

Jean Daniel ALAMARGOT

Commissaire enquêteur

*Membre de la Compagnie des commissaires Enquêteurs de Bordeaux Aquitaine
Inscrit en Préfecture de la Gironde, sur la liste des Commissaires Enquêteurs*

27 septembre 2020

Département de la Gironde

Bassin d'ARCACHON

Communes de LA TESTE DE BUCH et de GUJAN-MESTRAS

TABLEAU DE SYNTHÈSE

DES OBSERVATIONS ÉCRITES ET ORALES DU PUBLIC

Enquête préalable à la demande d'autorisation environnementale pour le dragage du Port de la Teste de Buch, de son chenal d'accès et du bassin de l'ancienne entreprise des chantiers des Prés-Salés, dit bassin "Couach", avec transport des sédiments dragués vers le site de traitement de la Mole sur la commune Gujan-Mestras



Le Port de la Mole à marée haute (photo Stève).

ANNEXE au rapport d'enquête publique

L'enquête a été effectuée du 20 juillet au 20 août 2020

Destinataires :

- Madame la Préfète de la Région Nouvelle-Aquitaine, Préfète de la Gironde
- Madame la Présidente du Tribunal Administratif de Bordeaux

ALTERNATIVE AUTRE SITE	SITE NON ÉTANCHE	ENVIRONNEMENT ÉCOLOGIE	POLLUTION DU BASSIN	NUISANCES CAMIONS	ARGUMENTE	ANONYME	DÉFAVORABLE	FAVORABLE	
560	518	766	1037	625	50	533	1565	1575	<i>Résumé des principaux thèmes exposés dans chaque observation rédigée sur le registre numérique sur les registres d'enquête publique ou adressée par courrier ou courriel au commissaire enquêteur.</i>
									Somme totale des occurrences

CHAPITRES DU TABLEAU DE SYNTHÈSE

1. *Registre numérique : pages 2 à 326*
2. *La Teste de Buch registre papier : 327 à 340*
3. *Gujan-Mestras registre papier : pages 341 à 356*
4. *Élus sur registre numérique et papier : pages 357 à 364*
5. *Associations sur registre numérique et papier : pages 365 à 405*

1. CONTRIBUTIONS DÉMATÉRIALISÉES : SUR REGISTRE NUMÉRIQUE "@ " OU ADRESSE COURRIEL " E "

									<p>E1 - Anonyme Date de dépôt : Le 21/07/2020 à 19h48 Lieu de dépôt : Par email Etat : Observation publiée Objet : ma contribution Contribution : Bonjour, Je soutiens à 100% l'action de notre Maire qui refuse le dépôt des boues de la Teste de Buch à la Mole, dernier Port de Gujan Mestras qui jouxte le Parc Ornithologique du Teich. En effet, notre Maire connaît parfaitement sa ville et les activités économiques de celle-ci et peut donc prévoir les impacts désastreux immédiats et sur le long terme d'une pollution inévitable qui serait occasionnée par le dépôt de ces boues dans un lieu non prévu à cet effet ne permettant aucune dépollution. A moyen terme, les effets négatifs se répercuteraient non seulement sur Gujan Mestras mais sur l'ensemble du bassin et donc sur l'économie toute entière du bassin d'Arcachon. L'enjeu ne consiste pas seulement à préserver nos côtes, notre activité de production d'huitres, la pêche, le tourisme, mais, compte tenu de la proximité de la réserve ornithologique du Teich, de ne pas altérer davantage la biodiversité (faune et flore) qui garantie la préservation de nos activités humaines et du respect de l'environnement. L'économie du bassin en dépend et donc les milliers d'emplois qui en découlent sur le bassin et dans la région. D'autres solutions existent, même si plus onéreuses, alors tentons de rester sérieux et cohérents compte tenu des enjeux d'aujourd'hui et de demain. Merci de votre attention. Cordialement Christine VERMEULEN 16 Allée des Bruyères 33470 GUJAN MESTRAS 06 67 40 97 96 c.vermeulen@laposte.net Provenance : Courrier pour Windows 10</p>	1	1	1	1	1
									<p>E2 Anonyme Date de dépôt : Le 22/07/2020 à 09h29 Lieu de dépôt : Par email Etat : Observation publiée Objet : ENQUÊTE PORT DE LA TESTE Contribution Avis favorable - Je souhaiterais que ces travaux de dragage et de remise en état du Port de La Teste soit enfin réalisés. Le seul port du Bassin qui ne l'a pas été depuis la reprise par le Conseil Général (départemental). Cette opération est une nécessité économique dans le cadre du développement du port testerin. L'opposition de Mme le Maire de Gujan-Mestras n'est qu'une expression politicienne qui n'a pas lieu d'être dans une région qui travaille en parfaite communion au sein de la Communauté d'Agglomération du Bassin-Sud. Son refus ne devrait pas exister, Mme le Maire de Gujan étant élue et réélue Présidente de cette Communauté. Par ailleurs, La Ville de La Teste accueille sur son territoire des éléments peu ragoutant des eaux vannes de ses voisins, dont Gujan, sans qu'il y ait protestations: Station d'épuration, station de refoulement, warf d'émission en mer à proximité de ses plages, lieux de tri des décharges etc.. Robert LABAT64C rue Notre Dame des Monts33260 LA TESTE DE BUCH Mobile : 06 76 02 65 26 Domicile : 05 56 66 40 77</p>	1	1			
									<p>E3 - Anonyme Date de dépôt : Le 22/07/2020 à 11h16 Lieu de dépôt : Par email Etat : Observation publiée Objet : Dragage port de la Teste Contribution : Avis favorable Le dragage du port de La Teste promis depuis trop longtemps et bloqué pour des raisons politiques arrive enfin. Il ne faut plus tergiverser et le réaliser. Les Testerins ostréiculteurs, pêcheurs ou simples citoyens ont droit, eux aussi, à un accès permanent à l'eau du Bassin. À un moment où l'on parle d'intercommunalité, où l'on vante</p>	1	1			

										les bienfaits de la Cobas, il semblerait ahurissant qu'une commune dont la maire en est la présidente (au demeurant compétente) , empêche le déversement des boues sur un terrain départemental créé à cet effet et financé par l'ensemble des contribuables. Agissez, draguez vite. Merci.
	1			1				1	1	E4 - Anonyme Date de dépôt : Le 22/07/2020 à 15h16 Lieu de dépôt : Par email Etat : Observation publiée Objet : Enquête publique boues port de La Teste Contribution : Complètement contre, que la ville de la Teste se construise son propre site de décantation, ou qu'elle utilise celui du Teich qui est payant et étanche, comme le font les autres communes comme Arcachon je crois. De plus il serait invivable que les camions passent par la voie de chemin de fer, c'est déjà assez difficile comme cela. Que leur Syndicat se débouille pour traiter leurs déchets sans aller déverser chez le voisin des boues polluées qui vont s'infiltrer dans le sol.
								1	1	@6 - Anonyme Organisme : ASN Date de dépôt : Le 22/07/2020 à 15h36 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Etat : Observation publiée Objet : Avis favorable Contribution Je suis totalement favorable à cette opération de dragage du port de la Teste qui est plus que nécessaire, notamment suite aux nombreux retards accumulés. Les études d'environnement et le dossier validé par la DREAL attestent de que l'opération peut se dérouler dans de bonnes conditions notamment pour la ville de Gujan.
	1	1	1	1				1	1	E7 - Anonyme Date de dépôt : Le 22/07/2020 à 16h25 Lieu de dépôt : Par email Etat : Observation publiée Gujan Mestras le 22 juillet 2020M. CANET Roland7 rue de l'ancien marché33470 Gujan Mestrasmail: canet.roland@orange.fr tél. 06 76 02 92 72 Objet: ma participation à l'enquête publique boues du port de La Teste ne faut absolument pas mettre les boues du port de La Teste dans le bassin de décantation de La Mole à Gujan Mestras.Ce port n'a pas été dragué depuis plus de 30 années.Ces boues contiennent actuellement de nombreux agents polluants, tels les anti-fouling qui étaient utilisés il y a de nombreuses années, sans compter les métaux lourds comme le plomb qui était présent dans les mélanges des moteurs deux temps des hors-bords des bateaux des pêcheurs, ostréiculteurs et plaisanciers.Le bassin de décantation de La Mole à Gujan Mestras, n'a pas été prévu pour accueillir ces boues polluantes, ce bassin n'est pas suffisamment étanche et il est situé dans une zone inondable, ce qui entraînera une pollution irrémédiable du plan d'eau de l'ensemble du Bassin d'Arcachon, mettant ainsi en péril les métiers de nos pêcheurs et de nos ostréiculteurs.A l'heure où notre population nationale est très attachée aux conditions environnementales, autoriser le transfert de ces boues du port de La Teste dans le bassin de La Mole à Gujan Mestras est incohérent.D'autant plus qu'il y a une solution alternative pour ces boues : il existe une société spécialisée au Teich, commune voisine, qui peut accueillir ces boues et les traiter.C'est d'ailleurs ce qui fait notamment pour les dragages du Port d'Arcachon, ce service n'est pas certes gratuit, il a un coût, qui pourrait être engagé par la commune de La Teste ou du Syndicat Mixte des ports.J'ose espérer, au nom de notre beau Bassin d'Arcachon, que la solution de mettre les boues du port de La Teste dans le bassin de décantation de La Mole, sera définitivement abandonnée....et également au titre de l'écologie.Roland CANETDocteur de l'Université de Bordeaux IRetraité du CNRS PS/ en pièce jointe mon texte au format pdf Sur document numérisé
	1		1	1	1			1	1	@8 - Anonyme Date de dépôt : Le 22/07/2020 à 17h57 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Etat : Observation publiée Objet : Enquête publique draguante port de L'avoir Teste Contribution : Certains éléments, s'ils ne sont pas levés , vont contribuer à une mise en danger environnemental du port de La Mole, ses environs et le bassin d'Arcachon par extension. Le choix du dragage hydraulique des boues du port de La Teste entraînera un transport de boues << toxiques >> car étant très anciennes (mélange de produits interdits maintenant mais pas à l'époque comme des restes de coltar, d'anti fouling, restes d'essence, etc) vers le site de la Mole qui a été équipé d'un bassin de décantage non hermétique ce qui entraînera une infiltration de polluants dans le bassin (faune et flore en pâtiraient). Si le système hydraulique est le choix définitif il serait plus pertinent de les déposer sur le site du Teich. L'autre problématique est le ballet incessant de camions circulant avec ces boues toxiques sur des axes de circulation (hors A660) empruntés par des cyclistes, piétons (le site de la Mole se visite par des touristes tout au long de l'année) pour qui le danger serait de croiser ces camions. Là aussi le site du Teich offrirait une garantie supplémentaire de sécurité routière par le fait qu'il n'y aurait pratiquement aucune route << partagée >> qui serait traversée. Enfin, si ces boues ne posaient aucun problème écologique, il aurait été pertinent de proposer un site naturel en favorisant l'épandage de celles-ci sur la commune de La Teste. Merci pour la prise en compte de ces arguments.
	1	1	1					1	1	E9 - Anonyme Date de dépôt : Le 22/07/2020 à 19h29 Lieu de dépôt : Par email

										Etat : Observation publiée Objet : dragages-latestedebuch@mail.registre-numerique.fr Contribution : Provenance : Courrier pour Windows 10 J'ai tenté de faire part de mes observations sur le registre d'enquête par voie dématérialisée mais lorsque je valide aucun feed-back ne me permet de savoir si elles ont bien été prises en compte. Je vous les communique donc par mail puisque cela est possible. Observations de Michel LE GALL 6, rue du Maréchal Joffre 33470 GUJAN MESTRAS. Téléphone : 0557736355. DGS Honoraire de la Ville de GUJAN MESTRAS-Expert Honoraire près la Cour d'Appel de Bordeaux. Objectivement je suis opposé au projet de dépôt des boues de dragage de La Teste dans les bassins de décantation situés au port de la Molle dont je connais bien les caractéristiques. En effet, ingénieur en chef territorial, Directeur des Services Techniques et de l'Urbanisme de la Ville de DREUX j'ai été recruté en avril 1997 à Gujan Mestras afin d'y exercer les fonctions de Directeur Général de Services (anciennement Secrétaire Général). C'est à ce titre que j'ai suivi personnellement ce dossier en tant que représentant de la Ville, en relation avec les ponts et chaussée maritime quand la propriété de monsieur SOCIAS (château Madère), avec lequel nous avons une convention pour y déposer les boues de dragage provenant uniquement des ports de Gujan Mestras, a été vendue, il a fallu trouver une solution alternative. L'ingénieur des Pont et Chaussées maritimes a suggéré le site situé entre le lycée de la Mer et le port de la Molle sur une parcelle appartenant à la Région Aquitaine si ma mémoire est encore fidèle après environ 20 ans, sauf que l'emprise de celle-ci s'avérait insuffisante et qu'il fallait occuper aussi plusieurs parcelles cadastrales appartenant à Madame PAUTRIZEL (s?ur de Michel BEZIAN, le Maire qui a donné son accord sans aucune contrepartie. Je pense que la situation juridique a été régularisée depuis environ 20 ans. Le projet a donc été poursuivi. Diverses Associations ayant contesté celui-ci les services de l'Etat ont fait réaliser des études par un organisme indépendant, lequel ne portait que sur la décantation de boues de dragage provenant des ports de GUJAN MESTRAS et extraites selon les méthodes employées dans ceux-ci par le service de dragage de la COBAS, lesquels n'accueillaient que peu de bateaux de plaisance. Le rapport concluait à l'absence de métaux lourds et de substances toxiques précisant même qu'après décantation, hormis une salinité supérieure, celles-ci étaient (je ne me souviens pas de la formulation exacte) "d'aussi bonne qualité que les boues autorisées en épandage agricole". Il n'a donc été prévu aucun système d'étanchéité dans les bassins de décantation de la Molle ce qui signifie que si les boues extraites des ports de La Teste contiennent des métaux lourds, des composants des antifoulings anciens particulièrement néfastes pour l'environnement.. Je rappelle que port de La Teste n'a pas été dragué depuis plus de 30 ans Or les antifoulings anciens les plus toxiques étaient à base de TBT (tributylétain) mais elles sont interdites à la vente depuis le 1er janvier 2003 et sur les coques depuis le 1er janvier 2008. Les boues du port de La Teste sont une véritable bombe à retardement. Qui portera la responsabilité en cas d'atteinte à l'intégrité du Bassin d'Arcachon et des activités, notamment conchylicoles?
					1			1	1	@10 - Anonyme Date de dépôt : Le 22/07/2020 à 21h55 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Etat : Observation publiée Objet : Non aux dépôts des boue à la molle Contribution : Dragage des ports ok mais pas de dépôt sur notre commune pour la poluer on est natif de gujan et on souhaite que cette ville reste une ville propre
									1	@11 - FOURNIER KARINE Date de dépôt : Le 22/07/2020 à 22h10 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Etat : Observation publiée Objet : DRAGAGE DU PORT Contribution : Il est temps d'agir ! À marée basse le port n'est qu'un tas de boue. Merci de faire le nécessaire pour draguer le port de la teste !
								1	1	@12 - Anonyme Date de dépôt : Le 22/07/2020 à 22h16 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Etat : Observation publiée Objet : Enquête dragage du port de la teste de buch Contribution : Je suis d'accord pour que le dragage du port soit effectué afin de permettre aux ostréiculteurs de travailler dans de meilleures conditions.
									1	@13 - Belair Christian Date de dépôt : Le 22/07/2020 à 22h31 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Etat : Observation publiée Objet : DRAGAGES LA TESTE DE BUCH Contribution : Je suis favorable au dragage du port de la teste de buch
								1	1	@14 - Anonyme Date de dépôt : Le 22/07/2020 à 23h00 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Etat : Observation publiée Objet : Pour le dragage Contribution : Le port de La Teste de Buch DOIT enfin être desensasé. Je suis pour cette opération dragage du port qui pour incompétence politique n'a pas été assurée depuis près de 40 ans
									1	@15 - Thomazon Olivier Date de dépôt : Le 22/07/2020 à 23h08 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Etat : Observation publiée Objet : Port de la Teste de Buch Contribution : Je suis pour le dragage du port de La Teste de Buch, enfin notre ville retrouvera un vrai port nécessaire pour les professionnels et plaisanciers.
									1	@16 - Fanny Labeille Fanny Date de dépôt : Le 22/07/2020 à 23h46 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

									<p>Organisme : Citoyen de la ville de La Teste de Buch, sympathisant de l'ADPSO Date de dépôt : Le 23/07/2020 à 09h44 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Etat : Observation publiée Objet : Dragage du port de La Teste de Buch et de son chenal d'accès (enquête publique) Contribution : Mesdames, messieurs bonjour ... Suite à la réunion du 20-07-2020 de l'AG de l'ADPSO cabane du Piou du port de La Teste, j'apporte tout mon appui à la réalisation du dragage des sédiments du port et de son chenal d'accès. Monsieur Touzeau Président du SMPBA et son directeur Monsieur Clément, nous ont avec de nombreuses précisions, clairement informé des détails de cette opération: étude d'impact, extraction, transport, traitement sur le site de la Mole, sélection du trajet d'acheminement retenu ; des sédiments ; ainsi que la protection de la qualité des eaux distribuée aux ostréiculteurs du port de La Teste de Buch pendant toute la durée de ces travaux. Après quarante longues années de préparation de ce dossier, je serais heureux de voir enfin se réaliser ce projet tant attendu par les Testerines et Testerins. Je fais toute confiance au Syndicat mixte des ports du Bassin d'Arcachon pour mener à bien cette réalisation dès le début de l'année 2021 et redonner à notre port un aspect attrayant et d'une meilleure praticabilité maritime pour ceux qui y travaillent : ostréiculteurs, plaisanciers et l'ensemble des citoyens de cette ville ainsi que les touristes que nous pourrions accueillir dans de meilleures conditions environnementales. Recevez Mesdames, Messieurs mes très courtoises salutations.</p>
						1			<p>@26 - MARAQUE Jean-Paul Date de dépôt : Le 23/07/2020 à 09h47 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Etat : Observation publiée Objet : Traitement des boues du port de La teste Contribution : Je suis tout à fait favorable au dragage du port de la Teste mais je suis opposé au transfert des boues sur le site de La Mole . 1) Il me semble qu'il y a quelques années la ville de La Teste envisageait la construction d'un bassin de décantation et une association s'était vivement opposée à ce projet .Aujourd'hui il faudrait donc transférer les boue à Gujan ... Nous avons 7 ports à Gujan dont certains ont bien besoin d'être draguer ... Où allons nous stocker les boues de nos ports ??? 2) Sur le plan environnemental je ne pense pas que faire circuler une trentaine de camions par jour entre La Teste et Gujan en passant par Le Teich soit très écologique</p>
						1			<p>@27 - PATRICK Date de dépôt : Le 23/07/2020 à 10h39 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Etat : Observation publiée Objet : Avis favorable pour le dragage du port de la Teste et de son chenal d'accès et l'utilisation du bassin de la Mole pour le retraitement «des boues ». Contribution : Le dragage est une nécessité car depuis 40 ans rien n'avait été fait. Quant aux retraitements des « boues » au vu du dossier élaboré par le SMPBA il s'avère que : - les mesures sécuritaires (test d'écotoxicité, transport, procédures de surveillance pendant les travaux) ont bien été étudiées. - les impacts environnementaux sont quasiment nuls comme l'attestent les différents avis donnés par des organismes tels que NATURA 2000, MRaE (Mission Régionale d'Autorité environnementale de la région Nouvelle-Aquitaine), Le SDAGE (Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux)... Concernant le choix du site de La MOLE : - Il dispose de toutes les garanties pour la sauvegarde de l'environnement. - sa capacité de réception peut répondre aux besoins : capacité totale de 35 000m3, actuellement le «traitement » des ports de Gujan représente 13 000 m3. - Sa localisation permet des économies substantielles à la commune de La TESTE. De plus, je pense que dans ce contexte, la mutualisation des moyens entre communes doit être un exemple, une ligne directrice pour « un bien vivre ensemble » sur le Bassin.</p>
						1	1		<p>@28 - Anonyme Date de dépôt : Le 23/07/2020 à 10h43 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Etat : Observation publiée Objet : Avis favorable pour le dragage du port de la Teste et de son chenal d'accès et l'utilisation du bassin de la Mole pour le retraitement «des boues» Contribution Le dragage est une nécessité car depuis 40 ans rien n'avait été fait. Quant aux retraitements des << boues >> au vu du dossier élaboré par le SMPBA il s'avère que : -les mesures sécuritaires (test d'écotoxicité, transport, procédures de surveillance pendant les travaux) ont bien été étudiées. -les impacts environnementaux sont quasiment nuls comme l'attestent les différents avis donnés par des organismes tels que NATURA 2000, MRaE (Mission Régionale d'Autorité environnementale de la région Nouvelle-Aquitaine), Le SDAGE (Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux)... Concernant le choix du site de La MOLE : -Il dispose de toutes les garanties pour la sauvegarde de l'environnement. -sa capacité de réception peut répondre aux besoins : capacité totale de 35 000m3, actuellement le <<traitement >> des ports de Gujan représente 13 000 m3. -Sa localisation permet des économies substantielles à la commune de La TESTE. De plus, je pense que dans ce contexte, la mutualisation des moyens entre communes doit être un exemple, une ligne directrice pour << un bien vivre ensemble >> sur le Bassin.</p>
		1					1		<p>@29 - YANNICK Date de dépôt : Le 23/07/2020 à 10h50 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Etat : Observation publiée</p>

									Objet : dragage port de la teste Contribution : A l'air ou l'environnement et le cadre de vie rentre de plus en plus en ligne de compte, je ne comprends pourquoi on va accepter de faire passer des dizaines de poids lourds sans aucune sécurité transporter des boues ultra polluées , de plus comment peut on se permettre de stocker ses boues a proximité immédiate d'un lycée, c'est totalement aberrant, pourquoi c'est boues doivent changer de ville c'est à la teste ça reste à la teste, je ne jette pas mes ordures chez le voisin !!! Je ne comprends même pas comment une maire peut accepter cela c'est inadmissible.
						1		1	@30 - Anonyme Date de dépôt : Le 23/07/2020 à 11h13 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Etat : Observation publiée Objet : Dragage du port de La Teste de Buch Contribution : Bonjour, je suis tout à fait favorable à cette opération
		1	1				1	1	E31 - Anonyme Date de dépôt : Le 23/07/2020 à 11h36 Lieu de dépôt : Par email Etat : Observation publiée Objet : Dragage du port de la teste au port de la mole Contribution : Bonjour,Nous venons de prendre connaissance du projet de transfert des boues du port de la Teste-de-Buch dans le port de la Mole à Gujan- Mestras.Par le biais de ce message, nous tenons à vous exprimer notre opposition à ce projet pour des raisons de pollution que représente ce projet pour la commune de Gujan-Mestras.De plus, résoudre un problème en le déplaçant n'a jamais été une bonne solution.Aussi, à l'heure où chacun est conscient de l'importance de l'impact écologique sur nos vies nous ne comprenons pas cette décision et nous nous opposerons de toutes nos forces à ce projet.En espérant que l'avis de la population sera prise en compte dans votre décision, Sincères salutations, Madame Marie
				1	1			1	@32 - Anonyme Date de dépôt : Le 23/07/2020 à 11h46 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Etat : Observation publiée Objet : dragage du port de la teste et depots des boues sur la commune de gujan-mestras Contribution : En effet,il devient nécessaire de nettoyer les ports de gujan et lateste , les boues s'elevent a au moins 60 000 m3 car ce travail n'as pas été réalisé depuis trentes ans par les services portuaires depuis des années ! c'est une honte ! mais rien ne justifie d'utiliser le decanteur de LA MOLE (ces boues sont dangereuses et polluantes pour le bassin) et les conditions d'acheminements desces boues par camions va détériorer les voies routieres a gujan je suis donc CONTRE l'utilisation du port de LA MOLE ! pour le retraitement Si un echeancier de nettoyage des ports avait été mise en place (par exemple tous les 5 ans) le volume des boues en seraient beaucoup moins élevées ainsi que les couts! Pendant les marées basses , toutes les boues resurgissent sur tous les ports du bassin et l'envie de manger des huitres est peu ragoutante!
							1	1	@33 - Anonyme Organisme : Adhérente de L' (Association Plaisance Traditionnelle Région Arcachon Date de dépôt : Le 23/07/2020 à 12h15 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Etat : Observation publiée Objet : Dragage du port de La Teste Contribution : In vraisemblable que ce port avec une façade maritime exceptionnelle,et des ostréiculteurs qui y travaillent depuis le nuit des temps,n'ait pas été draguer depuis 40 ANS..... JE SUIS POUR LE DRAGAGE DU PORT DE LA TESTE et du dépôt des sédiments et boues qui en résultent au PORT de LA MOLLE, malgré les interventions de guerre de clochers de Madame Deségault
		1		1				1	@34 - BARSACQ Bruno Organisme : citoyen Date de dépôt : Le 23/07/2020 à 12h17 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Etat : Observation publiée Objet : Non au dépôt des boues polluées Contribution : Opposé à la rotation des camions sur les routes déjà trop empruntées et qui occasionnera une perturbation du trafic au niveau de la départementale et du lycée de la mer. Non aux nuisances sonores et olfactives. Certain qu'une solution raisonnée sera trouvée.
	1	1	1	1				1	@35 - Anonyme Organisme : particulier Date de dépôt : Le 23/07/2020 à 12h18 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Etat : Observation publiée Objet : opposition à ce projet Contribution : Bonjour, je suis totalement opposé à ce projet du dépôt des boues très toxiques du port de La Teste vers le bassin de décantation du port de La Môle pour des raisons de sécurité sanitaire, ce bassin n'étant pas étanche, le risque d'écoulement de ces boues hautement toxiques est trop élevé , une pollution sévère des eaux des ports ostréicoles de Gujan pouvant en résulter. Autre point très négatif et hyper dangereux le transport des boues va entraîner un nombre incalculables de voyages en camion alors que le lycée de la mer jouxte le bassin de décantation mettant ainsi en danger les lycéens. Le bassin de La Môle jouxte également le sentier du littoral sur lequel de nombreux randonneurs se promènent, donc danger, nuisances olfactives et sonores risquent de dissuader les randonneurs avec un possible impact économique pour les ventes d'huitres. Autre danger potentiel, le risque de perturbation pour l'avifaune lié à la proximité de la réserve ornithologique du Teich. Dans les prés salés qui bordent le bassin de nombreux oiseaux viennent y nicher et y chercher leur nourriture, et les nuisances sonores provoquées par les camions vont les empêcher de venir fréquenter cet espace où la quiétude règne.

1						1	1	<p>E36 - Anonyme Date de dépôt : Le 23/07/2020 à 13h30 Lieu de dépôt : Par email Etat : Observation publiée Objet : Avis d'enquete publique: Dragage de Sédiments du port de La Teste de Buch et de son chenal d'accès Contribution : Bonjour, En lisant le Sud Ouest, j'ai lu l'avis d'enquête publique concernant le dragage du port de la teste. En tant que testerain et hydrographe chez une company de dragage international Jan De Nul (Belgique) je me permets de vous proposer une alternative au transport camion, savoir le transport par pipe flottant ou submergé. La company pour laquelle je travaille réalise beaucoup de dragages pour des ports, pose de pipe (gaz liquéfié ou pétrole), aménagement de parcs éoliens et cette dernière serait peut-être susceptible de vous proposer une solution plus écologique. Bien entendu, il ne s'agit que de l'avis d'un administré local. Veuillez trouver ci-dessous le lien de ma company: https://www.jandenu.com/ Cordialement Julien bernolle 0785096262</p>
		1	1	1			1	<p>@37 - lengrand bruno Organisme : directeur des travaux ENGIE au LMJ Date de dépôt : Le 23/07/2020 à 13h44 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Etat : Observation publiée Objet : NON au dépôt des boues polluées de la Teste de Buch au port de la Mole à Gujan Mestras Contribution : nous nous opposons mon épouse et moi-même au transfert des boues traitées au Teich ou pas pour arriver au port de la Mole de gujan mestras car: - les boues polluées depuis plus de 50 ans doivent d'abord être traitées. - il est vrai que lorsque le port de la Molle sera saturé des boues éventuelles de la Teste de Buch, il n'y aura plus de lieu pour déposer les boues des 7 ports de Gujan Mestras - les chaussées qui viennent d'être refaites à Gujan Mestras seront dégradées par les milliers de camions et par les fuites de ceux-ci inéluclables sur la chaussée. - ces boues attireront le développement de moustiques et autres insectes nuisibles - les odeurs ne seront pas maitrisables et supportables -ce sera une pollution inadmissible pour nos enfants, vos enfants au lycées de la mer - par ailleurs, lorsque l'on voit l'état dégradé des digues de la Teste de Buch après le port du Rocher jusqu'à la jetée de la Teste, on pourrait penser utiliser ces boues pour les renforcer. Il suffirait de battre des palplanches et de mettre les boues derrière: économie de trajet, usage local. Car vu l'état actuel des digues , elles ne tiendront plus longtemps. - rappelez vous ce qu'a du faire Monsieur le maire ICHARD pour protéger son territoire après guerre (je n'ai pas les dates précises). - enfin la teste de Buch est assez vaste pour aller déposer ces boues dans la forêt dans une fosse creusées à cet effet et étanchée.. Conclusion: mon épouse et moi-même, refusons catégoriquement le transfert des boues de la teste de Buch sur le territoire de Gujan Mestras et plus précisément dans le port de la Mole.</p>
						1	1	<p>@38 - Anonyme Date de dépôt : Le 23/07/2020 à 14h07 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Etat : Observation publiée Objet : Dragage port de la teste Contribution : Bonjour, il est essentiel que ce port et son chenal d'accès soient dragués au plus vite. De nombreuses activités en dépendent.</p>
						1	1	<p>E39 - Anonyme Date de dépôt : Le 23/07/2020 à 14h33 Lieu de dépôt : Par email Etat : Observation publiée Objet : Enquête publique Contribution : Envasement Inexorable chronique et scandaleux / Dégradation des conditions de travail des entreprises ostréicoles qui perdent plus de deux heures de temps de travail et de salaires à chaque marée, ce qui fragilise l'équilibre financier de ces petites entreprises vouées à la stagnation ou poussées au dépôt de bilan. / Image déplorable et malsaine du seul port du Bassin longé par une départementale très empruntée . / Depuis des décennies, les analyses multiples et répétitives, jamais aussi fouillées dans aucun port du monde, montrent l'innocuité de l'action précautionneuse prévue par le SIBA . / L'interdiction de ce Dragage et de ce dépôt entraînera probablement l'arrêt de tout autre dragage portuaire du Bassin D'Arcachon / Un édile local peut il inciter sa population à justifier sa propre désobéissance civique aux décisions argumentées ? Envoyé de mon iPhone Envoyé de mon iPhone</p>
1	1	1	1				1	<p>@40 - SOULIER MONIQUE Date de dépôt : Le 23/07/2020 à 15h04 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Etat : Observation publiée Objet : non au dépôt des boues polluées du dragage du port de La Teste au port de la Mole Contribution : Il ne faut absolument pas mettre les boues du port de La Teste dans le bassin de décantation de La Mole à Gujan Mestras. n effet, ce port n'a pas été dragué depuis plus de 30 années. Ces boues contiennent actuellement de nombreux agents polluants, tels les anti-fouling qui étaient utilisés il y a de nombreuses années, sans compter les métaux lourds comme le plomb qui était présent dans les mélanges des moteurs deux temps des hors-bords des bateaux des pêcheurs, ostréiculteurs et plaisanciers. Le bassin de décantation de La Mole à Gujan Mestras, n'a pas été prévu pour accueillir ces boues polluantes, ce bassin n'est pas suffisamment étanche et il est situé dans une zone inondable, ce qui entraînerait une pollution irrémédiable du plan d'eau de l'ensemble du Bassin d'Arcachon, mettant ainsi en péril les métiers de nos pêcheurs et de nos ostréiculteurs</p>

									<p>et la santé de tous.</p> <p>A l'heure où notre population nationale est très attachée aux conditions environnementales, autoriser le transfert de ces boues du port de La Teste dans le bassin de La Mole à Gujan Mestras est incohérent. D'autant plus qu'il y a une solution alternative pour ces boues : il existe une société spécialisée au Teich, commune voisine, qui peut accueillir ces boues et les traiter.</p> <p>C'est d'ailleurs ce qui a été fait notamment pour les dragages du Port d'Arcachon, ce service n'est pas certes gratuit, il a un coût, qui pourrait être engagé par la commune de La Teste ou du Syndicat Mixte des ports.</p> <p>Et également au titre de l'écologie, j'ose espérer, au nom de notre beau Bassin d'Arcachon, que la solution de mettre les boues du port de La Teste dans le bassin de décantation de La Mole, sera définitivement abandonnée.....</p> <p>Monique SOULIER 17 allée du fin 33470 Gujan Mestras</p>	
1		1						1	<p>@41 - BARBEAU JACKY</p> <p>Date de dépôt : Le 23/07/2020 à 15h16</p> <p>Lieu de dépôt : Sur le registre électronique</p> <p>Etat : Observation publiée</p> <p>Objet : dépôt des boues polluées du port de la Teste au Port de la Mole, halte au n'importe quoi!!!</p> <p>Contribution : Je suis contre ce projet qui met en danger l'écosystème du bassin d'Arcachon car le bassin du port de la Mole n'est pas étanche et ne peut recevoir ces boues polluées. Il existe un centre de traitement adapté au Teich.</p>	
		1	1					1	1	<p>@42 - Anonyme</p> <p>Date de dépôt : Le 23/07/2020 à 15h18</p> <p>Lieu de dépôt : Sur le registre électronique</p> <p>Etat : Observation publiée</p> <p>Objet : contre le projet de dépôt des boues au port de la molle</p> <p>Contribution : Le port de la molle est un site resté naturel avec à proximité des retenues d'eau sur lesquelles sont présents de nombreux oiseaux (canards, cygnes, hérons, aigrettes...) la présence de boues polluées dans cet environnement peut nuire très sérieusement à la bonne santé de cette faune. La proximité du centre ornithologique du Teich, site protégé, me paraît être un argument majeur pour ne pas venir déposer des boues qui attireraient des oiseaux dont la vie serait en danger</p> <p>Lorsqu'en automne et hiver il y a de fortes marées avec, simultanément, de fortes pluies il y a débordement il serait fort regrettable et inadmissible de polluer tout le site</p> <p>Les nuisances olfactives porteraient atteinte aux riverains mais également aux promeneurs qui sont nombreux dans cette zone sur le chemin du littoral</p>
		1	1					1		<p>@43 - MILLERE Jacques</p> <p>Date de dépôt : Le 23/07/2020 à 15h26</p> <p>Lieu de dépôt : Sur le registre électronique</p> <p>Etat : Observation publiée</p> <p>Objet : contre le projet de dépôt des boues au port de la molle</p> <p>Contribution : je connais bien le site de la molle car je m'y promène régulièrement et j'apprécie de voir tous ces oiseaux présents sur les plans d'eau à proximité . Toute cette faune sera forcément impactée de façon négative par l'apport de boues polluées. Comment des responsables dignes de ce nom peuvent proposer une telle solution . Dépolluer un site pour en polluer un qui aujourd'hui est resté naturel avec la proximité du centre ornithologique, la proximité du chemin du littoral, le risque d'épandage de ces boues lors de fortes marées liées à de fortes pluies.</p>
			1					1	1	<p>@44 - Anonyme</p> <p>Organisme : Retraité</p> <p>Date de dépôt : Le 23/07/2020 à 15h32</p> <p>Lieu de dépôt : Sur le registre électronique</p> <p>Etat : Observation publiée</p> <p>Objet : Dragage du port de La Teste de Buch</p> <p>Contribution : Compte tenu des éléments portés à ma connaissance, je suis totalement opposé au dépôt des boues polluées du port de La Teste de Buch, au port de La Mole à Gujan-Mestras. Ces boues doivent être dépolluées avant de les déposer où que ce soit.</p>
								1		<p>@45 - Alexis</p> <p>Date de dépôt : Le 23/07/2020 à 15h33</p> <p>Lieu de dépôt : Sur le registre électronique</p> <p>Etat : Observation publiée</p> <p>Objet : dragage du port de la teste</p> <p>Contribution : En tant que Testerin et représentant de l' Union des professionnels du nautisme du bassin d'Arcachon (UPNBA), je suis favorable au dragage du port de la Teste de Buch.</p> <p>Il est Indispensable pour la survie du port qui est soumis à 2 marées par jour pénalisant les professionnels de la mer, du tourisme, et de l'industrie nautique.</p> <p>Les analyses de sédiments démontrent que la décantation des vases sur le site de la Molle est tout à fait possible.</p> <p>D'ailleurs quand les ports de Gujan ont été dragué, le site de la Molle ne présentait aucun risque de pollution pour les Gujanais !</p> <p>De même pour les rotations de camions et les sois-disant gênes au niveau de la circulation!</p> <p>Favorable pour l'intérêt général ! Marre des querelles de clochers !</p>
1			1						1	<p>@46 - BARBEAU ANNICK</p> <p>Date de dépôt : Le 23/07/2020 à 15h33</p> <p>Lieu de dépôt : Sur le registre électronique</p> <p>Etat : Observation publiée</p> <p>Objet : dépôt des boues polluées du port de la Teste au Port de la Mole</p> <p>Contribution : Je m'oppose au dépôt des boues polluées du Port de la Teste dans</p>

											le bassin de décantation du Port de la Mole. Celui-ci n'est pas conçu pour, et de plus une autre solution existe puisque qu'une usine de traitement adaptée à ce genre de déchets est implantée au Teich. A l'heure de l'écologie et de la priorité à l'environnement notre port de la Mole n'est pas la poubelle du Port de La Teste!!!	
									1	1	1	@47 -Philippe Date de dépôt : Le 23/07/2020 à 15h37 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Etat : Observation publiée Objet : Dragage port de la teste Contribution : Je suis totalement opposé au stockage de ces boues de dragage sur le site de la Môle. Si ces boues sont toxiques, ce qui est probable, vu que ce port est utilisé exclusivement par des professionnels qui ont le droit d'utiliser des antifouling contenant plomb et étain, alors elles ne doivent pas se décanter à la môle. Soit elles ne sont pas toxiques et les transporter par camion avec un grand détour par Le Teich est irrationnel: il faut les décanter à la Teste, il y a la place, en particulier, vers l'ancien chantier Couach où il y a un projet de port à sec
											1	@48 - Passicouset Jacques Organisme : simple habitant de La Teste de Buch Date de dépôt : Le 23/07/2020 à 15h40 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Etat : Observation publiée Objet : dragage du port de La Teste de Buch Contribution : Je suis pour que les autorités compétentes décident enfin le dragage du port de La Teste de Buch, il suffit de voir le port à marée basse pour comprendre qu'il est urgent de faire ce dragage, et ne pas repousser encore et encore sous prétexte que ces boues seront stockées à Gujan-Mestras. Ce lieu, à la Môle, a été conçu pour recevoir les boues des différents ports du bassin y compris La Teste de Buch et pas seulement Gujan-Mestras. En espérant que la raison va l'emporter. Donc je suis pour le dragage du port de La Teste de Buch. Jacques Passicouset
											1	@49 - Anonyme Date de dépôt : Le 23/07/2020 à 15h59 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Etat : Observation publiée Objet : dragage du port de la teste de buch Contribution : Depuis de nombreuses années il est question de draguer le port de la teste qui s'envase dangereusement. Aujourd'hui cela devient une véritable nécessité. De plus, les crédits alloués par l'état pour cette opération sont à disposition. Je ne comprends toujours pas les raisons de ces attermoissements et je réclame l'application du projet tel qu'il est prévu sans report. Daniel PIERRE Chemin de la Tannerie 33260 la teste de buch
											1	@50 - Michel Date de dépôt : Le 23/07/2020 à 16h05 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Etat : Observation publiée Objet : Dragage port de la Teste de Buch Contribution : Bonjour, Pourquoi devons-nous subir, sur la commune de Gujan Mestras, les conséquences polluantes d'un dragage négligé, du port de la teste de Buch !! Il appartient à chaque commune, d'assumer, dans le cadre de la bonne gestion de son budget, sans attendre un délai compromettant de 30 ans, des opérations d'une telle ampleur. Les conséquences écologiques sont irréversibles et inadmissibles pour la ville de Gujan-Mestras !! Je m'inscris en opposant, pour cette opération inacceptable, demandant à la ville de la teste, de bien vouloir revoir ses méthodes de gestion et d'assumer ses responsabilités, pour le bien des citoyens.
											1	@51 - Anonyme Date de dépôt : Le 23/07/2020 à 16h12 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Etat : Observation publiée Objet : Avis favorable Contribution : Je donne un avis favorable au dragage du port de La Teste de Buch lors de l'enquête publique qui est proposée depuis le 20 juillet aux testerines et aux testerins.
											1	@52 - Anonyme Organisme : E-Nautic Date de dépôt : Le 23/07/2020 à 16h23 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Etat : Observation publiée Objet : avis d'un navigateur expérimenté Contribution : Bonjour, le port est un élément majeur de la vie d'une commune côtière pour les communes qui ont la chance d'en avoir un. Je suis très favorable à son dragage et à son entretien régulier. Je trouve que le dragage devrait être un sujet permanent, comment l'ensablement des plages ou l'entretien des chenaux ou des parcs. Très cordialement
												@53 - philippe Date de dépôt : Le 23/07/2020 à 17h04 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Etat : Observation publiée Objet : Dragage du port de la Teste de Buch et de son chenal d'accès Contribution : Le port de la Teste est un des hauts lieux touristiques de la ville. Or à marée basse, la vue de toutes ces étendues de vases n'offre pas un très beau spectacle. De plus, l'envasement croissant du port et son chenal d'accès limite de plus en plus l'utilisation des bateaux (professionnels ou de plaisance), ces derniers ne pouvant sortir qu'avec une

											certaine profondeur d'eau. La suppression de la grande zone de vase créée à la séparation des deux branches Est et Ouest du port évitera ainsi tout risque d'ensablement pour les non-connaisseurs du port.
									1		<p>@54 - rambla laurent Organisme : Chantiers Navals du Bassin d'Arcachon Date de dépôt : Le 23/07/2020 à 17h35 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Etat : Observation publiée Objet : Dragage du port de la teste Contribution : Bonjour, j'apporte ma contribution en confirmant que je suis pour le dragage du port de la Teste dans la mesure ou cela aiderai les usager à utiliser leur bateaux plus facilement et plus souvent. Par ailleurs cela aiderai grandement à éviter l'envasement du port de travail d'Arcachon, et participerai à l'effort collectif pour soutenir l'économie des professionnels de la mer, Ostréiculteurs, Pêcheurs et Pro du nautisme qui sont contraint par cette accumulation de vase dans le port et le chenal de la canelette. Espérant que ma contribution sera entendue Laurent RAMBLA</p>
									1		<p>@55 - Annette Date de dépôt : Le 23/07/2020 à 17h40 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Etat : Observation publiée Objet : Désenvasement du Port de la teste bde Buch Contribution : Je suis pour que les autorités compétentes décident enfin le dragage du port de La Teste de Buch, il suffit de voir le port à marée basse pour comprendre qu'il est urgent de faire ce dragage, et ne pas repousser encore et encore sous prétexte que ces boues seront stockées à Gujan-Mestras. Ce lieu, à la Môle, a été conçu pour recevoir les boues des différents ports du bassin y compris La Teste de Buch et pas seulement Gujan-Mestras. Et surtout pour aider les travailleurs de la mer et ostréiculteurs soumis aux heures des marées... En espérant que la raison va l'emporter. Donc je suis pour le dragage du port de La Teste de Buch.</p>
	1							1	1		<p>@56 - Anonyme Date de dépôt : Le 23/07/2020 à 17h42 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Etat : Observation publiée Objet : dragage du port de la Teste de Buch Contribution : Je ne suis pas d'accord pour que les boues POLLUÉES du port de La Teste de Buch soient transférées dans le bassin de décantation du port de La Molle de Gujan Mestras. Ce bassin n'est ni adapté par manque d'étanchéité, ni en capacité de recevoir ces boues et qu'il est indispensable pour recevoir les produits de dragages des ports de Gujan Mestras.</p>
	1								1		<p>@57 - Pasquié Johan Date de dépôt : Le 23/07/2020 à 18h09 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Etat : Observation publiée Objet : Refus du dépôt de dragage de La Teste à GUJAN Contribution : Je soutien Madame Des Esgaults et Monsieur Paris. Je suis contre la venue des boues du port de La Teste sur notre port de la môle à GUJAN-MESTRAS. Les boues vont polluer notre environnement. Il existe une solution qui se trouve à Le Teich.</p>
									1		<p>@58 - David Date de dépôt : Le 23/07/2020 à 18h12 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Etat : Observation publiée Objet : Dragage port de la Teste de buch Contribution : Le dragage du port est nécessaire. De plus l intercommunalite prendrait tout son sens avec de le dépôt des boues au port de la molle, géré par le conseil départemental et non la ville de gujan mestras. Marre des petites gueguerres inintercommunales.</p>
									1		<p>@59 - BREGULLA JEAN MARC Date de dépôt : Le 23/07/2020 à 18h22 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Etat : Observation publiée Objet : Favorable au dragage du port de La Teste de Buch Contribution : C'est le dernier port a ne pas être dragué, il est temps de la faire.</p>
		1						1	1		<p>@60 - Anonyme Date de dépôt : Le 23/07/2020 à 18h27 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Etat : Observation publiée Objet : Opposition au transfert des boues du port de La Teste dans le bassin de décantation du port de la MOLE Contribution : Le bassin de décantation du port de la Mole ne me semble pas être en mesure de traiter une si grande quantité de polluants, sans que l'environnement immédiat n'en subisse les effets néfastes. Si le port de La Teste doit être dragué, il convient de rechercher une solution pérenne pour le traitement des boues, sans pour autant polluer la commune limitrophe. Je m'oppose non au dragage mais au stockage au port de la Mole.</p>
									1	1	<p>@61 - Anonyme Date de dépôt : Le 23/07/2020 à 18h28 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Etat : Observation publiée</p>

								Objet : Odeur et bruyance Contribution : J'habite à 150 m du port de la Mole. Il n'est pas question que l'on déverse des boues à cet endroit. Les odeurs de ces boues vont être à l'identique des odeurs de l'usine de Biganos, voir plus. De plus voir défilé des poids lourds à longueur de journée pour venir déverser ces boues dans notre port. L'ensemble de la voie menant au lycée vient d'être entièrement refaite, des murs de pierres ont été érigés pour un décor parfait. Ne venons pas détruire ce que nos impôts ont payés. Je persiste et je signe NON NON NON AU BOUES
							1	@62 - Jacqueline Roudloff - Gujan-Mestra Date de dépôt : Le 23/07/2020 à 18h29 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Etat : Observation publiée Objet : non au dépôt des boues polluées du dragage du port de La Teste au port de La Mole Contribution : Il ne faut absolument pas mettre les boues du port de La Teste dans le bassin de décantation de La Mole à Gujan Mestras. En effet, ce port n'a pas été dragué depuis plus de 30 années. Ces boues contiennent actuellement de nombreux agents polluants, tels les anti-fouling qui étaient utilisés il y a de nombreuses années, sans compter les métaux lourds comme le plomb qui était présent dans les mélanges des moteurs deux temps des hors-bords des bateaux des pêcheurs, ostréiculteurs et plaisanciers. Le bassin de décantation de La Mole à Gujan Mestras, n'a pas été prévu pour accueillir ces boues polluantes, ce bassin n'est pas suffisamment étanche et il est situé dans une zone inondable, ce qui entraînerait une pollution irrémédiable du plan d'eau de l'ensemble du Bassin d'Arcachon, mettant ainsi en péril les métiers de nos pêcheurs et de nos ostréiculteurs et la santé de tous. A l'heure où notre population nationale est très attachée aux conditions environnementales, autoriser le transfert de ces boues du port de La Teste dans le bassin de La Mole à Gujan Mestras est incohérent. D'autant plus qu'il y a une solution alternative pour ces boues : il existe une société spécialisée au Teich, commune voisine, qui peut accueillir ces boues et les traiter. C'est d'ailleurs ce qui a été fait notamment pour les dragages du Port d'Arcachon, ce service n'est pas certes gratuit, il a un coût, qui pourrait être engagé par la commune de La Teste ou du Syndicat Mixte des ports. Et également au titre de l'écologie, j'ose espérer, au nom de notre beau Bassin d'Arcachon, que la solution de mettre les boues du port de La Teste dans le bassin de décantation de La Mole, sera définitivement abandonnée.....
		1	1				1	@63 - Anonyme Date de dépôt : Le 23/07/2020 à 18h48 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Etat : Observation publiée Objet : Contre le projet de dépôt des boues polluées sur le port de la mole à Gujan mestras Contribution : Pourquoi les habitants de Gujan devraient subir les conséquences dues aux négligences d'entretien du port de La Teste-de-Buch ? En ces temps où l'écologie est au cœur de toutes les décisions, ce projet va générer une pollution importante pour l'écosystème et occasionnera de nombreuses nuisances (odeurs nauséabondes majorées, transports routiers sur des voies déjà saturées sur notre commune et surtout saturation du bassin de décantation que nous utilisons aussi, avec un risque important de débordement) C.est pourquoi nous sommes totalement opposés à ce projet...
							1	@64 - Nganga Maud Date de dépôt : Le 23/07/2020 à 19h22 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Etat : Observation publiée Objet : Favorable au dragage du port de la Teste Contribution : Je suis pour que les autorités compétentes décident enfin le dragage du port de La Teste de Buch. Il est urgent de faire ce dragage, et ne pas repousser encore et encore. Et surtout pensons aussi aux travailleurs de la mer et ostréiculteurs de la Teste !
		1	1				1	@65 - Anonyme Date de dépôt : Le 23/07/2020 à 19h38 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Etat : Observation publiée Objet : dragages du port de la teste de buch Contribution : Bonjour, Cette aberration de vouloir, à moindre coup, faire le dragage du port et dans déposer temporairement les résidus toxiques sur la communes d'à coté est pour le moins grotesque. Nous savons que ces déchets sont toxiques et devons être retraités, donc les 35000 tonnes doivent être mis en benne directement mais cela sera plus chère et à la charge de la commune de la Teste sans polluer l'environnement commun. Merci EG
							1	@66 - Poulain Dominique Date de dépôt : Le 23/07/2020 à 19h51 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Etat : Observation publiée Objet : Dragage du port de la Teste de Buch Contribution : Il est indispensable de draguer le port de la Teste de Buch pour faciliter l'accès aux usagers professionnels et aux plaisanciers. Il aura ainsi un plus fort attrait touristique ce qui permettra un essor économique de la ville.
		1	1	1			1	@67 - Dreyer Geneviève et Albert Organisme : particuliers Date de dépôt : Le 23/07/2020 à 20h14 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

											Etat : Observation publiée Objet : blocage du transfert Contribution : Compte tenu de l'impact environnemental, de la pollution, des mauvaises odeurs engendrées, des nuisances sonores, de la perturbation de la circulation, je m'oppose au transfert des boues du port de la teste à celui du port de la Mole à Gujan.
1	1	1	1	1				1			@68 - Pascau Godefroy Date de dépôt : Le 23/07/2020 à 20h17 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Etat : Observation publiée Objet : Dragage du port sans envoyer les boues à la Molle Contribution : Il est évident que le port de La Teste de Buch a besoin d'être dragué et il faut le draguer. Toutefois la nécessité n'a jamais obligé personne à faire n'importe quoi. Les boues du port de la Teste contiennent comme cela est précisé dans le document de demande de dragage des taux élevés de Mercure, de Cuivre et des Hydrocarbures (HAP) (voir page 21 chapitre 4.8.1). Il existe un centre de recyclage des boues contaminées dans la zone Sylvabelle du Teich qui si il était utilisé, réduirait notoirement le trajet des camions en évitant la traversée de l'agglomération de la ville du Teich et par conséquent entraînerait une réduction de la pollution due à la circulation des camions ainsi que la pollution sonore (notamment lors des rotations nocturnes) pour les habitants du Teich. Pourquoi donc risquer une pollution au niveau du port de la Molle (proximité d'une réserve ornithologique sensible au Teich et du lycée de la mer de Gujan-Mestras) alors qu'une autre solution plus écologique et fiable (utilisée lors des dragages du port d'Arcachon) peut être mise en place avec un système gagnant gagnant ? De plus au vue, des risques écologiques inhérents aux dragages des ports du sud Bassin dans leur ensemble, des risques dûs au stockage des boues sur le bassin de retraitement du port de la Molle ainsi que l'existence d'une solution alternative sans risque à proximité, je suis pour une fermeture définitive du site de la Molle. Je comprends aisément qu'une solution "gratuite" séduise plus les personnes en charge de la gestion des ports du Bassin mais il me semble que l'avenir de nos enfants, de notre Bassin et de notre planète ne devrait pas entrer en concurrence avec des considérations économiques à très court terme. Pour finir, je dirais pour répondre à certains que lorsque l'on parle d'atteintes écologique potentielles sur le Bassin, à Gujan-Mestras nous dépassons les "querelles de clochers" pour nous soucier du bien de tout le Bassin, de toute sa faune, de toute sa flore et de tous ses habitants et pas uniquement pour notre génération.
								1			@69 - schiltz rousset marie paule Date de dépôt : Le 23/07/2020 à 20h38 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Etat : Observation publiée Objet : dragage du port de la teste de buch Contribution : bonjour testerines, je. fais partie de ceux qui attendent le dragage du port depuis de nombreuses années afin que les bateaux puissent avoir plus de temps pour rentrer et sortir en fonction des marées cela a un fort intérêt écologique, économique et touristique quant aux boues les nombreuses analyses ont démontré qu'on pouvait les mettre à la mole à gujan mestras , endroit fait pour cela sans aucun risque je suis donc pour ce projet pour toutes ces raisons
								1			@70 - Anonyme Date de dépôt : Le 23/07/2020 à 20h40 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Etat : Observation publiée Objet : Dragage du port de la teste de buch Contribution : Ce serait bien de dragées le port de la teste de buch car mon beau père a le bateau la bas et on peut pas sortir souvent a cause des marée car il y a un bute en plein milieu du passage c'est compliqué nous avons un 9metre et refaire les pontons car il y a plein de trou merci
								1			@71 - Stephen Date de dépôt : Le 23/07/2020 à 20h40 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Etat : Observation publiée Objet : Favorable au dragage du port de la Teste Contribution : Je suis pour le dragage du port de la Teste de Buch
		1	1					1			@72 - DANEY Pierre Organisme : Retraité Date de dépôt : Le 23/07/2020 à 20h50 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Etat : Observation publiée Objet : Rejet Et interdiction des boues sur notre commune. DANEY Contribution : Ou allons nous mettre les boues dés ports de GUJAN dans le cas où il y aurait des difficultés à traiter les boues du port de La TESTE-DE-BUCH ? La TESTE-DE-BUCH n'avait cas prévoir un bac de rétention comme celui de GUJAN au lieu de faire de l'immobilier à tout va ...
								1	1		@73 - Anonyme Date de dépôt : Le 23/07/2020 à 20h57 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Etat : Observation publiée Objet : Dragage du port Contribution : la dragage du port de La Teste doit être réalisé afin que nous puissions encore profiter de ce si bel endroit. Lieux incontournable de La Teste.
		1	1	1				1	1		@74 - Anonyme

																				<p>Date de dépôt : Le 23/07/2020 à 21h01 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Etat : Observation publiée Objet : Dragage du port de la teste de buch Contribution : Contre le dépôt de la boue sur Gujan au port de la mole . Sirculation difficile . odeurs déplaisantes. degradation de nos nouvelles routes.danger pour les enfants sur la voirie en période scolaire</p>
1	1	1	1					1												<p>@75 - LARTIGAU FRANCOIS Date de dépôt : Le 23/07/2020 à 21h12 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Etat : Observation publiée Objet : dragage port de La Teste Contribution : Le port de La Teste a absolument besoin d'être dragué. C'est un fait. Par contre, on ne voit pas pourquoi les boues ultra-polluées qui seraient draguées devraient être stockées à Gujan-Mestras, dans un bassin non étanche (qui n'aurait d'ailleurs jamais dû être construit) à proximité d'un lycée qui accueille des adolescents : quelles conséquences pour eux dans 20 ou 30 ans ? Pensez au scandale de l'amiante. Réfléchissez au fait qu'il s'agit d'une zone quasi urbaine, avec des résidents à l'année, qui respireront les effluves venues de la Mole. Et quel impact de la noria de camions non seulement sur les routes mais aussi sur l'environnement en général ? Probablement dévastateur. Il faut traiter ces boues dans un endroit plus isolé et dédié à ce type de processus. Même si c'est plus cher.</p>
								1	1											<p>@76 - Anonyme Date de dépôt : Le 23/07/2020 à 21h26 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Etat : Observation publiée Objet : dragage du port de la teste de buch Contribution : D'accord pour le dragage du port de la Teste de Buch</p>
										1										<p>@77 - BOUCHIEU PHILIPPE Date de dépôt : Le 23/07/2020 à 21h29 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Etat : Observation publiée Objet : oui au Dragage Contribution : Ce qu' il y a de bien pour les touristes à la Teste, c'est que pour le même prix , ils ont droit au port en eau avec nos bateaux que nous entretenons avec amour et à marée basse aux tranchées de Verdun . Treve de galegeades Oui au dragage pour les professionnels de la mer pour leur confort , leur productivité et leur survie oui pour les plaisanciers qui retapent et bichonnent leurs bateaux et leurs pinasses pour le plaisir des yeux des touristes mais des plaisanciers qui peuvent sortir de moins en moins oui au dragage parce que le port est un lieu très visité et les tranchés de 14-18 a marée basse donne l' impression d' un port qui se meurt avec ses bateaux dans la boue. il y a un intérêt économique eindeniable !! Oui au dragage car la teste a beaucoup d' atout , ce n'est pas assez dit ! Pyla , c'est la teste, les plages oceanes , c'est la teste! le port typique c'est aussi la teste. Arcachon n'est qu' une petite enclave et a plus d'aura Par ailleurs , je suis surpris qu'une ville comme la Teste, qui est dans le top 10 des villes francaises en terme de surface ne soit pas a même de stocker les dechets de Notre port, port qui n'a pas été dragué depuis trop longtemps dans notre ville, ce qui induit les réactions négatives de Nos voisins. Bien cordialement et à votre disposition Philippe</p>
								1	1											<p>@78 - Anonyme Date de dépôt : Le 23/07/2020 à 21h35 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Etat : Observation publiée Objet : Dragage du port de La Teste Contribution : Oui au dragage du port de La Testé, MAIS NON, NON et NON au stockage des boues au bassin de La Mole à GUJAN !!!!!</p>
								1	1											<p>@79 - Anonyme Date de dépôt : Le 23/07/2020 à 21h36 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Etat : Observation publiée Objet : DRAGAGE PORT DE LA TESTE DE BUCH Contribution : Je suis favorable au dragage du port de la Teste de Buch. Cela fait bientôt 35 année que le port n'a pas été dragué. Cordialement.</p>
								1	1											<p>@80 - Anonyme Date de dépôt : Le 23/07/2020 à 21h37 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Etat : Observation publiée Objet : Dragage du port de la teste pour... Contribution : Il est temps que cela se fasse... Les ostréiculteurs et les plaisanciers sont pénalisé par l'envasement du port... Tout cela a cause de quoi ? A cause des guerres de clochers les bases de la teste ne doivent pas aller a gujan... Pfff Je suis bien sûr pour le dragage du port et pour que les sédiments soient mis a l'endroit prévu par la Cobas dont les 2 clochers en question font partis... Madame la mairesse de Gujan et présidente de la Cobas il est temps de montrer un petit peu d'intelligence et d'arrêter les gue-guerres de clochers qui sont fini depuis bien longtemps déjà.</p>
1	1	1	1							1										<p>@81 - Marc Date de dépôt : Le 23/07/2020 à 22h24</p>

								<p>Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Etat : Observation publiée Objet : dragage du port de la teste de Buch Contribution : Le port de La Teste de Buch doit être dragué inévitablement. Pourquoi ne pas avoir profité de ces années de négligences sur son entretien pour prévoir un bassin de traitement des boues sur le territoire de La Teste de Buch ? Je ne vois pas pourquoi les boues testerines viendraient polluer la commune voisine. Si les boues sont vraiment polluées est-il judicieux de les transporter dans un bassin qui n'est pas étanche. En effet pour des raisons environnementales notamment je m'oppose à ce projet. D'autre part, est-ce que les autorités compétentes savent si toutes les boues des ports de La Teste de Buch peuvent entrer dans le bassin de la mole. Habitant à 500 m environ du port de la mole, je crains les pollutions olfactives lorsque les vents du nord souffleront. Egalement, il serait plus judicieux de conserver ce bassin pour les boues des ports de Gujan-Mestras, sauf pour le port de La Hume car il possède déjà un bassin, et d'effectuer des travaux préalables d'étanchéité. En effet si ces boues sont si polluées il faudrait les traiter sur place après le remplissage des bassins afin d'éviter les émanations malodorantes..</p>
								<p>@82 - Anonyme - Arcachon Date de dépôt : Le 24/07/2020 à 04:49:31 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage Port de la Teste de Buc Contribution : Je suis favorable au creusement du Port de La Teste avec le stockage des sédiments, au lieu prévu à cet effet au port de la Molle Gujan Mestras. Cette aire de stockage qui a été d'ailleurs réalisée avec les deniers public, ne semble pas poser de problèmes pour le stockage des boues des ports de Gujan. Le Port de la Teste n'a pas été creusé depuis bientôt 40 ans, et il est injuste de laisser les Ostréiculteurs et les plaisanciers de ce Port dans l'état actuel qui pénalise par la hauteur des sédiments une entrée et une sortie dans ce Port à des heures de marée correctes. Les guerres de clochers sont d'un autre temps, nous faisons tous partie de la COBAS et il serait temps de travailler main dans la main, pour faire avancer les choses correctement. Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.</p>
							1	<p>@83 - Bernard Date de dépôt : Le 24/07/2020 à 06:59:38 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage port de la teste de buch Contribution : Je suis totalement contre le stockage des boues issues du dragage du port de la teste sur Gujan mestras. Nous ne maitrison pas la pollution engendré sur la ville de Gujan mestras Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.</p>
							1	<p>@84 - Anonyme - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 24/07/2020 à 07:31:13 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :dragage du port de la teste de buch Contribution : je suis pour le dragage du port de la teste de buch, c'est la vitrine de notre ville. Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.</p>
							1	<p>@85 - Votion Myriam - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 24/07/2020 à 07:52:20 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage du port la teste de Buch Contribution : Une nouvelle fois nous avons la possibilité de faire avancer les choses! Nous devons tous participer et donner notre avis. Ci-dessous les photos afin de vous aider à trouver comment rédiger votre commentaire. Exemple : << Je suis favorable au creusement du Port de La Teste avec le stockage des sédiments, au lieu prévu à cet effet au port de la Molle Gujan Mestras. Cette aire de stockage qui a été d'ailleurs réalisée avec les deniers public, ne semble pas poser de problèmes pour le stockage des boues des ports de Gujan. Le Port de la Teste n'a pas été creusé depuis bientôt 40 ans, et il est injuste de laisser les Ostréiculteurs et les plaisanciers de ce Port dans l'état actuel qui pénalise par la hauteur des sédiments une entrée et une sortie dans ce Port à des heures de marée correctes. Les guerres de clochers sont d'un autre temps, nous faisons tous partie de la COBAS et il serait temps de travailler main dans la main, pour faire avancer les choses correctement.</p>
		1	1				1	<p>@86 - BOUTIN Xavier Date de dépôt : Le 24/07/2020 à 08:02:46 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Refus de l'utilisation du bassin de décantation du port de la Mole à Gujan-Mestras Contribution : Ce projet sera source de pollution les boues à traiter étant hautement polluées Le port de la Mole n'est pas adapté à la récupération de ces boues Le transfert des boues entrainera d'importantes nuisances pour la population gujanaise Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.</p>

									de retraitement immédiat faire un dépôt des boues polluées dans un bassin de rétention du Port de La Mole non conçu pour ça, inondable avec toutes les conséquences environnementales et économiques pour les pêcheurs, ostréiculteurs locaux et les habitants. Il n'y a sûrement pas assez de problèmes sanitaires des eaux du bassin!!! Combien de temps va durer ce dépôt? Eternellement ou jusqu'à ce que la commune du Gujan Mestras et tous ses habitants doivent payer une dépollution? Tout ça pour permettre à la commune de La Teste ou au syndicat de faire des économies. Faut-il toujours que l'économie prenne le pas sur la sécurité sanitaire et la nature?? oui au dragage mais NON NON au dépôt au port de La Mole à Gujan Mestras. En espérant que ma contribution soit prise en compte
								1	@94 - JACQUES - Arcachon Organisme : Societe Date de dépôt : Le 24/07/2020 à 09:15:19 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :dragage du port Contribution : il est temps de se doter d'un outil de travail performant et d'actualité ,plutôt que de pourrir dans l'envasement du port.
		1	1	1				1	@95 - Anonyme - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 24/07/2020 à 09:22:40 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dépôt des boues polluées du dragage du port de La Teste de Buch Contribution : Je suis contre le dépôt des boues de dragage du port de La Teste au port de La Mole. Pour moi, ce n'est que déplacer un problème sans le résoudre, c'est à dire déplacer une pollution sans la traiter ! Sans compter les nuisances dues aux camions dans ce secteur qui n'est pas adapté à la circulation d'une telle quantité de véhicules de ce type. Stop aux décisions stupides et au "non-sens" Merci.
								1	@96 - bouyroux nicolas - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 24/07/2020 à 09:40:20 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :pour le dragage du port de La Teste Contribution : Je suis pour la dragage du port de La Teste. C'est même essentiel.
			1					1	@97 - Bouteau Robert Date de dépôt : Le 24/07/2020 à 09:45:50 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage du port de la Teste Contribution : Il est à mon avis préférable que ce soit un site sécurisé qui gère le stockage et le traitement des boues du port de la Teste. Il est impensable de mettre cette matière contenant des polluants depuis près de 30 ans sur le site de la Mole.
								1	@98 - Régis - Arcachon Date de dépôt : Le 24/07/2020 à 09:47:06 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage du port de la Teste de Buch Contribution : Je suis plus que favorable au dragage du Port de La Teste. Ce genre d'opération est indispensable et est réalisée régulièrement dans les autres ports. Tout le monde y a intérêt, et il y a un retard considérable. Il faut agir maintenant et redonner à ce site la beauté qu'il mérite. Les ostréiculteurs ont également besoin de conditions de travail optimum.
								1	@99 - Anonyme - Arcachon Date de dépôt : Le 24/07/2020 à 09:49:20 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Utilisateur du port de La Teste dans le cadre des pinassotes à voile (patrimoine du bassin) Contribution : Il est grand temps que les utilisateurs du port de La Teste puisse disposer d'un créneau horaire raisonnable pour pouvoir mettre à l'eau les bateaux à la cale et sortir du port. Il n'est pas normal que la COBAS n'ait pas agi avant : chaque année, les choses empiraient et c'est la mort d'un port et des activités qui vont avec (ostréiculture, tourisme, etc.) qui son en jeu.
1	1		1					1	@100 - Caroline - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 24/07/2020 à 09:56:43 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage des boues du port de la teste Contribution : Le site de décantation du port de la Mole est destiné à recevoir seulement les boues du port de Gujan. Ce site n'est pas complètement étanche. Le risque est de polluer le bassin par débordements d'infiltration.

										<p>C'est une affaire d'argent. Le site de décantation du Teich est privé mais étanche. Il faut payer et envoyer les boues au Teich.</p> <p>Je suis contre l'utilisation du site de la Mole pour recevoir les boues de La Teste</p>
							1	1		<p>@101 - Anonyme - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 24/07/2020 à 10:00:05 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :dragage du port de la teste de buch Contribution : bonjour, il n'est pas normal que notre port de gujan mestras recueille ces boues. Comment fait Arcachon ? Que la mairie de la Teste prenne en charge et à ses frais la décantation des boues.</p> <p>En tant qu'habitant de gujan je m'OPPOSE à ce dépôt chez nous.</p>
		1	1						1	<p>@102 - Gérard - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 24/07/2020 à 10:02:23 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dépôt des boues de dragage du port de La Teste au port de La Mole à Gujan-Mestras Contribution : Je suis totalement opposé au dépôt des boues à Gujan. Ce n'est pas aux gujannais de faire les frais de l'imprévoyance des élus de la teste. D'autre part le site n'est pas adapté à l'envergure d'une telle opération et sa cohorte de nuisances qui seront inévitables. NON AUX BOUES AU PORT DE LA MOLE!</p>
			1	1	1				1	<p>@103 - DAVID - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 24/07/2020 à 10:20:12 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Opposition au projet de stockage des boues au port de la Mole Contribution : Ce projet de stockage des boues polluées du port de La Teste au port de La Mole à Gujan-Mestras est , encore une fois , non conforme aux valeurs écologiques de notre pays.</p> <p>Boues non traitées et nocives. Rotations infernales de camions de transport. Destruction de la faune. Destruction des routes non prévues par ces rotations. Comment peut on être d'accord avec un tel projet à l'heure où le problème écologique devient majeur.</p>
		1	1	1	1				1	<p>@104 - DESCOINS Juliette - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 24/07/2020 à 10:21:14 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Opposition au dépôt des boues polluées du port de la Teste dans le port de la Mole Contribution : Ce transfert représente un risque de pollution pour les eaux du Bassin et la commune de Gujan-Mestras. Le bassin de décantation du port de la Mole n'est pas étanche. De plus, les rotations des camions sur nos petites routes vont provoquer des nuisances sonores et olfactives, sans omettre la perturbation de la circulation. Gujan n'est pas la poubelle de la Teste. Ces boues sont extrêmement polluées, en particulier par les anciens produits anti-fouling. A l'heure où la sauvegarde de l'environnement est un combat terrible, il est inadmissible d'envisager ce stockage de boues dans ces conditions.</p>
									1	<p>@105 - Anonyme - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 24/07/2020 à 10:25:53 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage la teste Contribution : Je suis tout à fait d'accord pour le dragage du port de la teste de buch . C'est une obligation pour notre commune tant au niveau économique que touristique.</p>
	1	1	1	1	1				1	<p>@106 - Hiribarren Jean - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 24/07/2020 à 10:27:31 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Avis défavorable au stockage des boues polluées au port de la Mole Contribution : Je comprends qu'il faille maintenant draguer le port de la Teste après plusieurs années d'inaction. Mais je ne suis pas d'accord que le port de la Mole ait été choisi comme site de stockage des boues hautement polluées - bassin de décantation non étanche, éloignement du site de dragage nécessitant de nombreuses rotations de camions chaque jour. En définitive que des nuisances en perspective.</p>
			1				1	1		<p>@107 - Anonyme - Gujan-Mestras Organisme : particulier</p>

											<p>Date de dépôt : Le 24/07/2020 à 10:42:42 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet : dragage du port de la Teste de Buch au port de la Mole Contribution : bonjour, je ne suis pas du tout d'accord que l'on vienne déverser les boues polluées a la Mole ! Que le Maire de la teste gère lui même ses déchets pollués, on n'attend pas 30 ans pour réagir. c'est un peu facile d'aller polluer son voisin.</p>
								1			<p>@108 - François - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 24/07/2020 à 10:44:30 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet : Pour le dragage Contribution : Je suis favorable au creusement du Port de La Teste avec le stockage des sédiments, au lieu prévu à cet effet au port de la Molle Gujan Mestras. Cette aire de stockage qui a été réalisée avec les deniers publics, ne semble pas poser de problèmes pour le stockage des boues des ports de Gujan. Le Port de la Teste n'a pas été creusé depuis bientôt 40 ans, et il est injuste de laisser les Ostréculteurs et les plaisanciers de ce Port dans l'état actuel qui pénalise par la hauteur des sédiments une entrée et une sortie dans ce Port à des heures de marée correctes. Les guerres de clochers sont d'un autre temps, nous faisons tous partie de la COBAS et il serait temps de travailler main dans la main, pour faire avancer les choses correctement. >></p>
								1			<p>@109 - Marcel - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 24/07/2020 à 10:47:11 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet : Il faut draguer la Teste Contribution : Je suis favorable au creusement du Port de La Teste avec le stockage des sédiments, au lieu prévu à cet effet au port de la Molle Gujan Mestras. Cette aire de stockage qui a été réalisée avec les deniers publics, ne semble pas poser de problèmes pour le stockage des boues des ports de Gujan. Le Port de la Teste n'a pas été creusé depuis bientôt 40 ans, et il est injuste de laisser les Ostréculteurs et les plaisanciers de ce Port dans l'état actuel qui pénalise par la hauteur des sédiments une entrée et une sortie dans ce Port à des heures de marée correctes. Les guerres de clochers sont d'un autre temps, nous faisons tous partie de la COBAS et il serait temps de travailler main dans la main, pour faire avancer les choses correctement. >></p>
							1	1			<p>@110 - Anonyme Date de dépôt : Le 24/07/2020 à 10:56:42 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet : Bernard de Gujan Mestras Contribution : Je suis pour le dragage du port de la Teste mais en aucun cas pour le déposer au port de la Mole. ODEUR POLLUTION BRUYANCE avec les poids lourds.</p>
								1			<p>@111 - JUNG Geneviève - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 24/07/2020 à 11:01:10 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet : Dragage port de La Teste de Buch Contribution : De toute façon il est grand temps de résoudre ce problème. On dirait, à la lecture de certains avis, que le dragage du port va complètement polluer la commune de Gujan Mestras à cause de boues prétendument toxiques. Il convient de relire les avis du Parc Naturel Marin et du M R A E qui apportent toutes les garanties et stipulent notamment qu'il sera procédé aux analyses chimiques sur les échantillons de vase à chaque étape du dragage. Ces enquêtes sont faites avec le plus grand sérieux. Comment penser qu'à l'époque actuelle on peut faire n'importe quoi en se débarrassant de produits "toxiques" d'une commune à l'autre ? Cela n'est ni raisonnable, ni crédible. Relire attentivement les documents officiels.</p>
							1	1			<p>@112 - Anonyme - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 24/07/2020 à 11:10:49 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet : Pour le dépôt des bourses à gujan Contribution : Le site de la môle a été fait par le département donc mutualisation!!!!</p>
							1	1			<p>@113 - Anonyme - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 24/07/2020 à 11:11:59 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet : Dragage du port de la Teste Contribution :</p>

										Oui au dragage du port de la Teste, mais pas au port de la Mole à Gujan-Mestras
									1	@114 - Jean - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 24/07/2020 à 11:14:47 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Pour Contribution : Drague le port
									1	@115 - Anonyme - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 24/07/2020 à 11:14:53 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage du port de la Teste Contribution : Oui au dragage du port de la Teste mais pas au port de la Mole de Gujan !
1									1	@116 - LE BORGNE JACQUES - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 24/07/2020 à 11:15:32 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Boues du port de LA TESTE. Contribution : Je suis contre le transfert des boues de LA TESTE au port de LA MOLE. Il faut qu'elles soient traitées dans un site spécialisé pour ce genre de sédiments pollués. La ville de LA TESTE aurait pu prévoir ce stockage sur son territoire, depuis le temps...
										@117 - Bouchonnet Christine - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 24/07/2020 à 11:16:42 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage du port de la Teste de Buch Contribution : Je suis favorable au dragage et ne comprends pas pourquoi il y a un veto de la part de MHD. Toutes décisions ne lui appartiennent pas et nous avons réellement besoin de nettoyer le port. Les ostréiculteurs sont de plus en plus gênés pour travailler et si le dragage ne se fait pas, ce port n'a plus grand intérêt.
										@118 - soutenain guy - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 24/07/2020 à 11:31:27 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Opposition à la circulation des camions d'évacuation des boues de dragages du port de La Teste Contribution : Nous habitons l'allée de Verdalle à Gujan-Mestras. Nous sommes déjà bien ennuyés par la circulation de gros poids-lourds* desservant les ports ostréicoles de Gujan-Mestras Il est inconcevable d'y rajouter des dizaines de rotations de camions/jour surtout sur une chaussée bien dégradée qui n'a pas été conçue pour ce type de circulations. NOUS NE VOULONS PAS CES CIRCULATIONS POLLUANTES ET BRUYANTES. (*) Lorsque cette allée a été choisie par la mairie de Gujan-Mestras (sans concertation avec les riverains) pour en faire l'itinéraire poids-lourds Madame le Maire nous avait rétorqué qu'il ne s'agirait que de camionnettes...QUEL EUPHÉMISME !!!
										@119 - Quenon Alain - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 24/07/2020 à 11:37:02 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Mon avis sur le dragage du port de la teste Contribution : Je suis pour le dragage du port de la teste mais contre le transfert des boues pollués dans le bassin de décantation du port de la mole à gujan mestras.(pollution pour l'environnem, faune, flore.....!)
1										@120 - Servant Virginie - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 24/07/2020 à 11:41:03 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Boues polluées Contribution : Je porte mon soutien à la mairie de Gujan-Mestras, ces boues très polluées ne sont absolument pas adaptées à un traitement dans les bacs de décantation de LA MOLE. J'aimerais que la mairie de La Teste engage sa responsabilité par écrit et de manière contraignante, si les boues sont amenées à la Mole et qu'il se produit la moindre contamination des sols ou de l'environnement. Quid des rotations de camion-bennes avec pollution sonore et de l'air. Proposons à la ville de La Teste de venir verser nos déchets par rotations de camions, dans le port de La Teste !! Je regrette que le port de La Teste n'ait pas été entretenu depuis plus de 30 ans mais la faute aux différentes municipalités qui s'y sont succédées et aux habitants qui les ont élus et qui maintenant cri à l'injustice. Cela me rappelle un certain JEAN DE LA F.... avec sa cigale et sa fourmi. Nous sommes les fourmis aussi les cigales prenez vos responsabilités. Surtout qu'une solution alternative existe, sécurisée et adaptée mais payante.

											<p>d'un site à nettoyer vers un autre site. je n'accepte pas de prendre le risque de polluer le site de la Mole et la zone du Bassin mitoyenne.</p> <p>En conséquence, je demande à ce qu'une autre solution soit trouvée pour le traitement de ces boues. Se trouver en situation d'un bassin de la Mole plein des boues du port de La Teste de Buch et observer des indicateurs de pollution dérivant vers le rouge constitue une situation pour laquelle je ne suis pas prêt à prendre les risques.</p>
										1	<p>@128 - Anonyme - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 24/07/2020 à 12:37:17 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Donner l'avis d'un habitant de Gujan Mestras fréquentant très souvent le port de La Teste de Buch et celui de la Mole. Contribution : L'anticipation des risques est primordiale dans ce type de projet. Il s'agit ici du transfert de vases potentiellement pollués d'un site à nettoyer vers un autre site. je n'accepte pas de prendre le risque de polluer le site de la Mole et la zone du Bassin mitoyenne.</p> <p>En conséquence, je demande à ce qu'une autre solution soit trouvée pour le traitement de ces boues. Se trouver en situation d'un bassin de la Mole plein des boues du port de La Teste de Buch et observer des indicateurs de pollution dérivant vers le rouge constitue une situation pour laquelle je ne suis pas prêt à prendre les risques.</p>
			1	1	1					1	<p>@129 - Serge Rebourts Date de dépôt : Le 24/07/2020 à 12:46:14 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Non a la pollution port du mole et de la commune de Gujan pour les boues non traitées et nocives du port de la teste de Buch Contribution : Contre le projet de stockage des boues au port de la Mole Ce projet de stockage des boues polluées du port de La Teste au port de La Mole à Gujan-Mestras est , encore une fois , non conforme aux valeurs écologiques de notre pays. Que la commune de la teste de buch trouve un site sur sa commune adapté. Boues non traitées et nocives. Rotations infernales de camions de transport. Destruction de la faune. Destruction des routes non prévues par ces rotations. Comment peut on être d'accord avec un tel projet à l'heure ou le problème écologique ait majeur.</p>
						1				1	<p>@130 - Anonyme - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 24/07/2020 à 12:56:07 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :CONTESTATION DEPOT BOUES PORT DE GUJAN Contribution : En tant qu'habitant de Gujan je m'oppose fermement à ce dépôt de boue dans nos ports, sans compter que ma dernière fille passera 2 fois par jour en vélo sur la route utilisée par ces camions et sera affectée au lycée de la mer à proximité du bassin engagé. L'accès à ce lycée est suffisamment dangereux en vélo, nous n'allons pas rajouter un risque pour nos enfants avec ce passage de camions. Nous vous demandons donc de ne pas accéder à ce projet. Vous en remerciant. Cordialement Joseph DOS SANTOS</p>
			1	1	1					1	<p>@131 - Anonyme - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 24/07/2020 à 13:00:19 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Opposition au dépôt des boues Contribution : Ce transfert des boues du port de La teste vers le port de la Mole à Gujan, représente1 - une pollution Évidente importante pour nos ports Gujanais, 2 - une circulation (déjà bien perturbée) Intense accompagné d'odeurs malodorantes 3 - la proximité du lycée de la mer</p>
										1	<p>E132 - Anonyme Date de dépôt : Le 24/07/2020 à 13:03:01 Lieu de dépôt : Par email Objet :Port Contribution : Je suis pour le dragage. J Deuil Envoyé de mon iPhone</p>
			1	1	1					1	<p>@133 - M et Mme Stephen REYNOLDS - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 24/07/2020 à 13:12:19 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragages de la teste de Buch Contribution : Bonjour, En tant qu'habitants de Gujan-Mestras, nous sommes totalement opposés au dépôt des boues polluées du port de la Teste vers le port de la Mole. Au vu des multiples nuisances occasionnées par ce transfert pour les habitants de notre commune (circulation accrue déjà saturée, nuisances sonores et olfactives), ainsi qu'au vu du principe de précaution face à la non étanchéité du bassin de décantation et au risque de pollution que cela est susceptible d'engendrer, une autre solution doit absolument être trouvée. Il est hors de question de faire peser sur les citoyens de gujan l'inaction pendant 30 ans des gestionnaires du port de le Teste.</p>

										Cordialement, M et Mme Stephen REYNOLDS 16 allée de la pelouse 33470 GUJAN MESTRAS
									1 1	@134 - André - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 24/07/2020 à 13:15:01 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage du port de La Teste Contribution : oui au nettoyage du port de La Teste. NON,NON ,NON a l'utilisation des bassins de décantation du port de La Molle
1									1	@135 - DOS SANTOS LEA - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 24/07/2020 à 13:21:24 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :CONTESTATION DEPOT BOUES PORT DE GUJAN Contribution : Bonjour, habitante de Gujan, je m'oppose au dépôt de ces boues sans retraitement dans nos ports car cela serait une catastrophe environnementale alors que ces boues peuvent être recyclées au Teich. Cordialement Léa DOS SANTOS
									1	@136 - Gatus Alain Date de dépôt : Le 24/07/2020 à 13:26:13 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Pour le dragage du port de la teste Contribution : C'est impassable de ne pas draguer ce port qui attend depuis plus de 40 ans. Ces boues ne dont pas plus polluée que celle de larros et autres port . J'ai mon bateau depuis plus de 20ans dans ce port qui est d'abord ostreicole . Pour certains bateau 2h30 après le plein mer il doivent être sortie. Le pôle de la molle appartient à la cobas et le conseil général la teste faisant partie de la cobas je ne voie pas pourquoi la maire de gujan nous met des bâtons dans les roues.
									1	@137 - philippe - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 24/07/2020 à 13:26:14 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :dragage du port de la teste de buch. Contribution : Ne pensez-vous pas que pendant trente ans, de municipalité gauche ou droite, les maires divers ne se sont pas posés la question? Un travail de ce genre se prépare de longue date et l'on n'attend pas le dernier moment. Tout cela pour vous dire que personnellement, je ne suis pas d'accord pour recevoir les boues dans le bassin de décantation de la mole sis à gujan-mestras.
									1	E138 - Anonyme Date de dépôt : Le 24/07/2020 à 13:46:43 Lieu de dépôt : Par email Objet :La hume Contribution : Pour quelles raisons le stockage des boues du port de la hume, n'ont pas donné lieu à une enquête publique ? Merci Envoyé de mon iPad
									1 1	@139 - Anonyme - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 24/07/2020 à 13:56:36 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage du port de LA TESTE Contribution : Je suis favorable au dès-ensablement du Port de La Teste avec le stockage des sédiments, au lieu prévu a? cet effet. Cette aire ne semble pas à priori poser de problèmes pour le stockage des boues, celle-ci a été? réalisée après étude environnementale Le Port de la Teste n'a pas été? dragué depuis très longtemps 42 ans dit-on, les autres ports du Bassin on fait l'objet d'un dragage, on ne peut continuer de ce fait de laisser le Port de LA TESTE dans cet état. Les Ostréiculteurs et les plaisanciers sont pénalisés par la hauteur des sédiments. Le dragage faciliterait de ce fait l'entrée et la sortie du Port aux heures de marée et inciterait d'autres plaisanciers à venir y aponter.
1									1 1	@140 - Gérard Date de dépôt : Le 24/07/2020 à 14:10:29 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :dragage du port de La Teste Contribution : Bien sur ce port à besoin de nettoyer, le spectacle à marée basse est désolant, pinasses et plates envasées, quel dommage esthétique, par contre transporter et déposer les boues à Gujan ne me parait pas très judicieux, de nombreux camions vont abîmer les nouvelles routes, les travaux de la 4 voies en plus embouteillages assurés. Il faut trouver un autre endroit dans l'intérieur des terres pour ne pas repolluer le bassin. Je suis contre ce transfert.
									1	@141 - Ambroise Georges - La Teste-de-Buch

										Contribution : refus total du transfert des boues du port de la Teste de Buch sur un site de Gujan Mestras quel qu'il soit (Mme MCD) refus également du transfert des boues du port de La Teste de Buch sur un site de Gujan mestras quel que soit le site chaque commune doit assumer ses propres dragages (Mr JMD)
									1	@150 - FAURE DOMINIQUE - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 24/07/2020 à 14:54:34 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage du port de la Teste Contribution : Je suis tout à fait favorable au dragage du port de la teste, qui attend cela depuis 40 ans (contrairement à ses voisins) ! Comment peut-on expliquer que ces boues soient différentes de celles de Gujan (alors qu'elles ont la même provenance), si ce n'est par de rétrogrades querelles de clocher et des ego surdimensionnés qui montent les habitants des deux communes les uns contre les autres avec des arguments injustifiés et peu crédibles que les documents officiels réfutent. Le site de la mole a été financé grâce aux deniers publics et doit pouvoir accueillir indifféremment les boues des deux communes ! Ce dragage est urgent !
1		1	1	1				1		@151 - PIVERT RICHARD Date de dépôt : Le 24/07/2020 à 15:05:27 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :refus de recevoir les boues du port de la teste Contribution : il serait plus judicieux de créer un bassin de décantation au plus près du port de la teste afin de ne pas apporter de la pollution sur une zone (la molle) qui est me semble t il est plus destinée a recevoir les boues des ports de Gujan-Mestras . Si le bassin de décantation est encombré par celle de la teste, comment traiterons nous nos propres boues . L'activité ostréicole est prépondérante pour notre commune , autant sinon plus que celle de la teste. Sur le plan écologique transporter des milliers de mètre cubes par camion est un scandale , pollution , destruction des routes , accidents provoqués par une rotation de camions qui pour rentabiliser ne respecterons pas toujours les règles du code de la route et la réglementation des transports routiers . L' intelligence prendra t elle le dessus sur le bon sens ? je ne suis pas certain du résultat .
								1	1	E152 - Anonyme Date de dépôt : Le 24/07/2020 à 15:09:30 Lieu de dépôt : Par email Objet :dragages du port de la teste Contribution : Bonjour refus total du transfert des boues du port de la Teste de Buch vers Gujan Mestras quelque soit le site choisit sur Gujan mestras merci
									1	@153 - Dallet Frédéric - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 24/07/2020 à 15:12:57 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Rejet des boues sur le site de la môle. Contribution : Avant de me permettre un avis sans créer de guerre de clocher entre gujanais et testerins. Je souhaiterai que dans le temps de l'enquête public soit réalisé des prélèvements et une étude par une société indépendante de la pollution présente dans les boues devant être rejetés aussi bien en hydrocarbure mais surtout des produits provenant des coques en plastique des bateaux. A mon sens cela permettrait de prendre une décision en toute honnêteté et surtout pleine de bon sens. Il serait vraiment dommage que cette étude soit réalisée après le transfert des boues, car elle le sera n'en doutais pas.
									1	@154 - FABRE / EPPERRE-IRIART Olivier / Anne-Marie - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 24/07/2020 à 15:30:01 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragages des boues au port de la mole Contribution : La commune de Gujan-Mestras n'a pas vocation à accueillir les boues polluées d'une commune voisine. Gujan-Mestras n'est pas une poubelle. Les rotations de camions engendreront une dégradation des infrastructures routières Gujanaises. L'usure des routes est principalement le fait des camions et c'est au contribuable Gujanais que l'on demandera d'en financer les réparations. Pollution visuelle, olfactive et sonore, aux abords du sentier du littoral, de la réserve des oiseaux, de zones naturelles et sauvages. A cela s'ajoute les infrastructures inadaptées du port de mole et les risques environnementaux qui en résultent. Ce projet ne tient absolument pas compte des impacts sur l'environnement. Il serait peut-être temps de proposer aux contribuables des projets vertueux et durables... Pour ces raisons, nous souhaitons l'abandon de ce projet.
1									1	@155 - Anonyme Date de dépôt : Le 24/07/2020 à 15:37:58 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Transfert des boues Contribution :

									Je suis opposée au transfert de boues sur les site de Gujan-Mestras. Il convient de trouver une autre solution.
			1			1	1		E156 - Anonyme Date de dépôt : Le 24/07/2020 à 15:46:11 Lieu de dépôt : Par email Objet :Pétition Contribution : Nous sommes contre le dépôt des boues polluées du port de La Teste de Buch sur le lieu de décantation du port de la Mole à Gujan-Mestras Jean-Françis et Cathy Béreaud
			1			1	1		@157 - Anonyme - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 24/07/2020 à 15:51:12 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Pétition Contribution : Nous sommes contre le dépôt des boues usées du port de La Teste de Buch sur le lieu de décantation du port de la Mole à Gujan-Mestras
						1	1		@158 - Anonyme Date de dépôt : Le 24/07/2020 à 15:51:33 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :dragage port de la Teste Contribution : le dragage de ce port est indispensable aux différentes activités professionnelles plaisance, ostéiculture. la mise en place des solutions de stockage prévoit l'entretien des ports du sud bassin, dont notamment celui de la Teste. il parait totalement anormal que ce système financé par tous ne soit pas utilisable pour tous
							1		@159 - Denise - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 24/07/2020 à 15:56:04 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :dragage du port de La Teste Contribution : NON au dépôt des boues à Gujan
			1			1	1		@160 - Anonyme - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 24/07/2020 à 15:59:10 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Enquête publique Contribution : Opposition au projet de dépôt des boues polluées du dragage du port de la Teste au port de la Mole à cause: - des nuisances engendrées pour les guyanais - du risque de pollution engendré pour GUJAN et le bassin - du blocage du dragage des ports gujanais
			1	1			1		@161 - masson gilles Date de dépôt : Le 24/07/2020 à 16:03:50 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Transfert des boues du port de la teste au port de la Mole à Gujan-Mestras Contribution : Bonjour Je m'oppose au transfert des boues extraites du port de la Teste au port de la Mole par voie routière ! En effet j'habite à proximité du port de la Mole et suit au vent de cet emplacement. Le transport par camion de ces boues va détruire la route parallèle à la voie ferrée, route qui vient d'être refaite notamment au niveau du lycée de la Mer. Outre les mouvements réguliers des véhicules transportant les 35 000 m2, l'entreposage au port de la Mole va provoquer des émanations qui vont être néfastes à l'ensemble du quartier, et je suis concerné. Bien cordialement Gilles Masson
			1			1	1		@162 - Anonyme - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 24/07/2020 à 16:08:24 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Depot des bout polluées Contribution : Je m'oppose au dépôt des boues polluées au port de la Molle suite au dragage du port de la Teste de Buch.
						1	1		@163 - Anonyme Date de dépôt : Le 24/07/2020 à 16:09:33 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :dragage port de LA TESTE Contribution : Bonjour Je suis POUR le dragage du Port de LA TESTE et de la Canelette d'accès Ces travaux permettront aussi sûrement de lancer la zone industrielle Nautique du lapin blanc synonyme d'emploi et de valorisation du secteur.

1			1								
			1								
1											
1	1	1									
1	1	1	1	1	1						
1	1	1	1	1	1						

@164 - Vincent - Gujan-Mestras
Date de dépôt : Le 24/07/2020 à 16:25:49
Lieu de dépôt : Sur le registre électronique
Objet : Opposition au dépôt des boues à Gujan
Contribution :
Ce site n'est pas adapté à la récupération des boues de dragage de villes voisines. Le port de La Teste n'ayant pas été dragué depuis des dizaines d'années, il faut créer une zone sécurisée spécifique. Le risque de pollution doit être vraiment très important ! La ville de Gujan possède 7 ports et je ne suis même pas sûr que la zone prévue sur la ville suffise.

@165 - TRIAS Jack'Alain - Gujan-Mestras
Date de dépôt : Le 24/07/2020 à 16:29:15
Lieu de dépôt : Sur le registre électronique
Objet : Refus d'entreposer les vases du port de La Teste au port de La Molle
Contribution :
Je comprend que le port de La Teste soit dragué. Depuis 40 ans cela aurait dû être fait depuis longtemps.
Mais NON et NON pour un stockage dans les bassins de décantation du port de La Molle. Ce site n'est pas étanche. La commune du Teich est tout à fait capable de gérer, sans problème, le traitement de ces vases très polluées. TRIAS
Pourquoi alors proposer les bassins du port de La Molle, normalement créés pour les ports de Gujan Mestras, qui, creusés régulièrement n'ont pas la même pollution que celui de La Teste.....?
J'ai du mal à comprendre cette situation.

@166 - Anonyme - Gujan-Mestras
Date de dépôt : Le 24/07/2020 à 16:32:56
Lieu de dépôt : Sur le registre électronique
Objet : Non au stockage de boues polluées dans un environnement inadapté
Contribution :
Les boues du port de la Teste sont de même nature qu'un déchet industriel toxique et doivent être traitées comme il se doit, c'est-à-dire dans un lieu approprié et avec les moyens financiers adaptés. Ce qui exclut donc leur stockage dans les bassins de décantation du port de la Mole.
Bien sûr, certains ne seront pas de cet avis et trouveront toujours des arguments en faveur du leur, le coût, l'absence de toxicité relative,
Dans ce cas, pour trancher, il faut en revenir aux fondamentaux.

Le Bassin est un espace naturel d'exception, qui fait notre fierté et qui attire des touristes du monde entier. De très nombreuses personnes se battent sans relâche pour préserver cet environnement unique et le transmettre, aussi intact que possible, à nos enfants et petits-enfants. Dès lors, comment pourrions-nous leur justifier un jour un tel stockage, s'il devait être réalisé, lorsqu'ils nous questionneront sur le sujet ? "On ne savait pas ... Ça aurait coûté trop cher de traiter ... Au fond, les boues n'étaient pas si polluées ..." Franchement, moi, j'aurais honte. Au contraire, nous voulons pouvoir leur dire que nous avons su prendre nos responsabilités et agir dans le sens de leur intérêt, et non pas du nôtre.
Merci de transférer ces boues polluées vers un site de stockage bien éloigné du Bassin, et conçu pour recevoir et décanter des déchets toxiques.

@167 - Anonyme - Gujan-Mestras
Date de dépôt : Le 24/07/2020 à 16:35:02
Lieu de dépôt : Sur le registre électronique
Objet : refus
Contribution :
Gujanais et parent d'un lycéen scolarisé au Lycée de la Mer, je suis opposé à ce que les boues du port de la Teste soient déposées et traitées au port de la Môle qui n'est pas en capacité de recevoir tout ça car destinée au départ à recevoir seulement les boues de dragage des ports de Gujan-Mestras et classée pour la protection de l'environnement.
Selon les heures de circulation, les rotations des camions supplémentaires peuvent être une gêne et un facteur d'accident à proximité du port (passage à niveau SNCF du Haurat, cyclistes lycéens,...)
Des boues vieilles de 30 ans pour certaines!.. Pourquoi ne pas les avoir traitées 'au fil de l'eau' au lieu d'attendre d'être acculé?
Je crois qu'un lieu spécialisé prévu pour le traitement de ces boues existe au Teich mais il est privé. Est-ce pour cela qu'on ne veut pas l'utiliser?

@168 - BRELOIN Annie - Gujan-Mestras
Date de dépôt : Le 24/07/2020 à 16:48:05
Lieu de dépôt : Sur le registre électronique
Objet : dragage du port de la Teste : dépôt des boues polluées au port de la Môle à Gujan
Contribution :
je suis contre ce projet
que la Teste trouve un autre endroit à polluer et laisse non seulement les professionnels gujanais en paix mais aussi tous les habitants de la commune .
surtout ne pas dévaloriser notre belle commune car Gujan n'est pas là pour récupérer la " merde " des autres , les odeurs et la pollution .

@169 - LARSONNEUR Yvon - Gujan-Mestras
Date de dépôt : Le 24/07/2020 à 17:02:26
Lieu de dépôt : Sur le registre électronique
Objet : Demande d'une solution alternative au dépôt des boues du port de la Teste vers le dépôt du port de la Môle
Contribution :
Je suis opposé à cette solution pour les raisons suivantes :

													<ul style="list-style-type: none"> - Ces boues sont très vraisemblablement polluées et les entreposer à la Môle ne fait que déplacer la pollution. On fait quoi après de ces boues? - Le risque de pollution est beaucoup plus grand qu'actuellement du fait de remuer toute cette boue. Actuellement elle stagne au fond du port. Le stockage de la Môle n'est aucunement étanche, et par conséquent cette pollution aujourd'hui stabilisée va se retrouver bien évidemment dans le bassin. - Le volume estimé des boues est de 35.000 m3. Je ne vois vraiment pas une telle capacité à la Môle. - Ces boues seront là combien de temps? Pendant cette période de plusieurs années, il ne sera plus possible de draguer les autres ports de Gujan. Hors c'est évidemment à prévoir à court terme. - Côté transport, ce sera une véritable catastrophe car il faudra environ 2000 camions pour le transport (2 x10 km) sur des petites routes inadaptées en terme de circulation et je ne parle pas de l'impact énergétique. - Hors il existe à proximité immédiate côté pré salés est notamment une zone aménageable pour un tel stockage avec l'avantage de pouvoir transporter les boues par pipeline.
						1	1	1					<p>@170 - Anonyme - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 24/07/2020 à 17:02:38 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :non au transfert des boues sur gujan mestras Contribution : d'accord pour le dragage du port de La Teste mais pas d'accord pour le transfert des boues sur Gujan Mestras c'est déplacé les enjeux sur un autre port.</p>
			1	1					1	1			<p>@171 - Anonyme - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 24/07/2020 à 17:06:41 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :ENQUETE PUBLIQUE DEPOT BOUES POLLUEES Contribution : Je suis opposé au dépôt des boues polluées du dragage du port de LA TESTE au port de LA MOLE pour des raisons écologiques</p>
								1	1				<p>@172 - Anonyme - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 24/07/2020 à 17:08:56 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :contre le dragage du port de la teste Contribution : Je suis contre le dragage du port de La Teste , il serai plus judicieux que la Teste est son propre terrain de décantation. Comme chaque communes la faite (la Hume, le teich , Gujan ect....). Chacun sa MERDE.</p>
			1	1	1				1				<p>@173 - Christian et Claire - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 24/07/2020 à 17:10:50 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :opposition au dragage des boues pollués du port de la Teste au port de la Mole à Gujan Contribution : Nous sommes contre ce transfert, Gujan n'étant pas la poubelle du Bassin d'Arcachon et compte tenu de la non-étanchéité du bassin de décantation du port de la Mole.</p>
											1		<p>@174 - maltaverne fernand - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 24/07/2020 à 17:11:40 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :dragage de la teste de buch : non au dépôt des boues polluées du dragage du port de la teste au port de la mole de gujan-mestras Contribution : risque de pollution et nuisances .</p>
											1	1	<p>@175 - Anonyme - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 24/07/2020 à 17:16:27 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage du port de la Teste de Buch Contribution : Je suis pour le dragage du port de la Teste de Buch qui aurait du être fait depuis longtemps.</p>
												1	<p>@176 - maltaverne eliane - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 24/07/2020 à 17:20:39 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :dragage du port de la teste du buch non au depot des boues polluees au port de la mole a gujan mestras Contribution : risque de pollution ,nuisances nombreuses pour les gujanais nous devons preserver notre environnement</p>
												1	<p>@177 - Bernard - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 24/07/2020 à 17:27:23 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Incompatibilité du site d'épandage de La Mole Contribution : Il suffit de lire l'avis de la MRAe de Nouvelle Aquitaine: 1/ Aucun mélange de sédiments issus de méthodes de dragage différentes n'est autorisé sur le site de La Mole.</p>

							2/ Environ 50.000 m3 dragués pour une capacité de stockage de 35.000 m3. Conclusion : NON au dépôt des boues issues du dragage des ports de La Teste sur le site de La Mole. De plus: Concernant l'évolution de la pandémie COVID-19 il serait bon d'attendre les réponses du Ministère de la Transition Écologique aux questions parlementaires formulées les 9 et 16 juillet 2020 (Épandage des boues et COVID-19)
					1	1	@178 - Anonyme - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 24/07/2020 à 17:46:13 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet : Opposition Contribution : Je suis formellement opposé au dragage du port de la teste. Laissons la nature tranquille déjà que le bassin est détruit avec toutes les constructions de partout.
	1	1	1			1	@179 - Yves - Gujan-Mestras Organisme : particulier Date de dépôt : Le 24/07/2020 à 17:46:21 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet : non aux boues sur la commune de Gujan Contribution : Bien que je comprenne que le port de la teste doit être entretenu, je suis totalement opposé à ce que Gujan Mestras en hérite. D'autant que les bassins de décantation ne sont pas étanches et quand bien même....Ce n'est pas en mettant la poussière sous le tapis que la propreté est faite. Avec les moyens existants aujourd'hui des solutions de traitement et de dépollution doivent sûrement exister pour traiter ces boues chargées de résidus entre autres que peintures de bateaux etcéteraQue la communauté des communes trouvent une solution mieux adaptée pour ne pas polluer quelque lieu et site que ce soit. Au travail les ingénieurs !!!!!
			1			1	@180 - Alain - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 24/07/2020 à 17:46:54 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet : Dragage des boues du port de La Teste-de-Buch Contribution : Je vous informe que je suis contre la dépose des boues du port de La Teste-de-Buch dans le bassin de décantation du port de la Mole . La commune de Gujan Mestras n'est pas le dépotoir des déchets des autres communes. Cordialement.
	1	1	1	1		1	@181 - LEFEBVRE DENIS Date de dépôt : Le 24/07/2020 à 17:59:12 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet : une pollution contrôlée Contribution : Je suis contre le dépôt au port de la molle des boues du dragage du port de la teste , de plus a t'on fait des prélèvements de ces boues qui pourraient représenter des dangers pour l'environnement et le voisinage .. Je pense qu'il serait plus judicieux de construire un bassin de décantation au normes sur le port de la teste , ce qui calmerait les citoyens de Gujan et empêcherait une pollution des routes (pour le transport) et d'une ville voisine
		1	1			1	@182 - Anonyme - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 24/07/2020 à 17:59:36 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet : Dragage du port de La Teste de Buch Contribution : Nous refusons les nuisances sonores et olfactives découlant de ce dragage ainsi que l'impact environnemental
		1	1			1	@183 - Anonyme - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 24/07/2020 à 18:16:54 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet : depot des boues de dragage du port de LA TESTE sur la commune de gujan Contribution : la commune de LA TESTE est assez vaste pour qu'elle puisse créer ses propres bacs de decantation pourquoi pas au PYLA ? NON AU DEPOT DES VASES POLLUEES DU PORT DE LA TESTE SUR LA COMMUNE DE GUJAN-MESTRAS
			1			1	@184 - BLANDIN Pierre - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 24/07/2020 à 18:27:49 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet : Dragage du port de LA TESTE 33 Contribution : Je suis contre le transport des boues polluées du port de LA TESTE vers le bassin de décantation du port de La Mole de GUJAN-MESTRAS -33-
	1		1	1		1	@185 - Delphine - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 24/07/2020 à 18:27:52 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet : Dragage - La Teste de Buch Contribution : Je suis contre le dépôt des boues sur le site de la Mole. Une autre solution existe : le site de traitement du Teich. Une fois les boues décantées dans les bassins de la Mole, il faudrait quoi qu'il en soit les sortir quelques mois plus tard pour

										traitement. Alors autant les y emmener directement ! Cela éviterait d'autant les norias de camions !!!!
1		1	1	1				1		@186 - BLANDIN Gilberte - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 24/07/2020 à 18:35:26 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Boues du port de TA TESTE -33- Contribution : Je suis contre le transport et le dépôt des boues saturées en métaux lourds du port de LA TESTE vers le port de la Mole de GUJAN-MESTRAS. A l'origine ce bassin n'a pas été prévu pour ce genre de chose (décantation). En outre les camions vont générés une gêne importante de la circulation alors qu'il leur est plus facile de les transporter directement au centre de valorisation du Teich par exemple.
								1	1	@187 - Anonyme - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 24/07/2020 à 18:37:13 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragages-latestedebuch Contribution : Je vous prie de bien vouloir noter mon opposition au projet de déposer ces boues sur la commune de gujan mestras
1				1	1			1	1	@188 - Anonyme - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 24/07/2020 à 18:39:48 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage - La Teste de Buch Contribution : Premièrement, les bassins de décantation de La Mole n'ont pas été conçus pour recevoir d'autres boues que celles issues des ports de Gujan. D'autre part, d'autres solutions existent pas plus coûteuses et moins polluantes : les expédier au site du Teich !!! Et pas d'allers retours de camions dans les rues de Gujan !!
								1	1	@189 - Anonyme - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 24/07/2020 à 18:54:35 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :je suis contre ce projet Contribution : tres poluant , le port de la Molle est crée pour les ports de Gujan qui sont eux dragués plus souvent
									1	@190 - Jean paul - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 24/07/2020 à 19:01:27 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Boues du port de la teste Contribution : Je suis contre le dépôt des boues du port de la teste à gujan mestras
								1	1	@191 - Anonyme Date de dépôt : Le 24/07/2020 à 19:03:18 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :OPPOSITION Contribution : Je m'oppose au dépôt des boues polluées du dragage du port de le Teste au port de la Mole
								1	1	@192 - Anonyme Date de dépôt : Le 24/07/2020 à 19:04:39 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :OPPOSITION Contribution : Je m'oppose au dépôt des boues polluées du dragage du port de le Teste au port de la Mole
1								1	1	@193 - Anonyme - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 24/07/2020 à 19:10:05 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :dépose des boues de dragage dans le bassin de la Mole Contribution : La noria incessante de camions, pour manipuler des volumes de boues très importants, serait dangereuse et extrêmement préjudiciable pour la circulation déjà particulièrement difficile dans la ville de Gujan et à proximité du lycée de la mer. La pollution engendrée par ces boues pourrait mettre en difficulté le travail des ostréiculteurs. Est-ce que des solutions alternatives sur l'emprise de la commune de la Teste ont bien été étudiées. Pour mémoire la commune de la Teste est une des plus étendues de France et il semble étonnant, pour ne pas dire plus que des solutions ne soient pas trouvées.
									1	@194 - KRAFT André - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 24/07/2020 à 19:16:02 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage du port de La Teste Contribution : Je suis contre le stockage des boues du port de La Teste au Port de la Mole à Gujan-Mestras

									1		<p>@202 - Marie - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 24/07/2020 à 21:09:20 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :opposition au transfert des boues Contribution : je m'oppose fermement au transfert des boues usées du port de la teste vers le port de la mole à Gujan-mestras étant résidente à Gujan-mestras je trouve inadmissible que l'on considère le port de la mole comme une déchèterie</p>
1	1	1	1	1	1				1		<p>@203 - LACOTTE HEYLIETTE - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 24/07/2020 à 21:11:00 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Objet: dépôts de boue issus du dragage du port de la Teste de Buch Contribution : Le transfert des boues polluées du port de la Teste de Buch sur la commune de Gujan Mestras et notamment au port de la Mole est totalement inconcevable. En effet, le bassin de décantation du port de la Mole n'est pas étudié pour recevoir des boues polluées, puisque non étanche, d'autant que ces boues étaient initialement destinées à partir sur le centre de traitement des boues sur la commune du Teich.. De plus le transfert de ces boues par camions engendrera une circulation importante dans la ville de Gujan Mestras . Il est incompréhensible que la ville de la Teste de Buch se permette de venir polluer le port d'une autre commune du Bassin au risque de polluer l'intégralité du bassin par tous les résidus de ces boues. OU SONT LES ECOLOGISTESpuisque aujourd'hui ils sont capables d'interdire tout, même ce qui est utile....là me semble t'il on parle bien de dépolluer un port et pas au détriment d'un autre port...</p>
								1	1		<p>@204 - christophe - Gujan-Mestras Organisme : hms Date de dépôt : Le 24/07/2020 à 21:15:11 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :opposition au transfert des boues usées au port de la molle Contribution : je suis fermement contre le transfert des boues du port de la teste au port de la mole c'est inacceptable</p>
1									1		<p>@205 - Moustie Joelle - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 24/07/2020 à 22:43:24 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Enquête publique Contribution : Je dis NON au transfert et dépôt des boues du port de la Teste au port de la Mole de Gujan Mestras. De plus il existe une autre alternative pour traiter ces boues</p>
									1		<p>@206 - ROUSSEAU Patrick - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 24/07/2020 à 22:49:09 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage du Port de La Teste de Buch Contribution : La nécessité de draguer le Port de La Teste ne doit pas être remise en cause. Transférer les boues résultantes dans un Port de Gujan-Mestras, en revanche, est une aberration. Je pense qu'en cette période où l'écologie doit devenir une des priorités dans nos réflexions, il est vraiment inconcevable de "déplacer" les problèmes chez le voisin ! Les acteurs responsables de notre quotidien, doivent réellement réfléchir sur les conséquences environnementales que cette situation risquerait d'engendrer. Il est à craindre que les sédiments brassés par la dragueuse fassent émerger des polluants très toxiques. Il faut brasser 35000 m3 de boues. Déplacer ceux-ci d'un point A à un point B demeure assez simpliste, dangereux voire "criminel". Je n'évoque même pas les nuisances engendrée pendant et après le dragage. Peut être que ce petit message sera entendu ?... Je l'espère. J'appelle à une certaine sagesse avant de prendre des décisions qui pourraient avoir des conséquences que nous pourrions regretter ... Il sera alors trop tard. Je vous joins (pour mémoire) une photo du port de la mole de Gujan-Mestras. S'il vous plait préservez-le ! Merci ! J'en ai terminé avec ma "Bouteille à la mer". Cordialement</p>
									1		<p>@207 - Delfaud Nathalie Date de dépôt : Le 24/07/2020 à 23:05:14 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Draguaient du port de la teste Contribution : Bonjour habitant cette commune je suis entièrement favorable au dragage du port et son chenal.</p>
									1		<p>@208 - Marie Claude - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 25/07/2020 à 07:34:08 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dépôts des boues du port de la Teste-deBuch Contribution : Je vous informe que je suis contre le transfert des boues du port de la Teste-de-Buch sur le site du port de la Mole à Gujan Mestras. Je ne comprends pas que l'on dépollue le port de la Teste pour polluer de nouveau le bassin à Gujan.</p>
									1		<p>@209 - Anonyme - Gujan-Mestras</p>

												Date de dépôt : Le 25/07/2020 à 08:22:59 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :dragage du port de la Teste Contribution : Je suis favorable au dragage du port de La Teste mais opposé au transfert des boues à La Mole.
					1				1	1		@210 - Anonyme - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 25/07/2020 à 08:27:25 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage port de la teste de buch Contribution : Je suis totalement opposé au dépôt des boues polluées au port de la Molle à Gujan Mestras
									1	1		@211 - Anonyme - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 25/07/2020 à 08:28:21 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage port La Teste de Buch Contribution : Bonjour, Habitatante de Gujan Mestras, je m'oppose au dépôt des boues provenant du port de La Teste.
					1					1		@212 - DECOMBREDT WILFRIED - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 25/07/2020 à 08:28:42 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :DRAGAGE PORT DE LA TESTE DE BUCH Contribution : Je suis totalement opposé au dépôt des boues polluées au port de la Mole à Gujan-Mestras.
					1					1		@213 - Decombredet Paul - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 25/07/2020 à 08:37:16 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage port de la mole Contribution : Je suis opposé au dépôt des boues polluées au port de La Mole à Gujan
1					1					1		@214 - Vannier Jean-Louis Date de dépôt : Le 25/07/2020 à 08:39:14 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragages-La Teste de Buch Contribution : Je suis contre le dépot des boues du port de La Teste de Buch sur le site de La Mole à Gujan-Mestras. Pourquoi dépolluer un port et déplacer la pollution sur un autre site non adapté. Le transfert doit se faire sur le site de la commune du Teich qui est lui adapté
1										1		@215 - RAGUIN Jean - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 25/07/2020 à 08:48:14 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :CONTRE le transfert des boues du port de La Teste vers le bassin de décantation du port de la Mole à Gujan-Mestras. Contribution : Cette décision me parait absurde. Une autre piste doit être cherchée d'urgence en toute connaissance des risques globaux pour l'environnement.,
1					1			1		1		@216 - Baron Christine - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 25/07/2020 à 08:56:08 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Contre le projet Contribution : Je suis contre le transport et le dépôt des boues saturées en métaux lourds du port de LA TESTE vers le port de la Mole de GUJAN-MESTRAS. A l'origine ce bassin n'a pas été prévu pour ce genre de chose (décantation). En outre les camions vont générer une gêne importante de la circulation alors qu'il leur est plus facile de les transporter directement au centre de valorisation du Teich par exemple.
					1	1				1	1	@217 - Anonyme - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 25/07/2020 à 08:56:59 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage du port de la teste Contribution : Je suis absolument contre le traitement des boues d'un port d'une commune autre que celle de Gujan Mestras . Les nuisances occasionnées sont trop importantes et se situe dans un environnement Nature près du parc du Teich , le long du sentier du littoral , de plus le lycée de la mer pourrait être impacté et la santé des jeunes lycéens en serait mis en danger . Nous devons préserver notre côte .
									1		1	@218 - Anonyme Date de dépôt : Le 25/07/2020 à 08:59:54 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage port la teste

								Contribution : Je soutien cette action de dragage du port de la teste ainsi que le chenal de la canelette,qui en on bien besoin depuis de nombreuse année.J'espere que dans l avenir il y aura un entretien plus régulier.
1		1	1				1	@219 - Baron Bruno - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 25/07/2020 à 09:01:54 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Contre le projet de boues port de la Mole Contribution : Habitant dans le quartier du Port de la Mole je suis contre le transfert de boues polluantes sur Gujan Mestras, d'autres options plus écologiques et respectueuses du bien être des habitants sont possibles, telle que le site du Teich.
1	1	1	1				1	@220 - Jean-Jean Melanie - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 25/07/2020 à 09:43:58 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Refus du transfert des boues sur le port de la Mole Contribution : L'impact environnemental est trop important pour permettre le transfert de boues polluées par des produits biocides (anti fouling) dans une zone de décantation perméable. La migration des polluants chimiques engendrerait des nuisances environnementales tant au niveau du lycée de la mer qui a des bassins d'élevage à proximité; qu'au niveau du bassin d'Arcachon qui serait fortement impacté. Ayant travaillé plus de 10 ans dans le domaine des biocides et connaissant leurs risques sur l'Homme et l'environnement, il est vital d'interdire ce transfert sur le port de la Mole. Une solution alternative est à envisager impérativement.
1			1				1	@221 - Aurore - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 25/07/2020 à 10:25:50 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Non au dépôt des boues polluées du dragage du port de la teste au port de la mole Contribution : Je m'oppose au dépôt de boues polluées (de La Teste) dans un port de ma commune. A retraiter ailleurs (à La Teste?!), autrement...durablement...
			1				1	@222 - LAMBERTIE jean pierre - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 25/07/2020 à 10:33:45 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :dépôt des boues Contribution : NON au dépôt des boues polluées du dragage du port de La Teste vers le port de La Mole à Gujan. POLLUTION - NUISANCE -
	1	1	1				1	@223 - Sébastien - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 25/07/2020 à 10:38:10 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Non au dépôt des boues polluées du dragage du port de la teste au port de la mole Contribution : Je suis opposé au dépôt de boues polluées dans ma commune...dans un bassin de décantation non étanche et donc impliquant une pollution de notre environnement. A chaque commune d'organiser le traitement de ses déchets sans impacter ses voisins.
			1				1	@224 - Anonyme - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 25/07/2020 à 10:39:09 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Non au dépôt des boues polluées Contribution : Risque majeur de pollution supplémentaire pour ce pauvre bassin
			1				1	@225 - Anonyme - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 25/07/2020 à 10:42:55 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage port de La Teste au port de la Mole Gujan Contribution : Je suis contre le dragage des boues polluées du port de la Teste vers le port de la Mole à Gujan Mestras. Pourquoi déplacer ce problème de pollution dans une autre ville ?
		1	1				1	E226 - Anonyme Date de dépôt : Le 25/07/2020 à 10:49:10 Lieu de dépôt : Par email Objet :Draguer les ports cela semble salutare quand on sait de quoi sont composées les boues tant au niveau chimique que bactériologique mais sa [...] Contribution : Draguer les ports cela semble salutare quand on sait de quoi sont composées les boues tant au niveau chimique que bactériologique mais savoir où les déposer demande des techniques appropriées et je veux faire confiance aux responsables RESPONSABLES
							1	@227 - MARIELLE - La Teste-de-Buch

										<p>Date de dépôt : Le 25/07/2020 à 10:55:28 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :FAVORABLE Contribution : En tant qu'usager du port et habitant de La Teste de Buch, le dragage du port, attendu depuis 40 ans est indispensable, et j'y suis absolument favorable.</p> <p>Le maître d'œuvre (SMPBA) et le maître d'ouvrage (SIBA) ont une parfaite maîtrise de l'opération sur la logistique des travaux et sur les garanties environnementales (protection des eaux conchyliques et gestion des vases et effluents).</p> <p>Le site de la Mole est parfaitement sécurisé pour le stockage des vases qui seront par la suite valorisées pour le BTP et est prévu et financé à cet effet dans le cadre de la gestion publique du territoire du bassin d'Arcachon.</p>	
		1	1	1	1				1	<p>@228 - HORVATH PATRICE - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 25/07/2020 à 11:00:17 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :REFUS CATEGORIQUE DU DEPOTS DES BOUES POLLUEES DU PORT DE LA TESTE AU PORT DE LA MOLLE Contribution : Nous tenons à marquer notre refus catégorique du transfert des boues du port de la Teste au port de la Molle à Gujan-Mestras. Nous ne pouvons accepter les nuisances sonores liées aux rotations de camions, ni les nuisances olfactives. Le port de La Teste n'ayant pas été dragué depuis plus de 30 ans est chargé de polluants. De plus notre port de La Molle n'est pas étanche. Nous sommes bien loin du respect de l'environnement qui doit prévaloir lors de telles opérations. Cordialement./.</p>	
		1							1	<p>@229 - TEYSSANDIER Michel Date de dépôt : Le 25/07/2020 à 11:04:23 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Defavorable Contribution : Je m'oppose au dépôt des boues de dragage au port de la mole, une autre solution doit être trouvée afin de ne pas polluer les "voisins"</p>	
		1		1	1				1	1	<p>E230 - Anonyme Date de dépôt : Le 25/07/2020 à 11:15:21 Lieu de dépôt : Par email Objet :enquête publique sur les dépôts de boues Contribution : dépôt des boues de La Teste à Gujan Mestras : DEGATS MARITIMES POLLUTION ATMOSPHERIQUE NUISANCES SONORES Voilà le triste bilan de ce dépôt Alors même qu'il existe une solution nettement moins néfaste à proximité. GUJAN MESTRAS NE DOIT PAS DEVENIR LA POUBELLE DE LA TESTE</p>
				1	1				1	<p>@231 - Parot Sylvie - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 25/07/2020 à 11:18:59 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragages port de la Teste Contribution : Opposition au projet. Trop de nuisances engendrées. Circulation suffisamment compliquée et problématique, pas la peine d'en rajouter. Pourquoi une solution n'a pas été envisagée par la ville de la Teste qui devait se douter qu'un jour le problème se poserait?</p>	
									1	<p>@232 - Cistac Didier Date de dépôt : Le 25/07/2020 à 11:24:39 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Enquête dragage Contribution : Je suis entièrement d'accord pour faire le dragage du port de la teste qui est envase depuis plus de 30ans ...! C'est une priorité essentielle pour les testerons et les touristes....</p>	
			1	1	1				1	1	<p>@233 - Anonyme - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 25/07/2020 à 11:25:19 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :dépôt des boues polluées du port de la Teste de Buch au port de la Mole de Gujan-Mestras Contribution : Je m'oppose au dépôt des boues polluées du port de la Teste de Buch au port de la Mole de Gujan-Mestras . Ces boues contiennent des polluants organiques dangereux pour l'environnement et la pollution des eaux du bassin . De plus nous allons avoir des trains de camions ,.</p> <p>Nos gouvernants et hommes politiques parlent tous de protection de l'environnement et certains sont capables pour des raisons bassement financières de polluer nos ports , c'est inadmissible ,</p>
			1						1	<p>@234 - BRUNETEAU Alain - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 25/07/2020 à 11:34:26</p>	

										<p>Lieu de dépôt : Sur le registre électronique</p> <p>Objet :enquête publique</p> <p>Contribution :</p> <p>nous sommes contre le transfert des boues du port de LA TESTE au port DE LA MOLE à GUJAN MESTRAS</p> <p>Nous ne sommes pas la poubelle du bassin d'ARCACHON</p>
1		1	1						1	<p>@235 - Poulain Karine - Gujan-Mestras</p> <p>Date de dépôt : Le 25/07/2020 à 11:47:37</p> <p>Lieu de dépôt : Sur le registre électronique</p> <p>Objet :Opposition au dépôt des boues de dragage du port de la teste</p> <p>Contribution :</p> <p>Je tiens à formuler mon opposition au projet de depot des boues dragage du port de la teste debuch au port de La Molle à Gujan Mestras. J'habite le quartier, et les nuisances sonores et les risques sanitaires engendrés par ses dépôts de produit toxiques ne sont pas souhaitable à proximité d'une zone de baignade. Je ne souhaite pas que ma commande devienne le dépotoir du Bassin! Le territoire de la commune de La teste est suffisamment étendu et plus grand que Gujan, il doit bien y a voir un lieu pour déposer ses boues. À proximité de la base aérienne par exemple. Pourquoi Gujan ? Et près du Lycée de surcroît? De plus les dragage des ports de Gujan nous sont nécessaires afi d'éviter les inondations en hiver. Si le dragage de La Teste bloque ceux de Gujan, une nouvelle fois, je suis contre ce projet!</p>
	1	1	1						1	<p>@236 - Grelet-Le Moigne Christine - Gujan-Mestras</p> <p>Date de dépôt : Le 25/07/2020 à 11:47:56</p> <p>Lieu de dépôt : Sur le registre électronique</p> <p>Objet :Opposition au dépôt des boues dans le port de la Môle à Gujan-Mestras</p> <p>Contribution :</p> <p>L'administration française doit être la garante de la protection des humains et de la nature qui l'entoure. Quand il y a un risque de pollution et de mise en danger de la santé des humains, elle se doit de prendre les décisions qui s'imposent même si cela demande un effort budgétaire supplémentaire. Le port de la Môle n'est pas étanche et ce dépôt de boues hautement polluantes contaminerait les eaux du Bassin. Cette pollution est évitable. Il suffit d'un peu de bon sens. Je suis donc opposée à ce dépôt dans le port de la Môle. J'en appelle à la responsabilité de nos élus et des services concernés. Merci de nous avoir permis de nous exprimer à travers cette enquête publique.</p>
1		1	1						1	<p>@237 - DUPIOL MICHEL - Gujan-Mestras</p> <p>Date de dépôt : Le 25/07/2020 à 12:00:22</p> <p>Lieu de dépôt : Sur le registre électronique</p> <p>Objet :Dragage du port de La Teste de Buch et dépôt des boues dans le port de La Mole de Gujan-Mestras</p> <p>Contribution :</p> <p>Je suis totalement contre le dépôt des boues dans le port de La Mole de Gujan-Mestras. La pollution engendrée par cette opération est totalement inconsiderée, aussi bien au niveau de l'environnement que de la nuisance des habitants. Par contre je suis pour une étude de lieu où pourrait être construit un ensemble de bassins de décantation parfaitement étanches et adapté aux dragages des ports du bassin d'Arcachon. En tant que gujanais j'ai bien conscience que l'ensemble des ports nécessitent un dragage fréquent, c'est pour cela qu'il faut se doter d'une zone de dépôt parfaitement conforme et non pas utiliser des pis aller qui ne font que reporter le problème tout en engendrant une pollution inacceptable.</p>
									1	<p>@238 - FRANCISCO ANTONIA</p> <p>Date de dépôt : Le 25/07/2020 à 12:07:02</p> <p>Lieu de dépôt : Sur le registre électronique</p> <p>Objet :Dragage du Port de La Teste de Buch</p> <p>Contribution :</p> <p>Je suis totalement opposée à ce que que les boues du port de la Teste de Buch soient transférées au Port de la Molle à Gujan-Mestras. Un énorme NON</p>
	1			1					1	<p>@239 - HUBERT Margaret - Gujan-Mestras</p> <p>Date de dépôt : Le 25/07/2020 à 12:26:54</p> <p>Lieu de dépôt : Sur le registre électronique</p> <p>Objet :Dragage du port de la Teste</p> <p>Contribution :</p> <p>Opposition au projet qui, comme le souligne la Maire de Gujan, ne peut apporter que nuisances aux gujannais pour les raisons qu'elle invoque en particulier la non-étanchéité du bassin du port de la Môle. Par ailleurs, je suis curieuse de savoir quelles routes emprunteront les camions s'ils ne viennent pas sur Gujan : la problématique risque de se poser ailleurs... Curieux tout de même de constater que personne ne se soit préoccupé du problème avant...</p>
									1	<p>@240 - Preau Jeanine - Gujan-Mestras</p> <p>Date de dépôt : Le 25/07/2020 à 12:56:32</p> <p>Lieu de dépôt : Sur le registre électronique</p> <p>Objet :Débrayages -la teste de buch</p> <p>Contribution :</p> <p>Je suis contre le transfert des boues du port de la teste de buch au port de la Mole de gujan- mestras</p>
		1							1	<p>@241 - Elisabeth - Gujan-Mestras</p> <p>Date de dépôt : Le 25/07/2020 à 13:16:20</p> <p>Lieu de dépôt : Sur le registre électronique</p>

																		Objet :Contre le dépôt des boues àGujan Contribution : Ces boues vont provoquer un surcroit de pollution dans ma ville
																		@242 - Anonyme - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 25/07/2020 à 13:23:24 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Opposition au dépôt des boues polluées du dragage du port de la teste au port de la mole Contribution : Bonjour, Je m'oppose au dépôt des boues polluées du dragage du port de la teste au port de la mole. Habitant Gujan Mestras depuis depuis 2006, je suis particulièrement concerné car j'ai deux fils (jumeaux) qui vont faire leurs études au lycée de la mer à partir de la rentrée de septembre 2020. Je suis particulièrement alarmé par les risque de pollution et par les nuisances que ça va occasionner. Cordialement J'an-Charles KROMPHOLTZ
																		@243 - Anonyme - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 25/07/2020 à 13:25:39 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dépôt de boues polluées Contribution : Je suis contre le transfert des boues du port de la teste de buch au port de la Mole de gujan- mestras
																		@244 - Anonyme - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 25/07/2020 à 13:26:49 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage du port de La Teste de Buch Contribution : Il est urgent de régler cette situation ubuesque et de réaliser immédiatement le dragage du port de La Teste de Buch pour que les activités ostréicoles puissent se dérouler correctement. L'égoïsme de certains ne doit pas nuire à la qualité du Bassin dans son intégralité. La commune de La Teste de Buch reçoit les eaux usées de nombreuses communes alentour, juste retour des choses. Solidarité !!!
																		@245 - DA CUNHA Stéphane Date de dépôt : Le 25/07/2020 à 13:38:21 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage du port de la Teste Contribution : Oui au dragage du port de la Teste, mais NON au dépôt des boues au port de la Mole. NON parce qu'il y a un dépôt créé au fond de la zone Sylvabelle du Teich afin de recycler ces boues NON parce que la mairie de la Teste avait un lieu de stockage derrière les anciens ateliers de Couach avant d'arrivée à Arcachon et que l'ancien maire, Mr Eroles, n'a pas voulu NON parce que le nouveau maire de la Teste, Mr Davet, a martelé pendant sa campagne électorale que les boues n'irai pas au port de la Mole NON parce que depuis le temps ces boues sont polluées et Gujan n'a pas à accueillir la pollution des autres communes NON parce que le port de la Mole a été crée afin de recevoir les boues des port de Gujan, mais pas conçu pour recevoir les boues de tout le Bassin d'Arcachon
																		@246 - Anonyme - Cestas Date de dépôt : Le 25/07/2020 à 14:02:48 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Avis favorable Contribution : Bonjour, Je souhaite que ces travaux de dragage dans le port de la Teste de Buch et de la Cannellette soit effectués pour le bon fonctionnement du port et de la navigation sur la zone. Bien cordialement Christophe Guinle
																		@247 - MASTIN Serge Date de dépôt : Le 25/07/2020 à 14:23:16 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Refus du dépôt des boues du port de La Teste au port de la Môle à GUJAN-MESTRAS Contribution : Je suis totalement opposé au dépôt des boues issues du dragage du port de La TESTE au port de La Môle à GUJAN-MESTRAS. Le bassin en place est prévu pour les ports de Gujan-MESTRAS tout a été pensé dans ce sens en son temps en anticipation des futurs travaux des ports de GUJAN-MESTRAS "Commander c'est prévoir" ...à priori ce n'est pas le cas ici. Un dépôt a t'il été prévu sur la commune de La TESTE..? Si oui que les boues y soient déversées, si non il faut le créer..... à La TESTE.....
																		@248 - LEFEBVRE Michel - Gujan-Mestras

									<p>Date de dépôt : Le 25/07/2020 à 14:28:38 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage Port de La Teste de Buch Contribution : Il serait plus judicieux de créer un bassin de décantation au plus près du port de la teste (bassin couach) afin de ne pas apporter de la pollution sur une zone (la molle) qui est me semble t il est plus destinée a recevoir les boues des ports de Gujan-Mestras . NON à ce transfert et à cette pollution inutile sur Gujan Mestras</p>
		1	1	1			1		<p>@249 - vadon alexandra Date de dépôt : Le 25/07/2020 à 14:33:31 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Opposition au projet du dépôt des boues du dragage du porte de la Teste au port de La Mole Contribution : Bonjour je m'oppose au projet du dépôt des boues du dragage du porte de la Teste au port de La Mole du fait du risque de pollution pour notre commune, des va et vient des camions dans notre secteur et celui du Lycée de la Mer, des nuisances sonores et olfactives. Il y a sûrement d'autres endroits moins fréquentés, plus en retrait pour déposer ces boues afin que cela ne gêne pas les habitants environnants et que cela n'est pas d'impact sur la nature et l'environnement. Je comprends que La Teste ait besoin de draguer son port mais en tant qu'habitant de Gujan Mestras, je ne vois pas pourquoi nous devrions récupérer ces boues. Merci de prendre note de mon refus total Cordialement Alexandra VADON</p>
			1			1	1		<p>@250 - Anonyme - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 25/07/2020 à 14:38:15 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Transfert des boues du port de LA TESTE DE BUCH Contribution : Non au dépôt des boues polluées du dragage du port de LA TESTE DE BUCH au port de la mole</p>
							1	1	<p>@251 - Fuster Charles - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 25/07/2020 à 14:42:38 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage port de la Teste Contribution : Monsieur le Commissaire enquêteur je vous prie de bien vouloir trouver ci-dessous mes remarques concernant le dragage du port de La Teste. A marée haute, ce port scintillant au soleil, entouré de ses cabanes pittoresques est aussi beau que les plus beaux ports de la côte bretonne au fond de leur aber. Mais, à la basse mer, il n'offre aux touristes qui le regardent que la poésie triste d'une étendue de boue, de vase, de hagne comme on dit ; et les touristes qui s'étaient arrêtés, repartent plus loin ; ils étaient venus pour voir la mer. Dragué et mis en valeur ce port sera un poumon pour l'urbanisme de la Ville, une pépite touristique car ce port est riche de possibilités et de charme parce qu'il est entouré de jolies cabanes et qu'on y croise des plaisanciers et aussi des ostréiculteurs. Dans le domaine industriel et commercial aussi, le dragage de ce port sera un apport important pour La Teste, car il permettra l'installation d'un complexe industriel sur l'emplacement des anciennes usines Arcoa, avec de nombreux ateliers d'industrie nautique et surtout un important port à sec. Or ce complexe ne peut, c'est une évidence, voir le jour que si le canal d'accès de la Canelette permet la mise à l'eau des bateaux à toutes heures. On connaît l'importance écologique des ports à sec mais, dans le domaine esthétique, l'emplacement est parfait puisque les racks des bateaux empilés qui ne sont jamais bien beaux ne seront pas visibles depuis la route. Le port de La Teste n'a pas été dragué depuis près de 40 ans, alors que tous les autres ports du Bassin l'ont été et même, pour certains, plusieurs fois. Si les mots ont un sens c'est bien là une « injustice ». Aujourd'hui son dragage est bloqué par un recours qui a été introduit devant le Tribunal Administratif. Nous devrions gagner car les choses semblent claires : <ul style="list-style-type: none"> - Un site de décantation au port de la Mole a été payé par le Conseil Départemental, en 2009, pour recevoir, non seulement les vases de la ville de Gujan, mais aussi celles des autres ports du Bassin. - Ce bassin de décantation n'est pas situé sur le territoire de la commune mais sur le DPM, le domaine public maritime. - A maintes reprises les boues de différents ports y ont été déposées. On nous oppose que les vases du port de La Teste seraient trop polluées pour y être admises ; mais les analyses du 20 juin 2017 prouvent le contraire. - On nous dit que les camions qui traverseraient Gujan seraient une nuisance insupportable ; mais un accord a été trouvé pour qu'ils passent par la voie rapide et tournent au Teich en ne traversant Gujan que sur un faible parcours et, au demeurant, en dehors de la période touristique puisque ce serait le premier semestre 2021. <p>A La Teste, l'exécutif a changé, les élections sont passées et les thèmes électoraux qui excitaient les électeurs sont dépassés. Pour la première fois, tous les Testerins sont d'accord pour que ce dragage ait lieu au plus tôt. Monsieur Valentin Deiss, représentant EELV, lors de l'émission télévisée d'entre 2 tours a donné l'accord des écologistes et les ostréiculteurs de leur côté sont d'accord du moment que les quais de la darse ouest seront confortés. On espère tous que le port sera prochainement dragué. Charles Fuster Villemarie La Teste</p> </p>
		1	1					1	<p>@252 - Paulette - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 25/07/2020 à 15:08:33</p>

											<p>Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet : Dragage Port de La Teste de Buch Contribution : NON au dépôt des boues à la Mole , ce ballet incessant de camions malodorants et perdants des eaux polluées à travers les rues de Gujan n'est pas possible . Qui à eu cette bonne idée ? C'est un grand n'importe quoi !!!!!</p>
	1			1	1				1		<p>@253 - bonacina pierre Date de dépôt : Le 25/07/2020 à 15:22:14 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet : opposition au projet de dépôt des boues polluées du dragage du port de la teste au port de la mole Contribution : Bonjour</p> <p>je m'oppose au projet du dépôt des boues du dragage du porte de la Teste au port de La Mole du fait du risque de pollution pour notre commune, des va et vient des camions dans notre secteur et celui du Lycée de la Mer, des nuisances sonores et olfactives. Il y a sûrement d'autres endroits moins fréquentés, plus en retrait pour déposer ces boues afin que cela ne gêne pas les habitants environnants et que cela n'est pas d'impact sur la nature et l'environnement. Je comprends que La Teste ait besoin de draguer son port mais en tant qu'habitant de Gujan Mestras, je ne vois pas pourquoi nous devrions récupérer ces boues. Merci de prendre note de mon refus total Cordialement</p>
	1		1	1	1				1		<p>@254 - Eric Stéphane - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 25/07/2020 à 15:23:54 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet : Dragage du port de la Teste de Buch Contribution : En temps qu'habitant de Gujan-Mestras, je dis OUI au dragage du Port de la Teste mais NON aux dépôts des boues sur la commune de Gujan-Mestras dans le bassin du port de la Mole et de toutes les nuisances qui en découlent : pollution, traversées de camions et pollution, perturbation de la circulation, nuisances sonores et olfactives. D'autres solutions existent plus coûteuses mais pourquoi attendre autant avant de s'en préoccuper et par ailleurs, il existe un dépôt créé au fond de la zone Sylvabelle du Teich afin de recycler ces boues NON parce que la mairie de la Teste avait un lieu de stockage derrière les anciens ateliers de Couach avant d'arriver à Arcachon et que l'ancien maire, Mr Eroles, n'a pas voulu NON parce que le nouveau maire de la Teste, Mr Davet, a martelé pendant sa campagne électorale que les boues n'irai pas au port de la Mole NON parce que depuis le temps ces boues sont polluées et Gujan n'a pas à accueillir la pollution des autres communes NON parce que le port de la Mole a été crée afin de recevoir les boues des port de Gujan, mais pas conçu pour recevoir les boues de tout le Bassin d'Arcachon</p>
	1	1	1	1	1				1		<p>@255 - Catherine - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 25/07/2020 à 15:23:55 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet : contre le dépôt des boues polluées de la Teste à Gujan Contribution : je suis opposée à ce transfert à Gujan risque de pollution car non étanchéité de notre bassin. 35000m3 à traiter: ou nous mettrons nos boues Gujanaises, ensuite ??? et qu'en faisons nous après le traitement??? et surtout nuisances pour les riverains et Lycéens 1- pourquoi ne transportez-vous pas ces boues en Haute mer, si comme vous l'annoncez dans l'interview , sur 1m20, pas de pollution, cela reste à voir: je suis septique! transport par bateau, moins de nuisance pour les habitants, vous le faites en dehors de la saison touristique. 2- mettez les au Teich , bassin de retraitement étanche et conçu pour ça, de toutes façon que ce soit par la Cobas ou le privé (le Teich), les Gujanais paieront tout de même.... donc non , depuis 40 ans la Teste aurait du prévoir ça, et créer son propre bassin : elle est plus riche que Gujan , non mauvaise gestion de cette municipalité</p>
	1	1	1	1					1		<p>@256 - SANCHEZ Olivier - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 25/07/2020 à 15:24:39 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet : Opposition au dépôt des boues polluées issu du dragage du port de la teste de buch dans le port de la Mole à Gujan Mestras Contribution : Je m'oppose au dépôt des boues issu du dragage du port de la teste dans le port de la Mole à Gujan Mestras pour les raisons suivantes: 1- Risque trop important de pollution des eaux du port de la Mole découlant du stockage des boues polluées draguées dans un bassin de décantation non étanche . L'impact environnemental n'est pas acceptable; 2- Perturbation prévisible du trafic routier déjà chargé découlant du transport des boues curées par une noria de camions . L'impact écologique n'est pas acceptable tant au niveau du bruit généré par les véhicules que de la pollution supplémentaire. 3- Enfin la préservation des espaces vivants des littoraux n'est pas compatible avec des stockages in situ de déchets pollués que sont des boues de dragage de port de plaisance. La protection de l'environnement nécessite l'observation d'un principe de précaution élémentaire qui doit amener à rechercher des solutions alternatives réellement compatibles avec les objectifs recherchés et assurant leur garantie dans le</p>

									temps. Ce stockage projeté de produits pollués qui est une pseudo solution de facilité ne garantit aucunement ni aujourd'hui ni encore moins dans le temps, la préservation de l'environnement, la paisibilité des riverains et le maintien de l'attractivité des zones naturelles locales. Merci
1	1	1	1	1		1	1		@257 - Joëlle - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 25/07/2020 à 15:26:38 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage du Port de la Teste de Buch Contribution : En temps qu'habitant de Gujan-Mestras, je dis OUI au dragage du Port de la Teste mais NON aux dépôts des boues sur la commune de Gujan-Mestras dans le bassin du port de la Mole et de toutes les nuisances qui en découlent : pollution, traversées de camions et pollution, perturbation de la circulation, nuisances sonores et olfactives. D'autres solutions existent plus coûteuses mais pourquoi attendre autant avant de s'en préoccuper et par ailleurs, il existe un dépôt créé au fond de la zone Sylvabelle du Teich afin de recycler ces boues NON parce que la mairie de la Teste avait un lieu de stockage derrière les anciens ateliers de Couach avant d'arriver à Arcachon et que l'ancien maire, Mr Eroles, n'a pas voulu NON parce que le nouveau maire de la Teste, Mr Davet, a martelé pendant sa campagne électorale que les boues n'irai pas au port de la Mole NON parce que depuis le temps ces boues sont polluées et Gujan n'a pas à accueillir la pollution des autres communes NON parce que le port de la Mole a été crée afin de recevoir les boues des port de Gujan, mais pas conçu pour recevoir les boues de tout le Bassin d'Arcachon
1	1	1	1			1			@258 - Rodolphe - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 25/07/2020 à 15:28:10 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :contre le dépôt des boues polluees de la Teste à Gujan Contribution : Je suis opposée à ce transfert à Gujan risque de pollution car non étanchéité de notre bassin. 35000m3 à traiter: ou nous mettrons nos boues Gujanaises, ensuite ??? et qu'en faisons nous après le traitement??? et surtout nuisances pour les riverains et Lycéens 1-pourquoi ne transportez-vous pas ces boues en Haute mer, si comme vous l'annoncez dans l'interview , sur 1m20, pas de pollution, cela reste à voir: je suis septique! j'aimerais bien connaitre les résultats d'analyse de ces boues . transport par bateau, moins de nuisance pour les habitants, vous le faites en dehors de la saison touristique. 2- mettez les au Teich , bassin de retraitement étanche et conçu pour ça, de toutes façon que ce soit par la Cobas ou le privé (le Teich), les Gujanais paieront tout de même.... donc non , depuis 40 ans la Teste aurait du prévoir ça, et créer son propre bassin : elle est plus riche que Gujan , non mauvaise gestion de cette municipalité contre le dépôt des boues polluées de la Teste à Gujan
				1		1			@259 - NIOGRET Jean claude - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 25/07/2020 à 15:28:16 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Refus de faire transférer les boues de dragage de la commune de la Teste vers Gujan Mestras Contribution : Polueurs = Payeurs 40 ans sans entretenir et sans avoir en temps voulu dragué ces zones qui en contre partie ont alimentées par le revenu du tourisme, de l'industrie marine et autres taxes les caisses de la plus grande commune...les habitants à travers le choix de leurs édiles de tout bords en ont acquis la responsabilité et donc la charge! il semble que le port de la mole conçu pour les dragages des ports gujanais n'a pas à recevoir les polutions de toute nature qui en résulteraient. La Teste de Buch qui cherche donc à tord la solution la moins couteuse et la moins polluante pour elle...doit assumer ses couts par son imprévoyance et ne pas poluer les Gujanais!
						1			@260 - cuvillier georges - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 25/07/2020 à 15:32:51 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Transfert des boues Contribution : Après avoir pris connaissance des pièces jointes au dossier, toutes les réponses ne sont pas apportées sur les risques environnementaux liés aux conséquences de cette opération. Tant sur la zone de dragage que la zone de réception des boues, des demandes de compléments d'information , d'études et d'analyses sont demandés et restent en attente de réponses. De ce fait, les conséquences sur le site de la Mole ne sont pas complètement évaluées. Par ailleurs la saturation du site de la Mole ne permettra pas de stocker les boues des ports Gujanais lors des phases d'entretien qui vont s'avérer indispensables dans les années à venir. je prends donc position contre ce projet.
		1	1			1			@261 - MONCHANY Catherine & Alain - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 25/07/2020 à 15:34:03 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Opposition au dépôt des boues sur le site du port de la Mole

								Contribution : Monsieur le commissaire enquêteur, nous venons par cette contribution vous exprimer notre opposition au dépôt des boues de dragage du Port de La Teste sur le site du port de la Mole qui n'a pas été conçu pour recevoir ce type de dépôt. L'heure est actuellement, enfin, au respect de l'environnement. Aussi, j'espère que votre clairvoyance vous permettra d'éviter ce qui pourrait être une catastrophe écologique pour les eaux du Bassin et l'environnement gujanais. Avec tous nos sentiments citoyens.
			1			1	1	@262 - Anonyme - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 25/07/2020 à 15:39:42 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :NON au dépôt arbitraire des boues du Port de La Teste DE Contribution : je suis totalement opposé au dépôt des boues polluées du Port de La Teste sur la commune de Gujan-Mestras.
			1	1			1	@263 - Caron Laurence - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 25/07/2020 à 15:43:57 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :DRAGAGE PORT DE LA TESTE DE BUCH Contribution : Je dis OUI au dragage du Port de la Teste mais NON aux dépôts des boues sur la commune de Gujan-Mestras dans le bassin du port de la Mole et de toutes les nuisances qui en découlent : pollution, traversées de camions ... Cordialement
							1	@264 - PINSON JEAN - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 25/07/2020 à 15:46:59 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :accord pour le dragage Contribution : Favorable à ce dragage car non seulement il fera du port de la Teste un endroit favorable à l'ostréiculture, mais aussi un lieu de vie et de tourisme en complément des près salés . Mais il faudra aller jusqu'à l'AIGUILLON;
			1				1	@265 - couedel - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 25/07/2020 à 15:47:06 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :NON au dépôt arbitraire des boues du Port de La Teste . Contribution : je suis totalement opposé au dépôt des boues polluées du Port de La Teste sur le territoire de la commune de Gujan-Mestras. Les raisons en sont multiples, de bon sens et n'ont même pas à être explicitées.
							1	@266 - BOUDIGUE Jean François - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 25/07/2020 à 15:52:08 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragages du port de La Teste de Buch Contribution : Le port de La Teste de Buch est devenu un vrai danger public. La photo qui est jointe est prise depuis le début de la digue Est. Ma plus grande crainte est qu'un jeune enfant tombe dans cette vase très liquide pour ne plus en sortir vivant. Il y va de la responsabilité des différents Pouvoirs Publics, Région, Département, COBAS, Mairie de prendre conscience que nous n'avons jamais été aussi près d'un accident mortel dans le port de La Teste de Buch. Les querelles de clocher doivent passer après la sécurité des personnes
			1	1			1	@267 - Bruno - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 25/07/2020 à 15:57:44 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Opposition au transfert sur le site du port de la Mole des boues polluées du port de La Teste de Buch Contribution : Monsieur le Commissaire enquêteur, Je suis opposé au projet du dépôt des boues du dragage du port de la Teste de Buch au port de La Mole du fait du risque de pollutions aux alentours du site. Les boues pouvant contenir des métaux lourds (arsenic, mercure, cuivre...), des molécules telles que les tributylétains, les PCB (polychlorobiphényles), les HAP (Hydrocarbures aromatiques polycycliques)... toxiques pour l'homme notamment par inhalation, il est inconsidéré d'avoir un tel site non couvert et non étanche proche de zones habitées et d'un lycée. Des prélèvements et analyses physico-chimiques préalables sont-ils prévus et les résultats seront-ils rendus publics ? Le dragage des ports est nécessaire mais les boues doivent être collectées de façon à ne pas porter plus de risques à la population ni à l'environnement. Des zones non habitées devraient être utilisées. Je vous remercie de bien vouloir tenir compte des impacts sur la santé et l'environnement lorsque vous rendrez votre décision qui je l'espère sera négative. Très cordialement
							1	@268 - Laloyer Pascale - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 25/07/2020 à 16:02:08

																					Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Pour le dragage Contribution : La Teste De Buch contribue aux rejets des eaux du Bassin via le Wharf. Pourquoi le site de la mole ne pourrait recevoir les boues de dragage qui sont générées par l'ensemble du Bassin ? L'image du Bassin c'est aussi tous ses ports, donc ne laissons pas une verrière dans la commune la plus importante du secteur. Un port sans bateau et sans ostréiculteur voilà la vision à plus ou moins long terme si on ne retire pas les sédiments.
								1	1												@269 - Anonyme Date de dépôt : Le 25/07/2020 à 16:03:16 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :DRAGAGES-LA TESTE DE BUCH Contribution : Il est difficile à comprendre pourquoi Gujan - Mestras devrait accepter des boues venant de la Teste alors que la ville a 7 ports à entretenir.
								1	1												@270 - Anonyme - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 25/07/2020 à 16:08:14 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :opposition au stockage des boues du port de la teste de buch vers le port de la mole a gujan mestras Contribution : Après cela, pouvons nous espérer que la commune voisine nous fasse don du produit de ses fosses d'aisance ? Attendons en redoutant le pire !
						1	1			1											@271 - COMBEAU Patrick Date de dépôt : Le 25/07/2020 à 16:20:17 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :OPPOSITION AU DEPÔT DES BOUES Contribution : Car si dragage effectué, la commune de GUJAN MESTRAS ne doit pas être le lieu de création d'une zone de pollution. Pollution des boues, et des nuisances liées au transport.
													1								@272 - taffard claude - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 25/07/2020 à 16:42:23 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :dragage du port de la Teste de buch Contribution : Natif de La Teste de Buch, je suis favorable au dragage du Port de La Teste de Buch
1	1	1	1	1	1						1										@273 - Christian - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 25/07/2020 à 16:43:50 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Non au dépôt des boues polluées au port de la Mole Contribution : Le dépôt des boues hautement polluées issues du dragage du port de La Teste De Buch dans le port de La Mole présente trop de risques : - le bassin de décantation du port de La Mole n'étant pas étanche : risque de pollution, - leur transfert entraînera des nuisances pour les Gujanais : rotations de camions sur les voies et à proximité d'un lycée (Lycée de la Mer), perturbation de la circulation dans l'agglomération, nuisances sonores et olfactives. Par ailleurs, ce transfert bloquera le dragage des ports Gujanais par occupation totale du bassin de décantation de La Mole. Ces boues devraient être transférées vers le site de décantation du Teich qui a l'avantage d'être étanche.
						1								1							@274 - jean pierre - Gujan-Mestras Organisme : retraite spp gironde Date de dépôt : Le 25/07/2020 à 16:58:08 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :depot de boues polluees Contribution : pourqu'oi la ville de la teste ne se garde pas cette boues manque t'il de place? facilite de l'envoyer a gujan je suis totalement contre
													1	1	1						@275 - Muller Elodie - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 25/07/2020 à 16:58:15 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Opposition au dragage sur Gujan mestras. Contribution : Bonjour. Nous habitons près du lycée de la mer. Nous ne pouvons cautionner la pollution déversée près de chez nous. Nous avons 3 enfants dont 2 en bas âge. Nous faisons le maximum pour leur assurer une bonne santé. Nous évitons les produits ménagers et nourriture industrielle. Nous faisons en sorte de leur apprendre le tri, le compostage etc. Ce n'est pas pour les laisser être empoisonnés par une pollution supplémentaire. De plus, la menace d'un ballet de camions et pour nous inacceptable. Nuisance sonore en plus

										du train, mais également danger permanent pour nos enfants et nos animaux. Je proteste vivement contre ce projet. Il faut trouver une autre solution absolument.
									1	<p>@276 - Catherine - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 25/07/2020 à 17:14:33 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet : Opposition aux boues Contribution : Nous nous opposons aux dépôts de boues du port de La Teste de Buch Nos rues ne sont pas adaptées pour recevoir des camions à longueur de journée et ceux-ci vont engendrer du bruit et de la pollution atmosphérique. Si nous acceptons ce sera porte ouverte à tous autres ports Donc c'est NON !</p>
									1	<p>@277 - MICOL Alain - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 25/07/2020 à 17:25:45 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet : Projet de transfert des boues du port de La Teste de Buch Contribution : Je m'oppose énergiquement à ce projet. Dans le principe je ne vois pas pourquoi les polluants de la commune de La Teste seraient rejetés sur le territoire d'une autre commune en l'occurrence Gujan-Mestras. A ma connaissance Gujan ne recevrait aucune compensation financière... Ensuite le bassin de décantation de Gujan n'est pas prévu pour recevoir ces boues et la décantation serait source de pollution du sous-sol et du fond du bassin. Les mauvaises odeurs sont inévitables dans ce type de traitement. (Il suffit de voir ce qui se passe dans les usines de traitement des eaux : les bassins de décantation génèrent des odeurs nauséabondes si ils ne sont pas recouverts par un dôme et si un système de désodorisation n'est pas installé pour traiter ces mauvaises odeurs en les aspirant depuis l'espace sous le dôme pour les refouler dans une unité de traitement dédiée.) 35000 m3 devraient être évacués ; compte tenu du foisonnement de la boue pendant le chargement sur camion, cela représente environ 2000 rotations de camions bennes de 20 m3 donc des nuisances sonores supplémentaires pour les riverains de Gujan, une dégradation du revêtement des routes et rues empruntées par les camions à Gujan et à proximité de lycée de la mer sans compter les traînées de boues et d'eau de mer déposées par les camions bennes non étanches et les risques accrus d'accidents avec les élèves de lycée. En fin de compte il ne s'agit pas d'un projet de traitement des boues mais seulement d'un projet de transfert de polluants. Tout dans ce projet me donne l'impression d'un bâclage, une solution aux moindres coûts, on se débarrasse d'un problème pour satisfaire des plaisanciers qui utilisent leurs bateaux une ou deux fois par an et l'on transfère les nuisances aux riverains qui habitent en permanence à côté du bassin de décantation envisagé.</p>
									1	<p>@278 - MOREAU Jacques - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 25/07/2020 à 17:25:49 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet : Enquête publique - dépôt de boues polluées du port de La Teste au port de la Mole à Gujan-Mestras Contribution : Je me déclare totalement opposé au projet de transport et dépôt des boues polluées du port de La Teste-de-Buch au port de la Mole à Gujan-Mestras. Et ce pour des raisons liées aux sérieux risques environnementaux, de santé publique, de transport routier et de nuisances pour le voisinage qu'engendrerait ce projet.</p>
									1	<p>@279 - Wauters Thierry - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 25/07/2020 à 17:28:44 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet : Dragage du port de la teste Contribution : Je suis contre cette Opération sur la période estivale C'est déjà assez encombré comme cela Faites cela en fin d'année Quelle idée c'est aberrant que des élus ne pensent pas à cela</p>
									1	<p>@280 - Reby Jean claude - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 25/07/2020 à 17:30:17 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet : Dragage de la teste de buch Contribution : Habitant de gujan mestras, je m'oppose formellement au transfert des boues de dragage du port de la teste vers gujan eût-égard aux nuisances que cela procurerait pour notre ville. La ville de la teste si avide d'industrialisation n'aura sans aucun doute aucune difficulté à trouver un terrain sécurisé afin d'y déposer ses boues.</p>
									1	<p>@281 - François - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 25/07/2020 à 17:32:59 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet : Avis sur ce projet Contribution : Je suis opposé au projet de dépôt des boues polluées du dragage du port de la Teste au port de la mole à Gujan Mestras. En effet, habitant Gujan Mestras rue du Haurat proche des ports, je crains un risque fort de pollution du bassin d'Arcachon. Merci. Mr Neubauer</p>
									1	<p>@282 - BERTRAND EMMANUEL - Gujan-Mestras</p>

										<p>Date de dépôt : Le 25/07/2020 à 17:33:12 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Refus du traitement des boues polluées de la Teste sur le site de Gujan Contribution : Bonjour, je vis a 200m du site choisi pour traiter les boues polluées provenant de la ville de la Teste et clairement je suis CONTRE ! je me promène comme de nombreux voisins TRES souvent autour du site (une partie intégrante du sentier du littoral) et je ne souhaite pas que d'ici quelques mois ou années on s'aperçoive que la pollution a traversé le maigre terre plein de simple terre qui sépare le site de traitement du bassin et du sentier ... Quid également des odeurs l'été ? des dégagement d'huiles ou d'hydrocarbures séchant au soleil .. Bref ce genre de traitement pour éviter tout risque doit clairement se faire dans un site axé et dédié à la dépollution ! type ceveso ou autre mais pas en plein air à coté de la population et a quelques mètres du bassin d'Arcachon ! bien cordialement E BERTRAND</p>
									1	<p>@283 - Reby Danielle - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 25/07/2020 à 17:35:21 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage port de la teste Contribution : Je m'oppose formellement au transfert des boues issues du port de la teste vers gujan mestras</p>
	1		1						1	<p>@284 - Painchault Oliviee - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 25/07/2020 à 17:37:35 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Non aux dépôts des boues polluées Contribution : Je suis favorable au dragage du port de La Teste-de-Buch, par contre opposé au transfert de ses boues dans un bassin de décantation non étanche.</p>
		1	1	1					1	<p>@285 - Philippe - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 25/07/2020 à 17:41:54 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Non au stockage des sédiments du port de Lateste sur le site de traitement du port de la Mole de Gujan-Mestras Contribution : Ce projet illustre le manque de vision globale de la gestion des activités humaines du Bassin d'Arcachon . A ce titre, l'intercommunalité montre les limites de son fonctionnement actuel. Gujan-Mestras souffre en particulier de cette difficulté à prendre en compte les différentes composantes du tissu social et du milieu naturel: environnementales, économiques, artisanales, industrielles, touristiques, patrimoniales, ... Le port de Larros, les ports environnants et les quartiers urbains adossés tels que le vieux Mestras et Meyran pour ne citer qu'eux et leurs habitants font les frais de cette évolution anarchique, au développement incontrôlé. - Comment se déplacer en famille, avec des enfants, à pied ou à bicyclette dans ces quartiers où l'automobile persiste à être privilégiée à l'ère de la transition énergétique ? Ne parlons pas des poids lourds qui empruntent impunément les ruelles des vieux quartiers sans aucune réaction des autorités concernées malgré les multiples alertes des riverains. Faut-il rajouter du trafic industriel à cet enfer ? Dans le cadre d'une réflexion globale, je suis opposé aux dragages de tous les ports du bassin tant que la solution du stockage et du traitement des déchets consistera à s'en débarrasser << chez le voisin>>. Je suis également opposé au transferts des boues polluées des ports de Gujan-Mestras sur le site de la Mole car ceci procède de la même inconséquence face aux risques environnementaux et de santé pour l'homme dans une commune qui affiche à chacune de ses portes sa << qualité de vie >></p>
			1						1	<p>@286 - HENRI - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 25/07/2020 à 17:56:52 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Opposition au projet Contribution : Je suis opposé au projet de dépôt des boues polluées provenant du dragage du port de La Teste de Buch vers le port de La Mole à Gujan Mestras.</p>
	1	1	1	1					1	<p>@287 - Anonyme - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 25/07/2020 à 18:35:10 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Non au transfert des Boues du port de La Teste au port de La Môle. Contribution : Bonjour, Je suis totalement opposé au stockage des boues du port de La Teste dans les bassins de décantation du port de la Mole parce que: - ces bassins ne sont pas étanches et donnent directement sur le bassin- risque de pollution certaine - ces boues sont particulièrement toxiques car elles sont chargées de plus de 40 ans de pollution de produits interdits depuis des années et c est une pollution certaine supplémentaire pour notre bassi d'ici quelques temps. - ces boues seront transportées par des norias de camions depuis La Teste vers Gujan - le volume de ces boues empoisonnées représente 700 bassins remplis à ras bord d'une piscine comme celle de La Teste Leur transfert entraînera des nuisances pour les Gujanais : - rotations de camions sur les voies et à proximité d'un lycée (Lycée de la Mer),</p>

									<p>- perturbation de la circulation dans l'agglomération, - nuisances sonores et olfactives. - des dégagement d'huiles ou d'hydrocarbures</p> <p>Par ailleurs, ce transfert bloquera le dragage des ports Gujanais par occupation totale du bassin de décantation de La Mole.</p> <p>Comme de nombreux habitants de Gujan, je me promène très souvent autour du site (une partie intégrante du sentier du littoral) et je ne souhaite pas que d'ici quelques mois ou années on s'aperçoive que la pollution a traversé le maigre terre plein de simple terre qui sépare le site de traitement du bassin et du sentier ...</p> <p>Oui au dragage du Port de la Teste qui l attend depuis trop longtemps mais transfert au centre de traitement spécifique des boues au TEICH parfaitement adapté pour traiter les boues du port de La Teste et pas en plein air à coté de la population et a quelques mètres du bassin d'Arcachon !</p> <p>Cordialement.</p>
						1			<p>@288 - MEYER Sophie - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 25/07/2020 à 18:36:42 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dépôt des boues polluées du port de La Teste Contribution : Bonjour, nous sommes bien sûr, contre ce projet de dépôt des boues "polluées" dans un des ports de la commune de Gujan Mestras. Ces boues proviennent de La Teste; La Teste doit gérer ses propres boues et non les refile à la commune voisine ! Néanmoins, il serait au préalable intéressant de connaître la dangerosité de ces boues (laboratoire indépendant et résultats rendus publics avant toute décision) sur les piétons, cyclistes et autres riverains. Deux hypothèses : dangereuses, elles n'ont rien à faire au port de la Mole et doivent être incinérées et peu importe le coût ; non dangereuses pour l'homme, la faune, la flore, elles pourraient être réutilisées pour renforcer les protections du littoral contre les submersions marines ou enfouies sur un site comme celui d'ARCOA</p>
						1	1		<p>@289 - Badet Claude - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 25/07/2020 à 18:38:46 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Enquête Publique: Dragage du port de La Teste de Buch avec transfert des vases traitées au site gujanais de la Mole Contribution : L'ADPSO SUITE</p> <p>A La Teste de Buch, les vases seront traitées mécaniquement, pelleteuse installée sur une barge, les sédiments seront égouttés après un passage dans un caisson d'écoulement. Grâce à cette solution, les vases seront déjà asséchées avant un transfert par camions. Elles auront obligatoirement moins d'impact pour le milieu naturel qu'avec un dragage hydraulique, une solution par aspiration des vases avec des canalisations contenant un maximum d'eau, c'est pourtant cette solution qui chaque fois a été retenue pour désenvaser les ports gujanais</p> <p>Les analyses ont prouvées que les vases gujanaises étaient autant polluées que celles du port testerin. Les dernières analyses, celles de la canalette et les darses du port central testerin effectuées le 20 juin 2017 démontrent leur non nocivité donc peu polluées et qu'il n'y a aucune incompatibilité avec un traitement à terre car aucun rejet direct ne se fera dans les eaux du Bassin d'Arcachon. Des analyses concernant les vases testerines et gujanaises ont été dernièrement effectuées, les résultats ne semblent porter aucun préjudice à la continuité du programme de dragage à La Teste de Buch avec en finalité le dépôt des vases à La Mole.</p> <p>Suite aux deux recours de Madame la Maire de Gujan Mestras concernant l'arrêté pris par la Préfète de la Gironde en date du 2 octobre 2019, une expertise a été mandatée par le tribunal administratif et un expert hydrogéologue doit éclairer le tribunal sur les deux thèmes principaux : l'étanchéité du site de la Mole et la qualité des sédiments qui y séjournent. A ce jour nous n'en connaissons pas le résultat.</p> <p>Le transfert et le transport des vases par camions ne peut absolument pas impacter le quotidien et le cadre de vie du quartier de la Mole. C'est inexact mais surtout malhonnête de dire que des dizaines de rotations de camions traverseront la ville de Gujan Mestras avec un risque de pollution. Seulement 25 camions jours transporteront les vases ce qui est dérisoire comparé au millier de véhicules qui empruntent quotidiennement le même chemin.</p> <p>Les camions emprunteront la RN 250 puis l'autoroute A 660 jusqu'à l'échangeur du Teich, ils utiliseront ensuite quelques routes de cette commune pour finalement arriver dans le quartier de Mestras sur une distance de quelques centaines de mètres.</p> <p>Autre exemple qui montre bien le peu de gêne d'un transport de vases par camions et bien celui du port de La Vigne. Lors de son dernier dragage, terminé il y a quelques semaines, les camions ont traversés les communes de Lège, Arès, Andernos, Audenge Biganos et Le Teich, avons-nous entendu parler de pollution pendant la traversée de ces villes.</p> <p>Mais quelle plaisanterie de dire que tout Gujan Mestras sera pollué, l'argument fait même rire les plus septiques.</p> <p>Quand au proche environnement, les proches résidents proches, les élèves et les enseignants du Lycée de la Mer, ils peuvent attester que les vases mises en dépôt depuis 2009, ne les ont jamais gênées.</p> <p>Concernant les nuisances olfactives, surtout à Gujan Mestras avec ses sept ports, comment différencier que les vases testerines n'ont pas les mêmes odeurs que les gujanaises. Quand à un blocage du dragage des ports gujanais, c'est faire offense au Département et au SMPBA depuis 2017, car les ports de Gujan Mestras ont été en matière de travaux et de dragage les mieux servis de tous les ports du Bassin d'Arcachon.</p>

									<p>Pour terminer, on ne comprend pas pourquoi les professionnels les ostréiculteurs et les pêcheurs en subiront les conséquences. Ils ont des ports dragués, propres, réhabilités qui font honneur à leur profession, là aussi l'argument ne tient pas la route.</p> <p>En conclusion : Il faut que les ports et certains chenaux du Bassin d'Arcachon soient désenvasés tous les 4 à 5 ans car l'accumulation des boues, des vases ou des sédiments contraind les activités professionnelles, de plaisance et de loisirs à réduire les horaires d'accessibilité.</p> <p>La Teste de Buch est en attente, depuis 40 années de voir le plus rapidement possible son port dragué.</p> <p>Comme le SMPBA a la gestion de la plupart des ports du Bassin, il serait anormal de lui contester cette compétence qui lui confère en toute légalité le droit de déposer les vases testerines à la Mole.</p> <p>Comme le projet porté par le SMPBA est du point de vue technique irréprochable c'est donc un argument supplémentaire pour que l'enquête publique soit déclarée favorable. C'est un parcours quasi parfait qu'à eu à subir le dossier de dragage du port de La Teste de Buch car il a fallu les avis de l'I.C.P.E. (Installation Classée pour la Protection de l'Environnement et des Risques Sanitaires et Technologiques), du C.O.D.E.R.S.T. (Conseil Départemental pour l'Environnement des Territoires et de la Mer), du P.N.M.B.A. (Parc National Marin du Bassin d'Arcachon), de la D.D.T.M. (Direction Départementale des Territoires et de la Mer), de la D.R.E.A.L (Direction Régionale Environnement Aménagement Logement). Ce qui semble incompréhensible c'est que certains autres ports, dont ceux de Gujan Mestras, n'ont pas toujours eu à subir ces contraintes.</p> <p>Pour toutes les raisons évoquées et invoquées, en soutenant le SMPBA, l'ADPSO est favorable au projet de dragage du port de la Teste de Buch et au transfert des vases sur le site gujanais de la Mole.</p> <p>Si pour des raisons irresponsables, l'enquête publique n'était pas favorable, le port testerin s'enservera complètement ce qui le rendrait impraticable dans les deux ou trois prochaines décennies.</p>
					1	1			<p>@290 - Badet Claude - Valeria del Mar Date de dépôt : Le 25/07/2020 à 18:47:06 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Enquête publique dragage du port de La Teste de Buch Contribution : ASSOCIATION DE DÉFENSE DES PRES SALES OUEST : Le secrétaire Claude Badet.</p> <p>A en croire les commentaires et les interprétations voire certains mensonges que l'on peut lire sur le tract distribué par la mairie gujanaise et même sur les avis de contribution recueillis pour l'enquête publique concernant le dragage du port de La Teste de Buch avec un dépôt des vases au site gujanais de la Mole, on pourrait en conclure que le projet porté par le SMPBA est plus dangereux que le Covid 19.</p> <p>Les arguments pour mobiliser les citoyens de Gujan Mestras à s'opposer au dépôt des vases testerines relèvent de l'inconscience : Pollution assurée du proche environnement, boues polluées, non-étanchéité du bassin de décantation, haut niveau de pollution avec 35 000 m3 à traiter, transfert des vases testerines représentant un risque de pollution pour la ville, des dizaines de rotations de camions, proximité du Lycée de la Mer, nuisances sonores et olfactives pour tous, quotidien et cadre de vie perturbés, blocage du dragage des ports gujanais, professionnels de nos ports en subiront les conséquences</p> <p>Que d'hypocrisies, d'âneries, d'erreurs !!!! A croire que les auteurs se moquent éperdument de la vérité qui c'est vrai n'est pas toujours bonne à dire.</p> <p>Une grande majorité des détracteurs découvrant seulement le problème emboîte le pas derrière la Maire de Gujan Mestras, mais on ne peut pas dire la même chose de l'ADPSO qui depuis plus de 10 ans suit de très près le dossier du traitement des sédiments maritimes.</p> <p>L'ADPSO tient à apporter les rectifications et les précisions nécessaires aux propos entièrement entachés d'inexactitudes et surtout de bon sens. Les membres et les adhérents composant l'A.D.P.S.O., au nombre d'une centaine à jour de leurs cotisations, sont favorables au programme mis en place par le S.M.P.B.A.</p> <p>Tout d'abord, le tract distribué par la ville de Gujan Mestras dénonçant le projet porté par le Syndicat Mixte des Ports du Bassin d'Arcachon prouve la méconnaissance du dossier.</p> <p>Pour l'ADPSO, il semblerait que la distribution de ce tract soit répréhensible car c'est l'argent public, en l'occurrence c'est celui des gujanais qui a servi à financer une opération dirigée contre les services de l'Etat car ne l'oublions pas que l'enquête publique qui nous concerne est organisée par le Syndicat Mixte des Ports du Bassin d'Arcachon, collectivité issue du Conseil Départemental de la Gironde.</p> <p>Création du site de la Mole : En 2009, l'ancien Conseil Général a financé sur le site de La Mole, la construction d'un centre de pré-traitement des sédiments portuaires, les premières vases provenant du dragage du port de Gujan. Il n'a jamais été précisé que ce centre de traitement était uniquement réservé pour le traitement des sédiments gujanais, le Conseil Départemental actuel pourra d'ailleurs en attester. Les photos des panneaux de chantiers prises en début de construction ne le précisent pas, indiquant simplement, que le centre de traitement est bien situé sur la commune de Gujan Mestras à la Mole.</p> <p>Sa première utilisation a servi pour les vases provenant de l'emplacement d'une cale de descente de mise à l'eau pour les gros bateaux (50 mètres) sortis des chantiers Couach. Le Syndicat Mixte des Ports du Bassin d'Arcachon qui a depuis 2017 en charge la gestion de 14 ports du bassin d'Arcachon mais également la maîtrise d'ouvrage pour les travaux affirme que rien ne doit pouvoir s'opposer à un dépôt des vases testerines à la Mole, le site étant de plus situé dans le périmètre du Domaine Public Maritime. Actuellement le bassin de décantation de la Mole est vide de vases ce qui est un argument supplémentaire pour déposer rapidement celles de La Teste de Buch.</p>

										<p>Bassin non étanche, pollution, analyses des vases, transfert des vases, rotations des camions, nuisances, conséquences Il y a quelques années et concernant les vases et le dragage du port de La Hume, les gujanais se sont-ils souciés de l'étanchéité du bassin de décantation de Verdalles, situé à quelques mètres du camping municipal. Pour mémoire, elles ont été déposées directement sur le sable avec simplement un dérisoire filet protecteur.</p> <p>Autre exemple, lors des récents dragages de certains ports gujanais comme à Gujan en 2019, personne ne s'est posé la question de savoir si les boues étaient polluées et si le bassin de décantation était conforme car d'après les opposants il est dépourvu de fond d'étanchéité et de récupération des eaux.</p> <p>Pour le dragage à La Teste de Buch, ils sont en contradiction avec le SMPBA car les analyses présentes dans le dossier réglementaire mettent justement en avant une absence de pollution. Ce n'est pas en déplaçant deux fois 35 000 mètres cubes de vases que la turbidité des eaux proches de la Mole s'en trouvera impactée.</p> <p>De l'avis des techniciens, c'est une absurdité de rendre étanche un bassin de décantation au regard de sa conception, c'est contraire à la technique de traitement des vases traitées car comment faire sécher des vases très humides si l'eau ne s'écoule pas. Au lieu d'un séchage en quelques mois, il faudrait 2 ou 3 ans ce qui serait trop long pour recevoir rapidement d'autres sédiments.</p> <p>Aucun site concernant le dragage des ports du Bassin d'Arcachon ne peut se prévaloir de maîtriser les eaux issues de la décantation des sédiments car aucune réglementation ne le nécessite. La plupart des ports ou des chenaux dragués n'ont pas de bassins de décantations prévus à proximité ainsi, ils fonctionnent avec l'intérêt d'être perméables et les sédiments sont quelquefois déposés au plus près mais dans tous les cas les eaux d'écoulement reviennent dans le milieu marin. Il n'y a jamais eu de pollution ce qui aurait été dénoncé par les associations écologiques. Le site de La Mole a les mêmes caractéristiques mais plus globalement tous les dragages des ports sont concernés.</p> <p>Pour la petite histoire il faut savoir qu'une opération de dépollution a été programmée en 2010 à La Mole suite à la découverte d'une ancienne zone de traitement au << coaltar >> qui permettait autrefois d'enduire les cages, les ambulances servant à maintenir les tuiles chaulées pour le captage du naissain d'huitres, comme quoi La Mole avait aussi sa dose de pollution.</p>	
									1	1	<p>@291 - Gilbert - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 25/07/2020 à 18:49:15 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :boue de la Teste de Buch Contribution : Je suis opposé au stockage des boues de La Teste (polluées) au port de la Mole à Gujan</p>
									1	1	<p>@292 - Anonyme - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 25/07/2020 à 18:56:02 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :boue Contribution : Bonjour, je suis je suis CONTRE le stockage des boues de La Teste sur la commune de GUJAN. (nuisances pollution lors du transport et boues polluées) Chaque commune doit être en mesure de gérer et traiter ces boues sans faire appel aux communes voisines. cela doit s'étudier bien en amont</p>
									1	1	<p>@293 - RICHOU PATRICIA ET GAËTAN - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 25/07/2020 à 19:20:10 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :depot des boues du dragage du port de LA TESTE Contribution : Nous sommes favorables bien entendu au dragage du port de LA TESTE qui est ,en effet, plus que nécessaire mais nous opposons au dépôt des boues en décollant au port de LA MOLE à GUJAN. NOUS NE PARLONS QUE D'ÉCOLOGIE, ALORS SOYONS COHÉRENTS , NE POLLUONS PAS UN AUTRE SITE , EN L'OCCURRENCE CELUI DE GUJAN POUR SAUVER LA TESTE. NON DONC SUR GUJAN . LE BASSIN DE DÉCANTATION N'EST PAS ADAPTE A CE TYPE DE POLLUTION DE PAR SA NON-ÉTANCHEITE. DE PLUS , NOUS SUBISSONS DÉJÀ TOUS LES PROBLÈMES DE CIRCULATION DUS AUX TRAVAUX ET UN TRAFIC SUPPLÉMENTAIRE DE CAMIONS SERAIT LA GOUTTE D'EAU QUI FAIT DÉBORDER LE VASE. MERCİ DE VOTRE COMPRÉHENSION. PATRICIA ET GAËTAN</p>
									1	1	<p>@294 - Muller Sophie - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 25/07/2020 à 19:39:06 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Enquête publique dépôt des boues polluées Contribution : Je m'oppose avec force au dépôt des boues polluées du dragage du port de la Teste au port de la Mole. Cause de pollution car non étanchéité du Bassin, à l'encontre de tous les efforts écologiques. Pollution grave pour nos oiseaux et poissons du Bassin. Une absurdité pour nos promenades sur le sentier du Littoral et la proximité du Parc Ornithologique du Teich Nuisances sonores et olfactives insoutenables</p>
									1	1	<p>@295 - Anonyme - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 25/07/2020 à 19:50:58 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Contre le dépôt des boues du dragage du port de la Teste Contribution :</p>

										Bonjour, Je tiens a manifester mon opposition quant au dépôt des boues du dragage du port de la Teste au port de la Mole à Gujan. Ces boues risquent d'engendrer des pollutions sur la commune de Gujan Mestras ainsi que de fortes nuisances Cordialement M. Dominique Surr 14 Allée Vincenzo Bellini 33470 Gujan Mestras
							1	1		@296 - gerard Organisme : Particulier Date de dépôt : Le 25/07/2020 à 19:54:43 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Draguages des boues du port de la Teste de Buch et évacuation vers le port de la Mole à Gujan-Mestras Contribution : Bonjour, le port de la teste à effectivement besoin d'être draguer ,il n'a pas été fait depuis x année ,mais pour l'évacuation et le traitement des déchets au bassin de décantation de la Mole , je suis "absolument contre " .Non seulement ,il n'est pas étanche et il rejettera dans le bassin toutes sortes de polluants. Le transfert par camion va occasionner de nombreux va et vient est abîmer nos routes. Alors qu'il existe une solution beaucoup plus écologiste,le site de dépollution du Teich qui est prévu pour ça.
							1			@297 - ALAIN Date de dépôt : Le 25/07/2020 à 20:08:45 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage du port de la teste de buch Contribution : je suis contre le fait de déposer les boues de dragage du port de la teste de buch dans les bassins de décantation du port de la Mole à Gujan Mestras
									1	@298 - PIAUD Yves Date de dépôt : Le 25/07/2020 à 20:36:06 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage du port de la teste de buch Contribution : Je ne suis pas contre le dragage du port de la teste. Mais je suis contre le déplacement des boues polluées vers le port gujannais de la Mole, cela va entraîner une pollution de ce port et des eaux . Les camions qui vont traverser la ville de Gujan mestras du matin au soir vont entraîner un dérangement pour la circulation de la commune ainsi que des risques d'accidents et de pollution. La commune de La Teste de Buch est la plus grande du bassin d'Arcachon celle ci se doit de trouvé un lieu de stockage de ces boues sur le territoire de la Ville.
									1	@299 - Echinard Jean et Sylvie - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 25/07/2020 à 20:49:42 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage du port Contribution : Je suis pour le dragage du port de la Teste
									1	@300 - USSE JEAN CLAUDE - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 25/07/2020 à 20:58:39 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :dépot des boues polluées à Gujan Mestras Contribution : je m'oppose au dépot des boues polluées au port de la mole
									1	@301 - JEAN-JEAN Antoine - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 25/07/2020 à 21:55:28 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Contre le transfert des boues au port de la Mole. Contribution : Je suis contre le transfert des boues au port de la Mole.
									1	@302 - Anonyme - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 25/07/2020 à 22:12:36 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage du port de La Teste de BUCH et transport des boues polluées vers le Port de. La Mole Contribution : Je suis contre le transport des bouts polluées du port de La Teste vers le port de La Mole à Gujan Mestras
									1	E303 - Anonyme Date de dépôt : Le 25/07/2020 à 22:21:39 Lieu de dépôt : Par email Objet :projet SMPBA concernant les boues du port de la Teste de Buch Contribution : A l'attention de Mr le commissaire enquêteur Bonjour , il me semble que le bassin de La Molle a été conçu pour le traitement des boues des ports Gujannais. la nouvelle municipalité de La Teste n'a qu'a créer un bassin sur sa commune dédié au traitement des boues de ces ports. Nous n'avons en aucun cas à subir des risques de pollutions , nuisances diverses qui peuvent altérer l'écosystème en périphérie du bassin de La Molle y compris les eaux du parc ornithologique du Teich, pour une municipalité voisine sous le simple fait que rien n'a bougé depuis 30 ans au sein de celle-ci . Ce projet va à

																					l'encounter de toute logique environnementale et s'il devait aboutir le syndicat mixte des ports du bassin d'Arcachon devra faire face a une opposition autre que administrative. en espérant que l'évidence et la rigueur ressortiront de cet enquête, veuillez agréer Colonel , l'expression de mes sentiments. D.Lambert 1 Allée du Haurat 33 470 Gujan Mestras
								1													@304 - Anonyme - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 25/07/2020 à 23:17:22 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage du port Contribution : Je suis pour le dragage du port de la teste de buch afin de redonner vie au port. Que ça soit au niveau économique et touristique !
														1							@305 - Bruno Date de dépôt : Le 25/07/2020 à 23:30:06 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Contre le transfert des boues polluées Contribution : Je suis opposé au projet de dépôt des boues polluées provenant du dragage du port de La Teste de Buch vers le port de La Mole à Gujan Mestras...
														1							@306 - Isabelle - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 25/07/2020 à 23:33:14 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Opposée au dépôt de boues polluées Contribution : Je suis opposé au projet de dépôt des boues polluées provenant du dragage du port de La Teste de Buch vers le port de La Mole à Gujan Mestras.
														1	1						@307 - Anonyme - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 26/07/2020 à 00:40:00 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :dragage port la Teste: NON au transfert au port de la Môle! Contribution : Bonjour, je comprends bien qu'il faille draguer le port de la Teste, mais je n'accepte absolument pas que les boues draguées soient transférées dans le port de la Môle à Gujan. Je n'ai pas les compétences pour suggérer où les transférer, c'est au syndicat des ports et sans doute aux communes concernées de trouver une solution logique ET écologique. Préserveons notre bassin, préservons-nous nous-mêmes ainsi que tout l'éco-système de la région!!! Donc: NON AU TRANSFERT DES BOUES AU PORT DE LA MOLE!!! Cordialement,
																					@308 - Anonyme - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 26/07/2020 à 01:23:22 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Enquête publique: Dragage du port de la Teste de Buch et transfert des vases au site de la Mole Contribution : L'ADPSO SUITE A La Teste de Buch, les vases seront traitées mécaniquement, pelleuse installée sur une barge, les sédiments seront égouttés après un passage dans un caisson d'écoulement. Grâce à cette solution, les vases seront déjà asséchées avant un transfert par camions. Elles auront obligatoirement moins d'impact pour le milieu naturel qu'avec un dragage hydraulique, une solution par aspiration des vases avec des canalisations contenant un maximum d'eau, c'est pourtant cette solution qui chaque fois a été retenue pour désenvaser les ports gujanais. Les analyses ont prouvées que les vases gujanaises étaient autant polluées que celles du port testerin. Les dernières analyses, celles de la canelette et les darses du port central testerin effectuées le 20 juin 2017 démontrent leur non nocivité donc peu polluées et qu'il n'y a aucune incompatibilité avec un traitement à terre car aucun rejet direct ne se fera dans les eaux du Bassin d'Arcachon. Des analyses concernant les vases testerines et gujanaises ont été dernièrement effectuées, les résultats ne semblent porter aucun préjudice à la continuité du programme de dragage à La Teste de Buch avec en finalité le dépôt des vases à La Mole. Suite aux deux recours de Madame la Maire de Gujan Mestras concernant l'arrêté pris par la Préfète de la Gironde en date du 2 octobre 2019, une expertise a été mandatée par le tribunal administratif et un expert hydrogéologue doit éclairer le tribunal sur les deux thèmes principaux : l'étanchéité du site de la Mole et la qualité des sédiments qui y séjournent. A ce jour nous n'en connaissons pas le résultat. Le transfert et le transport des vases par camions ne peut absolument pas impacter le quotidien et le cadre de vie du quartier de la Mole. C'est inexact mais surtout malhonnête de dire que des dizaines de rotations de camions traverseront la ville de Gujan Mestras avec un risque de pollution. Seulement 25 camions jours transporteront les vases ce qui est dérisoire comparé au millier de véhicules qui empruntent quotidiennement le même chemin. Les camions emprunteront la RN 250 puis l'autoroute A 660 jusqu'à l'échangeur du Teich, ils utiliseront ensuite quelques

								<p>routes de cette commune pour finalement arriver dans le quartier de Mestras sur une distance de quelques centaines de mètres.</p> <p>Autre exemple qui montre bien le peu de gêne d'un transport de vases par camions et bien celui du port de La Vigne. Lors de son dernier dragage, terminé il y a quelques semaines, les camions ont traversés les communes de Lège, Arès, Andernos, Audenge Biganos et Le Teich, avons-nous entendu parler de pollution pendant la traversée de ces villes.</p> <p>Mais quelle plaisanterie de dire que tout Gujan Mestras sera pollué, l'argument fait même rire les plus septiques.</p> <p>Quand au proche environnement, les proches résidents proches, les élèves et les enseignants du Lycée de la Mer, ils peuvent attester que les vases mises en dépôt depuis 2009, ne les ont jamais gênés.</p> <p>Concernant les nuisances olfactives, surtout à Gujan Mestras avec ses sept ports, comment différencier que les vases testerines n'ont pas les mêmes odeurs que les gujanaises. Quand à un blocage du dragage des ports gujanais, c'est faire offense au Département et au SMPBA depuis 2017, car les ports de Gujan Mestras ont été en matière de travaux et de dragage les mieux servis de tous les ports du Bassin d'Arcachon.</p> <p>Pour terminer, on ne comprend pas pourquoi les professionnels les ostréiculteurs et les pêcheurs en subiront les conséquences. Ils ont des ports dragués, propres, réhabilités qui font honneur à leur profession, là aussi l'argument ne tient pas la route.</p> <p>En conclusion : Il faut que les ports et certains chenaux du Bassin d'Arcachon soient désenvasés tous les 4 à 5 ans car l'accumulation des boues, des vases ou des sédiments contraint les activités professionnelles, de plaisance et de loisirs à réduire les horaires d'accessibilité. La Teste de Buch est en attente, depuis 40 années de voir le plus rapidement possible son port dragué.</p> <p>Comme le SMPBA a la gestion de la plupart des ports du Bassin, il serait anormal de lui contester cette compétence qui lui confère en toute légalité le droit de déposer les vases testerines à la Mole.</p> <p>Comme le projet porté par le SMPBA est du point de vue technique irréprochable c'est donc un argument supplémentaire pour que l'enquête publique soit déclarée favorable. C'est un parcours quasi parfait qu'à eu à subir le dossier de dragage du port de La Teste de Buch car il a fallu les avis de l'I.C.P.E. (Installation Classée pour la Protection de l'Environnement et des Risques Sanitaires et Technologiques), du C.O.D.E.R.S.T. (Conseil Départemental pour l'Environnement des Territoires et de la Mer), du P.N.M.B.A. (Parc National Marin du Bassin d'Arcachon), de la D.D.T.M. (Direction Départementale des Territoires et de la Mer), de la D.R.E.A.L (Direction Régionale Environnement Aménagement Logement). Ce qui semble incompréhensible c'est que certains autres ports, dont ceux de Gujan Mestras, n'ont pas toujours eu à subir ces contraintes.</p> <p>Pour toutes les raisons évoquées et invoquées, en soutenant le SMPBA, l'ADPSO est favorable au projet de dragage du port de la Teste de Buch et au transfert des vases sur le site gujanais de la Mole.</p> <p>Si pour des raisons irresponsables, l'enquête publique n'était pas favorable, le port testerin s'enseras complètement ce qui le rendrait impraticable dans les deux ou trois prochaines décennies.</p>
		1	1				1	<p>@309 - Patricia - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 26/07/2020 à 02:43:14 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Contre le transfert des boues polluées de La Teste dans le bassin de décantation du port de la Mole Contribution : Propriétaire résidente à Gujan-Mestras, je suis opposée à ce transfert des boues du port de La Teste au port de La Mole à Gujan. Gujan n'a pas vocation à devenir la poubelle du SIBA.</p> <p>Ce transport de boues polluées à Gujan, ou ailleurs, refléterait l'absence de conscience écologique des élus et administrations sensées nous servir et nous protéger.</p> <p>Comme beaucoup, je n'ai pas choisi de m'installer à Gujan pour subir une pollution organisée et potentiellement nuisible à la santé de ma famille, en sus d'une pollution olfactive et sonore certaines pendant une longue période.</p> <p>Nous avons pas à faire les frais de 30 ans d'incurie des élus concernés par le port de La Teste.</p> <p>D'autres solutions doivent être étudiées</p>
		1	1				1	<p>@310 - Marie-Claude Date de dépôt : Le 26/07/2020 à 05:14:17 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :dragage et boues du port de La teste Contribution : Le port de Gujan n'est pas le dépotoir du port de La Teste. Si le dragage du port est une nécessité, je refuse que nous en subissions les conséquences notamment en matière de pollution et de saturation du port de la Mole. C'est un NON au dépôt des boues polluées.</p>
							1	<p>@311 - Godard Pascale - Talence Date de dépôt : Le 26/07/2020 à 08:12:40 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage du port de la Teste. Contribution : Je suis favorable au creusement du Port de La Teste avec le stockage des sédiments, au lieu prévu a? cet effet au port de la Mole Gujan Mestras. Cette aire de stockage qui a été? d'ailleurs réalisée? avec les deniers publics, ne semble pas poser de problèmes pour le</p>

												stockage des boues des ports de Gujan. Le Port de la Teste n'a pas été creusé depuis bientôt 40 ans, et il est injuste de laisser les ostréiculteurs et les plaisanciers de ce Port dans l'état actuel qui pénalise par la hauteur des sédiments une entrée et une sortie dans ce Port à des heures de marée correctes. Incitons les centres de recherche à trouver des techniques de dépollution des boues afin de les rendre "acceptables" et adoptons de plus en plus des moteurs "propres" pour la protection de l'environnement de notre si BEAU bassin.
						1		1				@312 - Anonyme Date de dépôt : Le 26/07/2020 à 08:39:22 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage du port la Teste de Buch Contribution : Je suis favorable au dragage des sédiments marins du port de la Teste de Buch. Cette opération est nécessaire notamment pour faciliter le travail des ostréiculteurs. Merci de prendre en compte ce souhait.
1		1	1			1	1					@313 - Anonyme Date de dépôt : Le 26/07/2020 à 08:46:41 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage des boues portuaires du port de La Teste de Buch Contribution : Monsieur le Commissaire Enquêteur, Il serait souhaitable que chacun prenne ses responsabilités. Ici à Guan-Mestras ,nous avons pris les nôtres puisque des bassins de décantation existent pour traiter nos boues moins polluées que celles de La Teste(creusement des ports gujanais plus récent). Pourquoi La Teste ne se décide pas à faire de même et créer des bassins de rétention dans ses prés salés?... Pourquoi le Syndicat Mixte s'obstine à vouloir déverser les boues portuaires extrêmement polluées(30 ans ou plus de sédimentation dans le port) sans se soucier des conséquences environnementales et, surtout ostréicoles?..... NOUS N'EN VOULONS PAS. Un site est prévu sur la commune de Le Teich, NON GRATUIT, pour récupérer,traiter et dépolluer ces boues comme le fait la commune d'Arcachon pour son port. J'espère et je souhaite, Monsieur le Commissaire enquêteur, que dans votre délibéré vous tiendrez compte de mes observations au travers de ce mail.
								1				@314 - Peiffer Gérard - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 26/07/2020 à 08:58:15 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage du port de La Teste Contribution : Il semble que ce dossier soit le serpent de mer du Bassin d'Arcachon depuis de nombreuses années et , comme aucune commune ne veut recevoir les boues , le problème semble insoluble; Alors quelle Autorité locale ou nationale tranchera un jour et prendra une décision ????. Je crois qu'il faut une vraie volonté d'aboutir et faire preuve d'une grande ouverture d'esprit sans querelles de "clocher".....Mais c'est peut-être "mission impossible"....
	1							1	1			@315 - GUIRCHOUN Pierre - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 26/07/2020 à 09:14:59 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragages du port et du canal de la Teste de Buch Contribution : Bonjour, S'il faut draguer le port et le canal de la Teste de Buch, il serait bon que cette ville est son propre bassin de décantation pour le traitement des déchets qui leur servira à chaque fois que nécessaire. Pour toutes les raisons exposées par les Gujanais, JE SUIS CONTRE l'utilisation du site de la Mole pour le transport de ces déchets vers ce bassin de décantation qui, entre parenthèse, lui aussi devrait être rendu étanche.
						1	1					@316 - Anonyme Date de dépôt : Le 26/07/2020 à 09:38:57 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Non au dépôt de bout de dragage sur les terres Gujan aise Contribution : Non au dépôt de bout de dragage sur les terres Gujanaise (lieu-dit la mole)non au dragage du port de La Teste
								1				@317 - gerard - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 26/07/2020 à 09:39:03 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :dragage du port de la teste Contribution : je suis pour que le dragage du port de la teste de buch soit realise (enfin) ...et que les boues soit stockees sur le site prevu a cet effet(port de la mole gujan mestras);et bien sur en respectant les normes sanitaires et ecologiques prevues pour ce genre de travaux.
								1				@318 - Dufailly Fabien - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 26/07/2020 à 09:41:59 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage port La Teste-de-Buch

										<p>Contribution :</p> <p>Bonjour,</p> <p>Je suis totalement favorable au dragage du port de La Teste-de-Buch.</p> <p>Celui-ci est plus que nécessaire, tant pour les professionnels que pour les plaisanciers.</p> <p>Nous n'avons plus le temps de prendre notre temps !</p> <p>Vous remerciant par avance,</p> <p>Fabien Dufailly.</p>
										<p>@319 - Anonyme - La Teste-de-Buch</p> <p>Date de dépôt : Le 26/07/2020 à 10:16:50</p> <p>Lieu de dépôt : Sur le registre électronique</p> <p>Objet :Enquête Publique: Dragage du Port de La Teste de Buch et transfert des sédiments au site gujanais de la Mole.</p> <p>Contribution :</p> <p>Association de Défense des Prés Salés Ouest (ADPSO) Claude Badet.Envoi qui fait suite au précédent</p> <p>Second envoi.</p> <p>A La Teste de Buch, les vases seront traitées mécaniquement, pelleuse installée sur une barge, les sédiments seront égouttés après un passage dans un caisson d'écoulement. Grâce à cette solution, les vases seront déjà asséchées avant un transfert par camions. Elles auront obligatoirement moins d'impact pour le milieu naturel qu'avec un dragage hydraulique, une solution par aspiration des vases avec des canalisations contenant un maximum d'eau, c'est pourtant cette solution qui chaque fois a été retenue pour désenvaser les ports gujanais.</p> <p>Les analyses ont prouvées que les vases gujanaises étaient autant polluées que celles du port testerin. Les dernières analyses, celles de la canalette et les darses du port central testerin effectuées le 20 juin 2017 démontrent leur non nocivité donc peu polluées et qu'il n'y a aucune incompatibilité avec un traitement à terre car aucun rejet direct ne se fera dans les eaux du Bassin d'Arcachon. Des analyses concernant les vases testerines et gujanaises ont été dernièrement effectuées, les résultats ne semblent porter aucun préjudice à la continuité du programme de dragage à La Teste de Buch avec en finalité le dépôt des vases à La Mole.</p> <p>Suite aux deux recours de Madame la Maire de Gujan Mestras concernant l'arrêté pris par la Préfète de la Gironde en date du 2 octobre 2019, une expertise a été mandatée par le tribunal administratif et un expert hydrogéologue doit éclairer le tribunal sur les deux thèmes principaux : l'étanchéité du site de la Mole et la qualité des sédiments qui y séjournent.</p> <p>A ce jour nous n'en connaissons pas le résultat.</p> <p>Le transfert et le transport des vases par camions ne peut absolument pas impacter le quotidien et le cadre de vie du quartier de la Mole. C'est inexact mais surtout malhonnête de dire que des dizaines de rotations de camions traverseront la ville de Gujan Mestras avec un risque de pollution. Seulement 25 camions jours transporteront les vases ce qui est dérisoire comparé au millier de véhicules qui empruntent quotidiennement le même chemin.</p> <p>1 Les camions emprunteront la RN 250 puis l'autoroute A 660 jusqu'à l'échangeur du Teich, ils utiliseront ensuite quelques routes de cette commune pour finalement arriver dans le quartier de Mestras sur une distance de quelques centaines de mètres.</p> <p>Autre exemple qui montre bien le peu de gêne d'un transport de vases par camions et bien celui du port de La Vigne. Lors de son dernier dragage, terminé il y a quelques semaines, les camions ont traversés les communes de Lège, Arès, Andernos, Audenge Biganos et Le Teich, avons-nous entendu parler de pollution pendant la traversée de ces villes.</p> <p>Mais quelle plaisanterie de dire que tout Gujan Mestras sera pollué, l'argument fait même rire les plus septiques.</p> <p>Quand au proche environnement, les proches résidents proches, les élèves et les enseignants du Lycée de la Mer ils peuvent attester que les vases mises en dépôt depuis 2009, ne les ont jamais gênées.</p> <p>Concernant les nuisances olfactives, surtout à Gujan Mestras avec ses sept ports, comment différencier que les vases testerines n'ont pas les mêmes odeurs que les gujanaises. Quand à un blocage du dragage des ports gujanais, c'est faire offense au Département et au SMPBA depuis 2017, car les ports de Gujan Mestras ont été en matière de travaux et de dragage les mieux servis de tous les ports du Bassin d'Arcachon.</p> <p>Pour terminer, on ne comprend pas pourquoi les professionnels les ostréiculteurs et les pêcheurs en subiront les conséquences. Ils ont des ports dragués, propres, réhabilités qui font honneur à leur profession, là aussi l'argument ne tient pas la route.</p> <p>En conclusion : Il faut que les ports et certains chenaux du Bassin d'Arcachon soient désenvasés tous les 4 à 5 ans car l'accumulation des boues, des vases ou des sédiments contraind les activités professionnelles, de plaisance et de loisirs à réduire les horaires d'accessibilité. La Teste de Buch est en attente, depuis 40 années de voir le plus rapidement possible son port dragué.</p> <p>Comme le SMPBA a la gestion de la plupart des ports du Bassin, il serait anormal de lui contester cette compétence qui lui confère en toute légalité le droit de déposer les vases testerines à la Mole.</p> <p>Comme le projet porté par le SMPBA est du point de vue technique irréprochable c'est donc un argument supplémentaire pour que l'enquête publique soit déclarée favorable. C'est un parcours quasi parfait qu'à eu à subir le dossier de dragage du port de La Teste de Buch car il a fallu les avis de l'I.C.P.E. (Installation Classée pour la Protection de l'Environnement et des Risques Sanitaires et Technologiques), du C.O.D.E.R.S.T. (Conseil Départemental pour l'Environnement des Territoires et de la Mer), du P.N.M.B.A. (Parc National Marin du Bassin d'Arcachon), de la D.D.T.M. (Direction Départementale des Territoires et de la Mer), de la D.R.E.A.L (Direction Régionale Environnement Aménagement Logement). Ce qui semble</p>

										<p>incompréhensible c'est que certains autres ports, dont ceux de Gujan Mestras, n'ont pas toujours eu à subir ces contraintes.</p> <p>Pour toutes les raisons évoquées et invoquées, en soutenant le SMPBA, l'ADPSO est favorable au projet de dragage du port de la Teste de Buch et au transfert des vases sur le site gujanais de la Mole.</p> <p>Si pour des raisons irresponsables, l'enquête publique n'était pas favorable, le port testerin s'envasera complètement ce qui le rendrait impraticable dans les deux ou trois prochaines décennies.</p>
		1	1	1					1	<p>@320 - PLAIS Jacques Date de dépôt : Le 26/07/2020 à 10:30:19 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dépôt des boues de dragage du port de la Teste-de-Buch Contribution : Considérant la mauvaise étanchéité du bassin de décantation du port de la Mole, le risque de pollution de la zone environnante est trop importante. Cette zone du bassin est très fréquentée par les oiseaux marins migrateurs, il serai particulièrement dangereux d'y déposer des boues chargées en polluant dans un environnement non parfaitement contrôlé. Il convient donc de rechercher un lieu sûr (bassin étanche) pour y déposer les boues de dragages, même si le coût de l'opération est plus élevé. Des solutions existent... Pourquoi ne pas investir dans un nouveau bassin de décantation situé plus près de la zone de dragage, cela raccourcirai le trajet du transport, générateur de nuisance et de pollution. Le problème du dépôt des boues se posera de nouveau à l'avenir, il est nécessaire de le prévoir et d'anticiper.</p>
				1					1	<p>@321 - lataillade cécile - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 26/07/2020 à 10:30:29 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :dragages la teste de buch Contribution : Non au dépôt des boues polluées du port de La Teste au port de La Mole. Que la ville de La Teste traite elle même ses boues. Gujan n'est pas là pour récolter la pollution des autres villes.</p>
		1		1					1	<p>@322 - Anonyme - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 26/07/2020 à 10:32:00 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage du Port de La TESTE Contribution : NON au dépôt des boues polluées issues du dragage du du Port de La TESTE au Port de La MOLE à GUJAN-MESTRAS, alors qu'il existe au TEICH une zone dédiée à cet effet.</p>
				1				1	1	<p>@323 - Anonyme Date de dépôt : Le 26/07/2020 à 10:37:50 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :opposition aux dépôt des boues polluées du dragage du port de La Teste au port de La MOLE Contribution : Non à ce dépôt</p>
				1				1	1	<p>@324 - Anonyme Date de dépôt : Le 26/07/2020 à 10:38:35 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :boues du port de la teste de buch Contribution : la pollution est devenue le problème de tous sauf a la commune de la teste de buch qui se propose de déverser la sienne sur la commune voisine..... Ben voyons . Je suis farouchement opposé a ce sinistre projet .</p>
								1	1	<p>@325 - Anonyme Date de dépôt : Le 26/07/2020 à 10:43:18 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage port de la Teste Contribution : Je suis favorable au dragage du port de la Teste</p>
		1	1	1				1	1	<p>@326 - Anonyme - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 26/07/2020 à 10:47:22 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Je suis totalement contre Contribution : Rajouté aux nuisances cités sur le prospectus distribué il y a celle du franchissement de la voie ferrée , les passages à niveau refait il n'y a pas longtemps résisteraient il au passages multiples de camions chargés de vases , en ce qui me concerne je pense à une détérioration plus rapide que prévue avec les frais et les risques pour la sécurité des autres usagers que cela entraine. En définitive mon opinion est négative quant à ce projet.</p>
		1	1	1				1	1	<p>@327 - Anonyme - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 26/07/2020 à 10:54:49 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :contre le depot des boues polluees du dragage du port de la teste au port de la mole</p>

											Contribution : Martine Houlette 14 allée Vincenzo Bellini 33470 Gujan Mestras Je tiens à manifester mon opposition au dépôt des boues polluées du dragage du port de la Teste au port de la Mole. Il serait vraiment dommageable de créer un risque de pollution majeure sur cette partie du bassin en plus de toutes les nuisances engendrées par le déplacement de ces boues. Cordialement Martine Houlette Membre du Conseil des Sages
1									1		@328 - marc laurence - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 26/07/2020 à 10:56:15 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :dragage du port de la Teste de Buch Contribution : NON au DÉPOT DES BOUES DU PORT DE LA TESTE DE BUCH DANS LE BASSIN DU PORT DE LA MOLLE A GUJAN!!!! La ville de la Teste à suffisamment de terrains , d'espaces pour se créer un bassin de décantation sur sa commune. Qu'en sera t-il pour les ports de Gujan quand à leurs tours il faudra les draguer? Le bassin de la molle sera plein?
									1		@329 Anonyme - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 26/07/2020 à 10:56:30 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage du port. Contribution : Bonjour, ce dragage est indispensable au port de la teste de buch car celui ci s'envase de plus en plus et bientôt ne sera plus praticable. Les travaux d'étude considérables qui ont été menés montre la faisabilité de cette réalisation. Il faut mener à bien ce chantier indispensable au bassin d'arcachon.
1									1		@330 - Christian - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 26/07/2020 à 11:18:21 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage du port de la Teste de Buch. Contribution : Bonjour, Je suis absolument contre le stockage des boues du port de la Teste au port de la Môle. Un autre lieu de stockage doit être trouvé. Je pense qu'un aménagement des "prés salés est" de la Teste serait préférable.
									1		@331 - Anonyme - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 26/07/2020 à 11:29:07 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage port de La Teste Contribution : 30 ans qu'il n'a pas été dragué . La hauteur de l'envasement est un handicap pour le travail des ostréiculteurs réduisant leur temps de sortie .
						1			1		@332 - Danielle - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 26/07/2020 à 11:40:50 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dépôt des boues Contribution : NON au dépôt des boues polluées du dragage du port de La Teste au port de la Mole . Chaque commune doit gérer ses boues Cordialement
1									1	1	@333 - ARNALOT Jean-Christophe - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 26/07/2020 à 12:05:05 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Contre le transfert des sédiments à Gujan-Mestras Contribution : Je suis contre ce transfert des sédiments vers le site du port de la Molle de Gujan-Mestras car ces derniers sont potentiellement pollués et qu'une fois dragués ils deviennent des déchets et dans ce cas là ils devront être traités par la COBAS sur le site du Teich.
									1		@334 - CADIOT Danielle - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 26/07/2020 à 12:17:04 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage La Teste de Buch Contribution : Je suis pour le dragage du port de La Teste de Buch.
									1		@335 - Anonyme - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 26/07/2020 à 12:21:00 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage du port de La Teste de Buch Contribution : Je suis pour le dragage du port de La Teste de Buch

1			1	1				1	<p>@336 - BUISSON Gérard - Yerres Date de dépôt : Le 26/07/2020 à 12:21:34 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet : Opposition projet Contribution : Je suis totalement CONTRE le transfert des boues au port de La Mole. Ce bassin, accolé au lycée (notamment un dortoir) , longé par le sentier du littoral et très proche d'habitations n'est pas du tout adapté pour recevoir cette nouvelle pollution. En cette période de vague verte (totalement justifiée) qu'en est il de l'impact carbone et sonore de ce transfert par camions qui vont traverser beaucoup de zones urbanisées? L'ADPSO a toujours été contre la création d'un bassin dans les prés salés Ouest invoquant : la pollution de ces boues, les nuisances sonores et olfactives, la pollution des camions. Les Gujanais seraient'il moins sensibles ? En conclusion, si le dragage du port de La Teste est nécessaire, le transfert au port de La Mole (commune de Gujan-Mestras) est parfaitement inadapté. Pourquoi ne pas envisager , puisque certains nous disent qu'il n'y a pas de pollution, un transfert dans les prés salés Ouest ou Est (commune de La Teste) qui eux sont plus près , éloignés des habitations et ont beaucoup plus de place ?</p>	
			1	1				1	1	<p>@337 - Anonyme Date de dépôt : Le 26/07/2020 à 12:44:01 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet : Dragage et dépôt des boues polluées du port de La Teste de Buch Contribution : Bonjour Après lecture de différents articles sur le sujet, après avoir entendu notre Maire et son argumentation, je ne souhaite pas que les boues provenant du dragage du port de La Teste soient déposées au port de la Môle. A l'heure où il faut faire des efforts dans le domaine de la protection de la nature, de l'écologie, il me semble aberrant de venir ainsi polluer un site. Pourquoi ne pas faire des bassins de décantation des boues à La Teste ? Pourquoi ne pas prendre en compte les riverains et usagers de Gujan-Mestras, notre commune doit-elle devenir la poubelle du sud-bassin ? Que les Testerins veuillent le dragage de leur port est une chose mais il faut aussi qu'ils en assurent le stockage et le traitement. L'enquête publique devrait en priorité concerner les Gujanais puisque c'est cette commune qui est visée par ce projet ! Il est évident que les Testerins diront oui pour nous les expédier ! C'est une réaction probable !</p>
			1	1	1			1	1	<p>@338 - Anonyme - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 26/07/2020 à 13:20:58 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet : Dragage du port de la Teste de Buch Contribution : Bonjour Monsieur le commissaire d'enquête, Par cet écrit je vous fais part de mon opposition à l'entreposage des boues du port de la Teste de Buch au port de la Môle. Je suis résidente à Gujan-Mestras et je travaille au lycée de la Mer, aussi je suis en première ligne pour comprendre l'impact que peut avoir ce projet. Il serait déjà fort dangereux que tant de camion circule devant le lycée où plus de 1300 élèves y sont chaque jours de la semaine, de plus les nuisances environnementale et olfactive ne sont pas acceptables ou que ce soit et encore moins aussi près d'un lycée. Je pense que suffisamment d'arguments environnementaux et sécuritaires feront abroger ce projet à mon sens ridicule et non avenue. Je ne comprend même pas que l'on ait pu l'envisager de la sorte. Imaginez que votre enfant soit au lycée de la Mer, en tant que parents comment réagiriez vous ? Je vous remercie et je compte sur votre bon sens. Avec mes salutations distinguées François Castanet.</p>
								1	1	<p>E339 - Anonyme Date de dépôt : Le 26/07/2020 à 13:26:38 Lieu de dépôt : Par email Objet : Non Contribution : Je ne suis pas favorable à ce transfert. Les boues doivent être traitées par des industriels qui en ont la capacité. Philippe DRON 91 Allée des places 33470 GUJAN-MESTRAS</p>
			1						1	<p>@340 - Laurence Date de dépôt : Le 26/07/2020 à 13:45:00 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet : Opposition au dépôt des boues de la Teste à Gujan. Contribution : NON FORMEL AU DEPOT DES BOUES POLLUEES DU DRAGAGE DU PORT DE LA TESTE AU PORT DE LA MOLE DE GUJAN MESTRAS.</p>
									1	<p>@341 - Bobinet Philippe - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 26/07/2020 à 14:13:48 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet : Dragage du port de La Teste-de-Buch Contribution : Je suis très favorable à la réalisation de ce dragage du port de La Teste et de sa canelette.</p>
								1	1	<p>@342 - Anonyme - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 26/07/2020 à 14:23:14 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique</p>

										Objet :Draguage port La Teste et sa canalette. Contribution : Je suis favorable au draguage du port et de la canalette de La Teste.
		1					1	1		@343 - Anonyme - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 26/07/2020 à 14:40:47 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :DRAGAGES-LA TESTE DE BUCH Contribution : Je suis, comme beaucoup de personnes, CONTRE le dépôts des boues du port de La Teste au port du Mole de Gujan. Déplacer un problème ne le résout pas. Ces boues doivent quitter le bassin et être décantées et traitées dans des zones non urbanisées pour éviter toutes les nuisances inhérentes à ce type d'opération.
		1	1				1	1		@344 - Anonyme Date de dépôt : Le 26/07/2020 à 15:14:51 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :NON au transfert des boues du dragage du port de la Teste-de- Buch au port de Gujan-Mestras Contribution : Bonjour, Au lieu de transférer le problème d'un lieu à l'autre: transfert de ces boues polluantes d'une commune à l'autre, il faudrait peut-être chercher des solutions à long termes avec une recherche de traitement de ces boues in situ sur le site de la Teste. En tant que Gujanaise, citoyenne Française pour un milieu de vie préservée, je m'oppose à ce transfert de boues polluées et polluantes.
							1	1		@345 - Anonyme Date de dépôt : Le 26/07/2020 à 15:24:34 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :NON au dépôt des boues polluées Contribution : Nous sommes opposés au transfert des boues du port de La Teste dans les bassins de décantation du port de La Mole à Gujan. Notre commune doit être préservée. Comment accepter que le port de La Mole avec son côté sauvage soit souillé par des boues polluées.
								1		@346 - Michel - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 26/07/2020 à 15:59:21 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :dragage du port de la teste Contribution : Je suis d'accord pour le dragage du port même si je n'ai aucun intérêt, n'ayant pas de bateau. Déjà, pour les ostriculteurs et les plaisanciers, de plus quand la marée est basse, c'est pas très joli de voir le port comme cela. Cela ne peut qu' être bénéfique pour tout le monde et pour les touristes. Je fais confiance aux gens qui font l'étude de ce projet pour résoudre ce problème.
								1		@347 - Ginette - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 26/07/2020 à 16:25:37 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Opposition transfert de boues Contribution : Je suis CONTRE le transfert des boues du port de La Teste dans le bassin du port de La Mole à Gujan-Mestras. La ville de La Teste a tout a fait la place (près salés Ouest ou Est par exemple) pour gérer ses rejets.
								1		@348 - BABOT JACQUES - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 26/07/2020 à 16:29:42 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dépôt des boues du dragage du port de la Teste. Contribution : En tant que habitant de Gujan Mestras, je souhaite m'opposer au dépôt des boues résultant du dragage du port de la Teste à Gujan Mestras. Ces boues devraient être entreposées dans des zones situées sur la Commune de La teste. En effet chaque commune se doit d'effectuer les dragages régulièrement afin que la décantation se fasse naturellement et permettent d'entreposer de nouvelles boues sur ses sites. Il est inconcevable de saturer un site dimensionné pour le dragage d'un port (La Mole) en y entreposant les boues d'autres port et en plus non situés sur la commune.
								1		@349 - WU Ai - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 26/07/2020 à 16:31:56 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage des boues du port de la Teste Contribution : En tant que habitant de Gujan Mestras, je souhaite m'opposer au dépôt des boues résultant du dragage du port de la Teste à Gujan Mestras. Ces boues devraient être entreposées dans des zones situées sur la Commune de La teste. En effet chaque commune se doit d'effectuer les dragages régulièrement afin que la décantation se fasse naturellement et permettent d'entreposer de nouvelles boues sur ses sites. Il est inconcevable de saturer un site dimensionné pour le dragage d'un port (La Mole) en y

										entreposant les boues d'autres port et en plus non situés sur la commune.							
									1	1	1	@350 - ROUX Fabienne - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 26/07/2020 à 16:35:06 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage du port de La Teste Contribution : Je suis totalement contre ce dragage qui va apporter son lot de pollution sonore, visuelle et surtout atmosphérique : va et viens de camions (il y a déjà trop de circulation sur le bassin). De plus ça ne fait que déplacer le problème et apporter une nouvelle pollution où il n'y en avait pas. Il vaudrait mieux trouver d'autres solutions. Il n'est pas normal en outre que la commune de Gujan récupère la pollution de La Teste (moi qui habite pourtant la commune de La Teste). Beaucoup trop de béton et de coupes d'arbres ces dernières années sur La Teste alors que Gujan est plus vertueuse (beaucoup d'espaces verts et arborés) et maintenant La Teste veut même polluer ses voisins... Il est temps que l'écologie soit la priorité sur notre beau bassin d'Arcachon... et qu'on respecte les écosystèmes naturels.					
												1	@351 - Brigitte - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 26/07/2020 à 16:45:17 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage port de La Teste Contribution : Je suis CONTRE le transfert des boues de La Teste dans le bassin du port de La Mole. Pensez aux riverains et aux jeunes qui dorment dans le lycée à côté de ce bassin. La commune de La Teste est assez grande , en superficie, pour pouvoir créer son propre espace de stockage !				
													1	@352 - GEHIN Bernadette - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 26/07/2020 à 16:51:51 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragages La Teste de Buch Contribution : Je suis pour le dragage du port de La Teste de Buch			
											1		1	@353 - Batonneau Philippe Date de dépôt : Le 26/07/2020 à 17:15:47 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Je m'oppose au dépôt des boues au port de la Mole Contribution : Je m'oppose au dépôt des boues du dragage du port de La Teste au port de La Mole. Habitant proche du port de La mole, la circulation va engendrer des nuisances occasionnées par la noria de camion venant décharger les boues au port de La Mole.			
														1	@354 - François - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 26/07/2020 à 17:26:54 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage du port de La Teste-de-Buch Contribution : Je suis opposé au transfert des boues du dragage qui serait une catastrophe écologique pour la faune et la flore du Bassin,sans compter les nuisances routières (bruit ,poussières,pollution des camions du transfert,dégradation du réseau routier.....et j'en passe) Le bassin de La Mole n'est pas du tout adapté à ce chantier.La zone de réception de ces boues ne doit pas être à proximité du Bassin d'Arcachon.		
															1	@355 - Anonyme - Arcachon Date de dépôt : Le 26/07/2020 à 17:28:35 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragages port de la Teste de Buch Contribution : Je pense en tant qu'utilisateur du port de La Teste (plaisance) que le dragage est devenu obligatoire et est une urgence absolue. On remarque chaque jour d'avantage l'envahissement du port par les boues Et il y a fort à craindre qu'il devienne rapidement inutilisable tant par Les professionnels que par les plaisanciers. Merci de prendre en compte ma demande.	
															1	1	E356 - Anonyme Date de dépôt : Le 26/07/2020 à 17:37:47 Lieu de dépôt : Par email Objet :la boue... Contribution : Provenance : Courrier pour Windows 10

									<p><i>J'aime la Ville de Gujan-Mestras... Et donc, « pourquoi » ces boues, hélas ?</i></p> <p><i>« Pourquoi » c'est le premier mot qui me vient Parce que c'est une Ville où l'on s'y sent bien...</i></p> <p><i>Des espaces verts toujours bien entretenus, Même les ronds-points méritent d'être vus...</i></p> <p><i>« La Ville aux sept Ports » oui, beaucoup l'ignorent !</i></p> <p><i>Bien placé, un Lycée de la Mer Ce projet me rend tellement amère...</i></p> <p><i>Gujan-Mestras, la Ville qui séduit, Reste telle que tu es, bien à l'abri...</i></p> <p><i>Les camions, les odeurs, les remous...</i> <i>NON !</i> <i>Je n'en veux pas de toute cette gadoue !</i></p>	
								1	1	<p>@357 - Anonyme - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 26/07/2020 à 19:11:22 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Port de La Teste de Buch Contribution : Il est grand temps que la maire de Gujan Mestras arrête son cinéma. Elle manque de respect aux Testerins et aux usagers du port. Le site de la Mole est financé par le conseil départemental, les routes d'accès sont libres à tous. Le port de La Teste doit être désembouer rapidement. Cette histoire dure depuis bien trop longtemps ..</p> <p>Bien cordialement.</p>
			1	1				1		<p>@358 - SCHERLER Jean-François - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 26/07/2020 à 19:21:33 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :refus dépôt boues au port de La Molle Contribution : Je n'accepte pas que des boues polluées soient déversées dans le port de La Molle en raison de l'évidente pollution à venir et des graves nuisances sonores et de passages de camions qui seront engendrées par le transport de ces boues. Par ailleurs, il est scandaleux qu'une commune impose à une autre de recevoir sa pollution.</p>
			1	1				1		<p>@359 - Marilyne - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 26/07/2020 à 19:36:17 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Signature électronique pour dire NON au dépôt des boues du dragage du port de la Teste au port de la Mole Contribution : Ma résidence principale se trouve tout près du port de la Mole. Alors je dis NON au dépôt des boues du port de la Teste qui représente un risque de pollution dans ce port de la Mole et autre ou je vais me baigner et me promener et joué à la pétanque tous les jours. NON aux nuisances olfactives des boues et sonores des camions. Non à ce transfert qui bloquera le dragage des ports des Gujanais. Impossible de circuler entre le COVID et les touristes laissez nous profiter de notre ville tranquille et paisible.. Je refuse ce transfert de boues.....</p>
									1	<p>@360 - Anonyme - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 26/07/2020 à 19:41:39 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :NON au dépôt des boues polluées du dragage du port de la teste au port de la MOLE de GUJAN Contribution : Nous souhaitons conserver à GUJAN : NOTRE QUALITE D'ENVIRONNEMENT et que les boues polluées de la TESTE DE BUCH ne viennent pas perturber NOTRE QUOTIDIEN et NOTRE BIEN-ÊTRE. POURQUOI la TESTE n' a pas de bassin de décantation avec une étanchéité ??? Le Syndicat Mixte des ports du bassin d'Arcachon n'a pas a décidé le transfert des boues polluées du port de la TESTE dans le bassin de décantation du port de la MOLE à GUJAN MESTRAS. Nous pensons que les administrés de GUJAN ont leurs mots à dire et refuser cette proposition. Solution proposée : QUE LA TESTE commence par créer son propre bassin de décantation avec une étanchéité pour permettre de traiter le haut niveau de pollution et ensuite procéder au dragage de son port qui n'a pas été dragué depuis plus de 30 ans et qui peut encore attendre quelques années.</p>
		1	1						1	<p>@361 - Christine - Gujan-Mestras</p>

																		<p>Date de dépôt : Le 26/07/2020 à 19:51:16 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet : Les boues du port de la Teste Contribution : Bonjour, Gujanaise depuis un an je m'oppose au transfert des boues polluées de la Teste jusqu'au port de Gujan. À l'heure où les scientifiques prônent le respect de l'écosystème, ce projet n'a plus lieu d'être. Il vous faut réfléchir à des solutions plus respectueuses de l'environnement et de la population de Gujan. Nous allons en référer au Parlement européen. Merci Christine DODARD</p>
								1										<p>@362 - Audignon Jean-marie - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 26/07/2020 à 20:11:58 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet : Dragage boues Contribution : Je suis contre, totalement.</p>
								1										<p>@363 - VUILLOT Jocelyne - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 26/07/2020 à 20:13:51 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet : Dragage du port de La Teste de Buch Contribution : Je m'oppose au dépôt des boues du dragage du port de La Teste de Buch dans le bassin de décantation du port de La Molle situé à Gujan Mestras.</p>
								1	1									<p>@364 - Audignon Anne - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 26/07/2020 à 20:14:31 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet : Dragages boues La teste Contribution : Pollutions diverses et variées, c'est non.</p>
								1	1									<p>@365 - Audignon Krisztina - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 26/07/2020 à 20:15:55 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet : Dragages boues La teste Contribution : Non à cette pollution supplémentaire.</p>
								1	1									<p>@366 - Anonyme - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 26/07/2020 à 21:57:58 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet : opposition au transfert des boues du port de la teste de buch dans le bassin de décantation du port de la mole de Gujan-Mestras Contribution : Ces boues du port de la teste doivent être traitées dans la commune d'origine du déchet , le principe de trouver les moyens de traiter sur sa commune ses propres déchets me semble un principe de bon sens quand il peut être appliqué ce qui me semble le cas pour ces boues comme l'a fait Gujan Mestras (pas d'urgence pour trouver une solution les boues s'accumulent depuis 30 ans !) .</p>
								0	0									<p>@367 - BIENIASZEWSKI YVES Date de dépôt : Le 26/07/2020 à 22:14:14 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet : dragage devant les cabanes ostréicoles situées devant la Pointe de l'aiguillon Contribution : Il serait souhaitable que l'accès aux pontons des cabanes ostréicoles situées à la Pointe de l'Aiguillon soit rétabli pour permette aux utilisateurs de ces cabanes d'utiliser leur embarcation par coefficient moyen à fort.</p>
								1										<p>@368 - DUBOE M. - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 26/07/2020 à 22:18:15 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet : Contre un projet incomplet et clivant Contribution : Pourquoi ce choix ? Le projet n'aborde pas l'élimination finale de ces boues ,qu'elles soient testerines ou gujanaises et continue à diviser élus et ceux émettant un avis dans la population... ci joint : 2 PJ: mon avis après lecture des pièces jointes au dossier d'enquête copie d'un article du journal Sud Ouest rappelant le contexte <i>Pourquoi un transfert de boues fait polémique</i> A LA UNE DE SUD-OUEST Edition ARCACHON Publié le 29/10/2019 à 3h59. Tout ce qu'il faut savoir sur ce dossier dans lequel la justice devra se prononcer quant à la légalité d'un arrêté. Celui-ci permettant le transfert des boues du port de La Teste vers Gujan.</p>

										<p>Bruno Béziat b.beziat@sudouest.fr</p> <p>Des vases posées depuis des années au fond du port de La Teste sont-elles en train de réanimer ces vieilles discordes que l'on croyait appartenir au passé et au folklore entre les communes de Gujan-Mestras et La Teste-de-Buch ? On pourrait le penser à l'écoute des arguments que certains se renvoient à la figure dans les deux camps, pour refuser ou réclamer le transfert des boues de La Teste vers Gujan-Mestras. Plus exactement vers le site de décantation de La Mole, une installation classée pour la protection de l'environnement (ICPE) destinée au départ à recevoir seulement les boues de dragage des ports de Gujan-Mestras. Opération dont le maître d'ouvrage sera le Syndicat mixte des ports. le port de La Teste</p> <p>Le dragage des boues qui envasent le port de La Teste et son chenal d'accès est un dossier qui végète depuis des dizaines d'années et dont personne ne semblait voir le bout. Pourquoi est-ce si important de nettoyer le site et son accès ? Ces vases compliquent l'activité ostréicole, bloquent l'important projet de port à sec de La Teste et les emplois qui vont avec, et limitent les sorties des bateaux de plaisanciers.</p> <p>Dans ce dossier, tout le monde approuve le dragage du port testerin et admet son impérieuse nécessité, y compris les Gujanais de tous bords. Le seul problème, l'unique obstacle, est la destination de ces boues de dragage au site de la Mole à Gujan.</p> <p>2 Les pour et contre ce transfert des boues à La Mole</p> <p>Les plaisanciers par la voix de la Caub'Arc ont apporté hier lundi un nouveau soutien au « seul projet de désenvasement du port » avec transfert des vases à La Mole, afin de ne pas retarder le dragage. « Bon nombre de nos associations adhérentes sont dans l'attente depuis trop longtemps de ce désenvasement absolument nécessaire, tant au point de vue des possibilités horaires d'accessibilité que des risques d'accident ou d'aspect peu reluisant pour notre image du Bassin », dit son président Joël Confoulan.</p> <p>Tous les élus testerins et les ostréiculteurs y sont évidemment très favorables. Les élus de la majorité de Gujan-Mestras refusent le site de La Mole et demandent le transfert des boues sur le site de décantation du Teich, tout comme la plupart des ostréiculteurs de Gujan. L'opposition gujanaise est en revanche favorable à la solution de La Mole. Et les écologistes de la Sepanso sont partagés puisque différentes positions se sont exprimées.</p> <p>3 Où en est-on dans ce dossier qui s'éternise ?</p> <p>La municipalité de La Teste et les ostréiculteurs ont cru se rapprocher du bout du tunnel le 4 octobre dernier lorsqu'un arrêté préfectoral a été signé pour que les futures boues issues du dragage du port testerin puissent être décantées sur le site de La Mole à Gujan-Mestras. C'était le principal frein qui bloquait ce dossier. Car les élus de la majorité gujanaise, la maire Marie-Hélène des Esgaulx en tête, ont toujours refusé ce transfert de ces boues sur leur commune. Ils avançaient un argument imparable que la préfecture a reconnu à l'été 2018 : le site de La Mole a été conçu et dimensionné pour recevoir seulement les boues des ports de Gujan-Mestras. Il fallait donc un arrêté complémentaire pour permettre ce transfert de vases d'un port d'une autre commune à Gujan. La majorité municipale de la commune va contester cet arrêté en justice, pour lequel elle aurait voulu une enquête publique afin que les habitants soient consultés. Précisons qu'il est bien prévu une enquête publique, mais sur l'ensemble du projet et non sur l'arrêté.</p> <p>4 Pourquoi le transfert au site de La Mole est critiqué ?</p> <p>Le site de La Mole n'est pas complètement étanche, à la différence de celui du Teich. C'est le principal argument avancé par les élus gujanais de la majorité. Ils craignent donc qu'en ajoutant les vases de La Teste à celles de Gujan – « ce qui n'est déjà pas terrible aujourd'hui dans un site non étanche », dit la maire -, on pollue le Bassin par débordement et infiltrations. Le dragage mécanique qui sera pratiqué à La Teste serait aussi plus polluant, selon eux, que l'hydraulique utilisé à Gujan-Mestras.</p> <p>Le premier adjoint, Xavier Paris, demande le transfert des boues sur le site de décantation du Teich, qui est étanche », et où vont d'ailleurs les vases des ports d'Arcachon ou La Vigne après dragage. Une solution du Teich dont ne veut pas le Syndicat mixte des ports car elle coûterait 2 millions d'euros puisque le site teichois est privé.</p> <p>Enfin, ces opposants au projet évoquent les 25 camions par jour qui circuleraient de La Teste à La Mole, en passant par la voie rapide et Le Teich, pour transporter les boues.</p> <p>5 Ce que disent ceux qui défendent ce transfert</p> <p>L'opposant gujanais Jacques Chauvet, également vice-président du Syndicat mixte des ports, explique que si l'autorisation a été donnée par l'État pour ce transfert à Gujan, c'est parce que « les analyses le permettent ».</p> <p>Le maire de La Teste, Jean-Jacques Eroles, affirme ne pas vouloir entrer dans une « polémique stérile », mais rappelle lui aussi que le dossier d'étude est volumineux, approuvé à l'unanimité par la Coderts (Commission départementale de l'environnement et des risques sanitaires). « Certains devraient regarder les faits pour ne pas se ridiculiser », ajoute-t-il. Jacques Chauvet estime aussi que le dragage mécanique est « au contraire moins polluant que l'hydraulique ». « Et les boues de La Teste ne s'ajouteraient pas à celles de Gujan, car les dragages se feraient par phases successives. » Ce dernier ne voit pas aussi pourquoi on dépenserait 2 millions de plus en allant au Teich si « La Mole ne présente pas de risques ». Quant aux camions, il relativise leur nombre : « 25 camions qui ne passent pas par Gujan contre 300 à 400 qui traversent la ville tous les jours. »</p>
					1	<p>@369 - DUBOE M. - Gujan-Mestras</p> <p>Date de dépôt : Le 26/07/2020 à 22:29:45</p> <p>Lieu de dépôt : Sur le registre électronique</p> <p>Objet : Complément...</p> <p>Contribution :</p> <p>la 2ème PJ ne semblant pas être parvenue la voici...</p> <p>DUBOE Michel GUJAN MESTRAS le 26 JUILLET 2020</p> <p>16 impasse de BAZEILLES</p> <p>33470 GUJAN MESTRAS</p> <p>ENQUETE PUBLIQUE SUR LE PROJET DE STOCKAGE DES BOUES DES PORTS AU SITE DE LA MOLE,</p> <p>Habitant du Sud Bassin à Gujan-Mestras depuis plus de 40 ans ,je ne suis ni plaisancier, ni ostréiculteur, ni ,ni..Simple citoyen contribuable et aujourd'hui modeste contributeur ...</p> <p>Il m'a semblé indispensable de consulter les pièces du dossier de l'EP pour émettre un avis plus éclairé qu'un simple POUR ou CONTRE ...</p> <p>-l'avis de l'Agence Régionale de Santé est expéditif voire sibyllinà noter qu'il préconise « par précaution »l'interdiction</p>				

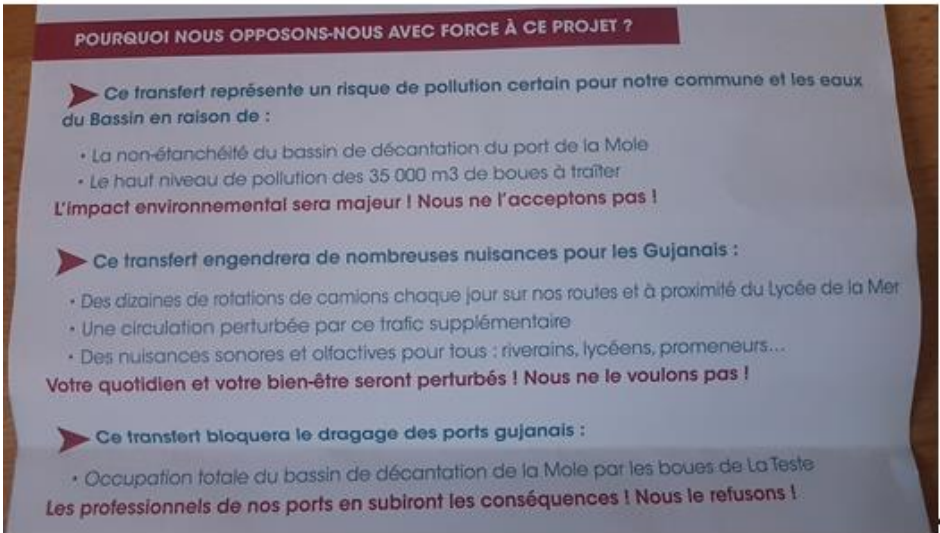
										<p>d'accès à la plage pendant les travaux...on le sait ,les chantiers sont communément interdits d'accès au public ! Est ce utile de le préciser ?,à moins qu'il n'y ait un risque non mesuré ?...et il s'agit d'interdire la plage, pas seulement l'aire du chantier...Donc ?</p> <p>-L'avis du Parc Naturel Marin du Bassin d'Arcachon énonce des « garde-fous » dont certains complexifierons (utilement) l'exécution des travauxseront ils pris en compte?respectés tout le temps ?Mais rien n'est dit ou suggéré sur le devenir des dépôts de boues dans le temps...</p> <p>-L'avis de la MRAE émet des remarques et des exigences très pertinentes semble-t-il et bien plus éclairantes pour émettre un avis, Des éléments en gras soulignent divers griefs et notamment « que le dossier est insuffisant » concernant le suivi de l'avifaune et la valorisation des sédiments »</p> <p>-La réponse du S.M.P.B.A. au rapport de la MRAE n'apporte aucun élément ou complément pour les remarques faites...il semble même laisser entendre que la MRAE n'aurait pas tout lu ou que des annexes auraient été inutiles...</p> <p>De même rien n'est dit quant à la raison du choix de ce procédé d'élimination des déchets avec stockage quelques kilomètres plus loin...On sait par ailleurs qu'un stockage au site privé du Teich aurait été plus couteux mais de façon plus générale n'y a-t-il pas de techniques sans stockage intermédiaire pour éliminer/ou valoriser ces boues ? ...Pour en savoir plus on est contraint de rechercher dans la presse (article SO joint ..) ..</p> <p>Une fois de plus ce projet devrait être repris de façon mieux concertée entre toutes les parties du Sud Bassin concernées ...tant l'insistance (publicité accrue pour l'enquête publique) pour ne pas dire plus- très compréhensible- de la commune de Gujan Mestras que l'optimisme de façade du nouvel édile testerin ne porte pas à l'optimisme...</p> <p>Je trouve donc le dossier mais surtout le projet incomplet car il ne prévoit pas le devenir des déchets ,qu'ils soient gujanais ou testerins !!! ,visiblement élaboré sans accord entre les élus concernés , le président du SMPBA maitre d'oeuvre n'étant même pas du lieu.</p> <p>Ceci, ainsi que les griefs de nuisance pour le voisinage avancés mais aussi le clivage provoqué dans la population pouvant faire craindre un trouble sinon à l'ordre public du moins au bien vivre me rend très réticent à ce projet.</p>
			1	1				1		<p>@370 - Bernadette - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 26/07/2020 à 22:33:10 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage du port de la Teste Contribution : La commune de La Teste est une des plus étendues de France ! N'est-il pas possible de trouver un endroit pour leurs boues polluées ? Arcachon a payé pour le centre de dépollution du Teich ! La Teste a les moyens d'en faire autant. Madame des Egault ne s'y est-elle pas opposée lors de ses derniers bulletins municipaux et pendant sa campagne ??!!!! Je m'oppose à cette opération qui engendrera des nuisances pour les Gujannais et nuira à l'environnement du bassin. Il est temps de voter (ou de continuer à voter) pour les candidats écologistes.</p>
			1	1	1			1		<p>@371 - Paul - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 26/07/2020 à 22:45:25 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :DÉPÔT DES BOUES DE LA TESTE DE BUCH VERS LE PORT DE LA MOLE Contribution : Ce projet paraît difficilement envisageable pour plusieurs raisons .En premier lieu l'impact environnemental est a souligné. Le bassin de stockage des boues du Port de la Mole se trouve à proximité immédiate de deux sites particulièrement sensibles à savoir le Lycée de la Mer et le Parc Ornithologique du TEICH . Quid de l'impact de ces sédiments amassés sur une quarantaine d'année sur un territoire aussi fragile ?, la santé de nos adolescents n'est pas à mettre en jachère au nom d'une économie .Habitant ce quartier, je souligne qu'un trafic routier soutenu et incessant de poids lourds sur cet axe particulièrement chargé d'ores et déjà de bus , véhicules parentaux , de scooters , de vélos et de piétons à tout heure de la journée ne ferait qu'accroître la dangerosité déjà existante sur une rue par ailleurs traversée par une voie ferrée. Il ne me semble pas opportun de rajouter du risque là ou on essaie justement de le maîtriser (l'accès au portail du bassin de décantation contraint les camions à franchir une piste cyclable, les man?uvres de sortie s'effectuent je l'ai remarqué, parfois à reculons!)</p> <p>Enfin, pendant que ce bassin sera utilisé pour le stockage des boues de la Teste-de-Buch, le stockage des boues des ports gujanais régulièrement entretenus se pose! ne serait il pas plus logique que le site de la Mole soit dédié aux sept ports gujanais.</p>
								1		<p>@372 - carrere jean philippr - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 26/07/2020 à 23:56:21 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage port la teste Contribution : bonjour ,je suis favorable au dragage du port de la teste étant utilisateur de la cale de mise a l'eau et testerin .</p>
				1	1			1		<p>@373 - Boulnois Christelle - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 27/07/2020 à 08:08:30 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Non au dépôt des boues au port de La Molle Contribution : Je n'accepte pas que des boues polluées soient déversées dans le port de La Molle. La pollution à venir est évidente. Les nombreux passages de camions engendreront des nuisances sonores, olfactives à proximité d'un lycée qui ne sont pas acceptables.</p>
								1	1	<p>@374 - Anonyme - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 27/07/2020 à 08:29:21 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :OK POUR DRAGAGE DU PORT DE LA TESTE</p>

												Contribution : Je n'ai pas de commentaires supplémentaires à ajouter mais je souhaite vivement que le dragage démarre dans les plus brefs délais.
										1	1	@375 - Anonyme - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 27/07/2020 à 08:35:35 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage port de la Teste de Buch Contribution : Favorable pour l'operation projetée
											1	@376 - sendrey dany - Bordeaux Date de dépôt : Le 27/07/2020 à 08:57:24 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :dragage du port de la teste Contribution : 1 Il devient urgent de draguer le port de la teste.Un terrain situé à Gujan mestras a été prévu pour accueillir toutes les boues et comme il est précisé dans tous les communiqués de l'ADPSO,tout sera fait en fonction des normes écologiques ,des nuisances sonores etc.... L'ensemble de notre section Vole Croisière Stade Bordelais se montre également favorable à ce dragage. En attendant de voir un port plus accessible
			1	1							1	@377 - GUILLOUMY YVES - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 27/07/2020 à 09:06:20 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :OPPOSITION AU PROJET Contribution : Je suis totalement en opposition avec ce projet, décidé par des technocrates et élus irresponsables qui font fi des pollutions et nuisances pour l'environnement et les populations du secteur. Yves Guilloumy 20, allée du clos de Cantaranne 33470 Gujan Mestras 06 07 89 99 40
			1	1	1						1	@378 - Anonyme - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 27/07/2020 à 09:10:42 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :dragages du port de La Teste Contribution : Bonjour. Le dragage du port de la ville de la Teste est nécessaire, sans aucuns doutes et pour de multiples raisons. Gujanaise, je souhaite exprimer mon extrême désaccord au projet de transporter et de stocker les boues, la vase contenant de fortes concentrations de polluants, sur le site de la Mole à Gujan. Il est incompréhensible que la ville de La Teste ne se charge pas de se stockage sur son territoire. Bien plus étendu du reste... Alors, j'espère que mon avis , parmi de nombreux d'autres, convaincra les responsables de prendre la meilleure décision, celle de stocker les boues ailleurs !!!!! Nous avons besoin de faire confiance dans les équipes nouvellement élues et qui avaient toutes des arguments écologiques pendant leurs campagnes électorales ... Ce serait un sentiment d'une énième trahison si ce projet ne tenait pas compte de ces arguments ! Bonne continuation à tous. Cécile .
1	1	1	1	1							1	@379 - Anonyme - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 27/07/2020 à 09:18:41 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Refus du transfert des boues du Port de La Teste-de-Buch au port de La Mole à Gujan-Mestras Contribution : Je suis favorable au dragage du Port de La Teste-de-Buch. C'est une évidente nécessité. Ce port n'ayant pas été dragué depuis plus de 30 ans, voir 40 ans et plus, les boues sont forcément polluées et chargées des résidus des anciens anti-fouling aujourd'hui interdits. Je ne comprends pas pourquoi une commune aussi grande que La Teste et que le Conseil Départemental de Gironde n'aient jamais mieux anticipé le dragage de ce port et le stockage de ces boues en construisant un bassin de décantation sur la commune de La Teste. Faute de l'existence de ce Bassin, on nous impose aujourd'hui le transfert de ces boues au port de La Mole sur la Commune de Gujan-Mestras. C'est scandaleux et je m'oppose fermement à ce transfert! Pour les raisons suivantes : - Ce bassin n'est pas étanche et n'est donc pas adapté à recevoir des boues polluées. Le risque de pollution est majeur et c'est inacceptable pour notre environnement si fragile. - Les Ports gujanais ont eux aussi besoin d'être dragués de façon régulières pour permettre aux ostréiculteurs de partir à la marée. Leur dragage sera forcément retardé par le stockage des 35 000 m3 de boues de La Teste de Buch dans le port de la Mole, rendant forcément impossible le stockage des boues des ports gujanais. Ce n'est pas juste. - Le transport de ces boues va générer des rotations de camions incessantes sur un réseau routier déjà saturé, engendrant également des nuisances sonores et olfactives pour tous les riverains concernés par l'itinéraire des camions et le stockage. Je suis donc contre le transfert des boues du port de La Teste-de-Buch au Port de La Mole. Je me pose par ailleurs deux questions ? - Pourquoi ces boues ne sont pas transférées à l'usine de décantation du Teich comme c'est le cas pour les boues des ports d'Arcachon et de La Vigne ???? C'est un site adapté pour recevoir ces sédiments et les traiter sans risque environnemental! - Pourquoi le Syndicat Mixte des Ports du Bassin d'Arcachon n'a t'il jamais anticipé ce problème et décidé de la

											<p>construction d'un bassin de décantation sur la commune de la Teste-de-Buch ????</p> <p>Je pense que la proposition du port de La Mole pour recevoir ces boues relève avant d'un arbitrage financier et ne prend pas en compte les vraies questions : la protection de l'environnement et des personnes.</p> <p>Je m'oppose à ce transfert!</p>
1	1	1	1	1			1	1			<p>@380 - Anonyme - Gujan-Mestras</p> <p>Organisme : Particulier</p> <p>Date de dépôt : Le 27/07/2020 à 09:39:16</p> <p>Lieu de dépôt : Sur le registre électronique</p> <p>Objet :Refus du dépôt des boues de la teste au port de la molle</p> <p>Contribution :</p> <p>Les boues du port de la Teste de Buch étant polluées par une quantité massive d'hydrocarbures (Coltar, composants des peintures marines, sédiments etc.....) accumulées depuis plus de 40 ans ne doivent en AUCUNS CAS être déposer dans le bassin de décantation du port de la molle n'étant lui même pas étanche . Ces boues vont donc venir POLLUER , DÉTRUIRE tout notre environnement par absorption des sols détruisant notre MAGNIFIQUE flore et faune ainsi qu'un écosystème incontestable .</p> <p>Mais également vient se rajouter à tout cela une nuisance considérable au niveau de l'odeur empestante tout un périmètre d'habitations , de quartiers résidentiels , d'établissements scolaires et provoquant en parallèle des graves problèmes médicaux .</p> <p>MOI JE DIS NON !!!!</p> <p>Cela est intolérable , inimaginable et voir même Incompréhensible de vouloir sous peine de faire des économies financières refuser d'aller amener ces boues sur la commune du Teich où là ,un établissement professionnel et totalement spécialisé dans le recyclage des boues y exerce .</p> <p>Toutes ces boues doivent y être absolument amener et traiter</p> <p>Pour toutes ces raisons, MOI JE DIS NON AU DÉPÔT DES BOUES DE TOUS LES PORTS SUR LE SITE DE LA MOLLE .</p>
1	1	1	1	1				1			<p>@381 - Michel - Gujan-Mestras</p> <p>Date de dépôt : Le 27/07/2020 à 09:45:55</p> <p>Lieu de dépôt : Sur le registre électronique</p> <p>Objet :Je suis CONTRE le dépôt des boues sur le site de LA MOLE</p> <p>Contribution :</p> <p>Ces boues du port de la teste doivent être traitées dans la commune d'origine du déchet , le principe de trouver les moyens de traiter sur sa commune ses propres déchets me semble un principe de bon sens quand il peut être appliqué .</p> <p>La commune de La Teste est une des plus étendues de France ! N'est-il pas possible de trouver un endroit pour leurs boues polluées ?</p> <p>Arcachon a payé pour le centre de dépollution du Teich ! La Teste a les moyens d'en faire autant.</p> <p>Bien sûr le port de la Teste doit être dragué .Depuis plus de 20 ans le problème se pose, pourquoi avoir tant attendu ??</p> <p>Ce projet paraît difficilement envisageable pour plusieurs raisons .En premier lieu l'impact environnemental est a souligné.</p> <p>Le bassin de stockage des boues du Port de la Mole se trouve à proximité immédiate de deux sites particulièrement sensibles à savoir le Lycée de la Mer et le Parc Ornithologique du TEICH . Quid de l'impact de ces sédiments amassés sur une quarantaine d'année sur un territoire aussi fragile ?, la santé de nos adolescents n'est pas à mettre en jachère au nom d'une économie .</p> <p>Un trafic routier soutenu et incessant de poids lourds sur cet axe particulièrement chargé d'ores et déjà de bus , véhicules parentaux , de scooters , de vélos et de piétons à tout heure de la journée ne ferait qu'accroître la dangerosité déjà existante sur une rue par ailleurs traversée par une voie ferrée. Il ne me semble pas opportun de rajouter du risque là ou on essaie justement de le maîtriser (l'accès au portail du bassin de décantation contraint les camions à franchir une piste cyclable, les man?uvres de sortie s'effectuent je l'ai remarqué, parfois à reculons!)</p> <p>Enfin, pendant que ce bassin sera utilisé pour le stockage des boues de la Teste-de-Buch, le stockage des boues des ports Gujanais régulièrement entretenus se pose! ne serait il pas plus logique que le site de la Mole soit dédié aux sept ports gujanais.</p>
							1	1			<p>@382 - Anonyme - La Teste-de-Buch</p> <p>Date de dépôt : Le 27/07/2020 à 09:52:57</p> <p>Lieu de dépôt : Sur le registre électronique</p> <p>Objet :dragage du port de La Teste de Buch</p> <p>Contribution :</p> <p>Je suis pour le dragage du Port de La Teste de Buch. Cela fait trop longtemps que l'on attend.</p> <p>Je souhaite vivement que nos élus de la Teste et Gujan-Mestras arrivent à s'entendre.</p>
			1	1				1			<p>@383 - LAGRIFFOUL Bernard - Gujan-Mestras</p> <p>Date de dépôt : Le 27/07/2020 à 10:00:07</p> <p>Lieu de dépôt : Sur le registre électronique</p> <p>Objet :Dragage du port de La Teste</p> <p>Contribution :</p> <p>J'émet un avis défavorable à ce projet compte tenu des nuisances qui en découleront pour les habitants de Gujan Mestras tant au plan sonore et olfactif que pour la circulation routière. Les carences des responsables en charge de l'entretien du port de La Teste pendant plusieurs dizaines d'années ne doivent pas être supportées par les habitants de la commune voisine sauf à remettre en cause le principe de l'intercommunalité dont le SMPBA est une émanation.</p>
		1						1			<p>@384 - NEBEL Jean-Michel - Gujan-Mestras</p> <p>Date de dépôt : Le 27/07/2020 à 10:47:35</p> <p>Lieu de dépôt : Sur le registre électronique</p> <p>Objet :Opposition au dépôt des boues du port de La Teste à Gujan-Mestras</p> <p>Contribution :</p>

										<p>La commune de La Teste est en superficie l'une des plus grandes de France.</p> <p>Le syndicat mixte des ports du Bassin d'Arcachon doit se mettre en quête d'un lieu de stockage approprié au dépôt des boues du port de la commune de La Teste sur cette même commune. Le dépôt de ces boues dans le bassin de décantation de Gujan-Mestras est une hérésie car quand viendra le temps du dragage des ports de Gujan, où ira-t-on déposer ces nouvelles boues ?</p> <p>Je m'oppose donc logiquement à ce que les boues du port de La Teste soient déposées à Gujan-Mestras.</p> <p>De surcroît, les habitants de Gujan n'ont pas à subir les nuisances et désagréments liés au transport et à la décharge de ces boues contaminées sur leur commune.</p>	
			1	1	1				1	<p>@385 - Anonyme - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 27/07/2020 à 10:48:27 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Transfert des boues de la Teste de Buch Contribution : Bonjour, Compte tenu des éléments en ma possession : Les risques avérés de pollution des sols de Gujan et des eaux du bassin Les nuisances certaines (circulation de poids lourds, pollution atmosphérique, bruits...) dues aux convois des boues, j'exprime ma plus vive opposition au projet de la ville de la Teste de Buch de déposer les boues du dragage du port de la Teste sur la commune de Gujan.</p>	
1				1	1				1	<p>@386 - DANEY Jean - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 27/07/2020 à 11:15:44 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage du port de La Teste Contribution : J'émet un avis défavorable à ce projet pour les raisons suivantes: -Les boues sont très polluées car le port n'a pas été dragué depuis près de 40 ans. Le bassin de la Mole n'est pas étanche et cette pollution atteindrait le bassin. - Les camions de boue traversant Gujan Mestras créeraient des nuisances sonores et olfactives. - Les boues de La Teste occuperaient entièrement le bassin de la Mole, empêchant le dragage des ports de Gujan Mestras. Le port de La Teste a besoin d'être dragué mais le syndicat mixte se doit de trouver un lieu de stockage des boues approprié (celui du Teich par exemple).</p>	
1	1	1	1	1	1				1	1	<p>@387 - Anonyme - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 27/07/2020 à 11:28:34 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Refus du transfert au port de la Mole des boues de dragage du Port de la Teste-de-Buch Contribution : Bonjour, Je m'oppose au transfert des boues de dragage du Port de La Teste-de-Buch dans le Bassin de décantation du port de La Mole à Gujan-Mestras. Le port de La Teste-de-Buch n'a pas été dragué depuis plus de 30 ans, peut-être même 40 ans!!! Son dragage est bien sur absolument nécessaire à la vie économique du port. Les raisons de mon opposition à ce transfert : - Parce qu'elles n'ont pas été draguées depuis si longtemps, les boues du port de la Teste-de-Buch sont polluées et contiennent notamment des résidus des anti-fouling aujourd'hui interdits. Le site du port de la Mole n'est pas adapté au traitement de boues polluées. Ce bassin n'est pas étanche et a été conçu initialement pour recevoir uniquement les boues des ports de Gujan-Mestras draguées de façon hydraulique et non de façon mécanique comme c'est prévu pour le Port de la Teste. Il y a un risque environnemental majeur pour les eaux du bassin et c'est inacceptable. - Les nombreuses rotations de camions entre la Mole et La Teste, sur un réseau routier déjà saturé, vont créer au quotidien des nuisances sonores et olfactives pour les riverains de l'itinéraire des camions et ceux du bassin de décantation. Le lycée de la Mer est juste à proximité de ce bassin. Je refuse ces nuisances. - Enfin les 35 000 m3 des boues de dragage de la Teste si elles sont stockées à la Mole ne permettront plus aux ports gujanais d'être dragués de façon régulière alors que le Bassin de la Mole était dédié à ces ports. C'est totalement injuste et contre productif Pour ces 3 raisons je refuse le transfert des boues du port de La Teste au port de La Mole!! Par ailleurs je me pose deux questions : - Pourquoi durant ces 30 dernières années le Conseil Départemental et le Syndicat Mixte des Ports du Bassin d'Arcachon n'ont pas anticipé cette question en investissant dans la création d'un bassin de décantation adapté sur la commune de La Teste de Buch, l'une des plus grandes de France en terme de superficie. Cela aurait permis de disposer d'un bassin adapté et d'éviter du transport par centaine de camions. Pourquoi? - A défaut d'un bassin adapté sur la commune de la Teste, pourquoi ces boues de dragage ne sont pas transférées sur le site de traitement adapté du Teich comme c'est le cas pour les boues des ports de la Vigne et d'Arcachon ? Cela représente un coût certain mais la protection de notre environnement et des eaux du bassin d'arcachon a-t-elle un prix à ne pas dépasser ? J'espère donc que la proposition du Port de La Mole pour recevoir ces boues, proposition à laquelle je m'oppose, ne serait pas le simple résultat d'un arbitrage financier du Conseil Départemental et du Syndicat Mixte des Ports du Bassin d'Arcachon, ignorant par la même à la fois les risques environnementaux, la protection et le bien-être des riverains du site de La Mole et de l'itinéraire camions ainsi que la nécessité de poursuivre le dragage des ports gujanais.</p>
									1	1	<p>@388 - Anonyme - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 27/07/2020 à 11:33:11 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage du port de la Teste de Buch</p>

										<p>Contribution :</p> <p>Monsieur le Commissaire enquêteur je vous prie de bien vouloir trouver ci-dessous mes remarques concernant le dragage du port de La Teste.</p> <p>A marée haute, ce port scintillant au soleil, entouré de ses cabanes pittoresques est aussi beau que les plus beaux ports de la côte bretonne au fond de leur aber. Mais, à la basse mer, il n'offre aux touristes qui le regardent que la poésie triste d'une étendue de boue, de vase, de hagne comme on dit ; et les touristes qui s'étaient arrêtés, repartent plus loin ; ils étaient venus pour voir la mer. Dragué et mis en valeur ce port sera un poumon pour l'urbanisme de la Ville, une pépite touristique car ce port est riche de possibilités et de charme parce qu'il est entouré de jolies cabanes et qu'on y croise des plaisanciers et aussi des ostréiculteurs.</p> <p>Dans le domaine industriel et commercial aussi, le dragage de ce port sera un apport important pour La Teste, car il permettra l'installation d'un complexe industriel sur l'emplacement des anciennes usines Arcoa, avec de nombreux ateliers d'industrie nautique et surtout un important port à sec. Or ce complexe ne peut, c'est une évidence, voir le jour que si le canal d'accès de la Canetette permet la mise à l'eau des bateaux à toutes heures. On connaît l'importance écologique des ports à sec mais, dans le domaine esthétique, l'emplacement est parfait puisque les racks des bateaux empilés qui ne sont jamais bien beaux ne seront pas visibles depuis la route.</p> <p>Le port de La Teste n'a pas été dragué depuis près de 40 ans, alors que tous les autres ports du Bassin l'ont été et même, pour certains, plusieurs fois. Si les mots ont un sens c'est bien là une << injustice >>. Aujourd'hui son dragage est bloqué par un recours qui a été introduit devant le Tribunal Administratif. Nous devrions gagner car les choses semblent claires :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Un site de décantation au port de la Mole a été payé par le Conseil Départemental, en 2009, pour recevoir, non seulement les vases de la ville de Gujan, mais aussi celles des autres ports du Bassin. -Ce bassin de décantation n'est pas situé sur le territoire de la commune mais sur le DPM, le domaine public maritime. -A maintes reprises les boues de différents ports y ont été déposées. On nous oppose que les vases du port de La Teste seraient trop polluées pour y être admises ; mais les analyses du 20 juin 2017 prouvent le contraire. -On nous dit que les camions qui traverseraient Gujan seraient une nuisance insupportable ; mais un accord a été trouvé pour qu'ils passent par la voie rapide et tournent au Teich en ne traversant Gujan que sur un faible parcours et, au demeurant, en dehors de la période touristique puisque ce serait le premier semestre 2021. <p>A La Teste, l'exécutif a changé, les élections sont passées et les thèmes électoraux qui excitaient les électeurs sont dépassés. Pour la première fois, tous les Testérins sont d'accord pour que ce dragage ait lieu au plus tôt. Monsieur Valentin Deiss, représentant EELV, lors de la l'émission télévisée d'entre 2 tours a donné l'accord des écologistes et les ostréiculteurs de leur côté sont d'accord du moment que les quais de la darse ouest seront confortés.</p> <p>On espère tous que le port sera prochainement dragué.</p> <p>Charles Fuster Villemarie La Teste</p>
						1	1			<p>@389 - Anonyme - Gujan-Mestras</p> <p>Date de dépôt : Le 27/07/2020 à 12:05:37</p> <p>Lieu de dépôt : Sur le registre électronique</p> <p>Objet :Opposition au projet de transferts des boues de la teste de buch sur le site du port de la mole de gujan mestras.</p> <p>Contribution :</p> <p>Bonjour,</p> <p>Je m'oppose fermement à ce projet de transfert des boues du port de la teste de buch sur le site du port de la mole à gujan mestras.</p> <p>Bien cordialement,</p>
						1	1			<p>E390 - Anonyme</p> <p>Date de dépôt : Le 27/07/2020 à 12:12:28</p> <p>Lieu de dépôt : Par email</p> <p>Contribution :</p> <p>Contre le dépôt des boues de la teste au port de la mole</p>
						1	1			<p>@391 - Anonyme - Gujan-Mestras</p> <p>Date de dépôt : Le 27/07/2020 à 12:21:21</p> <p>Lieu de dépôt : Sur le registre électronique</p> <p>Objet :petition contre l'occupation du port de la mole par les boues du dragage du port de la teste</p> <p>Contribution :</p> <p>OPPOSITION TOTALE A CE PROJET!!!!!!!!!!!!</p>
										<p>@392 - Bagur Marc - Gujan-Mestras</p> <p>Date de dépôt : Le 27/07/2020 à 12:21:48</p> <p>Lieu de dépôt : Sur le registre électronique</p> <p>Objet :Opposition au dépôt des boues polluées de la Teste à Gujan</p> <p>Contribution :</p> <p>Je m'oppose au projet du syndicat mixte des ports du bassin d'arcachon qui a décidé de transférer les boues du port de la teste dans le bassin de décantation du port de la Mole à Gujan Mestras.</p>

										
1	1	1	1	1					1	<p>@393 - BRUNO - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 27/07/2020 à 12:35:10 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :opposition au projet Contribution : nuisances dans tous les domaines -écologiques, -routières, -olfactives et surtout, remplissage totale du bassin de décantation au détriment des ports gujanais</p>
1	1	1	1	1					1	<p>@394 - CATHERINE - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 27/07/2020 à 12:36:12 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :OPPOSITION Contribution : nuisances dans tous les domaines -écologiques, -routières, -olfactives et surtout, remplissage totale du bassin de décantation au détriment des ports gujanais</p>
								1	1	<p>@395 - Anonyme - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 27/07/2020 à 12:46:23 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :opposition au dépôt des boues polluees Contribution : Bonjour, habitante de Gujan Mestras je m'oppose à ce projet de depot des boues polluées du dragage du port de la teste au port de la Mole de Gujan Mestras. Ce projet représente une source majeurs de pollution pour Gujan et les eaux du bassin, en plus de toutes les nuisances qu'il engendrera Merci de m'avoir lu , nous ne pouvons pas accepter un tel projet ! d'autres pistes doivent être envisagées ! sophie piccolo</p>
1		1	1	1					1	<p>@396 - Adeline - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 27/07/2020 à 12:49:14 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :opposition à ce projet Contribution : nuisances dans tous les domaines -écologiques -routières -olfactives et surtout,remplissage totale du bassin de décantation au détriment des ports gujanais</p>
									1	<p>@397 - Gatineau Nathalie Date de dépôt : Le 27/07/2020 à 12:49:47 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Non aux boues de la teste Contribution : Non aux boues de teste au port de la mole</p>
		1	1	1					1	<p>@398 - Norman - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 27/07/2020 à 12:50:42 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :opposition au projet Contribution : nuisances dans tous les domaines</p>

										<p>-écologiques -routières -olfactives et surtout,remplissage totale du bassin de décantation au détriment des ports gujanais</p>
			1	1				1	1	<p>@399 - Anonyme - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 27/07/2020 à 12:58:49 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :dragages du port de La Teste de buch Contribution : Bonjour, Gujanaise de c?ur et d'adoption depuis près de 20 ans, je manifeste mon OPPOSITION FORMELLE à ce que Gujan Mestras devienne la pouvelle de La Teste de Buch. Si, pendant plus de 30 ans, les Maires successifs de La Teste de Buch n'ont pas assumé leurs devoirs en ne retraitant pas, en temps et en heure, les boues gravement polluées et la peinture anti-salissure accumulées dans leur Port, il n'appartient pas, à Mme la Maire et aux autochtones de Gujan Mestras d'en supporter les conséquences. Par conséquent, par la présente enquête, je dis NON AU DÉPÔT DES BOUES POLLUÉES DU DRAGAGE DU PORT DE LA TESTE AU PORT DE LA MÔLE En vous remerciant par avance de prendre ma position en considération, je vous prie d'agrèer mes salutations distinguées. Hélène Chaffardon,</p>
			1					1	1	<p>@400 - Anonyme - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 27/07/2020 à 13:14:03 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Oui au dragage, non à la pollution de Gujan Contribution : Tout à fait favorable au dragage du port de La Teste mais les boues doivent être traitées comme des déchets à risque et non comme de vulgaires boues. il faut que celle ci soient traitées dans un site spécialisé.</p>
			1	1				1		<p>@401 - Darnet Gwenaël - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 27/07/2020 à 13:23:20 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Opposition Contribution : Bonjour, Je souhaite exprimer mon opposition au transfert des boues à traiter du port de la Teste de Buch vers le port de La Molle situé à Gujan-Mestras notamment à cause du haut niveau de pollution desdites boues ainsi que pour la perturbation que cela occasionnera en termes de circulation.</p>
			1	1				1		<p>@402 - Anonyme - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 27/07/2020 à 13:24:43 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Opposition Contribution : Bonjour, Je souhaite exprimer mon opposition au transfert des boues à traiter du port de la Teste de Buch vers le port de La Molle situé à Gujan-Mestras notamment à cause du haut niveau de pollution desdites boues ainsi que pour la perturbation que cela occasionnera en termes de circulation.</p>
			1					1		<p>@403 - farcy régis Date de dépôt : Le 27/07/2020 à 13:30:05 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Enquête publique Contribution : Je ne suis pas scientifique mais il m'apparaît à l'exposé des motifs avancés que les boues polluées issues du dragage de la Teste de Buch présentent une part de risque. En conséquence, je dis non Non au transfert de celles-ci au port de la mole de Gujan Mestras</p>
									1	<p>@404 - DUBOS Pierre Jean et Claudine - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 27/07/2020 à 13:35:46 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :dragage Port de La Teste de Buch Contribution : Nous sommes favorables au dragage du Port de LA TESTE de BUCH et de son chenal d'accès dit chenal de la Canelette et du transfert des sédiments dragués sur le site départemental dit de La Môle situé sur la commune de Gujan-Mestras. Le port et le chenal n'ont pas été dragués depuis 40 ans situation inadmissible en comparaison des autres ports du bassin qui eux sont dragués régulièrement.</p>
									1	<p>@405 - daniele - Gujan-Mestras Organisme : aucun Date de dépôt : Le 27/07/2020 à 13:44:31 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :dragage portde la teste Contribution : habitant gujan mestras je m oppose au dépôt des boues du port de la teste, dans le bassin de décantation du port de la</p>

										molle à gujan mestras 33470	
									1	1	@406 - Anonyme - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 27/07/2020 à 13:46:46 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage port de la teste Contribution : Je suis pour le dragage du port de la teste de bûch,car pour une commune ayant une façade maritime si importante avoir un port dans cet état est une honte ,ce dernier est sans entretien depuis des lustres,nous sommes les parents pauvres à côté d Arcachon et des 7 ports guyanais.la solidarité doit jouer entre les communes du bassin,l étude d'impact sur le site de la mole prouvant le bien fondé du transfert des boues doit faire prendre conscience à Mme le maire de Gujan de cesser son ostracisme à ce projet et son souhait d être solidaire envers les communes environnantes.nous sommes tous unis pour présenter le meilleur de notre bassin d Arcachon avec des infrastructures dignes de cette population autochtone
		1	1							1	@407 - JEAN Thierry Date de dépôt : Le 27/07/2020 à 14:05:16 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Opposition au projet Contribution : Bonjour, je m'oppose au transport de ces boues contaminées et à leur dépôt au port de la Mole. Cette opération me semble dangereuse pour l'environnement et la santé de mes concitoyens.
1			1	1						1	@408 - Chantal Organisme : Particulier Date de dépôt : Le 27/07/2020 à 14:06:31 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Boues dragage port de La Teste Contribution : Bonjour, Il est bien évident que le dragage du port de La Teste est une nécessité absolue, toutefois les boues relevant de ce dragage doivent être traitées dans de bonnes conditions afin d'éviter toute pollution qui serait catastrophiques pour notre si beau bassin et plus particulièrement pour notre ville de Gujan-Mestras et ses ostréiculteurs. C'est pour cela que je m'oppose catégoriquement aux traitements et stockage de ces boues au bassin de décantation du port de La Mole. D'autre part l'infrastructure routière dans ce secteur n'est absolument pas adaptée à un trafic aussi intense de camion. Enfin la pollution olfactive provoquée par un tel déversement serait insupportable pour les personnes vivant, travaillant ou étudiant dans les allant-tours. Mon opposition n'est pas une défense aveugle et égoïste mais simplement le fruit d'une réflexion de bon sens, d'autant qu'un lieu prévu pour ce traitement existe dans un environnement très proche. Merci de respecter l'environnement et les personnes.
			1	1						1	@409 - LOUET Philippe - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 27/07/2020 à 14:09:04 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :CONTRE le dépôt des boues polluées au port de La Mole Contribution : D'autres méthodes doivent être mises en oeuvre en remplacement de la plus mauvaise des méthodes qui consiste à déposer les boues au port de La Mole presque sans frais, sans réflexion quant aux désastres écologiques pour tout le bassin. Qui veut tuer la région ne ferait pas mieux ! C'est incompréhensible d'oser proposer de telle solution !
				1						1	@410 - JEAN Emilie - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 27/07/2020 à 14:16:17 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dépôt boues à Gujan Contribution : Je veux m'opposer au projet de depots des boues de dragage de La Teste-de-Buch à GUJAN . C'est trop dangereux pour la santé des gujanais et l'Environnement
											@411 - Capeyron Christine - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 27/07/2020 à 14:16:45 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage du port de la Teste de BUCH Contribution : 1 Il est anormal qu'une personne seule, empêche un projet intéressant et important pour le sud bassin. Ce n'est pas parce que la Teste est une ville plus importante, qu'il faut en bloquer l'évolution. Le projet de Monsieur Davet est très beau et peut apporter une qualité supplémentaire au sud bassin. Les ostréiculteurs ont besoin d'être aidés et il serait injuste de ne pas le faire.
										1	@412 - Anonyme - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 27/07/2020 à 14:22:35 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Opposition au projet d'orages La Teste-de-Buch Contribution : Je souhaite faire connaître mon opposition au projet de dragages de la Teste-de-Buch. Pour moi le transport et le dépôt au port de la mole, constituent un danger pour l'environnement et la santé publique

												@413 - LOUET Martine Date de dépôt : Le 27/07/2020 à 14:37:04 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :OPPOSITION au dépôt des boues polluées au port de La Mole Contribution : Je suis catégoriquement opposée à ce projet à l'heure de l'écologie. Depuis quand on déverse ses poubelles chez le voisin ? On critique ceux qui balancent leurs ordures par la fenêtre ou sur le domaine public ou entre autres jettent leurs masques n'importe où..... Il y a d'autres moyens et notamment le traitement de ces boues polluées mais évidemment il faut payer. La ville de La Teste n'a qu'à payer comme le fait Arcachon depuis des années sans aller polluer les autres. Que la ville de La Teste mette la main au porte-monnaie c'est aussi simple que cela. Il devrait y avoir une amende pour ce type de projet....
			1					1				@414 - Anonyme - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 27/07/2020 à 14:56:35 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :DRAGAGES-LA TESTE DE BUCH Contribution : Le bassin de décantation de la Mole financé par le département peut et doit servir pour déposer les boues venant de la Teste n'en déplaie à la présidente de la COBAS qui réagit avant tout non pas comme présidente de l'agglomération, qu'elle renonce donc à son mandat à la COBAS. Je constate que Jacques Chauvet fait preuve de plus d'esprit d'analyse et de solidarité.
								1				@415 - Jean-Pierre - Arcachon Organisme : expert judiciaire Date de dépôt : Le 27/07/2020 à 14:59:33 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Boues du Port de La Teste Contribution : Monsieur le commissaire enquêteur, la destination de boues d'un port où sont exercées multiactivités dont les rejets sont des métaux, des peintures, des solvants, des détergents, noyés dans des rejets organiques ne peut se décider sur le résultat d' une expression publique de vacanciers. Ceci relève d'études sérieuses d'experts qui s'appuieront sur des analyses faites à plusieurs niveaux géolocalisés. Ce n'est qu'en fonction des résultats que peuvent être décidée la destination des lots de boues qui devront être soit traitées soit inertées. Veuillez exiger ce mode opératoire afin de ne pas transformer un problème de tirant d'eau dans un port par un problème de pollution dans des zones qui seront à moyen terme submergées par la montée des eaux annoncées au plan de submersion climatique 2030.
			1				1	1				@416 - Anonyme - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 27/07/2020 à 15:16:58 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Non au transfert des boues polluées de dragage du port de la teste au port de la mole de Gujan mestras Contribution : NON au transfert des boues polluées du port de la teste au port de la mole de Gujan mestras
			1					1				@417 - Vilpoux Mireille - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 27/07/2020 à 15:20:20 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Non au transfert des boues polluées du port de la teste au port de la mole de Gujan mestras Contribution : Non au transfert des boues polluées du port de la teste de buch au port de la mole de Gujan mestres
			1	1				1				@418 - ALAIN - Gujan-Mestras Organisme : Particulier , SCI Date de dépôt : Le 27/07/2020 à 16:02:25 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Opposition au rejet de boues de La teste sur la commune de Gujan Mestras Contribution : Bonjour, Je peux comprendre qu'il faille draguer le port de La Teste pour les raisons évoquées dans ce dossier qui sont légitimes. Toutefois, il apparait inconcevable de prendre un risque de pollution à travers le traitement des boues et surtout d'engendrer des nuisances supplémentaires aux habitants et riverains de Gujan à travers notamment les va et vient des camions . Il y a suffisamment de bruits et de trafic intra murs avec les bus , les dépanneuses, les scooters (en échappement libre...) et bien sûr les véhicules de plus en plus nombreux ne respectant pas les limitations de vitesse. Pour toute ces raisons, nous nous opposons mon épouse et moi à ce retraitement des boues sur la commune de Gujan-Mestras.
		1	1					1	1			@419 - Anonyme - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 27/07/2020 à 16:02:31 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :dragages du port de LA TESTE DE BUCH Contribution : Je dis NON au dépôts de ces boues sur la commune de GUJAN-MESTRAS

											<p>La commune de LA TESTE DE BUCH est en superficie la deuxième commune de FRANCE . Elle doit donc pouvoir trouver sur son territoire un terrain pour ses boues</p> <p>La commune de GUJAN-MESTRAS mérite mieux qu'être considérée comme la poubelle du BASSIN</p> <p>Les nuisances tant olfactives que les pollutions environnementale n'ont pas à être supportées par les citoyens de GUJAN-MESTRAS</p>
			1	1				1			<p>@420 - Pierre-François</p> <p>Date de dépôt : Le 27/07/2020 à 16:02:45</p> <p>Lieu de dépôt : Sur le registre électronique</p> <p>Objet :Dragage La Teste de Buch</p> <p>Contribution :</p> <p>Je m'oppose catégoriquement au dépôt des boues de dragage du port de La Teste de Buch dans le bassin de décantation du port de la Mole à Gujan-Mestras. Celui-ci n'étant pas adapté à ce dépôt, il y a un risque majeur de pollution. De plus, les conditions d'accès au site engendreront de nombreuses nuisances de tout type. N'oublions pas la présence d'un établissement scolaire à proximité.</p>
1	1	1	1					1	1		<p>@421 - Delatte Philippe - Gujan-Mestras</p> <p>Date de dépôt : Le 27/07/2020 à 16:15:08</p> <p>Lieu de dépôt : Sur le registre électronique</p> <p>Objet :Dragage du port de La Teste, oui bien sûr, mais surtout ne pas les déposer dans un port de la commune voisine!</p> <p>Contribution :</p> <p>Ces 35000 m3 de boues résultent d'une négligence de 30 ans et sont extrêmement toxiques.</p> <p>Il est tout-à-fait déraisonnable de vouloir les déposer dans le bassin de décantation du port de La Mole qui n'est pas étanche. La pollution ne restera pas incluse dans cet espace, mais se déversera dans le Bassin d'Arcachon et je ne vois pas qui peut être d'accord avec cette façon de faire alors que nous prenons conscience de problèmes environnementaux de plus en plus graves.</p> <p>A cela s'ajoutent les nuisances que nous devons subir lors du transport de ces boues fétides et toxiques: encombrement de camions alors que la circulation est déjà bien difficile à Gujan, pollution olfactive,et même risque sanitaire.</p> <p>Imposer cela aux Gujanais me paraît tout-à-fait impossible, et ce n'est sûrement pas très bon pour les bonnes relations que doivent entretenir 2 communes voisines!</p> <p>Médecin-Colonel (ER) DELATTE Philipe</p>
1	1	1						1	1		<p>@422 - laurence - Gujan-Mestras</p> <p>Date de dépôt : Le 27/07/2020 à 16:50:12</p> <p>Lieu de dépôt : Sur le registre électronique</p> <p>Objet :opposition au projet de transfert des boues</p> <p>Contribution :</p> <p>Draguer le port de La Teste est une excellente démarche, mais le traitement de 35000m3 de boues doit être pensé très sérieusement.</p> <p>La solution n'est certainement pas de l'évacuer au port de La Mole à Gujan-Mestras pas du tout adapté à recevoir ce type de rejets : métaux, peintures, solvants, détergents..etc. Trop d'impacts négatifs pour l'environnement.</p> <p>Je m'oppose catégoriquement à ce projet de transfert sur le site de Gujan</p>
		1	1	1				1			<p>@423 - Jacques & Christiane - Gujan-Mestras</p> <p>Organisme : résidant de la commune depuis 1955 et 1965</p> <p>Date de dépôt : Le 27/07/2020 à 16:52:21</p> <p>Lieu de dépôt : Sur le registre électronique</p> <p>Objet :NON au dépôt des boues issues du dragage des ports de La Teste sur le site de La Mole</p> <p>Contribution :</p> <p>Le port et le chenal de la Teste, n'ont pas été dragués depuis 40 ans ; situation inadmissible certes mais résultant de négligence des responsables qui se succèdent. Une étude sérieuses et transparentes doit être affichées et non un combat <<politique>>.</p> <p>Les boues sont probablement saturées de rejets des métaux, solvants, peintures et huiles moteurs.</p> <p>Il est totalement <<déraisonnable>> de prendre un risque de pollution à travers le traitement des boues et surtout d'engendrer des nuisances aux habitants de Gujan à travers notamment les va et vient des camions à proximité d'un établissement public>> (Lycée de la Mer). D'autre part l'infrastructure routière dans ce secteur n'est absolument pas adaptée à un trafic aussi intense de camion.</p> <p>C'est pour cela que je m'oppose catégoriquement aux traitements et stockage de ces boues au bassin de décantation du port de La Mole.</p> <p>NON au dépôt des boues issues du dragage des ports de La Teste sur le site de La Mole.</p> <p>Merci de respecter l'environnement et les personnes.</p>
								1	1	1	<p>@424 - Anonyme - Gujan-Mestras</p> <p>Date de dépôt : Le 27/07/2020 à 17:13:02</p> <p>Lieu de dépôt : Sur le registre électronique</p> <p>Objet :Dragage du port de LA TESTE</p> <p>Contribution :</p> <p>Effectivement, il faut draguer le port de LA TESTE. Mais est-ce normal que ce port n'ait pas été dragué depuis 30 ans?</p> <p>Je suis contre le transfert des boues polluées à GUJAN-MESTRAS;</p> <p>Il faut qu'elles soient traitées dans de bonnes conditions et il y a des sites pour cela.</p>
		1						1	1		<p>@425 - Anonyme - Gujan-Mestras</p> <p>Date de dépôt : Le 27/07/2020 à 17:23:42</p> <p>Lieu de dépôt : Sur le registre électronique</p> <p>Objet :Dragage du port de LA TESTE</p>

													Contribution : Il est quand même inadmissible que les boues du port de la TESTE se retrouve à polluer les abords de port MOLE et par suite l'ensemble des ports y compris le port de LARROS suite à une décision inappropriée. Les décideurs du syndicat Mixte des ports du Bassin d'Arcachon ne mesure pas les conséquences de leur décision. Veulent-ils par leur action dégrader l'image de marque de GUJAN. Cette décision est-elle politique? Les pollueurs doivent prendre leurs responsabilités.
								1	1				@426 - Anonyme - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 27/07/2020 à 17:26:56 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :dragage la teste de buch Contribution : NON au dépôts des boues à Gujan-mestras
1										1			@427 - François - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 27/07/2020 à 17:32:43 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dépôt des boues polluées du Port de La Teste de Buch au Port de la Mole de Gujan-Mestras Contribution : Catégoriquement opposé et en colère contre ce projet depuis longtemps, indépendamment des risques de pollution majeure et des nuisances sonores et olfactives pour nous, riverains de La Mole, qui s'ensuivront, où seront traitées les boues de nos ports. Le centre de transfert du Teich ne peut-il pas absorber ceux de La Teste de Buch, c'est une question ? Certes, cela aura un coût ...
											1	1	@428 - Anonyme - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 27/07/2020 à 18:14:25 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :NON AU DEPOT DES BOUES POLLUEES AU PORT DE LA MOLE. Contribution : NON.NON.NON AU DEPOT DES BOUES POLLUEES AU PORT DE LA MOLE.
											1	1	E429 - DE GUZMAN Date de dépôt : Le 27/07/2020 à 18:14:14 Lieu de dépôt : Par email Objet :transfert des boues Contribution : Je prie Monsieur le Commissaire enquêteur, de bien vouloir noter que je suis CONTRE le transfert des boues du port de La Teste de Buch au port de La Mole à Gujan Mestras en raison des pollutions en tout genre que cela engendrera (risque d'écoulement des boues non décontaminées dans le port, circulation déjà saturée sur Gujan Mestras, bruits...). Avec ma respectueuse considération. Paulette de GUZMAN 12 Allée des Mimosas 33470 GUJAN MESTRAS
												1	@430 - Anonyme - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 27/07/2020 à 18:16:23 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Refus dépôt des boues polluées au port de la Mole Contribution : J'habite à côté du port de la mole et je refuse d'avoir les odeurs et le va et vient incessant des camions occasionnant du bruit et des détériorations de chaussées. Le port de la mole n'est pas la poubelle des autres ports du bassin.
												1	@431 - Anonyme Date de dépôt : Le 27/07/2020 à 18:19:20 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage du port de La Teste Contribution : Pour ma part, je ne suis pas d'accord que les boues polluées depuis 30 ans soient déposées au port de la Mole. Comme c'est écrit cela veut dire pollution de notre sol, nuisances sonores et odeurs nauséabondes. Les Testuts doivent trouver une autre solution. Point barre
												1	@432 - MORGAT Anne-Blanche - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 27/07/2020 à 18:22:28 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Opposition Contribution : Non au dépôt de boues à Gujan-Mestras
1	1											1	@433 - JEAN RENE - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 27/07/2020 à 18:28:30 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :NON AU DEPOT DES BOUES DU PORT DE LA TESTE Contribution : Je suis totalement opposé à ce que Gujan Mestras hérite des boues très polluées (40ans)du port de la teste ,les bassins de décantation de la molle ne sont pas étanches.(danger pour notre bassin) Aujourd'hui le Teich a une installation pour dépolluer ses boues chargées de résidus avec une installation des bassins étanches .La communauté des communes de la teste de buch devrait elle aussi se créer un bassin de décantations ultra moderne et étanche. Nous pourrions demander de

									déposer certaines boues très polluer des ports de Gujan Mestras
			1	1				1	@434 - Schneider Patrick - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 27/07/2020 à 18:34:10 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Opposition au dépôt des boues polluées du dragage du port de la teste jau port de la mole Contribution : Trop de nuisances et de pollution pour les gujanais
				1				1	@435 - Morgat Jean-François - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 27/07/2020 à 18:40:06 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :NON A LA POLLUTION Contribution : Monsieur le commissaire, Comment peux t'on de nos jours exporter une pollution sur une commune voisine ? Le retraitement des boues polluées n' est il pas obligatoire ? Le SMPBA n' a t'il pas vu le résultat des dernières élections municipales qui reflètent les inquiétudes des Français ? Je vous fais part de mon total désaccord sur ce projet
			1	1				1	@436 - MURIEL - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 27/07/2020 à 18:44:39 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :NON AU DEPOT DES BOUES DU PORT DE LA TESTE Contribution : Je suis totalement opposé à ce que Gujan Mestras hérite des boues très polluées du port de la teste ,les bassins de décantation de la molle ne sont pas étanches.(danger pour notre beau bassin ainsi que pour la faune et la flore)
1	1	1	1					1	@437 - Anonyme - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 27/07/2020 à 18:48:19 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Evacuation des vases du port de La Teste de Buch dans le bassin de l a Môle à GujanBonjour Contribution : Bonjour à tous, Un port qui n'a pas été dragué depuis plus de 40 ans et dont les vases accumulées doivent faire plusieurs mètres de haut, ne peut rester plus longtemps sans intervention . Je trouve très regrettable que cela n'ait pas été fait plus tot et il me semble , en effet , très urgent et absolument nécessaire de procéder à un dragage dans les meilleurs délais . La vase accumulée pendant des décennies ne peut-être que très polluée !!! C'est pourquoi je ne peux qu' être en profond désaccord avec le projet de stocker les boues du port de La Teste dans les bassins de décantation du port de la Môle à Gujan . Les effluents qui s 'échapperont inévitablement [montée des eaux, grandes marées avec submersion, mauvaise étanchéité des bassins sur la durée (sait-on exactement quel sera le temps nécessaire pour assécher une telle masse de déchets ?)] se déverseront imparablement dans le Bassin et cela ne peut être accepté par l' amoureuse que je suis, depuis toujours , de ces bijoux que sont nos ports de Gujan . Si nos déchets toxiques (pots de peinture, bidons vides de fioul et autres hydrocarbures , huiles de toutes sortes, vernis et autres produits de décapage etc) doivent emprunter un circuit spécifique pour leur élimination , pourquoi envisager un stockage de boues au moins aussi dangereuses que les restes des produits cités plus haut !!! Ces boues doivent-être stockées et traitées dans des conditions plus sécurisées que ce qui est proposé . Au moins une autre solution existe,plus sérieuse , plus écologique etc.....mais elle a un coût plus élevé . Et ça nous le savons tous !!!!!!!
				1				1	@438 - Feugueray Michelle Date de dépôt : Le 27/07/2020 à 18:55:20 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :depot des boues polluees du dragage du port de la teste au port de la mole Contribution : je suis totalement opposee a ce depot des boues du port de la teste de buch au port de la mole.
								1	@439 - Véronique - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 27/07/2020 à 19:04:57 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Transfert boues de dragage port de La Teste de Buch Contribution : Je m'oppose au projet de transfert des boues de dragage du port de La Teste de Buch dans le bassin de décantation du port de La Mole à Gujan-Mestras.
								1	@440 - Anonyme - Arcachon Date de dépôt : Le 27/07/2020 à 19:10:18 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Enquête Publique: Dragage du port Contribution : Le port de La Teste est un port typique, avec ses cabanes, il est fort préjudiciable qu'il soit envasé pour la navigation, pour l'esthétique, pour le tourisme et les investissement d'embellissement qui ont été réalisés. Ce port est pittoresque et une vitrine sur le bassin, il suffit de voir le développement économique avec toutes les cabanes ostréicoles qui ont ouvert des terrasses de dégustation. A marée haute le cadre est tout simplement magnifique, à marée basse on ne voit plus que la vase, il perd tout son charme et les bateaux posés sur la vase donnent une impression de zone désaffectée



						1	<p>@441 - CAUBIT Juliette - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 27/07/2020 à 19:24:33 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :dragages du port de La Teste de Buch Contribution : Habitante du port de La Teste depuis 3 générations je considère qu'il est d'utilité publique que ce port qui jouxte l'entrée d'Arcachon est qui est le premier point de vue sur le bassin que visualisent les arrivants soit enfin digne de l'image du bassin d'Arcachon. Tout le monde, ostréiculteurs, habitants, restaurateurs mettent tout en oeuvre pour offrir un visuel attractif. Peut-on continuer à attendre le dragage du port pour des querelles de clocher ? La fiscalité de La Teste est l'une des plus élevée du bassin. Rendons aux habitants ce qu'ils sont en droit d'attendre. Un port digne de ce nom . Actuellement je passe tous les jours sur la digue Est du port. Le matin pour aller travailler et le soir pour rentrer chez moi. A marée basse le spectacle est misérable</p>
			1			1 1	<p>@442 - Anonyme Date de dépôt : Le 27/07/2020 à 19:26:35 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Opposition Contribution : Je m'oppose au transfert de boues généré par le dragage du port de la Teste de Buch et au risque de pollution.</p>
		1	1			1	<p>@443 - GILQUIN Michel - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 27/07/2020 à 19:28:58 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dépôt de boues polluées à Gujan-Mestras Contribution : Pour de multiples raisons (sanitaires , écologiques , économiques , environnementales ...) ,je suis totalement opposé aux dépôts de boues issues du dragage du port de La Teste sur le site du port de La Molle à Gujan-Mestras .</p>
			1			1	<p>@444 - Sandrine - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 27/07/2020 à 19:29:24 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage du port de la teste Contribution : Non aux boues au port de Gujan, près d'un lycée...boues polluantes</p>
			1			1 1	<p>@445 - Anonyme Date de dépôt : Le 27/07/2020 à 19:31:50 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Opposition Contribution : Je m'oppose aux nuisances et à la pollution du dragage du Port de la Teste de Buch</p>
			1	1		1	<p>@446 - Sophie - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 27/07/2020 à 19:34:21 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Non au transfert des boues du port de La Teste à Gujan Contribution : Pour des raisons de pollution, de nuisances sonores du au transfert par camion et pour préserver l'intérêt des professionnels des ports de Gujan !</p>
		1	1			1 1	<p>@447 - Anonyme - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 27/07/2020 à 19:36:54 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Opposition au dépôt des boues dans le bassin de la Mole Contribution : Je suis sensible aux problèmes qui touchent à l'environnement et tout particulièrement mon environnement. Gujanaise depuis 4 ans j'apprécie ma ville et je fais confiance à nos élus qui ont toutes les raisons de penser que ce dépôt des boues issues du port de la Teste constituera une grave pollution, probablement chimique mais aussi sonore et visuelle compte tenu de la noria de camions qui vont tous les jours, et pendant des mois emprunter l'allee De Bordeaux, et aussi l'allee Du Haurat, pas très loin de mon domicile. Je suis certaine qu'il existe d'autres solutions qui ne seront pas aussi pénalisantes pour la population. Je soutiens la procédure lancée par l'equipe Municipale en place auprès du tribunal Administratif</p>
			1			1	<p>@448 - DAISSON Christiane - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 27/07/2020 à 20:34:23 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage du port de la Teste de Buch Contribution : NON au dépôt des boues polluées du dragage du port de la Teste au port de la Mole.</p>
		1	1	1		1 1	<p>@449 - Anonyme - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 27/07/2020 à 21:03:19 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dépôt des boues de dragage au port de la Mole Contribution : Bonjour,</p>


										Je m'oppose formellement à ce que les boues du dragage du port de La Teste de Buch soient déposées dans le bassin du port de La Mole, ainsi que dans tout autre bassin de la ville de GUJAN-MESTRAS. Les nuisances occasionnées (impact environnemental, pollution, transit de camions ...) ne sont pas acceptables. Marie-Laure Dorange 35 allée des prés salés 33470 Gujan-Mestras
			1	1					1	@450 - Marc - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 27/07/2020 à 21:09:56 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Non au transfert des boues du port de La Teste à Gujan Contribution : Pour des raisons de pollution, de nuisances sonores du au transfert par camion et pour préserver l'intérêt des professionnels des ports de Gujan
			1						1	@451 - Clerfeuille Jacqueline - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 27/07/2020 à 21:12:40 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage la Teste Contribution : Le rejet des boues du port de La Teste au port de la Mole de Gujan ne me semble absolument pas pertinent. Il représente une pollution multiple. Non à ce projet
		1	1						1	@452 - Fabre Jean marie - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 27/07/2020 à 21:55:10 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dépôt des boues de dragage au port de la Mole Contribution : En tant qu'habitant de Gujan Mestras je vous fais part de mon opposition au dépôt des boues de dragage du port de La Teste de Buch dans le bassin de décantation du port de la Mole. En effet ces boues de par leur haut degré de pollution vont remplir le site du port de la Mole avec tous les risques de pollution par infiltration des polluants et de plus la quantité déversée empêchera toute utilisation ultérieure du bassin de décantation par les professionnels Gujanais. D'autre part le transferts de ces boues sera une source de nuisances au niveau de la circulation d'un important trafic supplémentaire de camions et localement de nuisances en odeurs et bruits.
		1	1	1					1	@453 - Anonyme - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 27/07/2020 à 22:25:41 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dépôt des boues de dragage au port de la Mole Contribution : En tant qu'habitant de Gujan Mestras je vous fais part de mon opposition au dépôt des boues de dragage du port de La Teste de Buch dans le bassin de décantation du port de la Mole. En effet ces boues de par leur haut degré de pollution vont remplir le site du port de la Mole avec tous les risques de pollution par infiltration des polluants et de plus la quantité déversée empêchera toute utilisation ultérieure du bassin de décantation par les professionnels Gujanais. D'autre part le transferts de ces boues sera une source de nuisances au niveau de la circulation d'un important trafic supplémentaire de camions et localement de nuisances en odeurs et bruits.
			1						1	@454 - Ruth Françoise - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 27/07/2020 à 22:28:56 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Non au dépôt des boues polluées du port de la Teste à Gujan Contribution : Pour des raisons environnementales il est inconcevable que les boues polluées du Port de La Teste soient déversées dans le bassin de décantation du port de la Mole.
		1	1						1	@455 - Cassagne Morgane Date de dépôt : Le 27/07/2020 à 22:34:33 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Opposition au projet de transfert des boues polluées du Port de la Teste au Port de la Mole Contribution : Étant très attachée à Gujan-Mestras, pour y avoir vécu et y avoir mes parents je me permets de déposer également une contribution. Il me paraît ubuesque de transférer des boues polluées d'un port à un autre. L'impact environnemental ne sera pas sans conséquence sur la commune de Gujan mais également sur les eaux du Bassin.
									1	@456 - BOUYROUX Fabienne - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 27/07/2020 à 22:51:38 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :DRAGAGE DU PORT DE LA TESTE Contribution : Plus de 30 ans que ce port n'a pas été dragué ! Il serait enfin temps qu'on trouve une solution pour éviter un envasement total . Si Mme la Préfète a donné son accord pour que les boues soient transportées à Gujan-Mestras dans le bassin réservé à cet usage ,je vote POUR respecter cette décision .
								1	1	@457 - Anonyme - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 27/07/2020 à 22:56:46 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage du port de La Teste

										Contribution : Je suis favorable au dragage du port de la Teste selon les termes développés dans la présentation de cette enquête.
		1	1	1					1	@458 - BERNARD Date de dépôt : Le 28/07/2020 à 06:52:42 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage du port de La Teste-de-Buch Contribution : NON AU DÉPÔT DE BOUES AU PORT DE LA MOLE À GUJAN MESTRAS. LE BASSIN N' ÉTANT PAS ÉTANCHE , DONC TOUTES LES BOUES TRÈS POLUEES , DE LA TESTE DE BUCH , SE REPENDRONS LARGEMENT AUX ALENTOURS , VOIR PLUS . DONC JE SUIS CONTRE LE DÉVERSEMENT À GUJAN MESTRAS.
			1	1	1				1	@459 - Joulaud Jean-Marc - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 28/07/2020 à 08:29:21 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Opposition au projet de dépôt des boues polluées venant du dragage du port de la Teste au port de la Mole à Gujan Contribution : Deux raisons majeures me conduisent à m'opposer au projet : - Les nuisances qui seront forcément causées de par la noria de véhicules que ne manquera pas d'engendrer les transferts, a fortiori sur des axes déjà difficiles en matière de circulation au quotidien ; - Le risque de pollution des eaux, sans compter l'éventuelle pollution olfactive qui pourrait provenir de ces dépôts.
									1	@460 - Anonyme Date de dépôt : Le 28/07/2020 à 08:31:16 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Enquête publique: Dragage du port de la Teste de Buch et transfert des vases au site de la Mole Contribution : Claude Badet Association de Défense des Prés Salés Ouest (ADPSO) Contributions gujanaises contestables Quand on découvre les contributions déposées pour l'enquête publique concernant le dragage du port de la Teste et le transfert des vases sur le site de la Mole on se demande si les gujanos mestrassais ne sont pas revenus un siècle en arrière car en suivant aveuglément leur Maire comme des moutons de Panurge, ils se discréditent totalement. En définitive, ce n'est pas le dragage qui les gêne, certains sont même pour ce qui est la moindre des choses, mais c'est le dépôt des vases testerines à la Mole qui leur prend la tête. 95 % de la population ne s'exprime pas ou ne vont pas le faire car les arguments avancés sont ridicules, stupides voire plus les 5 % restants font une fixation non pas contre de dépôt des sédiments mais contre la ville de La Teste de Buch, les vieux démons de rancœur entretenus par la Maire et quelques conseillers municipaux reviennent au galop. Tout d'abord, avant de contester les arguments employés pour mobiliser les citoyens de Gujan Mestras afin que ces derniers émettent une contribution défavorable à l'enquête publique qui nous concerne, je veux apporter la preuve que le centre de traitement de la Mole a été construit par le département et financé par le conseil général et l'Etat. Il suffit de découvrir la photo annexée à ma contribution qui montre bien qu'il a bien été créé à Gujan Mestras, à la Mole, mais il n'est aucunement stipulé qu'il doit servir uniquement pour le dragage des sédiments des ports de Gujan Mestras donc acte
									1	@461 - Anonyme - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 28/07/2020 à 08:38:49 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Enquête publique: Dragage du port de la Teste de Buch et transfert des vases au site de la Mole Contribution : Claude Badet Association de Défense des Prés Salés Ouest (ADPSO) Pollution: Mensonge. Les ports de Gujan Mestras n'ont pas eu à se plaindre des travaux effectués à Meyran, Larros, Canal etc Lors des précédents dragages gujanais les ports ont été dragués par solution hydraulique, donc avec un maximum de sédiments liquides, l'eau naturellement contenue se déverse dans le milieu, les vases mettant des mois pour séchées. Pour les dragages à Gujan Mestras il n'y a donc jamais eu une quelconque pollution, Par contre, si les vases testerines arrivent à la Mole c'est la pollution assurée pour la totalité de la commune gujanaise, depuis La Hume jusqu'à Mestras en passant par Meyran et Gujan et pourtant les vases de La Teste de Buch seront traitées mécaniquement c'est à dire pratiquement asséchées. Un peu d'histoire et concernant la pollution, La Teste de Buch n'a pas été épargné en la matière depuis ces 50 dernières années en acceptant sans états d'âmes celles de Gujan Mestras. Il semblerait que ce ne serait que justice que cette commune qui se dit en parfaite harmonie avec sa voisine renvoie l'ascenseur en accueillant les sédiments de dragage du port testerin. La Teste de Buch a bien supporté mais supporte encore certaines pollutions dont a bénéficié mais bénéficie toujours Gujan Mestras comme l'usine de traitement route de Cazaux avec les canalisations des eaux usées se terminant au Wharf près des plages océanes de la Salie, l'usine d'incinération des déchets ménagers qui a fonctionné à plein régime 24 heures sur

									<p>24 pendant plus de 30 ans avec des fumées qui elles étaient vraiment polluées et plus près de nous la création du centre de dépôt et de transfert des ordures ménagères et des déchets verts au Parc d'Activités. On pourrait ajouter également les moules des gros bateaux de l'usine gujanaise << Couach >> qui croupissent derrière le zoo.</p> <p>Concernant la pollution des vases à la Mole, c'est un faux problème mais il est de bon ton en cette période ou le mouvement écologique prend actuellement largement sa place de soulever ce problème, c'est dans l'air du temps.</p>
									<p>@462 - Anonyme - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 28/07/2020 à 08:44:28 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Enquête publique: Dragage du port de la Teste de Buch et transfert des vases au site de la Mole Contribution :</p> <p>Claude Badet Association de Défense des Prés Salés Ouest (ADPSO)</p> <p>Bassins non étanches: Désinformation</p> <p>Un des arguments phare des détracteurs au dépôt des vases à la Mole, c'est le bassin de la Mole qui ne serait pas étanche. Pourquoi faire compliquer quand c'est simple mais là les gujanais ont la mémoire courte. Prenons comme exemple le bassin de Verdalles jouxtant le camping du même nom, pour traiter les vases du port de La Hume. Qui s'est posé la question de savoir si le bassin de décantation était étanche !!!!!!! les vases ont été déposées à deux reprises à même le sol, avec un simple filet protecteur, le tout recouvert de sable, comprenez qui pourra</p> <p>Egalement, lors des récents dragages de ports gujanais comme pour celui de Gujan en 2019 qui s'est soucié si le bassin de la Mole était conforme et étanche, les vases ont été déversées, les gujanais n'ont pas eu besoin d'un tract pour empêcher le SMPBA de faire les travaux. Les vérités concernant le bassin de la Mole c'est les mêmes pour tous les centres de traitement des sédiments en général, c'est qu'il serait absurde de rendre étanche un bassin de décantation au regard de sa conception, c'est contraire à la technique de traitement des vases traitées car comment faire sécher des vases très humides si l'eau ne s'écoule pas. Au lieu d'un séchage en quelques mois, il faudrait 2 ou 3 ans ce qui serait trop long pour recevoir rapidement d'autres sédiments.</p> <p>Ce qu'il faut savoir mais pratiquement tous l'ignorent c'est qu'aucun site concernant le dragage des ports du Bassin d'Arcachon ne peut se prévaloir de maîtriser les eaux issues de la décantation des sédiments car aucune réglementation ne le nécessite. La plupart des ports ou des chenaux dragués n'ont pas de bassins de décantation prévus à proximité, ils fonctionnent avec l'intérêt d'être perméables et les sédiments sont quelquefois déposés au plus près, mais dans tous les cas les eaux d'écoulement reviennent dans le milieu marin, le site de La Mole ayant les mêmes caractéristiques.</p>
									<p>@463 - Anonyme Date de dépôt : Le 28/07/2020 à 08:48:23 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Enquête publique: Dragage du port de la Teste de Buch et transfert des vases au site de la Mole Contribution :</p> <p>Claude Badet Association de Défense des Prés Salés Ouest (ADPSO) 4</p> <p>1 Analyses des vases : La vérité.</p> <p>Les analyses des vases testerines en 2017 ont démontré leur non nocivité donc peu polluées mais surtout qu'il n'y a aucune incompatibilité, pour un traitement de séchage complet de les déposer à terre comme dans le bassin de La Mole, permettant au SMPBA de pouvoir continuer la rotation des sédiments sans porter préjudice au calendrier des désenvasements des autres ports.</p>
									<p>@464 - Anonyme Date de dépôt : Le 28/07/2020 à 08:53:07 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet : Enquête publique : Dragage du port de la Teste de Buch et transfert des vases au site de la Mole Contribution :</p> <p>Claude Badet Association de Défense des Prés Salés Ouest (ADPSO)</p> <p>Transport des vases par camions, nuisances : Contrevérité.</p> <p>1 Le transport des vases depuis La Teste de Buch jusqu'à la Mole semble une des principales préoccupations des opposants au dragage du port testerin. Que dire pour leur faire changer d'avis.</p> <p>Actuellement et en cette période, c'est plus de 500 camions qui empruntent par jour les mêmes routes que les 20 à 25 véhicules qui seront chargés quotidiennement de transporter les sédiments. Les opérations se dérouleront en période hivernale donc avec un trafic largement réduit.</p> <p>Par contre, quand on entend parler de rotation de camion, de noria de camions, on se demande ou les opposants habitent car 95 % de la population les résidents de La Hume, de Meyran, de Gujan, ne verront jamais passer un seul camion sauf peut-être à Mestras ou seulement quelques centaines de mètres sont concernés.</p>
		1	1	1				1	<p>@465 - Hélène - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 28/07/2020 à 08:57:54 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Refus du stockage des boues du port de la teste au port de La Mole à Gujan Mestras Contribution :</p> <p>NON au dépôt des boues issues du dragage des ports de La Teste sur le site de La Mole</p> <p>Le port et le chenal de la Teste, n'ont pas été dragués depuis 40 ans ; situation inadmissible certes mais résultant de</p>

									<p>négligence des responsables qui se succèdent. Une étude sérieuses et transparentes doit être affichées et non un combat <<politique>>.</p> <p>Les boues sont probablement saturées de rejets des métaux, solvants, peintures et huiles moteurs.</p> <p>Il est totalement <<déraisonnable>> de prendre un risque de pollution à travers le traitement des boues et surtout d'engendrer des nuisances aux habitants de Gujan à travers notamment les va et vient des camions à proximité d'un établissement public>> (Lycée de la Mer). D'autre part l'infrastructure routière dans ce secteur n'est absolument pas adaptée à un trafic aussi intense de camion.</p> <p>C'est pour cela que je m'oppose catégoriquement aux traitements et stockage de ces boues au bassin de décantation du port de La Mole. il existe à proximité une autre zone qui permettrait stockage et traitement dans des conditions de sécurité acceptables.</p> <p>Merci de respecter l'environnement et les personnes.</p>
								1	<p>@466 - Anonyme Date de dépôt : Le 28/07/2020 à 08:58:59 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Enquête publique: Dragage du port de la Teste de Buch et transfert des vases au site de la Mole Contribution : Claude Badet Association de Défense des Prés Salés Ouest (ADPSO) Cadre de vie et environnement : De l'enfumage.</p> <p>Concernant le cadre de vie et l'environnement des habitants,des élèves et du personnel du Lycée de la Mer, une enquête prouve qu'ils n'ont jamais été impactés par les travaux qui se sont déroulés sur le site de la Mole. Les vases qu'elles soient gujanaises ou testerines peuvent sécher pendant plusieurs mois en toute tranquillité sans faire de bruit pour le voisinage.!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!! en attendant d'être réhabilitées et utilisées pour conforter les routes ou les chemins aux alentours.</p> <p>Concernant les nuisances visuelles comme nous sommes habitués aux hectares de vases qui font le charme de notre région, quelques mètres cubes de plus ou de moins on ne verra pas la différence quand aux nuisances olfactives il faut souhaiter que nous respirions encore longtemps les bonnes odeurs de notre Bassin d'Arcachon surtout celles des vases, qu'elles soient gujanaises ou Testerines.</p>
		1	1	1				1	<p>@467 - BONHORE Pierre - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 28/07/2020 à 09:00:58 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :dragage port la teste de buch Contribution : Bonjour après une lecture attentive de l'avis de la MRAe ce projet comporte beaucoup de zones d'ombre ce qui me semble préoccupant et dangereux pour l'environnement tant sur la mise en oeuvre avec un accroissement sensible du trafic routier entre la teste et la zone de stockage à gujan, cela va générer de nombreux embouteillages et des nuisances sonores . d'autre part le stockage sur le site de la mole risque d'engendrer des nuisances pour les habitants à proximité, bruit engendré par le trafic des camions, odeurs nauséabondes, altération des lieux de promenade empruntés par de nombreux habitants et touristes Je m'oppose à ce projet</p>
								1	<p>@468 - Anonyme - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 28/07/2020 à 09:02:25 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Enquête publique: Dragage du port de la Teste de Buch et transfert des vases au site de la Mole Contribution : Claude Badet Association de Défense des Prés Salés Ouest (ADPSO) En conclusion: Le SIBA maitre d'uvre a, des le début du projet, choisi de réaliser une étude environnementale alors que la procédure prévoyait seulement une << étude au cas par cas >> (voir page 22 du dossier de demande d'autorisation) Cela conforte le SIBA de sa volonté d'avoir un dossier irréprochable sur le plan de la pollution et d'une technicité inattaquable. Le SMPBA qui est en charge de la maîtrise d'ouvrage a en toute légalité le droit de déposer les vases testerines à la Mole mais de plus on doit savoir qu'il a un dossier inattaquable. Résumons le parcours : Les avis de l'I.C.P.E. (Installation Classée pour la Protection de l'Environnement et des Risques Sanitaires et Technologiques), du C.O.D.E.R.S.T. (Conseil Départemental pour l'Environnement des Territoires et de la Mer), du P.N.M.B.A. (Parc National Marin du Bassin d'Arcachon), de la D.D.T.M. (Direction Départementale des Territoires et de la Mer), de la D.R.E.A.L (Direction Régionale Environnement Aménagement Logement).</p> <p>Je souhaite simplement que les habitants de Gujan Mestras prennent conscience de leurs erreurs mais surtout que sa Maire, Madame des Esgaulx concrétise ses dernières déclarations indiquant que les relations entre les deux communes de Gujan Mestras et de La Teste de Buch sont au beau fixe ce qui, après la distribution d'un tract assassin n'est vraiment pas le cas.</p> <p>Pour toutes les raisons développées dans cette contribution, comment ne pas être d'accord pour le dragage du port de La Teste de Buch avec un dépôt des vases au site de la Mole.</p>
1			1	1					<p>@469 - BRIERE Guy - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 28/07/2020 à 09:14:05 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Nuisances rotation camion Contribution : La nuisances dut à la rotation des camions sur les routes de Gujan-Mestras peut être annulé par l'utilisation de barges sur le bassin. Si l'utilisation de camion est obligatoire, ils doivent prendre le chemin le plus court pour rejoindre la voie rapide, et déposer les boues dans un autre site, en dehors des agglomérations.</p>
								1	<p>@470 - Anonyme Date de dépôt : Le 28/07/2020 à 09:14:15</p>

										<p>Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Enquête publique: Dragage du port de la Teste de Buch et transfert des vases au site de la Mole Contribution : Association de Défense des Prés Salés Ouest (ADPSO) Claude Badet. Pour toujours informer les ignorants, ils en ont besoin. Découvrez le fichier (photo) joint à ce message qui montre, texte à l'appui, que le Conseil Général de l'époque a bien entre 2007 et 2009 créé, un bassin de décantation à la Mole, mais pas réservé uniquement pour les vases des ports de Gujan Mestras. Cela fait du bien de rafraîchir quelques mémoires.</p>  <p>Les aménagements réalisés</p> <p>Depuis les lois de décentralisation de 1983, le Conseil Général de la Gironde a conduit un remembrement actif sur la plupart des sites portuaires pour organiser au mieux l'occupation du domaine public sur les ports départementaux qu'il gère et aménage.</p> <p>Sur le port de La Mole, les principaux aménagements réalisés correspondent à la création du centre de prétraitement des vases portuaires entre 2008 et 2009, qui permet la décantation des sédiments et leur stockage en vue de leur valorisation.</p> <p>Cet aménagement réalisé pour partie sur un prés salé naturel, fait l'objet d'une opération de compensation par la réhabilitation d'une zone de schorre de 8,5 Ha entre les ports de Larros et de Gujan - la Passerelle. Les études préalables sont en cours et la réhabilitation sera entreprise en suivant.</p> <p>Par ailleurs une opération innovante de dépollution a été réalisée sur ce site en 2010, suite à la découverte d'une ancienne zone de traitement au « coaltar », qui permettait autrefois d'enduire des cages en bois de pin, les « ambulances », qui étaient ensuite entreposés sur l'estran et servaient à maintenir les tuiles chaulées pour le captage du naissain d'huître.</p> <p>Le sentier du littoral contourne ces bassins et permet de découvrir ces aménagements et leur insertion dans le paysage naturel des prés salés. Des panneaux d'information et des bornes signalétiques expliquent le fonctionnement de l'aménagement et l'intérêt écologique majeur du milieu qui l'entoure.</p>
							1			<p>@471 - Anonyme Date de dépôt : Le 28/07/2020 à 09:20:38 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Enquête publique: Dragage du port de la Teste de Buch et transfert des vases au site de la Mole Contribution : Association de Défense des Prés Salés Ouest (ADPSO). Bassin de la Mole. Consultez le fichier (photo) qui représente le bassin de la Mole. Comme certains gujanais, sûrement les plus virulents ne l'ont jamais vu, cela leur fera l'occasion de le voir au moins une fois.</p> 
					1	1				<p>@472 - Anonyme Date de dépôt : Le 28/07/2020 à 09:33:07 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :dragage du port de la teste Contribution : la teste doit s équipe d un reservoir a boues et pas celui de gujan qui doit servir a nos ports qui va payer les degradatios des routes moi avec mes impots qui va polluer le bassin moi entemps que pecheur je mi opose</p>
					1	1				<p>@473 - Anonyme - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 28/07/2020 à 09:36:46 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Avis favorable dragages La teste de buch Contribution : Bonjour, Je souhaite émettre un avis favorable au dragages du port de La Teste-de-Buch avec l'extraction des sédiments vers la commune de Gujan-Mestras. Cordialement Christelle Bouchonnet</p>
						1				<p>l'Association Aptra, représentant des associations du port de La Teste, et des anciens ostréculteurs auprès du SMPBA @474 - Lacoste Jean - La Teste-de-Buch</p>

										<p>Date de dépôt : Le 28/07/2020 à 09:37:44 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Enquête publique dragage port de la teste Contribution : Je suis favorable au creusement du Port de La Teste avec le stockage des sédiments, au lieu prévu à cet effet au port de la Molle Gujan Mestras. Cette aire de stockage qui a été d'ailleurs réalisée avec les deniers public,(Conseil départemental et état Français) prévu pour le stockage des sédiments pour tous les ports sud bassin, et pas uniquement pour les ports de Gujan, ne semble pas poser de problèmes a la municipalité de Gujan pour le stockage des boues des ports de Gujan. Mais en poseraient pour les boues du Port de la Teste,(on se demande pourquoi ?....). Le Port de la Teste n'a pas été creusé depuis bientôt 40 ans, et il est injuste de laisser les Ostréiculteurs et les plaisanciers de ce Port dans l'état actuel qui pénalise par la hauteur des sédiments une entrée et une sortie dans ce Port à des heures de marée correctes. Les guerres de clochers sont d'un autre temps, nous faisons tous partie de la COBAS et il serait temps de travailler main dans la main, pour faire avancer les choses correctement. Jean Lacoste Président d'honneur de l'Association Aptra, représentant des associations du port de La Teste, et des anciens ostréiculteurs auprès du SMPBA</p>
										<p>@475 - Anonyme Date de dépôt : Le 28/07/2020 à 09:40:59 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Enquête publique: Dragage du port de la Teste de Buch et transfert des vases au site de la Mole Contribution : Association Des Prés Salés Ouest (ADPSO) Claude Badet Les vases déposées à la Mole. Rassurez vous le fichier (photo) ne représente pas les vases testerines déposées à la Mole mais des vases d'un port gujanais dragué il y a quelques années. Ces vases ont séjour nées quelques mois pour un séchage définitif, tranquillement, sans gêner ni polluer personne, pas de pollution du cadre de vie. Les vases sont toujours recyclées avant d'être réutiliser pour d'autres travaux, chemins routes des ports etc qui dit mieux cela devrait faire plaisir aux défenseurs de l'environnement Avec ce cliché, quelques personnes découvriront comment sont traitées les vases localement misent dans un bassin de décantation, certains auront au moins découvert quelque chose pendant cette enquête publique</p>
							1			
		1	1					1		<p>@476 - LABORDE et DA SILVA MOREIRA PHILIPPE et FRANCISCA - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 28/07/2020 à 09:50:57 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Opposition au depôt des boues polluées au port de La Mole. Contribution : Nous sommes un couple de Gujanais avec un enfant de 6 ans , notre avenir et celui de notre enfant dans de bonnes conditions dans notre ville est une priorité pour nous. Nous nous opposons fermement à ce projet.</p>
		1	1	1				1	1	<p>@477 - Anonyme - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 28/07/2020 à 10:15:18 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Pollution et nuisances Contribution : Je suis formellement opposé au projet de transfert des boues du port de la Teste vers Le port de la Molle à Gujan Mestras, compte tenu de la pollution engendrée. De plus, en tant que résident de Gujan et usager des ports de Gujan, les problèmes de circulation engendrés par ce projet qui en outre hypothéquerait le futur dragage de nos ports sont extrêmement importants. Non à ce projet Jean Paul Cubié 38 rue du docteur Bézian 33470 GUJAN-MESTRAS</p>
									1	<p>@478 - Charles Fuster Villemarie La Teste Date de dépôt : Le 28/07/2020 à 10:23:52 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Enquête publique: Dragage du port de la Teste de Buch et transfert des vases au site de la Mole Contribution :</p>

									<p>Monsieur le Commissaire enquêteur je vous prie de bien vouloir trouver ci-dessous mes remarques concernant le dragage du port de La Teste.</p> <p>A marée haute, ce port scintillant au soleil, entouré de ses cabanes pittoresques est aussi beau que les plus beaux ports de la côte bretonne au fond de leur aber. Mais, à la basse mer, il n'offre aux touristes qui le regardent que la poésie triste d'une étendue de boue, de vase, de hagne comme on dit ; et les touristes qui s'étaient arrêtés, repartent plus loin ; ils étaient venus pour voir la mer. Dragué et mis en valeur ce port sera un poumon pour l'urbanisme de la Ville, une pépite touristique car ce port est riche de possibilités et de charme parce qu'il est entouré de jolies cabanes et qu'on y croise des plaisanciers et aussi des ostréiculteurs.</p> <p>Dans le domaine industriel et commercial aussi, le dragage de ce port sera un apport important pour La Teste, car il permettra l'installation d'un complexe industriel sur l'emplacement des anciennes usines Arcoa, avec de nombreux ateliers d'industrie nautique et surtout un important port à sec. Or ce complexe ne peut, c'est une évidence, voir le jour que si le canal d'accès de la Canetette permet la mise à l'eau des bateaux à toutes heures. On connaît l'importance écologique des ports à sec mais, dans le domaine esthétique, l'emplacement est parfait puisque les racks des bateaux empilés qui ne sont jamais bien beaux ne seront pas visibles depuis la route.</p> <p>Le port de La Teste n'a pas été dragué depuis près de 40 ans, alors que tous les autres ports du Bassin l'ont été et même, pour certains, plusieurs fois. Si les mots ont un sens c'est bien là une << injustice >>. Aujourd'hui son dragage est bloqué par un recours qui a été introduit devant le Tribunal Administratif. Nous devrions gagner car les choses semblent claires :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Un site de décantation au port de la Mole a été payé par le Conseil Départemental, en 2009, pour recevoir, non seulement les vases de la ville de Gujan, mais aussi celles des autres ports du Bassin. -Ce bassin de décantation n'est pas situé sur le territoire de la commune mais sur le DPM, le domaine public maritime. -A maintes reprises les boues de différents ports y ont été déposées. On nous oppose que les vases du port de La Teste seraient trop polluées pour y être admises ; mais les analyses du 20 juin 2017 prouvent le contraire. -On nous dit que les camions qui traverseraient Gujan seraient une nuisance insupportable ; mais un accord a été trouvé pour qu'ils passent par la voie rapide et tournent au Teich en ne traversant Gujan que sur un faible parcours et, au demeurant, en dehors de la période touristique puisque ce serait le premier semestre 2021. <p>A La Teste, l'exécutif a changé, les élections sont passées et les thèmes électoraux qui excitaient les électeurs sont dépassés. Pour la première fois, tous les Testerins sont d'accord pour que ce dragage ait lieu au plus tôt. Monsieur Valentin Deiss, représentant EELV, lors de l'émission télévisée d'entre 2 tours a donné l'accord des écologistes et les ostréiculteurs de leur côté sont d'accord du moment que les quais de la darse ouest seront confortés.</p> <p>On espère tous que le port sera prochainement dragué.</p>
		1	1				1	1	<p>@479 - FRANCIS Date de dépôt : Le 28/07/2020 à 10:25:28 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Transport et dépôt des boues provenant du dragage du port de La Teste de Buch Contribution : Le transfert des boues provenant du dragage du port de La Teste au port de La Mole représente un risque majeur de pollution et de nuisances. Nous ne contestons pas la nécessité de dragage du port, mais nous nous opposons à ce transfert au port de La Mole.</p>
							1	1	<p>@480 - Anonyme - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 28/07/2020 à 10:30:50 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Transfert des boues de la teste Contribution : Je suis contre ce projet puisque le site d'accueil est nécessaire au traitement des boues de la commune de Gujan</p>
			1					1	<p>@481 - JANOT Christine - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 28/07/2020 à 10:41:02 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :dragage du port de la teste au port de la mole de gujan-mestras Contribution : je dis NON au dépôt des boues polluées.</p>
								1	<p>@482 - Dominique - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 28/07/2020 à 10:43:27 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :dragage du port de la teste de buch Contribution : Cela fait des années que le dragage du port de la Teste de Buch doit être effectué !... c'est absolument indispensable que ce soit fait le plus vite possible sinon le dragage qui a été fait dans le port d'Arcachon au niveau de la mise à l'eau n'aura servi à rien ! c'est logique..... pourquoi tant d'histoires pour effectuer ce dragage ? IL FAUT LE FAIRE ! Des études, des histoires de protection de l'environnement..... beaucoup de temps perdu pour des brouilles.... agir vite car si les ports s'ensavent c'est de la faute de l'humain !: arrêtons de "chipoter" sur des histoires de dépôt des vases au site de la mole !</p>
								1	<p>@483 - VACHE Françoise - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 28/07/2020 à 10:52:30 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Engagement du port de la teste Contribution : Je refuse le transport des vases de la teste sur le port de la Mole à Gujan Mestras.</p>
		1					1	1	<p>@484 - Anonyme - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 28/07/2020 à 10:55:37</p>

																			Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :dragage du port de la teste et dépôt des boues polluées Contribution : Je m'oppose au dépôt des boues polluées en provenance du dragage du port de la teste sur la commune de gujan mestras car les risques de pollution sont trop important !
							1	1	1	1									@485 - SAUVANIER Michel - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 28/07/2020 à 10:55:45 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Boues du port de La Teste Contribution : Nous sommes contre le transfert des boues au port de la Mole car ce site n'a pas été dimensionner pour recevoir la totalité des déchets du bassin. D'autre part son étanchéité n'est pas garantie d'où risque de re-pollution du bassin. L'utilisation de ce bassin entrainera de fortes nuisances routières (poids lourds) ainsi que des nuisances olfactives Pensons aussi aux élèves du lycée mitoyen.
							1												@486 - Louis - La Teste-de-Buch Organisme : Particulier Date de dépôt : Le 28/07/2020 à 11:19:12 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage du port de La Teste de Buch Contribution : Avis très favorable pour le dragage du port de La Teste de Buch attendu depuis 40 ans. On se demande bien pourquoi, ces boues sont différentes de celles de La Hume toute proche, ou de tout autre port du Bassin. Transférées sur un site conçu à cet effet et payé par nos impôts, il serait tout à fait injuste d'en réserver l'utilisation aux seuls ports de Gujan-Mestras. C'est la vocation de la COBAS.
							1												@487 - Isidore - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 28/07/2020 à 11:23:34 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Opposition transfert des boues polluées à Gujan mestras Contribution : Je m'oppose au lieu de dépôt des boues polluées du port de la Teste à celui de Gujan mestras . Un autre lieu sur la commune de la Teste de buch doit être trouvé même avec un coût certain . Ne polluons pas nos côtes pour en dépolluer une autre .
							1												@488 - PERCHELET Véronique - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 28/07/2020 à 11:24:09 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :dragage Port de la Teste Contribution : Bjr, NON au dépôt des boues polluées en provenance du Port de la Teste transférées au Port de la Mole sur la commune de Gujan-Mestras
							1												@489 - MICHEL Monique - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 28/07/2020 à 11:25:01 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Boues du port de La Teste Contribution : Je pense qu'il serait de bon ton de prendre ce dossier avec un peu de hauteur . La responsabilité et la solidarité devraient s'imposer avant les guerres de clocher d'un autre temps . Les ports du sud Bassin sont désormais confrontées à l'accumulation des boues depuis plusieurs années. Cela n'a pas toujours été le cas et personnellement j'ai connu le fond des ports sablonneux . La vie du Bassin a changé . Des choix ont été faits sans en envisager les conséquences de façon durable. Nous devons accepter que l'attraction du Bassin demande des investissements lourds en matière de préservation de l'environnement autant pour la faune et la flore que pour les habitants . Quel Bassin voulons-nous ? Si les élus locaux n'ont pas une vision responsable et solidaire nous irons hélas vers des débats stériles qui ne favoriserons pas le vivre ensemble local . Je suis attristée de voir que ce débat soit encore posé alors que le dossier semble avoir acquis toutes les autorisations environnementales . Je me pose quand même quelques questions . Pourquoi le bassin de décantation du port de la Mole n'est pas étanche à la pollution ? Pourquoi cela ne choque pas les gujanais (je le suis depuis peu) ? Le chacun pour soit ne règle pas les problèmes . Nous le vivons tous les jours . Je souhaiterais que les maires sachent balayer devant leurs portes avant de s'invectiver et qu'ils trouvent des solutions ensemble. Leur force sera meilleure conseillère que leurs rivalités.
							1												@490 - Marie-Claude - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 28/07/2020 à 11:27:18 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :avis négatif au dépôt des boues / dragage du port de La teste Contribution : Madame, Monsieur, Je vous propose de trouver un autre lieu plus adapté que le bassin de La Môle pour le futur dépôt des boues issues du dragage du port de La Teste, dont nous considérons qu'il est effectivement bien urgent de le réaliser désormais. Merci de bien vouloir tenir compte de mon avis négatif. S.slst Marie-Claude

						1	1	@491 - Anonyme Date de dépôt : Le 28/07/2020 à 11:43:03 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :dragage du port de LA TESTE DE BUCH Contribution : Nous sommes pour le dragage du port de LA TESTE et la dépose des boues au site de stockage de LA MOLE. Nous possédons une embarcation au Port de LA TESTE et nous avons de plus en plus de difficultés pour sortir.
						1	1	E492 - Petit Mireille Petit Jean Pierre Date de dépôt : Le 28/07/2020 à 11:42:44 Lieu de dépôt : Par email Objet :dragage du port de la Teste Contribution : Enquête publique... Mr et Mme Petit Jean Pierre, 16 ter Allée de la Procession à 33470 Gujan-Mestras. Nous sommes opposés que les boues suite au dragage du port de la Teste, soient déposées dans le bassin de décantation du port de La Mole à Gujan-Mestras.
			1				1	@493 - Françoise - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 28/07/2020 à 11:59:30 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet : dépôt des boues polluées du dragage du port de la Teste au port de la Mole à Gujan Contribution : Je suis Gujanaise depuis 22 ans et m'oppose au transfère de ces boues sur notre commune Mes raisons sont celles de notre Maire: Risque de pollution, nombreuses nuisances pour nous Gujanais, blocage du dragage de nos ports et nos professionnels en subiront les conséquences
			1				1	@494 - DUCLOS ANNIE - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 28/07/2020 à 12:01:48 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet : enquête publique au sujet du dragage du port de la Teste de Buch Contribution : Je m'oppose au transfert des boues du port de La Teste de Buch dans le bassin de la Mole; il serait inadmissible de polluer le bassin d'Arcachon par des boues toxiques, cela va à l'encontre de tous les efforts à faire pour l'environnement.
		1	1				1	@495 - F. ROLLAND - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 28/07/2020 à 12:13:04 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :opposition au dépôt des boues polluées du port de la teste vers le pole de la mole à Gujan-mestras Contribution : Bonjour, Je suis totalement opposée au dépôt des boues polluées du port de la teste vers le pole de la mole à Gujan-Mestras. Ce transfert amènera un risque de pollution certain pour la ville de Gujan-Mestras et le bassin.... Il provoquera une occupation totale du bassin de décantation de la Mole par les boues de la Teste. L'impact environnemental laissé par ce transfert sera énorme. Aussi, j'exprime mon désaccord total sur ce transfert. Respectueusement,
			1				1	@496 - JD ROLLAND - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 28/07/2020 à 12:14:50 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :opposition au dépôt des boues polluées du port de la teste vers le pole de la mole à Gujan-mestras Contribution : Bonjour, Je suis contre le dépôt des boues de LA TESTE DE BUCH au port de la mole à GUJAN-MESTRAS. Respectueusement,
		1	1			1	1	@497 - Anonyme Date de dépôt : Le 28/07/2020 à 12:17:20 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :enquête publique pour le dragage du port de La Teste de Buch Contribution : Je suis absolument contre le dépôt des boues résultant du dragage du port de La Teste de Buch dans le bassin de la mole. Il est complètement déraisonnable de polluer les eaux du bassin , lieu de travail des ostréiculteurs. Il faut penser à l'impact écologique catastrophique que cela induirait ; d'autre part les gujanais n'ont pas à supporter les nuisances, en particulier les jeunes élèves au lycée de la mer qui est tout proche. Les élus de La Teste ont d'autres solutions pour traiter ces boues, (mais cela a un coût!) il est irresponsable de faire passer l'économie avant l'écologie
			1	1			1	@498 - Francette Date de dépôt : Le 28/07/2020 à 12:21:56 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage du port de la teste Contribution : Je m'oppose formellement au transfert des boues de la Teste de Buch au port de la mole. Ceci engendrerait une pollution plus importante du Bassin, en outre le trafic routier déjà bien perturbé le serait plus encore.

									Contribution : Je suis contre ce projet. La pollution sera importante lors du transport des boues vers le port de la molle car il faut traverser des zones urbaines denses. La proximité du parc ornithologique va être fortement impactée par la toxicité des hydrocarbures et autres produits que renferment les boues. Parlons aussi des riverains et du lycée de la mer qui seront en première ligne pour les émanations et les risques qui en découlent pour leur santé. A l'heure de l'augmentation de l'écologie dans notre société, ce choix est incompréhensible. Il faut que la commune de la teste prenne ses responsabilités en dépolluant et en stockant dans un lieu propice à cela.
					1			1	@506 - Anonyme - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 28/07/2020 à 13:55:30 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet : Dragage port la teste Contribution : Absolument pour !!!!!
			1			1	1		@507 - Jean Date de dépôt : Le 28/07/2020 à 13:55:50 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet : Refus de dépôt des boues au port de la Mole commune 33470 GUJAN MESTRAS Contribution : Bjr, NON au dépôt des boues polluées en provenance du Port de la Teste transférées au Port de la Mole sur la commune de Gujan-Mestras
								1	@508 - J.Paul - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 28/07/2020 à 13:56:09 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet : AVIS FAVORABLE AU DRAGAGE DU PORT DE LA TESTE Contribution : Il est temps que ce dragage attendu depuis 40 ans puisse libérer l'accès au Port de la Teste. Le bassin de dragage du port de La Môle a été prévu pour accueillir toutes les boues des différents ports, construit avec les deniers de la collectivité à cet effet. Les querelles partisanes perpétuelles ne doivent pas à nouveau priver La Teste d'un port digne de ce nom en prenant divers prétextes contestables. On ne peut pas retarder à dessein ce dragage depuis des années et arguer ensuite que les boues sont trop anciennes !
								1	@509 - Anonyme - La Teste-de-Buch Organisme : Particulier Date de dépôt : Le 28/07/2020 à 14:03:29 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet : Dragage du port de La Teste de Buch Contribution : Il faut bien sûr draguer le port de La Teste de Buch. Un site a été construit à cet effet, payé par également par les Testeins, pour le traitement de tous les ports, et non exclusivement des ports de Gujan-Mestras. Il faut arrêter très vite ces querelles de clocher d'un autre temps. D'autres sites abritent bien le traitement des eaux usées de plusieurs communes, sans aucune réticence de la part des riverains de la Teste de Buch. Toutes les objections concernant ces boues sont absurdes, les dragages des ports de Gujan-Mestras déjà réalisés sur ce site, n'ont soulevé aucune réaction de ceux qui aujourd'hui crient à la pollution. Mais, ce devait être des boues "propres" !
			1	1		1	1		@510 - Anonyme - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 28/07/2020 à 14:05:34 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet : depot boues au port de la molle Contribution : je ne veux pas de ces boues dans un port de la molle de gujan: pollution par les anti-fouling du sol et de l'eau pollution olfactive pollution visuelle du site pollution dangereuse près d'un lycée gènes apportées par cet éventuel chantier: on ne peut déjà pas circuler correctement Ce seul site ne peut pas supporter ces plus de 30000m ³ de boues: faire une répartition sur plusieurs sites de tous les ports gérés par la syndicat
								1	@511 Anonyme - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 28/07/2020 à 14:51:05 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet : dragage du port de la teste Contribution : oui au dragage du port de la teste de buch avec dépôt des boues au port de la MOLE à GUJANS MESTRAS. CE dépôt de boue a été payé avec la contribution de toutes les villes autour du bassin d'Arcachon c'est à dire le département de la Gironde avec nos impôts...JE ne vois pourquoi aujourd'hui il faudrait payer pour déposer les boues dans un autre endroit et que cet emplacement du port de la Mole soit l'exclusivité des habitants de Gujans . trop facile de remettre en cause ce qui était fait hier pour faire ces petites magouilles une fois l'argent reçu et payé par tous les contribuables du département. cela suffit de prendre les gens de la Teste pour des imbéciles et des pollueurs.

										respectons les règles et les décisions prises et ne changeons rien autrement ce la deviendra ingérables à tous les niveaux que ce soit. mes sincères amitiés
								1		@512 - GERMANEAU JEAN-JACQUES - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 28/07/2020 à 14:54:44 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Stockage des boues du Dragage du Port de La Teste au Port de la Mole Contribution : Métaux lourds, pollutions diverses, nuisances sonores, proximité du Lycée de la Mer et de riverains, je m'oppose fermement au transfert et au stockage des boues du port de la Teste vers le Port de La Mole d'autant plus qu'il existe une autre solution de stockage au Teich. La dépollution a un coût mais la santé n'a pas de prix!
									1	@513 - VINCENT Paul - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 28/07/2020 à 14:57:33 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage du port de la TESTE Contribution : Par nécessité et par la dangerosité du cumul de la vase dans le port, je contribue au dragage du port de la TESTE de buch.
									1	@514 - Patrick - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 28/07/2020 à 14:58:48 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage du Port de La Teste Contribution : Je m'oppose au transfert des boues du port de la Teste dans le bassin de la Mole situé à Gujan-Mestras, malgré qu'il soit effectivement urgent de réaliser le dragage du port. L'étanchéité du bassin de la mole semble ne pas pouvoir recevoir une telle quantité de déchets polluants et nous n'avons aucune certitude sur les conséquences sur la faune et la flore du bassin.
									1	@515 - Anonyme - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 28/07/2020 à 15:06:35 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :non au dépôt des boues polluées de la Teste de Buch à Gujan-Mestras Contribution : Je vote non au dépôt des boues du dragage du port de la Teste de buch, dans le port de la Mole de Gujan-Mestras.
									1	@516 - Valérie - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 28/07/2020 à 15:15:04 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :boue de dragages de la Teste de Buch Contribution : En tant qu'habitante de Gujan Mestras, je suis opposée au dépôt de ces boues sur le site du port de la Mole .
									1	@517 - Chabanne Jean Marie - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 28/07/2020 à 15:40:39 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :dragages LA TESTE DE BUCH Contribution : Ce dragage, promis depuis de nombreuses années, doit se faire sans tarder, dans un but de navigation facilitée, mais aussi de tourisme, donnant à la ville de La Teste de Buch, principale ville du Bassin d'Arcachon, une ouverture indispensable de son centre sur le BASSIN.
									1	@518 - Patrice - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 28/07/2020 à 15:40:52 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :OUI au dragage du Port de la Teste ,NON au dépôt au site de la Mole Contribution : Pollutions diverses, nuisances sonores, proximité du Lycée de la Mer et de riverains, va et vient des camions sur la commune ,je m'oppose fermement au transfert et au stockage des boues du Port de La Teste vers le port de La Mole de la Ville De Gujan-Mestras De plus il existe une autre solution de stockage au Teich La dépollution a un coût mais la préservation du Bassin le mérite
									1	@519 - Anonyme Date de dépôt : Le 28/07/2020 à 15:56:04 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet : dragage du port de LA TESTE DE BUCH Contribution : amelioration du site et interet au tourisme
									1	@520 - BOUIC noel - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 28/07/2020 à 16:06:53 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

									Objet :enquête publique Contribution : non au dragage des boues polluées
			1	1	1			1	@521 - Patrick Organisme : Gujan Date de dépôt : Le 28/07/2020 à 16:08:59 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Opposition Totale avec force à ce projet Contribution : Opposition Totale à cette pollution Environnementale De haut Niveau, anti-fouling, etc..de +30 ans du port de la teste dans le bassin Non étanche du port de la Molle! - Pollution des nappes fréatique (jardin potager/fleurs/ eaux +ferugineune, et autres!.. Pollution Totale Environnementale - Parc Ornithologique/ Mortalité Énorme d'oiseaux, d'animaux habitants ce parc qui est une réserve naturelle! De part la pollution très forte de ces boues. - Pollution de la l'Eyre et retour dans le bassin De cette pollution sur l'ensemble de l'ostréiculture (Huîtres). Baisse forte Du Tourisme aussi très important pour la survie Économique du bassin qui lui subira par des maladies et interdictions de se baigner cette pollution que l'on aura été déterrée! Et placé plus haut pour qu'elle puisse redescendre sur le bassin! Choix Très Intelligent, n'importe quoi! Mort des ostréiculteurs qui ont déjà toutes les difficultés à survivre, déjà en temps normal avec des interdictions de vente de leurs huîtres pour pollution! ETC.. - Pollution athmospherique bruyante, très forte circulation, des centaines de camions polluants! Où est l'écologie environnementale! - La très bonne réputation internationale de la qualité environnementale du lycée de la mer, donc sa déchéance! - Une gêne totale pour Les Gujanais, et plus de place pour assumer la décontation de ses 7 ports. X Des Solutions << OUI >> rejeter dans l'Océan par Bateaux dragueurs cette pollution!.. Patrick
								1	@522 - Billard Catherine - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 28/07/2020 à 16:34:29 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Non au Transfert des boues de la teste Contribution : Je suis fermement opposée au transfert des boues du port de La Teste vers le port de La Mole à Gujan. Je soutiens la municipalité dans sa démarche ..
								1	@523 - Carole - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 28/07/2020 à 17:00:57 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage port la teste Contribution : Je trouve normal et nécessaire de draguer le Port de LA TESTE, néanmoins je trouve anormal de déposer les boues à Gujan-Mestras au Port de la Mole - J'ai confiance en nos Politiques de j'espère qu'une telle aberration n'aura jamais lieu.
								1	@524 - LANNELUC Patrick - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 28/07/2020 à 17:01:47 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :DRAGAGES-LA TESTE DE BUCH Contribution : OUI pour le dragage du port de La Teste de Buch OUI au dépôt du site de la mole à Gujan. C'est la meilleure solution, les eaux du port de la teste ne sont pas plus polluées que celles des ports de gujan, et si les camions qui transportent les boues allaient jusqu'au Teich, l'empreinte carbone laissait par les camions seraient largement plus importante que celle laissée jusqu'au port de la mole. Il en va de l'avenir du port de la teste.
			1					1	@525 - Anonyme - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 28/07/2020 à 17:20:35 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :DEPOT DES BOUES POLLUEES Contribution : NON NON NON Je suis totalement opposé au dépôt des boues polluées venant du dragage du PORT DE LA TESTE Chacun garde ses déchets chez lui et pas chez les Voisins Merci d'en prendre note
								1	@526 - Anonyme - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 28/07/2020 à 17:27:44 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage du port de la teste Contribution : Cela fait trop d'années que le problème dure. En tant que Testerein je soutiens avec force Monsieur le Maire de La Teste de Buch et j'invite la Préfecture à prendre ses responsabilités. notre ville mérite un port entretenu ce qui pourrait amener à la réalisation d'une belle façade maritime digne de ce nom !!!

										<p>@527 - Claude Date de dépôt : Le 28/07/2020 à 17:33:31 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :pour le dragage du port de La Teste et transfert au centre de La Mole Contribution : manifestement, dans les commentaires ici, on s'aperçoit que peu de personnes ont lu le rapport complet sur la demande d'autorisation, il y a dessus toutes les normes et les études faites qui prouvent la non toxicité hors des seuils conformes de l'environnement, comme l'ont été les vases traitées des ports de Gujan-Mestras... il y a les avis de la DREAL, de l'ARS, de l'ICPE, du PNM BA ; de plus la Maire de Gujan-Mestras est membre du conseil de gestion du PNM BA et vice-Présidente du SIBA : aucune remarque négative de sa part ! étonnant..cqfd.. alors pourquoi cette action négative, déjà perdue au tribunal, même si un Appel a été émis ...à quoi sert les installations intercommunales, si on ne veut pas les voir utiliser par les autres villes de la COBAS ou du SIBA... en précision les camions ne peuvent pas pollués, étant étanches...là aussi c'est indiqué dans le dossier</p> <p>Je suis favorable pour le dragage, nécessité après tant d'années, le dernier port à être dragué, et pour le transfert au centre technique de décantation de LA MOLE, centre i fait avec toutes les autorisations pour les vases des ports du Bassin d'Arcachon, selon les normes environnementales, fait par le CG33 et pour le SMPBA chargé de 14 ports-, dont le maître d'oeuvre pour le dragage est le SIBA (c'est oublié aussi le centre créé à La HUME "Verdalle" pour entreposé les vases du port de La Hume il y a quelques années voir le lien https://france3-regions.francetvinfo.fr/nouvelle-aquitaine/gironde/arcachon/bassin-arcachon-port-hume-se-fait-draguer-1408325.html et https://www.siba-bassin-arcachon.fr/sites/default/files/2017-12/Note%20d%27information%20travaux%20de%20dragage%20en%20cours.pdf</p> <p>AVIS DE TRAVAUX DE DRAGAGE DANS LE CHENAL DE LA HUME Objet : avis de travaux de dragage dans le chenal d'accès au port de la Hume réalisés par la drague syndicale DRAGON Lieu : Chenal de la Hume / Gujan-Mestras Dates : du 27 novembre 2017 au 28 février 2018 Objectif des travaux Dans le cadre de ses compétences maritimes, le Syndicat a été sollicité par la commune de Gujan-Mestras pour draguer le chenal de la Hume. Les objectifs du projet sont : > de désenvaser l'entrée du port de la Hume pour une meilleure accessibilité, > de rétablir un profil hydraulique pour limiter l'envasement du port, Descriptif des travaux Zones d'extraction Le chenal d'accès au port de la Hume sur 700m environ. Zone de dépôt Le bassin de décantation de Verdalle Moyens utilisés Ces travaux nécessitent l'intervention de la drague stationnaire « DRAGON » ainsi que du remorqueur « SIBA II » et d'un dispositif important d'installations maritimes. Deux sondes de mesure de la turbidité enregistreront en continu les paramètres du milieu, pendant les travaux, (au droit de la balise K3-9 et en sortie du bassin de décantation). Les travaux feront l'objet : - tout au long du chantier, d'un suivi précis du positionnement de la drague par GPS, d'un suivi précis des cotes de dragage à l'aide d'un inclinomètre et d'une surveillance constante du rejet, - tout au long du chantier d'un contrôle bathymétrique, à l'aide des équipements de la vedette bathymétrique SIBA I. Documents de référence / d'information : <ul style="list-style-type: none"> • Dossier de déclaration de travaux au titre de la loi sur l'eau, (cascade n°33-2017-00271) • Avis aux navigateurs </p>
										<p>@528 - CAULE Jean-Pierre Date de dépôt : Le 28/07/2020 à 17:33:41 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragages-La Teste de Buch Contribution : Question : le dragage d port et de la canalette doivent-ils se faire ? Réponse : oui. Si ce dragage ne se fait pas, les boues présentes pollueront entièrement le reste du Bassin et en particulier les ports et les sites riverains. Où doit-on déposer les résidus ? A priori le site de la Mole a été choisi par le Syndicat Mixte des ports du Bassin d'Arcachon. Si les conditions de stockage sont correctement définies, je ne pense pas qu'il puisse y avoir des problèmes majeurs pour l'environnement. Si cela ne peut se réaliser, pourquoi adhérer à la COBAS car sa présidente semble être plus intéressée par les honneurs et par les avantages que cela rapporte que par sa coopération qui devrait être son atout principal. Il est de notre devoir d'être très ferme et résolu.</p>
								1		<p>@529 - babeth - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 28/07/2020 à 17:47:21 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :non au dépôt des boues dans le port de la MOLE Contribution : Je suis fermement opposée au transfert des boues du port de La Teste vers le port de La Mole à Gujan. !!!! Je soutiens la municipalité dans sa démarche</p>
1	1	1	1					1	1	@530 - DUPERE Yveline - Gujan-Mestras

										<p>Date de dépôt : Le 28/07/2020 à 18:16:07 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Evacuation des produits de dragage du port de La Teste de Buch Contribution : Bonjour à tous Un port qui n' a pas été dragué depuis plus de 40 ans et dont les vases accumulées doivent avoir plusieurs mètres de haut (souvenirs d'enfance de la configuration de ce port) , ne peut rester plus longtemps sans intervention et je suis tout à fait favorable à ce que ce chantier débute sans plus attendre . Il est cependant très regrettable d'avoir ainsi laissé ce port être envasé de la sorte!!! La vase accumulée depuis des décennies ne peut être que très polluée !!!! C'est pourquoi je ne peux être qu'en profond désaccord avec le projet de conserver ces boues au port de la Môle à Gujan-Mestras . En effet il est vraisemblable que des effluents s'échapperont (évolution du climat avec plus de tempêtes, grandes marées avec vagues de submersion, manque d' étanchéité probable des bassins de décantation, volume des déchets , durée du stockage etc) et se déverseront dans le Bassin et ceci n'est pas acceptable pour l' amoureuse de toujours que je suis de tous ces bijoux que sont nos ports de Gujan !!! Si nos déchets domestiques toxiques (pots de peinture, de colle ,bidons ayant contenu du fioul ou autres hydrocarbures, produits de décapage etc) doivent emprunter un circuit d'élimination spécifique (ce qui est une excellente chose et une obligation....) il est surprenant que l'on puisse seulement imaginer que ces boues hautement toxiques ne soient pas stockées et traitées comme il se doit !!!!! Il existe -au moins- une autre solution plus sérieuse, plus sûre, plus écologique, mais elle coûte plus cher et cela tout le monde le sait!!!</p>
							1			<p>@531 - colini thierry - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 28/07/2020 à 18:17:53 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :dragage du port de la teste Contribution : Non au transfert des boues de la teste sur gujan mestras</p>
							1			<p>@532 - Dubois Jeanne - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 28/07/2020 à 18:24:36 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage Contribution : Je suis pour l'embellissement de mon port, je suis pour le dragage du port et de son chenal.</p>
							1	1		<p>@533 - DUMAS Laurent - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 28/07/2020 à 19:00:15 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :DRAGAGE LA TESTE DE BUCH Contribution : Oui au dragage du port de LA TESTE Non au port de GUJAN-MESTRAS</p>
							1			<p>@534 - Gerard - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 28/07/2020 à 19:05:44 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Opposition transfert de boues Contribution : En 2009 l'association ADPSO justifiait son opposition à la création de bassins de décantation dans les prés salés Ouest en partie en raison des nuisances olfactives que cela allait engendrer ainsi que des trop nombreux transferts en camion (voir fichier joint). En 2020, maintenant qu'il est question de transférer ces vases sur Gujan, les mêmes personnes aiment ces odeurs (reportage France3) !!!!! (https://france3-regions.francetvinfo.fr/nouvelle-aquitaine/gironde/bassin-arcachon-traitement-boues-du-port-teste-buch-fait-polemique-1857932.html) On peut donc envisager à nouveau la création de bassins dans les prés salés Ouest comme c'était prévu à l'origine . Les camions auront beaucoup moins de chemin à parcourir.</p>

											<p>Port de la Teste, décentration Le port de La Teste</p> <p>Depuis le début de l'année, les membres de l'ADPSO se battent contre l'implantation de bassins de décentration à l'intérieur des prés-salés ouest à La Teste-de-Buch.</p> <p>Ils habitent dans les quartiers de la Règue Verte, l'Aiguillon, le Lapin Blanc ou Arcachon Marine et sont solidaires face au projet qui les menace... Quelques mois après sa création, l'association testerine Adpso se bat contre son unique raison d'exister : l'implantation possible de bassins de décentations sur une partie des prés-salés ouest. « Nos démarches n'ont pour but que d'apporter des solutions aux problèmes auxquels les riverains des quartiers seraient confrontés dans quelques mois, si aucune modification n'est apportée au programme actuellement retenu, du traitement des vases du port testerin », précise Claude Badet, membre du bureau de l'association. L'Adpso craint, avec cette installation, les nuisances visuelles et surtout olfactives. Odeurs, dégâts, moustiques...</p> <p>« Contre le dragage hydraulique »</p> <p>En premier lieu, l'association est favorable à des opérations de dragage dans le port testerin, mais elle émet de nombreuses conditions : « Il y a urgence pour que les professionnels de l'ostréiculture et les plaisanciers ayant une place pour leurs bateaux, puissent utiliser le port testerin dans de bonnes conditions. Mais nous ne sommes favorables qu'à un dragage mécanique. » En revanche, l'Adpso s'oppose à un dragage hydraulique. « Si ce dernier était privilégié, il faudrait traiter cinq fois plus du cubage initial (20 % de sédiment pour 80 % d'eau), avec des bassins de décentration de 150 à 180.000 m3 qui seront implantés pendant de très nombreuses années, nécessitant une importante superficie pour décanter toutes les vases. » De plus, les membres de l'association se posent « contre le transfert des sédiments, qui devra s'effectuer par de trop nombreuses rotations de camions ».</p> <p>Impuissance ?</p> <p>Après avoir rencontré le maire, le conseil général et l'ancien sous-préfet Ramon dernièrement, l'Adpso avoue son inquiétude et un aveu d'impuissance : « Toutes ces entrevues confirment une nouvelle fois la difficulté pour le monde associatif, il en est souvent de même pour les communes, de faire changer, voire bouger certaines décisions prises, par les organes officiels que sont l'État, le Département et les collectivités. Mais l'association ne baissera pas les bras, tous ses adhérents se batront contre toutes décisions de bassins de décentration sur le terrain limitrophe à l'ancienne usine Couach. »</p> <p>L'ADPSO organisera son assemblée générale à la salle des fêtes de La Teste-de-Buch le mercredi 7 octobre, à 18h30, à la salle Pierre-Cravey.</p> <p>Jean-Baptiste Lenne</p> <p>- webmaster LP ADPSO - Le 18/09/09 - 08:21:32</p>
		1	1				1				<p>@535 - bois etienne - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 28/07/2020 à 19:23:10 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :non au depot des boues polluées Contribution : Depuis près de 40 ans la ville de la Teste -a laissé s'accumuler des boues portuaires chargées de matières polluantes -qui dispose d'un important territoire (y compris côtier) et de gros moyens financiers, rechigne à traiter les problèmes, SON problème -s'abrite et s'appuie, notamment, sur un syndicat, en la matière, félon et politisé, pour exporter chez sa commune voisine toutes les graves nuisances inhérentes à ce projet pollueur et quelque peu malhonnête -que nous citoyens de Gujan- Mestras DESAPPROUVONS et REFUSONS -Etienne et Rolfane BOIS</p>
1		1	1				1				<p>@536 - broustera edouard Date de dépôt : Le 28/07/2020 à 19:26:26 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage des boues portuaires du port de La Teste de Buch Contribution : Monsieur le Commissaire Enquêteur, Il serait souhaitable que chacun prenne ses responsabilités. Ici à Gujan-Mestras nous avons pris les nôtres puisque des bassins de décentration existent pour traiter nos boues portuaires, moins polluées que celles de La Teste (creusement des ports plus récent et plus régulièrement). Pourquoi La Teste ne se décide pas à faire de même?...et créer des bassins de décentration dans les prés salés à proximité de leur port. Pourquoi le Syndicat Mixte s'obstine à vouloir déverser ses portuaires extrêmement polluées (30 ans ou plus de sédimentation dans le port) sans se soucier des conséquences environnementales et ostréicoles. NOUS N'EN VOULONS PAS !!! Un site est prévu sur la commune du Teich, certes NON GRATUIT, pour récupérer, traiter et dépolluer ces boues comme le fait la commune d'Arcachon. Edouard BROUSTERA - ancien Ostréiculteur</p>
							1				<p>@537 - Deum Jacques Date de dépôt : Le 28/07/2020 à 19:26:47 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Favorable bien sûr et depuis bien longtemps Contribution :</p>

										<p>Nous pensons qu'il n'y a pas lieu d'être ou pas favorable au dragage du port de La Teste. C'est une nécessité depuis près de 40 ans !!!</p> <p>Lorsqu'un plan de financement est établi puis validé ;</p> <p>Lorsque que les obstacles administratifs de toutes sortes sont levés ;</p> <p>Lorsque les normes environnementales et les études réalisées prouvent la non toxicité tout comme celles des vases traitées aux ports de Gujan-Mestras sont respectées ;</p> <p>Lorsque la structure de stockage est réalisée et financée par le département ;</p> <p>Et enfin, lorsque tous les acteurs de bonnes volontés sont enfin au diapason, il n'existe aucune bonne raison de s'y opposer, sauf bien sûr à vouloir réveiller une guerre de village << clochemerlesque >>. Ce dont ne semble pas vouloir se priver l'élue de la commune voisine de La Teste.</p> <p>Étonnant de la part d'une élue plutôt reconnue nous semble-t-il que celle-ci soit l'initiatrice d'une telle opposition et utilise à cette fin les moyens humains, logistiques et financiers de sa commune pour un débat stérile, non solidaire et irresponsable. D'autant qu'en tant que présidente de la COBAS elle se doit de représenter l'ensemble de l'intercommunalité.</p> <p>Alors un peu de cohérence : ou bien elle démissionne ou bien elle fait preuve à minima de réserve en tant que représentante de cette instance.</p> <p>Pour rappel, elle n'est pas élue au suffrage universel mais par les élus de l'ensemble des communes qu'elle est censée représenter. Pour le choix électoral des futurs représentants de la COBAS, le nouveau maire de La Teste devra considérer cette attitude.</p> <p>Maintenant si à défaut d'être impartiale elle souhaite rendre sa commune autonome sur différents aspects liés à l'olfactivité et reprendre sur << son >> territoire le traitement et le rejet de ses eaux usées et son dépôt d'ordures ménagères, le tout effectué aujourd'hui sur le territoire de La Teste, nous pouvons la comprendre.</p>
		1	1					1		<p>@538 - Turpin Pierre-Yves - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 28/07/2020 à 19:27:06 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Rejet du dépôt des boues polluées Contribution : Bonjour, Par le présent message j'exprime mon rejet du projet de dépôt des boues polluées issues du dragage du port de La Teste de Biche dans le porte de la Mole de Gujan-Mestras. Des moyens techniques plus pertinents et performants doivent être employés pour traiter ces boues, en diminuant l'impact écologique au maximum. Cordialement, Pierre-Yves Turpin</p>
								1		<p>@539 - Anonyme - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 28/07/2020 à 19:27:40 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :DRAGAGES-LA TESTE DE BUCH -avis très favorable pour un dépôt des boues sur le site de la mole à Gujan-mestras Contribution : DRAGAGES-LA TESTE DE BUCH -avis très favorable pour un dépôt des boues sur le site de la mole à Gujan-mestras, ce site a été financé par le conseil départemental et il n'y a aucune raison de s'opposer au dépôt des boues à plus forte raison de la part de la Présidente de la COBAS sauf à renoncer à la présidence de la COBAS.</p>
		1	1	1				1	1	<p>@540 - Anonyme Date de dépôt : Le 28/07/2020 à 19:38:15 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :depot de boues chargées en polluants dans le bassin de décantation du port de la Mole à Gujan Mestras Contribution : je m'oppose formellement à ce projet polluants odeurs passage incessant des camions allée du haurat la route est deja bien abimée bruit des essieux des poids lourds</p>
		1	1					1		<p>@541 - Anonyme - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 28/07/2020 à 19:47:42 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dépôt des boues polluées au Port de la Mole Contribution : J'exprime mon opposition au projet de dépôt des boues du dragage du Port de La Teste au Port de la Mole à Gujan. En effet, cette opération occasionnera nécessairement des nuisances importantes pour les habitants de Gujan-Mestras.</p>
		1	1	1				1	1	<p>@542 - Anonyme Date de dépôt : Le 28/07/2020 à 19:49:50 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dépôt de boues chargées en polluants dans le bassin de décantation du port de la Mole à Gujan Mestras Contribution : Passages intenses de poids lourds, bruits, odeurs, destruction de la route. Le Port de la Mole est déjà beaucoup moins tranquille depuis que tous les camions y passent pour éviter la ville, n'en rajoutons pas. On est à Gujan-Mestras pourquoi recevoir les boues de La Teste de Buch. Chaque ville doit gérer ses problèmes. Je suis strictement opposé à ce projet.</p>
		1						1	1	<p>@543 - Anonyme - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 28/07/2020 à 20:00:26 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :NON AU DEPOT DES BOUES DU DRAGAGE DE LA TESTE DE BUCH AU PORT DE LA MOLE Contribution : JE PROFITE DE L'ENQUETE POUR VOUS FAIRE PART DE MON OPPOSITION A CETTE OPERATION</p>

										LA SOLIDARITÉ ENTRE COMMUNE EST NÉCESSAIRE MAIS PAS AU DÉPRIMANT D'UNE COLLECTIVITE PLUTOT QU'UNE AUTRE ICI L'EMPRUNTE DE CETTE ACTION SUR LE TERRITOIRE GUJANNAIS SERAIT TROP NOCIF ET JE SUIS POUR LAISSER A MES ENFANTS UNE COMMUNE PROPRE
								1	1	@544 - Anonyme - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 28/07/2020 à 20:01:15 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet : Dragage du port de La Teste Contribution : Non au dépôt des boues polluées à Gujan Mestras.
1		1	1	1				1	1	@545 - Anonyme Date de dépôt : Le 28/07/2020 à 20:21:18 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet : enquête publique relative au dragage du port de La Teste de Buch Contribution : Habitant à Gujan mestras près des ports, je suis catégoriquement opposé au dépôt des boues d'une autre commune pour les raison suivantes: -Proximité du lycée de la mer: Pour les risques d'accidents potentiels que vont faire prendre les nombreuses allées et venues des camions, La pollution olfactive aussi proche du lycées de la mer, la réfection de la route d'accès vient juste d'être faite, elle sera vite détériorée par le passage des camions. -superficie des communes: comment se fait il que les boues soient déposées sur la plus petite commune du sud bassin. Ne peut on pas trouver sur les 180 kilomètre de la commune la Teste un emplacement mieux adapté. En effet la le dépôt des boues est carrément dans la ville.de Gujan Mestras. - augmentation du trafic routier Les rotations des camions vont nécessairement être effectuées entre les deux villes alors que le réseau routier est particulièrement chargé et à un moment ou de grands travaux de voiries sont en cours.
									1	@546 - Claude Badet Date de dépôt : Le 28/07/2020 à 20:25:24 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet : CONTRIBUTION SOLIDAIRE DE LA CAUBARC AU TRAVERS D'AUPYFONT ET DE SON PRESIDENT DE LA COMMISSION PORTS ET MOUILLAGES Contribution : Contribution solidaire. Le SIBA maitre d'uvre a, des le début du projet, choisi de réaliser une étude environnementale alors que la procédure prévoyait seulement une << étude au cas par cas >> (voir page 22 du dossier de demande d'autorisation) Cela conforte le SIBA de sa volonté d'avoir un dossier irréprochable sur le plan de la pollution et d'une technicité inattaquable. Le SMPBA qui est en charge de la maîtrise d'ouvrage a en toute légalité le droit de déposer les vases testerines à la Mole mais de plus on doit savoir qu'il a un dossier inattaquable. Résumons le parcours : Les avis de l'I.C.P.E. (Installation Classée pour la Protection de l'Environnement et des Risques Sanitaires et Technologiques), du C.O.D.E.R.S.T. (Conseil Départemental pour l'Environnement des Territoires et de la Mer), du P.N.M.B.A. (Parc National Marin du Bassin d'Arcachon), de la D.D.T.M. (Direction Départementale des Territoires et de la Mer), de la D.R.E.A.L (Direction Régionale Environnement Aménagement Logement). Je souhaite simplement que les habitants de Gujan Mestras prennent conscience de leurs erreurs mais surtout que sa Maire, Madame des Esgaulx concrétise ses dernières déclarations indiquant que les relations entre les deux communes de Gujan Mestras et de La Teste de Buch sont au beau fixe ce qui, après la distribution d'un tract assassin n'est vraiment pas le cas. Pour toutes les raisons développées dans cette contribution, comment ne pas être d'accord pour le dragage du port de La Teste de Buch avec un dépôt des vases au site de la Mole.
									1	@547 - Mielczarek Pierre - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 28/07/2020 à 20:56:00 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet : Dragage du port de La TESTE Contribution : Entièrement d'accord pour un dragage qui devrait être effectué depuis longtemps
			1	1					1	@548 - pinlou joel - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 28/07/2020 à 21:24:15 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet : dragages et depots vase à la Molle Contribution : Bonsoir Je suis totalement opposé au transfert de la vase du port de la Teste au port de la Molle. Les raisons : Transport routier Pollution odeurs environnantes Cout La ville de la Teste doit trouver une autre solution sur sa commune Joel Pinlou
									1	@549 - Anonyme - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 28/07/2020 à 21:31:45 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet : Dragage port de La Teste-de-Buch Contribution :

											Je suis pour le dragage du port de ma ville qui je pense en a bien besoin.
											<p>@550 - Bocquelet Candice Date de dépôt : Le 28/07/2020 à 21:51:55 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet : Opposition au projet de transfert des boues de la Teste au Lycee de la mer Contribution : Bonjour, Ayant deux filles au lycée de la mer et vivant à proximité, je suis formellement opposée à ce projet de transfert de boues: - toxicité pour les lycéens et les riverains, - pollution olfactive, - dangerosité de circulation avec le trafic poids lourds pres des voies cyclables empruntées par les lycéens et les cyclistes en général. Je suis très surprise d'une telle décision et qu'aucune autre solution n'ait été envisagée, surtout au vu des possibilités offertes par la grandeur de La Teste de Buch et de ses zones isolées et non habitées. J'espère que ma requête, commune à de très nombreuses autres, trouvera une issue favorable. Candice Bocquelet</p>
		1	1							1	
											<p>@551 - GUIDETTI Marc - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 28/07/2020 à 21:54:22 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet : contre le projet de dépôt de boue sur GUJAN-MESTRAS Contribution : La plus grande commune de France qu'est la TESTE de BUCH, ne peut pas trouver d'endroit sur sa commune pour ses propres boues sachant qu'elle possède d'énormes territoires sans habitation. Un choix de dépôt de telles boues jouxtant un lycée est aberrant. Les nuisances : odeurs nauséabondes continues (car là, il n'y aura pas de marée haute pour l'odeur qui sera bien plus nauséabonde que l'odeur naturelle du bassin), le danger d'une circulation de poids lourds à l'intérieur d'une commune sur des routes très fréquentées et encore une fois juste à côté d'un lycée, la possible pollution proche des habitations et du bassin, les émanations des différents produits chimiques (plomb, huiles, hydrocarbures...) à cause des boues exposées à la chaleur du soleil : ces produits seront respirés juste par nos lycéens et la population la plus proche, les routes vont être extrêmement dégradées car elles ne sont pas faites pour avoir autant de passage de poids lourds: 35 000 mètres cubes de boues à évacuer!!!! C'est une aberration d'avoir fait un tel projet de circulation de poids lourds et de stockage de matières polluées dans une zone aussi fréquentée et peuplée.</p>
		1	1	1						1	
											<p>@552 - David - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 28/07/2020 à 23:06:10 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet : Refus des boues sur Gujan-Mestras Contribution : Pour la nature et notre bassin il serait préférable de traiter ces boues de dragage du port de la Teste-de-Buch et non pas entreposer et déplacer le problème sur la commune voisine. Étant habitant de Gujan-Mestras je m'oppose catégoriquement à ce projet qui est tout sauf écologique !</p>
		1								1	
											<p>@553 - FONTAN FLORENCE Date de dépôt : Le 28/07/2020 à 23:17:17 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet : dragages la teste Contribution : Je souhaite déposer ma contribution contre les dragages de la teste. En effet cela me paraît un peu facile d'enlever les boues de ce port pour les déposer dans un autre. Si les Gujanais envoyaient leurs boues vers les Testerins que diraient-ils ... A l'heure de l'écologie merci au Maire de La Teste de prendre des décisions adéquates et de trouver une autre solution pour l'intérêt général de tous et de celui de nos enfants. Cordialement</p>
											<p>@554 - MIESCH Daniel - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 29/07/2020 à 00:09:50 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet : Dragage du Port de La Teste de Buch Contribution : Je suis pour le Dragage du Port. Cela permettra un développement économique qui lui est nécessaire ainsi qu'à la ville de La Teste-de-Buch. Cela permettra aussi aux professionnels et aux plaisanciers de pouvoir sortir au Bassin plus aisément en fonction des marées. CORDIALEMENT.</p>
										1	
		1									<p>@555 - Anonyme - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 29/07/2020 à 07:14:45 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet : Dragage du port de la Teste et ses boues Contribution : Ces boues seront polluées et infiltreront le sol perméable du port de la Mole. Cela finira forcément au cours des grandes marées par polluer le Bassin. Merci de les refuser. Il faut que la Teste trouve une autre solution.</p>
		1								1	

									1	<p>@556 - Anonyme - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 29/07/2020 à 07:15:10 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet : OUI AU DRAGAGE DU PORT DELA TESTE DE BUCH Contribution : Il est indispensable que le port de la teste soit dragué car il s'envase de plus en plussi effectivement cela pose problème aux gujanais que les boues soient entreposés à la mole alors IL FAUT TROUVER UN AUTRE LIEU DE DEPOT SUR LA COMMUNE DE LA TESTE!!!!!! IL FAUT BOUGER ET VITE</p>
									1 1	<p>@557 - Anonyme - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 29/07/2020 à 07:37:06 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet : Non au dépôt des boues polluées Contribution : Madame, Monsieur, Par ce message nous disons : NON aux dépôts des boues polluées du dragage du PORT DE LA TESTE DE BUCH au PORT DE LA MOLLE GUJAN-MESTRAS.</p>
									1 1	<p>@558 - - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 29/07/2020 à 08:23:32 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet : dragage port de la teste Contribution : Le dragage du port de la teste et une bonne chose et il est évident qu'il doit conserver leur boue ,la commune de Gujan a elle aussi le même problème et doit donc se réserver sont endroit de stockage pour ne pas engendrer des couts supplémentaire pour recréer d'autre bassin</p>
										<p>@559 - Louis - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 29/07/2020 à 08:29:03 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet : Non au Tranfert des boues à Gujan, Oui au dragage du port de La Teste Contribution : Bonjour Monsieur le commissaire enquêteur, Je suis totalement opposé au stockage des boues du port de La Teste dans les bassins de décantation du port de la Mole pour les raisons suivantes : - ces bassins ne sont pas étanches et donnent directement sur le bassin- risque de pollution certaine - ces boues sont particulièrement toxiques car elles sont chargées de plus de 40 ans de pollution de produits interdits depuis des années et c est une pollution certaine supplémentaire pour notre bassi d'ici quelques temps. - ces boues seront transportées par des norias de camions depuis La Teste vers Gujan - le volume de ces boues empoisonnées représente 700 bassins remplis à ras bord d'une piscine comme celle de La Teste Leur transfert entraînera des nuisances pour les Gujanais : - rotations de camions sur les voies et à proximité d'un lycée (Lycée de la Mer), - perturbation de la circulation dans l'agglomération, - nuisances sonores et olfactives. Par ailleurs, ce transfert bloquera le dragage des ports Gujanais par occupation totale du bassin de décantation de La Mole. Comme de nombreux habitants de Gujan, je me promène comme de nombreux voisins très souvent autour du site (une partie intégrante du sentier du littoral) et je ne souhaite pas que d'ici quelques mois ou années on s'aperçoive que la pollution a traversé le maigre terre plein de simple terre qui sépare le site de traitement du bassin et du sentier ... des dégagement d'huiles ou d'hydrocarbures L'itinéraire choisi pour leur transfert entraînera également des problèmes de sécurité et des nuisances pour les Teichois : - Passage d' une noria de camions au niveau du collège du Teich et du centre commercial Super U Oui au dragage du Port de la Teste qui l attend depuis trop longtemps mais transfert au centre de traitement spécifique des boues au Teich parfaitement adapté pour traiter les boues du port de La Teste et pas en plein air à coté de la population et a quelques mètres du bassin d'Arcachon ! .</p>
		1	1							<p>@560 - Bonnaud Patricia - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 29/07/2020 à 08:33:59 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet : Dragage sédiments port de la Teste Contribution : Pour des raisons environnementales et écologiques, je m'oppose au transport des sédiments dragués au port de la Teste vers le site de traitement de la Môle à Gujan Mestras. Je soutiens la municipalité de Gujan Mestras dans son action.</p>
		1								<p>@561 - Langlade Kevin - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 29/07/2020 à 08:37:43 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet : Contre le dépôt des boues à Gujan-Mestras Contribution : Pour le dragage du port de La Teste de Buch, mais CONTRE le dépôt des boues à Gujan-Mestras. Il est indispensable de garder la place dans ce bassin pour les boues creusées hydrauliquement des ports gujannais. C'est non seulement un danger écologique, mais aussi au niveau sécurité. Nous sommes à proximité d'un port professionnel mais aussi d'un Lycée. Que les boues partent au Teich dans l'usine spécialisée. Ou que La Teste, ait ses propres bassins.</p>

							1				1		@562 - Langlade Bernard - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 29/07/2020 à 08:41:36 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Contre le dépôt des Boues de La Teste à Gujan Contribution : Pour le dragage du port de La Teste, mais fermement OPPOSER au dépôt des boues sur la commune de Gujan Mestras. Il y a de la place au Teich, risques de pollution par infiltration de bassins ostréicoles, et présence d'un lycée à coté	
												1	1	@563 - Anonyme - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 29/07/2020 à 08:43:48 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Un Dragage Inapproprié Contribution : Ce dragage est un vieux serpent de mer pour les testerins et je peux les comprendre. Gujan-Mestras est la commune aux sept ports reconnus et dispose de deux bassins de décantations et a déjà du mal à assurer le dragage de tous ses chenaux pour le compte de ses nombreux professionnels en tous genres et les quelques particuliers. Dans la Dépêche du Bassin, le nouveau Maire Testerin déclare souhaiter un dragage de "son " port tous les 3 ou 4 ans. Alors qu'il reprenne ce dossier brulant avec ses "écolos bourgeois" et qu'il fasse créer son propre bassin de décantation entre le port du Rocher et ce port ! Ce n'est pas aux Gujanais et Teichois de supporter ces va et vient de camions, ce n'est assurément pas de l'écologie ! En plus, il est impossible de placer toute cette surface de boue en un si petit bassin ! Alors s'il le faut vraiment, un blocage des camions sera programmé sous quelques formes que ce soit !
												1		@564 - Anonyme - Biganos Date de dépôt : Le 29/07/2020 à 08:45:20 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Contre le dépôt à Gujan Contribution : OPPOSITION TOTALE aux dépôts des boues à Gujan, étant titulaire d'un bassin ostréicole à coté, mon entreprise pourrait être en péril en cas d'infiltration et donc de pollution vu le nombre d'années que le port de La Teste n'a pas été creusé, et les produits interdits actuellement qui étaient autorisés à l'époque.
													1	@565 - Cheveu Gaëlle - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 29/07/2020 à 08:47:13 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragages - La Teste de Buch Contribution : Je souhaite déposer ma contribution contre les dragages de la Teste de Buch. Je comprends que ces dragages soient nécessaires, mais je ne comprends pas pourquoi les boues seront transférées sur Gujan avec toutes les nuisances que cela implique pour les riverains, les lycéens et les promeneurs. N'est-il pas possible de trouver un autre site ? (Même si cela doit coûter plus cher pour le transport).
													1	@566 - Rocher Josiane - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 29/07/2020 à 08:55:27 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragages des boues de la teste de buch Contribution : Je m'oppose aux dépôts de boue dans le port de Gujan mestras à cause des nuisances que cela entraînerait
													1	@567 - Pérez Patrick Date de dépôt : Le 29/07/2020 à 08:58:21 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragages des boues de la teste de buch Contribution : Je m'oppose aux dépôts de boues dans le port de gujan
													1	@568 - PATRICIA - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 29/07/2020 à 09:06:48 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :DRAGAGE PORT LA TESTE Contribution : Je suis contre ce projet qui a beaucoup trop d'impacts négatifs sur le site du port de la Mole et par extension sur le Bassin. Tous les aspects sont très bien exposés dans l'avis donné par Louis ce jour. C'est clair il faut que la commune de La Teste qui a un territoire très vaste trouve une autre solution
													1	@569 - Dufau Yvon - Le Teich Date de dépôt : Le 29/07/2020 à 09:07:41 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :OPPOSITION AUX DÉPÔTS À GUJAN Contribution : Les bassins étant fait uniquement pour les ports de GUJAN, je ne vois pas pourquoi les boues d'autres sites seraient déversés d'autant plus qu'une usine spécialisée existe au Teich avec des bassins ÉTANCHES ce qui n'est pas le cas pour GUJAN. C'est très déplacé de vouloir mettre les boues de LA TESTE dans un bassin non étanche qui est à proximité d'un lycée et à quelques mètres du bassin et des zones ostréicoles.

			1			1	<p>@570 - Danièle - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 29/07/2020 à 09:10:14 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :dépôt de boues polluées à Gujan-Mestras Contribution : je suis opposée au dépôt des boues polluées du dragage du port de la Teste à Gujan. Ce transfert engendrera de nombreuses nuisances pour nous. La commune de La Teste dispose certainement de lieux adaptés et éloignés pour prendre ses déchets cordialement</p>
						1	<p>@571 - Anonyme Date de dépôt : Le 29/07/2020 à 09:16:46 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Avis favorable Contribution : La gestion du port, de celle des boues, de leurs dragages et stockages étant du ressort du syndicat mixte qui gère aussi bien le port de La Teste de Buch que l'espace de stockage des boues sur le port de la Môle à Gujan-Mestras, je donne un avis favorable à un problème qui dure depuis trop longtemps et mets en garde contre l'affaissement possible des digues du port de la Teste de Buch du fait du dragage des boues pour autant nécessaire et indispensable à la vie économique et écologique de celui-ci.</p>
			1			1	<p>@572 Anonyme - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 29/07/2020 à 09:55:18 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage port La Teste de Buch Contribution : En tant qu'habitant à Gujan Mestras J'ai l'honneur de vous faire part de mon opposition au transfert des boues polluées du port de La Teste au port de la Mole. Ce transfert sur le bassin de décantation du port de la Mole représente un risque élevé de pollution et présente ainsi un impact potentiel sur l'environnement. A l'heure de la prise de conscience globale du souci écologique mon opposition locale contribue à la construction d'un cadre de vie viable pour nous pour les générations futures.</p>
1		1	1			1	<p>@573 - Langlade Claudine - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 29/07/2020 à 10:01:45 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Contre le dépôt à Gujan Contribution : Je m'oppose fermement au dépôt des boues du port de La Teste de Buch dans le bassin de décantation à Gujan-Mestras, une solution existe avec l'usine privée de traitement des boues au Teich. Le bassin de La Mole à Gujan ne doit servir que pour les ports de cette même commune. Il a été conçu pour les ports de Gujan, avec un dragage hydraulique et non mécanique. Que La Teste, le département et le SMPBA payent pour déposer ces boues au Teich, et non dans des bassins à proximité directe du Bassin d'Arcachon et d'un Lycée. Ce dépôt représente de gros dangers écologiques mais aussi de sécurité. Les boues de La Teste doivent aller au Teich comme cela a été fait pour le port d'Arcachon et le port de La Vigne en aucun cas à Gujan. Le bassin mérite que le département mette la main au porte feuille pour protéger notre environnement et notre Bassin d'Arcachon. NON AUX BOUES DU PORT DE LA TESTE A GUJAN MESTRAS</p>
						1	<p>@574 - TRIAT Pascal - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 29/07/2020 à 10:04:17 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage du port de La Teste Contribution : Je pense que ce projet est essentiel et judicieux, Vu sa situation géographique. La Teste mérite un tel investissement.</p>
			1	1		1	<p>@575 - ROCHETTE Annie et Jean-claude - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 29/07/2020 à 10:20:10 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :dépot des boues de dragage du port de la teste de buch au port de la mole Contribution : Il est impossible de comprendre la logique qui consiste à déplacer 30 ans de boues polluées du port de la teste vers le site du port de la mole à peu près vierge de pollution actuellement. Le bassin n'a rien à gagner à ce transfert car les boues continueront à polluer l'eau du bassin. Par ailleurs, la noria de camions pleins de cette boue va compliquer le trafic entre les deux ports, déjà bien saturé, vu les travaux en cours et créer une pollution sonore supplémentaire déjà importante. Pourquoi ne pas créer une structure industrielle de traitement des boues, dépollution, élimination etc.. pour résoudre définitivement ce problème, permanent dans tous les ports du bassin.</p>
		1				1	<p>@576 - Anonyme - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 29/07/2020 à 10:22:04 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :non au transfert des boues Contribution : Pour des raisons environnementales et écologiques, je m'oppose au transport des sédiments dragués au port de la Teste</p>

										vers le site de traitement de la Môle à Gujan Mestras. Je soutiens la municipalité de Gujan Mestras dans son action.
									1	@577 - BROCC ANNIE - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 29/07/2020 à 10:24:54 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet : boues polluées Contribution : je m'oppose au transfert des boues du port de la Teste-de-Buch dans le bassin de décantation du port de la Mole à Gujan-Mestras
			1						1	@578 - MOSSIER Jean-François - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 29/07/2020 à 10:26:25 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet : Dépot des boues du dragage du port de La Teste au port de La Mole Contribution : Je m'oppose au dépot au port de La Mole en raison de la pollution due à la non étanchéité du bassin de décantation du port de La Mole et toutes les autres nuisances engendrées par ce projet.
									1	@579 - Anonyme - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 29/07/2020 à 10:28:47 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet : Dragage du port de la teste Contribution : Je suis pour le dragage du port de la teste . Cela fait des années que nos ostréiculteurs l'attendent . Ce projet est bon pour notre économie local
									1	@580 - Karine - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 29/07/2020 à 10:42:15 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet : Non au dépôt des boues du port de la teste sur Gujan Contribution : Je ne souhaite pas que les boues du port de la teste soient déposées au port de la mole. Je ne veux pas plus de pollution sur Gujan et je ne souhaite pas subir les nuisances de ce projet. Le Smpba doit trouver une autre solution qui restera dans l'enceinte de la ville de la Teste. Je vous remercie.
1		1		1					1	@581 - Anonyme - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 29/07/2020 à 10:47:35 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet : Dragage port de la teste Contribution : Il semble important de draguer le port de la Teste mais les boues ne doivent pas être stockées au port de la molle dans un bassin de stockage inadapté pour recevoir des boues polluées. Il existe une solution technique plus écologique dans la zone sylvabelle du Teich . Enfin ce transfert des boues vers la molle par camion va engendrer une forte nuisance pour les gujanais, tant en matière écologique que de la sécurité pour les riverains.
1		1							1	@582 - PAILLART Viviane Date de dépôt : Le 29/07/2020 à 10:49:45 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet : Opposition au dépôt des boues du port de La Teste de Buch à Gujan Mestras Contribution : NON NON et NON Je m'oppose fermement et écologiquement au dépôt des boues polluées du port de La Teste de Buch dans le bassin de décantation de Gujan Mestras. Nuisances assurées pour notre commune de Gujan Mestras, puisqu'une usine de traitement des boues existe au Teich un peu de logique en cette période déjantée même si cela a un coup, faisons travailler cette usine privée française cela créera peut être quelques emplois et protégera efficacement le bassin .
			1						1	@583 - Anonyme - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 29/07/2020 à 11:02:14 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet : sition au transfert des boues à traiter du port de la Teste de Buch vers le port de La Molle Contribution : Je souhaite exprimer mon opposition au transfert des boues à traiter du port de la Teste de Buch vers le port de La Molle situé à Gujan-Mestras notamment à cause du haut niveau de pollution desdites boues ainsi que pour la perturbation que cela occasionnera en termes de circulation. Cordialement
			1	1					1	@584 - DARNET Lucas - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 29/07/2020 à 11:04:06 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet : opposition au transfert des boues Contribution : Bonjour, Je souhaite exprimer mon opposition au transfert des boues à traiter du port de la Teste de Buch vers le port de La Molle situé à Gujan-Mestras notamment à cause du haut niveau de pollution desdites boues ainsi que pour la perturbation que cela occasionnera en termes de circulation. Cordialement

											<p>Date de dépôt : Le 29/07/2020 à 11:55:24 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Projet de dépôt des boues polluées du dragage du port de La Teste au port de La Mole à Gujan Mestras Contribution : NON à ce projet</p>
	1	1	1					1	1		<p>@598 - Anonyme - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 29/07/2020 à 12:40:37 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage port de La Teste avec stockage des boues au port de La Mole Contribution : Projet non faisable : - non étanchéité de bassin du port de la Mole - boues fortement polluées, d'où forte dégradation de l'environnement - fortes nuisances pour les riverains, les enfants du lycée de la mer, et dégradation importante de l'image de la commune de Gujan Mestras Ce très mauvais projet doit être abandonné, et il convient de se pencher sur l'organisation des responsabilités portuaires de la région. A l'évidence, une solution de retraitement des boues n'a jamais été envisagée (plus cher sans doute ...). Je manifeste par la présente mon désaccord total avec ce projet.</p>
			1					1	1		<p>@599 - Anonyme - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 29/07/2020 à 12:43:12 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Contre Contribution : On ne veut pas de la pollution des villes voisines</p>
1		1	1						1		<p>@600 - Vannoni Robert - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 29/07/2020 à 12:45:13 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Transfert des boues du port de La-teste sur Gujan-mestras Contribution : La solution prévue pour le dragage du port de la teste doit respecter : l'esprit de justice. l'impact environnemental. Sur la justice le coût incombe totalement à la commune de la-Teste. Il découle de sa gestion ! Par ailleurs, Il s'agit de son territoire. les profits résultant de cette opération bénéficieront à cette commune. D'autres solutions existent : Stockage sur le territoire communal (Un des plus grands de France) dépôt des boues à l'usine de décantation du Teich. En outre, si l'on devait déposer des boues, les ports Gujanais eux aussi peuvent être dragués ! Le bassin de la Molle doit recevoir en priorité des sédiments Gujanais. La réception de 35 000 M3 rendra cela impossible. Minimiser le coût Testerin en transférant les nuisances sur Gujan-Mestras est injuste et inacceptable. Sur l'impact environnemental 1°- Le bassin de la Molle jouxte 2 sites sensibles: Le lycée de la mer et le Parc ornithologique du Teich. Or il n'est pas étanche et donc pas adapté au dépôt de boues polluées. Un risque très grave de pollution existe, à proximité d'un environnement fragile. 2- Le transport des sédiments générera: Un trafic intense sur un réseau déjà saturé ayant pour résultat, Des nuisances sonores, olfactives pour les riverains, des difficultés de circulation pour tous les Gujanais. Cela est injuste et inacceptable. En conclusion, Le transfert sur la Molle, c'est privilégier un arbitrage financier au détriment de l'environnement et de la population Gujanaise . Je m'oppose fermement à ce transfert !</p>
								1	1		<p>@601 - Anonyme - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 29/07/2020 à 12:52:57 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage port la teste de buch Contribution : OPPOSITION à ce dragage</p>
			1	1					1		<p>@602 - CAMILLERI Etienne - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 29/07/2020 à 13:57:48</p>

										<p>Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet : Dragage du port de la Teste de Buch Contribution : Les boues du port de la teste de Buch sont de la responsabilité des testerins et non des gujanais. Je m'oppose fermement à ce que ces boues, très fortement polluées, soient traitées au port de la Mole qui n'est pas adapté, ce qui entrainerait inévitablement une pollution catastrophique pour tout le Bassin, du fait de l'infiltration dans le sol de tous les produits polluants présents dans ces boues. De plus, la circulation automobile est déjà dense, je ne tiens donc pas à ce qu'une noria de camions vienne s'y ajouter.</p>
1		1	1					1		<p>@603 - Vidal Laetitia - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 29/07/2020 à 14:21:39 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet : Opposition aux dépôt des sédiments au port de la Mole à Gujan Mestras Contribution : Étant scientifique et ayant une expertise dans la chimie pharmaceutique du contrôle qualité des produits de santé, il me paraît non concevable du point de vue écologique et scientifique que des sédiments déposés depuis 30 ans dans le port de La Teste soient dragués puis déposés dans le port de la Mole à Gujan Mestras (gratuité du dépôt) sans traitement des sédiments. Tous les métaux lourds et autres hydrocarbures aromatiques des carburants se dissiperont dans les eaux du bassin d'Arcachon polluants ainsi le port du Teich qui est une zone protégée pour la faune et flore, ainsi que les autres ports de Gujan Mestras où les touristes et les locaux vont se baigner. La société privée de traitement des sédiments au Teich Solvalor est destinée et sera la réponse la plus appropriée et adéquate pour la mairie de La Teste, ayant un coût mais une préservation de l'environnement et de la santé publique. https://www.google.com/amp/s/www.sudouest.fr/2013/07/02/le-dragage-des-ports-est-regle-1102741-2733.amp.html Restant à disposition pour l'avancement de l'enquête.</p>
								1		<p>@604 - Daniel - Andernos-les-Bains Date de dépôt : Le 29/07/2020 à 14:21:49 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet : Dragage du port de La Teste Contribution : Je suis favorable au dragage du port de La Teste et par conséquent favorable au dépôt des vases à décanter dans le port de la Mole à Gujan-Mestras. Je suis conscient des désagréments que vont subir les Gujanais mais je fais confiance au SIBA pour que ces nuisances soient les plus réduites possibles. Si le port de La Teste ne pouvait pas être dévasé, ce serait une catastrophe pour le Bassin d'Arcachon tout entier. La vie en société impose des solidarités et je réprovoe l'attitude des autorités municipales de Gujan-Mestras qui font preuve de beaucoup d'égoïsme et d'une grande hypocrisie.</p>
								1	1	<p>E605 - Anonyme E.Birot Date de dépôt : Le 29/07/2020 à 14:22:47 Lieu de dépôt : Par email Objet : Boues Contribution : Madame, Monsieur, Résidant de Gujan-mestras, je suis contre l'accueil et le traitement des boues de la Teste-de-Buch. Cordialement. E.Birot Envoyé depuis l'application Mail Orange</p>
1		1	1					1		<p>@606 - Denis - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 29/07/2020 à 14:28:27 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet : Dépôt de sédiments au Port de la Mole Contribution : Je suis contre le dépôt des sédiments dragués au port de La Teste sur le site du port de la Mole à Gujan-Mestras. Pourquoi ils n'utilisent pas la société de recyclage des bouts au Teich qui a été créée à cet effet en 2016 ? Je trouve ça inadmissible qu'ils considèrent déposer dans la nature des bouts remplis de métaux lourds et autres polluants sans traitement préalable. C'est une atteinte à la santé publique et à la faune et flore de l'environnement. En pleine zone ornithologique protégée.</p>
			1	1	1			1		<p>@607 - Anonyme Jean-Pierre Laugier - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 29/07/2020 à 14:34:01 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet : Opposition au dépôt des boues du dragage du port de La Teste Contribution : Je sous-signé Jean-Pierre Laugier demeurant 3 allée Desbiey à Gujan-Mestras exprime mon opposition au projet objet de l'enquête publique consistant au dépôt des boues de dragage du port de La Teste au port de La Môle. * Les nuisances olfactives sous vent d'ouest (qui s'ajouteraient à celles provenant de Biganos sous vent d'Est), * Le risque de pollution (hydrocarbures, métaux lourds, micropolluants chimiques) * Les nuisances dans le domaine de la circulation routière (qui s'ajouteraient à celles liées à l'A 63) conduisent à m'opposer à ce projet et à demander que le traitement des boues se fasse dans une zone qui ne porte pas préjudice à la population des riverains du Bassin d'Arcachon. Les économies en réalisant le traitement des boues à Gujan-Mestras ne seront pas compensées par les pertes économiques dues aux nuisances dans le domaine du tourisme, lequel représente une ressource majeure de Gujan-Mestras et du Bassin. Dans l'attente de vous lire, très cordialement,</p>

									Jean-Pierre Laugier laugierjp@orange.fr
						1		1	<p>@608 - SYLVIANE - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 29/07/2020 à 14:38:16 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :dragages du port de La Teste de Buch Contribution : Le port de La Teste est la première image de la mer que nous voyons lorsque nous arrivons sur le Bassin d'Arcachon! Hélas, à marée basse, l'image n'est pas jolie! Pourtant il est très beau ce port à marée haute. 20 ans c'est long et maintenant je crois qu'il est temps d'arrêter de mettre des bâtons dans les roues pour que ce projet aboutisse. Le syndicat s'active pour faire avancer le projet et la population attend l'aboutissement de ce projet. Les querelles politiques entre élus ne doivent pas faire barrage au projet. Le problème de l'étanchéité du bassin de décantation du port de la Mole est bien explicité dans le dossier. Ce n'est donc pas un problème puisqu'il y a une solution. Le niveau de pollution des sédiments est totalement encadré par l'ARS à qui je fais entièrement confiance. Il n'y a donc, à mon point de vue, pas d'impact environnemental majeur. D'autre part, les nuisances envers les habitants de Gujan-Mestras sont quasi inexistantes. En effet, seulement 25 camions, au maximum, par jour feront des navettes, en passant par Le Teich (pas de traversée de Gujan-Mestras). A savoir qu'à ce jour, environ 300 camions traversent Gujan-Mestras quotidiennement. Les nuisances sonores, dues aux passages des camions ne sera pas plus nuisibles que lorsqu'il y a des travaux dans la ville, et il y a beaucoup d'endroits où il y a des travaux! Les nuisances olfactives seront les mêmes qu'auparavant, puisque ce sont les mêmes sédiments, qui viennent du même bassin, qui y seront déposés. Je ne vois donc aucune nuisance supplémentaire pour les gujanais(es) Ces sédiments, une fois secs, seront récupérés pour la réfection des routes, le fumage des champs... Et ce au bout d'un an environ. Ce qui n'aura pas le temps de créer un engorgement dans les ports de Gujan-Mestras, tout juste peut-être un petit retard de dragage. Est-ce vraiment une nuisance pour les ostréiculteurs gujanais, qui ont de toute façon leur parc au large des villes? Et puis avec les embarcations d'ostréiculteurs, les ports s'ensavent moins vite. Pour toutes ces raisons, je suis favorable à ce que le dragage du port de La Teste démarre au plus vite avec les conditions proposées par le syndicat et confirmées par l'Etat, l'ARS, les instances environnementales.</p>
1		1	1					1	<p>@609 - DUCLOS GERARD Date de dépôt : Le 29/07/2020 à 14:51:42 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :enquête publique au sujet du dragage du port de la Teste de Buch Contribution : Je suis absolument contre le dépôt des boues de La Teste de Buch dans le bassin de la Mole; il est complètement déraisonnable de prendre le risque de polluer les eaux du bassin, lieu de travail des ostréiculteurs; il faut penser à l'impact écologique catastrophique que cela induirait; il existe d'autres solutions, par exemple le bassin de décantation du Teich qui est conçu pour, la commune de La Teste ne veut pas de cette solution car elle a un coût, elle préfère polluer Gujan! c'est inadmissible</p>
								1	<p>@610 - Maria - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 29/07/2020 à 15:00:45 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dépôt de sédiments au Port de la Mole Contribution : Je m'oppose au dépôt des sédiments au port de la Mole.</p>
						1		1	<p>@611 - MARIEN CATHERINE - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 29/07/2020 à 15:02:24 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Boues du Port de la Teste vers le Port de la Mole Contribution : Nous nous élevons contre ce projet qui va polluer le Bassin, détériorer les routes de Gujan (Transport), détériorer la circulation et détériorer la sécurité des lycéens se rendant au Lycée de la Mer</p>
								1	<p>@612 - Christian - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 29/07/2020 à 15:24:15 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dépôt de sédiments au Port de la Mole Contribution : Je m'oppose au dépôt des sédiments au port de la Mole venant du port de la Teste.</p>
								1	<p>@613 - Anonyme Date de dépôt : Le 29/07/2020 à 15:28:18 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Opération de dragage du bassin et dépôt des boues et sable dans le port de La Mole Contribution : Il le semble impensable de procéder à cette opération lorsque l'on sait les nuisances que cela va engendrer pour les riverains, les usagers de la route (circulation intense de camions sur un trajet très fréquenté par les lycéens de la Mer. Il doit exister d'autres solutions moins polluantes et moins à risques pour tous.</p>
	1	1	1					1	<p>@614 - Anonyme - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 29/07/2020 à 15:35:03 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique</p>

										Objet :Dragage des boues du port de La Teste de Buch Contribution : Je m'élève fermement non pas contre ce dragage mais contre la façon de procéder qui est prévue. En effet ces boues vont être déposées dans un bassin non étanche donc avec un risque de pollution des eaux du bassin d'Arcachon. En outre la circulation d'un nombre élevé de camions (en aller retour donc multiplié par 2!) pendant des heures sur des semaines dans un environnement urbain va être désastreux. Un exemple: entre la D650 et le bassin de la Mole l'allée du Haurat est empruntée par les lycéens du lycée de la mer tous les jours, sans parler des riverains et des promeneurs (piétons ou cyclistes)qui veulent accéder au sentier du littoral. On imagine sans peine le risque encouru de côtoyer ces nombreux camions. Je ne parle même pas de la pollution atmosphérique! A voir également le franchissement du passage à niveau à angle droit!! On peut s'interroger sur un tel projet à une époque où les politiques se disent tous ECOLOGIQUES!!
1	1			1		1	1	1		@615 - Anonyme - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 29/07/2020 à 15:35:56 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :dépôt des boues sur le site de La Mole à Gujan Mestras Contribution : Si je suis d'accord pour le dragage du port de la Teste de Buch , je suis CONTRE le dépôt des boues au port de La Mole en raison de: -Risque de pollution lié au volume des boues et à l'étanchéité médiocre du bassin -Proximité du Lycée du la Mer -Perturbation et dangerosité de la circulation (passage à niveau proche), routes d'accès non adaptées à une noria de camions de gros tonnage. Une solution existe à Le Teich, avec toutes les conditions de sécurité. A la Teste de Buch d'assumer les frais engendrés par ce dragage
				1	1			1		@616 - LOVAT Jany - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 29/07/2020 à 15:57:22 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :dépôt des boues polluées au port de la Mole provenant du dragage du port de LA TESTE DE BUCH Contribution : Je m'oppose formellement au dépôt des boues polluées au port de la Mole provenant du dragage du port de LA TESTE DE BUCH. En tant que gujanaise j'ai plaisir à me promener dans ce lieu. Le transport de ces boues entraînera inévitablement des norias de camions sur les axes déjà saturés de notre commune qui a perdu depuis longtemps son esprit village, si cher à madame la Maire. Essayons de protéger le peu d'espace naturel qu'il nous reste en évitant la réalisation d'un tel projet.
		1	1	1				1	1	@617 Anonyme - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 29/07/2020 à 16:06:08 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Transfert des boues du Port de la Teste vers le port de la Mole Contribution : Il est avéré par un rapport d'études commandité par le conseil général de la Gironde et le SIBA, que le dragage de boues et leur transfert présente des risques environnementaux pendant et à l'issue de ces opérations. Ces risques, si mal évalués, peuvent avoir des conséquences néfastes et irréversibles une fois les opérations de dragage et de transfert commencées. L'analyse des sédiments sur les volumes en jeu a t'elle été effectuée ? Le rapport de cette analyse est-il rendu public ? Une étude de la compatibilité du milieu récepteur a t'elle été menée ? Cette étude est elle rendue publique ? Concernant la conception et l'utilisation prévue du bassin de décantation de la Mole, cet espace n'a pas été conçu semble t'il à recevoir une telle quantité de boues, qui plus est ne serait pas conforme aux critères d'étanchéité prévus pour recevoir des boues potentiellement et probablement toxiques et nuisibles à l'environnement. Une étude de la compatibilité de ce bassin à une telle opération est-elle disponible ? Enfin, en dehors de l'aspect technique, réglementaire et environnemental, les nuisances pour les riverains, bien que minimisées par des chiffres remaniés par les initiateurs et sympathisants au projet, seront bien réelles et évidentes. Dans l'attente de réponses claires aux citoyens, je m'oppose donc à ce projet.
								1		@618 - DANDIEU JEAN-PIERRE - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 29/07/2020 à 16:25:06 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage Port de La Teste de Buch et Dépôt des boues polluées au port de La Mole à Gujan-Mestras Contribution : En 2020 alors que les dossiers sur l'environnement sont de plus en plus importants, je trouve scandaleux de la part du syndicat mixte des ports du bassin d'Arcachon d'avoir eu l'idée de verser les boues du port de La Teste dans le si joli port de La Mole de Gujan-Mestras !! Donc je m'oppose à ce projet ! Que les personnes qui sont dans ce syndicat réfléchissent, c'est leur travail !!!
1	1	1	1					1		@619 - Gérard - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 29/07/2020 à 16:43:06 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Totalemment défavorable au dépôt des boues polluées de La Teste au Port de la Mole à GUJAN-MESTRAS Contribution :

									<p>Je suis formellement opposé au transfert et au stockage des boues polluées du port de La Teste vers le bassin du Port de la Mole à GUJAN-MESTRAS.</p> <p>Ce bassin n'est pas étanche !</p> <p>En conséquence :</p> <p>- ce n'est qu'une question de mois et d'années, mais la quasi-totalité des polluants se retrouvera, un jour, dans le bassin.</p> <p>- la quasi-totalité des polluants se retrouvera au gré du temps, indirectement, dans notre assiette, dans celle de nos enfants ou dans celle de nos petits-enfants lorsque tout ce petit monde, qui n'a rien demandé, consommera des huîtres ou tout autre produit en provenance du bassin.</p> <p>Faire et cautionner ceci est irresponsable !</p> <p>Les décideurs doivent prendre leurs responsabilités pour protéger la salubrité du bassin d'Arcachon ainsi que ses ressources.</p> <p>Les décideurs doivent prendre leurs responsabilités pour ne pas mettre en danger la santé des générations à venir.</p> <p>Le bassin de stockage du Teich offre une solution indiscutable à ce problème. Certes, cela a un coût, mais quel sera le coût à long terme d'une pollution et de la mise en danger de la santé d'autrui. Ce serait bien de faire ce bilan, objectivement, avant de prendre une décision soi-disant plus économique</p>
								1	<p>@620 - Lavignasse Simone</p> <p>Date de dépôt : Le 29/07/2020 à 17:09:36</p> <p>Lieu de dépôt : Sur le registre électronique</p> <p>Objet :Dragage du port de la teste de buch et transfert des vases à la mole</p> <p>Contribution :</p> <p>Madame Lavignasse. Testerine depuis toujours puisque née en 1935 à La Teste de Buch je suis outré de voir mon port central dans cet état. Je suis donc favorable a son dragage le plus rapidement possible. La seule collectivité qui puisse faire ce dragage est le SMPBA qui a créé un bassin de décantation à la Mole. De plus le SMPBA a lui même financé l'opération en 2009 et de ce fait la commune de Gujan Mestras n'a rien le droit de dire concernant le dépôt des vases testerines car la ville gujanaise n'est pas chez elle puisque c'est le Domaine Public Maritime. Le bassin de décantation de la Mole n'a pas été créé uniquement que pour traiter les vases gujanaises mais bien pour traiter les vases d'autres ports.</p> <p>En définitive, ce serait lamentable de ne pas draguer le port testerin alors qu'aujourd'hui nous avons une chance de le faire..</p>
1	1								<p>@621 - TROUCHE RICHARD - Gujan-Mestras</p> <p>Date de dépôt : Le 29/07/2020 à 17:17:59</p> <p>Lieu de dépôt : Sur le registre électronique</p> <p>Objet :dépôt boues port de la Teste au port de la mole</p> <p>Contribution :</p> <p>Contre, non-étanchéité du bassin de décantation du port de la Mole - Le syndicat mixte devrait les envoyer au Teich comme Arcachon et la Vigne par exemple, qui eux sont équipé pour recevoir ce genre de boues.</p>
								1	<p>@622 - Badet Xavier - La Teste-de-Buch</p> <p>Date de dépôt : Le 29/07/2020 à 17:48:28</p> <p>Lieu de dépôt : Sur le registre électronique</p> <p>Objet :Dragage du port de La Teste de Buch</p> <p>Contribution :</p> <p>Je suis absolument pour le dragage du port de La Teste de Buch et que les sédiments soient déposés à Gujan Mestras au port de La Mole. Nous sommes une communauté d'agglomération et en ce sens il n'est pas possible que sur certains dossiers nous tirions tous dans le même sens et que sur d autres cela soit du chacun pour soi....</p>
1								1	<p>@623 - DESPIERRE SERGE</p> <p>Date de dépôt : Le 29/07/2020 à 18:10:00</p> <p>Lieu de dépôt : Sur le registre électronique</p> <p>Objet :DRAGAGE DU PORT DE LA TESTE</p> <p>Contribution :</p> <p>GUJAN MESTRAS POUBELLE DU BASSIN D'ARCACHON ? Pourquoi on se contente simplement de déplacer cette pollution, alors qu'une usine de traitement est prévue au TEICH ? (payante), mais la commune de LA TESTE serait-elle devenue une commune pauvre ? Pourquoi ARCACHON qui a fait un plan de dragage sur 10 ans utilise le centre de traitement du TEICH ? demain si ARCACHON décide de ne plus évacuer ses boues au centre de traitement du TEICH, utilise le port de la mole car étant gratuit ? Si demain votre voisin dépose ses déchets devant votre porte aura-t-il raison ? Que dire de ces plaisanciers qui sont d'accord sur ce projet , aiment-il la mer ? Que dire de ces GUJANAIS qui sont d'accord sur ce projet, aiment-ils GUJAN ? NON A LA POLITISATION DE CE DOSSIER ! La solution c'est que chaque commune est son bassin de traitement, vite amortis vu le prix du m3 traité au TEICH, JE SUIS CONTRE LE TRANSFERT DE LA POLLUTION DU PORT DE LA TESTE AU PORT DE LA MOLE.</p>
								1	<p>@624 - MAHAGNE MARTINE - Gujan-Mestras</p> <p>Date de dépôt : Le 29/07/2020 à 18:22:15</p> <p>Lieu de dépôt : Sur le registre électronique</p> <p>Objet :NON AU DEPOT DES BOUES POLLUEES</p> <p>Contribution :</p> <p>Protégeons nos ports de GUJAN MESTRAS.</p> <p>Protégeons l'environnement et non à la pollution de notre commune.</p> <p>Soyons solidaires pour nous opposer à ce projet et refusons le tous ensemble.</p>
1	1							1	<p>@625 - Stéphanie - Gujan-Mestras</p> <p>Date de dépôt : Le 29/07/2020 à 18:22:24</p> <p>Lieu de dépôt : Sur le registre électronique</p> <p>Objet :Contre le dragage du port de la Teste</p>

												Contribution : Je suis consciente qu'il faut draguer le port de La Teste , mais totalement CONTRE ses boues déposées au port de la Mole !! Ce port n'est pas assez étanche et d'ici quelques années toute la pollution se trouvera dans le milieu du Bassin et de toute façon , il y a un site au Teich spécialement dédié pour les boues, donc la question ne devrait même pas se poser !!! Sans compter , tous les aller-retour des camions qui vont transporter ces boues
								1				@626 - ALAIN - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 29/07/2020 à 18:24:37 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :OPPOSITION AUX BOUES DE LA TESTE Contribution : NON A CE PROJET AUX CONSEQUENCES MULTIPLES
									1			@627 - COMPARAT Bernard - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 29/07/2020 à 18:38:38 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :opposition au dépôt des boues polluées du port de la Teste au port de la Mole Contribution : Vu les risques de pollution dû a la non étanchéité du bassin de décantation de la Mole, vu les perturbations de circulation engendrées, ajoutées à celles déjà trop importantes que nous subissons en raison des lourds travaux de longue durée, en cours sur la voie directe, qui incitent chacun à trouver un itinéraire alternatif, dont le trajet par les ports, vu les dangers de ce trafic dense aux abords immédiats d'un important établissement scolaire et de sa liaison pédestre et "deux roues motorisé ou non" avec la gare SNCF et la ville, obligatoire par ce que sans autre solution, et utilisée plusieurs fois quotidiennement par les élèves, empruntant le même parcours que les camions qui seront nécessaires, vu les nuisances sonores et olfactives pour tous les riverains, vu l'obstacle opposé ensuite à la commune de Gujan au dépôt des boues de ses propres ports dans ce site lorsqu'il sera ainsi occupé, je déclare m'opposer à ce projet et le refuser fermement.
										1		@628 - Anonyme Mme Sibrac Date de dépôt : Le 29/07/2020 à 18:50:38 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :opposition au dragage du port de la Teste au port de la Mole Contribution : Bonjour Madame, Bonjour Monsieur, Ma famille de 5 personnes et moi, nous habitons à Gujan-Mestras à la Hume, à proximité du port de la Mole et j'exprime notre forte opposition à votre projet du dragage du port de la Teste au port de la Mole car nous ne souhaitons pas que notre environnement devienne encore plus pollué. Cordialement,
											1	@629 - Lucie Labrue - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 29/07/2020 à 18:55:12 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Contre le projet de dépôt des boues polluées du dragage du port de la Teste au port de La Mole Contribution : Bonjour, Je suis contre le projet de dépôt des boues polluées du dragage du port de la Teste au port de La Mole. L'impact d'un tel projet sur l'environnement et sur la circulation de la ville sera dramatique. On ne peut ignorer l'impact majeur pour les eaux de notre bassin surtout quand on sait qu'il y a des solutions disponible comme l'espace prévu à cet effet au Teich qui conviendrait parfaitement au dragage de ses boues et n'affecterait ni les eaux du bassin ni la circulation des communes (utilisation de la voix rapide). La commune de La Teste aurait dû s'occuper de ce problème bien avant que cela ne devienne une urgence et n'a aucunement le droit d'utiliser notre port pour décharger ses boues polluées et encore moins pour des motifs d'économie d'argent. Bien cordialement, Lucie Labrue
											1	@630 - Laure - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 29/07/2020 à 18:55:24 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage du port de la teste Contribution : Certes le port doit être nettoyé mais pas au détriment de la biodiversité et de la ville de gujan mestras. Le bassin de la mole n'étant pas étanche il existe un risque réel de contamination via les polluants contenus dans la vase. Il existe une autre solution c'est à dire mettre la vase dans des conteneurs situés sur la commune du Teich. Cela fait 30ans que le port de la teste est laissé tel quel, la ville Et/ou la COBAS doivent réagir à leur frais. Merci pour votre lecture
												@631 - Anonyme Date de dépôt : Le 29/07/2020 à 19:09:37 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :DRAGAGES-LA TESTE DE BUCH Contribution : je suis favorable au dragage du port de la teste et au transfert des vases sur le site de la môle

						1	<p>@632 - Cousin Charlotte - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 29/07/2020 à 20:29:23 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Je soutiens le projet Contribution : Je suis pour le dragage du port de la Teste de Buch</p>
1	1	1				1	<p>@633 - LUC - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 29/07/2020 à 21:35:00 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :DRAGAGE DU PORT DE LA TESTE Contribution : Bonjour, Il apparaît inconcevable et irresponsable d'utiliser le port de la Mole pour y déposer des boues polluées. Les demandeurs ne peuvent ignorer les risques divers encourus liés à l'étanchéité déficiente du bassin de décantation. Le respect de l'environnement doit primer à toute autre considération aussi je m'oppose à la dépose des boues dans le port de la Mole.</p>
			1			1	<p>@634 - Françoise - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 29/07/2020 à 21:50:58 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage du port de la teste Contribution : Bonsoir, A l'époque où le respect et l'engagement que chacun doit avoir pour l'environnement et sa nécessaire mobilisation, nous ne pouvons que nous opposer à la dépose des boues polluées du port de la Teste au port de la Mole.</p>
		1	1	1		1	<p>@635 - Laurent Date de dépôt : Le 29/07/2020 à 22:11:46 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dangereux Contribution : La contestation bruyante des habitants de Gujan-Mestras est légitime. Ce n'est pas une "Guerre de clochers" comme d'aucuns aiment à le dire. Ce serait se détourner des véritables enjeux. Il est tout à fait irresponsable de vouloir décharger ces boues polluées aussi près d'habitations et d'un établissement. Qui plus est le trafic des camions pour cette entreprise est absolument inadaptée aux lieux. Un carrefour déjà très accidentogène avec un passage à niveau très fréquenté... Qui sera alors responsable d'une collision ou plus grave encore ? Tout cela pour quoi au final ? Quelles indemnités sont prévues pour les habitants avoisinants qui verront leurs biens dépréciés par les diverses nuisances engendrées. Cessez ce projet fou. Je vos fais confiance pour trouver des alternatives viables et responsables ecologiquement parlant. Stop.</p>
						1	<p>@636 - Christelle - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 29/07/2020 à 23:23:23 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage port de La Teste Contribution : Madame, Monsieur, Je me positionne pour le dragage du port de La Teste de Buch sur le site de La Mole (Gujan-Mestras). Ce dragage est repoussé depuis de longues années et il est indispensable de finalement le réaliser. Ce site a été conçu et construit à cet effet (et financé en partie par La Teste de Buch). Il serait donc grand temps que les travaux commencent afin de sauver le port de La Teste. Cordialement</p>
			1			1	<p>@637 - Bernard Date de dépôt : Le 30/07/2020 à 07:08:43 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Boues du dragage du port de la teste Contribution : A chacun sa m..... c est trop facile de deplacer la pollution chez son voisin. Je suis contre cette pratique.</p>
			1	1		1	<p>@638 - Philippe - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 30/07/2020 à 08:10:06 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Opposition à l'utilisation du port de la Mole Contribution : Je m'oppose à l'utilisation du port de la Mole à Gujan-Mestras pour le dépôt de boues polluées venant d'une autre commune. Nous habitants de Gujan-Mestras nous allons subir des nuisances du trafic routier déjà surchargé, pollution et odeur des véhicule de transport et dégradation de notre voirie, pour des déchets venant d'une autre commune. De plus le port de la Mole et contigu au lycée de La Mer, au prés salés de Gujan-Mestras et proche de la réserve ornithologique du Teich, la décantation de boues polluées dans ce lieu peut-être que préjudiciable pour les élèves, les habitants et l'environnement jouxtant le port de la Mole ainsi que pour le Bassin d'Arcachon dans son intégralité. Enfin, le dragage périodique de nos 7 ports nécessite ce site afin de décanter nos propre boue de la commune, sans être envahie par des déchets d'une commune voisine.</p>
1						1	<p>@639 - Anonyme - Gujan-Mestras</p>

						<p>Date de dépôt : Le 30/07/2020 à 08:13:21 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet : dragage port de la Teste de Buch Contribution : il est tout à fait nécessaire d'effectuer le dragage du port de La Teste de Buch. Les boues doivent être amenées (comme Arcachon) sur le site approprié de Le Teich le site de Gujan n'étant Pas PREVU pour recevoir d'autres boues de CELLES DE GUJAN.</p>
					1	<p>@640 - Ruiz Gérard - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 30/07/2020 à 09:11:35 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet : dragage du port de La teste centre et dépôt des sédiments sur le site de la Mole Contribution : Le projet de dragage du port de La Teste centre a été reporté plusieurs fois en raison d'oppositions de riverains ou d'élus locaux. Il était initialement prévu de stocker les sédiments dans les prés salés Est de la commune de La Teste dans le cadre du SMVM . En raison de l'opposition de l'association des riverains du quartier des Bordes , la zone envisagée fut retirée du SMVM en 2004. Il fut projeté de situer la zone de stockage aux prés salés Ouest, toujours à La Teste, près de la zone dite Couach, dans le cadre de l'aménagement et de la réouverture des prés salés Est sur le bassin . Une association de riverains fit à nouveau échouer le projet, et le changement de municipalité qui eut lieu en 2008 entraîna une nouvelle fois le report du projet de dragage par manque de lieu de stockage. Ce fut à cette époque , en 2009, que le Conseil Général de la Gironde réalisa sur le site de la Mole à Gujan Mestras, l'aménagement du site de stockage pour un montant proche de 3 Millions d'euros avec l'accord de l'État puisque le site étant situé sur le DPM. La propriété et la gestion de ce site fut transférée au SMPBA à sa création. La municipalité de Gujan n'a donc aucune autorité sur ce site dont elle n'est pas propriétaire. Ce site , non étanche a fonctionné et reçu essentiellement les boues provenant des ports de Gujan Mestras (principalement le port de Gujan) dragués hydrauliquement et nécessitant donc un écoulement après filtrage sur le site même, des eaux issues de ces boues. Le dragage du port de La Teste devant se faire mécaniquement, il n'y aura donc pas d'écoulement d'eau sur le site et donc pas de risque de pollution marine, les sédiments étant transférés par camions étanches dans la limite d'une rotation de 25 camions / hors agglomération contrairement aux assertions de la maire de Gujan. Les divers services consultés pour avis ou accord (ARS, DDTM, Autorité environnementale, PNMB) ont tous donné leur accord au projet de dragage et de stockage sous réserve du respect des règles propres aux établissements ICPE , ce qui est le cas du site de la Mole. Du fait que ce site a déjà été utilisé pour stocker des boues des ports gujanais , dont la nature ne diffère pas de celles du port de La Teste , et que les nuisances, pollutions environnementales ou marines qui pourraient en résulter seront moindres du fait de la technique de dragage mécanique utilisé, il n'y a pas , à mon sens de raison valable de s'opposer au stockage des boues de ce port sur le site de la Mole . Enfin l'argument consistant à dire que le site sera bloqué pour une longue période , ce qui générera un retard pour le dragage des ports de Gujan Mestras et donc pénalisera les professionnels locaux, est totalement inexact , car les principaux ports (excepté celui de Larros) ont déjà été dragués depuis 2009 et que le temps minimal nécessaire à l'épuration des sédiments issus du port de La Teste est de 6 mois et 2 ans maximum. Les arguments retenus par la municipalité de Gujan Mestras pour s'opposer au stockage des boues du port de La Teste sont donc pour le moins erronés , inexacts ou faux. Tout report de ce projet pénalisera une fois encore les usagers professionnels du port de La Teste centre , en raison du temps limité d'utilisation du fait de son ensablement. D'autre part une réalisation rapide de ce programme permettra d'économiser l'argent public , tout retard dans sa réalisation ne manquera d'en augmenter le coût. C'est pourquoi, à titre personnel, je suis favorable au projet de dragage et de stockage des sédiments sur le site de la Mole, conformément à l'avis favorable donné par les instances de l'État consultées.</p> 
					1	<p>@641 - Jean-Paul - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 30/07/2020 à 09:47:33 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet : dragages port de la teste de buch Contribution : Je suis opposé au transfert des boues dans le bassin de décantation du port de La Mole à Gujan Mestras</p>

										@642 - Bugeaud Serge - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 30/07/2020 à 10:16:09 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragages des ports sud bassin d'Arcachon. Contribution : Que chaque commune gère les boues draguées de ses ports !!!... La Teste de buch possède 2 ports ;si ses boues n'ont pas de possibilité d'être stockées sur sa commune alors il reste le transport et larguage au large... Gujan Mestras possède la "bagatelle" de 7 ports. Les boues de ces 7 ports, au fil des dragages sont stockées à terre sur son territoire...C'est son choix. Il est impensable que Gujan doive recevoir les boues de tous les ports du Bassin ...Que chaque commune prennent ses dispositions. Je cite pour mémoire l' aspect impact environnemental que provoquerai le transfert (35 000 m3 de boues chargées de divers polluants +rotation des innombrables camions + nuisances sonores et olfactives) Et qui réparera les routes gujannaises mises à mal....Mes impots locauxTout cela pour recevoir les boues de la Teste !!!!!..... NON, NON et NON au transfert des boues du port de la Teste à Gujan !!!!!!!.....
								1		@643 - Laurence - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 30/07/2020 à 10:40:22 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage port de la teste de buch Contribution : Bonjour Je suis POUR le dragage des sédiments du port de la Teste de Buch et le transport vers le site de traitement de la Mole sur la commune de Gujan Mestras.
								1		@644 - jean pierre - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 30/07/2020 à 11:11:40 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :dragage port de la teste Contribution : complètement opposé au dépôt des boues sur le site de la mole
								1		@645 - Pautrec Nathalie Date de dépôt : Le 30/07/2020 à 11:23:32 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Les boues des ports de la Teste de buch Contribution : Je suis opposé au projet d amener les boues des ports de la Teste de buch sur le site de Gujan . Ce site a été prévu uniquement pour Gujan . C est à la Teste de prévoir et gérer ses boues sur son territoire . La responsabilité de chacun pour le bien de sa commune est engagé.On ne peut accepter le report de celle ci sur les autres .
								1		@646 - Lestrille Sophie - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 30/07/2020 à 11:27:51 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage la teste de Buch Contribution : L écosystème du Bassin est déjà trop fragile pour supporter une pollution supplémentaire avec des risques de bio accumulation de ces polluants et l impact sur la santé humaine. Allons-nous vers un nouveau scandale sanitaire? Nos lycéens doivent-ils en payer le prix? Et quid des élevages à proximité ? L.aquaculture, les parcs de captage ostréicoles ? Le port de la Mole n est pas un dépôt et nous ne sommes plus au temps du Captalat de Buch.
								1		@647 - Anonyme Date de dépôt : Le 30/07/2020 à 11:29:21 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :dragage des boues polluées Contribution : Il nous parait inadmissible de prendre des boues polluées d'un site d'une commune vers une autre . Il faut dépolluer ces boues par la municipalité concernée . Pourquoi GUJAN et sa population devrait-il subir ces nuisances . Nous nous opposons à ce projet et soutenons notre maire .
								1		@648 - Anonyme - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 30/07/2020 à 11:32:10 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Non au stockage des boues du port de la Teste sur le site de la Mole Contribution : Je suis totalement opposé à ce stockage sur le site de La Mole car: - ces bassins ne sont pas étanches et à proximité immédiate de l'eau; - ces bassins de décantation sont prévus pour un dragage hydraulique (qui permet une décantation); - La Teste a refusé de construire un bassin de décantation aux prés salés sachant l'extrême toxicité des boues; - 35000 mètres cubes de produits toxiques vont traverser nos villes jour et nuit grâce à des norias de semi- remorques... Trop c'est trop!
								1		E649 - Anonyme Pierrette COLIN

								Date de dépôt : Le 30/07/2020 à 11:38:30 Lieu de dépôt : Par email Objet : dragage port de la teste Contribution : Je ne pense pas que le choix du dépôt des boues polluées dans le port de la Mole soit le bon choix. Il me semble que le tonnage et le degré de pollution de ces boues ne peuvent être que nuisibles pour l'environnement de Gujan. Il doit bien y avoir une solution autre qui pourrait convenir à chacun. Je suis donc contre ce choix de dépôt de boues polluées sur ma commune
						1		@650 - Geneviève - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 30/07/2020 à 11:53:36 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet : 33260 Contribution : Il est urgent que le dragage du port de La Teste de Buch soit effectué. Des années de tergiversations et de "cloche-merle" ont empêché une évidence : la solidarité territoriale doit être mise en œuvre. La commune de La Teste de Buch accepte le transfert des déchets, l'assainissement des eaux usées et leur déversement au Warf. L'égoïsme revêtu d'arguments fallacieux ne doit plus avoir cours. Le Bassin d'Arcachon doit être géré de manière globale et intelligente. Si chacun fait SA piscine, SA station d'épuration, SON hôpital, SES propres infrastructures au lieu de les mutualiser, c'est un effroyable retour en arrière, social, environnemental et économique. Les erreurs du passé doivent permettre aujourd'hui et plus encore demain de faire acte de solidarité et de bienveillance dans l'intérêt de tous. Les querelles intestines, électorales dogmatiques sont déléterées. L'organisation territoriale, COBAS, SIBA, Parc Marin et autres instances, est l'avenir d'une gestion maîtrisée avec la participation de tous et non pas une multiplication aberrante des implantations en raison d'un égoïsme de certains. Le partage des avantages comme celui des "inconvenients" doit être pris en compte et la ville de La Teste de Buch à largement pris sa part. Cordialement.
		1	1				1	@651 - BENOIT Claude - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 30/07/2020 à 11:54:06 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet : Refus des boues de la teste dans le port de la mole Contribution : Aucune mesure de l'ambiance sonore et l'effet polluant de nos bassins du Lycée de la Mer n'ont été réalisés sur le site de la Mole. Le transfert des boues par semi remorques se fera de jour comme de nuit pendant plusieurs mois avec sur le site des pelles mécaniques. Nous voyons sur la photo également tous les produits nocifs en rouge cela dépasse les normes Européennes en jaune c'est limite. Les normes Européennes sont tellement élevées vous pouvez polluer le port de la MOLE et les riverains les vents dominants sont de Ouest à Nord, Nord Ouest essentiellement.
				1			1	@652 - Anonyme - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 30/07/2020 à 11:55:44 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet : Refus des boues de la teste dans le port de la mole Contribution : Aucune mesure de l'ambiance sonore et l'effet polluant de nos bassins du Lycée de la Mer n'ont été réalisés sur le site de la Mole. Le transfert des boues par semi remorques se fera de jour comme de nuit pendant plusieurs mois avec sur le site des pelles mécaniques. Nous voyons sur la photo également tous les produits nocifs en rouge cela dépasse les normes Européennes en jaune c'est limite. Les normes Européennes sont tellement élevées vous pouvez polluer le port de la MOLE et les riverains les vents dominants sont de Ouest à Nord, Nord Ouest essentiellement
1	1		1	1			1	@653 - CHOQUET Gérard Date de dépôt : Le 30/07/2020 à 11:57:15 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet : Transfert des boues de dragage du port de La Teste de Buch vers le bassin de décantation du port de La Mole à Gujan Mestras. Contribution : compte tenu - du niveau de pollution des boues à traiter et du manque d'étanchéité du bassin de décantation du port de La Mole, - du risque de pollution du bassin d'Arcachon et des installations ostréicoles qui contribuent largement à sa richesse, - des nuisances (sonores, olfactives, trafic routier) générées sur le parcours, Alors qu'un bassin de traitement correctement équipé existe au Teich, Je ne comprend absolument pas qu'un tel projet, comportant de tels risques et de telles nuisances ait pu être envisagé et JE M'Y OPPOSE vigoureusement.
		1	1	1			1	@654 - BALAGUER Charles - Le Teich Date de dépôt : Le 30/07/2020 à 11:57:16 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet : Refus des boues de la teste dans le port de la mole Contribution : Aucune mesure de l'ambiance sonore et l'effet polluant de nos bassins du Lycée de la Mer n'ont été réalisés sur le site de

									<p>la Mole. Le transfert des boues par semi remorques se fera de jour comme de nuit pendant plusieurs mois avec sur le site des pelles mécaniques.</p> <p>Nous voyons sur la photo également tous les produits nocifs en rouge cela dépasse les normes Européennes en jaune c'est limite.</p> <p>Les normes Européennes sont tellement élevé vous pouvez polluées le port de la MOLE et les riverains les vents dominants sont de Ouest à Nord, Nord Ouest essentiellement.</p> <p>merci pour la nature et les générations futures.</p>
				1			1	1	<p>@655 - Anonyme - Le Teich</p> <p>Date de dépôt : Le 30/07/2020 à 11:58:49</p> <p>Lieu de dépôt : Sur le registre électronique</p> <p>Objet :Refus des boues de la teste dans le port de la mole</p> <p>Contribution :</p> <p>Aucune mesure de l'ambiance sonore et l'effet polluant de nos bassins du Lycée de la Mer n'ont été réalisés sur le site de la Mole. Le transfert des boues par semi remorques se fera de jour comme de nuit pendant plusieurs mois avec sur le site des pelles mécaniques.</p> <p>Nous voyons sur la photo également tous les produits nocifs en rouge cela dépasse les normes Européennes en jaune c'est limite.</p> <p>Les normes Européennes sont tellement élevé vous pouvez polluées le port de la MOLE et les riverains les vents dominants sont de Ouest à Nord, Nord Ouest essentiellement.</p> <p>merci pour la nature et les générations futures.</p>
				1	1			1	<p>@656 - QUINQUIS Henriette - Gujan-Mestras</p> <p>Date de dépôt : Le 30/07/2020 à 12:01:27</p> <p>Lieu de dépôt : Sur le registre électronique</p> <p>Objet :Refus des boues de la teste dans le port de la mole</p> <p>Contribution :</p> <p>Aucune mesure de l'ambiance sonore et l'effet polluant de nos bassins du Lycée de la Mer n'ont été réalisés sur le site de la Mole. Le transfert des boues par semi remorques se fera de jour comme de nuit pendant plusieurs mois avec sur le site des pelles mécaniques.</p> <p>Nous voyons sur la photo également tous les produits nocifs en rouge cela dépasse les normes Européennes en jaune c'est limite.</p> <p>Les normes Européennes sont tellement élevé vous pouvez polluées le port de la MOLE et les riverains les vents dominants sont de Ouest à Nord, Nord Ouest essentiellement.</p> <p>merci pour la nature et les générations futures.</p>
				1	1	1		1	<p>@657 - Marie Jo</p> <p>Date de dépôt : Le 30/07/2020 à 12:02:42</p> <p>Lieu de dépôt : Sur le registre électronique</p> <p>Objet :Refus des boues de la teste dans le port de la mole</p> <p>Contribution :</p> <p>Aucune mesure de l'ambiance sonore et l'effet polluant de nos bassins du Lycée de la Mer n'ont été réalisés sur le site de la Mole. Le transfert des boues par semi remorques se fera de jour comme de nuit pendant plusieurs mois avec sur le site des pelles mécaniques.</p> <p>Nous voyons sur la photo également tous les produits nocifs en rouge cela dépasse les normes Européennes en jaune c'est limite.</p> <p>Les normes Européennes sont tellement élevé vous pouvez polluées le port de la MOLE et les riverains les vents dominants sont de Ouest à Nord, Nord Ouest essentiellement.</p> <p>merci pour la nature et les générations futures.</p>
				1	1	1		1	<p>@658 - Jeanne - Gujan-Mestras</p> <p>Date de dépôt : Le 30/07/2020 à 12:04:30</p> <p>Lieu de dépôt : Sur le registre électronique</p> <p>Objet :Refus des boues de la teste dans le port de la mole</p> <p>Contribution :</p> <p>Aucune mesure de l'ambiance sonore et l'effet polluant de nos bassins du Lycée de la Mer n'ont été réalisés sur le site de la Mole. Le transfert des boues par semi remorques se fera de jour comme de nuit pendant plusieurs mois avec sur le site des pelles mécaniques.</p> <p>Nous voyons sur la photo également tous les produits nocifs en rouge cela dépasse les normes Européennes en jaune c'est limite.</p> <p>Les normes Européennes sont tellement élevé vous pouvez polluées le port de la MOLE et les riverains les vents dominants sont de Ouest à Nord, Nord Ouest essentiellement.</p> <p>merci pour la nature et les générations futures.</p>
									<p>@659 - Anonyme</p> <p>Date de dépôt : Le 30/07/2020 à 12:08:40</p> <p>Lieu de dépôt : Sur le registre électronique</p> <p>Objet :Refus des boues de la teste dans le port de la mole</p> <p>Contribution :</p> <p>Aucune mesure de l'ambiance sonore et l'effet polluant de nos bassins du Lycée de la Mer n'ont été réalisés sur le site de la Mole. Le transfert des boues par semi remorques se fera de jour comme de nuit pendant plusieurs mois avec sur le site des pelles mécaniques.</p>

											<p>Nous voyons sur la photo également tous les produits nocifs en rouge cela dépasse les normes Européennes en jaune c'est limite.</p> <p>Les normes Européennes sont tellement élevé vous pouvez polluées le port de la MOLE et les riverains les vents dominants sont de Ouest à Nord, Nord Ouest essentiellement.</p> <p>merci pour la nature et les générations futures.</p>
				1	1	1			1	1	<p>@660 - Anonyme Date de dépôt : Le 30/07/2020 à 12:10:18 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Refus des boues de la teste dans le port de la mole Contribution : Aucune mesure de l'ambiance sonore et l'effet polluant de nos bassins du Lycée de la Mer n'ont été réalisés sur le site de la Mole. Le transfert des boues par semi remorques se fera de jour comme de nuit pendant plusieurs mois avec sur le site des pelles mécaniques. Nous voyons sur la photo également tous les produits nocifs en rouge cela dépasse les normes Européennes en jaune c'est limite. Les normes Européennes sont tellement élevé vous pouvez polluées le port de la MOLE et les riverains les vents dominants sont de Ouest à Nord, Nord Ouest essentiellement. merci pour la nature et les générations futures.</p>
				1	1	1			1		<p>@661 - Pascale - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 30/07/2020 à 12:18:54 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Non aux boues de La Teste-de-Buch Contribution : Contre les boues toxiques de La Teste-de-Buch déplacées à Gujan mestras Contre la pollution sonore engendrée par les camions de transport des boues et olfactive aussi engendrée par les boues elles mêmes Quelle est la solution proposée par le syndicat des ports du bassin quand le bassin de la molle sera plein ? où seront évacuées les boues des ports de Gujan-Mestras ? A la teste de Buch !? L'écologie doit être au c?ur du sujet et non la facilité ! Il faut d'abord traiter ces boues polluées et toxiques pour l'environnement et les personnes. Puis trouver une solution qui convienne à tous. Le ville de gujan mestras n'a pas à subir l'inaction de la mairie de la teste depuis 30 ans!</p>
								1		1	<p>@662 - Anonyme - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 30/07/2020 à 12:48:46 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage port de La Teste de Buch Contribution : Nos impôts ont aussi financé les installations sur la commune de Gujan-Mestras et donc ouvrent droit au dépôt des boues si tant est que les analyses ne montrent pas une pollution démesurée, la commune de Gujan-Mestras profite des installations / évacuations des eaux usées de sa commune c'est ce qu'on appelle l'intercommunalité, et ça doit fonctionner dans les deux sens! Inadmissible cette diffusion de tracts de la part de l'édile de Gujan-Mestras ! Notre port n'a pas été dragué depuis plus de 30ans, il serait peut-être judicieux de faire les dragages des ports plus régulièrement de manière à éviter les trop grandes quantités de boues Merci de votre lecture</p>
									1		<p>@663 - Emmanuel - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 30/07/2020 à 13:00:53 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Pour le dragage du port de la teste de buch Contribution : Il est indispensable de retirer la vase accumulée dans le port de la teste depuis des décennies. Les installations du Gujan ont été financées par le département donc en partie par les testiens ce qui peut justifier le fait de pouvoir utiliser ces installations à la Mole.</p>
								1		1	<p>@664 - Anonyme - Artigues-près-Bordeaux Date de dépôt : Le 30/07/2020 à 13:42:26 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage du port de la teste de buch Contribution : Bonjour Me rendant depuis des années à la teste de buch, j'ai pu m'apercevoir de l'importance du dragage de ce port. Il est évident qu'il faudra bien que cette vase soit retirée. Au vu du nombre d'oiseaux picorant dans cette vase, je ne pense pas qu'il y ait de la pollution.</p>
								1		1	<p>@665 - Anonyme - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 30/07/2020 à 13:55:09 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage du port de la Teste de buch Contribution :</p>

								Bonjour, Habitant à La -Teste-de-Buch dans le quartier du port, je souhaite que le projet de dragage aboutisse enfin. Il est indispensable que le port soit dragué et propre. Peu importe la destination des sédiments, il faut que ce projet aille jusqu'au bout, après 40 années d'attente.
					1	1		@666 - Anonyme - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 30/07/2020 à 14:26:03 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage du port de La Teste de Buch Contribution : Je suis pour le dragage du port de La Teste de Buch et pour également le traitement des boues au bassin de stockage des sédiments situé au port de La Mole. Pour rappel ce site dédié au traitement des boues et financé par le département dont les communes du Bassin d'Arcachon est accessible de droit à toutes les communes dont La Teste de Buch. Si le site de traitement doit être utilisé exclusivement par Gujan Mestras, elle se doit de rembourser l'investissement des parts de chacun!! La Teste est en droit d'en bénéficier, la privée de se droit est une atteinte grave à la ville ainsi qu'a ses habitants. Merci donc de faire respecter nos droits. Bien cordialement.
			1			1		@667 - VILLETORTE Bernard Date de dépôt : Le 30/07/2020 à 14:35:15 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Opposition au dépôt des boues du port de La Teste au port de La Mole de Gujan. Contribution : Bonjour Madame , Monsieur. Pour des raisons environnementales évidentes (35 000 m3 de boues à traiter avec des risques importants de pollution) ; Je déclare , m'opposer au dépôt des boues polluées du dragage du port de la Teste dans le bassin de décantation du Port de La Mole. Bernard Villetorte.
			1			1		@668 - Pradeau Valerie - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 30/07/2020 à 14:48:01 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Refus du dragage Contribution : Refus du dragage car pollution au port de la molle
						1		@669 - bernadette - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 30/07/2020 à 15:06:52 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :dragage Contribution : je suis contre le dépôt des boues au port de la mole
1	1					1		@670 - Marie-Odile - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 30/07/2020 à 15:18:04 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Boues de dragage du port de La Teste Contribution : Habitante de Gujan-Mestras, au même titre que de nombreux habitants de cette ville, je ne souhaite pas que son territoire devienne l'objet d'un lieu de dépôt des boues des ports des communes voisines quelles qu'elles soient. D'autant que : - le site de décantation de La Mole n'était destiné au départ qu'à recevoir les boues de dragage des ports de Gujan-Mestras, - ce site n'est pas complètement étanche. Les habitants de Gujan-Mestras ont renouvelé leur confiance à M-H des ESGLAUX qui s'oppose à ce projet et privilégie l'usage du bassin de décantation privé du Teich, quant à lui, parfaitement étanche. NON au dépôts des boues (qu'elles soient polluées ou non) de La Teste sur notre commune !
1		1	1	1		1	1	@671 - Anonyme - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 30/07/2020 à 15:18:32 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :REFUS DU DEPOT DES DECHETS DE DRAGAGES DU PORT DE LA TESTE A GUJAN-MESTRAS Contribution : Je suis contre le dépôts des boues du port de la Teste sur le site de Mole à Gujan-Mestras Pourquoi? : Pendant presque plus de 4 ans la ville de la Teste a laissé des boues s'accumuler elles contiennent des résidus toxiques de peintures marines et antifouling utilisés à cette époque. Noria de camions dégoulinants de ces produits toxiques circuleraient dans GM (25 camions jours sur plus d'une année). Ces produits disséminés le long des routes finiront dans le pluvial et par voie de conséquence dans le bassin. Donc pollution. Le site de la Mole n'est pas étanche, infiltration et produits toxiques finiront dans les eaux du bassin. Nuisances sonores , olfactives et visuelles pour les Gujanais et en particulier les riverains du site de la Mole. Une entreprise de traitement de ces boues existe au Teich, elle traite les boues du port d'Arcachon, spécialisée dans le traitement met au point un système de valorisation des déchets. Pourquoi ne pas faire appel à ses services?

																			<p>@672 - Anonyme - Gujan-Mestras Michel et Patricia PARSAT Date de dépôt : Le 30/07/2020 à 15:43:20 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Refus de transfert au port de la Molle de 33470 Gujan Mestras des boues polluées du port de la Teste de Buch Contribution : Madame, Monsieur Nous refusons catégoriquement le projet de transfert des boues polluées du port de la Teste de Buch vers le Port de Molle de 33470 Gujan Mestras et ce en raison des nombreuses nuisances environnementales que ce transfert occasionnera : -35000 m3 de boues contenant des polluants -le port de la Môle n'est pas configuré pour cela -pollution des eaux du bassin -pollution par la kyrielle de camions amenant les boues de La Teste à Gujan : émissions CO2 impact sur la circulation à Gujan -pollutions sonores et olfactives -impact sur le dragage des ports gujanais Nous refusons ce projet pour le bien des habitants et de la ville de Gujan Mestras Michel et Patricia PARSAT Villa les Mouettes 43 Rue Pasteur 33470 Gujan Mestras</p>
		1	1	1									1						<p>@673 - Decroix Monique - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 30/07/2020 à 16:04:49 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :dragages du port de la Teste de Buch Contribution : Le transfert des boues du port de la Teste de Buch vers le port de la Mole de Gujan-Mestras représente un risque certain pour la commune de gujan, pour les eaux du Bassin et pour le Lycée de la mer à proximité. L'impact sur l'environnement sera conséquent . Pendant ce transfert les Gujanais supporteront de nombreuses nuisances :trafic intense, bruit et odeurs, d'autant de perturbations pour les Lycéens et Personnels du Lycée C'est pourquoi, j'exprime mon opposition à ce projet et demande son annulation et son report sur un autre site de la Teste De Buch.</p>
													1						<p>@674 - GARET Sophie - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 30/07/2020 à 16:15:53 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Je suis contre le dragage. Contribution : Je suis contre le dragage.</p>
													1						<p>@675 - GANGLOFF CHARLES - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 30/07/2020 à 16:26:58 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Opposition au transport des sédiments dragués vers le site de traitement sur la commune de Gujan-Mestras Contribution : Opposition au transport et au stockage des sédiments de dragage du port de la Teste de Buch vers la commune de Gujan-Mestras.</p>
														1					<p>@676 - CAUDRON DANIELLE - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 30/07/2020 à 16:32:45 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Opposition au transport et au dépôt des boues polluées du dragage du port de la Teste au port de la Mole à GUJAN Contribution : Cette pollution n'a pas à être reprise sur la commune de GUJAN odeurs et bruits non merci</p>
														1					<p>@677 - BOCQUEL YVES - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 30/07/2020 à 16:38:25 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Refus absolu des boues de nos voisins de La Teste à Gujan Contribution : Bonjour Evidemment La teste qui fait payer les places de port une fortune n'a pas les moyens de traiter ses propres boues ! et Gujan Mestras ou j'habite devrait s'en occuper ! Le comble REFUS ABSOLU DE CE PROJET QUE LA TESTE TRAIT SES PROPRES PROBLEMES AVEC SES PROPRES MOYENS</p>
														1					<p>@678 - Anonyme - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 30/07/2020 à 16:45:54 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage port de la teste Contribution : Je suis contre le dépôt des boues sur la commune de Gujan. Il y a suffisamment de place à la teste</p>
	1		1											1					<p>@679 - Bernard - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 30/07/2020 à 16:49:19 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique</p>

																			Objet :dragage du port de La teste de Buch et dépôt au port de la Mole de Gujan-Mestras Contribution : Compte-tenu des risques du projet (non étanchéité du bassin de décantation du port de la Mole, du niveau de pollution des boues à traiter,...), je suis opposé à la réalisation de ce projet.
						1					1								@680 - Guy - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 30/07/2020 à 17:06:58 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :NON au dépôt des boues a Gujan Contribution : A cause de la pollution engendrée, des nuisances dues au passage des camions, je suis contre l'utilisation du port de la Mole pour ce projet, il faut trouver un autre lieu. Merci
1			1		1														@681 - Anonyme - Gujan-Mestras Mme Pierret Date de dépôt : Le 30/07/2020 à 17:15:04 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage du port de la Teste et dépôt des sédiments au port de la Mole Contribution : Habitante de Gujan il ne m'appartient pas de juger du besoin de draguer le port de la Teste En revanche habitant pas loin du port de la Mole je ne veux pas subir les nuisances du dépôt des sédiments sur ce port. Gujan, et notamment ses petits ports artisanaux , n'a pas vocation à servir de poubelle à la Teste Lorsque la Teste a consacré un budget sans doute important pour la remise en valeur de son port elle aurait d'abord dû trouver une solution pour stocker ses dépôts sur le territoire de sa commune et non les pousser chez son voisin Que fera Gujan quand il aura besoin de draguer ses propres ports ? Il emmènera ses sédiments au Teich ? A chaque commune de gérer ses dossiers dans la globalité et non par une passe au voisin pour la partie la plus contraignante
												1							@682 - DIDIER - Andernos-les-Bains Organisme : Particulier Date de dépôt : Le 30/07/2020 à 17:16:41 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Contre la nécessité de faire une enquête publique sur ce sujet..... Contribution :Car, c'est une obligation, pour son Exploitant, le SMPBA, de maintenir cet ouvrage, le port, en état de fonctionner! Avant, il y avait les bassins de chasse pour contenir l'envasement. Les sédiments étaient évacués en pleine mer brutalement. Donc, pas très propre..... Maintenant, la mode, c'est de draguer et de stocker les sédiments. J'espère qu'un système épuratoire sera installé sur l'évacuation des eaux de ressuage avant déversement dans les eaux de mer, sinon, pourquoi ne pas revenir aux bassins de chasse? Aux gens de GUJAN qui s'offusquent que leur commune servent de dépotoir, je rappelle juste que ce n'est pas la première fois! En 2014, sous la municipalité actuelle, le SIBA a été autorisé de remblayer 2 kms de tranchée recevant une canalisation de diamètre 1000 mm avec des sédiments marins en provenance des Bassins de LANTON et de ANDERNOS.
1														1					@683 - Jean-Claude - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 30/07/2020 à 17:24:31 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :NON au dépôt des boues polluées du port de LA TESTE au port de la mole de GUJAN MESTRAS. Contribution : non seulement pour les raisons invoquées par le maire de GUJAN. - haut niveau de pollution des boues à traiter (plus de 20 ans d'anti fouling aujourd'hui interdits). - non étanchéité des bassins de décantation du port de la mole. - rotations, nombreuses et incessantes, de camions sur des routes récemment refaites. - nuisances sonores et olfactives pour tous. - occupation totale des bassins au détriment des professionnels des 7 ports de GUJAN. mais aussi, parce qu'il y a en la matière une solution de substitution : les bassins de décantation étanches du TEICH, dont on disait , à l'époque de leurs créations, qu'ils étaient la solution "idone"aux dragages des ports du bassin. ARCACHON y fait d'ailleurs traiter ses boues, pourquoi pas LA TESTE? En tout état de cause, je suis choqué par la procrastination apparente, affichée en la matière, par la commune de LA TESTE (pas de dragage depuis plus de 30 ans). je suis aussi étonné qu'ARCACHON et LA TESTE , deux des communes les plus riches du bassin, ne possèdent pas , dans leur environnement direct, des bassins de décantation leur permettant de ne pas souiller les routes et les sols d'autrui. Enfin, je suis surpris qu'un élu gujanais d'opposition puisse valider ce transfert sans en réfuter sérieusement les côtés nocifs.
																			@684 - Valérie - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 30/07/2020 à 17:24:44 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Boue Contribution : Je suis contre pour récupérer les boues du port de lateste
																			@685 - Anonyme - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 30/07/2020 à 17:25:48 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

									Objet : DRAGAGE DU PORT DE LA TESTE DE BUCH ET DE SON CHENAL D'ACCÈS DIT CHENAL DE LA CANELETTE Contribution : Il faut bien sûr draguer le port de La Teste: nous attendons depuis 40 ans. Le bassin de décantation de La Mole a été payé avec les deniers publics, donc le contribuable testerin a participé au même titre que le gujanais à son financement, il n'est donc pas concevable que ce site soit uniquement réservé aux ports gujanais.
		1	1				1		@686 - Anonyme - Gujan-Mestras - Christine VERMEULEN 16 Allée des Bruyères 33470 GUJAN MESTRAS 06 67 40 97 96 c.vermeulen@laposte.net Date de dépôt : Le 30/07/2020 à 17:25:49 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet : ma contribution. Contribution : Bonjour, Je soutiens à 100% l'action de notre Maire qui refuse le dépôt des boues de la Teste de Buch à la Mole, dernier Port de Gujan Mestras qui jouxte le Parc Ornithologique du Teich. En effet, notre Maire connaît parfaitement sa ville et les activités économiques de celle-ci et peut donc prévoir les impacts désastreux immédiats et sur le long terme d'une pollution inévitable qui serait occasionnée par le dépôt de ces boues dans un lieu non prévu à cet effet ne permettant aucune dépollution. A moyen terme, les effets négatifs se répercuteraient non seulement sur Gujan Mestras mais sur l'ensemble du bassin et donc sur l'économie toute entière du bassin d'Arcachon. L'enjeu ne consiste pas seulement à préserver nos côtes, notre activité de production d'huitres, la pêche, le tourisme, mais, compte tenu de la proximité de la réserve ornithologique du Teich, de ne pas altérer davantage la biodiversité (faune et flore) qui garantit la préservation de nos activités humaines et du respect de l'environnement. L'économie du bassin en dépend et donc les milliers d'emplois qui en découlent sur le bassin et dans la région. D'autres solutions existent, même si plus onéreuses, alors tentons de rester sérieux et cohérents compte tenu des enjeux d'aujourd'hui et de demain. Merci de votre attention. Cordialement
							1	1	@687 - Anonyme Date de dépôt : Le 30/07/2020 à 17:54:42 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet : Pour Contribution : Il est important de la faire pour l'écologie (les boues qui remonte), ça n'a pas été fait depuis environ 40 ans et c'est vraiment primordial pour préserver la beauté et l'environnement de notre port.
			1				1	1	@688 - Anonyme - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 30/07/2020 à 17:57:58 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet : opposition au dépôt des boues à Gujan Mestras Contribution : Je suis fermement opposée au dépôt des boues de dragage du port de La Teste à Gujan-Mestras. Les bassins de décantation de Gujan ont été calibrés pour les ports de Gujan et ne ne sont pas adaptés pour traiter des boues d'un tel niveau de pollution. D'autre part la proximité du lycée de la mer et des habitations devraient faire réfléchir les partisans de ce projet. Il doit bien y avoir d'autres solutions même si elles sont plus onéreuses . Le bassin et ses habitants méritent plus de considération.
		1	1	1				1	@689 - Violette - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 30/07/2020 à 17:58:42 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet : NON au dépôt des boues POLLUEES du port de la Teste dans le port de la Môle de Gujan-Mestras. Contribution : * Non étanchéité des bassins de décantation du port de la Môle. ** Très haut niveau de pollution des boues à traiter. *** Nombreuses rotations de camions chargés de ces boues toxiques sur des routes refaites à neuf. **** Nuisances olfactives et sonores. ***** Occupation totale des bassins de décantation au détriment des professionnels des 7 ports de Gujan-Mestras. Il existe un bassin de substitution au Teich. Arcachon y fait traiter ses boues, pourquoi pas La Teste? Pourquoi La Teste a t elle attendu 30 ans pour draguer son port? et pourquoi n'a t elle pas de bassin de décantation dans son environnement direct? Cela lui aurait évité de polluer les routes et sols d'autrui! Par ailleurs , comment un élu Gujanais, même d'opposition, peut il valider un tel projet, nocif pour TOUS les Gujanais?
								1	@690 - Anonyme - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 30/07/2020 à 17:59:16 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet : Dragage du port de La Teste de Buch Contribution : Bonjour, il est tout à fait normal que le port de La Teste de Buch soit dragué, afin que les sédiments accumulés depuis de nombreuses années soient enfin évacués. Cela permettra à tous les utilisateurs, professionnels et plaisanciers, et quelque soit leur commune d'appartenance, de naviguer en toute quiétude et sécurité.

			1				1	<p>@691 - ROUX Gilbert Date de dépôt : Le 30/07/2020 à 18:01:36 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :refus du dépôts des boues polluées Contribution : devant le risque important de pollution de notre bassin je m'oppose aux dépôts des boues polluées à Gujan Mestras;</p>
		1	1				1	<p>@692 - Braud Jocelyne - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 30/07/2020 à 18:02:29 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Contre le transfert des boues polluées du port de La Teste-de-Buch sur le port de la mole à Gujan Mestras Contribution : Je suis contre le projet de la teste pour des raisons écologiques ,et sanitaires . Depuis plus de trente ans la commune testerine n'a rien fait pour traiter ses boues ,ce n'est pas aux habitants de Gujan d'en subir aujourd'hui les multiples conséquences préjudiciables à l'environnement .</p>
								<p>@693 - Anonyme - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 30/07/2020 à 18:02:54 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Opposition au projet de dépôt des boues de dragages du port de La Teste de Buch sur le site du port de la Molle situé sur la commune de Gujan-Mestras Contribution : Je suis fermement opposé aux déversement des boues de dragage du port de La Teste de Buch sur la commune de Gujan-Mestras. Les raisons sont : 1) Le dimensionnement des bassins de décantation des boues de dragage sont dimensionnés pour recevoir les boues de dragages des ports de Gujan -Mestras.) Ces ports ont été régulièrement dragués . Celui de La Teste de Buch ne l'a pas été depuis 35 ans.....voir plus. 2) L'empreinte carbone pour le transport de ces boues a -t-elle été prise en compte. 3) Les bennes de ces camions sont-elles étanches...non ! ...il suffit d'aller voir sur la commune de Le Teich près du lieu ou sont retraités les déchets verts, l'état du chemin qui longe ce lieu, il est défoncé et maculé de boue. 4) Les nuisances concernant le passage de tous ces camions a-t-elle été prise en compte. Nuisances sonores et saletés engendrées 5) Les rejets liquides provenant de ces boues seront-ils analysés, ils s'écouleront directement dans le Bassin d'Arcachon. 6) Quelles émanations pendant le séchage de ces boues...il y a le Lycée de la mer proche...bof ..pauvres ados ! etc...etc..</p>
							1	<p>@694 - Anonyme - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 30/07/2020 à 18:05:40 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage port de la Teste Contribution : Je suis contre ce dragage pour cause de protection environnementale et du mauvais choix de la zone de décantation.</p>
							1	<p>@695 - Anonyme - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 30/07/2020 à 18:06:37 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage du port Contribution : Je suis vivement favorable au dragage du port afin que nous puissions sortir et entrer dans notre port avec une plage horaire plus large et également pour le dynamise et l'aménagement de notre belle ville de La Teste</p>
							1	<p>@696 - Braud Tony - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 30/07/2020 à 18:13:13 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Contre le dépôt des boues polluées Contribution : Il y a quelques années un président d'association de la Teste refusait que les boues du port de la teste soient déversées sur les près salés de sa commune sous prétexte qu'elles étaient polluées, aujourd'hui il ne semble pas gêné de déverser les boues sur la commune de Gujan</p>
			1				1	<p>@697 - Anonyme Date de dépôt : Le 30/07/2020 à 18:17:57 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage port de La Teste Contribution : Je suis contre le fait que les boues du port de La Teste soient stockées sur le site de Gujan Mestras car elles contribueraient à augmenter la pollution du port de la Mole</p>
							1	<p>@698 - Anonyme - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 30/07/2020 à 18:18:09 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Contre le projet de dépôt des boues polluées du port de La Teste-de-Buch Contribution :</p>

											Il y a quelques années un président d'association de la Teste refusait que les boues du port de la teste soient déversées sur les près salés de sa commune sous prétexte qu'elles étaient polluées, aujourd'hui il ne semble pas gêné de déverser les boues sur la commune de Gujan
							1				E699 - Anonyme Sanchez Philippe Date de dépôt : Le 30/07/2020 à 18:18:58 Lieu de dépôt : Par email Objet :dragage du port de La Teste de Buch Contribution : Tout à fait d'accord pour le dragage du port , voila plus de 30 ans que cela aurait dû être fait, en continuant comme ça, le port de La Teste va disparaître. C'est une urgence!!!! J'espère que cela va enfin aboutir .
						1	1				@700 - Anonyme - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 30/07/2020 à 18:31:18 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage du port de la Teste de Buch Contribution : Je suis pour le dragage des sédiments du port de la Teste de Buch et le transport vers le site de traitement de la Mole sur la commune de Gujan Mestras.
						1					@701 - Heuea Yaele - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 30/07/2020 à 18:33:30 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Contre le transfert à Gujan Mestras Contribution : Je m'oppose fermement au transfert des boues du port de La Teste de Buch sur le site du port de la Mole à Gujan Mestras. Le Bassin d'Arcachon dans sa totalité, à savoir tous le plan d'eau, de Lège Cap Ferret à Arcachon serait en danger avec ce transfert sans parler de la sécurité des riverains mais aussi des lycéens qui se trouvent à proximité proche de ce bassin de décantation. SAUVONS NOTRE BASSIN, NON AU TRANSFERT DES BOUES À GUJAN MESTRAS
						1	1				@702 - Anonyme - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 30/07/2020 à 18:43:23 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :dragage du port de la teste de buch. Contribution : Il est indispensable de draguer ce port autant pour son image et sa fonctionnalité professionnelle et usager particulier du port et touristes. On est presque les seul avoir un port aussi lamentablement entretenu vu l'importance de notre commune .En tant que professionnelle il est très difficile de travailler pour les mise a l eau ou sortie vu la marge que nous avons du temps du niveau de plan d eau. Ceci a un impact sur notre temps et services pour les clients.
	1	1	1	1							@703 - Marie - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 30/07/2020 à 18:43:38 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :DEPOT DES BOUES Contribution : L'enquête publique est destinée à << assurer l'information et la participation du public à l'élaboration de certaines décisions susceptibles d'avoir une incidence sur l'environnement."...c'est donc qu'il y aura pollution pour le transport des boues ! OUI au dragage du port de la Teste mais NON au transport et dépôt des boues polluées dans le port de la Mole: - Non étanchéité des bassins de décantation du port de la Mole - Haut niveau de pollution des boues -Nombreuses rotations des camions
							1				@704 - serge Date de dépôt : Le 30/07/2020 à 18:50:49 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :dragage port la teste Contribution : Je partage pleinement les observations faites par la mairie de Gujan-Mestras au sujet de la dépose des sédiments sur le site de La Mole. je ne comprends pas pourquoi en 30 ans , la commune de La Teste, eu égard à sa superficie, n'a pas fait le nécessaire pour concevoir un site approprié.
				1							@705 - Anonyme - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 30/07/2020 à 18:52:24 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage La Teste-de-Buch Contribution : Tout d'abord quelques remarques: Il est curieux de constater que la commune de La Teste-de-Buch, plus grande commune de France en superficie, n'ait pas de site adapté à ce Stockage. Il est toujours préférable d'envoyer ses déchets chez les autres et à moindre coût ! assumer Donc vos responsabilités cher Testerin (e). Je suis contre cette opération de dépôt de boues polluées, ou non d'ailleurs, d'autres communes sur le sol Gujanais et je

									soutiens l'enquête publique sur ce sujet.
1			1					1	<p>@706 - Anonyme - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 30/07/2020 à 18:54:36 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :opposition au dépôt, dans le bassin de décantation du port de la Mole de Gujan Mestras, des boues polluées en provenance du port de La Teste de Buch Contribution : je m'oppose à ce projet de déposer dans le bassin de décantation du port de la Mole de Gujan Mestras, les boues polluées issues du dragage du port de La Teste de Buch. Une action identique menée à Arcachon, a trouvé une autre solution à savoir le transport des boues dans le bassin de décantation étanche de la ville du Teich. Ce n'est pas aux gujanais de subir 30 ans de négligence, d'inaction et surtout de subir une pollution de cette ampleur. Cette solution est incohérente car elle bloquera également le dragage des ports gujanais.</p>
		1	1					1 1	<p>@707 - Anonyme - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 30/07/2020 à 19:07:47 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Projet du dépôt, dans le bassin de décantation du port de la Mole de Gujan Mestras, des boues polluées en provenance du port de La Teste de Buch Contribution : La ville du Teich possède un bassin de décantation étanche et il a permis la récupération des boues d'un dragage identique mené à Arcachon. Cette solution est incohérente car elle bloquera le dragage des ports gujanais. Ce n'est pas aux gujanais de subir 30 ans de négligence, d'inaction et surtout de subir une pollution de cette ampleur (chimique-olfactives-sonores).</p>
								1	<p>@708 - Dubourdieu Joan - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 30/07/2020 à 19:27:19 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Refus du transfert Contribution : Je m'oppose au transfert de sables dans les ports Gujanais.</p>
			1	1				1	<p>@709 - Anonyme Michel KERHARDY Date de dépôt : Le 30/07/2020 à 20:02:29 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage du port de La TESTE de BUCH Contribution : Je me prononcé contre le transfert des boues de dragage du port de La TESTE de BUCH vers les réservoirs du port de la MOLE. Ma conviction est basée sur la non étanchéité des bassins de rétentions et de la circulation des poids lourds sur la commune de Gujan- Mestras. Les deux points que je mentionne vont à mon avis entraîner une pollution importante sur la commune. Cordialement</p>
		1	1	1				1 1	<p>@710 - Anonyme - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 30/07/2020 à 20:05:12 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :opposition au dépôt des boues polluéesde dragage du Port de La Teste de Buch Contribution : Je m'oppose catégoriquement au dépôt des boues "polluées" du dragage du Port de La Teste de Buch au Port de La Môle à Gujan-Mestras. En effet, ce projet ne nous amènera à nous Gujannais, que des nuisances sonores et olfactives, ainsi que pollution, et circulation de camion. Pourquoi ne pas prévoir (ou avoir prévu...!!) un bassin de décantation sur La Teste de Buch afin d'éviter toute polémique et tout risque de pollution pour les habitants de Gujan-Mestras.</p>
1		1	1					1	<p>@711 - Jaffrelot Michel - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 30/07/2020 à 20:12:24 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage des boues du port de la Teste Buch Contribution : Je suis opposé au stockage des boues provenant du dragage du port de la Teste pour les raisons suivantes: - compatibilité entre volume des boues et le dimensionnement de la zone de stockage de Gujan, - compatibilité entre la zone de stockage et la toxicité des produits extraits du port de la Teste de Buch, - proximité des zones d'habitation et d'un lycée! - la présence d'une zone de valorisation des déchets au Teich parfaitement adapter à ce genre de produit et hors zone d'habitation.</p>
								1	<p>@712 - MICHEL - La Teste-de-Buch Organisme : Retraité Date de dépôt : Le 30/07/2020 à 20:18:13 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragages La Teste Contribution :</p>

									Dossier très complet: il faut effectuer ces travaux conformément aux prescriptions au plus vite
1		1	1	1				1	<p>@713 - Verde Eric Date de dépôt : Le 30/07/2020 à 20:32:02 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Refus des dépôts de boues de dragage du port de la Teste sur la commune de Gujan. Contribution : Je suis contre le dépôts des boues du port de la Teste sur le site de Mole à Gujan-Mestras Pourquoi? : Pendant presque 40 ans la ville de la Teste a laissé des boues s'accumuler elles contiennent des résidus toxiques de peintures marines et antifouling utilisés à cette époque. Noria de camions dépolluants de ces produits toxiques circuleraient dans GM (25 camions jours sur plus d'une année). Ces produits disséminés le long des routes finiront dans le pluvial et par voie de conséquence dans le bassin. Donc pollution. Le site de la Mole n'est pas étanche, infiltration et produits toxiques finiront dans les eaux du bassin. Nuisances sonores , olfactives et visuelles pour les Gujanais et en particulier les riverains du site de la Mole. Une entreprise de traitement de ces boues existe au Teich, elle traite les boues du port d'Arcachon, spécialisée dans le traitement met au point un système de valorisation des déchets. Pourquoi ne pas faire appel à ses services?</p>
		1	1					1	<p>@714 - Anonyme - Lusanger J. Daudin Date de dépôt : Le 30/07/2020 à 20:38:28 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :dragages LA TESTE DE BUCH Contribution : JE COMPRENDS L'IMPORTANCE DES DRAGAGES DU PORT DE LA TESTE , qui est necessaire. MAIS JE SOUTIENS QUE CE TRANSFERT DES DECHETS SONT NOCIF A L'ENVIRONNEMENT DU BASSIN, et à l'écho système existant. notamment pour la ville de Gujan Mestras. et engorgera encore plus les ports de Gujan, qui doivent être dragués régulièrement. sans compter sur les nuisances sonores de camions et autres..... il doit y avoir d'autres solutions où d'autres sites loin de toutes habitations, pour recevoir ces boues polluées, ou peut être les traiter comme on traite les eaux usées, exemple : bassins de décantation loin du bassin et des habitations et des ports.. je suis donc contre ce projet.. Cordialement J. Daudin</p>
								1	<p>E715 - Anonyme Nadine SANCHEZ Date de dépôt : Le 30/07/2020 à 20:38:25 Lieu de dépôt : Par email Objet :dragage du port de La Teste de Buch Contribution : Enfin!!!!,Testerine, je vois le port de La Teste se dégrader au fil des années, j'espère et je souhaite pour tous les Testerins que ce projet aboutisse, je suis 100 pour 100 pour, ainsi que le dépôt des vases sur le site de la Môle que La Teste a largement financé. Dans l'attente de voir ce projet aboutir et de retrouver notre PORT!!!! en bon état.</p>
1	1	1						1	<p>@716 - Candau Desplan Marie Helene Date de dépôt : Le 30/07/2020 à 21:00:51 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Non au transfert des boues de La Teste sur le port de La Molle Contribution : Je refuse ce transfert car il se fait dans un bassin non étanche que tout le monde sait que la qualité des eaux du bassin est très limite et qu'un apport de vases très polluées comme celles du dragage du port de La Teste va forcément aggraver cette situation Il y a d'autres solutions pour le stockage notamment au Teich dans une entreprise ayant un bassin étanche Le syndicat des ports n'en veut pas parce que c'est payant c'est juste scandaleux Je compte sur l'objectivité du commissaire enquêteur et sur la responsabilité de Mme la Préfète</p>
		1						1	<p>@717 - Anonyme - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 30/07/2020 à 21:10:19 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Transfert des boues du port de la teste Contribution : Je suis totalement opposé au transfert des boues polluées du port de la Teste vers le port de la Mole.ce transfert ne peut qu'engendrer de nombreuses nuisances.pourquoi les Gujannais devraient supporter cela?</p>
								1	<p>@718 - Anonyme - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 30/07/2020 à 21:32:05 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Non au transfert des boues du port de la Teste-de-Buch à gujan Contribution : J'habite gujan et pour mes professionnels du port de gujan je suis contres, votre port votre boue votre problème pas celui des gujanais gujanaises, vous avez qu'un devolleper votre propre bassin de décantation !</p>
		1						1	<p>@719 - Chevalier Nathalie - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 30/07/2020 à 22:14:07 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique</p>

								Objet :Boues du dragage du port de la teste Contribution : NON au transfert des boues du dragage du port de la Teste sur le site du port de la Mole à Gujan Mestras pour risque important de pollution.
	1		1				1	@720 - CAUPOS Françoise - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 30/07/2020 à 22:37:09 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :opposition au dépôt des boues de dragages à Gujan Mestras Contribution : Je suis fermement opposée au dépôt des boues de dragages du port de La teste au port de la môle à Gujan. -Les bassins de décantation sont calibrés pour les ports de Gujan -haut niveau de pollution des boues et bassins non étanches, risque de pollution des eaux du bassin -proximité du Lycée de la mer et d'habitations, nuisances sonores, olfactives -noria de camions bennes non étanches polluant et abîmant les routes récemment refaites etc etc..... Il existe d'autres solutions peut-être plus onéreuses mais le bassin et ses habitants méritent qu'on y réfléchisse. On doit au bassin notre qualité de vie , on se doit de le protéger.
							1	@721 - Anonyme - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 30/07/2020 à 23:29:23 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage des boues du port de la teste vers le port de la mole Contribution : contre
							1	@722 - Castex Regis - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 31/07/2020 à 08:03:08 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Boues du port de la teste Contribution : Personnellement depuis peu à Gujan, je comprends que La teste souhaite depuis de nombreuses années transférer ses boues sur une autre commune. Je suis CONTRE ce projet qui va au delà de l'incertitude des capacités du bassin de la molle entraîner beaucoup de nuisances pour la commune. Ce bassin avait été fait pour les ports de Gujan et pas pour les autres à l'inverse de celui d'Ares fait au départ pour accueillir le Nord bassin. La commune de la teste est assez grande pour envisager de créer un bassin pour ses usages sinon le Siba doit prévoir la création d'un outil pour évacuer les boues pour tout le sud bassin.
			1				1	@723 - Morel Jacques - Riaillé Date de dépôt : Le 31/07/2020 à 08:53:32 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Opposition au dépôt de vase au port de la Mole à Gujan-Mestras. Contribution : Je suis opposé à ce que les vases du port de la Teste de Buch soient déposées au Port de la Mole à Gujan-Mestras. La commune de la Teste de Buch se doit de trouver la solution sur son territoire du dépôt des vases de dragages de son port. La rotation des camions servant au transport des vases va perturber le lycée de la Mer se trouvant à proximité.
							1	@724 - Anonyme - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 31/07/2020 à 08:56:07 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage du port de la teste Contribution : Bonjour Il me semble nécessaire de draguer le port de La teste. Il est fortement envasé et les heures d'entrée et de sortie du port sont réduites. Il n'a pas été dragué depuis trente ans ce qui est certainement le résultat d'un immobilisme découlant des mécanismes de non décision. Il faut sortir de cet immobilisme.
		1	1	1			1	@725 - Martine Date de dépôt : Le 31/07/2020 à 09:05:03 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Contre le dépôt de boue sur Gujan Contribution : Voici ma contribution à l'enquête publique sur le dépôt des boues du port de La Teste de buch : Contre le projet de dépôts de boues sur GUJAN : La plus grande commune de France qu'est la TESTE de BUCH, ne peut pas trouver d'endroit sur sa commune pour ses propres boues sachant qu'elle possède d'énormes territoires sans habitation. Un choix de dépôt de telles boues jouxtant un lycée est aberrant. Les nuisances : odeurs nauséabondes continues (car là, il n'y aura pas de marée haute pour l'odeur qui sera bien plus nauséabonde que l'odeur naturelle du bassin), le danger d'une circulation de poids lourds à l'intérieur d'une commune sur des routes très fréquentées et encore une fois juste à côté d'un lycée, la possible pollution proche des habitations et du bassin, les émanations des différents produits chimiques (plomb, huiles, hydrocarbures...) à cause des boues exposées à la chaleur du soleil : ces produits seront respirés juste par nos lycéens et la population la plus proche, les routes vont être

										extrêmement dégradées car elles ne sont pas faites pour avoir autant de passage de poids lourds: 35 000 mètres cubes de boues à évacuer!!!! C'est une aberration d'avoir fait un tel projet de circulation de poids lourds et de stockage de matières polluées dans une zone aussi fréquentée et peuplée.
			1	1					1	@726 - LHC Eric - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 31/07/2020 à 09:17:39 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Boues du port de la teste via Gujan Contribution : CONTRE. Pour les nuisances liées au transport, pour la pollution engendrée par ces boues.
			1						1	@727 - VALVERDE Maria Date de dépôt : Le 31/07/2020 à 09:56:20 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Non au dragage du port de La Teste-de-Buch au port de la Mote Contribution : Je m'oppose en tant qu'habitant de la ville de Gujan Mestras, au dépôt des boues souillées dans notre communes
			1	1					1	@728 - Marie-Laure - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 31/07/2020 à 10:31:11 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage La teste de Buch Contribution : Je suis totalement contre le dépôt des boues du Port de La Teste de Buch dans le bassin de décantation de La Môle. Les gujanais n'ont pas à subir 30 ans de négligences et de tergiversations des élus testerins. 30 ans de pollution aux peintures toxiques (tellement polluantes qu'elles sont interdites maintenant), hydrocarbures et autres déchets qui mettent des siècles à se dégrader devraient finir dans un bassin non étanche et donc dans le bassin? Sans parler des nuisances et pollutions provoquées par le ballet de camions ruisselants traversant une zone très urbanisée et accroissant fortement la dangerosité des abords du lycée de la Mer (là où on apprend à nos jeunes à respecter leur environnement de travail et de loisir...) et du passage à niveau qui le jouxte! De plus il faut quand même pouvoir garder la possibilité de décanter la boue (non toxique) des 7 ports de Gujan-Mestras, objet même de sa création. Il est grand temps que la commune de La Teste se dote d'un bassin à proximité immédiate c'est à dire sur son territoire.
								1	1	@729 - Boye Jacques Date de dépôt : Le 31/07/2020 à 10:32:04 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Non au dépôt des boues polluées du dragage du port de la Teste au port de la Mole Contribution : Non au passage des camions pollués dans Gujan Mestras. Depuis 40 ans ces boues auraient dû être traitées. La Teste doit trouver une autre solution.
			1	1					1	@730 - Dubruel Guillaume - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 31/07/2020 à 10:37:02 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :dépôt des boues de dragage du port de la Teste Contribution : Habitant en face du bassin de décantation de La Mole, je suis très sensible au risque de pollution par ces boues anciennes, dans un petit bassin non prévu pour. Quant au transport par une noria de camions empruntant l'unique pont permettant le passage entre La Teste et Gujan à la Hume, déjà très fortement embouteillé, même hors vacances, ce serait une paralysie assurée. Tout ça pour faire plaisir à quelques plaisanciers (combien de sorties par an ???), puisque les ostréiculteurs n'utilisent plus ce port. Je suis absolument contre ce projet !
			1						1	@731 - Thonier Christine - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 31/07/2020 à 10:58:18 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Non : transfert des boues du dragage du port de la Teste Contribution : NON au transfert des boues du dragage du port de la Teste sur le site du port de la Mole à Gujan Mestras pour risque important de pollution.
									1	@732 - JEAN PIERRE Organisme : Particulier, ancien conseiller municipal de La teste de Buch Date de dépôt : Le 31/07/2020 à 11:00:36 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :DRAGAGE DU PORT DE LA TESTE DE BUCH Contribution : Le dragage du port de la Teste de Buch correspond à un besoin collectif, il existe une structure départementale permettant le dépôt des boues. Cette structure doit être utilisé au profit de ce besoin collectif.

										<p>_Le risque ENVIRONNEMENTAL, pour les zones humides jouxtant le bassin de décantation, le parc ornithologique du Teich, et la qualité des eaux du bassin lui-même, les boues chargées de divers polluants datant d'il y a plus de 30 ans ! A-t-on l'absolue certitude que le système de décantation de La Mole a les caractéristiques techniques nécessaires au traitement de ces boues spécifiques? Dernière conséquence de long terme, le remplissage intégral du bassin de La Mole pour de nombreuses années interdira l'entretien des propres ports de Gujan, impactant économiquement l'activité de nos professionnels. La ville de Gujan et ses habitants ont tout à perdre si le dépôt des boues du port de La Teste a lieu.</p>
										<p>@739 - Anonyme - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 31/07/2020 à 11:53:55 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Opposition ferme au dépôt des boues du port de La Teste dans le bassin de décantation de La Mole Contribution : Par principe, La Teste, commune la plus importante du Bassin doit être en capacité de gérer ses propres déchets sans les envoyer chez les autres. Tous les dangers et risques, environnementaux, routiers, et désagréments sévères, olfactifs, sonores et de circulation routière, sont reportés sur Gujan-Mestras. _Sécurité de nos enfants compromise aux abords du Lycée de la Mer par les aller-retours des camions de transport des boues. _Encombrement routier et pollution sonore par ces mêmes camions. _Pollution olfactive de long terme pour nos lycéens, les promeneurs du sentier littoral, et pour les habitants des quartiers proches. Et le plus important: _Le risque ENVIRONNEMENTAL, pour les zones humides jouxtant le bassin de décantation, le parc ornithologique du Teich, et la qualité des eaux du bassin lui-même, les boues chargées de divers polluants datant d'il y a plus de 30 ans ! A-t-on l'absolue certitude que le système de décantation de La Mole a les caractéristiques techniques nécessaires au traitement de ces boues spécifiques? Dernière conséquence de long terme, le remplissage intégral du bassin de La Mole pour de nombreuses années interdira l'entretien des propres ports de Gujan, impactant économiquement l'activité de nos professionnels. La ville de Gujan et ses habitants ont tout à perdre si le dépôt des boues du port de La Teste a lieu.</p>
										<p>@740 - Anonyme - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 31/07/2020 à 11:54:30 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Opposition Contribution : Je pense qu'il est nécessaire d'entretenir nos ports mais que les boues doivent être traitées dans des espaces prévus à cet effet comme c'est le cas au Teich . Ce transfert sera néfaste à l'environnement et à la commune .</p>
										<p>@741 - LAURENT MARJORIE - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 31/07/2020 à 11:57:19 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Opposition Contribution : Bonjour, Ce transfert peut se effectuer dans un endroit approprié. La Mole n'est pas un site prévu à cet effet.</p>
										<p>@742 - Marion - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 31/07/2020 à 12:06:39 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :NON au dépôt des boues polluées Contribution : Habitante de Gujan-Mestras, je ne souhaite pas que notre environnement soit pollué par un problème non pris en compte par la commune de La Teste en temps et en heure.</p>
										<p>@743 - Bédènes Yves - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 31/07/2020 à 12:16:08 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage et traitement des boues du port de La Teste de Buch Contribution : OUI, pour le bien de ses usagers (plaisanciers ou professionnels) le port de La Teste de Buch doit être dragué et débarrassé de ses boues ! OUI, ces boues doivent être dépolluées et "recyclées" sans risque de nuisances pour la population, pour la terre, pour l'atmosphère, pour la flore et pour la faune. Je ne suis pas scientifique, mais au vu de leur ancienneté et des produits industriels qu'elles ont inévitablement absorbés depuis les dizaines d'années qu'elles s'accumulent, il semble indéniable que ces boues soient polluées. NON, ces boues ne peuvent pas être déposées sur un site de décantation non étanche dont les ruissellements et la décantation ne manqueront de polluer l'espace environnant, en particulier le sous-sol, les nappes phréatiques et les eaux voisines du bassin d'Arcachon, NON les camions de transport de ces boues ne doivent pas rouler dans une agglomération déjà surchargée par la circulation automobile. ALORS : POURQUOI la solution de Sylvabelle au Teich n'est-elle pas adoptée. Doit-on sacrifier la nature pour économiser un argent qui a été mis de côté faute de dragage sur des décennies ? COMMENT des scientifiques, des fonctionnaires et/ou des politiques peuvent oser prendre le risque d'être poursuivis</p>

									ultérieurement pour "manquement à une obligation de sécurité" (ou autres motifs) ? Se disent-ils qu'ils ne seront plus là pour assumer les conséquences de leurs décisions ? ...Merci pour leurs descendants ! En résumé , Mesdames et Messieurs les décisionnaires, faites tout ce qui est en votre pouvoir pour protéger l'environnement. Enfin, pour sourire un peu, ne soufflez pas sur les quelques braises qui pourraient subsister des guéguerres (notamment "rugbystiques") entre testerins et gujanais, qui ne demandent qu'à s'entendre cordialement.
1			1					1	@744 - BRAQUET Jean-Louis et Josette - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 31/07/2020 à 12:16:09 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dépôt boues polluées du port de la Teste vers le bassin de décantation du port de la molle à Gujan-Mestras Contribution : Je suis contre ce transfert car le dépôt de la molle n'a pas pour but de recevoir autant de vases polluées et reste et doit rester une solution de dépannage pour des très petites quantités. De plus je crois savoir que par exemple le port d'Arcachon transporte ses vases vers le centre du Teich qui maîtrise parfaitement ce genre de travail , alors idem pour celles de la Teste .
			1	1				1	@745 - Anonyme - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 31/07/2020 à 12:19:14 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :dragages-latestedebuch Contribution : Bonjour, au sujet de l'évacuation et du traitement des boues de dragages pourquoi imposer à toute une population, peu ou pas impactée par le bénéfice de cette opération de nombreuses nuisances : - Allers et retours, à travers toute la partie urbaine dense de la ville de Gujan, plusieurs fois par jour, de lourds camions entraînant de la pollution par leurs moteurs diesels et les fuites de leurs bennes ou la dispersion des boues accumulées sur les châssis et les carrosseries. - Le stockage des boues au port de la Mole, apparemment inadapté au cet usage : probabilité importante de fuite vers les nappes phréatiques et le bassin d'Arcachon. - le report de plusieurs années des dragages des 7 ports de Gujan en raison de l'encombrement de la zone de stockage. Tout cela occasionnerait beaucoup de désagréments aux habitants de Gujan alors qu'une solution moins perturbante et plus écologique et plus sûre existerait dans une zone moins habitée de la région.
		1						1	@746 - Anonyme - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 31/07/2020 à 13:15:00 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Opposition au dépôt des boues Contribution : Je m'oppose au dépôt des boues du port de la teste au port de la mole en raison de toutes les nuisances que cela entraînerait.
								1	@747 - Sylvie - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 31/07/2020 à 13:19:24 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage du Port de La Teste de Buch Contribution : Je suis favorable au dragage du port de La Teste et de son chenal d'accès. Je suis favorable à l'utilisation du bassin de la Mole pour le retraitement "des boues"
								1	@748 - AMADE Edward - Cestas Date de dépôt : Le 31/07/2020 à 13:40:25 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage du port de LA TESTE Contribution : À la vue des documents et du courrier du président du PNMB De l'arrêté ICPE du site de la mole Des différents courriers de l'ARS et du MRAC, Le SMPBA a pris tous les engagements nécessaires pour répondre très précisément pour lever tous les doutes possibles envers l'environnement . Cela fait 40 ans que nous attendons enfin le dragage du port de la TESTE , et Les aménagements qui en découlent . Les crises de jalousie de madame le Maire de GUJAN MESTRAS , vis à vis de la gestion des ports par le SMPBA doivent cesser . Le département de la à fait le nécessaire pour acquérir et faire les travaux sur le terrain de la mole en conformité aux lois environnementales les boues qui seront déversées ne nuiront pas à la saine vie des GUJANAIS , même si celles ci arrivent de LA TESTE . Il est temps sur notre Bassin que tous les élus s'associent pour le bien de tous et arrêtent leur chamailleries politiques stériles Ces travaux sont nécessaires et indispensables à la vie du Bassin . Je suis donc favorable à ce qu'ils soient entrepris sans attendre .
1			1					1	@749 - Anonyme - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 31/07/2020 à 13:44:06 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Opposition au dépôt des boues polluées du dragage du port de la teste sur gujan Contribution : Bonjour, je m'oppose au dépôt de ces boues sur Gujan car cela représente un risque de pollution par la non-étanchéité du bassin de décantation de la Mole, nuisances pour les gujanais et le blocage du dragage des ports du gujan.

										sonores et olfactives engendrées par le transport par camions sans compter les dégradations de la voirie, je m'oppose fermement à ce projet en tant que proche riverain de ce site. Signé : Dominique FROIDURE retraité de la fonction publique d'état, Chevalier du Mérite Agricole
									1	@759 - DUBOS Gérard - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 31/07/2020 à 18:08:54 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :port de la TESTE DE BUCH Contribution : je suis pour le dragage du Port de La Teste de Buch et le dépôt des sédiments sur le site de La Môle à Gujan-Mestras (site payé par le département donc avec les impôts des Testerins...)
									1	@760 - BORDAS Eric - Le Teich Date de dépôt : Le 31/07/2020 à 18:27:22 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage port de la Teste de Buch Contribution : En tant qu'usager du port de La Teste de Buch, je suis favorable au dragage du port de La Teste de Buch (33) et je suis également favorable au dépôts des sédiments dans les bassins du port de La Mole à Gujan-Mestras prévus à cet effet. Je suis défavorable aux passages des camions par Le Teich, ce qui est un non-sens écologique en rallongeant les trajets. Je suis également défavorable au dépôt des sédiments à l'aire de décantation du Teich qui coûterait plus cher aux contribuables. Arrêtons les guerres de clocher, La Teste de Buch et Gujan-Mestras font partie de la même communauté de commune (COBAS).
							1		1	@761 - Anonyme - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 31/07/2020 à 18:36:29 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :opposition au transfert des boues Contribution : Je soutiens à 100% l'action de notre maire qui s'oppose au transfert des boues polluées du port de la Teste sur Gujan. La Teste doit faire ce que fait Arcachon.Aux pollueurs de payer pour leur négligence
									1	@762 - DOILLON MARIE LOUISE ET JEAN CLAUDE - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 31/07/2020 à 18:39:45 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :dragage port de la teste Contribution : NON au dépôt des boues du dragage du port de La Teste au port de La Mole. Comment en arriver à une telle solution au sein du syndicat Mixte du Bassin ! Objectif : polluer le Bassin ?
									1	@763 - Anonyme Date de dépôt : Le 31/07/2020 à 18:53:13 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragages du Port de La Teste de Buch Contribution : Bonjour, Mon mari et moi-même sommes très favorables au dragage du Port de la Teste ! plus que nécessaire. Merci Cordialement
									1	@764 - RANCHERE Jany - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 31/07/2020 à 19:17:48 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Prévision du dragage du port de la Teste de Buch Contribution : je suis CONTRE le transport et le dépôt des boues polluées du port de la Teste de Buch sur le bassin de décantation au Port de la Mole à Gujan-Mestras. Certes le dragage des ports est nécessaire et aurait déjà du être fait mais il existe d'autres endroits dans la région où ces boues peuvent être transférée sans gêner la population.
									1	@765 - RANCHERE Patrice - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 31/07/2020 à 19:45:24 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet : Dragage du port de la Teste de Buch Contribution : Je suis CONTRE le dépôt des boues polluées du port de la Teste de Buch au bassin de décantation du port de la MOLE à Gujan-Mestras. Les nuisances que vont provoquer ces transferts par camions sur la population de Gujan-Mestras et le dépôt de ces boues polluées sont à proscrire à cet endroit. Il existe d'autres sites dans la région mieux appropriés pour ce recevoir ces dragages
									1	@766 - Platel Benjamin - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 31/07/2020 à 19:51:20 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Pour le dragages Contribution : Je suis pour les dragages
									1	@767 - Anonyme

										<p>Date de dépôt : Le 31/07/2020 à 19:53:19 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Je suis pour le dragage Contribution : Je viens en vacance chez mon beau père qui possède un bateau dans le port de la teste et il faut que ce port soit draguer pour pouvoir naviguer mieux .et je voudrais que ces boues aille sur le site de la molle .site appartenant au conseil général.</p>
						1				<p>@768 - boinette pascal - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 31/07/2020 à 21:21:06 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage du port de la Teste de Buch et transport des sédiments dragués vers le site de traitement sur la commune de Gujan-Mestras Contribution : Je soutient la Mairie de La Teste de Buch pour qu'enfin le dragage des sédiments - du port de la Teste de Buch et de son chenal d'accès dit chenal de la Canelette et, du bassin de l'ancienne entreprise des chantiers des Prés salés, dit bassin Couach - soit effectué. Je soutiens la Mairie de La Teste de Buch pour que les sédiments dragués soient transportés vers le site de traitement de la Mole sur la commune de Gujan Mestras.</p>
		1	1	1			1			<p>E769 - Anonyme Myriam Villain Date de dépôt : Le 31/07/2020 à 21:40:42 Lieu de dépôt : Par email Objet :NON au dépôt des boues polluées port de la Mole Contribution : Bonjour Madame, Monsieur, Suite à l'enquête publique je vous informe que je m'oppose au dépôt des boues polluées du dragage du port de La Teste au port de la Mole. En effet - ce transfert représente un risque de pollution certain pour la commune de Gujan Mestras et les eaux du Bassin en raison de la non étanchéité du bassin de décantation du port de la Mole et du haut niveau de pollution des 35 000 m3 de boues à traiter.L'impact environnemental sera majeur. - ce transfert engendrera de nombreuses nuisances pour les Gujanais. Des dizaines de rotations de camions chaque jour sur nos routes à proximité du Lycée de la Mer.Une circulation perturbée par ce trafic supplémentaire. Des nuisances sonores et olfactives pour tous : riverains, lycéens, promeneurs.- Ce transfert bloquera le dragage des ports gujanais: occupation totale du bassin de décantation de la Mole par les boues de La Teste.Les professionnels des ports de Gujan Mestras en subiront les conséquences. C'est pourquoi je dis non à ce projet. Cordialement. Myriam Villain</p> <p>➤ Ce transfert représente un risque de pollution certain pour notre commune et les eaux du Bassin en raison de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La non-étanchéité du bassin de décantation du port de la Mole • Le haut niveau de pollution des 35 000 m3 de boues à traiter <p>L'impact environnemental sera majeur ! Nous ne l'acceptons pas !</p> <p>➤ Ce transfert engendrera de nombreuses nuisances pour les Gujanais :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Des dizaines de rotations de camions chaque jour sur nos routes et à proximité du Lycée de la Mer • Une circulation perturbée par ce trafic supplémentaire • Des nuisances sonores et olfactives pour tous : riverains, lycéens, promeneurs... <p>Votre quotidien et votre bien-être seront perturbés ! Nous ne le voulons pas !</p> <p>➤ Ce transfert bloquera le dragage des ports gujanais :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Occupation totale du bassin de décantation de la Mole par les boues de La Teste <p>Les professionnels de nos ports en subiront les conséquences ! Nous le refusons !</p>
						1	1			<p>@770 - Anonyme - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 31/07/2020 à 21:58:41 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Avis Contribution : Je suis pour le dragage du port de la teste et le transfert des boues sur le site de décantation du port de la Molle au motif que les boues de la teste ne sont guerre plus polluantes que celle de Gujan-Mestras et que celles-ci y sont déposées. Je ne vois aucune différence entre les boues de La Teste et celle de Gujan-Mestras. Je préfère par ailleurs que mes impôts financent cela plutôt que les piscines et leur entretien.</p>
			1				1			<p>@771 - Herrmann Mathilde - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 31/07/2020 à 22:05:46 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage du port de la teste Contribution : Je refuse que les boues polluées issues du dragage du port de la Teste de Buch soient déposées pour décantation au port de la mole a Gujan-Mestras. Habitants Gujan-Mestras, nous sommes riverains au port de la mone et nous souhaitons que cette zone reste préservée de toute pollution et de nuisances diverses.</p>

									transport des sédiments sur le site de La Mole, site construit à cet effet par le conseil départemental.
								1	<p>@779 - Perez Christian - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 01/08/2020 à 09:40:35 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Pour le dragage du port de La Teste de Buch Contribution : C'est une évidence, il y a obligation de draguer le port de La Teste de Buch dans l'intérêt de l'ensemble des ostréiculteurs ainsi que de la population testérine. On ne peut laisser ce port s'ensaver qui est le seul port dans un c?ur de ville et arrêtons de relancer cette vieille querelle gujano - testérine. Le site de la Môle fait parti du domaine départemental. C'est donc au département, président et préfet d'assumer ses responsabilités. Il y a urgence car si cela n'est pas fait, il n'y aura plus d'ostréiculteur sur La Teste. Au détriment de Gujan ... il n'en est pas question !!!</p>
				1				1	<p>@780 - Anonyme Date de dépôt : Le 01/08/2020 à 09:41:11 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :dépôt des boues Contribution : bonjour, habitant la commune de Gujan Mestyras je suis opposé au transfert des boues testerines sur le port de la Môle, beaucoup trop de pollutions ! que La Teste stocke ses boues sur sa commune c'est son problème pas celui des gujanais.</p>
								1	<p>@781 - Anonyme - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 01/08/2020 à 09:48:13 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :NON AU DRAGAGE Contribution : bonjour, il est évident que je suis contre le transfert des boues du port de la teste pour des raisons de pollution et d'environnement. En revanche je comprends la préoccupation des professionnels mais il est évident également qu'il fallait se réveiller avant et ne pas attendre 30 ans pour effectuer ce dragage. les bassins du port de la Molle sur Gujan ne sont plus adaptés, le syndicat mixte des ports du bassin doit trouver une autre solution pour évacuer les boues vers une usine de décantation aux normes. STOP A LA POLLUTION, ARRETONS DE FAIRE MAL A NOTRE TERRE QUI SOUFFRE SUFFISAMMENT EN CE MOMENT.</p>
								1	<p>@782 - Badard Nicolas - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 01/08/2020 à 09:54:54 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Pour le dragage du port Contribution : A ce jour le port perd encore de plus en plus son âme ! Depuis toujours le port de la teste de Buch est délaissé au profit D'arcachon ! Une activité sur le port n'est que le bon retour des choix qui ont été faits il y a des années ! Faisons vivre le port , le port de la teste de Buch la plus grande de ville du bassin</p>
								1	<p>E783 - Anonyme - Patricia Vacher Date de dépôt : Le 01/08/2020 à 10:06:28 Lieu de dépôt : Par email Contribution : Bonjour monsieur, Lorsque je lis votre article, j'entends site de retraitement du port de la Mole. De quelles manières sont retraitées voir dépolluées ? Je pense qu'avant de faire une "révolution" en déplaçant un problème vers un futur autre problème, on pourrait essayer de trouver une solution sur place dans le port de la Teste !Et qui dit que le phénomène d'ensavement ne se reproduira pas plus vite ? Pourquoi désembouer un site pour en remplir un autre ? N'y a-t-il pas une solution au coeur même du port ? Au niveau écologique c'est épouvantable, tout ces camions qui vont circuler en permanence.Pour la circulation qui est déjà très pénible, ce sera une catastrophe.Pour la route des 7 ports, ces énormes camions qui circuleront en permanence, vont complètement dégradés l'asphalte Je pense qu'il faut réfléchir encore et encore à des moyens plus propres, plus efficaces dans le temps et surtout PLUS ECOLOGIQUES. Bon courage pour cette entreprise Patricia Vacher</p>
								1	<p>@784 - paillerez jean - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 01/08/2020 à 10:12:31 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :dragage des boues Contribution : bonjour, Je ne rentrerais pas dans la guerre des chefs!!!!!!!,mais il est évident que je suis contre le transfert des boues du port de la teste pour des raisons de pollution et d'environnement.(noria des camions etc etc) mais il est évident également qu'il fallait se réveiller avant et ne pas attendre 30 ans pour effectuer ce dragage. A savoir la superficie de LA TESTE 180km2 GUJAN MESTRAS 54 KM2 donc LA TESTE a assez de place sur sa commune pour traiter les boues. les bassins du port de la Molle sur Gujan ne sont plus adaptés, le syndicat mixte des ports du bassin doit trouver une autre</p>

											<p>Date de dépôt : Le 01/08/2020 à 11:07:13 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :OUI au dragage du port de La Teste Contribution : OUI, je suis pour que les opérations de dragage du port de La Teste débutent enfin, depuis plusieurs décennies que cela n'a pu se faire. Tous les ports du Bassin d'Arcachon sont régulièrement dragués, pourquoi pas celui de La Teste ? Longtemps il s'est agi d'une question de financement, et maintenant, notre commune voisine Gujan-Mestras s'y oppose, alors que le Conseil Départemental de la Gironde a prévu et financé un bassin de traitement des boues afin de recevoir celles des ports du sud Bassin. Madame la Maire de Gujan-Mestras se bat de haute lutte pour empêcher que le droit soit respecté. D'ailleurs, a-t-elle vraiment le droit de faire une campagne, certainement payée par les contribuables gujannais, pour faire gagner le NON ? Ce qui veut dire que même les habitants de Gujan qui sont favorables à la démarche testerinne (il y en a) payent la campagne du NON. Nous sommes toujours et encore dans des batailles de clochers, à l'heure où l'intérêt des populations passe par un regroupement des moyens et des ressources. Enfin, ne réceptionnons-nous pas, sur notre commune de La Teste les déchets (verts et ménagers) de Gujan pour leur retraitement ? Ainsi que les eaux usées ? J'espère que le Commissaire Enquêteur regardera le droit, la nécessité de ce dragage pour l'ensemble des opérateurs du port de La Teste, les rapports rendus avec des avis favorables, notamment sur un plan environnemental.</p>
						1	1				<p>@793 - Anonyme - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 01/08/2020 à 11:14:52 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage port de la teste Contribution : Oui je suis pour cela fait trop longtemps que le port de la teste de buch n a pas été nettoyer</p>
		1	1				1				<p>@794 - DELRIEU Christiane - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 01/08/2020 à 11:16:05 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :refus du transfert des boues draguées dans le port de La teste dans le bassin de La Mole à Gujan-Mestras Contribution : Refus motivé par les risques de polluants pouvant provoquer des dégâts dans l'eau de mer et ainsi polluer les huîtres. Refus motivé également par les nuisances liées aux nombreuses rotations des camions apportant les boues. Enfin refus lié à l'occupation du bassin de décantation empêchant de ce fait le dragage des ports de Gujan-Mestras.</p>
		1	1	1			1				<p>@795 - Anonyme - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 01/08/2020 à 11:22:13 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :refus du transfert des boues draguées dans le port de La teste dans le bassin de La Mole à Gujan-Mestras Contribution : Refus lié aux risques de pollution de l'eau de mer et donc pollution des huîtres. Refus des nuisances provoquées par les nombreuses rotations des camions apportant les boues sans oublier les nuisances sonores et olfactives. Refus de l'occupation du bassin de décantation empechant de ce fait le dragage des ports de Gujan-Mestras.</p>
							1				<p>@796 - FOUCAUD michel - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 01/08/2020 à 11:37:02 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :d'accord pour le dragage du port de LA TESTE DE BUCH Contribution : C'est très important pour les ostréiculteurs et le tourisme.</p>
							1				<p>@797 - Anonyme - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 01/08/2020 à 11:37:32 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :dragage du port de la TESTE DE BUCH Contribution : Il faut à tout prix que ce projet se réalise, pour rendre ce lieu plus agréable et permettre. aux ostréiculteurs de faire leur travail convenablement. Les testerins attendent ça depuis longtemps</p>
							1				<p>@798 - Blondelle roseline - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 01/08/2020 à 11:40:40 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :OUI AU DRAGAGE du port de LA TESTE DE BUCH et au stockage des boues sur le site de LA MOLE Contribution : Bonjour, Habitante et usagère régulière du port de La teste, je peux vous certifier qu'il est urgent de la draguer, cela n'ayant pas été fait depuis 40 Ans. Le site de la Mole propriété du syndicat Mixte des Ports du Bassin d'Arcachon (SMPBA) a été réalisé en 20 09 sur le domaine public maritime (DPM) par le Conseil Général de la Gironde et l'État seuls, pour un montant de près de 3 millions d'euros , sans que la ville de Gujan Mestras participe de quelque façon que ce soit à cette opération ni à son financement. Les arguments énonçaient par la Mairesse de Gujan ne sont pas recevables, je ne répèterais pas ici les réponses faites par les différences associations concernant son refus.</p>

										1	<p>@799 - Blondelle Olivier - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 01/08/2020 à 11:42:13 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :OUI au dragage du port de La Teste de Buch et au stockage des boues sur le site de La Molle Contribution : Etant un utilisateur régulier du port de La Teste ,je constate que son dragage est indispensable si l'on veut garder son caractère ostréicole et plaisancier a ce site exceptionnel. Pour ma part je considère que le traitement des boues sur le site de La Molle à Gujan Mestras est tout à fait adapté. En effet sur ce site qui est commun au commune du sud bassin, les installations son à même de recevoir ces sédiments. L' impacte du flux de poids lourds sera minime comparé a celui déjà induit par la réalisation des nombreux programmes immobiliers sur la commune de Gujan.</p>
									1		<p>@800 - Anonyme - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 01/08/2020 à 11:43:06 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Projet du dragage du port de la teste au port de la mole Contribution : La manifestation de mon refus est principalement lié à l'impact environnemental. Cela fait déjà plusieurs années que les opposants ce manifestent en ce sens. Nous connaissons aussi les difficultés de trafic sur le bassin générant du stress, des erreurs de conduite, prises de risques, accidents meurtriers.... je n'apporte pas de solution. Mais ce refus fait masse il faut en tenir compte.</p>
											<p>@801 - Anonyme - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 01/08/2020 à 11:44:00 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage du port de La Teste-de-Buch Contribution : Oui, je suis pour le dragage de ce port, car il est grand temps qu'il soit entretenu, mais avec une zone de stockage différente de celle prévue, à définir, de préférence loin des regards, et du bord de mer.</p>
										1	<p>@802 - Perry Jean Pierre Date de dépôt : Le 01/08/2020 à 11:53:10 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Opposition au dépôt des boues polluées du port de La Teste au port de la mole à Gujan Contribution : Je suis opposé au dépôt des boues polluées du port de la Teste au port de la mole à Gujan</p>
										1	<p>@803 - Patrick - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 01/08/2020 à 12:35:31 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Opposition au dépôt des boues au port de la Molle Contribution : Je suis opposé au dépôt des boues polluées de dragage du port de la Teste au port de la Molle : - risque important de pollution des eaux du bassin - nuisances sonores par les nombreux camions qui vont aggraver les problèmes de circulation à Gujan</p>
										1	<p>@804 - Kim - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 01/08/2020 à 12:41:19 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Opposition au dépôt des boues au port de la Molle Contribution : Je suis contre le dépôt de ces boues de dragage dans le port de la Molle en raison des risque de pollution importants pour les eaux du bassin (non étanchéité des bassins de décantation), mais aussi des nombreuses nuisances sonores induites par la circulation des camions qui vont encore aggraver les problèmes de circulation</p>
										1	<p>@805 - Jade - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 01/08/2020 à 12:43:08 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Opposition au dépôt des boues au port de la Molle Contribution : Je suis contre le dépôt de ces boues de dragage dans le port de la Molle en raison des risque de pollution importants pour les eaux du bassin (non étanchéité des bassins de décantation), mais aussi des nombreuses nuisances sonores induites par la circulation des camions qui vont encore aggraver les problèmes de circulation</p>
											<p>@806 - Anonyme - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 01/08/2020 à 12:54:23 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Pour ce projet Contribution : Il est évident qu'il faut faire ces travaux sauf à vouloir fermer cet accès au bassin et faire perdre à La Teste-de-Buch une partie de son patrimoine. Sur la gestion des vases, sujet qui semble préoccuper pas mal de personnes, d'autres communes ont déjà réalisé ce genre de travaux comme les ports de la vigne et celui d'arcachon, et avec des solutions de traitement adaptées. Donc ce n'est pas insoluble. Il faudrait aussi intégrer dans ce projet le nettoyage du Canalot qui est aussi censé être un accès au bassin</p>

			1	1	1			1	<p>@807 - Anonyme - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 01/08/2020 à 15:08:29 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :opposition au projet de dragage du port de la teste de buch vers le port de la mole Contribution : Le port de la mole est une zone touristique et fréquentée, bordé par le sentier du littoral et mitoyen avec le parc ornithologique du teich abritant d nombreuses espèces d'oiseaux. Le dragage du port de la teste de buch vers le port de la mole ne pourra qu'apporter de nombreux polluants et désagréments qui seront dommageables à la faune et à la flore locale mais en plus pourraient entraîner des désagréments potentiellement visuels et olfactifs et une détérioration de la beauté du paysage nuisant au tourisme local. Enfin ce dragage engendrera nécessairement une augmentation du trafic routier de camions ce qui créera une zone encombrée dans un quartier étant déjà relativement dense. Pour finir nous ne comprenons pas pourquoi Gujan mestras doit recycler la boue polluée des ports de la teste de buch et du bassin de couch sachant que la teste est largement dans la capacité de créer des bassins de retraitement dans sa propre ville. Par ce message je souhaite donc m'opposer au dragage du port de la teste de buch et surtout le transfert du dragage au port de la mole</p>
								1	<p>@808 - CAZIS française - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 01/08/2020 à 15:50:29 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :port de la teste Contribution : Le port de La Teste de Buch doit être désensasé et les vases transportées dans un endroit déterminé par le département qui a en charge cette responsabilité</p>
							1	1	<p>@809 - Anonyme Date de dépôt : Le 01/08/2020 à 15:54:50 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :port de lateste de buch Contribution : le port de la teste de buch doit être désensasé et les vases transportées dans un site déterminé par le département</p>
								1	<p>@810 - Florence - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 01/08/2020 à 16:26:00 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage du port de la Teste Contribution : Depuis le temps que l'on entend parler de ce projet de dés envasement, en tant que occupant du quai patrimoine refait a neuf récemment, je suis ravie que ces travaux aboutissent enfin.</p>
								1	<p>@811 - laboille-moresmau michel Date de dépôt : Le 01/08/2020 à 16:52:00 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :dragage du port de La Teste Contribution : Je ne comprends pas l'obstination de madame le maire de Gujan-Mestras concernant le refus de déposer les boues dans le bassin de la Mole alors que ce bassin a été créé justement pour cette fonction. A partir du moment où les services de l'Etat et les associations de protection de l'environnement émettent un avis favorable, ce qui est assez rare pour être souligné, pourquoi une simple guerre de clocher ferait capoter une urgence absolue qui est le dragage du port de La Teste. Depuis combien de temps des dossiers ont-ils été constitué en "mettant tout sur la table" afin que ces travaux absolument nécessaires puissent enfin voir le jour. Il ne faut pas oublier que c'est tout un pan de l'économie testérine qui est sur la sellette actuellement: l'ostréiculture, la plaisance, les chantiers navals et la réhabilitation de tout un quartier. Quel aveuglement et quel égoïsme de ne penser qu'à soi (avec de mauvais arguments) de la part de certains gujanais. J'écris d'autant plus librement que je ne suis qu'un résident "secondaire" à La Teste et que j'ai un voilier au port d'Arcachon; par conséquent je ne parle que de ce quoi être l'intérêt général.</p>
								1	<p>@812 - Clemence - Villenave-d'Ornon Date de dépôt : Le 01/08/2020 à 17:47:53 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage du port de la Teste Contribution : Pour le dragage du port de la Teste</p>
								1	<p>E813 - Anonyme Didier FAURE Date de dépôt : Le 01/08/2020 à 17:50:25 Lieu de dépôt : Par email Objet :DRAGAGE DU PORT DE LA TESTE DE BUCH Contribution : Ce dragage tombe sous le sens.Quarante ans d'oubli, dus à des luttes d'ego alors que d'autres ports de la COBAS sont nettoyés périodiquement, laissent à penser à l'intérêt que certains maires portent à leurs communes.On comprend beaucoup mieux les difficultés à l'épanouissement de l'Europe, quand on voit des maires voisins agir de la sorte.LE DRAGAGE DU PORT DE LA TESTE EST D'UTILITÉ PUBLIQUE,MUNICIPALE, OBLIGATOIRE ET NE DOIT PLUS TARDER. Didier FAURE</p>

										<p>une absolue nécessité pour la sauvegarde de notre savoir-faire, de nos emplois mais surtout rétablir du courant qui lavera naturellement les tatchs et esteys.</p> <p>Un petit mots pour nos opposants bardots aucune contestation de leur part lors des différents dragages de leurs port réalisés par le syndicat mixte. De plus le bassin de décantation de la molle est sur la commune de Gujan ou sur le DPM?</p>
									1	<p>@822 - Francine - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 02/08/2020 à 00:16:57 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage du port de La Teste Contribution : Le port de La Teste qui est si beau à marée haute mais à marée basse c'est plutôt dégoûtant. Il doit être dragué très bientôt et les boues seront déposées à Gujan</p>
		1	1	1	1				1	<p>@823 - Marilyn - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 02/08/2020 à 07:52:03 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragages La Teste de Buch Contribution : Je suis contre ce dragage pour toutes les raisons évoquées par de nombreuses personnes, à savoir la non-étanchéité du bassin de décantation du port de la Mole, le haut niveau de pollution des 35 000 m3 de boues à traiter et les nombreuses nuisances sonores pour les Gujanais. Merci.</p>
									1	<p>@824 - Borredon Christiane - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 02/08/2020 à 08:15:00 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage du port de La Testé au port de la Mole Contribution : Bonjour, Comme vous pouvez le constater, j'habite en face du port de la Mole et suis directement concernée par le dépôt des boues polluées à cet endroit. Je suis évidemment très fermement opposée à ce projet comme j'ai pu le dire à Monsieur le Commissaire Enquêteur le jour où il m'a interrogée alors que je me trouvais devant ma maison. J'y suis opposée pour plusieurs raisons : - parce que ce serait une catastrophe écologique pour le Bassin vu le degré et la nature de la pollution des boues en question - parce que les nuisances sonores, déjà pénibles, deviendraient insupportables - parce que les nuisances olfactives viendraient s'ajouter à ce triste tableau Je me demande comment il est possible d'avancer un tel projet alors que chacun n'a que les mots << écologie >> et << propositions citoyennes >> à la bouche. Si près de la zone ornithologique du Teich. Si près du lycée de la Mer. Si près de nombre d'habitations. Si près du Bassin dont on tente de préserver l'écosystème par tous les moyens. Et si je ne pense jamais en terme de << chacun chez soi >> parce que je crois en l'ouverture à l'autre, à la tolérance pour le coup je veux que la ville de la Teste trouve une solution chez elle pour ses boues polluées sans venir les déverser chez sa voisine et que le Syndicat mixte des ports (qui le compose? Comment a-t-il autant de pouvoir ? ...) trouve une solution autre sans venir déposer ses poubelles devant nos portes. Il en va de l'intérêt public. À ce titre, cette enquête est bienvenue . Au- delà, les associations écologistes du Bassin, les associations de riverains, toutes se mobiliseront et porteront l'affaire là où précisément elle peut être réellement défendue. Je reste disponible si nécessaire et vous remercie d'avoir mis en place cette enquête, Christiane Borredon</p>
									1	<p>E825 - Jacques Guezou. Chemin des Facteurs. La Teste de Buch. Date de dépôt : Le 02/08/2020 à 08:38:28 Lieu de dépôt : Par email Objet :Enquête d'utilité publique - dragage du port de la Teste de Buch Contribution : L'urgence est là. Sans cesse reporté le dragage du port ne peut plus être reporté. Je soutiens ce projet en tant que Testerin et usager d'un corps mort sur la commune. Le dépôt des vases au port de la Mole dans un espace dédié me paraît justifié.</p>
									1	<p>E826 - Jean Pierre Colin 6 Rue Nicolas Poussin 33260 La Teste de Buch Date de dépôt : Le 02/08/2020 à 09:08:43 Lieu de dépôt : Par email Objet :Enquête publique Contribution : A l'attention de Monsieur le commissaire enquêteur. Veuillez trouver ci-joint ma contribution à l'enquête publique sur le dragage du Port de La Teste de Buch. Cordialement. Pièce jointe : Suite à l'enquête lancée sur le dragage du Port de La Teste de Buch, je voudrais donner mon avis. 1° Ce dragage est absolument nécessaire. Pour des raisons économiques : les ostréiculteurs et plaisanciers ne peuvent sortir ou entrer dans le port que trois heures avant ou trois heures après la basse mer. Pendant six heures le port de la Teste est inutilisable, soit la moitié du temps. Ce dragage est absolument indispensable. Le tourisme est impacté par ce port envasé, inesthétique et parfois nauséabond. L'activité touristique pour notre région est importante et garder un port envasé n'est pas bon pour cette activité essentielle. Voudrait-on tuer la profession des ostréiculteurs ?</p>

											<p>Voudrait-on réduire et nuire à la plaisance ?</p> <p>*- Voudrait-on chasser les touristes de notre ville ?</p> <p>2° L'aire de stockage de la Môle a été financée par les Testerins entre autres pour recevoir les boues des ports du Bassin. Elle est située sur l'ancienne commune de Mestras ; Viendrait-t-il à l'idée de ne pas y mettre les boues des ports de Gujan et que celles de Mestras ? C'est un espace qui appartient au Bassin et non à une commune, donc il peut recevoir toutes les boues des ports du Bassin. C'est un bien commun et non l'aire de stockage réservée à une commune.</p> <p>3° L'argument de « la môle n'est pas étanche » fait rire les spécialistes sachant que ce type de bassin est conçu pour retenir les produits polluants lorsque les boues sèchent, surtout par évaporation. Il vaut mieux avoir des boues captives dans un bassin, qui deviendront plus tard remblai, plutôt que des vases dans un port, lessivées deux fois par jour, entraînant les polluants dans le Bassin. L'eau de notre Bassin a tout à y gagner et donc toute la filière ostréicole qu'elle soit de La Teste ou de Gujan-Mestras.</p> <p>4° Que signifie cette querelle de clocher d'un autre temps ?</p> <p>Pour le warf, viendrait-il à l'idée de faire le tri entre les rejets de Gujan-Mestras et ceux de La Teste.</p> <p>Pour les déchets ménagers, longtemps sur la commune de La Teste, personne ne les veut dans sa commune et pourtant c'est un service indispensable. Nous faisons partie d'un même territoire, le Bassin, et tout le monde a intérêt à l'entretenir comme il se doit.</p> <p>5° Pourquoi cette querelle incompréhensible ?</p> <p>On sait qu'un grand nombre d'études ont été faites, un grand nombre de solutions ont été envisagées, et que celle qui a été retenue est la moins mauvaise et l'une des moins coûteuses. A-t-on dit aux Gujanais qui signent la pétition que leurs impôts risquent d'augmenter si on choisit une autre solution ?</p> <p>Nous faisons partie de la COBAS, et toutes les actions décidées sont dans l'intérêt de notre territoire. Pourquoi exclure le port de La Teste de ce territoire ? Où est la solidarité territoriale.</p> <p>Il serait scandaleux que, pour d'obscures raisons ou sombres manœuvres politiciennes incompréhensibles, ce projet ne soit pas mis en œuvre pour le bien de tous les habitants de la COBAS, qu'ils soient de Gujan-Mestras ou de La Teste.</p> <p>Je demande donc de mettre en œuvre sans tarder le dragage du port de La Teste de Buch</p>
			1	1				1			<p>@827 - felix christian - Gujan-Mestras</p> <p>Date de dépôt : Le 02/08/2020 à 09:11:46</p> <p>Lieu de dépôt : Sur le registre électronique</p> <p>Objet :je refuse le dépôt des sédiments de dragage issue du port de la teste vers le bassin de décantation de la molle à gujan-mestras</p> <p>Contribution :</p> <p>Il est impensable que des centaines de camions passent par la ville avec la surpollution que cela peut engendrer en terme de gaz d'échappement , de détérioration des routes et de risques d'accidents .</p> <p>La proximité des habitations et surtout du lycée maritime avec les ados qui passent leurs journées sur le site et les maladies qui peuvent survenir lors de l'évaporation de ces boues toxiques .</p> <p>La pollution du bassin qui surviendra inévitablement suite à l'écoulement des eaux polluées (hydrocarbures , antifouling , etc...) .</p> <p>Je pense que la commune de la teste de buch se revendiquant d'être une des plus grande de france , peut quand même trouver un terrain pour déverser et contenir , et , ce dans l'esprit de l'écologie sur son territoire .</p>
								1	1		<p>E828 - Anonyme salle</p> <p>Date de dépôt : Le 02/08/2020 à 09:18:14</p> <p>Lieu de dépôt : Par email</p> <p>Objet :Je suis favorable au dragage du port de la Teste et au transport des boues à La Mole bassin prévu à cet effet et financé par le départe [...]</p> <p>Contribution :</p> <p>Je suis favorable au dragage du port de la Teste et au transport des boues à La Mole bassin prévu à cet effet et financé par le département et l'Etat.</p>
		1	1	1						1	<p>@829 - BEAUFORT Philippe</p> <p>Date de dépôt : Le 02/08/2020 à 09:31:37</p> <p>Lieu de dépôt : Sur le registre électronique</p> <p>Objet :Opposition au dépôt des boues sur la commune de Gujan Mestras</p> <p>Contribution :</p> <p>Nous soussignés Colette & Philippe Beaufort, habitant Gujan- Mestras, nous opposons formellement au dépôt des boues du dragage du port de La Teste de Buch pour des raisons évidentes : Les risques certain de la pollution sur notre commune, les nuisances olfactives et sonores dues au trafic des camions qui engendrera de surcroît une perturbation de la circulation déjà très difficile en raison des travaux de voirie.</p>
				1						1	<p>@830 - gilles - Gujan-Mestras</p> <p>Date de dépôt : Le 02/08/2020 à 09:39:19</p> <p>Lieu de dépôt : Sur le registre électronique</p> <p>Objet :contre projet dépôt des boues port de la mole</p> <p>Contribution :</p> <p>de part sa proximité au lycée de la mer ou réside mes deux enfants ainsi que le sentier du littoral qui n'est qu'à quelque mètre, ce projet de dépôt des boues polluées devrait plutôt se faire dans une zone industrielle, en l'occurrence celle de la teste concernant son port</p>
										1	<p>@831 - BALLION MICHEL - La Teste-de-Buch</p> <p>Date de dépôt : Le 02/08/2020 à 09:44:56</p> <p>Lieu de dépôt : Sur le registre électronique</p> <p>Objet :DRAGAGE DU PORT DE LA TESTE</p> <p>Contribution :</p> <p>Amoureux du bassin ,des villages ,du plan d'eau, je pense que le le dragage du port est nécessaire pour l'activité de l'ensemble des entreprises des résidents et des</p>

										<p>touristes qui font un séjour dans la ville. A marée haute tout est magnifique par contre à marée basse quel spectacle! Les ports Gujannais ont été plusieurs fois dragués ,les bous stockées sur un site départemental alors pourquoi pas celui de la Teste ? Le département a investi mainte fois des fonds publics pour maintenir une activité sur les chantiers naval de Gujan ,faisant même un chenal d'accès privatif pour les grosses unités ce qui va à mon avis dans le bon sens. Il est grand temps que les vieilles querelles de clochers soit mises de côté pour le bien vivre de tous. Michel Ballion</p>
							1	1		<p>@832 - Anonyme - Salles Date de dépôt : Le 02/08/2020 à 09:56:05 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Pour le dragage du port de la teste Contribution : Chaque année des personnes reste piégé par la marée au milieu du port parfois a quelques minutes prêt. Souvent a des températures élevées, pas toujours doté de moyen de protection contre le soleil (parasol, taux,...) Je suis étonnée que personne n'eu fait de malaise, ou même pire. Le dragage permettra une plus grande amplitude horaire de mise a l'eau et une homogénéité sur les heures de sortie, une surveillance plus accrue des mises a l'eau. En effet avec le dragage le port de la teste va se développer avec de nombreux projets (tels que le port a sec) avec donc plus de personnes présentes sur le port. Le port est prêt à se développer en témoigne les investissements de ces dernières années, promenade des prés salés, une route et parking quasi neuve, les nombreux commerces qui se développe (restaurant, agence immobilière, cuire de poisson). Pourquoi freiner ce développement économique et culturel ? Car sur le port on retrouve une association qui entretient d'anciens bateau. Ces " vieux" toujours prêt à donner un coup de main lors d'une mauvaise manœuvre, ou pour donner un conseil de sécurité et de entretien de bateau mérite qu'on les aides dans leurs transmission du savoir. Bientôt ils ne pourront peut être même plus rentrer leurs magnifique bateau que de nombreux écoliers découvrent lors de sortie scolaire. Une partie du port de la teste est déjà sacrifié, au niveau du canot de nombreuses structures ostréicole ont cessé leurs activités ne pouvant utiliser le canot car déjà rempli de boue... Preuve donc que l'ostréculture est menacé sur le port de la teste. Je suis donc pour des raisons de sécurité, culturel et économique pour un dragage du port de la teste qui devient chaque jour un peu plus dangereux.</p>
							1	1		<p>@833 - Anonyme - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 02/08/2020 à 10:22:04 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage du port de la Teste Contribution : Le port de la Teste a besoin d'être dragué c'est une priorité pour tous</p>
			1	1	1			1		<p>@834 - guillaume bernard - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 02/08/2020 à 11:16:06 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :dragage du port de lateste Contribution : difficile de concevoir que la dépollution d'un site passe par la pollution d'un autre site ...chez les autres . Je m'oppose fermement au dépôt de boues sur la commune de Gujan-mestras. En cause: -Proximité immédiate d'un lycée . -Bien que n'habitait pas en première ligne, je me mets à la place des propriétaires riverains qui vont voir leur vie chamboulée . -Déterioration d'un site sauvage avec sentier du littoral agréable . -Odeurs désagréables -Circulation de camions etc.. Les testerins ont un problème . La commune est une des plus grande de France .il n'y a qu'à construire un emplacement pour traiter leurs boues dans un emplacement sur leur commune . Que diraient les testerins si on mettait leurs boues dans les pré-salés ?</p>
			1	1	1			1		<p>@835 - guillaume francoise - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 02/08/2020 à 11:22:06 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :dépôt des boues Contribution : Je reprend les propos d'un contributeur qui résume bien mon sentiment : "Je m'oppose formellement au dépôt des boues du dragage du port de La Teste de Buch pour des raisons évidentes : Les risques certain de la pollution sur notre commune, les nuisances olfactives et sonores dues au trafic des camions qui engendrera de surcroît une perturbation de la circulation déjà très difficile en raison des travaux de voirie."</p>
			1		1			1		<p>@836 - Anonyme - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 02/08/2020 à 11:41:17 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage port de la teste Contribution : Même si le dragage est inévitable et indispensable le rejet des boues doit être fait dans un bassin étanche et adapté ; ce qui n'est pas le cas de celui de la molle. Je suis donc pour le dragage mais contre l'envoi des boues à la molle</p>
		1	1	1						@837 - Anonyme

										<p>Date de dépôt : Le 02/08/2020 à 11:41:50 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :dépôts des boues du port de la teste vers la <Mole Contribution : je ne juge pas l'opportunité de draguer le port de la teste, je ne sais pas si le bassin de décantation peut ou non recevoir ces boues mais je que crains c'est la rotation des camions qui risque surement de se faire par l'allée du Haurat; allée qui pose déjà des problèmes puisque la signalisation mise en place n'est pas toujours respectée ! vitesse, camions de plus de 7,5 t. Cette rotation va engendrer une pollution sonore au niveau des ralentisseurs, pollution qui existe déjà , mais qui va devenir insupportable; sans parler du risque d'accidents dans la mesure où les piétons sont souvent sur la chaussée , les voitures étant garée sur les trottoirs!! Les élèves qui vont au collège en vélo ... On pourrait peut-être envisager un transport par voie maritime; des bateaux transportant des boues, cela existe cela coûte peut-être plus cher, plus difficile à mettre en place, mais cela éviterait des problèmes de circulation, des pollutions sonores et olfactives à travers la ville de Gujan; reste le pb de la proximité du lycée de la mer !</p>
							1		1	<p>@838 - Anonyme - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 02/08/2020 à 11:57:31 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :dragage du port de la teste de buch. Contribution : Il est indispensable que le port de la teste de buch soit enfin draguer .En ce qui concerne les boues je ne voie pas pourquoi elles seraient plus polluées que celles du port de gujan .Si le site d'entreposage du port de la molle est conforme pour les boues de gujan il est donc également pour celles de la teste.</p>
		1	1				1	1		<p>@839 - Anonyme - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 02/08/2020 à 12:30:21 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :dragage du port de La Teste Contribution : Je soutiens à 100% l'action de notre maire qui s'oppose au transfert des boues polluées du port de La Teste sur Gujan La Teste doit faire ce que fait Arcachon Aux pollueurs de payer pour ces années de négligence</p>
							1		1	<p>E840 - Anonyme Date de dépôt : Le 02/08/2020 à 13:14:28 Lieu de dépôt : Par email Objet :Dragage port la Teste Contribution : Je soutiens pleinement le texte de Jean Pierre COLIN. François Dumeste 54 rue François Mauriac LA TESTE co.propriétaire d'un voilier ayant la place 51 au port de la Teste. Tout le monde attend ce dragage,on est tous responsables des nuisances que notre monde a générées et il faut les endosser et après faire moins mal .Merci aux élus de tout bord de montrer aux jeunes que les adultes sont de vrais adultes et pas des enfants capricieux.....</p>
		1	1				1	1		<p>@841 - Anonyme - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 02/08/2020 à 13:40:16 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :DEPOT DES BOUES POLLUEES DU DRAGAGE DU PORT DE LA TESTE AU PORT DE LA MOLE Contribution : Compte tenu de l'impact désastreux sur l'environnement et au nombreuses nuisances de ce projet sur GUJAN MESTRAS, je m'oppose au projet précité.</p>
							1		1	<p>@842 - Anonyme - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 02/08/2020 à 14:06:21 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Contre le dépôt des boues du dragage du port de la Teste à Gujan-Mestras Contribution : Je suis formellement opposée que le traitement de ces boues soit délocalisé sur une autre commune, et en particulier Gujan-Mestras</p>
									1	<p>E843 - Pascal Chapoulaud Date de dépôt : Le 02/08/2020 à 14:27:08 Lieu de dépôt : Par email Objet :dragage du port de La Teste de Buch Contribution : Bonjour, J'appelle de tous mes vœux madame la maire de Gujan Mestras a faire preuve de solidarité et de mémoire (financement COBAS) avec les habitants et les usagers du port de la Teste de Buch afin que celui-ci puisse être dragué enfin après quarante longues années d'attente. Pascal Chapoulaud 06 77 65 72 81</p>
									1	<p>@844 - chapoulaud - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 02/08/2020 à 14:33:21 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :dragage du port de la teste de buch Contribution : avis très favorable ainsi qu'au dépôt des boues au port de la mole financé par la Cobas</p>

						1	1	@845 - Anonyme - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 02/08/2020 à 14:47:26 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet : transfert des boues du port de la teste vers gujan Contribution : je suis contre le transfert des boues du port de la teste vers le bassin de décantation de gujan
						1	1	@846 - Anonyme Date de dépôt : Le 02/08/2020 à 15:01:56 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage du port de La Teste de BUCH Contribution : Il faut espérer que le bon sens l'emportera dans ce dossier qui n'a que trop duré. Le dragage du port de La Teste est une nécessité économique touristique et environnementale qui n'échappe à personne. L'obstruction de madame le maire de Gujan-mestras doit poursuivre un but inavoué car son sens du bien commun , en qualité de présidente de la Cobad's, devrait au contraire l'inciter à porter , elle aussi, ce dossier à terme. Gardons l'espoir que la sagesse et la clairvoyance l'emporteront !!!
						1	1	@847 - Anonyme - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 02/08/2020 à 15:14:04 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :FAVORABLE AU DRAGAGE DU PORT DE LA TESTE Contribution : LE DRAGAGE DU PORT DE LA TESTE EST UNE NECESSITE, UN IMPERATIF.IL FAUT ELEVER LE DEBAT ET PRIVILEGIER L'INTERET GENERAL EN PASSANT OUTRE AUX QUERELLES, AUX RIVALITES LOCALES QUE JE PENSAIS DISPARUES AUTOUR DU BASSIN. JE CONSTATE A REGRET QUE LE CHAUVINISME,L'INTOLERANCE DE CERTAINS OU CERTAINES PERDURENT ENCORE.JE LE REGRETTE.
							1	@848 - daniel L. - La Teste-de-Buch Organisme : Manant attaché au local Date de dépôt : Le 02/08/2020 à 15:14:43 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Mesquineries et doute Contribution : Après une avalanche de propos négatifs reprenant les instructions venues d'en-haut , beaucoup de citoyens de base et de bonne- foi se demanderont hélas si la solution du CLAPAGE en Mer dont il est beaucoup question ne sera pas adoptée par les juges saisis par votre Maire, ô gujanaises et gujanais ! C'est ce que vous voulez ?
		1				1	1	@849 - Anonyme - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 02/08/2020 à 15:25:35 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :dragage du port de la teste Contribution : je m'oppose fermement à ce projet de dragage des boues du port de la Teste de buch avec transport des boues sers le port de la môle. ce transfert est peut-être économique pour certains mais engendrera de nuisances importantes. REFUS CATEGORIQUE DE CE PROJET;
							1	@850 - marie-jose Date de dépôt : Le 02/08/2020 à 15:26:45 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :dragage port la teste Contribution : je suis résident de gujan et m* oppose totalement au projet de déposer les boues au port de la mole. je considère que d'autres solutions doivent etre trouvées,nous ne sommes pas une commune poubelle. salutations
							1	E851 - Anonyme Marcelle et Jean-Marie Bayle Date de dépôt : Le 02/08/2020 à 15:30:53 Lieu de dépôt : Par email Objet :ENQUETE PUBLIQUE DRAGAGE PORT DE LA TESTE. Contribution : Monsieur le Commissaire enquêteur, Veuillez trouver ci-joint notre contribution à l'enquête publique sur le dragage du port de La Teste de Buch à insérer dans le registre. Recevez nos plus cordiales salutations. Marcelle et Jean-Marie Bayle. Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.
		1					1	@852 - acker catherine - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 02/08/2020 à 15:32:09 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :ENQUETE PUBLIQUE SUR LES BOUES POLLUEES DU PORT DE LA TESTE DE BUCH Contribution : NON AU DEPOT DES BOUES POLLUEES DU DRAGAGE DU PORT DE LA TESTE AU PORT DE LA MOLLE
							1	@853 - Patricia - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 02/08/2020 à 15:33:20 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage du port

										Contribution : Je suis pour le dragage du port de la teste.
						1			1	@854 - Anonyme - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 02/08/2020 à 15:37:22 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage du port de La Teste Contribution : Je donne un avis très favorable au dragage du port de La Teste dans les plus brefs délais, pour les raisons suivantes : - les avis des experts du domaine de l'environnement , du domaine maritime et du domaine sanitaire ont été recueillis -tous les autres ports du bassin ont été dragués sans attendre 40 ans -les activités ostréicoles , de pascance et touristiques sont gravement perturbées - les risques pour les personnes dans chacun de ces domaines s'accroissent tous les jours Il est très facile d'être opposé lorsque l'on assume aucune responsabilité et que l'on s'abrite derrière l'anonymat.
									1	@855 - Grondona Brigitte - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 02/08/2020 à 15:42:07 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage du port de la teste Contribution : En tant que fille et petite fille d'ostréiculteur je souhaite que le dragage du port de la Teste soit enfin réalisé après tant d'années de négociations ce projet doit être réalisé.
									1	@856 - Giraud charrier Anne marie - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 02/08/2020 à 15:51:05 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage du port de la teste Contribution : En tant qu'ostréicultrice à la retraite il sera impératif pour notre nouvelle et future génération que le port de la teste soit desensé.
			1	1				1	1	@857 - Anonyme - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 02/08/2020 à 16:05:24 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dépôt des boues polluées du port de la teste de buch Contribution : Bonjour, Je conteste ardemment, le transfert des boues du port de la teste au port de la Mole sur la commune de Gujan. Je m'y oppose,pour plusieurs raisons Tout d'abord pour le risque de pollution de l'environnement, ce beau petit port, le plus tranquille et plaisant de Gujan. Pour les balades à partir de ce petit port. Mais aussi, pour toutes les autres nuisances, de bruit, de d'augmentation du trafic, des nuisances d'odeurs (on a facture déjà) Du trop grand nombre de boues à traiter Et ensuite, que faisons nous de nos boues des ports de Gujan ? Sans oublier la proximité du lycée de ma mer Cordialement
		1	1	1	1			1	1	@858 - Suire Claire - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 02/08/2020 à 16:31:40 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage port de la Teste de Buch Contribution : Domiciliée au port de la Mole à Gujan-mestras, je suis en première ligne concernant le projet de déposer les boues du port de la Teste dans le bassin de décantation de la Mole. Je m'oppose très fermement à ce projet pour 2 raisons majeures : 1- le haut risque de pollution. Vivant à proximité du bassin de décantation, pour des raisons de sécurité et de préservation de bonne santé je ne souhaite pas que mon environnement personnel et familial soit pollué par les infiltrations toxiques contenues dans les boues du port de la Teste, vu que le bassin n'est pas étanche. 2- la forte nuisance sonore due aux rotations jour et nuit des camions transportant les boues. Ce n'est pas acceptable d'envisager cette circulation à proximité des habitations et du lycée de la mer . Une dangerosité majeure auxquels seront exposés les lycéens qui se déplacent principalement à vélo et à laquelle s'ajoute la circulation compliquée et parfois dangereuse du passage à niveau à proximité . Sans oublier les nuisances olfactives!!!! Vais-je pouvoir toujours déjeuner dans mon jardin ? Ce projet de dragage devrait donc se réaliser dans le respect de l'environnement et de la tranquillité des gujanais. Il n'est donc pas réalisable à cet endroit .
									1	@859 - CLAUDINE - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 02/08/2020 à 16:56:57 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :DRAGAGE DU PORT DE LA TESTE Contribution : NON au dépôt des boues du dragage du port de la Teste au port de la mole de Gujan Mestras
1		1	1						1	@860 - ROMBAUT François - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 02/08/2020 à 16:58:03 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

									Objet :boues polluées au port de la Mole Gujan-Mestras Contribution : Je suis contre le dépôt des boues polluées du port de la Teste de buch au port de La Mole de Gujan-Mestras c'est un risque majeur de pollution de notre commune avec des conséquences désastreuses pour l'environnement , comment peut on se prétendre défenseur de la nature , de l'environnement et pour des questions basement financières privilégier le traitement de ces boues sur le port de la Mole alors qu'il existe une autre solution avec un centre un autre site de traitement mais payant. Alors dans sa grande sagesse (humour noir) le syndicat mixte des ports du Bassin d'Arcachon a décidé ce transfert . C'est inadmissible c'est un comportement de voyou. JE SUIS ABSOLUMENT CONTRE CE TRANSFERT DES BOUES DU PORT DE LA TESTE DE BUCH AU PORT DE LA MOLE DE GUJAN-MESTRAS
	1						1		@861 - Christian - Gujan-Mestras Organisme : Particulier Date de dépôt : Le 02/08/2020 à 17:02:33 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage port de la teste de buch Contribution : Habitant gujan mestras, je refuse que les boues du port de la teste soient déposées sur ma ville. L endroit n est pas assez ethanche, il y a d autres solutions. C est un NON.
						1	1		E862 - Anonyme Date de dépôt : Le 02/08/2020 à 17:31:53 Lieu de dépôt : Par email Objet :Port la teste Contribution : POUR LE DRAGAGE DU PORT!!!
						1	1		@863 - Anonyme - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 02/08/2020 à 17:48:39 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :dragage des boues du Port de la Teste Contribution : je ne comprends pas bien l'attitude des Gujannais. Ne pourrait-on pas appréhender cette opération sous un autre angle, celui de la communauté d'agglomérations. Il s'agit d'un port attendant d'être dragué depuis 40 ans...pour lequel un dépôt des boues est envisagé sur un autre site de cette même communauté d'agglomération. Les boues de ce port ne doivent pas être plus polluées que celles du Bassin en général et l'odeur n'en est pas supérieure aux odeurs de SMURFIT à BIGANOS. je dis ça, je ne dis rien !
		1	1	1			1		@864 - D'ERS Alain Date de dépôt : Le 02/08/2020 à 17:51:21 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Transfert des boues. Contribution : Vu l'addiction française au "Mille-feuilles" administratif , commune , maire ,domaine maritime , département , préfet , région , état ,et j'en passe ,le transfert se fera (depuis le temps que ça dure) et le contribuable gujanais paiera les dégâts occasionnés par le passage des camions. A proximité du lycée et du passage à niveau , espérons qu'il n'y ait que des dégâts matériels , ce dont je doute ! Ne parlons pas non plus des nuisances sonores ! Mais enfin , comment en cette période de plus en plus écologique (c'est pas moi qui le dit) peut on laisser transporter des tonnes de produits toxiques au milieu d'une population totalement innocente ! Nos enfants et petits enfants paieront l'inconscience de quelques politiciens influents.
			1				1		@865 - COTIN Jean-Pierre Date de dépôt : Le 02/08/2020 à 18:23:54 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :non au dépôt des boues polluées au port de la Molle Contribution : Nous sommes absolument contre , mon épouse et moi-même , du dépôt des boues polluées du dragage du port de la Teste , sur le site du port de la Molle à Gujan-Mestras.. Les testerins n'ont qu'à les accueillirent sur leur commun
1	1			1			1	1	@866 - Anonyme - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 02/08/2020 à 18:32:26 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :pour la vie du bassin et de notre paradis Contribution : je suis contre cette manipulation de boue et le stockage au port de la mole qui n'est pas étanche et que par infiltration va polluer le bassin et il existe d'autre moyen pour le stockage de cette boue comme l'a fait Arcachon donc non non!!!!!!
						1	1		@867 - Anonyme - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 02/08/2020 à 18:51:05 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

											Objet :refus de transfert des boues Contribution : Objection au projet de transfert des boues à gujan, vous devez les traiter sur place à la teste.
											1 @868 - Lhoste Michael - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 02/08/2020 à 20:36:28 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage du port de la teste de buch Contribution : Je suis pour le dragage du port de la teste de Buch
											1 @869 - BARLAS André - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 02/08/2020 à 20:50:15 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :enquête publique dragage port de La TESTE Contribution : Merci à Mr le commissaire enquêteur de dépasser les clivages injustifiés et injustifiables entre habitants du sud BASSIN. Il m'arrive d'aller faire des achats dans les commerces de GUJAN, apportant ainsi ma contribution à l'économie de cette commune, et j'apprécie que GUJAN n'ait pas encore imposé d'octroi.... Mais à y lire les propos de certains contributeurs je crains que des remparts soient bientôt érigés !! De même que les habitants de la Teste qui acceptent sans sourciller que les Gujanais viennent profiter des plages et des espaces du territoire de la commune d'a coté (et respirer NOTRE air pur), en y oubliant, pas plus pas moins que d'autres, leurs déchets et pollutions diverses alors chers voisins (que vous soyez élus ou non) ressaisissez, vous prenez conscience que vos propos "querelles de clochers" sans fondement sont le témoin d'une époque révolue. Les services de l'ETAT veillent à la défense objective et non partisane des intérêts de TOUS les citoyens. La commune et les habitants de la TESTE méritent d'avoir un port utilisable comme celui de GUJAN et, en ce sens ont contribué financièrement à la création et à l'entretien de l'ouvrage de collecte et de retraitement effectué dans ce but.
											1 E870 - Anonyme - Association A.V.E.C Date de dépôt : Le 02/08/2020 à 21:21:48 Lieu de dépôt : Par email Objet :L'Association A.V.E.C. signe cette pétition ! Nous faisons naviguer des personnes en situation de handicap au départ du port de la Teste e [...]] Contribution : L'Association A.V.E.C. signe cette pétition ! Nous faisons naviguer des personnes en situation de handicap au départ du port de la Teste est cela nous semble devenir impossible à cours terme vu l'envasement progressif du port de La Teste !
						1			1	1	@871 - Anonyme - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 02/08/2020 à 22:53:54 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :depot de boues polluees gujan mestras Contribution : je m'oppose formellement au dépôt des boues polluées draguées dans le port de la Teste sur le site du port de la Mole
										1	@872 - Anonyme - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 02/08/2020 à 23:57:15 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage pour désenvasement du port Contribution : Depuis le temps que l'on attend !! Déjà qu'il nous faut faire avec les marées , avec des coefficients faibles , il est pratiquement impossible d'effectuer une sortie . Alors oui , oui , oui pour ce dragage et le plus vite possible !!
										1	@873 - Anonyme - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 03/08/2020 à 08:05:59 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :contre l'arrivée des boues au port de la mole Contribution : Habitant à coté du port de la mole je m'oppose à l'arrivée des boues du port de la Teste vers celui-ci. Le port de la Teste aurait dû être dragué depuis des années. le maire n'avait qu'à s'en occuper au lieu de ne faire que du bling bing. Je souhaite que mon environnement soit préservé
											1 @874 - courtiols michel - Cadaujac Date de dépôt : Le 03/08/2020 à 08:32:11 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :dragage du port de La Teste Contribution : favorable
											1 @875 - Damien - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 03/08/2020 à 08:42:14 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Pour le dragage Contribution : Bonjour, il est complètement nécessaire d'effectuer le dragage du port ainsi que du canelot. Bien cordialement

												1	@876 - Aurélie - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 03/08/2020 à 08:47:21 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage du port de la teste Contribution : Nous sommes favorables au dragage du port de la teste ainsi que de stocker ces boues sur la commune de gujan cestas cela évitera des km de transport
								1				1	@877 - Anonyme - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 03/08/2020 à 08:53:39 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Traitement des boues port de La Teste Contribution : Je suis pour le traitement des boues du port de La Testé sur le site de la mole car je pense qu'il n'a pas été créé que pour la ville de gujan
								1				1	@878 - Anonyme - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 03/08/2020 à 09:08:00 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragages port de la teste de buch Contribution : Avis très favorable pour le dragages du port
								1				1	@879 - Anonyme Date de dépôt : Le 03/08/2020 à 09:18:49 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :pour le dragage du port de la teste Contribution : Je suis pour le dragage du port de la Teste de Buch!! Il me semble que ce port en a bien besoin depuis 40 ans qu'il n'a pas été dragué.
1		1	1	1								1	@880 - CASTANDET Françoise - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 03/08/2020 à 09:25:22 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage du port de LA TESTE-de-BUCH Contribution : Pour ma part je ne suis pas contre le dragage du port de LA TESTE ! Il ne s'agit pas là d'une simple querelle de clocher, mais d'un enjeu environnemental très important. le bassin de décantation de LA MOLE, sous-dimensionné et non étanche, n'est pas apte à accueillir les boues issues de ce dragage, en raison de l'impact écologique qui pourrait advenir en cas de submersion par les eaux du Bassin d'Arcachon mais aussi par effet, tout simplement, d'infiltration. C'est mettre en péril toute la biodiversité de ce site, la filière ostréicole, les abords du sentier littoral à proximité du Parc ornithologique de LE TEICH, sans oublier les tonnes des chasseurs de canards (chasse traditionnelle chez nous). C'est mettre en insécurité totale par un accroissement de la rotation des camions de transport, les riverains de l'Allée du Haurat, également voisins de la ligne de chemin de fer, sur un accès non adapté et emprunté aussi par les élèves du Lycée de la Mer. C'est aussi un manque de respect et un mépris total pour nous, les Mestrassais, car le site de La Mole n'est pas le dépotoir du Bassin d'Arcachon. Je suis favorable au transport des boues sur le site de LE TEICH prévu à cet effet, l'environnement n'a pas de prix !
1		1										1	@881 - Anonyme - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 03/08/2020 à 09:31:11 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Opposition au projet du droits des boues de La teste Contribution : Je souhaite m opposer à ce projet pour 3 raisons majeures : -la première est écologique - ces travaux locaux (Oublies par les élus de la teste pendant 40 ans) vont répondre au besoin de quelques plaisanciers au détriment de tous les habitants du bassin faune flore ostréiculteurs et otoctones. Si on laisse faire on va à la catastrophe écologique. On n a pas le droit de sacrifier le cadre de vie de tous sur l hôtel de la politique et de la finance C est un scandale écologique majeur qui se prépare. - deuxièmement la raison est technique ; les bassins de décantations de Gujan ne sont pas techniquement adaptés ils ne sont pas étanche car ils ne sont pas prévus pour ça. -troisièmement elle est financière il existe des bassins étanches privés à proximité qui répondront aux normes environnementales indispensables à cette opération. La teste doit mettre les moyens pour réparer ses erreurs de gestion. Enfin les nuisances pour les riverains comme la détérioration prématurée des voies empruntées par les ordes de camions sont inacceptables - il s agit là encore de la quiétude et des impôts des citoyens de Gujan qui seront directement impactes
				1								1	@882 - percie jeannine - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 03/08/2020 à 09:55:44 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :DEPOT DES BOUES POLLUEES DU DRAGAGE DU PORT DE LA TESTE AU PORT DE LA MOLE Contribution : je suis opposee

			1					1			
<p>@883 - ISABELLE - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 03/08/2020 à 10:02:49 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :OPPOSITION AU DEPOT DES EAUX POLLUEES AU PORT DE LA MOLE Contribution : Suite aux différentes nuisances qui sont observées au Port de la MOLE je m'oppose au dépôt des boues polluées du dragage du port de la Teste au Port de la MOLE</p>											
			1					1			
<p>@884 - Anonyme - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 03/08/2020 à 10:26:34 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Opposition au projet de stockage des boues polluees Contribution : Je m'oppose au projet de stockage des boues polluées du port de la teste sur la commune de gujan. Risque de pollution pour la commune et les eaux du bassin. Nuisance pour les gujan aïs au profit des testeraiis. Une fois le bassin de décantation de la môle plein ou iront nous mettre celles de gujan vres le teich!!? NON</p>											
	1		1					1			
<p>@885 - Menvielle Jean- Pierre Date de dépôt : Le 03/08/2020 à 11:13:14 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :DRAGAGES-LA TESTE DE BUCH Contribution : Je suis contre le dépôt des boues polluées dans un bassin non étanche. il faut dépolluer ces boues avant toute chose.</p>											
			1					1		1	
<p>@886 - Anonyme - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 03/08/2020 à 11:44:00 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :NON AU DÉPÔT DES BOUES DE LA TESTE Contribution : Je suis contre le dépôt des boues polluées du port de la Teste. C'est quand même inadmissible de faire un tel choix. Il y a déjà suffisamment de nuisances actuellement sur Gujan-Mestras pour ne pas en rajouter d'avantage. Ce qui est à la Teste reste à la Teste.</p>											
								1			
<p>@887 - Bernard CHIBRAC - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 03/08/2020 à 11:47:30 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :résident de La Teste de Buch Contribution : bernard CHIBRAC LA TESTE DE BUCH Je suis complètement pour le dragage du port de La Teste de Buch. Je ne comprends pas le refus de certains alors qu'il s'agit bien d'une nécessité absolue pour les ostréiculteurs et les usagers du port. Les autorités compétentes ont donné un avis favorable à ce dragage, alors arrêtons les discussions stériles .</p>											
								1			
<p>@888 - bernard - La Teste-de-Buch Organisme : résident de la commune Date de dépôt : Le 03/08/2020 à 12:05:59 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :résident de La Teste de Buch Contribution : Je suis totalement pour le dragage du port de La teste de Buch car il s'agit là d'une nécessité absolue pour les ostréiculteurs et les usagers du port. Les avis des autorités compétentes sont positifs, alors pourquoi toujours ce refus de certains. Pour l'image de la ville et du bassin, oui au dragage.</p>											
								1			
<p>@889 - BOURDJIL Gillette - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 03/08/2020 à 12:37:47 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragages La Teste de Buch Contribution : Je suis contre.</p>											
	1	1						1			
<p>@890 - Vigier Agnès - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 03/08/2020 à 12:57:33 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage port de La Teste Contribution : Opposée au dépôt des boues polluées au port de la Molle qui n'est pas étanche. Une autre pollution importante dont il faut également parler, celle des nombreux camions en aller retour non stop entre les 2 ports sur un itinéraire en agglomération notamment sur le teich et sur Gujan. L'allée du Haurat qui mène au bassin de décantation est empruntée chaque jours par de nombreux vélos (les lycéens du lycée de la mer, les personnes qui vont sur le sentier du littoral, les enfants qui vont au collège ainsi que les riverains). A noter également le franchissement en angle droit du passage à niveau!! Donc pollutions de toute sorte et risque élevé d'accidents.</p>											

											J'espère que les autorités compétentes ne donnerons pas suite à une telle ineptie sachant qu'une autre solution existe sur le Teich.
										1	@891 - Loup Sandra - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 03/08/2020 à 13:48:02 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet : Dragages la Teste de buch Contribution : Je suis opposée au dépôt des boues issues du dragage du port de la Teste de Buch au port de La Mole sur la commune de Gujan Mestras
1	1	1	1	1	1	1	1	1	1		@892 - Françoise Moreau n°4, Rés. Les Villas du Golf 33470 Gujan-Mestras tél : 05 56 66 02 95 Date de dépôt : Le 03/08/2020 à 14:28:22 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet : Points non étudiés ou manquants-Enquête publique Dragage Port de la Teste et Stockage déchets site de La Mole-Gujan-Mestras Contribution : Points non étudiés : 1-La zone Couach (5000 m3) : -rien n'est dit sur les activités de Couach créée en 1897 (entreprise de fabrication de bateau en matière plastique depuis 1962 et antérieurement bateau en bois avec peintures anti-fouling et autres produits chimiques utilisés), donc activités polluantes appartenant directement ou indirectement au domaine des activités chimiques. - Aucun dragage connu n'a eu lieu du bassin et chenal Couach. - aucun test sur les sédiments de la zone Couach n'a été fait. 2-Ostréiculture : - Selon les documents, au port de la Teste il y a 106 AOT pour 45 ostréiculteurs et 200 emplacements de bateaux de plaisance. Le port de la Teste est devenu plus un port de plaisance qu'un port ostréicole. -rien n'est indiqué sur le nombre d'ostréiculteurs impactés des ports professionnels de Gujan, de Larros et du Canal, de la Barbotière, dont le dragage sera décalé si le dragage de la Teste qui doit duré plusieurs années, au moins 3 ans, 4 chantiers de 2/3 mois (8/12 mois) espacés de 6 mois de séchage (6x4 =24 mois). - aucune étude n'a été réalisé sur l'impact d'une éventuelle infiltration du sous-sol de la zone de stockage à la Môle et sur les malines qui doivent alimenter en eau propre les bassins des établissements ostréicoles des ports de Gujan les plus proches de l'aire de stockage de la Môle, les ports de la Môle, de la Babotière et du Canal, lycée de la mer. Quel est la part de l'évaporation et celle de l'infiltration dans le processus de séchage des déchets ? Quels sont les impacts sur l'air, l'eau, les terrains et sous-sol, l'environnement de la zone et celles proche de la zone de stockage de la Môle ? - En cas d'infiltration et pollution du sous-sol de Gujan qui sera responsable ? la commune de Gujan ou celle de la Teste ? car il est prévu que des déchets de Gujan et de la Teste soient en même temps sur le site de stockage de la Môle. 3-Choix des techniques : - selon l'étude, les 14 échantillons montrent que les sédiments sont en majorité des vases (80 %) inférieure à 63 µm, qui sont pollués au mercure, plomb, arsenic, cuivre et HAP et autres et que les marées entraîne des turbidités largement supérieur à la limite maxi de 50 NTU, avec des taux de 100 NTU pouvant atteindre 200 NTU lors des gros coefficients de marée. Prendre des résultats de 14 échantillons pris sur quelques m3 de sédiments sur 1 m de profondeur (de l'ordre de 1kg ou 8 kg ou 30 kg/échantillon) pour estimer l'impact sur l'environnement proche de plusieurs dizaines de tonnes et milliers de m3 (45 688 m3), ce qui veut dire aussi plusieurs milliers de m3 de polluants brassés quotidiennement pendant près d'un an est insuffisant. L'étude n'indique pas les quantités estimées de polluants à draguer. -Avec les techniques de mesure des champs pétrolifères existantes on pourrait peut être connaitre les estimations de quantités de polluants sur les zones de dragages. Nous avons des entreprises de recherche pétrolière sur le bassin qui savent sonder les fonds marins, sonder les zones de dragage ne doit pas leur poser de problèmes. Faire seulement 14 échantillons pour 45 688 m3 cela semble peu représentatif, avec zone Couach (5 000 m3) non testée et sans aucun échantillon. Il n'y aucune étude comparative sur des solutions alternatives : - dragage à marée basse à sec au lieu de dragage en eaux-vives (pour une réduction de la turbidité), - dragage par aspiration hydraulique au lieu de dragage mécanique, - transport par voie ferrée au lieu de la route, gare de la Teste proche du port (moins de nuisance sonore et risques d'accidents : 17 m3/ camion cela donne 45 688 m3/17 = 2 688 transports de camion pleins et 2 688 retour à vide = total 5 376 transports), - clapage en haute mer au large du bassin dans les fosses au lieu de stockage à terre (des zones existent où l'armée à déversé ses produits polluants), - création d'un site de traitement propre à la commune de la Teste pour traiter les déchets de ses ports avec une solution pérenne dans le temps pour cette commune, - solution alternative dans la gestion des sédiments et leur valorisation. 4-Etudes d'impacts : Avis de la MRAe : indique que la valorisation des déchets est identifiée comme un frein au respect du calendrier de dragage annoncé des ports de Gujan. Et aussi que la valorisation des déchets n'est pas suffisamment explicité et défini et des études d'impacts sur l'environnement n'ont pas été toutes faites. Les diverses études portent essentiellement sur l'impact concernant la zone de dragage de la Teste, mais rien n'a été réalisé au niveau de la zone de stockage de la Môle. Il est fait référence seulement a de vieilles études (2010), rien par rapport à l'évolution climatique récente (5 ans) alors que l'on est en 2020 et que le changement climatique et la pollution ont évolué et doit continuer à évoluer pour le futur, avec la montée des eaux et les zones inondables. Ex : les tempêtes ne sont plus centenaires, ni décennales mais deviennent pluriannuelles. Récemment, fin 2019 et début 2020, lors de la dernière tempête et pluies qui ont entraîné des débordements et inondations sur le territoire, la turbidité des cours d'eau et le ruissellement a rendu les eaux du bassin marron du fonds du bassin à sa sortie. Dans les études d'IFREMER sur la turbidité, il est indiqué : << dans le cadre de cette étude aucun forçage météorologique

												<p>n'a été pris en compte>>.</p> <p>Simulations faites sur 5 jours et 2,5 mois, rien sur 1 an et plus.</p> <p>Rien n'est dit sur le temps et délai nécessaires à la disparition de la turbidité.</p> <p>Et quid de l'impact du Covid19 sur les délais des dragages et des valorisations des déchets ?</p> <p>Conclusion</p> <p>Le dragage du port de la Teste est nécessaire, mais pourquoi avoir attendu 30/40 ans.</p> <p>Les études de cette enquête publique sont incomplètes (zone Couach ?) et insuffisantes, notamment sur les impacts de la zone de stockage de la Mole à Gujan.</p> <p>Des solutions techniques alternatives ne sont pas étudiées et comparées.</p> <p>Donc on ne peut savoir et apprécier si le stockage à Gujan-Mestras, sur le site de la Mole est ou pas la meilleure des solutions envisageables.</p> <p>Face aux insuffisances de cette enquête et aux manques d'études d'impacts, je suis contre ce projet tel qu'il est présenté et notamment au transfert des déchets sur le site de la Mole de Gujan-Mestras et des risques qu'il comporte pour Gujan-Mestras.</p> <p>En l'état, vous ne pourrez que donner un AVIS DEFAVORABLE à ce projet, et demander que le dossier soit complété par les études manquantes en y intégrant un comparatif avec les solutions alternatives. Après 30/40 ans, le dragage du port de la Teste n'est donc pas si urgent.</p> <p>Rédigé le 2-08-2020, par :</p> <p>Françoise Moreau n°4, Rés. Les Villas du Golf 33470 Gujan-Mestras tél : 05 56 66 02 95</p>
												<p>1</p> <p>@893 - DOMINIQUE - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 03/08/2020 à 15:44:35 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Avis Contribution : En tant que plaisancier , je souhaite vivement que le port soit dragué . Il est difficilement compréhensible de constater le nombre d années durant lesquelles rien n a été fait. Le phénomène des marées est normal , ce qui l est moins c est la négligence de l homme quant à l entretien de son port professionnel et touristique. Allez , on se retrouve les manches et on agit !! Bien à vous Dominique Bernard La Teste de Buch</p>
												<p>1 1</p> <p>@894 - lamourette patrick - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 03/08/2020 à 15:44:53 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :opposition aux dépôts des boues du port de la teste sur le site du port de la Mole à Gujan Mestras Contribution : Je suis fermement opposé au dépôt des boues polluées au port de la mole qui de part sa situation risque de polluer notre commune de Gujan Mestras et la totalité du bassin.</p>
												<p>1 1</p> <p>@895 - lamourette patricia - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 03/08/2020 à 15:54:24 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :opposition au stockage des boues polluées du dragage du port de la teste au port de la mole de Gujan Mestras Contribution : Non au dépôt des boues polluées sur le site du port de la Mole. Ce dépôt engendrerait une forte pollution sur notre commune de Gujan mais aussi pour tout le bassin. Il doit exister une autre solution de stockage.</p>
												<p>1 1 1</p> <p>@896 - Anonyme - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 03/08/2020 à 15:59:16 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragages La Teste Contribution : Je m'oppose à ce projet car il présente un risque de pollution certain pour Gujan et les eaux du bassin, il engendrera de nombreuses nuisances pour les gujanais (rotations de camions, circulation perturbée, nuisances sonores et olfactives) et il bloquera le dragage des ports gujanais.</p>
												<p>1 1</p> <p>@897 - Anonyme - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 03/08/2020 à 16:23:45 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Enquête publique du dragage des boues polluées du port de la teste Contribution : Je refuse le dépôt des boues polluées du dragage du port de la Teste de buch au port de la Mole à Gujan Mestras pour les nuisances et la pollution que cela pourrait engendrer dans le Bassin mettant ainsi en péril la qualité de ses eaux, la biodiversité et autres impacts.</p>
												<p>1 1</p> <p>@898 - Anonyme - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 03/08/2020 à 16:26:12 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Enquête publique du dragage des boues polluées du port de la teste Contribution : Je refuse le dépôt des boues polluées du dragage du port de la Teste de Buch au port de la Mole de Gujan Mestras pour tous les impacts environnementaux qui pourraient être liés à cette opération.</p>

										1	<p>@899 - michel - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 03/08/2020 à 16:42:25 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :transfert des boues de la teste à gujan Contribution : je suis contre le transfert des boues de la teste à gujan mestras</p>	
										1	1	<p>@900 - mazurier mireille - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 03/08/2020 à 16:49:05 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :dragage du port de la teste de buch Contribution : Je suis pour le dragage du port de la teste de buch mais je suis CONTRE le transfert des boues à la Mole . Etant ostreicultrice, le fait de ne pas draguer les ports a un impact financier sur nos entreprises . Cela fait 17 ans que le port de Larros n'a pas été dragué et si nous acceptons les boues du port de la Teste cela retarde encore celui des ports de gujan mestras. Les ostreiculteurs gujanais se retrouvent dans la même situation que ceux de la Teste. Alors qu'il serait plus simple et beaucoup plus équitable pour tous que les boues de la Teste partent dans un centre de retraitement. Pour calcul, le fait de ne pas être draguer représente en moyenne un surcoût de 2250? par employé pour les entreprises ostréicole. J'espère que nos ports gujanais seront aussi pris en compte pour les dragages.</p>
			1	1	1					1	1	<p>@901 - Anonyme - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 03/08/2020 à 17:05:53 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Transport des sédiments dragués vers le site de traitement sur la commune de Gujan-Mestras Contribution : Nous habitons Gujan et comme notre Maire nous sommes contre le dépôt des boues polluées du dragage du port de La Teste dans notre port de la Mole. Nous ne voulons pas que les boues polluées soient déversées dans notre port cela aura certainement des impacts sur l'environnement et la circulation de tous ces camions n'apportera que des bouchons et des routes défoncées. Le dragage du port de La Teste doit bien évidemment se faire mais il faut trouver une autre solution pour le dépôt.</p>
											1	<p>@902 - Anonyme - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 03/08/2020 à 17:11:10 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage du Port et des chenaux de La Teste de Buch Contribution : Je suis totalement favorable pour que soit réalisé le dragage du port ostréicole et plaisancier et des chenaux de la Teste de Buch ! Je ne vois pas de différence entre les boues des ports de La Teste, de Gujan ou de toutes autres communes du Bassin. Quarante années sans dragage ??? La plateforme de stockage est conforme et adaptée, elle a été financée par le département pour les communes du Sud Bassin. Les accords sont donnés par les autorités après plusieurs années d'analyses, de contrôles permettant de finaliser le dossier pour permettre l'enquête publique. Il est fort dommageable que cette enquête en cours soit ainsi altérée par des tracts truffés de fausses informations et diffusés aux habitants de Gujan-Mestras via la mairie. Qu'elle image pitoyable de notre cher Bassin ! A quoi sert, la communauté d'agglomération du sud-bassin ? Certainement pas à améliorer l'harmonie entre nos clochers.</p>
										1		<p>@903 - Ringeade Arnaud - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 03/08/2020 à 17:11:16 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :NON au dépôt des boues du dragage du port de la Teste Contribution : NON au dépôt des boues du dragage du port de la Teste au port de la mole de Gujan Mestras</p>
										1		<p>@904 - SARLANGE/FORGET A./M.A - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 03/08/2020 à 17:18:33 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :opposition dragage du Port de La Teste au Port de la Mole Contribution : Nous soutenons totalement notre Maire qui a toujours su prendre les bonnes décisions pour notre ville de Gujan Mestras et ses arguments pour cette opposition sont tout à fait légitimes.</p>
										1		<p>@905 - Anonyme - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 03/08/2020 à 17:19:05 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Refus du projet Contribution : Refus du projet</p>
										1		<p>@906 - TERRIER Alain Date de dépôt : Le 03/08/2020 à 17:30:07 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :DRAGAGE DU PORT DE LATESTE Contribution :</p>

										En tant qu'usager du port de La Teste, je souhaite que le dragage des sédiments soit effectué, même s'ils doivent être réceptionnés dans la zone de La Mole.
	1		1	1					1	@907 - DEYTS Claude - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 03/08/2020 à 17:43:54 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet : Opposition au transfert, au port de La Mole à Gujan-Mestras, des boues issues du dragage du port de La Teste de Buch. Contribution : Compte-tenu du haut degré de pollution des boues issues du dragage du port de La Teste de Buch, de la dangerosité et de la gêne induites par leur transport et leur stockage au bassin de rétention du port de la Mole, compte-tenu du manque d'étanchéité de celui-ci et des risques de pollution des eaux que cela induit pour le Bassin d'Arcachon dans son ensemble, je m'oppose à ce transfert.
									1	E908 - Anonyme Date de dépôt : Le 03/08/2020 à 17:46:20 Lieu de dépôt : Par email Objet : Port la Teste, dragage Contribution : ? Je suis favorable au creusement du Port de La Teste avec le stockage des sédiments, au lieu prévu à cet effet au port de la Molle Gujan Mestras. Cette aire de stockage qui a été d'ailleurs réalisée avec les deniers public, (Conseil départemental et état Français) prévu pour le stockage des sédiments pour tous les ports du bassin, et pas uniquement pour les ports de Gujan, cela ne semble pas poser de problèmes à la municipalité de Gujan pour le stockage des boues des ports de Gujan. Mais ça en poserait pour les boues du Port de la Teste, (on se demande pourquoi ?....) La technique de dragage est adaptée à l'aire de stockage de La Mole et a été validée par les instances compétentes. Le Port de la Teste n'a pas été creusé depuis bientôt 40 ans, et il est injuste de laisser les Ostréculteurs, les plaisanciers et les entreprises navales de ce Port dans l'état actuel qui pénalise par la hauteur des sédiments une entrée et une sortie dans ce Port à des heures de marée correctes. Les guerres de clochers sont d'un autre temps, nous faisons tous partie de la COBAS et il serait temps de travailler main dans la main, pour faire avancer les choses correctement.
									1	E909 - Christophe LEFEBVRE Date de dépôt : Le 03/08/2020 à 18:00:16 Lieu de dépôt : Par email Objet : Dragage du port de La Teste-de-Buch Contribution : Pétition : Je suis d'accord pour que les boues du dragage du port de la Teste-de-Buch soient déposées sur le site de La Mole à Gujan Mestras. Christophe LEFEBVRE 06 89 23 68 23 toffsept@gmail.com A P M C A Petit musée du canot automobile
									1	E910 - Joëlle Terrasson APMCA Date de dépôt : Le 03/08/2020 à 18:01:08 Lieu de dépôt : Par email Objet : Réponse pour le creusement du Port de La Teste Contribution : Je suis d'accord pour que, enfin, le Port de la Teste soit creusé et que les boues du dragage soient déposées sur le site de la Mole de Gujan qui a été créé pour recevoir les boues de tous les ports du bassin Sud et donc sans contestation possible celles de la Teste. Joëlle Terrasson APMCA 30 boulevard de l'Océan 33115 Pyla sur mer
									1	@911 - FLANDRIN BRIGITTE - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 03/08/2020 à 18:57:10 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet : Dragage du port de la Teste de Buch Contribution : NON au dépôt des boues au port de la Molle, je soutiens totalement notre maire de Gujan Mestras dans sa décision.
									1	@912 - Anonyme - Bègles Date de dépôt : Le 03/08/2020 à 19:03:53 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet : Dragages la Teste de Busch Contribution : Je suis favorable aux dragages du Port Testerin
									1	@913 - Anonyme - Bègles Date de dépôt : Le 03/08/2020 à 19:06:43 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet : Dragages la Teste de Busch Contribution : Je suis favorable aux dragages du Port Testerin
	1								1	@914 - FLANDRIN PHILIPPE - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 03/08/2020 à 19:14:24 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet : Dragage du port de La Teste de Buch

											<p>Contribution :</p> <p>Non au dépôt des boues sur le port de la Molle.</p> <p>Depuis 30 ans que ce port n'a pas été dragué des boues polluées se sont accumulées et ne sont pas aptes à être stockés dans le bassin de décantation non étanche de la Molle.</p> <p>Ceci engendrerait une pollution du bassin et beaucoup de désagréments pour nos ostréiculteurs et notre ville de Gujan Mestras.</p>
											<p>1</p> <p>@915 - LABARTHE Stéphane - La Teste-de-Buch</p> <p>Date de dépôt : Le 03/08/2020 à 19:21:54</p> <p>Lieu de dépôt : Sur le registre électronique</p> <p>Objet :Avis Favorable au projet de la présente enquête publique</p> <p>Contribution :</p> <p>Je suis très favorable au projet de dragage du port de La Teste de Buch compris de son chenal d'accès et du transport des sédiments dragués vers le site de traitement prévu à cet effet sur le site de La Molle à Gujan Mestras.</p> <p>Ne pas utiliser ce site de traitement des sédiments de La Molle à Gujan Mestras, qui a pourtant été financé à hauteur de 3 millions d'euros par le conseil général et de fait par nos impôts , serait un gaspillage d'argent public inacceptable d'autant qu'il a également été conçu pour réceptionner les sédiments dragués de tous les ports affiliés au syndicat mixte du bassin d'Arcachon et non pas uniquement ceux des ports de Gujan Mestras soit disant plus propres que les autres.</p> <p>Au vu de ces arguments, des moyens techniques de dragage mis en ?uvre, de l'étude établie sur la non pollution environnementale et en connaissance du fait que la justice a déjà su faire la part des choses pour donner un avis favorable à ce projet, j'espère que vous saurez en tenir compte ,monsieur le commissaire enquêteur, dans la décision que vous allez prendre.</p>
											<p>1</p> <p>@916 - Agathe - La Teste-de-Buch</p> <p>Date de dépôt : Le 03/08/2020 à 19:28:15</p> <p>Lieu de dépôt : Sur le registre électronique</p> <p>Objet :Dragage du Port de La Teste de Buch</p> <p>Contribution :</p> <p>Je suis complètement favorable au dragage du port de La Teste de Buch et de son chenal d'accès mais aussi à l'évacuation des sédiments dragués pour traitement vers le site de La Molle à Gujan Mestras.</p>
										1 1 1 1 1	<p>@917 - Anonyme - Gujan-Mestras</p> <p>Date de dépôt : Le 03/08/2020 à 19:38:13</p> <p>Lieu de dépôt : Sur le registre électronique</p> <p>Objet :dragages du port de La Teste de Buch</p> <p>Contribution :</p> <p>Je suis contre le dépôt des boues du dragage du port de La Teste au port de la Mole à Gujan-Mestras.</p> <p>Le port de La Teste n'a pas été nettoyé depuis plus de 30 ans. Les boues extraites de ce port sont chargées d'anti-fouling interdits aujourd'hui parce que très polluants. Le port de la Mole n'est pas étanche. Le dragage choisi est le dragage mécanique; écologiquement contestable. Le dragage est prévu jour et nuit; écologiquement contestable. Les camions transportant ces boues vont cheminer dans la commune de Gujan du point de dragage au point final de la Mole. Les favorables à cette solution nous promettent que le transport s'effectuera hors bourg! La faune et la flore vont souffrir ... et les humains aussi.</p>
											<p>1</p> <p>@918 - Rousset Christelle - La Teste-de-Buch</p> <p>Date de dépôt : Le 03/08/2020 à 20:05:23</p> <p>Lieu de dépôt : Sur le registre électronique</p> <p>Objet :Dragage port de la teste de Buch</p> <p>Contribution :</p> <p>Je suis favorable au dragage du port de La Teste-de-Buch et au dépôt des sédiments au port de La Mole à Gujan-Mestras</p>
											<p>1</p> <p>@919 - Anonyme - Gujan-Mestras</p> <p>Date de dépôt : Le 03/08/2020 à 20:27:54</p> <p>Lieu de dépôt : Sur le registre électronique</p> <p>Objet :Opposition</p> <p>Contribution :</p> <p>Je suis opposé au transfert des boues du port de la teste vers le port de la Mole</p>
											<p>1</p> <p>@920 - Tiba Patrick - La Teste-de-Buch</p> <p>Date de dépôt : Le 03/08/2020 à 21:06:37</p> <p>Lieu de dépôt : Sur le registre électronique</p> <p>Objet : N'abandonnons pas notre patrimoine</p> <p>Contribution :</p> <p>Le port de la teste n'a pas toujours été aussi beau qu'aujourd'hui.</p> <p>A l'époque ce n'était qu'une étendue de boue ou les bateaux, à marée basse s'enfonçaient dans la vase, et d'où émanait une odeur désagréable</p> <p>La réfection du port est une réussite !</p> <p>Quel bonheur aujourd'hui de passer devant de jour comme de nuit !</p> <p>Aussi je suis favorable à ce qu'il soit dragué en accord avec le projet car j'estime qu'il mérite et qu'il se doit, comme toute autre richesse de notre patrimoine, d'être entretenu afin que la boue ne l envahisse pas !</p>
											<p>1</p> <p>@921 - PASQUIE Marie Hélène</p> <p>Date de dépôt : Le 03/08/2020 à 21:32:52</p> <p>Lieu de dépôt : Sur le registre électronique</p> <p>Objet :Refus du dépôt de dragage de La Teste à GUJAN</p> <p>Contribution :</p>

										Je suis contre la venue des boues du port de La Teste sur notre port de la Mole.	
									1	1	@922 - Anonyme - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 03/08/2020 à 21:33:06 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage du port de La Teste Contribution : POUR le dragage du port
									1	1	@923 - Anonyme - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 03/08/2020 à 21:53:55 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :dragage du port de la Teste de Buch Contribution : Non aux dépôts des boues au Port de la Molle provenant du dragage du Port de la Teste de Buch.
										1	@924 - mallet richard - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 03/08/2020 à 22:46:26 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :pour le dragage du port de la teste Contribution : lors d'une sortie matinale en bateau récemment nous avons failli rester bloqué avec un zodiac alors même que la marée n'était basse. il faut faire quelque chose pour que ce port soit plus fonctionnel merci d'avance, bien cordialement Richard mallet
									1	1	@925 - Anonyme Date de dépôt : Le 03/08/2020 à 22:49:00 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Pour le dragage Contribution : Je suis pour nous Avons failli rester coincés alors que nous sortions avec un zodiac alors que nous sortions 2h avant la marée basse ! Une autre fois il a fallu tracter le bateau à Arcachon car la pleine mer était à 3 h du matin... un vrai casse tête ! Ça ouvrira les plages horaires et rendra notre port joli plus longtemps Il est vrai que manger des huîtres face à la vase ça fait pas rêver Ça sera mieux aussi pour le commerce un peu moins de vase !
										1	@926 - Jeannot Pierre - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 03/08/2020 à 23:07:20 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage port La Teste de Buch Contribution : Tout a fait pour le dragage du port de La Teste de Buch ainsi que le canelot. En esperant que les travaux démarrent rapidement.
			1	1						1	@927 - Christian - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 03/08/2020 à 23:11:03 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Opposition au projet de transfert des vases de la teste vers GUJAN MESTRAS Contribution : Risque de pollution pour notre commune et les eaux du bassin. Nombreuses nuisances sonores et olfactives . Circulation perturbée . L'occupation du bassin de la Mole par les boues de La Teste empêchera les dragages des ports Gujanais.
1	1	1	1							1	@928 - Anonyme - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 03/08/2020 à 23:28:17 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dépôt des boues issues de dragage mécanique sur le site du port de la molle Contribution : Je suis totalement contre le dépôt de ces boues sur notre site de decantation du port de la molle . Celui ci n'étant pas étanche laissera donc toute la pollution s'infiltrer dans le bassin d'arcachon tuant notre faune , flore , nos poissons , nos huîtres etc.....et nous tuant par la même occasion car tous ces produits contiennent des agents cancérigènes que nous allons inhaler quotidiennement . Je dis donc NON ...Je refuse ces dépôts de boues au port de la molle Une usine sur la commune du teich est spécialisée dans les traitements de ces boues donc il faut absolument qu'elles y aillent .
										1	@929 - Anonyme - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 03/08/2020 à 23:33:19 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Non au dépôt du dragage de la Teste à Gujan-Mestras Contribution : bonjour je suis contre le dépôt du dragage de la Teste de Buch à Gujan-Mestras Mestras.il faut une autre solution c est

									inadmissible.
								1	@930 - Peytoureau Anne marie Date de dépôt : Le 04/08/2020 à 06:14:39 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Boues du port de la teste Contribution : Non au dépôt des boues du port de la teste au port de la môle. Habitant a côté du port de la môle nous allons subir d'une part des nuisances sonores avec le va et vient des camions et des nuisances olfactives sans parler de la pollution.
								1	@931 - MOUSSY Louis - Arcachon Date de dépôt : Le 04/08/2020 à 06:30:33 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :DRAGAGES-LA TESTE DE BUCH Contribution : D'accord pour le dragage.
								1	@932 - Anonyme - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 04/08/2020 à 06:39:31 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Tout cela est politique Contribution : J'ose espérer que cette enquête ne soit pas dévoyée. Un syndicat gère les ports du bassin et donc garant d'un équilibre de gestion et d'investissement sur ces ports et communes. Le département a financé un bassin de sédimentation à la môle sur la commune de Gujan ! Les Gujanais y ont déposé leurs boues. Là Maire de Gujan pour des raisons électoralistes s'y oppose. Soit. Que je sache les gujanais ont le droit d'entrée à l'hôpital de La Teste, le traitement des eaux se font au Teich et la teste.... Bref l'intérêt général doit passer devant des intérêts particuliers et politiques .. Du BOn Sens.....
								1	E933 - Anonyme Date de dépôt : Le 04/08/2020 à 06:39:52 Lieu de dépôt : Par email Objet :Je trouve honteux que les gujanais refusent les boues de la teste alors que ce fut si merveilleux pour leur boues si le bassin à été fabr [...] Contribution : Je trouve honteux que les gujanais refusent les boues de la teste alors que ce fut si merveilleux pour leur boues si le bassin à été fabriqué pour tous les ports il ne devrait pas y avoir be problème
								1	@934 - Anonyme - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 04/08/2020 à 07:14:33 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Drague du port de la test Contribution : Je suis d'accord pour le dragage du port de la Teste en comprenant très bien l'inquiétude des Gujanais sur le retraitement des boues au port de la mole . Sachant que ce port a été rénové (non pas par la redevance des gujanais) pour le retraitement des boues. Demandons un remboursement pour dédommager ce préjudice à la ville de Gujan , cela nous permettra de payer en partie la facture
								1	@935 - Pesquer Frank - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 04/08/2020 à 07:50:28 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :DRAGAGE PORT LA TESTE DE BUCH Contribution : Pour le dragage du port de La Teste de Buch ainsi que le canelot.
1								1	@936 - Anonyme mme Leduc Date de dépôt : Le 04/08/2020 à 08:06:34 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage port de la teste pour être ramené au port de la mole Contribution : Contre le dragage du port de la teste vers le port de la mole de Gujan mestras Un centre de traitement existe sur le Teich Ce dragage ramène sur Gujan a un effet néfaste sur l'environnement et sur nous citoyens. Merci pour votre prise en compte. Cordialement mme Leduc
								1	E937 - Bertrand Barret Date de dépôt : Le 04/08/2020 à 08:15:33 Lieu de dépôt : Par email Objet :Avis favorable au dragage du port de la Teste-de-Buch Contribution : Le dragage du port de La Teste-de-Buch est nécessaire si l'on souhaite y maintenir des activités ostréicoles et nautiques . Les avantages écologiques et économiques et touristiques paraissent manifestement Très importants et sans commune mesure aux inconvénients pendant la mise en œuvre. Bien cordialement Bertrand Barret
								1	@938 - Dany - Le Teich Date de dépôt : Le 04/08/2020 à 08:19:05

											Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage du port de la teste Contribution : Favorable au dragage du port de la teste et dépôt des boues comme prévu par contre que faire de ces boues commercialement
											1 E939 - Anonyme B SABATHIER Date de dépôt : Le 04/08/2020 à 08:35:27 Lieu de dépôt : Par email Objet :Dragage port de La Teste Contribution : Mesdames, Messieurs, Il devient maintenant URGENT d'effectuer les travaux de dragage qui sont malheureusement bloqués depuis trop d'années. Ceux qui financent doivent maintenant les imposer, cela a assez duré. En espérant que ces travaux pourront commencer en suivant, et dans cette attente. Bien à vous B SABATHIER Envoyé de mon iPad
											1 @940 - MARYSE - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 04/08/2020 à 08:44:17 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :DRAGAGE PORT DE LA TESTE Contribution : Je pense que le dragage du PORT DE LA TESTE est indispensable. Le dépôt des sédiments est prévu sur le site du PORT DE LA MOLE à GUJAN MESTRAS et doit se faire à cet endroit.
	1	1	1							1	@941 - Christine - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 04/08/2020 à 08:56:31 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :dragage la teste de buch Contribution : Je suis totalement opposée au transfert des boues de La Teste au port de La Mole.Ce projet n'apportera que des nuisances pour Gujan, ces boues polluées doivent être stockées dans un endroit plus adapté et surtout étanche.
											1 @942 - Garbay Nicolas - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 04/08/2020 à 09:16:38 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage du port de la Teste Contribution : Le port de la Teste est un élément essentiel de notre patrimoine local et régional . Voir les quantités de vase qui l'étouffer depuis tant d'années est un crève coeur à chaque marée basse Oui il faut draguer ce port et j'ajouterais aux travaux le dragage du Canelot , ce magnifique petit canal .se terminant par une écluse unique sur le bassin . Profitez de cette dynamique maintenant .
	1	1	1							1 1	@943 - Anonyme - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 04/08/2020 à 09:30:50 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :dragage port de la teste Contribution : Je suis contre le dépôt des boues du port de La Teste au port de La Môle Pollution du bassin et de la nappe phréatique Pollution olfactive. Il y a une autre alternative Sylvabelle le Teich
										1 1	@944 - Anonyme - Pujols-sur-Ciron Date de dépôt : Le 04/08/2020 à 09:53:22 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :DRAGAGES PORT DE LA TESTE Contribution : POUR A 200%
		1	1	1							1 @945 - Breton Sarah - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 04/08/2020 à 09:58:36 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage du port de la teste au port de la mole Contribution : Outre le risque de pollution lié à la présence de la vase dans le bassin de décantation, les allers retours des camions effectuant les transferts vont inévitablement avoir un impact sur la vie des riverains (nuisances sonores, visuelles et olfactives). Par ailleurs est il raisonnable d'envisager de stocker ces boues polluantes à proximité d'une population jeune (lycée de la mer)? Enfin, comment envisager le dragage des ports de Gujan si le bassin de décantation du port de la mole est réservé aux boues de la teste ? Habitante de la mole, nous subissons déjà beaucoup de passage sur une route en très mauvais état - alors même que cette route est sans issue; il serait dommageable d'avoir à subir les rotations des camions de boues quotidiennes et les nuisances liées au stockage sur la mole.

									1	<p>@946 - CURSAN Jean-François - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 04/08/2020 à 10:04:35 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage du port de La Teste Contribution : Enfin le dragage du port de La Teste, que les Gujanais n'aient pas la mémoire courte..... ils ont eu besoin des autres et ils en auront encore besoin, quel dommage de ne pas avoir fait un bassin de décantation à La Teste, merci aux biens pensants de l'époque.....</p>
									1	<p>@947 - Gérard - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 04/08/2020 à 10:04:58 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage du port de La Teste Contribution : Cette opération est évidemment nécessaire et aurait dû être effectuée il y a plusieurs années. Il est par ailleurs regrettable qu'au sein de la COBAS chaque commune pratique une politique où elle essaie de profiter de la collectivité au détriment des autres communes. Plus que jamais l'esprit de solidarité devrait régner.</p>
								1	1	<p>@948 - Anonyme Date de dépôt : Le 04/08/2020 à 10:07:39 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :OUI AU DRAGAGE DU PORT DE LA TESTE DE BUCH Contribution : Nous sommes avec mon frère ostréiculteurs sur le port de La Teste. Nous devons sortir de plus en plus tôt et rentrer des parcs de plus en plus tard à cause de la vase accumulée .</p>
								1	1	<p>@949 - Anonyme - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 04/08/2020 à 10:08:19 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Futur occupant du port de La Teste et actuellement au corps mort de l'Aiguillon au bord de la canalette Contribution : Je suis tout à fait d'accord pour que ce port, le lapin blanc et la canalette soient enfin dragués car c'est vraiment dommage de pénaliser et les professionnels et les plaisanciers J'espère qu'on va enfin obtenir un consensus depuis le temps que l'on parle de ce dragage Je suis membre de l'APBA et j'habite à La Teste Cdlt</p>
									1	<p>@950 - Simonet Daniel - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 04/08/2020 à 10:08:27 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Futur occupant du port de La Teste et actuellement au corps mort de l'Aiguillon au bord de la canalette Contribution : Je suis tout à fait d'accord pour que ce port, le lapin blanc et la canalette soient enfin dragués car c'est vraiment dommage de pénaliser et les professionnels et les plaisanciers J'espère qu'on va enfin obtenir un consensus depuis le temps que l'on parle de ce dragage Je suis membre de l'APBA et j'habite à La Teste. Cdlt</p>
									1	<p>E951 - Anonyme Michel Dufaure Gujan Mestras Date de dépôt : Le 04/08/2020 à 10:11:16 Lieu de dépôt : Par email Objet :Enquête publique dragage port de La Teste de Buch Contribution : A l'attention de Monsieur Le Commissaire Enquêteur. Je soussigné Michel Dufaure déclare être favorable au dragage des sédiments du port de La Teste de Buch et à leur transport sur le site de La Molle à Gujan Mestras. En effet je trouverais stupide d'aller alourdir le cout de cette opération en allant stocker ces derniers sur un site privé alors qu'il y a de la place dans un site créé à cet effet avec des fonds publics et qui se trouve être disponible en ce moment. Michel Dufaure 20 Allée de la Péguillère Gujan Mestras</p>
									1	<p>@952 - FRANCE - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 04/08/2020 à 10:14:13 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :POLLUTION Contribution : Je suis CONTRE. Que la COBAS fasse construire un bassin de décantation étanche (style assainissement des eaux usées) et que les élus de la COBAS se mettent d'accord sur le lieu de la construction. Le problème sera réglé au lieu de venir déverser la pollution d'une commune à une autre. Ils sont où les écolos ? (pastèque : vert dehors rouge dedans) ? quel est leur avis ? Je répète et je signe JE SUIS CONTRE.</p>
									1	<p>@953 - Anonyme - Virazeil Date de dépôt : Le 04/08/2020 à 10:30:45 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :DRAGAGE DU PORT DE LA TESTE Contribution :</p>

									Oui, je suis favorable au dragage du port de La Teste de Buch
								1	<p>@954 - DESLANDE RAYMOND Date de dépôt : Le 04/08/2020 à 10:39:20 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage du port de La Teste de Buch - Dépôt des boues à Gujan Mestras Contribution : Je suis favorable au dépôts des boues à Gujan Mestras aux conditions suivantes: - le transport doit être organisé de façon à ne pas perturber la circulation - le dépôt ne doit pas saturer la capacité de stockage du sud bassin, interdisant le dragage des autres ports</p>
								1	<p>E955 - Anonyme Bernard Mercé Date de dépôt : Le 04/08/2020 à 10:40:32 Lieu de dépôt : Par email Objet :Dragage du port de La Teste de Buch Contribution : Je suis favorable au dragage du port de La Teste de Buch. Concernant le transfert des vases du port, je ne suis pas compétant, pour juger de la pollution occasionnée sur le site de La Mole à Gujan-Mestras. Concernant le transfert des vases par camion. J'ai constaté que le transfert des boues du port d'Arcachon occasioné une gêne, concernant la propreté des chaussées. Certaines bennes de camions n'étant pas étanches répandaient des eaux boueuses sur la chaussée, la rendant glissante et pouvant occasionnées des accidents (cyclistes, motards, piétons...).Mr Bernard Mercé</p>
								1	<p>@956 - Anonyme - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 04/08/2020 à 10:43:36 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage du port de La Teste Contribution : Oui je suis favorable au dragage du port, je suis Testerin j'ai 56 ans, je suis propriétaire d'un bateau situé sur le port et il est parfois difficile de rentrer ou de sortir, de plus cela offrirait une vue magnifique de ce site remarquable.</p>
						1		1	<p>@957 - Anonyme - Bordeaux Date de dépôt : Le 04/08/2020 à 10:48:21 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :DRAGAGE POR DE LA TESTE Contribution : Usagers réguliers du port de la Teste, nous sommes POUR le dragage de celui-ci qui d'année en année devient moins praticable.</p>
						1		1	<p>@958 - Anonyme - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 04/08/2020 à 10:58:12 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Pour le Dragage du Port de La Teste De Buch Contribution : Oui je suis favorable au dragage du Port De La Teste, J'ai une place au port et mon temps de sorti réduit de plus en plus et en même temps pour embellir le port vu des tourisme et professionnels</p>
								1	<p>@959 - Pommier Marie-Claude - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 04/08/2020 à 11:00:45 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Enquête publique dragage Port de La teste Contribution : Je suis favorable au dragage du Port de La Teste.</p>
								1	<p>@960 - Anonyme - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 04/08/2020 à 11:14:47 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :satisfaction, enfin! Contribution : Bonjour, utilisateur du port de La Teste, je suis ravi qu'enfin celui ci soit dragué du fait des difficultés pour sortir et entrer grandissante. Il est incroyable de noter qu'un site qui a été prévu pour recevoir les vases issues du draguage, payé et dédié à cet effet pose problème.</p>
								1	<p>@961 - Marie - Arcachon Date de dépôt : Le 04/08/2020 à 11:21:27 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Pour le dragage du port de La teste Contribution : - Il me semblerait contraire au principe d'égalité entre les communes et donc entre les citoyens que le port de La Teste reste en dehors du plan de dragage élaboré par le syndicat mixte . - Dés lors que des mesures sont prises en amont pour éviter la pollution sur le site de Gujan, la réticence de la commune de Gujan semble incompréhensible d'autant que cette commune et d'autres ont déposé leurs boues sur ce site financé par le syndicat mixte</p>

						1	1	@962 - Anonyme - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 04/08/2020 à 11:25:07 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :dragages - la teste de buch Contribution : heureusement que l'entente entre les communes est très importante pour l'avenir. Mais Gujan a toujours aimé tiré profit sans penser aux autres. C'est notre perte à tous "l'individualisme"!!!!!!!
							1	@963 - veronique - La Teste-de-Buch Organisme : Particulier Date de dépôt : Le 04/08/2020 à 11:26:07 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage Port de la Teste-de-Buch Contribution : Favorable au dragage du port de La Teste. C'est même indispensable
						1	1	@964 - Anonyme - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 04/08/2020 à 11:26:12 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage du port de La Teste de Buch Contribution : Favorable au dragage du port de La Teste de Buch Inadmissible que cela n'est pas été fait plus tôt !
						1	1	@965 - Anonyme - Mérignac Date de dépôt : Le 04/08/2020 à 11:28:17 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :je suis favorable au dragage du port du bassin Contribution : j'ai de plus en plus de mal à entrer et sortir.
							1	@966 - Bonin Patrice - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 04/08/2020 à 11:40:26 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :je suis favorable au dragage du port de La Teste de Buch Contribution : le dragage du port de La Teste est une nécessité et bénéficiera à l'ensemble de la communauté urbaine pour son développement, ses activités commerciales, professionnelles, ostréicoles et de plaisance.
							1	@967 - Celhay Andre - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 04/08/2020 à 11:50:32 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :dragage du port de La Teste Contribution : Inondée deux fois par jour la vase du port de LA TESTE ne peut sécher et dégage 3 heures après le plein mer et pendant 9 heures une odeur peu agréable. Plus désagréable le temps d'accès aux mouillages est particulièrement bref soit 3 heures de part et d'autre du plein mer. Les jours de sorties sur l'eau sont donc réduits. Les fonds proposés chaque année par l'Administration sont réinvestis ailleurs et nous avons l'impression que personne ne prête attention à ce fait. La mode sociétale voudrait que nous fassions des barrages et autres dégradations mais je pense qu'il est temps de cesser les attermoiments, d'où qu'ils viennent surtout s'ils sont politiques. Voilà qui va faire plaisir: je cède ma place du port de La Teste et prends un mouillage au large. Un de plus. moins commode et pourtant plus accessible!
		1	1	1			1	@968 - PATRY J-Paul - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 04/08/2020 à 11:51:19 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :dragage port de la teste de buch 33 Contribution : La commune de GUJAN-MESTRAS n'a pas vocation a devenir la poubelle des autres communes possédant des ports sur le bassin. Je suis contre le transfert des boues de dragage du Port de La Teste de Buch en raison : la fréquence des dizaines de camions circulant sur notre voirie pour transporter ces boues. La commune de La Teste de Buch, l'une des plus grands communes du bassin en superficie , se doit posséder un site pour y déposer les boues de son port. La circulation incessante de ces camions endommagera les voiries qui ont été refaites aux frais du contribuable gujanais. Le syndicat mixte des ports ne peut imposer a notre commune ce genre de dépôt. Ces transports vont augmenter la pollution de l'air. Depuis trente ans que le port de La Teste de Buch n'a pas été dragué, la municipalité aurait dû prévoir un site pour y déposer ces boues au lieu de vouloir l'imposer a notre commune. La gestion d'une commune se fait également dans le prévisionnel. En plus de la circulation, ces boues sont particulièrement nocives pour notre santé. Le président du Syndicat des ports cherche la simplicité et surtout l'économie. GUJAN MESTRAS doit conserver son site de stockage en l'état pour pour y déposer le moment voulu les boues issues de ces 7 ports.

							1	1	@969 - Anonyme - Arcachon Date de dépôt : Le 04/08/2020 à 11:54:55 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Enquête dragage port La Teste Contribution : A faire au plus vite !
								1	@970 - Lahourcade Luc Date de dépôt : Le 04/08/2020 à 11:57:17 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Draguage du port de la teste Contribution : Il me semble que ceci doit ce faire . Un blocage de la mairie de gujan m'est incomprehensible
		1	1	1				1	@971 - Olivier Elisabeth - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 04/08/2020 à 12:04:15 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragages La Teste de Buch Contribution : Je m'oppose au projet de transfert les boues de dragages du port de La Teste vers le bassin de décantation de La Mole car - ce transfert présente un risque de pollution certain pour Gujan et les eaux du bassin - ce projet engendrera de nombreuses nuisances pour les gujanais ((rotations de camions, circulation perturbée, nuisances sonores et olfactives) - ce transfert bloquera le dragage des ports gujanais
		1	1	1				1	@972 - SANTOS David - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 04/08/2020 à 12:06:52 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :NON aux stockages des boues à Gujan-Mestras Contribution : Je suis contre les pollutions que ce transfert va occasionner. Pollution sonore, Co2, trafic routier. J'ai un enfant au lycée de la mer, les élèves circulent toute la journée à pied vélo scooter... ne prenons pas de risque d'accident. Il serait plus judicieux et plus écologique dr stocker ces boues à proximité du port de la Teste pour limiter le trafic de lourds camion. Merci
								1	@973 - Anonyme Date de dépôt : Le 04/08/2020 à 12:25:13 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :dragage du port de LA TESTE Contribution : Je suis favorable au dragage du port de LA TESTE Belle solidarité entre nos communes !!!!!!!!!!!!!!!!
								1	@974 - CAPDEVILLE ADRIEN - Galgon Date de dépôt : Le 04/08/2020 à 12:43:22 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :DRAGAGE DU PORT DE LA TESTE DE BUCH Contribution : Je suis favorable au dragage du port de La Teste de Buch.
								1	@975 - Anonyme - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 04/08/2020 à 12:43:46 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Pour le Dragage du Port de La Teste de Buch Contribution : Le port de la Teste n'a pas été dragué depuis 40 ans et c'est toute l'activité du port qui en est pénalisée. Que ce soit les ostréiculteurs, les plaisanciers, permanents ou estivaux et plus généralement toute la population testerine qui subissent depuis trop longtemps une situation injuste au regard des usagers des autres ports du Bassin d'Arcachon. Les objections soulevées par la Municipalité de Gujan Mestras ne sont pas acceptables. En effet, le bassin de la Môle, construit par le Département, répond aux normes sanitaires et environnementales de la Préfecture qui le contrôle et valide son utilisation aux fins de décantation. Il a d'ailleurs été utilisé pour les vases des différents ports de Gujan (Larros, la Barbotière, Meyran...) D'autre part il est prévu des conditions particulières d'acheminement des vases par camion de sorte que la population de la Commune de Gujan en souffre le moins possible. Enfin, les analyses des vases du port de la Teste ont démontré qu'elles n'étaient pas polluées et respectaient les normes. La Teste, ville centre économique du sud bassin mérite de voir sa façade maritime rénovée et revitalisée et ce dragage du port constitue l'étape 1 de cette rénovation. Le dragage doit avoir lieu pour rééquilibrer une situation notoirement défavorable à la Commune de la Teste de Buch et à ses habitants. >>
								1	@976 - Fontan Florencd - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 04/08/2020 à 12:47:23 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragages port de la teste Contribution :

										Bonjour Facile pour vous Testerins de dire qu'il n'y aura pas de boues dans le port de la mole... Si on faisait l'inverse vous réagiriez comment Un peu de bon sens et de civilité Mais bien sûr La teste est plus chic donc pas grave pour les autres... Et l'écologie dans tout ça Et les enfants vous en faites quoi ils vont respirer les nuisances.
										<p>@977 - REBOURS Didier - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 04/08/2020 à 12:51:41 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Réponse pour le creusement du Port de La teste Contribution : Je suis favorable pour le creusement du Port de La Teste avec le stockage des sédiments, au lieu prévu à cet effet au port de la Mole Gujan Mestras.</p> <p>1 Cette aire de stockage (qui a été d'ailleurs réalisée avec les deniers publics du conseil départemental et de l'état) ne semble pas poser de problèmes pour le stockage des boues des ports de Gujan. Le Port de la Teste n'a pas été creusé depuis bientôt 40 ans, et il est injuste de laisser les ostréiculteurs et les plaisanciers de ce Port dans l'état actuel qui les pénalise par la hauteur des sédiments, donc d'une entrée et une sortie dans ce Port à des heures de marées correctes. Les guerres de clochers sont d'un autre temps, nous faisons tous partie de la COBAS et il serait temps de travailler main dans la main, pour faire avancer les choses correctement. Didier REBOURS La Teste de Buch</p>
										<p>E978 - Anonyme Philippe Godet Date de dépôt : Le 04/08/2020 à 12:55:04 Lieu de dépôt : Par email Objet :Dragage du port de la teste Contribution : Utilisateur occasionnel du port de La Teste, je suis absolument favorable à la réalisation de ces opérations de dragage.</p> <p>1 Cette opération vitale pour les professionnels tant ostréiculteurs que restaurateurs. Elle est aussi un site particulièrement attractif pour un tourisme intelligent à même de promouvoir cette commune à travers son historique, bien plus riche et ancien que celui d'Arcachon. La France a que rarement une administration sensible aux choses de la mer...et pourtant c'est un vecteur de culture, d'histoire d'hommes, d'activités économiques obligatoirement écologiques à même de fournir du travail à des générations de travailleurs locaux !On compte vraiment sur votre prise en compte de ces considérations et on vous en remercie par avance Philippe Godet Admirateur de ce port, peintre à ces heures, plaisancier, membre de APTRA.</p>
										<p>@979 - Anonyme - Laurent VIVES - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 04/08/2020 à 13:10:27 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage port de La Teste et libération des accès stationnement. Contribution : Voilà + de 20 maintenant que j'ai un emplacement au port n°46, je paie tous les ans...une année même...le tarif a augmenté de 50%. Comme d'un fait exprès c'était l'année où la traque des bateaux historiques a été mise en place !!!! Que dire de plus ? Évidemment qu'il est nécessaire de draguer ce port, il me faut 50 mns de + pour pouvoir sortir avec mon bateau, c'est à dire qu'il y a 20 ans il me fallait 2h10 de montant pour sortir et maintenant il me faut 3h -Remettre en état la passerelle, les planches sont pourries et déformées. -Faites enlever tout ce que vous y êtes tous ces jardins privatifs et illégaux qui nous empêchent de stationner au port : -D'énormes pots de fleurs, jardinières, traverses de chemin de fer, terrasses, deuxièmes portails avec sortie impraticable pour véhicules mais bien signalés stationnement interdit etc... Tout est totalement illégal, je me suis déjà renseigné mis à part les 2 restaurants (fou de bassin et le restaurant du port) ...les autres ont beaucoup d'imagination. C'est bien beau de draguer le port et de faire les choses bien, mais si il faut se battre avec les riverains pour pouvoir se garer,!!!!!! Cordialement Laurent VIVES</p>
										<p>@980 - Anonyme - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 04/08/2020 à 13:19:23 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :dragage du port de la teste Contribution : Je suis favorable au dragage du port de La Teste et au dépôt des boues sur le site de La Mole. Je ne crois pas que les boues du port de La Teste soient différentes de celle du port de Gujan et en vertu de l'entraide entre communes, je ne comprends pas que Gujan refuse ce dépôt. Que des précautions soient prises pour garantir qu'aucune pollution ne vienne abîmer le site est indispensable évidemment.</p>
										<p>@981 - caubit patrick Date de dépôt : Le 04/08/2020 à 13:45:36 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :dragage du port de la teste de buch Contribution : je suis favorable au dragage du port de la teste de buch, ainsi qu'au dépôt des boues sur le site de la molle a gujan mestras, ce magnifique port de la Teste de Buch le mérite bien après 40 années, ce n'est pas du luxe !</p>

										<p>@982 - Nelly - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 04/08/2020 à 14:05:46 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :DRAGAGE DU PORT DE LA TESTE Contribution : Le Dragage du Port de La Teste est indispensable pour la sécurité de tous, pour les ostréiculteurs, pour les plaisanciers et pour tous les amoureux du Bassin. Que l'on soit Testerins, Gujanais ou de toute autre commune y ayant accès. Le mot "partage" manque cruellement à certains, pourtant Les Testerins ont beaucoup partagé pour le traitement des eaux et des déchets, avez vous oublié...</p>
							1			<p>@983 - Espinasseu Alain - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 04/08/2020 à 14:28:40 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage du port de La Teste Contribution : 1 Oui au dragage du port de La Teste, et au dépôt au port de la mole dans le bassin de décantation prévu à cet effet par le conseil départemental. Quand aux nuisances subit par les Gujanais, il est bon de rappeler que les testerins les subissent depuis de longues années à cause du blocage de nos chers voisins. Nous pouvons aussi dire que nous traitons à La Teste les déchets de Gujan, que leurs eaux vannes sont rejetées au Wharf, et que nous subissons un trafic important des Gujanais faisant un trafic pendulaire entre chez eux et Arcachon, tout cela sans faire d'histoire.</p>
							1			<p>@984 - Alban - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 04/08/2020 à 14:31:05 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage du port de la teste Contribution : 1 Je suis en faveur du dragage du port de la Teste, j'habite Gujan et je pense qu'une solidarité entre commune est nécessaire pour avancer tous ensemble vers l'avenir. Soyons juste et équitable et prenons soin ensemble de notre sublime lieu de vie.</p>
					1		1			<p>@985 - Anonyme - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 04/08/2020 à 14:33:09 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :DRAGAGE Contribution : 1 AVIS TRÈS FAVORABLE POUR LE DRAGAGE DU PORT .LES DISCUSSIONS INUTILES ONT TROP DURÉES. UNE FOIS LE DRAGAGE EFFECTUE, LE MAIRE DEVRA S'ENGAGER A CHAQUE MANDATURE A ENTREtenir LE PORT POUR EVITER DE RETOMBER DANS LE MÊME SCHEMA DANS 40 ANS.</p>
					1		1			<p>@986 - Anonyme - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 04/08/2020 à 14:39:18 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage port de la teste Contribution : 1 Je suis favorable au travail de dragage et au stockage pour améliorer les conditions de travail des ostréiculteurs et redonner une vision plus agréable du port pour les habitants Pour la pollution des boues il est préférable de les stocker hors sol que de les laisser dans le port au pire elles y retourneront dans 20 ans déjà fortement dégradées par les enzymes naturelles</p>
							1			<p>@987 - Anonyme Favrie Christophe Date de dépôt : Le 04/08/2020 à 14:44:31 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :dragage du port de la teste Contribution : 1 d'accord sur le projet de dragage du port de la teste. Favrie Christophe</p>
							1			<p>@988 - Romuald - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 04/08/2020 à 14:57:34 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :DRAGAGES - LA TESTE DE BUCH Contribution : 1 100 % d'accord pour le dragage du port de La Teste de Buch et l'évacuation des vases sur le site spécialisé de La Mole à Gujan Mestras. Les rapports d'études institutionnels démontrent que le dragage mécanique est la solution idéale qui n'a aucun impact environnemental et que les bacs de décantation du site de La Mole soumis à la réglementation en vigueur ont bien été conçus pour le stockage de ce type de vases.</p>
							1			<p>E989 - Anonyme Nathalie BASTART Date de dépôt : Le 04/08/2020 à 14:59:40 Lieu de dépôt : Par email Objet :Dragages port la Teste Contribution : 1 Bonjour Pour ma part je suis très très favorable au dragage du port, nous sommes arrivés à un degré d'envasement</p>

											extrême. Le port de la Teste est par son authenticité, un des atouts majeurs de notre ville, il faut en prendre soin et le rendre plus accessible. C'est un grand projet qu'il faut accompagner jusqu'au bout. Merci à toute l'équipe de la mairie. Nathalie BASTART Envoyé de mon iPhone
									1		@990 - bleu christian - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 04/08/2020 à 15:01:49 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :pour le dragage du port de la teste Contribution : Normal d'entreposer les boues de dragage au port de la mole, il n'y a ni risque sanitaire ni environnemental; c'est la solution la plus logique et la moins coûteuse en terme de transport
								1	1		@991 - Anonyme Date de dépôt : Le 04/08/2020 à 15:11:58 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :dragage du port de la teste Contribution : je suis favorable à la mise en oeuvre du dragage du port
									1		@992 - GAMBINY René - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 04/08/2020 à 15:29:44 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage du port de la Teste Contribution : Je suis POUR le dragage du port de la TESTE. _Des techniciens ont jugé , que le bac de rétention de la Mole est apte à recevoir les vases du port de le Teste. _Cette zone a été financée par le département pour l'ensemble des ports du sud bassin. _Visuellement c'est plus sympa de voir ce port avec de l'eau, plutôt que de la vase. _Il est vrai qu'il y aura des nuisances diverses et variées, comme à la création de la voie directe, et à ce jour pour son aménagement, et pourtant _Donc je suis totalement POUR le désenvasement du port de le Teste , ainsi que le suivi d'entretien à l'avenir (sans attendre des décennies) !!! _Arrêtons de tirer les couvertures à soi , soyons solidaires.
									1		@993 - BODIN Vincent - Arcachon Date de dépôt : Le 04/08/2020 à 15:35:35 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Pour le dragage du port de la Teste Contribution : Il est grand temps de creuser le port pour les ostréiculteurs qui travaillent. Je ne parle pas de ceux qui s'y sont opposés depuis si longtemps
									1		@994 - Anonyme - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 04/08/2020 à 15:39:00 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :DRAGAGE DU PORT DE LA TESTE Contribution : Je suis totalement POUR le dragage du port de la TESTE. _Des techniciens ont jugé , que le bac de rétention de la Mole est apte à recevoir les vases du port de le Teste. _Cette zone a été financée par le département pour l'ensemble des ports du sud bassin. _Visuellement c'est plus sympa de voir ce port avec de l'eau, plutôt que de la vase. onc je suis totalement POUR le désenvasement du port de le Teste , ainsi que le suivi d'entretien à l'avenir (sans attendre des décennies) !!!
									1		@995 - Anonyme - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 04/08/2020 à 15:40:22 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage du port de La Teste Contribution : Je suis favorable au dragage du port de La Teste et à l'entreposage des boues au port de La Mole dans le cadre d'une ICPE (Installation Classée pour la Protection de l'Environnement). Ce stockage qui a fait l'objet d'une étude approfondie sera placé sous la surveillance des services de l'État pendant la durée de son exploitation. Il faut aussi encourager la solidarité entre les communes du sud bassin toutes concernées par la réussite de ce projet.
									1	1	@996 - Anonyme - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 04/08/2020 à 15:45:48 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :dragages-latestedebuch Contribution : bien sur ,il faut draguer le port de la teste. mais nous ne voulons pas les boues au port de la mole à gujan. nous voulons garder cette place pour draguer nos ports (7) . cordialement .
									1		@997 - Campet Goussset Tiphaine Date de dépôt : Le 04/08/2020 à 15:46:34

1	1	1	1	1	1	1	<p>@1004 - Anonyme - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 04/08/2020 à 16:46:50 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage des boues du port de la teste de buch Contribution : nous ne comprenons pas que les boues du port de la Teste de Buch suite au dragage du port soient entreposées au port de la Mole à Gujan Mestras. Le port de la Mole n'étant pas étanche , ces boues qui datent de longtemps polluées par les "antifoulings et autres matières issues des bateaux " le port de Gujan sera ainsi pollué et les infiltrations risquent de polluer l'ensemble du bassin et les conséquences peuvent être importantes. D'autant qu'il me semble qu'une usine de retraitement des déchets a été prévue sur la ville du Teich pourquoi ne pas les déposer sur ce site prévu à cet effet. OU SONT PASSES LES ECOLOGISTES!!!! eux qui sont contre tout, même quelque fois pour des choses qui n'en valent pas la peine.... A CHACUN SA M.... dépolluer un port pour en polluer un autre cela ne nous semble pas très citoyens... pensez aux gens qui ont accès aux plages de GUJAN MESTRAS. NOUS SOMMES TOTALEMENT CONTRE CE TRANSFERT DES BOUES SUR LE PORT DE LA MOLE A GUJAN MESTRAS.</p>
1		1	1	1		1	<p>@1005 - jean - Gujan-Mestras Organisme : Citoyen Date de dépôt : Le 04/08/2020 à 16:51:40 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :dragage du port de La Teste de Buch Contribution : Bonjour. A l'heure ou la notion d'écologie prend toute sa dimension et l'importance dans l'esprit des Citoyens, il est inadmissible que pour des raisons financières, mercantiles des élus de La Teste balayent cet aspect écologique (par lequel d'ailleurs ils ont été élu).Cela dit, il est normal et nécessaire de procéder à des dragages réguliers des ports du Bassin, nécessité que la Ville de La Teste a jugé inutile pendant plus de trente ans !!Aujourd'hui il est inconcevable que ce dragage puisse "profiter" à une petite minorité de La Teste au détriment de Citoyens Gujanais, Teichois qui auront à subir nuits et jours les nuisances et les dangers dû à des norias de camions sur des itinéraires non adaptés, tant en charge par essieux que par rapport à la sécurité des riverains et du Lycée de la Mer, sans oublier le franchissement des passages à niveaux du réseau SNCF très fréquenté tout au long des journées. DE fait, face à une volonté IRRESPONSABLE de la part d'Elus de La Teste, JE M'OPPOSE en tant que Citoyen libre d'expression et riverain à ces transferts de boues polluées et dangereuses pour l'environnement sachant qu'il existe un centre de retraitement Privé sur la commune du Teich adapté à ce genre de retraitement.</p>
						1	<p>@1006 - PORQUEZ JEAN MARIE - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 04/08/2020 à 16:55:15 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage port de la teste Contribution : il est urgent de draguer ce port il n'y a pas d'autre solution pour une future utilisation</p>
					1	1	<p>@1007 - Anonyme - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 04/08/2020 à 17:01:00 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage du port de La Teste de Buch Contribution : Oui je suis favorable au dragage du port de La Teste de Buch On nous le promet depuis plus de 30 ans et bientôt aucun bateau ne pourra accéder</p>
					1	1	<p>@1008 Anonyme - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 04/08/2020 à 17:18:25 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage du port de La Teste Contribution : Ce port n'a pas été dragué depuis 40 ans. Je trouve plus qu'équitable qu'enfin son tour arrive. Quant au dépôt des boues, il serait temps que les querelles de clocher cessent et qu'on s'en tienne à l'avis des professionnels avertis en charge des risques environnementaux.</p>
					1	1	<p>@1009 - Anonyme - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 04/08/2020 à 17:22:23 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :dragage du port de La Teste Contribution : Bonjour, La Teste est la plus grande ville du Bassin et la seule à ne pas avoir eu de dragage du port depuis des dizaines d'années. Il est donc plus que temps de le faire et je soutiens totalement ce projet! N'en déplaise à la municipalité de Gujan qui ne veut pas que le site de la Mole soit utilisé alors qu'il ne leur appartient pas vraiment...</p>
						1	<p>@1010 - BRIGITTE - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 04/08/2020 à 17:24:08 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique</p>

										<p>Contribution :</p> <p>Je suis favorable au creusement du Port de La Teste avec stockage des sédiments, au lieu prévu à cet effet au port de la Mole à Gujan-Mestras.</p> <p>Cette aire de stockage qui a été réalisée avec les deniers publics, (Conseil départemental de la Gironde et État Français) est prévue pour le stockage des sédiments pour tous les ports du bassin.</p> <p>Étant située sur le domaine public maritime, elle a été rétrocédée par l'État au syndicat mixte des ports du bassin d'Arcachon.</p> <p>Elle n'est pas réservée uniquement pour les ports de Gujan, la commune n'ayant aucun droit d'exclusivité sur ce site. La technique de dragage mécanique est adaptée à l'aire de stockage de La Mole et a été validée par les instances compétentes , notamment l'autorité environnementale et l'Agence Régionale de Santé, et ne présente pas de danger pour l'environnement naturel du site. Un arrêté préfectoral concernant les installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) en date du 4 octobre 2019 autorise ce dépôt.</p> <p>Le Port de la Teste n'a pas été creusé depuis bientôt 40 ans, et il est injuste de laisser ce Port dans l'état actuel d'envasement qui pénalise les ostréiculteurs, les plaisanciers et les entreprises navales par la hauteur des sédiments qui ne permettent pas une entrée et une sortie dans ce Port à des heures de marée correctes.</p> <p>Les guerres de clochers sont d'un autre temps, nous sommes tous solidaires au sein des intercommunalités du bassin pour améliorer la qualité de vie de ses habitants</p>
								1		<p>@1016 - GUILHEM Françoise et Raymond - La Teste-de-Buch</p> <p>Date de dépôt : Le 04/08/2020 à 17:46:35</p> <p>Lieu de dépôt : Sur le registre électronique</p> <p>Objet :DRAGAGE DU PORT DE LA TESTE DE BUCH</p> <p>Contribution :</p> <p>Nous sommes favorables au dragage du Port de La Teste attendu depuis si longtemps.</p> <p>Quant au stockage sur le site de la Mole OUI également, les sédiments de la TESTE, ne sont pas plus pollués que ceux des autres ports donc pas plus que ceux de GUJAN.</p> <p>Mauvais motif, Mauvaise foi, arrêtons tout ça et mobilisons nous pour dire un grand OUI .</p> <p>Rappelons que le site de la Mole a été financé par le département pour l'ensemble des ports sud-bassin.</p> <p>Retrouvons notre si beau Port de LA TESTE pour le plaisir des yeux , mais aussi pour permettre aux Ostréiculteurs et aux plaisanciers de naviguer correctement.</p>
								1		<p>@1017 - GARRIDO Marie-Hélène - La Teste-de-Buch</p> <p>Date de dépôt : Le 04/08/2020 à 17:48:56</p> <p>Lieu de dépôt : Sur le registre électronique</p> <p>Objet :creusement du Port de La Teste</p> <p>Contribution :</p> <p>Je suis favorable au creusement du Port de La Teste avec stockage des sédiments, au lieu prévu à cet effet au port de la Mole à Gujan-Mestras.</p> <p>Cette aire de stockage qui a été réalisée avec les deniers publics, (Conseil départemental de la Gironde et État Français) est prévue pour le stockage des sédiments pour tous les ports du bassin.</p> <p>Étant située sur le domaine public maritime, elle a été rétrocédée par l'État au syndicat mixte des ports du bassin d'Arcachon.</p> <p>Elle n'est pas réservée uniquement pour les ports de Gujan, la commune n'ayant aucun droit d'exclusivité sur ce site. La technique de dragage mécanique est adaptée à l'aire de stockage de La Mole et a été validée par les instances compétentes , notamment l'autorité environnementale et l'Agence Régionale de Santé, et ne présente pas de danger pour l'environnement naturel du site. Un arrêté préfectoral concernant les installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) en date du 4 octobre 2019 autorise ce dépôt.</p> <p>Le Port de la Teste n'a pas été creusé depuis bientôt 40 ans, et il est injuste de laisser ce Port dans l'état actuel d'envasement qui pénalise les ostréiculteurs, les plaisanciers et les entreprises navales par la hauteur des sédiments qui ne permettent pas une entrée et une sortie dans ce Port à des heures de marée correctes.</p> <p>Les guerres de clochers sont d'un autre temps, nous sommes tous solidaires au sein des intercommunalités du bassin pour améliorer la qualité de vie de ses habitants</p>
							1		1	<p>@1018 - Geneviève - Gujan-Mestras</p> <p>Date de dépôt : Le 04/08/2020 à 17:52:01</p> <p>Lieu de dépôt : Sur le registre électronique</p> <p>Objet :Enquête dragages port de La Teste de Buch avec dépôt des sédiments sur le port de La Mole à Gujan Mestras.</p> <p>Contribution :</p> <p>Je suis CONTRE le fait que les boues de dragage du port de La Teste de Buch soient déposées sur le site du port de La Mole à Gujan Mestras.</p> <p style="text-align: center;">SITE NON ADAPTE</p> <p>Et il me semble que chaque commune doit gérer ses propres problèmes sans se défaire sur la commune voisine. Bcp de nuisances semblent découler de ce projet, nuisances qui seront supportées par les habitants de la commune de Gujan pour une chose qui ne les concerne pas.</p> <p>A une époque où l'écologie et le respect de notre environnement devrait être la préoccupation principale de nos élus, je m'étonne de ce projet.</p> <p>Je sais que notre maire Mme M.H. Des Esgaux est contre ce projet et le lui apporte tout mon soutien.</p>
		1	1						1	<p>@1019 - CHOQUET Marie-Thérèse - Gujan-Mestras</p> <p>Date de dépôt : Le 04/08/2020 à 17:55:03</p> <p>Lieu de dépôt : Sur le registre électronique</p> <p>Objet :opposition au projet de transfert des boues de dragage du port de La Teste de Buch vers le bassin de décantation de La Mole à Gujan Mestras</p> <p>Contribution :</p>

											<p>Cette opération serait pour moi complètement irresponsable, anti-écologique et dangereuse pour l'équilibre du bassin, pour la santé de ses exploitations ostréicoles et de ses riverains, compte tenu de la haute toxicité des boues du port de La Teste qui n'ont pas été traitées depuis plus de trente ans et alors que le bassin de décantation de La Mole n'est pas adapté. Je rappelle par ailleurs qu'une installation conforme existe à proximité au Teich.</p>	
									1	1	<p>@1020 - Anonyme - Arcachon Date de dépôt : Le 04/08/2020 à 18:02:10 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :DRAGAGE DU PORT DE LA TESTE Contribution : Le port de La Teste est un bijou du patrimoine historique de notre région .Ces dernières années la municipalité a réalisé des actions pour le mettre en valeur avec notamment la mise en place de quai patrimoine (/ pinasses). On ne peut pas laisser ce port s'ensaver encore davantage; il est urgent de faire quelque chose. Le dragage est une nécessité également pour les professionnels et les plaisanciers dont les périodes de navigation se réduisent d'année en année . Je ne sais pas où les boues doivent être déposées, mais il appartient à nos élus de se donner les moyens pour les évacuer sans dommage pour l'environnement.</p>	
										1	<p>@1021 - MAUCONDUIT Luc - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 04/08/2020 à 18:09:32 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage du port de LA TESTE DE BUCH Contribution : Je suis favorable au dragage du port de La TESTE DE BUCH</p>	
1									1	1	1	<p>@1022 - Anonyme - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 04/08/2020 à 18:37:53 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Avis défavorable au transfert des sédiments sur le site de la Mole Contribution : OUI - au dragage des sédiments du port de la Teste de Buch et de son chenal d'accès dit chenal de la Canelette. NON - au transfert des sédiments dragués vers le site de traitement de la Mole sur la commune de Gujan Mestras. OUI - au transfert des sédiments sur le site de traitement du Teich (SOVASOL), prévu à cet effet.</p>
											1	<p>@1023 - Anonyme Date de dépôt : Le 04/08/2020 à 18:44:43 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Habitant Gujan-Mestras, naturellement, JE SUIS OPPOSE AUX DÉPÔTS DE BOUES POLLUEES À GUJAN Contribution : Le site de La Mole étant prévu pour les ports de GUJAN, je ne vois pas pourquoi les boues du voisin y seraient déversées, d'autant plus qu'une usine spécialisée existe au Teich (Arcachon, le fait bien) avec traitement et dépollution ce qui n'est pas le cas pour GUJAN. Soyons solidaires pour nous opposer à ce projet et refusons le tous ensemble. Il est inadmissible de déposer dans la nature des boues remplies de métaux lourds et autres polluant sans traitement préalable. C'est une atteinte à la santé publique, à la faune et la flore ! en zones ostréicoles et ornithologique protégées. Les boues du port de La Teste doivent être traitées dans la commune d'origine du déchet, le fait de traiter sur sa commune ses propres déchets me semble un principe de bon sens. La commune de La Teste est une des plus étendue de France ! N'est-il pas possible de trouver un endroit chez eux, pour leurs boues polluées ?</p>
1											1	<p>@1024 - GERMAIN Fabienne - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 04/08/2020 à 18:46:38 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :NON au transfert des sédiments de La Teste sur le site de la Mole Contribution : OUI - au dragage des sédiments du port de la Teste de Buch et de son chenal d'accès dit chenal de la Canelette. NON - au transfert des sédiments dragués vers le site de traitement de la Mole sur la commune de Gujan Mestras. OUI - au transfert des sédiments sur le site de traitement du Teich (SOVASOL), prévu à cet effet.</p>
											1	<p>@1025 - Lafuente Françoise - Lège-Cap-Ferret Date de dépôt : Le 04/08/2020 à 18:47:44 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage du port de la Teste Contribution : Suite à la demande d'autorisation pour le dragage des sédiments du port de la Teste et du chenal de la Canelette qui fait l'objet d'une enquête publique par le fait que cette opération soit restée depuis de nombreuses années négligée et pourtant si nécessaire voire indispensable. Je suis donc très favorable à cette requête. Il est bien précisé que les sédiments seraient traités sur le site de La Mole à Gujan Mestras prévu à cet effet. Il me semble que tous les ostréiculteurs et les plaisanciers bénéficiant du passage dans le port de la Teste doivent être solidaires pour obtenir cette autorisation. Que deviendrait le port de la Teste et son accès sans cette opération rapidement réalisée et jusqu'ou ces sédiments pourraient s'étendre sans cette action? Françoise Lafuente</p>

											1	1	@1026 - Anonyme - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 04/08/2020 à 18:53:57 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragages port de La Teste de Buch Contribution : Je suis pour le dragage du port de La Teste de Buch et de la cannelle	
												1	1	@1027 - Maixant Chantal - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 04/08/2020 à 19:08:04 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage port de La Teste de Buch Contribution : Avis favorable pour dragage port de La Teste de Buch
												1	1	@1028 - BEZIAU CLOTILDE - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 04/08/2020 à 19:11:23 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :DRAGAGE PORT DE LA TESTE Contribution : Ce projet nous semble impératif, le dragage auras déjà du être fait depuis longtemps, - aussi bien pour les usagers du port, ostréiculteurs en premier, pour lesquels la fenêtre de passage est de plus en plus courte. - que pour la beauté du site : magnifique à marée haute, très laid et sale à marée basse.
												1	1	@1029 - Anonyme - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 04/08/2020 à 19:14:41 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :DRAGAGE PORT DE LA TESTE Contribution : A faire de toute urgence, pour la commodité d'utilisation du port, et pour la beauté de ce port, magnifique à marée haute, très laid et peu engageant à marée basse. Ceci ne favorise pas la dégustation des huitres.
												1	1	E1030 - Daniel Lafon Date de dépôt : Le 04/08/2020 à 19:14:08 Lieu de dépôt : Par email Objet :Dragage Contribution : Je suis pour évidemment. J'espère que la nouvelle municipalité sera plus efficace que la précédente. Des camons plein de <<vase>> seront plus réjouissant que des réunions et des commissions stériles.
												1	1	@1031 Anonyme - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 04/08/2020 à 19:29:20 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Pour dragage port La Teste de Buch Contribution : Pour le dragage du port de La Teste de Buch qui est nécessaire depuis plusieurs années. Cdlt
												1	1	@1032 - Pagès Emilie - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 04/08/2020 à 20:09:30 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Pour le dragage du port de la teste de buch Contribution : Je suis pour le dragage du port de la teste de buch je valide ce projet.
												1	1	@1033 - Anonyme - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 04/08/2020 à 20:48:37 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Oui au dragage Contribution : Il est temps de faire les choses raisonnablement mais sûrement. Si nous voulons garder notre port ostréicole et plaisancier en bon état d'usage: il est urgent de faire le dragage. 30 ans que l'on reporte le projet sans argument valable. L'écologie passe aussi par le bon sens ! Il est facile de se nommer ecolo aujourd'hui, mais stop à l'extrémisme !!!!!
												1	1	@1034 - Stéphane - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 04/08/2020 à 20:48:55 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage - Port de La Teste de Buch Contribution : Je suis favorable à l'ensemble du projet qui consiste à draguer le port de La Teste de Buch compris son chenal d'accès et à transporter les sédiments dragués sur le site de La Mole à Gujan Mestras et à ce sujet je ne vois absolument rien qui

									<p>pourrait s'y opposer.</p> <p>A la lecture de certaines contributions d'origines gujanaises, j'ai honte de voir les arguments avancés qui s'apparentent à un dévouement gratuit et imbécile lié à de la guerre de clochers, à de l'égoïsme et à de l'égo-centrisme. Peut être n'est ce que de la jalousie, de la bêtise ou de la mauvaise foi toutefois je pense fortement que ces avis viennent polluer la légitimité de cette enquête publique.</p> <p>Dans tous les cas, il serait opportun et bénéfique pour notre magnifique Sud Bassin qu'un autre état d'esprit règne à la présidence de la COBAS afin d'obtenir un travail collaboratif, participatif, transversal et surtout impartial mais pour cela j'ai bien peur qu'il faille attendre les prochaines élections municipales.</p>
					1				<p>@1035 - Huguet Bernard - La Teste-de-Buch</p> <p>Date de dépôt : Le 04/08/2020 à 20:50:11</p> <p>Lieu de dépôt : Sur le registre électronique</p> <p>Objet : Dragage du port de La Teste de Buch</p> <p>Contribution :</p> <p>Le dragage du port de la Teste de Buch est une nécessité absolue - Un site de stockage temporaire a été creusé à proximité sur le territoire de la commune voisine de Gujan-Mestras grâce à des financements régionaux et départementaux. -Bien que présidente de l'intercommunalité Madame la Maire de cette commune désire réserver cette structure pour l'usage exclusifs de ses ports - J'espère que la préfecture de Gironde, décisionnaire en dernier ressort, répondra favorablement à la demande de la ville de La Teste de Buch et n'acceptera pas les recours dilatoires que ne manquera pas de déposer cette dame.</p>
					1				<p>E1036 - Anonyme - Philippe BOUC</p> <p>Date de dépôt : Le 04/08/2020 à 21:05:23</p> <p>Lieu de dépôt : Par email</p> <p>Objet : Enquête publique dragage port de la Teste</p> <p>Contribution :</p> <p>Bonjour, Vous voudrez bien trouver ci-joint mes observations relatives au creusement du port de la Teste. Je vous en souhaite bonne réception. Cordialement. Philippe BOUC</p>
					1	1			<p>E1037 - Anonyme</p> <p>Date de dépôt : Le 04/08/2020 à 21:47:28</p> <p>Lieu de dépôt : Par email</p> <p>Objet : demande de largage en mer des sédiments</p> <p>Contribution :</p> <p>Monsieur l'enquêteur bonjour, merci de prendre le temps de lire cette solution de travail qui pourrait éviter les dépenses publiques de réhabilitation de ces boues portuaires. (transports, stockage, pollution des sols de décantation, etc ...).</p> <p>Toute opération de dragage se fait à partir d'un plan de sondage qui permet de localiser les profils à raboter (avons-nous cette étude ?). Les relevés sont réalisés par les vedettes de sondage. Pour travailler, la drague doit se présenter à flanc du talus à traiter et positionner son élince au niveau précis d'aspiration des sédiments à enlever (ce positionnement est-il possible dans le chenal de La Teste?). Dès que le talus sera << attaqué >> dans le sens longitudinal, des palpeurs vont analyser la composition du matériau aspiré et permettre d'affiner la position du bec de l'élince. (avons-nous ce niveau d'analyse obligatoire?). Quand elle est arrivée à l'extrémité du chenal traité, la drague fait demi-tour (ce demi-tour est périlleux est-il réalisable dans les ports de La Teste?), et elle commence un nouveau passage à une cote plus profonde. Elle effectuera ainsi une succession de passes à des niveaux de plus en plus profonds, jusqu'à arriver à la cote souhaitée (connaissons-nous la cote souhaitée?). Lorsque ses cales sont remplies, la drague pourrait déverser son chargement de vase, de sable et d'eau dans un secteur bien défini en mer, c'est une opération dite de << clapage >> (de grands panneaux situés à fond de cale sont manœuvrés par des vérins hydrauliques et leur ouverture permet de larguer le chargement de sédiments dans la zone de dépôts).</p> <p>Cette opération a le mérite de ne pas contracter des zones de stockage comme celle de La Mole proche d'un Lycée ou la valse des camions viendront polluer l'aire et le sol de ces Lycéens! Merci de votre lecture, dans l'attente d'un dénouement heureux. cordialement; Patrick Segura</p>
					1	1			<p>@1038 - Anonyme - La Teste-de-Buch</p> <p>Date de dépôt : Le 04/08/2020 à 21:51:43</p> <p>Lieu de dépôt : Sur le registre électronique</p> <p>Objet : Enquête publique sur le dragage du port et du traitement de ces sédiments sur le site de traitement de La Mole à Gujan-Mestras</p> <p>Contribution :</p> <p>Je suis pour le dragage du port de La Teste-de-Buch et sur le dépôt de ses sédiments sur le site de traitement du port de La Mole., qui, rappelons le, a été financé en partie par les testers, et dont le rôle est d'accueillir les vases des dragages des ports du Sud Bassin dont La Teste-de-Buch fait partie. Normal quoi !</p>
					1	1			<p>@1039 - Anonyme</p> <p>Date de dépôt : Le 04/08/2020 à 22:07:22</p> <p>Lieu de dépôt : Sur le registre électronique</p> <p>Objet : Dragage du port de la Teste de Buch</p> <p>Contribution :</p> <p>J'ai 48 ans et je ne me souviens pas avoir vu le port "propre" une seule fois. Depuis des années il s'ensuit au point d'empêcher les bateaux de rentrer ou sortir sur une plage horaire étendue de la marée. Le risque d'échouage existe. Le chenal perd de sa largeur d'année en année. Enfin à marée basse, il offre un triste spectacle aussi bien aux locaux qu'aux touristes de passage. Dans le fond du port la hauteur de l'envasement atteint 1m50 par endroits, ce n'est plus possible. Le dragage n'est plus nécessaire, il est devenu indispensable</p>
					1				<p>@1040 - Jean-Marc - La Teste-de-Buch</p> <p>Date de dépôt : Le 04/08/2020 à 22:25:50</p> <p>Lieu de dépôt : Sur le registre électronique</p>

											<p>Objet :dragage port de La Teste de Buch Contribution : Plaisancier et usagé du port de La Teste, je totalement favorable au dragage du port. je soutien cette action pour le bien et la sécurité de tous.</p>
								1			<p>@1041 - MARQUE Yves - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 04/08/2020 à 22:52:12 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :DRAGAGES -LA TESTE DE BUCH Contribution : J'habite à la résidence Clapotis , 40 Boulevard Pierre Loti située à l'Aiguillon sur la Canelette . Les dragages du Port de La Teste et de la Canelette sont devenus indispensables pour des raisons évidentes évoquées maintes fois et sur les quelles je n'ai pas l'intention de revenir. Je remarque que de nombreux incidents se produisent tous les ans au niveau des tres anciennes épaves qui se trouvent en face des travaux maritimes Gentil et du chantier Bonnin il serait souhaitable que ces anciennes épaves envasées soient éliminées lors du dragage . De même les épaves du Lapin blanc qui polluent l'environnement doivent etre éliminées . Par ailleurs les restes d'un tain d'échouage en partie détruit ,qui servait autrefois au carenage des pinasses, subsistent en face de la plage qui se trouve au bout de l'avenue Pierre Loti , il serait souhaitable qu'à l'occasion du dragage cet element dangereux pour les navigateurs et pour les baigneurs soit définitivement éliminé. Il serait également souhaitable que les chenaux annexes perpendiculaires à la Canelette qui mènent au chantier Bonnin, à la cabane Aloir , aux 3 cabanes de Mr Noailles , à la cabane de Mr Peydemey et au chantier Bossuet soient élargis et à nouveau creusés pour faciliter le retour à la cote des annexes et des bateaux à faible tirant d'eau lors que la marée baisse . Par ailleurs sur la partie gauche de la plage qui se trouve au bout de l 'avenue Pierre Loti ; , il y a depuis plus de 10 ans une remorque à bateau toute rouillée qui est abandonnée contre la défense en bois qui protège les cabanes de Mr Noailles . Cette remorque qui pollue l'environnement présente un dange réel pour les enfants qui jouent à cet endroit , bien qu'il ne s'agisse pas de dragage il serait souhaitable que cette remorque soit enfin enlevée par le service concerné .</p>
								1			<p>@1042 - Anonyme Date de dépôt : Le 05/08/2020 à 00:38:24 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage du port de la teste Contribution : Monsieur le commissaire enquêteur, Je me permets humblement de participer au débat au vue de la tournure que prend cette enquête publique. Je souhaiterais que le populisme et la démagogie cessent pour faire place à l'intérêt général. Petit fils d'ostréiculteur Gujanais, je m'indique sur le peu de solidarité et de bon sens que certains prônent pour servir l'intérêt particulier et des devenirs politiques . Je fais entièrement confiance aux conclusions expertes des services environnementaux des instances publiques pour évaluer les risques encourus par la population et son impacte sur l'écosystème. Restons pragmatique et si je reprends le coeur du dossier, je site: "Les sédiments provenant de dragages mécaniques sont naturellement moins chargés en eau que ceux des dragages hydrauliques. Dans le cadre des opérations de dragage mécanique du port de la Teste, les sédiments seront apportés par camions et seront moins chargés en eau. La phase d'égouttage préliminaire ne sera pas indispensable et la vanne de l'écluette de sortie du bassin de décantation sera fermée. Ainsi aucun rejet direct vers le milieu naturel (bassin d'Arcachon) ne sera réalisé depuis le site de la Mole lors des opérations de stockage liées au dragage mécanique du port de la Teste. Eaux souterraines Les sédiments provenant de dragages mécaniques étant naturellement moins chargés en eau que ceux des dragages hydrauliques, le risque de mise en solution des contaminants est diminué tout comme le relargage potentiel de polluants dans le milieu naturel (infiltration dans les eaux souterraines). Les résultats des tests de lixiviation réalisés sur les échantillons de sédiments provenant du port de la Teste ont montré un faible potentiel de relargage (cf. Annexe 4). Dans le cadre du stockage des sédiments de dragage mécanique du port de la Teste, un suivi piézométrique de la nappe souterraine (fréquence semestriel avec un relevé en période de basses eaux et un relevé en période de hautes eaux) sera réalisé au droit des installations du centre de la Mole. Ce relevé sera effectué dans le cadre du classique des installations sur les ouvrages piézométriques déjà présents sur le site. Ils permettront de s'assurer de la qualité des eaux souterraines et de l'impact potentiel du stockage des fonctionnement sédiments sur celle-ci." Bref, je ne suis pas plus expert que les élus qui prétendent l'être, (en audio en séance du conseil municipal de Gujan-mestras du 3 août) par contre je fais confiance à ceux qui savent et qui classifie la situation, car c'est leurs métiers!!!! Après l'argumentaire qui décrit la technicité employées, le sérieux des analyses qui définissent ces boues comme inertes et non dangereuses , ce dragage nécessaire au port testerins peut utiliser le bassin de la Mole. Je suis donc pour, sans réserve et ce, dans l'économie du denier public. N'en déplaise aux jeteurs de trouble. Les testerins sont des cobasiens comme moi, avec les mêmes boues que moi, celle du bassin d'arcachon. Demain, nous aurons besoin d'eux, comme ils ont besoin de nous aujourd'hui. Prononcer un refus pour de mauvaises raisons ne servirait qu'un choix politique au détriment de l'union des villes que composent l'intercommunalité. Le temps a passé et nous sommes restés dans de la politique de clochet avec, et c'est une première, une action démagogique, qui me fait écrire ce jour : La publication de tracts payés par les deniers publics "ville de Gujan-mestras" pour inciter la population à se prononcer contre un projet pendant une enquête publique. Celui-ci délivrant une situation inexacte en reprenant des phrases sorties de leurs contextes. Est-ce normal? Est-ce légal ? Les normes de publicité et d'affichage sont bien réglementées par le code des enquêtes publiques ? Les panneaux bien affichés Alors!!! Pourquoi plus? Moi, Gujanais, enfants du bassin j'ai toujours prôné le vivre ensemble ! Je ne serai pas Le mouton de Panurge. Aidons nos amis ostréiculteurs.</p>

											<p>@1043 - Leheude Regis - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 05/08/2020 à 07:19:58 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Refus du transfert des boues Contribution : Bonjour, Je souhaitais participer à cette enquête afin de vous donner mon désaccord avec le déplacement des boues du dragage du port de la teste et le site de gujan our plusieurs raisons: - risque écologique du lieu de stockage - risque pour la santé des riverains, des lycéens et des personnels du lycée de la mer - dangerosité des trajets entre le port et le site de la môle avec de nombreux cyclistes, piétons et bien sûr automobiliste en grand nombre.</p> <p>- nuisance olfactive et sonore Il le semble que d autres solutions existent et qu il serait souhaitable des prendre en compte même si cela doit impacter les finances publiques. En espérant que cette participation ne soit pas un coup d été dans l eau</p>
										1	<p>@1044 - LAPEGUE Véronique - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 05/08/2020 à 07:27:03 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :DRAGAGE PORT LA TESTE DE BUCH Contribution : FAVORABLE AU DRAGAGE ET STOCKAGE DES BOUES AU PORT DE LA MOLLE GUJAN MESTRAS</p>
										1	<p>@1045 - Anonyme - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 05/08/2020 à 07:38:07 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage port de la teste Contribution : Totalemment favorable au dragage du port et des accès.</p>
										1	<p>@1046 - Anonyme - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 05/08/2020 à 08:05:25 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :dragage du port de La Teste. Contribution : J'habite La Teste depuis plus de 50 ans,et je suis très favorable au dragage du port de La Teste ,attendu depuis beaucoup trop longtemps!!!!</p>
										1	<p>E1047 - Anonyme - Pierre Lafaurie, adhérent de l'APTRA, représentant la série des << Loup >> Date de dépôt : Le 05/08/2020 à 08:20:06 Lieu de dépôt : Par email Objet :creusement du port de La Teste Contribution : Bonjour, Je suis favorable au creusement du Port de La Teste avec le stockage des sédiments, au lieu prévu à cet effet au port de la Molle Gujan-Mestras. Cette aire de stockage qui a été d'ailleurs réalisée avec les deniers public (Conseil départemental et état Français), prévu pour le stockage des sédiments pour tous les ports du bassin, Les boues des ports de Gujan-Mestras remplissent déjà, quand nécessaire, le lieux de stockage de La Molle Pourquoi cela poserait 'il problème pour les boues du Port de la Teste ? La technique de dragage est adaptée à l'aire de stockage de La Mole et a été validée par les instances compétentes. Le Port de la Teste n'a pas été creusé depuis bientôt 40 ans, ce sont les Ostréiculteurs, les plaisanciers et les entreprises navales de ce Port de La Teste qui sont pénalisés par la hauteur des sédiments limitant le temps sortie/entrée dans ce Port, ce port doit retrouver un marnage positif. Dans l'attente d'un aboutissement logique de ce dossier Bien cordialement Pierre Lafaurie, adhérent de l'APTRA, représentant la série des << Loup >></p>
										1	<p>@1048 - Anonyme - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 05/08/2020 à 08:45:28 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :POUR LE DRAGUAGE DU PORT DE LA TESTE DE BUCH Contribution : Il est absolument nécessaire et urgent de draguer ce port qui ne cesse de s'envaser au risque dans un avenir proche de déborder lors d'une forte marée si rien n'est fait. Je suis testerine de naissance, naît au port dans la maison de mes parents, Ostréiculteur, mon grand père M Boudigues lui même ostréiculteur, dans mes jeunes années j'ai vu le port à la limite de déborder, l'eau au ras de la route alors que la maison de mes grand parents se trouvant ave des ostréiculteur dans la descente. et pourtant le port n'était pas envasé puisque nous avons la chance de pouvoir nous y baigner tout les étés. S'IL VOUS PLAIT FAITE VITE.</p>
										1	<p>@1049 - VINCENT Jean-Paul - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 05/08/2020 à 08:54:49 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Oui au dragage du port Contribution : Quelles soient de la Teste ou de Gujan ou d'Andernos ou de Biganos, etc., ce sont les boues du Bassin d'Arcachon, ce sont</p>

											<p>nos boues ! Il est donc indispensable que pour conserver la beauté du site dans son ensemble mais aussi rendre aux testerins l'usage normal du port sans risque d'échouage que ce dragage soit enfin réalisé. Plaisancier et utilisateur du port, je suis très favorable à ce dragage maintenant, je fais confiance aux experts qui proposent de les déposer à la Môle.</p>
							1	1			<p>@1050 - Anonyme - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 05/08/2020 à 09:00:22 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :DRAGAGE PORT DE LA TESTE Contribution : J'habite depuis 24 ans à LA TESTE, et cela fait 24 ans que j'entends parler du dragage. J'ai fait partie d'une association durant quelques années. IL FAUT QUE CE PORT SOIT DRAGUE. Mme Desegault veut tout régenter, ce dragage est une nécessité absolu.</p>
								1			<p>@1051 - Delepine Jean-Alain - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 05/08/2020 à 09:09:29 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Favorable au dragage du port de La Teste-de-Buch Contribution : Je suis favorable au dragage du Port de La Teste avec le stockage des sédiments au port de la Molle . Cette aire qui a été d'ailleurs réalisée pour le stockage des sédiments pour tous les ports . La technique de dragage par boue égouttée est adaptée à l'aire de stockage de La Mole et a été validée par les experts. Le Port de la Teste n'a pas été creusé depuis bientôt 40 ans, on ne peut pas laisser les Ostréiculteurs, les plaisanciers et les entreprises de ce Port en l'état</p>
								1			<p>@1052 - Lafforgue Isabelle - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 05/08/2020 à 09:38:23 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :DRAGAGE DU PORT DE LA TESTE Contribution : Ce port n'a pas été dragué depuis 40 ans. Je trouve plus qu'équitable qu'enfin son tour arrive. Quant au dépôt des boues, il serait temps que les querelles de clocher cessent et qu'on s'en tienne à l'avis des professionnels avertis en charge des risques environnementaux.</p>
							1	1			<p>@1053 - Anonyme - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 05/08/2020 à 09:48:50 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :dragage port la teste Contribution : Il est urgent d'améliorer l'accès et la présentation de notre port situé au centre de la ville. Les arguments gujanais sont d'une mauvaise foi affligeante. Il faut passer en force</p>
								1			<p>@1054 - Anonyme - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 05/08/2020 à 09:55:11 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage du port de la Teste de Buch Contribution : Ce port doit être enfin dragué Il n a pas été nettoyé depuis plusieurs années et c est le seul du Bassin d' Arcachon a ne pas avoir été nettoyé Les boues devraient être traitées selon les préconisations des experts au centre de traitement des boues de Gujan Mestras et non au Teich avec le surcoût que cela engendrerait</p>
								1			<p>@1055 - perron Jean-Luc - Cestas Date de dépôt : Le 05/08/2020 à 10:03:56 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage port de la teste de buch Contribution : Bonjour, Plaisancier utilisateur de corps mort de la teste, je suis favorable au dragage du port pour que les utilisateurs professionnels ou non puissent avoir accès plus facilement en tout cas sur une amplitude horaire plus importante. Je suis conscient que cela peut perturber le biotope adapté au rythme des marées, cependant le port avec notamment son quai du patrimoine gagnerais en esthétique en étant à flot sur une plus grande période. cordialement. Ps : Vice président de la flotte sud bassin, j'ai transmis l'information à nos membres joignables par e-mail. Cordialement</p>
								1			<p>@1056 - Anonyme - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 05/08/2020 à 10:12:53 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :avis sur le dragage Contribution : bonjour,</p>

								récemment installée à la Teste, j'ai l'impression d'avoir raté les épisodes d'un feuilleton qui dure... Mon avis en tant que citoyenne est tout simple, l'envasement du port laisse, à marée basse, une impression de laisser-aller alors que le quartier du port a été joliment aménagé. A cela s'ajoutent semble-t-il des problèmes pour les plaisanciers propriétaires de bateaux alors qu'ils contribuent, je suppose, au financement. Donc, pour le devenir touristique de notre commune, pour le plaisir des citoyens de la Teste, je suis POUR le dragage.
						1		@1057 - Anonyme - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 05/08/2020 à 11:06:32 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage du Port de la Teste de Buch Contribution : A l'heure actuelle il est important d effectuer un dragage du port de la teste pour un accès plus simple pour nos ostréiculteurs défavorisés par les boues qui les contraints à avoir un temps de travail réduit et pénalisant.
						1		@1058 - v. Anonyme - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 05/08/2020 à 11:15:45 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragages la Teste de buch Contribution : Le dragage du port de la Teste de buch ?? Le dragage du port aura-t-il lieu ou devons nous faire un lac du port de la Teste ? Les réunions s'enchaînent depuis une vingtaine d'année et en attendant, Arcachon et Gujan-Mestras ont pu réaliser les dragages. Pour la Teste, parent pauvre de la Cobas mais néanmoins financeur généreux statu quo. Les boues testerines sont-elles plus polluées que les boues gujanaises ? Le port et le canal doivent être dragués et les boues évacuées et traitées et ce que ce soit sur le site de Gujan ou du Teich. Si la mairie de Gujan-Mestras ne veut pas que les boues soient traitées sur le site de la mole (dont elle n'est pas propriétaire) c'est à elle de financer le surcoût (transport et impact carbone) pour un traitement au Teich. Révisons nos classiques, le beurre, l'argent du beurre et la crémière, on ne peut pas tout avoir et ne rien donner. Se faire financer un site de traitement des déchets par le conseil général et le réserver à sa commune... Un peu d'équité...
						1		@1059 - Meunier Claudine - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 05/08/2020 à 11:40:54 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage port de la Teste Contribution : Refus d accepter les boues du dragage du port de la tTeste dans le Bassin de la Mole. Opposition formelle
						1		@1060 - CAULE Olivier - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 05/08/2020 à 11:40:58 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragages Port de La Teste Contribution : Vu l'avis des experts, je suis favorable au dragage du port de La Teste avec stockage des sédiments au port de La Mole
						1		@1061 - Grimonet Martine - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 05/08/2020 à 11:41:01 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage port de la teste de buch Contribution : Opposition formelle au depot des boues dans la bassin du port de la Mole Gujan mestras
						1		E1062 - Anonyme, Fabrice GELIBERT Date de dépôt : Le 05/08/2020 à 11:52:26 Lieu de dépôt : Par email Objet :Enquête Public 2020 Objet Dragage du Port de La Teste de Buch Votre avis Contribution : Bonjour, Je me nomme Fabrice GELIBERT, habitant 31 rue des Hutriers 33260 La Teste de Buch. DRAGAGE DU PORT DE LA TESTE DE BUCH Je suis favorable au dragage du Port de La teste de Buch. Possesseur d'un bateau depuis plus de 20 ans, je constate que l'envasement du port ne cesse d'augmenter, réduisant continuellement les plages horaires de navigation des professionnels et des plaisanciers qui peuvent s'échouer, c'est régulier en ce moment, sur des bancs de vase en plein chenal. Une zone de stockage située au port de la Mole à Gujan Mestras, propriété du SMPBA (syndicat mixte des ports du bassin d'Arcachon), est prévue à cet effet . Cette zone financée par le département, donc les deniers publics, accueille les vases de tous les ports géré par le SMPBA. Dernièrement, un tract émanant de la Mairie de Gujan Mestras, proteste et incite les administrés de cette ville a refusé les boues du port de la Teste au prétexte d'une circulation excessive, d'un risque de pollution et d'un blocage des ports de Gujan. - Concernant cette circulation, le fait que le port de La Teste n'a pas été creusé depuis plus de 40 ans, entraine forcément de nombreuses rotations qui auraient pu être évitées si les autorités compétentes avaient agis avant mais les usagers du port de La Teste ne peuvent en être rendus responsables. - Concernant la pollution, pour rappel, Le Parc Naturel Marin, qui est garant en matière d'environnement a émis un avis favorable. - Concernant le << blocage pour les ports gujannais >>, j'ai déjà observé qu'ils avaient été déjà dragués bien plus régulièrement que le port de La Teste. Cela ressemble à une << guerre de clochers >> organisée par la municipalité de Gujan Mestras qui est tout sauf constructive. Quelle serait la réaction des administrés Gujannais si la Mairie de La Teste, refusait le traitement des eaux usées de leur ville ainsi que leurs déchets ménagers..... Cette zone de stockage (port de la Mole), financée par tous, est pour tous les ports du Bassin et non uniquement ceux validés par la municipalité Gujannaise. Cordialement

							1	@1063 - LAJOURS OLIVIER Date de dépôt : Le 05/08/2020 à 12:33:58 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :SOUTIEN AU DRAGAGE DU PORT DE LA TESTE DE BUCH Contribution : Je suis favorable au dragage du port de La Teste devenu indispensable pour assurer la liberté et la sécurité de la navigation depuis ce port vers le bassin d'Arcachon. Je suis également favorable au transfert des vases ainsi récoltées dans la zone de La Mole qui a été spécialement conçue à cet effet. Il serait incompréhensible de devoir transporter ces vases ailleurs alors que le site est aux normes et a été financé sur fonds publics dans le cadre de ce projet de dragage du port de La Teste. Si il devrait en être autrement, la commune de Gujan Mestras, principale opposante au transfert des vases à La Mole, devra supporter les surcoûts liés à cette décision qui ne doit en aucun cas remettre en cause ni retarder le nécessaire dragage du port de La Teste .
							1	@1064 - DUCOURNEAU Cédric - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 05/08/2020 à 12:56:10 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Draguage du port Contribution : Pour le dragage du port de La Teste-de-Buch car c'est nécessaire.
							1	@1065 - Poux Jean François - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 05/08/2020 à 12:58:41 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Depot résidus dragages port de la Teste Contribution : Je m oppose formellement au dépôts des boues de dragages du port de la Teste au port de la Mole
						1	1	@1066 - Anonyme - Cazaux Date de dépôt : Le 05/08/2020 à 13:37:48 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage du port Contribution : il est largement nécessaire d'effectuer le dragage du port de la Teste. Nos ostréiculteurs en ont besoin depuis de nombreuses années pour exercer leur activité dans de meilleures conditions, et les plaisanciers sont également en droit de demander un meilleur entretien de notre si beau port. Je ne comprends pas l'opposition de la mairie de Gujan à ce que les vases soient déposées sur un site qui y est dédié et assermenté. Le site de la Mole appartenant au SMPBA, ils devraient être les seuls décisionnaires. Je ne souhaite pas une fin de collaboration avec les gujanais (pétitions pour ne plus assurer leur traitement des eaux et des déchets), je souhaite au contraire la consolider, et faire de notre Bassin un espace de solidarité, d'entraide, de respect. Un endroit où il fait bon vivre.
						1	1	@1067 - Anonyme - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 05/08/2020 à 14:00:59 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage Contribution : Pour le dragage du port de la teste !!!!!!!
		1	1			1	1	@1068 - Anonyme Date de dépôt : Le 05/08/2020 à 14:13:47 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :risques de polution des boues de dragages du port de la teste Contribution : nous refusons que ces boues soient déposées dans le bassin de décantation du port de la mole à gujan-mestras ;nous habitons à la hume près de cette zone de stockage;cette zone est trop près du bassin d'arcachon et des parc à huitres, ce serait une catastrophe ecologique et économique
							1	@1069 - Anonyme - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 05/08/2020 à 14:28:53 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :dragage port de la teste Contribution : je ne suis pas d'accord pour le dépôt des vases au port de la Mole à Gujan mestras
							1	@1070 - Anonyme - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 05/08/2020 à 14:30:55 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :dragage port de la teste Contribution : je m'oppose au dépôt des vases au port de la mole
1							1	@1071 - Nelly - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 05/08/2020 à 14:34:24 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Boues port de la teste

							<p>Contribution :</p> <p>L'ADPPM se prononce en faveur du dragage du port de La Teste tel qu'il est prévu.</p> <p>La nécessité du projet fait consensus. Le maître d'ouvrage (SMPBA) et le maître l'oeuvre (SIBA) donnent toutes les garanties.</p> <p>Le projet a reçu l'aval de toutes les instances concernées : Installations classées pour la Protection de l'Environnement, Parc Naturel Marin....</p> <p>Il est prévu un dispositif de suivi et de contrôle rigoureux.</p> <p>Nous appuyons donc ce projet sans réserve.</p>
				1	1		<p>@1080 - Gabrielle - La Teste-de-Buch</p> <p>Date de dépôt : Le 05/08/2020 à 15:10:37</p> <p>Lieu de dépôt : Sur le registre électronique</p> <p>Objet :Dragage du port de La Teste</p> <p>Contribution :</p> <p>Je suis favorable au dragage du port de La Teste comme indiqué dans les documents accompagnant l'enquête publique incluant le dépôt à la Môle..</p> <p>Si on prend la peine de lire quelques pages de ces documents on peut voir que le problème de pollution des boues est maîtrisé ainsi que la pseudo dangerosité des lixiviats. Toute demande d'analyse supplémentaire est uniquement destiné à retarder le projet. Le problème de transport des boues a été lui aussi étudié et bien pris en compte.</p> <p>Il n'y a donc aucune raison objective pour s'opposer au dépôt des boues à la Môle. La proposition de recherche d'un nouveau site vise encore une fois à retarder le projet.</p> <p>Or on ne peut pas continuer à retarder ce dragage de notre port qui n'a pas été fait depuis 40 ans. C'est le seul port qui n'a pas été dragué et nous n'avons plus le temps d'attendre..</p> <p>Le site de la Môle est destiné à recevoir les boues de tous les ports et a été financé par le département et la communauté et non par Gujan. Si les boues de la Teste ne peuvent pas y être déposées il conviendra alors de le fermer car il ne pourra pas non plus accueillir les boues des autres ports.</p> <p>Les commentaires déposés par certains Gujanais sont tellement stéréotypés en reprenant les arguments de la maire de Gujan qu'ils sont consternant de banalité et d'incompétence.</p> <p>J'espère que le commissaire enquêteur aura la lucidité et la clairvoyance de ne pas se laisser impressionné par la campagne populiste menée par la maire de Gujan Mestras qui est coutumière de penser qu'on peut faire plier les services de l'état en gesticulant plus fort que les autres et en" renversant la table".</p>
					1		<p>@1081 - DURAND Jean-Guy - La Teste-de-Buch</p> <p>Date de dépôt : Le 05/08/2020 à 15:26:10</p> <p>Lieu de dépôt : Sur le registre électronique</p> <p>Objet : Dragage du port de La Teste de Buch</p> <p>Contribution :</p> <p>Je suis favorable au dragage du port de La Teste de Buch et au dépôt des boues sur le site de la Môle prévu à cet effet et financé en partie par La Teste via la COBAS.</p> <p>Toutes les analyses réalisées montrent que le stockage des boues y est possible tout en préservant l'environnement.</p> <p>Ce dragage est urgent pour tous les usagers du port et pour l'ensemble des testeurs et toute proposition d'analyse supplémentaire ou d'autre lieu de stockage ne sont pas acceptable car générateur de délai supplémentaire.</p>
					1		<p>@1082 - Anonyme - La Teste-de-Buch</p> <p>Date de dépôt : Le 05/08/2020 à 15:38:55</p> <p>Lieu de dépôt : Sur le registre électronique</p> <p>Objet :Dragage du port de La Teste de Buch</p> <p>Contribution :</p> <p>Je suis favorable au dragage du port de La Teste de Buch selon la procédure indiquée dans les documents de l'enquête publique.</p> <p>La lecture de ces documents montre que toutes les précautions ont été prises (j'ai en effet pris le temps de lire l'essentiel du millier de pages proposées contrairement à beaucoup de gujanais qui se contentent de répéter servilement de que leur à écrit leur maire).</p> <p>Notre port n'a pas été dragué depuis 40 ans et il n'est pas acceptable de retarder encore cette opération.</p>
				1	1		<p>@1083 - Roger - La Teste-de-Buch</p> <p>Date de dépôt : Le 05/08/2020 à 15:41:26</p> <p>Lieu de dépôt : Sur le registre électronique</p> <p>Objet :Petition Gujanaise</p> <p>Contribution :</p> <p>La ville de Gujan-Mestras appelle les gujanais à manifester massivement leur opposition à l'occasion de l'enquête publique organisée jusqu'au 20/8/2020 à propos du transfert des boues du Port de La Teste de Buch sur le site de LA MOLE situé sur la commune de Gujan-Mestras.</p> <p>Tous les avis sont respectables mais on ne peut être que consterné, à la lecture des avis déposés sur le registre numérique de l'enquête publique (https://www.registre-numerique.fr/dragages-latestedebuch/voir-les-avis), de constater qu'un gujanais sur quatre justifie son opposition à cette opération par un sentiment de profonde injustice : << chacun [doit] garder ses propres déchets chez lui et pas chez les voisins >> ; << Gujan n'est pas la poubelle de La Teste [ou du SIBA ; ou du Bassin]>> ; << à chacun sa m..... c'est trop facile de déplacer la pollution chez son voisin >>... pour ne citer que quelques avis.</p> <p>Le site de La MOLE a été créé en 2009 par le Département de la Gironde (qui en est propriétaire) pour traiter les boues de dragage de tous les ports du sud-bassin et pas seulement du port de Gujan-Mestras. Cette localisation s'inscrivait alors dans le cadre d'un partage intelligent des localisations des équipements publics d'intérêt collectif entre les communes du Sud-Bassin.</p> <p>Il faut rappeler en effet que jusqu'en juillet 2008, la ville de Gujan-Mestras possédait sa propre station d'épuration des</p>

										<p>eaux usées et de traitement des boues. Cette station a été fermée (pour le grand bonheur des gujannais) et toutes les eaux usées de la ville de Gujan-Mestras ont été envoyées sur la commune de La Teste de Buch où une nouvelle station d'épuration était construite. Qui dit épuration dit décantation et boues (autre chose que des vases) à éliminer, le tout à 300m du Centre de Formation des Apprentis (CFA) et moins de 500m des immeubles collectifs des Miquelots. Les riverains testerins peuvent témoigner des nuisances olfactives de cette station même si des efforts ont été faits pour les réduire, sans pouvoir les supprimer.</p> <p>Il faut rappeler également que la commune de Gujan-Mestras ne possède pas de centre de traitement pour les ordures ménagères. Celles-ci sont, depuis plusieurs décennies, amenées sur la commune de La Teste de Buch. Après y avoir été brûlées jusqu'en 1999 (propageant des résidus de plomb et des dioxines), elles sont aujourd'hui déchargées sur le << site de transfert >> de La Teste de Buch, ce qui occasionne des norias de camions tous les jours et ce, plus de 360 jours par an. Alors, si les gujannais estiment que les boues du port de la Teste ne peuvent être mises en décantation sur le site de La Mole au seul motif que << chacun doit garder ses déchets chez lui >>, et donc si l'on devait renoncer à utiliser le site une fois tous les 15 ans pour les vases du port de La Teste,</p> <p>Dans cette hypothèse regrettable, les signataires se voient contraints de demander :</p> <p>à Monsieur le Président du SIBA de mettre fin au traitement des eaux usées de la ville de Gujan-Mestras par la station d'épuration de La Teste de Buch et de rechercher une solution alternative à proximité de l'ancien site de la station d'épuration de Gujan-Mestras, aux frais exclusifs de cette commune ;</p> <p>à Madame La Présidente de la COBAS de mettre fin au transfert des ordures ménagères de la ville de Gujan-Mestras sur le centre de transfert de La Teste de Buch et de rechercher une solution alternative sur la commune de Gujan-Mestras.</p> <p>Plus généralement, les signataires espèrent que les élus du Sud-Bassin sauront retrouver l'esprit d'une intercommunalité intelligente en se rassemblant autour d'une vision globale partagée de l'avenir de ce magnifique territoire qui soit autre chose que l'addition stérile des égoïsmes locaux.</p>	
										<p>1</p> <p>@1084 - Alain - Le Teich Organisme : Particulier Date de dépôt : Le 05/08/2020 à 15:54:30 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet : Dragage du port de la teste Contribution : Je suis adhérent du port de la teste depuis plus de 10 ans je vis sur le bassin d'Arcachon plus précisément au Teich depuis plus de 60 ans ... Cela fait plus de 40 ans que je n'ai pas vu le port de la teste sous une forme plus agréable que ces vases ammoncelées dans les différentes darses et qui d'années en années s'accumulent..... Merci aux ecolos d'avoir plombés le dragage depuis quelques années en repoussant pour des raisonx x et y ce dragage que nous demandons, alors un grand OUI pour ce dragage et que MME Des Egaux mette de l'eau dans son vin pour accorder que les camions viennent chez elle pour y dépanner leurs boues et si ce n'est pas suffisant le reste doit aller au Teich même si cela doit créer un surcout au Département vu l'augmentation que nous avons eu a payer il y a deux ans du simple au double 450E on est passé à 670 pour un bateau de 6m de long sans une signification du surcout alors merci le smpba Par contre maintenant j'espère que l'an prochain les travaux vont se faire dès le printemps si non je pense que beaucoup de plaisanciers comme moi ne seront certainement pas contents du tout.....</p>	
										<p>1</p> <p>@1085 - Maryse - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 05/08/2020 à 15:54:51 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet : dragage du port de La Teste de Buch Contribution : Je suis favorable au dragage du port de la Teste de Buch et au dépôt des boues sur le site de la Môle. Toutes les précautions semblent avoir été prises par les services de l'état et le différents organisme compétents. Tout délai dans ce dragage serait très préjudiciable au usagés du port. Il n'a en effet pas été dragué depuis 40 ans.</p>	
										<p>1</p> <p>@1086 - Virginie - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 05/08/2020 à 16:15:47 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet : Dragage du port de la Teste de buch Contribution : La teste est un cas uniqueson port est sans eau et c'est la seule Ville du Bassin à tourner le dos à la mer Après 32 ans de négociations ,d'expertises et d'études en tout genre , je pense qu'il est venu le temps de ce dragage des bouesdes vases . Cette démarche peut se faire en toute intelligence et surtout avec la solidarité des autres communes . Gujan ne doit pas être l'arbitre de cette affaire et entretenir des polémiques négatives. Nous devons être citoyens et démocrates , accompagner ce projet avec intelligence et voir l'intérêt général. Faisons confiance aux techniciens et scientifiques . Voilà plus de quarante ans que je vis à la Teste , il serait temps de voir l'eau dans ce port . Pensons à nos ostréiculteurs , notre ville a besoin de ce souffle , il me semble bien légitime .</p>	
									1	1	<p>@1087 - Guy - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 05/08/2020 à 16:16:03 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet : Boues polluées de La Teste Contribution : Opposition totale à ce projet mal étudié qui ne donne aucune alternative au stockage des boues à La Mole. Il aurait été souhaitable d'étudier l'envoi des boues sur d'autres sites et de comparer ceux-ci entre eux. Le site de La Mole a été créé initialement pour traiter les boues des ports de Gujan-Mestras uniquement, l'arrivée de boues d'ailleurs et notamment de La Teste de Buch constitue une transformation notable qui aurait dû être soumise à un nouveau dossier "installations classées" ICPE avec enquête publique. Ceci n'a jamais eu lieu. Il n'y a donc pas lieu de considérer une notion d'"antériorité" sur le site de La Mole pour les boues de La Teste.</p>

									<p>De toute façon, si une éventuelle autorisation avait été délivrée pour cela, le préfet doit en constater la péremption conformément au Code de l'Environnement car aucunes boues de La Teste ne sont allées sur le site de La Mole depuis son ouverture.</p> <p>Quoiqu'il en soit, le fait de n'avoir jamais curé les boues de La Teste qui sont fortement chargées en HAP, arsenic, cuivre, mercure montre que ces déchets sont dangereux et ne sont pas compatibles avec le site de La Mole non étanche. Elles doivent être orientées vers une filière appropriée de déchets dangereux.</p> <p>De plus, un transfert sur le site de La Mole est incompatible avec l'environnement local de ce site qui a fortement évolué ces dernières années avec un lycée à proximité et des zones d'habitations ainsi que des pistes cyclables et piétonnières. Les nuisances engendrées par un tel transfert seraient importantes pour cet environnement avec un fort charroi de camion, du bruit et des odeurs. Il y a aussi un risque de pollution des puits de particuliers qui arrosent leurs légumes et jardins à proximité. Ceci n'est pas étudié dans le dossier présenté.</p> <p>L'avis de l'Autorité Environnementale qui devrait être annexé au dossier d'enquête publique ne figure dans le dossier que j'ai pu consulter le 03 juillet dernier en mairie de Gujan-Mestras alors qu'il devrait être mis à la disposition du public. Ceci semble être une faute de procédure.</p>
					1	1			<p>@1088 - Anonyme - Mouguerre Date de dépôt : Le 05/08/2020 à 16:35:03 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :oui au dragage du port de la teste de buch mais NON au dépôt à la môle.....et dire que l on parle écologie Contribution : NON AU DÉPOT à LA MOLE ... le territoire de la teste est t il trop petit ? la solution au niveau sécuritaire existe</p>
						1			<p>@1089 - Morand Madeleine - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 05/08/2020 à 16:38:26 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet : Dragage du port de La Teste de Buch Contribution : Je suis favorable au dragage du port de La Teste de Buch comme proposé. J'ai pris la peine de lire une partie importante des quelques 1000 pages des documents fournis (contrairement à beaucoup de Gujanais qui se contentent dans leurs commentaires de reproduire ce que leur a écrit leur maire) et j'ai pu constater que de nombreuses analyses des boues et de leurs lixiviats avaient montré leur compatibilité avec un dépôt sur le site de la Môle en respectant les préconisations environnementales. On peut voir dans ces documents que toutes les précautions ont bien été prises. Les usagers du port testerin attendent ce dragage depuis 40 ans et toutes actions du type nouvelles analyses ou recherche d'un nouveau site retarderaient encore ce dragage ce qui est inacceptable.</p>
						1			<p>@1090 - Daniel - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 05/08/2020 à 16:45:18 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet : Participation à l'enquête publique Contribution : Le dragage est devenu indispensable et est attendu depuis de nombreuses années par les professionnels et les plaisanciers. De toutes façons on ne peut pas continuer à le laisser s'envaser, donc il est urgent de le draguer. Le ponton avec les pinasses est très joli en pleine eau, mais à marée basse c'est une horreur. Le port est une vitrine pour notre ville, avec la port envasé la vitrine est dégradée. Je pense que vous avez compris que je suis pour le dragage du port et le plus rapidement possible.</p>
						1			<p>@1091 - SERRUQUES Denis - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 05/08/2020 à 16:47:48 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Avis résident plaisancier testerin Contribution : Depuis 20 ans, je mets mon bateau (aluminium de 4m, sans anti fouling), aux cales de La Teste (Quai Goslar) et au port d'Arcachon; le dragage du port de La Teste est indispensable à la fois pour les testerins (professionnels ou non) et aussi pour les habitants de Gujans en élargissant les horaires possibles de mise à l'eau et soulageant d'autant le port d'Arcachon. En plus des professionnels, une cale publique de mise à l'eau, élargit l'accès au Bassin aux résidents. De plus, un parking pour les autos avec remorques, existe déjà à proximité. Suggestion : Eviter le travail mal fait, comme à la cale du quai Goslar : il est regrettable d'avoir laissé un trou dangereux (présent dès la réouverture de la cale en mai 2019) pour les remorques qui est un piège en dessous de la mi-marée pour toutes les personnes non averties. Je suppose qu'il s'agit d'une malfaçon et non d'une malveillance et il est indispensable que les autorités portuaires en soit informé pour réparer et combler ce trou, avant la survenue inévitable d'un accident et d'un litige sur la mise en danger de la vie d'autrui. Je souhaite que ce défaut ne se reproduise pas à la future cale de La Teste. Cordialement Denis Serruques Résident La teste de Buch</p>
					1	1			<p>@1092 - Anonyme - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 05/08/2020 à 17:10:16 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage port de la teste Contribution : NON au dépôt des boues polluées de dragage du port de La Teste au port de la Mole.</p>
						1			<p>@1093 - de GALZAIN Nadine - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 05/08/2020 à 17:11:21</p>

										Contribution : Gardons les boues à La Teste-de-Buch : au lieu de les faire "voyager", pourquoi n'utilise-t-on pas les boues collectées dans le port de la Teste pour renforcer les digues entre Arcachon et La Teste d'une part (sachant que l'association de défense des prés sales ouest s'y oppose), et entre La Teste et Gujan d'autre part ? Il y aurait lieu d'autre part de profiter de cette opération pour créer un cheminement pour piétons et cyclistes en bord du Bassin entre le port de la Teste et la pointe de l'Aiguillon. R. Vialard
						1			1	@1103 - Jacqueline Colin - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 05/08/2020 à 17:58:44 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet : Dragage du port de La Teste Contribution : Je suis effarée par la tournure prise par ce dragage vital et indispensable du port de La Teste. A quelle époque vivons-nous, avec ce cloche-merle ridicule d'un autre temps entre La Teste et Gujan-Mestras ou Mestras-Gujan ? Les 2 communes ne font-elles pas partie du même territoire identifié sous le logo COBAS dont Madame La Maire de Gujan-Mestras est la Présidente ? Où est la mutualisation des moyens ? où est la solidarité, plutôt que cette querelle stérile de clochers ? Si on veut chercher la petite bête, trouvons la ! Tout le Bassin d'Arcachon s'attribue la Dune du Pilat, l'île aux oiseaux et ses cabanes tchanquées, le Banc d'Arguin, le lac de Cazaux... alors que ces sites remarquables sont sur le territoire de La Teste de Buch ! Les eaux usées de toutes les communes du Bassin d'Arcachon sont déversées très près de la plage testérine de La Salie ! Les déchets de Gujan et de Mestras sont accueillis à La Teste, l'hôpital est à La Teste et on y accepte aussi les malades de tous horizons, y compris Gujan et Mestras !...etc... Stop au clivage et à la désinformation ! Stop aux calculs politiques écœurants ! Stop à l'égoïsme forcené du " moi d'abord" contre-productif ! etc... OUI au dragage du port de La Teste...il n'y a plus de temps à perdre : 40 ans c'est long et inadmissible ! Et pourtant dans les années 2007 / 2008, le dragage était en passe d'être réalisé, si une poignée d'opposants n'avait fait capoter lamentablement le projet ! Résultat : 18 ans de retard supplémentaire ! Qui donc a intérêt à voir le port de La Teste s'envaser, effaçant ainsi d'un seul coup le travail prodigieux du creusement de ce port par des générations du 19° siècle visionnaires et moins rétrogrades ? Et si on privilégiait le bien public ? Et si on arrêta de se marcher sur les pieds pour un pouvoir de marionnette ? Et si l'intercommunalité trouvait là l'occasion de se forger vraiment une âme autour du bien commun ? Et si on pensait aussi au poumon économique que ce port représente ; bien sûr pour le tourisme, mais surtout pour tous ceux qui y travaillent ? ..sans parler de son charme surtout au soleil couchant à marée haute ! LE DRAGAGE DU PORT DE LA TESTE DOIT SE FAIRE MAINTENANT.
							1		1	@1104 - Anonyme - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 05/08/2020 à 17:59:59 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet : REFUS DE STOKAGE DES BOUES DE DRAGAGE AU BASSIN DU PORT DE LA MOLLE Contribution : Il est incompréhensible de déposer des boues très polluées dans un bassin non étanche (risque de pollution du bassin) alors qu'il existe des solutions auprès d'entreprises spécialisées
1	1							1	1	@1105 - Anonyme - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 05/08/2020 à 18:06:55 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet : REFUS DE STOKAGE DES BOUES DE DRAGAGE AU BASSIN DU PORT DE LA MOLLE Contribution : Pourquoi le bassin du port de la molle non étanche devrait recevoir les boues polluées du port de la teste Il existe au TEICH une entreprise spécialisée qui a déjà traité des boues provenant d'autres ports du bassin
									1	@1106 - ELIE Laurent - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 05/08/2020 à 18:11:47 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet : Favorable Contribution : Le port de la Teste a su conserver son authenticité. Donnons lui l'oxygène nécessaire pour continuer le développement d'une image proche de la nature. Les polémiques locales n'ont pas lieu d'être quand il s'agit de maintenir un patrimoine naturel. Si les boues sont réellement polluées ! est-il humain de les laisser au contact de la population sans protection ? il serait donc urgent de draguer pour protéger la population
									1	@1107 - Garcia Dominique Date de dépôt : Le 05/08/2020 à 18:16:35 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet : Dragage du port de La teste Contribution : IL est grand temps que cela se fasse, je suis bien entendu favorable à ce dragage
								1	1	@1108 - Anonyme - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 05/08/2020 à 18:25:34 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet : Dragage du port de La Teste de Buch

							Contribution : Je suis favorable au dragage du port de La teste qui est vraiment très envasé et gêne à la navigation tant les plaisanciers que les professionnels.
						1	@1109 - Flouch Frederic - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 05/08/2020 à 18:26:38 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage port de La Teste-de-Buch Contribution : Bonjour Utilisateur du port et habitant de la teste je trouve nécessaire le dragage du port. Nous en perdons chaque année un peut plus la jouissance et trouve qu'il y a une mauvaise foi affichée de la part de madame Desegault par rapport au traitement des boues..... Celles de Gujan seraient différentes ???!!! J'espère la fin des tergiversations rapidement et qu'un plan global d'entretien des ports soit mis en place
1						1	@1110 - Thierry - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 05/08/2020 à 18:33:10 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Contre le transfert des boues de La Teste sur le site de la Môle Contribution : OUI - Au dragage du Port de La Teste NON - Au transfert des boues sur le site de la Môle. Transfert sur le site de traitement prévu à cet effet sur la commune du Teich
						1	@1111 - Anonyme Date de dépôt : Le 05/08/2020 à 18:34:58 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage du port de La Teste de Buch Contribution : Je suis très favorable au dragage du port qui est vraiment nécessaire , vu l'épaisseur de vase que l'on peut observer.
						1	@1112 - GIRAULT Jean-Luc - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 05/08/2020 à 18:36:50 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :REPONSE A L'ENQUETE PUBLIQUE SUR LES DRAGAGE A LA TESTE DE BUCH Contribution : Je suis entièrement d'accord sur tous les points du projet de dragage, d'évacuation, de stockage, et de traitement des vases et boues issues de cette opération, qui par ailleurs n'a que trop tardé.
						1	@1113 - GIRAULT Carole - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 05/08/2020 à 18:44:09 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :REPONSE A L'ENQUETE PUBLIQUE SUR LES DRAGAGES A LA TESTE DE BUCH Contribution : Je suis entièrement d'accord sur tous les points du projet de dragage, d'évacuation, de stockage, et de traitement des vases et boues issues de cette opération, ainsi que sur leur destination
						1	@1114 - Anonyme - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 05/08/2020 à 18:53:33 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :L'arlésienne Contribution : 40 d'espérance et d'absence de décision et enfin une lueur d'espoir. Soyez courageux et que cette décision soit actée tant au profit des usagers du Port que de la mise en valeur publique de celui-ci. Les infrastructures de traitement des boues existent, elles ont été financées et les études prouvent l'absence de nocivité. Qu'attend t'on?
						1	@1115 - Yannick Date de dépôt : Le 05/08/2020 à 19:04:39 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :LA TESTE DE BUCH - GUJAN MESTRAS Dragage du port de La Teste de Buch et son chenal d'accès Contribution : Il est inadmissible que la commune de Gujan-Mestras refuse l'entreposage des boues issues du dragage du port de la Teste dans un outil collectif qui n'appartient pas à la seule commune de Gujan-Mestras. Cet outil est à usage de solidarité des communes et a vocation aussi à œuvrer pour un port testerein. En outre cet outil est financé par des fonds départementaux et la commune de Gujan-Mestras devrait avoir honte de son attitude honteuse.
						1	@1116 - Anonyme Date de dépôt : Le 05/08/2020 à 19:25:47 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :dragage du port de la teste Contribution :

											Je suis opposé a l'utilisation de la zone de stockage des boues de la MOLE il me semble que sur la superficie de la commune de LA TESTE ont peut créer la même zone que GUJAN a fait pour ses ports .
								1		1	@1117 - Anonyme - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 05/08/2020 à 19:30:25 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet : Dragage du port de la teste Contribution : Bonjour, je vous fais part de mon intérêt pour le dragage du port de la teste. Il est évident qu'une commune comme celle de la teste se doit d'avoir un port accessible et entretenu. Le dragage de ce dernier est une évidence.
										1	@1118 - Lucien DUMON - Bergerac Date de dépôt : Le 05/08/2020 à 19:30:41 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage du port de La Teste Contribution : Je suis favorable au projet présenté. Dragage du port de La Teste et stockage des boues sur le site de La Molle à Gujan-Mestras. Il a été créé pour cela. Il présente toutes les garanties de salubrité et sécurité requises.
			1					1		1	@1119 - Anonyme Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 05/08/2020 à 20:02:56 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Depots des boues de la teste à gujan Contribution : Je suis contre les depots des boues polluees de la teste à gujan
										1	@1120 - Mennechet Jean luc Date de dépôt : Le 05/08/2020 à 20:10:03 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragages La Teste de Busch Contribution : Je dis non au stockage des boues polluees du port de La Teste au port de Gujan !!! Preservons la qualite des eaux du bassin a Gujan et ailleurs !!!
										1	@1121 - Anonyme - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 05/08/2020 à 20:31:52 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet : Je suis favorable au draguage du port de la Teste Contribution : Je suis favorable au draguage du port de la Teste. Pour ce qui est des boues, je n'ai pas la compétence pour donner un avis ; cependant, si le site de stockage de Gujan remplit toutes les conditions pour conserver les boues sans pollution du bassin alors cela me semble être une solution satisfaisante ; sinon, un autre moyen d'élimination des polluants doit être trouvé. En effet, je considère qu'il n'est pas souhaitable de multiplier les lieux de stockages. La Teste n'en a pas ! utilisons-en un qui existe déjà. La problématique est celle du bassin dans son ensemble et non celle d'une querelle intercommunale.
										1	@1122 - Anonyme - Villenave-d'Ornon Date de dépôt : Le 05/08/2020 à 20:35:24 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :avis tres favorable Contribution : J'ai regardé l'ensemble du dossier d'enquête, celui-ci est particulière complet et documenté, L'ensemble des points est abordé que ce soit en terme d'impact environnemental que sanitaire J'ai particulièrement apprécié que même l'impact sur la circulation soit regardé j'ai aussi lu les avis des divers organismes qui reflètent eux aussi la qualité du dossier présenté Je ne vois aucune raison de remettre encore le dragage si nécessaire du port de la teste et de son chenal d'accès Le site de dépôt des sédiments de dragage est une installation classée parfaitement adaptée pour assurer le traitement de ce type de déchet de chantier Testerin de naissance et utilisateur du port, j'ai vu pendant plus de quarante ans le port se dégrader lentement, les ostréculteurs que je rencontre on pu me faire part de leurs difficultés à travailler et je vois aussi la réaction des amis qui disent que c'est inadmissible d'avoir un tel joyau dans un tel état Pour l'ensemble de ces raisons je suis particulièrement favorable au dragage du port et au dépôt des sédiments dans les installations de la Mole
										1	@1123 - Anonyme - D Marque - - Arcachon Date de dépôt : Le 05/08/2020 à 21:32:02 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage du port de la teste Contribution : Je suis pour Ce port doit être valorisé tant pour les professionnels que pour les plaisanciers D Marque

								1	<p>@1124 - Teillard Pierre Date de dépôt : Le 05/08/2020 à 22:14:03 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet : Nécessité de ce dragage Contribution : Il est indispensable de faire ce dragage, ne serait-ce que pour redonner au port son attrait pour les promeneurs</p>
1		1	1	1				1	<p>@1125 - MITAUT DOMINIQUE - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 05/08/2020 à 22:19:35 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet : Enquête Publique sur le dragage du port de La Teste de Buch Contribution : Je suis contre le transfert des boues issues du dragage du port de La Teste de Buch, vers le site du port de la Molle, à Gujan-Mestras pour les raisons suivantes : - Ces boues représentent un danger écologique et environnemental majeur, et un désastre certain pour notre Bassin. Il faut se reporter au rapport présenter par la Ville de Gujan-Mestras ce 3 août. - Le transport à travers les zones habitées du Teich et de Gujan-Mestras aura un impact néfaste pour la tranquillité et surtout la sécurité de tous - Des problèmes de sécurité sont à prévoir avec la proximité du lycée des Métiers de la Mer et ces 1500 élèves - Les voiries résidentielles ne sont pas étudiées pour ce type transport. Qui va les remettre en état si jamais le projet actuel est validé définitivement ? - Pendant ce temps, comment seront dragués nos ports Gujanais ? Donc il en résulte que nous habitants de Gujan-Mestras allons être impactés pour l'inactivité depuis plus de trente ans de la part du Conseil Départemental!! - Le centre privé de traitement de Balanos au Teich est conçu pour ce type d'opération, dans le respect des normes, sans dégradation de la nature et des eaux du Bassin. Et que représentent 2M? dans le budget du Conseil Départemental ? L'écologie, l'environnement, la qualité des eaux de notre Bassin d'Arcachon, tout cela ne mérite-t-il pas cet effort financier? Il est une évidence que si le Conseil Départemental et le syndicat mixte des ports avait agi en temps voulu, ce dossier et ce débat n'existeraient pas. Mais voilà, rien n'a été fait !!! Dommage pour tout le monde Souhaitons que dans ce dossier la raison de précaution l'emporte, pour que ce dragage puisse être réalisé. Tout en respectant la sécurité de tous et surtout de l'équilibre de notre Bassin d'Arcachon, pour nous nos enfants et les générations à venir</p>
								1	<p>@1126 - Anonyme - Le Teich Date de dépôt : Le 05/08/2020 à 22:37:25 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet : Dragage port de la teste de Buch Contribution : Oui, je suis favorable au dragage du port de la teste de Buch vers la Molle à Gujan mestras, car comme décrit par la mairie de la teste, cela devient une urgence, et la ville de gujan mestras est la seule à avoir une structure capable de recevoir cette vase. Les communes doivent pouvoir s'entraider.</p>
								1	<p>@1127 - Anonyme - Le Teich Date de dépôt : Le 05/08/2020 à 23:07:56 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet : DRAGUAGE PORT DE LA TESTE Contribution : Bien entendu, il convient que Gujan accepte le dépôt des boues dans le lieu prévu à cet effet, d'autant que ce lieu a été financé par le département ! un peu de solidarité entre les communes du bassin SVP !!!! La question de l'acceptation ou non ne devrait me^me pas se poser puisque cc'est el DEPARTEMENT qui a financé ; peu importe la commune !</p>
								1	<p>@1128 - Anonyme - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 05/08/2020 à 23:15:08 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet : Dragage port La Teste de Buch Contribution : Pour le dragage du port de La Teste de Buch en urgence.</p>
								1	<p>@1129 - Anonyme - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 05/08/2020 à 23:20:00 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet : Dragage port La Teste de Buch Contribution : Pour le dragage du port de La Teste de Buch attendu depuis de nombreuses années.</p>
								1	<p>@1130 - AMSTUTZ Marylene - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 06/08/2020 à 05:41:59 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet : Dragage du port de la teste Contribution : Suis pour a 100%, cela est vital pour notre ville et son avenir touristique</p>
								1	<p>@1131 - PASCAL Jean-Charles Date de dépôt : Le 06/08/2020 à 07:56:17 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique</p>

																						Objet :Je vote oui Contribution : Ce dragage m'apparaît absolument nécessaire.
						1			1													@1132 - Anonyme - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 06/08/2020 à 08:33:30 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Favorable au dragage du port Contribution : Redonner vie à ce port complètement envasé
						1			1													@1133 - Anonyme - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 06/08/2020 à 08:52:28 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :DRAGAGE PORT DE LA TESTE DE BUCH Contribution : Depuis le temps qu'on attend ce nettoyage du port de LA TESTE il est indispensable qu'il se fasse dans les plus brefs délais. On ne peut pas laisser la vase continuer à envahir ce lieu emblématique du sud bassin. Arrêtons les querelles de voisinage et procédons à ce dragage en préservant scrupuleusement l'environnement, tout le monde y sera gagnant.
									1													@1134 - Guyony Nicole - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 06/08/2020 à 09:01:58 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage port de La Teste au port de La Mole Gujan Contribution : Non favorable
									1	1	1											E1135 - Anonyme Date de dépôt : Le 06/08/2020 à 09:07:47 Lieu de dépôt : Par email Contribution : Non au dépôt des boues polluées au port de La Mole Envoyé de l'iPad de Monique
																						@1136 - Wemaere Frédéric - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 06/08/2020 à 09:25:31 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :je souhaite vivement que le port soit dragué Contribution : En tant que plaisancier , je souhaite vivement que le port soit dragué . la négligence de l homme pour l entretien du port professionnel et touristique. Bien à vous Frédéric et Céline Wemaere
												1										@1137 - Anonyme Date de dépôt : Le 06/08/2020 à 09:27:59 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage du port de La Teste Contribution : Suite à l'enquête lancée sur le dragage du Port de La Teste de Buch, je voudrais donner mon avis. 1° Ce dragage est absolument nécessaire. Pour des raisons économiques : les ostréiculteurs et plaisanciers ne peuvent sortir ou entrer dans le port que trois heures avant ou trois heures après la basse mer. Pendant six heures le port de la Teste est inutilisable, soit la moitié du temps. Ce dragage est absolument indispensable. Le tourisme est impacté par ce port envasé, inesthétique et parfois nauséabond. L'activité touristique pour notre région est importante et garder un port envasé n'est pas bon pour cette activité essentielle. Voudrait-on tuer la profession des ostréiculteurs ? Voudrait-on réduire et nuire à la plaisance ? Voudrait-on chasser les touristes de notre ville ? 2° L'aire de stockage de la Môle a été financée par les Testerins entre autres pour recevoir les boues des ports du Bassin. Elle est située sur l'ancienne commune de Mestras ; Viendrait-il à l'idée de ne pas y mettre les boues des ports de Gujan et que celles de Mestras ? C'est un espace qui appartient au Bassin et non à une commune, donc il peut recevoir toutes les boues des ports du Bassin. C'est un bien commun et non l'aire de stockage réservée à une commune. 3° L'argument de << la môle n'est pas étanche >> fait rire les spécialistes sachant que ce type de bassin est conçu pour un dragage hydraulique, comme le sont les ports de Gujan. Il y aura beaucoup moins de ruissellement que lors d'un dragage hydraulique. En effet le dragage du port de La Teste est mécanique et donc les boues contiendront beaucoup moins d'eau, seront beaucoup plus sèches et il aura très peu d'eau à partir dans le bassin. Elles sécheront beaucoup plus par évaporation, et les produits polluants resteront captifs dans les sédiments qui deviendront plus tard remblai. Avec un port envasé, les vases du port de La Teste sont lessivées deux fois par jour, entraînant davantage de polluants dans le Bassin. L'eau de notre Bassin a tout à y gagner et donc toute la filière ostréicole qu'elle soit de La Teste ou de Gujan-Mestras. 4° Que signifie cette querelle de clocher d'un autre temps ? Pour le warf, viendrait-il à l'idée de faire le tri entre les rejets de Gujan-Mestras et ceux de La Teste. Pour les déchets ménagers, longtemps sur la commune de La Teste, personne ne les veut dans sa commune et pourtant c'est un service indispensable. Nous faisons partie d'un même territoire, le Bassin, et tout le monde a intérêt à l'entretenir comme il se


									doit. 5° Pourquoi cette querelle incompréhensible ? On sait qu'un grand nombre d'études ont été faites, un grand nombre de solutions ont été envisagées, et que celle qui a été retenue et la moins mauvaise et l'une des moins couteuse. A-t-on dit aux Gujanais qui signent la pétition que leurs impôts risquent d'augmenter si on choisit une autre solution ? Nous faisons partie de la COBAS, et toutes les actions décidées sont dans l'intérêt de notre territoire. Pourquoi exclure le port de La Teste de ce territoire ? Où est la solidarité territoriale. Il serait scandaleux que, pour d'obscures raisons ou sombres manœuvres politiques incompréhensibles, ce projet ne soit pas mis en œuvre pour le bien de tous les habitants de la COBAS, qu'ils soient de Gujan-Mestras ou de La Teste. Je demande donc de mettre en œuvre sans tarder le dragage du port de La Teste de Buch.
								1	@1138 - Saubesty Thierry Date de dépôt : Le 06/08/2020 à 09:46:11 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet : Dragages La Teste de Buch Contribution : Tout à fait favorable aux travaux de dragage du Port de La Teste et de son chenal d'accès que nous attendons depuis si longtemps. Honte à Madame des Egault qui s'y oppose à l'aide d'arguments électoralistes des plus contestables.
								1 1 1	@1139 - Anonyme - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 06/08/2020 à 09:53:43 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet : Dragages Contribution : Le bon sens voudrait que l'on drague le port de La Teste mais si l'on déplace le problème chez le voisin, je ne pense que ce soit viable pour l'avenir du bassin. J'espère que les protagonistes seront assez responsables pour trouver une solution qui satisfera tout le monde et je ne parle pas simplement des habitants des villes concernées.
								1	@1140 - SCALIERI HELENE Date de dépôt : Le 06/08/2020 à 10:32:53 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet : Dragages - La Teste de Buch Contribution : Le dragage des ports du Bassin d'Arcachon est à réaliser autant que de besoin, à La Teste comme ailleurs. Chacun peut en convenir. La question du dépôt des boues est, sans aucun doute, plus difficile à traiter. De mon point de vue, la réponse n'est pas à chercher géographiquement, mais techniquement. Si on pose la question de cette manière : "Sur quelle commune est-il préférable de déposer les boues de dragage ?" La réponse la plus logique serait que chaque commune "récupère ses boues", sur un site de traitement prévu à cet effet. Cela réduirait les coûts et les désagréments connexes. Par contre, si on pose la question : "Quel type de site est le plus adapté à recevoir les sédiments de dragage ?" Sans être spécialiste, il me semble que la réponse la plus prudente serait "un bassin étanche." Elle aurait le mérite de prévenir d'éventuels risques pour notre environnement. Si j'ai bien compris, ce type de site étanche existe déjà sur le Bassin. Il me paraîtrait donc responsable et cohérent au regard du contexte actuel, d'y acheminer ces déchets, même si le coût en est plus élevé. C'est ce que je souhaite, en tant que contribuable.
								1	@1141 - Anonyme - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 06/08/2020 à 10:38:15 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet : dragage du port de la TESTE de BUCH Contribution : je suis pour le dragage car cela fait des décennies que le dragage aurait du être fait . le dépôt des boues doit être mis à la mole, endroit prévu à cet effet et payé par la commune de la teste comme gujan et arcachon . arrêtons les querelles de clocher !!!
								1	@1142 - Anonyme - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 06/08/2020 à 10:38:27 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet : DEPOT DES BOUES ISSUES DU DRAGAGE DU PORT DE LA TESTE. Contribution : Bonjour Monsieur le Commissaire, Nous ne comprenons pas que la commune de La Teste de Buch l'une des plus grandes communes de France ne puisse récupérer ses propres effluents. Nous savons que des accords préalables avaient été pris pour stocker ces boues sur le site sylvabelle de la commune du Teich . Comment ne peut-on trouver une solution plus pérenne et moins sujette à des partis pris qui ne relèvent souvent que d'un manque de documentation , à une époque où la protection de l'environnement est l'un des soucis majeurs que doit affronter l'Humanité ? Nous vous souhaitons Monsieur le Commissaire de trouver LA SOLUTION qui apportera LA PAIX dans notre Pays que chacun revendique comme étant le sien et que chacun veut protéger comme son enfant...
								1	E1143 - Anonyme

									<p>Date de dépôt : Le 06/08/2020 à 10:55:21 Lieu de dépôt : Par email Objet :Participation enquête publique - dragage port de La Teste Contribution : Monsieur le Commissaire Enquêteur, Par ce mail et en qualité de résident de la Commune de Gujan-Mestras (84 bis allée de la Pelouse), je souhaite participer à l'enquête publique relative au dépôt des boues polluées du dragage du port de La Teste au port de la Mole, et manifester mon opposition à ce projet. Cordialement, Bernard et Laurent Bigarella</p>
1	1						1	1	<p>@1144 - Anonyme - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 06/08/2020 à 11:01:18 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :DRAGAGES - LA TESTE DE BUCH Contribution : Il serait stupide et irresponsable de s'opposer au dragage du port de La Teste. Envisager d'en stocker les boues sur un site non étanche est tout aussi stupide et irresponsable, surtout lorsqu'on dispose d'une infrastructure beaucoup plus adaptée au Teich. Faut-il courir des risques de pollution inconsidérés à seule fin de réduire (pour l'instant) les coûts de l'opération ? NON, mille fois NON.</p>
							1	1	<p>@1145 - Anonyme - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 06/08/2020 à 11:02:26 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :dragage du port de la teste de buch Contribution : Je suis favorable, au dragage du port de la la teste de buch et du transfert des vases à la MOLE de Gujean-Mestras.</p>
							1	1	<p>@1146 - Anonyme - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 06/08/2020 à 11:06:10 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :dragage du port de la teste de buch Contribution : je suis favorable au dragage des vases du port de la teste de buch et du transfert de celles ci vers le MOLE de Gujan-Mestras</p>
							1	1	<p>@1147 - Luc - La Teste-de-Buch Organisme : APBA Date de dépôt : Le 06/08/2020 à 11:10:54 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Avis favorable pour le dragage du port de La Teste Contribution : En tant que membre de l'Association des Plaisanciers du Bassin d'Arcachon, je considère que le dragage du Port de La Teste représente un réel besoin tant pour les plaisanciers que pour les professionnels : - En ce qui concerne les professionnels, les dragages de tous les ports sont impératifs et pas assez fréquents pour faciliter leur travail surtout en mortes eaux (temps limité de travail sur les parcs) - En ce qui concerne les plaisanciers les conséquences du non-dragage sont un moindre temps de navigation. - Les moyens mis en œuvre pour le dragage par toutes les instances de gestion des ports ne sont pas suffisants. - Pour les professionnels soucieux du futur, l'écologie du système de dragage actuel est insatisfaisante tant à la mise en œuvre, qu'au séchage des boues qui ne sont pas assez valorisées en amont du ramassage. Un investissement qui devrait s'évaluer sur toute la procédure et pas seulement par le coût des tranches de travaux. - C'est au département d'imposer l'utilisation des lieux de stockage qu'il a financés.</p>
							1	1	<p>@1148 - Anonyme - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 06/08/2020 à 11:18:17 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :dragage du port de La Teste Contribution : Oui je suis favorable au dragage du port de La Teste de Buch. Il est anormal qu'un calendrier d'entretien ne soit pas prévu et son mode d'application... attendre si longtemps ...et "enquête publique...on croit rêver</p>
1			1				1	1	<p>@1149 - Anonyme - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 06/08/2020 à 11:36:59 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dépôt des boues polluées du dragage du port de La Teste dans le bassin de décantation du port de La Mole à GUJAN MESTRAS Contribution : Je m'oppose au transfert des boues issues du dragage du port de La Teste de Buch dans le bassin de décantation du port de la Mole à Gujan-Mestras. Les boues du port de La Teste de Buch n'ont pas été draguées depuis plus de 30 ans et contiennent donc des résidus polluants issus notamment des anciens anti-fouling aujourd'hui interdits. Ce transfert au port de La Mole dans un bassin non adapté car non étanche, constitue un risque de pollution important pour les eaux du Bassin d'Arcachon. Le lycée de la Mer et de nombreuses entreprises ostréicoles sont présentes à proximité du bassin de La Mole. Il existe des solutions alternatives avec le transfert des boues sur le site de traitement adapté du Teich. Les boues de dragage des ports d'Arcachon et de La Vigne y sont transférées. Alors pourquoi pas celles du port de La Teste de Buch ? Je</p>

											suis contre ce transfert
										1	@1150 - SCHERER MARC - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 06/08/2020 à 11:47:13 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage du port de La Teste de buch Contribution : OUI je suis favorable au dragage du port de La Teste
1			1							1	@1151 - Anonyme - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 06/08/2020 à 11:51:06 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dépôt des boues boues polluées du dragage du port de La Teste au port de La Mole Contribution : Je m'oppose au transfert des boues polluées du port de La Teste de Buch dans le bassin de décantation de La Mole à Gujan Mestras Ce site n'est pas étanche . La proximité du Lycée de La Mer et d' entreprises ostréicoles est aussi à considérer attentivement L'alternative du site de traitement adapté du Teich est sans doute une solution
										1	@1152 - Brun Sandrine - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 06/08/2020 à 11:55:18 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Pour le dragage du port Contribution : Je suis pour le dragage du port et pour le dépôt de la vase à gujan mestras. Car les bacs de décantation ont été financé par la Cobas
										1	@1153 - LABARTHE NICOLAS - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 06/08/2020 à 11:58:36 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage du port de La Teste de Buch Contribution : Oui, je suis favorable au dragage du port de La Teste de Buch. Ayant mon bateau au fond du port, un dragage de celui-ci me permettra d'exploiter pleinement l'emplacement.
										1	@1154 - BIDON CYRIL - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 06/08/2020 à 12:01:36 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage du port de La Teste de Buch Contribution : Oui, je suis favorable au dragage du port de La Teste de Buch. Ayant mon bateau au fond du port, un dragage de celui-ci me permettra d'exploiter pleinement l'emplacement.
										1	@1155 - Bailacq jean francois - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 06/08/2020 à 12:03:10 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :dragage port la teste de buch Contribution : Oui je suis favorable au dragage du port de la Teste de Buch. C'est un choix fonctionnel évident pour les professionnels et les particuliers.
										1	@1156 - Anonyme Date de dépôt : Le 06/08/2020 à 12:33:30 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :pour le dragage du port de la teste Contribution : je suis pour le dragage du port de la Teste de Buch, il en a vraiment besoin!!
										1	@1157 - Anonyme - Stephanie BAYOL - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 06/08/2020 à 12:43:22 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage du port de La Teste de Buch Contribution : Moi, Stephanie BAYOL 25 avenue frederic de candale 33260 La teste de buch J'atteste être Propriétaire d'une maison et d'un caveau familiale sur cette même terre. Je Souhaite qu'il y ait un dragage du port de La Teste, dans le seul souci d'entretien de ce domaine maritime, négligé depuis trop longtemps. N'ayant pas de bateau, je ne sers pas mon propre intérêt mais ce celui de ma ville. Pour valoir ce que de droit.
										1	@1158 - Anonyme - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 06/08/2020 à 13:18:53 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage du port de La Teste

								Contribution : Je suis favorable au projet de dragage du port de La Teste de Buch et de son chenal d'accès, ainsi qu'au transport des sédiments vers le site de traitement de La Mole situé sur la commune de Gujan-Mestras
								1 E1159 - Anonyme @laposte.net Date de dépôt : Le 06/08/2020 à 13:56:02 Lieu de dépôt : Par email Objet :Dragage de la teste Contribution : POUR, BIEN SUR
1		1	1	1			1	1 @1160 - Anonyme - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 06/08/2020 à 14:33:48 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :JUSTIFICATION DE MON OPPOSITION AU DÉPÔT DES BOUES ISSUES DES DRAGAGES LA TESTE DE BUCH DANS LE BASSIN DE DÉCANTATION DU PORT DE LA MOLE GUJAN Contribution : Je suis contre le fait de transporter et déposer les boues issues des dragages du port de La Teste de Buch dans les bassins de décantation du port de la Mole à Gujan-mestras, parce que ces boues vieilles de plus de 30 ans sont chargées en polluant et le bassin de rétention n'est pas adapté pour les dépolluer, car non étanche d'où un risque pour l'environnement .d'autre part une autre solution existe sur une commune voisine sur un lieu adapté et doit être privilégiée Le projet sera également néfaste pour le lycée , la santé et la dangerosité , l'affluence routière, dans ce secteur calme pour l'équilibre de la vie scolaire de nos enfants . J'attends qu'une solution respectueuse de notre équilibre environnemental soit prise.
								1 @1161 - francis Date de dépôt : Le 06/08/2020 à 14:39:26 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Oui au dragage du port Contribution : Bien sûr qu'il faut absolument draguer ce port: c'est avec la Dune et les plages un des principaux atouts de la ville
			1				1	@1162 - PAYOT CLAUDE - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 06/08/2020 à 14:48:24 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :dépot des sediments consécutifs au dragage du port de la teste de buch Contribution : Nous sommes opposés au dépôt des boues polluées du dragage du port de la teste de buch dans le bassin de décantation du port de la Molle à Gujan-Mestras
			1	1			1	@1163 - Anonyme - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 06/08/2020 à 14:57:40 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :NON aux transfert des Boues du dragage du port de la TESTE vers le port de la Mole Contribution : Je suis contre le transfert des boues du dragage du port de la TESTE vers le port de LA MOLE à GUJAN-MESTRAS. quand bien même les risques seraient minimes, ce qui n'est pas le cas. Comment peut-on laisser faire une telle opération!!! il s'agit là de faire courir un risque en toute conscience, de pollution des eaux du bassin d'Arcachon, de dégradation de l'écosystème (les oiseaux, la flore), de dire aux riverains du port de la Mole, et bien oui!!! vous allez supporter les vas et viens des camions, le bruit et les odeurs. vous direz aux lycéens du lycée de la mer "on a un doute, mais on la fait quand-même!!! le port de la Teste doit être dragué, c'est une évidence, il existe des alternatives pour traiter ces boues et le syndicat mixte qui gère les ports le sait bien.
							1	1 @1164 - Anonyme - Pessac Date de dépôt : Le 06/08/2020 à 15:17:59 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :DRAGAGES - LA TESTE DE BUCH Contribution : Il est absolument nécessaire de draguer le port de La Teste de Buch et d'évacuer les boues sur le site de La Mole à Gujan Mestras Le débat n'a même pas lieu d'être , on voit bien la considération que les élus de Gujan Mestras ont avec l'argent public lorsque j'attends les solutions annexes proposées.
							1	1 @1165 - Anonyme - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 06/08/2020 à 15:20:38 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragages- La Teste de Buch Contribution : Je suis POUR le dragage du port de La Teste et POUR le dépôt des boues sur le site de La Mole qui a été financé par la communauté et qui n'est pas la propriété de Gujan Mestras!!!!
								1 @1166 - christine - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 06/08/2020 à 16:02:22

											<p>Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :dragage port de la teste Contribution : urgence pour draguer ce port ! les vases déjà analysées pourraient être déposées au port de la mole .</p>
						1					<p>@1167 - Anonyme Date de dépôt : Le 06/08/2020 à 16:04:21 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Draguage Port de La Teste de Buch Contribution : Urgence pour draguer ce port</p>
											<p>@1168 - MALEJAC Marie José - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 06/08/2020 à 16:04:22 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage du port de La Tedte Contribution : Oui je suis favorable au dragage du port de La Teste et au transfert des boues à La Molle</p>
						1					<p>@1169 - Anonyme - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 06/08/2020 à 16:04:48 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Pour le dragage du port de la teste Contribution : bo.bour je suis pour le dragage du port de la teste Étant bateau ecoke sur la teste ,mes horaires de sorties sont vraiment limitées..</p>
						1					<p>E1170 - Anonyme - Jean-Louis Mazoyer Date de dépôt : Le 06/08/2020 à 16:20:08 Lieu de dépôt : Par email Objet :Fwd: Draguage du Port de La Teste Contribution : dragages-latestedebuch@mail.registre-numerique.fr ----- Message transféré ----- De : jean-louis Mazoyer <duneloulou@gmail.com> Date : jeu. 6 août 2020 à 16:18 Objet : Draguage du Port de La Teste À : <duneloulou@gmail.com> Je suis pour le creusement du Port de La Teste centre, avec le dépôt des sédiments au Port de La Mole.Pourquoi !...Le Port de La Teste n'a pas été creusé depuis bientôt 40 ans, et les usagers ostréiculteurs et plaisanciers ont le droit comme les autres ports de pouvoir entrer et sortir à des heures de marées décentes. La fosse de La Mole a été financée par Le Conseil Départemental et par l'Etat, dans le but de recevoir les sédiments de tous les Ports du Bassin, y compris Gujan mais pas que Gujan.Elle est implantée sur le Domaine public Maritime et appartient au SMPBA.Toutes les études concordent pour affirmer la non toxicité des sédiments.Les camions transportant ces sédiments sont étanches, et ne traverserons pas la ville de Gujan. Les sédiments des Ports de Gujan ne semblent causer aucun problème à leur dépôt à La Mole.Nous trouvons désolant l'attitude de madame la maire de Gujan qui entre autre veut interdire le passage des camions qui porteraient les sédiments à la fosse de La Molle.Les Testerins n'empêchent pas les camions des éboueurs qui ramassent les ordures à Gujan de venir se garer au pôle de la zone industrielle de La Teste et nous recevons également les eaux usées de Gujan à la station d'épuration qui se trouve sur la commune de La Teste.Va- t-on bientôt nous interdire de passer sur la commune de Gujan avec nos voitures si nous revenons par exemple de Bordeaux ou tout simplement du Teich, de quel droit ?...Nous sommes tous à la Cobas, quel triste exemple pour la solidarité entre ville de la Part de Madame la Présidente. -- Sent from Gmail Mobile</p>
						1					<p>@1171 - Anonyme Date de dépôt : Le 06/08/2020 à 16:22:38 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet : Enquête publique dragage port de La Teste de Buch Contribution : Oui je suis pour le dragage du port de La Teste c'est une nécessité. Je ne comprends pas la position de la Mairie de Gujan. Si la station de traitement est aux normes il n'y a aucune raison que l'on ne le fasse pas. Peut-être que les Gujanais veulent qu'on leur rende le traitement de leurs eaux usées et de leurs déchets !!!</p>
											<p>@1172 - ADPC ADPC - ASSOCIATION DE DÉFENSE ET DE PROTECTION DU CANELOT (ADPC) - La Teste-de-Buch. Date de dépôt : Le 06/08/2020 à 16:31:16 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage du port de la teste Contribution : 1 En temps que riveraine, l'association ADPC, est totalement favorable au dragage des boues du port de la Teste Les guerres de clocher qui semblent toucher les communes de La Teste et Gujan retardent ce projet, au détriment de l'intérêt collectif Le centre de la Mole a été créé en 2009 par le département pour recueillir les boues de dragage de TOUS les ports du bassin, cela n'avait pas dû échapper à la ville de Gujan ! Il est à regretter que le dragage du Canalot ne soit pas envisagé par la même occasion. Peut-on encore l'envisager ?</p>

						<p>solution dans un site spécialisé et étanche au Teich qui coûte de 2 millions d'euros. Le département a plus d'un milliard d'euros de budget et peut/ doit participer au financement de cette opération via le syndicat mixte des ports. L'autorité final qui validera se transfert devra prendre garde de ne pas être un jour accusé d'écocide. Cordialement, Bruno Dumonteil</p> 
1				1	1	<p>@1179 - Anonyme - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 06/08/2020 à 16:53:33 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Contre le dépôt Contribution : Je suis contre le dépôt au port de la Mole des boues résultant du dragage du port de la Teste-de-Buch Ce lieu n'est pas étanche ni situé dans un endroit exempt de tout risque Un lieu créer pour l'ensemble du bassin serait plus judicieux</p>
				1	1	<p>@1180 - Anonyme Date de dépôt : Le 06/08/2020 à 16:53:37 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :dragage du port de la teste Contribution : Nous sommes deux habitants de La teste depuis 18 ans et nous connaissons le port depuis des décennies. Nous avons vu se dégrader l'envasement au fil des années, alors que de réels efforts d'aménagement (nouvelles traques en particulier) étaient menés par ailleurs : c'est pourquoi nous souhaitons que cet indispensable dragage parachève une rénovation par ailleurs plutôt réussie. merci de bien vouloir prendre en considération notre avis.</p>
				1	1	<p>@1181 - Anonyme Date de dépôt : Le 06/08/2020 à 17:01:07 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dépôt des boues polluées Contribution : Je suis opposé au dépôt des boues polluées du port de La Teste dans le bassin de décantation du port de la Mole.</p>
				1	1	<p>@1182 - Auté Bernard - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 06/08/2020 à 17:03:17 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :boue du port de la Teste de Buch Contribution : La commune de la Teste a une superficie de prés salés qui peut lui permettre facilement de déposer les boues des ports de la teste. La commune de Gujan Mestras a fait un effort pour gérer ses boues Un bassin à La Hume et un autre à Gujan. Bien sûr il est toujours très tentant de déposer ses ordures chez le voisin. Autrefois on disait à chacun sa merde...Malheureusement aujourd'hui tout le monde cherche à emmerder, ici au sens propre, son voisin. C'est la nouvelle morale.</p>
				1	1	<p>@1183 - Anonyme - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 06/08/2020 à 17:05:22 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Boues polluées Contribution : Opposition au dépôt des boues polluées de La Teste dans le bassin du port de La Mole à Gujan-Mestras.</p>
				1	1	<p>@1184 - DEMOND Jean-Paul Date de dépôt : Le 06/08/2020 à 17:25:23 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Pour le dévasement du port de la Teste Contribution : Il est tout à fait anormal que ce port n'ai pas été dévasé depuis plus de 40 ans et ce, à cause de querelles de personnes... Chacun en connait l'histoire... Propriétaire d'un "Bac bois", il m'avait été dit: nous allons implanter un ponton</p>

									patrimonial auquel vous pourrez vous apponter gratuitement , sous réserve que votre unité soit sélectionnée par un jury dédié. Vous participerez à l'embellissement de notre façade maritime avec votre bateau bois, typique du Bassin. Le ponton fût fait et dès la première année... la facture est tombée... Bien connu, les promesses n'engagent que ceux qui les reçoivent... Sans eau, sans électricité avec 1 mètre de vase, nous allons arriver aux mille euros annuels... Alors, le plus vite sera le mieux pour qu'enfin nous puissions jouir d'un vrai créneau horaire pour nos balades entre deux marées... On peut rêver, c'est tout ce qu'il nous reste.. Meilleures salutations.
		1	1	1				1	@1185 - Patrice Organisme : Education Nationale Date de dépôt : Le 06/08/2020 à 17:43:09 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dépôt de boues toxiques à proximité d'un lycée = DANGER Contribution : Le port de la Teste n'a pas été dragué depuis plus de 30 ans. Ses boues renferment donc des déchets toxiques qui se sont accumulés depuis plus de 3 décennies. De plus, la législation sur l'utilisation des produits toxiques dans les ports était très permissive il y a 30 ans comme il y a 20 ans. On peut donc facilement imaginer le taux de toxicité de ces boues que l'on souhaite faire décanter au Port de la Molle qui n'est pas étanche et qui est situé à proximité direct du lycée de la mer qui compte environ 1500 élèves. Au-delà des risques sanitaires et écologiques, il est impossible d'imaginer le va et vient des camions chargés de boues au milieu des lycéens qui se rendent ou qui quittent le lycée de la Mer. Les fédérations de parents d'élèves commencent à se mobiliser et elles ont bien raison. Les prés salés sont des domaines protégés, la faune et la flore de ces milieux sont en danger. Et c'est ce milieu écologique si fragile que l'on souhaite choisir pour faire décanter des boues toxiques ? De nombreuses associations de défenses de l'environnement vont réagir, elles aussi auront bien raison. Même s'il est légitime de vouloir faire draguer le port de la Teste pour ses plaisanciers, il serait irresponsable de choisir le port de la Molle pour la sécurité de nos enfants et pour le respect écologique des prés salés. Nos législateurs sont avertis et ils devront assumer leurs choix et leurs responsabilités.
								1	@1186 - Anonyme - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 06/08/2020 à 17:55:09 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage du port de La Teste de Buch Contribution : OUI je suis favorable au dragage du port de La Teste de Buch J'habite Bordeaux aujourd'hui et à compter de fin septembre La Teste de Buch de façon permanente.
		1	1	1	1			1	@1187 - Anonyme Date de dépôt : Le 06/08/2020 à 18:05:01 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Non au dépôt des boues polluées du dragage du port de la teste vers le pôle de la Mole Contribution : Bonjour Je m'oppose fermement au transfert des boues du port de la teste vers le port de Gujan Mestras qui représente un véritable risque de pollution avec un impact environnemental majeur eu égard à la non étanchéité du port. Qui engendrera des nuisances sonores et olfactives pour les riverains concernées ainsi qu' circulation perturbée Qui bloquera le dragage des ports Gujanais Marie Drauge 69 bis allée de Cazaux 33470 Gujan Mestras
								1	@1188 - Anonyme Date de dépôt : Le 06/08/2020 à 18:07:04 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage du port de La Teste Contribution : Bonjour Le dragage du port de La Teste est nécessaire . Un port plus propre sera le bienvenu sur le plan esthétique et de plus la qualité de l'environnement y gagnera.
								1	@1189 - Anonyme - Alençon Date de dépôt : Le 06/08/2020 à 18:09:02 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage du port Contribution : La nouvelle municipalité a à cœur de renforcer le caractère maritime et de soutenir les professionnels de la mer ainsi que d'accueillir au mieux les vacanciers dont je suis. Nous ne pouvons que nous réjouir de cette volonté de dragage du port.
									@1190 - Fraunié Jean-Michel - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 06/08/2020 à 18:33:33 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :je suis en total accord avec le projet de dragage du port. Contribution : Ce dossier a fait l'objet de multiples débats et décisions depuis plusieurs dizaines d'années, le temps de la mise en œuvre est venue. Que dire de plus. Il faut passer aux travaux pratiques, le Port Ostréicole mérite cela après ces longues années d'attente et ne mérite surtout pas ces guerres de postures politiques affligeantes.

												1	1					1	<p>@1191 - ALLIOT-MARTY Lynne - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 06/08/2020 à 18:54:33 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Avis dragage opportun avec traitement des boues Contribution : Même s'il est légitime et urgent de vouloir faire draguer le port de la Teste qui n'a pas été entretenu depuis tant d'années , il serait cependant irresponsable de choisir le port de la Molle pour le respect écologique et la sécurité humaine (lycée à 2 pas et population environnante). Toutes ces boues doivent être ultra chargées de polluants et de déchets hautement toxiques (les normes dites "écologiques" sont récentes) et la commune de La Teste doit les faire traiter de façon sécuritaire sur sa commune ou autre centre approprié, le port de la Mole ne pouvant devenir une déchetterie écologique !!! Nos législateurs sont avertis et devront assumer leurs choix et leurs responsabilités.</p>
																		1	<p>@1192 - Jean-Pierre - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 06/08/2020 à 18:56:15 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :réflexion sur le dragage du port de La Teste Contribution : Il suffit de se promener le long du port de La Teste à marée basse pour comprendre que le dragage du chenal est indispensable. Après que faire des boues extraites ? Alors le phénomène nymby (not in my back yard) se met en route, auquel s'ajoute la vieille opposition La Teste versus Gujan. Conséquence les Testerins sont pour, les Gujanais sont contre. Si on étudie les documents joints au registre et que l'on part du postulat que les décideurs de l'Etat prennent leurs décisions en conscience pour le bien commun, on peut considérer que le projet est structuré et que les précautions sont prises pour préserver les intérêts de tous. Il n'apparaît pas inconséquent d'utiliser un bassin de décantation construit à cet effet pour décanter des boues quand bien même viendraient elles de La Teste Après les Politiques font de la politique, la Maire de Gujan, qui vient de se faire réélire Présidente de la COBAS prend fait et cause pour ses administrés de Gujan et plaide pour inciter les Gujanais à s'opposer au projet, oubliant son rôle au niveau de la communauté de communes du Sud bassin. Quand demain il faudra draguer un des sept ports de Gujan les boues seront elles autant indésirables pour les Gujanais ? la question reste posée</p>
																		1	<p>@1193 - jean Date de dépôt : Le 06/08/2020 à 19:10:07 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragages La Teste de Buch Contribution : Je suis favorable au dragage du port de La Teste de Buch . Depuis les années que l'on attend. Mme Desegault ne regarde que son nombril</p>
																		1	<p>@1194 - Anonyme Date de dépôt : Le 06/08/2020 à 19:15:00 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Arguments pour le creusement du port Contribution : Arguments pour le creusement du port Je suis pour le creusement du Port de La Teste centre, avec le dépôt des sédiments au Port de La Mole. Pourquoi !... Le Port de La Teste n'a pas été creusé depuis bientôt 40 ans, et les usagers ostréiculteurs et plaisanciers ont le droit comme les autres ports de pouvoir entrer et sortir à des heures de marées décentes. La fosse de La Mole a été financée par Le Conseil Départemental et par l'Etat, dans le but de recevoir les sédiments de tous les Ports du Bassin, y compris Gujan mais pas que Gujan. Elle est implantée sur le Domaine public Maritime et appartient au SMPBA. Toutes les études concordent pour affirmer la non toxicité des sédiments. Les camions transportant ces sédiments sont étanches, et ne traverseront pas la ville de Gujan. Les sédiments des Ports de Gujan ne semblent causer aucun problème à leur dépôt à La Mole. Nous trouvons désolant l'attitude de madame la maire de Gujan qui entre autre veut interdire le passage des camions qui porteraient les sédiments à la fosse de La Molle. Les Testerins n'empêchent pas les camions des éboueurs qui ramassent les ordures à Gujan de venir se garer au pôle de la zone industrielle de La Teste et nous recevons également les eaux usées de Gujan à la station d'épuration qui se trouve sur la commune de La Teste. Va- t-on bientôt nous interdire de passer sur la commune de Gujan avec nos voitures si nous revenons par exemple de Bordeaux ou tout simplement du Teich, de quel droit ?... Nous sommes tous à la Cobas, quel triste exemple pour la solidarité entre ville de la Part de Madame la Présidente.</p>
																		1	<p>@1195 - ROUMA Marie Josée - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 06/08/2020 à 19:19:28 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragages du site comprenant le port de La Teste et ses canaux dont le CANELOT Contribution : membre de l'ASSO : A D P C je suis POUR la sauvegarde environnementale du site en objet . Ce dossier (transparent) suivi depuis des années par tous les acteurs de la vie maritime de notre belle ville (SMPBA,DDTM,PNMBA,ICE) n'attend plus que la signature de l'arrêté PREFECTORAL pour engager les travaux : Je suis POUR débiter rapidement le transport des sédiments vers le centre dédié a cette opération ; Le cycle de 30 ou 40 ans peut il être réduit pour les prochains dragages afin de ne plus avoir d'enquête Publique !</p>

			1		1	1	<p>@1196 - Anonyme - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 06/08/2020 à 19:21:40 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Avis dragage et traitement des boues impensable au port de la Molle Contribution : Je comprends que le port de La Teste ait besoin d'être dragué de toutes ses boues et je suis tout à fait ok pour que ce soit fait. Toutefois, ces boues vieilles de 30 ans si j'ai bien compris, doivent être très polluées et très toxiques comprenant en particulier le TBT, tributyl-étain, composé organostannique, perturbateur endocrinien et toxique présent dans les peintures anti-fouling jusqu'en 2003 ainsi que des métaux lourds comme le cuivre, le plomb et l'Irgarol, antifouling actuellement utilisé est d'une redoutable toxicité Aux polluants chimiques, il convient d'ajouter le facteur de la pollution microbiologique des vases qui atteint des niveaux préoccupants avec la présence de nombreux germes pathogènes. Cela sans compter tout le reste ! Aussi vouloir demander au Port de la Molle de les prendre en charge est pour moi inconcevable et très dangereux à tous les niveaux. J'y suis pour ma part opposé et considère que les décideurs devront assumer les conséquences de leurs actes devant la loi et la population</p>
					1	1	<p>E1197 - Anonyme Date de dépôt : Le 06/08/2020 à 19:33:49 Lieu de dépôt : Par email Objet :Traitement des boues du port de la Teste Contribution : Puisqu'il existe une station de traitement des boues à la Mole réalisée il y a plusieurs années pour les ports du BA, de quel droit peut-on refuser les boues de La Teste ? J Ph Cahuzac 24 avenue des dunes 33115</p>
						1	<p>@1198 - LARTIGUE serge - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 06/08/2020 à 20:06:29 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :ce projet m inquiète Contribution : Je souhaiterais que les boues soient traitées sur la commune qui souhaite s en débarrasser . Je suis contre le depot de ces boues sur le site du port de la molle a gujan</p>
						1	<p>@1199 - MORAND CHRISTIAN Date de dépôt : Le 06/08/2020 à 21:03:08 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :dragage du port de la teste de buch Contribution : très favorable à ce projet Mr MORAND 20 AVENUE MARCEL PAGNOL 33260 LA TESTE DE BUCH</p>
						1	<p>@1200 - Anonyme Date de dépôt : Le 06/08/2020 à 21:13:36 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage du port de LA TESTE Contribution : Je souhaite que le port soit dragué pour raison pratique et esthétique. La commune de La Teste réceptionne les déchets ménagers de Gujan. Il semble équitable que les boues soient traitées à Gujan.</p>
						1	<p>@1201 - Montury Claude - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 06/08/2020 à 21:54:06 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Favorable au dragage du port de La Teste Contribution : Nécessaire pour préserver l'avenir du port de La Teste et en accord avec le port de Gujan qui a été dragué</p>
					1	1	<p>@1202 - Anonyme - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 06/08/2020 à 23:13:21 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragages du port de la Teste de Buch Contribution : C'es une évidence que ce dragage est nécessaire pour les professionnels et utile pour l'ensemble des acteurs locaux du bassin d'arcachon. On ne peut reporter sans cesse sans << tuer >>ce port qui ne demande qu'à revivre.. Du bon sens et du courage. Merci</p>
						1	<p>@1203 - Demarcq Delerue Géraldine - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 06/08/2020 à 23:19:39 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Enquête publique concernant le dragage du port de la Teste Contribution : Je suis pour le dragage du port de la Teste et le transfert de vases au port de la Môle dans la zone construite à cet effet. Il y a trop longtemps que cela doit être réalisé</p>
						1	<p>@1204 - Denis - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 07/08/2020 à 00:20:49 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage du port Contribution :</p>

										Je souhaite que le port de La Teste soit dragué rapidement et que les boues soient déposées à Gujan
1	1	1	1				1			<p>@1205 - BROUSTERA Anne-Marie - Ambarès-et-Lagrave Date de dépôt : Le 07/08/2020 à 08:14:00 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet : Dragage des boues portuaires du port de La Teste de Buch Contribution : Le Port de La Teste de Buch n'a pas été creusé depuis + de 30 ans ! Pourquoi tant d'inertie ??? Cette opération devient urgente et nécessaire mais ses boues polluées (quoiqu'en disent le Syndicat mixte et le Département) doivent être transférées dans des structures adaptées avec toutes les précautions requises en l'occurrence dans des bassins de décantation étanches. La Teste n'en possède pas ! Pourquoi ??? Le choix du Syndicat Mixte et des représentants du Département s'orientent vers Gujan détenteur d'un bassin de décantation (non étanche) à la Môle plutôt qu'au Teich parfaitement équipé. Pourquoi ??? Parce que l'opération est gratuite à Gujan mais payante au Teich ... Nous, Gujanais, refusons ce projet car porteur de nuisances environnementales et de graves conséquences pour la filière ostréicole. Gujan n'est pas un dépotoir !!! Nous comptons sur vous, Monsieur le Commissaire Enquêteur, pour convaincre les instances citées d'adopter une décision sage, raisonnable et responsable (à défaut de compétences sur ce dossier !!!) loin de toute querelle politique et de conflit d'intérêt ...</p>
							1			<p>@1206 - MANDICOURT Line - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 07/08/2020 à 08:56:32 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet : dragage du port de La Teste de Buch Contribution : Je suis scandalisée par le manque de solidarité de la part de la Mairie de Gujan-Mestras De quel droit, cette dernière s'oppose à un arrêté préfectoral..., et incite ses habitants à s'opposer au dragage du port de La Teste de Buch qui est nécessaire pour des mesures de sécurité, et pour la bonne circulation des bateaux. Dans une communauté, telle que la Cobas, on pourrait penser que la solidarité est le maître mot, or, la Mairie de Gujan entend en tirer les avantages, mais refuse les inconvénients, et fait "cavalier seul"....., ENCORE DE QUEL DROIT!!!! La Teste de Buch est la plus grande ville du sud bassin, est reste néanmoins le "parent pauvre" de la Cobas... POURQUOI ?, nous attendons la réponse de la Présidente de la Cobas. Je suis favorable au dragage du Port de La Teste de Buch dans les meilleurs délais, et espère que la Mairie de Gujan cessera de faire obstruction</p>
							1			<p>@1207 - vulliend christian - Arcachon Date de dépôt : Le 07/08/2020 à 09:30:57 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet : Dragage du port de La teste de buch Contribution : Je suis pour le dragage du port avec évacuation des boues sur le site de la mole Gujan Mestras</p>
							1			<p>@1208 - Anonyme - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 07/08/2020 à 09:45:03 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet : Enquête publique Dragage Port de La Teste de Buch Contribution : La dragage du port de La Teste de Buch est indispensable pour les professionnels et plaisanciers , le bassin de la Mole, construit par le Département et propriétaire de celui-ci répond parfaitement aux normes sanitaires et environnementales de la Préfecture qui contrôle son utilisation aux fins de décantation pour recevoir les vases. Cela fait 40 ans que ce port n'a pas été dragué, aussi, pour répondre à l'attente des ostréiculteurs, il est urgent et nécessaire de le draguer pour permettre aux usagers du port de travailler dans de meilleures conditions et surtout de ne pas perdre du temps avec la marée, c'est juste inconcevable par rapport aux autres ports limitrophes à celui de La Teste de Buch, que celui-ci reste envasé pour de funestes raisons politiques. De plus, les vases du port de La Teste de Buch ont fait l'objet de plusieurs analyses qui ont démontré qu'elles n'étaient pas polluées, il est donc grand temps d'agir, la ville de La Teste de Buch est le centre économique du Bassin d'Arcachon, son port situé en plein coeur de ville, est un superbe patrimoine et représente le fleuron de la commune. Un grand OUI pour son dragage.</p>
				1			1	1		<p>@1209 - Anonyme - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 07/08/2020 à 09:51:57 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet : dragage du port de La Teste de Buch Contribution : Mesdames, Messieurs les élus et responsables. Non absolument pas d'accord pour recueillir les boues polluées du port de La Teste notre cher voisin, déposer une pollution chez son voisin n'est pas tolérable. Il existe d'autres solutions évidemment plus onéreuses mais il ne s'agit plus de faire des économies sur notre environnement. Le nombre croissant de bateaux de plaisance augmente aussi cette pollution, ce qui dans le futur obligera un nettoyage des ports plus fréquent. Mesdames et Messieurs Il est urgent de trouver des solutions plus vertueuses et responsables. Comme chacun le sait préserver les eaux du bassin c'est aussi préserver ses habitants.</p>

						1	1	<p>@1210 - Anonyme Date de dépôt : Le 07/08/2020 à 10:00:58 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :DRAGAGE DU PORT DE LA TESTE Contribution : Je suis favorable au dragage du port de La Teste de Buch afin d'aider professionnels et plaisanciers a sortir du port sans difficultés.</p>
						1	1	<p>@1211 - Anonyme - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 07/08/2020 à 10:05:16 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Assainissement du port de La Teste. Contribution : Comme les batteries électriques ne polluent pas en France, mais ailleurs : catastrophe écologique, La teste se débarrasse de ses "alluvions" (quel euphémisme) en polluant Gujan. Ce sont les mêmes écolos qui décident de telles mesures. Une honte ! Les ports de Gujan sont aussi "envasés" que celui de La teste. Je propose donc que nous allions déverser nos m..... un peu plus à l'est. Perso je n'ai pas voté pour des autorités communales qui seraient ici sans autorité dans leur commune Il y en a marre de cet autoritarisme préfectoral et autres qui ne sont les élus de personne et qui décident en en toute irresponsabilité.</p>
							1	<p>@1212 - Bernard - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 07/08/2020 à 10:10:57 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragages Port de La Teste de Buch Contribution : Le port de La Teste de Buch doit être nettoyé comme les autres et les boues mises au point de stockage autorisé par la préfecture.</p>
							1	<p>@1213 - DOULAN MICHEL Date de dépôt : Le 07/08/2020 à 10:12:15 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Enquête publique concernant le dragage du port de LA TESTE et du chenal d'accès Contribution : L'accès au port et le mouillage à quai sont de plus en plus difficiles même pour des bateaux à faible tirant d'eau. Cette situation est préjudiciable aux plaisanciers et aux professionnels , le dragage est indispensable dans les plus brefs délais avant que le port ne devienne inutilisable. Les autorisations des autorités concernées sont données , il devient urgent d'appliquer l'arrêté de la préfecture .</p>
						1	1	<p>@1214 - Anonyme - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 07/08/2020 à 10:19:25 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage port de la teste Contribution : Je suis POUR Il me semble logique de mutualiser les moyens du sud bassin: Le dépôt de La Mole sur GUJAN sert à recueillir les vases de tous les ports du sud bassin Comme le traitement des eaux usées et des ordures sur LA TESTE sert également pour GUJAN</p>
							1	<p>@1215 - Carine Date de dépôt : Le 07/08/2020 à 10:23:53 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragages Port de La Teste de Buch Contribution : Le port de La Teste de Buch a grand besoin d'être nettoyé, il faut donc respecter la décision de la préfecture.</p>
							1	<p>@1216 - Henri - La Teste-de-Buch Organisme : Particulier Date de dépôt : Le 07/08/2020 à 10:40:24 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage du port de La Teste de Buch Contribution : Il est plus, qu'urgent de procéder à l'évacuation des boues du port de la Teste de Buch. L'attitude de certains qui s'y opposent est totalement anachronique, injuste, égoïste. En effet, la localisation des bassins de la Môle s'inscrit dans le cadre d'un partage intelligent des moyens des équipements publics d'intérêt collectif entre les communes du Sud-Bassin. La ville de la Teste-de-Buch reçoit les ordures ménagères et les eaux usées de Gujan-Mestras... L'avenir économique et environnemental est à la mutualisation des moyens. Le pur égoïsme et les dérives de l'individualisation n'ont plus leur place au XXIe siècle. L'intelligence doit prédominer à toutes considérations autocentrées.</p>
							1	<p>@1217 - Anonyme - Arcachon Date de dépôt : Le 07/08/2020 à 11:16:00 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique</p>

									Les boues sont un risque de pollution pour la commune de Gujan. Et l'on parle de protection de l'environnement ! Enfin, le bassin de la Mole doit servir aux nombreux ports de Gujan.
								1	@1226 - GALLAIRE Georges - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 07/08/2020 à 12:26:24 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage du port de La Teste de Buch Contribution : OUI, je suis favorable au dragage du port de La Teste de Buch. Il est évident que ceci doit être réalisé dans les meilleurs délais, car les conditions d'accès au port sont de plus en plus difficiles et deviendront probablement dangereuses si rien n'est fait. Faudra-t-il attendre un accident pour agir enfin ! Comment cette décision peut-elle encore faire débat, après plus de 20 ans ?? Honte aux pratiques politiques de certains qui ne font que du clientélisme et dont le but n'est que retarder sans cesse les travaux !
		1	1	1				1	@1227 - David - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 07/08/2020 à 12:28:55 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage du port de la Teste au port de la Mole Contribution : Je m'oppose au transfert des boues du port de La Teste vers celui de La Mole à Gujan-Mestras car cela va engendrer des risques de pollution: non-étanchéité du bassin de décantation de La Mole, boues toxiques, trafic routier surchargé lié aux rotations des camions à proximité du lycée de la Mer
						1		1	@1228 - Anonyme - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 07/08/2020 à 12:41:23 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage - port Teste de Buch Contribution : Non, je m'oppose aux dépôt des boues polluées du dragage du port de la Teste au port de la Mole.
								1	@1229 - GIRARD Christian - Arcachon Date de dépôt : Le 07/08/2020 à 13:08:40 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :avis favorable au dragage du port de la teste et depot des boues au site de La mole Contribution : je suis favorable au dragage du port de la teste de Buch et au dépôt des boues au site de la mole qui à été financé par le département; je fais confiance aux institutions et administrations qui ont effectués toutes les études arrivant à la conclusion que les boues et le site sont en adéquation. je désapprouve les propos clientélistes de la maire de Gujann mestras
								1	@1230 - sturbois christel - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 07/08/2020 à 13:56:17 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Oui au Dragage du port de La Teste Contribution : Oui je suis favorable au dragage des boues du port de La Teste et à leur dépôt au port de La Mole. Pourrait-on envisager de garder le port en eau ?
								1	@1231 - Collinet Marie - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 07/08/2020 à 13:57:52 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dépôt des boues au port de la molle Contribution : Je suis contre parce que j'estime que cela va polluer le bassin, de plus le budget du département est de 1,850 milliards d'euros je ne comprends pas qu'il refuse de dépenser 3 millions d'euros pour une autre solution écologique. Marie Collinet
								1	@1232 - Anonyme - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 07/08/2020 à 14:05:11 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dépôts des boues au port de la molle Contribution : Je suis contre car cela va polluer et cela sera également un nuisance pour tous les camions qui s'occuperont du transports des boues. David Saurat
								1	@1233 - Olivier - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 07/08/2020 à 14:48:25 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :DRAGAGES LA TESTE-DE-BUCH Contribution :

									Je suis pour le dragage du port de La Teste-de-Buch, parce qu'il me semble nécessaire de rendre les conditions d'utilisation initial de ce port aux professionnels et aux plaisanciers. Ce port, est d'une utilité incontestable et historique, ne pas le draguer rendrait son utilisation incertaine, et il ne serait plus alors, qu'une sorte de vestige odorant pour touriste en quête de photos souvenirs... Quel intérêt...!? Préservez ce que nos ancêtres ont jugés bon de faire pour le bien être de tous !
							1		@1234 - bigeau maryse - Cazaux Date de dépôt : Le 07/08/2020 à 15:06:05 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet : dragage du port de La Teste de buch Contribution : Bien sur je ne peux qu'être d'accord pour le dragage du port. Cependant mettre les testerins contre les gujanais à travers des petitions et cette enquete publique est totalement contreproductif. C'est aux élus, dument mandatés par leurs electeurs , de prendre les decisions appropriées en concertation avec toutes les instances techniques. Une fois de plus le courage ne fait plus parti des qualités requises pour l'exercice des responsabilités que doivent assumer nos responsables politiques. C'est très dommage.
							1		@1235 - Marc MURET Conseiller municipal de La Teste de Buch - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 07/08/2020 à 15:09:36 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet : Marc Muret - Conseiller municipal - Rue de la Séoube - La Teste de buch : FAVORABLE au dragage et à son traitement au port de la Mole Contribution : Monsieur le Commissaire, Le dragage du port de La Teste de Buch est une nécessité impérieuse. Le transfert et le traitement de ses vases sur le site de La Mole à Gujan-Mestras n'est, en l'état actuel des procédures, pas l'unique voie à emprunter, elle est la seule ! Depuis si longtemps que ce port n'a pu être dragué, ce port traditionnel, authentique et patrimonial qui vient de connaître dernièrement de profondes rénovations de ses voiries et réseaux, si rien n'est fait sera enseveli sous le poids des lourdeurs administratives et l'incapacité des collectivités à traduire une volonté commune en action. Notre Port a un besoin urgent de ce dragage : -Parce que l'activité ostréicole pourtant consubstantielle et identitaire de l'image de ce port est mise en péril par une navigabilité médiocre. -Parce que tous les efforts d'embellissement (mise en lumière, quai patrimoine, respect de l'architecture cabanicole) engagés depuis des années par la ville, le Conseil départemental et les aotistes ont été vains devant l'avancée inexorable de la masse vaseuse. -Parce que la ville de La Teste entend poursuivre cette mise en valeur de ce patrimoine unique qui chose unique sur le Bassin, jouxte notre centre-ville. L'emploi du site de pré-traitement des vases portuaires de La Molle doit être soutenu : -Parce que l'ensemble des autorités environnementales de l'Etat en ont validé le principe et qu'un consensus technique et environnemental émerge de toutes les administrations compétentes -Parce que le Conseil départemental a investi pour l'équipement et la gestion de ce site qui ne saurait exclure les vases issues de La Teste -Parce que les vases du Port de La Teste ne sont ni plus sales ni plus pollués que les vases gujanaises déjà traitées par ce même équipement. -Parce que toute autre option plus ou moins aventureuse, faute de procédure administrativement déjà aboutie, obligera un retour en arrière des autorisations et fera peser sur l'issue du dragage des longs mois voire de longues années supplémentaires. Pour conclure, la procédure soumise à enquête publique est, pour la première fois depuis des décennies, une issue concrète, immédiate et sûre au dragage tant attendu du Port de La teste de Buch. Tout retard et atermoiements supplémentaires seront excessivement mal vécu par une population excédée pour ne pas dire désabusée des impérities d'un sujet qui ailleurs que dans notre beau pays eut été réglé en moins de deux saisons. Marc MURET Conseiller municipal de La Teste de Buch
		1	1				1		@1236 - michele - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 07/08/2020 à 15:48:21 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet : dragage des boues du port de la HUME Contribution : Ayant eu connaissance de la décision du syndicat mixte des ports du bassin d'Arcachon de déposer les boues du port d'e La Teste dans le bassin de décantation du port de le Môle à Gujan-Mestras je tiens à vous signaler mon désaccord avec cette mesure qui va créer des désagréments supplémentaires pour les gujanais et les habitants du secteur avoisinant à ceux engendrés par les travaux des échangeurs et doublement de la N250, sans compter les risques de pollution pour les eaux du bassin et les nuisances olfactives. Rechercher un autre bassin de décantation plus adapté me semble indispensable pour le respect de l'environnement.
	1						1	1	@1237 - Anonyme - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 07/08/2020 à 15:57:09 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet : Transfert des boues du Port de La Teste vers le Port de La Mole à Gujan-Mestras Contribution : Le port de la Mole n'étant pas étanche gros risque de pollution. Le bassin de rétention de Gujan doit rester disponible pour les boues de dragage de nos 7 ports, à La Teste de gérer ses

																			propres boues. C'est un projet de longue date qui laissait largement le temps à la mairie de La Teste d'anticiper un système de gestion de leurs propres boues
																			1 @1238 - GUET JEAN LUC - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 07/08/2020 à 16:38:24 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage du port de La Teste de Buch Contribution : Oui je suis favorable au dragage du port Les boues doivent être acheminés à Gujan sur le site prévu à La Mole et financé par le département
																			1 1 @1239 - Anonyme - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 07/08/2020 à 17:09:25 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Je suis favorable au dragage du port de La Teste de Buch et du chenal de la Canelette, et au dépôt des vases sur le site de la Môle à Gujan-Mestras. Contribution : J'observe que le site de la Môle de Gujan-Mestras est un bien commun, aménagé dans le but de recevoir les dépôts des vases des communes du pourtour du Bassin d'Arcachon, financé exclusivement par le Conseil Général et l'Etat, à hauteur de 4 millions d'Euros, pour lutter contre l'envasement naturel de ses ports et voies d'accès.
																			1 1 @1240 - Anonyme - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 07/08/2020 à 17:31:40 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Je suis favorable au dragage du port de La Teste de Buch et du chenal de la Canelette, et aux dépôts des vases sur le site de la Môle à Gujan-Mestras. Contribution : J'observe que le site de la Môle de Gujan-Mestras est un bien commun, destiné aux dépôts des vases des communes du pourtour du Bassin d'Arcachon, financé exclusivement par le Conseil General et l'Etat à hauteur de 3 millions d'euros, pour lutter contre l'envasement naturel de ses ports et voies d'accès.
																			1 1 @1241 - Anonyme - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 07/08/2020 à 17:51:01 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage du port de la Teste Contribution : Je suis bien entendue favorable au principe de dragage du port de la Teste mais strictement opposée au dépôt des boues polluées au port de la Mole. Ces boues sont toxiques et extrêmement chargées en polluants. Aujourd'hui, nul ne peut ignorer l'impact écologique de chacune des actions de l'Homme et il relève de notre responsabilité collective de protéger notre écosystème extrêmement riche et varié sur bassin arcachonnais. En effet, ce transfert représente un risque de pollution important pour la commune de Gujan Mestras et les eaux du Bassin et apportera des nuisances qui pèseront injustement sur les Gujanais (sonores en raisons des rotations des camions chaque jour, circulation routière perturbée, olfactives...) Par ailleurs, le dragage du port de la Teste et l'acheminement des boues au port de la Mole bloqueraient le dragage de nos propres ports Gujanais (incompréhensible pour les habitants de Gujan !!) En conséquence, des solutions alternatives au dépôt des boues au port de la Môle devraient être
																			1 1 @1242 - Anonyme - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 07/08/2020 à 17:58:12 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Opposition au projet Contribution : Je souhaite donner mon opinion qui est celle d'être contre ce projet. Cordialement Mr Bianchin
																			1 1 @1243 - Christelle - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 07/08/2020 à 18:13:50 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage du port de la Teste Contribution : Je suis pour le dragage du port de La Teste mais contre de déposer des boues polluées dans un port qui n'est pas étanche. Une solution est possible au Teich ou un bassin étanche est prévue à cet effet. L'écologie est au coeur de notre société et nous devons en tenir compte pour l'effet que cela peut entraîner minime soit elle. Il faut protéger notre bassin déjà bien pollué et cela on peut le constater chaque jour. Toutes les communes (La Teste , Gujan) doivent protéger notre environnement et pas seulement quant cela les arrange.
																			1 @1244 - lauga patrick - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 07/08/2020 à 18:36:44 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :dragage du port de la teste de buch Contribution : je suis pour le dragage du port de la teste comme prévu
																			1 @1245 - David - Gujan-Mestras

													<p>Date de dépôt : Le 07/08/2020 à 18:38:23 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage - Port de La Teste de Buch Contribution : Oui au dragage du port de La Teste Oui au dépôt des boues sur le site de La Mole à Gujan Mestras conçu et dédié à cet effet</p>
									1				<p>@1246 - Eric - Le Teich Date de dépôt : Le 07/08/2020 à 19:00:47 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :DRAGAGES - LA TESTE DE BUCH Contribution : Je donne un avis favorable à l'ensemble du projet. Si les bacs ne sont pas conformes sur le site de La Mole à Gujan Mestras alors cela concerne toutes les boues des ports du Bassin d'Arcachon et du coup 3 millions d'euros pour la conception de ce site ont été mis à la poubelle. Quoique non, pardon j'avais oublié que seules les boues des ports de Gujan Mestras étaient propres. Je propose d'aller voir le centre de tri et la station d'épuration à La Teste de Buch, je pense que les déchets et les scelles des Gujannais sont aussi plus propres que ceux des autres habitants de la COBAS.</p>
		1	1	1	1					1	1		<p>@1247 - PIMOUGUET Jean-Luc - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 07/08/2020 à 19:04:56 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Opposition au projet dans son ensemble : dragage (tel que prévu), transfert et traitement des vases aux installations du port de la Mole Contribution : - Les modalités de dragage : par dragage mécanique avec une grosse pelle, à marée haute, une partie des matières polluantes des vases sont mises en suspension. - Le transfert : le transfert par camion induit sur tout le parcours des impacts de pollution atmosphérique, sonore, notamment par rapport au lycée de la mer et au milieu avifaune des prés salés voisins du site de la Mole (le site de la Mole est dans une zone Natura 2000) - Le traitement des vases : . les bassins de la Mole ne sont pas étanches (les analyses de 2015 des eaux souterraines du site de la Mole révèlent une dégradation significative de leur qualité par rapport aux normes qualitatives des arrêtés de 2007 et 2008 ou à l'état naturel patrimonial des eaux souterraines). . les vases du port de La Teste présentent en plusieurs points des taux de HAP supérieurs au seuil N2 de toxicité. . les métaux sont également présents : arsenic, mercure et cuivre avec des taux en plusieurs endroits supérieurs à N1 et N2. . le remplissage des bassins étant prévu optimal, les risques de débordement sont réels en cas de perturbations climatiques de plus en plus fréquentes. Même si le label ICPE de la Mole ne requerrait pas à sa création l'étanchéité des bassins pour être conforme, le projet présent (étalé sur 10 ans vu les quantités à traiter) fait courir de réels risques environnementaux au Bassin d'Arcachon. D'autres solutions existent.</p>
										1			<p>@1248 - Courtiade Didier - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 07/08/2020 à 19:19:50 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Contribution à l'enquête publique sur le dragage du port de la Teste Contribution : Je suis pour le dragage du port de la Teste et la dépose des sédiments sur le site spécialisé de la Mole à Gujan. Je pense qu'il faut montrer de la cohésion dans la mutualisation des installations de traitements des déchets entre les communes de la Cobas et de la solidarité envers les utilisateurs, professionnels et particuliers, des ports de la communauté . Les analyses ne montrent pas de dangerosité des boues inertes, de plus, des contrôles sont prévus tout au long des travaux. J'apporte cependant 2 demandes: - que les résultats des analyses soit rendues publiques - que la circulation et l'arrivée des camions sur la Mole soit encadrées par du personnel qui facilitera la circulation.</p>
											1	1	<p>@1249 - Anonyme - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 07/08/2020 à 19:21:54 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Opposition au dépôt des boues du port de la Teste sur le site de la Mole Contribution : Je suis absolument pour le dragage du port de la Teste et j'accuse le département de négligence dans ce domaine depuis plus de 30 ans. En revanche, je suis outrée que, sur proposition du syndicat mixte des ports, Jacques Chauvet à la manoeuvre, le préfet ait autorisé une modification de l'ICPE, rendant possible le stockage des boues polluées dans un site non prévu pour cela car non étanche. Le préfet, le conseiller départemental sont désormais de fait, les complices de l'empoisonnement annoncé du bassin. je suis donc contre ce stockage sur le site de la Mole.</p>
										1			<p>@1250 - ARETHUSE Céline Date de dépôt : Le 07/08/2020 à 19:34:34 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage du port de la teste Contribution :</p>

											Il est plus que nécessaire de draguer le port de La Teste et son chenal. Le site du port de la Mole étant prévu pour recevoir les boues de ce dragage, il est normal de les acheminer là-bas Oui au dragage et oui au dépôt des boues au port de La Mole
			1	1			1				@1251 - Anonyme - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 07/08/2020 à 19:37:37 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Je suis contre le transfert des boues de La Teste à La Mole Contribution : Une vulgaire histoire d'argent de 2 millions d'euros sur les 1850 millions d'euros de son budget que le département ne veut pas consacrer au traitement des boues du port de La Teste. 4 mois de norias de camions chargés à ras bord de boues polluées, soit l'équivalent de 800 bassins de natation de la piscine de Gujan-Mestras simplement déposés les pieds dans l'eau si fragile de notre bassin d'Arcachon. Nous ne sommes pas ici dans une querelle de clochers, mais dans un véritable scandale écologique. Les décideurs, et les conseillers des décideurs, préfet, conseillers départementaux, le président su syndicat mixte des ports, le commissaire enquêteur... sont coupables d'un crime contre la survie du bassin d'Arcachon. Un déni de justice, une honte ! Je suis contre!!!
							1				@1252 - Anonyme Date de dépôt : Le 07/08/2020 à 19:38:44 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Port de la teste Contribution : Oui au dragage du port de La Teste-de-Buch pour pouvoir rentrer et sortir correctement Si le port de la mole a été prévu à cet effet, autant mettre les boues là-bas Oui au dragage
		1	1					1			@1253 - BETATO Dominique et Françoise Date de dépôt : Le 07/08/2020 à 19:53:11 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage des boues du port de La Teste de Buch Contribution : Mon époux et moi-même sommes totalement opposés à ce projet scandaleux !! C'est de tapure folie de traiter 35.000M3 de boues en plaine chaleur ! En effet ces boues vont polluer notre commune de Gujan ainsi que les eaux du Bassin d'Arcachon Il va y avoir des odeurs nauséabondes et la circulation qui est déjà difficile accentuera beaucoup ce trafic. AUSSI VEUILLEZ ENREGISTRER 2 OPPOSITIONS A CE PROJET DANGEREUX J'ajoute que, si ce projet voit le jour, il faudra se mobiliser et en référer à la nouvelle MINISTRE de L' ECOLOGIE ...
			1						1		@1254 - Lionel - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 07/08/2020 à 20:03:38 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Non aux boues polluées Contribution : Les bordelais et les parisiens veulent pouvoir sortir leur bateau du port de la Teste sans contrainte de marée. Et envoyer les boues polluées au fin fond de Gujan !! Donc on se retrouve avec les citoyens pistonnés qui ont une place au port d'arcachon et au port de la Teste et les autres citoyens << simples >> sans piston, qui sont bons à voir passer des camions pleins de polluants. Cela fait quelques années maintenant que le port de la Teste a perdu sa vocation ostréicole et petit à petit il devient port de plaisance. Pour ceux qui opposent le fait que le traitement des déchets se fait à LA TESTE (A l'époque le choix du site n'a pas été imposé) le crématorium du bassin est à Biganos..... La Hume et Gujan subissent des bouchons monstres pour des touristes qui rejoignent Arcachon ou Pyla..... à ce jeu là on peut opposer tous les points de vue. Il s'agit juste de respecter la nature et ne pas prendre des risques avec une installation non adaptée à des boues très polluées. Ce n'est pas quand la catastrophe arrivera qu'il faudra dire , Oups ! Désolé on pensait qu'il n'y aurait pas de problème. Le principe de précaution doit être respecté.
								1			@1255 - Anonyme - La Comté Date de dépôt : Le 07/08/2020 à 21:18:51 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Un avis d'une testérine native Contribution : Je suis née à la teste et y ai habité plus de 20ans. ma famille y étant toujours je retourne dans cette belle commune durant toutes mes vacances. En maintenant 30ans je n'ai jamais vu le port être dragué jusque là normal puisque cela date d'avant ma naissance. J'ai toujours utilisé ce port de plaisance ma famille y ayant un bateau depuis avant ma naissance. Les places sont de plus en plus chers et le dragage et ben on l'attend. Ayant un petit bonhomme de 19mois il y a en premier lieu une notion de sécurité qui me laisse perplexe. Cette boue rend le port insecure notamment pour les petits bouts. D'un point de vue touristique cela fait "dégueulasse" lorsque l'on passe devant le port à marrée basse alors que les pinasses et autres beaux bateaux qui sont maintenant devants pourrait être un lieu touristique authentique. Alors comment une mairie qui se sert elle des bassins prévus pour les boues est en droit de refuser, à une autre commune qui a payé et dont les contribuables ont payé la construction des bassins, leurs utilisations. En espérant que l'enquête puisse aider.
									1		@1256 - Jeannot Raphael - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 07/08/2020 à 21:49:42 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

									Objet :Dragage port La Teste de Buch Contribution : OUi pour le dragage port de La Teste de Buch. De toute urgence. Cdlr
							1		@1257 - Lévi Francis - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 07/08/2020 à 22:48:31 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Favorable au dragage du Port de La Teste Contribution : En attente depuis plusieurs décennies, il serait temps de passer à l'action.
							1		E1258 - Anonyme - D.Couraud Date de dépôt : Le 08/08/2020 à 08:06:01 Lieu de dépôt : Par email Objet :Accord Contribution : Oui je je souscris à la pétition pour le dragage du port de La Teste D.Couraud 06 64 21 25 94
							1		@1259 - GILBERT - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 08/08/2020 à 08:57:08 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage du port de La Teste de Buch Contribution : Oui,je suis favorable au dragage du port de LaTeste de Buch
			1				1		@1260 - Christine - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 08/08/2020 à 09:14:01 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage du port de La Teste de Buch Contribution : Je suis fermement opposée au transfert des boues polluées vers le port de La Mole à Gujan-Mestras.
							1		@1261 - Lapeze Claire - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 08/08/2020 à 09:18:07 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragages Contribution : Oui je suis favorable au dragage du port de la Teste de Buch. Étant donné que la zone prévue pour le transfert des vases a été construite et financée par le département et que seul le syndicat mixte en est le seul propriétaire je ne comprends pas la réaction de la maire de Gujan Mestras qui outre passe ses pouvoirs et fait preuve d'une mauvaise foi évidente .
							1		@1262 - GILLES Pierre - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 08/08/2020 à 09:18:51 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage du port de la teste Contribution : Je suis favorable au projet de dragage du port de la Teste De Buch.
			1				1		@1263 - claude - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 08/08/2020 à 09:32:22 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :non au depot des boues du port de la teste de buch sur notre commune de gujan mestras Contribution : non au depot des boues pour la nuisances et la destruction de nos routes depuis le port de la teste de buch pour la circulation déjà très difficile de nos jours
							1	1	@1264 - Anonyme - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 08/08/2020 à 09:50:17 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :DRAGAGE PORT DE LA TESTE Contribution : OUI POUR LE DRAGAGE NON POUR LE TRANSFERT DES BOUES DANS LE PORT DE LA MOLLE SITUE A GUJAN MESTRAS
							1		@1265 - Jérôme - Cazaux Date de dépôt : Le 08/08/2020 à 10:16:03 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage - Port de La Teste de Buch Contribution : Je suis pour l'aboutissement de ce projet. Oui à l'enquête publique

								1	1	<p>@1266 - Anonyme - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 08/08/2020 à 10:23:52 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :dépôt des boues du port de La Teste de Buch Contribution : Je m'oppose au dépôt des boues du port de La Teste de Buch dans notre commune; la commune de La Teste doit être en mesure de recycler elle même ses boues chargées de matière polluées. Les nuisances sonores vont engendrées des conflits et les lycéens ont besoin de calme pour travailler. De plus le port de La Mole n'est pas en capacité de recueillir ces boues du fait de sa non-étanchéité.</p>
									1	<p>@1267 - LEIGNEL Monique - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 08/08/2020 à 10:36:51 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage du port de la teste de Buch Contribution : Je suis favorable au dragage du port de la Teste et au transport des sédiments sur le site de la Mole prévu à cet effet.</p>
									1	<p>@1268 - Hervé - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 08/08/2020 à 10:39:39 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :dragage du port de la teste de buch Contribution : Oui, je suis favorable au dragage du port de la teste. le port fait partie du patrimoine historique de la ville et, à ce titre, il mérite autant d'attention que n'importe quel autre monument. Le traitement des vases semble être un préoccupation pour nombre de personnes, les solutions existent et il suffit de s'inspirer de nos voisins (Arcachon, Audenge, et, La Vigne). Sauf erreur le desenvasement du chenal fait également partie du projet. Dans le souci de conserver notre patrimoine en état, il faudra aussi s'intéresser au désenvasement du Canalot; ce serai inconcevable d'engager autant de travaux sans se préoccuper de l'entretien de cette voie à proximité du port qui est censée être navigable. Il ne parait pas économiquement justifié de faire ces travaux en plusieurs fois.</p>
									1	<p>@1269 - Sébastien - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 08/08/2020 à 10:40:22 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Non à la pollution du Bassin Contribution : Je ne vois pas pourquoi le port de La Teste ne pourrai être curé, même si cela va coûter très cher tout en ne profitant que à quelque uns !!!! Cependant, l'installation du Teich étant adaptée pour recevoir et traiter ces boues polluées vieilles de plus de 30 ans, je ne comprend même pas que le maire de La Teste réclame leur dépôt au port de la Mole sachant qu'il ne s'agit là que de simples bassins de décantation. Le port d'Arcachon ne fait pas traiter ses vases à la Mole. Monsieur Davet reportez vous aux résultats des dernières élections et voyez combien de vos administrés ont une âme écologiste. Ils ont de la mémoire et se souviendrons de vos décisions le moment venu. Vous avez dit vous-même que s'il fallait payer pour évacuer ses boues cela serait fait. Joignez les actes à la parole , c'est une question d'honnêteté.</p>
									1	<p>@1270 - DARMUSEY Guy - Villenave-d'Ornon Date de dépôt : Le 08/08/2020 à 10:42:20 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :avis favorable Contribution : J'ai regardé l'ensemble du dossier d'enquête, celui-ci est particulièrement complet et documenté, L'ensemble des points est abordé que ce soit en terme d'impact environnemental que sanitaire J'ai particulièrement apprécié que même l'impact sur la circulation soit regardé j'ai aussi lu les avis des divers organismes qui reflètent eux aussi la qualité du dossier présenté Je ne vois aucune raison de remettre encore le dragage si nécessaire du port de la teste et de son chenal d'accès Le site de dépôt des sédiments de dragage est une installation classée parfaitement adaptée pour assurer le traitement de ce type de déchet de chantier Testerin de naissance et utilisateur du port, j'ai vu pendant plus de quarante ans le port se dégrader lentement, les ostréiculteurs que je rencontre on pu me faire part de leurs difficultés à travailler et je vois aussi la réaction des amis qui disent que c'est inadmissible d'avoir un tel joyau dans un tel état Pour l'ensemble de ces raisons je suis particulièrement favorable au dragage du port et au dépôt des sédiments dans les installations de la Mole</p>
									1	<p>@1271 - Gassian jean Date de dépôt : Le 08/08/2020 à 10:54:35 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :dragage du port de la teste Contribution : oui je suis favorable au dragage du port de La Teste de Buch</p>
									1	<p>@1272 - Philippe - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 08/08/2020 à 11:16:40 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage du port Contribution : En plus des arguments fondés, mentionnés dans le prospectus de la Mairie de La Teste de Buch, il est désolant de voir à marée basse ce magma de boues difformes et des bateaux échoués.J'espère que l'enlèvement des boues permettra de</p>

											garder suffisamment d'eau dans le port pour voir flotter tous les bateaux, surtout les belles pinasses.
									1		<p>@1273 - RAYMOND</p> <p>Organisme : Aucun: retraité</p> <p>Date de dépôt : Le 08/08/2020 à 11:26:36</p> <p>Lieu de dépôt : Sur le registre électronique</p> <p>Objet :Dragage port de La Teste De Buch</p> <p>Contribution :</p> <p>Ce dragage est devenu indispensable. 40 ans sans enlèvement des boues ont amené ce port à un engorgement de dépôts marins et autres qui ne peuvent que nuire à l'accès au port et à la sécurité des usagers. Les quelques désagréments à l'enlèvement de ces boues ne sont en rien comparable aux facilités d'accès à ce port pour les 40 prochaines années.</p>
								1	1		<p>@1274 - Jean paul - Gujan-Mestras</p> <p>Date de dépôt : Le 08/08/2020 à 11:41:49</p> <p>Lieu de dépôt : Sur le registre électronique</p> <p>Objet :dragages-latestedebuch</p> <p>Contribution :</p> <p>opposition non pas au dragage des boues du port de la teste de buch mais opposition au dépôt de ces boues au port de la molle et sur l'ensemble de la commune de gujan mestras en cause des nuisances de pollution olfactives, sonores, visuelles et réchauffement de la planète due au va et vient des camions et à la circulation déjà très surchargée dans la commune de gujan mestras</p>
										1	<p>@1275 - saugueret Jean Luc</p> <p>Date de dépôt : Le 08/08/2020 à 11:50:23</p> <p>Lieu de dépôt : Sur le registre électronique</p> <p>Objet :dragage du port de latente</p> <p>Contribution :</p> <p>il est plus que temps d'effectuer ce dragage du port de La Teste et d'arrêter cette guerre de clocher car cette opération sera au bénéfice de tous. Ce sera un embellissement du sud bassin dont les communes profiteront au travers de la venue des touristes en plus grand nombre. La Teste mérite une façade maritime digne de ce nom!! De ce fait, il serait judicieux que les Arcachonnais utilisent la déchèterie de La Teste pour que l'on puisse éliminer celle d'Arcachon afin de transformer toute la façade des prés salés qui est une abomination.</p>
										1	<p>@1276 - Darmusey Muriel - Villenave-d'Ornon</p> <p>Date de dépôt : Le 08/08/2020 à 11:54:06</p> <p>Lieu de dépôt : Sur le registre électronique</p> <p>Objet :Avis favorable</p> <p>Contribution :</p> <p>Je suis favorable au dragage du port de La Teste et au dépôt des sédiments à la Mole - Gujan</p> <p>La Mole étant le site de stockage le plus proche cela réduit considérablement l'impact environnemental du chantier. De plus le site est géré par le smpba tout comme le port ce qui est cohérent.</p> <p>De tout le Bassin, le port de La Teste est le seul à s'ouvrir largement sur son centre ville, ce qui en fait un lieu privilégié pour les habitants du Bassin et autres personnes séjournant ou de passage dans la commune. Remettons en eau ce port patrimonial.</p> <p>Les professionnels, et aussi les usagers ayant un bateau, ne peuvent entrer et sortir du port que sur une petite amplitude des marées à cause de l'envasement du port. Après 40 ans d'attente il est grand temps de réaliser ce dragage.</p>
										1	<p>@1277 - MONSIFROT Philippe - La Teste-de-Buch</p> <p>Date de dépôt : Le 08/08/2020 à 12:01:58</p> <p>Lieu de dépôt : Sur le registre électronique</p> <p>Objet :Avis favorable au dragage du port de LATESTTE</p> <p>Contribution :</p> <p>Avis favorable au dragage du port de LATESTTE</p>
										1	<p>@1278 - MONSIFROT Christele - La Teste-de-Buch</p> <p>Date de dépôt : Le 08/08/2020 à 12:06:22</p> <p>Lieu de dépôt : Sur le registre électronique</p> <p>Objet :Avis favorable au dragage du port de LATESTTE</p> <p>Contribution :</p> <p>Avis favorable au dragage du port de LATESTTE</p>
										1	<p>@1279 - NICOLE - La Teste-de-Buch</p> <p>Date de dépôt : Le 08/08/2020 à 12:11:28</p> <p>Lieu de dépôt : Sur le registre électronique</p> <p>Objet :Dragage port de La Teste De Buch</p> <p>Contribution :</p> <p>INDISPENSABLE. L'accumulation de boues depuis 40 ans dans ce port est devenue une aberration. Nuisant non seulement à l'environnement mais à l'exploitation propre du port par les utilisateurs et la sécurité des exploitants et des riverains nous savons qu'il est possible d'effectuer un dragage et un traitement conforme au respect environnemental et aux directives des services chargés de la gestion du bassin.</p>
								1		1	<p>@1280 - Anonyme</p> <p>Date de dépôt : Le 08/08/2020 à 12:44:30</p> <p>Lieu de dépôt : Sur le registre électronique</p> <p>Objet :Dragage du port</p>

									Contribution : Bien sur, je suis favorable au dragage du port ! J habite ici depuis 25 ans et j ai toujours vu le port envasé; Tout les maires ont fait la promesse de résoudre cette état de fait ! J aimerai que les gujanais fasse preuve de solidarité comme nous sommes voisins de vie , de travail,, de loisir enfin nous sommes de la meme famille !!!! Tout le monde à de la famille ,des amis dans les 2 communes, comment peut on refuser d aider un proche ? Enfin on est en 2020Je suis choqué de voir cette situation instrumentalisée par la mairie de Gujan	
								1	1	@1281 - Charly Date de dépôt : Le 08/08/2020 à 13:15:53 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage du Port de La Teste au Port de La Mole Contribution : Evidemment << OUI >> au dragage du Port de La Teste. Assurément << NON >> au dépôt des boues polluées au Port de la Mole pour les raisons claires et nettes évoquées par Xavier Paris. Pourquoi tergiverser puisqu'il existe une solution mieux adaptée à ce << fameux >> transfert et qui serait rassurante pour la population en générale et en particulier pour les ostréiculteurs. De plus, nous imaginons la frayeur des parents dont les enfants sont scolarisés au Lycée de la Mer sachant que des dizaines de camions vont effectuer des rotations journalières sur ce secteur. Nous ne sommes pas naïfs mais objectifs.
1	1							1	1	@1282 - DAVID - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 08/08/2020 à 13:39:25 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage des boues du port de La Teste Contribution : Le dragage du port de La Teste comme celui des ports de Gujan-Mestras est une nécessité à la fois écologique et économique, tout le monde s'y accorde. Se pose alors la question du stockage des boues, et c'est alors rapidement "Clochemerle" étendue à la Cobas... Plutôt que de s'écharper oralement ou sur ce site, il me semble préférable de rechercher une solution qui relègue la géographie au bénéfice de la technique. En effet, poser la question : "Sur quelle commune déposer les boues de dragage ?" appelle logiquement la réponse : "Chaque commune gère ses boues". Hélas, ce n'est pas aussi simple ! En revanche, ce qui est beaucoup plus simple et non moins important, c'est de s'interroger sur la nature du site le plus adapté à recevoir ces boues. Et là encore, tout le monde devrait s'accorder à imposer un bassin étanche. Notre environnement s'en trouverait préservé, ce qui est essentiel, n'est-ce pas ? Nous savons qu'il existe déjà au moins un site étanche de ce type sur le Bassin d'Arcachon ; ce n'est malheureusement pas le cas du bassin de décantation du port de la Mole. Il est donc à la fois politiquement et écologiquement irresponsable d'acheminer à La Mole les futures boues du port de La Teste. L'économie à court terme est rarement la solution la plus efficace !
									1	@1283 - Marand olivier - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 08/08/2020 à 14:03:41 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :dragage du port de La Teste de Buch Contribution : Je souhaite que le port de La Teste de Buch soit dragué et que les boues soient, comme prévu, déposer au site de traitement de la Mole sur la commune de Gujan Mestras.
									1	@1284 - Philemon - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 08/08/2020 à 14:27:06 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Destination du bassin de décantation de La Mole Contribution : Suite à ma visite, samedi 8, je vous joins les copies d'écran, démontrant que le bassin de décantation de La Molle était destiné à recevoir les boues de dragage des ports de Gujan et non des boues de tous les ports du bassin, comme cela est prétendu par certaines personnes

					1	1				<p>@1285 - Anonyme - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 08/08/2020 à 14:51:05 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet : Dragages-La Teste de Buch Contribution : Nous sommes tres favorables a ce projet des lors qu'il répond a l'ensemble des autorisations administratives tant techniques qu'environnementales.</p>
					1	1				<p>@1286 - BARRIERE Itske Date de dépôt : Le 08/08/2020 à 15:02:29 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet : dragage du port de la Teste de Buch Contribution : Bonjour, Je suis opposée au dépôt des boues du dragage sur la commune de Gujan-Mestras pour le manque de prise en compte des nuisances engendrées surtout la pollution environnementale causée. je souhaite qu'une autre solution soit trouvée pour le traitement de ces déchets. Cordialement Mme Barrière</p>
					1	1				<p>@1287 - Anonyme - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 08/08/2020 à 15:05:16 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet : DRAGAGE DES BOUES DU PORT DE LA TESTE DE BUCH Contribution : OUI, JE SUIS FAVORABLE AU DRAGAGE URGENT DU PORT DE LA TESTE DE BUCH 40 ans ! Un anniversaire singulièrement amer, une fois encore, une fois de trop, pour notre commune : celui du dragage sans cesse différé du port de La Teste de Buch. Nombre d'enquêtes publiques et de débats souvent houleux ont déjà eu lieu sur ce sujet. Qu'en est-il aujourd'hui ? - Le SMPBA est seul propriétaire de la zone prévue pour la récupération des boues, - La zone a été construite et financée par le département (dès 2009), - La zone est désormais classée par l'ICPE et validée par la Préfecture, - Ces bassins de réception des vases sont conformes pour y déverser celles des ports de Gujan-Mestras depuis déjà dix ans, - Enfin le Parc Naturel Marin a émis un avis favorable. Mais non... La Mairie de Gujan-Mestras fait fi de toutes les enquêtes réalisées depuis 40 ans et semble être au-dessus de tous les organismes officiels et même de la Préfecture ! On croit rêver (enfin, quand je dis rêver... On est davantage dans le cauchemar) ! A l'heure où l'intercommunalité, de plus en plus répandue, est censée représenter un modèle de solidarité, il apparaît hélas que certain(e)s s'ingénient à plaisir à perpétuer les querelles de clocher stériles (et injustifiées), dignes d'une cour de récréation du primaire. C'est affligeant de la part d'élu(e)s de la République. Plus affligeant encore, la distribution de tracts mensongers aux Gujanais, tracts qui peuvent légitimement s'apparenter à de la diffamation puisque sans aucun fondement. Rappelons aux Barbottes et aux Barbots que la solidarité des Testerin(e)s se manifeste [à travers la COBAS, dont leur Maire est Présidente ne l'oublions pas] envers leur commune depuis de nombreuses années, en matière d'équipements collectifs, et je ne reviendrai pas sur la liste détaillée qui figure sur la présente lettre de la municipalité de La Teste de Buch</p>

										<p>: elle est suffisamment explicite. Il suffit ! La solidarité n'est pas à sens unique. L'intercommunalité, comme son nom l'indique, suppose des échanges, des responsabilités partagées, des consultations citoyennes respectueuses de chacun(e), des consensus soucieux des réalités de terrain et qui prennent en compte les difficultés des professionnels et des plaisanciers du secteur autant que la sécurité des personnes. Le seuil critique atteint par notre zone portuaire ne doit plus souffrir d'aucun retard dans la résolution du problème. La << résistance >> incongrue de la municipalité gujanaise est non seulement incompréhensible mais choquante : bienvenue au Pays de l'Entre-Soi, de l'égoïsme forcené, du déni de tous les avis officiels émis par les instances compétentes ! Assez des tergiversations interminables ! Assez de la désinformation sectaire à des fins purement politiciennes ! Assez du mépris inouï de Madame le Maire de Gujan-Mestras envers les décisions préfectorales, les réalisations départementales (pour partie avec les impôts des communes) et les enquêtes préalables validées par les organismes concernés ! Trop c'est trop ! L'amertume et la révolte des Testerin(e)s sont proportionnelles au trop-plein des vases du port de La Teste de Buch... Il me semble que nous ne sommes pas encore soumis -et c'est heureux- à un régime totalitaire, à une dictature ou à une << république-bananière >> selon un terme péjoratif... Mais c'est à se demander si nous n'en prenons pas le chemin en acceptant docilement les avis péremptoires et erronés d'élus(e)s de la République qui se croient autorisé(e)s de tout sans vergogne. Comme nous y encourageait l'ancien diplomate, résistant et écrivain Stéphane Hessel voilà quelques années : << Indignez-vous ! >> ... Alors oui, indignons-nous devant des décisions arbitraires qui n'ont pas lieu d'être après 40 longues années : il arrive un moment où, tous les éléments examinés et validés, il est temps de clore les débats et d'accepter les décisions prises. OUI, JE SUIS FAVORABLE AU DRAGAGE URGENT DU PORT DE LA TESTE DE BUCH</p>
						1	1			<p>@1288 - Anonyme Date de dépôt : Le 08/08/2020 à 15:16:11 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :opposition aux transferts des boues du port de la Teste-de -Buch dans le bassin de décantation du port de la Mole à Gujan-Mestras. Contribution : Risques de pollutions du Bassin vu sa proximité de celle ci. Il faut transférer plus loin ces boues, d'où elles viennent.</p>
1							1			<p>@1289 - Mongis Dan - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 08/08/2020 à 16:15:32 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage du port de La Teste de Buch Contribution : Je suis opposé au dépôt des boues de dragage dont on ignore la teneur au site de La Mole sur la commune de Gujan-Mestras. Il existe un centre de traitement des déchets, spécialisé, au Teich.</p>
							1			<p>@1290 - Dominique - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 08/08/2020 à 17:00:01 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :dragage du port de la teste de buch Contribution : Je suis favorable au dragage du port de la teste de buch et de son chenal d'axés pour des raisons d'esthétique a marée basse et surtout de sécurité en cas d'échouage car impossible de descendre pour rejoindre la berge a pied.</p>
							1			<p>@1291 - DAMAMME Michel - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 08/08/2020 à 17:34:36 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage du port de la Teste Contribution : Depuis trop longtemps le port de la Teste n'a pas été désensasé, le dragage du port est une nécessité impérieuse. Tout retard supplémentaire sera très mal vécu par les testerins.</p>
							1			<p>@1292 - Fleurat Damamme Sylvie - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 08/08/2020 à 17:42:08 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage du port de la Teste Contribution : Attendu depuis des décennies, il est indispensable ...</p>
						1	1			<p>@1293 - Anonyme - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 08/08/2020 à 17:46:38 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage du port de La Teste de Buch Contribution : Je suis favorable au dragage du port de La Teste de Buch. Je suis plaisancier et bien que mon emplacement soit en sortie du port, je suis souvent bloqué par les cordons de vase accumulés de part et d'autre de l'étrouit chenal. D'autre part la vue lamentable du port ensasé, à marée basse, nuit grandement à l'image de la ville !</p>

1	1					1	1	<p>@1294 - TOMALAK MONIQUE - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 08/08/2020 à 17:47:31 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Refus de depot des boues poluees du dragage du port de la teste au bassin du port de la molle Contribution : Bien sur le port de la teste de buch doit etre dragué. mais le transfert de ces boues poluees depuis des dizaines d années ne peut se faire dans le bassin du port de la molle non étanche .cette pollution va se retrouver dans le bassin.Toutes ces boues doivent etre déposées au TEICH ou une entreprise spécialisée peut les traiter comme l on été les boues des ports d'arcachon et de l herbe.Cette obstination du syndicat mixte des ports est tout simplement aberrante.En tant que gujanaise je ne peut accepter cela</p>
							1	<p>@1295 - Delvalez martine Date de dépôt : Le 08/08/2020 à 17:50:06 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet : dragage du port de la Teste de Buch Contribution : Je suis pour le dragage du port de la Teste de buch.</p>
						1	1	<p>@1296 - Anonyme - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 08/08/2020 à 18:10:14 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage port La Teste Contribution : Suis favorable au transfert des boues sur Gujan .</p>
							1	<p>@1297 - Michèle - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 08/08/2020 à 18:43:47 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Accord pour le draguage Contribution : Cela donnera aux professionnels et aux naviguants plus d amplitude sur la marée ! Et aussi un plus joli port.</p>
			1			1	1	<p>@1298 - Anonyme - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 08/08/2020 à 18:49:39 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :dragage port de La Teste Contribution : Bonjour, je me oui au dragage du port de La Teste... mais pourquoi par les Testerins ? Donc ça fait 30 ans que la France laisse polluer cet endroit en toute impunité ? super... Tolérance 0 pour les pollueurs (actifs et passifs)</p>
	1	1	1	1		1	1	<p>@1299 - Anonyme - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 08/08/2020 à 19:07:50 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage du Port de La Teste de Buch au Port de La Mole de Gujan -Mestras Contribution : Monsieur Le Commissaire Enquêteur, J'habite sur la commune de Gujan-Mestras, pour le choix d'une ville où le naturel du bassin est une orientation municipale. Le sentier du littoral est l'identité de ma commune pour la protection de l'environnement, en opposition à un développement urbain balnéaire. Ce qui donne à cette ville un sentiment de bien vivre. De plus de nombreux travaux de voirie ont eu lieux afin d'améliorer les eaux usées du tout à l'égout et ainsi l'impact sur le bassin. Deux choses sont inacceptables et me révoltent dans ce projet de dragage : La première, le Port de la Mole de Gujan-Mestras est NON-ÉTANCHE. Comment peut-on parler d'environnement au niveau national et polluer impunément le bassin d'Arcachon pour les années avenir, et de surcroît, en le sachant très bien. La réponse est toute trouvée, un coût économique moindre (gratuit) pour la commune de La Teste qui ne se retrouve à devoir payer ce dragage si les boues devaient aller jusqu'au Teich (payant et prévu pour cela; La deuxième est que des associations de La Teste ont refusées il y a quelques années que les boues soient déposées à deux endroits différents sur leur propre commune du fait de la pollution des anciens anti-fouling connus. C'est étonnant comme cela ne les choque pas que ces boues, non leurs boues soient déversées dans la commune voisine, Gujan-Mestras. Mes filles ont fait leur scolarité au Lycée de la Mer, et il est très simple de voir la proximité de ce port (de surcroît prévu pour de la non pollution) qui jouxte le lycée. Et on va impunément faire circuler devant des camions pour y déposer des polluants !!! Et par de là même impacter les ostréiculteurs !!!!! Monsieur le Commissaire Enquêteur , Je soutiens la Mairie et le Conseil Municipal dans son opposition à ce projet, je m'oppose totalement au dépôt des boues de La Teste au Port de la Mole. Cordialement Carole Ravard</p>
						1	1	<p>@1300 - Anonyme - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 08/08/2020 à 19:09:22 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :dragage du port de la teste de buch Contribution : Oui je suis favorable au dragage du port de La Teste ainsi que du canalot. C'est la vitrine de la ville et cela fait trop</p>

												longtemps que l'accumulation des vases le défigure. Ils font partie de notre patrimoine et il faut les sauvegarder.
											1	<p>@1301 - Anonyme Organisme : APTRA Date de dépôt : Le 08/08/2020 à 19:27:31 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage du port de la Teste Contribution :</p> <p>Le port de la teste n'ayant pas été dragué depuis plus de 40 ans; je trouve anormal qu'il y ait une opposition à ce projet alors que toutes les études sont faites et concordent pour dire que tout est correct. Il est certain qu'avec le dragage prévu les professionnels et plaisanciers seront tous gagnants. J'espère que nos représentants qui sont opposés à ce projet reprendront leurs esprits et et feront jouer leur fibre citoyenne. Terminée la guerre des clochers pour le bien de tous.</p>
											1	<p>@1302 - BENAISE Alain - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 08/08/2020 à 19:39:50 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage du port de la TESTE de BUCH Contribution :</p> <p>Oui ! Je suis favorable au dragage du port de La TESTE de BUCH. Si les conséquences liées au dragage et conséquemment au transport pour l'évacuation de la vase peuvent être considérés comme nuisances, ces nuisances le seront dans un temps infiniment moins long et moins préjudiciables que les déplorables résultats d'un envasement du port aisément projetables sur l'économie du fonctionnement portuaire et activités ostréicoles qui y sont rattachées. Un impact sur les ports voisins ne peut être ignoré si l'envasement continu.</p>
1	1			1	1						1	<p>@1303 - Anonyme - Mandelieu-la-Napoule Date de dépôt : Le 08/08/2020 à 20:28:57 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Le traitement des boues du port de la Teste Contribution :</p> <p>Je comprends que les habitants de la Teste souhaitent que leur port soit dragué. C'est en effet certainement nécessaire. Mais il faut nous comprendre, nous les Gujanais qui ne souhaitons pas récupérer les sédiments extraits des 35 000 mètres cubes de boue qui vont être retirés du port et du chenal de la Teste A partir du moment que les sédiments (qui peuvent constituer un risque pour l'environnement) peuvent être transférés vers le bassin de décantation du Teich, un bassin privé, totalement étanche... je ne vois pas pourquoi ce serait le petit Port de la Mole de Gujan-Mestras (certainement pas dimensionné pour cette opération) qui devrait récupérer ces sédiments. Ces deux communes voisines sont très jolies et ont un attrait indéniable. Il est nécessaire de draguer mais faites en sortes vous qui êtes décisionnaires, de prendre des bonnes solutions même si elles ont un coût. Les vases de la Teste ne sont peut-être pas plus polluées que les autres et, même si nous sommes tous habitués à certaines odeurs, ce n'est pas une raison pour vouloir imposer à la commune de Gujan les sédiments dans ce petit port de La Mole . Il faut protéger ce beau bassin. Chaque port de Gujan-Mestras possède son authenticité et change au rythme des marées avec des paysages préservés entre Bassin et prés salés Laissez ce petit port de la Mole au repos et les habitants aussi. Nous ne souhaitons pas non plus subir les nuisances sonores qui seraient liées au passage dans les rues de Gujan des camions . Oui au dragage du Port de la Teste mais NON au transport de ses boues au petit port de la Mole qui n est absolument pas adapté pour ces quantités et qui n'est pas étanche Merci de prendre en considération mon message</p>
											1	<p>@1304 - Hantz Delzia - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 08/08/2020 à 20:46:06 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Pour le dragage du port de la teste Contribution :</p> <p>Je suis pour le dragage du port de La Teste car cette ville mérite un port fonctionnel et pratique pour les plaisanciers et les professionnels Le stockage sur le domaine de La molle a été financé par toutes les communes Il est absolument anormal que la ville de Gujan refuse que nous puissions stocker le sur leur territoire</p>
											1	<p>@1305 - JEAN-PAUL - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 08/08/2020 à 21:12:53 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dépôt des boues polluées dudragage du port de LA TESTE AUPORT DE LA MOLE Contribution :</p> <p>NOUS NOUS OPPOSONS AU DEPÔT DES BOUES POLLUEES DU DRAGAGE DU PORT DE LA TESTE AU PORT DE LA MOLE</p>
											1	<p>@1306 - Mona - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 08/08/2020 à 21:29:09 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Non au projet Contribution :</p> <p>Certains testerins semblent avoir oublié qu'ils s'étaient fermement opposés il y a une dizaine d'années au stockage des sédiments du port de la Teste aux prés salés Est, donc à la Teste. Que ces mêmes dépôts soient stockés à Gujan semble</p>

										leur donner moins de scrupules dirait-on... Il est important d'être cohérent et responsable. Ces boues toxiques ne doivent en aucune manière être traitées à proximité d'un milieu fragile tel que les prés salés que ce soit à la Teste, à Gujan, au Teich... et encore moins à proximité d'un lycée qui comporte plus de mille élèves ! En tant qu'éco-citoyenne et en tant que parent d'élève je m'oppose fermement à ce projet.
								1	1	@1307 - Anonyme - La Teste-de-Buch Organisme : habitante de La Teste de Buch Date de dépôt : Le 08/08/2020 à 21:30:07 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Un dragage très attendu Contribution : Bonjour, le dragage du port de la Teste de Buch a déjà fait l'objet d'un retard assez conséquent du fait de considérations difficilement compréhensible pour les habitants de La Teste et les usagers du port. En effet, ce port a une accessibilité très restreinte du fait de l'accumulation des boues. Il semble désormais inconcevable que ce projet soit à nouveau retardé. L'utilisation de ce projet comme arme entre deux communes n'a pas de sens. Le dragage du port de la Teste a des enjeux qui vont au-delà de la seule rivalité entre gujanais et testerins. Le bassin de la Molle a été conçu pour recevoir les boues des différents ports gujanais. Les boues du port de La Teste sont certainement proches de celles des ports de Gujan-Mestras.
									1	@1308 - Vatskil Anthony - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 08/08/2020 à 22:18:55 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage du port de la Teste-de-Buch Contribution : En tant que Natif et Habitant de la Teste de buch, je me déclare pour le dragage du port de la Teste de buch et aussi pour l'évacuation des vases vers le site de La Môle ! Il me semble important d'agir au plus vite pour tout les professionnels et plaisanciers du port ostréicole.
									1	@1309 - Anonyme - Biganos Date de dépôt : Le 08/08/2020 à 22:47:13 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Je suis pour le dragage du port de la teste Contribution : On a déjà payé pour les boues de Gujan et arcachon donc celle de la teste on droit au même traitement
									1	@1310 - Augustyniak Philippe et Catherine - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 08/08/2020 à 22:56:33 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :dragage du port de La Teste Contribution : Nous ne sommes pas favorables au dragage du port de La Teste car nous craignons une augmentation très conséquente de la fréquentation de la mise à l'eau par les plaisanciers de toute catégorie. Le port de La Teste n'a pas vocation à recevoir un nombre important de plaisanciers particulièrement irrespectueux de l'environnement en période d'été. Quant aux professionnels, ils sont de moins en moins nombreux à emprunter la mise à l'eau des bateaux si ce n'est les associations et donc de moins en moins pénalisés, c'est un faux problème. Nous risquerions de nous retrouver dans la configuration que connaît Arcachon avec des nuisances sonores et environnementales, exemple des jets skis, la plaie du bassin d'Arcachon.
									1	@1311 - Anonyme - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 08/08/2020 à 23:16:33 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage du Port de La Teste de Buch Contribution : Je suis favorable au dragage du port de la Teste et à l'évacuation des boues sur le site de LAMOLLE à Gujan Mestras '
									1	@1312 - HARTMANN Date de dépôt : Le 08/08/2020 à 23:19:50 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :dragage du port de La Teste Contribution : D'actualité depuis de nombreuses années, n'a pu être réalisé, est cependant indispensable pour une exploitation du port. Le refus de déposer les boues au port de la molle, est un faux prétexte à mes yeux, Ce lieu étant sur un site du DPM et les deux communes faisant partie de la COBAS. La réalisation du site a bien été financée par nos deniers, la communauté des communes a bien pour objet de mutualiser les moyens, aussi cette rivalité et frictions ne devraient pas avoir lieu dans des intérêts communs.
									1	@1313 - jacqueline - Arcachon Date de dépôt : Le 09/08/2020 à 07:40:59 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage du port de la Teste Contribution : Je suis pour ce dragage bien sûr et le plus rapidement possible, il n'a que trop tardé !!!

											<p>L'emploi du site de La Molle doit être soutenu :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Parce que l'ensemble des autorités environnementales de l'Etat en ont validé le principe et qu'un consensus technique et environnemental émerge de toutes les administrations compétentes - Parce que le Conseil départemental a investi pour l'équipement et la gestion de ce site qui ne saurait exclure les vases issues de La Teste - Parce que les vases du Port de La Teste ne sont ni plus sales ni plus pollués que les vases gujanais déjà traitées par ce même équipement. - Parce que toute autre option est trop coûteuse et ne se justifie pas.
									1		<p>@1314 - caubit annie - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 09/08/2020 à 08:00:17 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :dragage du port de LA TESTE DE BUCHou il faut draguer le port Contribution : oui il faut draguer le port pour les ostréiculteurs et les plaisanciers</p>
									1		<p>@1315 - Anonyme - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 09/08/2020 à 08:08:17 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Avis favorable au dragage du port de La Teste de Buch Contribution : Oui, je suis favorable au dragage du port de La Teste de Buch.</p>
									1		<p>@1316 - Anonyme - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 09/08/2020 à 08:10:14 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Avis favorable au dragage du port de La Teste de Buch Contribution : Oui, je suis favorable au dragage du port de la Teste de Buch.</p>
									1		<p>@1317 - Anonyme - May-sur-Orne Date de dépôt : Le 09/08/2020 à 08:12:11 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :dragage du port de la teste de buch Contribution : favorable au dragage</p>
									1		<p>@1318 - Anonyme - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 09/08/2020 à 08:44:33 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Draguage du port de la Teste Contribution : Avis favorable Il est grand temps</p>
									1	1	<p>@1319 - Anonyme Date de dépôt : Le 09/08/2020 à 08:52:58 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :dragage du port de la TESTE DE BUCH Contribution : Je suis favorable au dragage du port de La TESTE DE BUCH</p>
									1	1	<p>@1320 - Anonyme - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 09/08/2020 à 08:56:51 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :dragage du port de la TESTE DE BUCH Contribution : Je suis favorable au dragage du port de La Teste de Buch</p>
									1		<p>@1321 - ROUCHAUD ROGER - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 09/08/2020 à 08:57:41 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Opposition au dépôt des boues polluées du dragage du port de La Teste au port de la Mole Contribution : Conscient de la nécessité du dragage du port de La Teste-de-Buch, il n'en demeure pas moins que la solution du dépôt des boues polluées au port voisin de la Mole n'est à mon sens pas satisfaisante, principalement en raison du risque élevé de pollution encouru. Par ailleurs, quid du dragage des ports gujanais étant donné que le bassin de décantation de la Mole deviendra inopérant par son remplissage avec les boues de La Teste. Si cette opération devait se faire, cela reviendrait simplement à déplacer le problème à court ou moyen terme. Comme disait Emile de Girardin "Gouverner, c'est prévoir", aussi il serait judicieux d'exploiter d'autres pistes. Ne pourrait-on pas, par exemple, répartir ces boues dans plusieurs sites de traitement hautement sécurisés sur le plan environnemental ?</p>
									1		<p>@1322 - Anonyme - JEAN HARDOUIN - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 09/08/2020 à 09:12:05 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique</p>

									Objet : Dragage du port de la teste Contribution : Oui je suis d'accord pour le dragage du port. Mais une question, pourquoi lors de l'eménagement des prés salés, qui est un beau lieu de promenade naturel, les eaux pluviales n'ont pas été emmenées vers le port côté rampe de lancement afin que les boues soient drainées naturellement, plus question tous les 40 ans de polémique et les générations futures auraient été sereines ? Je ne sais pas si ma réflexion est judicieuse, pour moi elle coule dans le bon sens. Mr JEAN HARDOUIN résidant à la Teste depuis sa naissance.
								1	@1323 - Delmont Jean Claude Date de dépôt : Le 09/08/2020 à 09:14:22 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragages du port de La Teste de Buch Contribution : Je suis favorable à l'évacuation des boues de La Teste vers le site dédié au port de La Mole à Gujan.
							1	1	@1324 - Anonyme - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 09/08/2020 à 09:35:33 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :dragage port de la teste de buch Contribution : faciliter le travail ostreicole en plus d assurer un aspect touristique decent de notre facade maritime,et assurer des mouillage bateau dans des normes de securite les plus elementaires
							1	1	@1325 - Anonyme - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 09/08/2020 à 09:44:27 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage du port de La teste. Contribution : Querelles de clocher ? la maire de Gujan nous faire revenir 40 ans en arriere avant la création de la communauté d'aggllo. Un exemple : les ordures ménagères d'Arcachon arrivent à La teste et alors ? Un peu de bon sens et de hauteur de vue ne ferait pas de mal dans ce dossier. Cordialement.
								1	@1326 - Obry Joel - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 09/08/2020 à 09:52:04 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage port de la Teste Contribution : Je suis favorable au DRAGAGE DU PORT DE LA TESTE DE BUCH ET DE SON CHENAL D'ACCÈS DIT CHENAL DE LA CANELETTE ET TRANSPORT DES SÉDIMENTS DRAGUÉS VERS LE SITE DE TRAITEMENT SUR LA COMMUNE DE GUJAN-MESTRAS
				1	1	1	1	1	@1327 - lescarret thierry - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 09/08/2020 à 10:10:46 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :circulations et pollution possible Contribution : Bonjour Monsieur, Je suis tout à fait d'accord que ont drague le port de la teste de buch mais pas au détriment de écologie. Tout d'abord la méthode de dragage en pleine mer n'est pas une bonne solution car les boue vont de s'éparpiller. Pour ce qui est de la circulation 25 camions qui vont faire la navette par jour et nuit c'est insupportable d'accepter cela entre la destruction de la route et la circulation un afflué de véhicule et la dangerosité sur l'allée du hautat et jusqu'au bassin de décantation avec la piste cyclable à coté. Car il y a des promeneurs qui emprunte cette piste cyclable ainsi que les élèves et les personne travaillant au lycée de la mer et moi même j'emprunter cette piste cyclable pour aller travailler car j'habite a la rue parallèle à l'allée du hautat et je passer par cet itinéraire donc cela va devenir impossible merci aux membres du conseil général. De plus je ne suis pas expert en matière de savoir si les boue son pollué ou non mais je pense qu'il faut prendre le principe de précaution et interdire que les boues aille au bassin de décantation de la molle. De plus je vous précise que j'étais présent hier (le 8 août 2020) devant la mairie de GUJAN MESTRAS pour m'opposer au déversement des boues du port de la teste au bassin de décantation du port de la molle. thierry lescarret
								1	@1328 - Anonyme - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 09/08/2020 à 10:52:06 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Accord pour dragages du port Contribution : Il est ABSOLUMENT NÉCESSAIRE d'effectuer ce dragage du port, qui dans l'état actuel ne permet pas de naviguer dans de bonnes conditions et qui donne une mauvaise image de la ville qui est quand même la plus importante du Bassin
								1	@1329 - Anonyme - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 09/08/2020 à 11:05:06 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage du Port de La Teste de buch Contribution :

										<p>Impératif et urgent pour les professionnels, les plaisanciers, et la sécurité de tous de draguer enfin ce Port De La Teste ! Habitante de La Teste depuis 10 ans, amatrice de photos, j'ai vu le chenal se combler très rapidement et j'ai pu faire la constatation de son ensablement depuis la création de la pose de la nouvelle écluse des prés salés Ouest ainsi que du système de filtrage de l'eau s'évacuant vers le bassin. Je pense que le flux de l'écluse à marée descendante freine le flux du chenal vers le bassin - sans doute une question de synchronisation mais je ne suis pas spécialiste en toute modestie</p>
					1	1				<p>@1330 - Anonyme Date de dépôt : Le 09/08/2020 à 11:21:48 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :DRAGAGES-LA TESTE DE BUCH Contribution : NOUS SOMMES CONTRE LE TRANSFERT DES BOUES SUR LE SITE DE GUJAN MESTRAS POUR TOUTES NUISANCES LA POLLUTION ET SONT IMPACT ENVIRONNEMENTAL</p>
					1	1				<p>@1331 - Anonyme - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 09/08/2020 à 11:31:31 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :DRAGAGE DU PORT DE LA TESTE Contribution : UN OUI POUR LE DRAGAGE DU PORT DE LA TESTE! C'EST UNE NÉCESSITÉ POUR LES PROFESSIONNELS DU PORT DE LA TESTE. L'ENVAISEMENT EST DANGEREUX POUR CEUX QUI NE CONNAISSENT PAS BIEN LES LIEUX: SI UN ENFANT S'APPROCHE TROP ET TOMBE DANS LA VASE, CELA PEUT PROVOQUER UN DRAME. A QUI LA RESPONSABILITÉ?</p>
					1	1				<p>@1332 - LE GALL FRANCOISE - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 09/08/2020 à 11:39:38 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage La Teste de Buch Contribution : Je réside à Gujan Mestras depuis début 1998 . Depuis 22 ans j'entends dire que l'écosystème du Bassin d'Arcachon est extrêmement fragile. Lu sur le site officiel du SIBA : << Créé en 1964, le SIBA a mis en place un vaste réseau d'assainissement, de type séparatif, destiné à la protection du Bassin d'Arcachon. Le concept de l'absence de tout rejet d'effluents, même traités, dans le Bassin, a conduit à la réalisation d'un collecteur de ceinture et au rejet à l'océan des effluents après traitement. Compte tenu de la sensibilité du milieu, le système d'assainissement mis en place consiste à tendre vers l'objectif << zéro rejet >> dans le Bassin, d'où l'absence de déversoir d'orage sur le réseau d'assainissement. >>. Pour faire une économie de 200 000 euros la ville de LA TESTE n'hésiterait pas à compromettre un projet collectif lancé et maintenu à grands frais il y a près de 55 ans par les 12 communes riveraines du bassin raccordées à ce dispositif. Quand à l'urgence supposée pour justifier le refus d'une troisième solution (création de bassins de décantation étanches sur la commune de LA TESTE) il est parfaitement fallacieux. Le dragage du port de LA TESTE n'a pas été réalisé pendant près de 40 ans et voilà que les tenants du projet en seraient à quelques mois près ! Quand à l'argument selon lequel les bassins de la Molle auraient été prévus pour déposer les sédiments en provenance des ports des autres communes il est formellement démenti par le contenu de la << demande d'autorisation au titre du bénéfice d'antériorité concernant les bassins de stockage de sédiments du port de la Molle à GUJAN-MESTRAS >> déposée par le Conseil Général au mois de mars 2014 qui stipule, page 8 - 1. SITUATION GENERALE: << Le site d'étude est localisé sur la commune de Gujan-Mestras, à l'Ouest du département de Gironde.....//.....La superficie du site est d'environ 33 000 mètres carrés ; il est utilisé pour accueillir les sédiments non dangereux des ports ostréicoles de Gujan-Mestras en vue de leur assèchement et leur valorisation ; il est à noter qu'aucune modification de fonctionnement ou de structure des installations n'est demandée dans le cadre du présent dossier.... >> Je suis favorable au dragage du port de la Teste mais opposée au dépôt des sédiments à La Molle.</p>

					1	<p>E1333 - Anonyme - Philippe ceschel Date de dépôt : Le 09/08/2020 à 11:41:26 Lieu de dépôt : Par email Contribution : Bonjour, je suis favorable au dragage du port de la teste ,cordialement Philippe ceschel</p>
				1	1	<p>@1334 - Anonyme - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 09/08/2020 à 11:43:52 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :DRAGAGES LA TESTE DE BUCH Contribution : Je valide la demande de dragage du port de La Teste De Buch. Né à La Teste, j'ai vu le port s'ensaver ces dernières décennies sans que personnes ne réagissent vraiment! Enfin un Maire qui prend en compte les difficultés des ostréiculteurs et usagers du port!</p>
					1	<p>@1335 - Bruni André Date de dépôt : Le 09/08/2020 à 11:47:56 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :DRAGAGES DU PORT DE LA TESTE DE BUCH Contribution : Bonjour, Si le dragage ne s'effectue pas, le port risque d'être paralysé à moyen et long terme sous les boues, les ostréiculteurs vont avoir moins de temps à passer sur les parcs à huîtres et les sorties de plaisanciers seront amenés à ne pas dépasser l'île aux oiseaux faute de temps pour mouiller au banc d'ARGUIN en fonction de la puissance des moteurs. L'aménagement du port avec le quai du patrimoine est une véritable réussite, c'est devenu aussi un endroit incontournable dédié à la promenade. Avec le développement du tourisme, il serait peut-être aussi possible de développer des balades en bateau de promenade avec un tirant d'eau plus important comme au port de LA HUME. Plaisancier moi-même, je soutiens le dragage du port Bien cordialement. André BRUNI</p>
				1	1	<p>@1336 - Anonyme M. D. - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 09/08/2020 à 11:52:08 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage du Port de La Teste Contribution : Je suis favorable favorable au dragage du port de la teste et au dépôt des boues au site de La mole, afin de pouvoir profiter comme les autres ports qui en ont déjà bénéficié, d'un accès plus facile à la cale du port.</p>
					1	<p>@1337 - PAUL - Arcachon Organisme : APTRA Date de dépôt : Le 09/08/2020 à 11:54:00 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique</p>

								Objet :Dragage du port de La Teste et dépôt des boues sur le site de La Mole Contribution : Je suis favorable au dragage du port de La Teste et au dépôt des boues au site de La Mole à Gujan-Mestras.
							1	@1338 - GUINAUDEAU Bernard - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 09/08/2020 à 11:58:57 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Pour le dragage du Port de La Teste le plus vite possible Contribution : Je suis pour ce dragage bien sûr et le plus rapidement possible, il n'a que trop tardé !!! L'emploi du site de La Molle doit être soutenu : - Parce que l'ensemble des autorités environnementales de l'Etat en ont validé le principe et qu'un consensus technique et environnemental émerge de toutes les administrations compétentes - Parce que le Conseil départemental a investi pour l'équipement et la gestion de ce site qui ne saurait exclure les vases issues de La Teste - Parce que les vases du Port de La Teste ne sont ni plus sales ni plus pollués que les vases gujanaises déjà traitées par ce même équipement.
							1	@1339 - boyer marc - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 09/08/2020 à 12:09:35 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage du port de La Teste de Buch Contribution : Oui je suis favorable au dragage du port de La Teste de Buch
							1	@1340 - Laura - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 09/08/2020 à 12:11:35 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragages port de la Teste de Buch Contribution : Je suis favorable au dragage du port de la Teste de Buch et à l'évacuation des sédiments vers le bassin de prétraitement de la Mole à Gujan. Par ailleurs, ce site a été financé par le Conseil Général de Gironde et il paraît normal que les communes adjacentes à Gujan Mestras puissent en bénéficier.
							1	@1341 - Christian - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 09/08/2020 à 12:24:24 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Intercommunalité Contribution : L'opposition de Gujan-Mestras est égoïste, coûteuse, et une négation même de l'intercommunalité.
							1	@1342 - CHARVET LAURENT 48 avenue des ostréiculteurs La Teste - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 09/08/2020 à 12:33:21 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage du port de La Teste Contribution : Je suis favorable au dragage du port de La Teste et au traitement des boues sur le site de La Mole. CHARVET LAURENT 48 avenue des ostréiculteurs La Teste
							1	@1343 - Anonyme - Jacques De Witte - - Le Teich Date de dépôt : Le 09/08/2020 à 12:36:55 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :dragage du port de la Teste Contribution : Je suis favorable au dragage du port de la Teste et au dépôt des boues récoltées vers le port de la Mole. Jacques De Witte
							1	@1344 - Olivier Date de dépôt : Le 09/08/2020 à 12:42:00 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage port La Teste Contribution : D'accord pour la décantation au port de la Môle.
							1	@1345 - Philippe - La Teste-de-Buch Organisme : APTRA Date de dépôt : Le 09/08/2020 à 12:53:13 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Solidarités entre Marins. Contribution : Plus rebelle que Gil et John, Marie Hélène des Egoux montre le mauvais exemple d'une insoumission aux lois de l'Etat et sa Préfecture. Générosité de La TESTE envers les déchets de Gujan vite oubliée, !C'est la mesquinerie barbotte . La Culture sans altruisme est hypocrisie de façade.

											1	@1346 - Kronacker Hugues - Arcachon Date de dépôt : Le 09/08/2020 à 13:21:45 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage du port de La Teste Contribution : Je suis favorable au dragage du port de la teste et au dépôt des boues au site de La mole.	
												1	@1347 - COUETARD Yves - Saint-Gènes-de-Lombaud Date de dépôt : Le 09/08/2020 à 14:24:11 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage du port de La Teste Contribution : Je suis pour le creusement du Port de La Teste centre, avec le dépôt des sédiments au Port de La Mole. Cela m'évitera d'aller jusqu'à Arcachon
												1	@1348 - Genevieve - Andernos-les-Bains Date de dépôt : Le 09/08/2020 à 14:34:17 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Pour le draguage du porte de la Teste! Enfin.... Contribution : Et, pour le depot des sediments a La Mole..... Et, pour, aussi, un bassin etanche avec epuration des egoutures ,plus tard. Fallait y penser avant!
							1					1	@1349 - Anonyme - Arcachon Date de dépôt : Le 09/08/2020 à 14:51:18 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :dragage du port de la Teste Contribution : Il est indispensable due draguer le port de la Teste le plus rapidement possible pour permettre aux ostréiculteurs de travailler dans des conditions acceptables et aux plaisanciers de pouvoir sortir du port. Le site de Gujan pour déposer les boues paraît le mieux à même de répondre à la situation, il a été crée pour cela et les nuisances seront faibles dans un environnement peu habitué.
												1	@1350 - THEVENET Nathalie Date de dépôt : Le 09/08/2020 à 14:53:43 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Draguage Contribution : Oui au draguage
												1	@1351 - Cazaux Céline - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 09/08/2020 à 14:54:01 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Pour la dragage du port Contribution : Je suis pour que le port de La Teste soit dragué. Cette opération est nécessaire à la survie du port.
							1					1	@1352 - Anonyme Date de dépôt : Le 09/08/2020 à 14:54:32 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragages du port de La Teste de Buch Contribution : Depuis 40 ans nous attendons le dragage du port de La Teste. Il est devenu urgent de le réaliser et les boues devront être déposées comme prévu au port de La Molle à Gujan Mestras.
												1	@1353 - ERIC - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 09/08/2020 à 15:31:23 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :UN GRAND OUIIIIIIIIIIIII Contribution : UN GRAND OUI AU DRAGAGE DE CE SI JOLI PORT !!!!!!!
1			1	1								1	@1354 - Anonyme - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 09/08/2020 à 15:55:42 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage du port de la Teste Contribution : Je ne suis absolument pas contre le dragage du port de La Teste. Mais ceci aurait dû être fait depuis bien longtemps. A l'heure où l'on nous prône des tas de bonnes idées pour le respect de l'environnement quant à la protection de la faune et de la flore du bassin d'Arcachon, il serait peut-être urgent et judicieux d'effectuer quelque chose de constructif et en respect des lois sur l'environnement. Aussi, je suis absolument contre l'acheminement des boues du port de La Teste vers le port de La Môle. A qui va-t-on faire croire que les boues ne génèrent aucune pollution pour l'environnement (déchets d'hydrocarbures, particules d'antifouling se déposant au fond du port.....) Une zone étanche est prévue sur la commune du Teich pour le traitement de ces boues. Pourquoi ne pas l'utiliser? Eh bien oui , ce n'est pas gratuit mais ce serait plus en adéquation avec le respect des lois sur

									<p>l'environnement. Les nuisances auditives et les dégâts provoqués par les rotations incessantes des camions constituent une gêne pour le voisinage (habitations et lycée de la mer) et la dégradation des routes . Je suis contre le dépôt des boues au port de la Môle dont les différentes émanations pourraient avoir une incidence sur la faune et la flore du parc ornithologique du Teich.</p>
						1			<p>@1355 - Jocelyne - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 09/08/2020 à 16:01:34 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Avis favorable au dragage Port de La Teste de Buch Contribution : Il est grand temps de draguer le port de La Teste. L'installation au port de La Mole du traitement des boues est une installation départementale. La Teste doit pouvoir l'utiliser au même titre que Gujan qui l'utilise en continu, et dans ce cas-là, la commune ne parle pas de pollution. J'ai pu visiter l'installation que j'ai trouvée remarquable. La commune de Gujan ne peut pas s'approprier le site ni s'opposer au dragage de La Teste, commune la plus peuplée du Bassin. Les Testerins attendent le dragage du port depuis plus de 40 ans. Je suis pour le projet.</p>
						1			<p>@1356 - Jean-Paul - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 09/08/2020 à 16:05:10 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage Port de La Teste. Contribution : Comment ne pas être favorable au dragage du Port de La Teste, une opération qui n'a que trop tardé ?! C'est maintenant la survie-même de ce site qui est en jeu ! Le site du Mole à Gujan-Mestras, approuvé par les services de l'Etat, répond aux normes environnementales les plus strictes pour recevoir les boues. La commune de La Teste a participé à son financement, et il serait inadmissible qu'un égoïsme local s'y oppose encore ! ce serait la négation de l'intercommunalité !</p>
						1			<p>@1357 - LUCAS Jean Baptiste - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 09/08/2020 à 16:20:35 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :dragage du port de la Teste Contribution : le port a besoin d'être entretenu et le dragage de ses boues n'a que trop tardé. Si le site de la Mole a bien été aménagé et financé pour servir à des communes autres que Gujan, et s'il est bien aux normes , je ne vois pas où est le problème.</p>
						1			<p>@1358 - Philippe - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 09/08/2020 à 16:25:14 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage du port de La Teste De Buch Contribution : Je suis favorable au dragage du port de La Teste De Buch</p>
						1			<p>@1359 - BARON michel - Arcachon Date de dépôt : Le 09/08/2020 à 16:27:02 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragages port LA TESTE DE BUCH Contribution : Indispensable pour les professionnels</p>
					1	1			<p>@1360 - Anonyme - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 09/08/2020 à 16:31:59 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Pour le dragage du port Contribution : Le site de LA MOLE est une propriété du département et a été créé pour recevoir les boues de dragage des ports du sud bassin. Madame MHDE maire de GUJAN ne doit avoir aucun pouvoir à s'opposer au dépôt des boues de LA TESTE DE BUCH . Sinon on ferme le site de LA MOLE pour toutes les communes y compris celle de GUJAN MESTRAS.</p>
					1	1			<p>@1361 - Anonyme Date de dépôt : Le 09/08/2020 à 16:40:21 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage du port de la teste Contribution : Le port de La teste a Absolument besoin d'être dragué. Il a été créé un lieu de stockage des boues à Gujan à cet effet. Il est donc normal de stocker les boues à Gujan-Mestras Je suis pour le dragage du port de La Teste et de stockage des boues à Gujan</p>
		1				1			<p>@1362 - jean-Pierre - Nantes Date de dépôt : Le 09/08/2020 à 17:00:55 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Je suis contre le dépôt des boues très polluées au bassin de décantation du port de La Mole de GUJAN-MESTRAS .</p>

												Contribution : QUE LA TESTE DEMANDE UNE DEROGATION A QUI DE DROIT (quand on veut on peu) POUR PLACER UN BASSIN DE DECANTATION SUR LEURS GRAND TERRICTOIRE . ILS SONT RESPONCABLES DE L'AVENIR DU BASSIN COMME TOUT HABITANTS DU BASSIN D'ARCACHON .
1						1	1					@1363 - Anonyme - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 09/08/2020 à 17:37:18 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Non à l'utilisation du port de la Molle Contribution : M. le commissaire enquêteur, Le dragage du port de la teste est nécessaire depuis de nombreuses années. En tant qu'utilisateur des différents ports du bassin et comme vice président d'une association patrimoniale nautique (l'Argonautique), je ne peux qu'être favorable à l'entretien de nos ports. Cependant le projet présenté, utilise le bassin de décantation du port de la Molle dont l'objectif clair est de permettre l'entretien des 7 ports gujanais. Son utilisation pour celui de la Teste, impliquerait une indisposition pour le dragage du port de Larros qui lui aussi est en attente. les professionnels et les plaisanciers sont déjà à la limite d'utilisation, et les horaires d'utilisation sont actuellement déjà réduits d'une demi-heure au montant et descendant. De plus comme Gujanais, la noria de camions dans un quartier tranquille de Mestras est inacceptable. Ce site ne permet de plus aucun traitement sérieux des boues. Il existe un site adapté au Teich situé hors agglomération, et équipé. Il n'y a donc pas de situation de blocage. Qu'une solution de financement complémentaire soit à étudier, c'est probable. vous remerciant pour votre écoute.
							1					@1364 - LEFEBVRE106 Bernard Date de dépôt : Le 09/08/2020 à 17:45:46 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage du port de la teste Contribution : La zone de la mole ayant été financée en partie par la Cobas et donc par les TESTERINS , il n'y a aucune raison pour en interdire le dépôt des vases de la teste qui par ailleurs ne sont pas plus polluées que celle de GUJAN qui ont été deposees depuis plus de 10 ans à cet endroit
							1					@1365 - parias jean philippe - La Réole Date de dépôt : Le 09/08/2020 à 17:46:59 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :dragages-La teste de Buch Contribution : Bonjour, Je suis favorable au dragage du port de La Teste. J'ai mon bateau au port de Larosse Cordialement Jean Philippe Parias
							1					@1366 - Maël - La Teste-de-Buch Organisme : Ostréiculteurs Date de dépôt : Le 09/08/2020 à 17:51:25 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage du port de la teste de buch Contribution : Je suis pour le dragage qui est essentiel a mon métier d'ostreiculteur
							1					@1367 - Claude - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 09/08/2020 à 17:59:59 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :dragage du port de la teste Contribution : le dragage du port de la teste est indispensable
							1	1				@1368 - TUDAL Alain - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 09/08/2020 à 18:07:21 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Je suis contre le dépôt des boues au port de la mole. Contribution : Après les analyses des boues du port de la Teste, un certificat d'acceptation a été donné, avec des critères bien précises, en terme de matières polluantes, pour le transport sur le site de GUJAN. J'ai lu qu'il aurait des analyses ou échantillons avant chaque transport. le résultat de l'analyse devra être connue avant le départ du camion , et conforme au CAP. et pas une fois que le chargement sera déversé . Dans le cas d'un CAP non conforme, ou vont les boues ?
		1	1	1				1				@1369 - VERHAEGHEN Philippe et Roselyne - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 09/08/2020 à 18:30:58 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Non au depot des boues polluées du dragage du port de la teste au port de la mole de Gujan Mestras 0 Contribution :

											<p>Contre ce projet qui représente un risque certain de pollution des eaux du bassin et pour notre commune, sans compter les nuisances sonores et olfactives engendrées par le transfert de ses 35 000 m3 de boues. Pourquoi La Teste de buch ne posséderait pas son propose bassin de décantation ? Les 7 ports de Gujan Mestras ont aussi besoin d être dragués. Mais alors où irons t-ils déposer leurs boues ? L écologie est devenue une priorité pour nos gouvernants et pourquoi La Teste de Buch n assume pas ses erreurs (port non dragué depuis 30 ans).</p>
											<p>@1370 - Stéphanie - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 09/08/2020 à 18:39:16 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :POUR le dragage du port de LA TESTE, CONTRE le dépôt des boues au port de la Mole à GUJAN MESTRAS Contribution : Le dragage du port de LA TESTE est nécessaire, surtout si cela n'a pas été fait depuis 30 ans. Qu'a fait LA TESTE pendant ce temps? Pourquoi n'avoir pas construit sur leur commune un bassin de décantation? Nous, Gujanais n'avons pas à subir les passages des camions de boues et le stockage de celle-ci, proche d'infrastructures telle que le Lycée de la Mer ou d'habitations. que La Teste garde sa pollution et la gère.</p>
											<p>@1371 - Clero Henri Date de dépôt : Le 09/08/2020 à 19:00:37 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragages La Teste-de-Buch Contribution : 1 Je suis totalement favorable aux dragages du port de La Teste-de-Buch et de son chenal d'accès ainsi que pour le transport de ces dépôts sur le site de la Mole à Gujan-Mestras L'écoulement des eaux ne se fait pas correctement tout s'envase, le sable du fond du chenal à disparue au profit d'une vase molle. Cordialement HC</p>
											<p>@1372 - DUCERF Jean-louis - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 09/08/2020 à 19:03:00 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :dragage du port de La Teste de Buch. Contribution : 1 Je suis tout à fait favorable au dragage du port de manière éco-durable: terminée la noria de camions sur les routes , le dragage avec les outils mis en place par le conseil général ou départemental doivent être utilisés de même que les aires de récupération des sédiments derrière le lycée de la mer à Gujan . Un plaisancier habitant de Gujan qui a maintenant son bateau à Gujan et qui va assez souvent au port de La Teste.</p>
											<p>@1373 - Ancel André - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 09/08/2020 à 20:12:48 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Observation enquête publique dragage du port de la Teste de Buch Contribution : 1 Il est indispensable d'effectuer les travaux de dragage du port de la Teste de Buch en faisant confiance aux experts qui ont étudiés le dossier et qui préconisent le dépôt des boues sur le site de la Mole prévu pour cela.</p>
											<p>@1374 - Nicole - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 09/08/2020 à 21:28:21 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage du port de la Teste de BUCH Contribution : 1 Il faut nettoyer ce port qui n'en sera plus si on ne fait rien. Il ne faut pas laisser les ostréiculteurs dans la panade. Honte à ceux qui sont contre. Ils n'ont rien compris.</p>
										1	<p>@1375 - Anonyme - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 09/08/2020 à 22:40:59 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Draguage du port Contribution : 1 Nécessite et développement particulier et professionnel du nautisme Plus de 40 ans sans être fait et cela devient urgent pour les testerins</p>
										1	<p>@1376 - Anonyme - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 09/08/2020 à 23:02:57 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage du port de la teste Contribution : 1 Je suis pour le dragage du port de la teste de buch. Il est indispensable pour les ostréiculteurs Du port de la teste, Qui sont bloqués par les marées pour aller sur les parcs . Le chenal est vraiment impraticable.</p>
										1	<p>@1377 - Anonyme Date de dépôt : Le 10/08/2020 à 08:56:50 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :desenvasement du port Contribution :</p>

										nous sommes pour le désenvasement du port, élément indispensable à réaliser nos activités de voiles handis que nous réalisons sur le voilier TANGAROA.
									1	<p>@1378 - Jourde Gerard Date de dépôt : Le 10/08/2020 à 09:10:37 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet : dragage du port de La Teste de Buch Contribution : Je suis favorable au dragage du port et au dépôt des boues sur le site de la mole qui a été créé pour décanter les boues de tous les ports du sud bassin. G Jourde</p>
								1	1	<p>@1379 - DURON Philippe Date de dépôt : Le 10/08/2020 à 09:16:17 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet : Avis positif au dragage du port de La Teste de Buch, au transfert et au traitement des sédiments sur le site de La Mole Contribution : Le dernier dragage du port de La Teste de Buch remonte à 1989. Le port de La Teste-de-Buch est utilisé par de nombreux acteurs, qu'ils soient professionnels, associatifs ou particuliers, et l'envasement qu'il subit augmente les contraintes d'usage et affecte les activités socio-économiques. Il augmente également le risque d'accident d'un enfant sans surveillance tombant dans la vase. Le dossier de présentation du projet est particulièrement bien documenté. J'y ai retrouvé tous les éléments favorables à un avis positif au dragage du port de La Teste de Buch, au transfert et au traitement des sédiments sur le site de La Mole : L'Agence Régionale de Santé Nouvelle Aquitaine valide les aspects sanitaires du projet. Dans le cas de dragage mécanique, ce qui est le cas pour le dragage du port de La Teste, avec transport de sédiments par camions, la teneur en eau des sédiments est moindre que dans le cas de dragage hydraulique et aucun rejet vers le milieu naturel n'est effectué (hormis l'infiltration des eaux au droit des bassins). Lors des campagnes de dragage des sédiments issus de la Teste de Buch, l'exploitant s'engage -ne pas dépasser 25 camions/j, -utiliser un trajet évitant les principales zones urbanisées et notamment les différents centre bourgs de Gujan-Mestras avec un parcours par la RD1250, l'autoroute A660 puis la RD650E1 pour revenir vers l'installation du port de la Mole via la commune du Teich comme le montre la carte ci-dessous. Les camions arrivant sur le site contenant des sédiments frais sont obligatoirement étanches et fermés. Le site de traitement des sédiments de la Mole à Gujan-Mestas est une installation classée pour la protection de l'environnement (ICPE) qui accueille actuellement les sédiments issus des opérations de curage des différents ports et chenaux de la commune de Gujan-Mestras. Le Parc naturel marin du Bassin d'Arcachon a émis un avis favorable au projet de dragage du port de la Teste-de-Buch et de la Canelette. les valorisations possibles des sédiments (technique routière ; réhabilitation d'une installation de stockage de déchets ; support de culture ; modèle paysager, merlon, remblais hors d'eau ou couche de calage des canalisations ; installations autorisées à prendre en charge les sédiments telles que les carrières pour réhabilitation ou les centrales béton ; certains épandages) et leurs conditions de mise en œuvre sont prévues. Les sédiments issus d'un dragage mécanique et stockés dans des bassins sans séparation des sables et des vases sont, selon le dossier, particulièrement adaptés pour une valorisation en technique routière. La date choisie par le SMPBA, janvier/Février/Mars 2021 perturbera au minimum les activités professionnelles, routières et touristiques. En conclusion, aucun élément ne permet de remettre en cause la réalisation du projet. Sauf peut-être des considérations politiques qui ne devraient pas avoir lieu dans de telles circonstances.</p>
									1	<p>E1380 - DIONNET François Date de dépôt : Le 10/08/2020 à 09:16:38 Lieu de dépôt : Par email Objet : Dragage Port de La Teste-de-Buch Contribution : Nom : DIONNET Prénom : François Adresse : 16ter rue du paradis des canards 33260 La Teste-de-Buch Mon avis : Je suis favorable au dragage puis au transfert des vases sur le site de la Mole sous l'égide du SMPBA avec pour seule réserve que celui-ci soit réalisé de la manière la moins pénalisante possible pour les riverains, en terme de nuisances (Testerins et Gujanais) et avec la meilleure préservation possible de l'écosystème. La solidarité, déjà existante entre les deux communes dans d'autres domaines, sera ainsi renforcée au bénéfice de tous. François DIONNET</p>
									1	<p>E1381 - Marie Pierre et Michel BESCOND Date de dépôt : Le 10/08/2020 à 09:17:59 Lieu de dépôt : Par email Objet : Dragage du port de la Teste de Buch Contribution : Marie Pierre et Michel BESCOND résidents au 56 rue du port à La Teste de Buch ont un avis très favorable au dragage du port (qui aurait dû être fait depuis longtemps !).</p>
									1	<p>@1382 - Anonyme Date de dépôt : Le 10/08/2020 à 09:19:52 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet : Je suis pour le dragage du port de La Teste qui aurait dû être réalisé depuis longtemps Contribution :</p>

										Le port de La Teste est abandonné depuis de nombreuses années. Le spectacle de ces bateaux posés sur la vase à marée basse est consternant. Les usagés sont très limités dans leurs entrées et sortie. De nombreux autres ports ont déjà bénéficié de cette prestation. IL est à mon sens essentiel de réfléchir en terme collégial de Bassin et non de Gujan ou La Teste ... Un site est prévu pour cela, il doit être utilisé. Les tracts déposés par la municipalité dans les boites aux lettres des Guyanais, leur demandant clairement à voter NON sont indécentes
							1			<p>@1383 - Guillaume - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 10/08/2020 à 09:20:42 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage du port de La Teste de Buch Contribution : je suis favorable au dragage du port de La Teste et que les boues retirées soient transférées au port de la Mole à Gujan Mestras. Ce lieu de décanage est adapté à recevoir ces les boues de dragage des ports de La teste et de ceux de Gujan Mestras. Leur transfert éventuel vers le site privé d'une entreprise située au Teich entrainerait un surcoût considérable pour la collectivité et pour les contribuables. Toutes les précautions techniques et environnementales ont été prises afin de réaliser le transfert des boues vers le port de la Mole. Il est urgent que le port de la Teste soit dragué cela fait 40 ans que les habitants et usagers attendent. En outre si le dragage du port et du chenal de la Canelette ne sont pas effectués rapidement les travaux réalisées au port professionnel d'Arcachon auront été vains et le projet et les investissements de port à sec sur l'ancien site de Couch ne pourront se faire ; or ils sont indispensables pour le développement économique et maritime du port de La Teste et pour le sud bassin.</p>
							1	1		<p>@1384 - Anonyme - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 10/08/2020 à 09:36:14 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :dragage du port de la Teste de Buch Contribution : Le port n'a pas été dragué depuis plus de 40 ans , sortir du port ou y entrer aujourd'hui n'est plus possible qu'à partir de 3h de flot, c'est un lourd handicap pour nos Gardes chasses comme pour les ostréiculteurs pour qui le dragage est devenu une urgence vitale. D'autre part la dépose des vases dans le bassin de La Molle me paraît tout à fait approprié, d'une part à cause de sa proximité, parce que ce site est aux normes (classé ICPE) pour la protection de l'environnement et d'autre part parce que les Testerins ont participé - comme tous les autres habitants du département - par leurs impôts à sa construction . Enfin, Le Parc National Marin du Bassin d'Arcachon a émis un avis favorable . Ces querelles de clocher , certes ancestrales, n'ont plus lieu d'être et sont ridicules st, comme souvent basées sur des mensonges ou des propos tronqués.</p>
							1	1		<p>@1385 - Anonyme - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 10/08/2020 à 09:52:13 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :dragage du port de la Teste de Buch Contribution : Le dragage du port de La Teste qui n'a pas été effectué depuis plus de 40 ans est devenu, depuis plusieurs années, , pour les professionnels de la mer une urgence vitale. Le retarder encore ne pourrait que faire renaître des ranc?urs d'un passé qu'on croyait révolu , pourquoi vouloir dresser ainsi les populations les unes contre les autres. Le Bassin de La Molle a été construit avec l'argent public , tous les habitants du département ont participé par leurs impôts ! J'y suis tout à fait favorable</p>
								1		<p>@1386 - Bouquey Nicole - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 10/08/2020 à 09:56:22 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :dragage du port de La Teste de Buch Contribution : je suis favorable au dragage du port de la teste dans les plus brefs délais</p>
								1	1	<p>@1387 - Anonyme Date de dépôt : Le 10/08/2020 à 10:01:32 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Port de La Teste de Buch - Dragage des boues Contribution : Je suis FAVORABLE au dragage du port de La Teste de Buch et au dépôts des boues sur le site de La Mole. D'une part il s'agit de sécuriser cet espace, d'autre part d'en faciliter son utilisation par les professionnels de la Mer ainsi que par les plaisanciers. Ce patrimoine local , qui garde encore tout son aspect typique et culturel mérite vraiment un entretien. Il s'agit de la façade maritime de notre ville , un atout, une image, un attrait local, touristique ! Ce lieu est magnifique protégeons le ! Le site de la Mole a été acheté à cet effet, je réitère donc mon soutien à ce projet, qui j'espère va enfin pouvoir aboutir.</p>
								1	1	<p>@1388 - Anonyme - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 10/08/2020 à 10:02:49 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage du port La Teste Contribution :</p>

								Avec la vase accumulée, l'accès à nos pontons devient très difficile ou très long. Certaines fois nous sommes obligés de laisser les bateaux devant le port d'Arcachon ou chez des collègues plus près. DONC TRES FAVORABLE
							1	@1389 - Cubié Alain - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 10/08/2020 à 10:08:57 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :dragage du port de La Teste de Buch Contribution : Les gujanais et leur Maire ont oublié la solidarité entre communes , et surtout que le bassin nous lie les uns aux autres et que nous n'avons pas le choix que de faire équipe pour un avenir prochain très difficile.
							1	@1390 - manu - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 10/08/2020 à 10:11:03 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :dragage du port de LA Teste de Buch Contribution : Oui, je suis favorable au dragage du port de La Teste de Buch. Ceci permettre de désenvaser le port limitant les risques pour les bateaux qui y circulent , réduira fortement les odeurs à marée basse et redonnera un côté plus attrayant et attractif pour ce site de balades.
							1	@1391 - CAUFFMAN MARTINE Date de dépôt : Le 10/08/2020 à 10:32:08 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Avis dragage port La Teste Contribution : Il suffit de se balader au port de La Teste à marée basse pour constater l'état lamentable dans lequel il se trouve (tant pour les professionnels, les plaisanciers ou les piétons) ! Une enquête publique parait déplacé pour justifier son dragage puisque le SMPBA a décidé le dragage du port en 2009 et l'évacuation des vases vers le site prévu et financé par la collectivité ! Par ailleurs, la COBAS ne semble favoriser que les communes d'ARCACHON et GUJAN-MESTRAS sans aucun esprit collectif BASSIN SUD D'ARCACHON !
							1	@1392 - Schmid Dieter - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 10/08/2020 à 10:44:16 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage du port de La Teste Contribution : DRAGAGE DU PORT DE LA TESTE Je suis pour le dragage du port de La Teste. En l'absence d'une solution de recyclage valide pour les vases je suis pour un dépôt au bassin de La Mole, à Gujan Mestras. Ce bassin de décantation a été construit avec les impôts de nous tous, et il n'est pas acceptable que la Mairie de Gujan Mestras s'oppose au dépôt avec des arguments tirés par les cheveux: pourquoi les vases du port de La Teste seraient-elles plus polluées que celles de Gujan-Mestras ? Dans les deux communes, les ports sont utilisés par le même type de bateaux, entretenus avec les mêmes produits ! Ne mélangeons pas les ambitions politiques avec les besoins (urgents) de la population. Certes, il est bien connu que des personnalités qui s'estiment incontournables essaient tout pour ralentir le progrès. Même dans la crise actuelle du Covid-19 on peut constater ce comportement ! Mais en ce qui concerne le dragage du port de La Teste cette attitude de roitelet doit être révolue. Il serait plus profitable pour tout le monde de développer de vraies solutions de valorisation. En attendant les résultats de ces efforts, mettons les vases à La Mole ! Dieter Schmid, La Teste
						1	1	@1393 - Anonyme - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 10/08/2020 à 10:58:49 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :favorable dragage port de LA TESTE DE BUCH et boues au site de traitement de LA MOLE Contribution : Je demande que le port de LA TESTE DE BUCH soit dragué dans les plus brefs délais et que les boues soient déposées au site de traitement de LA MOLE. Je suis opposé à transférer vers le site du Teich dont le coût serait une charge supplémentaire pour les contribuables. Je demande également la démission de Madame le Maire de Gujan-Mestras de la présidence de la Cobas. Cette fonction demande que l'intérêt collectif soit privilégié, ce qui est loin d'être le cas aujourd'hui.
							1	@1394 - Anne-Cecile Poux - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 10/08/2020 à 11:02:33 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dépôt des boues de la teste au port de la mole Contribution : Je m'oppose au transfert des boues et sédiments issus du dragage du port de la teste vers le port de la mole.
							1	@1395 - Poux Caroline - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 10/08/2020 à 11:02:52 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dépôt de boue de la teste au port de la Mole

									Contribution : Je m'oppose au transfert des boues et sédiments issus du dragage du port de la teste vers le port de la Mole Gujan Mestras.
					1		1		@1396 - Anonyme - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 10/08/2020 à 11:03:22 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :favorable au dragage du port de LA TESTE DE BUCH et au dépôt des boues à LA MOLE Contribution : Je suis favorable au dragage du port de LA TESTE DE BUCH et au stockage des boues sur le site de traitement de LA MOLE à GUJAN-MESTRAS comme initialement prévu lors du financement de ce site par le Conseil Départemental.
							1		@1397 - Emmanuel 33260 - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 10/08/2020 à 11:11:54 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Oui pour le dragage du port de La Teste Contribution : Oui pour un dragage efficace du port de La Teste. Il faut désenvaser ! La carte postale des pinasses de couleurs le long de la route est souvent gâchée par ces montagnes de vase. Oui pour le stockage sur le site de La Mole, la vase ne pollue pas selon les résultats des analyses menées.
							1		@1398 - Olivier - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 10/08/2020 à 11:16:59 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Oui au dragage du port de La Teste Contribution : Je suis favorable au dragage du port et au dépôt des boues sur le site de la mole.
					1		1		@1399 Anonyme - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 10/08/2020 à 11:19:44 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :favorable au dragage du port de LA TESTE DE BUCH et au dépôt des boues à LA MOLE Contribution : Le dragage du port de LA TESTE DE BUCH devient une priorité car depuis 40 ans qu'il s'envase les conséquences économiques (pour les professionnels de la mer -les plaisanciers) et environnementales (risque de submersion marine) sont importantes. Ce dragage implique de stocker les boues sur un site financé par le Conseil Départemental sur la commune de GUJAN-MESTRAS, à savoir le site de traitement de LA MOLE ; site ayant pour vocation de recevoir les boues des ports autres que celles de GUJAN-MESTRAS. Mais le Maire de Gujan-Mestras, par ailleurs Présidente de la COBAS, s'oppose fermement à cette action et multiplie tract et manifestation dans sa commune. Où se situe l'intérêt général quand un président d'agglomérations favorise sa commune au détriment d'une autre commune, en l'occurrence La Teste de Buch ? Ne détourne-t-elle pas un financement collectif au seul profit de sa propre commune ? Ainsi, de par ces actes, elle provoque un antagonisme entre deux communes et favorise un climat mal sain. Quel exemple ! Par conséquent, et au nom de l'équité entre les communes, je suis favorable au : -dragage du port de LA TESTE DE BUCH rapidement -au transport des boues sur le site de traitement de La Mole à GUJAN-MESTRAS, comme initialement prévu et financé pour cela.
1	1						1		@1400 - ranchon nathalie Date de dépôt : Le 10/08/2020 à 11:36:52 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :dragage port de la Teste Contribution : Bonjour En raison du risque écologique (non étanchéité du port de décantation de la Mole) je ne souhaite pas que le traitement soit réalisé sur Gujan mais sur un site spécialisé de décontamination pour ces boues âgées polluées.
					1		1		@1401 - Anonyme Date de dépôt : Le 10/08/2020 à 11:50:48 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Opinion pour dragage du port de La Teste Contribution : Domiciliée à La Teste et non professionnelle du port, je trouve que le dragage du port est une nécessité et urgence absolue. Les professionnels et les plaisanciers sont pénalisés et les promeneurs ont une vision pitoyable du port à marée basse. Par ailleurs, le SMPBA a décidé et voté le dragage du port en 2009 et il paraît étonnant qu'une enquête publique soit nécessaire ! La COBAS, de part la majorité et la prépondérance des Maires d'Arcachon et Gujan-Mestras, semble avoir oublié le sens de l'intérêt commun du Sud Bassin !!!!! Je soutiens fermement la décision du dragage du port de La Teste.
							1		@1402 - Bouzanne des Mazery Bernadette Date de dépôt : Le 10/08/2020 à 11:55:59

										Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage du Port de La Teste Contribution : Je suis favorable au dragage du Port de La Teste		
							1			1	@1403 - dauzou laurent - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 10/08/2020 à 11:59:42 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :dragage port de la teste de buch Contribution : il est regrettable que la teste de buch veuille déposer les boues sur le site de gujan mestras. en effet, des dites boues sont contaminées par divers produits issus de la plaisance et autres. ces résidus doivent être traités sur des sites spécialisés et non pas sur le site de Gujan dont les caractéristiques ne permettent pas un traitement efficace et dont les résidus se déverseront dans le bassin d'Arcachon. Pour une histoire de coût que ne veut pas pas payer la ville de la Teste, nous allons tout droit vers une pollution des eaux du bassin.	
										1	@1404 - jean-pierre Date de dépôt : Le 10/08/2020 à 13:17:06 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :dragage du port Contribution : oui je suis favorable au dragage du port de la teste de buch car c'est le seul port qui n'a pas été nettoyer depuis 40 ans c'est très important d'avoir un port en eau pour la beauté du site	
										1	@1405 - HABRAN Jean-Charles - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 10/08/2020 à 13:46:35 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage du port de La Teste Contribution : Testerins, je suis à bout, à bout de ces boues ! Voilà plus de 40 ans que j'attends qu'on nous les retire ! Voilà également plus de 40 ans que nous récupérons sur nos plages océanes de La Teste, toutes les eaux usées et polluées du Bassin ! La Teste assure donc largement sa contribution au bien public et attendrait donc un minimum de compréhension du Maire de Gujan et de ses administrés Alors surtout Mme Des Esgaulx, un peu moins d'égo de votre part, un peu d'ouverture et de reconnaissance, et ne venez plus 'polluer' le bon déroulement du dragage de notre port.	
										1	1	@1406 - Anonyme - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 10/08/2020 à 13:49:57 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :depots des déchets du dragage du port de la Teste Contribution : Je ne suis pas d'accord pour que les boues issues du dragages du port de la Teste d Buch soient déposées au port de la Mole
										1		@1407 - Isabelle et Denis POMAREL, 343 allée du Canelot La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 10/08/2020 à 13:55:30 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage du port de la Teste Contribution : Bonjour, Nous ne sommes pas directement concernés, n'ayant pas de bateau au port de la Teste, cependant résidents au Canelot, nous connaissons plusieurs propriétaires de bateaux qui sont lourdement pénalisés car ils n'ont plus la possibilité de sortir leur embarcation en raison de l'enlèvement qui s'aggrave d'année en année. Il semble par ailleurs que l'emplacement au port demeure à un coût inchangé alors que les embarcations sont immobilisées en raison de la boue . Comme vous le savez le port de la Teste est un site singulier, qui a beaucoup d'attrait et nombre de promeneurs ont plaisir à se promener le long des berges qui ont été aménagées. Or si nous ne parvenons pas à trouver une solution pour permettre aux bateaux de naviguer, ce patrimoine tendra à disparaître puisque obsolète, la commune de La Teste perdra ce site remarquable et sauvegardé jusqu'à présent et sera pénalisée. Bien sûr, l'activité ostréicole qui est l'essence même de l'activité portuaire et de son attrait touristique doit pouvoir perdurer. Ce dragage est indispensable depuis plusieurs années, il est désormais urgent, nous sommes conscients des désagréments environnementaux induits par le dégagement de la boue, et c'est pour cette raison qu'il faut la traiter. Ne pas draguer le port serait un désastre à moyen terme car ce serait contraire à la préservation de ce patrimoine. Isabelle et Denis POMAREL, 343 allée du Canelot la Teste de Buch.
										1		@1408 - TEYSSIER CHRISTOPHE - Mios Date de dépôt : Le 10/08/2020 à 13:56:48 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Avis favorable au dragage du port de la Teste Contribution : Je suis un usager du port de la teste et j'espère que le dragage du port va être réalisé afin d'améliorer la sécurité de la navigation.

											Il est urgent d'améliorer également les conditions de travail des ostréiculteurs qui aujourd'hui ne disposent pas d'un port fonctionnel.
								1			@1409 - MENGELLE Pascal - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 10/08/2020 à 14:17:02 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Habitant de Gujan Contribution : Proximité des habitations pour un stockage des boues dont on ne connaît pas la constitution exacte dans un lieu pas forcément adapté.
								1			@1410 - CHRISTINE - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 10/08/2020 à 14:21:13 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage du port de La Teste de Buch Contribution : Je suis entièrement favorable à l'opération de dragage du port de La Teste et au stockage des boues dans le bassin de La Mole. Celui-ci ayant été financé par l'argent de la COBAS, il n'est pas normal que la maire de Gujan s'oppose à ce transfert des boues dans un bassin qui doit être accessible à toutes les communes de la COBAS. Si elle ne les veut pas à La Mole, qu'elle participe financièrement à leur transfert sur un site privé! Tous les organismes consultés ont émis un avis favorable sur le plan environnemental. L'écologie de circonstance de Mme Des Egaux fait sourire! C'est de la démagogie! Elle n'assume pas ses responsabilités en tant que présidente de la COBAS. Exigeons sa démission de la présidence!!! Des Egaux: DEMISSION!!!!!!
						1		1			@1411 - Anonyme - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 10/08/2020 à 14:35:06 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Accord inconditionnel pour la mise en oeuvre sans surseoir au projet de dragage du port de La Teste de BUCH Contribution : Ce dragage est indispensable à l'activité économique du port de La teste, cela fait cinquante qu'on en parle et on finit par douter des compétences des autorités administratives à mettre en oeuvre ce projet! les querelles de clocher n'ont pas leur place dans ce contexte.
								1			@1412 - Anonyme - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 10/08/2020 à 14:42:30 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage des boues du port de la Teste Contribution : JE NE SUIS PAS D'ACCORD SUR LE FAIT QUE LES BOUES DU PORT DE LA TESTE soient déposées à Gujan !! En pleine transition écologique on propose encore de faire n'importe quoi. Je suis donc OPPOSEE a cette solution d'autant qu'une autre existe!! Merci, Cordialement, Colette SOUBIAS
								1			E1413 - Guy Lartigue, 13 Allée Jacques Cartier 33260 LA TESTE DE BUCH Date de dépôt : Le 10/08/2020 à 14:44:58 Lieu de dépôt : Par email Objet :dragage du port de la Teste de Buch Contribution : Bonjour, J'émet un avis favorable au dragage du port de la Teste dans les plus brefs délais avec un dépôt sur le site de la Mole qui a été conçu à cet usage pour recevoir toutes les boues des ports gérés par le parc marin Avis défavorable pour un dépôt au Teich qui représente un surcoût trop important. Cdt Guy Lartigue, 13 Allée Jacques Cartier 33260 LA TESTE DE BUCH
1	1				1	1		1			@1414 - Anonyme - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 10/08/2020 à 14:50:48 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :DRAGAGES - LA TESTE DE BUCH Contribution : Il serait stupide et irresponsable de s'opposer au dragage du port de La Teste Envisager d'en stocker les boues sur un site non étanche est tout aussi stupide et irresponsable, surtout lorsqu'on peut disposer d'une infrastructure beaucoup plus adaptée sur la commune du Teich. L'opération prévue est un non-sens écologique. Faut-il prendre des risques de pollution inconsidérés pour réduire (pour l'instant) les coûts ? NON, mille fois NON
								1			@1415 - Laurence - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 10/08/2020 à 14:55:34 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage du port de la teste Contribution : Je suis favorable au dragage du port de la teste et au transfert des boues sur le site de la Molle construit et financé par le département . Respectons les décisions prises par les institutions adéquates

										<p>@1416 - CANET Roland - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 10/08/2020 à 14:58:05 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :dragage port de La Teste favorable / lieu de stockage des boues NON à la Mole / raisons écologiques Contribution : M.CANET Roland Docteur de l'Université de Bordeaux I Retraité du CNRS En tant de ma qualité de scientifique, Docteur de l'Université de Bordeaux I Sciences, retraité du Centre de Recherches Paul Pascal du CNRS, dans lequel j'ai exercé mon métier pendant plus de 40 années, je tenais à vous donner mon point de vue et éventuellement vous soumettre quelques idées concernant le sujet du stockage des boues du port de La Teste de Buch, qui fait tant polémique. En premier lieu, il est important de draguer le port de La Teste, il n'a pas été dragué depuis plus de 30 ans, et il est sérieusement envasé, ce qui occasionne une gêne et des contraintes tant pour les ostréiculteurs, les pêcheurs et les plaisanciers. Je suis comme beaucoup très favorable à cette opération de dragage. Cependant, le lieu de stockage, de séchage, de valorisation des boues à la Mole n'est pas adapté écologiquement et constitue une menace pour la flore, la faune, et pour les baigneurs de l'ensemble du Bassin d'Arcachon. En effet, ces boues contiennent actuellement de nombreux agents polluants, tels les anti-foulings qui étaient utilisés il y a de nombreuses années, sans compter les métaux lourds comme le plomb qui était présent dans les mélanges des moteurs deux temps des hors-bords des bateaux des pêcheurs, ostréiculteurs et plaisanciers. Déjà la méthode de dragage retenue, c'est-à-dire par pelletage, va remettre en suspension les polluants. Une autre méthode, par aspiration, serait certainement plus respectueuse pour l'environnement. Le point important, c'est le lieu (la Mole) qui a été choisi pour le stockage des boues, pour la décantation et la valorisation. Il s'agit d'un volume de 35 000 mètres cube de boues, qui doit être acheminé (par la route) et stocké dans le bassin de décantation du port de la Mole dans la commune de Gujan Mestras. Le bassin de décantation du port de la Mole n'est pas étanche, de plus il est situé en zone Natura 2000, il avait initialement été prévu pour le stockage d'un petit volume de boues de dragage d'un des ports ostréicoles de Gujan Mestras, et pour des dragages par aspiration. Le Département et le Syndicat Mixte des Ports ont décidé de procéder au dragage du port de La Teste de Buch, ce qui est une excellente décision, tant attendue par les usagers qu'ils soient plaisanciers, ostréiculteurs, ou pêcheurs. Par contre, la décision de transporter et de stocker les boues polluées du port de La Teste dans le bassin de décantation de la Mole, a un impact sur la qualité des eaux de l'ensemble du Bassin d'Arcachon, vu que les polluants vont inévitablement percoler depuis le bassin vers les eaux salées du plan d'eau. C'est une catastrophe écologique pour la faune et la flore de ce magnifique Bassin d'Arcachon, et cela va mettre en péril les métiers de l'ostréiculture et de la pêche locale. Cependant, une autre alternative existe, en effet, une société localisée dans une commune voisine, Le Teich, dispose des moyens de stockage et de valorisation des boues issues de dragage par la « technique pelleteuse », c'est ce lieu de stockage et de valorisation qu'ont choisi les ports de plaisance d'Arcachon et de la Vigne. Certes, cette solution a un coût 2 millions d'euros, par contre mettre les boues à la Mole est gratuit puisque ce bassin de décantation appartient au Département. Nous voyons bien là qu'il s'agit d'un problème de coût, et à ce titre va-t-on mettre en péril la faune et la flore de notre Bassin d'Arcachon ? Sans compter mettre en situation économique difficile les métiers de la mer. A l'heure où nous sommes tous attentifs à l'écologie, au respect de la nature, la qualité de l'air, les émissions de gaz à effet de serre, ne pas s'attarder sur cette question de pollution des eaux du Bassin d'Arcachon, et ne pas choisir un lieu de stockage plus convenable que celui de la Mole, serait incompréhensible pour tous nos concitoyens. J'ose espérer que raison sera entendue ! Il y a certaines personnes qui affirment que les vases du port de La Teste contiennent peu de polluants, et qu'ils sont que très peu nocifs dans les vases du port de La Teste. Pour plus d'objectivité, je propose : Qu'il conviendrait de faire des carottages, comme l'on fait en « glaciologie », cette technique permet de faire les analyses qualitatives et quantitatives par tranche à la manière d'un scan. Il est évident que les tranches supérieures n'auront pas les mêmes agents polluants que les tranches inférieures, qui remontent à plus de 30 années, époque où les antifouling étaient moins respectueux de l'environnement (heureusement depuis des décrets imposent d'autre antifouling), on va certainement trouver dans les couches inférieures du plomb, arsenic, des polymères cancérogènes, etc. Il existe, au Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS), des laboratoires tel que EPOC à l'Université de Bordeaux I, par exemple, qui pourraient faire ces carottages et analyses chimiques et physicochimiques. De plus, le CNRS est un laboratoire de recherche de l'Etat, il ne dépend pas d'une quelconque entité privée. Les chercheurs et ingénieurs du CNRS sont des personnes dont les compétences scientifiques sont nationalement, et internationalement reconnues, il serait dommage de se passer de leurs services pour connaître l'état quantitatif et qualitatif des boues du port de La Teste en fonction de la profondeur de forage des carottes issues des prélèvements des boues du port de La Teste. Et, si la constitution des échantillons montrait ainsi des éléments polluants susceptibles de mettre en danger la qualité des eaux du Bassin d'Arcachon, tant pour la faune, la flore et les baigneurs, il faudrait revoir impérativement le lieu de stockage de la Mole, dont le bassin n'est pas étanche, situé en Zone Natura 2000, et envisager un lieu plus adapté, comme par exemple le site du Teich, même si cela représente un coût de 2 millions d'euros, le respect de notre Planète bleue vaut bien ce sacrifice financier de la part du Département. Cette intervention de ma part, n'est nullement polémique, j'aime beaucoup le port de La Teste, si beau avec ces pinasses et bateaux patrimoines ! Mais OUI il faut draguer ce port ! Mais NON ne pas mettre les boues à la Mole, cela va polluer pas seulement ce lieu, mais toutes les eaux du Bassin d'Arcachon....pensez aux ostréiculteurs, pêcheurs professionnels, les baigneurs et leur famille.</p>
--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	---

									<p>Nous l'aimons tous notre Bassin, cela vaut bien 2 millions d'euros pour le ménager un peu , il le mérite ! Bien à vous qui avez eu la patience de lire mes arguments ci-dessus, et merci ! A l'heure où notre population nationale est très attachée aux conditions environnementales, autoriser le transfert de ces boues du port de La Teste dans le bassin de La Mole à Gujan Mestras est incohérent. D'autant plus qu'il y a une solution alternative pour ces boues : il existe une société spécialisée au Teich, commune voisine, qui peut accueillir ces boues et les traiter.</p>	
1	1							1	<p>@1417 - LAGOUYTE Bernard - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 10/08/2020 à 15:06:28 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :NON AU TRANSFERT DES BOUES DE DRAGAGE DE LA TESTE A GUJAN Contribution : Il serait stupide et irresponsable de s'opposer au dragage du port de La Teste. Envisager d'en stocker les boues sur un site non étanche est un non-sens écologique, tout aussi stupide et irresponsable, surtout lorsqu'on dispose d'une infrastructure locale (Le Teich) beaucoup plus adaptée. Faut-il prendre des risques de pollution inconsidérés pour réduire (pour l'instant) le coût de l'opération ? NON, mille fois NON</p>	
1								1	1	<p>@1418 - Lautrette Marc - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 10/08/2020 à 15:29:50 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage port de la teste de buch Contribution : Je suis d accord pour le dragage du port de la teste. Je ne suis pas d accord pour l ependage des boues sur le port de la mole à gujan mestras. Ces boues sont polluées et vont créer des nuisances olfactives sur ce lieu de promenade. Le port de la mole est un endroit qu il faut préserver de la pollution. Il existe des sociétés spécialisées dans le traitement de ces boues.</p>
									1	<p>@1419 - Claudine - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 10/08/2020 à 15:46:23 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet : OUI au dragage du port de La Teste de Buch Contribution : Les avis de CONFORMITE délivrés par : I .C. P. E, C. O. D. E R .S .T, P. N. M.B .A, D .D. T. M, D .R. E. A. L....semblent unanimes.... Faut- il d'autres acronymes, d'autres bilans, d'autres réunions, d'autres concertations, d'autres délais? Pendant ce temps, la vase s'accumule lentement et sûrement. Faut-il avoir sept ports pour avoir l'autorisation de déposer les vases de notre port, le port de LA TESTE DE BUCH...? Le site de << La Mole >> a-t-il été conçu et financé pour un usage exclusif de la ville de Gujan Mestras ? Testerine depuis 26 ans, j'assiste impuissante à la concrétisation des effets délétères de la multiplication des réunionites, mal du siècle ! Les boues, les vases s'accumulent (je le répète, car pour les vases, cela se répète aussi, depuis bientôt 40 ans.) Les Testerins doivent aller à Arcachon ou à Gujan et ses sept ports pour voir ou utiliser ce que l'on juge être un port Cette situation est ubuesque ! Je pensais qu'avec un autre acronyme, "SIBA", il y avait une forme de solidarité entre les communes du bassin, hélas celle-ci me semble plus financière que solidaire. J'espère que notre port sera dragué, d'autant plus que les avis semblent converger, pour qu'à plus long terme une réflexion soit menée pour étudier un autre site de dépôt ou une autre solution. L'urgence absolue est de mettre ENFIN un terme à cette injustice et de permettre aux testerins de profiter de leur port !</p>
									1	<p>@1420 - BATAILLE Jean-Michel - Arcachon Date de dépôt : Le 10/08/2020 à 15:55:06 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Avis Favorable au dragage des Boues Contribution : Il est impératif et urgent de procéder au dragage des boues du port de La Teste compte tenu des désagréments visuels, olfactifs et environnementaux qu'elles engendrent sans oublier la gêne à la navigation bien sûr!</p>
								1	1	<p>@1421 - Anonyme - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 10/08/2020 à 16:06:40 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Je m'oppose au dépôt des bous sur la commune de Gujan-Mestras Contribution : Je ne suis pas d'accord que la totalité des boues toxique soit déposé au port de la mole nous vivons à côté et on doit pas être les seul à pâtir de se désagrément À cause de la Toxicité et par les centaines de camions qui vont passer Par la route chaque jour qui va détériorer celle-ci on ne doit pas être les seul à payer et subir Merci de votre écoute</p>
								1	1	<p>@1422 - Anonyme - Andernos-les-Bains</p>

												<p>Date de dépôt : Le 10/08/2020 à 16:30:42 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Draguage Port de La Teste Contribution : Oui, je suis pour le dragage du port de La teste et d'une manière générale de tous les ports du bassin d'Arcachon qui s'ensaisent si rien n'est fait.</p>
					1	1						<p>@1423 - Anonyme - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 10/08/2020 à 16:35:28 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Le nécessaire dragage du port de La Teste Contribution : Bonjour monsieur le commissaire enquêteur, Dans le cadre de l'enquête publique concernant le dragage du port de La Teste, je souhaite exprimé mon soutien à ce chantier plus que nécessaire pour plusieurs raisons : -Un dossier ancien Le dragage du port de La Teste est un arlésienne, ça fait des années que le sujet doit aboutir, mais il n'arrive jamais à terme. Il est donc temps de donner aux utilisateurs (professionnels et particuliers) un outil propre et utilisable convenablement. -Un dossier démontrant une bonne prise en compte des enjeux Il ressort du dossier d'enquête que l'ensemble des études préalables ont été bien réalisées et qu'elles démontrent les bonnes solutions pour la réalisation de ce dragage (pollution, quantité, effets sur l'environnement, ...) -Un dossier devenu politique On ne peut que le constater ce dossier est devenu politique avec une opposition unique et de principe de la majorité municipale de la ville de Gujan-Mestras. Cette opposition est uniquement politique et connait des dérives plus que limite de la part de la première magistrate de la ville de Gujan (elle a qualifié le président du syndicat mixte de "SS" en conseil municipal - preuve que les arguments sont absents quand on arrive à ce niveau de propos). Si elle s'oppose à ce dragage pour une question politique (son ancien adjoint favorable du Syndicat mixte des ports - elle de ce fait défavorable), faire de ce dragage une question de principe est injuste et surtout défavorable pour les bonnes relations des communes du Sud Bassin. Des arguments "techniques" sont avancés par la maire de Gujan à savoir : 1 - le risque de pollution dans les bassins de La Mole. Pourtant les bassins de La Mole ont servi pour les dragages des ports de Gujan (il n'y avait pas de risque de pollution à ce moment ?) et surtout le dossier indique que les analyses des "vases" du port de La Teste ne présente pas de réel danger. 2 - Le passage des camions autour du site. Le danger est très limité et peut être contrôlé par un contrôle du nombre de camion et les horaires de ceux-ci si jamais un véritable enjeu se pose sur ce sujet. Néanmoins, Maire le maire de Gujan est pourtant favorable aux mobilités "carbonnées" avec le doublement de la voie directe entre Gujan et La Teste (en oubliant les vélos et piétons au passage). En bref, ce dragage est nécessaire, le dossier a été étudié pendant longtemps et a reçu l'aval des autorités compétentes, des services de l'état, il peut faire l'objet de suivi, mais ne doit pas se retrouver entravé pour une question politique.</p>
					1	1						<p>@1424 - Anonyme - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 10/08/2020 à 16:53:14 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage du port Contribution : Bravo pour cette initiative, en tant que Testerine depuis ma naissance, je trouve depuis bien longtemps s'un port si joli à marée haute ne le soit pas tout autant à marée basse. Navrant également que ceux dont nous récupérons les déchets s'opposent lorsque l'entente intelligente s'inverse vers chez eux. J'espère de tout cœur que ce projet aboutira.</p>
					1	1						<p>@1425 - Anonyme Organisme : Avec Date de dépôt : Le 10/08/2020 à 17:01:47 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :membre de l'association de voile Avec Contribution : Il me semble que le dragage du port est essentiel pour sortir du port afin de permettre la navigation. Il serait dommage que le port et les sorties de notre association soient pénalisés par l'envasement progressif du port.</p>
						1						<p>@1426 - DUPONT Alain Date de dépôt : Le 10/08/2020 à 17:14:07 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :POUR le dragage du port de La Teste et le dépôt des boues sur le site départemental de Gujan Mestras Contribution : Bien que non directement intéressé (bénéficiant d'une place au port d'Arcachon), il semble évident que le port de La Teste justifie un dragage, on pourrait même rajouter "enfin".... Reste le problème des boues de dragage. Le département finance un site pour cela, certes situé sur la commune de Gujan-Mestras. Mais cette commune ne peut avoir ni l'usage exclusif de l'équipement - financé donc en partie par les contribuables de La Teste - ni avoir de droit de veto sur son utilisation par La Teste alors que cette dernière met à la disposition de Gujan-Mestras un certain nombre d'équipements (centre de traitement des eaux usées par exemple) et constitue aussi le premier financeur de la communauté de communes, ce dont Gujan-Mestras profite largement (les échangeurs sur la voie rapide par exemple...) Il n'est pas possible, dans une communauté, de ne garder que ce qui est profitable tout en laissant aux autres ce qui l'est</p>

									moins.
						1	1	1	<p>@1427 - Anonyme - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 10/08/2020 à 17:14:24 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage du port de la reste Contribution : Oui au dragage du port de la teste mais non au transfert des boues au port de la mole</p>
								1	<p>@1428 - Bernard - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 10/08/2020 à 17:16:21 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage du port de La Teste Contribution : Je suis favorable au dragage du port de La Teste et au dépôt des boues au site de La Mole.</p>
						1		1	<p>@1429 - Philippe - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 10/08/2020 à 17:23:44 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Boues du port de LaTeste Contribution : Je constate une véritable bagarre de mairies. 1)-Les faits: Il faut draguer le port de La Teste 2) il faut se débarrasser des boues. 3) Un site à la Mole a été construit pour recevoir des boues de dragage de port. Les boues des ports du bassin doivent toutes avoir le même contenu. Il est étonnant que la Mole puisse recevoir des boues de ports gujanais et pas de La Teste. On peut penser qu'il ne peut recevoir aucun des deux, il a été mal fait.) Si on pense qu'il a été mal fait il faut abandonner la Mole et voir ailleurs. S'il faut payer toutes les communes du sud bassin doivent payer et tous les habitants engueuler leurs élus et puis aussi eux car ils les avaient élus. Conclusion il faut voir si un autre site est possible, rester solidaire, payer et être plus prudent quand les élus entreprennent des travaux. Ne pas les croire sur parole. Traiter les autres de SS ne sert à rien.</p>
								1	<p>@1430 - Anonyme - Arcachon Organisme : Usager du port Date de dépôt : Le 10/08/2020 à 17:39:23 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Enquête publique relative au dragage du port de La Teste de Buch Contribution : Je suis favorable au dragage du port pour les raisons suivantes : 1- SECURITE : 1-1 Risque d'enlèvement pour les enfants qui s'approchent du rivage pour, par exemple, regarder les canards et leur donner du pain ou tout simplement admirer les bateaux, 1-2 Risque d'échouage pour les bateaux en entrée ou en sortie du port. Durée d'exposition au risque égal à une heure (30 minutes pour entrer et 30 minutes pour sortir), 1-3 Risque encrassement des moteurs qui absorbent l'eau vaseuse. Panne moteur au milieu du bassin, personnel navigant en péril 2- REDUCTION DU TEMPS D'UTILISATION DES NAVIRES. Temps d'exploitation pour les professionnels L'envasement au droit de mon emplacement AOT a une épaisseur d'environ 40 cm. Cette épaisseur réduit le temps d'utilisation du bateau de 1h50 pour chaque sortie de cinq heures. Soit 26 % d'utilisation en moins Simulation faite sur l'application E-NAVIGATION Bassin d'Arcachon 3- PRESERVER LA BEAUTE DU SITE Le port de La Teste de Buch est incontestablement l'un des plus beau ports du bassin car il est très typique. Il entre au coeur de la ville ce qui lui permet de pouvoir échanger avec les circuits piétons, la voirie automobile, les pistes cyclables, le train. Chose très rare C'est comme le vieux port de Marseille mais avec des pinasses. Marcel Pagnol aurait pu y tourner des films Il est beau ce port ! A condition de le voir à marée haute. A l'inverse, à marée basse, il a triste mine. C'est une vasière qui fait pitié, qui empeste les riverains et qui rebute les touristes. 4- QUE FONT NOS ELUS Hormis les aspects énoncés jusque là, les habitants mais nos touristes aussi se demandent pourquoi et comment les élus locaux peuvent ils laisser ce fleuron touristique se transformer en un tel bourbier. Je ne parle pas des aspects environnementaux car s'il devait y avoir une pollution dans ces boues pourquoi faudrait il les laisser dans de notre bassin qui nourrit nos huîtres. Bien cordialement</p>
						1	1	1	<p>@1431 - Anonyme Date de dépôt : Le 10/08/2020 à 17:43:10 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage des boues du port de La Teste Contribution : Aujourd'hui, les habitants de certaines communes de la Cobas sont appelés à donner leur avis dans une enquête publique sur le dragage du port de la Teste et sur le traitement de ses boues. Ce port n'a pas été dragué depuis plus de 40 ans nous dit on et tout le monde est en colère, professionnels, habitants,</p>

								<p>plaisanciers....</p> <p>Question : que s'est-il passé pendant 40 ans ? ????</p> <p>les administrés ont payé de très chers impôts pendant toutes ces années, la Cobas a investi dans des structures communes aux différentes villes du sud bassin et rien pas de dragage pendant tout ce temps. On nous apprend que parmi ces structures, le bassin du site de traitement des boues à la Mole n'est pas étanche.</p> <p>A qui la faute ??? Aux administrés qui paient ????? A la négligence des responsables locaux de tous bords ?????</p> <p>Faut-il ou pas draguer le port de la Teste : réponse oui</p> <p>Faut-il ou pas traiter les boues de ce port ou d'un autre dans le centre de traitement de la Mole : non si c'est dangereux</p> <p>Que faut-il faire maintenant qu'il est peut être trop tard ?</p> <p>Traiter ces boues ailleurs ? probablement</p> <p>Qui paiera ? Comme d'habitude</p> <p>Une habitante du sud bassin en colère contre le laxisme des dirigeants et leurs querelles de clocher.</p>
								<p>@1432 - Anonyme - Gujan-Mestras</p> <p>Date de dépôt : Le 10/08/2020 à 17:49:43</p> <p>Lieu de dépôt : Sur le registre électronique</p> <p>Objet :dragage port de la teste</p> <p>Contribution :</p> <p>bonjour. Le port de la teste nécessite d'être dragué mais je suis contre le dépôt au port de la Mole. Ceci entraine un risque beaucoup trop important de pollution que ce soit maritime ou pour les riverains et les collégiens qui sont contre le site de la Mole. Il y a une entreprise privée au Teich apte à stocker et transformer les vases du port de la teste.</p>
								<p>1</p> <p>@1433 - BARRIERE Jean-Pierre - Suresnes</p> <p>Date de dépôt : Le 10/08/2020 à 17:58:01</p> <p>Lieu de dépôt : Sur le registre électronique</p> <p>Objet :Dragage du Port de La Teste de Buch</p> <p>Contribution :</p> <p>Monsieur le Commissaire Enquêteur,</p> <p>Je suis favorable au creusement du Port de La Teste avec stockage des sédiments, au lieu prévu à cet effet au port de la Mole à Gujan-Mestras.</p> <p>Cette aire de stockage est prévue pour le stockage des sédiments pour tous les ports du bassin.</p> <p>La technique de dragage prévue est adaptée à l'aire de stockage de La Mole et ne présente pas de danger pour l'environnement naturel du site.</p> <p>Le Port de la Teste n'a pas été creusé depuis bientôt 40 ans, et il serait injuste de laisser ce Port dans l'état actuel d'envasement qui ne permet pas une entrée et une sortie dans ce Port à des heures de marée correctes.</p> <p>Cordialement</p>
						1	1	<p>@1434 - Anonyme - La Teste-de-Buch</p> <p>Organisme : particulier</p> <p>Date de dépôt : Le 10/08/2020 à 18:09:47</p> <p>Lieu de dépôt : Sur le registre électronique</p> <p>Objet :Draguage du Port de la Teste</p> <p>Contribution :</p> <p>Il serait stupide et irresponsable de s'opposer au dragage du port de la Teste, opération qui n'a que trop tardé C'est la survie de ce site qui est en jeu</p> <p>Favorable à ce projet qui répond à l'ensemble des autorisations administratives tant techniques qu'environnementales.</p>
								<p>1</p> <p>@1435 - CONTRÉ Pierre - Gujan-Mestras</p> <p>Date de dépôt : Le 10/08/2020 à 18:19:14</p> <p>Lieu de dépôt : Sur le registre électronique</p> <p>Objet :Dragage Port de La Teste de Buch - Non au dragage mécanique en pleine eau dans le Bassin d'Arcachon</p> <p>Contribution :</p> <p>Bonjour,</p> <ul style="list-style-type: none"> -créer un bassin de décantation étanche à proximité du port de La Teste pourrait répondre à la majorité des requêtes exprimées -le dossier numérique à disposition du public est incomplet. Nous n'avons accès qu'aux avis des institutions (PNMBA, ARS, DRASSM ...) Les institutions et services se sont exprimés à partir de quels dossiers ? Il faut mettre ces dossiers à disposition du public dans le numérique -aucun détail à disposition du public sur les analyses chimiques réalisées sur les échantillons prélevés ni sur le lieu et la profondeur -aucune analyse publiée dans le dossier numérique sur la motivation du choix du dragage mécanique -aucune donnée GPS diffusée sur les zones à draguer -la largeur à draguer de la Canelette de La Teste paraît bien faible sur la carte fournie -aucune motivation publiée sur le choix arrêté de l'extraction des sédiments à marée haute -non au dragage mécanique en pleine eau parce qu'il extrait le sable mais remet à l'eau les contaminants par gravitation lorsque l'eau s'écoule sous le godet -non au dragage mécanique en pleine eau qui va créer une véritable turbidité et qui impactera l'ensemble des eaux du Bassin d'Arcachon -aucun calendrier des opérations n'est diffusé (hiver, été, nuit, jour, week-end ?) -aucune information pour les usagers des ports et corps-morts qui devront certainement évacuer les navires de leur emplacement habituel -non au transport routier. On ne pouvait pas faire plus long que celui envisagé dans le dossier -oui au transport maritime des sédiments prélevés par barges ou péniches -oui au refoulement des sédiments par conduite étanche vers les sites de décantation <p>Conclusion :</p>

													-dossier incomplet pour ce qui s'appelle théoriquement une enquête dite << publique >>, -le choix du dragage mécanique n'est pas motivé et contraire à toute logique de protection de la faune, de la flore et de la qualité de l'eau. Ce choix paraît ficelé d'avance. -non aux opérations de dragage tant que l'ensemble des études et analyses effectuées ne sont pas à la disposition du public -copie à revoir
							1						@1436 - avendano pierrette et luis Date de dépôt : Le 10/08/2020 à 18:35:45 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet : dragages Contribution : NON, au dépôt des boues polluées de dragage du port de la Teste au port de la Mole.
							1	1					@1437 - robin marie madeleine - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 10/08/2020 à 18:50:36 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet : dragage port de la teste de buch Contribution : Je suis pour le dragage du port de la teste car il aurait du être fait depuis bien longtemps pour faciliter le travail des ostréiculteurs mais je suis contre le dépôt de ses sédiments sur le site de la molle qui n'est pas étanche et qui pourrait par ce fait contaminer les bassins des ostréiculteurs aux alentours et leur causer un fort préjudice. De plus au vu du dragage mécanique prévu il faudra être vigilant quand au remplissage des malines pour les ostréiculteurs de la teste car toutes les substances chimiques vont être remises en suspension pendant les travaux à marée haute.
							1	1					@1438 - Anonyme - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 10/08/2020 à 18:53:27 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet : Rejet du projet du dragage du port de LaTeste en direction du port de La Molle Contribution : Je souhaite évoquer ma profonde indignation à l'encontre du projet de dépôt des boues polluées draguées dans le port de La Teste. A l'heure d'une prise de conscience planétaire de l'urgence de la nécessité d'ouvrir pour limiter de manière drastique la pollution sous toutes ses formes, je ne peux que rejeter ce projet. Consciente du désagrément causé pour le port de La Teste, il ne s'agit pas de déplacer le problème vers Gujan-Mestras . Nous consommons avec régularité le poisson du Bassin acheté aux pêcheurs du port de Gujan et s'il est temps de promouvoir le commerce de proximité, il ne faudrait pas que leur existence et la confiance que nous leur portons soient mises à mal . Je ne réside pas à côté du port mais je partage les inquiétudes des riverains qui auront à supporter de nombreuses nuisances ainsi que le Lycée de la mer.
							1						@1439 - Anonyme - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 10/08/2020 à 18:54:04 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet : Habitant La Teste de Buch Contribution : Ayant eu quelques fois le besoin de me rendre au port de la Teste il est difficile d'y accéder après mi marée d'où le besoin impératif de draguer le chenal d'accès et le port quand on stocke les boues il est logique d'utiliser le site prévu à cet effet sur la commune de gujan mestas
								1					@1440 - DUFURG Bernard Date de dépôt : Le 10/08/2020 à 19:01:06 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet : FAVORABLE AU PROJET DE DRAGAGE ET DE DEPOT DES BOUES A LA MOLE Contribution : L'utilité du dragage ne fait aucun doute. L'appel de Mme la Maire de Gujan-Mestras pour s'y opposer n'est pas convainquant. Il semblerait qu'elle n'est pas ralliée de contributeurs hors de sa commune. Pourquoi? Comment expliquer aux usagers de La Teste que ceux des 7 ports de Gujan-Mestras ne polluent pas en utilisant les mêmes produits toxiques qu'eux? La réglementation des antifouling, principaux responsables de la pollution, est récente et complexe comme la composition de ces produits. Ils ont pour objet de supprimer 25 000 espèces différentes, animales ou végétales, susceptibles de se coller à la coque des bateaux. Depuis 2018, il est délivré des AMM, comme pour les médicaments. 10 molécules forcément biocides sont autorisées en 2020. Conclusion: Il n'existe pas à ce jour d'antifouling non-toxiques. Vu comme ça, nous sentons bien que le problème écologique dépasse celui des boues de La Teste, tous les propriétaires de bateaux, ainsi que l'industrie nautique sont concernés. Comment accepter un traitement différent des autres ports? L'impact environnemental est pris en main, bien ou mal, par nos autorités et les pièces jointes au dossier de cette enquête en fait foi. Le bassin de La Môle fut édifié en 2009. A cette époque la directive européenne de 2006 avait déjà limité à 33 molécules biocides les compositions acceptées de ces peintures. Le maître d'oeuvre de l'aménagement de La Môle connaissait déjà l'état du port de La Teste et des règles avant d'en fixer l'usage attendu. On ne peut affirmer que ce bassin n'est pas adapté à recevoir ces boues.
							1	1					@1441 - Anonyme - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 10/08/2020 à 19:06:07 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet : Dragages-La Teste de Buch Contribution :

											<p>Il est temps de draguer le port de La Teste. Maintenant, apparaît tout d'un coup le problème d'une pollution ancienne possible de ces boues. C'est certain, qu'il faudrait traiter ces déchets (si ils sont bien pollués) de la façon la plus raisonnable possible. Des milliers de bateaux nous empestent et créent des nuisances de bruit dans tout le bassin, à un point que certaines plages sentent l'essence et subissent l'inconfort de bruits persistants. Ces bateaux privés circulent à des vitesses aussi qui pourraient choquer quand on pense à ce gaspillage et au non respect de l'environnement. La solution serait de faire payer le surcoût pour la dépollution de ces boues par les usagers motorisés non ostréicoles (ni pêcheurs ni professionnels des navettes). En effet se payer un tel luxe veut bien dire qu'il leur reste des revenus pour se payer ce luxe. Quel privilège pour le moment pour polluer notre bassin ! Ces autorisations ne sont pas monnayées assez cher. Si on parle d'écologie, il faut penser jusqu'au bout. Faire dépolluer si nécessaire par tous les propriétaires de bateaux non professionnels du bassin, et surtout stocker les boues propres à Gujan comme prévu car ce terrain gagnerait à être relevé et a été prévu pour cela.</p>
											<p>1</p> <p>@1442 - LE GUILLOUX JB - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 10/08/2020 à 20:06:17 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage du port de la teste Contribution : En temps que riverain du port de la Teste je suis complètement pour le dragage du port de La Teste et le stockage des boues à l'endroit prévu à cet effet pour TOUS les port du bassin à savoir la Môle. Je suis étonné que MME Des Egaulx, présidente de la COBAS (entre-autre) soit si intolérante. De nos jours, il est évident qu'il faille mutualiser les moyens. A moins que le fait que M Chauvet (son pire ennemi au conseil municipal) qui est aussi vice-président du SMPBA, soit le maître d'œuvre du dragage altère son discernement? En quoi les boues de La Teste seraient plus polluées que les boues de Gujan précédemment stockées à la Môle? Il n'y aura pas plus de camions qui achemineront les boues que de camions qui acheminent les déchets ménagers!!!! Bon courage à Monsieur le commissaire enquêteur pour ne pas se laisser impressionner par ce tohu bohu médiatique et que comme le dit MHDE, qu'il est juste "là pour faire passer les choses"!</p>
											<p>1 1</p> <p>@1443 - Elisabeth Date de dépôt : Le 10/08/2020 à 21:30:40 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :DRAGAGE DU PORT DE LA TESTE DE BUCH Contribution : je suis favorable au dragage du port de la Teste, IL FAUT LE FAIRE RAPIDEMENT mais il faudrait plus d'informations concernant les boues et les capacités du port de la Mole à les traiter sans risque de pollution pour le bassin notamment si grosses intempéries, peut être conviendrait il mieux de déposer les boues au TEICH sous conditions financières favorables à la ville de la Teste, et non plus à sa charge exclusive, si le port de la Mole n'est pas adapté comme l'évoque Gujan il faudrait donc reconsidérer son utilité ou son existence!</p>
											<p>1</p> <p>@1444 - Tison Franck - Marcheprime Date de dépôt : Le 10/08/2020 à 22:29:04 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Accord dragage Contribution : Propriétaire d'une pinasse sur ponton patrimoine il est absolument nécessaire et obligatoire de procéder au dragage du port de La Teste-de-Buch</p>
											<p>1</p> <p>@1445 - Baché Jérémy - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 10/08/2020 à 22:55:42 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Avis favorable au dragage du port de la Teste-de-Buch Contribution : Bonjour, je suis favorable au dragage du port de la Teste-de-Buch. Réaliser cette opération devient une priorité. Que les vases soient transportées au port de la môle à Gujan Mestras me semble tout à fait logique et cohérent.</p>
											<p>1</p> <p>@1446 - Anne-marie - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 11/08/2020 à 04:41:58 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :dragage du port de La Teste de Buch Contribution : Oui je suis favorable au dragage du port de LA TESTE DE BUCH Pour la sécurité des biens et des personnes. Mais aussi la SMPBA dispose d'une zone de stockage pour les boues à La Mole à Gujan-Mestras. Les redevances des ports de Gujan, Le Teich, La Hume, La Testesont gérées par le même syndicat il est inconcevable de donner des préférences ou des restrictions entre les différents ports. OUI pour le dragage du port de LA TESTE DE BUCH</p>
											<p>1</p> <p>@1447 - Anonyme - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 11/08/2020 à 04:45:40 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :dragage du port de La Teste de Buch Contribution : OUI JE SUIS FAVORABLE AU DRAGAGE DU PORT DE LA TESTE DE BUCH LE TRAITEMENT DES BOUES DOIT ÊTRE IDENTIQUE POUR TOUS LES PORTS DE LA SMPBA.</p>

											1	<p>@1448 - MONTALBAN Philippe - Le Teich Date de dépôt : Le 11/08/2020 à 07:18:03 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :avis d'un habitant du Bassin sur le dossier dragages des boues de La Teste de Buch Contribution : Depuis le temps que le Port de La Teste attend son dragage (40 années), il est dommage de constater que le dossier reste un peu "léger", car aucune analyse des boues n'a été communiquée, le site de dépôt des boues "envisagé" est sujet à querelles entre communes, alors que des structures spécialisées existent déjà dans le secteur. Au 21^{ème} siècle, rien n'a évolué. De plus, une enquête publique c'est bien, si elle est constituée de documents scientifiques, d'études financières Comment seront étudiées les contributions de chacun ? Qu'est ce qui fera poids ? Il faut absolument que ce dragage se fasse, ne serait-ce que pour que les professionnels (ostréiculteurs et pêcheurs) puissent exercer leur métier et ne pas être toujours tributaires de "décisions politiques" insupportables. Compte tenu de la hauteur des taxes versées aux institutions diverses (COBAS, SIBA, PNMBBA, SMPBA, ...), il y a sans nul doute de quoi financer cela en respectant environnement et voisinages. Le tout, c'est de le vouloir et de ne pas se servir d'un tel sujet pour faire de la politique à tout va.</p>
1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	<p>@1449 - Roland - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 11/08/2020 à 07:58:19 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :dragage port de La Teste Stockage des boues Contribution : En tant de ma qualité de scientifique, Docteur de l'Université de Bordeaux I Sciences, retraité du Centre de Recherches Paul Pascal du CNRS, dans lequel j'ai exercé mon métier pendant plus de 40 années, je tenais à vous donner mon point de vue et éventuellement vous soumettre quelques idées concernant le sujet du stockage des boues du port de La Teste de Buch, qui fait tant polémique. En premier lieu, il est important de draguer le port de La Teste, il n'a pas été dragué depuis plus de 30 ans, et il est sérieusement envasé, ce qui occasionne une gêne et des contraintes tant pour les ostréiculteurs, les pêcheurs et les plaisanciers. Je suis comme beaucoup très favorable à cette opération de dragage. Cependant, le lieu de stockage, de séchage, de valorisation des boues à la Mole n'est pas adapté écologiquement et constitue une menace pour la flore, la faune, et pour les baigneurs de l'ensemble du Bassin d'Arcachon. En effet, ces boues contiennent actuellement de nombreux agents polluants, tels les anti-fouling qui étaient utilisés il y a de nombreuses années, sans compter les métaux lourds comme le plomb qui était présent dans les mélanges des moteurs deux temps des hors-bords des bateaux des pêcheurs, ostréiculteurs et plaisanciers. Déjà la méthode de dragage retenue, c'est-à-dire par pelletage, va remettre en suspension les polluants. Une autre méthode, par aspiration, serait certainement plus respectueuse pour l'environnement. Le point important, c'est le lieu (la Mole) qui a été choisi pour le stockage des boues, pour la décantation et la valorisation. Il s'agit d'un volume de 35 000 mètres cube de boues, qui doit être acheminé (par la route) et stocké dans le bassin de décantation du port de la Mole dans la commune de Gujan Mestras. Le bassin de décantation du port de la Mole n'est pas étanche, de plus il est situé en zone Natura 2000, il avait initialement été prévu pour le stockage d'un petit volume de boues de dragage d'un des ports ostréicoles de Gujan Mestras, et pour des dragages par aspiration. Le Département et le Syndicat Mixte des Ports ont décidé de procéder au dragage du port de La Teste de Buch, ce qui est une excellente décision, tant attendue par les usagers qu'ils soient plaisanciers, ostréiculteurs, ou pêcheurs. Par contre, la décision de transporter et de stocker les boues polluées du port de La Teste dans le bassin de décantation de la Mole, a un impact sur la qualité des eaux de l'ensemble du Bassin d'Arcachon, vu que les polluants vont inévitablement percoler depuis le bassin vers les eaux salées du plan d'eau. C'est une catastrophe écologique pour la faune et la flore de ce magnifique Bassin d'Arcachon, et cela va mettre en péril les métiers de l'ostréiculture et de la pêche locale. Cependant, une autre alternative existe, en effet, une société localisée dans une commune voisine, Le Teich, dispose des moyens de stockage et de valorisation des boues issues de dragage par la << technique pelleteuse >>, c'est ce lieu de stockage et de valorisation qu'ont choisi les ports de plaisance d'Arcachon et de la Vigne. Certes, cette solution a un coût 2 millions d'euros, par contre mettre les boues à la Mole est gratuit puisque ce bassin de décantation appartient au Département. Nous voyons bien là qu'il s'agit d'un problème de coût, et à ce titre va-t-on mettre en péril la faune et la faune de notre Bassin d'Arcachon ? Sans compter mettre en situation économique difficile les métiers de la mer. A l'heure où nous sommes tous attentifs à l'écologie, au respect de la nature, la qualité de l'air, les émissions de gaz à effet de serre, ne pas s'attarder sur cette question de pollution des eaux du Bassin d'Arcachon, et ne pas choisir un lieu de stockage plus convenable que celui de la Mole, serait incompréhensible pour tous nos concitoyens. J'ose espérer que raison sera entendue ! Il y a certaines personnes qui affirment que les vases du port de La Teste contiennent peu de polluants, et qu'ils sont que très peu nocifs dans les vases du port de La Teste. Pour plus d'objectivité, je propose : Qu'il conviendrait de faire des carottages, comme l'on fait en << glaciérologie >>, cette technique permet de faire les analyses qualitatives et quantitatives par tranche à la manière d'un scan. Il est évident que les tranches supérieures n'auront pas les mêmes agents polluants que les tranches inférieures, qui remontent à plus de 30 années, époque où les antifoulings étaient moins respectueux de l'environnement (heureusement depuis des décrets imposent d'autre antifoulings), on va certainement trouver dans les couches inférieures du plomb, arsenic, des polymères cancérigènes, etc. Il existe, au Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS), des laboratoires tel que EPOC à l'Université de Bordeaux I, par exemple, qui pourraient faire ces carottages et analyses chimiques et physicochimiques. De plus, le CNRS est un laboratoire de recherche de l'Etat, il ne dépend pas d'une quelconque entité privée. Les chercheurs et ingénieurs du CNRS sont des personnes dont les compétences scientifiques sont nationalement, et</p>

									internationalement reconnues, il serait dommage de se passer de leurs services pour connaître l'état quantitatif et qualitatif des boues du port de La Teste en fonction de la profondeur de forage des carottes issues des prélèvements des boues du port de La Teste. Et, si la constitution des échantillons montrait ainsi des éléments polluants susceptibles de mettre en danger la qualité des eaux du Bassin d'Arcachon, tant pour la faune, la flore et les baigneurs, il faudrait revoir impérativement le lieu de stockage de la Mole, dont le bassin n'est pas étanche, situé en Zone Natura 2000, et envisager un lieu plus adapté, comme par exemple le site du Teich, même si cela représente un coût de 2 millions d'euros, le respect de notre Planète bleue vaut bien ce sacrifice financier de la part du Département.
							1		@1450 - morice yvonnick - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 11/08/2020 à 08:59:28 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Avis sur le dragage du port de La Teste de Buch. Enquête publique Contribution : Je suis favorable au dragage du port de La Teste de Buch et à l'évacuation des sédiments sur le site de la Mole sur la commune de Gujan Mestras.
							1		@1451 Anonyme - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 11/08/2020 à 09:18:11 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage vitale qu'importe le lieux, Gujan devra mettre la main au portefeuille Contribution : Bonjour, On peut lire et entendre tout est son contraire sur ce dragage et ce qui est certain c'est que MHDE ne joue pas le jeu de voisine sympathique alors que tous les administrés de LTDB ont financé ses pauvres rond-points de Césarée et La Hume puis sa mini sortie à Césarée, pour au final nous faire payer ses 2 échangeurs qui ne vont qu'empirer la situation à LTDB (entonnoir). Elle est quand même présidente de l'intercommunalité (COBAS), comment peut-on refuser d'aider son voisin lorsque l'on représente l'alliance Sud-Bassin? Le réservoir de la Mole a été financé par le département, il n'appartient pas aux Gujanais. Elle refuse les boues des autres communes? Qu'elle rachète l'addition au CG de la Gironde avec l'argent des Gujanais! Il existe un autre dépôt, plus éloigné, qui fera grimper l'addition? Que la municipalité de Gujan paye l'écart entre l'estimatif initial et le surcoût, peut-être même assujettis à une taxe carbone pour la pollution engendrée. LTDB, plus grande commune du Bassin, dispose tout de même des ports du Lapin Blanc (prochainement réaménagé), port centrale, port de Rocher ; on peut y ajouter les cales de mises à l'eau de l'Aiguillon, le port du Petit Bordes et le Canelot. LTDB pourrait ainsi avoir son propre bassin, lui permettant d'accélérer les procédures de dragage, plus régulières et moins coûteuses. Un site en particulier retient toute mon attention, celui du Natus, l'ancienne décharge à ciel ouvert face au Zoo sur la route de Cazaux?! Qu'est-elle devenue? Gujan n'utilisait-il pas cette décharge?? Son aménagement doit être financée par le département, par le rachat des infrastructures du Port de la Mole par les Gujanais, la COBAS (ou Arcachon qui pourra l'utiliser), peut-être l'état?! et maxi 10% par les Testerins. Enfin, une question se pose à moi, ces boues peuvent-elle servir de remblais? partout dans le monde, en France aussi, à Monaco, on grignote du foncier sur la mer, le transport de ces boues par voie maritime ne pourrait-elle pas être vendue à ce cher Barterotte afin de combler sa digue?? Je vais un peu loin je l'avoue... Pour conclure, MHDE refuse d'aider les Testerins? Elle devra personnellement mettre la main au portefeuille et assumer les conséquences face à ses administrés un point c'est tout!
			1				1		@1452 - Nicola Marie-Anne - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 11/08/2020 à 09:29:06 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :pollution du port de la Mole Contribution : je m'oppose à ce transfert de boues toxiques dans un port, car non adapté pour dépolluer. Ces boues doivent être évacuées dans un endroit plus isolé et loin des zones d'habitation et les camions doivent transiter au plus court vers la voie rapide.
							1	1	E1453 - Anonyme Date de dépôt : Le 11/08/2020 à 09:51:41 Lieu de dépôt : Par email Objet :avis dragage.pdf Contribution :



Testerins, Cazalins, Pylatais,

Le port de La Teste de Buch n'a pas été dragué depuis plus de 40 ans et son dragage est nécessaire pour plusieurs raisons :

- L'envasement à un niveau critique de notre zone portuaire.
- Les difficultés grandissantes de sortie du port tant pour les professionnels que pour les plaisanciers.
- La sécurité des personnes et en particulier de nos enfants.

Le Syndicat Mixte des Ports du Bassin d'Arcachon (SMPBA) a décidé le dragage du port et le transfert des vases vers la zone prévue à cet effet, construite et financée en 2009 par le département sur le site de La Mole à Gujan-Mestras et transféré au SMPBA qui en est le seul propriétaire. Cette zone de La Mole est aux normes et classée par la protection de l'environnement ICPE et validé par la Préfecture en 2109.

Une enquête publique est ouverte jusqu'au 20 août 2020 minuit.

- **A la Mairie**, par écrit sur la fiche d'enquête au dos de ce document à joindre au registre d'enquête mis à votre disposition.
- **Par voie dématérialisée** sur le registre électronique aux adresses suivantes :
<https://www.registre-numerique.fr/dragages-latestedebuch>
<https://www.registre-numerique.fr/dragages-latestedebuch/deposer-son-observation>
- Par courrier adressé au Commissaire enquêteur à la Mairie de La Teste de Buch, 1 esplanade Edmond Doré 33260 LA TESTE DE BUCH.
- **Par entretiens avec Monsieur le Commissaire enquêteur**, lors des permanences :
 - **Samedi 08 Août 2020** de 09h00 à 12h00 **Mairie de Gujan-Mestras**
1, Place Charles de Gaulle 33470 Gujan-Mestras
 - **Jedi 20 Août 2020** de 14h00 à 17h00 **Mairie de La Teste de Buch**
1 Esplanade Edmond Dore 33260 La Teste-de-Buch

Vous pouvez exprimer votre opinion !

Un Tract distribué dans les boîtes aux lettres des Gujanais, rédigé par La Mairie de Gujan-Mestras incite ses habitants à s'opposer au dragage du port de La Teste de Buch et aux transferts des vases (qualifiées de boues) vers le site de La Mole aux motifs de pollution et non-conformité des bassins de décantation.

Cette affirmation a d'autant moins de fondement technique ou scientifique que ces bassins ont été jugés conformes pour y déverser depuis une décennie les boues des ports de Gujan-Mestras. En quoi seraient-elles différentes de celles de La Teste ?

D'ailleurs, le Parc Naturel Marin, que l'on ne peut suspecter de complaisance en matière d'environnement a émis un avis favorable assorti de précautions légitimes quant à la surveillance des vases.

Nous Testerins, avons toujours fait preuve de solidarité au niveau du District puis de la COBAS en matière d'équipements collectifs. Pour ne citer que deux exemples, depuis 2008, Gujan-Mestras n'a plus de station d'épuration et notre commune traite donc tous les jours les eaux usées et les boues de décantation des Gujanais. Gujan-Mestras n'a pas davantage de centre de traitement des ordures ménagères qui sont ainsi amenées plus de 360 jours par an, par des norias de camions sur le territoire de la Teste et qui, jusqu'en 1999 y ont même été incinérées.

Sans votre mobilisation le dragage du port de La Teste de Buch sera difficile.

Agissez en citoyens acteurs en participant à l'enquête publique.

Ensemble, nous serons plus forts et entendus.

1453 bis

Nom : CHENEVARD

Prénom : Fabienne

Adresse : 23 RUE VICTOR HUGO

Ville : LA TESTE DE BUCH

Code Postal : 33260

Objet : Dragage du port de La Teste de Buch

Votre avis :

Exemple :

Oui, je suis favorable au dragage du port de La Teste de Buch et vous pouvez rajouter un commentaire qui décrit pourquoi vous le souhaitez.

OUI JE SUIS FAVORABLE AU DRAGAGE DU PORT DE LA TESTE DE BUCH.

LES COMMUNES DOIVENT ETRE SOLIDAIRES.

											<p>Nom : CHENEVARD Prénom : Fabienne Adresse : 23 RUE VICTOR HUGO Ville : LA TESTE DE BUCH Code Postal : 33260 Objet : Dragage du port de La Teste de Buch Votre avis : Exemple : Oui, je suis favorable au dragage du port de La Teste de Buch et vous pouvez rajouter un commentaire qui décrit pourquoi vous le souhaitez.</p> <div style="border: 1px solid black; padding: 5px;"> <p>OUI JE SUIS FAVORABLE AU DRAGAGE DU PORT DE LA TESTE DE BUCH.</p> <p>LES COMMUNES DOIVENT ETRE SOLIDAIRES.</p> </div>	
										1	<p>Nom : CHENEVARD Prénom : Fabienne Adresse : 23 RUE VICTOR HUGO Ville : LA TESTE DE BUCH Code Postal : 33260 Objet : Dragage du port de La Teste de Buch Votre avis : Exemple : Oui, je suis favorable au dragage du port de La Teste de Buch et vous pouvez rajouter un commentaire qui décrit pourquoi vous le souhaitez.</p> <div style="border: 1px solid black; padding: 5px;"> <p>OUI JE SUIS FAVORABLE AU DRAGAGE DU PORT DE LA TESTE DE BUCH.</p> <p>LES COMMUNES DOIVENT ETRE SOLIDAIRES.</p> </div>	
						1						<p>@1454 - HASPALA Josette - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 11/08/2020 à 10:06:22 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Enquête publique / Dépôt des boues polluées Contribution : Suite enquête publique je m'oppose au dépôt des boues polluées du dragage du port de la Teste vers le port de la Mole à Gujan. Cordialement</p>
						1						<p>@1455 - HASPALA matthieu - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 11/08/2020 à 10:07:32 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Enquête publique / Dépôt des boues polluées Contribution : Suite enquête publique je m'oppose au dépôt des boues polluées du dragage du port de la Teste vers le port de la Mole à Gujan. Cordialement</p>
											1	<p>@1456 - Anonyme - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 11/08/2020 à 10:13:26 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :DRAGAGE DU PORT DE LA TESTE Contribution : BONJOUR ,JE SUIS FAVORABLE AU DRAGAGE DU PORT DE LA TESTE ; ET AU TRANSFER DES BOUES A LA MOLE ? POINT DE STOCKAGES DES BOUES DES AUTRES PORTS ET AUTORISER PART LE PRÉFET . ET JE PENCE QUE LES BOUES DE LA TESTE SONT DE MÊME MATURE QUE LES BOUES DE GUJAN</p>
												<p>E1457 - Anonyme DIPJ Bordeaux Date de dépôt : Le 11/08/2020 à 11:03:46 Lieu de dépôt : Par email</p>

									Objet :mon avis Contribution : Le dragage du port de la Teste de Buch permettra de conserver un bel environnement tout en restant naturel. La Teste a toujours eu une vocation maritime. Cette ouverture à la mer me paraît être essentielle; c'est une "respiration" en faveur de notre commune.
								1	@1458 - COURREGELONGUE ALAIN - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 11/08/2020 à 11:29:27 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage port de LA TESTE DE BUCH Contribution : Je suis plus que favorable au dragage du port de La Teste de Buch dont les boues ne sont pas plus polluées que les autres ports !!! Chaque commune se doit de prendre en charge une partie des déchets causés par la vie en société. POUR LE RESPECT DE L'EQUITE DE TRAITEMENT ET DE LA PAROLE DONNEE ET SIGNEE
								1 1	@1459 - MOTTIER SERGE - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 11/08/2020 à 11:42:20 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :traitement des boues Contribution : Actuellement prévu sur le site de la Mole, pour un motif principalement économique, il serait peut-être plus opportun pour concilier économie et environnement, de partager sur 2 sites le traitement des boues.
								1 1	@1460 - Anonyme - Le Teich Date de dépôt : Le 11/08/2020 à 11:58:05 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :DRAGAGE PORT DE LA TESTE Contribution : N'ayant pu rencontrer le commissaire enquêteur samedi matin, je souhaite apporter mon point de vue. Draguer le port de La Teste c'est une évidence . Mais pour moi le stockage des boues à proximité de La Mole est une hérésie écologique et sociale. Allez sur ce port regardez autour de vous. un lycée de mille élèves à proximité . Ce qui m'étonne c'est que dans le dossier d'enquête publique il n'est pas fait une étude alternative pour le stockage et le traitement des boues. je croyais que c'était une obligation légale. Proposer d'autre solutions et choisir la meilleure, pas forcément la moins chère mais celle qui laissera l'empreinte écologique la plus neutre. Marie-Pierre BERTHIER LE TEICH
								1	@1461 - Thierry - Arcachon Organisme : Particulier résident à l'année. Date de dépôt : Le 11/08/2020 à 12:56:22 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Avis favorable sur le dragage du port et chenal de La Teste de Buch Contribution : Je souhaite donner mon avis sur le projet de dragage du port de la Teste de Buch et son chenal d'accès. J'y suis favorable afin que idéalement le port et son chenal soient accessibles à toute heure et coefficient de marée, mais également pour une solution intermédiaire et peut-être moins coûteuse qui consisterait à augmenter les durées d'accessibilité sans pour autant en faire un port en pleine eau. Cette deuxième solution serait meilleure qu'un refus total du projet pour raison de coût et qui conduirait au maintient de la solution actuelle. En sus de du port et de son chenal, je pense que l'opération devrait inclure un désenvasement des zones de mouillage aux Corps Morts de l'aiguillon (zones 21 Sud, Nord, Ass et 22, 22bis et Ass) comme cela a été fait pour la partie du Port d'Arcachon au niveau de la cale du quai Goslar. Je suis né à Arcachon, y réside à l'année et envisage une place au port de la Teste ou un Corps Mort pour occupation à l'année (période Max autorisée) et également une résidence à l'année à La Teste de Buch (résidence principale)
								1	E1462 - Danièle Lartigue, 13 Allée Jacques Cartier 33260 LA TESTE DE BUCH Date de dépôt : Le 11/08/2020 à 13:50:52 Lieu de dépôt : Par email Objet :DRAGAGE DU PORT DE LA TESTE Contribution : Bonjour, Avis favorable au dragage du portCdlt Danièle Lartigue, 13 Allée Jacques Cartier 33260 LA TESTE DE BUCH
		1	1			1	1		@1463 - Anonyme - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 11/08/2020 à 15:03:54 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Draguages Port de la Teste de Buch Contribution : Bonjour, Le dragage des ports de la Teste et de Gujan vers le "petit port de la Mole" va amener pour les riverains dont je fais partie , non seulement des odeurs mais également du bruit du aux rotations des camions. Ce port a gardé son aspect authentique, sans bateau ou autres embarcations. Les communes de la Teste et Gujan n'ont elles pas d'autres lieux pour déposer ses boues? . D'autres parts, cela va perturber la circulation sur la commune de Gujan, : le port de la Teste étant à l'opposé du port de la Môle.

							1	<p>@1464 - de Seze Patrick - Bordeaux Date de dépôt : Le 11/08/2020 à 15:16:20 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage du port de la Teste Contribution : Je suis favorable au projet de dragage du port de la Teste</p>
							1	<p>@1465 - de Montbron Emmanuel - Captieux Date de dépôt : Le 11/08/2020 à 15:20:08 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Nécessité de dragage du chenal et du port de la Teste Contribution : Le dragage du chenal et du port de la Teste sont devenus indispensables pour continuer à pouvoir l'utiliser dans de bonnes conditions et poursuivre le travail de mise en valeur de ce port, notamment par la création du ponton "Patrimoine", qui est la vitrine du port de la Teste. La solution de transfert des vases au site de la Mole semble être la solution la plus acceptable, que ce soit en termes environnementaux , pratiques ou économiques Je suis donc favorable à ce projet.</p>
						1	1	<p>@1466 - Anonyme - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 11/08/2020 à 15:21:29 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :dragage du port de la teste de buch Contribution : OUI je suis très favorable au dragage du port de La Teste de Buch et que les sédiments soient stocké sur le site de La Mole à Gujan Mestras.</p>
1	1	1	1	1			1	<p>@1467 - Michel - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 11/08/2020 à 15:36:01 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage port de La Teste Contribution : Il est exact que dragage du port de La Teste devient une nécessité, mais pourquoi doit -on obligatoirement entreposer les boues à La Mole? Une question m'interpelle n'aurait-il pas été plus judicieux d'étudier soit la création d'un bassin étanche sur la Teste plutôt que de les expédier à La Mole avec toutes les nuisances inhérentes (transport,pollution, trafic) ou utiliser le bassin de décantation du Teich qui est approprié ? . Ou en sont les grands principes écologiques de la préservation du Bassin et de son environnement fragile ? C'est dommage, si tel est le cas, qu'aucune étude environnementale ne fut envisagée. Il faut quand même penser que l'état des boues n'est pas anodin pour la "santé" du Bassin, dommage pour lui car il n'a pas besoin de ça ! Je rappellerai Saint Exupéry (sauf erreur): "Nous n'héritons pas de la terre de nos ancêtres, nous l'empruntons à nos enfants"</p>
							1	<p>@1468 - DENAT MICHEL - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 11/08/2020 à 15:48:07 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet : dragage du port de la Teste Contribution : Je suis favorable au projet de dragage du port de la Teste</p>
						1	1	<p>@1469 - ANONYME - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 11/08/2020 à 16:08:18 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :dragage port de la teste de buch Contribution : Je suis contre le dépôt des boues du port de la teste sur le site du port de la mole à gujan mestras.</p>
						1	1	<p>@1470 - ANONYME - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 11/08/2020 à 16:30:11 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :dragage du port de La Teste de Buch Contribution : Je suis favorable au dragage du port de La Teste . Ces travaux me semblent indispensables pour assurer une circulation aisée de tous les bateaux.</p>
1	1	1	1	1			1	<p>@1471 - Montignac Guy - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 11/08/2020 à 16:42:17 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :opposition de l'utilisation du port de la Mole pour les bous de dragage du port de La Teste de Buch Contribution : Le dragage du port de La Teste de Buch n'a pas été fait depuis au moins trente ans. Les produits employés pour l'entretien des coques des bateaux à ces périodes, (antifouling ...) avaient une nocivité reconnue aujourd'hui, pour les animaux et la flore marine. La réglementation a changé depuis quelques années, mais les sédiments qui seront collectés contiendront de fait trace de ces produits interdits. Le bassin de décantation du port de la Mole n'est pas adapté pour recevoir ces boues d'un volume de 35000 m3 qui vont diffuser les résidus nocifs dans la bassin d'Arcachon. Il existe un site sis dans la commune du Teich qui est aux normes actuelles pour recevoir ces boues et permettant la non</p>

												diffusion de ces résidus. Pour rester dans la norme d'aujourd'hui et éviter une pollution dangereuse il convient donc de ne pas utiliser le site du port de la Mole, ce qui motive mon intervention.
								1		1		@1472 - ANONYME Arcachon Date de dépôt : Le 11/08/2020 à 16:58:52 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Oui le port de La Teste doit être dragué Contribution : Oui le port de La Teste de Buch Centre doit être dragué selon les recommandations du dossier technique du SMPBA, présenté sur le site, et conformément des avis des organismes de contrôles environnementaux officiels . Les contrôles des éléments chimiques des vases effectués permettent de par les normes environnementales de pouvoir les mettre au centre de La Mole créé par le Département celui-ci ayant déjà reçu les vases portuaires des ports de Gujan-Mestras de mêmes qualités chimiques. Le procédé par dragage mécanique permet justement de ne pas avoir beaucoup de dispersions des d'eaux issues des vases, contrairement au dragage hydraulique. Ce centre payé par les contribuables de Gironde n'est pas un centre ultime de dépôts des vases, mais d'assèchement, les vases seront ensuite transportées et valorisées ailleurs. Le transport par camions ne fera pas trop augmenté le nombre de camions passant chaque jour et nuit (plus de 300)
			1					1		1		@1473 - CONTAMINA MARIE - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 11/08/2020 à 17:07:17 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage du port de La Teste Contribution : Draguez le port de La teste, d'accord, mais NON au transfert des boues dans le bassin de décantation du port de La Mole. Il serait judicieux de trouver d'autres solutions et éviter une pollution excessive à Gujan-Mestras. Laissez vivre notre commune et prévoir aussi d'éventuels dragage de nos ports.
										1		E1474 - Paul de Peguilhan 43 rue du chemin des dames La Teste 33260 Date de dépôt : Le 11/08/2020 à 17:22:30 Lieu de dépôt : Par email Objet :enquête dragage Contribution : Monsieur le Commissaire je m'empresse de vous faire savoir que je suis très favorable au dragage du port de la Teste : ce port " à l'ancienne" et son quai de pinasses est un des points essentiels du charme du bassin d'Arcachon . Mais un port envasé où l'on ne pourra bientôt plus rentrer et d'où l'on ne pourra bientôt plus sortir n' a pas de sens . Il faut le draguer au plus vite évidemment . Merci . Paul de Peguilhan 43 rue du chemin des dames La Teste 33260
								1		1		@1475 ANONYME - Arcachon Date de dépôt : Le 11/08/2020 à 17:42:06 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage du Port de la Teste Contribution : Bonjour, Je suis un fervent partisan du dragage du port de la Teste et je ne comprends pas l'attitude de Mme Des Esgaulx qui n'a aucune notion du bien public, ça se comprend elle est en politique depuis 1983 !! Je ne comprends pas non plus qu'elle soit encore présidente de la COBAS. Il est temps qu'elle prenne sa retraite et laisse sa place à des jeunes plus clairvoyants
			1							1		@1476 - ZUBAR Renée Sylvie - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 11/08/2020 à 19:02:36 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :DRAGAGE DU PORT DE LA TESTE Contribution : Oui au dragage du port de La Teste. NON au transport des sédiments dragués à travers la commune de Gujan. NON au dépôt des boues polluées dans le bassin de décantation du port de La Mole.
										1		@1477 - Lahon Grimaud Loretta - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 11/08/2020 à 19:30:44 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage du port de La Teste Contribution : Monsieur le Commissaire Le dragage du Port de La Teste est une nécessité absolue et le traitement de ses vases ne peut se faire ailleurs que sur le site de la Mole. Ce dragage est indispensable pour nos ostréiculteurs. Il est nécessaire parce que d'importants travaux ont été engagés pour améliorer la qualité environnementale de ce site, travaux qu'il convient de poursuivre par le désenvasement du port. D'autre part, le choix du site de La Mole a été validé par l'ensemble des autorités compétentes, et je ne pense pas-mais je ne suis pas spécialiste en la matière -que les vases du port de La Teste soient plus polluées que celles de Gujan ou autres Enfin,parce qu'il y a des décennies que les testerins attendent et qu'il n'est plus temps d'ergoter mais d'agir enfin.
								1		1		@1478 - ANONYME - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 11/08/2020 à 19:40:56 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage du port de la Teste de Buch Contribution :

										Je suis favorable pour le dragage du port de La Teste de Buch
							1			<p>@1479 - MAS ERIC - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 11/08/2020 à 21:31:21 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :DRAGAGES-LA TESTE DE BUCH Contribution : Je pense que le port de La Teste (ostréicole et plaisance) présente 2 fonctions qui me paraissent importantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> -1) - Sa première fonction, elle est économique, c' est à dire que les barges et autres bateaux d' ostréiculteurs doivent pouvoir entrer et sortir du port, certes en tenant compte des marées, mais aussi sans que les fonds soient trop hauts pour assurer ces opérations sans risque d' ensablement. - 2) - Le port de la teste a été aménagé, (pour sa fonction de plaisance) il y a maintenant 3 ans, de façon à présenter un alignement de bateaux et pinasses qui attire l' oeil des testerins et de toute personne qui longe le port sur les allées et route parallèle. De nuit, le spectacle est éblouissant avec les éclairages. Il est très disgracieux de voir à marée basse autant de boues et sable qui semblent s' amplifier de plus en plus. <p>Aussi, il me paraît urgent et très important, de procéder à cette opération de dragages</p>
							1			<p>@1480 - Christophe - Saint-Jean-d'Ilac Date de dépôt : Le 11/08/2020 à 22:54:23 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage du Port de La Teste de Buch Contribution : Oui au dragage du port de La Teste Oui au transport des boues sur le site de La Mole à Gujan Mestras, site appartenant et géré par le SMPBA.</p>
						1				<p>@1481 ANONYME - Brest Date de dépôt : Le 12/08/2020 à 02:33:28 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :dragage du port de LA TESTE Contribution : oui au dragage du port de LA TESTE avec dépose des boues sur le site de LA MOLE cars madame le Maire de GUJAN semble oublier que la COBAS a financé ce projet et que l'administrateur de sa ville profite de cette infrastructure financée par la COBAS tel que l'usine de traitement des eaux usées et ensuite vont se déverser aux warfde de la salie que le site de traitement des ordures ménagère l' aire de grand passage se trouve sur la commune de LATESTE et enfin que les boues du dragage du port de LA HUME effectuées en 2017 après avoir décanter dans un bassin situer a cote du camping de cette ville on était déposé sur le site de rocher se trouvant sur la commune de LA TESTE je pense que madame le maire et s' est administrateur devrait accepter les boues de notre port</p>
							1			<p>@1482 - BOUSSARD CHRISTOPHE - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 12/08/2020 à 06:25:47 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :dragages-La teste de Buch Contribution : je soutiens le projet Dragage du port de la Teste de Buch et de son chenal d'accès dit chenal de la Canelette et transport des sédiments dragués vers le site de traitement sur la commune de Gujan-Mestras</p>
							1			<p>@1483 - LIMOUZIN ERIC Date de dépôt : Le 12/08/2020 à 07:32:16 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Avis favorable au dragage Contribution : Pas d'objection au dépôt des vases sur le site de la Mole. Ce site a été aménagé avec des fonds publics (départementaux ?) dans cet objectif de stockage . il n' y a aucune raison de ne pas l'utiliser. Le port de La Teste est le seul port du bassin à ne pas être entretenu régulièrement. La situation devient critique et bloque , entre autres la réalisation du projet des prés salés</p>
							1			<p>@1484 - Mme Nadeau Mauri - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 12/08/2020 à 07:59:35 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage du port de La Teste-de-Buch Contribution : Madame, Monsieur, Bonjour Je souhaite apporter mon soutien afin que le port de La Teste-de-Buch soit dragué et pense que la solidarité de la commune de Gujan-Mestras doit être totale et ainsi permettre d'accueillir les vases prélevées lors de ce dragage. En vous remerciant de votre attention. Cordialement Mme Nadeau Mauri</p>
			1				1			<p>@1485 - ANONYME - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 12/08/2020 à 09:06:01 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage du Port de la Teste Contribution : Bonjour, Je suis opposée au stockage des boues polluées du port de La Teste au port de La Mole pour le risque de pollution que ça représente au niveau de Gujan et des eaux du bassin.</p>

											Merci d'enregistrer mon opposition.
									1		@1486 - GORET Etienne - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 12/08/2020 à 09:43:53 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage Port de La Teste de Buch Contribution : Le dragage du port de la Teste de Buch est nécessaire, non seulement sur un aspect esthétique mais également pour lui redonner une plage d'utilisation plus grande en diminuant la hauteur des vases.
									1	1	@1487 - Roland Canet - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 12/08/2020 à 10:05:32 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :dragage port de La Teste Stockage des boues Contribution : OUI au dragage NON au stockage des boues à la Mole Je comprends très bien la nécessité de dragage du port de La Teste, et bien évidemment il faut le faire.Cependant pas dans n'importe quelles conditions. Déjà la méthode de dragage devrait se faire par aspiration afin de ne pas mettre en suspension les polluants notamment les antifoulings qui datent de 40 années, heureusement la législation a évolué depuis. Ensuite le stockage des boues très polluées ne doivent pas être amenées à la Mole, ce bassin n'est pas étanche et il est situé en Zone Natura 2000. Je suis Docteur de l'Université de Bordeaux I, retraité du CNRS, j'ai une expérience scientifique de 40 années d'activités. Je pense que les instances départementales devraient écouter davantage les scientifiques qui mettent en garde le danger du stockage des boues à la Mole, j'ai proposé au commissaire enquêteur de faire des carottages des boues et de faire analyser par tranches successives à la manière d'un scan, par un laboratoire national indépendant tel le CNRS, dont cet organisme est reconnu nationalement et internationalement pour ses compétences. Il existe une alternative, amener les boues à la société spécialisée au Teich, comme le font le port d'Arcachon et le port de La Vigne. Ceux qui veulent que les boues soient stockées à la Mole, réalisent-ils que c'est tout le Bassin d'Arcachon qui va être pollué ? Oui très bien le port de La Teste va retrouver ses fonctions, mais fini les huitres, coquillages et poissons ! Un désastre écologique qui met en péril notre si beau Bassin d'Arcachon !
									1	1	@1488 - Anonyme Anonyme - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 12/08/2020 à 10:28:01 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragages La Teste Contribution : Bonjour, Je suis favorable au dragage du port de La Teste et le dépôt des boues au port de La Mole. Le port de La Teste a un rôle capital à la fois économique avec la présence de nombreux ostréiculteurs et de plaisance, notamment avec les aménagements faits pour l'accueil des pinasses traditionnelles. Le dragage devient urgent pour l'image et le bon fonctionnement de ce port non seulement pour les testerins mais pour l'ensemble des habitants de la COBAS. Le port de la Mole, il me semble, a été aménagé avec des fonds publics et non seulement gujanais pour accueillir de telles boues : le refus de la commune de Gujan d'accueillir les boues de La Teste me surprend pour ne pas dire me choque . Cela ne me semble pas cohérente avec la politique de la COBAS et la solidarité intercommunale sur d'autres dossiers tels que le traitement des eaux,.... Il me semble que la commune de La Teste participe largement aux investissements qui font de la COBAS une région aussi agréable à vivre. J'espère que les gujanais dans le refus y penseront en s'émerveillant devant les cabanes tchanquées,....
									1	1	@1489 - FROISSANT Jacques - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 12/08/2020 à 10:58:36 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :DRAGAGES-LA TESTE DE BUCH Contribution : Bonjour, En tant que testerin et utilisateur du port de La Teste, je ne peux que constater l'évolution de l'envasement. Sur ces seules 4 dernières années, j'ai perdu près de 30mn sur le créneau de sortie ou d'entrée. Je suis donc pour le dragage du port à la fois pour des raisons pratiques d'usage, d'esthétique du port, et d'écologie. Madame la Maire de Gujan-Mestras s'oppose au projet d'envoyer les sédiments retirés sur le site dédié du port de la Mole. Ce site est semble t'il géré par le Conseil Général et créé pour le traitement de différentes communes et non pour la seule commune de Gujan. Les emplois à Gujan mais pas les sédiments de La Teste ?? Les boues issues des ports de Gujan ne représente pas de risques de pollution mais celles de La Teste oui ?? Etonnant de s'opposer à l'entraide entre communes alors que l'on a été Sénateur de la Gironde et conseillère régionale. Le très instructif dossier de demande d'exploitation du site de la Mole (téléchargeable ici : https://www.gironde.fr/sites/default/files/2017-10/ICPE%20LA%20MOLLE%20dossier%20demande%20exploitation.pdf) rappelle aussi tout l'intérêt du traitement des sédiments et la valorisation qui en est faite après : Construction d'une partie des digues du site de traitement de La Mole ; Renforcement provisoire et définitif de digue (digue Ouest du port de Gujan, digue Johnson - port de La Teste) Aménagement de terre-plein (port de Meyran Ouest - Zone Sud, digue Ouest port de Meyran Est) Evacuation vers biocentre de sédiments pollués ;

								Valorisation agricole. CONCLUSION : OUI au Dragage, Non aux arguments fallacieux de la maire de Gujan.
						1	1	@1490 - ANONYME Date de dépôt : Le 12/08/2020 à 11:12:18 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Draguage du port Contribution : Oui au draguage du port de la Teste-de-Buch Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.
			1	1			1	@1491 - BOULNOIS Régis - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 12/08/2020 à 11:26:26 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage La Teste de Buch Contribution : Bonjour, les problèmes de la commune de La Teste-de-Buch ne doivent pas devenir ceux de la commune voisine (Gujan-Mestras). Tant sur le plan du traitement de ces déchets pollués que sur celui du transport routier (Risque d'accidents corporels, de déversement accidentel, nuisances sonores et dégradations des chaussées) au travers de la ville de Gujan-Mestras, je ne suis pas favorable à ce projet.
							1	@1492 - ANONYME - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 12/08/2020 à 11:28:32 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage du port de La teste Contribution : Il doit exister une solidarité entre les communes de la COBAS pour améliorer la situation des riverains et conserver notre attrait touristique. La Ville de la Teste fournit bon nombre d'équipements aux communes voisines (Pôle santé, retraitement ...), il fait aussi que notre ville recueille les retombées touristiques de notre bassin. Un port en eau permettrait d'offrir une magnifique ballade et serait aussi très positif pour les commerçants liés directement ou indirectement au nautisme.
			1				1	@1493 - VITOUX Richard - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 12/08/2020 à 11:43:01 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Opposition au dépôt des boues polluées du port de la Teste dans le port de la Mole Contribution : Je m'oppose fermement au transfert des boues polluées du port de la Teste sur Gujan et soutien à 100% l'action de notre maire madame Des Esgaulx. La Teste doit faire ce que fait Arcachon : aux pollueurs de payer pour leur négligence. Gujan n'est pas la poubelle de la Teste.
							1	@1494 - ANONYME - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 12/08/2020 à 11:43:49 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :OUI au dragage du port de La Teste de Buch Contribution : Je suis convaincu que le dragage du Port de LA TESTE DE BUCH est indispensable. Son accès par bateau devient difficile . A marée basse, ce port, si bien aménagé maintenant , est défiguré par l'amoncellement des vases sur une énorme épaisseur . J'ai personnellement entendu des remarques de touristes consternés par ce qu'ils pensent être un laisser-aller, et font des comparaisons avec d'autres sites mieux entretenus. et j'interviens dès que je peux pour tenter d'expliquer les difficultés rencontrées par les partisans du dragage !! Le port est emblématique de notre ville, c'est un lieu extrêmement visité. Sa remise en bel état est dépendante de ce dragage indispensable depuis plusieurs années. Nous y sommes presque, encore un effort ! C'est la beauté et la salubrité de notre ville qui se joue là !!
							1	@1495 - Toulza Camille - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 12/08/2020 à 12:01:12 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage Contribution : Je suis favorable au dragage du port de La Teste
	1		1	1				@1496 - Lecaplain Marc - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 12/08/2020 à 13:24:46 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Stop à la pollution de la commune de Gujan Mestras et des eaux du bassin ! Contribution : Le bassin de décantation utilisé dans ce projet n'est pas étanche, du fait du haut niveau de pollution des boues à traiter (35 000 m3 quand même!), il est sûr que le stockage de ces boues sera source de pollution. De plus le transfert de ces boues et leur stockage produiront des nuisances : augmentation du trafic routier, odeurs. Pourquoi ne pas créer sur la commune de la Teste (une des plus vaste de France) une zone permettant à cette commune de gérer sur son territoire ses propres déchets?
							1	@1497 - Trivani Eric - La Teste-de-Buch

									<p>Date de dépôt : Le 12/08/2020 à 13:55:17 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet : Dragage du port de La Teste de Buch Contribution : Oui je suis favorable au dragage du port de La Teste de Buch.</p>
					1			1	<p>@1498 - ANONYME - Mios Date de dépôt : Le 12/08/2020 à 13:56:34 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet : Dragage du Port de La Teste de Buch Contribution : Oui je suis très favorable au dragage du port de La Teste de Buch.</p>
								1	<p>@1499 - Adrien - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 12/08/2020 à 15:10:11 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet : Avis FAVORABLE au dragage du port de la Teste Contribution : Le dragage du port de la Teste de Buch est une nécessité, trop longtemps resté à l'état de projet. Je suis donc totalement FAVORABLE, notamment en tant que plaisancier testerin. Toutefois il ne faut pas que cette enquête fasse renaitre des guerres de clochers entre << Testuts >> et << Barbots >>, les derniers parfois virulent et uniquement favorable au dragage des ports de LEUR commune. En effet ces derniers prônent des vases moins polluées, mais tout de même compatible avec un bac non-étanche, point critiqué aujourd'hui mais qui ne dérangeait pour le dragage de leurs ports auparavant. Il faut être factuel, s'appuyer sur les études menées, qui ne s'opposent pas ni au dragage ni au transport des sédiments extraits sur le site de la Molle, site financé par le conseil général de la Gironde et donc également par le contribuable testerin. Je peux entendre les réticences qui existent chez les Gujanais, et autres habitants du sud bassin. Mais cela ne doit pas faire naître de faux problème. Notamment les nuisances sonores et le trafic perturbé au sein de Gujan-Mestras, point évoqué dans un trac hostile au projet. On retrouve à l'article 2.1.4 - Trafic routier de l'arrêté du 4 octobre 2019 de la DDTM, un détour et trajet déterminé que les camions devront prendre afin justement d'éviter les perturbations du trafic et d'endommager les routes de Gujan-Mestras et déranger au minimum le trafic ainsi que les habitants. Il est à noté que toutefois les travaux importants pour la construction des 2 échangeurs de la RN260 ne dérange pas plus que ça les Gujanais, alors même que le trafic est nettement perturbé ! Quant au lieu stockage des boues, je réitère ce que j'ai écrit précédemment, il faut s'appuyer sur les études pour voir s'il est écologiquement raisonnable de positionner les vases sur le site de la Molle. Je pense que ce point a été clarifié, avec par exemple la pièce D de l'ARS, qui ne s'oppose pas au dépôt des sédiments au bassin de la Molle d'un point de vue sanitaire. D'autant plus, la justice s'est déjà prononcée en faveur. En conséquence, je suis favorable à ce que le port de la Teste soit dragué.</p>
					1			1	<p>@1500 - SERGE - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 12/08/2020 à 15:17:01 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet : DRAGAGE DU PORT DE LA TESTE Contribution : NOUS SOMMES CONTRES LE DEPOT DANS LE BASSIN DU PORT DE LA MAULE , DES BOUES DE DRAGAGE DU PORT DE LA TESTE. SOLUTION NON ECOLOGIQUE, TRANSFERT DES BOUES PAR VOIES ROUTIERES ET NON CONFORMITE DU BASSIN DE LA MAULE UNE AUTRE SOLUTION EXISTE AU TEICH PAYANTE CERTES, MAIS LES TESTERINS NE SONT-ILS PAS PRETS A METTRE LA MAIN AU PORTE MONNAIE QUAND IL S'AGIT DE LEUR PROPRE INTERET ???, IL NOUS SEMBLE QUE LA NOTION "ECOLOGIQUE" PASSE AU SECOND PLAN BIEN QUE BEAUCOUP DE MAIRES SE TARGUENT D'UN PROGRAMME ECOLOGIQUE ET ONT ETE ELUS AU DERNIERES ELECTIO NS GRACEA CELA. PAR AILLEURS LA COMMUNE DE LA TESTE EST UNE DES PLUS GRANDE DE FRANCE EN SUPERFICIE, NE POURRAIT ELLE PAS AMENAGER UNE PARCELLE DE SES TERRAINS EN BASSIN ADAPTE A RECEVOIR CE TYPE DE BOUE CAR LE PROBLEME SERA RECURRENT</p>
								1	<p>@1501 - ANONYME - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 12/08/2020 à 15:19:26 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet : Dragage du port de La Teste de Buch Contribution : Je suis favorable au dragage du port de La Teste de Buch et au traitement des boues sur le site de La Molle à Gujan Mestras.</p>
								1	<p>@1502 - ANONYME - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 12/08/2020 à 15:22:42 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet : Dragage du port de La Teste de Buch Contribution : Je suis favorable au dragage du port de La Teste de Buch et au traitement des boues sur le site de La Mole à Gujan Mestras</p>
								1	<p>@1503 - Mounède Bernard - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 12/08/2020 à 15:27:31 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique</p>

										Objet :dragage du port de La Teste de Buch Contribution : Je considère qu'il y a urgence à démarrer les travaux de dragage du port de La Teste-de-Buch . Je suis totalement favorable à ce que les sédiments soient transportés sur le site de la Mole ; les oppositions sur cette destination relèvent plus de la mauvaise foi que d'arguments sérieux . Après tant d'années, il serait temps de restaurer une circulation correcte des bateaux, tant au niveau du port que de son chenal d'accès.
								1		@1504 - SOISMIER Jean-Marie - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 12/08/2020 à 15:29:33 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :NON aux boues POLLUEES , du Port de La Teste vers le Port de La Mole à Gujan Mestras Contribution : Je suis CONTRE le déversement des boues POLLUEES de La Teste dans le Port de La Mole à GUJAN MESTRAS.
1	1	1	1	1	1	1		1		@1505 - suire laurent - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 12/08/2020 à 16:23:31 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :dragages-la teste de buch Contribution : Ancien technicien en études de sols pour la société GEOTEC Je suis contre le transfert des boues du port de la TESTE au réservoir non étanche du port de la MOLE. La demande d'autorisation ICPE bassins de la MOLE Numéro du projet SO121101 date 1 septembre 2014 de IDRA. Le réservoir des boues du port de la MOLE à été réalisé pour un dragage hydraulique et ponctuel pour le dragage mécanique. La provenance admis des matériaux sur le site de la MOLE doivent provenir exclusivement des ports de GUJAN-MESTRAS et pas de tous les ports du département. Concernant le dossier numérique: Les nuisances olfactives ne sont pas prises en compte. Le réseaux de transport des boues :RD 650 un comptage a été effectué par une association elle dénombre sur cette route 10000 véhicules jours dont 300 camions. Le transport des boues empruntera cette route du Teich à l'allée du Haurat à GUJAN-MESTRAS. Après vérification et comptage par différentes personnes le nombre de voitures et surtout le nombre de camions est nettement inférieur. Comme cela il est facile de dire simplement 8% de trafic supplémentaire. Nous ne savons pas quand, où, comment, dans quelles conditions a été réalisé cette étude par une association inconnue. Le résultat montre donc un choix fait d'avance peut- être un conflit d'intérêt! Il est noté que les premières habitations se situent de l'autre coté de la voie ferrée mais à quelle distance? Il existe des habitations au port de la MOLE donc à l'EST du réservoir, il y a aucune notation à ce sujet. Ces habitations sont en première ligne pour le bruit et les odeurs, le vent OUEST étant dominant. Il est noté dans le rapport que le lycée de la Mer est à proximité, pas du tout! il est contre le réservoir. A aucun moment il n'est mentionné le nombre d'étudiants et le nombre d'internes. Pour beaucoup d'entre eux ils prennent la piste cyclable qui longe le réservoir sans aucune visibilité sur la sortie des camions du réservoir. Aucune mention du passage à niveau très dangereux à proximité de la sortie et l'entrée des camions du réservoir. Le travail sur le site de la MOLE se fera de jour comme de nuit suivant les horaires de marée. Le bruit sera par conséquence important pour les riverains, les lycéens et pour toute la faune. pour info ce site est natura 2000, il existe sur ce site des espèces à préserver (il est mentionné sur différents ouvrage de la faune des observations de loutres d'Europe au bout du port de la MOLE, espèce en voie de disparition). Il est indiqué 25 camions jours pendant combien de temps? Le dragage mécanique n'est pas du tout la meilleur solution à cause du brassage des boues polluées par le godet de la pelle mécanique une partie va obligatoirement partir dans le bassin d'ARCACHON. Tout le secteur partant du port de la MOLE au château de CATARANE est inconstructible donc au nord de la voie ferrée classé site naturel à préservé. Je pense qu'il faudra faire des nouvelles analyses par deux sociétés indépendantes, carottage, prélèvement, analyse, en aucun cas le carottage doit être effectué par le SIBA. EN conclusion nous voyons bien que ce projet au port de la MOLE est irréalisable car il présente beaucoup trop d'inconvénients pour la faune la flore les riverains et les lycéens. Dans le cadre où ce projet se réalise tout les riverains, l'ensemble du lycée et le personnel des différentes sociétés devront réaliser une prise de sang avant le début des travaux et à la fin de celui-ci pour trouver éventuellement des traces de contaminations comme cela se fait pour tout les chantiers avec des produits toxiques. La société GEOTEC actuellement en CORSE pour le port de BASTIA.
								1		@1506 - HELENE - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 12/08/2020 à 16:37:38 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Réponse enquête publique dragage Port de LA TESTE DE BUCH Contribution : Bonjour, En tant que testerine et utilisatrice du port de La Teste, je ne peux que constater l'évolution de l'envasement. Sur ces seules 4 dernières années, j'ai perdu près de 30mn sur le créneau de sortie ou d'entrée. Je suis donc pour le dragage du port à la fois pour des raisons pratiques d'usage, d'esthétique du port, et d'écologie. Madame la Maire de Gujan-Mestras s'oppose au projet d'envoyer les sédiments retirés sur le site dédié du port de la Molle. Ce site est a priori géré par le Conseil Général et créé pour le traitement de différentes communes et non pour la seule commune de Gujan-Mestras.

												<p>Pourquoi cette commune s'y oppose t'elle alors ? IL est surprenant de constater l'opposition à une entraide entre communes alors que Mme la Maire de Gujan-Mestras a exercé en particulier les fonctions de Sénateur de la Gironde et conseillère régionale et que, sauf erreur, le traitement des eaux usées et des ordures de Gujan-Mestras se fait à... La Teste !! Ce que Mme la Maire ne peut ignorer puisqu'elle est Présidente de la COBAS. Donc : OUI au Dragage, Non aux arguments de la maire de Gujan-Mestras</p>				
												1	<p>@1507 - Benoit - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 12/08/2020 à 18:50:29 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage - Port de La Teste de Buch Contribution : Que l'argent public soit dépensé à bon escient et non pas jeté à la poubelle c'est pourquoi il faut utiliser le site de La Mole qui a couté 3 millions d'euros pour recevoir les boues venant du dragage des ports du Syndicat mixte du bassin d'Arcachon et, de fait les boues draguées du port de La Teste. Je répons favorablement à l'ensemble de ce projet.</p>			
									1	1			1	<p>@1508 - eveline - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 12/08/2020 à 19:53:22 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :dépôt des boues polluées Contribution : bonjour, il me parait judicieux de vous communiquer que le transfert des boues polluées au site du port de la mole est un mauvais choix que la commune de la Teste pourrait sur son territoire ouvrir sa "propre" station d'épuration que ceci a des conséquences graves de hauts niveaux de pollution, de nuisances sonores et olfactives dues à la circulation des camions ainsi que la gêne de circulation ainsi que la perspective de dragage des ports gujanais s'en trouve empêché mon opinion est non à ce projet. veuillez en prendre acte.</p>		
												1		1	<p>@1509 - SOISMIE Marie -Thérèse - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 12/08/2020 à 22:02:49 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :dépôt des boues polluées Contribution : NON au dépôt des boues polluées du dragage du port de LA TESTE au port de LA MOLE</p>	
													1	1	<p>@1510 - ANONYME Date de dépôt : Le 13/08/2020 à 02:19:38 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :dragage du port de La Test de Buch Contribution : Oui je suis favorable au dragage du port de La Teste de Buch car cela rendrait notre port plus magnifique</p>	
													1	1	<p>@1511 - ANONYME - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 13/08/2020 à 09:28:55 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :dragage du port Contribution : Je suis pour le dragage du port. Il faut que le port soit dragué.</p>	
													1	1	<p>@1512 - ANONYME - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 13/08/2020 à 09:39:54 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :pour le dragage du port de La Teste Contribution : Je suis pour le dragage du port de La Teste</p>	
														1	<p>@1513 - Passet Francis - Belin-Béliet Date de dépôt : Le 13/08/2020 à 10:26:04 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :SOUTIEN AU PROJET Contribution : Je suis tout à fait favorable à l'opération qui vise à améliorer à terme les conditions de navigation dans le port de LA TESTE; J'ajouterai que j'apporte mon soutien à tous ceux qui professionnels ou non nous ont réservé leur meilleur accueil chaque fois que nous avons eu besoin d'entrer au port.</p>	
													1	1	1	<p>@1514 - ANONYME - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 13/08/2020 à 10:26:36 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage du port de La Teste Contribution : Je suis favorable au dragage du port de La Teste. Est ce qu'une solution intermédiaire ne pourrait pas être définie pour traiter ces boues. Une partie à Gujan et une autre partie sur un autre site.</p>

										<p>@1515 - Dufau Bernard - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 13/08/2020 à 10:35:03 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Améliorations projet dragage du port de La Teste Contribution : Monsieur le Commissaire Enquêteur, Mesdames, Messieurs, Bonjour, L'enquête d'utilité publique est maintenant proche de son terme et après avoir pris le temps de lire l'important dossier concernant le dragage du chenal et du port de La Teste-de-Buch. Voici mon analyse et je voudrais la partager avec le plus grand nombre afin de faire évoluer et aussi améliorer quelques étapes de ce processus. Pour rappel : ?Les données d'analyse des échantillons de sédiments et boues du port datent de 3 ans déjà et donc probablement à ce jour en augmentation avec accumulation de nouveaux sédiments potentiellement à risques et non évalués et pouvant aggraver la toxicité des boues. Voir Dossier numérique de demande autorisation la Teste de Buch. ANNEXE A4 page 326 à 410. ?Durant les 3 dernières années quelles ont été factuellement les bonnes pratiques des activités de maintenances nautiques sur la plateforme du port de La Teste ou des autres ports ? ?Il a été mis à la connaissance du public la version n°2 du rapport d'analyse à la demande du laboratoire en charge du dossier avec le commentaire laconique << annule et remplace la version précédente qu'il vous appartient de détruire >>. Voir Dossier numérique de demande autorisation la Teste de Buch. ANNEXE A4 page 360 par exemple. ?Il est également difficile de connaître les incertitudes de mesures de ces analyses afin d'évaluer la conformité des données par rapport aux référentiels de toxicités par exemple celui du Mercure. Toutefois la nécessité et le besoin de draguer le Port de La Teste ne doit pas être remise en cause mais ceux des choix et des méthodes de ce processus devraient nous interpeller et nous réunir pour réfléchir sur des solutions : ?Moins à risques pour les personnes et l'environnement ?Plus innovantes ou d'excellences pour le savoir-faire des entités en charges de ce projet. En l'état, le stockage des 43 000m3 de sédiment non traité sur le site du port de La Mole, Pose questions : ?Pourquoi déposer et concentrer ce volume de sédiment non traité sur une zone située sur : oLe trait de côte d'un territoire sensible aux risques de submersions ou immersions pouvant engendrer une dispersion non maîtrisée des boues et sédiments. Voir Carte Marine du SHOM oUn site venté avec dispersion des poussières non traitées vers les zones sous les vents dominants comme des structures accueillantes du public, des habitations ou des réserves d'oiseaux. Voir via internet les dossiers << Gardanne le scandale des boues rouges >> ?Pourquoi ne pas ajouter une phase de traitement des sédiments dans ce processus pour atteindre des seuils beaucoup plus faibles de toxicité de ses limons afin de mieux les entreposer et de mieux les valorisés ultérieurement ? ?Cette phase de traitement peut-elle être faite immédiatement lors de l'extraction des boues ? ?Quel coût supplémentaire comment le budgétiser ? En l'état, le transport des 43 000m3 de sédiment non traité du port de La Teste vers le site du port de La Mole à Gujan-Mestras, Pose question : ?Comment s'affranchir de l'impact de l'augmentation de 8% du trafic des poids lourds, de l'augmentation de la pollution et des nuisances pour mener à son terme ce projet ? Voir Dossier numérique de demande autorisation la Teste de Buch. Page 165. ?Comment se rapprocher des recommandations de la Convention Citoyenne pour le Climat visant à diminuer les impacts dans les zones urbaines de la noria de camions nécessaire pour ce transport ? Voir https://propositions.conventioncitoyennepourleclimat.fr/se-deplacer-2/ ?Pourquoi ne pas étudier et privilégier un transport par voie maritime, plusieurs barges pour réaliser la rotation entre les 2 sites ? ?Pourquoi ne pas embarquer le processus de traitement sur les barges ? ?Pourquoi ne pas mutualiser se processus avec l'ensemble des communes du bassin ? Pour Conclure tout en privilégiant l'écoute, la collaboration, et l'amélioration de ce projet, les points clés devraient être : ?Réaliser le dragage du port et du chenal de La Teste. ?Traiter les sédiments et boues. ?Utiliser un transport maritime entre les sites. ?Identifier et maîtriser la valorisation des sédiments et gérer les déchets finaux. ?Mutualiser et valoriser ce savoir faire par l'ensemble des acteurs du projet tant publics que privés. Bien à Vous Très Cordialement. Bernard Dufau</p>
1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	<p>@1516 - JAULIN Daniel - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 13/08/2020 à 10:37:18 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage du port de La Teste de Buch Contribution : Je suis favorable au dragage du port de La Teste de Buch car ce dragage correspond à un entretien.</p>
1			1					1	1	<p>@1517 - Jeanine canet - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 13/08/2020 à 10:41:48</p>

												<p>Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Avis favorable au dragage du port de La Teste Contribution : Le port de La Teste n'a pas été dragué depuis près de 40 ans. Il est vital qu'il soit dragué dans les plus brefs délais. Quant au transfert des boues au port de La Môle à Gujan, si les analyses sont correctes, il n'y a pas de raison valable pour que la ville de Gujan s'y oppose. Les boues de La Teste ne sont pas plus polluées que celle des ports de Gujan. Ce bassin de décantation a toutes les normes actuelles environnementales. En conséquence, je formule mon avis favorable au dragage du port de La Teste et au traitement des boues sur le site ad hoc de La Môle.</p>
						1		1	1			<p>@1525 - ANONYME - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 13/08/2020 à 13:53:54 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage du port de La Teste Contribution : Je suis très favorable au dragage du port de La Teste car j'ai adhéré à l'un des objectifs de notre nouveau Maire : valoriser notre patrimoine en redonnant vie à la façade maritime. Et de plus, ce dragage est devenu indispensable pour l'activité ostréicole. Puisque le site de la Mole a été prévu pour recevoir les vases des ports, on ne comprend pas pourquoi celui de La Teste n'y aurait pas accès, puisque les testerins ont contribué fiscalement, au même titre que les Gujannais. La décision doit intervenir très vite, c'est devenu très urgent.</p>
						1		1	1			<p>@1526 - ANONYME - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 13/08/2020 à 14:37:12 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :dragage du port de La Teste de Buch Contribution : oui, je suis favorable au dragage du port de La Teste de Buch qui est, c'est une évidence,nécessaire.</p>
								1				<p>@1527 - GUBBIOTTI bruno - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 13/08/2020 à 14:52:15 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :dragage port de La Teste Contribution : Je suis favorable au dragage du port de La Teste avec dépôt des boues sue le site de la fosse de La Mole. En effet l'accès maritime au port de La Teste est rendu de plus en plus compliqué pour les usagers professionnels ou non, du fait d'une absence de dragage depuis 40 ans environ. Le site de La Mole a été financé par les collectivités locales dans le but de recueillir les boues des communes ,dont celles de Gujan mais aussi des autres communes ,l'argent public doit servir à toutes les collectivités qui ont participé et pas à la seule commune de Gujan .</p>
						1		1	1	1		<p>@1528 - ANONYME - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 13/08/2020 à 15:06:34 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :dragages la teste de buch Contribution : Tout à fait opposé au transfert des boues du port de la teste au port de la mole. Ce transfert entraînerait un volume de boues polluées élevé et une importante pollution olfactive et sonore. La superficie de la commune de la Teste est suffisamment grande pour trouver une solution à la teste.</p>
						1		1				<p>@1529 - Taieb Marie - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 13/08/2020 à 15:23:54 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Les boues de la Teste Contribution : Bonjour, En raison du risque écologique évident et malgré la Juste nécessité pour La Teste de se débarrasser de ses boues <<fossilisées >>, je ne souhaite pas que le traitement soit réalisé sur Gujan mais sur un site approprié spécialisé en décontamination de boues âgées polluées. Je regrette profondément que cette situation ravive un passé ombrageux entre deux communes, s'urs de lait, mais ne nous y trompons pas le combat est ailleurs. Avec un peu de bienveillance et beaucoup de bon sens (l'inverse marche aussi), nous devrions trouver une solution alternative qui convienne à l'ensemble des habitants du Bassin. Quitte à tous mettre une nouvelle fois la main à la poche ! Pensons à nos enfants, nos petits-enfants et aux générations futures... À notre Bassin bien-aimé, si unique. Et si fragile...</p>
								1		1		<p>@1530 - ANONYME Date de dépôt : Le 13/08/2020 à 15:34:02 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :dragage port de la teste Contribution : travaux nécessaires au bon fonctionnement du port</p>
						1		1				<p>@1531 - ANONYME - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 13/08/2020 à 15:38:03</p>

										<p>Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet : Dragage du port de la teste Contribution : Je suis favorable au dragage du port de la teste.</p>
							1			<p>@1532 - FOUQUART Jean-Paul - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 13/08/2020 à 15:44:48 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet : Dragage du port de La Teste de Buch Contribution : Je suis favorable au dragage du port de La Teste de Buch en raison du niveau critique de la zone portuaire, pour des raisons sanitaires et des questions de sécurité. Le bassin d'Arcachon est un ensemble et toutes les communes bordant le bassin se doivent d'être solidaires pour le traitement de ces boues, comme de tout autre problème qui affecterait l'une de ces communes. De plus, ces boues du fait des marées montantes et descendantes sont mobiles et ne restent pas attachées à une commune mais se déloquent au gré des marées, il ne faut donc pas raisonner égoïstement pour le règlement de ce problème, mais régler le problème collectivement.</p>
										<p>@1533 - Daniel - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 13/08/2020 à 15:59:15 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet : Dragage du port de La Teste de Buch Contribution : Oui, je suis favorable au dragage du port de La Teste de Buch. Dans quelques temps, il ne sera trop tard pour le faire et le port sera alors inutilisable, ni par les professionnels, ni par les particuliers. La ville perdra alors son port et son âme. Il n'y a aucune raison que les communes voisines s'y opposent, car c'est tout le Bassin qui un jour ou l'autre sera concerné. Aujourd'hui, tout projet est l'objet de rejets, soyons plus solidaires et audacieux, nous n'en serons que plus heureux.</p>
							1	1		<p>@1534 - ANONYME - Biganos Date de dépôt : Le 13/08/2020 à 16:14:51 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet : DRAGAGES - LA TESTE DE BUCH Contribution : Le dragage du port de La Teste et le transfert des sédiments sur le site de La Mole à Gujan Mestras est une nécessité à réaliser, il ne devrait même pas y avoir de débat des uns et des autres.</p>
							1	1		<p>@1535 - ANONYME - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 13/08/2020 à 16:29:12 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet : Dragage du port Contribution : Travaillant dans le milieu du nautisme, entreprise Starvoiles, je suis plus que favorable au dragage du port. D'une part parce qu'il faut entretenir ce patrimoine et d'autre part afin que cela aide au développement du nautisme sur la commune et donc à notre développement.</p>
								1		<p>@1536 - CHRISTOPHE Date de dépôt : Le 13/08/2020 à 16:29:23 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet : Dragage port de la teste de BUCH Pour Contribution : Pour l'esthétique, l'environnement, aussi pour nos enfants le soin de l'entretien devient primordial.</p>
								1		<p>@1537 - Lithard Christian - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 13/08/2020 à 16:32:07 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet : Dragage du port de La Teste de Buch Contribution : Je suis favorable au dragage des boues du port de La Teste de Buch, et donc au retraitement de ces boues sur le site prévu à Gujan Mestras. Site qui a été financé par les collectivités territoriales auxquelles je participe par les différentes contributions financières obligatoires. Que diraient les habitants de Gujan Mestras si la commune de La Teste de Buch refusait le passage des camions de ramassage des déchets ? La même chose que je décris ci-dessus. Souhaitant que la position de la mairie de Gujan Mestras puisse évoluer dans le sens du bien commun et de la solidarité des communes de la COBAS. Pour faire valoir ce que de droit.</p>
							1	1		<p>@1538 - Maëna - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 13/08/2020 à 16:44:47 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet : Dragage des boues du port de La Teste Contribution : Je suis favorable au dragage des boues du port de La Teste. Non au dépôt des boues sur le site de Gujan. La Teste est capable de gérer ses déchets comme Gujan le fait déjà, de plus le bassin à Gujan n'est pas adapté pour</p>

									recevoir une telle quantité.
1	1	1	1	1			1		<p>@1539 - DOPPIA Samaël - Le Teich Date de dépôt : Le 13/08/2020 à 16:53:55 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet : Non au dragage et au déplacement des boues dans une zone non sécurisée. Contribution : M. Le commissaire enquêteur, ce dragage me semble malvenu et inapproprié en tout point de vue : - Déplacer des boues polluées d'un point A à un point B sans les avoir filtré ne résoudra jamais le problème de pollution qu'elles représentent, il est donc nécessaire de trouver une solution alternative en amont d'une quelconque décision sur le sujet du déplacement. - Le déplacement nécessiterait la mise en place de transferts de boues par camion : ajout d'une pollution sonore, olfactive et carbonique en quantité (même si un camion seul pollue moins qu'une voiture, 50 camions par jour ajouteront des émissions de gaz d'échappement non négligeables). - Le manque de vision sur l'économie : même si l'utilisation du Port de La Mole en tant que bassin d'accueil revient à un coût soit disant nul il ne le sera pas : transport par camion coûteux, pollution potentiellement dangereuse pour la vie marine voir humaine, mise en place de déviations spécifiques pour le transport, sollicitations des services publics pour organiser ces opérations. En somme une grosse perte économique et temporelle est à prévoir. De plus, cette solution générera de nombreux impacts sur l'environnement (destruction des fonds marins, des habitats marins et de la vie marine => voir les dépôts de boues sur la grande barrière de corail) les activités socio-économiques, sur la santé humaine mais surtout elle ne soutient en rien les filières de valorisation des sédiments déjà existantes. En effet, il existe des solutions techniques avec lesquelles il est possible de récupérer, puis de recycler les boues de dragage et de les revendre. Il existe aussi des bassins étanches destinés à accueillir des boues et à éviter ce genre de pollution. Je m'oppose donc totalement à ce projet, il ne respecte en rien notre environnement, sera bien plus coûteux que ce qui est actuellement présenté et n'est, à mon sens, que trop hâtif. De meilleures solutions existent et doivent être envisagées avant d'effectuer une action lourde de conséquence pour notre Bassin.</p>
							1	1	<p>@1540 - ANONYME - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 13/08/2020 à 16:56:14 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet : opposition au transfert des boues de la teste de buch au port de la molle de gujan-mestras Contribution : opposition au transfert des boues de la teste de buch au port de la molle de gujan-mestras</p>
							1	1	<p>@1541 - ANONYME - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 13/08/2020 à 16:58:58 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet : opposition au transfert des boues du port de la teste de buch au port de la molle à gujan-mestras Contribution : opposition au transfert des boues</p>
							1	1	<p>@1542 - ANONYME - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 13/08/2020 à 17:12:51 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet : Dragage du port de La Teste de Buch Contribution : Je suis favorable au dragage du port de La Teste de Buch.</p>
								1	<p>@1543 - MAURY Andrée Date de dépôt : Le 13/08/2020 à 17:18:46 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet : Dragage du port de La teste de Buch Contribution : Oui je suis favorable au dragage du port de La Teste de Buch</p>
								1	<p>@1544 - Epeldé Jacquy Date de dépôt : Le 13/08/2020 à 17:32:58 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet : DRAGAGE DU PORT DE LA TESTE Contribution : Oui, je suis favorable au dragage du port de La Teste de Buch Le maire de Gujan ne doit pas s'y opposer puisque le site de la Mole a été financé et construit par le département pour pouvoir draguer tous les ports de la COBAS et non pas uniquement celui de Gujan Mestras.</p>
								1	<p>@1545 - ANONYME - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 13/08/2020 à 17:34:25 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet : Dragage du port de la Teste de Buch Contribution : Je suis favorable au dragage du port Il faut impérativement améliorer l'accès aux ostréiculteurs qui travaillent sur ce port, améliorer l'esthétique du port à marée basse Il est scandaleux que la Mairie de Gujan-Mestras s'oppose aux retraitement des boues étant donné que le site de La Mole a été financé en partie par les impôts locaux payés par les habitants de La Teste de Buch</p>

							Effectivement le port de la Teste nécessite un dragage, mais la solution retenue pour le stockage de ces boues... c'est consternant ! Au-delà de la dangerosité d'accès avec un trafic routier important à cet endroit et la présence d'un passage à niveau, c'est bien la proximité du Bassin qui fait risquer une pollution de tout le secteur. La qualité déjà médiocre des eaux du Bassin doit nous faire réfléchir et nous devons nous élever contre une décision à mon sens totalement irrationnelle. Le site du Port de la Mole est un haut lieu de promenade pour tous les gujanais et pour le tourisme.
					1	1	@1553 - ANONYME - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 13/08/2020 à 18:55:46 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :dragage du port de LA TESTE DE BUCH Contribution : OUI JE SUIS FAVORABLE AU DRAGAGE DU PORT DE LA TESTE DE BUCH .
						1	@1554 - RAYNAUD Raymonde - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 13/08/2020 à 19:20:49 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :FAVORABLE : dragage port LA TESTE et dépôt des boues à LA MOLE Contribution : Je suis favorable au dragage du port de LA TESTE DE BUCH et au stockage des boues sur le site de traitement de LA MOLE à GUJAN-MESTRAS comme initialement prévu lors du financement de ce site par le Conseil Départemental.
						1	@1555 - PEETERS Hervé - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 13/08/2020 à 19:33:42 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :FAVORABLE au dragage du port de LA TESTE et au transfert des boues à LA MOLE Contribution : Je demande que le port de La Teste de Buch soit dragué dans les plus brefs délais et que les boues soient déposées au site de traitement de LA MOLE à Gujan-Mestras. Je suis opposé au transfert vers le site du Teich dont le coût serait une charge supplémentaire pur les contribuables. Je demande également la démission de Madame le Maire de Gujan-Mestras de sa présidence à la COBAS. Cette fonction demande que l'intérêt collectif soit privilégié, ce qui est loin d'être le cas aujourd'hui.
					1	1	@1556 - Isabelle Date de dépôt : Le 13/08/2020 à 19:55:04 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :dragage port de la Teste de Buch et traitement de ses boues Contribution : Je suis favorable au dragage du port de La Teste de Buch. Néanmoins, je considère que les boues extraites suite à cette opération doivent être traitées sur un site spécialisé et non dans le bassin de décantation du port de La Mole à Gujan-Mestras. La préservation de la qualité de l'environnement doit être une priorité. Je suis opposée au stockage des boues du port de La Teste à Gujan-Mestras.
		1				1	@1557 - PERGUET STEPHANE - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 13/08/2020 à 20:06:40 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :NON AU DRAGAGE DU PORT DE LA TESTE Contribution : DANS UNE PERIODE OU ON SE BAT POUR PROTEGER L'ENVIRONNEMENT, IL ME PARAIT INVRAISEMBLABLE DE VOULOIR DRAGUER UN PORT OU DES SEDIMENTS ET HYDROCARBURES STAGNENT DEPUIS DES ANNEES. CELA GENERERAIT UNE POLLUTION INAVOUÉE IMMEDIATE SOUS COUVERT D'UN RAPPORT DU BIEN FONDE DE REALISER CES TRAVAUX SANS RISQUE. LE PIRE DANS TOUS CELA EST DE VOULOIR DEPLACER SES BOUES ET SEDIMENTS SUR LA COMMUNE VOISINE QUI SE RETROUVERAIT A GERER ET SUPPORTER LES COUTS ET LES EFFETS A LONG TERME... TOUT CELA POUR LE BIEN ETRE DE PLAISANCIER ET LA CROISSANCE DU TOURISME DANS UNE REGION ENCORE PRESERVEE. ALORS LA JE DIS STOP !!!!!!! LAISSONS LA NATURE TEL QUELLE EST.....
						1	@1558 - PEETERS Claude - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 13/08/2020 à 20:08:02 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :FAVORABLE : dragage port de LA TESTE et stockage des boues à LA MOLE Contribution :



									<p>Monsieur le Commissaire,</p> <p>Le dragage du port de LA TESTE DE BUCH devient une priorité car son envasement depuis 40 ans entraîne d'importantes conséquences économiques pour les professionnels de la mer (ostréiculteurs), et les plaisanciers mais aussi environnementales avec un risque accru de submersion marine.</p> <p>Ce dragage implique de stocker les boues sur le site financé par le Conseil départemental sur la commune de Gujan-Mestras, à savoir le site de traitement de LA MOLE ; site ayant vocation à recevoir les vases de tous les ports de la COBAS. Mais Madame le Maire de Gujan-Mestras, par ailleurs Présidente de la COBAS, s'oppose fermement à cette action et multiplie tract et manifestation dans sa commune. Par ces actes, elle provoque un antagonisme entre deux communes et favorise un climat mal sain. Quel exemple !</p> <p>Où se situe l'intérêt général quand un président d'agglomération favorise sa commune au détriment d'autres communes, en l'occurrence La Teste de Buch ? N'y aurait-il pas détournement d'argent public au seul profit de sa commune ?</p> <p>Par conséquent, au nom de l'équité entre les communes et dans l'intérêt du Bassin d'Arcachon en général, je suis favorable au :</p> <ul style="list-style-type: none"> - DRAGAGE DU PORT de LA TESTE DE TESTE rapidement - TRANSFERT DES BOUES sur le site de traitement de LA MOLE à GUJAN-MESTRAS comme initialement prévu et financé pour cela.
							1		<p>@1559 - Arias Angel - La Teste-de-Buch</p> <p>Date de dépôt : Le 14/08/2020 à 09:56:32</p> <p>Lieu de dépôt : Sur le registre électronique</p> <p>Objet : dragage du port de La Teste.</p> <p>Contribution :</p> <p>Je suis favorable au dragage des boues du port de La Teste.</p> <p>Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.</p>
		1	1	1			1		<p>@1560 - Técheney Yvon-Paul - Gujan-Mestras</p> <p>Date de dépôt : Le 14/08/2020 à 09:59:29</p> <p>Lieu de dépôt : Sur le registre électronique</p> <p>Objet : Dragage du port de La Teste</p> <p>Contribution :</p> <p>Etant Gujanais je suis opposé au transfert des boues du port de La Teste;</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le bassin de Gujan, non étanche, n'est pas fait pour recevoir de telles boues - Innombrables rotations de camions. - Gujan ayant 7 ports, où iront leurs boues lorsqu'on les draguera ? <p>Il me semble que chaque port du Bassin d'Arcachon devrait être autonome et avoir son bassin de décantation. C'est trop facile de donner aux voisins ses boues et sa pollution. Ce devrait être une des missions du syndicat mixte des ports du bassin d'Arcachon. Celui qui ne veut pas investir dans un bassin de décantation ne drague pas. Où vont aller les boues du port d'Arcachon ?</p> <p>L'avantage serait d'éviter les rotations de camions. Ne prône-t-on pas les circuits courts ? Il me semble que La Teste a suffisamment de terrains en domaine maritime pour régler le problème vieux depuis plus de 30 ans.</p> <p>Le niveau de l'eau va monter, c'est inéluctable. Ces boues une fois traitées devraient être employées à rehausser le niveau des berges et des digues. La piste cyclable de Gujan au Teich est interdite aux vélos car ceux-ci, soi-disant, dégradent la digue. Les cyclistes doivent emprunter la départementale. Un scandale.</p>
		1	1	1			1		<p>@1561 - SANZ Josette - Gujan-Mestras</p> <p>Date de dépôt : Le 14/08/2020 à 10:01:46</p> <p>Lieu de dépôt : Sur le registre électronique</p> <p>Objet : Boues du port de La Teste</p> <p>Contribution :</p> <p>Etant Gujanais je suis opposé au transfert des boues du port de La Teste;</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le bassin de Gujan, non étanche, n'est pas fait pour recevoir de telles boues - Innombrables rotations de camions. - Gujan ayant 7 ports, où iront leurs boues lorsqu'on les draguera ? <p>Il me semble que chaque port du Bassin d'Arcachon devrait être autonome et avoir son bassin de décantation. C'est trop facile de donner aux voisins ses boues et sa pollution. Ce devrait être une des missions du syndicat mixte des ports du bassin d'Arcachon. Celui qui ne veut pas investir dans un bassin de décantation ne drague pas. Où vont aller les boues du port d'Arcachon ?</p> <p>L'avantage serait d'éviter les rotations de camions. Ne prône-t-on pas les circuits courts ? Il me semble que La Teste a suffisamment de terrains en domaine maritime pour régler le problème vieux depuis plus de 30 ans.</p> <p>Le niveau de l'eau va monter, c'est inéluctable. Ces boues une fois traitées devraient être employées à rehausser le niveau des berges et des digues.</p>
							1	1	<p>@1562 - ANONYME</p> <p>Date de dépôt : Le 14/08/2020 à 10:30:21</p> <p>Lieu de dépôt : Sur le registre électronique</p> <p>Objet : dragage du port de la teste</p> <p>Contribution :</p> <p>je suis favorable au dragage du port de la teste ayant une place dans ce port il m'est de plus en plus difficile d'utiliser mon bateau</p>
1	1	1	1					1	<p>@1563 - PETIT christophe - Gujan-Mestras</p> <p>Date de dépôt : Le 14/08/2020 à 12:13:37</p> <p>Lieu de dépôt : Sur le registre électronique</p> <p>Objet : dragages-la teste de buch</p>

									<p>Contribution :</p> <p>Les sédiments de dragage extraits doivent être systématiquement analysés et stockés en attente des rapports. Leur évacuation doit se faire dans des filières spécialisées et adaptées aux types de pollution. nous ne pouvons plus nous permettre à posteriori de constater la pollution alors que des investigations préalables sérieuses et fréquentes peuvent nous en prémunir. Il faut un bassin étanche par rapport à la nappe phréatique communicante avec les eaux du bassins mais aussi le reste de l'environnement. De le processus de transport et son itinéraire généreront de la pollution supplémentaire. Pour encore des questions budgétaires, ne compromettons pas l'avenir immédiat mais aussi le plus long terme avec une diffusion de la pollution lente. Les sédiments inertes doivent être remis en mer (#90%). Les sédiments non inertes doivent être évacués dans un site approprié et dimensionné pour avoir une capacité en adéquation d'un vrai plan de dragage d'entretien pour tous les ports. La réflexion d'un site approprié pour l'ensemble des ports du sud bassin et adapté en volumétrie doit être lancée en urgence.</p>
								1	<p>@1564 - Caraguel Nicolas Date de dépôt : Le 14/08/2020 à 13:31:27 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage du port de la teste de buch Contribution : Il faut absolument draguer ce port , du fait de l'envasement, son utilisation (professionnelle et de plaisance) est très limitée ! Pour la plus grande ville du Bassin d'Arcachon , ne pas avoir de port fonctionnel est une faiblesse, un handicap</p>
	1	1						1	<p>@1565 - NENY Bernard Date de dépôt : Le 14/08/2020 à 14:06:49 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :dragage du port de la Teste Contribution : Je suis gujanais et je suis opposé au transfert des boues du port de La Teste au port de la Molle. Problème environnementale. De plus La Molle n'est pas totalement étanche et si des fuites se produisaient les ostréiculteurs pourraient en subir les conséquences. Rotation des camions défoncement des routes etc...Une entreprise spécialisée pourrait faire le travail. Alors NON</p>
								1	<p>@1566 - Duvignere philippe - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 14/08/2020 à 14:21:17 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :dragage du port de la teste de buch Contribution : Je me déclare favorable au dragage du port de La Teste de Buch Utilisateur comme plaisancier du port , famille testerinne depuis plusieurs générations et titulaire actuellement de la place 172 digue Est , place de laquelle je doit partir pour naviguer au plus tard 3 heures avant la basse mer. Je souhaiterai que le dragage du port coté digue Est ne soit pas effectué que sur une largeur de 15 mètres,mais jusque au plus près des pontons vue que les rives sont réaliser a l' aide de palplanches. Espérant que ma remarque attirera votre attention, recevez monsieur le commissaire mes sincères salutations</p>
								0	<p>@1567 - CONTRÉ Pierre - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 14/08/2020 à 14:52:16 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Non au clapage en mer ! Contribution : @ Monsieur Christophe PETIT de Gujan-Mestras, la mer n'est pas une poubelle. Non au clapage en mer !</p>
								1	<p>@1568 - Vassal Claude - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 14/08/2020 à 15:36:01 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Désenvasement du Port de la Teste de Buch Contribution : Bonjour Mr le Commissaire enquêteur Avis favorable pour le désenvasement du port de la Teste de Buch. Néanmoins le document de référence manque de transparence, en raison de l'absence de plusieurs Annexes. Mme le Maire de Gujan-Mestras a demandé une nouvelle analyse des boues de la Teste de Buch, il serait souhaitable de faire un carottage autour du port de la mole pour faire un état des lieux sur une éventuelle pollution antérieure (préexistante au projet envisagé). Par ailleurs, il existe une autre solution technique qui n'est pas évoquée dans le dossier soumis à l'enquête : la dissolution des vases par épandage de craie coccolithique. Cette solution a fait l'objet de nombreuses publications dont une, en 1979, rédigée par deux chercheurs de l'ISTPM (Institut Scientifique et Technique des Pêches Maritimes) à La Rochelle, intitulée << ACTION DES ÉPANDAGES DE CRAIE (ou CaCo3) SUR LES VASES DES CLAIRES ET DES PARCS OSTRÉICOLES >> (voir en Annexe). J'ai pu constater en 2019, que Mr Clément Directeur du SMPBA ne connaissait pas le désenvasement par épandage de craie coccolithique (ou craie de Champagne) ou Nautrex. Je lui ai donc fourni le 3/06/2019 une étude réalisée sur le bassin d'Arcachon par un étudiant en Master2 de l'université de Clermont-Ferrand (voir en annexe) auprès de la société TASO, spécialiste de l'entretien des milieux aquatiques. nota : Document également fourni au SIBA le 14/8/2019 En particulier, en 1980, une étude par prélèvement et par épandage avait même été réalisée grandeur nature à proximité du delta de la Leyre en marée haute sur 8 hectares dont 1 hectare de parcs à huitres. (Hauteur de vase entre 1 m et 60 cm).en 25 jours la vase avait disparu ou parfois baissé de 50 cm (page 9) . Mais cette étude aurait été arrêtée pour cause de restructuration des organismes décisionnaires. De nouvelles études ont été réalisées en 1985 et surtout en 1986 avec des analyses chimiques bactériologiques et</p>

																				biologiques très poussées Prélèvement d'eau et de sédiments sur trois sites - le port de Taussat (1,90 m de vase) - La vasière de la pointe de l'Aiguillon entre la Teste de Buch et Arcachon - la vase du Grand Piquey Ces analyses confirmer les conclusions précédentes (1980, 1982, 1985) (Voir conclusions en page 46 à 48) : La quantification des rejets dans le milieu marin présente même un impact inférieur à celui provoqué par un curage. Est garantie, la protection de la flore et de la faune, ainsi même qu'une meilleure qualité des huîtres. Un dragage moins onéreux Il me paraît nécessaire qu'en qualité de Commissaire Enquêteur, vous interrogiez le SMBPA pour savoir pourquoi la solution d'épandage de craie n'est pas évoquée dans le dossier d'enquête. Pièce Jointe de 125 pages au moins dont un livre de 55 pages (non jointes ici) - (joint rn numérique)
									1	1	1									@1569 - GRANDJEAN Jeanne-Marie - Arcachon Date de dépôt : Le 14/08/2020 à 15:59:35 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :dragage vases Contribution : Suite au souhait de la commune de La Teste d'aller déposer ses vases polluées dans des containers non étanches vers la communes de Gujan-Mesras sous prétexte que le terrain lui appartient me paraît inconvenant. Comment peut-on autoriser pareille désinvolture sans tenir compte des dégâts à venir et notamment la pollution du bassin à chaque marée. Il me paraît important que chaque commune assume ses responsabilités comme le fait la commune d'Arcachon, où je vis depuis plus de cinquante ans, et qui paye pour que ses vases de dragage soient déversées dans un site étanche. Une citoyenne soucieuse de la propreté et de la protection de notre planète.
																			1	@1570 - NICOLE NUGEYRE Date de dépôt : Le 14/08/2020 à 16:20:36 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :le dragage du port de la teste Contribution : Je pense que La Teste devrait envoyer ces boues au Teich comme Arcachon .Les dépenses engagées seront meilleures qu'une certaine nocivité sur la sante. Ou bien attendre qu'un bassin étanche soit mis à disposition des boues de la teste.
											1									@1571 - ANONYME - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 14/08/2020 à 16:25:04 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :DRAGAGES-LA TESTE DE BUCH : Contre le stockage des boues du port de La Teste de Buch sur le port de la Mole à Gujan-Mestras Contribution : Je comprends bien le besoin de nettoyer le port de la Teste mais je refuse le stockage de ses boues polluées sur le site de La Mole. Le port de La Mole est un endroit touristique, fréquenté par les randonneurs, un lieu de vie proche du lycée de la mer, un environnement magnifique ouvert sur le Bassin. Ce n'est absolument pas un site approprié pour héberger le volume des déchets générés par les plaisanciers Testerins pendant 40 ans. Déplacer la pollution est une idée du monde d'avant. Il existe des solutions de traitement des déchets respectueuses de l'environnement qu'il est impératif d'appliquer dès maintenant pour la survie du Bassin et la dignité de ses habitants.
											1									@1572 - DELIGEY DAVID Date de dépôt : Le 14/08/2020 à 16:25:06 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :ENQUETE PUBLIQUE DRAGAGE DU PORT DE LA TESTE Contribution : Le dragage du Port de la Teste est une nécessité car il n'a pas été fait depuis plus de 30 ans, la problématique vient du traitement de ces boues qui ne doivent pas aller au bassin de décantation de la Mole car il est non étanche et ne peut recevoir que des boues issues d'un dragage Hydraulique. Le bassin de décantation du Teich est apte à recevoir ces boues car il est totalement étanche et situé loin du plan d'eau qui est très fragile. Vouloir faire cette économie est une aberration en contrepartie des risques encourus pour l'ensemble du Bassin d'Arcachon et la qualité de ses eaux. OUI AU DRAGAGE DU PORT DE LA TESTE NON AU TRAITEMENT DES BOUES DANS LE BASSIN DE DECANTATION DE LA MOLE !!!
																				@1573 - Le Donne Florence - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 14/08/2020 à 17:43:38 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage Port de La Teste Contribution : Oui je suis favorable au dragage du Port car j'y habite.L'enlèvement des vases permettrait sûrement au quai du patrimoine d'être embelli par l'arrivée d'autres pinasses ou bateaux.Actuellement les Propriétaires sont probablement réticents à la vue de cette accumulation de boue..CeLa permettrait d'augmenter la période d'utilisation entre 2 marnages,et de mieux assurer l'amarrage des bateaux vu la quantité de vase.
											1									@1574 - ANONYME - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 14/08/2020 à 18:31:19

																			<p>Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet : Dragage du port de la Teste Contribution : Il est de toute évidence que le port de la Teste doit être dragué, et, cela ne peut être remis en cause. Néanmoins, je ne suis pas sûr que le lieu choisi pour les stocker soit le meilleur. En effet, le bassin de stockage n'étant pas étanche, il y a un risque très important de pollution du Bassin. L'étude sur la pollution des boues est incomplète, car il aurait fallu faire un carottage jusqu'au point le plus profond, là où se trouvent les matières les plus toxiques. Je suis étonné que les services de l'Etat n'aient pas entrepris cette analyse. Autre point négatif est le fait que les ports de Gujan ne pourront plus utiliser ce bassin de stockage pour leur propre boue. Où vont-elles aller ? Au Teich, mais dans ce cas, la charge financière refusée par la Teste devra être supportée par Gujan. Il y a plusieurs années, un bassin de stockage devait être créé, mais, les habitants de la Teste l'ont refusé en masse. Concernant la circulation des camions, le passage à niveau du port de la Mole est très dangereux. Actuellement, les bus de transport scolaire pour les élèves du lycée de la mer ont toute la peine de tourner, et, ils bloquent très souvent la circulation. Très récemment une voiture et sa remorque sont restées coincées sur le passage. Que va-t-il arriver si un bus reste coincé sur le passage à cause d'un camion de transport ? Pour toutes ces raisons, je pense qu'il est souhaitable que les boues soient emmenées au centre de traitement du Teich.</p>
											1	1							<p>@1575 - ANONYME - Gujan-Mestras Organisme : Yannick Date de dépôt : Le 14/08/2020 à 18:33:55 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet : Dragage du port de la teste Contribution : Bonjour Je ne suis pas au fait des derniers clivages sur ce dossier mais une chose est certaine : les ports doivent être vidés de ces boues . Alors il existe un site réglementé qui répond à ce stockage et je suis certain que cela ne résulte pas d'enquêtes de pacotille et de décision politicienne . Donc je suis favorable à ce que nos amis testerins et toute la flotille de bateau qui y sont stockés puissent comme les autres ports gujannais naviguer dans un port nettoyé de ces boues . Si ce site a été créé et validé par les services compétents alors oui. Arrêtons ces fausses informations et ce nombrilisme urbain et considérons nous comme des gens responsables .. C'est à la création de ce lieu de stockage qu'il fallait agir. Si son utilité est flagrante pour les ports de gujan qu'il le soit pour la teste comme décidé . Et au regard des orientations urbaines prises un camion de plus ou de moins ne changeront rien</p>
													1	1	1	1			<p>@1576 - NENY Martine - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 14/08/2020 à 18:36:59 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet : dragage des boues du port de La Teste Contribution : NON au transfert des boues du port de La Teste sur le port de La Mole. Il se peut que le dragage des boues soit nécessaire mais il y a certainement d'autres moyens qu'un transfert sur le port de la Mole. Ce transfert ne peut se faire sans conséquence sur l'environnement (éventuellement des fuites avec retour dans le bassin, OSTREICULTEURS peuvent être concernés ,routes défoncées par les rotations de camions 25 ar par jour avec des boues malodorantes, persistantes? Quelles ont les autres solutions proposées?</p>
													1	1	1	1			<p>@1577 - BOITTIN joel - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 14/08/2020 à 18:48:21 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet : dragage du port de la Teste Contribution : bonjour, Je suis opposé au dépôt des boues de dragage du port de la Teste sur le site existant de la Mole. en effet aujourd'hui personne ne peut dire ce que pourront être les effets à moyen et long terme compte tenu de la non étanchéité du site envisagé. je rappelle que le principe de précaution existe depuis plusieurs années on peut être conforme à la réglementation en vigueur ce qui ne signifie l'absence de risques. depuis les années 1970, la réglementation a évolué CONSECUTIVEMENT à des catastrophes: ERP , ICPE et RISQUES ENVIRONNEMENTAUX DIVERS/submersion,tempêtes,inondations récentes..... A chaque fois, on pouvait être conforme, pourtant les lacunes réglementaires n'avaient pas pris en compte les événements concernés. Exemple sur le Bassin: pollution par les liqueurs noires de la papeterie de Biganos/en 1984/85 et 86, lors de visites annuelles de prévention et sécurité, j'avais signalé ce risque/la réponse: y a-t-il une réglementation qui exige les vérifications que vous demandez/non/nous mettrons une surveillance en place!!!!!!!!!!!!/coût financier dont la perte d'exploitation de 2 mois 1/2 d'arrêt!!!!!!!!!!!! Mon avis: -créer un site spécifique ETANCHE pour les boues de dragage des ports puisque un terrain existe -surseoir de quelques mois le dragage du port de la Teste -poursuivre la mutualisation des moyens de préférences à des rancoeurs qui pourraient apparaître si la situation devait demeurer bloquée.</p>
																			<p>@1578 - ROUZIER GUY</p>

										<p>Date de dépôt : Le 14/08/2020 à 19:03:02 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :POUR LE DRAGAGE DU PORT DE LA TESTE Contribution : JE SUIS POUR LE DRAGAGE DU PORT E LA TESTE DE BUCH ET POUR LE STOKAGE DE BOUES A GUJAN MESTRAS.</p>
						0				<p>@1579 - Fourcade Guillaume - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 14/08/2020 à 19:07:45 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Contre le dépôt des boues au port de la molle Contribution : Bonjour, je considère que chaque commune doit traiter ses boues dans sa commune et ne pas les transporter sur route vers d'autres communes.</p>
						1				<p>@1580 - rouzier michelle Date de dépôt : Le 14/08/2020 à 19:23:20 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :dragage du port a la teste Contribution : je suis pour le dragage du port de la teste</p>
						0				<p>@1581 - Landreau Gilbert Date de dépôt : Le 14/08/2020 à 22:06:01 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dépôt du dragage du port de la Teste. Contribution : Je pense que la commune de la Teste dispose d'un territoire suffisamment étendu afin de pouvoir créer un bassin de stockage pour les boues de dragage de son port. La ville de Gujan-Mestras aura besoin du bassin de stockage de la Mole lors du dragage du port de Larros situé a proximité et générant beaucoup de nuisances.</p>
					1	1				<p>@1582 - ANONYME - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 14/08/2020 à 22:14:51 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragages du port de La Teste Contribution : Je suis pour, il vaut voir sur le long terme et non sur quelques moi. J'apporte tous mon soutiens à ce projet!</p>
						1				<p>@1583 - Ca Chaton - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 14/08/2020 à 22:57:13 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage du Port de La Teste Contribution : Je pense que le Port de La Teste soit dragué , il me semble indispensable !!!! J'espère que cela va porter ses fruits !!!!! Je suis très favorable</p>
						1				<p>@1584 - Ka Mel - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 14/08/2020 à 22:59:46 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage du Port de La Teste Contribution : Avis très favorable au dragage!!!!!!!!!</p>
						1				<p>@1585 - Ca Chantou - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 14/08/2020 à 23:01:58 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage du Port de La Teste Contribution : Il serait vraiment très souhaitable au dragage du Port de La Teste !!!!!!!!!!</p>
						1				<p>@1586 - Ka Mel - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 14/08/2020 à 23:03:37 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage du Port de La Teste Contribution : Dragage du Port de La Teste est vraiment indispensable !!!!!</p>
						1				<p>@1587 - Reynaud Fabrice Date de dépôt : Le 15/08/2020 à 01:34:14 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Favorable au dragage et traitement de la vase Contribution : Je suis entièrement favorable au projet détaillé ici. Il est urgent de nettoyer le port pour le bien de tous. Ce ne sera que mieux pour cette belle ville de La Teste.</p>

							1	1	<p>@1588 - HUBERT Etienne - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 15/08/2020 à 08:12:45 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet : Dragage port de La Teste Contribution : Pourquoi déplacer une bombe à retardement dans une zone fragile et (plus ou moins) préservée jusqu'à présent ? Je suis Testerin et ne suis pas contre le dragage. ça ne peut qu'être bénéfique ! Mais je suis contre le déplacement des boues dans un lieu inadapté techniquement ! Encore une décision arbitraire validée dans des locaux loin des lieux d'explosion. Contre, en l'état! Résolument contre !</p>
							1	1	<p>@1589 - ANONYME - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 15/08/2020 à 09:39:46 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet : Dragage du port de La Teste Contribution : Possédant un bateau au port de La Teste je suis favorable à son dragage et au traitement des sédiments , au lieu prévu à cet effet au port de la Mole Gujan Mestras. Les usagers professionnels et plaisanciers du port constatent un amoncellement des sédiments (vases) qui limitent jour après jour les horaires de navigabilité. Toutes les instances environnementales et la préfecture ont donné un avis favorable à ce projet. Pour ceux qui disent que chaque commune doit garder ses sédiments je rappelle que La Teste a toujours fait preuve de solidarité au niveau du District puis de la COBAS en matière d'équipements collectifs. Pour ne citer que deux exemples, depuis 2008, Gujan Mestras n'a plus de station d'épuration et notre commune traite donc tous les jours les eaux usées et les boues de décantation des Gujanais. Gujan-Mestras n'a pas davantage de centre de traitement des ordures ménagères qui sont ainsi amenées plus de 360 jours par an, par des norias de camions sur le territoire de la Teste et qui, jusqu'en 1999 y ont même été incinérées. Le traitement des sédiments sur le site privé du Teich entraîne un surcoût de 2 M? et pour l'instant ce site n'a pas la capacité de gérer un tel volume. La recherche d'un autre site de traitement mettra des années pour obtenir les autorisations environnementales et il y aura toujours des collectifs qui se manifesteront pour s'y opposer.</p>
							1		<p>@1590 - ANDRIOT Guy - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 15/08/2020 à 09:42:04 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet : Dragage du port de la Teste Contribution : Je refuse catégoriquement le dépôts des boues de curage du port de la teste sur la commune de Gujan. La commune de la teste a suffisamment de terrain pour faire un bac de décantation et Gujan a suffisamment de port a draguer pour utiliser le site du mole</p>
								1	<p>@1591 - DARRIET ANDRE - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 15/08/2020 à 10:01:28 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet : draguage du port de la TESTE DE BUCH Contribution : Avis favorable pour le draguage du port de LA TESTE DE BUCH.</p>
								1	<p>@1592 - guiter jean louis - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 15/08/2020 à 10:34:41 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet : pour le dragage du port de la teste Contribution : après 40 ans d'attente ça serait bien que le port soit nettoyé aussi bien pour les ostréiculteurs que pour les plaisanciers</p>
1	1	1	1	1				1	<p>@1593 - Deschaux Guy - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 15/08/2020 à 10:47:10 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet : Enquête Publique Dragage port de La Teste Contribution : Je refuse que pour des considérations purement financière, les boues du port de La teste soient déposées dans le Bassin de décantation de La Môle. Ces boues présentes un fort risque de pollution grave, compte de la non étanchéité de ce bassin, de la toxicité des boues accumulées, dans le port de la Testes, durant plus 30 ans (résidus de peinture anti-fouling, hydrocarbures, etc.....) Certes, le port de La Teste doit être dragué, mais, ces boues doivent être traité dans des bassins de décantation étanche comme celui du Teich, malgré le surcoût occasionné. Les 2 millions de coût supplémentaire ne sont rien, par rapport au risque écologie prit, si vous reprenez la solution du port de La Môle. Non aussi au défilé de camions chargés de ces boues, sur la voie Gujanaise . Halte aux fausses économies que l'on risque de regretter, sans compter au coût financier éventuel, nécessaire pour réparé partiellement les dégâts d'une telle erreur de jugement.</p>
								1	<p>@1594 - Badet Claude - Arcachon Date de dépôt : Le 15/08/2020 à 10:58:02 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique</p>

										<p>Objet :Enquête publique: Dragage du port de la Teste de Buch et transfert des vases au site de la Mole</p> <p>Contribution :</p> <p>Réponse à Mme Moreau suite à sa contribution qui comporte de nombreuses désinformations. Claude Badet.</p> <p>Tout d'abord il faut savoir mais depuis les lois de décentralisation de 1983, le Conseil Général de la Gironde a conduit un remembrement actif sur la plupart des sites portuaires pour organiser au mieux l'occupation du domaine public sur les ports départementaux qu'il gère et aménage.</p> <p>Concernant le port de la Mole, les principaux aménagements réalisés correspondent à la création du centre de prétraitement des vases portuaires entre 2008 et 2009 ce qui permet la décantation des sédiments et leur stockage en vue de leur valorisation. Cet aménagement réalisé pour partie sur un pré salé naturel a d'ailleurs fait l'objet d'une opération de compensation par la réhabilitation d'une zone de schorre de 8,5 HA entre les ports de Larros et de Gujan- la Passerelle.</p> <p>1 Zone de Couach. L'usine de Couach était spécialisée depuis 1897 dans la fabrication de bateaux en bois puis en 1962 ce fut l'arrivée avec Arcoa des bateaux plastiques. Dire que << le trou de Couach >> (pour les riverains dont je fais parti) serait pollué avec des peintures antifouling est une vaste fumisterie car il n'y a pas besoin d'analyses, les ouvriers de l'époque peuvent l'attester comme Monsieur Taris toujours testerin et presque centenaire, aucun produit chimique utilisé n'était rejeté dans le milieu marin. Ce coin était le paradis des pêcheurs, ces derniers faisant de ce temps là, des prises miraculeuses.</p> <p>Par contre ce que l'on peut affirmer c'est que le port de la Mole lui était pollué car une opération de dépollution a été réalisée en 2010 suite à la découverte d'une ancienne zone de traitement au << coaltar >> qui permettait autrefois d'enduire des cages en bois de pin, les << ambulances >> qui étaient ensuite entreposées sur l'estran et servaient à maintenir les tuiles chaulées pour le captage du naissain d'huître.</p> <p>Ce qui est vrai c'est que peu d'analyses ont été faites pour les dragages de certains ports gujanais car en matière de pollution nous aurions été surpris. Pour conclure, il faut quelquefois savoir balayer devant sa porte.</p> <p>2 Ostréiculture : Concernant le nombre d'AOT terrestres et maritimes au port de La Teste de Buch, l'ignorance des chiffres est encore pitoyable. Il y aurait 106 AOT pour 45 ostréiculteurs et 200 emplacements de bateaux de plaisance. La encore la désinformation semble évidente et avant d'annoncer des chiffres, il faut les vérifier.</p> <p>Il y a en vérité 126 AOT (cabanes) terrestres et 413 emplacements de bateaux.</p> <p>Oui le port de La Teste est devenu par la force des choses un port de plaisance car depuis la mortalité des huîtres en 1970 / 72, le port du Rocher a été créé et l'ostréiculture testerine s'est grandement développé sur ce site.</p> <p>Quelle tristesse de demander le nombre d'ostréiculteurs impactés sur les ports professionnels de Gujan (Larros, Canal, Barbotière). Les ports de Gujan Mestras ont été dragués en temps voulu, les métiers de la mer n'ont jamais été oubliés du temps de l'ancien Maire Michel Bézian, du conseiller général René Serrano du Président Madrelle. Egalement depuis quelques années ces ports ont subis des travaux voire une réhabilitation complète comme à Meyran. De grâce, de quoi pourrait se plaindre nos amis ostréiculteurs, ils ne perdent pas de temps, que je sache, pour rejoindre leurs parcs avec des bateaux ayant deux moteurs avec des puissances énormes. C'est vrai qu'au temps des pinasses, il fallait partir plus tôt et rentrer très tard mais la modernité du métier, au contraire, les avantage.</p> <p>Quand on affirme qu'aucune étude n'a été réalisée sur l'impact d'une éventuelle infiltration du sous sol de la zone de stockage à la Mole, on a tout faux. Les précédents dragages gujanais, Gujan, Canal s'en sont ils souciés surtout à Verdales ou les vases ont été déposées à même le sol dans un bassin de décantation (un trou non étanche), creusé dans le sable et recouvert d'un simple filet protecteur. Peut-être qu'en analysant les vases humoises, on aurait trouvé des traces de pollution car il n'y a pratiquement que des bateaux de plaisance dans ce port mais la aussi, les gujanais ont fait l'autruche.</p> <p>Quelle idiotie également d'affirmer que le dragage de La Teste de Buch va durer plusieurs années. Avec la solution mécanique, les vases seront égouttées après un passage dans un caisson d'écoulement avant d'être transportées par camions étanches sur le site de la Mole. Les vases resteront 2 fois 6 mois à sécher, la rotation sera le double que la solution hydraulique qui envoie des vases gorgées d'eau.</p> <p>Autre stupidité de dire qu'aucune étude d'impact n'a été faite pour une éventuelle infiltration du sous sol et des malines proches. Le SMPBA ou plutôt les techniciens du Siba surveille ou vont surveiller ce problème à La Teste de Buch lors du dragage des darses, annonce faite le 20 juillet pour l'assemblée générale de l'ADPSO par le Président Jean Touzeau. Quand à l'évaporation, l'infiltration, l'impact sur l'air, l'eau, les terrains, l'environnement etc Il faut se rapporter à tous les dragages effectués dans le Bassin d'Arcachon pour se rendre compte que tout cela est maîtrisé et qu'il en sera de même pour les futures vases testerines déposées à la Mole.</p> <p>Qu'elle pollution du sous-sol gujanais peut-il y avoir quand on sait que les vases gujanaises qui ont été traitées à la Mole étaient aussi polluées que celles qui vont arriver du port testerin C.Q.F.D.</p>
										<p>@1595 - Badet Claude - Arcachon</p> <p>Date de dépôt : Le 15/08/2020 à 11:01:30</p> <p>Lieu de dépôt : Sur le registre électronique</p> <p>Objet :Enquête publique: Dragage du port de la Teste de Buch et transfert des vases au site de la Mole</p> <p>Contribution :</p> <p>Suite de la réponse faite à Mme Moreau suite à sa contribution. Claude Badet.</p> <p>3 Choix techniques : L'étude des échantillons des sédiments traités montrent en majorité que se sont des vases. Il faut savoir que les analyses en recherche de pollutions comme le mercure, plomb, l'arsenic, le cuivre ou le HAP remontent à plusieurs années mais depuis que le Schéma de Mise en Valeur de la Mer du Bassin d'Arcachon (SMVM) de 2004, modifié en 2009 a été diffusé, on doit en conclure que le problème de ces produits polluants fait parti du passé.</p> <p>Si le choix de la solution mécanique a été retenu par le SMPBA pour le port testerin, c'est qu'il y a des raisons impératives, le bassin de décantation de la Mole étant le seul lieu à ce jour proposé pour traiter les vases du Sud Bassin. Une solution pourrait être trouvée comme l'exemple du Teich qui lors de son dragage a créé un bassin de décantation provisoire proche des vases à traiter, cela a solutionné un stockage immédiat mais peut-on à terme garantir que cette solution soit la bonne.</p>

										<p>- Solutions alternatives : La Teste de Buch n'a pas de terrains propices pour créer un bassin de décantation entre la pointe de l'Aiguillon et le port de Rocher. Certains terrains du D.P.M. comme les Prés Salés Est et Ouest ont été déclassés car un projet de bassin de décantation est non conforme à la convention de RAMSAR qui a été ratifié dans le cadre de la protection des zones humides. De plus, situés en zone classé Z.N.I.E.F.F., protégé par la loi Littorale, les écologistes sont opposés au remblayage des zones humides. Par contre, ils ne sont favorables qu'au traitement à terre des boues portuaires quand la solution hydraulique est retenue mais seulement que dans un rayon de 3 à 4 kilomètres. Donc pour La Teste de Buch, avec la solution mécanique prévue, le transfert des vases au bassin de la Mole est le seul lieu envisageable pour traiter rapidement le port testerin.</p> <p>Concernant le dragage à marée basse à sec à la place d'un dragage en eaux vives, la réduction de la turbidité a été garantie par tous les organismes conventionnés par lequel le dossier est passé. De plus pour les gujanais ce n'est pas leur problème car ils disent haut et fort que ce qui les importe est uniquement le dépôt des vases à la Mole.</p> <p>Pourquoi vouloir transporter les vases par voie ferrée, ce qui est irréalisable, alors que l'exemple du transport par camions étanches des vases traitées et enlevées du port d'Arcachon est quasiment parfait. Et pourquoi affirmer qu'une noria de camions sillonnera le tout Gujan, encore un mensonge car seulement 25 camions passant par le Teich, emprunteront quotidiennement une portion de route et ce sur quelques centaines de mètres de l'allée du Haurat dans le seul quartier de Mestras pour accéder à la Mole.</p> <p>Quand au clapage des vases en mer dans les fosses au large du Bassin d'Arcachon, il a été abandonné sur la pression des ostréiculteurs pour une simple raison : << un jour de folie (alcool aidant), la barge allemande de l'entreprise Harmstorf transportant des vases a clapé devant la Dune du Pilat et vous devinez la suite interdiction définitif de clapage en merdommage que l'on ne revienne pas en arrière car elle est là, (il ne faut pas avoir peur de le dire), la vraie solution des traitements des vases du Bassin d'Arcachon..... L'exemple pour l'agrandissement du port des Minimes à la Rochelle est patent, les vases (800 000 m3) furent dispersées dans le Golfe d'Antioche.</p> <p>4 Etudes d'impacts : D'après la MRAE la valorisation des déchets est identifiée comme un frein au respect du calendrier de dragage annoncé des ports de Gujan. La aussi, la valorisation des vases une fois sèches à la Mole ne posent aucun problème, les différents dragages effectués à ce jour ont apportés la preuve que leur réhabilitation est programmé, renforcement sur les ports des chemins, des accès et pourquoi pas des digues qui en ont bien besoin pour certaines. Le bassin de la Mole a fait ses preuves depuis une dizaine d'années alors pourquoi faire encore des études d'impact et prévoir qu'un changement climatique entraînant des débordements, des inondations ayant pour résultat la montée des eaux dans les zones inondables sur le territoire gujanais. Ces prévisions relèvent simplement du catastrophisme et de la paranoïa pour empêcher les vases testerines d'arriver à la Mole.</p> <p>Avec de telles prédictions, on doit prévoir que certains quartiers de Gujan Mestras devront être protégés en priorité, bien avant le bassin de la Mole.</p>
										<p>1 @1596 - BERTRAND Lucien - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 15/08/2020 à 11:06:40 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet : dragage du Port de La Teste de Buch Contribution : Je suis entièrement d'accord pour le dragage du Port de LA TESTE DE BUCH conformément au projet détaillé.</p>
										<p>1 @1597 - Badet Claude - Arcachon Date de dépôt : Le 15/08/2020 à 11:14:32 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Enquête publique: Dragage du port de la Teste de Buch et transfert des vases au site de la Mole Contribution : En conclusion à la réponse de Mme Moreau: Comment mettre en doute le projet de dragage du port de La Teste de Buch et le transfert des vases au site de la Mole présenté à l'enquête publique du 20 juillet au 20 août quand on sait qu'il a un parcours irréprochable passant par les avis de conformité nombreux, difficiles et fastidieux de la part de l'Etat, excusez du peu : I.C.P.E., C.O.D.E.R.S.T., P.N.M.B.A., D.D.T.M., D.R.E.A.L. etc</p> <p>En l'état, Monsieur le Commissaire Enquêteur, vous ne pouvez que donner un avis favorable à ce projet ce que je souhaite au nom de millier de testerins en attente d'avoir rapidement un port propre et dragué.</p>
										<p>1 @1598 - SISTIAGA Jean-Michel - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 15/08/2020 à 11:49:26 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :FAVORABLE au dragage du port de LA TESTE et au stockage des boues à LA MOLE Contribution : OUI au dragage du port de LA TESTE OUI au transfert des boues à LA MOLE.</p>
										<p>1 E1599 - rudy ferre Date de dépôt : Le 15/08/2020 à 11:50:37 Lieu de dépôt : Par email Contribution : Le dragage du port de la Teste est une priorité absolue pour nos ostréiculteurs et pour la mise en valeur de notre patrimoine. La façade maritime de notre commune se doit d'être à la hauteur de la réputation d'une ville de l'importance de la Teste. La dune le bassin les cabanes tchanquees les plages océans qui représentent une des plus belles parties du Bassin font parties intégrante de cette grande commune qu'est la Teste de Buch, il est anormal que son port ne soit pas mis en valeur, et que l'on empêche les professionnels de travailler correctement et que l'on ne donne pas la possibilité aux plaisanciers de profiter pleinement de ce port magnifique.</p>
										<p>1 E1600 - Babaow Babaow Mme et Mr Lafaurie</p>

								<p>Mestras</p> <p>Contribution :</p> <p>La fosse de LA MOLE a été financée par le conseil départemental et par l'état pour recevoir les sédiments des ports du bassin. Le refus des sédiments venant de La Teste par les gujanais n a pas de sens.</p>
						1		<p>@1607 - Andr? - La Teste-de-Buch</p> <p>Date de dépôt : Le 15/08/2020 à 14:32:49</p> <p>Lieu de dépôt : Sur le registre électronique</p> <p>Objet :Dragage du port de La Teste de buch</p> <p>Contribution :</p> <p>Oui, je suis d'accord pour le dragage du port de La Teste. Le site a t? payé par le département pour tous les ports et non l'exclusivité des gujanais.</p> <p>Gujan profite du traitement des ordures ménagères ainsi que des eaux usées. Cela s'appelle la solidarité Gujanaise.</p> <p>La maire ne devrait pas être présidente de la COBAS car tout pour elle et rien pour les autres.</p>
								<p>@1608 - GARD Jean</p> <p>Date de dépôt : Le 15/08/2020 à 15:30:53</p> <p>Lieu de dépôt : Sur le registre électronique</p> <p>Objet :dragage du port de la teste de buch</p> <p>Contribution :</p> <p>Monsieur le Maire certes le dragage du port s'impose mais le traitement des boues au Teich aussi cordialement jgard bientôt les résultats de l'audit promis pendant la campagne électorale ?</p>
					1	1		<p>@1609 - ANONYME - Gujan-Mestras</p> <p>Date de dépôt : Le 15/08/2020 à 16:03:16</p> <p>Lieu de dépôt : Sur le registre électronique</p> <p>Objet :Opposition au dépôt des boues de La Teste sur Gujan</p> <p>Contribution :</p> <p>Je suis contre le dépôt des boues sur Gujan Mestras ou dans tout endroit inapproprié.</p> <p>Des solutions méritent d'être trouvées pour le retraitement des ces déchets.</p> <p>Merci</p>
	1		1				1	<p>@1610 - Neyhousser Romaric - Gujan-Mestras</p> <p>Date de dépôt : Le 15/08/2020 à 16:10:05</p> <p>Lieu de dépôt : Sur le registre électronique</p> <p>Objet :Opposition rejet des boues de la teste à Gujan</p> <p>Contribution :</p> <p>Je suis opposé des boues polluées à Gujan Mestras comme tout endroit inapproprié en raison de la non étanchéité des bassins de décantation d'une part ainsi que des nuisances possibles à proximité olfactives ou autres.</p>
			1				1	<p>@1611 - ANONYME - Gujan-Mestras</p> <p>Date de dépôt : Le 15/08/2020 à 16:14:03</p> <p>Lieu de dépôt : Sur le registre électronique</p> <p>Objet :Opposition rejet boues usées</p> <p>Contribution :</p> <p>Je suis opposée aux rejets des boues polluées à Gujan Mestras ou dans tout endroit inapproprié.</p> <p>Il est important de ne pas engendrer une pollution par une autre.</p>
								<p>@1612 - Christian - Arcachon</p> <p>Date de dépôt : Le 15/08/2020 à 17:20:40</p> <p>Lieu de dépôt : Sur le registre électronique</p> <p>Objet :Bien sûr qu'un dragage du port de La Teste est nécessaire et un dépôt réglementaire à La Môle tout autant !</p> <p>Contribution :</p> <p>Plaisancier au port d'Arcachon et donc non directement concerné, je m'insère toutefois dans le débat engagé ... Le dossier présenté me paraît fort complet et argumenté, de même que les réponses aux consultations publiques préalables. Par contre les contributions "oui mais pas chez moi" plutôt consternantes, bien souvent sur fond de désinformation et cris "au loup" se transformant en débat de clocher ...</p> <p>Dans le fond, le dragage mécanique sur LT, avec dépôt sur un site "ad hoc" existant, ayant fait ses preuves avec des boues de Gujan depuis plus de 10 ans, ne devrait faire aucun problème. Sensible à l'environnement et intéressés par ces travaux, j'ai suivi l'année dernière, le dragage mécanique (par pelle sur barge) au port d'Arcachon, le transfert de la barge dans des camions sur la rampe du Port de travail, et la rotation des camions vers le site de dépôt. A l'exception d'un nuage localisée de boue en suspension au niveau du travail de la pelle (à marée haute) aucune autre incidence de visible. Quant aux risques de pollution par les différents toxiques piégés dans la vase, il est cohérents qu'ils restent "piégés" dans les éléments solides emportés ...</p> <p>Je vous invite donc, monsieur le commissaire enquêteur à donner un avis favorable à ce projet qui n'a que trop attendu.</p> <p>Je signale toutefois aux porteurs de projet que le ressuage des boues trouve aussi des solutions techniques diverses et reconnues, dont celles par égouttage dans des tubes géotextiles. Techniques qui pourraient être expérimentées lors des prochains dragages ???</p>
								<p>@1613 - Obert Jean-Noël - La Teste-de-Buch</p> <p>Date de dépôt : Le 15/08/2020 à 18:03:19</p> <p>Lieu de dépôt : Sur le registre électronique</p> <p>Objet :Avis favorable au dragage</p> <p>Contribution :</p> <p>STOP À LA GUERRE DES << EGOS >></p>

										<p>Tous les habitants de La Teste de Buch et de Gujan-Mestras ont entendu parler de la Communauté d'agglomération Bassin d'Arcachon Sud-Pôle Atlantique, abrégée en Cobas, qui est ainsi définie sur le site : https://www.agglo-cobas.fr, comme étant « un établissement public de coopération intercommunale situé dans le département de la Gironde, en région Nouvelle-Aquitaine. »</p> <p>Au vu de certaines réactions au projet de dragage du port de La Teste de Buch et surtout de l'évacuation des boues, il y a assurément un terme de cette définition qui a échappé à l'intelligence de certain(e)s, c'est celui de « coopération intercommunale ». Dommage !</p> <p>J'ai l'impression que dans ce bourbier, certain(e)s ne voient pas plus loin que le bout de leur nez qui se trouve être pile en direction de leur nombril.</p> <p>Je partage l'avis de Mr Jean-Pierre Colin et les raisons qu'il donne pour mener à bien ce projet, et qui ont été adressées à Monsieur le Commissaire Enquêteur le 1er août 2020.</p> <p>Jean-Noël Obert La Teste de Buch</p>	
					1						<p>@1614 - Riera Nathalie Date de dépôt : Le 15/08/2020 à 18:20:51 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dépôt boues polluées du dragage du port de la teste au port de la mole Contribution : En tant qu'habitant de Gujan je vous signifie ma vive opposition</p>
					1						<p>@1615 - Bazin Bruno - Léognan Date de dépôt : Le 15/08/2020 à 19:00:08 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :creusement du port de La Teste Contribution : Je suis favorable au creusement du Port de La Teste avec le stockage des sédiments, au lieu prévu à cet effet au port de la Molle Gujan Mestras. Cette aire de stockage qui a été d'ailleurs réalisée avec les deniers public,(Conseil départemental et état Français) prévu pour le stockage des sédiments pour tous les ports du bassin, et pas uniquement pour les ports de Gujan, cela ne semble pas poser de problèmes à la municipalité de Gujan pour le stockage des boues des ports de Gujan. Mais ça en poseraient pour les boues du Port de la Teste,(on se demande pourquoi ?...) La technique de dragage est adaptée à l'aire de stockage de La Mole et a été validée par les instances compétentes. Le Port de la Teste n'a pas été creusé depuis bientôt 40 ans, et il est injuste de laisser les Ostréiculteurs, les plaisanciers et les entreprises navales de ce Port dans l'état actuel qui pénalise par la hauteur des sédiments une entrée et une sortie dans ce Port à des heures de marée correctes. Les guerres de clochers sont d'un autre temps, nous faisons tous partie de la COBAS et il serait temps de travailler main dans la main, pour faire avancer les choses correctement.</p>
					1						<p>@1616 - Bazin Marie-Agnes - Léognan Date de dépôt : Le 15/08/2020 à 19:13:58 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :creusement du port de La Teste Contribution : Usager du quai du patrimoine à La teste , je suis favorable au creusement du Port de La Teste avec le stockage des sédiments, au lieu prévu à cet effet au port de la Molle Gujan Mestras. Cette aire de stockage qui a été d'ailleurs réalisée avec les deniers public,(Conseil départemental et état Français) prévu pour le stockage des sédiments pour tous les ports du bassin, et pas uniquement pour les ports de Gujan, cela ne semble pas poser de problèmes à la municipalité de Gujan pour le stockage des boues des ports de Gujan. Mais ça en poseraient pour les boues du Port de la Teste,(on se demande pourquoi ?...) La technique de dragage est adaptée à l'aire de stockage de La Mole et a été validée par les instances compétentes. Le Port de la Teste n'a pas été creusé depuis bientôt 40 ans, et il est injuste de laisser les Ostréiculteurs, les plaisanciers et les entreprises navales de ce Port dans l'état actuel qui pénalise par la hauteur des sédiments une entrée et une sortie dans ce Port à des heures de marée correctes. Les guerres de clochers sont d'un autre temps, nous faisons tous partie de la COBAS et il serait temps de travailler main dans la main, pour faire avancer les choses correctement.</p>
					1						<p>@1617 - AVENTUR François Date de dépôt : Le 15/08/2020 à 19:22:20 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :dragage du port de la Teste Contribution : Le port de la Teste n'a pas été dragué depuis 40 ans et c'est toute l'activité du port qui en est pénalisée. Que ce soit les ostréiculteurs, les plaisanciers, permanents ou estivaux et plus généralement toute la population testérine qui subissent depuis trop longtemps une situation injuste au regard des usagers des autres ports du Bassin d'Arcachon. Les objections soulevées par la Municipalité de Gujan Mestras ne sont pas acceptables. En effet, le bassin de la Môle, construit par le Département, répond aux normes sanitaires et environnementales de la Préfecture qui le contrôle et valide son utilisation aux fins de décantation. Il a d'ailleurs été utilisé pour les vases des différents ports de Gujan (Larros, la Barbotière, Meyran...) D'autre part il est prévu des conditions particulières d'acheminement des vases par camion de sorte que la population de la Commune de Gujan en souffre le moins possible. Enfin, les analyses des vases du port de la Teste ont démontré qu'elles n'étaient pas polluées et respectaient les normes. La Teste, ville centre économique du sud bassin mérite de voir sa façade maritime rénovée et revitalisée et ce dragage du port constitue l'étape 1 de cette rénovation.</p>

									Le dragage doit avoir lieu pour rééquilibrer une situation notoirement défavorable à la Commune de la Teste de Buch et à ses habitants. >>
								1	<p>@1618 - BRUN BRIGITTE Date de dépôt : Le 15/08/2020 à 19:29:33 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet : Mon avis sur de dépôt des boues polluées Contribution : J'habite Gujan-Mestras depuis une quinzaine d'année, pas très loin du bassin de décantation du port de la Molle, J'habite au Port de la Passerelle ou Port de Gujan. Il me semble que depuis quelques années une grande agitation à l'air de se passer derrière le mur d'enceinte du Port de la Molle. Puisque les bassins ne sont pas suffisamment étanches, et qu'en plus le niveau de pollution des boues à traiter et très important, je ne vois pas pourquoi nous accepterions ces boues qui vont à la longue contaminer l'eau des alentours et vont détériorer les huitres nécessaire à la survie de la profession ostréicole Sans parler des routes qui vont être défoncées par les camions, et réparées quelques années après avec des deniers gujanais. Sans compter l'odeur pour les lycéens du lycée de la Mer. Pour toutes ces raisons, je suis contre ce projet Brigitte Brun 26 rue Pierre Daney 33470 Gujan Mestras</p>
								1	<p>@1619 - destombes pierre - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 15/08/2020 à 21:29:41 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet : avis favorable Contribution : je souhaite un dragage complet du port de la teste de buch M. DESTOMBES PIERRE 6 A RUE DE LA MIGREQUE 33260 LA TESTE</p>
								1	<p>@1620 - ANONYME - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 15/08/2020 à 22:07:11 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet : Enquete publique : dragage du port de La Teste de Buch Contribution : Le port de La Teste qui n'a pas été dragué depuis plus de 30 ans. Il est injuste de pénaliser les ostréiculteurs, les professionnels du nautisme et les plaisanciers en laissant s'amonceler les sédiments (vases) qui limitent jour après jour les horaires d'accès au port. Le dragage du port de La Teste doit être réalisé au plus vite. Par contre je note page 2 de l'avis délibéré de la MRAC qu'il est indiqué que le volume des sédiments est estimé à 46 000 m³ et page 5 du même document la capacité de stockage du site de la Môle est de 35 000 m³, chercher l'erreur. A moins que ne soit oublié la darse ouest. Page 3 du document il est indiqué que le dragage est réalisé en quatre temps suivant la sectorisation présentée dans le document. En zoomant sur le document on voit la canalette et 3 secteurs sur la darse est, il manque les deux secteurs de la darse ouest. Si le site de la Môle n'a pas la capacité à traiter les sédiments de La Teste à quoi bon se poser la question de son utilisation puisque que cela ne passe pas !!! Je comprends les craintes des Gujanais au sujet du transport par camions passant en ville sur les routes du Teich (pas concerné par ce projet) et de Gujan qui va entraîner des nuisances non négligeables. Si on compte 20m³ par camion, il faudra de l'ordre de 2000 rotations de camions pour le dépôt des sédiments puis autant de camions pour la valorisation dans les 3 ans (p 7 de l'avis MRAE) condition également nécessaire pour vider les bassins et permettre le dragage des ports de Gujan !!! Si le dépôt des sédiments ne pouvait se faire sur le site de La Môle retardant de plusieurs années le dragage, il faut envisager une solution perenne et pourquoi pas faire ce qui se fait à Gujan et à La Hume. Un dragage hydraulique avec transfert des vases par tuyaux dans des bassins construits dans les prés salés de La Teste comme cela avait été fait il y a 40 ans. Le dragage hydraulique par succion crée moins de turbidité dans l'eau donc de risque de pollution que le dragage mécanique en pleine eau. Il n'y aurait pas de noria de camions qui d'un point de vue environnemental est plus que contestable. Pour cela il faudra que nos politiques aient le courage d'affronter les associations qui ne manqueront pas de se manifester pour interdire la réalisation des bassins de décantation ou que se soit</p>
								1	<p>@1621 - ANONYME - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 15/08/2020 à 22:44:56 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet : boues de la teste Contribution : je m'oppose à ce que les boues du port de la teste de buch soient évacuées au port de la Mole à Gujan mestras. cordialement</p>
								1	<p>@1622 - ANONYME - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 15/08/2020 à 22:51:32 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet : Dragage port de La teste de Buch Contribution : Je suis favorable au dragage du Port de La Teste avec stockage des sédiments au lieu prévu à cet effet au port de la Môle à Gujan-Mestras.</p>
								1	<p>@1623 - CONTRÉ Pierre - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 15/08/2020 à 23:04:07 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet : DRAGAGE PORT ET CANELETTE DE LA TESTE - PAS DE DRAGAGE MÉCANIQUE EN PLEINE EAU</p>

							<p>Contribution :</p> <p>Bonjour,</p> <p>J'annule ma remarque du 10/08/2020 à 18h 19mn où je dénonçais " le dossier à disposition du public incomplet et le manque de données". Il s'agissait en fait de difficultés d'accès au dossier descriptif très lourd et long à ouvrir et je redépose ci-dessous mes remarques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - créer un bassin de décantation étanche à proximité du port de La Teste pourrait répondre à la majorité des requêtes exprimées - aucune analyse publiée dans le dossier numérique sur la motivation du choix du dragage mécanique - aucune donnée GPS diffusée sur les zones à draguer - la largeur à draguer de la Canelette de La Teste paraît bien faible sur la carte fournie - aucune motivation publiée sur le choix arrêté de l'extraction des sédiments à marée haute - beaucoup d'analyses d'échantillons accusent des niveaux de pollution de niveau N2 surtout dans le port de La Teste. - trois analyses accusent des niveaux de pollution supérieurs à N2 pour les HAP, le cuivre et le mercure => pas de dragage mécanique en pleine eau - les analyses d'échantillons datent de 2016. Qu'en est-il en 2020 ? - non au dragage mécanique en pleine eau parce qu'il extrait le sable mais remet à l'eau les contaminants par gravitation lorsque l'eau s'écoule sous le godet - non au dragage mécanique en pleine eau qui va créer une véritable turbidité et qui impactera l'ensemble des eaux du Bassin d'Arcachon d'autant que les navires des ostréiculteurs transiteront à proximité des engins de dragage - aucun calendrier diffusé sur la durée des opérations - aucune information pour les usagers des ports et corps-morts qui devront certainement évacuer les navires de leur emplacement habituel - non au transport routier. On ne pouvait pas faire un trajet plus long que celui envisagé dans le dossier - oui au transport maritime des sédiments évacués par barges ou péniches - oui au refoulement des sédiments par conduite étanche vers les sites de décantation <p>Contribution : Tenter l'utilisation des bactéries dévoreuses des matières organiques présentes dans la vase. Cela fera baisser régulièrement le niveau des vases. Il y aura ainsi beaucoup moins de volumes à extraire et cela permettra d'étaler le calendrier des opérations de dragage.</p> <p>Et bon courage à Monsieur le Commissaire Enquêteur qui aura plus de 2000 contributions à décanter ! Cordialement</p>
			1			1	<p>@1624 - ANONYME - Gujan-Mestras</p> <p>Date de dépôt : Le 16/08/2020 à 00:25:54</p> <p>Lieu de dépôt : Sur le registre électronique</p> <p>Objet : Non au dépôts de boues au port de la Mole</p> <p>Contribution :</p> <p>Si l'on ne peut contester la nécessité du dragage du port de la Teste en revanche choisir de venir déposer des tonnes de boues polluées au port de la Mole est scandaleux à bien des égards, pour les gujanais dont je fais partie, pour ceux qui vivent dans des habitations toutes proches, pour les élèves du lycée de la mer, pour l'environnement, et pour les professionnels de la mer.</p> <p>Mais où donc s'arrêtera la bêtise humaine ?</p> <p>Je m'oppose fermement à ce dépôt immonde.</p>
					1	1	<p>@1625 - ANONYME - Gujan-Mestras</p> <p>Organisme : citoyen retraité</p> <p>Date de dépôt : Le 16/08/2020 à 07:30:17</p> <p>Lieu de dépôt : Sur le registre électronique</p> <p>Objet : Mon avis sur le dragage du port de La Teste de Buch 33260</p> <p>Contribution :</p> <p>La quasi totalité des ports du Sud Bassin se remplissent de sédiments au fur et à mesure des années, phénomène lié aux flux et reflux des marées.</p> <p>Concernant La Teste, le port s'envase, il en est de même pour les chenaux et ports de Gujan-Mestras et La Hume.</p> <p>Après avoir lu l'ensemble des documents de cette enquête publique, je suis favorable à l'ouverture de cet important chantier.</p> <p>Nota: L'évacuation des boues par les camions ne devra en aucun cas cumuler au ralentissement de la circulation actuelle déjà très ralenti par les travaux des échangeurs et autres... Par ailleurs ces boues liquides d'évacuation ne devront pas s'écouler au travers des ridelles de ces véhicules sur les chaussées routière (salissures) nauséabondes.</p> <p>Le calendrier des travaux devra être respecté.</p>
						1	<p>E1626 - Emmanuel VILLACEQUE</p> <p>Date de dépôt : Le 16/08/2020 à 10:43:21</p> <p>Lieu de dépôt : Par email</p> <p>Objet : participation enquête publique dragage port de la Teste</p> <p>Contribution :</p> <p>Bonjour,</p> <p>J'ai essayé à plusieurs reprises de participer via votre registre numérique : il ne fonctionne pas, impossible de valider ma participation (pas de retour). Je vous adresse donc mon avis par mail.</p> <p>Je suis tout à fait favorable au dragage du port de la Teste.</p> <p>Le port ostréicole de La Teste De Buch est avant tout un port de travail, mais aussi de plaisance. Comme tout port de travail il doit permettre aux utilisateurs de travailler dans des conditions en adéquation avec leur activité. Au vu de l'envasement actuel, ces conditions ne sont plus actuellement en accord: - avec la sécurité : les échouements à marée basse sont parfois "acrobatiques" - avec une utilisation pratique en rapport avec les marées, obligeant certaines plates à sortir plus tôt lors de la marée descendante et à rentrer plus tard à marée montante. Il est donc urgent que le dragage soit effectué.</p> <p>Le site de La Mole étant aux normes, il est inconcevable que certains s'opposent de façon discriminatoire à son utilisation par la commune de La Teste. Sans être expert, ces vases ne sont pas plus polluantes que celles des ports de Gujan.</p>

									Cette bataille ne fait pas honneur à ceux qui l'ont déclenchée . A l'heure du réchauffement climatique, il y a bien d'autres raisons plus importantes, de dépenser son énergie ... En souhaitant que votre démarche aboutisse. Bien cordialement Emmanuel VILLACEQUELa Teste de Buch
							1		@1627 - DUPOY Jean Claude - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 16/08/2020 à 10:59:07 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :dragage du port de la teste Contribution : Le dragage du port de La Teste est indispensable; cela fait près de quarante ans que le port est dans cet état. Cette nécessité est je pense unanimement acceptée. Pour l'évacuation des boues: le bassin de décantation de la Molle à Gujan est situé sur le domaine Public Maritime, sa construction a été financée par les pouvoirs publics et le fait qu'il ne soit pas étanche permet le recueillement des boues des différents ports sans nuisance pour les eaux du bassin. Le Parc Naturel Marin et les autorités de l'Etat ont émis un avis favorable. Le coût des évacuations des boues vers une autre destination serait nettement plus important ce qui pourrait être un obstacle au début des travaux. C'est pourquoi je suis favorable au creusement du port de La Teste dans les plus brefs délais avec évacuation des boues sur le site du bassin de décantation de la Molle.
							1		@1628 - Zecca Loris - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 16/08/2020 à 11:32:29 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Favorable au dragage du port de la teste Contribution : Favorable au dragage du port de la teste
							1		@1629 - Stéphane Date de dépôt : Le 16/08/2020 à 12:34:53 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage=La Teste de Buch Contribution : J'apporte tout mon soutien à ce projet, c'est une nécessité d'entretenir les ports du sud bassin d'Arcachon. Le site de La Mole a été financé à par les deniers publics, les Gujannais n'ont aucun droit de regard et de parole.
							1		@1630 - Delesse Patricia - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 16/08/2020 à 12:51:16 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :dragage du port de la teste Contribution : Je suis pour le dragage du port c'est une urgence vu que cela fait 40 ans que ça n'a pas été fait et je ne comprends pas pourquoi Mme Des Esgaulx s'y oppose je pensais que c'était la Cobas qui était décisionnaire
							1		@1631 - Labernadie Marie-Pierre - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 16/08/2020 à 13:50:39 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage port de la teste Contribution : J'approuve le dragage du port essentiel au maintien des activités ostréicoles, des pêcheurs et de tourisme du port De la teste
							1		@1632 - Raynaud Nadine Date de dépôt : Le 16/08/2020 à 14:36:20 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :dragage port La teste + évacuation vase Contribution : Favorable au dragage du port de La Teste et favorable à l'évacuation des vqses au site de la Mole à Gujan Mestras.
							1		@1633 - CONFOULAN joel - Andernos-les-Bains Date de dépôt : Le 16/08/2020 à 15:01:52 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Soutien au projet de dragage du Port de La Teste de Buch et de son chenal d'accès Contribution : Il est difficile de ne pas s'impliquer dans cette affaire sans tomber dans le parti pris pour l'une ou l'autre commune. Personnellement - et je tiens à n'intervenir qu'à ce titre - je ne veux pas prendre parti car l'objectif ne doit pas être dévié. Je me pose d'abord la question du FOND DU PROBLÈME et non pas de sa forme. Le fond du problème est bien celui de la rationalité de la mise en oeuvre d'un projet qui devrait servir de précepte préalable. A-t-il été ouvert à la concertation des acteurs économiques et associatifs tout autant qu'aux décideurs? Probablement. Je fais a priori confiance aux études qui ont été menées pour aboutir à ce choix de curage, de transport et de stockage.

							<p>Mais les polémiques qui perdurent amènent à douter d'une sérénité nécessaire.</p> <p>Je base ma réflexion sur ces 4 paramètres :</p> <p>?Coût</p> <p>?Ecologie</p> <p>?Rapidité</p> <p>?Pérennité</p> <p>L'impact du transport des sédiments est déterminant dans le choix. C'est ce qu'on appelle les mètres 4 (mètres cubes par le linéaire). Trouver le lieu de traitement le plus court possible.</p> <p>Egalement tenir compte du bilan carbone. Extrait de IQspot : le Bilan GES Obligatoire est issu de l'article 75 de la loi n°2010-788 du 12 juillet 2010 (dite loi du Grenelle II). Le décret d'application n°2011-829 du 11 juillet 2011 précise ses modalités d'application.</p> <p>La loi sur la Transition Énergétique pour la Croissance Verte du 17 Août 2015 a fait évoluer le texte notamment afin d'harmoniser la périodicité et les modalités de publication du Bilan GES Obligatoire avec celles de l'Audit Énergétique.</p> <p>Nous sommes bien en présence d'une collectivité (COBAS) dépassant les 50 000 habitants = Arcachon : 11 500, La Teste : 27 000, Gujan 22 000, Le Teich : 7 800</p> <p>Pourquoi utiliser un moyen de transport des boues aussi polluant et encombrant sur nos routes alors que soit la poussée hydraulique, soit le rail feraient beaucoup mieux et plus rapide ? Pourquoi aller aussi loin alors qu'un espace (polder) de plus de 7 ha est à proximité ? voir PJ - Ces boues permettraient, une fois transformées en magma de glaise, de rehausser les digues en prévision de la remontée des eaux. Ou bien, pourquoi ne pas utiliser aussi ces boues pour fonder l'extension future de l'A 660 ? (on aurait pu le faire pour les travaux actuels...) . Nos anciens ont toujours utilisé les "vases" pour conforter les digues de protection des villages adjacents, d'Arès à La Teste. Elles résistent encore, sans trop de coût d'entretien.</p> <p>En conséquence, et en l'état d'avancée du dossier, je soutiens le projet soumis à enquête publique. Mais il apparaît qu'il aurait été peut-être préférable de scinder en deux la consultation : sur le principe de draguer avec son coût et celui du choix du traitement qui pose problème.</p> <p>2 pièces jointes 😊 (il s'agit d'images de cartes d'itinéraires, qui figurent sur le dossier numérique)</p>
			1		1	<p>@1634 - OLIVIER BRIGITTE - Gujan-Mestras</p> <p>Date de dépôt : Le 16/08/2020 à 15:24:11</p> <p>Lieu de dépôt : Sur le registre électronique</p> <p>Objet :Dépôt des boues polluées dans le port de La Molle</p> <p>Contribution :</p> <p>Je suis absolument contre ce transfert des boues, à la fois polluées et en forte quantité, venant du port de La Teste vers un autre port, d'ailleurs quel qu'il soit, en l'occurrence pour cette affaire-ci dans le port de La Molle.</p> <p>Que La Teste s'occupe et soit responsable de ces actes ! Évidemment, d'autres solutions coûteraient plus chères ? Est-ce là la raison (financière) pour laquelle les boues ne seraient pas évacuées en mer à une certaine distance des côtes ? A moins que ce soit une très ancienne querelle de vieux conflits historiques ou de vengeance des deux communes ennemies toujours en vigueur ?</p> <p>Comment Gujan peut accepter cela ? Quel échange, quel bakchich ?</p> <p>On peut espérer mieux de ces deux communes ?!!</p> <p>Mme Olivier La Hume</p>	
					1	<p>@1635 - GONCALVES Eric - La Teste-de-Buch</p> <p>Date de dépôt : Le 16/08/2020 à 15:26:31</p> <p>Lieu de dépôt : Sur le registre électronique</p> <p>Objet :Dragage du port de la teste et évacuation des vases.</p> <p>Contribution :</p> <p>Testerin depuis plus de 52 ans et plaisancier depuis 25 ans et utilisateur du port de la teste en tant que plaisancier, voilà des années que j'attends le dragage du port et quand je vois aujourd'hui le comportement de la présidente de la Cobas, je trouve cela inadmissible d'avoir des pensées et des propos aussi autoritaires.</p> <p>Il faut absolument draguer ce port. Il en a plus que besoin et il y a trop longtemps que ça n'a pas été fait. Pour ce qui est des vases, le site de La Mole est prévu à cet effet. Quand j'entends les propos de certains Gujanais, en parlant de notre << >>MERDE >> que l'on doit se garder, ils ont rien compris, le site de La Mole est prévu pour ça. Ce site a été financé par le conseil départemental, donc par nous tous, contribuables. Il n'y a pas de raison qu'il soit réservé aux seuls Gujanais. Si nous Testerins, on arrêterait de traiter leurs eaux usées et leurs poubelles, je pense qu'ils ne seraient pas contents. J'espère que notre nouveau maire ne se laissera pas faire, je compte sur lui.</p> <p>Et pour finir comparer le président du SMPBA de SS, c'est INADMISSIBLE et pour cela je suis favorable à la démission de Mme Des Esgaulx de la COBAS car elle n'agit que dans l'intérêt d'une seule commune.</p>	
				1	1	<p>@1636 - ANONYME - La Teste-de-Buch</p> <p>Date de dépôt : Le 16/08/2020 à 16:08:24</p> <p>Lieu de dépôt : Sur le registre électronique</p> <p>Objet :dragage du port La Teste</p> <p>Contribution :</p> <p>POUR le dragage du port de la Teste</p> <p>Cela fait plus de 30 ans que La Teste attend ce dragage aussi bien pour les ostréiculteurs, les plaisanciers, les riverains, les habitants et les touristes.</p> <p>Un quai du patrimoine a été installé alors faisons lui honneur et dragons le port !!!!</p> <p>Les boues doivent être mises au port de la mole qui a été prévu à cet effet et qui a déjà reçu les boues de différents port du bassin.....</p>	
				1	1	<p>@1637 - ANONYME - Gujan-Mestras</p> <p>Date de dépôt : Le 16/08/2020 à 16:12:54</p> <p>Lieu de dépôt : Sur le registre électronique</p> <p>Objet :Dragage du port de LA TESTE.</p>	

								Contribution : En tant qu'habitant de GUJAN -Mestras je suis contre le transfert des boues du port de LA TESTE au port de LA MOLE.
							1	@1638 - BOLE huguette - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 16/08/2020 à 16:23:40 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragages port de LA TESTE DE BUCH Contribution : Je trouve nécessaire le dragage du port de la teste au même titre que celui de Gujan.
						1	1	@1639 - ANONYME - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 16/08/2020 à 16:53:15 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage port de la teste Contribution : Je suis pour.
							1	@1640 - aluome jean-claude Date de dépôt : Le 16/08/2020 à 17:02:49 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage du port de la teste Contribution : Testerin depuis 50 ans je constate que la ville de la teste ne s'est pas beaucoup embellie. Le port tout particulièrement d'ou la nécessité de faire ces travaux de dragage . Sans raviver les querelles de clocher , les acteurs de ce projet doivent prendre les décisions nécessaires dans l'intérêt d'un bien commun : le bassin et sa façade maritime
							1	@1641 - aluome née wack evelyne Date de dépôt : Le 16/08/2020 à 17:08:59 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage du port de la teste Contribution : Je suis pour le dragage du port de la teste et pour une honnêteté intellectuelle de la part des élus de tout bord.
							1	@1642 - aluome jean-claude Date de dépôt : Le 16/08/2020 à 17:12:03 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage du port de la teste Contribution : je suis pour
							1	@1643 - FONNET Laurent - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 16/08/2020 à 18:25:08 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage du port de La Teste de Buch Contribution : Je suis favorable au dragage du port de La Teste de Buch, au plus tôt. Ce site est indispensable à la commune et du respect de sa fonction ostréicole
							1	@1644 - Fayolle Lucas Date de dépôt : Le 16/08/2020 à 19:43:34 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage port La Teste de Buch Contribution : Favorable au dragage du port. Cela me semble une nécessité absolue ! La Teste de Buch, doit aussi se doter d'un port digne de ce nom.
							1	@1645 - Gabadou Angela - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 16/08/2020 à 20:18:50 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Pour, mais... Contribution : Habitante de l'Aiguillon, je suis pour le dragage de la Canelette, mais je suis très sensible aux commentaires qui alertent sur les risques sur une pollution future (qui serait due à un dragage à marée haute, à un transport par camions, au choix du bassin de la Mole qui n'a pas été prévu pour, etc.) et l'absence de données sur la pollution actuelle des sédiments.
							1	@1646 - ANONYME - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 16/08/2020 à 20:24:12 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet : DRAGAGE DU PORT DE LA TESTE DE BUCH ET DE SON CHENAL D'ACCÈS Contribution : Pour des raisons écologiques, sanitaires, maritimes, et pour que le port de La Teste garde sa superbe ET sa vie maritime : je suis POUR LE DRAGAGE DU PORT DE LA TESTE DE BUCH ET DE SON CHENAL. Merci D'avance de tenir compte de cet avis citoyen.

												1	1	<p>@1647 - ANONYME - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 16/08/2020 à 20:31:08 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet : DRAGAGE DU PORT DE LA TESTE DE BUCH ET DE SON CHENAL D'ACCÈS Contribution : J'ajoute à mon commentaire précédent que je suis également favorable au stockage des boues issues de ce dragage a l'aire de stockage de la Mole. Faites pour ça. Quoi qu'en disent nos voisins et néanmoins amis gujanais. On parle bien du << Bassin d'arcachon >>, nous sommes unis et au vu de la période, il me semble urgent que nous soyons et restions solidaires. Merci de tenir compte de mon message.</p>
													1	<p>@1648 - DUFAY Michel - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 16/08/2020 à 20:57:05 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage port la teste de buch Contribution : Vu la saturation du port d'arcachon et du manque de ports sérieux sur une grande partie de cette côte Atlantique il est indispensable d'augmenter la capacité portuaire du bassin. La teste est la seule opportunité raisonnable. De plus comment imaginer développer l'activité ostréicole quand on peut utiliser les bateaux professionnels 50% de leur temps. L'utilité publique est non négociable. Maintenant le traitement de la vase est le plus adapté sur le môle de gujan-mestras. Si la sénatrice de gujan a une meilleure idée qu'elle le démontre..</p>
													1	<p>@1649 - chamont haro denis Date de dépôt : Le 16/08/2020 à 20:59:06 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :non au transfert Contribution : non au transfert des boues du port de la teste de buch dans le bassin de décantation du port de la MOLE à Gujan Mestras</p>
													1	<p>@1650 - Michel - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 16/08/2020 à 21:16:28 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Je suis favorable au dragage du Port de La Teste Contribution : Je suis favorable au dragage du port de La Teste. Il suffit de passer devant à marée basse pour se rendre compte de la nécessité de le draguer. Bien sûr, il faudra tenir compte au mieux des règles environnementales, pour déranger au minimum les personnes et la faune sauvage, limiter les transferts de camions, ... Quant à la question du site de La Mole pour le transfert de la vase, si ce site a bien été destiné à cet usage, y compris pour les communes concernées par le SMPBA, il n'y a aucune raison de ne pas l'utiliser.</p>
													1	<p>@1651 - ANONYME - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 16/08/2020 à 21:17:01 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage port de La Teste Contribution : Je suis favorable au dragage des boues et du stockage sur Gujan, sur le site prévu pour cet effet.</p>
													1	<p>@1652 - Van poulle Tatiana - Arcachon Date de dépôt : Le 16/08/2020 à 21:17:56 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage du port de la teste Contribution : Je tiens à soutenir le projet de dragage du port de la teste qui me semble une nécessité non contestable, ainsi que le stockage des boues sur gujan dans le site prévu à cet effet.</p>
			1										1	<p>@1653 - Potard Yannick - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 16/08/2020 à 21:28:58 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Opposition au dépose des boues à Gujan Mestras Contribution : Bonjour, merci de prendre en considération mon opposition au dépôt des boues de dragages du port de La Teste-de-Buch à Gujan Mestras. En effet la nocivité de celle ci présumée ainsi que les nuisances pour le transport et les conséquences pour la faune et la flore doivent nous permettre de considérer une autre solution.</p>
			1										1	<p>@1654 - LESCOP Julie - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 16/08/2020 à 21:32:37 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage des boues de La Teste-de-Buch Contribution : Opposition de cette action pour les conséquences sur l'environnement et sur la vie des citoyens.</p>
													1	<p>@1655 - ANONYME - Strasbourg Date de dépôt : Le 16/08/2020 à 21:33:25</p>

										<p>Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet : Dragage port la teste de buch Contribution : Je dois venir sur le bassin très prochainement avec un bateau. Le port d'arcachon est saturé et celui de la teste est embourbé. Le dragage du port de la teste et son extension sont indispensables.</p>
									1	<p>@1656 - ANONYME - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 16/08/2020 à 23:04:15 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet : Dragage port de la Teste Contribution : Dans la mesure ou "l'admission de sédiments en provenance de chaque dragage fait l'objet d'une procédure d'acceptation préalable comprenant une justification de la non dangerosité des déchets vis à vis des critères mentionnés à l'article R.541-8 du code de l'environnement (cf arrêté DDTM du 04/10/19 article 2132 Admission) est assuré , que la prescription du Parc naturel marin est prise en compte à savoir "produire pour chaque phase de travaux des analyses chimiques sur des échantillons de vase prélevés à des profondeurs correspondant aux profils de dragage" je suis favorable au traitement des sédiments du port de la Teste et de son chenal sur le site ICPE de la Mole à Gujan Mestras.</p> <p>Le nombre de rotations journalier de camions (prévision de 25 sur un trafic de 300 observés) reste soutenable mais doit certainement s'adapter aux heures de pointe ET DE RALENTISSEMENT sur l' A660 pendant les travaux de réalisation des échangeurs de Gujan Mestras.</p> <p>Alors que le département doit également faire face actuellement à une urgence sanitaire et sociale exceptionnelle, la raison doit nous mener à éviter des dépenses sur un site privé (2M?) et utiliser le site ICPE de la Mole.</p> <p>En conclusion je suis favorable au projet de dragage des boues du port de la Teste et à son traitement sur le site ICPE de Gujan Mestras</p>
									1	<p>@1657 - GARCIA Christophe - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 16/08/2020 à 23:13:27 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet : Dragage port La teste centre Contribution : Monsieur le commissaire, le dragage du port de la Teste déchaîne les passions à telle enseigne qu'il en induit des dérapages verbaux, l'intérêt politique est majeur...mais en réalité celui ci ne devrait être que très secondaire. L'ostréculture tend de plus en plus à la préservation de l'environnement...or les ostréiculteurs resterons manquent de leur outil indispensable pour participer pleinement à la protection durable de l'environnement : un port à l'accès facilité en permettant un réaménagement des quais autorisant l'installation d'infrastructure de protection de l'eau (limitation des rejets).</p> <p>Le discours sur la toxicité des boues est creux. Comment croire que les boues de ce port serait plus nocives que celles des autres ports voisins notamment ceux de Gujan alors que la Teste profite de la même eau que Gujan, celle du bassin qui entre et sort au gré des marées, que la teste n'est pas située à proximité d'une zone de rejet de polluants, que l'activité économique ne génère pas davantage de rejet plus nocifs que dans les ports de Gujan, bien au contraire.</p> <p>Enfin, 40 ans d'envasement sans dragage revient désormais à considérer qu'il n'y aurait plus besoin d'entretien sa propriété au rsique de la voir périlcliter.</p> <p>Le dragage de ce port ressort tant d'un intérêt économique et touristique que d'un intérêt patrimonial sans venir heurter la préservation écologique.</p> <p>J'espère que votre avis favorable offrira aux générations à venir un outil propre et dynamique de nature à faciliter la gestion pérenne de l'environnement.</p>
								1	1	<p>@1658 - ANONYME Date de dépôt : Le 17/08/2020 à 00:07:33 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet : Dragage Contribution : Bonjour Je suis contre ceux projet la priorité à la teste de buch ces la gare et les environs erci de bien commencé les travaux une chose à la fois</p>
									1	<p>@1659 à 1663 (<i>mêmes éléments</i>) - Association Plaisance CDROM - Le Teich Date de dépôt : Le 17/08/2020 à 02:50:56 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet : AVIS CONTRIBUTIONS ASSOCIATION PLAISANCE CDROM DRAGAGE PORT ET CANELETTE DE LA TESTE - Contribution : Monsieur le Commissaire Enquêteur, nous vous prions de bien vouloir prendre en considération les avis et contributions de l'Association Plaisance CDROM Avec nos meilleurs sentiments <i>(contribution reportée au paragraphe "associations du présent dossier)</i></p>
									1	<p>@1664 - ANONYME - La Teste-de-Buch Organisme : Particulier Date de dépôt : Le 17/08/2020 à 06:30:28 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet : Oui au dragage, dans les meilleurs délais, du port de La Teste Contribution : Habitant du quartier du canelot, je souhaite que le port soit dragué dans les meilleurs délais.</p>

							<p>Cela permettra, dans un deuxième temps, d'aménager enfin la voirie de l'avenue des Ostréculteurs qui n'est plus du tout adaptée au trafic actuel, notamment en saison touristique (cohabitation dangereuse piéton-cycliste-automobile-camion-stationnement anarchique, absence de trottoirs).</p> <p>Et puisque le feu vert semble avoir été donné par les différents organismes "défenseurs de l'environnement", je souhaite que les boues soient transférées au port de la Mole, conformément au projet, ceci afin de raccourcir au maximum les délais de mise en oeuvre du dragage.</p> <p>J'ajouterai enfin qu'un éventuel contretemps dans la mise en oeuvre du projet pourra être interprété comme une prime à la démagogie et aux discours verbaux.</p> <p>Bien cordialement</p>
					1		<p>@1665 - Blanc Marie chantal Date de dépôt : Le 17/08/2020 à 06:32:05 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Favorable au Contribution : Je suis favorable au dragage du port de la teste de buch car il y a déjà bien longtemps que ça aurait dû être fait car si ça continue un jour on ne pourra plus sortir du port que ce soit les ostréculteurs comme les touristes De plus cette image du port envasee marée basse ne donne pas une image agréable du port</p>
					1		<p>@1666 - lenoir richard - Blainville-sur-Mer Date de dépôt : Le 17/08/2020 à 08:52:59 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :dragage du port de la teste Contribution : bonjour je suis favorable au dragage du port de la teste et dépôt des boues au site de la mole.</p>
				1	1		<p>@1667 - ANONYME - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 17/08/2020 à 09:01:24 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Enquête publique sur le dragage et le stockage des sédiments du port de La Teste de Buch Contribution : Depuis presque 40 ans, le port de La Teste n'a pas été dragué alors que tous les autres ports du Bassin sont entretenus et nettoyés ces dernières années. Le stockage des sédiments de La Teste est prévu au port de la Mole à Gujan-Mestras, site réalisé par le Conseil Départemental et l'Etat qui l'a à son tour rétrocédé au syndicat mixte des ports du bassin d'Arcachon. Cette aire de stockage est destinée à accueillir les sédiments de tous les ports du bassin et elle n'est donc pas réservée à l'usage exclusif de la commune de Gujan-Mestras. Le désenvasement permettra aux plaisanciers, aux entreprises navales, aux ostréculteurs et à tous les utilisateurs du port de sortir et d'entrer dans de bonnes et meilleures conditions que celles d'aujourd'hui. Un arrêté préfectoral autorise le dépôt de ces boues à La Mole et l'ARS indique que le dragage n'entraînera pas d'impact sanitaire sur l'environnement et que la qualité des sédiments est adaptée à une gestion sur le site situé à Gujan-Mestras. Il y a donc aucun risque de pollution pour le bassin contrairement au trac distribué par la municipalité de Gujan-Mestras. Les élus des municipalités et des intercommunalités se doivent d'être solidaires dans cette opération qui n'aura aucun impact sur la qualité des eaux de notre bassin mais qui permettra d'améliorer de façon très sensible la qualité de vie des habitants du Bassin.</p>
1		1			1		<p>@1668 - Fradkoff Michelle Ange - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 17/08/2020 à 09:30:51 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :dragage du port de La Teste Contribution : Bonjour, Ayant lu les rapports sur le dépôt des boues du dragage du port de La Teste au port de LaMolle à Gujan et vue la situation de l'endroit non protégé il serait inconscient de faire ces dépôts à cet endroit . Avoir attendu si longtemps pour se préoccuper de cette situation ne doit pas faire agir les autorités en dépit du bon sens. Je pense que tout les habitants de Gujan-Mestras sont solidaires pour ne pas récupérer ces boues dans cet endroit non étanche et si près du Bassin . Soyons raisonnable avant qu'une pollution ne vienne par l'entêtement de politique perturber un milieu marin fragile.</p>
					1		<p>@1669 - DUCROS Bernard - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 17/08/2020 à 09:41:58 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Projet de dragage du Port de La Teste de Buch Contribution : Fils et petits fils d'ostréculteurs anciens usagers du port, et en qualité de plaisancier propriétaire d'une pinasse en bois, mouillée au quai "patrimoine", je suis bien entendu très favorable au dragage du Port qui est de toute évidence indispensable</p>
					1		<p>E1670 - Catherine Pudepiece Date de dépôt : Le 17/08/2020 à 09:41:03 Lieu de dépôt : Par email Objet :Dragage Contribution : Bonjour Je suis favorable au dragage du port de La Teste et au dépôt de boue au site de La Mole.</p>

										1	@1671 - Famille MAILLOS Robert, Anne-Marie, Philippe.. - Cazaux Date de dépôt : Le 17/08/2020 à 09:50:12 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :avis positif sur la proposition Contribution : compte tenu de toutes les évaluations réalisées par les différents organismes sollicités pour ce projet et en tant qu'utilisateur du port, nous sommes très favorables à ce projet de dragage du port.
										1	@1672 - ANONYME Ilianne - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 17/08/2020 à 09:57:22 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragages du port de la teste Contribution : Je suis contre le transport des sédiments dragues vers le site de traitement de la mole sur la commune de Gujan mestras
1											@1673 - ANONYME JEAN JACQUES - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 17/08/2020 à 10:06:35 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :dragage du port de LA TESTE DE BUCH Contribution : Je suis opposé au dépôt des boues polluées du port de LA TESTE sur la commune de GUJAN MESTRAS (près du port de LA MOLE) Tôt ou tard ces boues pollueront les eaux du bassin qui est tout proche...! Chaque commune doit être responsable du traitement de ses pollutions et s'équiper en conséquence En l'absence d'équipement à LA TESTE il existe un centre de traitement spécialisé à LE TEICH
										1	@1674 - SIGRIST Chantal - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 17/08/2020 à 10:21:14 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :nécessité du dragage du port de La Teste de Buch Contribution : Après 40 ans de tergiversations il est temps de rendre aux testeurs, résidents, plaisanciers et professionnels de la mer l'usage de leur port. Le site choisi pour le dépôt des boues ayant été financé et géré sur des deniers publics (à travers le syndicat), il n'a jamais été question qu'il soit réservé à Gujan Mestras, n'en déplaise à certain(e)s. La nocivité des boues testières n'est en aucun cas supérieure à celle des boues gujanaises et raviver cette ancienne querelle de villages relève d'un esprit digne de Clochemerle. Ce n'est pas dans ce registre que l'on attend ses élus, bien plus importante est la survie du port qui passe obligatoirement par ce dragage.
	1	1	1							1	@1675 - bomboy sylvie - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 17/08/2020 à 10:23:47 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :dragage du port de la teste Contribution : non étanchéité du bassin du port de la mole ,plus pollution engendré par ces boues datant de dizaines d'années ,risque environnemental majeur
										1	@1676 - Constans Sophie - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 17/08/2020 à 10:30:34 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage port La Teste de Buch Contribution : Oui je suis favorable au dragage du port de La Teste de Buch
										1	@1677 - ANONYME BRUNO - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 17/08/2020 à 11:01:06 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage du port de La Teste Contribution : Monsieur le commissaire enquêteur, ma contribution ne portera pas sur le fond de la question, à savoir le dragage du port de La Teste, qui ne fait maintenant plus débat. Tout le monde reconnaît l'impérieuse nécessité d'y procéder le plus rapidement possible. Plus de trente ans d'accumulation de vases pose de très graves problèmes économiques, environnementaux et de sécurité. La question qui agite le Landerneau local est celle du devenir de ces boues, la municipalité gujanaise refusant aujourd'hui leur dépôt sur le site de La Mole, décision prise depuis 2009. Ce site a pourtant accueilli sans difficulté les boues résultant des dragages des ports de cette commune. Les arguments avancés pour justifier ce refus se fondent sur les nuisances que cela engendrerait, notamment la noria des camions les transportant et leur caractère hautement toxique (qui reste à démontrer car toutes les analyses faites jusqu'à présent réfutent cette thèse). Nous ne pouvons que dénoncer cette position qui ne peut s'expliquer que par des motivations politiques. Les pauvres vases de La Teste ont surtout servi d'argument électoral dans le cadre des municipales récentes. Mobiliser un électorat avec de faux arguments, pour une cause environnementale et la défense du pré carré communal, avec des arguments dont la valeur reste à démontrer, est évidemment regrettable. Ceci amène à faire quelques réflexions. En premier lieu, pourquoi ce débat n'a-t-il pas eu lieu en 2009, lorsque ce site a été retenu par le Conseil départemental

										<p>pour remplir cette fonction ? Pourquoi la municipalité gujanaise n'a-t-elle pas alors opposé un refus net et catégorique à ce projet ? Pourquoi n'a-t-elle pas mobilisé sa population comme elle cherche à le faire aujourd'hui ?</p> <p>Ensuite, cette véritable guerre pichocroline remet en cause, sans que les intéressés ne s'en rendent vraiment compte les fondements mêmes de l'intercommunalité sur le sud bassin. Que penser d'un Gujanais qui déclare dans la presse : "La Teste se démerde avec ses boues, Gujan se démerde avec ses boues".</p> <p>Pourquoi ne pas alors pousser cette logique absurde plus loin ? Pourquoi La Teste continuerait-elle à accueillir les déchets ménagés gujanais, les nuisances étant sensiblement les mêmes en terme de transport, d'odeur et de salubrité ? Pourquoi les Testerins, plus gros contributeurs au budget de la COBAS par leur poids démographique et économique, continueraient-ils à financer certains projets sur le sol gujanais, sans intérêt pour eux ?</p> <p>La municipalité gujanaise propose d'envoyer les boues sur un site du Teich. Quel manque total de considération pour cette commune ! Là, il n'est plus question de nuisances pour les riverains. En outre, ce site n'a pas été prévu pour cela et l'opération engendrerait un surcoût de 2 millions d'Euros. Qui paiera ?</p> <p>Il est grand temps d'en terminer avec ce débat pollué par la politique politicienne et de trancher avec raison et objectivité, dans le sens de l'intérêt général et en se fondant sur des arguments assurés.</p> <p>Pour cela, nous comptons sur vous. Merci.</p>		
									1	1	1	<p>@1678 - ENTRAYGUES Mathieu - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 17/08/2020 à 11:10:06 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet : POUR le dragage du port de la Teste et CONTRE le stockage des boues à la Mole Contribution : Important sujet d'actualité : le dragage des boues de La Teste-de-Buch et leur stockage sur le port de la Mole.</p> <p>Essayons de prendre un peu de hauteur : Nous sommes en 2020, tous les voyants environnementaux sont au rouge, nous connaissons un effondrement de la biodiversité sans précédent, la qualité de l'eau et de l'air s'est fortement dégradée, le changement climatique n'est plus un concept mais une réalité qui s'invite dans presque chaque JT et va mettre à mal les conditions de vie sur notre planète à moyen terme. Sur nombre de sujets environnementaux, nous sommes en train de perdre la bataille parce qu'au niveau mondial, national et local, nous ne prenons pas les bonnes mesures.</p> <p>Ici, de quoi s'agit-il ? De draguer un port qui ne l'a pas été depuis 30 ans et de déverser les boues dans un lieu de stockage qui n'a pas été initialement ni dimensionné ni fait pour cela (le port de la Mole, non étanche, est fait pour recevoir des boues issues d'un dragage hydraulique et non mécanique).</p> <p>Evidemment il faut draguer le port de La Teste (et en parallèle se demander pourquoi il ne l'a pas été ces 30 dernières années...) mais pourquoi vouloir mettre des boues dont on ne connaît pas vraiment le niveau de toxicité dans un site qui n'est pas fait pour ça. D'après le Porter à connaissance, "les résultats d'analyses de la qualité des sédiments du port de La Teste ont été comparés aux seuils des niveaux N1 et N2 de la réglementation (arrêté du 9 août 2006 modifié). L'analyse des résultats indique que dans le port le niveau N2 est dépassé à plusieurs reprises (cuivre, mercure et HAP) et que dans le chenal les résultats dépassent uniquement le seuil N1 pour différents HAP." Le document conclut (pour faire court) que cela n'est pas bien grave car les boues de Gujan qui sont stockées à la Mole présentent aussi des niveaux similaires de polluants. Sous prétexte que les boues de Gujan dépassent certains seuils, on peut accepter n'importe quelles autres boues polluées (provenant par ailleurs d'un procédé - dragage mécanique - non adapté au site de la Mole). C'est une démarche intellectuelle très étrange qui conduit à ce type de conclusion et qui ne va pas du tout dans le sens de la protection de l'environnement.</p> <p>Par ailleurs, selon l'avis même du Parc naturel marin (note du 29/10/2018), "les mesures de toxicité des vases du port de La Teste-de-Buch ne permettent pas d'apprécier objectivement leur dangerosité vis-à-vis du milieu marin. [...] De plus, l'analyse chimique de l'échantillon moyen du port a relevé une concentration en chlorure supérieure au seuil des << déchets dangereux >>".</p> <p>=> Au vu des connaissances actuelles, des données disponibles et du risque potentiel, la solution paraît simple : application du principe de précaution et recherche de solutions alternatives. Qui a envie de prendre le risque de polluer le bassin d'Arcachon ?</p> <p>Certains parlent du coût du transfert des boues sur le site du Teich. 2 millions d'€, cela représente effectivement un budget (par ailleurs tout à fait relatif par rapport au budget du Département), mais ce n'est rien pour empêcher le risque potentiel de pollution du bassin d'Arcachon, cette lagune exceptionnelle à bien des égards que nous empruntons à nos enfants, ne l'oublions pas. On chiffre toujours ce que cela coûte de faire différemment, mais quel serait le coût d'une pollution du bassin ? Assurément beaucoup plus, si tant est que l'on puisse le chiffrer (certains polluants comme les métaux lourds, mercure en outre, ne se dégradent pas mais s'accumulent dans la chaîne alimentaire). Oui, protéger l'environnement peut avoir un coût, il faut l'accepter.</p> <p>Dans ce dossier, il semble qu'il s'agisse surtout d'un défaut de stratégie globale et de planification à long terme qui a poussé le syndicat mixte à proposer une solution bancale fautive de mieux, fautive aussi d'avoir cherché des alternatives.</p> <p>Pourtant des solutions concrètes existent :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une temporaire et immédiate : stocker ces boues sur le site étanche du Teich prévu à cet effet ; - et une pérenne avec la mise à disposition par la commune de Gujan-Mestras d'un terrain éloigné du bassin, sur lequel le Siba pourrait construire un bassin étanche dédié aux boues issues d'un dragage mécanique. <p>C'est donc le moment d'avoir une réelle stratégie à l'échelle du sud bassin pour traiter les boues des ports, stratégie qui répond aux enjeux environnementaux et à la protection des eaux du bassin d'Arcachon.</p> <p>? OUI au dragage du port de la Teste. ? Non au transfert de boues sur le site non étanche de la Mole à Gujan-Mestras</p>

										1	<p>@1679 - COCATRIX JOEL - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 17/08/2020 à 11:41:51 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet : opposition à dépose des boues sur le port de la mole Contribution : Au vu des différents rapports, la maîtrise du risque de pollution me semble bien faible, . Qu'advientra-t-il de ces déchets en cas de submersion marine ?</p> <p>Par ailleurs concentrer 40 000 m3 au même endroit est une mesure qui est loin de relever du bon sens, n'est il pas plus judicieux de répartir ces déchets sur plusieurs sites, ce qui aurait pour conséquence de limiter les risques de pollution ainsi que les nuisances qui en découlent</p>					
								1	1	1	1	1	1	1	1	<p>@1680 - ANONYME Denis - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 17/08/2020 à 12:23:23 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Opposition au transfert des boues du dragage du port de la Teste de Buch au bassin de décantation du port de La Mole à Gujan Mestras Contribution : Monsieur le Commissaire enquêteur Je suis opposé au transfert des boues du dragage du port de la Teste de Buch dans le bassin de décantation du port de La Mole situé sur ma commune de Gujan Mestras . Ce transfert représente un risque de pollution certain pour ma commune et les eaux du bassin en raison de : . La non étanchéité du bassin de décantation du port de La Mole . . Le haut niveau de pollution des 35000 m3 de boues à traiter . Ce transfert engendrera de nombreuses nuisances pour les gujanais : . Des dizaines de rotations de camions chaque jour sur les routes de la commune et en particulier à proximité du Lycée de la mer . . La perturbation de la circulation générée par ce trafic supplémentaire : nous avons déjà suffisamment donné collectivement à ce sujet cet été à Gujan Mestras . . Des nuisances sonores et olfactives pour tous les gujanais : riverains , lycéens , promeneurs ... Ce transfert bloquera le dragage des ports gujanais par la saturation du bassin de décantation de La Mole par les boues de La Teste : . Ce sont les professionnels des 7 ports de Gujan qui en subiront les conséquences . . Cela n'est pas admissible dans les temps actuels et à venir ou la préservation de l'emploi est un enjeu majeur pour Gujan , sa région ainsi qu'au plan national : la pandémie ainsi que ses conséquences sont malheureusement encore devant nous pendant de nombreuses années . Je participerai aux actions de ma commune qui seraient nécessaires pour élargir le périmètre de la sensibilisation . Salutations distinguées ,</p>
															1	<p>@1681 - Ruiz Gerard - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 17/08/2020 à 12:36:42 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :dragage du port de La teste centre et dépôt des sédiments sur le site de la Mole Contribution : À Monsieur le commissaire enquêteur au sujet du dragage du port central de La Teste de Buch et du stockage des sédiments sur le site de la Mole -L'association pour le développement durable du bassin d'Arcachon , désignée A2DBA, a été créée en 2008. -Son siège est au 20 avenue Pasteur à La Teste de Buch . -Son objet est l'action en faveur du développement durable et la protection de l'environnement du bassin d'Arcachon. -Depuis sa création , elle s'est mobilisée, soit personnellement, soit en concertation avec d'autres associations, sur de nombreux projets concernant la protection , la mise en valeur et le développement de l'environnement économique, social et naturel du bassin d'Arcachon. -Dans ce cadre , A2DBA a agi en faveur de la valorisation des Prés Salés Ouest de La Teste de Buch. Elle est aussi intervenue en soutien des actions du Syndicat mixte de la Dune du Pilat. Elle a été un acteur actif pour la mise en place du Parc Naturel Marin (PNMBA) et est membre du bureau et du Conseil de Gestion de cet organisme. Son président est es qualité membre du conseil consultatif du syndicat mixte des ports du bassin d'Arcachon (SMPBA) . -L'association milite depuis son origine pour le dragage du port de La Teste et son conseil d'administration a , chaque fois, donné un avis favorable à ce projet lorsqu'il a été sollicité , au sein du PNMBA ou du conseil consultatif du SMPBA. -Le port de La Teste de Buch n'a pas été dragué depuis 1982. -À chaque fois qu'un projet de stockage a été envisagé , quartier des Bordes en 2004 par le Schéma de Mise en valeur de la Mer (SMVM) , zone Couach sur les prés salés ouest en 2008 par la municipalité alors en place, des oppositions locales ou des changements politiques ont fait échouer le projet. -Le conseil général de la Gironde de l'époque a donc décidé et financé avec l'appui de l'État , à hauteur de 3 M? , le site de stockage de la Mole à Gujan Mestras sur le domaine public maritime (DPM). -Ce bassin de stockage, dont on peu regretter qu'il ne fut pas rendu étanche à l'époque a été réalisé pour recevoir les sédiments résultant du dragage des ports départementaux du bassin d'Arcachon . Il n'est aucunement réservé au stockage des boues provenant des ports de Gujan Mestras. -Ceux-ci ont bénéficié , en priorité , du dragage avec stockage sur le site de la Mole, principalement le port de Gujan, dragage selon le procédé hydraulique , qui suppose un traitement des eaux contenues dans les vases extraites de ces ports, directement sur le site de stockage , à l'inverse du dragage mécanique prévu pour le port de La Teste de Buch. Dans le premier procédé les eaux percolent dans le sol et se répandent dans le milieu benthique, ce qui n'est pas le cas avec le second procédé puisque l'essentiel des eaux est restitué dans l'environnement marin lors du dragage. Ce sont donc des sédiments inertes et non dangereux qui seront déposés sur le site de la Mole comme l'ont confirmé les autorités sanitaires (ARS) et environnementales (MRAe) sollicitées pour avis lors de la préparation du dossier. -La réglementation ICPE appliquée sur le site de stockage de la Mole impose un contrôle rigoureux à l'arrivée et à</p>

										<p>l'enlèvement des lots de sédiments qui seront déposés sur le site .</p> <p>-L' argument avancée par l'édile gujanaise sur la perturbation que la rotation des camions assurant le transport des sédiments, va entrainer de nombreuses nuisances pour les habitants de la commune et le lycée de la mer proche du site de la Mole , et notamment olfactifs, est contestable:</p> <p>les dizaines de camions sensés circuler en milieu urbain , sont en fait limitées à une rotation de 25 camions/ jour et ceux-ci suivront un itinéraire spécifique contournant la ville de Gujan par la voie rapide jusqu'au Teich et retour au site en traversant un minimum de zone habitée.</p> <p>Pour ce qui est de la gêne olfactive, les boues de La Teste étant issues d'un milieu marin similaire à celui des ports de Gujan Mestras, dont les boues ont déjà été stockées au cours de nombreuses campagnes de dragage, il ne semble pas que cette soi-disant gêne olfactive soit de nature à déranger davantage le voisinage du lycée de la mer.</p> <p>Au sujet du blocage du dragage des ports gujanais :</p> <p>-Le site de la Mole est situé sur le domaine public maritime et le SMPBA en est le gestionnaire au titre du conseil départemental . C'est d'ailleurs le département de la Gironde et l'État qui en ont financé, seuls, le coût de réalisation pour une valeur approchant les 3 millions d'euros en 2009.</p> <p>-La ville n'est donc en rien concernée par la gestion de ce site et ne peut prétendre à l'exclusivité de l'usage du site.</p> <p>-Par contre tous les ports départementaux de Gujan , à l'exception de celui de Larros, ont bénéficié en premier de cette installation puisqu'ils ont été dragués depuis 2009, alors que le port central de La Teste attend de l'être depuis près de quarante ans, ce qui explique d'ailleurs le volume de sédiments concernés.</p> <p>-Si comme la maire de Gujan Mestras le dit, l'ensemble de la zone de stockage sera bien occupée par les boues de La Teste , elle oublie de préciser que les ports de sa commune ne seront pas impactés par cette occupation mais surtout qu'il est interdit de stocker simultanément des sédiments issus de techniques de dragage différentes et qu'il ne peut donc y avoir concomitance sur le site , des sédiments venant d'un dragage mécanique et ceux provenant d'un dragage hydraulique.</p> <p>-Comme le temps de stockage envisagé pour les sédiments du port de La Teste est compris entre 6 mois et 2 ans et que la fréquence souhaitable de dragage des ports du bassin est de l'ordre de 5 ans, il n'y donc pas de risque, contrairement à ce qui est affirmé par la municipalité, que les professionnels des ports situés sur le territoire de la commune de Gujan Mestras soient pénalisés dans leurs activités de quelque façon que ce soit.</p> <p>A2DBA considère donc , au vu du dossier réalisé par le SMPBA et l'accord de l'autorité préfectorale en date du 4 octobre 2019, qu'il n'y a pas de risque environnemental majeur au dragage et et au stockage des boues du port central de La Teste de Buch , sous réserve des observations faites par les instances et services de l'État concernés , remarques auxquelles le SMPBA a répondu positivement.</p> <p>C'est pourquoi malgré les arguments retenus par la municipalité de Gujan Mestras et contre lesquels A2DBA s'est élevée dans le cadre d'une note collective adressée aux élus et responsables concernés , notre association émet un avis favorable au projet de dragage du port central de La Teste de Buch et au stockage des sédiments en résultant sur le site de la Mole prévu à cet effet.</p> <p>Pour A2DBA (association pour le développement durable du bassin d'Arcachon)</p> <p>Le président G.RUIZ</p>
						1	1			<p>@1682 - ANONYME Raymond & Chantal - Gujan-Mestras</p> <p>Date de dépôt : Le 17/08/2020 à 12:38:27</p> <p>Lieu de dépôt : Sur le registre électronique</p> <p>Objet :Dépôt Port de la Môle (Gujan-Mestras)</p> <p>Contribution :</p> <p>Le cubage de boues à extraire et le cubage du Bassin de la Môle n'est pas en en cohérence dans le dossier et il semble donc impossible d' accueillir toutes celles-ci à cet endroit.</p> <p>Dans le dossier technique, plusieurs données paraissent contradictoires sur la toxicité des boues.</p> <p>S'agissant du transport par poids-lourds, le nombre journalier serait trop important par rapport au trafic habituel dans une agglomération résidentielle (différence avec voie rapide + zone d'activités ou d'épandage). A noter également que l'enlèvement des boues séchées à terme nécessitera des transports à travers de l'agglomération de la même manière.</p> <p>Vu l'ancienneté de ces boues, le risque de pollution odorante est non négligeable.</p> <p>Lors de la décantation, l'eau s'élimine relativement vite mais les polluants seront filtrés durant plusieurs années vu la grande quantité des polluants du Port de La Teste, concentrant ainsi sur Gujan-Mestras la diffusion de ceux-ci dans le Bassin. D'où un risque fort pour l'ostréiculture !</p> <p>Il n'est pas concevable que le Bassin de décantation de la Môle ne puisse pas recevoir les boues des Ports de Gujan (Larros, etc...) sans engendrer de retard pour l'entretien et la qualité de nos ports.</p>
						1	1	1	1	<p>@1683 - ANONYME Danièle - Gujan-Mestras</p> <p>Date de dépôt : Le 17/08/2020 à 12:46:26</p> <p>Lieu de dépôt : Sur le registre électronique</p> <p>Objet :Opposition au transfert des boues du dragage du port de la Teste de Buch au bassin de décantation du port de La Mole à Gujan Mestras</p> <p>Contribution :</p> <p>Monsieur le Commissaire enquêteur</p> <p>Je suis opposé au transfert des boues du dragage du port de la Teste de Buch dans le bassin de décantation du port de La Mole situé sur ma commune de Gujan Mestras .</p> <p>Ce transfert représente un risque de pollution certain pour ma commune et les eaux du bassin en raison de :</p> <ul style="list-style-type: none"> . La non étanchéité du bassin de décantation du port de La Mole . . Le haut niveau de pollution des 35000 m3 de boues à traiter . <p>Ce transfert engendrera de nombreuses nuisances pour les gujanais :</p> <ul style="list-style-type: none"> . Des dizaines de rotations de camions chaque jour sur les routes de la commune et en particulier à proximité du Lycée de la mer . . La perturbation de la circulation générée par ce trafic supplémentaire : nous avons déjà suffisamment donné collectivement à ce sujet cet été à Gujan Mestras . . Des nuisances sonores et olfactives pour tous les gujanais : riverains , lycéens , promeneurs ...

										<p>Ce transfert bloquera le dragage des ports gujanais par la saturation du bassin de décantation de La Mole par les boues de La Teste :</p> <ul style="list-style-type: none"> . Ce sont les professionnels des 7 ports de Gujan qui en subiront les conséquences . . Cela n'est pas admissible dans les temps actuels et à venir ou la préservation de l'emploi est un enjeu majeur pour Gujan , sa région ainsi qu'au plan national : la pandémie ainsi que ses conséquences sont malheureusement encore devant nous pendant de nombreuses années . <p>Je participerai aux actions de ma commune qui seraient nécessaires pour élargir le périmètre de la sensibilisation .</p> <p>Salutations distinguées ,</p>
									1	<p>@1684 - ANONYME Chantal - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 17/08/2020 à 14:46:37 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Pour le dragage du port de la Teste Contribution : La ville de Gujan-Mestras doit accepter que les boues du port de la Teste soient acheminées au port de la Môle comme le préfet l'a décidé. Nous pensons à nos ostréiculteurs et à la pollution !</p>
		1	1						1	<p>@1685 - BOUYRIE JEAN - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 17/08/2020 à 15:24:19 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Opposition au dépôt des boues polluées Contribution : Je m'oppose au transfert des boues polluées du port de la Teste sur le port de la Mole. 35000 m3 de boues très fortement polluées ! Ce transfert, à l'heure où tous le monde n'a plus que le mot d'écologie à la bouche, est une aberration profonde. Étant Gujanais je ne peux que m'y opposer vivement !</p>
									1	<p>@1686 - FROEHLI Dominique - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 17/08/2020 à 15:33:35 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage du port de La Teste. Mon avis Contribution : J'émet un avis très favorable au dragage du Port de La Teste, avec la réserve suivante: les véhicules routiers transportant les boues du port de La Teste vers le site de La Môle (Gujan-Mestras) devront respecter les règles d'étanchéité afin qu'aucune perte de matière n'ait lieu sur les voies de circulation qui seront empruntées.</p>
									1	<p>@1687 - Vincent Rapelados - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 17/08/2020 à 15:43:05 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Informations dragage de la teste et SMPBA Contribution : Dragage du port de la Teste Fait d'intérêts privés plus que technique, cette polémique politicienne du devenir des boues issues du dragage de la teste est très intéressante, évidemment pas sur le fond vide de cette situation qui ne reflète pas du tout les capacités du Département, du moins celles qu'il avait autrefois sur ce type de dossier, mais sur la forme et la volonté du SMPBA de mettre un prisme qui déforme ou du moins la réalité. Si cela n'était pas si grave, nous pourrions presque parler de chamailleries de cours d'école, le politiquement correct n'est cependant pas très convaincant. Le Smpba est une collectivité territoriale de droit commun, née de la volonté du département de se débarrasser des ports qui sera concrétisée avec un nombre limité de communes en perdition sur le sujet. En aucun cas , cette dernière ne relève du cadre de la Loi Notre, comme l'a parfaitement rappelé le représentant de la préfecture lors de l'inauguration des abords du port de la Teste en septembre 2017. Ce dernier a par ailleurs, aussi détaillé que cela relevait du fait de M Gleyze qui lui avait demandé de ralentir la procédure pour sortir de la date fatidique de janvier 2017 pour ne plus être dans le cadre de la loi notre, avec toutes les implications d'obligation de fait que cela entraînerait pour les collectivités adhérentes tout en libérant le département des siennes. Ce dossier dévoyé émanant de structures inaptocrates mérite d'être accompagné d'un décryptage plus ou du moins large avec des annotations de la situation réelle de cet établissement, des interrogations qu'il peut susciter sur ses choix de stratégie ... Bien mes désaccords chroniques avec la majorité du bassin, je me dois d'admettre toute la claire voyance de ceux n'ayant pas adhéré au smpba , et cela dès les premières man?uvres d'instrumentalisation du Département. En sortant délibérément du cadre de la loi notre (par de sombres man?uvres internes) , plus protecteur pour les communes et sans intervention de Madame le Maire de Gujan-Mestras il n'y aurait pas eu d'obligation de passer en CLECT pour donner un peu plus de cadrage. Les communes sont donc responsables de cet établissement (SMPBA) une responsabilité partagée finalement sur bien des points, sur des risques liés au transfert de compétences, sur les contentieux, sur obligation financière ... induits par le vote annuel de subventions rendues facultatives (dotation) du Département , sans négliger à plus long terme la mutation et l'existence même de l'entité "Département". Cette nouvelle institution est donc, très fragiles et influençable face aux engagements difficilement tenables ou simplement de la pertinence de ces engagements. Puisque la présidence ne relève pas d'un maire mais d'une tierce collectivité sans rapport ni compétences résiduelles Une économie de 2 M d'euros Pour reprendre la file des questions, une économie de 2 M d'euros ? Eh bien non, il n'existe aucune économie à faire ! Une opération de dragage est à prendre en compte dans sa totalité (ce qui est cadré dans l'autorisation préfectorale de dragage) .</p>

										<p>Le site de la Mole n'est qu'un site de transit de déchet et non un lieu de stockage définitif, dans tous les cas les produits doivent être rechargés puis transportés vers un site de valorisation, donc au final plus cher.</p> <p>En 2014 la suite dans le word. 12 pages (en version numérique)</p> <p>NE S'EST PAS FRANCHEMENT PRONONCE</p>	
									1	1	<p>@1688 - Rapelados Vincent - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 17/08/2020 à 15:45:45 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet : Informations dragage de la teste et SMPBA Contribution : Dragage du port de la Teste Fait d'intérêts privés plus que technique, cette polémique politique du devenir des boues issues du dragage de la teste est très intéressante, évidemment pas sur le fond vide de cette situation qui ne reflète pas du tout les capacités du Département, du moins celles qu'il avait autrefois sur ce type de dossier, mais sur la forme et la volonté du SMPBA de mettre un prisme qui déforme ou du moins la réalité. Si cela n'était pas si grave, nous pourrions presque parler de chamailleries de cours d'école, le politiquement correct n'est cependant pas très convaincant. Le Smpba est une collectivité territoriale de droit commun, née de la volonté du département de se débarrasser des ports qui sera concrétisée avec un nombre limité de communes en perdition sur le sujet. En aucun cas, cette dernière ne relève du cadre de la Loi Notre, comme l'a parfaitement rappelé le représentant de la préfecture lors de l'inauguration des abords du port de la Teste en septembre 2017. Ce dernier a par ailleurs, aussi détaillé que cela relevait du fait de M Gleyze qui lui avait demandé de ralentir la procédure pour sortir de la date fatidique de janvier 2017 pour ne plus être dans le cadre de la loi notre, avec toutes les implications d'obligation de fait que cela entraînerait pour les collectivités adhérentes tout en libérant le département des siennes. Ce dossier dévoyé émanant de structures inaptocrates mérite d'être accompagné d'un décryptage plus ou du moins large avec des annotations de la situation réelle de cet établissement, des interrogations qu'il peut susciter sur ses choix de stratégie ... Bien mes désaccords chroniques avec la majorité du bassin, je me dois d'admettre toute la claire voyance de ceux n'ayant pas adhéré au smpba, et cela dès les premières manœuvres d'instrumentalisation du Département. En sortant délibérément du cadre de la loi notre (par de sombres manœuvres internes), plus protecteur pour les communes et sans intervention de Madame le Maire de Gujan-Mestras il n'y aurait pas eu d'obligation de passer en CLECT pour donner un peu plus de cadrage. Les communes sont donc responsables de cet établissement (SMPBA) une responsabilité partagée finalement sur bien des points, sur des risques liés au transfert de compétences, sur les contentieux, sur obligation financière ... induits par le vote annuel de subventions rendues facultatives (dotation) du Département, sans négliger à plus long terme la mutation et l'existence même de l'entité "Département". Cette nouvelle institution est donc, très fragiles et influençable face aux engagements difficilement tenables ou simplement de la pertinence de ces engagements. Puisque la présidence ne relève pas d'un maire mais d'une tierce collectivité sans rapport ni compétences résiduelles Une économie de 2 M d'euros Pour reprendre la file des questions, une économie de 2 M d'euros ? Eh bien non, il n'existe aucune économie à faire ! suite dans le .doc (SUR VERSION NUMERIQUE) NE S'EST PAS PRONONCE</p>
										1	<p>@1689 - LECLABART Hélène, Patrick - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 17/08/2020 à 15:54:18 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet : dragage port de LA TESTE Contribution : Nous sommes favorables au dragage du port de LA TESTE DE BUCH et au transport des sédiments sur le site de "La Mole". Combien de réunions, d'études, d'interventions, d'expertises et.... d'argent public pour ce projet ? Ce dragage est indispensable. Haltes aux débats "pollués" par la politique à ce sujet ! des décisions sont enfin prises et financées, nous faisons confiance aux experts. Ce port, est l'intérêt de tous pour notre région. Les divers aménagements des Prés Salés ont apporté un nouveau souffle aux ostréiculteurs. Nous avons un site remarquable, c'est notre patrimoine. Il faut continuer à préserver ce port et à le faire vivre en respectant les règles environnementales tant pour son dragage que pour le transport des sédiment</p>
										1	<p>@1690 - stephane - Arcachon Date de dépôt : Le 17/08/2020 à 16:15:36 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet : DRAGAGES - LA TESTE DE BUCH Contribution : Tout à fait favorable à la réalisation de ce projet qui est indispensable à l'équilibre économique et environnemental des communes du bassin d'Arcachon.</p>
1	1	1	1	1	1	1	1	1			<p>@1691 - ANONYME - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 17/08/2020 à 16:34:01 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet : OPPOSITION AU DEPOT DES BOUES DE DRAGAGE DE LA TESTE AU PORT DE LA MOLE A GUJAN-MESTRAS Contribution : Il est indéniable que le port de La Teste doit être dragué. En revanche, le boues issues de ce dragage ne doivent en aucun cas être déversées au port de la Mole à Gujan-Mestras. Le bassin de décantation du port de La Mole n'est pas suffisamment étanche pour recevoir ces boues polluées. Il en va de la préservation du Bassin d'Arcachon tout entier. Par ailleurs, avec les camions qui assureront de nombreux allers-retours entre La Teste et Gujan-Mestras, nous courons un risque important d'accident, notamment aux abords du Lycée de la Mer où de nombreux jeunes circulent à tout moment de la journée. C'est également toute la population gujanaise qui subira des nuisances de toutes sortes... Pour toutes ces raisons, je suis contre le dépôt des boues de La Teste dans le bassin de décantation de Gujan-Mestras.</p>

									Une alternative existe : le bassin de décantation du Teich !
		1	1		1	1	1		<p>@1692 - ANONYME - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 17/08/2020 à 16:39:01 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Impact pour la population de Guja,-Mestras et sur les populations futures Contribution : 35 000 m3 de boues toxiques, cela représente un impact majeur pour l'endroit qui sera retenu pour les accueillir. Quelle toxicité ? Comment seront traités les résidus rendus encore plus toxique ? Le bassin de décantation du port de la Mole semble ne pas être suffisamment étanche pour retenir les boues ainsi ajoutées. Comment sera vérifié cette étanchéité ? Comment sera-t-elle contrôlée à long terme ? Que se passera-t-il en cas de précipitations exceptionnelles ? Quelle peut-être l'impact d'une longue période de sécheresse sur l'étanchéité du bassin de décantation. Le transport de ces boues se fera par la route avec un impact fort et continu sur le trafic, et l'état des routes tout en augmentant de manière certaines la dangerosité ne serait-ce que par l'ajout de transports de matières toxiques sans protection particulière. Qui s'assurera que les boues répandues par accident ou défaut d'entretien tout le long des transports seront correctement nettoyées ? En l'état actuel de délabrement des autorités en charge des contrôle, comment l'état peut nous assurer que tout ceci se fera sans impact sur l'environnement et les personnes vivant à proximité ? En conséquence, je suis opposé à la mise en œuvre de ce projet qui présente nombres d'incertitudes à même de compromettre la vie dans notre commune. Ce projet va porter une atteinte durable à l'image de notre commune et participera encore un peu plus à discréditer nos politiques auprès de la population.</p>
							1		<p>@1693 - ANONYME Etienne - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 17/08/2020 à 16:58:31 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage port de la Teste Contribution : Nous sommes très favorables au dragage du port de la Teste. Ce port est dans un tel état d'envasement qu'il devient urgent de le draguer pour les ostréiculteurs, les plaisanciers, et aussi pour le tourisme et l'image de la Teste et donc aussi de Gujan et du bassin. Il est inconcevable et incompréhensible que tout soit prétexte à bloquer ce dragage alors même que tout est conforme (pollution des boues entre autres) et que le site de la mole, financé par le département, subisse une main basse de la commune de Gujan à son propre bénéfice. Gujan pour en avoir la jouissance exclusive du site de la mole est elle prête à rembourser les millions d'euros ? Les boues de Gujan sont elles moins polluées que les autres ports du bassin ? Gujan serait elle ravie que le dragage de ses ports soit bloquée-reportée encore plus de vingt ans ? NB : en plus du dragage il est nécessaire que les bordures du port soit stabilisées. En effet à certains endroits, on observe des bordures non stabilisées ou constituées de bric et de broc (poches d'huîtres entre autre) qui alimentent l'envasement du port.</p>
							1		<p>@1694 - ANONYME Nathalie - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 17/08/2020 à 17:24:40 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :DRAGAGE DES BOUES DU PORT DE LA TESTE DE BUCH Contribution : Je suis pour le dragage des boues du port de la Teste et le transfert au port de la mole dans le bassin de décantation effectué par le département de la Gironde. Notre commune de La Teste reçoit les déchets et les eaux usées de Gujan sans protestation des testeurs, malgré les nuisances occasionnées (odeurs et camions) et ceci de façon perenne. Il serait naturel que Gujan de son côté tolère momentanément de recevoir les vases de La Teste (non polluées). C'est le principe du partage de l'intercommunalité.</p>
		1					1		<p>@1695 - BOUYRIE ANNE - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 17/08/2020 à 17:33:11 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Opposition au dépôt des boues polluées Contribution : Habitant à proximité du port de la Mole à Gujan, je m'oppose au transfert des boues de la Teste sur ce lieu. Le risque écologique est majeur.</p>
							1		<p>@1696 - michel ghislaine Date de dépôt : Le 17/08/2020 à 18:17:34 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :dragage du port de la teste Contribution : je suis absolument pour le dragage du port ; pour une question d'esthétique ; pour une question de prudence ; et surtout pour une bonne fonctionnalité du port ; cela amènera une qualité de vie pour tout le monde ; j'espère vraiment l'aboutissement de cette longue quête ; avec mes meilleurs souhaits : Gh. MICHEL</p>
							1		<p>@1697 - ANONYME Jean-Pierre - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 17/08/2020 à 18:34:42 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage du port de la Teste Contribution :</p>

									Je suis favorable au dragage du port de La Teste tel que prévu dans les dispositions du projet.
							1		@1698 - BARRIERE MONIQUE Date de dépôt : Le 17/08/2020 à 18:58:45 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :DRAGAGE DU PORT DE LA TESTE DE BUCH Contribution : JE SUIS POUR LE DRAGAGE DU PORT DE LA TESTE CAR LE PORT EST UNE VITRINE A LUI SEUL ET A MAREE BASSE DOMAGE C EST PAS TRES BEAU ENSUITE POUR LE TRAVAIL DES OSTREICULTEURS IL DOIVENT PARTIR PLUS TOT ET RENTRER PLUS TARD ET LE SITE DE LA MOLE N A PAS ETAIT FAIT POUR TOUS LES PORTS.
							1		@1699 - aupy patrick - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 17/08/2020 à 19:25:34 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :opposition au transfert des boues de la teste vers gujan Contribution : je suis contre ce transfert en temps qu'habitant de gujan-mestras. il est un peu trop facile de se débarrasser de ses propres nuisances en les déversant chez les autres. c'est tout simplement inadmissible! la commune de gujan a ses propres problèmes à gérer sans, en plus, gérer ceux des autres.
							1	1	@1700 - Leheude Fabienne Date de dépôt : Le 17/08/2020 à 19:41:41 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Oui au dragage mais non au transfert des boues sur le site de La Mole Contribution : En plus du volet écologique du dossier , essentiel pour le futur des eaux du bassin ...pour la filière aquacole enseignée au lycée de la mer à 50m du site de La Mole, nous ne pouvons pas accepter la solution "facile" proposée, en transférant les boues vers le site de La Mole. Que dire du passage des camions sur les routes du Teich, en plein centre ville entre les commerces et l'école, 50 camions pleins de boue par jour ! Je ne veux pas pour mes ados lycéens, pour leurs copains, pour mes amies profs au Lycée de la Mer, voir arriver à 50m du lycée, sur une portion déjà très dangereuse, les camions déversant les boues, et qu'ils en supportent les effluves chargés. Alors qu'une solution différente existe ... Alors oui je suis POUR le dragage du port de La Teste ! Indispensable a nos voisins testerins!! Mais CONTRE leur dépôt sur le site de la Mole
							1		@1701 - Brunet Michel - Mios Date de dépôt : Le 17/08/2020 à 19:47:10 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage du port de La Teste de Buch Contribution : Le dragage du port de La Teste de Buch est maintenant indispensable . Il devient de plus en plus difficile de rentrer et sortir de ce port . Les vases sentent mauvais avec la chaleur à marée basse . Les plaisanciers de passage se font surprendre par les buttes de vase et passent parfois 6 heures échoués dans le port en plein soleil , ça devient dangereux . Par son refus de laisser creuser le port , on pourrait même accuser Mme Desegault de mise en danger d'autrui . D'autant plus que la réalisation des bassins de décantation de La Molle n'a pas été financé seulement par la municipalité de Gujan-Mestras . J'occupe actuellement l'emplacement n°52
							1		@1702 - Bidon Christophe - Arcachon Date de dépôt : Le 17/08/2020 à 20:08:11 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage du port de La Teste Contribution : Comment peut-on refuser de recevoir les boues de dragage du port de La Teste alors que le site de la Molle a été financé par la collectivité au travers du syndicat. Il y aurait donc exclusivement les boues de Gujan plus propres et plus écolo que toutes les autres boues du bassin qui pourraient être traitées dans ce lieu ? On dirait que les règles du jeu n'ont pas été comprises par certains ou bien faut-il comprendre qu'ayant maintenant bénéficié de cet investissement ils ferment les vannes ... c'est quand même un peu facile de raisonner comme ça C'est au départ qu'il fallait penser à cela avant même que le port de Gujan soit dragué alors la polémique n'aurait peut-être pas existé ...
		1					1		@1703 - ANONYME ISABELLE - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 17/08/2020 à 20:17:25 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :DRAGAGES LA TESTE DE BUCH Contribution : Je m'oppose absolument au transfert des boues polluées en provenance du port de la Teste et à destination du port de la Mole. Risque majeur de pollution, dégradation de notre environnement et par voie de conséquence dévaluation de notre patrimoine immobilier .La commune de Gujan- Mestras n'a pas vocation à devenir la poubelle de la commune de la Teste!!!
							1		@1704 - Barriere Monique - La Teste-de-Buch

							<p>Date de dépôt : Le 17/08/2020 à 20:18:08 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :DRAGAGE DU PORT DE LA TESTE DE BUCH Contribution : Je suis pour le dragage du port de la teste de buch car après toutes les études faites l argent engagé les ostréiculteurs attende ce dragage depuis trop longtemps et pour la vitrine de la teste à marée basse c est pas très engageant oui pour ce dragage</p>
					1		<p>@1705 - ANONYME Melanie - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 17/08/2020 à 20:27:22 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :dragage du port Contribution : Je suis pour le dragage et mettre les boues à Gujan.</p>
					1		<p>@1706 - MACKEY STANLEY - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 17/08/2020 à 20:28:50 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Enquête publique du 20 juillet 2020 au 20 août 2020 dragage des sédiments du port de la Teste-de Buch et de son chenal d'accès Contribution : Compte-tenu de l'ensemble des éléments décrits dans le présent document, de nombreuses questions méritent des réponses très complémentaires et des actions obligatoires pour répondre à des exigences réglementaires. L'enjeu financier étant important il est primordial de se projeter sur du long terme voire très long terme, donc de bien en définir les coûts. Une modélisation type d'extraction, transfert, transbordement, chargement, transport A/R, déchargement sur un trajet permettrait de définir le volume temps pour 1 trajet. Pour répondre aux 25 trajets visés par le SIBA il faudrait intégrer ces paramètres pour en tirer la quintessence financière puis comparer plusieurs schémas et peut-être se diriger vers une solution de déposer les boues au plus près des lieux dragués comme plusieurs ports en sont dotés pour en réduire les coûts. Pour les raisons évoquées supra, j'émet un avis défavorable à la dépose des boues sur le site de la Mole en l'état du projet de d'une demande d'autorisation environnementale relatif au dragage du port de la Teste-de-Buch et son chenal d'accès.par le Syndicat mixte des ports du Bassin d'Arcachon (SMPBA). Signé Stanley MACKEY</p>
	1		1		1	1	<p>@1707 - GRANDEMANGE CÉLINE - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 17/08/2020 à 21:41:26 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Boues du Port de La Teste Contribution : La nécessité de draguer le port de La Teste au même titre que les autres ports du Bassin est indiscutable, c'est juste regrettable d'avoir attendu aussi longtemps. Par contre, il est inenvisageable que le transfert des boues issues de ce dragage, extrêmement chargées de divers polluants, se fasse au Port de La Mole à Gujan-Mestras, juste par souci d'économie et sans prendre en compte d'autres paramètres primordiaux. Le bassin de décantation du site de la mole est inadapté et non étanche. Le respect de l'environnement est essentiel à mes yeux, cette action amènerait un risque extrême de pollution pour la Commune de Gujan-Mestras et pour notre si joli bassin. D'autres solutions existent pour draguer ce port tout en respectant l'environnement, la sécurité de tous et les populations avoisinantes, la décision prise par le syndicat mixte est inacceptable... Je m'oppose fortement au transfert des boues SUR LE SITE DE LA MOLE.</p>
						1	<p>@1708 - MINVILLE ALAIN - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 17/08/2020 à 21:48:53 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage port de La Teste Contribution : Je donne mon accord pour un dragage du port de La Teste dans les conditions précédemment citées; Je trouve ces conditions parfaites ,je sais de quoi je parle car je suis la personne qui a sorti un couple de personnes âgées un soir de 30 novembre dans les années 80 prises dans les vases rejetées du dragage dans les prés salés Est ! Ceci dit ,je verrai bien la remise en eau des prés salés ouest comme j'ai connu avec un îlot au milieu , une écluse surmontée d'une passerelle pour une piste cyclable qui partira de derrière les cabanes des ostréiculteurs et qui aboutira Arcachon. Puis de temps à autre bien-sur après une étude, une mini écluse donnant sur des tuyauterie ,aux marées basses vidangerait cette masse d'eau dans le port de la Teste. Je sais que cela serait onéreux ,mais je pense que l'on repoussera des années le dragage du port! et puis c'est ce qu'ils ont fait pour désensabler le Mont Saint Michel ! Sauvons notre vieux port car cela est assez rare d'avoir cette beauté au milieu d'une ville!</p>
			1			1	<p>@1709 - BOUTIN Pierrette - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 17/08/2020 à 21:49:09 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Transfert des boues de la Teste Contribution : Je suis opposée au transfert des boues du port de la Teste vers le port de La Mole parce qu'il aurait été beaucoup plus sérieux de construire un bassin de décantation à La teste plutôt que de les transporter par camion avec toute les nuisances</p>

										que cela comporte	
								1		1	@1710 - MARAQUE Beatrice - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 17/08/2020 à 21:54:09 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Boues de La Teste Contribution : Je ne veux pas que les boues du port de La Teste soit transférées à Gujan car le risque de pollution et les nuisances sont trop importants
										1	@1711 - BOUTIN Michel - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 17/08/2020 à 22:01:26 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Transfert des Boues du port de la Teste vers Gujan Contribution : NON AUX TRANSFERT DES BOUES DE LA TESTE VERS GUJAN Pourquoi la COBAS ne finance pas un bassin de décantation à La Teste ???
								1		1	@1712 - Anonyme - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 17/08/2020 à 22:14:55 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage du port de la Teste de Buch Contribution : Il est nécessaire de draguer le port de la Teste pour plusieurs raisons. Néanmoins, le lieu envisagé n est pas adapté. L impact environnemental est trop important. Je suis donc contre le transfert des boues polluées vers le port de la Mole.
										1	@1713 - Anonyme - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 17/08/2020 à 22:17:48 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage du port de la Teste Contribution : Oui au dragage du port de la Teste Non pour le transfert des boues au port de la Mole
										1	@1714 - ANONYME Noémie - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 17/08/2020 à 22:18:44 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage Port de La Teste Contribution : ? OUI au dragage du port de La Teste ?? NON pour le transport de ces boues vers le site de La Mole à Gujan Mestras.
										1	@1715 - Lefebvre Martine - Bordeaux Date de dépôt : Le 17/08/2020 à 22:27:43 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Contre le dépôt des boues au port de la mole Contribution : Bonjour, Ma famille et moi sommes tout à fait contre le dépôt de vase de la teste au port de la mole. Ce port est un des plus jolis endroits de Gujan, un endroit de pleine nature où on aime se ressourcer. Ce port est déjà bien encombré et il mériterait lui même d'être nettoyé ! En espérant que ce projet sera abandonné Cordialement
										1	@1716 - ANONYME Danielle - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 18/08/2020 à 00:25:16 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :dragage port la teste de buch Contribution : OUI , je suis favorable au dragage du port de La Teste de Buch. L'attitude de la mairie de Gujan Mestras est incompréhensible et scandaleuse par son manque de solidarité et de loyauté !
										1	@1717 - LESTAGE Gerard - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 18/08/2020 à 08:01:06 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage du port de La Teste Contribution : Oui je suis favorable au dragage du port de La Teste car c'est aujourd'hui une urgence autant pour les plaisanciers que pour les ostréiculteurs. Peu importe notre voisine grincheuse !
										1	@1718 - Mourichon Charles-Henri Date de dépôt : Le 18/08/2020 à 08:19:57 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage du port de la Teste de Buch

																					<p>NON pour la construction d'un port a sec. Port a sec = abattage des grands chênes américains centenaires a l'entrée d'Arcachon (face a l'hôtel ah) Lieu agréable et énorme source de fraîcheur laisser a l'abandon. Oui pour faire un grand parc avec des petits jardins privatifs autour pour la culture des familles. Il faut aller dans le bon sens avant qu'il ne soit trop tard et ne rien laisser a nos enfants et petits enfants que des lieux bétonnés. En gros il faut faire un petit Central Parc entre Arcachon et La Teste . Doux rêveur ,mais quelle belle idée.....</p>
								1	1												<p>@1726 - ANONYME Didier - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 18/08/2020 à 11:10:41 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage du port de La Teste Contribution : Je suis favorable au dragage du port de La Teste Mais contre le transfert des boues sur le site de La Mole</p>
								1													<p>@1727 - ANONYME JOSIANE - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 18/08/2020 à 11:11:46 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage du port de la teste Contribution : Oui pour le dragage du port de la teste et non pour les déchets et les eaux usées de Gujan Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.</p>
								1													<p>@1728 - PETIARD BERNARD Date de dépôt : Le 18/08/2020 à 11:25:52 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :DRAGAGE DU PORT DE LA TESTE DE BUCH Contribution : OUI, je suis favorable au dragage du port de LA TESTE. INTERCOMMUNALITE signifie aussi RECIPROCITE DES DIVERSES RESSOURCES</p>
								1													<p>@1729 - GIBOIN CATHERINE - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 18/08/2020 à 11:51:06 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragages Port de La Teste Contribution : Je suis favorable au dragage du port de La Teste ainsi que la plage de l'Aiguillon et de La Teste. C'est peut être aussi l'occasion de nettoyer des épaves de bateau et autres vieilleries et rendre le chemin côtier plus agréable.</p>
								1													<p>@1730 - Zwobada Brigitte - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 18/08/2020 à 11:55:43 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage du port de La Teste de Buch Contribution : Oui, je suis favorable au dragage du port de La Teste de Buch, et pour que les sédiments dragués soient transportés vers le site de traitement de la Mole</p>
								1													<p>@1731 - Arlery Sylvie - Bordeaux Date de dépôt : Le 18/08/2020 à 11:59:53 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Contre le dépôt des boues Contribution : << Je veux que mon port soit tout propre donc je vais me débarrasser de mes boues chez le voisin << !? Cela me donne des idées ... mes déchets (verts) je vais les déposer chez mes voisins ou alors devant la mairie de La Teste-de-Buch,? Cela fait plus d' un demi siècle que je vais au port de la mole et je ne veux pas qu' on détruise son équilibre écologique avec des boues ! Merci</p>
								1													<p>@1732 - LEGOIS BRUNO - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 18/08/2020 à 12:13:39 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :depot des boues sur GUJAN MESTRAS Contribution : JE ne comprends pas que l on puisse déposer ses boues polluées chez son voisin et je suis opposé à cette solution pourquoi ne pas les déposer dans la grande forêt des Landes qui nous entoure l état pourrait céder les terrains nécessaires et ou gujan déposera ses boues lorsque nous viderons nos ports ??? MERCI DE TENIR COMPTE DE CES REMARQUES</p>
								1													<p>@1733 - ANONYME Corine - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 18/08/2020 à 12:14:13</p>

											Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage du port de La Teste de Buch Contribution : Oui je suis favorable au dragage du port de La Teste de Buch
							1				@1734 - ANONYME marc - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 18/08/2020 à 12:22:57 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :opposition au depot des boues polluées du dragage du port de la teste Contribution : je suis totalement opposé au transfert des boues polluées du dragage du port de la teste au bassin de décantation du port de la mole pour toutes les nuisances de circulation ,sonores , d'odeurs et de pollution que cela entrainerait...il faut un lieu de stockage plus adapté.merci
										1	@1735 - ANONYME Stéphane - Arcachon Date de dépôt : Le 18/08/2020 à 14:01:10 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage - Port de La Teste Contribution : Complètement favorable à l'ensemble du projet.
										1	E1736 - Grégor Mallet Date de dépôt : Le 18/08/2020 à 14:04:38 Lieu de dépôt : Par email Objet :Enquête publique - dragage Pot de La Teste de Buch Contribution : Monsieur Alamargot, Commissaire Enquêteur, Veuillez par la présente prendre en considération mes observations concernant le projet de dragage du port de La Teste de Buch (Port de Caillaou). Je ne suis ni militant écologiste, ni militant politique, ni d'aucune faction quelconque qui cherche à se faire entendre pour diverse raison. Je suis juste un habitant du Bassin d'Arcachon et heureux d'y vivre. Pour les Gujannais, je suis persuadé que vous l'avez compris au travers de votre enquête, il n'est pas question de s'opposer au dragage du port. D'un point de vue pratique et sanitaire, il est évident que ce dragage est nécessaire et même indispensable !Nous savons tous qu'il aurait dû être fait depuis fort longtemps et même plusieurs fois !Certains bateaux ne peuvent plus circuler dans le port et le niveau de pollution est alarmant. Quoiqu'en disent les Testerins et en particulier les usagers du port, les Gujannais ne sont pas contre... bien au contraire ! Le sujet de discorde est sur la technique de dragage et le stockage des boues. Et c'est sur ce point qu'il est important d'orienter votre rapport ! Je connais les résultats des analyses qui ont déjà été faites. Elles sont incomplètes et soumises à des prélèvements de surface... dites des techniciens ayant réalisé ces prélèvements !!!!Et sincèrement, il n'y a pas besoin d'avoir fait des études de chimie à haut niveau pour comprendre que le sol est pollué ! Le dépôt pollué se trouve à plus d'un mètre sous la surface. La concentration d'anciens produits aujourd'hui interdit, les restes de gasoil, huiles de vidange, déchets de l'activité humaine se trouvent concentrer en profondeur. Le dragage va remonter cette strate en surface... et donc au final dans le bassin de décantation... Encore une fois, n'y voyait rien d'un discours écologiste militant ! Je vous épargne le refrain sur la perméabilité du bassin de stockage de la Mole. Bassin d'ailleurs trop petit pour recevoir la totalité des boues... plusieurs dragages sur plusieurs années ? L'inquiétude est sur le devenir des polluants. Où peuvent-ils bien aller ? Regardez encore une fois la position du bassin de décantation de la Mole sur une carte...Regardez la position des chenaux et demandez à un marin expérimenté de la région comment les courants vont "redistribuer cette belle soupe" à TOUT le Bassin. Il y a tant d'espèce animale dans ce Bassin, même des dauphins ! Certaines sont consommé par les Hommes... huîtres, palourdes, moules, couteaux, et autres bestioles qui régalez nos papilles tout au long de l'année. Et.... les touristes mangent quoi pendant l'été ? Vous connaissez la base économique du Bassin d'Arcachon : Ostréiculture et Tourisme... Deux millions d'euros pour traiter ces boues correctement. Une somme plusieurs fois collectées par l'organisme qui doit gérer le dragage de ce port. Une erreur administrative ? Un oubli sur les 30 dernières années de mettre au budget l'argent collecté pour draguer ce port en temps et en heure ?Est-ce le Port de La Mole qui doit "rattraper" la boulette ?Est-ce TOUS les usagers et habitants du Bassin d'Arcachon (+ de 150 000) et les animaux aquatiques et aquacoles qui doivent "payer" la boulette ?L'organisme est-il en difficulté financière au point de ne pas pouvoir faire un chèque de 2 millions ? C'est une somme relativement faible pour une telle organisation avec un budget confortable de plusieurs dizaines de million d'euros... Je suis persuadé que vous avez creusé un peu la question : "pourquoi faire comme ça ?" En résumé : Sur le fond, nous sommes tous d'accord, le dragage est indispensable. Sur la forme, le projet est irrespectueux pour tous les habitants du Bassin et ses touristes. C'est une façon de faire absurde qui (si personne ne vous l'a encore dit) sert l'intérêt de quelques personnes en raison "d'échange de services". Petit détail qui explique cette absurdité...Mais ca c'est de la "politique souterraine" qui n'entre pas dans le dossier mais qu'il est bon de savoir... Confiant sur le contenu de votre rapport et de sa finalité, je vous prie de croire, Monsieur le Commissaire Enquêteur, à mes sentiments les plus respectueux. MALLET Grégor Tel 06 86 08 04 12
										1	@1737 - ANONYME BERTRAND - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 18/08/2020 à 14:08:10

									Il faudrait par la suite réfléchir suivant l'importance des tonnages et des volumes des ports du bassin, des fréquences où installer des bassins de décantation En vous remerciant de votre attention Dominique CONDOM i - Gujanaise de souche
								1	<p>@1745 - DES ESGAUXX MARIE HÉLÈNE - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 18/08/2020 à 17:09:25 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Avis défavorable enquête publique Contribution : Mr Alamargot Commissaire Enquêteur</p> <p>Veillez par la présente prendre en considération de nouvelles observations que je suis amenée à faire à titre personnel concernant le projet de dragage du port de LA Teste.</p> <p>Je voudrais en effet revenir sur les conditions dans lesquelles a été réalisé le bassin de décantation non étanche de La Mole par le département de la Gironde. Une enquête publique a été diligentée à l'époque et je me rappelle comme tous les anciens des ports de GUJAN MESTRAS qu'il y avait comme conditions pour autoriser l'endiguage des mesures conservatoires essentiellement la restauration du shore entre Larros et le port de la Passerelle.</p> <p>Or cette mesure promise pour la conservation de l'environnement de GUJAN MESTRAS sur 8 hectares et demi n'a jamais été mise en œuvre .</p> <p>Vous comprendrez notre inquiétude environnementale dans ce dossier. Il n'est pas acceptable d'obtenir de nouvelles autorisations alors que la création elle-même est entachée d'irrégularités.</p> <p>La Dreal peut naturellement confirmer mes dires. Cette demande ayant été faite sur sa préconisation .</p> <p>Veillez croire Mr le Commissaire Enquêteur à l'expression de ma considération distinguée</p>
			1					1	<p>@1746 - lafon Edith, Alain et Jérôme - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 18/08/2020 à 17:14:30 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet : dragage port de la teste Contribution : Nous nous opposons au transfert des boues très polluées du Port de La Teste au Port de La Mole de Gujan-Mestras compte tenu du risque de pollution des eaux du Bassin sachant qu'il existe une autre solution de stockage, bien sûr plus onéreuse, mais néanmoins utilisée par d'autres communes.</p>
								1	<p>@1747 - BARRIERE MONIQUE - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 18/08/2020 à 18:00:28 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage du port de la teste de buch Contribution : Il faut absolument draguer le port de la teste d abord pour les ostréiculteurs ils en ont besoin pour leur travail ensuite ça fait 40ans que ce port n a pas était draguer inamissible et ensuite c est la vitrine de la teste c ewt trop beau quand on passe devant a marée haute Testerine depuis toujours fille petite fille d ostreiculteur c est pas a me la maire de gujan de décider alors qu elle a fait les dragage a gujan Prewidente de la cobras ca me fais rire</p>
			1					1	<p>E1748 - Claude Pascal Date de dépôt : Le 18/08/2020 à 18:34:28 Lieu de dépôt : Par email Objet :Dragage Port de la Teste Contribution : Monsieur le Commissaire. - Le dragage du Port de la Canelette et de la Teste de Buch représente un réel besoin tant pour les plaisanciers que pour les professionnels. - Le lieu de stockage choisi ne semble pas adapté pour traiter le volume de sédiments du Port de la TESTE. - Le problème d'étanchéité du lieu de stockage et de zone inondable reste un problème majeur pour les sédiments contenant des matières polluantes. -Pour les professionnels soucieux du futur, le système de dragage actuel ne parait pas suffisant tant à la mise en ?uvre, qu'au séchage des sédiments qui ne sont pas assez valorisés en amont. - Développer des Zones de Stockage sur le Bassin. En vous remerciant Claude Pascal Plaisancier du Bassin - Membre APBA</p>
								1	<p>@1749 - ANONYME Nicolas - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 18/08/2020 à 18:36:40 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage Port La Teste Contribution : je suis POUR, le port de la Teste nécessite depuis longtemps que le dragage soit fait et le port de la Maule à l'infrastructure adéquate pour recueillir les boues résiduelles</p>
			1					1	<p>@1750 - CHOISNE Christine - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 18/08/2020 à 18:57:45 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Opposition au dépôt des boues du port de La Teste dans le bassin de décantation du port de la Mole Contribution :</p>

								<p>Si le dragage du port de La Teste est nécessaire et légitime, le transport des boues sur le bassin du port de La Mole est une aberration.</p> <p>L'étanchéité du bassin n'est pas garantie pas plus que l'innocuité des boues, il serait donc très regrettable de polluer notre beau bassin d'Arcachon.</p> <p>Le port de la Mole est difficile d'accès avec le passage à niveau et le virage à 90°, le trafic d'une dizaine de camions par jour entraînera des nuisances pour les riverains, les lycéens et les utilisateurs du sentier du littoral ainsi que des dommages à la voirie.</p> <p>Le dragage des ports de Gujan ne sera plus possible en raison de l'occupation totale du bassin de décantation.</p> <p>Une solution plus sécurisé existe, certes elle est plus onéreuse mais ce problème est celui de La Teste, il n'est pas normal que les Gujanais supportent tous les inconvénients de cette opération;</p> <p>JE SUIS DONC FORMELLEMENT OPPOSE AU TRANSFERT DES BOUES VERS LE PORT DE LA MOLE.</p>
						1		<p>@1751 - ANONYME Duck - La Teste-de-Buch</p> <p>Organisme : Contribuable</p> <p>Date de dépôt : Le 18/08/2020 à 19:05:45</p> <p>Lieu de dépôt : Sur le registre électronique</p> <p>Objet :Dragage du port de La Teste</p> <p>Contribution :</p> <p>Je suis POUR, de toute façon, il faudra bien le faire un jour ! Non ?</p> <p>Les boues faudra bien les " ranger " quelque part ! Non !</p> <p>Il est évident que, comme toujours sur le bassin, cette 'histoire' va partir en "querelle de clocher", en bisbilles, etc... ICI, la guerre de cent ans n'est pas terminée !</p> <p>Les boues il n'y a qu'à les mettre dans le jardin de mme Desegaults , excellent pour "l'enfumage" ! non ? sourire.</p> <p>Egoïsme quand tu nous tiens ! tout pour moi, rien pour les autres ! Devise de Gujans. ??</p> <p>Pourquoi faire simple, quand on peut faire compliquer... et qu'on désire compliquer !</p> <p>Voilà !</p> <p>Que cette affaire soit bien menée... et ça m'étonnera.</p> <p>Je suis CONTRIBUTUABLE pensez-y ! époussé tout !</p> <p>Salutations - DuckDaqui</p>
						1	1	<p>@1752 - GINES Jean Pierre - Le Teich</p> <p>Date de dépôt : Le 18/08/2020 à 19:21:59</p> <p>Lieu de dépôt : Sur le registre électronique</p> <p>Objet :Dépôt des boues du port de la TESTE sur le site de la Mole.</p> <p>Contribution :</p> <p>Je suis pour le dragage du port de la TESTE, mais contre le dépôt sur le site de la Mole.</p>
						1		<p>@1753 - Meinard Brice - Gujan-Mestras</p> <p>Date de dépôt : Le 18/08/2020 à 19:22:04</p> <p>Lieu de dépôt : Sur le registre électronique</p> <p>Objet :Refus du transfert des voies de La teste</p> <p>Contribution :</p> <p>Les boues doivent restaient sur la commune de La Teste de Buch</p>
						1	1	<p>@1754 - SCHMITT Véronique - Le Teich</p> <p>Date de dépôt : Le 18/08/2020 à 19:26:14</p> <p>Lieu de dépôt : Sur le registre électronique</p> <p>Objet :Dépôt des boues sur le site de la Mole</p> <p>Contribution :</p> <p>Je suis pour le dragage du port de la Teste, mais contre le dépôt sur le site de la Mole.</p>
						1		<p>@1755 - HUESCA Jean Louis - Gujan-Mestras</p> <p>Date de dépôt : Le 18/08/2020 à 19:38:40</p> <p>Lieu de dépôt : Sur le registre électronique</p> <p>Objet :Dragage du port de La Teste</p> <p>Contribution :</p> <p>Je suis opposé à ce que les boues du port de La Teste de Buch soient acheminées au port de La Mole à Gujan Mestras, pour y être traitées.</p>
						1		<p>@1756 - ANONYME Isabelle - Gujan-Mestras</p> <p>Date de dépôt : Le 18/08/2020 à 20:08:10</p> <p>Lieu de dépôt : Sur le registre électronique</p> <p>Objet :Refus du dépôt des boues du port de la Teste au Port de Gujan Mestras</p> <p>Contribution :</p> <p>Je m'oppose fermement à ce que les boues du port de la Teste soient transférées au port de la Mole à Gujan Mestras. Il est impensable qu'il faille désengorger l'un pour engorger l'autre.</p> <p>Pour quelle raison le port de la Mole (ou n'importe lequel d'ailleurs) devrait hériter des encombrants de celui de la Teste ?</p> <p>A la teste de trouver comment nettoyer et régler son problème sans polluer ses voisins.</p> <p>C'est inadmissible.</p> <p>Isabelle Huesca</p>
						1		<p>@1757 - Papin-Vincent Florence</p> <p>Date de dépôt : Le 18/08/2020 à 20:09:34</p> <p>Lieu de dépôt : Sur le registre électronique</p> <p>Objet :Draguage du port de la teste</p>

												Contribution : Depuis 40 ans ce projet n'a pu se realiser,il est grand temps de nettoyer le port de teste et de deposer les boues dans le lieu à gujan, prevu à cet effet,
										1	@1758 - GRANDEMANGE Michel - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 18/08/2020 à 21:28:56 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Boues du Port de La Teste Contribution : Je pense que transporter les boues du Port de La Teste au port de la Mole qui est un bassin non étanche est une absurdité ; déplacer le problème n'est pas la solution, la pollution repartira dans notre bassin d'arcachon. Le centre de Le Teich prévu à cet effet me parait plus approprié et le trafic routier en serait un peu plus soulagé. J'espère que nos amis testerains auront un dénouement rapide à cette affaire qui dure depuis trop longtemps. Conclusion : Je suis contre à ce que les boues de La Teste soient transférées à Gujan-Mestras.	
										1	@1759 - ANONYME Céline - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 18/08/2020 à 21:53:23 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage des boues de la teste Contribution : bonsoir Une simple participation de ma part qui suis gujanaise au sujet de l évacuation des boues du port de la teste sur le port de la molle de Gujan. Je suis formellement opposée a ce projet. Je considère qu aucun site naturel de gujan ne doit être considéré comme une dechetterie . Et encore moins par la pollution supplémentaire de rotations de camions Si la commune de la teste souhaite assainir les fonds de ses ports et en evacuer les boues... qu elle les évacue sur un autre site de depollution. Merci pour notre joli village.	
										1	@1760 - BORDES Catherine - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 18/08/2020 à 21:59:39 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :DRAGAGE PORT DE LA TESTE DE BUCH Contribution : Je suis bien sur, pour le dragage du port de La Teste de Buch de toute urgence et dans sa totalité. Quant au lieu de stockage des boues sur le site de La Mole que les gujanais refusent de toutes leurs forces, les testerins n'ont-ils pas participé par la côte part de leurs impôts versés au Département, à la création de ce site dans le but que les communes du bassin puissent y déverser leurs boues ? Si Gujan n'est pas une commune pouvelle comme l'écrit une contributrice, pourquoi La Teste recevrait-elle ses eaux usées. Fermons leur les vannes. Au lieu de ces guerres de clocher instrumentalisées par Mme la maire de Gujan, laissons faire les institutions qui ont depuis des années étudiées ce dossier avec tout ce qu'il comporte. MAIS QUE LE PORT DE LA TESTE SOIT DRAGUE SANS DÉLAIS !!!!	
								1		1	@1761 - VIDAL BERNARD - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 18/08/2020 à 21:59:46 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dépôt des boues polluées Dragage du port de La Teste de Buch au pot de La Molle de Gujan-Mestras Contribution : Je suis opposé au dépôt des boues polluées provenant du dragage du Port de La Teste sur le site de décantation de La Molle. Certes le Site de La Molle est bien prévu pour la décantation de boues mais pas pour ce type de boues dites polluées. Dans l'avenir, veut on laisser à nos enfants le soin de dépolluer le site de La Molle, tout cela parce ce que aujourd'hui on prendrait une solution facile, peu coûteuse (Ils auront déjà assez à réparer les autres erreurs écologiques). Même si certains se targuent de dire qu'ils ont le droit, qu'ils réfléchissent à la faute morale et écologique - A moins qu'ils n'aient pas de conscience.	
										1	@1762 - jalvy frederic Date de dépôt : Le 18/08/2020 à 22:07:54 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet : dragage du port de la teste Contribution : je suis pour le dragage et la décantation des boues sur le site de la mole a Gujan mestras par contre je trouve que madame le maire de Gujan et sont premier adjoint sont amnésiques sur la pollutions des site testerin comme rocher vue que nous leur boue elle sont sur ce cite pour toujours la ca ne les dérange pas donc ci le dragage du port de la teste nais pas effectuer avec le site de la mole a Gujan il faut absolument que cette commune reprenne et traite a ces frais les boue qu' elle a déverser sur le cite de Rocher pour que l'on puisse voir ce site intégré le parc marin du bassin d'Arcachon	
										1	@1763 - ANONYME Christine - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 18/08/2020 à 22:12:08 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage du port Contribution : Essentiel a la ville de La Teste. Le dragage doit être effectué, attendu depuis 40ans.	

			1					1	<p>@1764 - Gouedreau Émilie Date de dépôt : Le 18/08/2020 à 22:22:56 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage port de la teste de buch Contribution : Bonjour, Je souhaite exprimer mon désaccord concernant le stockage des boues du port de la teste au port de la Môle. En effet, il me semble que tout d'abord les allers retours des camions par le centre ville de Gujan-Mestras seront une nuisance pour les riverains. Et ensuite, d'après les experts, cette boue peut être très chargée en polluants, le port de la Môle à t il les infrastructures nécessaires au traitement de ces boues sans que cela créé un désastre écologique ? Je suis donc contre ce projet.</p>
								1	<p>@1765 - Lagunegrand Bernard Date de dépôt : Le 18/08/2020 à 23:15:54 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage du port de La Teste de Buch Contribution : Oui, je suis favorable au dragage du port de La Teste de Buch; les plages horaires pour la circulation des bateaux s'en trouveraient élargies.</p>
								1	<p>@1766 - schmid ROSE MARIE - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 18/08/2020 à 23:21:15 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage du port de La Teste Contribution : je suis pour le dragage du port de La Teste de Buch, nécessaire depuis des années et ajourné au profit d'autres objectifs plus importants jusque là La querelle à ce sujet appartient à des temps que je pensais révolus, c'est clochermerle!</p>
								1	<p>@1767 - Lagunegrand Danielle Date de dépôt : Le 18/08/2020 à 23:24:51 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage du port de La Teste de Buch Contribution : Oui, je suis favorable au dragage du port de La Teste de Buch</p>
								1	<p>@1768 - ANONYME michelle - La Teste-de-Buch Organisme : particulier Date de dépôt : Le 18/08/2020 à 23:51:57 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :creusement port de la teste Contribution : Le Port de La Teste n'a pas été creusé depuis bientôt 40 ans, et les usagers ostréiculteurs et plaisanciers ont le droit comme les autres ports de pouvoir entrer et sortir à des heures de marées décentes. La fosse de La Mole a été financée par Le Conseil Départemental et par l'Etat, dans le but de recevoir les sédiments de tous les Ports du Bassin, y compris Gujan mais pas que Gujan. Elle est implanté sur le Domaine public Maritime et appartient au SMPBA. Toute les études concordent pour affirmer la non toxicité des sédiments. Les camions transportant ces sédiments sont étanches, et ne traverserons pas la ville de Gujan. Les sédiments des Ports de Gujan ne semble causer aucun problème à leur dépôt à La Mole. Nous trouvons désolant l'attitude de madame la maire de Gujan qui entre autre veut interdire le passage des camions qui porteraient les sédiments à la fosse de La Molle. Les Testerins n'empêchent pas les camions des éboueurs qui ramassent les ordures à Gujan de venir se garer au pôle de la zone industrielle de La Teste et nous recevons également les eaux usées de Gujan à la station d'épuration qui se trouve sur la commune de La Teste. Va- t-on bientôt nous interdire de passer sur la commune de Gujan avec nos voitures si nous revenons par exemple de Bordeaux ou tout simplement du Teich, de quel droit ?... Nous sommes tous à la Cobas, quel triste exemple pour la solidarité entre ville de la Part de Madame la Présidente .</p>
			1	1				1	<p>@1769 - ANONYME Thomas - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 19/08/2020 à 00:36:12 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Traitons ces boues de façon RESPONSABLE Contribution : Bonjour, Je comprends la nécessité de draguer le port de La Teste, y ayant moi même mon bateau. Néanmoins je m'oppose fortement à ce que les boues soient traités tel qu'il est prévu pour 2 raisons : 1°/ ENVIRONNEMENTAL : L'avis d'enquête publique renvoi à une étude d'impacts, qui n'est pas consultable sur le site registre-numérique ; je ne sais donc pas si elle a eu lieu et quelles sont ses conclusions. Les risques semblent majeurs car il est évident que les résidus d'anciennes peintures au plomb peuvent avoir des conséquences dramatiques sur l'Environnement. Il partait donc censé qu'un cabinet indépendant puisse réaliser une évaluation ainsi qu'une simulation des risques. 2°/ CIRCULATION : Il est devenu insupportable de se déplacer entre la Teste et Gujan, alors rajouter des allées et venues de camion est une hérésie : pourquoi ne pas utiliser la voie maritime, ou trouver une autre solution ?</p>

												<p>@1770 - LAUGA Virgilio - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 19/08/2020 à 07:26:17 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet : Accord pour dragage au SMPBA Contribution : Je suis habitant de La Teste depuis presque 60 ans et j'ai toujours eu à cœur de défendre le milieu naturel et le cadre de vie de notre Bassin aussi bien dans le cadre associatif que professionnel. L'absence de dragage des boues portuaires affecte les activités des professionnels de l'ostréiculture, de la pêche et du nautisme situés sur le port de La Teste. En effet, sur une marée et selon les coefficients des marées, la hauteur actuelle des vases sur chaque cycle d'environ 6 heures (marée montante et descendante) nous empêche pendant 1 à 1h30 la possibilité de sortir et/ou d'accéder à nos pontons, soit sur une journée de 2 à 3 heures. Je vous laisse imaginer toutes les conséquences sur la gestion des activités nécessitant des entrées et sorties journalières et/ou fréquentes. D'autre part, l'absence de dragage semble bloquer aussi les aménagements possibles du type installation de nouveaux pontons par le SMPBA. Je suis gérant de la société E-MARINE qui construit et commercialise des bateaux électriques zéro émissions sur le port de La Teste depuis 12 ans maintenant. Nous tenons à continuer notre activité sur notre port pour pérenniser des activités durables. Au-delà des débats sur le bien fondé de tel ou tel système de dragage, et du lieu de traitement, je pense qu'il est maintenant temps de faire confiance à nos institutions et au SMPBA en particulier qui s'est doté des moyens pour effectuer le dragage de notre port de La Teste que nous appelons de nos vœux depuis des décennies. C'est pourquoi c'est pourquoi je donne mon accord sans réserve aux solutions adoptées par notre syndicat mixte. Virgilio LAUGA Gérant société IZEF MARINE installée sur le port de La Teste (www.pinasse-electrique.fr) Président du Fonds BIONAV (www.bionav.fr)</p>	1
												<p>@1771 - Le Galloudec Nathalie - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 19/08/2020 à 08:04:09 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet : dragage du port de La Teste de Buch Contribution : Je suis favorable au dragage du port de La Teste de Buch et au traitement des vases sur le site adapté de la Mole à Gujan-Mestras qui a par ailleurs déjà été utilisé pour le traitement des boues des ports de Gujan-Mestras. S'il n'y avait alors pas de sujet, il n'y en a pas plus aujourd'hui pour La Teste ! Le manque de solidarité de Gujan interpelle. Le dragage du port de La Teste de Buch est une nécessité tant économique que sanitaire. En effet, de nombreux bateaux s'échouent chaque année au milieu du port, nécessitant l'attente de la prochaine marée à bord. Certains pourraient être tentés de rejoindre les berges à pieds. Or, la profondeur des vases est telle par endroit qu'elle ne permettrait pas à un individu de s'extraire seul de ce piège. Il en serait de même pour une personne tombant accidentellement d'un bateau. Même si ce n'était pas au même endroit de la commune, mon grand-père a perdu la vie de cette manière. Seul, il n'a pu se dégager de la vase. Le dragage du port est nécessaire et urgent!</p>	1
												<p>@1772 - HERIPRET Philippe - Mios Date de dépôt : Le 19/08/2020 à 08:15:11 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet : Avis très favorable au dragage du port de La Teste Contribution : Nécessité absolue tant pour la Plaisance que pour les professionnels. je ne suis pas compétent pour valider tel ou tel traitement des boues à draguer. Je suis incompétent pour décider des lieux de traitement. Je fais une totale confiance dans les services de l'Etat pour traiter au mieux ces boues. Je souhaiterais que la valorisation de ces boues se fasse a priori. Je rappelle qu'un budget de 5 millions d'euros a été voté par le département pour ce dragage.</p>	1
			1	1	1							<p>@1773 - ANONYME Cédric - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 19/08/2020 à 08:24:21 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet : Faisons confiance aux analyses et aux normes Contribution : Bonjour Loin de l'agitation politique et partisane, j'aimerais que les décisions concernant ce dossier soient prises sur des bases scientifiques en vue d'une solution économique favorable à la communauté. Cela implique notamment de répondre clairement aux questions suivantes : - quel est le réel niveau de pollution des boues qui seront extraites. Ce niveau est-il compatible avec les capacités de traitement du bassin ? - quel est le coût de cette solution pour la collectivité, quel serait le coût d'une autre solution Il faudra aussi rejeter les arguments populistes entendus ici ou là : - le nombre de rotations de camion chaque jour : c'est négligeable par rapport à l'enjeu du dossier et par rapport à la circulation estivale dans la région - la présence du lycée à proximité : que peut-il y avoir dans ces boues qui menace nos enfants à distance pour une exposition de quelques heures par semaine, soyons sérieux - l'envoi d'une commune vers une commune voisine : réduire les habitants à leur commune d'habitation est totalement anachronique à une époque où on parle de réchauffement climatique ou de pandémie qui sont des enjeux à l'échelle de la planète Enfin, comme pour toute action environnementale, la surveillance doit être prévue pour permettre de prendre les bonnes décisions : échantillonnage des boues, analyse des rejets en sortie du bassin de décantation, impact sur la faune et la flore.</p>	1

									Une communication publique en temps réel de ces valeurs serait le gage de la transparence de cette action et permettrait sans doute d'apaiser les discussions. Je regrette que certains hommes ou femmes politiques hystérisent ce dossier et créent des tensions pendant un moment de notre histoire qui mériterait au contraire de la grandeur et du sens commun.
						1		1	@1774 - ANONYME - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 19/08/2020 à 08:49:40 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet : Opposition au dragage des sédiments vers Gujan-Mestras Contribution : Bonjour, je m'oppose à ce projet. En effet, je trouve que c'est un projet unilatéral : bénéfique au port de la Teste, et contraignant voire nuisible aux Gujanais : nuisances de circulation, d'odeurs, de pollution... Je ne souhaite pas que ces sédiments soient traités sur Gujan-Mestras. Je vous remercie de votre compréhension.
								1	@1775 - ANONYME Nicolas - La Teste-de-Buch Organisme : Particulier Date de dépôt : Le 19/08/2020 à 08:59:53 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet : Dragage du Port de La Teste de Buch Contribution : Aujourd'hui le Port de la Teste fait partis des vitrine de notre commune, mais cette vitrine n'est plus aussi éclatante qu'elle le devrait. Le port, notre port ne permet plus aux professionnels de travailler dans des conditions optimales. L'anticipation de la marée basse ou un retour tardif ne permet pas à nos professionnels de la mer une productivité optimale dans le fonctionnement de leurs entreprises. Il y a également les quais qui ont besoin d'un bon coup de neuf afin de protéger les berges.
								1	@1776 - BERENQUER Eric - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 19/08/2020 à 09:11:20 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet : Dragage du port de La Teste de Buch Contribution : Je suis favorable au dragage du port de La Teste de Buch et au traitement des vases sur le site adapté de la Mole à Gujan-Mestras qui a par ailleurs déjà été utilisé pour le traitement des boues des ports de Gujan-Mestras.
								1	@1777 - LENOIR Jean Claude - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 19/08/2020 à 09:15:34 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet : dragage port la teste Contribution : Je suis tout à fait favorable au dragage des boues du port de la teste. Celles-ci représentant une nuisance visuelle mais surtout pour les usagés du port autant professionnels que plaisanciers (dont je fais partie)
								1	@1778 - LE MONIES Hervé Date de dépôt : Le 19/08/2020 à 09:19:34 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet : Avis favorable au dragage du port de La teste de Buch Contribution : Je suis favorable au dragage du port de La teste de Buch et il Il serait inadmissible qu'il soit différé.
								1	@1779 - Pairastre Martine Date de dépôt : Le 19/08/2020 à 09:23:24 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet : Avis favorable au dragage du port de La Teste de Buch Contribution : Je suis favorable au dragage du port de La Teste de Buch indispensable et urgent
								1	@1780 << Chauvet 2020 un nouveau cap pour demain >> Jacques CHAUVET Anne ELISSALDE Maxime KHELOUFI France NORMAND, Michel DUVIGNAC Élus minoritaires Gujan-Mestras Teste en rubrique ADMINISTRATION
								1	@1781 - LAVAUD Martine - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 19/08/2020 à 09:47:14 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet : Oui au dragage du port de La Teste de Buch Contribution : Malgré les norias de camions qui vont se succéder jusqu'au site de La Mole à Gujan-Mestras, le dragage du Port de La Teste répond à un besoin et ce, depuis plusieurs années, c'est pourquoi je dis OUI au dragage.
						1		1	@1782 - Devriese Evelyne - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 19/08/2020 à 09:49:10

											<p>Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet : Dragage Port de La Teste Contribution : OUI au dragage du Port de La Teste</p> <p>NON aux transports des boues au Port de La Mole car non étanche et pas adapté à ce type de dragage</p> <p>Les boues doivent être transférées au centre de décantation du Teich qui est étanche et éloigné de notre plan d'eau qu'il faut préserver de tout risque de pollution</p>
										1	<p>@1783 - DELAGE Jean-Louis - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 19/08/2020 à 09:49:59 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet : Oui au dragage du port de La Teste de Buch Contribution : Le dragage du port de La Teste est nécessaire. Serait-il cependant possible d'éviter les norias de camions qui vont transporter les boues jusqu'au site de La Mole à Gujan?</p>
										1	<p>@1784 - Fribourg Pierrick - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 19/08/2020 à 09:59:28 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet : dragage port de la Teste, protection de la réserve d'eau saine des ostréiculteurs, dite maline. Contribution : Les ostréiculteurs du port de la Teste sont favorables au dragage du port. Cependant il est indispensable de nous donner des garanties sanitaires concernant la salubrité de l'eau : l'entrée de remplissage de la réserve d'eau saine que nous utilisons pour remplir nos bassins de finition se situe devant la zone de dragage. Sans garanties sérieuses et écrites du maître d'œuvre à propos de la protection de cette réserve d'eau, du suivi sanitaire et bactériologique de l'eau que les services vétérinaires auront préconisé dans cette zone durant le dragage, ainsi que des solutions de remplacement de remplissage de nos bassins en cas de pollution, voire d'indemnisation de nos entreprises, les ostréiculteurs concernés se mobiliseront pour empêcher ledit dragage. Autre crainte: au vu des enjeux économiques sur la zone des près salés ouest dit "trou de couach", nous suspectons que le dragage s'arrête à l'entrée du port sous le prétexte de volumes de boues atteints ou de boues polluées. Nous rappelons qu'il est important pour les ostréiculteurs que l'intérieur du port soit dragué pendant cette même période de dragage et non à une période ultérieure. Salutations - Pierrick Fribourg,</p>
										1	<p>@1785 - BARON Michel - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 19/08/2020 à 10:11:50 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet : Dragage du port de La Teste Contribution : En tant que plaisancier soucieux d'écologie et du respect de l'environnement de notre bassin d'Arcachon (mon bateau est un voilier de moins de 7 m équipé d'un moteur hors bord de faible puissance), je suis favorable au dragage du port de La Teste et à l'évacuation des sédiments sur le site de La Mole. La lecture des éléments d'enquête publique ainsi que des nombreux échanges dans les médias, me permettent de considérer que le projet d'évacuation des boues offre toutes les garanties nécessaires.</p>
										1	<p>@1786 - LESTAGE Claudette - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 19/08/2020 à 10:15:33 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet : Dragage du port de La Teste Contribution : Oui au dragage du port de La Teste. Au-delà de la nécessité évidente, l'embellissement de la ville passe aussi par-là !!</p>
										1	<p>@1787 - Raymond - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 19/08/2020 à 10:25:19 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet : Dragage Contribution : Bonjour, le dragage du port de La teste permettrait de mettre de l'ordre dans tous les mouillages ostréicoles qui défigurent le site et il serait alors possible d'obtenir plus facilement une place pour les mouillages de bateaux en attente.</p>
1	1	1								1	<p>@1788 - TROUVE Daniel Date de dépôt : Le 19/08/2020 à 10:33:36 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet : dragage port de la teste depot des boues au port de la mole Contribution : J'ai été élu au conseil municipal de Gujan Mestras de 1995 à 2008 et j'ai eu l'honneur d'être désigné en qualité d'adjoint aux finances et à l'administration générale et aussi vice-président de la COBAS. Au début de ces mandats ont été lancées des études sur l'envasement du bassin et sur le dragage des ports et compte tenu des pollutions des boues de l'ensemble des ports les solutions anciennes notamment de rejet en eaux et dans l'océan ont été abandonnées notamment à la demande du département des Landes. Moyennant quoi il y a eu un arrêt du dragage des ports et à cet égard je ne peux qu'être d'accord avec le dragage des ports notamment de la Teste.</p>

										<p>C'est au cours de la période de mes mandats qu'a été créé le dépôt de La mole mais il a été interdit par la suite d'y déposer des boues polluées compte tenu de l'absence de réelle étanchéité du site. Il faut noter la submersibilité du dépôt en cas de fortes marées ou de tempêtes qui malheureusement sont fréquentes ce qui est d'ailleurs général à Gujan sur la bande entre le bassin et la voie ferrée. Il semble difficile aujourd'hui d'oser dire que les boues ne sont pas polluantes alors que 20 ans plus tôt les boues des ports du bassin chargées de métaux lourds et de résidus d'hydrocarbures étaient considérées comme hautement polluantes. Compte tenu de ces considérations le dépôt de boues forcément polluantes sur un site non étanche ne peuvent qu'entraîner un risque de pollution d'un site très sensible : bassin d'Arcachon qui depuis des années est soumis à une réglementation stricte. Je rappelle en outre le principe de précaution inscrit dans la constitution. Le risque est considérable et je considère que le dépôt envisagé est en l'état sans équipement nouveau et efficace de ce site dangereux pour l'environnement. Daniel TROUVE - 7 allée des rossignols Gujan Mestras</p>
				1				1		<p>@1789 - Castagne HERVE Date de dépôt : Le 19/08/2020 à 10:37:51 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :noria de camion Contribution : Je regrette que d autres moyens que des noria de camion n aient pas été envisagés : - péniche - caisse bennes mobiles par voie ferroviaire., les deux sites étant situés près de la voie ferrée la noria de camions va entraîner des dégâts importants à la voirie les camions étant obligés de virer à 90 après avoir franchi la voie ferrée quel que soit l endroit. A t on envisager de facturer le SMPBA pour ces frais ce dernier ayant l air de bénéficier de ressources illimitées.</p>
	1		1					1		<p>@1790 - Brosseau Véronique - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 19/08/2020 à 11:40:20 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :NON au dépôt des boues au port de la mole Contribution : Pollution des eaux et prés salés avec des boues ayant été polluées par des produits interdits aujourd'hui : le bassin de décantation de la môle est non étanche. Pourquoi La Teste de Buch n'a t-elle pas prévu un bassin de décantation pour les boues de ses ports ? Prévoit-elle cet équipement pour les années qui viennent ?</p>
								1		<p>@1791 - Ménini Danielle - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 19/08/2020 à 11:45:53 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Contre le dépôt des boues de la Teste Contribution : Absolument contre toutes ces nuisances</p>
1	1							1		<p>@1792 - Soulé Bernard - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 19/08/2020 à 11:58:32 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Questions sur le dragage de La Teste de Buch Contribution : Le port de La Teste a-t-il prévu depuis 30 ans un lieu de dépôt de ses boues ? Sinon pourquoi ? A-t-on la preuve scientifique que ces boues accumulées depuis plus de 30 ans ne contiennent pas de polluants dangereux pour la nature, dont certains interdits aujourd'hui ? S'il est exact que le site de la môle n'est pas étanche pourquoi y déverser des boues chargées éventuellement de polluants alors qu'il existe une solution alternative ? Serait-il si compliqué de privilégier un site même payant mais garanti étanche.... quitte à demander un modeste effort aux Testeers voire aux contribuables de la COBAS (si le département refuse de prendre cette dépense en charge) ?</p>
								1		<p>@1793 - Auburtin Nadine Date de dépôt : Le 19/08/2020 à 12:05:23 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage du port de la Teste Contribution : Je suis contre le stockage des boues polluées au port de la Mole.</p>
			1					1	1	<p>@1794 - CHARRIER CAMILLE - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 19/08/2020 à 12:19:09 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :les boues de la teste de Buch Contribution : je comprend bien qu'il faille creuser le port de la TESTE DE BUCH. Mais prendre des risques au niveau de la pollution je trouve cela très maladroit. Il faut prendre toute les dispositions pour notre bassin ,car une erreur pourrait être lourde de conséquence économique. DONC OUI POUR LE CREUSEMENT DU PORT DE LA TESTE DE BUCH . NON POUR LES BOUES A LA MOLE.</p>
								1		<p>@1795 - ANONYME - La Teste-de-Buch</p>

								Date de dépôt : Le 19/08/2020 à 13:07:36 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet : Dragage du port de la teste Contribution : Pour le dragage du port de la teste
			1	1			1	@1796 - ANONYME - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 19/08/2020 à 13:09:37 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet : opposée au transfert des boues du port de la Teste vers le port de la Mole Contribution : Outre les conséquences au niveau écologique d'un tel transfert (boues polluées ...), je considère comme une grande nuisance les camions qui passeraient à travers ma commune ... Si les boues devaient être transférées "par mer", je reste opposée à un tel projet du fait que le bassin du port de la Mole n'est pas adapté à "cette man?uvre". Cordialement, SB
							1	@1797 - Faccioli Catherine - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 19/08/2020 à 13:54:40 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet : Dragage du port de La Teste de Buch Contribution : Dragage du port de La Teste de Buch Il est absolument nécessaire et indispensable qu'il soit effectué rapidement quelque soit l'endroit où les boues seront déposées.
							1	@1798 - Le Boucher Ginette - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 19/08/2020 à 13:56:23 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet : Dragage du port de La Teste de Buch Contribution : Dragage du port de La Teste de Buch Depuis le temps que nous l'attendons... Il faut absolument qu'il soit vite réalisé. Nous comptons sur votre vigilance.
							1	@1799 - ANONYME - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 19/08/2020 à 13:56:53 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet : Très favorable Contribution : En tant qu'usager du port je suis favorable au dragage et au dépôt sur le site de la Molle prévu à cet effet. Il s'agit d'un équipement partagé entre communes, comme le warf ou les déchèteries et les objections de la ville de Gujan ne sont pas fondées.
							1	@1800 - ANONYME - Le Teich Date de dépôt : Le 19/08/2020 à 14:04:41 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet : dragage du port de la teste de buch Contribution : Je suis contre le rejet des boues du port de La Teste a gujan mestras car vu l'ampleur du dragage les ports gujanais seront penalises alors que pour certains le dragage date de 17 a plus de 20 ans Donc pas de place pour La teste
							1	@1801 - ANONYME - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 19/08/2020 à 14:19:31 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet : DRAGAGES DES SEDIMENTS DU PORT DE LA TESTE Contribution : Opposée au transfert des boues du port de la Teste sur le site de la Mole à Gujan-Mestras. La commune de la Teste a 30 ans de retard sur la question du dragage et ce n'est pas aux Gujanais d'en payer les conséquences. NON au transfert des boues à Gujan.
			1				1	@1802 - MAROUBY Didier Date de dépôt : Le 19/08/2020 à 14:34:13 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet : Opposé au TRANSFERT DE BOUES DU PORT DE LA TESTE GUJAN MESTRAS Contribution : Bonjour, J'ai été alerté que la mairie de la teste comptait transfert les boues polluées sur la commune de Gujan Mestras. Je vous informe que je suis opposé à cela et demande que tout soit fait pour que la Mairie de la teste trouve une solution pour gérer ses boues polluées du port. Je vous remercie. Bien cordialement. - Didier Marouby
							1	E1803 - professionnelsdunautisme Date de dépôt : Le 19/08/2020 à 14:58:26 Lieu de dépôt : Par email Objet : Dragage du Port de La Teste Contribution :

											<p>Bonjour, L'UPNBA : Union des Professionnels du Nautisme du Bassin d'Arcachon, première force vive dans le secteur naval et maritime avec plus de 100 entreprises adhérentes et représentant plus de 1200 emplois est favorable au dragage du port de La Teste de Buch.</p> <p>1 / Le port d'Arcachon a dragé en 2018 le port de travail situé au débouché du chenal de la canalette pour plus d'un million d'euros de travaux. De manière quasi concomitante le chenal de la canalette et le port de la Teste devaient suivre. Les travaux de dragage des vases du chenal de la canalette et du port de la Teste n'ayant pas démarré, les vases comblent chaque jour le port de travail. Encore un gâchis d'argent public annoncé?</p> <p>2 / Un groupement de confrères a été retenu en 2017 par le SMPBA au travers de l'appel à projet de réhabilitation du pôle nautisme des prés salés aujourd'hui à l'état de friche industrielle. Ce dossier, le plus pertinent face aux autres concurrents en lice, intègre un très bon projet avec volet paysager, un revalorisation du site mais est surtout pourvoyeur de dizaines d'emplois. L'équilibre financier du projet est aussi lié à la création et l'exploitation d'un port à sec qui nécessite impérativement que ce dragage soit effectué.</p> <p>Merci de m'avoir lu Cordialement Emmanuel Martin - président Union des Professionnels du Nautisme du Bassin d'Arcachon</p>
											<p>@1804 - POINEAU PATRICK - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 19/08/2020 à 15:10:02 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :dragage port de la teste Contribution : Bonjour le port de la teste de buch fait partie de notre patrimoine. Les cabanes ostréicoles ont été rénovées , tout le quartier autour s'est développé mais le port reste à l'abandon en ce qui concerne le dragage . la commune de gujan mestras refuse de récolter les boues alors qu'en retour nous traitons leurs eaux usées.. Il semble important que ce projet puisse voir le jour afin de revaloriser cet espace de plus le canelot qui coule à la parallèle du port est lui aussi en train de subir cet envasement. En vous remerciant</p>
										1	<p>@1805 - ANONYME - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 19/08/2020 à 15:18:30 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :non aux stockages des boues au port de la mole Contribution : le dragage est peut-être nécessaire au vu du trafic de bateaux, mais delà a déposer les boues dans un endroit non étanche , je suis absolument contre.</p>
						1	1			1	<p>@1806 - ANONYME - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 19/08/2020 à 15:24:22 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Opposition boues de la teste vers gujan Contribution : Contre le projet d'évacuation des boues du port de la teste vers gujan-mestras. - lycée de la mer et habitations - circulation des camions - odeurs et pollution</p>
											<p>@1807 - SABOUREAU Patrice - Lanton Date de dépôt : Le 19/08/2020 à 15:25:34 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Pour le Dragage du Port de La Teste Contribution : Compte tenu des études réalisées à ce sujet depuis le début des années 2000, des avis favorables du PNM, de la Préfecture, Je suis pour le dragage nécessaire du Port de La Teste, en tant qu'utilisateur, mais aussi pour les Professionnels, et du stockage des vases au site de La Mole à Gujan, dans le respect du suivi des règles et précautions déjà définies.</p>
											<p>@1808 - ANONYME - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 19/08/2020 à 15:37:03 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage du port de La Teste de Buch Contribution : POUR le dragage du Port de La Teste de Buch, qui attend depuis trop longtemps!!!</p>
											<p>@1809 - ANONYME Date de dépôt : Le 19/08/2020 à 15:50:26 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Un dragage nécessaire mais des analyse de vase à revoir Contribution : Monsieur le Commissaire enquêteur Le dragage du port de la Teste-de-Buch est nécessaire au maintien des activités économiques qui dépendent de cette infrastructure (chantiers navals et ostréiculteurs). Il permettrait également de donner une fenêtre de sortie et entrée du port plus importante pour les plaisanciers. Ayant la chance d'avoir un voilier au ponton, cette opération me permettrait de</p>

									<p>sortir plus souvent et plus longtemps !</p> <p>Par contre, le dossier (avec tous ses rebondissements et la longueur de l'instruction) n'est toujours pas très claire sur la toxicité réelle des vases. Je vous l'accorde, les analyses réglementaires chimiques ont été réalisées par le SMPBA et le SIBA. Par contre, quand on compare la cote de dragage prévue (-40cm) à la profondeur des échantillons de vase qui ont servi pour les analyses (-100cm), on s'aperçoit qu'il y a une différence de 60cm. Vous allez me dire, de la vase c'est de la vase... Et bien non! La thèse de Christelle BENOIT de 2005 sur la "Biogéochimie et enregistrement des composés organostanniques dans les sédiments du Bassin d'Arcachon" le prouve mieux que moi. Page 180 (en PJ) , vous y trouverez les graphiques présentant les concentrations de certains contaminants dans les vases du port. On y voit clairement un pic entre 20cm et 40cm de profondeur.</p> <p>Très franchement, je pense que le porteur de projet, n'ayant pas les ressources financières adéquates (ou essayant de faire des économies), a décidé de faire ces échantillons à 100cm de profondeur pour "diluer" la contamination et ainsi passer en dessous des seuils réglementaires qui auraient qualifié les vases en "Déchet dangereux" (donc non admises au Bassin de décantation de la Molle à Gujan-Mestras).</p> <p>Donc, oui au dragage mais en faisant une analyse de la toxicité des vases en adéquation avec la cote de dragage ! Arrêtons de faire des économies sur le dos de la biodiversité, d'autant que nous sommes ici dans un Parc naturel marin et un site Natura 2000 ! Au XIXème siècle, nous nous devons d'être exemplaire d'un point de vue environnementale.</p> <p>Enfin, je voudrais vous citer cette affirmation : si la conservation de la nature coûte chère, la restauration de cette même nature coûte encore plus chère. Nous payerons donc demain les économies d'aujourd'hui...</p> <p>Bon courage pour l'analyse de cette enquête.</p> <p>Cordialement.</p> <p style="text-align: center;">(DOCUMENTS JOINTS SUR VERSION NUMÉRIQUE)</p>
								1	<p>@1810 - CAUBIT Jean - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 19/08/2020 à 15:50:56 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage du port de La Teste de Buch Contribution :</p> <p>Je suis totalement POUR le dragage du port de la Teste de Buch...</p> <p>Je ne sais si ce port a un jour été dragué mais les luttes intestines concernant ce projet entre intéressés est une aberration de notre démocratie.... (merci Mme la Maire de Gujan-Mestras) Vu de notre petite fenêtre il semblerait qu'elle pousse tout son électorat à saboter lce projet en s'y opposant car la décision de déposer les boues est sur SA commune! et l'usine de traitement des déchets de la COBAS est bien sur la commune de LA TESTE , non???</p> <p>Arrêtez ces guerres de clocher et travaillons utile Mme la Sénatrice !</p>
								1	<p>@1811 - MACABIAU Philippe Date de dépôt : Le 19/08/2020 à 15:55:37 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Accord pour le dragage du port Contribution :</p> <p>Bonjour,</p> <p>Etant usager du port de la Teste, je ne peux que me réjouir de cette initiative.</p> <p>Il est à noter que, ayant un navire nécessitant 70cm d'eau pour naviguer sans risque, les périodes de sortie du port sont de plus en plus restreintes.</p> <p>En outre, de plus en plus d'objets sont à demi-immergés, découverts à marée basse, et donnent l'aspect d'un port à l'abandon.</p>
								1	<p>@1812 - BANZET Paul Date de dépôt : Le 19/08/2020 à 15:56:50 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :DRAGAGES DU PORT DE LA TESTE DE BUCH Contribution :</p> <p>Appui total à notre Maire Patrick DAVET pour faire aboutir ce dossier avec nos tres cordiales salutations, bon courageBA</p>
								1	<p>@1813 - BAUDE Vital - Arcachon Date de dépôt : Le 19/08/2020 à 15:57:41 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Contribution EELV Bassin d'Arcachon Contribution :</p> <p>Veillez trouver en fichier ci-joint la contribution du groupe local EELV Bassin d'Arcachon</p> <p style="text-align: center;">(SUR VERSION NUMERIQUE)</p>
								1	<p>@1814 - BidetD Daniel - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 19/08/2020 à 15:59:42 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage des boues Contribution :</p> <p>Je suis pour le transport des boues à la mole gujan mestras</p>
								1	<p>@1815 - ANONYME - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 19/08/2020 à 16:12:03 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage la teste de buch Contribution :</p>

									D'avance merci de faire décanter non seulement les boues mais d'en finir avec ce gros problème. Vivement le port de la Teste nettoyé !!!!!!! Merci !
								1	@1823 - Clastres Anne-Marie - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 19/08/2020 à 16:58:32 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet : D'accord pour le projet mais facilitez l'accès aux places au port Contribution : Il est grand temps de désemouler le port de la Teste pour le rendre plus beau et plus attractif. J'aimerais aussi que les places au port soient plus nombreuses, plus accessibles pour les testearains et surtout que l'on puisse réserver sans avoir déjà un bateau. Pour ma part, j'ai passé le permis mais ayant 71 ans, il me faut une place au port pour réaliser mon rêve d'acheter un bateau. L'inverse me semble impossible, vu les délais d'attente. Merci de votre attention.
								1	@1824 - laurent romain - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 19/08/2020 à 16:58:46 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet : dragage du port de la teste de buch Contribution : Bonjour, je suis pour le dragage du port de LA TESTE DE BUCH. Le chenal a besoin d'être draguer, il est vraiment très peu praticable pour les ostréiculteurs et plaisanciers. Il est en bord de route, magnifique, avec de très belles pinasses qui sont malheureusement pratiquement toujours posées sur la vase.
								1	@1825 - ANONYME - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 19/08/2020 à 17:05:14 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet : PORT DE LA TESTE DE BUCH Contribution : Boues!!!! depuis 38 ans nous ne voyons que cette image au port de la TESTE. 1m48 en 1998 1m70 en 2020 !!!!!!!!!!!!!!! il ne faudrait pas qu'un gamin tombe dans le port car ils seraient vite emmorbés !!!! quel scandale. Les Testerins sont-ils des bâtards ?????? Ils ont pourtant participé financièrement à l'installation des bassins de décanation pour recevoir les boues.....qui ne sont pas plus polluées que les autres !!!!!!! Souhaitons qu'un haut responsable ait le courage de prendre une position pour que ce litige ne se termine pas en querelles de clocher .!!!! En 2020 il serait bon d'en finir et de vivre honorablement.
								1	@1826 - ANONYME - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 19/08/2020 à 17:11:24 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet : Dragage du port de La Teste de Buch Contribution : Oui, je suis favorable au dragage du port de La Teste de Buch
								1 1	@1827 - BUISSON Gérard - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 19/08/2020 à 17:56:30 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet : Contre le transfert des boues au port de La Mole Contribution : - Que diraient tous ceux qui sont favorables au transfert des boues (déchets) du port de La Teste dans le bassin de La Mole si c'était à 100m de chez eux que l'on envisageait de déverser celles-ci ? - Si ce port n'a pas été nettoyé depuis 30 ou 40 ans c'est bien en partie parce que certaines associations ont tout fait pour empêcher la création de bassins de décanation sur le territoire de La Teste en évoquant les risques de pollution, les nuisances sonores et olfactives. - Je n'ai toujours pas vu un document officiel datant de l'époque de la création du bassin de La Mole stipulant que celui-ci était créé pour l'ensemble des ports du bassin. Donc, en tant que riverain du bassin de La Mole (mais Pirelon de naissance): -Je suis POUR le dragage du port de La Teste -Je suis CONTRE le transfert au bassin de La Mole -Je suis POUR l'utilisation du site du Teich, ou POUR la création d'un centre de traitement digne de ce nom, pérenne, éloigné de toute habitation et capable de traiter tous les ports de la COBAS (éventuellement situé sur la commune de Gujan). Je rajouterai à la liste des nuisances, pour les riverains, le bruit des engins (pelleteuses, camions) à longueur de journée lorsque il s'agit d'évacuer les vases qui ont été traitées. Monsieur le commissaire, je joins quelques photos (4) pour vous montrer, ainsi qu'à ceux qui ne connaissent pas le site de La Mole, à côté de quoi il est envisagé de stocker ces boues.
								1	@1828 - Rateaux Yves - Arcachon Date de dépôt : Le 19/08/2020 à 17:58:30 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet : mon accord pour le dragage du port de La Teste Contribution : Je ne vois pas pourquoi Mme La Maire de Gujan Mestras refuse le dépôt au port de la Mole des boues de dragage du port de La Teste, sachant parfaitement que les bassins sont étanches. Ceux-ci sont parfaitement étanches car construits sous la responsabilité du Département, travaux surveillés entre autres

								<p>par la municipalité de Gujan et la Préfecture, la meilleure preuve étant que ces mêmes bassins ont été utilisés pour les vases des ports de Gujan ! Donc personnellement je suis d'accord pour y déposer les vases du port de La Teste Ne pas oublier par ailleurs que les eaux usées (les égouts) non traitées passent dans un réseau de La Teste, pour aller être traitées dans cette commune , route de Cazaux, et en conséquences les mauvaises odeurs , par exemple, provenant des égouts de Gujan empoisonnent les riverains de La Teste ! et cela est accepté par mme La maire de Gujan et les gujanais ?? Arrêtons cette polémique mal orientée Mme La Maire de Gujan ! en ce qui me concerne, je rappelle mon accord personnel du transfert des vase de La teste vers le port de la Mole de Gujan Mestras.</p>
						1		<p>@1829 - ANONYME - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 19/08/2020 à 18:22:16 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :dragage du port de la teste Contribution : Il serait grand temps de procéder au dragage du port de la teste. D autant que un site d accueil des boues a été créé sur la commune de Gujan.</p>
						1		<p>@1830 - SAN JOSE FREDERIC - Belin-Bélieu Date de dépôt : Le 19/08/2020 à 18:29:36 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage du port de la teste Contribution : Pour faire court et un peu utopiste: Le bassin est un tout, ou se côtoie riverains, professionnels, touristes, etc....présent par choix (pour la très grande majorité). Avec ses disparités, ses choix, ses politiques et ses hommes, les communes "vivent " le Bassin. Tirer dans le même sens ne peut être qu'un gage de sauvegarde d'un lieu que nous aimons tous. . En l'occurrence accepter les "boues" des autres, si ce n'est une obligation, pourrait faire partie d'un élan, supplémentaire, de réflexion solidaire. L'envasement n'est pas un choix de l'humain, mais ce seront des hommes, des voisins, qui en déciderons. Bon courage à tous. Frédéric San - José</p>
						1		<p>@1831 - Authier roland Date de dépôt : Le 19/08/2020 à 18:33:16 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage port de la teste Contribution : Très bonne initiative. Actuellement c'est vraiment désolant de voir le port enlisé et dans cet état. Très mauvaise image pour les plaisanciers et les touristes nombreux dans notre région. Vivement le début des travaux.</p>
		1				1		<p>@1832 - ANONYME - Le Teich Date de dépôt : Le 19/08/2020 à 18:37:10 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :DRAGAGE DU PORT DE LA TESTE Contribution : Je suis opposé au dépôt des boues du port de La Teste sur notre commune. Ces boues contiennent, même si c'est à des niveaux tolérables, des métaux lourds nocifs pour la santé. Je pense que d'autres solutions peuvent être envisagées loin du bord de mer et du parc ornithologique. Depuis que je suis installé sur le bassin, j'entends parler du dragage du port de La Teste. Et pourquoi cela n'a-t-il pas été fait plus tôt. Lors d'une campagne électorale pour les municipales, un projet avait été proposé, faire du port de La Teste un bassin fermé par des écluses peut être que cette solution serait meilleures. Néanmoins, il faut se débarrasser de ces boues, mais sans polluer d'autres sites.</p>
						1		<p>@1833 - fourcade alain - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 19/08/2020 à 18:54:58 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :depot des boues polluees Contribution : NON au depot de boues au port de la mole</p>
						1		<p>@1834 - ANONYME - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 19/08/2020 à 18:58:34 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :dragage du port de La Teste Contribution : utilisateur de la cale de mise à l'eau, je souhaite vivement que le port et son chenal d'accès soient dragués Gujanais Gujanaises un peu de solidarité merci.</p>
1	1	1	1			1		<p>@1835 - JACOB Jean-Claude - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 19/08/2020 à 18:58:42 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :enquête publique dragage port de La TESTE de Buch Contribution :</p>

										<p>Jean-Claude JACOB 98 Saint Andrews GUJAN-MESTRAS Président de l'association AG2E (Association Golf de Gujan Environnement) dont un des buts est : << Protéger l'environnement et le cadre de vie des habitants du Golf de Gujan-Mestras et lus largement ceux de la commune de Gujan-Mestras... >> CONTRIBUTION A L'ENQUETE PUBLIQUE CONCERNANT LE DRAGAGE DU PORT DE LA TESTE Il n'est pas forcément facile d'exposer un point de vue objectif et scientifique sur le dragage du port de La Teste et ses conséquences tant sur la ville de Gujan-Mestras que sur l'ensemble du bassin d'Arcachon quand on n'est pas un spécialiste du sujet concerné mais un simple citoyen invité à s'exprimer sur le sujet. Cependant au vu des débats, il semble que nous pouvons bien distinguer trois sujets principaux : 1/ La nature des boues du port de La Teste : polluées ou non, gravement ou non ? 2/ L'étanchéité ou non du bassin destiné à accueillir et traiter ses boues : étanche ou non, risques pour la pollution du bassin ou non ? 3/ Les conséquences pour les riverains concernés par le transport des vases par camions tant sur les communes de La Teste que celle de Gujan-Mestras : conséquences sur la tranquillité et l'activité sur ses communes, trafic de poids lourds dans un environnement déjà perturbé par les travaux sur la voie rapide ? N'ayant pas de connaissance pratique j'ai donc procédé à une information qui se base sur le schéma directeur du traitement des vases portuaires, rapport de juin 2006 commandité par le Conseil général de Gironde. Ce document particulièrement complet nous informe sur beaucoup de techniques et de données, et j'ai donc extraits les points suivants en références aux trois interrogations ci-dessus : 1/ La nature des boues du port de La Teste : Nous trouvons dans ce texte une analyse des vases des différents ports du bassin et des compositions des polluants, illustrations issues de ce texte bien sûr en ce qui concerne le port de La Teste : Voir pièces jointes, annexes 1, 2 et 3. Et un peu plus loin : nous trouvons la création d'un centre de traitement spécifique pour les vases du port de La Teste : idem, voir annexe 4. Conclusion : les vases du Port de La Teste ne peuvent donc être considérées comme non polluantes et doivent faire l'objet d'un traitement dans un centre spécifique ! Et c'est ce rapport du Conseil général de Gironde qui le dit, à moins qu'en devenant Conseil départemental le rapport se soit perdu ou modifié ? 2/ L'étanchéité ou non du bassin destiné à accueillir et traiter ses boues à côté du port de La Mole à Gujan-Mestras : Un extrait du rapport de 2006 nous précise : << Le stockage implique la création d'une structure étanche et drainée pour permettre l'évacuation des eaux résiduelles issues de l'égouttage. Ces eaux doivent être éventuellement traitées avant leur rejet si leur qualité est incompatible avec le milieu. L'étanchéité doit être également garantie dans le temps. >> A priori la structure de rétention à côté du port de La Mole ne semble pas répondre à ces exigences, et en plus elle est en pleine zone de risque littoral et juste à côté de l'entrée au côté sauvage et protégé du fond du littoral et du delta de la Leyre, au surplus jouxte un lycée ayant un internat. Toutes les conditions pour qu'une pollution est des conséquences catastrophiques tant pour le milieu que pour les hommes sont ici à priori réunies ! A moins que les hommes et femmes politiques qui s'engagent pour cette utilisation garantissent une étanchéité et une absence de risques totale ? Garantie ne voulant pas dire déclarations publiques... mais sur leurs patrimoines personnels vu que le risque pris l'aura été pris volontairement ? 3/ Les conséquences pour les riverains concernés par le transport des vases par camions : Il est assez curieux que partant de la mer et finissant à côté de la mer, ou si l'on préfère du bassin au bassin, on se retrouve avec des vases en risques de pollution transportées par camions (étanches ?). Même si on ne sert pas de technique de dragage par aspiration on pouvait en transportant par le bassin, donc transporter ces vases par chalands et les refouler par aspiration jusqu'au bassin de rétention. Je veux bien qu'on avance le coût comme argument mais décidément notre conseil départemental semble ici privilégier les camions qui ne sont absolument pas polluants : diésels, bruits pour les riverains où ils passeront, augmentation du trafic et des embouteillages et donc de la pollution... sur d'autres techniques ! Je pose la question du bilan carbone de la technique employée ? A moins que l'on considère ceci comme négligeable au niveau départemental et qu'après tout la lutte contre la pollution ne doit exister qu'au niveau national ! Conclusion finale : Non à cette opération telle qu'elle est conçue à l'heure actuelle en raison des risques de pollution des vases draguées, du bassin de rétention et de la technique de transport non écologiste. Il ne s'agit pas d'une affaire entre deux villes ni de campagne pour...(les élections sont passées) mais de faire en sorte que le dragage indispensable du port de La Teste se fasse sans risques, dans l'intérêt de tous et notamment du bassin d'Arcachon. Gujan-Mestras, le 19 août 2020. (DOCUMENTS GRAPHIQUES SUR VERSION NUMÉRIQUE)</p>
										<p>1 @1836 - ANONYME - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 19/08/2020 à 19:02:50 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet : dragage du port de la teste Contribution : ce port doit être dragé rapidement on attend depuis trop longtemps</p>
										<p>1 @1837 - JACOB Jean-Claude - Gujan-Mestras</p>

									<p>Date de dépôt : Le 19/08/2020 à 19:09:36 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :enquête publique dragage port de La TESTE de Buch Contribution : Voir schéma directeur - 174 pages - https://www.siba-bassin-arcachon.fr/sites/default/files/2016-10/rapport_sdtvp.pdf Voir partie ASSOCIATIONS</p>		
						1			<p>@1838 - ANONYME - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 19/08/2020 à 19:17:41 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :DRAGAGE PORT DE LA TESTE OUI Contribution : très bonne initiative</p> <p>il faut remettre le port en valeur tant pour les testerins que le tourisme . l'activité professionnelle a besoin de ce chantier. cela donnera de nouvelles perspectives de développement du port.</p> <p>il faut le faire. d'autres l'ont déjà fait et cela change beaucoup de choses.</p>		
							1	1	1	1	<p>@1839 - PRADAYROL Pierre - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 19/08/2020 à 19:20:54 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet : Avis concernant le projet de dragage du port de La Teste et de son chenal d'accès, la Canelette Contribution : Pierre Pradayrol Adjoint au Maire de La Teste de Buch de 2001 à 2008 Conseiller municipal de La Teste de Buch de 2008 à 2014 Conseiller municipal de La Teste de Buch, Conseiller communautaire et Président de la Commission des Finances de la COBAS de 2014 à 2020 36 avenue de la Pinède de Conteau 33260 La Teste de Buch - pradayrolpierre@neuf.fr</p> <p>Avis concernant le projet de dragage du port de La Teste et de son chenal d'accès, la Canelette</p> <p>Monsieur Le Commissaire Enquêteur,</p> <p>L'envasement du port de la Teste et de son chenal d'accès constituent un handicap pour tous ceux qui l'utilisent à des fins économiques-entreprises navales, ostréiculteurs mais aussi plaisanciers-, la hauteur des sédiments diminuant le temps disponible entre les marées. Sur le plan environnemental et paysager, cette façade de la ville sur le Bassin mériterait mieux que ce triste tableau.</p> <p>Depuis plus de 20 ans ce dés-ensablement est un sujet majeur qui a vu passer 3 projets. Le Premier était porté par le Maire Jean François Acot-Mirande et son équipe municipale de 2001 à 2008. Il prévoyait le traitement des boues par dragage hydraulique avec des bassins de décantation sur place, solution inscrite en 2006 dans le Schéma Directeur du Traitement des Vases Portuaires du Bassin d'Arcachon. En 2008, une nouvelle équipe municipale lui succéda et donna raison à la demande d'une association militant pour le traitement des boues hors site. S'ensuivit fin 2013 un deuxième projet qui prévoyait le stockage des boues au niveau du Lapin blanc à La Teste puis le transfert après égouttage pour traitement sur le site du Teich, pourvu d'un fond étanche et d'un traitement des eaux d'égouttage.</p> <p>Enfin, ce dernier scénario, objet de l'enquête publique en cours. Ce projet pose question sur certains points que je développerai ici: -Tout d'abord le choix du dragage mécanique. Pourquoi ce choix alors que le SIBA est en capacité d'opérer le dragage hydraulique générant moins de suspension des polluants et notamment en pleine eau? En effet le dragage mécanique s'effectue comme chacun sait, par une pelle mécanique prolongé d'un godet articulé. La capacité de ce godet est de 1 m3. A marée haute, le godet va devoir s'enfoncer, racler les vases pour remplir le godet puis les remonter à la surface. Durant ces opérations, les sédiments sont brassés et les polluants dispersés. Le phénomène est accentué par le ruissellement de l'eau sur le godet à la remontée de celui-ci. Ainsi ces polluants se dispersent au delà du champ d'action de dragage et atteindront les eaux du bassin si rien n'est fait pour les retenir. A l'opposé le dragage hydraulique, déjà retenu en 2006, ne brasse pas les sédiments mais les aspire pour les rejeter sur un site déterminé. Pas de raclage ni de transport dans l'eau et donc aucun risque de dispersion. Enfin, une pelle mécanique installée sur un ponton avec une barge qui fait des aller retour pour vider son contenu dans des camions benne sur la berge, que de nuisances sur cette façade << maritime >> alors qu'un dragage hydraulique passerait quasi inaperçu. - Le transport: ces camions benne devront respecter un itinéraire très rallongé afin est-il écrit, d'éviter de traverser les centres ville mais... il traverse Le Teich. L'arrivée au site s'effectuera dans un virage juste après un passage à niveau, nécessitant des manoeuvres compliquées et, ce, à raison de 24 rotations par jour. Enfin le site: Le site d'accueil des boues de La Mole a été classé Installation Classée Pour l'Environnement (ICPE) à la demande de la société COUACH en 2011 et confirmé dans ce classement en 2019 sur la base d'études réalisées en 2014, au seul bénéfice de l'antériorité. Le fond du bassin de la Mole n'est pas étanche contrairement à celui du Teich évoqué plus haut. Or, aucune mesure particulière n'est prévue en regard du risque de dispersion des polluants notamment en période de grandes marées... Le risque de dispersion des polluants tant par le choix du dragage mécanique que par la non étanchéité du bassin de la Mole risque de nous amener à une situation pire que l'existante: moins de sédiments mais plus de pollution de l'eau du Bassin. Des études ont montré que passé un certain taux de concentration de tributylétain (TBT)- utilisé comme antifouling il y'a encore une quarantaine d'années - la reproduction des huîtres peut être affectée.</p>

										<p>A la pollution de l'eau s'ajouterait une crise sanitaire et économique, cela fait beaucoup. Les modalités de mise en oeuvre de ce projet de dragage du port de la Teste n'apportent pas les garanties nécessaires à sa réalisation conformément aux exigences environnementales, sanitaires et économiques attendues. En conséquence, en l'état et conformément aux remarques ci-dessus, je vous demande, Monsieur le Commissaire enquêteur d'émettre un avis défavorable à ce projet.</p> <p>Pierre PRADAYROL</p>
								1		<p>@1840 - Le Galloudec Yann - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 19/08/2020 à 19:27:55 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet : dragage du port de La Teste de Buch Contribution : Je suis favorable au dragage du port de la Teste de Buch et au traitement des vases à Gujan-Mestras sur le site de la Mole dans le respect des engagements pris lors de la construction du site de décantation. Ce dragage est vital pour le port et La Teste de Buch.</p>
								1		<p>@1841 - ANONYME - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 19/08/2020 à 19:43:55 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet : pour le dragage du port de la teste Contribution : Bonjour , je suis pour le dragage du port de la teste de buch</p>
	1	1	1					1		<p>@1842 - Vincent Rapelados - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 19/08/2020 à 20:09:39 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet : pollution volontaire de la mole Contribution : Monsieur le commissaire enquêteur, en complément de ma contribution du 17/08/20, je vous confirme que je suis favorable au dragage du port de la teste mais défavorable au dépôt du site la Mole au port de Mestras , et oui , c'est le vrai et officiel nom du port! Comme précédemment développé le site de la Mole n'est tout simplement pas conçu pour cela, et les accords s initiaux pour réaliser l'ouvrage ne sont pas tenus , c'était un des engagements de M Christian Gaubert donc du département de la gironde. Plusieurs questions cependant restent en suspend en plus de toutes celles évoquées dans ma première contribution (que je vous invite tous à lire) , la première sur le bien-fondé du financement d'une telle entreprise par le département de la gironde dont la vocation principalement est l'action sociale sous toutes ses formes . Mais parlons-nous d'anneaux sociaux ? Le SMPBA c'est presque de 5 M d'euros en dotation exceptionnelle et de près de 3 M en annuellement ! Il est légitime de s'interroger sur cette volonté du département de finance l'opulence de cette structure inaptocrate ! ou est l'intérêt général ? nous parlons de travaux pour des entreprises privées , un rôle économique relevant de la région, mais surtout pour de la plaisance ! un luxe de quelques privilégiés financé par l'impôt de tous ! Le département de la gironde est en difficulté économique et peine à faire face à ses obligations , 8 M c'est 50 % d'une restructuration de collège et 30 % d'un neuf et se permet de faire des anneaux sociaux ! Mais cela est parfaitement dans la lignée du mélange d'informations sélectionnées du smpba (Département) et du Siba pour entretenir la confusion, mais aussi l'insincérité des éléments fournis à la préfecture. pour obtenir un aménagement de l'arrêté ICPE Pour en revenir au site de la mole, vous trouverez une étude de 2015 confirmant des suspicions que l'ouvrage n'était pas si neutre que cela pour les nappes, et que la concentration des polluants migrent finalement vers le bassin d'Arcachon via le biseau saumâtre . Dès lors il était envisagé d'étancher les bassins , comme la préfecture l'a imposé au site du teich et le projet d'arés du siba, comme tous les sites de transit des déchets. Ce jour aucune étanchéité n'est sur le site, en connaissance de cause ! car ces documents ont été largement diffusés ... sauf à la préfecture peut être. Venir égoutter les vases à Gujan signifie surtout au vu des équipements actuels de venir décharger les vases d'une partie de sa pollution (re largage et concentration) dans un milieu sensible Gujanais. Nous sommes bien loin des règles initialement annoncées pour l'autorisation du site, le département bafoue ses engagements initiaux et devient un pollueur volontaire du territoire Gujanais, car le risque majeur n'est plus technique , mais bien du devenir de cet établissement particulièrement sensible aux manigances et querelles partisans de tiers n'ayant rien à voir avec la commune! C'est à dire que les produits arrivants sur le site, y resteront longtemps ... car dans 1 ans l'établissement sera-il capable de faire face à cette dépense inévitable et toute autonomie financière ? et dans 3 pourra-t-il valoriser les 40000 m3 Dans le document en PJ montre le gradient hydraulique des terres vers le bassin , les mesures des piezos cotés bassin sont plus élevées sur certains paramètres que ceux du coté commune, l'impacte est avéré , que nous parlions de période de dragage ou d'égouttage Vincent Rapelados</p>
								1		<p>@1843 - Vincent Rapelados - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 19/08/2020 à 20:12:40 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet : pollution volontaire de la mole Contribution : mêmes éléments que le message 1842 avec étude VALÉEN 25 pages (EN VERSION NUMERIQUE)</p>
								1		<p>@1844 - Labassa Daniel - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 19/08/2020 à 20:49:20 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique</p>

								1	<p>@1851 - ANONYME - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 19/08/2020 à 21:56:25 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet : Dragage du Port de La Teste et du chenal Contribution : C'est la viabilité économique du Port de La Teste et de ses ostréiculteurs qui en dépend. Et au delà c'est la possibilité de préserver et développer la praticabilité et la propreté de ce coin magique du Bassin., et de continuer d'attirer une population de plaisanciers ecoresponsables, ce qui est bon pour le tissu économique de la Région.</p>
		1	1				1	<p>@1852 - ANONYME - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 19/08/2020 à 22:00:13 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet : Pour une autre solution Contribution : Je m'interroge sur plusieurs points qui me semble encore flous: 1. L'emplacement prévu pour recevoir ces boues de dragage est-il judicieux, proche du lycée de la mer et de certaines habitations ce qui risque de causer des nuisances pour les riverains? 2. Si ce bac n'est pas étanche, plus aux normes actuelles, pourquoi s'entête-t-on à vouloir les y déposer? Quel risque écologique sommes nous prêts à courir? 3. Notre ville doit-elle supporter les dizaines, voire centaines d'aller-retours des camions? Ainsi, je ne pense pas que ce projet ait été bien pensé tout simplement. Proposer l'aménagement d'un autre lieu, étanche, loin des habitations sur un terrain appartenant à l'une ou l'autre des deux villes me semble judicieux.</p>	
							1	<p>@1853 - ANONYME - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 19/08/2020 à 22:01:20 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet : Dragage du Port de La Teste Contribution : Sans être devin ni même averti des questions maritimes, il me semble, en toute bonne foi, qu'être d'accord pour cette opération d'entretien vitale pour l'économie locale...est une simple question de bon sens ! Par ailleurs, le concept d'intercommunalité implique un devoir de solidarité : c'est ainsi par exemple que la Ville de La Teste participe au bien être général local en traitant sur son site les déchets des communes associées dans cette structure qui est (et DOIT rester) à échelle humaine. En effet, les structures de mégapoles aux responsabilités diluées et enchevêtrées dans des doublons, triplons etc, que l'on peut voir ici ou là ne sont sûrement pas des paradis de bon sens et d'efficacité...Devenir des "quartiers" d'une mégapole bordelaise ne recueillera probablement pas l'assentiment d'une majorité des habitants de notre Bassin. Au contraire, nous avons la chance d'être au sein d'une structure strictement cantonnée à nos besoins, alors acceptons-en les devoirs qui en découlent : c'est au nom de ces devoirs que mon épouse et moi-même approuvons cette opération nécessaire de dragage...et les obligations de solidarité intercommunale qui en découle. Enfin, terminons par une note de prospective optimiste : et si un jour on trouvait un moyen de valoriser les déchets de toutes sortes, y compris les boues ? Cordialement, Claudie et Alain G.</p>	
							1	<p>@1854 - EROLES JEAN-JACQUES - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 19/08/2020 à 22:26:09 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet : Dragage du port de La Teste-de-Buch Contribution : Il faut rappeler l'objet de cette enquête publique : dragage du port de La Teste-de-Buch et de son chenal d'accès et transport des sédiments vers le site de traitement et en aucun cas de donner un avis sur le choix du lieu de traitement de ces sédiments à savoir le site de la Mole, déjà validé par la Préfecture de la Gironde, et, qui bien que non étanche, a été utilisé régulièrement pour le dépôt des sédiments des différents ports gujanais. Le port de La Teste-de-Buch n'a pas été dragué depuis 40 ans, pénalisant l'activité économique et touristique de la ville et créant une disparité avec les autres communes riveraines du Bassin d'Arcachon qui ont vu leurs ports dragués régulièrement durant ces dernières décennies. Le SIBA, maître d'œuvre de ces opérations de dragage, a réalisé une étude environnementale exhaustive pour le dragage du port central de La Teste-de-Buch et non une étude au cas par cas comme dans toutes les opérations de dragage des ports du Bassin d'Arcachon réalisées à ce jour. Cette étude environnementale a été validée avec des avis favorables des différents services de l'État, du CODERST, du PNMB... Le transport des vases par camions a été étudié au mieux, avec un allongement du trajet, pour impacter le moins possible la vie des habitants, notamment les Gujanais, en empruntant la voie rapide. Ce dragage sera réalisé en période hivernale, période de moindre circulation. En conclusion, il est urgent de draguer ce port central de La Teste-de-Buch.</p>	
							1	<p>@1855 - ANONYME - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 19/08/2020 à 22:50:37 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet : Dragage du port de La Teste de Buch</p>	

							<p>Date de dépôt : Le 20/08/2020 à 09:13:33 Lieu de dépôt : Par email Objet :Je suis contre le dépôt des boues du dragage du port de La Teste au port de la Mole de Gujanestras. Contribution : Envoyé depuis Yahoo Mail pour Android</p>
					1		<p>@1865 - ANONYME - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 20/08/2020 à 09:27:05 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage du port de la teste de buch, port du bassin d'Arcachon Contribution : Alors que les collectivités locales du bassin d'Arcachon viennent de lancer une marque, que les nouveaux élus ou réélus du bassin d'Arcachon disent leur ambition pour notre communauté, alors que les solidarités sont essentielles pour se développer, comment imaginer que l'une des collectivités du territoire mette en péril l'ambition pour le Bassin d'Arcachon. De nombreuses contributions ont démontré que les risques sont parfaitement maîtrisés. C'est bien pour des raisons électoralistes et égoïstes que certains et certaines s'opposent à ce projet. Défendons l'intérêt général en autorisant le dragage du port de la teste de buch pour le plus grand bien de l'activité sur le bassin d'Arcachon.</p>
					1		<p>@1866 - FROIDEFOND Jean-Marie - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 20/08/2020 à 09:34:19 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Avis sur le dragage du port de La Teste de Buch et de la Canelette Contribution : Monsieur le Commissaire enquêteur, Je vous prie de trouver ci-joint la contribution et l'avis de la SEPANSO Gironde concernant le dragage du port de la Teste de Buch et de son chenal d'accès. Veuillez croire à mes sincères salutations. Ci-dessous nos conclusions et ci-joint le texte complet (contributions et avis) Conclusion de la Sepanso Gironde Dans l'ensemble, les analyses bathymétriques, sédimentologiques et géochimiques sont de bonne qualité et très bien présentées. Sur la forme, le dossier est difficile à lire car la pagination change en fonction des parties (pièces 1 à 3). Malheureusement des lacunes dans l'échantillonnage et des choix dans les opérations de dragage sont discutables. Les épaisseurs des sédiments à draguer ne sont pas précisées La présentation du projet (pièce 1) et l'étude d'impact (pièce 2) n'expliquent pas les scénarios 1 et 3 retenus pour le dragage. Les profils montrant la topographie avant et après dragages comme recommandé par le service instructeur en 2018 ne sont pas indiqués. Il est par conséquent impossible de connaître avec précision les épaisseurs des sédiments qui doivent être dragués. Le dragage du chenal d'accès au bassin Couch Le dragage du chenal d'accès au Bassin Couch n'est pas justifié. En l'absence de document le dragage ne peut être autorisé. Les analyses sont effectuées sur des prélèvements dont l'épaisseur est ignorée. Les épaisseurs des sédiments prélevés par carottage ne sont pas indiquées. Elles seraient de 1m d'après le Syndicat Mixte du Bassin d'Arcachon en réponse à une question du service instructeur (p.662, sept 2018). Or le scénario 3 prévoit d'enlever des sédiments sur une épaisseur de 1,6 m dans le port. En outre la pelle ou le godet remettra les vases en suspension sur une épaisseur probablement plus importante. Or les concentrations en TBT, en métaux lourds et HAP peuvent augmenter avec la profondeur d'enfouissement. Les polluants sont remis en suspension par la pelle mécanique La remise en suspension des boues au cours des dragages par pelle mécanique va engendrer du fait des courants une dispersion des polluants (HAP, métaux lourds, TBT) se trouvant dans l'eau interstitielle des sédiments ou à la surface des particules fines. Les simulations du panache turbide d'IFREMER montrent que ces polluants impacteront les parcs ostréicoles et les herbiers à zostères naines. Un dragage hydraulique par pompage des vases et stockage dans un bassin de décantation à proximité aurait été préférable. Des mesures de surveillance au cours des phases de dragage Lors des dragages, en raison des forts taux de polluants (> N2) dans le port, des analyses chimiques sur les sédiments prélevés à des profondeurs correspondant aux profils de dragage, seraient nécessaires avant chaque phase de travaux. Cette prescription est demandée dans l'avis du Parc Naturel Marin du Bassin d'Arcachon (PNMBA). En outre l'absence d'incidence sur la faune marine n'a pas été précisée suite à l'étude du panache turbide menée par IFREMER. Les tests de lixiviation et d'écotoxicité Les tests réalisés pour connaître l'émission des polluants (lixiviation) et leur écotoxicité (H14 et Geodrisk) ont été appliqués sur des sédiments moyennés et desséchés. Les résultats qui montrent une faible émission et une faible écotoxicité sont de ce fait discutables, car ils ne reproduisent pas les conditions naturelles. Le trafic routier Le trafic routier (25 camions bennes par 24h de jour comme de nuit) va impacter fortement les zones urbaines, en particulier La Teste de Buch entre le port et la voie directe, Le centre du Teich et l'allée du Haurat à Gujan-Mestras. Le site de décantation des boues de dragage Le site de décantation de La Mole est situé sur le schorre comprenant de nombreuses espèces protégées. Au cours des marées de vives eaux, les digues en terre entourant ce site ont leurs bases inondées par l'eau de mer. Enfin ce site n'est pas étanche. Par conséquent les polluants (HAP, métaux lourds, TBT etc...) sont susceptibles de revenir dans le schorre et</p>

								<p>d'altérer la qualité de l'eau du Bassin d'Arcachon. Ce choix n'est pas justifié alors qu'un autre site a été réalisé sur la commune de Le Teich en 2014 (société SOVASOL). Celui-ci est pourvu d'un fond étanche et d'un traitement des eaux d'égouttage.</p> <p>En raison des remarques précédentes et des questions qui demeurent sans réponse, la SEPANSO Gironde, vous demande, Monsieur le Commissaire enquêteur, de donner un avis défavorable.</p> <p>Anticiper au lieu de subir A chaque dragage des ports se pose le problème des polluants et de la façon de procéder. A notre avis, il serait temps de mettre en place des procédures, des aménagements et des incitations pour diminuer la pollution par les hydrocarbures et les antifouling et pour ralentir l'envasement en aménageant des retenues en amont faisant office de << chasse d'eau >>.</p> <p>Le président de la SEPANSO Gironde p.o. Jean-Marie Froidefond (administrateur de la Sepanso Gironde)</p>
1		1					1	<p>@1867 - Le vern Florent Date de dépôt : Le 20/08/2020 à 09:47:03 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Contre le traitement des boues au port de la môle Contribution : Bonjour je participe à cette enquête pour exprimer ma désapprobation concernant l'acheminement des bouées le traitement au port de la mole à Gujan-Mestras. Les proposer une alternative qui semble de meilleure qualité en terme environnemental et olphactif sur un site du tech pourquoi ne pas prendre cette option même si le cou et plus important. J'espère que cette solution pourra être envisagé.</p>
							1	<p>@1868 - ANONYME - Sanguinet Date de dépôt : Le 20/08/2020 à 09:53:07 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage Port de La Teste de Buch / avis favorable Contribution : Je suis pour le creusement du Port de La Teste de Buch, avec le dépôt des sédiments au Port de La Mole. J'utilise pour mon activité professionnelle un navire stationné à la traque administrative du petit port d' Arcachon. Ce petit port a été dragué il y a environ 1 an. Le résultat est stupéfiant !! Nous pouvons désormais quitter notre emplacement quasiment sans contrainte horaire. Le Port de La Teste de Buch, quant à lui, n'a pas été creusé depuis bientôt 40 ans, son niveau d'envasement est alarmant ! Ses usagers, qu'ils soient ostréiculteurs, professionnels ou plaisanciers ont le droit, comme les usagers des autres ports, de pouvoir entrer et sortir à des heures de marées décentes. Il est donc indispensable et urgent de faire draguer ce port. Même si le résultat ne serait peut être pas le même que celui obtenu sur Arcachon compte tenu des situations géographiques différentes, cela permettrait, je pense, un gain de temps important que j'estime à au moins 1 heure à chaque marée pour les professionnels situés en entrée de port et jusqu'à presque 2 heures par marées pour les navires placés en fond de port (quai du patrimoine par exemple). Cela permettrait aux plaisanciers de pouvoir profiter de notre magnifique bassin d'Arcachon jusqu'à 4 heures de plus à chaque sortie. Cela permettrait aux professionnels de l'ostréiculture par exemple de pouvoir partir de leur cabane à minima 1 heure plus tard pour aller sur les parcs ostréicoles ... et de revenir à la cabane 1 heure plus tôt. Un gain de temps important pour gagner en efficacité et pouvoir enfin travailler avec les mêmes contraintes horaires que les ostréiculteurs des autres principaux ports ... La fosse de La Mole a été financée par Le Conseil Départemental et par l'Etat, dans le but de recevoir les sédiments de tous les Ports du Bassin. Elle est implantée sur le Domaine public Maritime avec une gestion SMPBA. Pourquoi les sédiments du dragage du port de La Teste de Buch ne pourraient ils pas être stockés sur le site de La Mole alors que les sédiments des autres dragages y sont stockés ? Nous trouvons désolant l'attitude de madame la maire de Gujan-Mestras qui cherche à s'opposer à ce projet tant attendu par les Testerins et autres usagers de ce port. Les Testerins n'empêchent pas les camions des éboueurs qui ramassent les ordures à Gujan-Mestras de venir se garer au pôle de la zone industrielle de La Teste de Buch. Ils reçoivent également les eaux usées de Gujan-Mestras à la station d'épuration qui se trouve sur la commune de La Teste ... La mutualisation des sites et des équipements n'est t-elle pas la base de l'intercommunalité ? J'attends donc avec impatience que ce dragage tant attendu se fasse enfin ... pour le bonheur de tous les usagers.</p>
							1	<p>@1869 - Corbineau Laure - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 20/08/2020 à 09:56:35 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragages-La Teste de Buch Contribution : Je suis pour le dragage du port de La Teste de Buch. Aucune raison de ne pas le faire. Arcachon a dragué le sien et les autres ports surveilleront les leurs de près. Le problème est que Gujan refuse les boues car elles sont polluées ? L'embourbement du port de La Teste vient aussi des eaux d'Arcachon qui ont été remuées lors de son dragage et par d'innombrables bateaux qui logent et dans son port et aussi le long d'une grande partie de ses rives avec des corps morts partout ce qui lui rapporte sans doute beaucoup de bénéfices, alors que tous les riverains et habitants des communes voisines en pâtissent. Sans parler des scooters des mers... Il faut absolument faire payer les pollueurs, avec l'intention aussi de faire stopper son amplification. Il serait ainsi juste qu'Arcachon contribue financièrement à la dépollution des boues (si il y a effectivement une pollution importante de ces boues, à vérifier).</p>

											<p>Il est parfaitement inacceptable qu'une commune puisse faire interdire le dragage de ce port qui existe depuis déjà très longtemps et qui sert de base à des professionnels et qui est charmant pour les touristes pour l'unique raison qu'elle s'oppose aux dépôts des boues polluées sur sa commune, alors que cela avait été prévu depuis longtemps. Il faut simplement régler le problème de la dépollution si elle existe réellement.</p> <p>Le lieu choisi pour mettre les boues à Gujan, est bien choisi, car avec la montée des eaux, il faudra sans doute renforcer et relever ces bords de prés salés par sécurité.</p> <p>Le mot qui suit sort du sujet, mais comme on voit plusieurs commentaires pour réclamer des emplacements pour de nouveaux bateaux</p> <p>Les nouveaux temps sont à l'écologie. Il est temps de mener une réflexion sur tous ces bateaux en plastique avec des moteurs qui dégagent de mauvaises odeurs néfastes, polluent et font du bruit, qui encombrant tout le bassin et qui ne sortent que quelques jours par an. Que va-t-on en faire quand ils commenceront à se désagréger ? Les propriétaires les couleront en douce ? Nous devons réfléchir à une société moins gaspillante et égoïste, et plus respectueuse de la nature. Avec le Covid 19 nous voyons que les maisons qui sont plus occupées actuellement, apportent une population que nous n'avons jamais vue, et que le bassin est sur habité et déborde. Les plages débordent etc.... Il faudrait tout de même y réfléchir. Le doublement de la population du bassin prévu par des plans du gouvernement est une absurdité, il faut absolument remettre cela en question, tout en pensant à loger ses habitants à l'année à un coût raisonnable.</p> <p>Nos jolis ports, nos jolies plages avec un sable exceptionnel et notre eau de mer encore capable de faire vivre des huîtres doivent être préservés pour les générations futures.</p>
						1					<p>@1870 - DIDOT Emmanuel - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 20/08/2020 à 09:59:04 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage port de la Teste Contribution : Je soutiens à 100 % le dragage du port de La Teste conformément aux conditions prévues à cet effet ,ces conditions vont permettre de limiter au maximum l'impact écologique et à terme pourront re-dynamiser les activités de la mer (ostréiculture,pêche, plaisance ,tourisme etc...)</p>
						1					<p>@1871 - Vanier Denis - Sanguinet Date de dépôt : Le 20/08/2020 à 10:08:54 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage du port. Contribution : Pour le dragage du port de la Teste de Buch</p>
						1					<p>@1872 - PLANTIER Marie-Hélène - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 20/08/2020 à 10:13:40 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage du port de la Teste de Buch Contribution : Je suis convaincu que le dragage du port permettra de valoriser et dynamiser le port ainsi que les activités liées à la mer, tout en respectant les enjeux écologiques d'aujourd'hui.</p>
						1					<p>E1873 - Lescure Bernard Date de dépôt : Le 20/08/2020 à 10:20:09 Lieu de dépôt : Par email Objet :Nous sommes contre le dépôt des boues du dragage de La Teste au port de La Mole Contribution : Madame et Monsieur Lescure Bernard résidants à Gujan sommes contre le dépôt des boues du dragage du port de La Teste au port de La Mole.</p>
1	1	1				1	1				<p>@1874 - Veron Thierry - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 20/08/2020 à 10:30:51 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Stockage des boues Contribution : Je suis pour le dragage du port de la teste,il est nécessaire. En revanche le stockage des boues reste un véritable problème compte tenu des informations contradictoires sur la toxicité , sur l'étanchéité des bassins de la mole. Il faudrait peut être négocier le prix sur le site privé du Teich?</p>
						1					<p>@1875 - Foucard Jacques - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 20/08/2020 à 10:34:24 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage au port de la teste de buch Contribution : Je suis pour le dragage et l'utilisation du port de la mole</p>
1	1		1		1	1	1				<p>@1876 - DAVERAT Michel - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 20/08/2020 à 10:35:39 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Intervention de Michel Daverat lors du Conseil de Gestion du Parc Naturel Marin le 29/11/2019 Contribution : ENQUETE PUBLIQUE << Demande d'autorisation environnementale pour le dragage du port de La Teste de Buch et du chenal d'accès et le</p>

								<p>transport des sédiments dragués verts le site de traitement sur la commune de Gujan-Mestras >> Le 10 aout 2020 Monsieur le commissaire enquêteur, Veuillez trouver ci-dessous l'Intervention de Michel Daverat lors du Conseil de Gestion du Parc Naturel Marin le 29/11/2019, sur l'avis conforme du projet de dragage du port de La-Teste-de-Buch et du chenal de la Canelette. Ce projet est porté par le Syndicat mixte des ports du Bassin d'Arcachon (SMPBA). Les différentes interventions faites lors de ce Conseil de Gestion ne figurent pas dans le dossier d'enquête et laissent croire à une unanimité exprimée par ses membres. Le port de La Teste doit être impérativement dragué au plus vite mais il faut avant tout savoir où déposer les boues. A La Mole ? Les bassins ne sont pas étanches et l'arrêté préfectoral de l'ICPE a été attaqué. A Graulin ? le cout du traitement eset parait-il 2 à 3 fois plus élevé (2 millions d'? en plus). Les arguments avancés d'un transport par camion plus couteux tombent. L'arrêté de l'ICPE obligeant les camions à passer par la voie directe et Le Teich pour accéder à La Mole, fait que ce serait la même distance, La Teste/La Mole ou La Teste/Le Teich. Le bassin de La Mole accueillerait des boues issues d'un dragage hydraulique (ports de Gujan) et d'un dragage mécanique (port de La Teste). Bassin d'Arcachon Ecologie souhaite d'une part des analyses complémentaires des eaux d'égouttage de La Mole, et d'autre part une étude plus détaillée et comparative des couts La Mole et/Graulin. L'avis demandé par la DDTM est conforme au Schéma directeur du traitement des vases portuaires (SDTVP) et à l'arrêté préfectoral de l'ICPE . Les prescriptions et les recommandations associent le PNM BA ce qui est une bonne nouvelle. Nous partageons les réserves prescriptions et recommandations formulées dans la délibération. Mais cet avis conforme concerne exclusivement les dragages. Pas un mot sur le devenir des boues, seront-elles traitées dans les bassins étanches de Graulin ? ou dans les bassins de La Mole non étanches mais pourtant destinés à accueillir les boues issues de dragage hydraulique ? Lors des derniers dragages de Gujan connaît-on la qualité des eaux rejetées ? les proportions d'eaux infiltrées et rejetées dans les eaux superficielles ? la part de pollution dissoute dans le rejet des eaux ? Nous regrettons par ailleurs le manque d'avis conformes pour le dragage des autres ports, tels Arcachon et La Vigne, afin d'évaluer les effets cumulés de ces travaux à l'échelle globale du Bassin d'Arcachon. D'autre part le dragage de La Canelette va permettre la réalisation d'un port à sec d'une superficie utile de 10.400 m², inclus dans le vaste projet de 40.000 m² sur les prés-salés ouest de La Teste-de-Buch, validé par le conseil du syndicat mixte des ports du bassin d'Arcachon le 3 octobre dernier . À terme, plus de 500 racks seront installés. Une capitainerie sera construite et la surface de la cale de mise à l'eau sera triplée. Un parking de 180 places sera aussi réalisé pour accueillir les utilisateurs du futur port à sec. Enfin une aire de stockage de quillards et de grosses unités sera implantée. Le futur site se découpe donc en deux zones. La première accueillera 2.380 m² de commerces et la deuxième 7.500 m² d'entrepôts. On comprend pourquoi le dragage de La Canelette est plus urgent que le dragage du port de La Teste. Un tel équipement de 4 hectares aura un fort impact sur cette zone maritime et en particulier sur la qualité de l'eau de la maline des ostréiculteurs de La Teste. Voilà, Monsieur le président, un dossier qui nous inquiète au plus haut point et qui devrait aussi inquiéter le PNM BA. Peut-être qu'une gestion distincte des volumes peu ou pas pollués, de ceux qui présentent des niveaux de contamination plus élevés, pourrait permettre des traitements plus adaptés et également une détermination de l'origine des pollutions ! Ceci pour intervenir à la source en mettant en place des mesures préventives. Car il convient de poser la question primordiale de la prévention : Comment éviter que les ports ne s'engorgent de sédiments toxiques ? J'émettrai donc un avis réservé, conditionné aux résultats des analyses complémentaires des eaux d'égouttage, et par une étude plus détaillée et comparative des couts entre les 2 sites, La Mole et Graulin. Michel Daverat, Membre suppléant au Conseil de Gestion du PNM BA</p>
							1	<p>@1877 - Dumortier Catherine - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 20/08/2020 à 10:37:09 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage du port de la teste de buch Contribution : Je suis pour le dragage et l'utilisation du port de la mole pour dépôt</p>
			1				1	<p>@1878 - Lescure Bernard Date de dépôt : Le 20/08/2020 à 10:41:50 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Contre le dépôt des boues au port de La Mole Contribution : Nous sommes contre le dépôt au port de La Mole des boues provenant du dragage du port de La Teste. Il faut impérativement éviter les nuisances et la pollution du Bassin.</p>
1	1						1	<p>@1879 - DEISS Valentin - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 20/08/2020 à 10:43:58 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :intervention du groupe "Engagement Ecologique et Social" Contribution : ENQUETE PUBLIQUE << Demande d'autorisation environnementale pour le dragage du port de La Teste de Buch et du chenal d'accès et le transport des sédiments dragués verts le site de traitement sur la commune de Gujan-Mestras >> Le 10 aout 2020 Monsieur le commissaire enquêteur, Veuillez trouver ci-dessous l'intervention du groupe "Engagement Ecologique et Social" faite par Valentin Deiss lors du Conseil Municipal du 29 juillet 2020 Cette délibération pose problème car elle pose deux questions : Émettre un avis favorable sur le dragage du port. Émettre un avis favorable sur le transport des sédiments vers les bassins de la Mole. Cette délibération n'offre la possibilité que d'une seule réponse.</p>

									<p>Nous vous demandons de faire voter les deux avis séparément et je vais vous expliquer pourquoi. Personne ne met en doute aujourd'hui, plus que jamais la nécessité que le port de La Teste soit impérativement dragué au plus vite mais il faut avant tout savoir où déposer les boues. Et c'est bien cette question qui nous a conduits à la situation dans laquelle nous nous trouvons. Il convient de rappeler rapidement l'historique de cette affaire : En 2003 une possibilité de stockage de ces boues était programmée sur la commune de La Teste dans le cadre du réaménagement des prés salés ouest, une zone avait été identifiée et le conseil général de l'époque, la DDTM et les écologistes membres de la majorité municipale de l'époque avaient validé cette proposition mais une association toujours active l'ADPSO avait fait échouer le projet, en avançant les mêmes arguments que ceux mentionnés dans le tract distribué à Gujan récemment. Le problème reste donc entier. Que faire de ces boues? Nous pensons que la question de la gestion des sédiments issus des dragages portuaires de tous les ports du Bassin doit faire l'objet d'une réflexion globale et non répondre à des enjeux de politique locale. Venons-en au problème même ! Deux interrogations se posent Si les bassins de la Mole ne sont pas bons pour les sédiments testérins comment peuvent-ils l'être pour les sédiments gujanais passés et à venir ? Si à Graulin le coût du traitement est trop élevé alors doit-on penser que nos élus ne sont pas prêts à payer le prix pour préserver la qualité de l'eau du Bassin? Monsieur le Maire, c'est un dossier inquiétant. Peut-être une gestion distincte des volumes peu ou pas pollués, de ceux qui présentent des niveaux de contamination plus élevés, pourrait permettre des traitements plus adaptés et également une identification de l'origine des pollutions ! Ceci pour intervenir à la source en mettant en place des mesures préventives. Car il convient aussi de poser la question primordiale de la prévention : Comment éviter que les ports ne s'engorgent de sédiments toxiques ? et enfin, Mesdames et messieurs les nouveaux élus j'attire votre attention sur un projet étroitement lié à ce dossier : la réalisation d'un port à sec d'une superficie utile de 10.400 m², inclus dans le vaste projet de 40.000 m² sur les prés-salés ouest de La Teste-de-Buch, validé par le conseil du syndicat mixte des ports du bassin d'Arcachon le 3 octobre dernier. À terme, plus de 500 racks seront installés. Une capitainerie sera construite et la surface de la cale de mise à l'eau sera triplée. Un parking de 180 places sera aussi réalisé pour accueillir les utilisateurs du futur port à sec. Enfin une aire de stockage de quillards et de grosses unités sera implantée. Le futur site se découpe donc en deux zones. La première accueillera 2.380 m² de commerces et la deuxième 7.500 m² d'entrepôts. Un tel équipement de 4 hectares aura un fort impact sur cette zone maritime et en particulier sur la qualité de l'eau. On comprend pourquoi le dragage de La Canelette est plus urgent que celui du port de La Teste... Restera-t-il encore le budget et la volonté politique nécessaire pour finaliser ces interventions ? Beaucoup d'incertitudes planent encore de manière générale sur comment traiter les sédiments des ports du Bassin. Trop d'inconnues pèsent autour des risques liés à ces boues, donc nous nous abstenons pour cette délibération. Monsieur le commissaire enquêteur, à vous faire part de cette intervention qui illustre notre avis défavorable à cette enquête publique. Valentin Deiss, "Engagement Ecologique et Social" Conseiller municipal de La Teste. Conseiller communautaire COBAS</p>
	1		1	1	1	1			<p>@1880 - BOURNICON PATRICK - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 20/08/2020 à 10:45:43 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :TRANSFERT DES BOUES DU PORT DE LA TESTE Contribution : Déposer des boues potentiellement toxiques, sans analyse préalable de prélèvements, à près d'à peine 50 m de l'internat de 200 lycéens du Lycée de la mer... Mettre en œuvre des allers-retours de 25 camions par jour sur une route desservant le Lycée de la mer (soit près de 1400 personnes) en croisant le trafic des bus scolaires et des bicyclettes (voie cyclable très usitée) à l'endroit du passage à niveau difficile faisant face au port de la Môle... ... sont deux facteurs alarmants qui devraient en soi suffire à prononcer une interdiction préfectorale. M. Chauvet et le Syndic de la gestion des ports du Bassin devraient, au-delà de leurs intérêts financiers, s'intéresser un peu plus aux habitants-usagers de ces lieux...et à l'écologie de ces prés salés encore un peu préservés de l'urbanisation. Il est vrai qu'avoir construit des bassins de décantation près d'un lieu public comme le Lycée de la mer n'était déjà pas une idée des plus intelligentes à l'époque. Espérons que la sous-préfecture prenne en compte la santé des lycéens et des personnels du Lycée de la mer pour ne pas en faire une décharge toxique.</p>
			1			1			<p>@1881 - ANONYME Date de dépôt : Le 20/08/2020 à 10:47:38 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Contre le dépôt des boues de dragage au port de la Mole Contribution : Cette contribution ne se veut pas relever du simple registre "NIMBY", à l'instar de ces opposants qui ne se sentent concernés que lorsque c'est chez eux, ce qui serait réducteur. Je pense en effet que le dépôt des boues de dragages du port de La Teste, ou de tout autre port autour du Bassin n'a pas sa place ni au port de la Mole, ni sur TOUT emplacement sur le Bassin ; toute autre solution de traitement permettant d'éviter ces risques de pollution du Bassin devra être étudiée. Par ailleurs, je m'interroge sur l'absence de mesures d'accompagnement visant à réduire la circulation des bateaux à moteur thermique sur le Bassin, afin de limiter au maximum toutes les pollutions induites, tant au niveau de la qualité des eaux du Bassin, que des dépôts qui en résultent</p>
				1		1			<p>@1882 - WIART Pascal - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 20/08/2020 à 10:48:16 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique</p>

								Objet :Avis très favorable au dragage du port de la Teste de Buch avec dépôt des boues au bassin de la Môle à Gujan-Mestras Contribution : J'émet un avis très favorable au dragage du port de la Teste de Buch, les objections soulevées par la municipalité de Gujan Mestras ne sont pas acceptables. En effet, le bassin de la Môle, construit par le Département, répond aux normes sanitaires et environnementales de la préfecture qui le contrôle et valide son utilisation aux fins de décantation. Il a d'ailleurs été utilisé pour les vases des différents ports de Gujan. D'autre part, il est prévu des conditions particulières d'acheminement des vases par camion de sorte que la population de la commune de Gujan en souffre le moins possible. Enfin, les analyses des vases du port de la Teste ont démontré qu'elles n'étaient pas polluées et respectaient les normes.
					1		1	@1883 - WIART Marie-Paule - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 20/08/2020 à 10:50:03 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Avis très favorable pour le dragage du port de la Teste de Buch Contribution : "Les objections soulevées par la municipalité de Gujan Mestras ne sont pas acceptables. En effet, le bassin de la Môle, construit par le Département, répond aux normes sanitaires et environnementales de la préfecture qui le contrôle et valide son utilisation aux fins de décantation. Il a d'ailleurs été utilisé pour les vases des différents ports de Gujan. D'autre part, il est prévu des conditions particulières d'acheminement des vases par camion de sorte que la population de la commune de Gujan en souffre le moins possible. Enfin, les analyses des vases du port de la Teste ont démontré qu'elles n'étaient pas polluées et respectaient les normes."
							1	@1884 - PASCAL CLAUDE - Arcachon Association des plaisanciers du Bassin d'Arcachon Date de dépôt : Le 20/08/2020 à 10:55:38 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Avis très favorable au dragage du port de La Teste Contribution : L'Association des Plaisanciers du Bassin d'Arcachon, fort de ses 400 membres communique : Comme beaucoup de nos adhérents, l'APBA donne un avis favorable pour le dragage du Port de la Teste. Cela donnera au port une image valorisante et facilitera la circulation des plaisanciers et des professionnels. Il est bien évident que l'APBA ne prend pas parti dans le dossier traitement des boues. Le dragage du port de La Teste, comme celui de tous les ports du Bassin est une nécessité absolue tant pour la Plaisance que pour les professionnels. L'APBA n'est pas compétente pour valider tel ou tel traitement des boues à draguer. Elle est incompétente pour décider des lieux de traitement. L'APBA fait une totale confiance dans les services de l'Etat pour traiter au mieux ces boues. L'APBA souhaiterait que la valorisation de ces boues se fasse a priori. L'APBA est apolitique et représente des adhérents plaisanciers de toutes les communes du Bassin. Elle n'est sous l'allégeance de personne et souhaite garder de bonnes relations avec l'ensemble des municipalités. L'APBA rappelle qu'un budget de 5 millions d'euros a été voté par le département pour ce dragage. Fait le 20 Août 2020 - Le Conseil d'Administration Joint à cet appel le fichier des adhérents et des annonceurs, le courrier officiel du Conseil d'Administration.
							1	@1885 - Maze Jeanne Michèle - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 20/08/2020 à 10:57:01 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Contre le dépôt au port de La Mole des boues du dragage du port de La Tests de La Teste a Contribution : Je suis contre le dépôt au port de La Mole des boues du dragage du port de La Teste
		1					1	@1886 - LEPERS Margaux Date de dépôt : Le 20/08/2020 à 11:02:54 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Contre le dépôt des boues au port Contribution : Bonjour, Je suis contre le dépôt des boues au port de la mole. Je ne souhaite pas que tous les déchets maritimes du port de la teste soient délocalisés. D'autre part, les déplacements d'engins que ces travaux engendreraient, nuiraient à la tranquillité de la ville de gujan.
							1	@1887 - PLASSOT Michel Date de dépôt : Le 20/08/2020 à 11:08:25 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage port la teste Contribution : Bonjour, Je suis très déçu du comportement de certaines personnes (politique) qui veulent bloquée ce dossier de dragage de la canalette et du port .On oublie l'essentiel qui est de faciliter le travail des marins qui occupe ce port, le niveau des boues augmente tous les ans,40 ans sans dragage une honte. Les sociétés Holding PERES et la Société Offshore Services attributaire de l'appel à projet du site des prés salées. Il va ce construire des bâtiments et des hangars ainsi qu'un port a sec de 600 places. Le tout va créer de nombreux emplois et va valoriser le site. Ce dossier cours aussi depuis de nombreux immobilismes tuent la France. Je compte sur des personnes censées pour faire évoluer le dossier et le finaliser. Cordialement

										PLASSOT Michel
										<p>@1888 - ANONYME Date de dépôt : Le 20/08/2020 à 11:16:25 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :DRAGAGE DU PORT DE LA TESTE ET DE SON CHENAL D'ACCES Contribution : Je suis favorable au dragage du port de LA TESTE et du dépôt des sédiments prélevés au port de LA MOLE à GUJAN MESTRAS. L'accès au port de LA TESTE en serait tellement facilité. Ce dragage permettrait d'améliorer les conditions de travail des professionnels de la Mer et les conditions d'accès par les plaisanciers. Il s'agit de raisonner en terme d'intercommunalité. La commune de La teste ne reçoit-elle pas les eaux usées des Gujanais ?</p>
					1					<p>@1890 - GALLAND Jean-Pierre - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 20/08/2020 à 11:31:37 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage du Port de La Teste de Buch Contribution : Bonjour , il est évident que ce dragage doit se faire et cela au plus vite , c'est une nécessité environnementale , économique , touristique et sociale . Bien-sûr il faut entendre les oppositions au dépôt des boues de notre port sur le site de traitement de La Môle, à Gujan-Mestras, dont Le Maire a soi-disant peur que celles-ci polluent le Bassin. C'est vrai les boues de notre port sont polluées et dire le contraire est un mensonge , il suffit de regarder les analyses , pollution cuivre en zone rouge, pollution mercure en rouge et je ne parle pas des HAP(Hydrocarbures Aromatisés Polycycliques) , et autres à la limite. Mais ne vaut t'il pas mieux "les traiter " dans un lieu prévu pour cela, à l'occurrence le centre de La Môle, que de laisser ces pollutions dans notre port à la merci des aléas de la nature(marées, vents, etc etc) qui brassent quotidiennement ces boues. Je rappelle que le sable est un des meilleurs filtres naturels , alors les bassins non étanches de La Mole actuellement sont surement la meilleur solution. Pour moi les arguments du Maire de Gujan-Mestras (MHDE) ne sont fondés que sur des éléments Politicien/Politcards .Sans commentaire, mais suivez mon regard. Oui même si la pollution est là , pour l'instant non maitrisée à La Teste , ne vaut il pas mieux la maitriser et la traiter dans un centre prévu pour cela. L'argument de MHDE de dire que l'on va polluer par La Môle le Bassin d'Arcachon ne peut être retenu , en effet le Bassin , par nos boues qu'on a laisser s'accumuler depuis bientôt 40a est déjà pollué et sans qu'on y fasse pour l'instant quelque chose. On ne fait malheureusement pas d'omelette sans casser les ?ufs. ALORS IL EST EVIDENT ,ET DIRE LE CONTRAIRE SERAIT CATASTROPHIQUE POUR NOS ENFANTS ET PETIT-ENFANTS , OUI il faut au plus vite commencer les travaux de dragage du Port de La Teste de Buch , et si l'avis était défavorable , ce serait presque un Crime contre notre Petite Mer de Buch . A bon entendeur Salut JP GALLAND</p>
					1					<p>@1891 - BRICLET Micheline - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 20/08/2020 à 11:31:51 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :dragage du port de la Teste de Buch Contribution : Oui je suis favorable au dragage du port de la Teste de Buch. Mes raisons sont économiques (l'accès au port pour les professionnels), environnementales et touristiques (la vase lors des marées basses favorise l'éclosion des moustiques et est une nuisance pour les touristes par forte chaleur). Affiliée à " l'association des amis du port de la Teste " j'ai pu me tenir informée auprès des professionnels sur ce dossier conflictuel depuis des années. L'intervention négative dont vous faites mention est politicienne et donne une image très négative de la gestion communautaire du Bassin.</p>
										<p>@1892 - Sensy Serge Date de dépôt : Le 20/08/2020 à 11:40:05 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage du Port de La Teste de Buch Contribution : Oui il est vitale de Draguer le Port de La Teste qui n'a pas été dragué depuis bientôt 40 ans ; Les arguments contre le dépôt des boues au centre de traitement de La Mole à Gujan soit disant parce que nos boues sont trop polluées et qu'elles risquent donc de polluer le Bassin est un faux problème , si il y a pollution , elle est bien là quand même mais non maitrisée , alors qu'au centre de traitement de la Mole elle le sera DONC OUI et le plus rapidement possible à ce dragage . Pour moi les argument de Marie-Helene des Egaultx ne sont que des arguments politiques afin de prendre bientôt la place au conseil départementale et autre????</p>
										<p>@1893 - ANONYME - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 20/08/2020 à 11:43:54 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragages-La Teste de Buch Contribution : Oui, je suis favorable au dragage du port de La teste de Buch.</p>
		1								<p>@1894 - Malavallon Gilles - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 20/08/2020 à 11:44:54 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique</p>

									Objet :Proccupation sur les conséquences du dragage du port de la Teste de *buch Contribution : A la lecture des pièces fournies, il apparait que la technique de dragage envisagée ainsi que le transport des boues vers une zone d'épandage sur le port de la Mole ne sont pas adaptés à la nature des boues trentenaires présentes dans ce port et son chenal d'accès. Ils ne sont pas en mesure de garantir la protection du milieu aquatique et naturel et auront un impact important sur le milieu et sur l'activité conchylicole. Pour ces raisons nous demandons au SMPBA de revoir les techniques de collecte et de transport des boues ainsi que le site et la méthode de traitement afin de préserver la qualité des eaux du Bassin et du site de la Mole sur la commune de Gujan-Mestras
									@1895 - DEMONCHY VERONIQUE - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 20/08/2020 à 11:46:56 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :DRAGAGE PORT LA TESTE Contribution : 1 Cette opération de dragage est indispensable pour le Port de La Teste afin de préserver les activités ostréicole et touristique. Le bassin de la Môle a été construit dans le but de décanter toutes les vases donc même si ça dérange certaines personnes, il n'y a pas à tergiverser. C'est l'avenir de certains professionnels qui est en jeu
									@1896 - ANONYME Date de dépôt : Le 20/08/2020 à 11:54:19 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :dragage port la Teste Contribution : 1 Le dragage du port de la Teste est indispensable
			1	1				1	@1897 - DUBRUEL Marie-France - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 20/08/2020 à 11:54:31 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Contre le dépôt des boues polluées au port de la Mole Contribution : Bonjour, Même si je considère que le dragage du port de la Teste est nécessaire, Je suis opposée au dépôt de ses boues polluées dans la port de la Mole. Il y a sept ports à Gujan et celui la Mole reçoit déjà le dragage des six autres ports (sauf erreur de ma part) Si on ajoute le dragage du port de La Teste, il n'y aura plus de place. En outre la noria de camions qu'il faudra génèrera une nuisance certaine. Je crois savoir qu'il existe déjà sur la commune de La Teste une zone où ces boues pourraient être déversées, pourquoi aller perturber une autre commune? Merci de m'avoir permis de m'exprimer sur ce sujet
									@1898 - MINVILLE Vincent - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 20/08/2020 à 12:13:59 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragages-La Teste de Buch Contribution : 1 De par son emplacement, mais aussi de par son histoire et ses traditions la ville de la Teste a toujours été tournée vers le Bassin. La culture de l'Huître, de tous les coquillages et de la pêche et toutes les balades plaisancières qui en découlent, au-delà de tout l'enjeu économique majeur qu'elles représentent, sont avant tout un art du bien vivre à la Teste en profitant des richesses que nous apporte la nature. Et ça n'est pas pour rien que c'est à la Teste de Buch que l'on célèbre avec autant d'enthousiasme ce cadre magique avec les Fêtes du Port. Seulement la magie, depuis déjà bien trop d'années, commence véritablement à disparaître sous un épais manteau de boues. De tous les ports du Bassin, c'est celui de la Teste qui a le plus été délaissé et ce dragage que l'on attend est une réelle nécessité. Et sur ce point tout le monde semble se mettre d'accord. Pour ce qui est des vases et des boues issues du dragage, tout avait été prévu dès le départ pour un transport à Gujan ; et si le port de la Môle et son environnement sont aussi un site d'exception, les bassins de décanter ont été aménagés à dessein depuis un bon moment et les différentes études présentées dans les médias ont rapportées que l'impact environnemental de ces boues était minime. Ce projet doit donc être réalisé. Mais il doit aussi être rigoureusement encadré avec des analyses scientifiques constantes à réaliser tout au long du dragage et de la décanter pour garantir avec transparence le caractère non polluant de toutes ces opérations pour tout le Bassin d'Arcachon que tout le monde, sans exception, souhaite protéger et préserver.
									@1899 - ANONYME Date de dépôt : Le 20/08/2020 à 12:17:26 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :dragage port de La Teste Contribution : 1 j'ai habité La Teste de 1982 à janvier 2018. Depuis j'habite à La Hume ...Tout d'abord ,je suis choqué que la commune de Gujan Mestras aie pu déposer dans notre boite au lettre une quasi "pétition" contre le projet du dépôt des boue de La

								<p>teste au port de La Mole, sous prétexte de participer à une "enquête publique". J'estime que la liberté de réflexion et de choix des Gujanais n'a pas été respectée ! Bonjour la démocratie !</p> <p>Pour ma part j'estime que des garanties concernant le port de la Mole existent, mais des contrôles d'étanchéité devront impérativement être réalisés par la suite, et par ailleurs, que la coopération entre les communes du Bassin doit fonctionner dans les deux sens</p>
	1	1	1	1	1	1	1	<p>@1900 - ANONYME - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 20/08/2020 à 12:24:57 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :dragage port de la teste / transfert des boues Contribution : Oui pour cette opération de dragage bien nécessaire et dont la réalisation aurait du être réglée depuis longtemps par des services des ports efficients. NON pour les solutions retenues peu écologiques et à moindre coût. Les vases, non traitées depuis plus de 35 ans, représentent un risque de pollution majeur par les divers produits utilisés précédemment et interdits par diverses mesures successives car déposées dans un bassin de décantation non étanche. Elles s'évacueront donc inmanquablement en certaines circonstances dans le bassin. Le volume des opérations sur la teste sera par ailleurs très conséquent entrainant un risque de pollution dissimulée en corrélation. Le transfert de celles-ci par des norias de camions (25 par jour) aller et retour via l'a660, le teich augmentera une nouvelle fois un trafic croissant devenu insupportable à tous moments sur la commune de Gujan-Mestras (gros chantiers des giratoires, travaux de doublement avec plus de huit mois de retard, route de l'aérodrome désormais coupée, congestion chronique du secteur golf/parcs/la hume jusqu'à la thrombose, installation peu judicieuse d'un lunaparc cet été...). Les nuisances olfactives ponctuelles ou fréquentes seront également au rendez-vous pour le lycée de la mer, les randonneurs sur le sentier et les riverains. Un retraitement dans un site spécialisé devient donc indispensable</p>
							1	<p>@1901 - MOUNEDE ANNE - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 20/08/2020 à 12:28:09 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :dragage du port de La Teste de Buch Contribution : Le dragage des boues du port de La Teste de Buch et de son chenal d'accès est une nécessité absolue après de trop longues années d'attente. Les boues doivent être évacuées sur le site de la Mole comme le prévoit le projet actuel. Il n'y a pas lieu de polémiquer sur ce sujet et nos amis Gujanais se grandiraient en ne réveillant pas l'esprit de clocher.</p>
							1	<p>@1902 - Salabert Daniel - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 20/08/2020 à 12:40:34 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :In cauda venenum Contribution : À la lecture régulière des contributions qui oublient pour la plupart leur objectif premier, le dragage du port, Il en ressort que si les premiers travaux - au moins - ne sont pas bientôt engagés, le dragage du Port de La Teste sera reporté aux calendes grecques. Ainsi les autorisations des diverses Institutions, les études et analyses ont bâclé le travail qui leur était demandé : oui, le Bassin d'Arcachon est monstrueusement pollué, c'est un égout à ciel ouvert, un cloaque...nous l'apprenons avec consternation, si bien que le temps est venu de renoncer aux "Bains de Mer", aux poissons et coquillages de la Baie et aux activités nautiques. Il est de notre devoir de citoyens de demander à nos élus d'annoncer cette nouvelle, coram populo. Il leur appartiendra de prendre les premières mesures pour répondre une par une à chaque observation, à chaque réserve, avant de prendre les interdictions de circonstance...</p>
							1	<p>@1903 - Latouche Sophie Date de dépôt : Le 20/08/2020 à 13:00:40 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage du port de la Teste Contribution : Le dragage doit avoir lieu comme prévu avec dépôt des boues sur Gujan Il ne peut plus être repoussé Pour nos ostréiculteurs et l'ensemble des testerins qui aiment leur port.</p>
							1	<p>@1904 - Adrien - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 20/08/2020 à 13:19:03 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage / avis FAVORABLE Contribution : Je suis favorable au projet de dragage. Il ne faut pas une nouvelle fois repousser la date d'opération, comme c'est le cas depuis des années. Tout les feux sont aux verts pour permettre l'opération de dragage et de transports des sédiments vers le site de la Molle, même si certain(e)s en doute. Toujours est-il que, à ma connaissance, les instances compétentes ont donné leur accord et n'ont pas émis d'objection quant à l'extraction des sédiments du port de la Teste et de la Cannelette ainsi que leurs transport (et stockage) sur le site de pré-traitement de la Molle situé à Gujan-Mestras. Il est nécessaire que ce port soit dragué : pour ses plaisanciers (qui déjà ne bénéficie déjà ni d'eau, ni d'électricité sur les pontons, mais qui dans quelques années si rien n'est fait se retrouver bloqué dans la port pour faute de marée), pour ses ostréiculteurs, pour l'aspect "esthétique" (inadmissible que notre commune est un port qui offre à marée basse non pas de</p>

										la vase - ce qui serait normal par ailleurs - mais des monticules de vase ! C'est en ce sens que je me positionne très favorablement au dragage des sédiments du port de La Teste de Buch et de son chenal d'accès.
									1	@1905 - ANONYME - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 20/08/2020 à 13:26:11 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet : DRAGAGE DU PORT DE LA TESTE DE BUCH Contribution : Je suis pour la dragage du port de la teste de buch, déjà rien que pour une question d'esthétisme et pour faciliter l'utilisation du port par les usagers
									1	@1906 - Le vern FREDERIQUE Date de dépôt : Le 20/08/2020 à 13:32:25 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet : Dragages boues la Teste de Buch Contribution : Bonjour, je suis contre le traitement des boues de la Teste-de-Buch au port de la Môle à Gujan-Mestras. Merci
									1	@1907 - La goutte Patrick - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 20/08/2020 à 13:52:04 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet : dragage du port de la teste de buch Contribution : bien sur que notre magnifique port doit enfin redevenir praticable!!
									1	@1908 - LEGLISE Nicole Date de dépôt : Le 20/08/2020 à 13:57:43 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet : dragages port de La Teste Contribution : Je suis totalement pour le dragage du port de La Teste que nous attendons depuis 40 ans !!! Quant au débat sur le dépôt des boues, il n'a pas lieu d'être. Le port de la Mole doit fonctionner pour La Teste aussi, vu que c'est une construction départementale. Aucun avis des gujannais(es) n'a à être demandé.
									1	@1909 - Pédemay Francis Date de dépôt : Le 20/08/2020 à 14:02:16 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet : dragages port de La Teste Contribution : Tout à fait d'accord pour le dragage dans n'importe quelles conditions! Nous avons déjà trop attendu!!!!
									1	@1910 - ANONYME Organisme : ADPSO Date de dépôt : Le 20/08/2020 à 14:05:47 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet : Contribution Contribution : Je suis d accord pour le dragage des vases de la teste de buch vers le site de gujan mestras
							1		1	@1911 - dulac christian Date de dépôt : Le 20/08/2020 à 14:22:56 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet : oui au dragage du port de la teste et au transfert des sediments vers le bassin de décantation de la mole Contribution : il y a trop longtemps (40 ans) que le port de la teste n'a pas été dragué , depuis 30 ans il doit l'être, 30ans d'annonces , de retards , de polémiques et au moment où tout semble réglé, mme des esgaulx si oppose avec virulence et insulte ; règlements de comptes . la guerre de clochers resurgit , car enfin , c'est bien le conseil départemental qui gère certains ports , qui a investi pour le site de la mole , alors pourquoi pas y mettre les boues de la teste (qui apparemment ne sont pas plus polluées que celles de gujan) . où est la démocratie ? , la sagesse , la solidarité ? comme c'est le cas (?) au siba , à la cobas , pourquoi vouloir faire dépenser plus de 2 millions à la collectivité , ne pas avoir anticipé ce problème si tant t'es qu'il y en est un , pourquoi ce silence assourdissant de mrs chauvet et éroles (conseillers départementaux) je précise que j'habite à 150 m des bassins de décantations de la mole
									1	@1912 - STARZYK Cmaire - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 20/08/2020 à 14:32:09 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet : AVIS FAVORABLE AU DRAGAGE DU PORT DE LA TESTE Contribution : Je suis favorable au dragage du port de la Teste de Buch. Il est essentiel que le port soit nettoyé, et retrouve toute son authenticité.
1		1							1	@1913 - AUPORT - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 20/08/2020 à 14:52:10 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

									<p>Objet :Dragage du port de La Teste Contribution : Dragage du port de La Teste de Buch et de son chenal d'accès Oui, le dragage du port de La Teste doit être impérativement concrétisé. L'Etat, la population, aucunE éluE, aucune collectivité du pays ne marquent la moindre opposition au principe et à la nécessité de le réaliser. Or, à l'heure actuelle, le problème est celui du dépôt des boues dont la toxicité et le traitement continuent à faire débat. Ce débat ou plutôt feuilleton vieux d'une quarantaine d'années n'a jamais abouti à une prise de décision collective pour la mise en oeuvre du dragage. Avec juste un peu de recul il apparaît aujourd'hui très clairement qu'une solution globale à l'échelle du bassin (exemple : notre modèle d'assainissement) doit impérativement être trouvée. Cela éviterait la guerre, ville contre ville, mairie contre mairie, joutes d'intérêts politiques. Le ton de la polémique entre le SMPBA et Madame la Maire de Gujan Mestras ne peut en aucune façon faire aboutir le choix d'une solution pérenne. Considérer séparément les boues de La Teste et de Gujan Mestras, ne tient pas au vu de multiples rapports et études scientifiques. Nous subissons à tous les niveaux l'évolution exponentielle de la pression touristique ! La surexploitation des ressources naturelles, le développement anarchique dans tous les domaines du tourisme de masse, l'annexion quasi totale des zones littorales par le foncier bâti met en danger l'équilibre fragile du Bassin. Il en ressort que si l'on veut garantir à long terme le risque zéro de pollution, le choix ne peut venir que d'un traitement des vases portuaires sur un site hors littoral, exemple : Graulin. Une option intermédiaire serait de sécuriser totalement le site de la Mole. Évidemment tout ceci entraîne un surcoût très important. Mais, si pour aménager une quatre voies, qui va encore augmenter la circulation, les moyens financiers ont été vite trouvés, il devrait en être de même pour la protection de l'environnement. Un choix pour préserver un avenir durable à un prix qu'il faut avoir le courage d'assumer. Autre questionnement : L'association Auport s'interroge également sur le projet du pôle nautique aux Chantiers des Prés-salés dont les caractéristiques ne sont pas précisées dans l'enquête publique. Le dragage du port de La Teste ne doit pas donner l'opportunité d'aggraver les risques pour l'environnement de cette zone et en particulier pour la qualité de l'eau de la maline alimentant en eau de mer les bassins dégorgeoirs des ostréiculteurs du port de La Teste. Auport s'est toujours prononcé contre un port à sec dans cette zone nécessitant une mise à l'eau permanente. Auport est favorable à un stockage à terre des bateaux avec une mise à l'eau en fonction des marées et un retrait des corps-morts de la Canelette en rapport avec les nouvelles places créées. Aucune garantie n'a été fournie concernant notre questionnement.</p>
								1	<p>@1914 - STARZYK Laure - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 20/08/2020 à 14:52:47 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage - La teste de buch Contribution : Je suis en faveur du dragage du port de La teste de buch. L'évacuation des boues du port et des environs (côté Gujan) permettrait d'apporter plus de propreté et de beauté à ces espaces. Le port et les balades des prés salés pourraient largement mis en valoriser pour la plus grande joie des Testerins et des visiteurs.</p>
	1	1	1	1				1	<p>@1915 - GILBERT Jean-Pascal - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 20/08/2020 à 14:53:34 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Opposition dragage Contribution : Bonjour. Habitant La Teste de Buch, je suis totalement opposé au dragage massif du port de La Teste. Ces opérations vont entraîner une pollution irréversible de certains milieux aquatiques, sans compter les aller et retours des différents camions qui vont récupérer les boues. On a beau expliquer que les trajets ont été étudiés aux mieux.... les camions partent d'un point A pour aller à un point B.... De même pour la décantation des boues. Quelle Etudes prend réellement en compte la pollution de ces dernières ??? La technologie actuelle ne permet pas de garantir une opération réalisée sans impact pour l'environnement... donc je renouvelle ma vive opposition à ce projet. Ingénieur en Geoscience</p>
								1	<p>@1916 - Remy Brigitte - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 20/08/2020 à 14:57:01 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage du port Contribution : Bonjour Je suis pour le dragage du port de la Teste C'est un besoin économique majeur pour la commune Et rien ne doit arrêter ce dragage Nos élus doivent prendre leur responsabilité et respecter leurs engagements pris lors des élections À eux de trouver le bon accord avec Gujan MESTRAS Comment Arcachon a fait ? Cordialement Mme Remy</p>
	1	1	1	1				1	<p>@1917 - ANONYME - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 20/08/2020 à 14:59:51 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :dragage du port de la teste</p>

										<p>Contribution :</p> <p>Je conviens bien évidemment de la nécessité du dragage du port de la teste tant pour les raisons techniques des usagers du port que pour des raisons esthétiques dans une station de tourisme.</p> <p>En revanche, je m'oppose à l'évacuation de ces boues sur le centre de la mole de gujan à plusieurs titres :</p> <ul style="list-style-type: none"> - cet accord conclu, daté, n'intégrait pas les données environnementales d'aujourd'hui en particulier sur les produits polluants - le bassin de décantation est reconnu non étanche par conséquent les résidus des boues polluées iront nécessairement souiller le bassin - l'évacuation de ces boues par camions va accroître la densité du trafic sur un parcours routier déjà hyper saturé sur gujan - ce bassin de décantation situé à proximité du lycée de la mer, du sentier touristique et de riverains occasionnera vraisemblablement des pollutions olfactives a minima. <p>Je peine à accorder une confiance aveugle aux arguments de contrôle avancés...</p> <p>Il ne s'agit donc pas de se dérober à un accord mais de s'adapter et d'évoluer vers une plus grande sécurité environnementale en conformité avec les nouvelles attentes écologiques. En résumé de savoir prendre aujourd'hui ses responsabilités.</p>
								1		<p>@1918 - Remy Jean Pierre - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 20/08/2020 à 15:02:26 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet : Dragage du port</p> <p>Contribution :</p> <p>Bonjour</p> <p>Je souhaite que le port soit draguer comme notre nouveau maire s'est engagé lors de ses promesses électorales C'est le premier point qui nous permettra de juger de la valeur de ses engagements</p> <p>Cordialement Mr Remy Jean Pierre</p>
								1		<p>@1919 - vidal alain - Le Barp Date de dépôt : Le 20/08/2020 à 15:08:46 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet : dragage</p> <p>Contribution :</p> <p>oui au transport des sédiments à la Mole commune de Gujan Mestras</p>
								1		<p>@1920 - Remy Brigitte - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 20/08/2020 à 15:15:17 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet : Dragage du port</p> <p>Contribution :</p> <p>Madame, Monsieur,</p> <p>Le dragage du port est une nécessité économique et environnementale pour la Teste de Buch.</p> <p>Je suis pour le dragage du port .</p> <p>C'est un engagement lors des élections de notre nouveau Maire.</p> <p>Ce sera pour moi le premier point important de sa mission de Maire</p> <p>Il devait connaître lors des élections tous les obstacles de cette mission et doit donc aujourd'hui les surmonter</p> <p>Il n'a aucun prétexte pour ne pas lancer cette opération de dragage primordial pour notre ville</p> <p>Je lui ai fait confiance en lui donnant mon bulletin de vote</p> <p>À lui de tenir ses engagements</p> <p>Cordialement Mme Remy</p>
								1		<p>@1921 - Delech Pierre - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 20/08/2020 à 15:23:00 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet : dragage port La Teste de Buch</p> <p>Contribution :</p> <p>Le dragage du port de La Teste promis depuis longtemps est nécessaire.</p> <p>Un bon entretien de ce secteur est important car il fait partie de l'histoire de La Teste.</p> <p>Il est un lieu d'attractivité ce qui en fait un lieu de vie pour la ville, n'en déplaise à Madame Le Maire de la commune voisine.</p> <p>Son dragage et son aménagement restent donc urgent, d'autant que les rejets sont prévus dans un secteur fait pour.</p>
								1		<p>@1922 - PEYS André Date de dépôt : Le 20/08/2020 à 15:25:58 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet : DRAGAGE DU PORT /avis favorable</p> <p>Contribution :</p> <p>je suis favorable au dragage du port de LA TESTE DE BUCH et au dépôt des vases sur le site de La Mole, situé sur le DPM et non sur le territoire de la commune de Gujan Mestras et certifié apte à les recueillir par les organismes officiels de contrôle.</p> <p>Je déplore l'attitude politicienne de la Maire de Gujan et l'instrumentalisation de sa population indigne de la Présidente fraîchement réélue de la communauté de communes qu'est la COBAS.</p> <p>Si le stockage ne peut se faire en ce lieu pour les vases de LA TESTE pourquoi a t il accueilli les vases des ports gujanais jusqu'alors ? En sera t il de même lorsque il s'agira de draguer le port de Larros ? .</p> <p>Pour la pollution olfactive on ne succombe pas en passant sur le port testerin à marée basse, l'odeur est la même que dans les ports gujannais c'est l'odeur typique de notre environnement le Bassin d'Arcachon'.</p> <p>Oui et encore oui à ce dragage que l'on attend depuis 40 ans.</p>

									Fils d'ancien ostréiculteur, plaisancier Jetée EST à La Teste qui voit la coque de son bateau souillée à chaque marée basse lors des épisodes pluvieux
	1	1						1	@1923 - pecheur pierre - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 20/08/2020 à 15:59:45 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Non au dépôt des boues du port de La Teste au port de La Mole Contribution : Les raisons: 1) Non-étanchéité du bassin de décantation du port de La Mole (et tant pis pour le Lycée de la Mer et la zone naturelle du Teich) 2) Saturation de ce bassin de décantation ce qui bloque le dragage des ports Gujanais 3) Est-ce que la solidarité intercommunale consiste pour la plus grande commune d'Aquitaine à transférer ses boues chez son modeste voisin?
								1	@1924 - doré alain - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 20/08/2020 à 16:12:59 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage du port de la teste de Buch Contribution : Je suis extrêmement favorable au dragage du port de la Teste de Buch, cela fait 30 ans que nous l'attendons. Nos amis Gujanais ont beau jeu de refuser ce dragage, eux dont les ports sont dragués régulièrement par le SIBA. Il ne peut pas y avoir une telle différence de traitement entre deux communes aussi proches.
								1	@1925 - pecheur Daniïèle Date de dépôt : Le 20/08/2020 à 16:15:19 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage du port de La Teste. Contribution : Non au transport et au dépôt des boues polluées du Port de La Teste et au Port de la Mole.
								1	@1926 - Berthelot Raphaël - Bordeaux Date de dépôt : Le 20/08/2020 à 16:15:30 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Pour le dragage Contribution : Le dragage du port de La Teste est devenu une nécessité qui permettra de répondre à la demande des professionnels de la Mer ainsi qu'aux plaisanciers. La Teste doit se tourner sur son port pour créer un lieu de vie et profiter de cette richesse
								1	@1927 - Amelot Hervé - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 20/08/2020 à 16:36:54 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage du port de la Teste Contribution : Bien sur, le dragage du Port de la Teste doit être réalisé. Les budgets sont disponibles et les solutions techniques précautionneuses ont été validées par les autorités compétentes
								1	@1928 - ANONYME Date de dépôt : Le 20/08/2020 à 16:37:15 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dépôt des boues polluées du dragage de la Teste au port de la Mole de Gujan-Mestras Contribution : Bonjour, Je vous informe que je suis opposé au transfert des boues polluées provenant du dragage du port de la Teste au port de la Mole de Gujan-Mestras. Ces boues chargées de polluants doivent faire l'objet d'un traitement et son coût pris en compte par la mairie de la Teste.
								1	@1929 - ANONYME - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 20/08/2020 à 16:38:37 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Oui au dragage Contribution : Je suis assurément favorable à cette opération de dragage Cela devient une urgence Les études de pollution ont être effectuées et sont ok Le transport est en effet une source de gêne mais temporaire et qui n'est pas chose avec ce que nous connaissons avec les travaux routiers
								1	@1930 - Bourgadieu Jean-Pierre - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 20/08/2020 à 16:39:16 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage port de la Teste Contribution : Il faut absolument que ce dragage soit effectué, tant pour les professionnels, que le tourisme ou l'esthétique . Le stockage des boues doit être effectué dans le site initialement prévu à GUJAN-MESTRAS et qui semble-t-il à été financé

							<p>par l'ensemble des communes de la COBAS.</p> <p>La ridicule querelle d'un autre âge entre les deux communes rappelle les luttes de clochers que l'on croyait révolues.</p> <p>Peut-on rappeler à nos édiles de ne penser qu'à l'intérêt général sans attiser d'inutiles antagonismes.</p> <p>Enfin, peut-on rappeler à tous qu'il y'a longtemps l'usine d'incinération des déchets du District de l'époque se situait sur le territoire de la Teste, tout comme maintenant la station d'assainissement des eaux usées ou le centre de traitement des déchets ou le centre de valorisation des déchets au Teich.</p> <p>GUJAN-MESTRAS en profite sans qu'il n'y ait de protestation des autres communes.</p>
			1			1	<p>@1931 - ANONYME</p> <p>Date de dépôt : Le 20/08/2020 à 16:42:38</p> <p>Lieu de dépôt : Sur le registre électronique</p> <p>Objet :Dépot des boues polluées du dragage du port de la Teste au port de la Mole</p> <p>Contribution :</p> <p>Bonjour,</p> <p>Je vous informe que je suis opposé au transfert des boues polluées provenant du dragage du port de la Teste au port de la Mole de Gujan-Mestras.</p> <p>Ces boues chargées de polluants doivent faire l'objet d'un traitement et son coût pris en compte par la mairie de la Teste.</p>
1			1			1	<p>@1932 - ANONYME - Gujan-Mestras</p> <p>Date de dépôt : Le 20/08/2020 à 16:43:35</p> <p>Lieu de dépôt : Sur le registre électronique</p> <p>Objet :Non au dépôt des boues de dragage à gujan</p> <p>Contribution :</p> <p>Bien que le dragage du port de la teste soit je le pense nécessaire, je suis contre le depot des boues dans le bassin de décantation du port de la Mole. Ces boues polluées présentes un risques pour le Bassin et des nuisances pour les riverains malgré les affirmations de certains. D'autres solutions doivent être proposées. On ne peut dépolluer un site et en polluer un autre.</p>
						1 1	<p>@1933 - Durin Yves - La Teste-de-Buch</p> <p>Date de dépôt : Le 20/08/2020 à 16:47:50</p> <p>Lieu de dépôt : Sur le registre électronique</p> <p>Objet :Dossier ICPE - Dragage du Port de La Teste</p> <p>Contribution :</p> <p>Le dossier commandé par le SMPBA a été réalisé par une société spécialisée dans ce genre de dossier qui suit un formalisme qui demanderait à être dépoussiéré pour le moins mais le client, le SMPBA est normalement responsable et aurait dû être capable d'ajouter les éléments qui en aurait un VRAI DOSSIER PUBLIC pour le Bassin d'Arcachon.</p> <p>En effet, les critiques de la Maire de Gujan-Mestras ne datent pas d'hier et auraient dû être prises en compte. Soit la pollution des vases est dangereuse, ne serait-ce qu'au travers de leur manutention et de leur mise en dépôt avec rejet dans le Bassin et à ce moment là, on ferme le dépôt de la Mole, que ce soit pour les vases de La Teste comme celles de Gujan. A priori, la pollution dans le port de Gujan ne doit pas être tellement différente de celle de La Teste. Y a t-il eu des mesures à Gujan ? Non.</p> <p>Cette pollution est constatée, mesurée mais il n'y a AUCUNE PRISE EN COMPTE quant à son origine, les éventuelles mesures à prendre ou à étudier pour la faire cesser, ou la réduire. Autrement dit, tous les élus du bassin qui participent soit à la direction d'une Mairie, de la COBAS, du SIBA, du SMPBA et de tout autre machin, regardent passer les trains.</p> <p>Excellente dégustation d'huitres... Je vois d'ici la réponse : ce n'est pas dans leur domaine de compétences. Quand je vois un feu, j'appelle les pompiers, je ne passe pas mon chemin. Et vous ?</p> <p>AUCUNE PRISE EN COMPTE DANS LE DOSSIER.</p> <p>Le dossier propose 3 niveaux de dragage : le SMPBA en retient un, combinaison de 2 options. IL N'Y A PAS UN SEUL MOT d'EXPLICATIONS sur ce choix ; les raisons en sont-elles économiques, techniques,... ? On n'en sait rien. Or dans les ports du Bassin, il y a à la fois des professionnels et des plaisanciers (et des testerins) qui paient des services et des impôts élevés et auraient aimé comprendre la décision du SMPBA.</p> <p>Le dossier dévoile que le SMPBA exécutera le dragage et le SIBA le transport des vases. Aucune raison claire n'est donnée sur ce découpage des tâches (sinon qu'on peut penser, qu'en termes de prérogatives, chacun conserve son pré carré). Cela laisse augurer d'une coordination nécessaire dont la réalité quotidienne va être à n'en pas douter un "plaisir" pour les testerins, gujanais et automobilistes de la rocade (en plus en travaux). Une seule responsabilité aurait permis une simplification (et de virer les responsables si nécessaire) ; là, on aura droit au classique "ce n'est pas moi, c'est l'autre...".</p> <p>Si le dossier présente les différentes zones de dragage, l'ordre des zones dans lequel il sera effectué, RIEN n'est dit sur ce que prévoit de faire le SMPBA des bateaux et équipements de ports présents, quel sera le délai, la procédure prévue pour enlever ces bateaux et équipements avant le dragage ; ni d'ailleurs de la procédure de retour sous une forme que ce soit.</p> <p>La lecture du dossier indique que le dragage se fait à partir d'une pelle mécanique installée sur une barge. RIEN n'est dit sur les moyens mis en oeuvre pour déplacer cette barge en fonction des besoins de la zone à draguer. A priori, la pelle déverse les vases dans une benne, dont je suis curieux de voir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - comment elle (la benne) est mise à l'eau - comment elle est amenée à proximité de la pelle - comment elle est ramenée pleine - comment elle est hissée et à quel endroit sur le camion qui va effectuer le transport. <p>RIEN N'EST DIT sur ces mouvements, les risques qu'ils comportent et où se situe la limite de responsabilité SMPBA / SIBA.</p> <p>Quant à la prétendue étanchéité de la benne une fois sur le camion, je peux, d'ores et déjà, dire qu'au moins un testerin viendra le vérifier et voir la conformité avec le dossier ICPE et les attendus de la Préfecture si celle-ci accorde son autorisation à ce dossier.</p> <p>Certains testerins ou autres ont pu rentrer en contact avec les responsables locaux du SMPBA pour obtenir, soit une place de stationnement pour un bateau de plaisance, soit une cabane ; je l'ai fait personnellement à 2 reprises, une fois à la cabane du port de La Teste, une fois au port de Larros à Gujan. Je ne rapporterai pas ici les réponses (ahurissantes) qui m'ont été faites (il semblerait que je ne sois pas le seul dans ce cas) mais il y a une certaine forme d'impéritie, d'incurie, qui permet de comprendre que personne au SMPBA n'a réellement pas managé le dossier (certes, il faut une certaine</p>

																						expérience des dossiers ICPE mais il n'est pas interdit de se faire aider), qui n'augure pas du déroulement satisfaisant du chantier.		
																						1	@1934 - Lacoste Jean Date de dépôt : Le 20/08/2020 à 16:52:29 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet : Dragage du Port de La Teste Contribution : Je suis tout à fait d'accord pour le dragage du Port de La teste et le dépôt des sédiments au site de La Mole prévu à cet effet pour tous les Ports du Bassin (Gujan y compris mais pas que pour Gujan) et financé par le département et par l'état. Toutes les études confirment la possibilité de cette opération, La Maire de Gujan a dénoncé outrageusement toutes ces études, et énoncé des contre vérités pour influencer les Gujanais qui pour la plupart ne connaissent pas le dossier, à part les affirmations de leur Maire. Une lutte intestine et électorale semble être le moteur de la municipalité de Gujan, qui ne concerne en rien les Testerins et le creusement de leur Port. D'autre part Madame Des Esgaulx vient d'être élue Présidente de la Cobas, malgré ses affirmations concernant l'entente cordiale entre nos quatre villes de la Cobas, on peut avoir des doutes sur l'avenir si il y a des décisions à prendre pour La Cobas qui ne seraient pas uniquement favorables à Gujan	
																						1	@1935 - ANONYME - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 20/08/2020 à 16:57:14 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet : oui au dragage du port de La Teste Contribution : OUI au dragage du port de La TESTE via le port de La MOLLE.	
			1	1																		1	1	@1936 - Jean-Michel - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 20/08/2020 à 17:09:38 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet : DRAGAGE DU PORT DE LA TESTE Contribution : Il me semble qu'il faille draguer le port de la Teste, mais je suis totalement opposé au transport des boues sur le site de Gujan-Mestras. Afin d'éviter l'impact écologique, il faut maintenant minimiser les va et vient avec des transports polluants. La commune de la Teste doit s'équiper d'un dispositif adapté et pérenne dans la durée, ce qui lui permettra de reproduire l'opération plus régulièrement. Gérer c'est prévoir.
																							1	@1937 - Lucien Fabrice - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 20/08/2020 à 17:35:38 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet : Dragage du port de la Teste Contribution : D'un enjeu économique et sanitaire certains voudraient déplacer sur le débat sur des thèmes plus ou moins fallacieux. Le sujet n'est pas de savoir si le lieux de stockage est situé sur tel ou tel commune mais si il réponds bien aux normes environnementales en vigueur. Si c'est bien le cas et que la santé des Guyanais est bien respecté il est plus qu'urgent de permettre aux Testerins de bénéficier d'un port remis en valeur par un dragage approprié. De plus on ne peut que s'étonner de la levée de bouclier de la maire actuelle de Gujan alors qu'elle a fait réaliser le lieux de stockage aux frais de la communauté au seul profit de ses ports à ce jour. Il est souhaitable que ce débat puisse uniquement être porté par des éléments factuels et non des hypothèses plus ou moins valables.
																							1	@1938 - BOREL PIERRE - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 20/08/2020 à 17:48:10 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet : Port de la Teste Contribution : Oui pour le dragage et le nettoyage régulier des ports du Bassin. S'il y a le moindre risque de pollution, les boues devraient être traitées. N'existe t il pas une façon de valoriser ces déchets encombrants ?
																							1	@1939 - BUSSE Jacqueline - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 20/08/2020 à 17:52:15 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet : Dragage port de La Teste et transport des boues Contribution : Je donne un avis très favorable au dragage du port de La Teste dans les plus brefs délais, pour les raisons suivantes : - les avis des experts du domaine de l'environnement , du domaine maritime et du domaine sanitaire ont été recueillis - tous les autres ports du bassin ont été dragués sans attendre 40 ans - les activités ostréicoles , de palsance et touristiques sont gravement perturbées - les risques pour les personnes dans chacun de ces domaines s'accroissent tous les jours Il est très facile d'être opposé lorsque l'on assume aucune responsabilité. Le bassin de La Mole a été conçu et financé pour l'ensemble des ports et semble adapter suivant le dossier pour recevoir les boues. De plus les gênes pour le transport ont été prises en compte. Il y a une majorité silencieuse qui consent à ce que les choses soient faites. Il serait dommage qu'une minorité l'emporte

										ou fasse engager des dépenses inutiles . Prenez vos responsabilités pour préserver notre démocratie
										1 @1940 - ANONYME - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 20/08/2020 à 17:53:36 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage du Port de La Teste - Une chance pour notre ville Contribution : Le dragage du port de la teste est attendu depuis des années, il redonnera une vie au port et ainsi qu'une activité économique aux berges. La vue du port a marée basse est déplorable. Allons de l'avant, si ce dragage a lieu la ville sera plus belle. Dernière remarque, il est étonnant que l'une des plus grandes communes de France n'est pas trouvé un terrain pour le retraitement de ses boues. Le dragage du port est une chance pour la teste, ne la laissez pas passer, nous comptons sur vous.
										1 E1941 - JEAN-FRANÇOIS ACOT-MIRANDE Date de dépôt : Le 20/08/2020 à 18:16:18 Lieu de dépôt : Par email Objet :enquête publique dragage du Port de La Teste Contribution : ACOT-MIRANDE Jean-François 14 allée Rapp 33120 ARCACHON Monsieur Le Comissaire enquêteur, En attente depuis près de quarante ans, le dragage du Port de La Teste me parait indispensable à très brève échéance tant sur le plan économique et social que pour la défense de l'ostréiculture et de la plaisance. Ancien maire de La Teste, entre 2001 et 2007, j'ai à cette époque conduit un projet de dragage qui fût tout près d'aboutir et échoua au dernier moment pour d'obscures raisons politiques. Déjà ! et que de temps perdu depuis ! Je ne peux donc qu'être très favorable à la réalisation de ce projet (dragage et dépôt des sédiments au site de la Mole) et ceci de façon urgente, pour qu'enfin thriomphe le bon sens. Avec l'expression de mes salutations distinguées J.F ACOT-MIRANDE
									1	1 @1942 - Alcaniz Guy - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 20/08/2020 à 18:17:47 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Choix du lieu d'entreposage et de traitement des boues issues du dragage du port de la Teste. Contribution : Il semblerait que le site de Graulin aurait plusieurs avantages, notamment les suivants: En premier celui d'apaiser les tensions (et éventuellement les ranc?urs à venir) En second celui d'être éloigné du littoral. En troisième celui de confier à des professionnels la gestion du traitement et de la valorisation des boues. Je lis ici et là que ce choix entraînerait un surcoût de deux millions d'euros. Quel est le coût de l'autre option ? Une dernière question : quel est le montant par habitant concerné (pas seulement les habitants de la Teste et de Gujan) de ce surcoût ?
									1	1 @1943 - BOUDIGUE Marlène Date de dépôt : Le 20/08/2020 à 18:24:10 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Avis favorable au dragage du port de La Teste deBuch Contribution : Le dernier dragage du port de La Teste remonte à 1989 !!! L'envasement qu'il subit augmente les contraintes d'usage et affecte les activités socio-économiques des nombreux acteurs qui l'utilisent., Il augmente également le risque d'accident d'un enfant sans surveillance tombant dans la vase. Le dossier de présentation du projet est bien documenté . J'y ai trouvé tous les éléments favorables pour donner un avis positif au dragage du port de La Teste de Buch, au transfert et au traitement des sédiments sur le site de La Mole. L'Agence Régionale de Santé Nouvelle Aquitaine valide les aspects sanitaires du projet et le parc naturel marin du bassin d'Arcachon a émis un avis favorable au projet de dragage du port de LA TESTE et de la Canelette. Dans le cas de dragage mécanique, ce qui est le cas pour le dragage du port de La Teste, avec transport des sédiments par camions, la teneur en eau des sédiments est moindre que dans le cas de dragage hydraulique et aucun rejet vers le milieu naturel n'est effectué (hormis l'infiltration des eaux au droit des bassins). Le site de traitement des sédiments de La Mole à Gujan-Mestras est une installation classée pour la protection de l'environnement (ICPE) qui accueille actuellement les sédiments issus des opérations de dragage des différents ports et chenaux de la cette commune. De plus la date choisie par le SMPBA, janvier/février/mars 2001 perturbera au minimum les activités professionnelles, routières et touristiques. En conséquence rien ne permet de remettre en cause le projet de dragage du port de La Teste de Buch, sauf peut-être des considérations politiques qui ne devraient pas avoir lieu dans le telles circonstances.
										1 @1944 - BERNARD Flirence - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 20/08/2020 à 18:25:45 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage du port de la teste de buch Contribution : - Parce qu'il ne faut pas que tous les efforts d'embellissement (mise en lumière, quai patrimoine, respect de l'architecture cabanicole) engagés depuis des années par la ville, le Conseil départemental et bien d'autres encore soient vains devant

											Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Avis favorable Contribution : OUI au dragage du port de la Teste-de-Buch et de son chenal d'accès et OUI aux transports des sédiments dragués vers le site de traitement de la Mole aux conditions et dans le respect de l'arrêté préfectoral du 04 Octobre 2019, de la réglementation Européenne NATURA 2000, du Grenelle de l'Environnement et du Grenelle de la Mer. "Un savoir-faire et un professionnalisme unanimement reconnus du Maître d'uvre (LE SIBA) et du Maître d'ouvrage (SMPBA), avec l'expertise de spécialistes en environnement de haut niveau de compétences, avec l'appui de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM33), de la Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement (DREAL), du Conseil Départemental de l'Environnement et des Risques Sanitaires et Technologiques (CoDERST), du Parc Naturel Marin du Bassin d'Arcachon (PNMBA) et aussi avec le soutien de la SEPANSO (Fédération régionale d'associations de protection de la nature et de l'environnement) ... Avis favorable à l'unanimité." Fichier joint : Réponses au dernier tract envoyé par la Ville de Gujan-Mestras aux Gujanais.e.s, D'un côté, "Ce qui est dit" en faveur du NON et de l'autre, "Arguments" en faveur du OUI.
								1			@1953 - PEETERS Rémi - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 20/08/2020 à 19:31:20 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :FAVORABLE au dragage du port de LA TESTE et au transfert des vases à LA MOLE Contribution : Je suis pour le dragage du port de LA TESTE DE BUCH et au transfert des vases à GUJAN-MESTRAS, sur le site de LA MOLE prévu à cet effet.
								1			@1954 - Molen Victor et Marine - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 20/08/2020 à 19:32:58 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Projet de dragage du Port de La Teste de Buch - avis des professionnels du port / acteurs économiques / usagers quotidiens Contribution : Ostréculteurs sur le port de La teste nous sommes favorables au dragage du port. Il en a vu notre port des échéances de dragage promises avec certitudes par le SMPBA nous mettant à l'écart de toute réflexion. Voyant que ces promesses n'engageaient que les gens prêts à y croire nous n'avons pas attendu le syndicat mixte pour continuer l'ostréculture. Certains représentants du SMPBA aiment revendiquer la propriété des ports du Bassin et font de la politique avec ce qui est notre outil de travail à nous les professionnels maritimes du Bassin. Faut-il leur rappeler qu'il n'en n'est que l'humble gestionnaire? Pour ce projet de dragage du port de la Teste on nous nous a annoncé le projet de refaire les quais et autres décisions prises entre une poignée de politiques. Aujourd'hui qu'en est-il? On nous accorde à nous l'ensemble des professionnels de la mer, une petite voie perdue parmi celles de nombreuses associations dans un conseil consultatif minable à qui on ne donnerait même pas le choix de la couleur des futurs lampadaires. Les questions essentielles à notre activité loin de leurs préoccupations. Nous attendons toujours d'entreprendre une véritable réflexion collective en partenariat avec les services vétérinaires afin de trouver des solutions appropriées. Si notre présidente de la communauté de communes a une vision bien étrange de la gestion du territoire dont elle est en charge, elle a depuis plusieurs années une position claire concernant les vases du port de La Teste. C'est pourtant bien pour elle que le maire de La Teste a récemment voté pour gérer cette communauté. L'a-t-il choisie pour le bien de ses habitants et les intérêts de sa commune? Nous sommes aujourd'hui inquiets pour notre avenir car le projet de dragage soulève plein d'autres questions : Un dragage fait en dépit de la qualité d'eau de nos bassins Aucune visibilité sur ce qui a été décidé concernant nos quais et passerelles dans le cadre de ce projet Les dates de chantier prévues en dehors de nos pics d'activité commerciale Les prochaines redevances que nous serons contraints de payer Ce que deviendront nos quais Ce que nous demandons dans le cadre du projet de dragage : -Que les professionnels de la mer du port de La Teste soient les interlocuteurs privilégiés et incontournables du SMPBA pour tout projet concernant nos zones de travail et passage (accès mer et accès terrestre). -La sollicitation des services vétérinaires de l'Etat de la part du SMPBA pour une concertation et mise en place du plan et calendrier de dragage pour assurer la qualité sanitaire de notre eau et de nos coquillages. -Un calendrier de dragage choisi en dehors de nos périodes d'accroissement d'activité commerciales. Les projets d'évolution des ports ne pourront pas se faire sans les professionnels qui y travaillent, qui en vivent et qui les font vivre. Le port de La Teste de Buch a une vocation professionnelle maritime. Bien que les élus voient en ce site une belle vitrine touristique, un endroit où faire de l'argent avec la plaisance, il a le devoir de respecter cette vocation définie par la loi. Que le port soit dragué nous disons oui, mais à condition que cela ne se fasse pas au détriment de notre activité et de l'environnement. Il serait temps que l'Etat prenne ses responsabilités et qu'il tranche pour une décision écologiquement viable, quitte à ce qu'il doive dépenser plus d'argent. Pour le futur, les problématiques d'envasement des ports du Bassin ne seront jamais réglées et reviendront toujours, si nos élus locaux ne sont pas prêts à le faire, il serait grand temps que l'Etat adopte une solution durable pour le traitement des vases des ports du Bassin d'Arcachon, loin de la comédie et des guéguerres politiques locales.
1			1					1			@1955 - Anonyme - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 20/08/2020 à 19:43:17 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :DRAGAGE PORT DE LA TESTE Contribution : J'ai été marin pêcheur pendant plus de 40 ans sur le bassin, d'abord au port de la teste ensuite à Arcachon, le dragage du

										Port de La teste s'avère être une nécessité, cependant pas en déposant les boues polluées à La Mole, ces boues doivent être traitées sur le site privé de valorisation des sédiments du Teich. Ça a un cout important mais sans ça nous allons polluer et détruire toute l'ostréiculture du Bassin. Je suis contre le dragage dans les conditions proposées.
							1		1	@1956 - Anonyme - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 20/08/2020 à 19:50:10 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage du port de la teste Contribution : Je suis favorable au dragage du port de la teste et au dépôt des boues au site de La Mole
						1	1	1	1	@1957 - SANDILLON YVES - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 20/08/2020 à 20:10:28 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Non au dépôt des boues de dragage du port de La Teste au port de La Mole Contribution : Monsieur le commissaire enquêteur, J'ai enseigné au Lycée de la mer de Gujan Mestras et déposer les boues issues du dragage du port de La teste est une aberration: 1) La circulation de 25 camions jour sur deux mois, est un danger pour les élèves qui arrivent à pieds ou en deux roues par l'allée du Haurat (mauvaise visibilité le matin à huit heures et le soir, route rendue glissante), sans compter les bus scolaires qui empruntent aussi cette voie. 2) La pollution engendrée par ces boues et celle des gaz d'échappement des camions de transport est un danger pour nos jeunes lycéen. 3) Les bacs de rétention ne sont pas étanches (pollution de la nappe phréatique) et la capacité du site est insuffisante. 4) Et si par malheur ces boues étaient malgré tout déposées, comment recycler ces matières très polluées et qui voudra les traiter à quel prix et quand? 5) Ce site est magnifique, beaucoup d'oiseaux y vivent. Les va et vient des camions jour et nuit vont les déloger. Voilà quelques points qui pour moi sont très importants, il y en a d'autres... Dans l'attente de vos conclusion, recevez Monsieur le Commissaire Enquêteur mes respectueuses salutations. Yves Sandillon Gujan Mestras
									1	@1958 - DELMAS Christine - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 20/08/2020 à 20:13:25 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :dragage du port de la teste de buch Contribution : le port de la teste de buch n'a pas été dragué depuis 40 ans pénalisant considérablement toute l'activité, les professionnels, les plaisanciers et toute la population testerine. la plupart des ports du bassin ont été dragués et notamment les ports des communes voisines, cette situation est donc injuste et incompréhensible. Les arguments défavorables avancés par la Commune de Gujan Mestras sont quant à eux inacceptables. Comment peut-on être crédible en avançant que les vases de la teste sont polluées alors qu'elles ont fait l'objet d'analyses par les services de l'Etat et que celles de Gujan Mestras ne le sont pas . Comment peut -on croire que le site de traitement de la Mole est adapté pour les vases de Gujan mais pas pour celles de la teste Comment accepter qu'un équipement communautaire tel que le bassin de la mole prévu pour les ports des communes du bassin sud , réalisé et financé par le Département (via la part départementale prélevée sur les impôts locaux des contribuables) devienne l'exclusivité de Gujan Mestras. L'Etat doit être le garant d'une équité de traitement c'est pourquoi ce dossier doit absolument aboutir afin que le port de la teste de buch soit dragué . le bassin de décantation de la mole répond aux exigences réglementaires et environnementales, les services de l'Etat ont mené toutes les analyses nécessaires des vases du port de la teste de buch, ont validé et adapté le circuit des transferts des vases par camions de façon à créer le moins de nuisance possible à la population gujanaise . Tout est mis en oeuvre pour que les conditions dans lesquelles s'exercent le dragage du port de la teste et le traitement de ses vases au site de la mole soient sécurisées . Les études ont été menées par des experts et l'opération doit être réalisée par le SIBA dont la technicité est reconnue pour l'ensemble des ouvrages et opérations déjà réalisés. Christine DELMAS
									1	@1959 - delmas gerard - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 20/08/2020 à 20:21:35 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :dragage du port de la teste de buch Contribution : je suis favorable au dragage du port de la teste tant attendu avec traitement de ses vases au site départemental de la Mole à Gujan Mestras . je ne comprends pas la polémique soulevée par la Commune de Gujan Mestras sur l'utilisation pour le traitement des vases du port de la Teste du site de la mole, équipement communautaire et non gujanais .
						1			1	@1960 - Normand France - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 20/08/2020 à 20:22:15 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Avis favorable Contribution :

										<p>OUI au dragage du port de la Teste-de-Buch et de son chenal d'accès et OUI aux transports des sédiments dragués vers le site de traitement de la Mole aux conditions et dans le respect de l'arrêté préfectoral du 04 Octobre 2019, de la réglementation Européenne NATURA 2000, du Grenelle de l'Environnement et du Grenelle de la Mer.</p> <p>"Un savoir-faire et un professionnalisme unanimement reconnus du Maître d'œuvre (LE SIBA) et du Maître d'ouvrage (SMPBA), avec l'expertise de spécialistes en environnement de haut niveau de compétences, avec l'appui de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM33), de la Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement (DREAL), du Conseil Départemental de l'Environnement et des Risques Sanitaires et Technologiques (CoDERST), du Parc Naturel Marin du Bassin d'Arcarbon (PNMBA) et aussi avec le soutien de la SEPANSO (Fédération régionale d'associations de protection de la nature et de l'environnement) ... Avis favorable à l'unanimité."</p> <p>Fichier joint : En réponses au dernier tract envoyé par la Ville de Gujan-Mestras aux Gujanais.e.s, D'un côté, "Ce qui est dit" en faveur du NON et de l'autre, "Arguments" en faveur du OUI</p> <p>.... non-étanchéité du bassin de décantation du port de la Mole."</p> <p>Ce serait une aberration technique si les bassins de décantation de la Mole étaient étanches. Cela rendrait la technique du dragage hydraulique inopérante et condamnerait à terme les dragages des ports Gujanais.</p> <p>"Rendre le bassin de décantation de la mole étanche serait contraire à la technique du traitement des vases à terre car comment faire sécher des vases très liquides si l'eau ne s'écoule pas. Au lieu d'un séchage des sédiments en quelques mois, il faudrait 2 ou 3 ans, ce qui serait incompatible avec la rotation envisagée des dragages des ports du sud bassin qui a pris beaucoup de retard."</p> <p>Le dragage "mécanique" pour le port de la Teste-de-Buch est moins polluant que les dragages "hydrauliques" des ports Gujanais. Les sédiments provenant de dragages mécaniques étant naturellement moins chargés en eau que ceux des dragages hydrauliques, le risque de mise en solution des contaminants est diminué tout comme le relargage potentiel de polluants dans le milieu naturel (infiltration dans les eaux souterraines).</p> <p>2. "... haut niveau de pollution des 35000 m3 de boues à traiter."</p> <p>Les analyses de qualité, réalisés sur les sédiments à draguer dans le port de la Teste-de-Buch et le chenal de la Canelette, présentent les mêmes caractéristiques que ceux des ports de Gujan-Mestras, acceptés sur le site de stockage de la Mole : "Non dangereuses, non toxiques, inertes".</p> <p>3. "... Ce transfert engendrera de nombreuses nuisances pour les Gujanais ..."</p> <p>Le site de la Mole, en plus de présenter l'avantage d'être géré directement par le SMPBA, est l'installation de stockage de sédiments portuaires existante la plus proche du port de la Teste-de-Buch</p> <p>Concernant le trafic routier : Arrêté préfectoral du 04/10/2019 - Article 2.1.4 : Utiliser un trajet évitant les principales Zones urbanisées et notamment les différents bourg de Gujan-Mestras. "C'est dit, c'est écrit."</p> <p>4. "... Ce transfert bloquera le dragage des ports Gujanais car le bassin de décantation sera occupé en totalité par les boues de la Teste-de-Buch"</p> <p>Le blocage de ce dossier entrave la récurrence du dragage des ports Gujanais et la rotation envisagée des dragages des ports du sud bassin a déjà pris beaucoup de retard</p> <p>5. "... Le site ne peut accueillir que des boues des ports Gujanais car issues d'un dragage hydraulique."</p> <p>Conçu initialement pour le dragage hydraulique, le site de la Mole est autorisé pour le dragage mécanique dont la teneur en eau des sédiments est moindre que dans le cas de dragage hydraulique</p> <p>6. "... D'un côté c'est GRATOS, de l'autre ce n'est pas GRATOS !"</p> <p>Le coût du traitement par un site privé sera multiplié par 4.5 fois</p> <p>Dans le cadre des opérations précédentes, plusieurs voies de valorisation ont été mises en pratique par le Département de la Gironde à partir des sédiments issus des bassins de la Mole. Le site privé sous-traiterait la valorisation des déchets à SITA pour un tout autre usage.</p>
										<p>1</p> <p>@1961 - Petitdant Nicole - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 20/08/2020 à 20:24:49 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Avis favorable au dragage du port de La Teste de Buch Contribution : Je suis favorable au dragage du Port de La Teste de Buch et au dépôt des sédiments sur le site de La Mole. Ce dragage est indispensable pour l'activité ostréicole en permettant l'accès au port à des horaires élargis.</p>
										<p>1</p> <p>@1962 - Anonyme - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 20/08/2020 à 20:35:40 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Avis favorable : OUI au dragage et OUI aux transports des sédiments dragués vers le site de traitement de la Mole Contribution : En 6 points "Ce qui est dit" en faveur du NON et réponses argumentées en faveur du OUI. (Réf. Tract envoyé par la Ville de Gujan-Mestras aux Gujanais.e.s)</p> <p>1. "... Risque de pollution non-étanchéité du bassin de décantation du port de la Mole." : Ce serait une aberration technique si les bassins de décantation de la Mole étaient étanches. Cela rendrait la technique du dragage hydraulique inopérante et condamnerait à terme les dragages des ports Gujanais. "Rendre le bassin de décantation de la mole étanche serait contraire à la technique du traitement des vases à terre car comment faire sécher des vases très liquides si l'eau ne s'écoule pas. Au lieu d'un séchage des sédiments en quelques mois, il faudrait 2 ou 3 ans, ce qui serait incompatible avec la rotation envisagée des dragages des ports du sud bassin qui a pris beaucoup de retard."</p> <p>Le dragage "mécanique" pour le port de la Teste-de-Buch est moins polluant que les dragages "hydrauliques" des ports Gujanais. Les sédiments provenant de dragages mécaniques étant naturellement moins chargés en eau que ceux des dragages hydrauliques, le risque de mise en solution des contaminants est diminué tout comme le relargage potentiel de polluants dans le milieu naturel (infiltration dans les eaux souterraines).</p> <p>2. "... haut niveau de pollution des 35000 m3 de boues à traiter." : Les analyses de qualité, réalisés sur les sédiments à</p>

											<p>draguer dans le port de la Teste-de-Buch et le chenal de la Canelette, présentent les mêmes caractéristiques que ceux des ports de Gujan-Mestras, acceptés sur le site de stockage de la Mole : "Non dangereuses, non toxiques, inertes".</p> <p>3. "... Ce transfert engendrera de nombreuses nuisances pour les Gujanais ..." : Le site de la Mole, en plus de présenter l'avantage d'être géré directement par le SMPBA, est l'installation de stockage de sédiments portuaires existante la plus proche du port de la Teste-de-Buch. Concernant le trafic routier : Arrêté préfectoral du 04/10/2019 - Article 2.1.4 : Utiliser un trajet évitant les principales zones urbanisées et notamment les différents bourg de Gujan-Mestras. "C'est dit, c'est écrit."</p> <p>4. "... Ce transfert bloquera le dragage des ports Gujanais car le bassin de décantation sera occupé en totalité par les boues de la Teste-de-Buch" : Le blocage de ce dossier entrave la récurrence du dragage des ports Gujanais et la rotation envisagée des dragages des ports du sud bassin a déjà pris beaucoup de retard</p> <p>5. "... Le site ne peut accueillir que des boues des ports Gujanais car issues d'un dragage hydraulique." : Conçu initialement pour le dragage hydraulique, le site de la Mole est autorisé pour le dragage mécanique dont la teneur en eau des sédiments est moindre que dans le cas de dragage hydraulique</p> <p>6. "... D'un côté c'est GRATOS, de l'autre ce n'est pas GRATOS !" : Le coût du traitement par un site privé sera multiplié par 4.5 fois. Dans le cadre des opérations précédentes, plusieurs voies de valorisation ont été mises en pratique par le Département de la Gironde à partir des sédiments issus des bassins de la Mole. Le site privé sous-traiterait la valorisation des déchets à SITA pour un tout autre usage.</p>
							1				<p>@1963 - Devaud Colette Date de dépôt : Le 20/08/2020 à 20:38:23 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage Contribution : Depuis si longtemps que ce port n'a pu être dragué, ce port traditionnel, authentique et patrimonial qui vient de connaître dernièrement de profondes rénovations de ses voiries et réseaux, si rien n'est fait, tout sera enseveli sous le poids des lourdeurs administratives et l'incapacité des collectivités à traduire une volonté commune en action.</p>
							1	1			<p>L'Association COORDINATION ENVIRONNEMENT DU BASSIN D'ARCACHON (CEBA) @1964 - Storelli Jacques - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 20/08/2020 à 20:41:28 (voir associations)</p>
					1	1			1		<p>@1965 - Anonyme - Pessac - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 20/08/2020 à 20:53:27 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Avis favorable Contribution : Oui au dragage Oui au transport à la Mole. - Le blocage de ce dossier entrave la récurrence du dragage des ports Gujanais et la rotation envisagée des dragages des ports du sud bassin a déjà pris beaucoup de retard ; Cela a de lourdes conséquences sur la vie quotidienne des professionnels de nos ports et sur le bien-être des usagers Citations de professionnels : "Avant les ostréiculteurs revenaient 1 h après la basse mer et maintenant ils partent 3 h avant la basse mer sinon le bateau touche ..." - "Pour rejoindre les parcs, il faut attendre deux heures de plus et rentrer deux heures après les autres pour arriver à assurer leurs activités" - De plus, les analyses de qualité, réalisés sur les sédiments à draguer dans le port de la Teste-de-Buch et le chenal de la Canelette, présentent les mêmes caractéristiques que ceux des ports de Gujan-Mestras, acceptés sur le site de stockage de la Mole : "Non dangereuses, non toxiques, inertes". - Le site de la Mole, en plus de présenter l'avantage d'être géré directement par le SMPBA, est l'installation de stockage de sédiments portuaires existante la plus proche du port de la Teste-de-Buch. - Concernant le trafic routier : Arrêté préfectoral du 04/10/2019 - Article 2.1.4 : Utiliser un trajet évitant les principales zones urbanisées et notamment les différents bourg de Gujan-Mestras. "C'est dit, c'est écrit."</p>
					1	1			1		<p>@1966 - Anonyme Date de dépôt : Le 20/08/2020 à 21:14:30 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage du port de La Teste de Buch / avis favorable Contribution : J'interviens en temps qu'usager du port de La Teste et Je suis favorable au creusement de ce port , avec dépôt des sédiments au port de La Mole. Le port de La Teste n'a pas été creusé depuis bientôt 40 ans, et les usagers ostréiculteurs et plaisanciers ont le droit comme les autres ports de pouvoir entrer et sortir à des heures de marées décentes. La fosse de La Mole a été financée par le conseil départemental et par l'état, dans le but de recevoir les sédiments de tous les ports du bassin, y compris Gujan mais pas seulement. Elle est implantée sur le Domaine public Maritime et appartient au SMPBA. Toutes les études concordent pour affirmer la non toxicité des sédiments. Les camions transportant ces sédiments sont étanches, et ne traverserons pas la ville de Gujan. Les sédiments des Ports de Gujan ne semblent causer aucun problème à leur dépôt à La Mole aos pourquoi il en serait autrement pour celles de La Teste. Nous trouvons désolant l'attitude de madame la maire de Gujan qui entre autre veut interdire le passage des camions qui porteraient les sédiments à la fosse de La Molle.</p>
1	1	1	1	1	1				1		<p>@1967 - Rezer-Sandillon Elisabeth - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 20/08/2020 à 21:22:32 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage la Teste de Buch</p>

									Contribution :
									Même contribution que ci-dessous n° 1968
1	1	1	1	1	1	1			<p>@1968 - Sandillon-Rezer Marine - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 20/08/2020 à 22:00:11 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet : Dragage La Teste Contribution :</p> <p>Monsieur le commissaire enquêteur veuillez trouver ci joint le dossier qui présente mes observations Au sujet du dragage du port de La Teste de Buch. Monsieur le commissaire enquêteur, j'imagine que les participations ayant trait à la pollution engendrée par les vases chargées de contaminants du port de la Teste, aux désagréments encourus par les riverains, aux dangers que le trafic de camions fait subir aux lycéens, seront nombreuses aussi je ne vais pas vous en parler, permettez-moi simplement d'attirer votre attention sur les perturbations que ces travaux engendrent sur l'avifaune. La méthode choisie par le maître d'œuvre pour la réalisation des travaux est le dragage mécanique à marée haute avec transfert des vases de la barge flottante où la pelle dépose les vases dans des camions afin que la vase soit transportée sur un site de transit situé au port de la Mole à Gujan -Mestras. Il est prévu plusieurs cessions de dragage qui chacune s'étaleront sur 2 mois avec des dragages à pleine mer de jour comme de nuit. <i>«Les travaux seront réalisés en plusieurs temps non consécutifs.</i></p> <p><i>a-Ainsi le dragage du chenal sera réalisé en premier en une seule et même fois.</i> <i>b-Puis il est prévu de réaliser le dragage de la darse est en 2 temps :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Zones 1 et 4 dans un premier temps (volume total : 11 783 m3), • Zones 5 à 7 dans un second temps (volume total : 11 541 m3). <p><i>c-Les travaux sur la darse ouest seront réalisés lorsque les travaux de confortement des quais dans le prolongement de la digue Johnston seront terminés.</i></p> <p><i>La darse ouest correspond aux zones 2 et 3 (volume total : 9 364 m3).»</i> Demande d'autorisation environnementale P17. <i>«Les travaux devant être réalisés à marée haute et afin de limiter au maximum la période de travaux dans le temps, ceux-ci s'effectueront de jour comme de nuit uniquement pendant les jours ouvrés soit du lundi au vendredi. Le SIBA, qui a réalisé les études d'avant-projet, estime que 25 camions seront ainsi chargés sur un cycle de 24h, en fonction des marées. Ainsi chaque période de travaux durera environ 2 mois, adaptable en fonction des marées et des conditions météorologiques.»</i> Demande d'autorisation environnementale P18. Ces travaux sont considérés par le pétitionnaire comme n'engendrant pas plus de bruit que celui engendré par les activités ostréicoles et il estime à 90 décibels le bruit de la pelle qui drague. Plusieurs remarques à ce sujet</p> <p>Premièrement les activités ostréicoles n'ont pas lieu jour et nuit, la nuit est une période de quiétude dans la zone du port. De plus les vases sont transportées en camion vers le centre de prés-traitement, camions de chantier qui émettent une alarme de recul. Selon les normes en vigueur niveau sonore de cette se situe entre 97 et 106 décibels. Selon la loi de cumul des décibels la source sonore (moteur de la pelle/barge + moteur des camions + alarme de recul) se situera entre 100,11 et 109,11 décibels. Pour chaque camion supplémentaire dont le moteur tournera à proximité il faudra ajouter 3 décibels. Or l'association JNA (Journée Nationale de l'Audition), dans sa campagne de prévention auditive précise : <i>«Dans la vie courante ou dans la vie professionnelle, les sons deviennent pénibles lorsque leur niveau dépasse 75 à 80 dB. Ils ne sont nocifs pour l'oreille qu'à partir de 85 dB. A partir de 110 dB, ils deviennent intolérables et peuvent dégrader très rapidement l'audition.»</i> Lors des travaux de dragage du port puis lors des vidanges des camions sur la zone de prés-traitement le bruit pourra dépasser 110 décibels et ceci de jours comme de nuit. Si le bruit produit par les travaux de dragage est nocif pour les humains, on est en droit de s'interroger sur son effet sur la faune et notamment sur l'avifaune. Ce point n'a pas été évoqué dans l'étude d'impact, il est juste suggéré que l'avifaune se repliera sur d'autres zones de quiétude. Pour mémoire les 2 zones impactées (le port de La Teste et le port de la Mole) sont toutes deux situées en zone N2000, et ont toutes deux un cortège de protection notamment pour les oiseaux. Or que dit l'étude d'incidence N2000 ? Si le pétitionnaire reconnaît (Pages 33, 34 de l'étude d'incidence N2000) que l'avifaune (cortège des milieux littoraux et des milieux humides) est potentiellement affectée par les travaux de dragage, pas un mot sur les perturbations de cette même avifaune au niveau du site de prés-traitement. <i>«Les oiseaux peuvent être perturbés par les opérations de dragage et de chargement des camions. Les travaux occasionnent une perte de fonctionnalités du site pour les fonctions d'alimentation et de repos, en particulier pour le cortège des oiseaux marins, littoraux et des zones humides (laridés, limicoles, sternidés, anatidés et plongeurs) qui peuvent exploiter le chenal du port de la Teste de Buch. Toutefois, le bassin d'Arcachon est déjà fortement marqué par l'activité maritime (professionnelle et de loisir), la faune présente s'est donc adaptée à l'activité humaine. PAS DE NUIT !!! Une réglementation stricte sur les zones à enjeux écologiques (banc d'Arguin, Prés salés d'Arès et Réserve Ornithologique du Teich) permet de préserver les sites de reproduction et de concentration des oiseaux. Toutes ces espèces disposent donc de sites de report à proximité. NON ! Les sites sont déjà occupés et en période de nidification changer de site est impossible !!!! Notons également que le risque de destruction d'individus et d'habitats de reproduction est écarté. Par conséquent, on peut considérer que les incidences de l'opération de travaux sur les oiseaux restent très faibles.»</i> Demande d'autorisation environnementale P38. De plus, la période de nidification des oiseaux n'est également pas prise en compte dans cette étude (SMPBA, 2018, PIECE III : Page 38). On trouve à proximité du site de dragage un grand nombre d'espèces d'oiseaux du fait de la présence de zones humides : les prés salés. Ces milieux présentent de nombreuses fonctions pour le cycle de vie des oiseaux qui pourrait être perturbé à la suite de ces travaux, les oiseaux étant des espèces très sensibles à leur milieu environnant. Les prés salés de La-Teste-de-Buch abritent plus de 88 espèces d'oiseaux (<i>Builles S., 2004</i>) : des espèces nicheuses (Alouette des champs, Bergeronnette grise, Bouvreuil pivoine...) mais également des espèces migratrices (Aigrette garzette, Bécasseau sanderling, Buse variable...). Certaines espèces sont répertoriées sur liste rouge, telles que le Cygne tuberculé (rare), le Tarin des aulnes (rare), le Goéland cendré (vulnérable), le Grand gravelot (vulnérable), le Phragmite des joncs (vulnérable) etc. Il en est de même pour le site du port de La Mole. Le site de la LPO - Aquitaine- liste tous les oiseaux observés sur le site du port de La Mole : (Voir document cet fin de texte). On remarquera le nombre important d'oiseaux qui y vivent, dont certains comme le Grand Gravelot qui y a niché en 2017. La vif sera perturbé au niveau du port de la test, par le bruit des camions et des travaux, Et elle le sera également au niveau du port de la mole par le bruit des engins et des camions par le bruit des camions déchargeant la base et des engins qui véritable qui étale. Lavifaune sera perturbée au niveau du port de La Teste par le bruit des travaux et des camions, elle le sera également au niveau du port de la Mole par le bruit des camions déchargeant la vase et des engins qui l'étale. À cette pollution sonore s'ajoutera la pollution lumineuse des travaux effectués en pleine nuit.(Les travaux auront lieu de jour comme de nuit). L'avis rendu par la Mission Régionale d'Autorité environnementale (MRAE), en date du 18 décembre 2019</p>

											fait d'ailleurs état d'insuffisances dans la prise en compte des enjeux liés à la biodiversité concernant les zostères naines, les prés salés et l'avifaune. Elle recommande la mise en place de "protocoles de suivi des impacts et leur prise en compte par l'adaptation des process d'extraction". En effet sur le site de la mole les animaux sont peu dérangés par l'arrivée des vases qui se fait de manière hydraulique à l'aide d'une conduite en place. Cette méthode produit un bruit sourd et régulier de faible intensité. Pour limiter les impacts du projet sur l'avifaune, il faudrait que le dragage soit réalisé hors périodes de nidification en prenant en compte les espèces listées rouges. Et ceci devra particulièrement être respecté lors du dragage du bassin Couchac qui se trouve au niveau des prés salés ouest. On ne peut pas considérer que des sites de report à proximité pour les espèces sur liste rouge suffisent à diminuer l'impact sur ces populations, ce sont des espèces fragiles qui en cas de changement de leurs habitudes vont avoir leur reproduction, leur alimentation perturbées. Leur repos potentiel pendant une migration sera diminué et de fait leur chance de survivre à la migration diminuera drastiquement. Le suivi de l'avifaune pendant la période de travaux est nécessaire pour évaluer l'impact des travaux il est impératif de travailler sur le calendrier des dragages afin de laisser la période printemps/été libre de perturbations pour les oiseaux. Il faudrait que les travaux soient uniquement diurnes, et que les camions soient à minima équipés de systèmes «lynx*» afin d'éviter le stress des alarmes des engins qui reculent. Sans ces garanties, j'émet un avis défavorable au dragage du port de Mole. Si le lieu de près-traitement de La Mole faisait l'objet d'une gestion adéquate de valorisation écologique l'on pourrait favoriser la nidification des Echasses blanches, Avocettes, des Goélands leucophtées, argentés et bruns, des Mouettes rieuses, Hirondelles de rivages. Il existe en France des bassins de décantation qui ont fait l'objet d'aménagements (comme par exemple digues en pente douce) et de protection qui sont devenus de vraies réserves de biodiversité. Sur le site de La Mole on pourrait araser les tas de sables, pérenniser la roselière, Opérer les dépôts de sédiments en hiver laissant toute la période de printemps / été en conservation écologique. Ce site offre de grandes possibilités et pourrait être transformée en vrai réserve. Le 25 mai 2020, près un passage rapide j'ai constaté que nichaient : la Rousserolle effarvate, la Linotte mélodieuse, la Cisticole des joncs, le Moineau domestique, la Bergeronnette printanière, la Gorge bleue ainsi que le Petit Gravelot qui a re-colonisé les digues. Martinets et hirondelles y viennent se nourrir . En espérant, Monsieur le commissaire enquêteur, vous avoir fait comprendre les raisons, de mon refus du dragage du port de La Teste, recevez l'expression de mes meilleures salutations. Marine Sandillon-Rezer La liste des oiseaux est sur le version Export du registre numérique
									1		@1969 - FALKENRODT thomas - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 20/08/2020 à 22:41:44 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragages port de Lateste Contribution : 1 J appuie fortement et pleinement ce projet de dragage du port de La Teste qui aurait dû être réalisé depuis bien longtemps. Optimiser le chenal de ce port et ses conditions d'accès et de navigation est une évidence et un bienfait pour tout l'écosystème environnant. Le maintenir en l'état serait un non sens et une mise à mal de l'environnement et de la valorisation du patrimoine maritime.
									1		@1970 - GRENIER DANIEL - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 20/08/2020 à 22:50:01 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet : dragages la teste de Buch Contribution : Je suis favorable au dragage du port de la Teste soutiens aux élus soutiens aux usagers professionnels et plaisanciers Commentaires inadmissibles de l'élue de Gujan Mestras !!!!
		1	1						1	1	@1971 - Anonyme - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 20/08/2020 à 23:08:49 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Dragage port la teste Contribution : Je suis opposé au transfert des boues des ports de la teste sur la commune de Gujan du fait des nuisances occasionnées
									1	1	@1972 - Anonyme - Mios Date de dépôt : Le 20/08/2020 à 23:17:52 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :dragage port Contribution : je pense que le dragage serait une bonne chose pour la vie du port . entrées et sorties plus faciles , redynamisation du port , attrait touristique mise en valeur du site .
									1	1	@1973 - Anonyme - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 20/08/2020 à 23:47:49 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet :Oui au dragage du port central de La Teste de Buch et de son chenal d'accès Contribution : Domiciliée près de ce port et cliente d'ostréiculteurs traditionnels, j'approuve ce projet tant attendu. Mais il apparaît que les conditions de son déroulement et les mesures de protection de l'environnement ne sont pas encore bien définies et suffisantes. Merci pour cette enquête qui se clôture dans quelques minutes mais je suis inquiète quant à la bonne circulation des échanges, des informations et surtout l'attention particulière que nous devons avoir, Monsieur le Commissaire enquêteur, membres du SMPBA;;; au bon sens des paysans de la mer. MERCI d'en tenir vraiment compte
									1		@1974 - Sanchez Patrick - La Teste-de-Buch Date de dépôt : Le 20/08/2020 à 23:50:17

																					Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet : Dragage Port de La Teste Contribution : Bonjour, Je suis pour le dragage du port de La Teste! Ce port doit retrouver une allure de port et non être un tas de vase qui dénature complètement cet environnement superbe. Les pontons sont en cours de restauration et il serait inconcevable de voir les pontons restaurés, les cabanes rénovées et un port ... de vase.... Pour et rapidement, merci pour cette enquête
													1	1				1	1	1	@1975 - Anonyme - Gujan-Mestras Date de dépôt : Le 21/08/2020 à 00:07:44 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique Objet : Dragage du port de La Teste et dépôt des boues sur le site de la Mole à Gujan Mesgras Contribution : Favorable au dragage du Port de La Teste mais défavorable au dépôt de ces boues sur le site de la Mole à Gujan-Mestras ou tout autre lieu où l'eau (d'un canal, d'une rivière, d'une nappe, d'un bassin...) pourrait subir une pollution néfaste aux écosystèmes. Que propose les personnes spécialisés dans le domaine du retraitement des déchets toxiques? Trouver une vraie solution qui nuirait le moins possible à notre environnement, c'est ce que nous souhaitons. Il ne s'agit pas d'une querelle de village!
																				1	E1976 APBA - Association des Plaisanciers du Bassin d'Arcachon Monsieur le Commissaire, Réponse de L'APBA (Association des Plaisanciers du Bassin d'Arcachon) à l'Enquête Publique sur le Dragage du Port et Canelette de la TESTE de BUCH. L'APBA est une association du Bassin d'Arcachon créée en 1982 pour défendre la plaisance et la promouvoir. Elle compte aujourd'hui 400 adhérents et est représentative de la plaisance sur le Bassin d'Arcachon. Je vous fais part du retour de nos adhérents suite au sondage que nous avons organisé auprès de ces derniers, sur cette enquête publique DRAGAGE DU PORT DE LA TESTE Le dragage du port et canelette de La Teste de Buch est une nécessité absolue tant pour la Plaisance que pour les Professionnels. L'APBA ne se considère pas compétente pour valider tel ou tel traitement des sédiments à draguer. Le stockage des ces deniers est très délicat compte tenu des rejets éventuels de polluants dans le Bassin. L'APBA fait une totale confiance dans les services de l'Etat pour traiter au mieux ces sédiments. L'APBA souhaiterait que la valorisation de ces sédiments se fasse a priori. Le Conseil d'Administration de l'APBA. Le Président Claude Pascal – Le Secrétaire Philippe Héripret- Le Trésorier Philippe Sérouil. PS: En pièce jointe la liste de nos adhérents ainsi que celle des entreprises locales qui participent à la vie de notre association dans notre journal " l'Actualité Plaisancière"
176	153	347	588	254	36	520	945	1104	Occurrences sur les thèmes retenus par le public sur le registre numérique												

ALTERNATIVE AUTRE SITE	SITE NON ÉTANCHE	ENVIRONNEMENT ÉCOLOGIE	POLLUTION DU BASSIN	NUISANCES CAMIONS	ARGUMENTE	ANONYME	DÉFAVORABLE	FAVORABLE	
<i>Résumé des principaux thèmes exposés dans chaque observation rédigée sur les registres d'enquête publique ou adressée par courrier au commissaire enquêteur.</i>									
2. LA TESTE DE BUCH - CONTRIBUTIONS SUR REGISTRE PAPIER									
				1			0	0	1 - DURIN Yves la Teste 21 juillet 2020 à 11h15 Souhaite connaître le dossier avant d'apporter une contribution. L'adresse du site dématérialisé lui est donnée pour qu'il puisse s'exprimer complètement
							0	0	2 - PINDADO Modeste, la Teste, 21 juillet à 11h30 Voulait prendre connaissance du dossier. Va s'exprimer sur le site numérique. L'adresse lui a été donnée.
							0	0	3 - BADET Claude, secrétaire ADPSO, le 21 juillet 2020 à 12h00, Il connaît bien le dossier. Il apportera sa contribution sur le registre numérique.
							1		4 - BRUNET Daniel, 22 juillet, favorable au projet tel que conçu par le SMPBA.
							1		5 - BIATEAU Serge, 22 juillet, favorable au creusement du port de la Teste de Buch
							1		6 - HARRIBEY Marie Josée, 22 juillet 2020, favorable au dragage du port de la Teste de Buch.
							1		7 - LAPORTE Philippe, 23 juillet, favorable au projet de dragage du port de la Teste de Buch.
							1		8 - PEIXOTO Nadette, 23 juillet, favorable au dragage du port de la Teste de Buch
							1		9 - Anonyme, 24 juillet, favorable au dragage du port de la Teste de Buch
							1		10 - LAVAUD Serge 27 rue Edouard Lalanne La Teste, 24 juillet, Cela fait plus de 40 ans que j'attends le dragage du port de la Teste. Peut-être que mes petits enfants reverront le sable à "cucuplage" ! Il ne faut pas s'arrêter aux états d'ames de Mme DES ESGAULX, Maire de Gujan Bien évidemment je suis très, très favorable au dragage du port de la Teste de Buch
		1	1				1		BAT Jeanine - Gujan Mestras - Je suis opposée à ce projet. Risque de pollution au bassin de la Mole et beaucoup de nuisances pour les Gujanais.
			1				1		DELPERRIERE Alain - Gujan Mestras - Nous nous opposons au projet de dépôt des boues polluées du dragage du port de la Teste à la Mole.
							1		MIRTIN Jean Louis - la Teste - Avis favorable pour le dragage et le transport des boues
			1	1			1		Anonyme illisible - Gujan. Défavorable - texte illisible
			1				1		LEONARD Robert - Gujan - opposition au dépôt de boues polluées vers la Mole
							1		Anonyme texte d'une page avec avis favorable à la fin (que les communes cessent de s'entre-déchirer).
							1		11 - DUFAU Yves, le 24 juillet, Dragage du port, difficile d'y croire ! d'ailleurs j'y croirai quand ce sera fini ! Pourquoi a-t-il fallu attendre tout ce temps alors que les autres ports du Bassin ont été dragués, 1 voire plusieurs fois ! Responsabilités diverses, entêtement... Alors qu'il s'agissait de résoudre un problème commun ! Difficile, pas seulement pour le port de la Teste, de faire des efforts de compréhension raison des autres ! Faire croire que pour certains mieux vaut tout refaire, sans compromis, plutôt l'échec que le compromis ! PS : j'aimerais bien un petit coin de plage, pour un simple "trempeur" en la propre, alors qu'il faut un véhicule pour rejoindre les plages, même les plus proches. Enfin, le port de la Teste de Buch, va être libéré de ses couches de vase (1 m, 2 m)
							1		12 - Anonyme, 27 juillet Je suis favorable au dragage du port de la Teste.
							1		13 - Anonyme, 28 juillet, Oui au dragage du port de la Teste
							1		14 - Anonyme, 28 juillet, Le dragage du port de la Teste de Buch est indispensable. Il n'a pas été réalisé depuis près de 40 ans. Il serait scandaleux que cela ne puisse pas se faire sous prétexte que l'Édile de Gujan Mestras s'y oppose ! 1000 fois OUI au dragage du port de la Teste.
							1		15 - Anonyme, 28 juillet, Il est impératif de draguer le port. Il est dommage que cela n'a pas été fait depuis 40 ans et on voit le résultat aujourd'hui. Donc oui il faut le faire et surtout continuer après, ne pas le faire qu'une seule fois. Avant c'était entretenu régulièrement.
							1		16 - M CAUBIT, 28 juillet Madame la Maire de Gujan en bonne Politicienne oublie que l'aménagement du dépôt de la Mole a été payé avec l'argent de la COBAS et pas avec l'argent de Gujan. Donc La Teste a tous les droits de déposer ses boues, qui d'ailleurs ne sont pas plus polluées que celles de Gujan. C'est un mauvais procès que cette personne fait à ses voisins soi-disant unis dans une même communauté de communes, la CAUBAS.
							1		17 - LALANNE Didier, 28 juillet, Oui au dragage du port de la Teste pour qu'il soit enfin débarrassé des boues accumulées depuis 40 ans
							1		18 - Anonyme, 30 juillet

											Le dragage du port de la Teste de Buch. Oui pour le dragage.
										1	19 - Anonyme, 29 juillet, Je dis oui pour le dragage de notre port. Il faut enfin qu'il soit désenvasé pour que nous puissions avoir un port digne de ce nom !
										1	20 - CAUBIT ... 30 juillet Il est indispensable que le port soit dragué : fille et petite fille d'ostréiculteur je peux constater l'évolution de l'envasement depuis 60 ans ! Indispensable pour les professionnels et pour les propriétaires des bateaux bois traditionnels, dont le prix d'occupation d'un stationnement est élevé par rapport à la possibilité limitée d'utilisation de notre bateau bac en fonction des marées. Oui, au plus vite pour le dragage du port de la Teste !
										1	21 - AIGNAN Gilles 31 juillet. Je suis favorable au dragage du port et de son chenal d'accès. Qu'en est-il du dragage du Canelot au-delà de l'écluse ? Je ne vois rien qui s'y rapporte dan l'étude
										1	22 - SALABERT Daniel le Pyla sur Mer Bien sûr pour le dragage du port de la Teste de Buch. Une verrue que les touristes ne devraient plus voir ! Commentaire agrafé avec carte IGN.
										1	Anonyme : Je ne suis pas le dernier citoyen de base, amoureux de son pays, qui se lamente deux fois par jour en voyant LE Port, son Port de La Teste de Buch, envahi de boues qui ne laissent passer qu'un mince filet d'eaux résiduelles, ie sais bien que dans une querelle due à la passion politique locale, une explication philosophique préalable risque d'être considérée hors sujet, ou prétentieuse, mais comme il s'agit de « remuer l'âme », il me plait de rappeler deux constantes. (i est demandé d'arbitrer une querelle : fa ville voisine veut garder pour elle l'utilisation du bassin d'étalement des sédiments portuaires de La Mole, même à titre temporaire, en tenant compte des nombreux dragages qui sont faits par roulement dans ses huit ports. Très bien : alors que le dit bassin a été réalisé à l'usage de tous les ports de la Baie d'Arcachon avec les fonds publics du Département de la Gironde, il s'agit de garder un monopole de fait sinon de chercher à acquérir un monopole de droit, sous forme maligne de prescription acquisitive (avec tous ses attendus, que je recommande de réviser, si besoin-est). En utilisant ce bassin si proche, si accessible par voie hydraulique {des tuyaux, - surtout pas des camions !} et sans redevance, gratis pro Deo, permettant d'affecter une éventuelle part du budget y affectée...à tout autre emploi local. Il s'agit d'être prêt, en cas de besoin, or, le besoin réside actuellement dans le nettoyage du Port de La Teste, oublié depuis plus de trente ans. Volonté hégémonique, de non-partage pour une deuxième volonté, et après ('INTERET, ['ORGUEIL : celui de faire tellement mieux que les voisins, d'être tellement plus attaché au lieu (plus qu'au site, à sa fonction, à son opportunité, à l'harmonie et bien-être des administrés et faire valoir une supériorité que des arguments dilatoires laissent entrevoir... le temps d'une élection, au moins, mesquinement, c'est-à-dire. A ce sujet, orgueil et la jalousie étant souvent parties liées, le Port de Rocher frontalier reconfiguré, fonctionnel, a dû en faire grincer des dents ! D'ailleurs retarder le désenvasement /désensablement du Chenal de la Cannelette qui dessert en partie Rocher et La Teste est aussi un chenal d'accès aux ports gujanais voisins : c'est œuvrer « contre » qui vous Save*. La Fourmi n'est point prêteuse, c'est bien connu, et c'est faire injure aux contribuables, des deux villes, qui considèrent avec étonnement l'extension des travaux routiers somptuaires en cours. Nous allons payer, en ronchonant, comme d'habitude. Quant à l'argument de la pollution scandaleuse du Port de La Teste, un examen plus « en profondeur » des très anciens bas-fonds gujanais permettrait d'y trouver des surprises, héritées de l'ancienne CLNPA, ries pesticides arrivés de plus près par le Fleuve Côtier l'Lyre, et des anti-salissures des embarcations de professionnels de la Mer autrefois permises (sans permis, sans délivrance « souchée »j. Le temps est peut-être venu de demander de nouvelles analyses, par un autre laboratoire que celui le plus utilisé, et peut-être le seul autorisé. Demander une étude des interactions entre eau salée et eau douce s'impose, car jamais faite jusqu'ici : ce serait un ajout de qualité au très moderne marégraphe de la Jetée Thiers, notamment pour mesurer la pollution organique des eaux du Bassin, qui comprennent leur part de productions gujanaises encore en profondeur. Tant qu'on y est, l'ajout d'un capteur de turbidité automatique permettrait d'autoriser ou non des dragages portuaires répétitifs. il reste un espoir : que la nouvelle Autorité des Ports soit jugée seule compétente , que les travaux prévus commencent dès que possible, et que les deux Communes cessent de s'entre-déchirer pour des motifs douteux, voire des arrière-pensées.
										1	23 - CONSTANTIN Maryse En tant qu'inscrit maritime c'est honteux de voir ce port à l'abandon. Les boues de notre port ne sont pas plus polluées que celles du port de Gujan, étant donné que aucune entreprise polluante ne sont sur le port. Je suis totalement pour le creusage du port car aprè38 ans de pense qu'il est temps de le faire. Un peu de propreté car en passant les estivants et les habitant de la Teste ne sont pas ravis de voir toute cette boue.
										1	24 - Anonyme lundi 3 août Très favorable au dragage du port de la Teste depuis le temps qu'il croupi sous la vase. Une merveille à marée haute et un désastre à marée basse. Deux signatures.
										1	25 - Anonyme Lundi 3 août Très favorable pour le dragage du port de la Teste de Buch. Il aurait dû être fait depuis longtemps. signature

									1	26 - FERNANDEZ Jacky et Janine. Nous sommes à fond pour le dragage du port que tout le monde attend depuis longtemps.
									1	27 - LABATUE Dominique La Teste lundi 3 août. Je suis évidemment favorable au dragage du port de la Teste qui n'a pas été dragué depuis 40 ans. Que ce soit les ostréiculteurs, les plaisanciers permanents ou estivaux et plus généralement toute la population testérine qui subissent depuis trop longtemps une situation injuste au regard des usagers des autres ports du Bassin d'Arcachon. Les objections soulevées par la municipalité de Gujan Mestras ne sont guère recevables. Le bassin de la Mole, construit et appartenant au département répond aux normes sanitaires et environnementales de la Préfecture qui le contrôle et valide son utilisation aux fins de décantation. Il a d'ailleurs été utilisé pour les vases des différents ports de Gujan, Larros, la Barbotière, Gujan, Meyran. Les analyses des vases du port de la Teste ont démontré qu'elles n'étaient pas polluées et respectaient les normes. Le dragage doit donc absolument avoir lieu afin de rééquilibrer une situation défavorable à la commune de la Teste de Buch
									1	28 - MAZOLIER Jean la Teste de Buch le 4 août 2020 Je suis natif de la Teste mais j'habite au Cap Ferret. Ma grand-mère et mon grand-père étaient à la Teste. Depuis plus de 50 ans je m'intéresse aux problèmes environnementaux mais aussi historiques du Bassin d'Arcachon et du pays de Buch. J'ai participé à la création en 1972 de l'Association Protection et Aménagements de Lège Cap Ferret dont je suis aujourd'hui le président. J'ai participé à la création de la CEBA (coordination environnement du Bassin d'Arcachon dont j'ai assuré la présidence pendant plus de 10 ans A ce titre et avec l'aide de la Section Régionale de la conchyliculture, j'ai participé à la mise en place du schéma de traitement des vases portuaires qui avait fait l'unanimité en son temps : interdiction de clampage en mer, contrôle des boues avant dragage, seuils de toxicité, techniques de dragage (hydraulique ou mécanique, transport des boues, lieux de traitement, stockage définitif avec possibilité de valorisation ou de réutilisation en sous-couche... C'est dans ce cadre que l'enquête publique à lieu. Le Syndicat Mixte a choisi le traitement mécanique c'est le plus sûr pour contrôler les boues avant enlèvement. Le transport se fait par camions étanches avec un itinéraire allongé pour éviter au maximum les centres-villes de la Teste et Gujan. Enfin le choix du site de la Molle pour un traitement d'évaporation est judicieux. C'est un établissement ICPE, ce qui assure un parfait contrôle des services de l'Etat. Il est situé sur le domaine public maritime. Il a fait l'objet d'une concession. C'est le Département qui a assuré le financement. Il est utilisé pour le traitement par évaporation en décantation pour les ports du Sud Bassin, sauf pour le port d'Arcachon qui a choisi la plateforme du Teich dès 2004 (le site de la Molle n'existait pas) et a continué les années suivantes dans le cadre des autorisations. Enfin, le traitement des vases portuaires est global pour la totalité des ports du Bassin. Le Nord Bassin va avoir un site autorisé, ce qui permettra de ne plus utiliser les bassins de décantation d'Andernos qui posait problème (site protégé). Le port privé de la Vigne a choisi le traitement mécanique et le site du Teich, en l'absence d'un site parfaitement autorisé sur le Nord Bassin. C'est pour toutes ces raisons que je donne mon accord sans réserve à la solution préconisée par le Syndicat Mixte. Je souhaite qu'une communication exemplaire et en continu soit faite avec le public, aux milieux ... et ... et bien sûr aux instances intercommunales (SIBA, COBAN, COBAS, Parc Naturel Marin. <i>(le reste très difficile à lire)</i>
									1	29 - LAVAUD - la Teste 4 août 2020. La Teste Le dragage du port est absolument nécessaire. Cela aurait dû être fait depuis bien longtemps. Oui au dragage du port.
									1	30 - AVER Daniel, la Teste 4 août 2020 Je suis favorable au dragage de la Teste.
									1	31 - Gérard LUC, la Teste. Enfin le bouquet final. Les autorités portent les fleurs, nous avons les vases !
									1	32 - LUC Marie Claire. J'espère que le projet aboutira, car depuis que l'on attend. C'est vraiment souhaitable.
									1	33 - Mme ZEZI Catherine. Gratuit ou payant c'est important que notre port soit dragué. Il en sera que plus joli et en plus il est utile.
									1	34 - Nicole Marsabal. Pour le dragage du port de la Teste puisqu'un site est prévu pour traiter les boues. Il est temps que la Teste possède un joli port.
									1	35 - madame FOURTON Françoise. Je fais opposition au dépôt de boues du port de la Teste au Bassin de décantation du port de la Mole à Gujan Mestras
									1	36 - Isabelle DENARIEUX - Oui au dragage du port qui en a bien besoin sur un site domaine public maritime, c'est un site communautaire, la Mole et donc adéquat. Il est temps de valoriser notre port pour tous (citoyens, usagers du port, ostréiculteurs), c'est un plus économique, environnemental. Les boues ont été déjà étudiées et semblent être en dessous des normes de pollution. Oui donc au traitement des sédiments u port avec transport raisonné au port de la <Mole.
									1	37 - Christian FLEURY Les barbots ont peut-être oublié quand ils ont dragué leurs 7 ports, ont été contents de trouver à les mettre à la Teste. De plus la réserve de la Mole payée par la COBAS dont je crois que la Teste en fait partie. Alors soyez honnêtes et acceptez les boues de la Teste de Buch.
									1	38 - François VAUGELADE. Très favorable au dragage du port (enfin !). cela facilitera la vie des ostréiculteurs, et aussi des plaisanciers, en espérant qu'il ne faudra pas attendre 30 ans pour la prochaine fois. Le transport des vases au port de la Mole à Gujan me semble évident,

											car c'est un port départemental et il n'y a pas de raison qu'il n'ait vocation qu'à accueillir des vases des ports Gujanais. exclusivement. Cette opération est une œuvre d'utilité publique et plus que nécessaire.
										1	39 - DUPIN Jean, la Teste de Buch, Oui je suis favorable au dragage du port de la Teste de Buch.
										1	40 - TIJUS Christiane, la Teste de Buch Oui je suis favorable au dragage du port de la Teste de Buch. Suis totalement favorable au dragage du port.
										1	41 - GEROME Odile, la Teste de Buch, Oui je suis favorable au dragage du port de la Teste de Buch.
										1	STURM Bernard - la Teste - Favorable au dragage mais amener les boues à la Mole, difficile
										1	42 - DUVAL Jean-Claude et Nicole, la Teste de Buch, Oui, je suis favorable avec mon épouse, au dragage du port de la Teste de Buch. Nous déplorons le manque de solidarité de la commune de Gujan Mestras, à ne pas favoriser l'environnement du beau Bassin d'Arcachon.
										1	43 - BOIGNE, Michel, la Teste. En construisant une digue qui partirait du nord de l'embouchure de la Canelette pour aller en face du Lapin Blanc, voire plus loin, les sédiments enlevés du port pourraient être envoyés derrière cette digue qui ferait bassin de décantation. La surélévation du sol que cela va engendrer va compenser la future montée des eaux promise par nos scientifiques, d'ici là les boues auront le temps de se tasser et feront obstacle à l'érosion du littoral à cet endroit et protégeront l'entrée du port des vents du nord. Plus besoin de transporter ces boues, la biodiversité qu'elles contiennent ne serait déplacée que de quelques mètres, la drague du SIBA suffirait. Les économies ainsi réalisées peuvent financer la construction de la digue et, vu que La Teste va garder ses boues, les Gujanais pourront rembourser les financements que les testerins ont mis dans la construction du bassin de La Mole (on peut rêver ?) La mise en place d'une buse au droit du bassin ostréicole jusqu'au chenal permettrait son remplissage et sa vidange. Le port et son chenal de sortie ainsi créés pourrait être alimenté et en partie dragué naturellement par la mise en place d'une buse entre les prés salés ouest et le fond du port. Il faudra que l'écluse existante de sortie des prés salés soit fermée à marée haute et ouverte au début du montant. Donc, de descendant, apport d'eau douce dans le port : Moins de peintures anti salissures sous les bateaux, épuration naturelle du port par le courant induit de ces travaux.
										1	44 - CARPENTÉY Fabien, la Teste, Pour le dragage du port de la Teste.
										1	45 - LUC Denis, la Teste. Pour le dragage du port de la Teste.
										1	46 - PLOUZEAU Alain, la Teste Favorable au dragage du port.
										1	47 - HIRIBURU Roger, la Teste de Buch, Pour le dragage du port de la Teste de Buch.
										1	48 - THOMAS Georges, la Teste de Buch, Avis favorable au dragage du port Testerin et du transfert des vases à la Mole à Gujan Mestras. Je suis favorable au dragage du port e la Teste de Buch. Testerin de longue date, j'ai pratiquement toujours vu le port de La Teste de Buch avec une énorme couche de vase empêchant les ostréiculteurs et les plaisanciers de sortir en toute sécurité avec leurs bateaux. Je ne peux qu'être favorable pour le dragage du port testerin. Concernant le dépôt des vases sur le site de la Mole, il semblerait que rien ne peut empêcher cette opération car les analyses des vases sont d'après les scientifiques pratiquement les mêmes que les vases gujanais qui ont été déversées dans le bassin de décantation depuis quelques années. Le bassin de la Mole a été créé par le SMPBA pour le traitement des vases du Sud Bassin et non pas que pour celles des ports gujanais. Le transport des vases par camions étanches ne pose pas de problème puisque le port d'Arcachon a dragué les siennes à plusieurs reprises et les a transportées de la même façon au Teich. Quant à la pollution du tout Gujan Mestras, je ne comprends pas comment les quartiers de la Hume, Meyran, Gujan centre pourrait être impactés alors que les camions arrivent par le Teich, empruntant seulement quelques centaines de mètres passant simplement par l'allée du Haurat pour accéder à la Mole. Je suis donc doublement favorable au dragage du port de La Teste de Buch.
										1	49 - Madame LE NEL Violette, la Teste de Buch. J'ai eu une grande histoire familiale à la Teste de Buch... Je connais donc ce bassin d'Arcachon pour y être venue en vacances des années depuis le Limousin. Je n'ai plus d'intérêts particuliers ici (bateau autrefois à mon mari... après lecture étude du dossier de désenvasement du port, je me range aux arguments présentés en faveur de celui-ci. Cela semble une vraie nécessité... ! Pour les boues à Gujan idem pour les arguments et je ne souhaite pas prendre parti dans une contestation d'ordre politique. Page 27 la teste
										1	50 - SAIZ Marinette - la Teste - Oui au dragage du port de la Teste qui n'a que trop tardé. Il est souhaitable que ces boues

												soient transportées au port de la Mole, construit par le département, financé par l'État et le conseil Général. L'étude environnementale menée à la demande du SIBA ayant reçu l'aval du dossier par de nombreux organismes. Qui dit intercommunalité implique la mise en commun des moyens. La commune de la Teste a contribué avec le traitement des eaux usées, l'usine d'incinération des déchets pendant plusieurs années. Actuellement le centre de dépôt et de transfert de ces déchets à la zone industrielle avec les nuisances qui en découlent et la rotation des camions 365 jours / 365. Elle accueille également l'aire de grand passage des gens du voyage. Chaque habitant de la COBAS se doit d'accepter les avantages et les inconvénients de cette intercommunalité.
									1	51 - BILLAUT Jean - la Teste - En espérant que le dragage du port se fasse assez rapidement car ça devient une nécessité pour les usagers du port.		
									1	52 - BARTHE Didier, la Teste. Oui, je suis favorable au dragage du port de la Teste. Je suis favorable au dragage du port de la Teste... Je souhaite rapidement revoir le port avec du sable.		
									1	53 - GONZALEZ Sophie, la Teste. Oui, je suis favorable au dragage du port de la Teste. Oui, je suis favorable au dragage du port de la Teste. C'est urgent et nécessaire... L'argumentaire Gujanais semble recéler une mauvaise volonté.		
									1	54 - DUMESTE François, la Teste. Oui, je suis favorable au dragage du port de la Teste. Co-proprétaire d'un voilier dont le tirant d'eau est de 70 cm (dérive relevée) les durées des sorties s'amenuisent (2h avant et 2 h après la PM et le prix augmente. Nous attendons avec impatience le dragage de notre port.		
									1	DESBAT Serge - la Teste - Oui, je suis favorable au dragage du port de la Teste		
									1	55 - FOUCARD Lionel, la Teste. Oui, je suis favorable au dragage du port de la Teste. Ostréiculteur sur le port depuis 2003, il est grand temps d'effectuer le dragage du port car la montée des sédiments augmente l'usure de nos mécaniques de bateaux et engendre des réparations. D'autre part le port de la Teste est une vitrine pour notre ville et il doit être entretenu annuellement.		
									1	56 - DOURNE Jean-Claude, La Teste. Oui, je suis favorable au dragage du port de la Teste. Écriture difficile à lire.		
									1	57 - M. et Mme BRIAL, LA Teste. Nous sommes tout à fait pour le dragage du port de la Teste de Buch. Le temps presse, cela a assez duré.		
									1	58 - ROQUE Nadine et Jacques, la Teste. Oui, je suis favorable au dragage du port de la Teste.		
									1	59 - Madame MONSET Marie-Claude, la Teste. Oui, je suis favorable au dragage du port de la Teste, pour tant de raisons évoquées dans le texte de demande.		
									1	60 - Mme FLOQUET Nathalie, la Teste. Oui, je suis favorable au dragage du port de la Teste.		
									1	61 - Monsieur FLOQUET Olivier, la Teste. Oui, je suis favorable au dragage du port de la Teste.		
									1	62 - Pierre et Monique ALOIR, la Teste. Il est impératif que ce port soit dragué ! Il y a trop longtemps que nous attendons, d'autant que tous les autres ports du Bassin d'Arcachon ont été dragués plusieurs fois. Il faudrait que certains élus des villes avoisinantes respectent les lois de la République.		
									1	63 - JL METIVET, Arcachon. Je suis très favorable au dragage du port de la Teste dans les meilleurs délais... La position de la Maire de Gujan n'est pas acceptable et fait preuve d'un égoïsme mal placé. Les boues du port de la Teste ne sont pas plus ni moins polluées que celles de.... Ce dragage doit être fait sans attendre.		
									1	64 - Monsieur VALLET Jacques, la Teste. Oui, je suis très favorable au dragage du port de la Teste. Un port sans eau à quoi ça sert. Titulaire d'une place au port.		
									1	65 - CAULET Marie-Claude, la Teste. Oui, je suis favorable au dragage du port de la Teste car depuis 40 ans il en a vraiment besoin.		
									1	66 - LE BRUCHEZ François. Très favorable au dragage du port de la Teste. Très déçu par l'attitude de la Maire de Gujan qui bloque pour que l'on ne puisse pas user d'un réservoir financé par la commune...		
									1	67 - PAGEAUX, Francis Albin la Teste. Oui, je suis favorable au dragage du port de la Teste. Dites aux Barbots qu'ils ne sont pas très "sport" en présentant pour leur Mairie une demande d'allocation de leurs administrés. A ce que les boues de notre port de Buch, ne soit pas déposées dans le site de la Mole ! Soyons un peu plus "dur" si la Mole refuse notre transfert de déchets communs de la COBAS... un peu de bon sens collectif serait notre force. Si non à quoi bon s'unir ? En additionnant nos forces, ce bassin sud resplendira !		
									1	68 - FILLON Rémi et Nadine, la Teste. Oui, nous sommes favorables au dragage du port de la Teste. Pour les ostréiculteurs afin qu'ils puissent accéder à leurs cabanes plus facilement. Pour les plaisanciers et les touristes sont la vue à marée basse doit être édifiante. Les boues contenues dans le port de la Teste ne polluent-elles pas le Bassin quand elles sont enfouies dans le port, autant que quand elles sont dans le bassin de décantation de la Mole.		
									1	69 - BASSO pierre, La Teste, Oui, je suis très favorable au dragage du port de la Teste. Cela aurait dû être fait depuis longtemps. Le port est une honte à marée basse. Cela ne donne pas une bonne impression de la ville.		
									1	70 - ROUGÉ -CALANDRAUD Micheline, la Teste. Oui, je suis favorable au dragage du port de la Teste. Il me semble urgent que les travaux de dragage aient lieu. Vu l'aspect du port, tel que je le vois depuis chez moi, il est évident que les masses de boue qui se sont amoncées, gênent beaucoup l'entrée dans le port des ostréiculteurs et des plaisanciers restés très souvent "plantés" quelques heures... pour l'image de marque de ce lieu si beau, je suis favorable à son dragage. Par la même occasion l'entrée du CANELOT à l'écluse est tout aussi urgent : les bateaux ne passent plus... et les rives s'effondrent aussi !		
									1	71 - ROUANET Magali et Xavier - la Teste. Pour le dragage du port		
									1	72 - RADE Martine - la Teste Oui, je suis favorable au dragage du port de la Teste de Buch, avec transfert des vases sur le site de la Mole à Gujan Mestras.		
									1	73 - BAZIN Alain - la Teste. Oui, je suis favorable au dragage du port de la Teste de Buch. Ce port est magnifique et est à ce jour. Que des vases. Et en plus en cas de montée des eaux cela facilite une inondation de tout l'environnement. Cela est		

																		honteux de le laisser dans cet état.
										1								74 - ANTomARCHI Pascale - la Teste. Je suis favorable au dragage du port de la Teste de Bush, qui aurait du être fait depuis de nombreuses années.
										1								75 - THIRROUEIZ Jean- la Teste. Oui, je suis très favorable au dragage du port de la Teste de Bush. La façade maritime en centre-ville, mérite une autre image qu'un monticule de vase causant une vue dégradante de notre ville, sans oublier l'odeur que peut générer ces amoncellements.
										1								76 - CHAZARIN Yvon - la Teste - Oui, je suis favorable au dragage du port de la Teste de Bush.
										1								77 - BACOT Claude, la Teste - Oui, je suis favorable au dragage du port de la Teste de Bush.
										1								78 - C. CASTAGNEDE - La Teste - Oui, je suis favorable au dragage du port de la Teste de Bush, ce qu'est indispensable, mais il n'est pas normal de verser ces boues à Gujan
										1								79 - JEAN Claude et Maryse CUSSAC - Le dragage du port de la Teste est une nécessité absolue à ce jour, et les boues doivent être déposées à l'emplacement prévu par le SIBA, à cet effet à Gujan Mestras. L'heure n'est plus aux discussions aussi stériles que malsaines, mais à une mise en œuvre trop longtemps repoussée.
										1								80 - Christian et Marie Jo DUCOURNEAU - Oui ? nous sommes favorables au dragage du port de la Teste de Buch. Etant fils d'ostréiculteur, je connais très bien le port de La Teste de Buch, son accès la canalette et les darses ouest et est. Bien sur, comment ne pas être favorable au dragage du port testerein qui est envasé mais pas dragué depuis de nombreuses années. Je dirais même qu'il y va de la dangerosité de notre port car nous avons eu la chance de ne pas avoir eu d'accident, une personne, un enfant aurait pu tomber et disparaître sans laisser de traces. De plus les ostréiculteurs, les plaisanciers tous les usagers ayant un poste d'amarrage (AOT) perdent énormément de temps lors des marées montantes et descendantes et je ne parle pas des petits coefficients c'est encore plus grave. JE SUIS DONC FAVORABLE AU DRAGAGE DU PORT DE LA TESTE DE BUCH ET TRES RAPIDEMENT. Concernant les vases à traiter, le bon sens fait qu'elles doivent être traitées dans un lieu prévu à cet effet. La Teste de Buch ne possède pas de bassin de décantation car les terrains prévus pour en faire un, ont été déclarés en 2015 en zone humide et de ce fait interdit à un dépôt des vases. D'autres lieux testerins pourraient être prévus pour confiner les vases mais ils sont tous frappés d'interdiction, loi littorale, PNMBBA, écologie etc Le bassin de la Mole est donc incontournable car il a été construit pour traiter les sédiments du bassin d'Arcachon mais pas comme voudrait nous le faire croire les gujanais, uniquement pour traiter les vases des 7 ports de Gujan Mestras. ins rentrer dans les détails, ce bassin de décantation a été financé par le Département, géré actuellement par le Syndicat Mixte des Ports du Bassin d'Arcachon (SMPBA), il est situé sur le Domaine Public Maritime (DPM), il a jà servi à de nombreuses fois pour stoker les vases de certains ports gujanais avant recyclage sans jamais avoir un quelconque problème concernant la pollution, le cadre de vie, l'environnement, en deux mots c'est «droit idéal et le seul pour transférer les vases issues du dragage testerein surtout que les vases une fois osées ne font que sécher, je ne vois pas ou peut-être le problème.
1			1							1								81 - ORY Marie Nicole - la Teste - Oui, je suis favorable au dragage du port de la Teste de Bush, mais les boues, omme elles datent d'au moins 40 ans, le fond doit être très pollué, car à cette époque les produits pour l'entretien des bateaux étaient nocifs pour l'environnement. Suggestion : La couche la plus récente serait transportable à Gujan. La couche la plus profonde serait amenée jusqu'au Teich (dans le bassin étanche). Cette solution minimiserait les frais et le mécontentement des Gujan.
										1								82 - Anonyme - Il est urgent de faire le dragage de ce port afin qu'il retrouve une allure plus agréable à l'œil à marée basse... et que la Teste de Buch enfin retrouve son port et sa façade maritime.
								1		1								83 - DE VERGNERES - La Teste - Voila 40 ans que le port de la Teste n'a pas été dragué. A l'évidence cela n'a que trop duré et alors que le conseil Départemental a investi dans des structures spécifiques sur le site de la Mole, et que ce site a été utilisé pour draguer et recevoir les sédiments des ports de Gujan-Mestras, il ne serait pas dimensionné pour recevoir les sédiments du port de la Teste ! Permettez que j'émette de sérieux doutes sur les arguments développés par la Maire de Gujan Mestras. Enfin comme toujours dans ces cas l'État et les organismes compétents ont fait toutes les études nécessaires à la garantie de la qualité environnementale de cette opération. Arrêtons donc la politique politicienne et dragons de port et transportons ces sédiments sur le site de la Mole afin d'éviter que le cout... éternel vache à lait ne débourse 2 m€ de plus pour ce dragage, qui en n'en pas douter se fera. Merci monsieur le commissaire de bien vouloir prendre en compte mon modeste argumentaire
										1								84 - M. et Mme BETTI - Oui, je suis favorable au dragage du port de la Teste de Bush, opération qui aurait dû être faite depuis longtemps.
										1								85 - LASSALLE Virginie - La Teste - Oui, je suis favorable au dragage du port de la Teste de Bush
										1								86 Eric ROLET - La Teste - Oui, je suis favorable au dragage du port de la Teste de Bush.
										1								87 - COULAUD Yvette - la Teste - Favorable au dragage. Les ostréiculteurs ont bien besoin de sortir pour aller dans les parcs.
										1								88 - CHAUVET Catherine - la Teste - Oui, je suis favorable au dragage du port de la Teste de Bush. Si pour une raison qui me serait inconnue, le dragage et surtout le dépôt des boues ne peuvent pas se faire sur le site de Gujan (financé par le département), il serait bon que la commune de Gujan rembourse tout le financement au département pour en avoir l'exclusivité. Il est grand temps de procéder au dragage. Plus on attend, plus il y aura de difficultés.
										1								89 - PULIDO Chantal - La Teste Oui je suis favorable au dragage du port de la Teste de Buch. Je suis très favorable au dragage du port car c'est très beau à marée haute, mais c'est très vilain à marée basse...
										1								90 - DORÉ Maryse - la Teste Oui je suis favorable au dragage du port de la Teste de Buch. Je l'espère même depuis de nombreuses années. Ancienne ostréicultrice.
										1								91 - BOSCH Blandine - la Teste - Oui je suis favorable au dragage du port de la Teste de Buch.
										1								92 - GALLO Roland - la Teste - Oui je suis favorable au dragage du port de la Teste de Buch. Le dragage de notre port est une urgence.
										1								93 - LEBAIR Jacques - la Teste - Merci de nettoyer le port de la Teste. Nous sommes très contrariés de la durée du non nettoyage du port. Honte à la présidente de la COBAS.
										1								94 - FONTENEAU Gérard - la Teste - Le dragage du port est une action nécessaire et urgente pour toutes les activités maritimes professionnelles ou de loisirs ... Que cessent les querelles e clocher Guyanaises.

										1	95 - CODESO-PAVONE Bernard et Pascale - la Teste - Oui je suis favorable au dragage du port de la Teste de Buch. Les vases du port de la Teste ne sont pas plus polluées que celles déjà traitées de Gujan. Celles de la Teste peuvent donc être traitées dans le centre équipé et efficace à cet effet... NOUS SOMMES DONC FAVORABLES AU DRAGAGE DU PORT DE LA Teste.
										1	96 - BOUSSAC Florence - la Teste - Oui je suis favorable au dragage du port de la Teste de Buch, c'est même urgent. Il y a quelques années, cliente de la coopérative maritime j'ai été témoin d'une scène ou un homme descendu de son bateau pour le pousser car il touchait, être enlisé jusqu'à la taille. Fait-il attendre un drame pour réagir. Pour le problème des boues, madame la maire de Gujan ne commande pas.
										1	97 - BOUSSAC Jean Louis - la Teste - Oui, je suis favorable au dragage du port de la Teste
										1	98 - BOUSSAC Jacqueline - la Teste - Oui, je suis favorable au dragage du port de la Teste
										1	99 - DEMARCO Géraldine - la Teste - Oui, je suis favorable au dragage du port de la Teste
										1	100 - PESNEAU Marie - la Teste - Oui, je suis favorable au dragage du port de la Teste
										1	101 - PANTEIX David - la Teste - Oui, je suis favorable au dragage du port de la Teste
										1	102 - PANTEIX Jeanine - la Teste - Oui, je suis favorable au dragage du port de la Teste
										1	103 - TERNY Noëlle - la Teste - Oui, je suis favorable au dragage du port de la Teste
										1	104 - M. et Mme Yves THOMAS - La Teste - Oui, je suis favorable au dragage du port de la Teste
										1	105 - SACLIER Danielle - la Teste - Oui, je suis favorable au dragage du port de la Teste
										1	106 - M. et Mme NONI - LA Teste - Oui, je suis favorable au dragage du port de la Teste
										1	107 - GUETRON Michel - la Teste - Oui, je suis favorable au dragage du port de la Teste
										1	108 - VIGNON Jeanine - la Teste - Oui, je suis favorable au dragage du port de la Teste
										1	109 - AUGEYROLLES J ; Philippe - la Teste - Oui, je suis favorable au dragage du port de la Teste
										1	110 - ARNAUD Jean François - la Teste - Oui, je suis favorable au dragage du port de la Teste
										1	111 - THOMAS Joséphine - la Teste - Oui, je suis favorable au dragage du port de la Teste
										1	112 - LARRIBAU-LAVIGNE Denis - la Teste - Oui, je suis favorable au dragage du port de la Teste - Niveau de conflit : cour de récréation de l'école primaire !
										1	113 - NICOLAY Louis - la Teste - Oui, je suis favorable au dragage du port de la Teste
										1	114 - CABIROL Christian - la Teste - Oui, je suis favorable au dragage du port de la Teste
										1	115 - VILLECHENOUX Lilyane - la Teste - Oui, je suis favorable au dragage du port de la Teste
										1	116 - FABRE Daniel - la Teste - Oui, je suis favorable au dragage du port de la Teste
										1	117 - JAI Paulette - la Teste - Oui, je suis favorable au dragage du port de la Teste
										1	118 - STURN Bernard - la Teste - Oui, je suis favorable au dragage du port de la Teste
										1	119 - LABORDE, Bernard - la Teste - Oui je suis favorable au dragage du port de la Teste de Buch. Tout s'en va, les sentiments, le respect des personnes, le civisme e, général. Les politique comme les grands chefs d'entreprises se doivent de donner l'exemple. Oui je suis très favorable au dragage du port de la Teste. Quand un projet reçoit l'avis favorable et le financement de commissions compétentes, on agit ; il faut penser à la vitrine de notre commune et le port de la Teste est notre bijou préféré.
										1	120 - LACAU jean-Paul - la Teste - Oui je suis favorable au dragage du port de la Teste de Buch. Que les Gujanais arrêtent leur guerre de clochers ! Complètement stupide de la part des Gujanais.
											Fin premier registre La TESTE.
										1	121 - MAGNÉ Jean Jacky - la Teste - Oui je suis favorable au dragage du port de la Teste de Buch. Il est honteux que le port de la Teste soit le seul à ne pas être dragué depuis des lustres ... quand à la tentative de la maire de Gujan Metras de mettre des bâtons dans les roues... CHICHE ! arrêtez de ramasser leurs ordures ménagères et on va rigoler !... et refoulez leurs eaux usées aussi et on rigolera 2 fois. TENEZ BON !
										1	122 - M. & Mme TAUZIN Philippe - la Teste - Nous souhaitons que de dragage du port de la Teste soit fait le plus tôt possible.
										1	123 - M. & Mme SEUTIN J. Luc - la Teste - Il devient urgent que le dragage ait lieu. Avis favorable.
										1	124 - CHIBRAC Eliane et Bernard - la Teste - Oui je suis favorable au dragage du port de la Teste de Buch
										1	125 - BROSE Chantal - la Teste - Oui je suis favorable au dragage du port de la Teste de Buch
										1	126 - BOYER Yves - la Teste - C'est une honte d'avoir attendu 40 ans pour draguer le port, alors que tous les autres le font souvent.
										1	127 - BUISINE Marcel - la Teste - Oui je suis favorable au dragage du port de la Teste de Buch
										1	128 - KIRY Pierrette - la Teste - Oui je suis favorable au dragage du port de la Teste de Buch. La solidarité doit être dans les deux sens puisque nous traitons leurs eaux usées.
										1	129 * TORRES Isabelle - la Teste - Oui je suis favorable au dragage du port de la Teste de Buch.
										1	130 - LACAZE Rosa - la Teste - Oui je suis favorable au dragage du port de la Teste de Buch.
										1	131 - TORRES Oloriva - la Teste - Oui je suis favorable au dragage du port de la Teste de Buch.
										1	132 - REWELTA Estrella - la Teste - Oui je suis favorable au dragage du port de la Teste de Buch.
										1	133 - RICHERT Sylvie - la Teste - Oui je suis favorable au dragage du port de la Teste de Buch.
										1	134 - RICHERT Philippe la Teste - Oui je suis favorable au dragage du port de la Teste de Buch.
										1	135 - ROZES Stelio - la Teste - Oui je suis favorable au dragage du port de la Teste de Buch.
										1	136 - ROZES Sylvie - la Teste - Oui je suis favorable au dragage du port de la Teste de Buch.
										1	137 - ROZES Sandra - la Teste - Oui je suis favorable au dragage du port de la Teste de Buch.
										1	138 - ROZES Simon - la Teste - Oui je suis favorable au dragage du port de la Teste de Buch.
										1	139 - FERROU MARIE Ange - la Teste - Aucun fondement valable pour le refus de ce dragage qui apportera un évident bien-être pour la sortie du port.
										1	140 - CAUBIT Anne Marie - la Teste - Oui je suis favorable au dragage du port de la Teste de Buch. Famille d'ostréiculteurs, voyant l'état du port aujourd'hui, nous sommes dégoutés de le voir dans cet état pitoyable.
										1	141 - CAUBIT Claude et Anita - la Teste - Oui je suis favorable au dragage du port de la Teste de Buch... Nous avons le vers dans le fruit de la Mole de Marie Hélène DESEGAUX.
										1	142 - SOUR G & A La Teste - Oui je suis favorable au dragage du port de la Teste de Buch, pour le plus grans plaisir des ostréiculteurs, des plaisanciers et des Testerins en général.
										1	143 - COUSTAUD François - la Teste - Oui je suis favorable au dragage du port de la Teste de Buch. Fils et petit fils d'ostréiculteur, je vois le port s'ensaver d'année en année.
										1	144 - DEMARLE Dominique - la Teste - Oui je suis favorable au dragage du port de la Teste de Buch.

										1	145 - DESACHY Astrid - la Teste - Oui je suis favorable au dragage du port de la Teste de Buch. Je voudrais que le parking de la Teste soit rénové.
										1	146 - GUERRAZZI Olivier - la Teste - Oui je suis favorable au dragage du port de la Teste de Buch.
										1	147 - POUILLAIN Hubert - la Teste - Oui je suis favorable au dragage du port de la Teste de Buch.
										1	148 - BONNEAU Alain - la Teste - Oui je suis favorable au dragage du port de la Teste de Buch. Utilisons les moyens mis à disposition par le conseil général.
										1	149 - LAFON Romain - la Teste - Oui je suis favorable au dragage du port de la Teste de Buch.
										1	150 - BARAT Jacques - la Teste - Oui je suis favorable au dragage du port de la Teste de Buch.
										1	151 - DAVET, Patrick - la Teste - Maire de la commune - Monsieur le commissaire enquêteur, le port de la Teste de Buch, poumon de notre cœur de ville, n'a pas été désensasé depuis presque 40 ans. Les ports des autres communes l'ont été. Il est donc essentiel pour nous que ces travaux soient réalisés et ce dans les plus brefs délais, c'est-à-dire début d'année 2021 comme le prévoit le SMPBA. Aucune entrave ne doit retarder ce chantier qui est capital pour l'avenir économique de la commune, y compris bien sûr pour nos ostréiculteurs La ville de La Teste et moi-même verraient de mauvais œil ce report. Les Testerins dans leur ensemble attendent cela avec impatience car nous considérons tous que cela doit être fait.
										1	152 - Madame VIGOUROUX Viviane - la Teste - Oui je suis favorable au dragage du port de la Teste de Buch.
										1	153 - BUFFONE Michel - la Teste - Oui je suis favorable au dragage du port de la Teste de Buch.
										1	154 - LATOUCHE Michèle - la Teste - Oui je suis favorable au dragage du port de la Teste de Buch.
										1	155 - Nous sommes une famille d'ostréiculteurs et nous connaissons l'affaire. C'est honteux de voir ce port dans cet état.
										1	156 - Anne COEN - La Teste - Oui je suis favorable au dragage du port de la Teste de Buch.
										1	157 - JUDE Patricia - La Teste - Oui je suis favorable au dragage du port de la Teste de Buch.
										1	158 - VITSCOEUR Bérange - la Teste - Oui je suis favorable au dragage du port de la Teste de Buch.
										1	159 - MARCHON Yolande - la Teste - je suis pour et que ce soit fait là où c'est prévu = à Gujan. Sinon ne plus accepter leurs déchets.
										1	160 - SINGER Hugues - la Teste - Oui je suis favorable au dragage du port de la Teste de Buch.
										1	161 - TERRIEN - La Teste - Oui je suis favorable au dragage du port de la Teste de Buch. Ça commence à devenir dangereux et la navigation périlleuse.
										1	162 - TEYSSIER Jean - la Teste - Oui je suis favorable au dragage du port de la Teste de Buch.
										1	163 - DANEL Gilbert - la Teste - Oui je suis favorable au dragage du port de la Teste de Buch. C'est l'outil de travail des professionnels qui utilisent le port.
										1	164 - NICOLAS Bernadette - la Teste - Oui je suis favorable au dragage du port de la Teste de Buch.
										1	165 - MEYNARD Alain - la Teste - Oui je suis favorable au dragage du port de la Teste de Buch. Notre port est la risée des touristes.
										1	166 - DUPUY Marie Josée - la Teste - Oui je suis favorable au dragage du port de la Teste de Buch. C'est une gêne énorme pour es usagers professionnels ou plaisanciers.
										1	167 - DUPUY Michel - la Teste - Oui je suis favorable au dragage du port de la Teste de Buch. Seul port n'ayant pas été dragué de la façade atlantique. Assurer aussi à marée basse, l'accès au futur parking de stockage des bateaux à sec. Le dragage est une nécessité absolue.
										1	168 - MONTEIL Alain et Chantal - la Teste - Oui nous sommes favorables au dragage du port de la Teste de Buch, pour les ostréiculteurs et notre patrimoine.
										1	169 - PEREZ Evelyne - la Teste - Oui je suis favorable au dragage du port de la Teste de Buch.
										1	170 - LEJEUNE-LARCHER Marie Thérèse - la Teste - Oui je suis favorable au dragage du port de la Teste de Buch. Le reste oui, c'est la mission.
										1	171 - POMADA Jean Pierre - la Teste - Oui je suis favorable au dragage du port de la Teste de Buch. Gujan accepte beaucoup de choses mais chez les autres, entre les ordures ménagères et les eaux usées, mais surtout sur la commune de la Teste.
										1	172 - DIRIS Jacques - la Teste - Oui je suis favorable au dragage du port de la Teste de Buch.
										1	173 - BIGERAY Monique - la Teste - Oui je suis favorable au dragage du port de la Teste de Buch.
										1	174 - BALESTE Laure - la Teste - Oui je suis favorable au dragage du port de la Teste de Buch. Les boues devront aller au port de la Mole comme prévu par le SIBA, sans oublier que Madame la Préfète de la Gironde avait donné son autorisation en octobre 2019.
										1	175 - Anonyme - gilet jaune la Teste - semble dire oui au dragage.
										1	176 - CAULE P - la Teste - Oui je suis favorable au dragage du port de la Teste de Buch. Je perd 3h15 avant la basse mer et 3h30 pour remonter à haute mer. Pour un bateau de 6,60 m je paie 760 € par an sans électricité, ni eau ni poubelle.
										1	177 - ESTRODE Colette - la Teste - j'estime que l'attitude de Gujan n'est pas cohérente. L'aide que nous leur avons apportée pour les poubelles et notre station d'assainissement mérite bien un retour.
										1	178 - DUFET Jean Pierre - la Teste - Oui je suis favorable au dragage du port de la Teste de Buch.
										1	179 - Anonyme - Oui je suis favorable au dragage du port de la Teste de Buch.
										1	180 - BRIGNON Patrick et Chantal - la Teste - Oui je suis favorable au dragage du port de la Teste de Buch. Polémique pur le stockage à Gujan.
										1	181 - DULAC Christian - Gujan-Mestras - Oui je suis favorable au dragage du port de la Teste de Buch. Querelle de clocher. Le département gère les ports pour tous et le site de la Mole qui a été créé pour. Propos démagogiques. Je ne puis comprendre le comportement de madame des Esgaux (le seigneur) par rapport aux autres. Je précise que j'habite au périmètre de la mer, soit à 150 m du site de la Mole.
										1	182 - ANDRIEUX Marc - la Teste - Oui je suis favorable au dragage du port de la Teste de Buch.
										1	183 - LAURENT - C'EST UNE NÉCESSITÉ ? VIVEMENT UNE SOLUTION.
										1	184 - Madame TAVERNIER Colette - Oui je suis favorable au dragage du port de la Teste de Buch.
										1	185 - TAVERNIER JC - Oui je suis favorable au dragage du port de la Teste de Buch.
										1	186 - LAVAUX Guy - Oui je suis favorable au dragage du port de la Teste de Buch.
										1	187 - CALVO Yvan - la Teste - Oui je suis favorable au dragage du port de la Teste de Buch.
										1	188 - BEAUCHÉ JP - la Teste - Oui je suis favorable au dragage du port de la Teste de Buch.
										1	189 - BEAUCHÉ E - la Teste - Oui je suis favorable au dragage du port de la Teste de Buch

										1	190 - TAVERNIER Karine - la Teste - Oui je suis favorable au dragage du port de la Teste de Buch.
										1	191 - Monique CUSSAC née CAUBIT - La Teste - Oui je suis favorable au dragage du port de la Teste de Buch. Famille d'ostréiculteurs, trop de polémiques sont faites sur cette chose. Tous les autres ports du bassin ont été creusés.
										1	192 - JUILLET Jeannette - la Teste - Oui, je suis favorable au dragage du port de la Teste
										1	193 - LAGARDERE Etienne - la Teste - Oui, je suis favorable au dragage du port de la Teste
										1	194 - DELPECHE Guy - la Teste - Oui, je suis favorable au dragage du port de la Teste
										1	195 - SIRVEN Marie Thérèse - la Teste - Oui, je suis favorable au dragage du port de la Teste
										1	196 - TAZE-BERNARD DIDIER - La Teste - Oui, je suis favorable au dragage du port de la Teste
										1	197 - LABARTHE Jean Lucien - la Teste - Oui, je suis favorable au dragage du port de la Teste
										1	198 - LECOINTRE Hubert - la Teste - Oui, je suis favorable au dragage du port de la Teste
										1	199 - ORBAN Francis - la Teste - Oui, je suis favorable au dragage du port de la Teste
		1	1						1	200 - DADAT Philippe - Gujan Mestras - Opposition au projet de stockage au port de la Mole des boues polluées. Nuisances pour les professionnels et les habitants	
										1	201 - JOLIOT BLANCHARD Michèle La Teste. Oui, je suis favorable au dragage du port de la Teste
											FIN REGISTRE N° 2
										1	202 - CREPIN Chantal - la Teste - Oui, je suis favorable au dragage du port de la Teste. Les motifs du refus de Gujan sont-ils fondés ?
										1	203 - PRÉSENCE LITTORALE (Association Testerine de Défense du Littoral Marin. Oui, je suis favorable au dragage du port de la Teste
										1	204 - DELRIEU Dominique - la Teste - ce dévasage du port est indispensable pour une utilisation normale de ce lieu patrimonial. Madame MHD Maire de Gujan le bloque pour des raisons injustifiées et égocentriques. Merci de faire effectuer ce travail au plus vite.
										1	205 - MENUT Charlie - Vice-Président de l'AUPORT. J'ai ce jour déposé l'avis de notre association ainsi que sur internet, nous sommes favorables au dragage du port de la teste et serons vigilants sur la suite des travaux afin qu'ils ne soient pas la cause de dommages pour les professionnels et les usagers du port.
										1	206 - GROUPE "AVANÇONS ENSEMBLE - La Teste de Buch. Six élus du Conseil Municipal. Remise d'une contribution favorable au dragage des vases du port central de la Teste de Buch et à son dépôt dans les bassins de décantation départementaux de la Mole (Voir contribution au chapitre autorités et élus)
										1	207 - OUZIEL Carole - la Teste -Il est souhaitable de draguer le port de la Teste afin de redescendre le niveau de la boue au sol dur. Ainsi nous serions protégés face aux futures montées des eaux et inondations.... Les analyses de boues étant correctes, je ne comprends pas les freins qui opposent le dragage du port.
										1	208 - BOURDIER Serge - Arcachon - Je suis à 100 % d'accord avec les travaux que vous envisagez. Il est regrettable malheureusement qu'ils aient aussi longtemps tardé. J'espère à votre réussite.
										1	209 - FAUTHOUS Germaine - la Teste - Oui, je suis favorable au dragage du port de la Teste.
										1	210 - DUOS Claude - la Teste - Oui, je suis favorable au dragage du port de la Teste. Gujan n'a pas de station d'épuration et n'a pas de centre de traitement des ordures ménagères et est bien content de profiter de caux de la Teste, même s'ils participent au financement de ces centres...
										1	211 - SCHMID Raja - la Teste - Oui, je suis favorable au dragage du port de la Teste.
										1	212 - DUFAURE Michel - la Teste - Oui, je suis favorable au dragage du port de la Teste. .. les querelles environnementales ont toujours retardé la mise en œuvre des travaux nécessaires. Maintenant pour des problèmes d'EGO, madame le maire de Gujan s'oppose et demande à ses administrés de s'opposer au stockage des sédiments sur le site prévu à cet effet, financé par le département de la Gironde et ayant déjà servi... pour le dragage des ports de Gujan Mestras. Par contre elle-même et ses administrés sont bien contents de profiter des équipements situés sur la commune de la Teste (centre de traitement des ordures ménagères, station d'épuration des eaux usées). De plus, lors de la construction de la voie directe Bordeaux-Arcachon, soutenant en sa qualité d'adjointe à Gujan de l'époque, elle avait voté avec l'ensemble du conseil municipal contre la création d'échangeurs comme celui accepté et réalisé sur la commune de Teich. La COBAS finance maintenant la création des échangeurs de Césarée et de la Hume sur la commune de Gujan, or le contributeur le plus important à la COBAS est la commune de la Teste de Buch.
										1	213 - RATIE Gérard et Andrée - la Teste - Oui, je suis favorable au dragage du port de la Teste. Le problème est de savoir où mettre les boues qui en résulteront.
										1	214 - FOUILHAC Jean-Louis - la Teste - Oui, je suis favorable au dragage du port de la Teste.
										1	215 - PIN Catherine - la Teste - Oui, je suis favorable au dragage du port de la Teste. Je ne comprends pas pourquoi ce port n'est toujours pas dragué. Pour tous ces ostréiculteurs, c'est vital.
										1	216 - LEFEBURE - La Teste - Oui, je suis favorable au dragage du port de la Teste.
										1	217 - MARCHET Caroline - VIRAZEIL 47 - depuis des années que je viens à la Teste, je trouve dommageable que ce ne soit pas encore réalisé.
										1	218 - SAVASTA Yves - la Teste - Oui, je suis favorable au dragage du port de la Teste. 1 valoriser le site. 2 améliorer l'amplitude d'heures navigables. 3 Faciliter la navigation.
										1	219 - MARIE Geneviève - la Teste - Oui, je suis favorable au dragage du port de la Teste.
										1	220 - LAGARDE Renée - la Teste - Oui, je suis favorable au dragage du port de la Teste. 22 ans que j'attends que le port soit dragué.
										1	221 - STRZALKOWSKI Cécile - la Teste - Oui, je suis favorable au dragage du port de la Teste, au même titre que ceux de Gujan avec même une obligation de régularité (ex tous les 5 ans) je pense ... pollutions identiques d'un port à l'autre. La ville de la Teste ne peut-elle pas évacuer ses boues de l'autre côté prés salés ouest ? pour éviter trajet transport camion des boues.
										1	222 - CARO Stéphane - la Teste - Oui, je suis favorable au dragage du port de la Teste... Le projet a eu l'aval des autorités sanitaires et écologiques. La vase est source d'insécurité pour toute personne qui tomberait dans le port. L'étude a été faite sérieusement et le projet est solidement ficelé...
										1	223 - CLARAC Julienne - la Teste - Oui, je suis favorable au dragage du port de la Teste. Pourquoi la Mairie de Gujan refuse ce dragage. Je n'ai pas de réponse à mes questions.
										1	224 - PERRIN Marie France - la Teste - Oui, je suis favorable au dragage du port de la Teste et de son chenal d'accès... je regrette que ces dragages n'aient pas été réalisés il y a 12 ans, alors que les solutions techniques et écologiques satisfaisantes, ainsi qu'un financement du département avaient été trouvés.... Le bassin de décantation de la Mole a été

									conçu pour assécher les sédiments et les épurer.... Plusieurs études approfondies ont été menées depuis une quinzaine d'années... je fais confiance aux experts de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Agence Régionale de Santé et du Conseil Départemental qui disposaient de toutes ces données et qui ont validé le projet. J'approuve donc les processus envisagés.
								1	225 - TOURNE Benoit - Gujan-Mestras - Oui, je suis favorable au dragage du port de la Teste ?
								1	226 - BOREL Myriam - la Teste - Oui, je suis très favorable au dragage du port de la Teste.
								1	227 - BOURON Jean Louis - la Teste - Oui, je suis favorable au dragage du port de la Teste ... Cela devient une nécessité, d'autant plus que la sécurité des personnes peut être mise en jeu en cas de chute dans les vases.
								1	228 - DUPRAT Jean Marc et Patricia - la Teste - Oui, je suis favorable au dragage du port de la Teste. Je suis également très favorable, Madame DUPRAT.
								1	229 - SAINT-ORENS Jean Pierre et Régine - la Teste - Oui, je suis favorable au dragage du port de la Teste
								1	230 - DUTHIL Lionel - la Teste - Oui, je suis favorable au dragage du port de la Teste. Je suis déçu du comportement des édiles de Gujan Mestras qui, après avoir profité du dragage de leurs ports trouvent à redire... j'espère que les autorités compétentes ne cèderont pas et que le dragage aura enfin lieu comme prévu... 40 ans après.
								1	231 - MANCIET Jean-Yves - la Teste - Oui, je suis favorable au dragage du port de la Teste
								1	232 - LAPORTE Jacques Etienne - la Teste - Oui, je suis favorable au dragage du port de la Teste, à condition qu'il s'agisse d'une entretien et non d'une modernisation.
								1	233 - MONS Hubert - la Teste - la plus grande commune du bassin d'Arcachon et la plus peuplée "animée" par plus de 40 ans de bains de boue... Mais qu'ont donc de plus que nous ses consœurs du Bassin ? Trop de commissions, trop de "palabre" que nous vienne un homme dynamisant 10 ans, 20 ans de précieuses études et que l'an 2021 voit enfin l'aboutissement du dragage... pour le plus grand plaisir des ostréiculteurs.
								1	234 - BOISSE Monique - la Teste - Oui, je suis très favorable au dragage du port de la Teste. Ce dragage est obligatoire pour nos ostréiculteurs et pêcheurs.
								1	235 - BERISSE Patrick - la Teste - Oui, je suis favorable au dragage du port de la Teste.
								1	236 - DUPUY Lionel - la Teste - Oui, je suis favorable au dragage du port de la Teste.
								1	237 - JAY Xavier - la Teste - Oui, je suis favorable au dragage du port de la Teste.
								1	238 - JAY Maryse - la Teste - Permettre à ce port de retrouver un fonctionnement et un usage pérenne et conforme aux attentes de ses usagers marins.
								1	239 - BLANC Charly - Cazaux - Oui, je suis favorable au dragage du port de la Teste.
								1	240 - BLANC Laurie - Cazaux - Oui, je suis favorable au dragage du port de la Teste.
								1	241 - GARNUNG - La Teste - Oui, je suis très favorable au dragage du port de la Teste.
								1	242 - GARNUNG Mathère - la Teste - Oui, je suis favorable au dragage du port de la Teste.
								1	243 - GARNUNG Maxime - La Teste - Oui, je suis très favorable au dragage du port de la Teste.
								1	244 - BLANC Christel - Cazaux - Oui, je suis très favorable au dragage du port de la Teste.
								1	245 - BLANC Stéphane - Cazaux - Oui, je suis favorable au dragage du port de la Teste.
								1	246 - NADAUD épouse GARNUNG - Cazaux - Oui, je suis très favorable au dragage du port de la Teste. A marée basse ce n'est pas très joli.
								1	247 - CAYRE Nathalie - la Teste - Oui, je suis favorable au dragage du port de la Teste et pour embellir notre ville.
								1	248 - DELFAUD Bruno - Cazaux - Oui, je suis favorable au dragage du port de la Teste.
								1	249 - CAYRE Jean Michel - La Teste - Oui, je suis favorable au dragage du port de la Teste et embellir notre ville.
								1	250 - LE FAOU Emmanuelle - La Teste - Oui, je suis favorable au dragage du port de la Teste.
								1	251 - DELFAUD Marie-Nicole - Cazaux - Oui, je suis favorable au dragage du port de notre commune.
								1	252 - DELFAUD Marvin - Cazaux - Oui, je suis favorable au dragage du port de la Teste. Quelle vitrine pour notre belle commune.
								1	253 - DUBOIS Jeanne - Cazaux - Oui, je suis favorable au dragage du port de la Teste.
								1	254 - DELFAUD Gérald - Cazaux - Oui, je suis favorable au dragage du port de la Teste.
								1	255 - PETITGAS Claude - Cazaux - Oui, je suis favorable au dragage du port de la Teste.
								1	256 - PANTEIX Monique - la Teste - Oui, je suis favorable au dragage du port de la Teste. Le bon sens.
								1	257 - BRELET Aurélie - la Teste - Oui, je suis favorable au dragage du port de la Teste.
								1	258 - BEGU Francis Roger - la Teste - Oui, je suis favorable au dragage du port de la Teste. Enfin ! Bien sûr, je suis très favorable au dragage du port de la Teste et au transfert des vases sur le site de la Mole validé par les services publics concernés et surtout la Préfecture. Lorsqu'en 2001, vice président de la future COBAS, Maire adjoint Testeraïn, j'ai fait preuve de solidarité en matière d'équipement collectifs et je n'ai jamais protesté contre l'arrivée de camions transportant les ordures ménagères Gujanaises au centre de traitement de la Teste, ni contre l'arrivée toujours à la Teste, des aux usées et des boues de décantation des Gujanais au centre de traitement de ma commune. Quant au site de la Mole, il a été construit et financé par le Conseil Départemental de la Gironde, celui-ci faisant preuve, comme toujours, de solidarité pour notre Communauté du Sud-Bassin. Je trouve déplacé et ridicule la polémique entre nos deux communes, cette opération dirigée contre les services de l'Etat et plus particulièrement contre le Syndicat Mixte des Ports du Bassin d'Arachon, pourrait porter préjudice à tous nos projets dépendant du Conseil Départemental ou la Région Nouvelle-Aquitaine. Encore une fois, il faut draguer le port Testeraïn, ainsi que la Canelette et déposer les vases dans le site de la Mole.
								1	259 - BESANCON Jean-Claude et Annie - la Teste - Oui, je suis favorable au dragage du port de la Teste. Mais avec les communes environnantes pour participation et solidarité.
								1	260 - MARAIS Monique - la Teste - Oui, je suis favorable au dragage du port de la Teste.
								1	261 - MAGRIT Gilles - Marcel - la Teste - Oui, je suis favorable au dragage du port de la Teste. Car il faut qu le port de la Teste retrouve son éclat.
								1	262 - BEYNARD Michel et Noëlle - la Teste - OUI ! OUI ! OUI, je suis favorable au dragage du port de la Teste. Les rivalités de quartiers et les enjeux politiques en font autrement. Je pense que le site de la Mole n'est pas géré par la commune de Gujan. Donc il faut laisser les responsables taper du poing sur la table
								1	263 - DUBERNET Joël - PARIS - Oui, je suis favorable au dragage du port de la Teste. Madame des ESGAULX, la démocratie, partage, solidarité. Avant les accidents, il faut draguer notre port, il y a urgence. Les exigences et palabres n'ont que trop

										1	307 - PETIT Serge - la Teste -Association AVEC (Arcachon Voile et Croisière). Oui, je suis favorable au dragage du port de la Teste.
										1	308 - PULON Sylvie - la Teste - -Association AVEC (Arcachon Voile et Croisière). Oui, je suis favorable au dragage du port de la Teste.
										1	309 - TESTAN Corinne - la Teste -Association AVEC (Arcachon Voile et Croisière). Oui, je suis favorable au dragage du port de la Teste.
										1	310 - GELLIBERT Jean-Pierre et Madame - Cazaux - Oui, je suis favorable au dragage du port de la Teste et au transport et traitement des boues sur le site de la Mole à Gujan- Mestras, créé à cet effet et financé conjointement par le Conseil Départemental et collectivité territoriales... il est regrettable que la Maire de Gujan-Mestras anime t soutienne un mouvement d'opposition hostile au stockage des boues du port de la Teste sur sa commune, site de la Mole, sans argument cohérent. Ce comportement porte atteinte au consensus politique de rassemblement et d'union qui lui a permis d'être élue présidente de la communauté d'agglomérations il y a quelques jours. A-t-elle oublié que l'intercommunalité vise à mettre en commun des besoins et projets pour réduire les dépenses et faciliter le vivre ensemble ?
										1	311 - PREUILH Francine - la Teste - Oui, je suis favorable au dragage du port de la Teste.
										1	312 - BRUNEAU Emile - la Teste - Oui, je suis favorable au dragage du port de la Teste. Je ne comprend pas pourquoi les Gujanais s'y opposent alors que la zone de transfert a été financée par nos impôts et avec leur accord.
										1	313 - EICHELBRENNER Jeanne - la Teste - Oui, je suis très favorable au dragage du port de la Teste.
										1	314 - ZELY Joël - la Teste - Oui, je suis favorable au dragage du port de la Teste.
										1	315 - JAY François - la Teste - Oui, je suis favorable au dragage du port de la Teste. Pour les ostréiculteurs. Espérons avoir satisfaction.
										1	316 - DESMOLLES Dany - la Teste - Oui, je suis favorable au dragage du port de la Teste.
										1	317 - DE GREVE Martine - ARCACHON - Oui, je suis favorable au dragage du port de la Teste. Il est nécessaire et doit se faire rapidement. Que les positions politiques et les rivalités diverses cessent. La Maire de Gujan doit changer d'attitude et trouver une solution pour l'évacuation des boues de dragage future doit être pensée dès à présent.
										1	318 - EICHELBRENNER Jean-Michel - la Teste - Oui, je suis très favorable au dragage du port de la Teste.
										1	319 - CARRERE-BARSACQ Nathalie - la Teste - Oui, je suis très favorable au dragage du port de la Teste. Je soutiens la démarche et le projet de notre nouveau Maire.
										1	320 - DRUART-LEGRAND Patricia - la Teste - Oui, je suis très favorable au dragage du port de la Teste.
										1	321 - VOILQUE Jean-Pierre - la Teste - Oui, je suis très favorable au dragage du port de la Teste. Concernant la mairie de Gujan, je trouve lamentable leur réaction (difficilement lisible)
										1	322 - de FONNERVAULT Lauris la Teste - Oui, je suis très favorable au dragage du port de la Teste.
										1	323- BURY Sébastien - - la Teste -Association AVEC (Arcachon Voile et Croisière). Oui, je suis favorable au dragage du port de la Teste.
										1	324 - DAVAL Cassandra - la Teste -Association AVEC (Arcachon Voile et Croisière). Oui, je suis favorable au dragage du port de la Teste.
										1	325 - FORT Jonathan- la Teste -Association AVEC (Arcachon Voile et Croisière). Oui, je suis favorable au dragage du port de la Teste.
										1	326 - SPOETLER Michel - la Teste -Association AVEC (Arcachon Voile et Croisière). Oui, je suis favorable au dragage du port de la Teste.
										1	327 - TESTAR Pas - la Teste -Association AVEC (Arcachon Voile et Croisière). Oui, je suis favorable au dragage du port de la Teste.
										1	328 - LIBAROS Jean-François - la Teste -Association AVEC (Arcachon Voile et Croisière). Oui, je suis favorable au dragage du port de la Teste.
										1	329 - LIBAROS Claudine - la Teste -Association AVEC (Arcachon Voile et Croisière). Oui, je suis favorable au dragage du port de la Teste.
										1	330 - MARQUE Thierry - la Teste -Association AVEC (Arcachon Voile et Croisière). Oui, je suis favorable au dragage du port de la Teste.
										1	331 - GUIGNOLET Monique - la Teste -Association AVEC (Arcachon Voile et Croisière). Oui, je suis favorable au dragage du port de la Teste.
										1	332 - MEORE Julie - la Teste -Association AVEC (Arcachon Voile et Croisière). Oui, je suis favorable au dragage du port de la Teste.
										1	333 POISSON Elorri - la Teste -Association AVEC (Arcachon Voile et Croisière). Oui, je suis favorable au dragage du port de la Teste.
										1	334 - LAPART Hélène - la Teste -Association AVEC (Arcachon Voile et Croisière). Oui, je suis favorable au dragage du port de la Teste.
										1	335 - GILET Paméla - la Teste -Association AVEC (Arcachon Voile et Croisière). Oui, je suis favorable au dragage du port de la Teste.
										1	336 - GILET Christian - la Teste -Association AVEC (Arcachon Voile et Croisière). Oui, je suis favorable au dragage du port de la Teste.
										1	337 - De FOMMERVAULT Emmanuel - la Teste - Oui, je suis favorable au dragage du port de la Teste. Il paraît normal que la COBAS gère les boues, comme elle gère les ordures. Chaque commune doit prendre sa part en bonne intelligence.
										1	338 - BREIGEAT Claude - la Teste - Oui, je suis favorable au dragage du port de la Teste.
										1	339 - GATIUS Françoise - la Teste - Oui, je suis favorable au dragage du port de la Teste.
										1	340 - POUVEREAU Michel la Teste - Oui, je suis favorable au dragage du port de la Teste. -
										1	341 - POUVEREAU Bernadette - la Teste - Oui, je suis favorable au dragage du port de la Teste.
										1	342 - POUVEREAU Eric - la Teste - Oui, je suis favorable au dragage du port de la Teste.
1	1	1	1							1	343 - MUIRON Philippe - Gujan-Mestras - s'oppose formellement
										1	344 - BARBIER Nadine - la Teste - Oui, je suis favorable au dragage du port de la Teste. N'oublions pas les ostréiculteurs
1	1	1	1							1	345 - PASQUIER Jeannette - Gujan-Mestras - s'oppose formellement
										1	346 - VILLEURTEIL Anne Laurence et Mathieu - la Teste - Oui, je suis favorable au dragage du port de la Teste.
										1	347 - DELESSE Georges - la Teste - Oui, je suis favorable au dragage du port de la Teste. Inadmissible que ce dragage soit refusé par Gujan-Mestras.

							1	348 - DELESSE Thérèse - la Teste - Oui, je suis favorable au dragage du port de la Teste. Inadmissible que GUJAN refuse ce dragage.
							1	349 - BASSA Michel - la Teste - Oui, je suis favorable au dragage du port de la Teste. Si les municipalités arrêtaient de se disputer.
							1	350 - MANENTI Gino - la Teste - Oui, je suis favorable au dragage du port de la Teste.
							1	351 - TEURLAY Denis - la Teste - Oui, je suis favorable au dragage du port de la Teste.
	1	1					1	352 - Mme COLLIN Jacqueline - Gujan-Mestras - fermement et farouchement hostile à cette méthode.
							1	353 - LOPEZ Michel - la Teste - Oui, je suis favorable au dragage du port de la Teste.
							1	354 - CHAMPION Edith - la Teste - Oui, je suis favorable au dragage du port de la Teste.. laissons ces querelles d'une autre époque.
							1	355 - GARROUSTE Patrick - la Teste - Oui, je suis favorable au dragage du port de la Teste.
							1	356 - LETORT Josiane - la Teste - Oui, je suis favorable au dragage du port de la Teste.
							1	357 - MAGIS Jean-François - la Teste - Oui, je suis favorable au dragage du port de la Teste.
							1	358 - MERIC Marie-Anne - la Teste - Oui, je suis favorable au dragage du port de la Teste. Derrière notre nouveau Maire Patrick DAVET, nous voulons redonner vie à la façade maritime. Pour l'activité ostréicole. Le conseil départemental a investi à la Mole et nous avons contribué fiscalement.
							1	359 - ABAD Geoffrey la Teste - Oui, je suis favorable au dragage du port de la Teste. (mêmes éléments que ci-dessus)
							1	360 - LECOFF CLAUDINE - LA Teste - Oui, je suis favorable au dragage du port de la Teste.
							1	361 - PEREZ-BAQUES Gérard - la Teste - Oui, je suis favorable au dragage du port de la Teste. Inadmissible de Madame Marie Hélène des Esgaulx.
				1			1	362 - LACOSTE Daniel - Cazaux - Oui, je suis favorable au dragage du port de la Teste. Joli texte de 2 pages bien argumenté.
	1	1					1	363 - CONAN Gilbert - Gujan-Mestras - opposition avec force.
							1	364 - LABATUT Guy - la Teste - Oui, je suis favorable au dragage du port de la Teste. (difficilement lisible)
							1	365 - TRIBOULEY Michel - la Teste - Oui, je suis favorable au dragage du port de la Teste.
							1	366 - SUBERO Didier - BISCARROSSE - Oui, je suis favorable au dragage du port de la Teste.
							1	367 - SEGUIN Marie-Thérèse - la Teste - Oui, je suis favorable au dragage du port de la Teste.
							1	368 - DUBAU Nadine - la Teste - Oui, je suis favorable au dragage du port de la Teste.
							1	369 - DELORME Sybille - le Pula sur Mer - Oui, je suis favorable au dragage du port de la Teste.
							1	370 - de NOVO Guy - la Teste - Oui, je suis favorable au dragage du port de la Teste. Les vases représentent un danger. La circulation est en plus difficile.
							1	371 - DHEURLE François - la Teste - Oui, je suis favorable au dragage du port de la Teste.
							1	372 - MAUDET Jean Pierre - la Teste - Oui, je suis favorable au dragage du port de la Teste.
							1	373 - REGUER Jean-Paul - la Teste - Oui, je suis favorable au dragage du port de la Teste.
							1	374 - NEWLAND Béryl - la Teste - Oui, je suis favorable au dragage du port de la Teste.
							1	375 - RIOTTON Annie - la Teste - Oui, je suis favorable au dragage du port de la Teste et la décision prise par le SMPA.
							1	376 - RICHER Jacqueline - la Teste - Oui, je suis favorable au dragage du port de la Teste.
							1	377 - RIEUSSEC Renée - la Teste - Oui, je suis favorable au dragage du port de la Teste.
							1	378 - ARNOLT Guy - la Teste - Oui, je suis favorable au dragage du port de la Teste.
							1	379 - MARATUECH Elina - la Teste - Oui, je suis favorable au dragage du port de la Teste.
							1	380 - CARDENAU Francine - la Teste - Oui, je suis favorable au dragage du port de la Teste.
							1	381 - COIC Marie Françoise - la Teste - Oui, je suis favorable au dragage du port de la Teste.
							1	382 - DEMOULIN Jeannine - la Teste - Oui, je suis favorable au dragage du port de la Teste.
							1	383 - DUMONT Jacqueline - la Teste - Oui, je suis favorable au dragage du port de la Teste.
							1	384 - CORBEAU Stéphanie - la Teste - Oui, je suis favorable au dragage du port de la Teste.
							1	385 - HERSZFELD Françoise - la Teste - Oui, je suis favorable au dragage du port de la Teste.
							1	386 - SIMON Joséphine - la Teste - Oui, je suis favorable au dragage du port de la Teste.
							1	387 - LABEYRIE Josette - la Teste - Oui, je suis favorable au dragage du port de la Teste.
							1	388 - TATTAS Nicole - la Teste - Oui, je suis favorable au dragage du port de la Teste.
							1	389 - REGNEAULT Michel - la Teste - Oui, je suis favorable au dragage du port de la Teste.
							1	390 - DUMON Jacqueline - la Teste - Oui, je suis favorable au dragage du port de la Teste.
							1	391 - EYMARD Philippe - la Teste - Oui, je suis favorable au dragage du port de la Teste.
							1	392 - BARREYRE Véronique - la Teste Oui, je suis favorable au dragage du port de la Teste.
							1	393 - DEJOUX Claude La Teste - un document de six pages avec plan qui finalement préconise l'idée de réaliser des travaux en fond de port pour créer une "chasse" qui permettrait un nettoyage naturel du port.
							1	394 - CARRERE Marie Paule - la Teste - Oui, je suis favorable au dragage du port de la Teste. Soutien aux ostréiculteurs. Un dossier clair et homologué par la Préfecture. Soutien au maire de la commune monsieur DAVET. ETC.
							1	395 - BOUTIN Patricia - la Teste - Oui, je suis favorable au dragage du port de la Teste. Le projet est tout à fait conforme. Les communes qui se sont engagées dans la COBAS sont tenues d'en accepter les avantages et les inconvénients.
							1	396 - BOUYE Pierre - la Teste - Oui, je suis favorable au dragage du port de la Teste. Les bassins de la Mole sont conformes car il a servi pour les ports Gujanais et le parc naturel marin a donné un avis favorable.
							1	397 - DUFOUR Irène - la Teste - Oui, je suis favorable au dragage du port de la Teste.
							1	398 - DUBOIS Jean-Pierre - la Teste - Oui, je suis favorable au dragage du port de la Teste.
							1	399 - BOUC Bernard - la Teste - Oui, je suis favorable au dragage du port de la Teste. Mais soutien la Maire de Gujan-Mestras qui ne veut pas recueillir les boues dans le port d LARROS ???
	1	1					1	400 - BOSSENELLE Martine - Gujan-Mestras - OUI et NON.
							1	401 - HALDENWANG Claude - la Teste - Oui, je suis favorable au dragage du port de la Teste. Madame DESEGAUX n'a aucun droit pour refuser les boues de la Teste.
							1	402 - GAUSSEM R Hélène - la Teste - Oui, je suis favorable au dragage du port de la Teste.
							1	403 - AUDOY Menu Hélène - Caudéran - Oui, je suis favorable au dragage du port de la Teste.
							1	404 - AUDOY Desses - Caudéran - Oui, je suis favorable au dragage du port de la Teste.
							1	405 - BOUTET Raymond - la Teste - Ostréiculteur - Oui, je suis favorable au dragage du port de la Teste.
							1	406 - GAUSSEM Christian - la Teste - Oui, je suis favorable au dragage du port de la Teste.

										1	407 - BOUTET Anne - la Teste - Oui, je suis favorable au dragage du port de la Teste.
										1	408 - GAUSSEM Christelle - la Teste - Oui, je suis favorable au dragage du port de la Teste.
										1	409 - GAUSSEM Florian - la Teste - Oui, je suis favorable au dragage du port de la Teste.
										1	410 - BAYLE Marcelle - la Teste - Oui, je suis favorable au dragage du port de la Teste.
										1	411 - BAYLE Jean Marie - la Teste - Oui, je suis favorable au dragage du port de la Teste. Il y a urgence.
										1	412 - GRASSIA Jean Luc - Cazaux - Oui, je suis favorable au dragage du port de la Teste. Pour les ostréiculteurs.
										1	413 - BERGA André - la Teste - Oui, je suis favorable au dragage du port de la Teste.
										1	414 - LAFITTE Cyndi - la Teste - Oui, je suis favorable au dragage du port de la Teste.
										1	415 - DESPERT Robert - la Teste - Oui, je suis favorable au dragage du port de la Teste.
										1	416 - TEYSSENDIER Bernard et Angéline - la Teste - Oui, je suis favorable au dragage du port de la Teste. Le site de la Mole n'appartient pas à la ville du Gujan. Il a été aménagé par le départemnt.
										1	417 - THEVENOT Jan-Claude - la Teste - Oui, je suis favorable au dragage du port de la Teste. Le port est presque inutilisable et dangereux. Madame le maire du Gujan a été servie en premier. Maintenant elle fait blocage ! Merci les Gujanais.
										1	418 - SELLAM Dalila - la Teste - Oui, je suis favorable au dragage du port de la Teste.
										1	419 - LEFORT Philippe - la teste - Oui, je suis favorable au dragage du port de la Teste.
										1	420 - BAQUERIN Emmanuelle - Cazaux - Oui, je suis favorable au dragage du port de la Teste.
										1	421 - SAGET Bernard - la Teste - Oui, je suis favorable au dragage du port de la Teste.
										1	422 - CABAUSSE Jacques - la Teste - Oui, je suis favorable au dragage du port de la Teste.
										1	423 - VEILLET Françoise - la Teste - Oui, je suis favorable au dragage du port de la Teste. Le site de la >Mole est d'intérêt général et départemental. Logique de l'utiliser pour le dragage du port de la Teste plutôt que de payer Sovasol avec nos impôts.
										1	424 - MISTIGETS Clément - Cazaux - Oui, je suis favorable au dragage du port de la Teste.
										1	425 - SANCHEZ Nadine - la teste - Oui, je suis favorable au dragage du port de la Teste.
										1	426 - DEXPERT Micheline - la Teste - Oui, je suis favorable au dragage du port de la Teste. Port et bassin de décantation ne sont-ils pas sur le domaine public maritime.
										1	427 - RIGON Claude - la teste - Oui, je suis favorable au dragage du port de la Teste.
										1	428 - RIGODON Cédric - Saint Julien en Genevoix 74 - Oui, je suis favorable au dragage du port de la Teste.
										1	429 CAYATTE Marie José - la Teste - Oui, je suis favorable au dragage du port de la Teste.
										1	430 - MORA Patricia - la Teste - Oui, je suis favorable au dragage du port de la Teste. Étant issue de 4 générations d'ostréiculteurs.
										1	431 - RABA Christian - la Teste membre fondateur de A.U.P.O.R.T, Avis concernant le projet de dragage des sédiments de la Canelette et du port mixte de La TESTE de BUCH. Monsieur le COMMISSAIRE ENQUÊTEUR 1986 ; membre fondateur de A.U.P.O.R.T, Association des Usagers du Port Ostréicole De La TESTE de BUCH, de îa C.E.B.A. Coordination Environnement du Bassin d'ARCACHON, de L'A. A.P.M, Association des Amis de la Préfiguration du « Musée Maritime et Forestier ». Je donne un avis très favorable pour entreprendre le dragage du port suivant les recommandations affirmées dans le SNVM. Le texte en entier figure au chapitre des associations
										1	432 - ROISIN-ROBIN Jocelyne - la Teste - Oui, je suis favorable au dragage du port de la Teste.il est inadmissible de l'avoir laissé à l'abandon.
										1	433 - ROISIN Patrick - la Teste - Oui, je suis favorable au dragage du port de la Teste.
										1	434 - LOPEZ Anders - la Teste - Oui, je suis favorable au dragage du port de la Teste. Dragage et dépôt à la Mole.
										1	435 - GALINOU Benoît - la Teste - Oui, je suis favorable au dragage du port de la Teste. (texte de quatre pages, difficilement lisible et qui s'écarte du sujet)
									1	1	436 - BIDON CAUBIT Danielle - la Teste - Oui, je suis favorable au dragage du port de la Teste. Mais boues à emmener de préférence dans réservoirs étanches au Teich puis illisible.
										1	437 - SANCHEZ Marc - la Teste - Oui, je suis favorable au dragage du port de la Teste.
										1	438 - LABADE Michel - la Teste - Oui, je suis favorable au dragage du port de la Teste. Pour les ostréiculteurs.
										1	439 - MINOIS Damien - Gujan-Mestras - Association AVEC (Arcachon Voile et Croisière). Oui, je suis favorable au dragage du port de la Teste.
										1	440 CAZIMAJOU Hervé - Bordeaux Caudéran - Association AVEC (Arcachon Voile et Croisière). Oui, je suis favorable au dragage du port de la Teste.
										1	441 -MARTIN Philippe Edouard - Mérignac - Oui, je suis favorable au dragage du port de la Teste.
2	2	8	12	4	3	0	14	434	Occurrences sur les thèmes retenus sur le registre de La Teste de Buch		

ALTERNATIVE AUTRE SITE	SITE NON ÉTANCHE	ENVIRONNEMENT ÉCOLOGIE	POLLUTION DU BASSIN	NUISANCES CAMIONS	ARGUMENTE	ANONYME	DÉFAVORABLE	FAVORABLE	
<i>Résumé des principaux thèmes exposés dans chaque observation rédigée sur les registres d'enquête publique ou adressée par courrier au commissaire enquêteur.</i>									
3. GUJAN-MESTRAS - CONTRIBUTIONS SUR REGISTRE PAPIER									
							1		Association de défense de l'environnement et du cadre de vie des Gujanais (le texte est au chapitre des associations)
				1			1		1 - Les boues de la Teste au centre de revalorisation du Teich 10 allée du Haurat
1	1						1		2 - Néfaste lycée à proximité, bassin pas étanche, donc au Teich Depoorter, 69 allée de la Forêt
			1				1		3 - Nous ne voulons pas des boues polluées de la Teste sur le site de Gujan, à proximité du lycée néfaste pour tous.
1							1		4 - Germain : Je suis fermement opposé aux transferts des sédiments provenant du dragage du port de la Teste de Buch. En effet un site de récupération de ces boues est plus adapté et prévu à cet effet sur la commune du Teich
1			1				1		5 - GARNIER Gérard Gujan Mestras Nous ne voulons pas de boues de la Teste il ne faut pas polluer le Bassin d'Arcachon un site de récupération au Teich peut permettre de récupérer les boues
				1			1		6 - BROUCHES Jacques, Gujan Mestras Les boues de la Teste ont plus de 30 ans donc très polluées. A proximité de la Molle se trouvent les bassins ostréicoles qui risquent d'être jaunes. Je suis donc opposé à ces apports
							1		7 - MOLL Alain Philippe, Gujan Mestras Je suis contre le transfert de boues polluées sur le site de Gujan Mestras.
			1				1		8 - FREMONT 65 RUE DE LA Buldi7re, contre l'emplacement de ce site. Pollution de l'eau, de l'air et pollution sonore
							1		9 - SALLABERRY Jean François, Gujan Mestras. Désolé, moi pas comprendre la logique de problème ? On ne devrait même pas s'interroger. Bonne santé à tous.
							1		10 - BUIGUES J-Y Gujan Mestras. Absolument contre ce projet de stockage de boues, il faut que ces boues testerines soient évacuées sur des testerines éloignés de la zone côtière, voir la cobas. En espérant que ce projet tombe à l'eau. Un voisin du port de la Molle sinon ce sera une véritable catastrophe pour la commune de Gujan
		1					1		11 - BUIGUES Henriette, Gujan Mestras. Absolument contre ce projet scandaleux, où est l'écologie dans ce projet
							1		12 - LAFORÉT Jeanne. Contre ce projet d'évacuer les boues sur la commune de Gujan. La Teste a aussi un port et n'a qu'à faire en sorte de traiter les boues sur leur territoire pour le bien de tous.
			1				1		13 - MORA Marie José, Gujan Je suis contre le dépôt des boues polluées du port de la Teste
			1				1		14 - MORAS André, Gujan NON aux boues polluées de la Teste à Gujan.
		1					1		15 - Anonyme. Il est intolérable de songer à déposer les boues de la Teste dans un site Gujanais / mestrasien, alors qu'il existe un site au Teich dévolu à ce problème que d'autres communes comme Arcachon utilisent moyennant un tarif tout à fait normal ! Non à la pollution de notre belle ville de Gujan Mestras ! Alertons plus que le lycée de la mer où étudient de ... publics font des activités liées à la mer (expériences etc.) que notre plage du canal et un "petit paradis" à préserver, sans parler de l'aspect écologique ... VOIR PAGE 8 DU REGISTRE
							1		16 - Anonyme : en accord avec ce qui précède.
1	1	1	1	1			1		17 - André MOUSTIE, Gujan Mestras : Le port de la Teste doit être curé. L'évacuation par camions est irresponsable et irréfléchie. Deux lieux de stockage : la Mole réservé à Gujan et Sovasol qui est étanche. L'argent ne doit pas faire pencher du mauvais côté. L'environnement aujourd'hui l'exige. Merci Madame le Maire.
			1				1		18 - Mme BOURSIER - Gujan Mestras.

									Nous sommes totalement opposés au stockage des boues polluées lourdement du port de la Teste sur le bassin du port de la Mole à Gujan Mestras ... chaque commune soit gérer elle-même son espace et prendre soin de son environnement... et éviter les nuisances.
								1	19 - M. GAILLARD, Mme DEGRIS - Gujan Mestras. 24 juillet 2020. Nous nous opposons au transfert des boues du port de la Teste au bassin de décantation du port de la Mole à Gujan
			1					1	20 - Jean-Luc DUBOIS : Quelle idée saugrenue de déposer ses déchets chez le voisin ?! Y a-t-il un accord entre les communes ? Pourquoi la Teste ne traite-t-elle pas ses déchets sur son territoire ? Opposés à la réception et au stockage des boues polluées ... à la Mole
			1					1	21 - Danielle DUCLOS - Gujan Mestras Non à la réception et au stockage des boues (lourdement polluées) ... Pourquoi la Teste ne gère pas ses propres boues sur son territoire ?
			1					1	22 - DIDIER Guillaume - Gujan Mestras. Je suis contre le stockage des boues polluées du port de la Teste. Avoir des terres polluées à proximité de chez soi, d'un lycée, etc ... est inadmissible. La ville de la Teste qui est une très grande ville ne peut gérer ça toute seule ?
			1					1	23 - Jean-Pierre P... - Gujan Mestras Transférer les boues polluées d'un port à un autre est incohérent, sauf à vouloir dépolluer un port pour en polluer un autre. Je suis contre ce projet et cette solution.
		1						1	24 - Paul MAUTEAUX - Gujan Mestras. Un risque écologique évident à éviter à tout prix. Il faut trouver une autre solution pour le stockage des boues contaminées et elle ... ? mais on peut imaginer que certaines personnes souhaitent faire supporter cette charge à Gujan Mestras.
									25 - M et Mme TERRADES André - Gujan - 27/07/20. Nous sommes opposés fermement au stockage des boues au port de la Mole ...
								1	26 - Mme J ERRELDING à Gujan - 27/07/20. Totalement opposée au stockage des boues au port de la Mole ou à tout autre endroit à Gujan.
								1	27 - Mme NOAILLES Jocelyne - Gujan. Pourquoi mettre les boues de la Teste à Gujan. En ce je suis totalement opposée.
								1	28 - TAUZIN Guy - Gujan Mestras. Non au stockage des boues du port de la Teste à Gujan.
								1	29 - Jean Luc MORIZUR - Gujan Mestras. Non au stockage des boues du port de la Teste vers le port de la Mole.
								1	30 - TERREUX Guy rue Broustaut. NON au stockage des boues au port de la Mole.
								1	31 - PICARD Chanzal - Gujan. NON au stockage des boues au port de la Mole.
								1	32 - PJ CUISINEAUD - Gujan - NON au boue au port de la Mole
								1	33 - M. et Mme LAFON, Cazaux. Nous nous opposons formellement au dépôt des boues de dragage du port de la Teste dans le bassin de décantation du port de la Mole.
								1	34 - M. GUINARD - Gujan. Non au dépôt des boues du port de la Teste dans le bassin de décantation du port de la Mole. A la mairie de la Teste de gérer leurs déchets sans les refiler aux voisins.
								1	35 - DUDON Frédéric, Gujan Mestras, NON les Testerins doivent traiter leurs boues par exemple dans le grand virage des prés salés. C'est juste à côté du port.
								1	36 - Nicole VITTE - 3 impasse de ... NON au stockage des boues au port de la Mole.
			1					1	37 - JJ. CORCUFF : A quoi bon prélever les polluants et les rejeter quelques kilomètres plus loin, de façon pernicieuse ... Alors que des solutions industrielles existent... NON.
1	1		1	1				1	38 - DABÉ Chantal, Gujan Mestras 28/07/2020. La ville de la Teste de Buch doit draguer son port, plus de 30 ans que cela n'a pas été fait. Les boues sont polluées ... Le bassin de décantation de la Mole n'est pas adapté à ce site, Bac non étanche, Les boues de la Teste doivent être traitées sur le site privé du Teich (bac étanche) où sont actuellement traitées les boues du port d'Arcachon. Je dis NON aux boues de la Teste au port de la Mole. Sans compter les nuisances sonores des camions, près du lycée de la mer et bloquant le dragage des ports de Gujan Mestras. NON.
								1	39 - Anonyme Non au dépôt des boues polluées. Gujan ne peut subir la pollution des communes voisines.
								1	40 - da CUNHA Matthieu Contre le dépôt des boues à Gujan-Mestras
								1	41 - TESTOD Françoise et Marc TESTOD - Gujan-Mestras - Non au dépôt des boues de la Teste à la Mole.
								1	42 - BALLIN Patricia - Gujan-Mestras ne peut accepter les boues polluées de la Teste. Non à ce dépôt.
		1	1					1	43 - Dr. TROVIS - Inacceptable à l'heure où l'on a pris conscience des méfaits sanitaires et écologiques d'une pollution trop longtemps ignorée
			1					1	44 - TROUVE Anne-Marie et Jean ... dépôt des boues de la Teste polluées sur le cite du port de la Mole à Gujan
								1	45 - BATTEAU Micheline - c'est impensable et inadmissible. Non à la boue des autres.
1	1	1	1	1	1	1		1	46 - DONZEAU Jean Jacques Gujan-Mestras Dans le dossier marché de dupes. Le port de La Teste de Buch doit être dragué. Bassin de la Mole près de tout. Problème des camions. La Mole non étanche Préférer bassin du Teich étanche ! Département = un budget pour limiter pollution

										Traitement des boues à la Mole, une aberration. Ne pas mettre en péril l'activité ostréicole. Mauvais signal pour les lycéens.
						1				47 - CATTEAU Michel. NON à la boue des autres. Chacun doit mieux gérer sa commune et y penser avant.
			1				1			48 - HEURTIN, Mme et M. - en tant ue citoyens de Gujan, je m'exprime en m'opposant vivement au dépôt des boues polluées au port de la Mole.
						1				49 - ESPILONDO Pierre - je contre le dépôt des boues au port de la Mole.
						1				50 - RABAUD JJ - je suis contre le dépôt des boues au port de la Mole.
						1				51 - CHAPALIN P - je suis opposé au dépôt des boues au port de la Mole.
		1	1					1		52 - TERRADES Mme et M. - problèmes liés à l'environnement suite au dépôt prévu au port de la Mole. Avis défavorable contre ce dépôt infecte. Grave préjudice pour la commune de Gujan-Mestras
1	1	1	1	1					1	53 - PERRIN Marc et Sylvie Gujan-Mestras - Soutien total et entier à Mme le Maire. Partagent tout à fait les raisons évoquées. S'opposent fermement à ce transfert.
			1	1	1				1	54 - POLI Alain - Intolérable le recyclage des boues de la Teste. Que chaque commune soit responsable de ses déchets. Polémique incompréhensible de ceux qui en sont à l'origine
			1	1					1	55 - M. et Mme ROBERT 28/07/20. Il est absolument impensable aujourd'hui d'envisager des rejets de matériaux particulièrement polluants at sans et sans aucun retraitement dans la nature ... même sur place ! Comment combattre toutes les incivilités individuelles si l'exemple inverse est donné par les institutions légales ?
			1	1					1	56 - Mme LIMASSET Huguette, ?. Je suis absolument opposée à tout rejet des boues polluantes de la commune de la Teste. Cette commune est l'une des plus grandes de France, elle doit assurer seule ses déchets polluants, olfactifs, auditifs
			1	1					1	57 - Monsieur LIMASSET Daniel, -idem- ?
				1					1	58 - BOSC Danielle - c'est impensable. Contre les transports et le stockage des boues de la teste
									1	59 - Madame VALLET Thérèse, Gujan Mestras. Je rejoins la pensée de monsieur et madame ROBERT. Il ne faut pas releter les boues dans le port de la Mole car ces déchets polluants doivent être traités au Teich où les équipements le permettent, évidemment cela coûte 2 000 000 € mais c'est indispensable les boues non traitées vont aller dans l'océan. Il y a assez de pollution, ... non aux boues de la Teste.
1				1	1				1	60 - BOSC Danielle, 65 bis rue de la Barbotière. C'est impensable !! Contre les transports et le stockage des boues de la Teste.
									1	61 - Lonel CERNEA - Gujan Mestras : DÉLIRE COMMUNAL !!! on déshabille Pierre pour habiller Paul
									1	62 - SERREAU Monique - Gujan Mestras. Non à la pollution de notre port de la Mole. Non aux dépôts de boues du port de la Teste. Oui au dragage du port de la Teste bien sûr. Pour rappel, ceci est pour la protection de notre environnement, notre commune et ses habitants et non une façon de manifester son mécontentement envers notre maire et son équipe !
									1	63 - Yves DUCOURAU et Simone ... ? Les Testerins se croient tout permis puisque vous êtes comme cul et chemise à la COBAS ? au SIBA ... ils en profitent et tirent davantage sur le bourricaud ... C'est ça la mondialisation ... à bas les frontières. Donc, mon épouse et moi soussignés disent NON au rejet de la .. Testerine sur le terrain de Gujan Mestras. D'ailleurs ils ont assez de terrains propices, pré salés ouest, ancien réservoir à poissons à l'Est. Mais si ce sont les très hautes instances dirigeantes qui ordonnent le dépôt, je suis partant pour faire une "barrière humaine" à l'entrée du dépôt de la Mole. Pour faire obstacle aux camions de la Teste.
			1	1					1	64 - monsieur BIDET Jean-Pierre - Non à la pollution, gardons le bassin propre.
				1					1	65 - PLANCHENAU Maryse, Stop à la pollution du littoral et autres. Le port de la Mole n'est pas une poubelle à ciel ouvert. Merci d'écouter les Gujanais.
			1	1					1	66 - Cath SMALBEEN - non\$ 0 LA POLLUTION.
			1	1					1	67 - Marie Hélène FREMONT - NON, NON et NON STOP 0 LA POLLUTION DU Bassin et de notre environnement. J'habite à 100 m du "bassin poubelle" de la Mole.
										68 - 29 juillet 2020 - Mme Michèle COLAS - Mme Bernadette HANKENNE.
				1					1	69 - TROUÏ J-Pierre - Non à la pollution par les boues. On nous pollue depuis plus de 30 ans (difficilement lisible)
				1					1	70 - DEYLARD Michel - je contste avec vigueur le nettoyage du port de la Teste avec dépôt sur la commune de Gujan. Je pense que le conseil général devrait prendre ses responsabilités, surtout que nous en avons un sur la commune
				1	1				1	71 - DEYCARD Soliane - Stop à la pollution. Le conseil départemental doit assumer sa charge de gestion des ports dans le respect de l'environnement. Choix débile, sans réflexion.
			1	1	1				1	72 - DUFOUR Patrick - NON NON NON arrêtons de polluer notre environnement et d'en rajouter. Chimiste toute sa carrière. Commune doit gérer ses déchets. Métaux lourds, nuisances circulation. La France n'en veut plus
			1	1					1	73 - Mauricette BURZYWSKI - Gujan Mestras - Non à la pollution de notre site ! Notre commune ne doit pas supporter les négligences de la Teste. Il est inadmissible d'avoir pensé et projeté de réaliser de tels travaux au détriment de notre commune qui travaille, en amont, pour apporter un bien être à ses habitants.
									1	74 - Non aux boues Testerines !!! Christine MICHALSKI - Hubert MICHALSKI ? Marina MICHALSKI - Natacha MICHALSKI - Dimitri MICHALSKI - Nicolas BFETEIL - Stéphane GAILLARI.
1			1	1					1	75 - TIMONER Marie Joëlle TIMONER Claire - Non aux boues testerines. Un autre lieu que le port de la Mole doit être trouvé.
									1	76 - Anonyme - je ne suis pas contre le dragage du port de la Teste mais je suis absolument contre pour le dépôt des boues au port d la Mole

		1	1				1	77 - DESBORDES Denise - NON ! à la pollution du site de la Mole, site bucolique à souhait. Que la Teste garde ses boues sales et puantes.
1		1	1				1	78 - BARITEAU Monique - Non, non et Non aux boues de la Teste dans notre port de la Mole. Si c'était l'inverse, la Teste ne serait pas d'accord ! Non à la pollution, trouvez une solution pour le bien de tous.
		1	1				1	79 - BOUCHAUD Dominique - je suis contre le stockage des boues du port de la Teste au port de la Mole. Il faut revoir un endroit qui permette de ne pas polluer notre commune pour protéger les huîtres et le assin en général.
			1			1	1	80 - Anonyme car illisible - Sommes opposés à ce stockage de boues de la Teste. Retrait du projet. Cadre humain.
		1	1				1	81 - Anonyme - nous opposés à ce stockage des boues de la teste sur notre commune. Inadmissible à l'heure de l'écologie.
							1	82 non illisible - non au stockage des boues du port de la Teste sur la commune de Gujan-Mestras .
1		1	1	1	1		1	83 - JF et D COUTURE Gujan-Mestras le 30 juillet 2020. Très beau texte, bien écrit de deux pages Sollicité pour apporter sa contribution. La commune de la Teste est trois fois plus grande que Gujan. La Teste souhaite se débarrasser de ses déchets, de douteuses substances pour l'environnement. Condamnés à subir les voies de circulation encombrées Général toujours plus de pollution. Écoulement des liquides durant les trajets. Bruit incessant des poids lourds. Risques d'accidents. Déstabilisation des sols et des habitations. En quoi le SMPBA est-il fondé à porter un projet contre la Maire présidente de la COBAS. Ne peut-elle ester en justice contre cette entité et la contraindre à revoir sa copie. Si son pouvoir de police est insuffisant faudrait envisager une opposition physique. Espérons que l'avis des humbles citoyens sera pris en compte. Nous nous opposons totalement à l'épandage des boues contaminées sur la commune de Gujan-Mestras Nous allons suivre l'évolution de ce funeste projet en forme de camouflet à l'égard des Gujanais.
		1	1				1	84 - ANONYME - Stop à la bêtise humaine. Je m'oppose totalement à cette utilisation par la Mairie de la Teste et que chaque commune prévoise son propre emplacement. Stop à la déforestation et aux animaux morts sur le bord de la route
							1	85 - GARRAUD Marie Josée . elle est défavorable au projet.
			1				1	86 - MARTIN Saturnino. Nous sommes défavorables car les camions vont passer devant chez nous.
			1				1	87 - CHABROL Gujan-Mestras - quel intérêt de dépolluer un port pour polluer l'autre. Défavorable sur le principe de traiter un port qui est envasé depuis plus de 30 ans.
							1	88 - BLERY Ginette Gujan-Mestras - je suis plutôt favorable au dragage du port de la Teste, mais je m'interrogeais sur le traitement des sédiments. Je vais aller sur le site du registre numérique.
							1	89 - Mme et M DULHOSTE Michel et Christiane Gujan-Mestras - nous sommes contre ces opérations de dragage du port de la Teste
		1					1	90 - MARTIN René Gujan-Mestras - Très réservé sur ce projet sur le plan environnement.
							1	91 - DESTRUHAUT Jacky - Gujan-Mestras - Je suis contre ce projet.
							1	92 - GODART Adeline - Gujan-Mestras - Assez septique sur ce projet
							1	94 - BERGASSE J.C. Gujan-Mestras - Je suis favorable au dragage du port de la Teste et au dépôt des sédiments à la Mole. Je remets un écrit "réponse 2146". Les mauvais prétextes ne servent que les mauvaises causes. Première psychotexte entretenue par l'édile durant sa campagne municipale. Distribution de tracts aux frais des contribuables, demandant aux Gujanais de manifester pendant l'enquête. Si le statut juridique de la Mole le permet, Si les boues ne sont pas polluées, pourquoi ne pas les accepter. Madame le Maire qui sur ce sujet, se présente comme agitateur défaitiste et traumatisant, a certainement des choses plus importantes à régler.
							1	95 - MULCEY - Président association de pêche de Plaisance et Mouillage. J'ai déjà déposé une contribution sur le site. Le port de la Teste doit être dragué dans les conditions énoncées dans le dossier avec traitement à la Mole. la population ne détient pas les bonnes informations, dont certaines ont été cachées. Mais les bonnes informations sont sur le site de l'enquête. Malheureusement à cause du COVID, il n'y a pas eu de réunion publique pour mieux expliquer. C'est désolant pour la démocratie. De nouveaux experts ont été désignés pour une plus grande transparence. Toutes les normes sont respectées. Des contrôles continus durant les travaux seront effectués pour vérifier si les consignes sont bien suivies.
							1	96 - TAIB Gilles Jules dt Gujan-Mestras - J'ai posé des questions car pour moi il y avait un manque d'informations. Le projet la Teste est nécessaire. Je pense que toutes les mesures relatives à l'environnement ont été prises. Il est important de prendre en considération les avis et les observations des résidents de la zone géographique concernée.
		1					1	97 - BUISSON Gérard dt Gujan-Mestras - Je suis contre ce projet qui porte atteinte à l'environnement du quartier du port de la Mole. Pourquoi ne pas avoir utilisé les Prés Salés, si ces boues ne sont pas nocives ?
							1	98 - BERTAIL Daniel dt Gujan-Mestras - Je ne suis pas favorable à cette opération avec dépôt à la Mole.
							1	99 - TULISSI Jean François dt Gujan-Mestras - Est contre le projet.
							1	100 - BODIN-LESCARRET Nicole dt Gujan-Mestras - Je suis défavorable que les boues de la Teste soient déposées au port de la Mole
			1				1	101 -LESCARRET Thierry - Gujan-Mestras - défavorable à ce projet ave la circulation des camions qui va être insupportable.
							1	102 - ESPAGNET Jean- Pierre - Gujan-Mestras - S'oppose fermement au transfert des boues du port de la Teste au port. D'appuyer avec force la décision de notre Maire
		1	1				1	103 - TUCO-BARADE Jean-Pierre - Gujan-Mestras - totalement contre le stockage et déversement des boues polluées sur le port de la Mole. Ces boues très toxiques vont polluer et repartiront systématiquement dans notre beau Bassin.
1		1	1				1	104 - CUNHA Michel - Gujan-Mestras Bien sûr nous n'avons rien contre nos amis testerins mais transférer les boues de leur port à Gujan-Mestras surtout qu'ils ont de la place à proximité (Prés salés). Maintenant qu'ils payent pour transférer leurs boues au Teich qui est prévu pour ça.
1		1	1				1	105 - CASTERA Christine - Gujan-Mestras - NON au traitement et transfert des boues vers le port de la Mole. Il est totalement inacceptable et même irresponsable que des choix financiers se fassent au détriment de l'environnement écologique et de la santé de tous.. les économies faites pendant ces années doivent permettre le traitement vers un site adapté.

								1	106 - GRANGER Aline - Gujan-Mestras - Non au traitement des boues de la Teste sur le port de la Mole à Gujan-Mestras. C'est inconcevable
								1	107 - GRANGER Jacky - Gujan-Mestras - non aux boues de la Testa sur le site de Gujan-Mestras.
								1	108 - GOURGUES Yvette - Gujan-Mestras -
								1	109 - FILLON GOURGUE Maryse - Gujan-Mestras
								1	110 - DUPART Philippe - Gujan-Mestras
								1	111 - DUPART Rose - Gujan-Mestras .
		1	1					1	112 - SUERES Philippe - Gujan-Mestras - Tout le monde se plaint de la pollution sur la planète, faut-il continuer à Gujan ? à cause d'irresponsables d'incapables de voir plus loin que leur nombril. Et bien NON, NON et NON à ce transfert vers Gujan. Comptez sur moi pour m'attacher au portail si nécessaire.
	1	1	1					1	113 - BOVILLON Patricia - Gujan-Mestras - Ancienne ostréicultrice je pense à tous mes collègues déjà beaucoup impactés par les problématiques environnementales du bassin, sans que l'on rajoute à leurs nombreux ennuis. Effarant de la part des voisins Testerins de vouloir déposer leurs boues sur un site non imperméable avec risque de pollution du bassin. On n'a pas le droit de penser qu'à ses propres intérêts. Nous œuvrons tous pour défendre notre bassin coûte que coûte.
1								1	114 - GOULESQUE Anne-Marie - Gujan-Mestras - Le dragage du port est indispensable et le traitement des boues aussi. Il appartient à chaque commune de régler ce problème les boues de la Teste doivent rester à la Teste. Et celles de Gujan sur la commune de Gujan.
1								1	115 - MUIRON Philippe et Jeannette - Gujan-Mestras - Je m'oppose fermement que les boues soient mises au port de la Mole. Je le ferai connaître au commissaire enquêteur. Cette méthode est scandaleuse. Que les boues de la Teste restent sur leur commune.
								1	116 - THEZE Christiane - Gujan-Mestras - contre le dépôt des boues dans notre commune.
								1	117 - THEZE Monique - Gujan-Mestras - formellement contre le dépôt des boues dans la commune de Gujan. Chaque commune doivent gérer leur boues.
							1	1	118 - ANONYME - 63 résidence de la Berle - NON, NON, NON aux boues de la Teste.
								1	119 - COSTESEQUE Philippe - Gujan-Mestras - contre l'entreposage des boues du port de la Teste sur le port de la Mole. Le jour où on draguera les ports de Gujan va-t-on demander à la Teste de recevoir nos déchets ?
								1	120 - HUET Marie Catherine - Gujan-Mestras -NON- NON- NON
								1	121 - GAUTREAU Jean-Claude - Gujan-Mestras - Non, NON et Non, la commune de la Teste est suffisamment étendue pour résoudre ce problème. Chacun sa merde
								1	122 - BARBOT Jean-Pierre - Gujan-Mestras - Non au dépôt des boues de la Teste au port de la Mole.
								1	123 - HAMON Nicole et Yves - Gujan-Mestras - Non au dépôt des boues de la Teste au port de la Mole.
								1	124 - NEUMANN Annie - Gujan-Mestras - je m'oppose au transfert des boues du port de la Teste au port de la Mole.
	1	1	1					1	125 - ANONYME - 7 AVENUE DE L'Eglise Gujan-Mestras -NON AUX BOUES DU PORT DE LA Teste au port de la Mole. Il y a des polluants. Le bassin de décantation de la Mole n'est pas étanche. Va créer une pollution du bassin. Ce sont des boues mécaniques. A porter au Teich.
								1	126 - SAPIN Maurice - non au dépôt des boues de la Teste à Gujan.
							1	1	127 - CASTANDET Marc - Oui au dragage. Non au dépôt des boues de la Teste à Gujan-Mestras .
			1					1	128 - SAPIN Frangine - contre le dépôt des boues du port de la Teste à la Barbottière. Gardons nos eaux du Bassin non polluées.
								1	129 - GRANGER Jacques - retraité ostréicole. Je suis contre, contre tout rejet venant de l'extérieur.
	1	1	1	1				1	130 - DUCASSE Marie-Hélène - Gujan-Mestras - NON -boues hautement polluées. Nuisances liées aux transports. Détérioration des voies par le passage des camions pollution des eaux et des sols. Site non configuré pour accueillir les boues polluées. Les huîtres contaminées. Les ostréiculteurs ruinés. Il faut traiter ces boues et non les jeter dans la nature. Je m'oppose donc à ce projet. Que l'État respecte la nature et les citoyens.
		1	1	1				1	131 - MOI - Gujan-Mestras -Non au dépôt des boues de la Test. Pollution, routes, odeurs.
								1	132 Madame MOI - Gujan-Mestras - confiance au jugement de madame le Maire. Je lui apporte tout mon soutien. Je vote non pour ce projet.
								1	133 - DUBOIS G - Non au dépôt des boues au port de la Mole.
								1	134 - DIAZ D - Je m'oppose fermement au dépôt des boues du port de la Teste dans le Bassin de décantation du port de la Mole
								1	135 - MALINET Véronique et Pierre - Gujan-Mestras - J'apprécie comme une mauvaise chose le projet de dépôt des boues du port de la Teste dans le bassin du port de la MOLE.
	1	1	1	1				1	136 - BUTTIGIEG Christian - Gujan-Mestras - Je m'oppose au transfert des boues issues du dragage du port de La Teste-de-Buch dans le bassin de décantation du port de La Mole à Gujan-Mestras. Les boues du port de La Teste-de-Buch n'ont pas été draguées depuis plus de 30 ans et contiennent donc des résidus polluants issus notamment des anciens antifouling aujourd'hui interdits. Ce transfert au port de La Mole dans un bassin non adapté car non étanche, constitue un risque de pollution important pour les eaux du Bassin d'Arcachon. Le lycée de la Mer et de nombreuses entreprises ostréicoles sont présentes à proximité du bassin de la Mole. Il existe des solutions alternatives avec le transfert des boues sur le site de traitement adapté du Teich. Les boues de dragage des ports d'Arcachon et de la vigne y sont transférées. Alors pourquoi pas celles du port de La Teste-de-Buch ? Je suis contre ce transfert.
	1	1	1	1	1			1	137 - POISSON Monique - Gujan-Mestras - Je ne suis pas favorable au transfert des boues de dragage du port de la Teste-de-Buch dans le bassin de décantation du port de la Mole à Gujan-Mestras. D'une part le Bassin du port de la Mole n'est pas étanche et inadapté pour recevoir des boues polluées. Il y donc un risque certain de pollution des eaux du Bassin d'Arcachon. D'autre part, ce bassin a été créé pour recevoir les boues de dragage des ports gujanais par dragage hydraulique. Cette technique évite les allers et retours de centaines de camions. Or, le dragage du port de La Teste-de-Buch représente un volume d'environ 35 000 m3 de vase à transférer. Rempli de ces boues, le bassin de La Mole ne pourra plus accueillir les vases des ports gujanais comme initialement prévu. Cette situation handicapera les professionnels de la mer gujanais dans l'exercice de leur activité. 50 % de la production ostréicole du Bassin d'Arcachon est produite à Gujan-Mestras. Les ports ont donc besoin d'être dragués de façon régulière et cela ne pourra être le cas si ce transfert a lieu. Il existe des solutions alternatives. Je veux soutenir nos professionnels de la mer, défendre notre environnement. Je ne comprends pas ce choix et m'y oppose
								1	138 - BALAUD - Contre les boues de la Teste.

						1	139 - BALAN Jean Henri - Gujan-Mestras - Je suis contre les boues de la Teste de Buch.
						1	140 - LARRIEU Bernadette - Gujan-Mestras - Je suis contre le dépôt des boues au port de la Mole.
						1	141 - LARRIEU Jean - Gujan-Mestras - contre le dépôt des boues du port de la teste sur Gujan au port de la Mole.
						1	142 - Robert ... - Gujan-Mestras - je suis contre les boues de la Teste à la Mole
						1	143 - Ste Marie BAUDOIN - Gujan-Mestras - contre les boues du port de la Teste à Gjan.
1	1	1				1	144 - LAPORTE Marie Claude - je suis contre le dépôt des boues au port de la Mole. Nous sommes pour la préservation du Bassin d'Arcachon. Pour le dragage mais dépôt plus adapté autre que la Mole qui ne présente pas les conditions d'accueil exigées par l'environnement.
						1	145 - FREDERIC Jehonne - contre le dépôt e boues de la Teste et pour la préservation du Bassin
						1	146 - FREDERIC Yves - contre le dépôt des boues de la Teste, pour préserver le Bassin.
						1	147 - LAPORTE Philippe - je suis pour le curage du port de la Teste. Je suis contre le dépôt des boues au port de la Mole. Je suis pour la préservation de l'environnement et l'avenir du Bassin
						1	149 OBER Pascal - je suis pour la préservation du Bassin et pas d'accord pour les boues de la Teste au port de la Mole.
						1	150 - MENUT Céline Marie - est pour le dragage du port de la Teste mais contre le dépôt au port de la Mole.
						1	151 - DEBORD Christophe - est pour le dragage du port de la teste mais contre le dépôt des boues à la Mole.
						1	152 - GAREIN Solaine - contre les boues à la Mole, peu adapté ! vive le bassin d'Arcachon - préservons le.
						1	153 - COSTERMAN Hervé - contre le stockage des boues de la Teste sur notre territoire.
						1	154 - BALANGE - absolument contre le dépôt des boues du port de la Teste à la Mole. Trop de dégâts potentiels.
						1	155 - GATINEAU Nathalie - est pour le dragage du port de la Teste mais contre de dépôt des boues au port de la Mole
						1	156 - illisible - Gujan-Mestras - contre le stockage des boues de la Teste - sans avoir été dépolluées.
						1	157 - BOI B - Contre le dragage et le stockage des boues de la Teste .
						1	158 - CUINE Nelly - contre le stockage des boues de la teste sur notre territoire
						1	159 - BOUGRIER Véronique, Antoine et Alexandre - non au stockage des boues du port de la Teste sur la commune de Gujan-Mestras, au risque de polluer notre bassin et nos coquillages ! où est l'écologie !
						1	160 - FORET Marie et Luc - Gujan-Mestras - Notre Bassin est trop fragile. Un stockage de boues dans ce lieu si fragile... illisible.
						1	161 - VELY Eliane Et Jean-Claude - contre le stockage des boues sur notre territoire, près du lycée et de nos ports.
1						1	162 - BECHICOU Sylvie et Eric - contre le stockage des boues dans un bassin de décantation qui n'est pas étanche et va polluer l'eau de tout le Bassin et les riverains.
						1	163 - ROWSET Jean-Claude - les pollutions des boues tout néfaste pour l'ostréiculture Gujanaise.
						1	164 - ROUSSES P - non aux boues de la Teste à Gujan.
						1	165 - PAULTE Lydie et Eric - Non au stockage des boues du port de la Teste sur la commune de Gujan. Respectons la diversité de notre écologie.
						1	166 - Anonyme - contre le dépôt des boues à Gujan.
						1	167 - Anonyme - Non au dépôt des boues à Gujan.
1						1	168 - SAPIN Olivier - Le Teich - Non je ne suis pas d'accord sur le dépôt des boues à la Mole, par voie terrestre. On ne dit pas assez que les camions vont traverser le bourg du Teich. Alors qu'ils peuvent aller sur le site de valorisation du Teich. c'est un scandale.
						1	169 - DUBROCA Dominique - Gujan-Mestras - contre l stockage des boues à Gujan-Mestras . pollution.
						1	170 - TONES Christine - 33470 - je suis contre les boues au port de la Mole. Pollution, sans compter le va et vient des camions.
						1	171 - DUMAIGRE Catherine - GAITAUD Monique - Gujan-Mestras - contre le stockage des boues sur notre territoire près du lycée de nos enfants
1	1	1	1			1	172 - AZAÏS Philippe - la Hume - le stockage de ces boues dans le bassin de décantation du port de la Mole est un projet néfaste et dangereux. Les boues du port de la Teste, non draguées depuis fort longtemps sont très toxiques. Le bassin de la Mole n'est pas étanche et exposé aux événements de submersion marine. Les risques de pollution du bassin sont donc élevés, pour un bassin déjà très vulnérable. Cette solution n'est pas viable. Un traitement de ces boues par une entreprise habilités est hautement souhaitable et s'inscrirait dans la transition écologique nécessaire.
						1	173 - CHAUVIN Daniel - Gujan-Mestras - Contre le stockage des boues au port de la Mole. Ces boues sont toxiques. Le bassin de la Mole n'est pas étanche. Les risques de pollution élevés. Transport devant le lycée.
						1	174 - CHAUVIN Marie Christine - Gujan-Mestras - Contre le stockage des boues au port de la Mole à Gujan-Mestras. Bruit des camions jour et nuit, pollution...
						1	175 - MARC Florence - Gujan-Mestras - je suis contre le dépôt des boues polluées au port de la Mole. Ce port n'est pas fait pour traiter les boues polluées. Ce traitement doit être fait dans un endroit approprié, sans risque de contamination de l'environnement direct.
						1	176 - M. et Mme PORCHERON - Gujan-Mestras - absolument hostile au stockage des boues de dragage des ports dans les bassins du port de la Mole.
						1	177 - CAMPET Annie - Gujan-Mestras - non au dépôt des boues polluées du port de la Teste au port de la Mole. Non à la pollution de notre Bassin. Battons-nous pour le préserver.
1	1	1	1	1		1	178 - ODEZENE Marc - Gujan-Mestras - Je ne suis pas favorable au transfert des boues de dragage du port de la Teste-de-Buch dans le bassin de décantation du port de la Mole à Gujan-Mestras. D'une part le Bassin du port de la Mole n'est pas étanche et inadapté pour recevoir des boues polluées. Il y donc un risque certain de pollution des eaux du Bassin d'Arcachon. D'autre part, ce bassin a été créé pour recevoir les boues de dragage des ports gujanais par dragage hydraulique. Cette technique évite les allers et retours de centaines de camions. Or, le dragage du port de La Teste-de-Buch représente un volume d'environ 35 000 m3 de vase à transférer. Rempli de ces boues, le bassin de La Mole ne pourra plus accueillir les vases des ports gujanais comme initialement prévu. Cette situation handicapera les professionnels de la mer gujanais dans l'exercice de leur activité. 50 % de la production ostréicole du Bassin d'Arcachon est produite à Gujan-Mestras. Les ports ont donc besoin d'être dragués de façon régulière et cela ne pourra être le cas si ce transfert a lieu. Il existe des solutions alternatives. Je veux soutenir nos professionnels de la mer, défendre notre environnement. Je ne comprends pas ce choix et m'y oppose
						1	179 - CAMPET JC - Gujan-Mestras -non au dépôt des boues de la Teste sur le site de la Mole.
						1	180 - GIBERT Sylvie - Gujan-Mestras - Enseignante au lycée de la Mer, j suis très inquiète par rapport à ce projet. En effet

											un afflux supplémentaire de camions, même si l'on veut en minimiser l'impact, n'a pas de quoi rassurer. De plus, le lycée de la Mer a de nombreux formateurs en lien avec l'aquaculture, le dépôt des sédiments (illisible) Pensons à nos enfants.
										1	181 - TRESSERRES Maïder et Eric - Non au dépôt des boues du port de la Teste sur le port de la Mole
										1	182 - HALTER Monique - Non au dépôt des boues.
										1	183 - COIGNAUD G - Non au dépôt des boues.
										1	184 - COIGNAUD H - Non au dépôt des boues.
1	1	1	1	1						1	185 - MARTINEAU Eveline - Gujan-Mestras - Le port de la Teste doit être dragué. Les boues sont polluées ne permettent pas le dépôt à la Mole. Bassin non étanche. Polluants vers lycée et Bassin tout entier. Pour une économie de 2 millions d'euros. Déposer au Teich. Afflux de camions.
										1	186 - GIL Michel - Gujan-Mestras - Non au dépôt des boues de la Mole à Gujan-Mestras c'est une honte et une violation de domicile.
1										1	187 - TURTAUT Michel - comment la Teste accepte de transférer ses boues à la Mole. La raison c'est l'argent. Honte à la commune de la Teste. Polluer la commune voisine et surtout le bassin d'Arcachon. Qui paiera puisque les boues sont dans le port de la Mole. Je suis vraiment surpris que les autorités Préfecture, Région, ont permis le transfert. Espérons machine arrière et transférer les boues au Teuch.
										1	188 - BERNEDE Christian et Andrée - Nous sommes contre le dépôt des boues au port de la Mole.
										1	189 - SVEC Guillaume et Emilie SAVEY - Nous sommes contre le dépôt des boues sur le port de la Mole
										1	190 - LE GOURRIERC - Gujan-Mestras - et Francis - NON
										1	191 - M. et Mme DREILLER - Gujan-Mestras - Lettre à Madame le Maire pour dire qu'ils sont contre le projet
										1	192 - ROSSI Yvonne - ASSOCIATION GUJAN-MESTRAS ENVIRONNEMENT - Elle nous remet un dossier avec photos au nom de son association. Document inséré au registre.
										1	193 - ANONYME - passé ce samedi 8 août, je demande à chacun d prendre le temps de méditer et de ne pas se précipiter sur une décision qui ne ferait pas l'unanimité
1										1	194 - MAGE P - Gujan-Mestras - je vais mettre une contribution sur le site internet, ces ... le bassin de décantation de la Mole était destiné à accueillir les boues de Gujan seulement
										1	195 - MENSCAL Bernard - je suis totalement opposé au dépôt des boues du curage de la Teste sur la commune de Gujan, la Mole.
										1	196 - CANET Roland - Docteur de l'université de Bordeaux - Retraité du CNRS Je viens de rencontrer le commissaire enquêteur pour dire les raisons pour lesquelles il ne faut pas mettre les boues à la Mole
										1	197 - LAPORTE Marie Claude - j'ai rencontré M. le commissaire enquêteur. Je suis pour le retrait des boues de la Teste mais pas de stockage à la Mole.
										1	198 - Résidente de la Hume depuis 70 ans et soucieuse de l'avenir du Bassin d'Arcachon.
										1	199 - POLI Alain - je suis totalement contre cette décision qui va impacter la sécurité de la ville et la pollution du Bassin d'Arcachon. Gouverner c'est prévoir. Dommage que l'on soit obligé de vivre cet épisode.
										1	200 - MONDIET Charles - Problèmes sanitaires liés à la baignade et à la consommation de poissons pêchés sur zone.
										1	201 - ? - non aux boues de la Teste au port de la Mole.
										1	202 - BELLEGARDE - non aux boues de la Teste sur le Port de la Mole
										1	203 - VIOLA Liliane - Gujan-Mestras - Non à ce projet. Je ne peux qu'en souffrir à ma résidence principale.
1										1	204 - DUBOURDIEU ... - Non aux boues de la Teste. Des solutions peuvent se trouver... Pourquoi pas la plaine juste à côté du port.
										1	205 - Famille CABIROL - Gardez vos boues.
										1	206 - VIDAL - Non aux boues de la Teste.
										1	207 - PERROT - Gujan-Mestras - Non aux boues de la Teste.
										1	208 - PECAL - Gujan-Mestras - Non aux boues de la Teste.
										1	209 - NEVEU Françoise - Gujan-Mestras - Aucune mention ?
										1	210 - DUBOURG.P - Gujan-Mestras - contre le dépôt des boues polluées du port de la Teste dans le port de la Mole à Gujan-Mestras .
										1	211 - PETURAUD Sandrine - contre le dépôt des boues du port de la Teste dans le port de la Mole
1										1	212 - ARNOUX Hervé - contre le dépôt des boues des ports de la Teste. Gujan-Mestras a sept ports à gérer et il l'a fait. Chantage et pression que la Teste Ils ont le temps de le faire.
										1	213 - BERNARD - Non aux boues.
										1	214 BERNARD Roseline - Pas de boues sur le Bassin.
										1	215 - Anonyme - Pas de boue dans notre bassin à Gujan ni dans la forêt.
1										1	216 PARNALLAND Claude la Hume - Non pour le dépôt des boues du dragage du port de la Teste dans le port de la Mole vu les conséquences non adaptées (étanchéité du port). Par contre, oui au dragage du port de la Teste mais il faut trouver un dépôt adapté.
										1	217 - LAPOUJADE Daniel - au moment où la protection de la nature et de l'environnement deviennent primordiaux, il est aberrant de voir une collectivité transférer ses boues polluées. La Mole est le lieu des petites plages. Qualité pour les ostréiculteurs. Bravo pour la qualité de l'eau.
										1	218 - DESTABEU - Qu'elles soient de la Teste ou de Gujan, pas de boues dans le bassin de la Mole
1	1									1	219 - MRETIER - Gujan-Mestras - Non pour le dépôt des boues dans le bassin de la Mole. Pollution des Gujanais.. prévoir son bassin étanche.. qui paiera les dégâts faits par les camions. Il faut arrêter de polluer tout le Bassin
1										1	220 - DUPART Pierre - il y a un site pour recevoir les boues au Teich. Pas de boues à Gujan.
										1	221 - LOURTAU - NON pour le dépôt des boues polluée de la Teste.
										1	222 - UN GILET JAUNE QUI A DE LA HAINE - Dénonciation d'un Policier municipal à la Hume - HORS SUJET.
										1	223 - TUTER Bernard - non pour le dépôt des boues polluées de la teste.
										1	224 - TUTER Christiane - non pour le dépôt des boues polluées de la teste.
1	1	1	1	1						1	225 - CAZADE Jean-Claude - Gujan-Mestras - Je ne suis pas favorable au transfert des boues de dragage du port de la Teste-de-Buch dans le bassin de décantation du port de la Mole à Gujan-Mestras. D'une part le Bassin du port de la Mole n'est pas étanche et inadapté pour recevoir des boues polluées. Il y a donc un risque certain de pollution des eaux du Bassin d'Arcachon. D'autre part, ce bassin a été créé

1	1	1	1	1		1	234 - CHAPPE Christine et Dominique - Gujan-Mestras - mêmes éléments que ci-dessus.
1	1	1	1	1		1	235 - ROUILLAN Jean-Paul - Gujan-Mestras - mêmes éléments que le n° 229.
1	1	1	1	1		1	236 - DES ESGAUX Marie-Hélène - Maire de la Commune - Courrier au chapitre des autorités.
						1	237 - M. et Mme VERGNAUD - Gujan-Mestras - totalement opposés au transport des boues du port de la Teste vers Gujan.
						1	238 - VERGNAUD Isabelle - Gujan-Mestras - totalement opposés au transport des boues du port de la Teste vers Gujan
1	1					1	239 - MAUDELAT Marcel - Gujan-Mestras - Avis défavorable au transfert des boues de la Teste sur le site de la Mole, site non approprié. A transférer sur le site du Teich
						1	240 - Mme (illisible) Fabienne - Gujan-Mestras - Avis défavorable pour le transfert des boues du port de la Teste. Nous n'avons pas besoin de cela sur notre commune.
	1	1	1	1		1	241 - M. et Mme MERLET Jean-Paul - Gujan-Mestras - Nous sommes favorables au dragage du port de la Teste. Par contre nous sommes opposés au transfert des boues dans le bassin de la Mole. Pollution. Non étanchéité. Risques pour les riverains et les eaux du bassin. Les camions. Santé des citoyens.
						1	242 - CONSTANTIN - Gujan-Mestras - je suis totalement opposé au transfert des boues de dragage de la Teste vers le port de la Mole.
		1				1	243 MAGRON Sylviane - Gujan-Mestras - je ne suis pas favorable aux transferts des boues de dragage du port de la Teste vers le site de la Mole à cause des nuisances en tout genre.
1						1	244 - MAGRON André - Gujan-Mestras - le port de la Teste a besoin d'être dragué... c'est évident. Pas de solution pour les boues. Alors le Teich. Préservons nos possibilités pour nos ports. Donc opposition.
1						1	245 - CHEYROU Andréa - Gujan-Mestras - La Teste a la possibilité de draguer son port, mais pas au détriment des habitants et usagers de Gujan notamment à la Mole, au lycée de la Mer. Oui au bassin du Teich, ou un autre. Souhaite une conclusion satisfaisante. Non au dépôt de la Mole.
		1	1	1		1	246 - M. et Mme BUCH Francis - Gujan-Mestras - nous sommes opposés au dépôt des vases du port de la Teste
1			1			1	247 - BARBIN Nicole - Pour éviter pollutions et nuisances il est normal de rejeter les boues de la Teste dans un bassin aux normes. Donc je m'oppose et je dis Le Teich pour traitement
1	1	1	1	1		1	248 - BARBIN Cathie - Gujan-Mestras - Mêmes éléments que ci-dessus. Ni étanche, ni adapté, opposée à la pollution. Catastrophe écologique. Logique économique. Condamne l'économie du bassin. Danger pour les lycéens. Département doit construire un autre bassin.
1		1	1	1		1	248 - DROUET Jacques - Gujan-Mestras - contre le dépôt. Les camions. Danger pour la circulation. Gujan n'accueille que ses dépôts.
1		1	1	1		1	249 - DERONINEAU - Gujan-Mestras - Contre dépôt. Les camions. Les nuisances. Pas d'autres dépôts que les nôtres.
1	1	1	1	1		1	250 - DUFAU Mathilde - Gujan-Mestras - mêmes éléments que 229.
1	1	1	1	1		1	251 - DUFAU Dorian - Gujan-Mestras - mêmes éléments que 232.
1	1	1	1	1		1	252 - DUFAU Sébastien - Gujan-Mestras - mêmes éléments que 229.
1	1	1	1	1		1	253 - DUFAU Sophie - Gujan-Mestras - mêmes éléments que 228.
1	1	1	1	1		1	254 - BIESER Loan - Gujan-Mestras - mêmes éléments que 229.
1	1	1	1	1		1	255 - BIESER Josette - Gujan-Mestras - mêmes éléments que 228.
1	1	1	1	1		1	256 - GRANET Maéva - Gujan-Mestras - mêmes éléments que 229. Ancienne élève du lycée de la Mer
1	1	1	1	1		1	257 - LARTIGAU François - Gujan-Mestras - mêmes éléments que 229.
1	1	1	1	1		1	258 - MARGUERITAT-LARTIGAU Corinne - Gujan-Mestras - mêmes éléments que 229.
1	1	1	1	1		1	259 - POLGE Huguette - Gujan-Mestras - comme 229.
1	1	1	1	1		1	260 - VINCENT Michèle - Gujan-Mestras - comme 229.
1	1	1	1	1		1	261 - LEFEBVRE Jacques - Gujan-Mestras - comme 232.
1	1	1	1	1		1	262 - PUNTIS Jacky - Gujan-Mestras - comme 228.
1	1	1	1	1		1	263 - GILET Charline - Gujan-Mestras - comme 228.
1	1	1	1	1		1	264 - PUNTIS René - Gujan-Mestras - comme 232.
1	1	1	1	1		1	265 - LOUP Catherine - Gujan-Mestras - comme 228.
1	1	1	1	1		1	266 - REBEYROLLES Philippe - Gujan-Mestras - comme 232.
1	1	1	1	1		1	267 - AUBURTIN Philippe - Gujan-Mestras - comme 229.
1	1	1	1	1		1	268 - KEBDANI Hassen - Gujan-Mestras - comme 232.
1	1	1	1	1		1	269 - AUBURTIN-CINPAX Nadine - Gujan-Mestras - comme 228.
1	1	1	1	1		1	270 - RODRIGUEZ J. Michel - Gujan - comme 228.
1	1	1	1	1		1	271 - RODRIGUEZ Patricia - Gujan - comme 229.
1	1	1	1	1		1	272 - LAPEYRE Albert - Gujan - comme 232.
1	1	1	1	1		1	273 - LAPEYRE Hilda - Gujan - comme 229.
1	1	1	1	1		1	274 - LIMASSET Régine - Gujan - comme 228.
1	1	1	1	1		1	275 - LEFORT Maryse - Gujan - comme 232.
1	1	1	1	1		1	276 - CHAUMET Monique - Gujan - comme 229.
1	1	1	1	1		1	277 - M. et Mme CORNAILLE - Gujan - comme 228.
1	1	1	1	1		1	278 - GAUDIN C... - Gujan - comme 232.
1	1	1	1	1		1	279 - DENTINGER Laurence - Gujan - comme 229.
1	1	1	1	1		1	280 - MARTIN Pierre-Yves - Gujan - comme 229.
1	1	1	1	1		1	281 - HUMBERT Cécile - Gujan - comme 232.
1	1	1	1	1		1	282 - BECHET Alain - Gujan - comme 232
1	1	1	1	1		1	283 - BECHET Danielle - Gujan - comme 229
1	1	1	1	1		1	284 - MASSON Denis - Gujan - comme 228
1	1	1	1	1		1	285 - ORNON Jonathan - Gujan - comme 232.
1	1	1	1	1		1	286 - CASTAING c - Gujan - comme 228.
1	1	1	1	1		1	287 - DUPUY David - Gujan - comme 229.
1	1	1	1	1		1	288 - DUPUY Chantal - Gujan - comme 228.
1	1	1	1	1		1	289 - EVA MICHEL - Cazaux - comme 229.
1	1	1	1	1		1	290 - LINARD Guillaume - la Teste - comme 228.
1	1	1	1	1		1	291 - DESTOUESSE Aline - le Teich - comme 232.

1	1	1	1	1			1	292 - BILLIARD Thibault - le Teich - comme 232.
1	1	1	1	1			1	293 - LABORDE F. - Gujan - comme 232.
1	1	1	1	1			1	294 - MORET Pascal - Gujan - comme 232.
1	1	1	1	1			1	295 - RANOUIL Dominique - Gujan - comme 232.
1	1	1	1	1			1	296 - GUIBERT - Gujan - comme 228
1	1	1	1	1			1	297 - BRELOIN Raynald - le Teich - comme 228.
1	1	1	1	1			1	298 - DUBOURG Noëlle - Gujan - comme 228.
1	1	1	1	1			1	299 - NEVEU Max - Le Teich - comme 232.
1	1	1	1	1			1	300 - LABORDE Nicole - Gujan - Suis contre le transfert des boues issues du dragage du port de La Teste-de-Buch dans le bassin de décantation du port de La Mole à Gujan-Mestras. Ce port doit être dragué mais ses boues sont polluées et leur transfert dans le bassin non adapté du port de La Mole provoquera de nombreuses nuisances et une dégradation de la qualité des eaux du bassin, déjà fragile. Par ailleurs, ce transfert nécessitera des rotations incessantes de camions engendrant d'importantes nuisances sonores et olfactives pour les riverains concernés par l'itinéraire, ceux à proximité du port de La Mole ainsi que les promeneurs le long du sentier du littoral. Ce site n'a pas été prévu pour accueillir ces boues. Il a été construit pour recevoir les boues de dragage des ports gujanais et de façon hydraulique, sans transport par camions. Ce projet constitue une atteinte à l'environnement de la commune et au bien-être de ses habitants. Je n'y suis pas favorable.
1	1	1	1	1			1	301 - GROSSOT Adrien - Gujan - Je ne suis pas favorable au transfert des boues de dragage du port de la Teste-de-Buch dans le bassin de décantation du port de la Mole à Gujan-Mestras. D'une part le Bassin du port de la Mole n'est pas étanche et inadapté pour recevoir des boues polluées. Il y donc un risque certain de pollution des eaux du Bassin d'Arcachon. D'autre part, ce bassin a été créé pour recevoir les boues de dragage des ports gujanais par dragage hydraulique. Cette technique évite les allers et retours de centaines de camions. Or, le dragage du port de La Teste-de-Buch représente un volume d'environ 35 000 m3 de vase à transférer. Rempli de ces boues, le bassin de La Mole ne pourra plus accueillir les vases des ports gujanais comme initialement prévu. Cette situation handicapera les professionnels de la mer gujanais dans l'exercice de leur activité. 50 % de la production ostréicole du Bassin d'Arcachon est produite à Gujan-Mestras. Les ports ont donc besoin d'être dragués de façon régulière et cela ne pourra être le cas si ce transfert a lieu. Il existe des solutions alternatives. Je veux soutenir nos professionnels de la mer, défendre notre environnement. Je ne comprends pas ce choix et m'y oppose
1	1	1	1	1			1	302 - VILLATTE Claude Je m'oppose au transfert des boues issues du dragage du port de La Teste-de-Buch dans le bassin de décantation du port de La Mole à Gujan-Mestras. Les boues du port de La Teste-de-Buch n'ont pas été draguées depuis plus de 30 ans et contiennent donc des résidus polluants issus notamment des anciens antifoulings aujourd'hui interdits. Ce transfert au port de La Mole dans un bassin non adapté car non étanche, constitue un risque de pollution important pour les eaux du Bassin d'Arcachon. Le lycée de la Mer et de nombreuses entreprises ostréicoles sont présentes à proximité du bassin de la Mole. Il existe des solutions alternatives avec le transfert des boues sur le site de traitement adapté du Teich. Les boues de dragage des ports d'Arcachon et de la vigne y sont transférées. Alors pourquoi pas celles du port de La Teste-de-Buch ? Je suis contre ce transfert.
1	1	1	1	1			1	303 - DUCOURAU Lucio - Gujan - comme 301.
1	1	1	1	1			1	304 - GROSSOT Caroline - Gujan - comme 301.
1	1	1	1	1			1	305 - PAGEAUX Alexandre - Gujan - comme 301.
1	1	1	1	1			1	306 - LIMASSET Thierry - Gujan - comme 301.
1	1	1	1	1			1	307 - DUCOURAU Jules - Gujan - comme 301.
1	1	1	1	1			1	308 - GROSSOT Louis - Gujan - comme 301.
1	1	1	1	1			1	309 - PAGEAUX Sarah - Gujan - comme 301.
1	1	1	1	1			1	310 - DULOUREAU Ludovic - Gujan - comme 301.
1	1	1	1	1			1	311 - GUILLON Jacques - Gujan - comme 302.
1	1	1	1	1			1	312 - AMBRY JL - Gujan - comme 302.
1	1	1	1	1			1	313 - DAILLE Maryse - Gujan - comme 302.
1	1	1	1	1			1	314 - FALGANELLE Franc - Gujan - comme 302.
1	1	1	1	1			1	315 - VIGNAUD E - Gujan - comme 302.
1	1	1	1	1			1	316 - DUCOURAU Caudine - Gujan - comme 302.
1	1	1	1	1			1	317 - DEROCHE Armand - Gujan - comme 302
1	1	1	1	1			1	318 - M. et Mme CARIBEAUX Laurent - Gujan - comme 300
1	1	1	1	1			1	319 - TEILLOUD - Gujan - comme 300
1	1	1	1	1			1	320 - BOUILLON Christian et Jeanne - Gujan - comme 301 Et : En ces temps, où les maîtres mots sont écologie et protection de l'environnement, il est inadmissible de voir que l'on puisse autoriser une telle opération, qui va à coup sur engendrer une dangereuse pollution dans notre beau bassin. J'espère que nombre de Gujanais vont se mobiliser pour notre environnement.
1	1	1	1	1			1	321 - BARATEAU Céline - Gujan - comme 301
1	1	1	1	1			1	322 - DUBOS Cendrine - La Teste - comme 302
1	1	1	1	1			1	323 - DABE Cyril - la Teste - comme 301
1	1	1	1	1			1	324 - ROUXEL Marine - La Teste - comme 301
							1	325 - JAVERNAUD Jean Claude - Gujan - ne suis pas favorable au transfert des boues de dragage du port de la Teste dans le bassin de décantation du port de la Mole à Gujan.
1	1	1	1	1			1	326 - MORLIN Grégory - la Teste - comme 300
1	1	1	1	1			1	327 - DUMONTEIL Aurore - LIMOGES - Gujan - comme 300
1	1	1	1	1			1	328 - VAROQUEAUX ... - LA Teste - comme 301
1	1	1	1	1			1	329 - SEVILLA Jeannine - Gujan - comme 301
1	1	1	1	1			1	330 - SALAIN Nattan - Gujan - comme 301
1	1	1	1	1			1	331 - PENISSON Mathieu - Gujan - comme 302

1	1	1	1	1			1	332 - SAINT MAIZIN Christine - Gujan - comme 300
1	1	1	1	1			1	333 - MARQUET Thomas - Gujan - 301
1	1	1	1	1			1	334 - PEY Clémence - Gujan - comme 302
1	1	1	1	1			1	335 - TARIS Léa - la Teste de Buch - comme 301
1	1	1	1	1			1	336 - TARIS Hélène - la Teste de Buch - comme 302
1	1	1	1	1			1	337 - TARIS Thomas - la Teste de Buch - comme 300
1	1	1	1	1			1	338 - TARIS Jean Michel - la Teste de Buch - comme 301
1	1	1	1	1			1	339 - CAPELLE Rodolphe - comme 300
1	1	1	1	1			1	340 - RAIMBAULT Clément - Gujan - comme 302
1	1	1	1	1			1	341 - DOUANE Delfine - la Teste de Buch - comme 302
1	1	1	1	1			1	342 - PATANCHON Pierre - Gujan - comme 302
1	1	1	1	1			1	343 - BRUNEAU W - Gujan - comme 300
1	1	1	1	1			1	344 - ROMANI Rébécca - Biganos - comme 300
1	1	1	1	1			1	345 - ROMANI ... - BIGANOS - comme 301
1	1	1	1	1			1	346 - LABRUYERE Sarah - BIGANOS - comme 302
1	1	1	1	1			1	347 - PEY Angèle - Gujan - comme 301
1	1	1	1	1			1	348 - MALIN Aïdi - La Teste de Buch - 301
1	1	1	1	1			1	349 - SABOUA Alexandra - le Teich - comme 300
1	1	1	1	1			1	350 - LARIGAUDIE Vincent - Gujan - comme 302
1	1	1	1	1			1	351 - LARIGAUDIE Etienne - Gujan - comme 301
1	1	1	1	1			1	352 - LARIGAUDIE Isabelle - Gujan - comme 300
1	1	1	1	1			1	353 - LARIGAUDIE Pascal - Gujan - comme 302
1	1	1	1	1			1	354 - DES ESGAUX Marie-Hélène - Maire de Gujn-Mestras - contribution au chapitre "Délibération du Conseil Municipal".
1	1	1	1	1			1	355 - GAZO Patrice - le Teich - comme 300
1	1	1	1	1			1	356 - LIAUD Noël - Arcachon - cpmme 300
1	1	1	1	1			1	357 - DUPUY Dominique - Gujan - comme 300
1	1	1	1	1			1	358 - BAZEILLE Dominique - Gujan - comme 300
1	1	1	1	1			1	359 - JEFFROY Jean-Claude - le Teich - comme 300
1	1	1	1	1			1	360 - FRANKUAUSER Guillaume - Gujan - comme 300
1	1	1	1	1			1	361 - CAZAUX Jeannine - Gujan - comme 300
1	1	1	1	1			1	362 - DUBOS Isabelle - Gujan - comme 301
1	1	1	1	1			1	363 - DUPUY Jean-Charles - Gujan - comme 300
1	1	1	1	1			1	364 - BAUDOIN Catherine - Gujan - comme 301
1	1	1	1	1			1	365 - MICHEL Pascal -Gujan - comme 300
1	1	1	1	1			1	366 - BEAUCHE David - Gujan - comme 302
1	1	1	1	1			1	367 - LE PORD Béatrice - Gujan - comme 302
1	1	1	1	1			1	368 - CASTAING Martine - Gujan - comme 302 - comment à l'heure où l'on parle d'écologie, de respect de l'environnement, on peut laisser faire de telles choses. Le Bassin d'Arcachon et en particulier l'ostréiculture n'ont pas besoin de cette pollution. Je suis absolument contre le transfert des boues de la Teste sur le bassin de décantation du port de la Mole, alors qu'il existe une autre solution sur le site de traitement du Teich.
1	1	1	1	1			1	369 - ROUMEGOUS Patrick - Gujan - comme 301
1	1	1	1	1			1	370 - Marie-Hélène DES ESGAUX - Xavier PARIS - Elisabeth REZER SANDILLON - Lettre de 3 pages au chapitre "Personnes publiques -Elus.
1	1	1	1	1			1	371 - ROSSI Yvonne - Présidente de l'association "Gujan-Mestras Environnement" - remet un document avec photos de 25 pages. Le texte est au chapitre des associations.
								DEUXIÈME REGISTRE GUJAN-MESTRAS
1		1					1 1	372 - CH - Toute autre solution que le transport et dépôt des boues du dragage du port de la Teste sera préférable pour l'écologie des ports de Gujan-Mestras.
1		1					1 1	378 - PJ - Une solution alternative au dépôt des déchets (boues) du port de la Teste dans un port de Gujan-Mestras doit être mise en œuvre pour des raisons écologiques évidentes.
1	1	1	1				1 1	379 - QBB - Il est absolument inadmissible que les déchets boueux, pollués et sources de conflits de nos voisins Testerins reviennent à la seule charge du bassin de décantation Gujanais.... Le site ne peut traiter efficacement les problèmes de pollution. N'est pas conçu pour traiter les boues polluées.... Non étanche donc infiltrations. Souci d'économie ou simplicité.... Des solutions existent à 20 km.... Santé publique et pollution du littoral... Projet de discorde.... Responsabilité politique, civile, civique, morale et environnementale de nous tous, habitants du bassin.
1	1						1	380 - REGERAT - Gujan - je suis contre le transport et le traitement des boues du port de la Teste à la Mole. Néanmoins le problème reste entier pour l'avenir. En effet les boues de Gujan seront déposées à la Mole. Pourquoi ces bassins de rétention n'ont pas été étanches lors de la construction ?
1		1	1				1	381 - DENOIX P - Riverain du port de la Mole je m'oppose fermement. Nuisances, odeurs, bruits, risques de pollution de l'environnement marin et prés salés. Stoker dans un lieu éloigné du bassin.
1				1			1 1	382 - H D - absolument et résolument contre. Noria de camions avec passage à proximité du lycée de la Mer. Vers Bassin du Teich. Refus
1	1	1	1				1 1	383 - anonyme - boues polluées dans bassin non étanche. Solution le Teich. Ecologie ? pour le bien de tout le Bassin.
1	1	1	1	1	1		1	384 - MACKY Stanley - Gujan - Un document argumenté de 9 pages qui dit tout ce qu'il fallait prévoir, qu'il fallait faire, qu'il ne fallait pas faire, les précautions à prendre. Il s'insurge sur l'inertie temporelle des pouvoirs publics et locaux de régler le problème d'extraction des boues. Il pose plusieurs questions et termine par un avis défavorable au projet.
							1	385 - M. et Mme DIAZ Jeannette et Claude - SVP pas de boues du port de la Teste au port de la Mole à Gujan-Mestras. Merci beaucoup.
							1	386 - COLNOT Elisabeth - Merci de noter que nous sommes contre le transfert des boues du port de la Teste à Gujan, port de la Mole.
							1	387 - COLNOT Michel - Étrange une enquête publique ne comportant qu'une seule option ! Bien évidemment contre le transfert et le stockage des boues de dragage du port de la Teste sur la commune de Gujan-Mestras et en particulier sur le bassin du port de la Mole et à proximité du Lycée de la Mer.

1	1	1	1	1			1	388 - GERMAIN Antoine - Gujan-Mestras - comme le n° 300
1	1	1	1	1			1	389 - GERMAIN Joanna - Gujan-Mestras -comme 300
1	1	1	1	1			1	390 - CONAN Pierrette - Gujan-Mestras - comme 302
1	1	1	1	1			1	391 - FOUCAUD Gérard - Gujan-Mestras - comme 302
1	1	1	1	1			1	392 - FOUCAUD Annick - Gujan-Mestras - comme 302
1	1	1	1	1			1	393 - CAUBRIC Michel - Gujan-Mestras - comme 301
1	1	1	1	1			1	394 - DELIGEY Jean-Pierre - 33470 - comme 302
1	1	1	1	1			1	395 - DELIGEY Agnès - Gujan-Mestras - comme 301
1	1	1	1	1			1	396 - COTIN Yveline - Gujan-Mestras - comme 300
1	1	1	1	1			1	397 - MARTELLA Bernadette - Gujan-Mestras -comme 300
1	1	1	1	1			1	398 - MARTELLA Joël - Gujan-Mestras - comme 300
1	1	1	1	1			1	399 - GAUCHERY M. et Mme - Gujan-Mestras -pas de boues sur le port de la Mole en provenance de la Teste.
1	1	1	1	1			1	400 - FERRON Alain - Gujan-Mestras - je soutiens la ville de Gujan dans son opposition au dépôt des boues polluées du dragage du port de la Teste au port de la Mole.
		1	1				1	401 - FINANCE Béatrice - Gujan-Mestras - je soutiens la ville de Gujan Mestras. Je suis en désaccord pour le dépôt des boues au port de la Mole S'il doit y avoir un dépôt, dans un endroit où la vase est bien enfouie en toute sécurité pour l'être humain et les animaux
							1	402 - DULLAC Christian - Gujan-Mestras - Je constate une guerre de clochers avec des inepties des villes de la Teste et de Gujan font partie du département 33, du SIBA, la COBAS et autre. Le port de la Teste n'a pas été dragué depuis 40 ans et est en attente depuis 30 ans. Les boues ont été analysées et sont conformes. Le département gère les ports et le site de la Mole, il a autorité. Le plus gros problème reste le transport de ces boues mais enfin !!! payer 2 millions de plus pour le transfert vers le Teich, est-ce raisonnable ? Je ne puis accepter les insultes de Madame Des ESGAULX envers Monsieur TOUZEAU. C'est indigne ! Je précise que j'habite à 150 m 200 m du site de la Mole et bien sûr qu'il y a déjà des camions qui amènent et enlèvent des boues de ... Gujan ... !!! Alors un peu de sérieux, de dialogue, de solidarité. Je suis pour.
							1	403 - DAISSON Jean Claude - Président - remise d'un mémoire de 12 pages et de 4 annexes expliquant pourquoi l'association de défense des eaux du Bassin d'Arcachon (ADEBA) émet un avis défavorable au sujet du dragage du port de la Teste (chapitre des associations)
1							1	404 - DUBOURG Jean-Pierre - Gujan-Mestras - Inadmissible le dépôt des boues à la Mole, en plus proche du lycée de la Mer, alors qu'il existe un site spécial au Teich.
							1	405 - Anonyme - il semble improbable que des "boues" transportées à travers les villes soient inoffensives.
1		1	1	1			1	406 - Claudine - je comprends les intérêts financiers pour la Teste, à vouloir transférer ses boues sur Gujan, mais cela ne va pas régler le problème. Pourquoi serions-nous obligés de recevoir cette boue qui portera préjudice à Gujan, surtout que la Mole n'est pas prévue pour ces traitements polluants, ainsi que les camions qui traverseront notre ville. Le Teich est prévu pour cette dépollution des boues, pas Gujan-Mestras. J'espère que ces boues seront mises ailleurs et non près du Lycée de la Mer et de la plage du canal. Pensons à la santé des enfants et des personnes. C'est inadmissible.
1	1	1	1	1			1	407 - TRIGNARD Jean-Jacques - La Mole est prévu pour les ports de Gujan. Dragage hydraulique. Bassin 35000 m3. Pas étanche. La Teste 45000 m3. Boues polluées toxiques. Pollution des eaux du Bassin. Pollution de la nape. Pollution à coté du lycée. Noria de Camions niveau Lycée. Va bloquer plusieurs années le dragage des ports Gujanais. Alors SVP non au projet. Les boues vers le Teich
		1					1	408 - DUVERGE André et Jeanine - non au dépôt des boues de la Teste pour la protection des élèves du Lycée.
		1					1	409 - Anonyme - nous nous opposons au transfert des boues du port de la Teste au port de la Mole. Préservons notre port, ainsi que les élèves du Lycée de la Mer.
1							1	410 - Anonyme - contre le transfert des boues de la Teste dans notre port. La solution se trouve au Teich.
							1	411 - DIAZ Laurence - nous devons maintenir l'équilibre de nos eaux. Donc non au transfert des boues de la Teste.
			1				1	412 - PALOU CH et ROTH J - Nous nous opposons au transfert des boues polluées du dragage du port de la Teste devant chez nous au port de la Mole. Ps/ prévoir sur le Bassin 2 ou 3 dépôts de boues polluées.
1	1	1	1	1			1	413 - SAINT-ORENS Sébastien - Biganos - Suis contre le transfert des boues issues du dragage du port de La Teste-de-Buch dans le bassin de décantation du port de La Mole à Gujan-Mestras. Ce port doit être dragué mais ses boues sont polluées et leur transfert dans le bassin non adapté du port de La Mole provoquera de nombreuses nuisances et une dégradation de la qualité des eaux du bassin, déjà fragile. Par ailleurs, ce transfert nécessitera des rotations incessantes de camions engendrant d'importantes nuisances sonores et olfactives pour les riverains concernés par l'itinéraire, ceux à proximité du port de La Mole ainsi que les promeneurs le long du sentier du littoral. Ce site n'a pas été prévu pour accueillir ces boues. Il a été construit pour recevoir les boues de dragage des ports gujanais et de façon hydraulique, sans transport par camions. Ce projet constitue une atteinte à l'environnement de la commune et au bien-être de ses habitants. Je n'y suis pas favorable.
1	1	1	1	1			1	414 +DANIEL Isabelle - Gujan-Mestras - Je ne suis pas favorable au transfert des boues de dragage du port de la Teste-de-Buch dans le bassin de décantation du port de la Mole à Gujan-Mestras. D'une part le Bassin du port de la Mole n'est pas étanche et inadapté pour recevoir des boues polluées. Il y donc un risque certain de pollution des eaux du Bassin d'Arcachon. D'autre part, ce bassin a été créé pour recevoir les boues de dragage des ports gujanais par dragage hydraulique. Cette technique évite les allers et retours de centaines de camions. Or, le dragage du port de La Teste-de-Buch représente un volume d'environ 35 000 m3 de vase à transférer. Rempli de ces boues, le bassin de La Mole ne pourra plus accueillir les vases des ports gujanais comme initialement prévu. Cette situation handicapera les professionnels de la mer gujanais dans l'exercice de leur activité. 50 % de la production ostréicole du Bassin d'Arcachon est produite à Gujan-Mestras. Les ports ont donc besoin d'être dragués de façon régulière et cela ne pourra être le cas si ce transfert a lieu. Il existe des solutions alternatives. Je veux soutenir nos professionnels de la mer, défendre notre environnement. Je ne comprends pas ce choix et m'y oppose.
1	1	1	1	1			1	415 - DUFAU Willy - Gujan-Mestras - M'oppose au transfert des boues issues du dragage du port de La Teste-de-Buch dans le bassin de décantation du port de La Mole à Gujan-Mestras. Les boues du port de La Teste-de-Buch n'ont pas été draguées depuis plus de 30 ans et contiennent donc des résidus polluants issus notamment des anciens antifouling aujourd'hui interdits. Ce transfert au port de La Mole dans un bassin non adapté car non étanche, constitue un risque de pollution important pour les eaux du

										Bassin d'Arcachon. Le lycée de la Mer et de nombreuses entreprises ostréicoles sont présentes à proximité du bassin de la Mole. Il existe des solutions alternatives avec le transfert des boues sur le site de traitement adapté du Teich. Les boues de dragage des ports d'Arcachon et de la vigne y sont transférées. Alors pourquoi pas celles du port de La Teste-de-Buch ? Je suis contre ce transfert.
1	1	1	1	1					1	416 - DANIEL Jean-François - Le Teich - comme 414.
1	1	1	1	1					1	417 - POUMEYROL Florence - Le Teich - comme 414.
1	1	1	1	1					1	418 - POUMEYROL Thierry - le Teich - comme 414.
1	1	1	1	1					1	419 - DUFEU johanne - 44750 QUILLY - comme 414.
1	1	1	1	1					1	420 - CARO Julien - 44750 QUILLY - comme 414.
1	1	1	1	1					1	421 - SAINT-ORENS Rabat - le Teich - comme 414.
1	1	1	1	1					1	422 - DUBERNET Christophe - le Teich - comme 414.
1	1	1	1	1					1	423 - RICHARD Vincent - le Teich - comme 413.
1	1	1	1	1					1	424 - CAMELOT Benjamin - Gujan-Mestras - comme 415.
1	1	1	1	1					1	425 - THARAUD Luc - le Teich - comme 414.
1	1	1	1	1					1	426 - PISSARD André - Gujan-Mestras - comme 413.
1	1	1	1	1					1	427 - DABER Pauline - le Teich - comme 414.
1	1	1	1	1					1	428 - SALAUN Jean-Louis - Gujan-Mestras - comme 414. Ce choix du syndicat mixte, c'est juste une question d'argent ! Ce dit syndicat n'a aucune honte de polluer la commune de Gujan-Mestras, pourvu que cela ne coûte rien. Le Bassin pollué, et, après les élèves du Lycée de la Mer MALADES ! Ce n'est pas grave l'argent du syndicat, il le dépense bêtement, les exemples ne manquent pas... Il y va de notre survie. Empêchons cela.....
1	1	1	1	1					1	429 - CAMIN Clémentine épouse SALAUN - Gujan-Mestras - comme 413. Je ne suis pas contre le dragage du port de la Teste, mais pour la pollution que cela engendre pour notre bassin, sans compter "les viviers d'ostréiculteurs trop proches ; et plus encore les routes, les nuisances pour le lycée de la Mer, l'environnement et bien d'autres choses encore. Le site du Teich est adapté ; mais payant pour le syndicat mixte ?... Alors non, non et non.
1	1	1	1	1					1	430 - NOAILLES Ludovic - Gujan-Mestras - comme 414.
1	1	1	1	1					1	431 - SALAFRANQUE Eric - Gujan-Mestras - comme 413.
1	1	1	1	1					1	432 - DUPUY Serge - Gujan-Mestras - comme 415.
1	1	1	1	1					1	433 - DUSSAU Cyril - Gujan-Mestras - Le Teich - comme 414.
1	1	1	1	1					1	434 - FOUCAVOL CYRIL - LE Teich - comme 413.
			1						1	435 - M. et Mme BONNIN - je ne suis pas d'accord du transfert des boues polluées du dragage du port de la Teste au port de la Mole
									1	436 - FAUBET Michel - je suis contre le transfert des boues des communes voisines. Nous avons 7 ports à Gujan-Mestras. Donc nous avons assez avec nos boues.
1	1	1	1	1					1	437 - ROMA Cédric - Gujan-Mestras - comme 413.
1	1	1	1	1					1	438 - LAZARE Alexandra - Gujan-Mestras - comme 413.
1	1	1	1	1					1	439 - BOUGRIER Thierry - Gujan-Mestras - comme 413.
1	1	1	1	1					1	440 - MICHEL Christian - comme 415.
1	1	1	1	1					1	441 - BOUTIN Jean-Claude - Gujan-Mestras - comme 414.
1	1	1	1	1					1	442 - BOUTAIN Bernadette - Gujan-Mestras - comme 414.
1	1	1	1	1					1	443 - CHANAS Virginie - Gujan-Mestras - comme 415.
1	1	1	1	1					1	444 - BANIDE Bernadette - comme 415.
1	1	1	1	1					1	445 - SCHITTECATTE Magalie - Gujan-Mestras - comme 415.
1	1	1	1	1					1	446 - SCHITTECATTE Dominique - Gujan-Mestras - comme 413.
1	1	1	1	1					1	447 - DUROUX Annie - Gujan-Mestras - comme 415.
1	1	1	1	1					1	448 - DUROUX Gérard - Gujan-Mestras - comme 414.
1	1	1	1	1					1	449 - SAINT-OMER Eric - Gujan-Mestras - comme 414.
1	1	1	1	1					1	450 - MARTIN Marie-Hélène - Gujan-Mestras - comme 415.
1	1	1	1	1					1	451 - IMART Michel - Gujan-Mestras - comme 414.
1	1	1	1	1					1	452 - IMART Dominique - Gujan-Mestras - comme 413.
1	1	1	1	1					1	453 - Mme BEAUCHET - Gujan-Mestras - comme 415
1	1	1	1	1					1	454 - DESPLAT Claudine - Gujan-Mestras - comme 415.
1	1	1	1	1					1	455 - DESPLAT Patrick - Gujan-Mestras - comme 413.
1	1	1	1	1					1	456 - GAUTIER Wasana - Gujan-Mestras - comme 414.
1	1	1	1	1					1	457 - GAUTIER Jeson - Gujan-Mestras - comme 414.
1	1	1	1	1					1	458 - GAUTIER Denis-Gilbert - Gujan-Mestras - comme 413.
1	1	1	1	1					1	459 - BEAUCHET Ashley - Gujan-Mestras - comme 413.
1	1	1	1	1					1	460 - BEAUCHET Patrick - Gujan-Mestras - comme 413.
1	1	1	1	1					1	461 - BRISCADIEU Annie et Daniel - Gujan-Mestras - comme 414.
1	1	1	1	1					1	462 - LE COCQ Albert - Gujan-Mestras - comme 414.
1	1	1	1	1					1	463 - LE COCQ Vohangy - Gujan-Mestras - comme 415.
1	1	1	1	1					1	464 - CARPENTIER Thomas - Gujan-Mestras - comme 413.
1	1	1	1	1					1	465 - CAUBIT Morgane - Gujan-Mestras - comme 415.
1	1	1	1	1					1	466 - TOURNOIS Stéphane - Gujan-Mestras - comme 414.
1	1	1	1	1					1	467 - VIGNES Lucas - Gujan-Mestras - comme 414.
1	1	1	1	1					1	468 - MARAQUE Sophie - Gujan-Mestras - comme 415.
1	1	1	1	1					1	469 - PRESTI Laura - Gujan-Mestras - comme 414.
1	1	1	1	1					1	470 - PRESTI Thomas - Gujan-Mestras - comme 413.

1	1	1	1	1	1	1	471 - PRESTI Philippe - Gujan-Mestras - comme 415.
1	1	1	1	1	1	1	472 - PRESTI Hélène - Gujan-Mestras - comme 414.
1	1	1	1	1	1	1	473 - BERNARD BORBARC - Gujan-Mestras - Comme 414.
1	1	1	1	1	1	1	474 - GUILLOSSOU Guylain - Gujan-Mestras - comme 413.
1	1	1	1	1	1	1	475 - DAGUISE Cédric - Gujan-Mestras - comme 413.
1	1	1	1	1	1	1	476 - MARTY Patrick - Gujan-Mestras - comme 415.
1	1	1	1	1	1	1	477 - LANTRES Carole - Gujan-Mestras - comme 413.
1	1	1	1	1	1	1	478 - LANTRES Denis - Gujan-Mestras - comme 414.
1	1	1	1	1	1	1	479 - ROULY Bernard - Gujan-Mestras - comme 414.
1	1	1	1	1	1	1	480 - ROULY Maddy - Gujan-Mestras - comme 415.
1	1	1	1	1	1	1	481 - ROUBY Julien - Gujan-Mestras - comme 413.
1	1	1	1	1	1	1	482 - ROUBY Indie - Gujan-Mestras - comme 413.
1	1	1	1	1	1	1	483 - BENOIT ... - Gujan-Mestras - comme 414.
1	1	1	1	1	1	1	484 - ... Gislaïne - Gujan-Mestras - comme 415.
1	1	1	1	1	1	1	485 - LECOQ Bernard - Gujan-Mestras - comme 415.
1	1	1	1	1	1	1	486 - LECOQ Vincent - Gujan-Mestras - comme 414.
1	1	1	1	1	1	1	487 - LECOQ Yvette Gujan-Mestras - comme 413.
1	1	1	1	1	1	1	488 - BENOIT Maryse - Gujan-Mestras - comme 413.
1	1	1	1	1	1	1	489 - BENOIT Pierre Henri - Gujan-Mestras - comme 414.
1	1	1	1	1	1	1	490 - AYMAR Hélène - Gujan-Mestras - comme 414.
1	1	1	1	1	1	1	491 - FERRARO Jean-François - Gujan-Mestras - comme 413.
1	1	1	1	1	1	1	492 - BARCESSAT Nicole - Gujan-Mestras - comme 415.
1	1	1	1	1	1	1	493 - BARCESSAT Armand - Gujan-Mestras - comme 413.
1	1	1	1	1	1	1	494 - VERNOUX Joan - Gujan-Mestras - comme 414.
1	1	1	1	1	1	1	495 - VERNOUX Harold - Gujan-Mestras - comme 413.
1	1	1	1	1	1	1	496 - DARMAILLAC Jacques - comme 413.
1	1	1	1	1	1	1	497 - DEPOORTER Cédric - comme 415.
1	1	1	1	1	1	1	498 - CAZENAVE Jean - Gujan-Mestras - comme 415.
1	1	1	1	1	1	1	499 - BIHIN ... - COMME 415.
1	1	1	1	1	1	1	500 - BOIZIS Françoise - Gujan-Mestras - Je ne suis pas favorable au transfert des boues de dragage du port de la Teste-de-Buch dans le bassin de décantation du port de la Mole à Gujan-Mestras. D'une part le Bassin du port de la Mole n'est pas étanche et inadapté pour recevoir des boues polluées. Il y a donc un risque certain de pollution des eaux du Bassin d'Arcachon. D'autre part, ce bassin a été créé pour recevoir les boues de dragage des ports gujanais par dragage hydraulique. Cette technique évite les allers et retours de centaines de camions. Or, le dragage du port de La Teste-de-Buch représente un volume d'environ 35 000 m3 de vase à transférer. Rempli de ces boues, le bassin de La Mole ne pourra plus accueillir les vases des ports gujanais comme initialement prévu. Cette situation handicapera les professionnels de la mer gujanais dans l'exercice de leur activité. 50 % de la production ostréicole du Bassin d'Arcachon est produite à Gujan-Mestras. Les ports ont donc besoin d'être dragués de façon régulière et cela ne pourra être le cas si ce transfert a lieu. Il existe des solutions alternatives. Je veux soutenir nos professionnels de la mer, défendre notre environnement. Je ne comprends pas ce choix et m'y oppose.
1	1	1	1	1	1	1	501 - FOISSEY Corinne - Biganos - M'oppose au transfert des boues issues du dragage du port de La Teste-de-Buch dans le bassin de décantation du port de La Mole à Gujan-Mestras. Les boues du port de La Teste-de-Buch n'ont pas été draguées depuis plus de 30 ans et contiennent donc des résidus polluants issus notamment des anciens antifoulings aujourd'hui interdits. Ce transfert au port de La Mole dans un bassin non adapté car non étanche, constitue un risque de pollution important pour les eaux du Bassin d'Arcachon. Le lycée de la Mer et de nombreuses entreprises ostréicoles sont présentes à proximité du bassin de la Mole. Il existe des solutions alternatives avec le transfert des boues sur le site de traitement adapté du Teich. Les boues de dragage des ports d'Arcachon et de la vigne y sont transférées. Alors pourquoi pas celles du port de La Teste-de-Buch ? Je suis contre ce transfert.
1	1	1	1	1	1	1	502 - FARDEL Josette - Gujan-Mestras - Suis contre le transfert des boues issues du dragage du port de La Teste-de-Buch dans le bassin de décantation du port de La Mole à Gujan-Mestras. Ce port doit être dragué mais ses boues sont polluées et leur transfert dans le bassin non adapté du port de La Mole provoquera de nombreuses nuisances et une dégradation de la qualité des eaux du bassin, déjà fragile. Par ailleurs, ce transfert nécessitera des rotations incessantes de camions engendrant d'importantes nuisances sonores et olfactives pour les riverains concernés par l'itinéraire, ceux à proximité du port de La Mole ainsi que les promeneurs le long du sentier du littoral. Ce site n'a pas été prévu pour accueillir ces boues. Il a été construit pour recevoir les boues de dragage des ports gujanais et de façon hydraulique, sans transport par camions. Ce projet constitue une atteinte à l'environnement de la commune et au bien-être de ses habitants. Je n'y suis pas favorable.
1	1	1	1	1	1	1	503 - BERNARD Gauthé - Gujan-Mestras - NON au dragage des boues à Gujan-Mestras
1						1	504 - PARDONNET Guy - Gujan-Mestras - Il existe un bassin de décantation payant sur la commune du Teich. Pour des raisons d'économie il est préférable d'utiliser celui de Gujan. De plus les passages des camions détruira nos routes.
						1	505 - PONS Bernard - Pardon pour la grossièreté, mais je dirais chacun sa merde. Donc contre.
		1	1			1	506 - DOUSSE-WINGLER - Gujan-Mestras - Où parle-t-on d'écologie. On en parle beaucoup à notre époque. Par ce stockage de produits très contaminés repartant dans les fonds et les eaux du Bassin d'Arcachon ?
						1	507 - ROLLAND Brigitte - Gujan-Mestras - Non au dépôt des boues polluées provenant du port de la Teste.
						1	508 - PARDONNET Ginette - Gujan-Mestras - Non aux dépôts des boues polluées du port de la Teste.
1	1	1	1	1	1	1	509 - THARAUD Jean-Pierre - Non au transfert et dépôt des boues provenant du port de la Teste sur le site de la Mole. Arrêtons la pollution et les nuisances. ... par camions. Pourquoi ? Pourquoi ? (difficilement lisible).
1	1	1	1	1	1	1	510 - LACROIX Bernard - Gujan-Mestras - comme 500.
1	1	1	1	1	1	1	511 - TECHOUÉYRES Jean-Pierre - Mios - comme 500.
1	1	1	1	1	1	1	512 - MAHUTEAUX Anne-Marie - Gujan-Mestras - comme 501.
		1	1			1	513 - BAUDOUX Christiane - Gujan-Mestras - Non au déchargement des boues polluées dans le réservoir du port de la Mole. Non étanche. Proximité du Lycée, des maisons. Proximité parc ornithologique. Pourquoi Mestras et non Arcachon.

1	1	1	1	1	1	514 - TRICHARD Jocelyne - Gujan-Mestras - Non je ne veux pas que les boues du port de la Teste soient déposées au bassin de décantation du port de la Mole. Non étanche. Capacité insuffisante. Programme des 7 ports de Gujan perturbé. Ostréiculteurs pénalisés. ... effets sur faune et flore. ... ne pas sacrifier les zostères. Énumération d'oiseaux. Pour éviter dépense = détruire. Nos enfants t petits enfants veulent profiter d'un lieu propre et sain. Merci de m'entendre et de ne pas déposer ces boues très polluées à la Mole.
					1	515 - VILLENEUVE Jean-Pierre - Gujan-Mestras - les boues du dragage du port de la Teste ne doivent pas être traitées à Gujan.
1	1	1	1	1	1	516 - BIESER Lucette - Gujan-Mestras - comme 500.
1	1	1	1	1	1	517 - FARDEL Jean-Luc - le Teich - comme 501.
1	1	1	1	1	1	518 - FARDEL Josette - comme 502.
1	1	1	1	1	1	519 - SEGUI-FARDEL Catherine - Gujan-Mestras - comme 502.
1	1	1	1	1	1	520 - QUINSAC Claudette - Gujan-Mestras - comme 500.
1	1	1	1	1	1	521 - M. et Mme CHOUIPPE Rémy - Gujan-Mestras - comme 501.
1	1	1	1	1	1	522 - KRUKLY David - Gujan-Mestras - comme 500.
1	1	1	1	1	1	523 - RODRIGUEZ Lucile - Gujan-Mestras - comme 501.
1	1	1	1	1	1	524 - DUPUY Coleen - Gujan-Mestras - comme 502.
1	1	1	1	1	1	525 - TOURDOT-FUENTES Nina - Gujan-Mestras - comme 502.
1	1	1	1	1	1	526 - HIM Lorène - Gujan-Mestras - comme 500.
1	1	1	1	1	1	526 - DIAZ Nathalie Gujan-Mestras - comme 502.
1	1	1	1	1	1	527 - PAGES Eric - Gujan-Mestras - comme 500.
1	1	1	1	1	1	528 - ZEIA Delphine - Gujan-Mestras - comme 501.
1	1	1	1	1	1	529 - DUPUY Jean-Pierre - Gujan-Mestras - comme 500.
1	1	1	1	1	1	530 - FOUCONAU Gérard - Biganos - comme 502.
1	1	1	1	1	1	531 - M. et Mme SERVAT Frédéric - Gujan-Mestras - comme 500.
1	1	1	1	1	1	532 - LALIRE Claudine - Gujan-Mestras - comme 502.
1	1	1	1	1	1	533 - PAGES Anne-Marie - Gujan-Mestras - comme 501.
1	1	1	1	1	1	534 - DUMAS F - La Teste de Buch - comme 500.
1	1	1	1	1	1	535 - LAVAUD Sandy - Gujan-Mestras - comme 501.
1	1	1	1	1	1	536 - MAUDEMMAIN Pascal - Gujan-Mestras - comme 501.
			1		1	537 - RAFFAUD Claude - Gujan-Mestras - Nous ne voulons pas de boues polluées chez nous.
1	1	1	1	1	1	538 - BOUSCAU Nicole - Gujan-Mestras - comme 500.
1	1	1	1	1	1	539 - DABE Patrick - Gujan-Mestras - comme 500.
1	1	1	1	1	1	373 - MOULIETS Ruddy - Gujan-Mestras - comme 501.
1	1	1	1	1	1	374 - LESCARRET Lucien - Gujan-Mestras - comme 500.
1	1	1	1	1	1	375 - ETCHEGOYEN Jacky - Gujan-Mestras - comme 501.
1	1	1	1	1	1	376 - PEILLON Colette - Gujan-Mestras - comme 502.
1	1	1	1	1	1	377 - MOUSTIE Mathieu - Gujan-Mestras - comme 502.
1	1	1	1	1	1	540 - MOUSTIE Olivier - Gujan-Mestras - comme 501.
1	1	1	1	1	1	541 - GUILLAUMET Pascal - Gujan-Mestras - comme 500.
1	1	1	1	1	1	542 - PINTAT Christian - Gujan-Mestras - comme 500.
1	1	1	1	1	1	543 - PINTAT Cécile - Gujan-Mestras - comme 500.
1	1	1	1	1	1	544 - GOUBAULT Philippe - Gujan-Mestras - comme 500.
1	1	1	1	1	1	545 - SAUBUSSE Patrick - Gujan-Mestras - comme 500.
1	1	1	1	1	1	546 - PINTAT Nathalie - Gujan-Mestras - comme 500.
1	1	1	1	1	1	547 - CHAPSAL Ch - Gujan-Mestras - comme 502.
1	1	1	1	1	1	548 - ETCHELECOU Laurent - Gujan-Mestras - comme 502.
1	1	1	1	1	1	549 - SANQUES Christian - Gujan-Mestras - comme 501.
1	1	1	1	1	1	550 - PIVERT Solange - Gujan-Mestras - comme 500.
1	1	1	1	1	1	551 - RAMON Jean-Claude - Gujan-Mestras - comme 502.
1	1	1	1	1	1	552 - DUPIN Marie-Pierre - Gujan-Mestras - comme 500.
1	1	1	1	1	1	553 - GUITTON Delphine - Gujan-Mestras - comme 502.
1	1	1	1	1	1	554 - GUITTON Yveline - Gujan-Mestras - comme 502.
1	1	1	1	1	1	555 - DECODIS Mauricette - Gujan-Mestras - comme 502.
1	1	1	1	1	1	556 - BERTAIL Dominique - Gujan-Mestras - comme 500.
1	1	1	1	1	1	557 - BERTAIL Daniel - Gujan-Mestras - comme 501.
1	1	1	1	1	1	558 - BOREL Laurent - Gujan-Mestras - comme 502.
1	1	1	1	1	1	559 - LACHAISE Christian - Gujan-Mestras - comme 501.
1	1	1	1	1	1	560 - LACHAISE Antonia - Gujan-Mestras - comme 500.
1	1	1	1	1	1	561 - RUIZ Carmen - Gujan-Mestras - comme 502.
1	1	1	1	1	1	562 - RUIZ Miguel - Gujan-Mestras - comme 500.
1	1	1	1	1	1	563 - BALDIN Béatrice - le Teich - comme 500.
1	1	1	1	1	1	564 - CONDON Sébastien - Gujan-Mestras - comme 502.
1	1	1	1	1	1	565 - LAFON Nathalie - Gujan-Mestras - comme 502.
1	1	1	1	1	1	566 - BARBET Christian - Gujan-Mestras - comme 501.
1	1	1	1	1	1	567 - DEROULETTE Soria - Gujan-Mestras - comme 501.
1	1	1	1	1	1	568 - BRIDARD Francine - Gujan-Mestras - comme 500.
1	1	1	1	1	1	569 - M. & Mme DEVERGE - Gujan-Mestras - comme 500.
1	1	1	1	1	1	570 - RUPERTO Jean - Gujan-Mestras - comme 500.
1	1	1	1	1	1	571 - QUEYRO Nicole et MITRESSE J. Claude - Gujan-Mestras - comme 500
1	1	1	1	1	1	572 - BORACANEVE Marc - Gujan-Mestras - comme 500.
1	1	1	1	1	1	573 - ALBERT Patrick - Gujan-Mestras - comme 500.
1	1	1	1	1	1	574 - ARIGTIN Mariano - Gujan-Mestras - comme 500.
1	1	1	1	1	1	575 - MENTHONNEX - Gujan-Mestras - COMME 500.

1	1	1	1	1			1	576 - SIAD Damien - Gujan-Mestras - comme 500.	
1	1	1	1	1			1	577 - CARTON Francis - Gujan-Mestras - comme 500.	
1	1	1	1	1			1	578 - VELCHES - Gujan-Mestras - COMME 500.	
1	1	1	1	1			1	579 - LACOSTE - Gujan-Mestras - comme 500.	
1	1	1	1	1			1	581 - M. et Mme TEYSSIE - Gujan-Mestras - comme 500.	
1	1	1	1	1			1	582 - SAINRAMES Michel - Gujan-Mestras - comme 500.	
1	1	1	1	1			1	583 - POLI Maryse - Gujan-Mestras - comme 500.	
1	1	1	1	1			1	584 - NICHON -Gujan-Mestras - comme 500.	
1	1	1	1	1			1	585 - PAUTREC Nathalie - Gujan-Mestras - comme 500.	
1	1	1	1	1			1	586 - TECHOIRES Marion - Gujan-Mestras - comme 500.	
1	1	1	1	1			1	587 - PAUTREC Hervé - Gujan-Mestras - comme 500.	
1	1	1	1	1			1	588 - CERNEA Marie Cécile - Gujan-Mestras - comme 500	
1	1	1	1	1			1	589 - BERNARD Paul - Gujan-Mestras - comme 500.	
1	1	1	1	1			1	590 - MARIE Hugues - Gujan-Mestras - comme 500.	
1	1	1	1	1			1	591 - JOUSON Sabine - Gujan-Mestras - comme 500.	
1	1	1	1	1			1	592 - CAZAURAN G - Gujan-Mestras - comme 500.	
1	1	1	1	1			1	593 - PEREZ Patrick - Gujan-Mestras - comme 500.	
1	1	1	1	1			1	594 - DACHEZ Nadia - Gujan-Mestras - comme 500.	
1	1	1	1	1			1	595 - PECLARD Catherine - Gujan-Mestras - comme 500.	
1	1	1	1	1			1	596 - LOPES Georgette - Gujan-Mestras - comme 500.	
1	1	1	1	1			1	597 - ROCHER Jos - Gujan-Mestras - comme 500.	
1	1	1	1	1			1	598 - DUPINS André et Mireille - Gujan-Mestras - comme 500.	
1	1	1	1	1			1	599 - LEFEBVRE Renée - Gujan-Mestras - comme 500.	
374	353	402	427	359	3	13	592	15	Occurrences sur les thèmes retenus sur le registre de Gujan-Mestras

ALTERNATIVE AUTRE SITE	SITE NON ÉTANCHE	ENVIRONNEMENT ÉCOLOGIE	POLLUTION DU BASSIN	NUISANCES CAMIONS	ARGUMENTE	ANONYME	DÉFAVORABLE	FAVORABLE	<i>Résumé des principaux thèmes exposés dans chaque observation sur registre numérique, sur les registres d'enquête publique ou adressés par courrier au commissaire enquêteur.</i>	
4. PERSONNES PUBLIQUES - ÉLUS - ANCIENS ÉLUS										
								1	<p>DAVET, Patrick - la Teste - Maire de la commune de La Teste de Buch</p> <p>Monsieur le commissaire enquêteur, le port de la Teste de Buch, poumon de notre cœur de ville, n'a pas été désensasé depuis presque 40 ans. Les ports des autres communes l'ont été. Il est donc essentiel pour nous que ces travaux soient réalisés et ce dans les plus brefs délais, c'est-à-dire début d'année 2021 comme le prévoit le SMPBA. Aucune entrave ne doit retarder ce chantier qui est capital pour l'avenir économique de la commune, y compris bien sûr pour nos ostréiculteurs La ville de La Teste et moi-même verraient de mauvais œil ce report. Les Testerins dans leur ensemble attendent cela avec impatience car nous considérons tous que cela doit être fait. Vous remerciant par avance pour votre travail.</p>	
								1	<p>Marie-Hélène DES ESGAULX, Maire de Gujan-Mestras, Xavier PARIS 1^{er} adjoint Elisabeth REZER SANDILLON, adjointe Environnement et Développement Durable</p> <p>Monsieur le Commissaire-Enquêteur, C'est en notre nom propre, et non en notre qualité d'élus de Gujan-Mestras, que nous vous joignons la présente contribution pour insertion dans le registre d'enquête publique relatif au dragage du port de La Teste de Buch et de son chenal d'accès. Conformément aux dispositions du Code de l'Environnement, et plus particulièrement eu égard à l'article L.122-3 2°, toute étude d'impact doit comprendre au minimum : ☐ « Une description des caractéristiques du projet et des mesures envisagées pour éviter les incidences négatives notables probables sur l'environnement, réduire celles qui ne peuvent être évitées et compenser celles qui ne peuvent être évitées ni réduites » ; ☐ « Une description des solutions de substitution raisonnables qui ont été examinées par le maître d'ouvrage, en fonction du projet et de ses caractéristiques spécifiques, et une indication des principales raisons du choix effectué, eu égard aux incidences sur l'environnement ». En outre, l'article R.122-5 dudit code précise que doit impérativement figurer « les mesures prises par le maître de l'ouvrage pour éviter les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine et réduire les effets n'ayant pu être évités ». Il s'agit là du socle législatif de la séquence « éviter, réduire, compenser » (ERC). Cette séquence constitue une déclinaison technique réglementaire de concevoir puis de réaliser des projets dits de « moindre impact » et s'inscrit dans les engagements de l'État français vis-à-vis de l'Europe en matière de maintien en bon état de conservation des espèces de faune et de flore protégées et de leurs biotopes (directives européennes « oiseaux » 1979 et 2009) ; directive « habitat, faune, flore » 1992) et de non dégradation supplémentaire de l'état chimique et écologique des eaux (directive européenne cadre sur « l'Eau » 2000 ; directive « maîtrise et prévention des pollutions » 1996 et 2008) ; directive « normes de qualité environnementale applicables aux eaux de surfaces » 2008). Ainsi, conformément à la doctrine relative à la séquence ERC rédigée en 2012 par le Ministère de l'Écologie, du Développement Durable, des Transports et du Logement ainsi qu'aux lignes directrices nationales sur la séquence ERC émises par le Commissariat Général au Développement Durable en 2013, « l'évitement est la seule solution qui permet de s'assurer de la non-dégradation du milieu par le projet » (CF fiche n°1 Faire de l'évitement une mesure prioritaire et articles L.122-1-1 ; L.122-3, R.122-3 et R.122-5 du Code de l'Environnement). La hiérarchisation et la priorisation du principe d'évitement ont été consacrées par l'article L.110-1 2° du Code de l'Environnement lequel dispose que «... Le principe d'action préventive et de</p>	

										<p>correction, par priorité à la source, des atteintes à l'environnement, en utilisant les meilleures techniques disponibles à un coût économiquement acceptable. Ce principe implique d'éviter les atteintes à la biodiversité et aux services qu'elle fournit ; à défaut, d'en réduire la portée ; enfin, en dernier lieu, de compenser les atteintes qui n'ont pu être évitées ni réduites, en tenant compte des espèces, des habitats naturels et des fonctions écologiques affectées. »</p> <p>A ce titre, la démarche d'évitement doit être impérativement étudiée en amont sur la base des éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> ☑ Complétude des scénarios et variantes ; ☑ Caractère itératif de la démarche ; ☑ Prise en compte de tous les enjeux environnementaux à toutes les échelles ; <p>Or, force est de constater qu'en l'espèce, le dossier de demande d'autorisation environnementale du dragage du port de La Teste de Buch et de son chenal d'accès est totalement déficient quant à l'étude d'un scénario d'évitement relatif au stockage des sédiments sur un autre site que celui de la Mole.</p> <p>En effet, il est fondamental de préciser qu'il existe un autre site de transit et de valorisation des sédiments situé sur le territoire de la commune voisine du Teich. Il s'agit d'une plateforme de valorisation, totalement étanche et à distance du Bassin, gérée par la société SOVAVOL et pouvant accueillir 30 000 m³ par an.</p> <p>Cependant, la possibilité d'y déposer les sédiments extraits du dragage du port de La Teste de Buch et de son chenal a rigoureusement été occultée dans le cadre de l'étude d'impact tant eu égard au site de traitement (page 15), à la description de la filière de traitement (page 39) qu'à la justification du choix du projet (page 156).</p> <p>En outre, l'évaluation sur les incidences NATURA 2000 est également silencieuse sur l'évaluation de ce possible scénario d'évitement.</p> <p>Ce mutisme caractérisé est d'autant plus surprenant que lors de la demande d'autorisation environnementale réalisée par le SMPBA en 2018 pour le dragage des ports de Gujan, Canal et Larros, cet usage du site du Teich faisait partie des scénarios envisagés pour le traitement des sédiments des pieds de cale extraits par curage mécanique (les autres sédiments étant extraits par dragage hydraulique).</p> <p>Par ailleurs, au-delà de la séquence d'évitement, la séquence de réduction est également défailante. Effectivement, le dossier soumis par le SMPBA n'aborde aucunement l'étude d'un scénario de réduction des risques environnementaux portant sur une étanchéification du bassin de la Mole avant dépôt des sédiments alors même qu'il existe un risque avéré de pollution des nappes phréatiques au droit dudit bassin par percolation.</p> <p>Il en résulte que la complétude des scénarios et variantes, le caractère itératif de la démarche d'évitement et la prise en compte de tous les enjeux environnementaux font défaut. Ainsi, la justification des choix du projet s'avère tronquée et toutes les options possibles n'ont clairement pas été évaluées.</p> <p>Ces carences du dossier de demande d'autorisation environnementale soumis par le SMPBA violent inmanquablement les dispositions précitées des articles L.122-3 2° et R.122-5 du Code de l'Environnement.</p> <p>Dans ce contexte, et eu égard à l'ensemble de ces éléments, nous vous confirmons notre opposition au stockage des sédiments extraits du dragage du port de La Teste de Buch et de son chenal d'accès sur le site du port de la Mole.</p> <p>Nous nous réservons dès lors la possibilité d'engager toute procédure contentieuse visant à faire valoir ces arguments.</p> <p>Nous vous prions de croire, Monsieur le Commissaire-Enquêteur, à l'assurance de notre considération distinguée.</p> <p style="text-align: center;">Marie-Hélène DES ESGAULX Xavier PARIS Elisabeth REZER SANDILLON</p>
										<p>DES ESGAULX Marie Hélène - Maire de Gujan-Mestras</p> <p>Objet : Enquête Publique sur l'Opération De dragage du port de La Teste de Buch</p> <p>Cher Monsieur le Commissaire-Enquêteur,</p> <p>En ma qualité de Maire de Gujan-Mestras, je vous transmets pour insertion dans le registre d'enquête publique la délibération prise par le Conseil Municipal de la Ville de Gujan-Mestras relative à l'avis formulé dans le cadre de l'Enquête Publique en cours.</p> <p>Vous constaterez, à la lecture de cette dernière, que les élus ont prononcé, à la majorité, un avis défavorable sur l'opération projetée, tenant du lieu de dépôt des sédiments sur le site de la Mole.</p> <p>Je ne reviens pas sur l'ensemble des arguments développés dans la délibération.</p>

									<p>Je veux ici vous redire que cette délibération n'est que le reflet d'une inquiétude et d'une opposition largement partagée par la population de la Ville face à l'utilisation intensive d'un équipement vieillissant, non étanche, conçu pour une technique de dragage par refoulement hydraulique.</p> <p>L'inquiétude sur la conception est telle que nous avons intenté un recours pour excès de pouvoir à rencontre de la décision de la Préfète d'autoriser la poursuite de l'exploitation de cet ICPE au titre d'une autorisation simple.</p> <p>Concernant la qualité des sédiments accueillis, nous avons en parallèle et dans la même logique demandé et obtenu du Tribunal administratif, une ordonnance de référé-constat permettant d'évaluer de manière contradictoire la composition chimique et le taux de polluant des vases existantes.</p> <p>Il est réducteur de ramener cette position à une querelle de clocher ou une simple opposition de principe entre deux villes,</p> <p>Les inquiétudes sont réelles, et les sujets connexes à ce transfert de sédiments bien réels.</p> <p>Des solutions transitoires peuvent exister, par exemple en déposant les vases sur un site privé adapté, le temps de reconfigurer le bassin de la Mole.</p> <p>Par ailleurs et preuve de notre bonne volonté, nous travaillons à la recherche d'un terrain permettant la création d'un site de stockage étanche, en rétro-littoral, site qui servira à l'ensemble des ports du secteur, et avons formulé à ce titre des propositions au SIBA qui assure la maîtrise d'œuvre des dragages sur les ports du Bassin d'Arcachon.</p>
	1	1						1	<p>DES ESGAULX Marie Hélène - Gujan-Mestras Objet : Avis défavorable enquête publique Contribution : Mr Alamargot Commissaire Enquêteur</p> <p>Veillez par la présente prendre en considération de nouvelles observations que je suis amenée à faire à titre personnel concernant le projet de dragage du port de LA Teste.</p> <p>Je voudrais en effet revenir sur les conditions dans lesquelles a été réalisé le bassin de décantation non étanche de La Mole par le département de la Gironde. Une enquête publique a été diligentée à l'époque et je me rappelle comme tous les anciens des ports de GUJAN MESTRAS qu'il y avait comme conditions pour autoriser l'endigage des mesures conservatoires essentiellement la restauration du shore entre Larros et le port de la Passerelle.</p> <p>Or cette mesure promise pour la conservation de l'environnement de GUJAN MESTRAS sur 8 hectares et demi n'a jamais été mise en œuvre.</p> <p>Vous comprendrez notre inquiétude environnementale dans ce dossier. Il n'est pas acceptable d'obtenir de nouvelles autorisations alors que la création elle-même est entachée d'irrégularités.</p> <p>La Dreal peut naturellement confirmer mes dires. Cette demande ayant été faite sur sa préconisation.</p> <p>Veillez croire Mr le Commissaire Enquêteur à l'expression de ma considération distinguée</p>
								1	<p>Marie- Hélène DES ESGAULX - Maire de Gujan-Mestras - Présidente de la COBAS</p> <p><i>Dans le cadre de l'enquête publique sur le dragage du port de La teste de Buch, à la lumière des arguments développés contre le dépôt de vases dans un bassin de décantation non étanche situé à proximité du milieu maritime, la ville de GUJAN-MESTRAS souhaite proposer la mise à disposition au SIBA d'un terrain permettant la réalisation d'une unité de gestion des sédiments en rétro-littoral avec bassins étanches.</i></p> <p><i>Nous avons identifié plusieurs fonciers disponibles d'une surface comprise entre 4 et 8ha, aux alentours de la déchèterie de GUJAN MESTRAS, dont l'accès via l'avenue de Césarée prolongée permet le transit des poids lourds.</i></p> <p><i>Les terrains du secteur sont situés en zone UE (équipements publics) et en zone N (Naturelle) permettant, après déclaration du projet et mise en compatibilité du PLU, l'accueil de ce type d'installation.</i></p> <p><i>Un des terrains repérés concerne pour partie le site de l'ancienne déchèterie réhabilitée dont il convient de s'assurer de la possibilité de la faire évoluer vers ce type d'aménagement. L'autre est un terrain privé, pour lequel des démarches ont d'ores et déjà été initiées auprès du propriétaire afin que la collectivité en assure la maîtrise foncière.</i></p>

Cette proposition de mise à disposition d'un terrain a d'ores et déjà été faite auprès du SIBA (Syndicat Intercommunal du Bassin d'Arcachon), lequel assure, par délégation des communes riveraines ou par convention de mutualisation avec le SMPBA, de nombreuses opérations de dragage, et a créé une unité de gestion des sédiments à ARÈS, qui pourrait utilement servir d'exemple à ce qui pourrait être fait sur GUJAN-MESTRAS. Le président du SIBA, Yves FOULON, a donné son accord de principe.

Cette solution, et ce futur équipement, aurait le mérite de répondre aux besoins de l'ensemble des ports du Sud Bassin. Le bassin de la Mole- une fois étanchéifié- garderait de son côté sa vocation à accueillir par seul refoulement hydraulique des sédiments issus des ports situés à proximité immédiate.

Je vous joins un plan des parcelles concernées, ainsi qu'un extrait d'un article du journal « La Dépêche du Bassin » relatant les échanges en Conseil Municipal sur ce sujet.

Je vous prie de croire, Cher Monsieur le Commissaire Enquêteur,

à l'assurance de ma considération distinguée.

à l'assurance de ma considération distinguée.

Cette proposition
d'installer qu'il
n'y a pas de querelle
de clochers! nous
propose d'installer les
bacs de la teste sur
notre terrain dans un
bassin s'ouvre loin du
plan de l'eau pour ne pas le
polluer
Marie - Hélène

Marie-Hélène DES ESGAUX
Maire de GUJAN-MESTRAS

Les plans et l'article "la Dépêche du Bassin sont insérés sur le registre papier de Gujan-Mestras

Élus minoritaire GM Chauvet 2020 - Gujan-Mestras

Objet : Contribution des élus minoritaires de Gujan Mestras issus de la liste "Chauvet 2020 un nouveau cap pour demain"

Contribution :

Monsieur le commissaire enquêteur,

Vous trouverez ci-dessous la contribution des élus minoritaires du conseil municipal de Gujan-Mestras issus de la liste << Chauvet 2020 un nouveau cap pour demain >>.

Il nous paraît fondamental et de l'ordre de notre responsabilité d'élus de ne baser nos arguments que sur des éléments objectifs qui seuls devraient conduire l'action publique.

1 Nous souhaitons préciser que :

Concernant le transport : si nous comprenons l'inquiétude des riverains du port de la Mole, le circuit, l'étanchéité des camions et leur nombre (25 par jour) ne nous paraissent pas de nature à être une nuisance suffisamment importante pour bloquer le processus de dragage et ses effets immédiatement bénéfiques à l'activité économique des professionnels du port de la Teste de Buch.

Concernant la proximité de l'ICPE du lycée de la mer : les camions ne passant pas devant le lycée, aucun risque routier n'est à craindre. Les opérations précédentes de dragage des ports de Gujan-Mestras ont déjà donné lieu à l'usage du site et aucune plainte n'a été exprimée quant à l'odeur à ces différents moments. Il nous paraît peu probable d'ailleurs que les boues sentent différemment de celles du port qui entoure le lycée quand il est à marée basse. Les boues extraites à la Teste de Buch et celle de Gujan Mestras ne sont en rien différentes.

										<p>Concernant l'aspect écologique : ne disposant d'aucune compétence en la matière, nous considérons que les organismes indépendants, qui ont pour seuls objectifs de défendre l'environnement, se portent garants de la qualité des analyses faites avant, pendant et après le processus. Là encore à plusieurs reprises l'installation de la Mole a été utilisée sans que ne soient identifiées de quelconques nuisances écologiques, ni dans la qualité de l'eau, ni dans l'air.</p> <p>Nous devons réfléchir nos actions publiques sur un périmètre territorial communautaire et non municipal. Il nous paraît responsable dans ce cadre de partager les richesses économiques, largement issues de l'économie testérine, culturelles, sportives et humaines, mais aussi les désagréments. La commune de la Teste de Buch assume le traitement des eaux usées de Gujan-Mestras ainsi que celui de ses déchets, nous sommes favorables à une recherche d'équilibre avec l'usage de l'équipement de la Môle prévu à cet effet. Nous y voyons une juste solidarité.</p> <p>Nous croyons aux institutions de la République et en tant qu'élus nous devons être factuels et légalistes. La politique populiste, ancrée dans l'émergence et l'entretien d'émotions négatives, de rivalités et de croyances infondées, ne nous paraît pas digne de la confiance des citoyens que nous représentons. Les échéances électorales à venir ne doivent pas confisquer la raison.</p> <p>Nous souhaitons substituer aux croyances, les connaissances des experts auxquels nous faisons confiance comme fondement de l'action publique juste, équitable et raisonnée.</p> <p>Aussi :</p> <p>?A la question concernant l'opportunité de draguer le port de La Teste de Buch : Nous répondons sans aucune ambiguïté : Oui et sans délai.</p> <p>?A la question de savoir s'il faut utiliser le bassin de décantation de la Mole : Nous répondons : Oui aux conditions prévues dans le protocole en référence à l'Article 2.1.3.1 à savoir << Sont admis sur le site uniquement des sédiments inertes ou non dangereux répondant au code déchet 17 05 06 et issus des opérations de dragage mécanique et hydraulique des ports, chenaux et claires ostréicoles de Gujan-Mestras et de La Teste de Buch >></p> <p>Pour les élus minoritaires du conseil municipal de Gujan-Mestras << Chauvet 2020 un nouveau cap pour demain >> Jacques CHAUVET Anne ELISSALDE Maxime KHELOUFI France NORMAND Michel DUVIGNAC</p>
										<p>ÉROLES JEAN-JACQUES - La Teste-de-Buch Ex-Maire de la commune de 2008 à 2020 : Objet : Dragage du port de La Teste-de-Buch Contribution :</p> <p>Il faut rappeler l'objet de cette enquête publique : dragage du port de La Teste-de-Buch et de son chenal d'accès et transport des sédiments vers le site de traitement et en aucun cas de donner un avis sur le choix du lieu de traitement de ces sédiments à savoir le site de la Mole, déjà validé par la Préfecture de la Gironde, et, qui bien que non étanche, a été utilisé régulièrement pour le dépôt des sédiments des différents ports gujanais.</p> <p>1</p> <p>Le port de La Teste-de-Buch n'a pas été dragué depuis 40 ans, pénalisant l'activité économique et touristique de la ville et créant une disparité avec les autres communes riveraines du Bassin d'Arcachon qui ont vu leurs ports dragués régulièrement durant ces dernières décennies.</p> <p>Le SIBA, maître d'œuvre de ces opérations de dragage, a réalisé une étude environnementale exhaustive pour le dragage du port central de La Teste-de-Buch et non une étude au cas par cas comme dans toutes les opérations de dragage des ports du Bassin d'Arcachon réalisées à ce jour.</p> <p>Cette étude environnementale a été validée avec des avis favorables des différents services de l'État, du CODERST, du PNMBA....</p>

											<p>Le transport des vases par camions a été étudié au mieux, avec un allongement du trajet, pour impacter le moins possible la vie des habitants, notamment les Gujanais, en empruntant la voie rapide. Ce dragage sera réalisé en période hivernale, période de moindre circulation.</p> <p>En conclusion, il est urgent de draguer ce port central de La Teste-de-Buch.</p>
											<p>ACOT-MIRANDE Jean-François Ex-Maire de la commune de La Teste de 2001 à 2008 Date de dépôt : Le 20/08/2020 à 18:16:18 Lieu de dépôt : Par email Objet : enquête publique dragage du Port de La Teste Contribution : ACOT-MIRANDE Jean-François 14 allée Rapp 33120 ARCACHON Monsieur Le Commissaire enquêteur, En attente depuis près de quarante ans, le dragage du Port de La Teste me parait indispensable à très brève échéance tant sur le plan économique et social que pour la défense de l'ostréiculture et de la plaisance. Ancien maire de La Teste, entre 2001 et 2007, j'ai à cette époque conduit un projet de dragage qui fût tout près d'aboutir et échoua au dernier moment pour d'obscures raisons politiques. Déjà ! et que de temps perdu depuis ! Je ne peux donc qu'être très favorable à la réalisation de ce projet (dragage et dépôt des sédiments au site de la Mole) et ceci de façon urgente, pour qu'enfin triomphe le bon sens. Avec l'expression de mes salutations distinguées J.F ACOT-MIRANDE</p>
											<p>Marc MURET la Teste, 7 août 2020 - Conseiller municipal de la Teste de Buch. Monsieur le Commissaire, Le dragage du port de La Teste de Buch est une nécessité impérieuse. Le transfert et le traitement de ses vases sur le site de La Mole à Gujan-Mestras n'est, en l'état actuel des procédures, pas l'unique voie à emprunter, elle est la seule ! Depuis si longtemps que ce port n'a pu être dragué, ce port traditionnel, authentique et patrimonial qui vient de connaître dernièrement de profondes rénovations de ses voiries et réseaux, si rien n'est fait sera enseveli sous le poids des lourdeurs administratives et l'incapacité des collectivités à traduire une volonté commune en action. Notre Port a un besoin urgent de ce dragage : - Parce que l'activité ostréicole pourtant consubstantielle et identitaire de l'image de ce port est mise en péril par une navigabilité médiocre. - Parce que tous les efforts d'embellissement (mise en lumière, quai patrimoine, respect de l'architecture cabanicole) engagés depuis des années par la ville, le Conseil départemental et les artistes ont été vains devant l'avancée inexorable de la masse vaseuse. - Parce que la ville de La Teste entend poursuivre cette mise en valeur de ce patrimoine unique qui chose unique sur le Bassin, jouxte notre centre-ville. L'emploi du site de pré-traitement des vases portuaires de La Mole doit être soutenu : - Parce que l'ensemble des autorités environnementales de l'Etat en ont validé le principe et qu'un consensus technique et environnemental émerge de toutes les administrations compétentes - Parce que le Conseil départemental a investi pour l'équipement et la gestion de ce site qui ne saurait exclure les vases issues de La Teste - Parce que les vases du Port de La Teste ne sont ni plus sales ni plus pollués que les vases gujanaises déjà traitées par ce même équipement. - Parce que toute autre option plus ou moins aventureuse, faute de procédure administrativement déjà aboutie, obligera un retour en arrière des autorisations et fera peser sur l'issue du dragage des longs mois voire de longues années supplémentaires. Pour conclure, la procédure soumise à enquête publique est, pour la première fois depuis des décennies, une issue concrète, immédiate et sûre au dragage tant attendu du Port de La teste de Buch. Tout retard et atermoiements supplémentaires seront excessivement mal vécu par une</p>

							<p>population excédée pour ne pas dire désabusée des impérities d'un sujet qui ailleurs que dans notre beau pays eut été réglé en moins de deux saisons.</p> <p>Marc MURET Conseiller municipal de La Teste de Buch</p>
1	1		1		1	1	<p>Valentin Deiss, "Engagement Écologique et Social" Conseiller municipal de La Teste. Conseiller communautaire COBAS</p> <p>Intervention du groupe "Engagement Ecologique et Social"</p> <p>Contribution :</p> <p>ENQUÊTE PUBLIQUE</p> <p><< Demande d'autorisation environnementale pour le dragage du port de La Teste de Buch et du chenal d'accès et le transport des sédiments dragués vers le site de traitement sur la commune de Gujan-Mestras >></p> <p>Le 10 août 2020</p> <p>Monsieur le commissaire enquêteur,</p> <p>Veuillez trouver ci-dessous l'intervention du groupe "Engagement Ecologique et Social" faite par Valentin Deiss lors du Conseil Municipal du 29 juillet 2020</p> <p>Cette délibération pose problème car elle pose deux questions :</p> <p>Émettre un avis favorable sur le dragage du port.</p> <p>Émettre un avis favorable sur le transport des sédiments vers les bassins de la Mole.</p> <p>Cette délibération n'offre la possibilité que d'une seule réponse.</p> <p>Nous vous demandons de faire voter les deux avis séparément et je vais vous expliquer pourquoi. Personne ne met en doute aujourd'hui, plus que jamais la nécessité que le port de La Teste soit impérativement dragué au plus vite mais il faut avant tout savoir où déposer les boues. Et c'est bien cette question qui nous a conduits à la situation dans laquelle nous nous trouvons. Il convient de rappeler rapidement l'historique de cette affaire :</p> <p>En 2003 une possibilité de stockage de ces boues était programmée sur la commune de La Teste dans le cadre du réaménagement des prés salés ouest, une zone avait été identifiée et le conseil général de l'époque, la DDTM et les écologistes membres de la majorité municipale de l'époque avaient validé cette proposition mais une association toujours active l'ADPSO avait fait échouer le projet, en avançant les mêmes arguments que ceux mentionnés dans le tract distribué à Gujan récemment.</p> <p>Le problème reste donc entier. Que faire de ces boues ?</p> <p>Nous pensons que la question de la gestion des sédiments issus des dragages portuaires de tous les ports du Bassin doit faire l'objet d'une réflexion globale et non répondre à des enjeux de politique locale.</p> <p>Venons-en au problème même ! Deux interrogations se posent</p> <p>Si les bassins de la Mole ne sont pas bons pour les sédiments testérins comment peuvent-ils l'être pour les sédiments gujanais passés et à venir ?</p> <p>Si à Graulin le coût du traitement est trop élevé alors doit-on penser que nos élus ne sont pas prêts à payer le prix pour préserver la qualité de l'eau du Bassin ?</p> <p>Monsieur le Maire, c'est un dossier inquiétant.</p> <p>Peut-être une gestion distincte des volumes peu ou pas pollués, de ceux qui présentent des niveaux de contamination plus élevés, pourrait permettre des traitements plus adaptés et également une identification de l'origine des pollutions !</p> <p>Ceci pour intervenir à la source en mettant en place des mesures préventives. Car il convient aussi de poser la question primordiale de la prévention :</p> <p>Comment éviter que les ports ne s'engorgent de sédiments toxiques ?</p> <p>et enfin , Mesdames et messieurs les nouveaux élus j'attire votre attention sur un projet étroitement lié à ce dossier :</p> <p>la réalisation d'un port à sec d'une superficie utile de 10.400 m², inclus dans le vaste projet de 40.000 m² sur les prés-salés ouest de La Teste-de-Buch, validé par le conseil du syndicat mixte des ports du bassin d'Arcachon le 3 octobre dernier.</p> <p>À terme, plus de 500 racks seront installés. Une capitainerie sera construite et la surface de la cale de mise à l'eau sera triplée. Un parking de 180 places sera aussi réalisé pour accueillir les utilisateurs du futur port à sec. Enfin une aire de stockage de quillards et de grosses unités sera implantée. Le futur site se découpe donc en deux zones. La première accueillera 2.380 m² de commerces et la deuxième 7.500 m² d'entrepôts. Un tel équipement de 4 hectares aura un fort impact sur cette zone maritime et en particulier sur la qualité de l'eau.</p>

											<p>On comprend pourquoi le dragage de La Canelette est plus urgent que celui du port de La Teste... Restera t-il encore le budget et la volonté politique nécessaire pour finaliser ces interventions ?</p> <p>Beaucoup d'incertitudes planent encore de manière générale sur comment traiter les sédiments des ports du Bassin.</p> <p>Trop d'inconnues pèsent autour des risques liés à ces boues, donc nous nous abstenons pour cette délibération.</p> <p>Monsieur le commissaire enquêteur, à vous faire part de cette intervention qui illustre notre avis défavorable à cette enquête publique.</p> <p>Valentin Deiss, "Engagement Ecologique et Social" Conseiller municipal de La Teste. Conseiller communautaire COBAS</p>
											<p>1</p> <p>GROUPES "AVANÇONS ENSEMBLE - La Teste de Buch.</p> <p>Six élus du Conseil Municipal. Remise d'une contribution favorable au dragage des vases du port central de la Teste de Buch et à son dépôt dans les bassins de décantation départementaux de la Môle</p> <p>Le port de la Teste n'a pas été dragué depuis 40 ans et c'est toute l'activité du port qui en est pénalisée. Que ce soit les ostréiculteurs, les plaisanciers, permanents ou estivaux et plus généralement toute la population testérine qui subissent depuis trop longtemps une situation injuste au regard des usagers des autres ports du Bassin d'Arcachon.</p> <p>Les objections soulevées par la Municipalité de Gujan Mestras ne sont pas acceptables.</p> <p>En effet, le bassin de la Môle, construit par le Département, répond aux normes sanitaires et environnementales de la Préfecture qui le contrôle et valide son utilisation aux fins de décantation. Il a d'ailleurs été utilisé pour les vases des différents ports de Gujan (Larros, la Barbotière, Meyran...).</p> <p>De plus, il est prévu des conditions particulières d'acheminement des vases par camion de sorte que la population de la Commune de Gujan en souffre le moins possible.</p> <p>Enfin, les analyses des vases du port de la Teste ont démontré qu'elles n'étaient pas polluées et respectaient les normes.</p> <p>La Teste, ville centre économique du sud bassin mérite de voir sa façade maritime rénovée et revitalisée et ce dragage du port constitue la première étape de cette rénovation.</p> <p>Le dragage doit avoir lieu pour rééquilibrer une situation notoirement défavorable à la Commune de la Teste de Buch et à ses habitants.</p> <p>Elisabeth Monteil-Macard Marc Muret Marielle Philip Christine Delmas Dominique Ducasse</p>
1	2	1	1	0	0	0	4	7	Occurrences sur les thèmes retenus par les Élus		

ALTERNATIVE AUTRE SITE	SITE NON ÉTANCHE	ENVIRONNEMENT ÉCOLOGIE	POLLUTION DU BASSIN	NUISANCES CAMIONS	ARGUMENTE	ANONYME	DÉFAVORABLE	FAVORABLE	
<i>Résumé des principaux thèmes exposés dans chaque observation sur registre numérique, sur les registres d'enquête publique ou adressés par courrier au commissaire enquêteur.</i>									
5. ASSOCIATIONS DIVERSES									
									<p style="text-align: center;">ASSOCIATION DE DÉFENSE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU CADRE DE VIE DES GUJANAIS Réponse à l'Enquête Publique Le 2 avril 2020</p> <p style="text-align: center;">NOUS SOMMES CONTRE LE PROJET DU TRANSFERT DES BOUES POLLUÉES DU PORT DE LA TESTE VERS LE BASSIN DE DÉCANTATION DU PORT DE LA MOLE A GUJAN-MESTRAS.</p> <p>Ce site est inadapté, il n'est pas étanche, trop près du bassin, des habitations et du Lycée de la mer.</p> <p style="text-align: center;">ALERTE POLLUTION ! DÉSASTRE ÉCOLOGIQUE SI CE PROJET EST MAINTENU TEL QUEL :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Infiltration des eaux gorgées d'hydrocarbure qui vont s'écouler dans le bassin. - Pollution de l'air chargée de dioxine de carbone, de particules fines, à cause du cheminement des nombreux poids lourds. - Dégradation des chaussées par le passage de ces camions, surtout à l'Allée du Haurat récemment refaites. <p>Le syndicat mixte des ports du Bassin préfère privilégier les intérêts financiers, que la santé des habitants du bassin, en détériorant la qualité de son environnement alors qu'un :</p> <p style="text-align: center;">UN SITE EXISTE DÉJÀ, SITUE DANS LA COMMUNE DU TEICH ET PARFAITEMENT APTÉ, SANS PROBLÈME DE POLLUTION ! Madame Marie-Hélène des Esgaulx, Maire de Gujan-Mestras, nous sommes avec vous pour dire NON à ce scandale écologique environnemental et qui va toucher directement la population.</p> <p style="text-align: center;">LEGENDARME, Pierre PATRY, Jean-Paul VELLY, Bernard</p>
1	1	1	1	1				1	
									<p style="text-align: center;">ASSOCIATION DE DÉFENSE DES PRES SALES OUEST</p> <p>Objet : Enquête publique dragage du port de La Teste de Buch Contribution : ASSOCIATION DE DÉFENSE DES PRES SALES OUEST : Le secrétaire Claude Badet.</p> <p>A en croire les commentaires et les interprétations voire certains mensonges que l'on peut lire sur le tract distribué par la mairie gujanaise et même sur les avis de contribution recueillies pour l'enquête publique concernant le dragage du port de La Teste de Buch avec un dépôt des vases au site gujanaise de la Mole, on pourrait en conclure que le projet porté par le SMPBA est plus dangereux que le Covid 19.</p> <p>Les arguments pour mobiliser les citoyens de Gujan Mestras à s'opposer au dépôt des vases testerines relèvent de l'inconscience : Pollution assurée du proche environnement, boues polluées, non-étanchéité du bassin de décantation, haut niveau de pollution avec 35 000 m3 à traiter, transfert des vases testerines représentant un risque de pollution pour la ville, des dizaines de rotations de camions, proximité du Lycée de la Mer, nuisances sonores et olfactives pour tous, quotidien et cadre de vie perturbés, blocage du dragage des ports gujanais, professionnels de nos ports en subiront les conséquences</p> <p>Que d'hypocrisies, d'âneries, d'erreurs !!!! A croire que les auteurs se moquent éperdument de la</p>
						1		1	

vérité qui c'est vrai n'est pas toujours bonne à dire.

Une grande majorité des détracteurs découvrant seulement le problème emboîte le pas derrière la Maire de Gujan Mestras, mais on ne peut pas dire la même chose de l'ADPSO qui depuis plus de 10 ans suit de très près le dossier du traitement des sédiments maritimes.

L'ADPSO tient à apporter les rectifications et les précisions nécessaires aux propos entièrement entachés d'inexactitudes et surtout de bon sens. Les membres et les adhérents composant l'A.D.P.S.O., au nombre d'une centaine à jour de leurs cotisations, sont favorables au programme mis en place par le S.M.P.B.A.

Tout d'abord, le tract distribué par la ville de Gujan Mestras dénonçant le projet porté par le Syndicat Mixte des Ports du Bassin d'Arcachon prouve la méconnaissance du dossier

Pour l'ADPSO, il semblerait que la distribution de ce tract soit répréhensible car c'est l'argent public, en l'occurrence, c'est celui des gujanais qui a servi à financer une opération dirigée contre les services de l'Etat car ne l'oublions pas que l'enquête publique qui nous concerne est organisée par le Syndicat Mixte des Ports du Bassin d'Arcachon, collectivité issue du Conseil Départemental de la Gironde.

Création du site de la Mole : En 2009, l'ancien Conseil Général a financé sur le site de La Mole, la construction d'un centre de pré-traitement des sédiments portuaires, les premières vases provenant du dragage du port de Gujan. Il n'a jamais été précisé que ce centre de traitement était uniquement réservé pour le traitement des sédiments gujanais, le Conseil Départemental actuel pourra d'ailleurs en attester.

Les photos des panneaux de chantiers prises en début de construction ne le précisent pas, indiquant simplement, que le centre de traitement est bien situé sur la commune de Gujan Mestras à la Mole.

Sa première utilisation a servi pour les vases provenant de l'emplacement d'une cale de descente de mise à l'eau pour les gros bateaux (50 mètres) sortis des chantiers Couach. Le Syndicat Mixte des Ports du Bassin d'Arcachon qui a depuis 2017 en charge la gestion de 14 ports du bassin d'Arcachon mais également la maîtrise d'ouvrage pour les travaux affirme que rien ne doit pouvoir s'opposer à un dépôt des vases testerines à la Mole, le site étant de plus situé dans le périmètre du Domaine Public Maritime. Actuellement le bassin de décantation de la Mole est vide de vases ce qui est un argument supplémentaire pour déposer rapidement celles de La Teste de Buch.

Bassin non étanche, pollution, analyses des vases, transfert des vases, rotations des camions, nuisances, conséquences Il y a quelques années et concernant les vases et le dragage du port de La Hume, les gujanais se sont-ils souciés de l'étanchéité du bassin de décantation de Verdalles, situé à quelques mètres du camping municipal.

Pour mémoire, elles ont été déposées directement sur le sable avec simplement un dérisoire filet protecteur.

Autre exemple, lors des récents dragages de certains ports gujanais comme à Gujan en 2019, personne ne s'est posé la question de savoir si les boues étaient polluées et si le bassin de décantation était conforme car d'après les opposants il est dépourvu de fond d'étanchéité et de récupération des eaux

Pour le dragage à La Teste de Buch, ils sont en contradiction avec le SMPBA car les analyses présentes dans le dossier règlementaire mettent justement en avant une absence de pollution. Ce n'est pas en déplaçant deux fois 35 000 mètres cubes de vases que la turbidité des eaux proches de la Mole s'en trouvera impactée.

De l'avis des techniciens, c'est une absurdité de rendre étanche un bassin de décantation au regard de sa conception, c'est contraire à la technique de traitement des vases traitées car comment faire sécher des vases très humides si l'eau ne s'écoule pas. Au lieu d'un séchage en quelques mois, il faudrait 2 ou 3 ans ce qui serait trop long pour recevoir rapidement d'autres sédiments.

Aucun site concernant le dragage des ports du Bassin d'Arcachon ne peut se prévaloir de maîtriser les eaux issues de la décantation des sédiments car aucune réglementation ne le nécessite. La plupart des ports ou des chenaux dragués n'ont pas de bassins de décantations prévus à proximité ainsi, ils fonctionnent avec l'intérêt d'être perméables et les sédiments sont quelquefois déposés au plus près mais dans tous les cas les eaux d'écoulement reviennent dans le milieu marin. Il n'y a jamais eu de pollution ce qui aurait été dénoncé par les associations écologiques. Le site de La Mole a les mêmes caractéristiques mais plus globalement tous les dragages des ports sont concernés.

Pour la petite histoire il faut savoir qu'une opération de dépollution a été programmée en 2010 à

La Mole suite à la découverte d'une ancienne zone de traitement au << coaltar>> qui permettait autrefois d'enduire les cages, les ambulances servant à maintenir les tuiles chaulées pour le captage du naissain d'huitres, comme quoi La Mole avait aussi sa dose de pollution.

GUJAN MESTRAS ENVIRONNEMENT

Gujan-Mestras, le 2 août 2020

OBJET : Contribution à l'enquête publique du 20 juillet au 20 août 2020 REF : Documents SRC 1711 AE ~ VO 2018 et SRC 1711-AE VO

Pièces jointes :

- Contribution à l'Enquête Publique en date du 18 décembre 2017

- Notre courrier en date du 24 février 2018 adressé à Mme le Maire de Gujan-Mestras en réponse à son courrier en date du 6 février 2018 - Recours gracieux adressé au Président du SIBA Photos de terrain

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Après avoir pris connaissance des dossiers concernant le projet de dragage du Port de la Teste et du transfert des boues au Port de la Mole à Gujan-Mestras et de nos observations sur le terrain, nous vous prions de bien vouloir trouver, ci-après, nos observations.

Après plus de 30 ans, il nous paraît évident de faire effectuer le dragage des boues du Port de la Teste et ce, dans le strict respect de l'environnement.

De nos observations sur le terrain, nous retenons :

La proximité immédiate du Lycée de la Mer et des 1 500 personnes sur ces lieux, avec les bassins de rétentions des sédiments portuaires, des monticules de « sable » de plus de 10m de haut à moins de 30m des bâtiments du Lycée (voir photos).

Contrairement à ce qui est écrit dans les documents officiels « Le site est entièrement clôturé et équipé d'un portail fermé de toute intervention humaine liée aux dragages ou à la gestion des sédiments » ; ils ne le sont pas et ce, depuis plusieurs années. On peut observer l'ouverture de la clôture en bordure du Lycée de la Mer notamment et aussi du sentier.

Il n'y a de ce fait, aucune sécurité (voir photos).

Les bassins de décantation des sédiments des boues portuaires du Port de la Mole sont à proximité des eaux du Bassin, et peuvent être inondables lors de grandes marées (voir photos).

1 1 Le Port de la Mole est un site de milieu naturel, une zone sensible, submersible qui devrait être protégé et pris en compte.

De plus, sur le sentier du littoral, en bordure du Domaine de Bayonne, une digue de protection des eaux est détériorée depuis plusieurs années. En 2019 la digue a de nouveau cédé et a été très endommagée. On peut imaginer aisément que lors des prochaines tempêtes ou grandes marées la digue de protection cédera définitivement et ce, alors que de nombreuses constructions ont été autorisées dans les prés salés - à proximité immédiate des Bassins de décantations de sédiments portuaires.

On pourrait parler aussi des bassins de décantation des boues situés en bordure de la plage de la Hume au quartier de Verdalle à Gujan-Mestras et à côté du camping ou pire, du dragage du Port du Teich qui a déposé de l'autre côté - sans aucune protection - ses boues en bordure de la Leyre dans les roseraies, à moins de 2km des eaux du Bassin !
(Voir photos).

Dans toutes les prévisions, il est question d'avancées des eaux et de submersion marine... c'est la raison pour laquelle, il nous semblerait logique, non seulement de ne pas apporter en plus les boues portuaires de la Teste-de-Buch mais aussi d'arrêter de déposer celles de Gujan- Mestras au Port de la Mole. Le site n'étant pas certifié étanche, diffusera, à moyen terme les produits nocifs dans les eaux du Bassin.

Seule, la construction de Bassins de décantations de boues portuaires - installée à l'intérieur des terres - et homologuée, agréée par les autorités compétentes nous semble non seulement nécessaire, mais urgente face au réchauffement climatique et à la montée des eaux.

Remarque que nous formulions déjà dans notre contribution à l'enquête publique du 18 décembre 2017 (Pièce jointe).

Notre démarche n'a rien de « politique » ni de prise de position pour les uns ou pour les autres, c'est juste un travail d'observations de terrain et de bon sens.

Nous vous demandons, Monsieur le Commissaire Enquêteur, de donner un avis très défavorable à ce projet.

Yvonne Rossi Présidente de l'association.

								<p style="text-align: center;">Association Plaisance Cdrom - Le Teich</p> <p>AVIS ET CONTRIBUTIONS DE L'ASSOCIATION PLAISANCE CDROM - DRAGAGE PORT ET CANELETTE DE LA TESTE -</p> <p>Monsieur le Commissaire Enquêteur, nous vous prions de prendre en considération les avis et contributions de l'Association Plaisance CDROM que vous trouverez saisis en deux parties.</p> <p>Le système accepte quasiment tous les formats mais semble limiter le nombre de caractères. C'est pénalisant et le système ne prévient pas, c'est peut-être ce qui expliquerait que la pièce jointe ne semble pas enregistrée dans nos envois précédents. C'est pourquoi nous tentons la saisie de notre contribution textuelle sans les photos et en deux parties.</p> <p>Avec nos meilleurs sentiments - L'équipe CDROM</p> <p>PARTIE 1</p> <p>L'Association CDROM, Cercle De Réflexion sur l'Organisation des Mouillages, est un groupe de réflexion et d'action de 80 navigateurs de plaisance adhérents qui pratiquent une navigation durable dans le mouillage-cabotage et qui s'attachent à valoriser et à préserver le patrimoine maritime du Bassin d'Arcachon qu'il soit naturel, culturel, historique ou scientifique.</p> <p>La pêche professionnelle, l'ostréiculture et la construction navale sont les trois activités essentielles de la dynamique économique et sociale du Bassin d'Arcachon. A cause du phénomène naturel d'envasement des ports et de leurs chenaux d'accès, les opérations de dragage constituent un élément vital pour le développement de ces activités maritimes. Afin de préserver le patrimoine naturel, il est impératif de rechercher le meilleur compromis sur la méthode et les moyens à mettre en œuvre, de façon à préserver la qualité de l'eau et à ne pas altérer les écosystèmes existants.</p> <p>L'ENQUÊTE PUBLIQUE DÉMATÉRIALISÉE</p> <p>La période d'urgence sanitaire décidée par le gouvernement du 24 mars au 10 juillet 2020 a provoqué le report de l'enquête publique sur le projet de dragage du port et de la Canelette de La Teste qui était initialement prévue du 24 mars au 24 avril 2020. A cause du contexte sanitaire qui se prolonge, et pour éviter les regroupements de consultants dans les mairies, l'enquête publique est désormais également proposée sous la forme dématérialisée. Elle permet ainsi à tout citoyen équipé informatique de consulter plus facilement le dossier de présentation et d'annoter le registre des contributions sans se déplacer. Encore faut-il pouvoir trouver où se trouve le dossier descriptif.</p> <p>LE DOSSIER</p> <p>Dans le Registre Numérique, le dossier est très mal présenté au public. On trouve une liste de 8 titres de documents répertoriés avec les lettres de A à H mais aucun titre ne fait référence au dossier descriptif. Cette présentation donne l'impression au public qu'il ne peut consulter en numérique que les avis et contributions des institutions ainsi que les différents courriers échangés avec le pétitionnaire.</p> <p>Le titre du document classé à la ligne B aurait dû afficher en sous-titre un sommaire descriptif des 5 pièces importantes à savoir, le dossier descriptif, l'étude d'impact sur l'environnement et les 3 autres suivantes. Or ce n'est qu'après avoir ouvert ce lourd dossier (76 Mo) et à condition d'avoir eu la patience d'attendre l'ouverture (3 à 6 mn durée du téléchargement selon le matériel et le navigateur utilisés) que le public découvre qu'il peut enfin consulter le dossier descriptif.</p> <p>Il aurait été logique de séparer le téléchargement du « Dossier descriptif » de celui du dossier « Impact sur l'environnement » ainsi que de celui des 3 autres. L'ouverture de chacun aurait été plus rapide et cela aurait permis aux usagers de répéter la consultation plus facilement.</p>
1	1	1	1	1	1	1	1	

Dans la lecture des 1500 premiers avis et contributions diffusés dans le Registre Numérique qui assurent de l'existence de « boues polluées » ou « fortement polluées » dans le port de La Teste, on peut remarquer l'absence de référence aux données des analyses d'échantillons publiées dans les pages 30, 31 et 32 de la Pièce II « Étude d'impact au titre des articles L122-1 et suivants du Code de l'Environnement » (pages 70 à 72/698 du document total). Cela pourrait confirmer que le « Dossier descriptif » n'a pas été consulté par les participants à l'enquête pour les motifs évoqués ci-dessus.

De plus, un tract avec le titre « La ville de Gujan-Mestras vous informe ... » a été distribué dans les boîtes aux lettres des résidents de Gujan-Mestras. Cette feuille de chou alerte les résidents sur « le haut niveau de pollution des 35 000 m3 de boues à traiter » alors que les organismes agréments qui ont été consultés sont loin de fournir un tel bilan. Au vu de la majorité des avis et contributions déposés, l'enquête publique ressemble désormais à une pétition. On peut se poser la question sur la légitimité de l'auteur de ce tract d'autant qu'il risque de déclencher l'effet inverse à son attente.

Parce que le dossier descriptif est difficile d'accès et parce qu'un tract au texte maladroitement orienté a été diffusé par des élus, nous considérons que les résultats de la consultation à l'enquête publique risquent de manquer d'objectivité. CDROM ne cédera pas à la pression, il préfère se rapprocher de la légitimité et de l'indépendance des scientifiques.

Le dossier descriptif a été rédigé en 2018. Des annexes ont été ajoutées par la suite pour modifier des textes. Il aurait été logique d'inclure directement les modifications dans le dossier avant de le présenter au public. Les données d'estimation des volumes à extraire et les analyses datent de 2016. Qu'en est-il en 2020 ?

MÉTHODE ET MOYENS DE DRAGAGES

Les pages 17 et 18 de la Pièce I indiquent que le dragage sera réalisé mécaniquement et en pleine eau. Ce choix paraît arbitraire et sans aucune argumentation technique durable.

Analyse du CDROM

Tous les corps s'attirent avait dit Isaac Newton. De même, dans les vases portuaires, les microparticules de contaminants, invisibles à l'œil nu, sont attirées et collées sur les grains de sable. Mais qu'en est-il lors des opérations de dragage ?

Dragage mécanique

La fouille dans la vase puis le relevage du godet de la pelleuse créent le ruissellement d'une quantité d'eau importante sur les grains de sable. Le contaminant est alors décollé puis précipité par gravitation avec la coulure dans les eaux du Bassin d'Arcachon. Ainsi le godet extrait le sable mais remet une grande partie des contaminants en suspension dans l'eau du Bassin. Certains contaminants, très toxiques voire cancérigènes, seront alors ingérés par la faune marine.

Puisqu'une partie des contaminants retombe dans l'eau pendant le relevage du godet, cette méthode va entraîner la diminution du taux de concentration des contaminants dans le sable prélevé. Ainsi les sédiments séchés afficheront une concentration devenue non toxique et pourront être valorisés plus facilement tandis que l'eau du Bassin aura augmenté son taux de pollution.

Le dragage mécanique est donc à proscrire au moins en pleine eau.

Toutefois, selon la configuration du fond marin sous la couche de vase à extraire, l'opération de dragage pourrait s'effectuer mécaniquement mais alors uniquement à marée basse et en dehors de tout risque de dispersion des sédiments. Les engins de chantier et les camions pénétreraient à l'intérieur du port de La Teste par la cale de mise à l'eau pour extraire la vase à l'aide de godets à volume beaucoup plus important que celui du godet d'une pelleuse. C'est la méthode qui a été utilisée en avril 2010 pour draguer le port de Cassy. A marée basse, la vase a perdu une grande

quantité d'eau.

L'impact du dragage mécanique en pleine eau

Les tableaux des pages 27, 28 et 29 de la Pièce II « Impact sur l'Environnement » accusent des taux de HAP supérieurs au niveau N1 mais sans dépassement du niveau N2 pour les échantillons prélevés dans le chenal.

Les tableaux des pages 30, 31, 32 et 33 de la Pièce II « Impact sur l'Environnement » notent plusieurs relevés d'échantillons accusant des taux de HAP supérieurs au niveau N2, ainsi que des relevés d'échantillons accusant des taux supérieurs au niveau N2 pour les métaux tels le cuivre et le mercure.

La fouille dans la vase et le relevage du godet non étanche vont provoquer la mise en suspension d'une quantité importante de sédiments et la dispersion de microparticules chargées de contaminants. La turbidité de l'eau va en être dégradée jusqu'au milieu du Bassin d'Arcachon et l'effet photosynthèse qui aide au développement de la flore en sera affecté.

Pour ces motifs, le dragage mécanique en pleine eau est à proscrire.

PARTIE 2 (Suite de la PARTIE 1)

L'alternative durable : le dragage hydraulique

Le SIBA, Syndicat Intercommunal du Bassin d'Arcachon, dispose d'une drague hydraulique à élinde mobile équipée d'une fraise à vitesse de rotation variable. L'aspiration du mélange eau + sédiments réduit considérablement le risque de dispersion des microparticules contaminées. Ainsi le dragage hydraulique ne crée pas de dysfonctionnement majeur.

La technique du dragage hydraulique est à prioriser en pleine eau

Or les documents fournis pour l'enquête publique ne précisent pas pourquoi le mode de dragage hydraulique n'a pas été étudié et priorisé, ni pourquoi le dragage mécanique a été imposé. Ce point montre qu'il n'y a pas eu de recherche de méthodes alternatives durables.

ÉVACUATION ET STOCKAGE DES SÉDIMENTS PRÉLEVÉS

La page 137 de la Pièce II « Impact sur l'environnement » montre le trajet retenu pour le transport des sédiments prélevés. C'est la plus longue rotation de 56 km qui a été retenue alors que la plus courte possible ne totalise que 22 km.

La plus longue aurait l'avantage, d'après l'étude présentée, de ne pas traverser de bourg. Ce qui est faux puisque le trajet retenu traverse le bourg de la commune Le Teich. De plus dans cette configuration, après avoir franchi le passage à niveau de La Mole, les camions ne pourront pas entrer directement en marche avant dans le complexe de La Mole. Le camion devra effectuer une manœuvre pour entrer. Cette manœuvre provoquera des risques accidentogènes routiers à proximité du passage à niveau.

Alors que si le camion utilise le trajet considéré le plus court, il ne traversera que le bourg de La Hume, et se présentera en marche avant et sans risque devant le complexe de La Mole.

Halte aux camions sur la route

Les camions en provenance du port de La Teste s'ajouteront-ils sur la route aux camions en provenance du Port d'Arcachon qui transporteront pendant la même période les sédiments extraits du port d'Arcachon ? 25 rotations des camions de La Teste + 34 rotations des camions du Port d'Arcachon = 59 rotations par jour du lundi au vendredi.

L'étude d'impact environnemental sur le transport routier a été zappée et la transition écologique méconnue.

											Supprimons le transport des sédiments prélevés.
											<p>L'organisation du dragage des ports de Gujan-Mestras a supprimé le transport routier des sédiments mouillés. Une conduite étanche enterrée permet le transport des vases à l'aide de la drague hydraulique qui les refoule vers le complexe de La Mole. Ce concept répond parfaitement à une organisation durable. Pas de turbidité, pas de contaminants en suspension dans l'eau, pas de turbidité et pas de camions sur la route.</p> <p>Les documents fournis pour l'enquête publique dénoncent des relevés de concentration de pollution N2 dans le Port de La Teste avec parfois des dépassements pour les HAP et certains métaux, cuivre et mercure. Pour cette catégorie de sédiments, l'égouttage par infiltration est à proscrire, d'autant que le site de stockage de La Mole est entouré d'un schorre (herbier). Les matières extraites polluées de niveau N2 doivent être réceptionnées dans un bassin à fond étanche et la déshydratation des sédiments s'effectuera par évaporation.</p> <p>CONCLUSION</p> <p>Considérant que le dragage mécanique provoque de la turbidité et la mise en suspension puis la dispersion de particules contaminées qui seront ingérées par la faune benthique, l'Association des Navigateurs de Plaisance CDROM donne un avis très défavorable au projet des dragages mécaniques du port de La Teste de Buch et de la Canelette.</p> <p>Considérant que le transport routier génère du bruit, de la pollution carbone, la dégradation des infrastructures routières et des risques d'accidents, l'Association des Navigateurs de Plaisance CDROM donne un avis très défavorable aux transports routiers des sédiments prélevés.</p> <p>Considérant que les niveaux de pollution HAP, cuivre et mercure de plusieurs échantillons prélevés dépassent la norme N2, considérant que le bassin d'égouttage de La Mole n'est pas armé d'un fond étanche, l'Association des Navigateurs de Plaisance CDROM donne un avis très défavorable au stockage des sédiments de La Teste dans le complexe de La Mole.</p> <p>Considérant que le dragage du Port de La Teste devra se répéter sur le long terme, considérant que l'installation du complexe de La Mole est modèle durable qui doit donner l'exemple, l'Association des Navigateurs de Plaisance CDROM propose la création d'une organisation durable à l'exemple de celle réalisée à La Mole mais équipée d'un bassin à fond étanche, et de l'implanter à proximité du port de La Teste. C'est ce qu'avait proposé dès 2006 le SDTVP, Schéma Directeur du Traitement des Vases Portuaires du Bassin d'Arcachon. L'environnement maritime serait ainsi durablement préservé autant à La Mole qu'à La Teste et les coûts d'entretien du port de La Teste et du chenal d'accès seraient maîtrisés par l'apport des deux millions d'euros qui étaient imaginés au préalable dans la dépense du transport des sédiments par camion jusqu'à la plateforme spécialisée de la commune Le Teich.</p> <p>Pierre CONTRÉ Patrick LAC Michel TRONCHE Gilbert ROUX Président Trésorier Secrétaire Administrateur</p>
											A2DBA
											<p style="text-align: center;">A2DBA</p> <p style="text-align: center;">Association pour le développement durable du bassin d'Arcachon , désignée</p> <p>À Monsieur le commissaire enquêteur au sujet du dragage du port central de La Teste de Buch et du stockage des sédiments sur le site de la Mole</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'association pour le développement durable du bassin d'Arcachon , désignée A2DBA, a été créée en 2008. - Son siège est au 20 avenue Pasteur à La Teste de Buch . - Son objet est l'action en faveur du développement durable et la protection de l'environnement du bassin d'Arcachon. - Depuis sa création , elle s'est mobilisée, soit personnellement, soit en concertation avec d'autres associations, sur de nombreux projets concernant la protection , la mise en valeur et le développement de l'environnement économique, social et naturel du bassin d'Arcachon. - Dans ce cadre , A2DBA a agi en faveur de la valorisation des Prés Salés Ouest de La Teste

de Buch. Elle est aussi intervenue en soutien des actions du Syndicat mixte de la Dune du Pilat. Elle a été un acteur actif pour la mise en place du Parc Naturel Marin (PNMBA) et est membre du bureau et du Conseil de Gestion de cet organisme. Son président est es qualité membre du conseil consultatif du syndicat mixte des ports du bassin d'Arcachon (SMPBA) .

- L'association milite depuis son origine pour le dragage du port de La Teste et son conseil d'administration a , chaque fois, donné un avis favorable à ce projet lorsqu'il a été sollicité , au sein du PNMBA ou du conseil consultatif du SMPBA.

- Le port de La Teste de Buch n'a pas été dragué depuis 1982.

- À chaque fois qu'un projet de stockage a été envisagé , quartier des Bordes en 2004 par le Schéma de Mise en valeur de la Mer (SMVM) , zone Couach sur les prés salés ouest en 2008 par la municipalité alors en place, des oppositions locales ou des changements politiques ont fait échouer le projet.

- Le conseil général de la Gironde de l'époque a donc décidé et financé avec l'appui de l'État , à hauteur de 3 M€ , le site de stockage de la Mole à Gujan Mestras sur le domaine public maritime (DPM).

- Ce bassin de stockage, dont on peu regretter qu'il ne fut pas rendu étanche à l'époque a été réalisé pour recevoir les sédiments résultant du dragage des ports départementaux du bassin d'Arcachon . Il n'est aucunement réservé au stockage des boues provenant des ports de Gujan Mestras.

- Ceux-ci ont bénéficié , en priorité , du dragage avec stockage sur le site de la Mole, principalement le port de Gujan, dragage selon le procédé hydraulique , qui suppose un traitement des eaux contenues dans les vases extraites de ces ports, directement sur le site de stockage , à l'inverse du dragage mécanique prévu pour le port de La Teste de Buch. Dans le premier procédé les eaux percolent dans le sol et se répandent dans le milieu benthique, ce qui n'est pas le cas avec le second procédé puisque l'essentiel des eaux est restitué dans l'environnement marin lors du dragage. Ce sont donc des sédiments inertes et non dangereux qui seront déposés sur le site de la Mole comme l'ont confirmé les autorités sanitaires (ARS) et environnementales (MRAe) sollicitées pour avis lors de la préparation du dossier.

- La réglementation ICPE appliquée sur le site de stockage de la Mole impose un contrôle rigoureux à l'arrivée et à l'enlèvement des lots de sédiments qui seront déposés sur le site .

- L'argument avancée par l'édile gujanaise sur la perturbation que la rotation des camions assurant le transport des sédiments, va entrainer de nombreuses nuisances pour les habitants de la commune et le lycée de la mer proche du site de la Mole , et notamment olfactifs, est contestable:

les dizaines de camions sensés circuler en milieu urbain , sont en fait limitées à une rotation de 25 camions/ jour et ceux-ci suivront un itinéraire spécifique contournant la ville de Gujan par la voie rapide jusqu'au Teich et retour au site en traversant un minimum de zone habitée.

Pour ce qui est de la gêne olfactive, les boues de La Teste étant issues d'un milieu marin similaire à celui des ports de Gujan Mestras, dont les boues ont déjà été stockées au cours de nombreuses campagnes de dragage, il ne semble pas que cette soi-disant gêne olfactive soit de nature à déranger davantage le voisinage du lycée de la mer.

Au sujet du blocage du dragage des ports gujanais :

- Le site de la Mole est situé sur le domaine public maritime et le SMPBA en est le gestionnaire au titre du conseil départemental . C'est d'ailleurs le département de la Gironde et l'État qui en ont financé, seuls, le coût de réalisation pour une valeur approchant les 3 millions d'euros en 2009.

- La ville n'est donc en rien concernée par la gestion de ce site et ne peut prétendre à l'exclusivité de l'usage du site.

- Par contre tous les ports départementaux de Gujan , à l'exception de celui de Larros, ont bénéficié en premier de cette installation puisqu'ils ont été dragués depuis 2009, alors que le port central de La Teste attend de l'être depuis près de quarante ans, ce qui explique d'ailleurs le volume de sédiments concernés.

- Si comme la maire de Gujan Mestras le dit, l'ensemble de la zone de stockage sera bien occupée par les boues de La Teste , elle oublie de préciser que les ports de sa commune ne seront pas impactés par cette occupation mais surtout qu'il est interdit de stocker simultanément des sédiments issus de techniques de dragage différentes et qu'il ne peut donc y avoir concomitance sur le site , des sédiments venant d'un dragage mécanique et ceux provenant d'un dragage hydraulique.

- Comme le temps de stockage envisagé pour les sédiments du port de La Teste est compris entre 6 mois et 2 ans et que la fréquence souhaitable de dragage des ports du bassin est

										<p>de l'ordre de 5 ans , il n'y donc pas de risque, contrairement à ce qui est affirmé par la municipalité, que les professionnels des ports situés sur le territoire de la commune de Gujan Mestras soient pénalisés dans leurs activités de quelque façon que ce soit.</p> <p>A2DBA considère donc , au vu du dossier réalisé par le SMPBA et l'accord de l'autorité préfectorale en date du 4 octobre 2019, qu'il n'y a pas de risque environnemental majeur au dragage et au stockage des boues du port central de La Teste de Buch , sous réserve des observations faites par les instances et services de l'État concernés , remarques auxquelles le SMPBA a répondu positivement.</p> <p>C'est pourquoi malgré les arguments retenus par la municipalité de Gujan Mestras et contre lesquels A2DBA s'est élevée dans le cadre d'une note collective adressée aux élus et responsables concernés , notre association émet un avis favorable au projet de dragage du port central de La Teste de Buch et au stockage des sédiments en résultant sur le site de la Mole prévu à cet effet.</p> <p>Pour A2DBA (association pour le développement durable du bassin d'Arcachon) Le président G.RUIZ</p>	
										Comité Régional de la Conchyliculture Arcachon Aquitaine (CRCAA)	
											<p>LAFON Thierry - Gujan-Mestras</p> <p>Objet : Contribution du Comité Régional de la Conchyliculture Arcachon Aquitaine (CRCAA) à l'enquête publique sur le dragage du port de La Teste-de-Buch</p> <p>Contribution :</p> <p>Monsieur le Commissaire enquêteur,</p> <p>Le Comité Régional de la Conchyliculture Arcachon Aquitaine regroupe les 300 entreprises ostréicoles du Bassin d'Arcachon, dont 30 installées sur le port de La Teste-de-Buch.</p> <p>L'ostréiculture est une activité entièrement dépendante de la qualité du milieu marin. Elle se pratique sans intrants : ni phytosanitaires, ni alimentaires. Aussi, la préservation de la qualité de l'eau est une impérieuse nécessité.</p> <p>Au-delà de l'accès au port par les professionnels, pour lequel le dragage nous semble pertinent, c'est l'impact des travaux sur l'environnement qui appelle toute notre vigilance.</p> <p>Le choix technique retenu pour l'extraction du sédiment (extraction mécanique en eau) génère une remise en suspension significative des sédiments dans l'eau, ce qui est susceptible de provoquer une contamination chimique et bactériologique du milieu marin. Or, les huîtres sont des coquillages filtreurs qui en se nourrissant concentrent ces éléments indésirables présent dans le milieu marin. Ces contaminants peuvent représenter un risque zoonositaire pour nos huîtres, voire sanitaire pour les consommateurs.</p> <p>Vu le niveau d'exigence sanitaire imposé à l'activité ostréicole, nous demandons la mise en place d'un dispositif de surveillance continu de la qualité des eaux portant sur la turbidité, les HAP ainsi que sur la bactériologique (critère E. Coli notamment).</p> <p>Nous demandons au maître d'ouvrage de prévoir, en concertation avec les ostréiculteurs du port de La Teste, et ceci avant même le lancement des travaux, d'anticiper la mise en place des mesures de gestion visant à réagir et protéger notre production en cas d'anomalie.</p> <p>Nos entreprises sont équipées d'une maline de décantation permettant l'alimentation des établissements d'expédition agréés en << eau de mer propre >>. Il s'agit d'un bassin de 25 000 m², soit une capacité de stockage en eau de 37 393 m³, située en bordure nord-est du port, dont l'alimentation en eau est contrôlée par une écluse. Nous rappelons que tout dysfonctionnement de ce dispositif met en péril l'activité de l'ensemble de ces établissements agréés. Les mesures doivent être réalisées en amont et au sein de la maline. Ce dispositif de surveillance doit permettre de mettre en sécurité le système d'approvisionnement en eau de mer propre des établissements agréés. Ces mesures de gestion doivent être mise en œuvre en concertation avec les chefs d'entreprise concernés.</p>

L'organisation du chantier devra également se caler sur un calendrier prenant en compte les périodes à risque pour les ostréiculteurs. Ainsi, une part importante de l'activité commerciale de notre filière s'effectue entre novembre et décembre, à l'occasion des fêtes de fin d'année. Cette période est cruciale pour notre secteur d'activité. Il sera raisonnable d'éviter les travaux de dragage aux abords de la prise d'eau de la maline entre novembre et décembre. D'avril à octobre, ce sont les dégustations à la cabane qui complètent l'activité. La période de janvier à mars peut être identifiée comme période où l'activité commerciale est la moins intense et donc celle qui expose le de moins risque.

Enfin, la technique de dragage prévue génère des sédiments dont les possibilités de valorisation sont limitées. Compte tenu des volumes estimés et de l'absence de programme de réemploi des sédiments, le site de stockage identifié (site de la Mole à Gujan-Mestras) peut se retrouver durablement saturer, ce qui compromettrait le lancement des travaux de dragage prévus en suivant sur d'autres ports, tout aussi utile et vivement attendus par leurs usagers. Nous nous interrogeons donc sur la pertinence du choix de ce site.

Je vous remercie de bien vouloir prendre en compte nos observations et vous prie d'agréer, Monsieur le Commissaire enquêteur, l'assurance de ma parfaite considération.

Gujan-Mestras, le 18 août 2020

Le Président du CRAA Thierry LAFON



ENQUETE PUBLIQUE SUR LE PROJET DRAGAGE DU PORT DE LA TESTE-DE-BUCH

Contribution du Comité Régional de la Conchyliculture Arcachon Aquitaine (CRAA)

Monsieur le Commissaire enquêteur,

Le Comité Régional de la Conchyliculture Arcachon Aquitaine regroupe les 300 entreprises ostréicoles du Bassin d'Arcachon, dont 30 installées sur le port de La Teste-de-Buch.

L'ostréiculture est une activité entièrement dépendante de la qualité du milieu marin. Elle se pratique sans intrants : ni phytosanitaires, ni alimentaires. Aussi, la préservation de la qualité de l'eau est une impérieuse nécessité.

Au-delà de l'accès au port par les professionnels, pour lequel le dragage nous semble pertinent, c'est l'impact des travaux sur l'environnement qui appelle toute notre vigilance.


Le choix technique retenu pour l'extraction du sédiment (extraction mécanique en eau) génère une remise en suspension significative des sédiments dans l'eau, ce qui est susceptible de provoquer une contamination chimique et bactériologique du milieu marin. Or, les huîtres sont des coquillages filtreurs qui en se nourrissant concentrent ces éléments indésirables présent dans le milieu marin. Ces contaminants peuvent représenter un risque zoonositaire pour nos huîtres, voire sanitaire pour les consommateurs.

Vu le niveau d'exigence sanitaire imposé à l'activité ostréicole, nous demandons la mise en place d'un dispositif de surveillance continu de la qualité des eaux portant sur la turbidité, les HAP ainsi que sur la bactériologique (critère *E. Coli* notamment).


Nous demandons au maître d'ouvrage de prévoir, en concertation avec les ostréiculteurs du port de La Teste, et ceci avant même le lancement des travaux, d'anticiper la mise en place des mesures de gestion visant à réagir et protéger notre production en cas d'anomalie.

Nos entreprises sont équipées d'une maline de décantation permettant l'alimentation des établissements d'expédition agréés en « eau de mer propre ». Il s'agit d'un bassin de 25 000 m³, soit une capacité de stockage en eau de 37 393 m³, située en bordure nord-est du port, dont l'alimentation en eau est contrôlée par une écluse. Nous rappelons que tout dysfonctionnement de ce dispositif met en péril l'activité de l'ensemble de ces établissements agréés. Les mesures doivent être réalisées en amont et au sein de la maline.

HUITRES

									<p>Ce dispositif de surveillance doit permettre de mettre en sécurité le système d'approvisionnement en eau de mer propre des établissements agréés. Ces mesures de gestion doivent être mise en œuvre en concertation avec les chefs d'entreprise concernés.</p> <p>L'organisation du chantier devra également se caler sur un calendrier prenant en compte les périodes à risque pour les ostréiculteurs. Ainsi, une part importante de l'activité commerciale de notre filière s'effectue entre novembre et décembre, à l'occasion des fêtes de fin d'année. Cette période est cruciale pour notre secteur d'activité. Il sera raisonnable d'éviter les travaux de dragage aux abords de la prise d'eau de la maline entre novembre et décembre. D'avril à octobre, ce sont les dégustations à la cabane qui complètent l'activité. La période de janvier à mars peut être identifiée comme période où l'activité commerciale est la moins intense et donc celle qui expose le de moins risque.</p> <p>Enfin, la technique de dragage prévue génère des sédiments dont les possibilités de valorisation sont limitées. Compte tenu des volumes estimés et de l'absence de programme de réemploi des sédiments, le site de stockage identifié (site de la Mole à Gujan-Mestras) peut se retrouver durablement saturer, ce qui compromettrait le lancement des travaux de dragage prévus en suivant sur d'autres ports, tout aussi utile et vivement attendus par leurs usagers. Nous nous interrogeons donc sur la pertinence du choix de ce site.</p> <p>Je vous remercie de bien vouloir prendre en compte nos observations et vous prie d'agréer, Monsieur le Commissaire enquêteur, l'assurance de ma parfaite considération.</p> <p style="text-align: right;">Gujan-Mestras, le 18 août 2020</p> <p style="text-align: right;">Le Président du CRCAA Thierry LAFON</p> 
Association des Plaisanciers du Bassin d'Arcachon									
							1	<p>Claude Pascal Objet :Fw: DRAGAGE PORT DE LA TESTE Contribution : Monsieur le Commissaire, Réponse de L'APBA (Association des Plaisanciers du Bassin d'Arcachon) à l'Enquête Publique sur le Dragage du Port et Canelette de la TESTE de BUCH. L'APBA est une association du Bassin d'Arcachon créée en 1982 pour défendre la plaisance et la promouvoir. Elle compte aujourd'hui 400 adhérents et est représentative de la plaisance sur le Bassin d'Arcachon. Je vous fais part du retour de nos adhérents suite au sondage que nous avons organisé auprès de ces derniers, sur cette enquête publique DRAGAGE DU PORT DE LA TESTE Le dragage du port et canelette de La Teste de Buch est une nécessité absolue tant pour la Plaisance que pour les Professionnels. L'APBA ne se considère pas compétente pour valider tel ou tel traitement des sédiments à draguer. Le stockage des ces deniers est très délicat compte tenu des rejets éventuels de polluants dans le Bassin. L'APBA fait une totale confiance dans les services de l'Etat pour traiter au mieux ces sédiments. L'APBA souhaiterait que la valorisation de ces sédiments se fasse a priori. Le Conseil d'Administration de l'APBA. Le Président Claude Pascal - Le Secrétaire Philippe Héripret- Le Trésorier Philippe Sérouil PS: En pièce jointe la liste de nos adhérents ainsi que celle des entreprises locales qui participent à la vie de notre association dans notre journal " l'Actualité Plaisancière"</p>	
Professionnels du nautisme									
							1	<p>Objet :Dragage du Port de La Teste Contribution : Bonjour, L'UPNBA : Union des Professionnels du Nautisme du Bassin d'Arcachon, première force vive dans le secteur naval et maritime avec plus de 100 entreprises adhérentes et représentant plus de 1200 emplois est favorable au dragage du port de La Teste de Buch. 1 / Le port d'Arcachon a dragé en 2018 le port de travail situé au débouché du chenal de la canelette pour plus d'un million d'euros de travaux. De manière quasi concomitante le chenal de la canelette et le port de la Teste devaient suivre. Les travaux de dragage des vases du chenal de la canelette et du port de la Teste n'ayant pas démarré, les vases combent chaque jour le port de travail. Encore un gâchis d'argent public annoncé?</p>	

											<p>2 / Un groupement de confrères a été retenu en 2017 par le SMPBA au travers de l'appel à projet de réhabilitation du pôle nautisme des prés salés aujourd'hui à l'état de friche industrielle. Ce dossier, le plus pertinent face aux autres concurrents en lice, intègre un très bon projet avec volet paysager, une revalorisation du site mais est surtout pourvoyeur de dizaines d'emplois. L'équilibre financier du projet est aussi lié à la création et l'exploitation d'un port à sec qui nécessite impérativement que ce dragage soit effectué.</p> <p>Merci de m'avoir lu</p> <p>Cordialement</p> <p>Emmanuel Martin - président</p> <p>Union des Professionnels du Nautisme du Bassin d'Arcachon</p>
											<p style="text-align: center;">Contribution EELV Bassin d'Arcachon</p> <p>Relatif à l'enquête publique de « Demande d'autorisation environnementale pour le dragage du port de La Teste de Buch et du chenal d'accès et le transport des sédiments dragués vers le site de traitement sur la commune de Gujan-Mestras »</p> <p>Le 19 aout 2020</p> <p>Monsieur le commissaire enquêteur,</p> <p>Michel Daverat Vital BAUDE Conseiller régional Valentin DEISS Conseiller municipa Porte-parole EELV Nouvelle Aquitaine Conseiller Conseiller COBAS Bassin d'Arcachon Municipal Arcachon</p> <p>La nécessité de curer le port de La Teste fait l'unanimité et le choix du dragage (pelle mécanique ou aspiration) ne semble pas poser de problème</p> <p>Or la question que de nombreux citoyens se posent :</p> <p>Ces vases sont-elles polluées ?</p> <p>Si oui, y a-t' il des risques de pollution pour les schorres, les nappes phréatiques superficielles et le plan d'eau ?</p> <p>Certains responsables politiques et les autorités de l'Etat nous affirment que non. Et pourtant dans cette enquête nous relevons quelques éléments qui nous font penser le contraire.</p> <p>Dans le chenal, les concentrations en métaux lourds - cadmium, cuivre, mercure, nickel et zinc arrivent à la moitié environ sous le seuil N1 (pollution). En ce qui concerne les composés organiques, la plupart des sédiments sont pollués par les HAP avec des concentrations supérieures à N1 et parfois proches du seuil N2.</p> <p>Dans le port, les concentrations en métaux lourds sont plus élevées, notamment en cuivre et en mercure avec des seuils N2 dépassés, et en arsenic avec des valeurs supérieures à N1. Pour les composés organiques, les HAP, dont les dérivés du benzène, dépassent le seuil N1 et le seuil N2 en plusieurs points, ce qui révèle une forte pollution en hydrocarbure. Les concentrations en tributylétain (TBT) varient de 0 à 28,6 µg/kg.</p> <p>Ce TBT utilisé comme antifouling avant 1982, ayant causé une grave crise ostréicole, est présent dans les vases du port de La Teste : 16 µg/kg à EPLT4, 19µg/Kg à EPLT5, 10,2 µg/Kg à EPLT6 et 28,6 µg/kg à EPLT8. Ce polluant va être remis en suspension et les concentrations mesurées ne sont peut-être pas les plus élevées car nous n'avons que 8 échantillons sans précision de la profondeur. Comme pour le chenal de La Canelette, la fraction sablo-silteuse augmente de l'amont (EPLT1) à l'aval (EPLT8). Les pollutions les plus élevées se trouvent dans la partie amont du port.</p> <p>Le projet prévoit un dépôt des vases dans les bassins de décantation de La Mole. Ce site de stockage des vases est situé sur le schorre comprenant de nombreuses espèces protégées. Au cours des marées de vives eaux, les digues en terre entourant ce site ont leurs bases inondées par l'eau de mer. Enfin ce site n'est pas étanche. Par conséquent les polluants (HAP, métaux lourds, TBT, etc.) sont susceptibles de contaminer les schorres et d'altérer la qualité de l'eau du Bassin d'Arcachon.</p> <p>Ce choix n'est pas justifié alors qu'un autre site a été réalisé sur la commune de Le Teich en 2014 (société Sovasol), et qu'il est pourvu d'un fond étanche et d'un traitement des eaux d'égouttage. On peut s'étonner que le dépôt au Teich ne soit nullement proposé à l'enquête publique. C'est la "carte forcée" d'un projet tout ficelé, à prendre ou à laisser...</p> <p>Par exemple dans la demande à l'AE p 156 point 14 "justificatif du choix du projet" pas un mot sur le dépôt du Teich, idem dans la description du projet (Biotope) p3.</p> <p>Ce procédé cavalier n'est pas de nature à rapprocher les décideurs des citoyens... D'autant plus que c'est ignorer les obligations légales de la séquence EVITER.</p>
1	1	1	1	1							

										<p>En effet l'article L122-3-II du code de l'environnement impose au minimum "une esquisse des principales solutions de substitution..." et dans le R 122-5-II les raisons du choix qui a été fait... Pour prêter le flanc à un long contentieux on ne peut faire mieux !</p> <p>Nous ne pouvons pas donner un avis favorable à cette enquête, et nous demandons pour nous prononcer qu'un dossier complet soit présenté contenant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Une étude technico-économique sur les coûts d'un traitement entre le site de Sovasol, ou toutes autres solutions de substitution, et le Port de La Mole. <input type="checkbox"/> Une étude environnementale sur le dépôt des vases concernant le site Sovasol <input type="checkbox"/> Modification à terme, si c'est la meilleure solution, de l'ICPE autorisant le dépôt des vases dans le site de Sovasol à Graulin, commune du Teich <input type="checkbox"/> Une étude d'un nouveau plan de financement <input type="checkbox"/> Le dragage dans un délai raisonnable du port de La Teste de Buch, <p>Par ailleurs, compte tenu des analyses produites par le rapport Valeen du 4 Décembre 2015 montrant une dégradation des eaux souterraines de la nappe phréatique par un dépassement des seuils admissibles (arsenic, plomb, HAP) au niveau du port de La Mole, nous vous demandons d'émettre un avis conditionnant tout nouveau dépôt dans quel que soit le site, à une mise en étanchéité du site et à un rehaussement des digues.</p> <p>Nous pensons qu'une gestion distincte des volumes peu ou pas pollués, de ceux qui présentent des niveaux de contamination plus élevés, pourrait permettre des traitements plus adaptés et également une détermination de l'origine des pollutions ! Ceci pour intervenir à la source en mettant en place des mesures préventives. Car il convient de poser la question primordiale de la prévention : Comment éviter que les ports ne s'engorgent de sédiments toxiques ?</p> <p>Conscients enfin de la complexité du traitement de ces vases, nous demandons que toute nouvelle demande de dragages soit conditionnée à la présentation, par les communes concernées, de dispositions réglementaires ou financières visant à réduire à terme les émissions d'HAP et autres métaux lourds. Cette disposition serait en conformité avec les objectifs législatifs « d'éviter et réduire » le traitement des vases, et s'inscrirait dans la compensation de ce qui n'a pas pu être ni évité, ni réduit (séquence ERC). Ces mesures devraient être présentées dans le dossier d'enquête.</p>
										<h3>Bassin d'Arcachon Écologie</h3>
1	1	1	1	1	1					<p>Objet :Enquête publique sur le projet de dragage du port de La Teste jusqu'au 20 août 2020</p> <p>Contribution :</p> <p>A l'attention de Monsieur le Commissaire enquêteur</p> <div style="display: flex; justify-content: space-between; align-items: center;"> <div style="text-align: center;">  <p>Association agréée au titre de l'article L141.1 du Code de l'Environnement n° Siret 481 012 797 00017</p> </div> <div style="text-align: center;"> <h2 style="margin: 0;">Bassin d'Arcachon Écologie</h2> <hr style="border: 1px solid black;"/> <p>4 Allée des Mimosas 33120 ARCACHON Tél.: 05 56 54 51 02 Fax : 09 55 62 07 44 www.bassindarcachonecologie.org arcachon.ecologie@free.fr</p> </div> </div> <p>https://www.registre-numerique.fr/dragages-latestedebuch dragages-latestedebuch@mail.registre-numerique.fr</p> <p style="text-align: right;">Le 13 août 2020</p> <p>À Monsieur le Commissaire enquêteur</p> <p><i>Objet</i> : Enquête publique du 20 juillet au 20 août 2020 sur le projet de dragage du port de la Teste de Buch, de son chenal d'accès et du bassin de l'ancienne entreprise des chantiers des Prés Salés, dit bassin Couach, ainsi que du dépôt des sédiments vers le site de traitement de la Mole sur la commune de Gujan-Mestras.</p> <p>Monsieur le Commissaire enquêteur,</p> <p>Nous vous prions de trouver ci-dessous nos observations relatives au dossier cité en objet.</p> <p>1. UTILITÉ DU DRAGAGE</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Le port de La Teste nécessite, pour être fonctionnel, d'être dragué. Ce n'est pas sur ce point que porteront nos commentaires.

2. VOLUMES À TRAITER

☑ Le Schéma Directeur de Traitement des Vases Portuaires (SDTVP) finalisé en 2006 évalue à 80 000 m³ le volume des boues à draguer dans le port de La Teste.

L'actuel projet ne propose de draguer que 46 600 m³, soit 33 400 m³ de moins !

☑ Le gain escompté en termes de profondeurs d'eau semble négligeable.

Il est donc étonnant que le volume initial de 80 000 m³ ne soit pas retenu, d'autant que l'envasement a considérablement progressé en 14 ans.

Le projet n'est donc pas conforme au SDTVP.

3. SITE NORD DES PRÈS SALÉS DE LA TESTE

☑ Le projet inclut, au Nord des prés salés, le site dénommé dans le dossier « bassin Couach ».

Y sont en jeu 1 000 m³ pour le chenal d'accès et 4 600 m³ pour le « bassin » lui-même.

☑ Pour autant, ce secteur n'est pas cartographié comme « zone de travaux ». On voit mal comment extraire 4 600 m³ sans inclure cette section dans la zone de travaux.

Le dossier semble inexact sur ce point.

Or, il est prévu d'implanter sur le chantier Couach un port à sec de 10 400 m² comptant plus de 500 racks assorti d'une aire de stockage de quillards et grosses unités ainsi que d'une capitainerie. La surface de la cale de mise à l'eau serait triplée !

Un parking de 180 places est également prévu pour les usagers du port à sec.

De plus, le futur site inclurait 2 380 m² de commerces et 7 500 m² d'entrepôts !

Si ces options sont validées par le Département elles n'ont pas encore, à notre connaissance, fait l'objet des observations formelles de l'autorité environnementale ni d'une enquête publique.

Page 2 sur 6

☑ Ce projet de port à sec est sans nul doute ce qui motive le dragage de ce secteur marginal et celui de l'amont de la canalette.

Pourtant, sauf erreur de notre part, le dossier ne mentionne ni ne détaille le lien de ce projet de port à sec avec les dragages.

Cela entache l'actuelle enquête publique et fausse l'appréciation du public.

4. TECHNIQUE DE DRAGAGE

☑ La technique choisie est celle d'une pelle mécanique embarquée sur ponton, assortie d'une barge. Les travaux auraient lieu en eau et, de surcroît, à marée haute.

Or, le risque environnemental majeur du dragage est la dispersion de Matières En Suspension (MES) plus ou moins polluées dans l'environnement marin car ces MES sont susceptibles de dégrader la qualité chimique des fonds, la qualité de l'eau et le milieu biologique.

La prise d'eau de la maline ostréicole pourrait également être affectée.

☑ Le procédé choisi tend pourtant à accroître la libération de particules polluées.

Les alternatives existantes ne sont pas présentées et le choix de cette option n'est pas explicité. Cela constitue un manquement majeur du dossier.

5. POLLUTIONS

☑ L'évaluation des polluants repose en premier lieu sur un faible (20) nombre d'échantillonnages. De plus, la profondeur de prise des échantillons ne semble pas mentionnée ; il n'est donc pas établi que ces prélèvements aient été effectués aux profondeurs des futurs dragages.

☑ Dans ces conditions, il n'est pas certain que les taux de polluants soient exacts.

☑ L'examen des polluants repose sur plusieurs études qui :

- Pour les métaux, démontrent notamment des seuils non-négligeables de mercure (0,014 mg/kg MS) et de molybdène (0,848 mg/kg MS),

- Pour les HAP montrent des relargages de phénanthrène, de pyrène, de fluoranthène et de benzo(b)fluoranthène. Pour ce dernier, les concentrations sont supérieures au niveau N2 dans le chenal, les autres paramètres sont entre N1 et N2,
- Par le test HP14 d'écotoxicité, montre que les racines des végétaux peuvent avoir un retard dans leurs croissances lorsqu'elles sont en contact avec le sédiment,
- Prouve la présence de polychlorobiphényles (PCB). Chimiquement proches des polychloroterphényles, polychlorodibenzo-furanes et des dioxines, les PCB sont des polluants organiques persistants qui s'accumulent dans les différents milieux,
- Montre la présence de tributylétains très toxiques pour les mollusques à des concentrations extrêmement faibles et la présence de monobutylétain. Le dibutylétain dépasse 30 µg/kg...

☒ Il est donc alarmant que les impacts environnementaux du dragage et du stockage soient à ce point minimisés dans le dossier.

☒ S'agissant du « Suivi de la qualité des eaux de surface », il est dit que, durant les dragages et jusqu'à un mois plus tard, « un suivi spécifique de la turbidité sera mis en place ».

☒ Or la turbidité, qui n'est le fait que du mouvement sédimentaire, n'est qu'une partie du problème et n'est pas, à elle seule, révélatrice de la libération des polluants accumulés en 30 ans. Ce suivi de turbidité ne saurait donc se substituer à un contrôle régulier des pollutions induites.

☒ La remise en suspension des particules fines impactera tous les sites environnants : flore, faune, parcs à huîtres...

En réponse à la demande de la DDTM de « détailler les dispositifs prévus pour limiter les effets environnementaux ou la turbidité suscités par le dragage [...] barrage flottant dans le port, rideau à MES ou à bulles en sortie de port » il est répondu qu'« Il est proposé de mettre en place *si possible* un barrage flottant à la sortie du port ».

☒ Cette évocation aussi floue qu'hypothétique ne saurait convaincre.

Page 3 sur 6

6. INCIDENCES ÉCOLOGIQUES DES DRAGAGES

a. FLORE

☒ Il est établi que les sédiments vaseux ont, en diminuant la luminosité sous-marine, pour effet de réduire la photosynthèse et de causer un fort préjudice à l'herbier.

Sur ce thème, il est dit que « Le projet prend en compte la présence des herbiers à zostères dans le bassin d'Arcachon de façon à limiter au maximum les incidences des travaux sur ces habitats [...]»

☒ On doit s'étonner que le projet ne prenne pas en compte, de la même façon, les herbiers à Spartine maritime, lesquels constituent un habitat Natura 2000 au même titre que les herbiers à zostères.

b. FAUNE

☒ Le dossier est, concernant les enjeux faunistiques, à tous niveaux d'une grande pauvreté, en dépit du fait que le projet de dragage se trouve sur une Zone Importante pour la Conservation des Oiseaux, une Zone d'Intérêt Écologique Floristique et Faunistique et de deux sites Natura 2000: Zone de Protection Spéciale (ZPS) Bassin d'Arcachon (Directive Oiseaux) et Zone Spéciale de Conservation (ZSC) Bassin d'Arcachon (Directive Habitats Faune Flore).

- S'agissant des oiseaux, le dossier admet que les travaux occasionneront une perte de fonctionnalités du site pour les fonctions d'alimentation et de repos mais considère toutefois que « les incidences de l'opération de travaux sur les oiseaux restent très faibles. »

- La très menacée tortue Cistude n'est évoquée qu'« éventuellement les marais saumâtres »,

- Pour la Loutre d'Europe et le Vison d'Europe, il est dit qu'ils « exploitent uniquement les zones littorales et s'éloignent assez peu des berges ». D'ailleurs, selon le dossier, les zones de travaux seraient « situées dans des secteurs urbanisés donc déjà abandonnés de ces deux espèces ».

☒ En réalité, le secteur est largement naturel et, via la Craste douce et les espaces boisés au Nord, fait le lien entre le milieu terrestre (*Site Natura 2000 Forêts dunaires de La Teste de Buch* et bois interstitiels) et la mer.

Ainsi, grâce à la conjonction entre le milieu marin et la Craste douce, tous les espaces jouxtant les Prés salés Ouest sont d'une incommensurable richesse écologique !

Le secteur Nord, incluant le « bassin Couach » est de plus à l'écart de la majeure partie de la circulation nautique.

Le port lui-même et la canalette ainsi que tout l'alentour sont très fréquentés par l'avifaune.

Ces secteurs recèlent une grande diversité de sites de vie (alimentation, reproduction, repos, nidification, terriers...) et de nombreux espaces de quiétude faunistique tant pour l'avifaune que pour les espèces semi-aquatiques : Loutre et Vison, Cistude d'Europe, Couleuvre à collier...

L'Anguille, espèce en danger critique d'extinction, y est présente.

La Loutre fréquente le site, y compris le « bassin Couach ».

☒ Le dossier est sur tous ces aspects d'une alarmante vacuité. A titre principal, il a le devoir d'évaluer les effets toxiques et le dérangement de la faune marine, semi-aquatique et terrestre. Ce n'est pas le cas.

7. LE BASSIN DE LA MOLE

☒ Le bassin de décantation de La mole est désigné pour recevoir les boues testerines.

Il a une capacité de stockage de 35 000 m³.

☒ Le dossier ne précise pas comment ce bassin de 35 000m³ pourra recevoir 46 600 m³, soit un excédent de 11 600 m³ !

☒ Le bassin de La mole est improprement dénommé dans le dossier «site de traitement».

☒ Le bassin de La mole ne « traite » rien et ne sert en réalité qu'à stocker et partiellement déshydrater les boues.

Page 4 sur 6

L'eau percole à travers le sable et, de là, retourne au Bassin d'Arcachon, et ce d'autant plus aisément que le bassin de stockage, situé sur les prés salés gujanais, ne présente aucun caractère d'étanchéité et se trouve au contact de la mer. Ce n'est donc pas satisfaisant.

☒ Le dossier considère sobrement que « les tests de lixiviation ont montré que les teneurs en HAP dans les lixiviats sont très faibles ».

Conséquemment, le site de La mole est estimé approprié et, de surcroît, aucun suivi n'y est prévu.

☒ D'une part, le test de lixiviation étudié en laboratoire les effets du relargage de sédiment séché dans de l'eau ultra-pure. Il n'est donc pas aisé de comprendre en quoi ce test serait probant quant aux conditions réelles de terrain.

D'autre part, qu'en est-il des TBT, des PCB, des métaux lourds... ?

Il apparaît nécessaire de mener un suivi durable des eaux de percolation issues du bassin de La mole.

8. ALTERNATIVE AU BASSIN GUJANAIS DE LA MOLE

☒ La plateforme Sovasol, au Teich, près du centre de valorisation des déchets, fut implantée en 2014 pour recevoir les boues de dragages du Sud Bassin. Elle a, par exemple, dès son lancement reçu les boues portuaires d'Arcachon.

Il est donc légitime de s'attendre à ce que les boues testerines soient acheminées vers ce site dédié.

☒ A contrario, c'est le bassin de La mole qui, d'office, a été désigné.

Et l'on doit s'étonner que le dossier de la présente enquête publique n'évoque nullement la plateforme de traitement du Teich.

En effet l'article L122-3-II du Code de l'Environnement impose au minimum « une esquisse des principales solutions de substitution... » et l'article R 122-5-II réclame d'exposer les raisons du choix qui a été fait.

Le mépris des obligations légales du dossier d'enquête publique est patent.
On voudrait prêter le flanc à un long contentieux, que l'on ne ferait pas autrement...

9. TRANSFERT ROUTIER

☑ Force est de constater que le transport routier prévu pour les boues amène les véhicules de la Teste jusqu'au Teich avant de se rabattre sur Gujan Mestras.

☑ Ce faisant, les camions viennent tout près de la plateforme Sovasol du Teich, justement destinée à accueillir les boues portuaires du Sud-Bassin d'Arcachon...

10. STOCKAGE

☑ Il est dit dans l'arrêté d'ICPE de La mole que « Les sédiments séjournent au maximum 3 ans dans les bassins de décantation de La Mole si les matériaux sont valorisés. »

☑ Ce délai s'est plusieurs fois révélé difficilement tenable car il est à la merci des conditions climatiques. Des pluies récurrentes, supérieures à la moyenne, entraînent des délais supplémentaires pour le (tout relatif) séchage des boues.

Compte tenu du volume considérable de boues testerines, cette question susceptible d'entraîner de lourds retards dans le dragage des ports gujanais nécessite d'être traitée.

11. LE SCHÉMA DIRECTEUR DE TRAITEMENT DES VASES PORTUAIRES (SDTVP)

☑ Le SDTVP établi en 2006 est supposé servir de fondement aux projets de dragage portuaires du Bassin d'Arcachon.

☑ Or le dossier, apparemment, ne fournit pas même le lien [https://www.siba-bassin-arcachon.fr/sites/default/files/2016-10/rapport_sdtvp.pdf] vers ce document de référence qui, pourtant, inclut des éléments dont certains portent précédemment sur le port de La Teste.

Ce manque pénalise les contributeurs à la présente enquête publique. Page 5 sur 6

☑ Le SDTVP, sur le fondement d'une étude réalisée par l'I.E.E.B et l'Institut Pasteur de Lille, avait caractérisé les vases portuaires de La Teste comme suit :

- « un important volume de vases de catégorie 1 (la concentration des composants est inférieure au taux N1, référence GEODE, normalisation française, sauf pour les HAP qui sont de catégorie 2 »
- « comme sur tout le reste du Bassin, une petite fraction est de catégorie 3, aux fonds des ports). »

☑ Le dossier n'expose ni ce premier diagnostic ni comment il est intégré aux conclusions de l'actuel projet de dragage.

12. BAIGNADE

☑ L'Agence Régionale pour la Santé (ARS) estime que « l'impact sur les zones de baignades surveillées de la commune sera limité. » ajoutant que « Par mesure de précaution l'accès à la plage située à proximité de la zone de travaux sera interdit pendant la phase travaux ».

L'ARS conclut que sur « le site de prétraitement de la Mole, des infiltrations d'eau par percolation sont prévues, il n'y aura pas de rejet d'eau vers le bassin d'Arcachon. »

☑ C'est oublier, d'une part, que les plages surveillées sont extrêmement rares et que le public est loin de ne se baigner que près de celles-ci. Au contraire, tous les accès à la mer sont utilisés comme lieux de baignade. Il n'y a pas, autour du Bassin, de plage sans baignade !

D'autre part, en amont, les travaux de dragage mécanique libèrent les particules fines polluées. Et en aval, la percolation des boues laisse passer les polluants vers le Bassin.

La baignade sera donc affectée à La Teste comme à Gujan Mestras.

13. AVIS SUR COMMANDE

☑ Tandis que la commune de Gujan Mestras a publiquement recommandé à ses administrés de

donner un avis négatif au projet en raison de l'évacuation des boues vers le bassin de La mole, la commune de La Teste s'adressait à toutes les associations de son répertoire en demandant : « Pouvez-vous transmettre le document en pièce jointe auprès de vos adhérents. Il concerne le dragage du port de La Teste de Buch *auquel nous sommes très attachés.* »

Le 04/08/2020 à 09 h 48, Christine LALANNE a écrit :

Bonjour,
 Pouvez-vous transmettre le document en pièce jointe auprès de vos adhérents.
 Il concerne le dragage du port de La Teste de Buch auquel nous sommes très attachés.

Une enquête publique est ouverte jusqu'au 20 août 2020 minuit.

A la Mairie, par écrit sur la fiche d'enquête au dos de ce document à joindre au registre d'enquête mis à votre disposition.

Par voie dématérialisée sur le registre électronique aux adresses suivantes :

<https://www.registre-numerique.fr/dragages-latestedebuch>

<https://www.registre-numerique.fr/dragages-latestedebuch/deposer-son-observation>

Par courrier adressé au Commissaire enquêteur à la Mairie de La Teste de Buch, 1 esplanade Edmond Doré 33260 LA TESTE DE BUCH.

Par entretiens avec Monsieur le Commissaire enquêteur, lors des permanences :

Samedi 08 Août 2020 de 09h00 à 12h00 Mairie de Gujan-Mestras

1, Place Charles de Gaulle 33470 Gujan-Mestras

Jedi 20 Août 2020 de 14h00 à 17h00 Mairie de La Teste de Buch

1 Esplanade Edmond Dore 33260 La Teste-de-Buch

Vous pouvez exprimer votre opinion !

La rédaction des avis doit être la plus factuelle possible.

Le Commissaire enquêteur attache beaucoup d'importance à la qualité du contenu de l'avis.

Bien cordialement.]



Jean-François BOUDIGUE

Adjoint au Maire
 Chargé des Finances,
 de la Commande Publique,
 et des Affaires Juridiques.

Mairie de La Teste de Buch

Té : 05 56 22 35 00
 Portable : 06 30 64 56 24

jean-francois.boudigue@latestedebuch.fr

De ce type de sollicitations résultent de nombreux avis du public qui ne reflètent qu'une posture de principe mais ne résultent pas de l'examen du dossier et sont, de ce fait, pas ou très peu argumentés.

14. CONCLUSION

Pour l'ensemble des raisons exposées ci-dessus, nous vous demandons, Monsieur le Commissaire enquêteur, de donner un avis négatif au projet de dragage du port de La Teste de Buch tel que proposé à l'actuelle enquête publique.

Nous vous prions, Monsieur le Commissaire enquêteur, de croire en l'assurance de notre sincère considération.

Pour Bassin d'Arcachon Écologie, la présidente, Françoise Branger



SÉPANSO-Gironde, 1 rue de Tauzia 33800 Bordeaux



FNE Nouvelle Aquitaine

Le 19 août 2020

Société pour l'étude, la protection et l'aménagement de la nature dans le Sud-Ouest

Contribution et avis concernant le projet de dragage des sédiments du port de La Teste de Buch et de son chenal d'accès. Communes concernées : La Teste de Buch et Gujan-Mestras.

Monsieur le commissaire enquêteur

Créée en 1975, la SÉPANSO Gironde est une association sans but lucratif et indépendante de

1 1 1

1

toute organisation politique et religieuse. Elle est agréée par les pouvoirs publics au titre de la protection de l'environnement. Elle fait partie de la fédération SÉPANSO-Aquitaine reconnue d'utilité publique et membre de France Nature Environnement Nouvelle Aquitaine (FNE-NA).

Nous répondons à cette enquête publique prescrite du 20 juillet au 20 août 2020 inclus, après avoir pris connaissance, par voie électronique, des différents documents mis à la disposition du public sur le site de la préfecture.

Objectif du projet

Le projet consiste à draguer mécaniquement les sédiments du port de la Teste de Buch et son chenal d'accès, la Canelette, et à les transporter vers le site de traitement de la Mole (commune de Gujan-Mestras) pour permettre leur séchage. Les sédiments, une fois déshydratés, seront réutilisés pour des travaux de terrassement sur le Bassin d'Arcachon.

Le responsable du projet est le Syndicat Mixte des Ports du Bassin d'Arcachon (SMPBA). Le maître d'oeuvre de la partie extraction du sédiment est le Syndicat Intercommunal du Bassin d'Arcachon (SIBA).

Nos remarques et questions concernent principalement la « demande d'autorisation environnementale au titre des articles L214-1 et suivants du code de l'environnement. » (Sor'eau Environnement. 698 pages). Nous avons adopté la pagination du document pdf téléchargé sur le site de la Préfecture. Les figures sont extraites de ce document.

PIECE I - DESCRIPTION DU PROJET

Levés bathymétriques (p.13 et suivantes).

Ils sont d'une très bonne qualité ainsi que le contrôle des levés (annexe A1, p.300).

Les scénarios de dragage (p.18 et suivantes)

La présentation des scénarios de dragage est difficile à comprendre pour un non spécialiste. En effet, l'échelle des profondeurs sur chaque carte bathymétrique comprend une série de chiffres en noir, peu lisibles, avec des signes négatifs (-) pour les valeurs supérieures à la côte marine (couleurs jaunes à oranges). Par exemple la couleur jaune correspond à -1,5 m c'est-à-dire 1,5 m au dessus de la cote marine (marée basse extrême). Par ailleurs la présentation des trois scénarios est totalement incompréhensible si on ignore que les valeurs 0,2 m ou 1,10 m correspondent à des profondeurs au dessus de la cote marine, profondeurs précédés par un signe négatif sur les cartes. Dans le fond du port les cotes varient de 1,5 m à 2,0 m, voire 3 m, près des quais, au dessus de la cote marine.



Localisation du port et du chenal de la Canelette Plan d'échantillonnage

Les scénarios de dragage retenus sont le scénario 1 pour le chenal de La Canelette et le scénario 3 pour le port. Ce qui nous donne une cote de 0 à 20 cm au dessus du 0 marin dans le chenal et entre 160 cm et 80 cm au dessus du 0 marin dans le port (p.18). Aucune explication n'est donnée pour justifier ce choix. L'objectif du dragage étant de faire sortir des bateaux, quel est le tirant d'eau de référence et pendant quelle durée, après dragage, le chenal sera-t'il navigable en fonction des coefficients de marée ? La réponse est fournie plus loin page 161 du document pdf dans le paragraphe « Evolution prévisible du scénario de référence ». Les bateaux d'un tirant d'eau de 50 cm gagneront 2h de plage horaire par fort coefficient (de 6h à 8h) et 4h par faible coefficient (de 6h à 10h).

Question. Quelles sont les épaisseurs moyennes de sédiments à enlever dans les parties amont et aval du port et dans les parties amont, intermédiaires et aval du chenal de la Canelette ?

Les volumes de sédiments à draguer (p.18 et 19) correspondant aux scénarios 1 et 3 donnent un total de 8000 m³ + 32688m³ + 5000 m³ (pour un projet de port à sec ?) = 45688 m³

Question. Page 19, il est question du dragage du chenal d'accès à l'ancienne entreprise Couach. Quel est l'objectif ? Si c'est pour le « projet de port à sec » l'État et le public ont-ils été consultés ? Modalité de dragage (p.21)

Dragage par pelle mécanique installée sur un ponton accompagnée d'une barge qui fera des allers-retours entre le ponton et la berge pour décharger les sédiments dans des camions bennes. Des explications données page 613 révèlent que 20% du contenu de la pelle est perdue. Ce choix de dragage va entraîner de nombreuses nuisances (pollution de l'eau par des contaminants, atténuation de la lumière par la turbidité, enfouissement par redéposition des vases, pollutions atmosphériques par les camions bennes, pollution de la nappe phréatique sous jacente au site de décantation des boues). Ces nuisances auraient pu être évitées grâce à un dragage hydraulique avec un site de décantation étanche sur place.

Question. Pourquoi cette solution a-t-elle été choisie de préférence au dragage hydraulique ?



Dragage par pelle mécanique Bassin de décantation de la Mole (Gujan-Mestras)

Le site de décantation des boues (p.22 à 24)

Les pages 22 à 24 décrivent le bassin de décantation des boues de dragage sur le site de la Mole à Gujan-Mestras. Pour amener ces boues les camions devront faire un très long détour passant par La Teste de Buch, la voie directe et le centre du Teich avant de rentrer dans Gujan-Mestras par l'allée du Haurat et un passage à niveau délicat à franchir. Il est prévu 25 camions par 24h. Précisons aussi que ce bassin de décantation est situé sur un schorre intégré dans Natura 2000, A chaque marée de vive eau, la base des digues en terre qui l'entoure est baignée par l'eau de mer. Le fond de ce bassin de décantation n'est pas étanche. Malgré ces particularités il a été classé ICPE.



Le circuit en camion benne du port de La Teste au site de décantation des boues

Question. Pourquoi le site de décantation des boues de Gujan-Mestras a-t-il été choisi alors que d'autres solutions existent ayant moins de nuisances (dragage hydraulique et décantation sur place) comme l'a fait remarqué l'association ADPSO de La Teste de Buch (Sud-Ouest, 3 février 2014).

Enoncés des différentes recommandations (p.25).

Code de l'environnement, Autorité Environnementale, la loi sur l'eau, la directive européenne DCSMM, DPM, Natura 2000, Loi littoral, DCE, réglementation ICPE, réglementation déchets, SMVM,

PNM-BA, schéma directeur des vases portuaires, SAGE, SCOT entre autres.

Moyens de surveillance de la qualité des eaux (p.37)

4

Un seul paramètre sera surveillé automatiquement : la turbidité de l'eau. Deux points de mesure, l'un à la sortie du port à coté de la prise d'eau pour la maline et l'autre au large au niveau des concessions ostréicoles. Les travaux seraient arrêtés lorsque la turbidité dépassera 50 NTU.

Remarque. La turbidité n'est pas le paramètre le plus préjudiciable, mais ce sont les fort taux de

polluants qui seront remis en suspension, c'est-à-dire les HAP, les antifouings, et les métaux lourds.

Le seul suivi de la turbidité, même comme indicateur, est insuffisant.

Surveillance du bassin de décantation de La Mole (p.38)

Les camions bennes amèneront dans ce bassin des boues très polluées (supérieur au seuil N2) et des boues peu polluées. Les boues relargueront leurs polluants jusqu'à la nappe sous-jacente en contact avec l'eau de mer puisque ce bassin n'a pas de fond étanche et qu'il est sujet aux intempéries fortes pluies).

Malgré cela aucune surveillance n'est prévue.

PIECE II - ETUDE D'IMPACT

Protocole d'échantillonnage (p.64, 65, 66)

Remarques : Le nombre d'échantillons prélevés est de 20 « suivant la norme en vigueur ». Au regard des dimensions du chenal et du port, ce nombre paraît bien faible mais cela pourrait se justifier si la nature des sédiments et si la pollution étaient les mêmes, ce qui n'est pas le cas. En plus sur les 12 prélèvements dans le chenal sur 4 profils, il n'y a eu que 4 analyses sur des échantillons bruts moyens.

Dans le port il y a eu 8 analyses sur les 8 échantillons. Le lecteur se demande si le nombre d'analyses est suffisant. Par ailleurs, il n'y a aucune information sur la profondeur d'échantillonnage et sur l'instrument utilisé. Or, il est bien connu que les polluants les plus dangereux datent de l'époque où était utilisé le tributylétain (TBT) comme antifouling avant 1982. Question : Avec quel outil et sur quelle épaisseur de sédiment les prélèvements ont-ils été effectués ?

En l'absence de ces données se pose la question de la représentativité des échantillons et celle de l'impact réel du dragage sur l'environnement !

Dans l'Annexe A2, (Plan d'échantillonnage, page 319) le lecteur apprend au détour d'un paragraphe que l'échantillonnage est réalisé avec un « carottier PVC » ce qui signifie seulement que la chemise du carottier est en PVC. Pas d'indication de l'épaisseur non plus.

La figure 12 (p.66) montre que les volumes de sédiment les plus importants correspondent à des sédiments fins compris entre 2 et 63 microns. Les sédiments supérieurs à 63 microns représentent des volumes plus faibles. Malheureusement les n° des échantillons sont illisibles sur la figure 11. Il faut aller dans l'annexe A2, page 323 du pdf et page 404 et suivantes du pdf pour connaître la distribution granulométrique. Les diagrammes montrent qu'il y a peu de sables dont le diamètre est supérieur à 0,2 mm.

Les tableaux des pages 27 et 28 (pages 67 et 68 du pdf) méritent d'être lus en s'aidant du plan d'échantillonnage qui se trouve dans l'annexe A2, page 3 (page 323 du pdf). Pour les échantillons de la Canelette, les n° des échantillons vont de ECa à ECd de l'amont vers l'aval et pour le port, les échantillons vont de EPlt1 à EPlt8 de l'amont vers l'aval. Le lecteur doit jongler entre les n° de page des dossiers et les n° de page du pdf, en plus des annexes. Les résultats des analyses sont présentés dans les tableaux des pages 27, 28 et 29 pour le chenal et dans les pages 31, 32 et 33 (pages 70 à 73 dans le document pdf) pour le Port de La Teste.

Les unités en mg/kg pour l'aluminium, le soufre, les chlorures ne semblent pas adaptées puisque les valeurs dépassent largement 1000 mg/kg.

Dans le chenal, les concentrations en métaux lourds - cadmium, cuivre, mercure, nickel et zinc arrivent à la moitié environ sous le seuil N1 (pollution). En ce qui concerne les composés organiques, la plupart des sédiments sont pollués par les HAP avec des concentrations supérieures à N1 et parfois proches du seuil N2. Le tableau page 28 (p.68 du pdf) montre que les valeurs en dibutylétain dépassent 30 µg/kg ce qui n'est pas négligeable.

Dans le port, les concentrations en métaux lourds sont plus élevées, notamment en cuivre et en mercure avec des seuils N2 dépassés et en arsenic avec des valeurs supérieures à N1. Pour les composés organiques, les HAP, dont les dérivés du benzène, dépassent le seuil N1 et le seuil N2 en plusieurs points, ce qui révèle une forte pollution en hydrocarbure. Ces fortes concentrations pourraient s'expliquer par des émissions lors des démarrages de moteurs. Les concentrations en dibutylétain, en monobutylétain ne sont pas négligeables. Les concentrations en tributylétain (TBT) varient de 0 à 28,6 µg/kg (p.72 du pdf). Malheureusement il n'y a aucune indication sur la profondeur de ces prélèvements dans le sol (0,5 m, 1 m ?)

Remarque. D'après Alzieu (1989), le TBT a des effets sur la reproduction des huîtres au dessus de 20 ng/L, or les concentrations mesurées sont bien plus élevées.

Question. Les mesures de concentration en polluants organiques sont effectuées après avoir séché complètement le sédiment. Les « vases » contiennent naturellement une grande quantité d'eau interstitielle. Quelle est la pollution de l'eau interstitielle ?

Test de lixiviation, (p.75 dans le pdf). Annexe A5, p.411
 Les résultats montrent que les polluants sont faiblement relargués dans l'eau à l'exception de certains HAP. Mais ces tests sont pratiqués sur le sédiment desséché plongé dans de l'eau ultra pure. Cela n'est pas comparable au milieu naturel.

Test d'écotoxicité H14 (p.77), Annexe A6, p.425
 Les tests en laboratoire montrent que les sédiments sont non écotoxiques. Mais un test en laboratoire doit en priorité se rapprocher le plus possible du milieu naturel pour être convaincant.

Test Geodrisk (Annexe A7, p. 467).
 Le test Geodrisk vise à déterminer le potentiel toxique du sédiment sur le développement embryolaire de l'huître creuse. Il a été appliqué sur des sédiments préalablement congelés, puis décongelés et mis dans de l'eau de mer de référence. D'après ce test les sédiments du port et du chenal de la Canelette sont faiblement toxiques vis-à-vis des larves d'huître.

Ces trois tests indiquent une faible toxicité, voir l'absence de toxicité. Mais un doute subsiste malgré cela car ceux-ci sont effectués en laboratoire, à partir d'échantillons moyennés et ne sont pas représentatifs des conditions du milieu.

Procédure ICPE, page 46 (p.86 dans le pdf)
 Le site de stockage de Gujan-Mestras a été classé ICPE en 2011 pour des dragages suites à la demande de l'entreprise Couach. Ce site est classé ICPE par bénéfice d'antériorité.

PIECE II bis. – ANNEXES DE L'ETUDE D'IMPACT
 (Pages 300 à 607 du document pdf)
 Annexe A1-Fiche bathymétrique. (p.300)
 Aucune remarque si ce n'est un excellent contrôle des calibrations.

Annexe A2 -Plan d'échantillonnage des sédiments (p.321).
 Le nombre d'échantillons et d'analyses nous semble insuffisant compte tenu de la pollution du port. En outre aucune information n'est fournie concernant l'instrument utilisé pour prélever les échantillons et la profondeur atteinte par le carottier.

Question : Quel est l'instrument utilisé pour prélever les sédiments et sur quelle profondeur d'échantillonnage dans le sol, (longueur des carottes) ?
 En effet, le dragage va opérer au moins sur un mètre de d'épaisseur dans les sédiments, voire plus.

Annexe A3 –Rapport d'analyse des sédiments du chenal (p.327)
 Seulement quatre moyennes d'échantillons furent analysées de l'amont (ECA) à l'aval (ECD), le quatrième est en fait une moyenne des trois. Les courbes granulométriques sont différentes les unes des autres dans la mesure où les sables fins et les silts augmentent vers l'aval : 20% pour la fraction > 63microns pour ECA, 33% pour ECB, 48% pour ECC et 49% pour ECD

Annexe A4 – Rapport d'analyse des sédiments du port (p 357).
 Comme pour le chenal de La Canelette, la fraction sablo-silteuse augmente de l'amont (EPLT1) à l'aval (EPLT8). Les pollutions les plus élevées se trouvent dans la partie amont du port. Les analyses quelles soient granulométriques ou géochimiques sont bien présentées.

Remarque. Un antifouling, le tributylétain, (TBT) qui n'est plus utilisé depuis plus de quarante ans, ayant causé une grave crise ostréicole, est présent dans les vases du port de La Teste : 16 µg/kg à EPLT4, 19µg/Kg à EPLT5, 10,2 µg/Kg à EPLT6 et 28,6 µg/kg à EPLT8. Ce polluant va être remis en suspension et les concentrations mesurées ne sont peut-être pas les plus élevées car nous n'avons que 8 échantillons sans précision de la profondeur par rapport au sol sous-marin.

Annexe A5 – Test de lixiviation. (p.411 du document pdf)
 « Un test de lixiviation est un test d'émission durant lequel un matériau est mis en contact avec un "éluant" (eau ultra pure). L'eau est ensuite analysée pour les composés les plus pertinents, permettant de calculer leur capacité d'émission. » L'objectif est de connaître le relargage des polluants (métaux et HAP) par les particules. Les résultats montrent que les polluants sont faiblement relargués dans l'eau.

Remarque : ces tests sont pratiqués sur le sédiment desséché plongé dans de l'eau ultra pure. Cela n'est pas comparable au milieu naturel.

Annexe A6 – Rapport d'étude Test H14 d'écotoxicité (p.425 du document pdf)
 Même remarque que précédemment. Un test en laboratoire doit en priorité se rapprocher le plus possible du milieu naturel pour être convaincant.

Annexe A7 – Rapport d'étude test Géodrisk .
 Le but est de mesurer l'impact de la remise en suspension du sédiment sur les larves D de l'huître. D'après le tableau 2 (page 464 du pdf) les larves D présentent des anomalies à partir de 20 à 30 µg/L de cuivre dissous. « Selon la grille de lecture Géodrisk, les sédiments *La Teste – Port et La*

Teste La Canelette testés sont considérés comme étant faiblement toxiques. »

Annexe A8 – Guide du CG33 sur les filières de traitement de La Mole (p.469 du document pdf)
 Annexe A9 – Autorisation ICPE du site de traitement de La Mole (p.479 du document pdf)

Il est noté p.494 que le site de La Mole est utilisé pour accueillir les sédiments issus des dragages des ports de Gujan-Mestras. L'agrandissement important de ce site a été réalisé en 2008 causant l'enfouissement d'une surface du schorre maritime.

Remarque. Le dossier de demande ICPE ne mentionne ni la topographie du site, ni son implantation sur le schorre, ni le fait qu'il est entouré par l'eau de mer lors des forts coefficients de marée mensuelles.

L'étude du Conseil Général pour cette ICPE date de 2014 au titre du bénéficiaire d'antériorité. Les piézomètres implantés dans le site montrent les variations de la nappe sous-jacente en relation avec l'eau de mer. Dans le tableau p.523 du document pdf, les piézomètres situés à l'aval montrent une nette augmentation de la pollution en métaux lourds et en HAP. Les eaux de décantation ou surnageantes dues à de fortes pluies, seront rejetées directement dans le Bassin via l'écluse ou indirectement par infiltration. Elles peuvent donc contenir des polluants.

Question. Pourquoi l'étanchéité de ce bassin de décantation n'a-t-elle pas été réalisée ? La Sépanso Gironde avait émis une réserve à ce sujet lors de la demande de dragage des ports de Gujan-Mestras lors de l'enquête publique fin 2017.

Annexe A10 – Suivi de la turbidité dans le chenal de La Canelette décembre 2017 Janvier 2018. (p.533 du document pdf).

Cette annexe comprend 70 figures avec un doublon sur la version téléchargée. Les diagrammes vont du 19 décembre au 21 janvier, de la page 535 à la page 569. Puis les figures reprennent au 19 janvier, p. 570 jusqu'à la page 604. Chaque diagramme représente les hauteurs d'eau, donc indirectement les coefficients de marée, et la turbidité en NTU. Le 19 décembre la hauteur est de 4,0 m, puis elle baisse et arrive à 3,6 m le 27 décembre. Ensuite la hauteur remonte et atteint 4,75m le 3 janvier (fort coefficient).

Puis la hauteur baisse et arrive à un minimum, 3,5 m le 11 janvier (faible coefficient) pour remonter jusqu'à 4,25 m le 19 janvier avant de redescendre pour un nouveau cycle.

Ces diagrammes montrent que les turbidités les plus fortes se produisent à la mi-marée montante. Un second pic moins important s'observe à la mi-marée descendante. Les turbidités les plus faibles < 10 NTU s'observent pour les faibles coefficients et les turbidités les plus élevées durant les forts coefficients. Ce résultat s'explique bien par la vitesse des courants, plus élevée durant les forts coefficients de marée. Mais l'agitation de la surface par le vent a certainement un effet.

Remarque. Les valeurs maximales de turbidité de l'ordre de 168 NTU (p.549) pourraient s'expliquer par la proximité du fond. En effet d'après le diagramme donné en page 118, figure 40, du document pdf, une valeur de 50 NTU indiquerait une concentration de 100 mg/L de MES et donc 170 NTU indiquerait 340 mg/L. Il est étonnant qu'une telle valeur soit mesurée en surface.

Question : avec quel instrument et à quelle distance les mesures de turbidité ont-elles été faites par rapport au fond et quel est le diagramme de calibration retenu entre NTU et MES (mg/L) ? (pages 117 et 118 du document pdf).

Annexe A11. – Rapport d'étude IFREMER – modélisation du panache turbide dans et de part de d'autre du chenal de La Canelette.

Le modèle numérique utilisé, MARS-3D d'IFREMER, est un modèle particulièrement bien adapté au Bassin d'Arcachon. Les calibrations entre le modèle et les mesures in situ donnent d'excellents résultats puisque les erreurs maximales sont de l'ordre de 15 cm au maximum (Figure 4, p.613). Page 614, le lecteur apprend comment va fonctionner le dragage et quelles vont être ses effets à proximité de la pelle mécanique : travaux entre 3h avant et 3h après la pleine mer – le volume du godet de la pelle mécanique est de 1m³ – il est estimé qu'à chaque coup de pelle mécanique, 20% du contenu est perdu. La cadence de la pelle mécanique est estimée à 3 godets/mn. Les simulations prennent en compte les paramètres les mieux adaptés pour ce genre d'étude. La dispersion des sédiments est simulée à partir de deux points de rejets, en amont et en aval du chenal et pour des périodes plus ou moins longues. Les résultats sont cohérents, avec un panache d'abord restreint au chenal qui se diffuse et s'étend bien au-delà avec la durée du dragage. Au milieu du chenal, les concentrations peuvent dépasser les 300 mg/L à la fin d'un dragage de 6 heures.

8

PIECE III – ETUDE D'INCIDENCE NATURA 2000. (page 207 du document pdf)

L'aire d'étude élargie correspond au périmètre des 2 sites Natura2000 pris en considération car potentiellement affectés par le projet (page 8 de ce dossier et p.216 du pdf):

- ZSC FR7212018 « Bassin d'Arcachon et Banc d'Arguin » (directive oiseaux)
- ZPS FR7200679 « Bassin d'Arcachon et Cap Ferret » (directive habitat)

Les volumes à extraire représentent 46 000 m³ environ auxquels il faut ajouter les remises en suspension (p.212 et p.614). Les impacts au niveau du port et de ses abords peuvent être présentés de la façon suivante : effets toxiques et dérangement de la faune sous-marine et terrestre, enfouissement des organismes par la redéposition des vases du panache turbide, réduction de l'éclairement sous-marin par la turbidité.

Remarque : La figure 8 (p.236 du pdf) est peu explicite concernant la végétation. Les surfaces couvertes par *zostera nana* et *zostera marina* ne sont pas précisées. La figure 11, p.240 du pdf est plus explicite en ce qui concerne *zostera nana*.

L'étude des impacts menée par le cabinet Biotope tire les enseignements de la modélisation numérique réalisée par IFREMER (Annexe A11). Elle préconise une procédure afin de limiter les risques sur les herbiers à zostères naines (p.245 du document pdf). Elle considère que l'impact sur les oiseaux sera très faible. Des fiches MRO1 et MRO2 (p.247 et 248) sont présentées afin de limiter au mieux l'impact du aux remises en suspension et au relargage des boues lors de la remontée de la pelle mécanique. Ainsi, d'après cette étude la principale menace que représente le projet pour les milieux concerne les habitats naturels. Elle est liée à la dispersion de Matières En Suspension (MES), contaminées pour partie, dans l'environnement marin, consécutivement aux opérations de dragage.

Remarque. Le colmatage par redéposition des vases peut recouvrir des herbiers. En outre la diminution de lumière à cause d'une augmentation de la turbidité peut altérer la photosynthèse.

LES REMARQUES ET QUESTIONS DES DIFFERENTS SERVICES

Le PNM BA dans son avis insiste sur plusieurs points supplémentaires : 1) produire des analyses chimiques sur des échantillons de vase prélevés à des profondeurs correspondant aux profils de dragage avant chaque phase de travaux, 2) réduire l'impact du panache turbide sur les prés salés ouest, 3) évaluer l'incidence des travaux sur la faune marine.

Ces remarques ne sont pas intégrées dans la surveillance de la qualité de l'eau p.37.

La Mission Régionale de l'Environnement (MRAe) recommande en octobre 2019 de compléter l'état initial concernant le milieu et les espèces marines. Elle pose aussi la question de la qualité des eaux et le choix de continuer les dragages en période de vive eau.

Question. Un barrage flottant sera-t-il mis en place à la sortie du port pour ralentir la dispersion des vases pollués vers l'aval comme le recommande la MRAe?

La réponse du Syndicat Mixte nous informe que le règlement n'impose pas des investigations complémentaires (circulaire n°2000-62 du 14/06/2000). Dans le dossier (p.22 et p.62 du document pdf), il n'est pas prévu de réaliser à la sortie du port un barrage flottant afin de ralentir le courant de jusant pour diminuer le déplacement de la turbidité vers l'aval. Mais, le 24 juin 2019, il était écrit par le Syndicat Mixte qu'une demande de barrage flottant serait faite. En effet p.664, le SMPBA en réponse aux observations formulées par le service instructeur indique qu'un barrage flottant sera mis en place à la sortie du port.

Question. Pourquoi ce barrage flottant n'est-il pas mentionné dans la demande d'autorisation ? Quelles sont les caractéristiques du barrage qui serait mis en place ?

La MRAe « recommande d'intégrer une synthèse des éléments du Schéma Directeur de Traitement des Vases portuaires dans le dossier, permettant au public de comprendre les choix effectués dans le cadre du projet de dragage du port de la Teste-de-Buch concernant les techniques de dragage, le traitement et la valorisation des sédiments, ainsi que leurs atouts et limites par rapport aux autres solutions techniques disponibles vis-à-vis de l'environnement. » Ces lacunes expliquent les nombreuses questions que la SEPANSO s'est posée en lisant ce dossier.

La DDTM note qu'il manque des profils montrant la topographie avant et après dragage comme recommandé par courrier du 18 décembre 2018 (p.666 du document pdf), toujours sans réponse du SMPBA le 20 février 2019.

Question : Pourquoi la demande formulée par la DDTM est-elle restée sans réponse ?

Conclusion de la Sepanso Gironde

Dans l'ensemble, les analyses bathymétriques, sédimentologiques et géochimiques sont de bonne qualité et très bien présentées. Sur la forme, le dossier est difficile à lire car la pagination change en fonction des parties (pièces 1 à 3). Malheureusement des lacunes dans l'échantillonnage et des choix dans les opérations de dragage sont discutables.

Les épaisseurs des sédiments à draguer ne sont pas précisées

La présentation du projet (pièce 1) et l'étude d'impact (pièce 2) n'expliquent pas les scénarios 1 et 3 retenus pour le dragage. Les profils montrant la topographie avant et après dragages comme recommandé par le service instructeur en 2018 ne sont pas indiqués. Il est par conséquent

impossible de connaître avec précision les épaisseurs des sédiments qui doivent être dragués.

Le dragage du chenal d'accès au bassin Couach

Le dragage du chenal d'accès au Bassin Couach n'est pas justifié. En l'absence de document le dragage ne peut être autorisé.

Les analyses sont effectuées sur des prélèvements dont l'épaisseur est ignorée.

Les épaisseurs des sédiments prélevés par carottage ne sont pas indiquées. Elles seraient de 1m d'après le Syndicat Mixte du Bassin d'Arcachon en réponse à une question du service instructeur (p.662, sept 2018). Or le scénario 3 prévoit d'enlever des sédiments sur une épaisseur de 1,6 m dans le port. En outre la pelle ou le godet remettra les vases en suspension sur une épaisseur probablement plus importante. Or les concentrations en TBT, en métaux lourds et HAP peuvent augmenter avec la profondeur d'enfouissement.

Les polluants sont remis en suspension par la pelle mécanique

La remise en suspension des boues au cours des dragages par pelle mécanique va engendrer du fait des courants une dispersion des polluants (HAP, métaux lourds, TBT) se trouvant dans l'eau interstitielle des sédiments ou à la surface des particules fines. Les simulations du panache turbide d'IFREMER montrent que ces polluants impacteront les parcs ostréicoles et les herbiers à zostères naines. Un dragage hydraulique par pompage des vases et stockage dans un bassin de décantation à proximité aurait été préférable.

Des mesures de surveillance au cours des phases de dragage

Lors des dragages, en raison des forts taux de polluants (> N2) dans le port, des analyses chimiques sur les sédiments prélevés à des profondeurs correspondant aux profils de dragage, seraient nécessaires avant chaque phase de travaux. Cette prescription est demandée dans l'avis du Parc Naturel Marin du Bassin d'Arcachon (PNMBA). En outre l'absence d'incidence sur la faune marine n'a pas été précisée suite à l'étude du panache turbide menée par IFREMER.

Les tests de lixiviation et d'écotoxicité

Les tests réalisés pour connaître l'émission des polluants (lixiviation) et leur écotoxicité (H14 et Geodrisk) ont été appliqués sur des sédiments moyennés et desséchés. Les résultats qui montrent une faible émission et une faible écotoxicité sont de ce fait discutables, car ils ne reproduisent pas les conditions naturelles.

Le trafic routier

Le trafic routier (25 camions bennes par 24h de jour comme de nuit) va impacter fortement les zones urbaines, en particulier La Teste de Buch entre le port et la voie directe, Le centre du Teich et l'allée du Haurat à Gujan-Mestras.

Le site de décantation des boues de dragage

Le site de décantation de La Mole est situé sur le schorre comprenant de nombreuses espèces protégées. Au cours des marées de vives eaux, les digues en terre entourant ce site ont leurs bases inondées par l'eau de mer. Enfin ce site n'est pas étanche. Par conséquent les polluants (HAP, métaux lourds, TBT etc...) sont susceptibles de revenir dans le schorre et d'altérer la qualité de l'eau du Bassin d'Arcachon. Ce choix n'est pas justifié alors qu'un autre site a été réalisé sur la commune de Le Teich en 2014 (société SOVASOL). Celui-ci est pourvu d'un fond étanche et d'un traitement des eaux d'égouttage.

En raison des remarques précédentes et des questions qui demeurent sans réponse, la SÉPANSO Gironde, vous demande, Monsieur le Commissaire enquêteur, de donner un avis défavorable.

Anticiper au lieu de subir

A chaque dragage des ports se pose le problème des polluants et de la façon de procéder. A notre avis, il serait temps de mettre en place des procédures, des aménagements et des incitations pour diminuer la pollution par les hydrocarbures et les antifoulings et pour ralentir l'envasement en aménageant des retenues en amont faisant office de « chasse d'eau ».

J. Froidefond

Le président de la SEPANSO Gironde
p.o. Jean-Marie Froidefond (administrateur de la Sepanso Gironde)

A2DBA - Association pour le développement durable du bassin d'Arcachon

- L'association pour le développement durable du bassin d'Arcachon , désignée A2DBA, a été créée en 2008.
- Son siège est au 20 avenue Pasteur à La Teste de Buch .
- Son objet est l'action en faveur du développement durable et la protection de l'environnement du bassin d'Arcachon.
À Monsieur le commissaire enquêteur au sujet du dragage du port central de La Teste de Buch et du stockage des sédiments sur le site de la Mole
- Depuis sa création , elle s'est mobilisée, soit personnellement, soit en concertation avec d'autres associations, sur de nombreux projets concernant la protection , la mise en valeur et le développement de l'environnement économique, social et naturel du bassin d'Arcachon.
- Dans ce cadre , A2DBA a agi en faveur de la valorisation des Prés Salés Ouest de La Teste de Buch. Elle est aussi intervenue en soutien des actions du Syndicat mixte de la Dune du Pilat. Elle a été un acteur actif pour la mise en place du Parc Naturel Marin (PNMBA) et est membre du bureau et du Conseil de Gestion de cet organisme. Son président est es qualité membre du conseil consultatif du syndicat mixte des ports du bassin d'Arcachon (SMPBA) .
- L'association milite depuis son origine pour le dragage du port de La Teste et son conseil d'administration a , chaque fois, donné un avis favorable à ce projet lorsqu'il a été sollicité , au sein du PNMBA ou du conseil consultatif du SMPBA.
- 1 - Le port de La Teste de Buch n'a pas été dragué depuis 1982.
- À chaque fois qu'un projet de stockage a été envisagé , quartier des Bordes en 2004 par le Schéma de Mise en valeur de la Mer (SMVM) , zone Couach sur les prés salés ouest en 2008 par la municipalité alors en place, des oppositions locales ou des changements politiques ont fait échouer le projet.
- Le conseil général de la Gironde de l'époque a donc décidé et financé avec l'appui de l'État , à hauteur de 3 M€ , le site de stockage de la Mole à Gujan Mestras sur le domaine public maritime (DPM).
- Ce bassin de stockage, dont on peut regretter qu'il ne fut pas rendu étanche à l'époque a été réalisé pour recevoir les sédiments résultant du dragage des ports départementaux du bassin d'Arcachon . Il n'est aucunement réservé au stockage des boues provenant des ports de Gujan Mestras.
- Ceux-ci ont bénéficié, en priorité , du dragage avec stockage sur le site de la Mole, principalement le port de Gujan, dragage selon le procédé hydraulique , qui suppose un traitement des eaux contenues dans les vases extraites de ces ports, directement sur le site de stockage , à l'inverse du dragage mécanique prévu pour le port de La Teste de Buch. Dans le premier procédé les eaux percolent dans le sol et se répandent dans le milieu benthique, ce qui n'est pas le cas avec le second procédé puisque l'essentiel des eaux est restitué dans l'environnement marin lors du dragage. Ce sont donc des sédiments inertes et non dangereux qui seront déposés sur le site de la Mole comme l'ont confirmé les autorités sanitaires (ARS) et environnementales (MRAe) sollicitées pour avis lors de la préparation du dossier.

- La réglementation ICPE appliquée sur le site de stockage de la Mole impose un contrôle rigoureux à l'arrivée et à l'enlèvement des lots de sédiments qui seront déposés sur le site .

- L'argument avancée par l'édile gujanaise sur la perturbation que la rotation des camions assurant le transport des sédiments, va entrainer de nombreuses nuisances pour les habitants de la commune et le lycée de la mer proche du site de la Mole, et notamment olfactifs, est contestable :

les dizaines de camions sensés circuler en milieu urbain , sont en fait limitées à une rotation de 25 camions/ jour et ceux-ci suivront un itinéraire spécifique contournant la ville de Gujan par la voie rapide jusqu'au Teich et retour au site en traversant un minimum de zone habitée.

Pour ce qui est de la gêne olfactive, les boues de La Teste étant issues d'un milieu marin similaire à celui des ports de Gujan Mestras, dont les boues ont déjà été stockées au cours de nombreuses campagnes de dragage, il ne semble pas que cette soi-disant gêne olfactive soit de nature à déranger davantage le voisinage du lycée de la mer.

Au sujet du blocage du dragage des ports gujanais :

- Le site de la Mole est situé sur le domaine public maritime et le SMPBA en est le gestionnaire au titre du conseil départemental . C'est d'ailleurs le département de la Gironde et l'État qui en ont financé, seuls, le coût de réalisation pour une valeur approchant les 3 millions d'euros en 2009.

- La ville n'est donc en rien concernée par la gestion de ce site et ne peut prétendre à l'exclusivité de l'usage du site.

- Par contre tous les ports départementaux de Gujan , à l'exception de celui de Larros, ont bénéficié en premier de cette installation puisqu'ils ont été dragués depuis 2009, alors que le port central de La Teste attend de l'être depuis près de quarante ans, ce qui explique d'ailleurs le volume de sédiments concernés.

- Si comme la maire de Gujan Mestras le dit, l'ensemble de la zone de stockage sera bien occupée par les boues de La Teste , elle oublie de préciser que les ports de sa commune ne seront pas impactés par cette occupation mais surtout qu'il est interdit de stocker simultanément des sédiments issus de techniques de dragage différentes et qu'il ne peut donc y avoir concomitance sur le site , des sédiments venant d'un dragage mécanique et ceux provenant d'un dragage hydraulique.

- Comme le temps de stockage envisagé pour les sédiments du port de La Teste est compris entre 6 mois et 2 ans et que la fréquence souhaitable de dragage des ports du bassin est de l'ordre de 5 ans , il n'y donc pas de risque, contrairement à ce qui est affirmé par la municipalité, que les professionnels des ports situés sur le territoire de la commune de Gujan Mestras soient pénalisés dans leurs activités de quelque façon que ce soit.

A2DBA considère donc , au vu du dossier réalisé par le SMPBA et l'accord de l'autorité préfectorale en date du 4 octobre 2019, qu'il n'y a pas de risque environnemental majeur au dragage et au stockage des boues du port central de La Teste de Buch , sous réserve des observations faites par les instances et services de l'État concernés , remarques auxquelles le SMPBA a répondu positivement.

C'est pourquoi malgré les arguments retenus par la municipalité de Gujan Mestras et contre lesquels A2DBA s'est élevée dans le cadre d'une note collective adressée aux élus et responsables concernés , notre association émet un avis favorable au projet de dragage du port central de La Teste de Buch et au stockage des sédiments en résultant sur le site de la Mole prévu à cet effet.

Pour A2DBA (association pour le développement durable du bassin d'Arcachon)
Le président
G.RUIZ

les sédiments sont vendus au BTP et utilisé comme sous-couche de remblai routier, digues, merlons paysagers. Ce matériau est présenté comme stable, résistant au roulement, neutre chimiquement donc dépourvu de conséquences défavorables sur l'environnement. Les mettre sur les champs ou dans la forêt après une coupe rase ne paraît pas être une bonne idée. D'autant qu'on ne connaît pas réellement leur composition. L'analyse chimique ne va chercher que quelques produits chimiques mais ne fera pas un inventaire exhaustif. La gestion du site n'est pas vraiment écologique mais la possibilité de nuisances dangereuses semble avoir été écartée ; membrane étanche des bassins de décantation, fossés périphériques ceinturant tout le site pour prévenir les conséquences néfastes du débordement d'un bassin. Reste le coût énergétique (non évalué) de l'ensemble de la démarche, depuis l'extraction des vases, le chargement, le transport sur plusieurs dizaines de km, puis l'extraction depuis les bassins de décantation, l'épandage, la reprise et la mise en andains et enfin, la reprise des andains jusqu'à obtenir une teneur en eau suffisamment faible pour être compatible avec une valorisation BTP. Ces malaxages nécessitent l'intervention de gros engins type bulldozer qui consomment beaucoup de carburants. Somme toute, le sédiment est dragué, transporté, traité puis étendu, malaxé, étendu, malaxé, étendu, compacté, rechargé dans un bassin puis rechargé dans un camion pour aller constituer un remblai d'autoroute... Nuisance à signaler : beaucoup de poussières et gaz d'échappement dégagés lors de la reprise et le brassage des sédiments par les gros engins de chantier, les poussières reprises par le vent sont aujourd'hui en grande partie arrêtées par la ceinture forestière du site. A noter que nous avons été accueillis par des oiseaux qui ressemblaient à des avocettes et piaillaient à qui mieux mieux contre nous. Une famille de canards avec canetons nageait sur un bassin, des passereaux passaient. Des plantes (dont du pavot) recolonisaient les andains et les digues mais seront détruites lors du prochain malaxage. Actuellement 2 salariés Sovasol travaillent sur le site. Les emplois de personnel conducteurs de camion et d'engin sont externalisés sur des entreprises de TP de la région. Aspect positif : le port est de nouveau navigable, les nouveaux sédiments créés peuvent éviter de détruire des plages ou des montagnes pour récupérer des matériaux de construction. Aspect négatif : consommation d'espace, consommation de carburants, émissions de CO2, parfois destruction de couvées ou de plantes. Facteur de progrès : on pourrait, mais en consommant plus d'espace, faire du lagunage plutôt que du malaxage. Communication : à améliorer car beaucoup ignorent que les 400 mètres de route qui amènent au site ont été consolidés avec des remblais venus du site. Conclusion : malgré un manque d'information précisant les seuils de tolérance des composés chimiques dosés et exactement lesquels ? (Une recherche fouillée serait à rechercher dans le guide SEREMA édité par l'Etat), et un bilan énergie + CO2 de l'ensemble de la chaîne de traitement, il nous faut bien constater qu'il n'existe actuellement pas de meilleure solution pour le traitement, la traçabilité et la valorisation des vases portuaires.

Compte rendu visite de La Mole, mercredi 2 octobre 2019 Le groupe de 14 personnes, conduit par Michel Daverat, est accueilli à la capitainerie du Port de Larros par Cyril Clément, directeur du Syndicat Mixte des Ports du Bassin d'Arcachon (SMPBA) et Alain Deudat, responsable des opérations d'investissement. Cyril Clément fait d'abord une rapide présentation du Syndicat mixte des ports du Bassin d'Arcachon : Structure indépendante créée en juillet 2017, regroupant le Département de la Gironde et actuellement 4 communes (Andernos, Arès, Lanton, La Teste de Buch), pour réaliser 3 missions principales : Des opérations d'investissement (quais, pontons, bassins...) financées par la dotation du département de la Gironde, abondée par les redevances perçues par le syndicat mixte La gestion portuaire, concernant toutes les opérations réalisées dans le périmètre des ports : attribution des AOTs et gestion des places, encaissement des redevances La police portuaire sur le domaine maritime et sur le domaine terrestre (pas de compétence des maires sur les ports, à l'exclusion de l'avis des maires des communes adhérentes sur l'attribution des AOTs) Aujourd'hui les ports d'Arcachon, La Hume, La Vigne et Audenge restent en dehors du Syndicat mixte. La règle choisie, à la création du Syndicat, veut que les nouveaux investissements portuaires ne soient jamais inférieurs aux investissements réalisés dans le passé, ce qui est effectivement le cas puisqu'ils ont été multipliés par 6. Suit la sortie au site de La Mole et explication in situ du bassin de séchage de boues portuaires : Créé en 2009 pour accueillir initialement les boues des ports de Gujan, mais financé sur des crédits départementaux, le dispositif de La Mole doit faire l'objet d'un nouvel arrêté d'ICPE (Installation Classée pour la Protection de l'Environnement) lui permettant d'accueillir les boues de tous les ports du Bassin Sud. Le dispositif de La Mole fonctionne avec un procédé de traitement hydraulique des boues (par opposition au procédé mécanique où les boues sont pelletées et reprises par camion d'un bassin à l'autre, comme c'est le cas du dispositif Sovasol au Teich). Le bassin de La Mole a une capacité de 35.000m3, ce qui en fait le dispositif public le plus important du Bassin d'Arcachon.

									<p>Les boues issues du dragage réalisé sous la maîtrise d'œuvre du SIBA sont d'abord analysées (HAP, PCB, TBT, amiante...). Celles dont les teneurs restent inférieures aux seuils autorisés par les règlements sont pompées à partir du port de La Barbotière et transportées par une canalisation (avec un débit de 1.000 m3/heure) qui arrive directement dans ce bassin de séchage, gigantesque serpentín de 420 mètres de long. Plus lourd, le sable est recueilli d'abord dans le bac déssableur. Il pourra être ré-utilisé notamment pour le ré-ensablement des plages. Les boues qui restent en suspension cheminent et décantent progressivement tout au long du serpentín, l'écluse de sortie maintient une hauteur d'eau de 60cm à 1 mètre tout au long du parcours. L'eau de mer rejetée à l'issue du procédé de traitement est pratiquement claire. Après séchage, les boues sont analysées, pelletées et reprises par camion pour être utilisées localement pour des opérations de travaux publics.(remblais, confection de digues, quais, routes). Pour permettre la traçabilité, les boues ne sont jamais mélangées entre les opérations de dragages différentes. Le bassin doit être complètement vidé avant d'accueillir les boues de l'opération suivante. Outre la présentation rapide du procédé, complétée ensuite lors de la visite sur place à la Mole, les discussions ont porté sur l'échelonnement et le coût des travaux de dragage et de traitement des boues : Après un avis du CODER, puis un nouvel arrêté d'ICPE relatif au dispositif de La Mole et enfin une enquête publique fin 2019, le dragage de la Canelette du port de La Teste (8.000 m3) est prévu au printemps 2020, et en suivant, celui du port de La Teste proprement dit (32.000 m3 de sédiments). Les boues correspondantes seront traitées par le dispositif de La Mole. Elles seront transportées par camion, à raison de 20 camions par jour (à comparer à un trafic total enregistré de 400 camions par jour sur la D650). Si les boues de La Teste étaient apportées sur le site de Sovasol à Graulin, elles coûteraient 35 €/m3 de plus soit 1.400.000 €. Le dragage du port d'Andernos devrait suivre en novembre-décembre 2020. Le Syndicat mixte se propose de draguer régulièrement les ports (périodicité 2 à 3 ans) dans un schéma d'économie pratiquement circulaire, où les matériaux extraits sont réutilisés sur place pour l'entretien et la réparation des quais. Aujourd'hui, malgré l'impossibilité d'un approvisionnement du dispositif de La Mole directement par la mer lorsque les boues ne proviennent pas de Gujan, en dépit du bilan carbone et du coût de fonctionnement du dispositif de La Mole pour des ports extérieurs (pelletage et transport par camion), la « neutralisation » des boues par une utilisation locale, à terre, reste évidemment préférable à l'ancien clapage en mer. On devrait néanmoins s'interroger sur la pertinence d'une solution consistant à creuser et utiliser des bassins de décantation (comparables à ceux de Verdale, La Hume) directement à proximité du port de La Teste, pour éviter le transport des boues par camion jusqu'à La Mole. La visite sur place du dispositif de La Mole et la poursuite des discussions avec Jean Touzeau, président du Syndicat mixte et Vital Baude, conseiller régional, ont permis d'avoir une vision assez complète des problèmes posés par le dragage des ports du Bassin Sud. Ces deux comptes rendus ont été largement diffusés aux membres d'Ecologie en débat et au milieu associatif de protection de l'environnement. Il ressort que le site de Graulin offre plus de garanties environnementales. L'association donne donc un avis défavorable à cette « Demande d'autorisation environnementale pour le dragage du port de La Teste de Buch et du chenal d'accès et le transport des sédiments dragués vers le site de traitement sur la commune de Gujan-Mestras » et demande d'étudier une nouvelle version de traitement en considérant le site proposé par Sovasol à Graulin. Michel Daverat Président de l'association Ecologie en débat.</p> <p>Michel Daverat</p>
									<p>AUPOINT</p> <p>Association de défense des usagers et du patrimoine du Port de La Teste</p>
									<p>Dragage du port de La Teste de Buch et de son chenal d'accès</p> <p>Oui, le dragage du port de La Teste doit être impérativement concrétisé. L'Etat, la population, aucun éluE, aucune collectivité du pays ne marquent la moindre opposition au principe et à la nécessité de le réaliser.</p> <p>1 Or, à l'heure actuelle, le problème est celui du dépôt des boues dont la toxicité et le traitement continuent à faire débat. Ce débat ou plutôt feuilleton vieux d'une quarantaine d'années n'a jamais abouti à une prise de décision collective pour la mise en oeuvre du dragage. Avec juste un peu de recul il apparaît aujourd'hui très clairement qu'une solution globale à l'échelle du bassin (exemple : notre modèle d'assainissement) doit impérativement être trouvée. Cela éviterait la gue-guerre, ville contre ville, mairie contre mairie, joutes d'intérêts politiques.</p> <p>Le ton de la polémique entre le SMPBA et Madame la Maire de Gujan Mestras ne peut en aucune façon faire aboutir le choix d'une solution pérenne. Considérer séparément les boues de La Teste</p>

									<p>et de Gujan Mestras, ne tient pas au vu de multiples rapports et études scientifiques.</p> <p>Nous subissons à tous les niveaux l'évolution exponentielle de la pression touristique ! La surexploitation des ressources naturelles, le développement anarchique dans tous les domaines du tourisme de masse, l'annexion quasi totale des zones littorales par le foncier bâti met en danger l'équilibre fragile du Bassin.</p> <p>Il en ressort que si l'on veut garantir à long terme le risque zéro de pollution, le choix ne peut venir que d'un traitement des vases portuaires sur un site hors littoral, exemple : Graulin. Une option intermédiaire serait de sécuriser totalement le site de la Mole.</p> <p>Evidemment tout ceci entraîne un surcoût très important.</p> <p>Mais, si pour aménager une quatre voies, qui va encore augmenter la circulation, les moyens financiers ont été vite trouvés, il devrait en être de même pour la protection de l'environnement.</p> <p>Un choix pour préserver un avenir durable à un prix qu'il faut avoir le courage d'assumer.</p> <p>Autre questionnement :</p> <p>L'association Auport s'interroge également sur le projet du pôle nautique aux Chantiers des Prés-salés dont les caractéristiques ne sont pas précisées dans l'enquête publique. Le dragage du port de La Teste ne doit pas donner l'opportunité d'aggraver les risques pour l'environnement de cette zone et en particulier pour la qualité de l'eau de la maline alimentant en eau de mer les bassins dégorgeoirs des ostréiculteurs du port de La Teste.</p> <p>Auport s'est toujours prononcé contre un port à sec dans cette zone nécessitant une mise à l'eau permanente. Auport est favorable à un stockage à terre des bateaux avec une mise à l'eau en fonction des marées et un retrait des corps-morts de la Canelette en rapport avec les nouvelles places créées.</p> <p>Aucune garantie n'a été fournie concernant notre questionnement.</p> <p>Association AUPORT 34, rue Edmond Rostand 33260 La Teste de Buch</p>
1	1	1	1	1	1	1	1	1	<p>Association COORDINATION ENVIRONNEMENT DU BASSIN D'ARCACHON (CEBA)</p> <p>Objet :Le dragage du Port de La Teste</p> <p>Contribution :</p> <p>CONTRIBUTION DE LA CEBA A L'ENQUÊTE PUBLIQUE SUR LE DRAGAGE DU PORT DE LA TESTE ET DE SON CHENAL D'ACCÈS</p> <p>L'Association COORDINATION ENVIRONNEMENT DU BASSIN D'ARCACHON (CEBA) a pour objectifs :</p> <p>La protection de l'environnement au sens large, c'est-à-dire à dire l'étude, la protection et la restauration des écosystèmes du Bassin d'Arcachon et du Val de l'Eyre et de leurs ressources, en y incluant les zones tant océaniques que terrestres (bassins versants) qui l'entourent. Ce domaine d'activité concerne le patrimoine terrestre et maritime des zones concernées ainsi que les chemins ruraux. Ce domaine peut être étendu aux zones voisines si la protection du Bassin d'Arcachon et du Val de Leyre le nécessite.</p> <p>Les 25 associations adhérentes de la CEBA sont dotées de statuts exprimant des convergences avec les buts de l'Association.</p> <p>La CEBA fut agréée pour la protection de la nature par arrêté préfectoral en date du 29 janvier 1996 ; cet agrément fut renouvelé le 18 février 2019.</p> <p>La CEBA est membre du Bureau du Parc Naturel Marin du Bassin d'Arcachon, et du Comité consultatif de la réserve naturelle nationale du banc d'Arguin.</p> <p>Ces éléments légitiment la présente contribution faisant suite à différentes prises de position devant le Bureau du Conseil de gestion du Parc Marin.</p> <p>La Coordination Environnement du Bassin d'Arcachon coordonne des associations membres dont certaines sont testérines, voire impliquées dans une activité ostréicole.</p> <p>Ainsi, la CEBA s'est toujours positionnée en faveur du dragage du port de La Teste et de son chenal d'accès, dans les plus brefs délais.</p> <p>Pour autant, sa vocation à défendre l'environnement à l'aune de son agrément préfectoral, commande qu'elle émette les réserves et recommandations qui s'imposent pour que le dragage soit le plus vertueux possible, sans que l'impasse soit faite sur la méthode choisie pour la dépollution des boues.</p> <p>I. La procédure</p>

L'enquête publique procède souvent par un questionnement fermé, sans présenter un panel d'options techniques abouties permettant au public d'opter pour différentes solutions alternatives, en toute connaissance de cause.

On en veut pour preuve, entre autres, le choix du lieu de destination des boues à La Mole, et le mode de prélèvement des boues par pelle mécanique.

Cela est d'autant plus curieux, que le débat public particulièrement soutenu et animé dont la presse se fait l'écho, porte sur des options techniques tout à fait concrètes : le curage par des moyens hydrauliques par exemple, ou le transport des boues sur le site de dépollution de Sovasol au Teich, ou sur un site dédié à La Teste.

Ainsi, l'enquête ne permet pas un débat portant sur des options ouvertes, techniquement renseignées, ce qu'autorise paradoxalement le débat public.

Se pose ainsi la question de savoir si l'enquête telle qu'elle est conduite répond aux exigences réglementaires en la matière.

A cette question, la CEBA répond négativement.

Mais ce n'est pas tout.

II. Sur la détermination de la nature exacte des matières à dépolluer

Sur ce chapitre également le dossier d'enquête semble incomplet.

Il est essentiel de parfaitement connaître la nature physico-chimique des matières à extraire avant de pouvoir choisir en toute connaissance de cause la méthode de dépollution, et la localisation du stockage.

Pour ce faire, il faut s'assurer que chaque are aura été sondé à la profondeur requise, et ce compte tenu des particularités de la parcelle considérée : bordures des quais, chenaux, stationnements des navires, opérations de maintenance mécanique ou d'entretien des carènes, activités professionnelles, courants, dragages partiels....

Le dossier d'enquête affiche des profondeurs de carottage manifestement insuffisantes, ce qui va laisser le public dans une totale incapacité d'apprécier la toxicité des boues dans les parties profondes du port et du chenal, alors qu'en outre, les différents lieux choisis sont en nombre très insuffisant.

III. Sur la méthode d'extraction à privilégier

Le dossier présente comme un quasi postulat la méthode par godet et benne, et ce sans établir de comparatif exhaustif avec les autres techniques utilisables.

Peut-on se satisfaire d'une mise en suspension de matières pollués dans le milieu à hauteur de près de 20 %, alors que rien de pertinent ne sera de nature à empêcher ces matières de migrer vers le bassin, ce au détriment de la ressource, des herbiers, de la sécurité sanitaire et de l'environnement ?

S'agissant d'une baie presque fermée, en Natura 2000, déjà bien accablée par une multitude d'usages, dont certains sont excessifs, peut-on se permettre de prendre un pareil risque ?

Une analyse d'incidence permettrait au public, sur ce chapitre également, de mieux pouvoir répondre aux questions posées.

IV. Sur la détermination des hauteurs d'eau libérées par l'effet du dragage

Si les volumes à prélever sont indiqués, n'apparaît pas clairement l'objectif assigné en matière de hauteur d'eau en fonction de la localisation (différentes branches du port, Est et Ouest, ou chenaux), et en fonction des coefficients de marées.

Pourtant, c'est bien cet objectif qui détermine le volume des matières à extraire, à chaque endroit choisi en particulier, en fonction des tirants d'eau des navires professionnels ou de plaisance.

Cela est vrai également pour ce qui concerne la Canelette jusqu'aux terrains Couach lesquels doivent prochainement abriter un port à sec.

Le volet concernant la future activité nautique sur les terrains Couach n'est pas détaillé au plan technique : nombre de navires, horaires des rotations des bateaux, tirant d'eau des navires les plus importants, cas des voiliers, etc.

Sur ce chapitre également, le dossier ne permet pas au public de se déterminer en connaissance de cause.

V. Sur le lieu de destination des boues situé à La Mole

Tout d'abord, ce choix impliquerait un trafic routier (25 camions-bennes par jour) perturbant la tranquillité de vastes zones urbaines, et polluant des poches de populations importantes : La Teste de Buch entre le port et la voie directe, le centre du Teich et le site de La Mole situé juste à côté du Lycée de la Mer.

							<p>La présence d'une masse si considérable de boues dont certaines sont polluées à côté d'un établissement accueillant des centaines d'élèves et autres personnels, nécessiterait que des mesures soient effectuées en amont, en terme d'accès et de sécurisation du site, dont on sait qu'il est à ce jour accessible.</p> <p>Il est permis de supposer qu'un pareil transfert ferait échec au traitement des vases portuaires des ports situés à proximité, et ce durant plusieurs années.</p> <p>Le dossier d'enquête ne traite pas précisément de ces questions.</p> <p>Le plus inquiétant est que le site de stockage des vases de La Mole est situé sur le schorre sur lequel se trouvent de nombreuses espèces protégées.</p> <p>Toute étude d'impact des boues susceptibles d'être déposées sur le site de La Mole, dont on sait que le bassin n'est pas étanche, se devrait de prendre en compte les risques liés à la submersion, aux inondations (centennales ou non), à la pluviométrie, aux tempêtes, à la surcote, à l'évaporation-diffusion dans l'air.</p> <p>Doivent être prises en compte les nouvelles constructions autorisées dans les prés salés, les inondations récurrentes, et la fragilité des digues situées en bordure du sentier du littoral.</p> <p>Devraient être évalués précisément les risques de migration de matières dangereuses (Hap, Tbt, métaux lourds, antifouling, etc.) dans le milieu marin, ce au détriment des activités de la mer, des herbiers et du milieu marin en général.</p> <p>Compte tenu de ces éléments relatifs, non pas au dragage lui-même, mais à la question du stockage des boues, il semble que le Parc Marin devrait être saisi pour avis conforme, dans la mesure où il s'agit d'une activité susceptible d'avoir une incidence notable sur le milieu, situé en Natura 2000 qui plus est.</p> <p>CONCLUSION</p> <p>La CEBA donne un avis favorable au dragage du port de La Teste et de son chenal d'accès, dès lors que les questions non renseignées dans le dossier d'enquête (supra I. à V.), le seront et que le public sera à même de pouvoir se déterminer à la lecture d'un dossier technique et environnemental abouti.</p> <p>La CEBA fait toutes réserves sur la légalité de la procédure d'enquête publique.</p> <p>La CEBA formule un avis défavorable sur le choix du lieu de stockage-dépollution de La Mole.</p> <p>A La Teste, Le 20 août 2020.</p> <p>Jacques Storelli, Président CEBA</p>
							<p style="text-align: center;">Adeba,</p> <p style="text-align: center;">Association de Défense des Eaux du Bassin d'Arcachon,</p> <p>L'association a pour objectif principal de préserver la qualité des eaux du Bassin d'Arcachon et de lutter contre les pollutions. (voir Annexe 1). Le projet soumis à autorisation environnementale et qui fait l'objet d'une enquête publique, qui a comme maître d'ouvrage le SMPBA et comme maître d'oeuvre le SIBA, concerne le dragage du port de La Teste et de son Chenal d'accès. Il s'agit de travaux d'envergure, attendus depuis de nombreuses années par les usagers du port. Ce projet a fait l'objet d'une étude d'impact afin d'établir avec précision les risques encourus pour l'environnement et prévoir des mesures afin de limiter ces derniers. Après analyse de la demande d'autorisation environnementale, nous avons relevé certains points qui, si ils ne sont pas pris en compte font courir d'importants risques environnementaux au Bassin d'Arcachon, au niveau de la qualité de eaux et par conséquent au niveau de la préservation de la faune marine et de l'avifaune. Ces points portent sur la méthode de dragage choisie et une prise en compte déficiente de la remise en circulation de molécules polluantes. Ces points doivent absolument être résolus afin d'assurer la protection de l'environnement fragile du Bassin d'Arcachon. 1. Sur la méthode de dragage choisie et les risques de pollution qui en découlent. La méthode de dragage choisie par le SIBA est le dragage mécanique à marée haute: pelle sur ponton flottant et bennes flottantes, reprise des sédiments à quai. Cette méthode présente un réel impact sur l'environnement. En effet le phénomène de remise en suspension du sédiment lors du dragage mécanique à marée haute est important (<i>Figure 1 et 2</i>). Ce risque est notamment accentué par le fait que le dragage soit prévu en condition de marée haute : « <i>Les dragages seront réalisés par moyens mécaniques et préférentiellement en eau par une pelle posée sur un ponton flottant ou depuis un quai : Les sédiments Les travaux devant être réalisés à marée haute et afin de limiter au 18 Aout 2020 Page sur 1 12 Association de Défense des Eaux du Bassin d'Arcachon</i> Enquête publique Dragage du port de La Teste de Buch <i>maximum la période de travaux dans le temps, ceux-ci s'effectueront de jour comme de nuit....</i>»(SMPBA, 2018, Pièce 1: Page 18 Annexe 2 du présent document). Les schémas ci-dessous extraits de «Evaluation des risques sanitaires des</p>

opérations de dragage et d'immersion en milieu estuarien et marin. Guide méthodologique Volet B – Outils et Méthodes d'évaluation des risques sanitaires GEODE Aout 2014» montrent comment les sédiments dragués sont remis en suspension lors des opérations de dragage, et comment se crée le panache de turbidité. La quantité de vases prélevée est importante, l'Etude d'impact pages 128-129 donne le volume prélevé dans chaque zone du port (Z1:12589m³, Z2: 9884m³; Z3.....Z7 soit un total de 63 210 m³ auquel s'ajoute les 8000 m³ du chenal, soit un total de 71 100 m³ (voir Figure 3) Ce même volume a largement été minimisé dans l'étude d'incidence 18 Aout 2020 Page sur 2 12 Figure 1 : Perturbations du milieu lors d'un dragage en pleine eau. Figure 2 : Création du panache de turbidité lors du dragage mécanique. Association de Défense des Eaux du Bassin d'Arcachon Enquête publique Dragage du port de La Teste de Buch Natura 2000 où on ne retrouve plus que 46 600 m³ de sédiments à draguer (étude d'incidence N2000 page 3) (Figure 4). Soit un écart de 25 100 m³ !!! 1/3de volume en plus ou en moins. 18 Aout 2020 Page sur 3 12 Figure 4 : Volume des sédiments à draguer d'après l'étude d'incidence N2000 Figure 3 : Volume de vases prélevées dans le port de La Teste en fonction des différentes zones draguées. Association de Défense des Eaux du Bassin d'Arcachon Enquête publique Dragage du port de La Teste de Buch L'incidence du volume dragué tant sur les risques de pollution que sur la méthode de prè-treatment prévue est extrêmement importante aussi l'ADEBA souhaite connaitre avec précision le volume des vases qu'il est prévu de draguer. La méthode de dragage choisie crée un panache de turbidité qui remet en suspension les particules les plus fines, celle où justement sont associées les molécules polluantes. Le fait que le dragage de la Teste n'a pas été effectué depuis 30 ans (le dernier dragage, partiel du port, remonte à 1989) entraîne des incidences directes sur le milieu, notamment parce que l'on retrouve dans les vases des molécules interdites depuis vingt ans comme certains composés organostanniques tels que le TBT. Le dragage remobilise les particules contaminées par les flux du bassin versant et par les activités maritimes et portuaires (activités qui mobilisent des produits nocifs pour l'environnement tels que peintures antifouling, HAP, composés organostanniques, coaltar) accumulées depuis des dizaines d'années. Or de l'avis même du maître d'oeuvre la qualité des sédiments est sujette à caution (voir tableau annexe 3). Les courants de marée relativement faibles au niveau du port et du chenal vont entraîner une turbidité sur un long terme avant un retour à l'état initial. Ce phénomène entraîne une mobilisation de polluants et une réduction de la teneur en oxygène de l'eau. Le panache de turbidité créé fait courir au milieu des risques de plusieurs sortes: un risque de pollution chimique, un risque de pollution bactériologique/virale, et un risque de bloom phytoplanctonique toxique. A ces risques s'ajoutent la détérioration des qualités physico chimiques des masses d'eau atteintes par le panache de turbidité créé lors du dragage.

1. 1 Risque de pollution chimique. Les sédiments du port de la Teste peuvent présenter en profondeur des contaminations potentiellement plus importantes que celles trouvées en surface (stratification des vases depuis 1989). L'étude d'impact présente des analyses de la composition des sédiments jusqu'à 1 mètre de profondeur. Sachant que les sédiments profonds peuvent remonter en surface lors de ce dragage en raison de l'action mécanique, il est impératif de procéder à une analyse des sédiments sur une profondeur plus importante afin de connaître la composition de ce qui deviendra la surface après dragage et ce qui pourra, par dilution, être remis en circulation. Il est prouvé que les concentrations en polluants sont plus 18 Aout 2020 Page sur 4 12 Association de Défense des Eaux du Bassin d'Arcachon Enquête publique Dragage du port de La Teste de Buch importantes en profondeur qu'en surface (Coulon F., 2016). Les analyses ont été effectuées sur une profondeur de 1m mais il faudrait donc expliquer à quelle profondeur le dragage aura lieu, car si in fine le gain sur le profil de dragage est de 40 cm, la pelle de dragage creuse plus profondément afin de tenir compte de la re-sédimentation des vases mises en mouvement lors des travaux. Rien dans le dossier ne montre comment cela peut être contrôlé et aucune étude prouve qu'il n'y a pas de remontée des sédiments profonds en surface à la suite du dragage. À ce sujet le PNMBA (29-11-2019) (Annexe 4) dans l'analyse du projet note : « Les prélèvements réalisés en deçà de la côte de dragage ne permettent pas de s'assurer d'une vision représentative des concentrations en contaminants contenus dans les vases qui seront remobilisées lors des travaux ». Sur cette question, l'avis rendu par le Conseil de Gestion du Parc Naturel Marin du Bassin d'Arcachon, en date du 29 novembre 2019 impose, par le biais de prescriptions de « produire, avant chaque phase de travaux, des analyses chimiques sur des échantillons de vase prélevés à des profondeurs correspondant aux profils de dragage ». Le porteur du projet n'apporte aucune précisions sur ce point. De plus les analyses sont faites sur des carottes de vases de 1m, en mélangeant la matière récupérée. Cette méthode qui n'est pas séquentielle ne donne aucune indication des seuils de contaminants strate par strate. Il est raisonnable de penser qu' à cause de l'absence de dragage depuis des décennies que dans les strates inférieures (les plus profondes), les concentrations de toutes les molécules

seront supérieures à celles trouvées lors d'une analyse moyennée. Comme «*Les opérations (qui ne sont pas des dragages d'entretien) sont susceptibles de dévoiler des strates plus anciennes, resuspendues par la suite dans la colonne d'eau (GEODE, 2012)*», L'ADEBA demande à ce que des analyses séquentielles de la composition des vases soient réalisées, à des profondeurs supérieures à 1m pour tenir compte de la potentielle remise en suspension de matières polluée stratifiées depuis 30 ans. Les concentrations en HAP du port et du chenal sont supérieures aux seuils environnementaux (Annexe 3). Les tests d'écotoxicité réalisés présentent peu de risque pour l'environnement aquatique, mais ces tests ont été effectués sans tenir compte des concentrations en polluants de la colonne d'eau qui ne sont pas négligeables. L'effet accumulateur lors du dragage mécanique par transfert des sédiments à la colonne d'eau, peut alors présenter d'autres effets potentiels sur les communautés aquatiques ainsi que la qualité de l'eau (effet cocktail).

18 Aout 2020 Page sur 5 12 Association de Défense des Eaux du Bassin d'Arcachon Enquête publique Dragage du port de La Teste de Buch Tout cela est accentué par un dragage à marée haute, qui augmente drastiquement de la turbidité dans le milieu. Il y a 30 ans des produits particulièrement nocifs, aujourd'hui interdits, comme le tributylétain (TBT) et ses dérivés (MBT, DBT...) étaient utilisés. Malgré cette interdiction, on peut encore retrouver ces composés dans l'environnement et particulièrement au niveau des sédiments du port (Annexe 3) : - Pour le TBT, les concentrations sont comprises entre 10,2 et 28,6 µg/kg de sédiments - Pour le DBT, les concentrations sont comprises entre 12,7 et 51,6 µg/kg de sédiments - Pour le MBT, les concentrations sont comprises entre 11,3 et 21,9 µg/kg de sédiments Ce sont des concentrations reconnues très nocives pour l'environnement : dans l'eau de mer, ces concentrations ne devant pas dépasser 0,0015 µg/L. Le pétitionnaire estime à 10 % la part des sédiments relargués lors du dragage, et parmi ceux ci 60% vont se disperser au loin soit, comme le montre les figures 3 et 4, 3161 m3 de vase chargés de polluants dont certains dépassant les seuils N1 et N2 de toxicité, et ceci tant au niveau du chenal d'accès qu'au niveau du port lui même. (voir Annexe 3). Il est inconcevable pour l'ADEBA de voir remettre en circulation des quantités de TBT et dérivés, HAP, cuivre mercure et arsenic aussi importantes, sachant que des concessions ostréicoles et leurs malines sont à proximité de la zone de dragage et que tout à coté se trouve les près salés ouest (zone emblématique N2000) dont l'équilibre écologique dépend de la qualité de l'eau qui la baigne. Le pétitionnaire propose de maintenir la pollution à l'aide d'un barrage flottant (mesure d'évitement EV4 page 28, demande d'autorisation, page 129 étude d'incidence) . Si il est évident qu'un barrages flottant arrête les matériaux flottant en surface, il paraît impossible à ce même barrage d'arrêter des particules de l'ordre de quelques microns qui s'échelonnent sur toute la colonne d'eau. Pour l'ADEBA, le risque de pollution chimique par la remise en suspension lors du dragage de molécules hautement polluantes et dangereuses, est trop important. Pour mémoire les HAP s'accumulent dans la chair des mollusques, leur taux contrôlé régulièrement par IFREMER classe les mollusques du bassin d'Arcachon parmi ceux dont le taux de HAP est le plus élevé. Il y a là un véritable enjeu écologique et économique.

1. 2 Risques microbiologiques. 18 Aout 2020 Page sur 6 12 Association de Défense des Eaux du Bassin d'Arcachon Enquête publique Dragage du port de La Teste de Buch « *Lors de dragages outre les paramètres physico-chimiques, les phénomènes de remise en suspension et de dispersion des sédiments peuvent également modifier la qualité microbiologique de la colonne d'eau. En effet, les sédiments marins abritent des micro-organismes tels que bactéries, virus, parasites et kystes de phytoplancton. Lors des opérations de dragage, ces micro-organismes sont susceptibles d'être remis en suspension avec les sédiments.* » (GEODE Aout 2014 :Guide pour l'évaluation des risques sanitaire des opérations de dragage et d'immersion milieu estuarien et marin. Volet B page 27). Partant du principe que les analyses microbiologiques de l'eau du bassin montre une eau de bonne qualité, le pétitionnaire s'est dispensé d'une étude microbiologique des vases prélevées dans le chenal d'accès et dans le port : «Suivi microbiologique : Au regard des résultats obtenus au cours des trois dernières années (pour les analyses d'eau), la plupart des points suivis dans le bassin d'Arcachon présentent une bonne qualité microbiologique et l'analyse des tendances sur les dix dernières années ne montre pas d'évolution des niveaux de contamination. -Etude d'incidence environnementale Pages 80-81-» Il en est de même pour le suivi du phytoplancton et des phytotoxines : aucune recherche au niveau des vases, le seul critère pris en compte et celui de leur présence dans l'eau. (Etude d'incidence environnementale Pages 80-81). La dispersion des matières en suspension lors des opérations de dragage fait courir le risque d'une pollution bactérienne et d'une pollution phytoplanctonique (bloom) qui viendrait affecter tout le milieu naturel environnant, impactant lourdement la conchyliculture, risque que le pétitionnaire n'a pas pris en compte. L'ADEBA demande à ce que ce risque soit pris en compte.

1. 3 Risques liés à la turbidité engendrée par le dragage. Lors d'une opération de dragage, la turbidité est le phénomène le plus visible, pouvant avoir des effets tant sur la faune que sur la


flore. En effet, l'exposition prolongée à des niveaux de turbidité élevée peut engendrer une diminution de la croissance et une baisse du taux de reproduction des différents organismes aquatiques (Alzieu C., 1989). Les travaux de dragage ayant lieu sur plusieurs périodes : une première pour le chenal, une seconde divisée en deux temps pour la darse est, puis une troisième pour la darse ouest du port (SMPBA, 2018, *PIECE 1* : Page 17). Des mesures de turbidité vont être prises toutes les 30 minutes pendant la durée de ces travaux puis toutes les heures dans le mois qui suit les travaux (SMPBA, 2018, *PIECE 1* : Page 34). Afin de limiter et de laisser 18 Aout 2020 Page sur 7 12 Association de Défense des Eaux du Bassin d'Arcachon Enquête publique Dragage du port de La Teste de Buch s'accroître cette importante turbidité prévue, il serait nécessaire de réaliser ces mesures en continu. Nous avons bien noté que le dossier spécifie que lorsque ces mesures dépasseront les 50 NTU, les travaux s'arrêteront. L'Adeba demande que ces mesures, soient prises en continu et non toutes les 30 minutes et qu'elles soient rendues publiques pour avoir accès en temps réel à ces données afin de se rendre compte de l'impact du dragage sur les eaux du Bassin. Les courants de marée relativement faibles au niveau du port et du chenal vont entraîner une turbidité sur un long terme avant un retour à l'état initial. Ce phénomène entraîne outre en plus de la mobilisation de polluants, une réduction de la teneur en oxygène de l'eau. De plus, il faut pouvoir entre chaque phase de dragage, attendre une période de temps suffisante pour permettre aux sédiments de ne plus être en suspension (cette période pouvant être relativement longue) afin de limiter l'effet cumulé d'une perturbation des eaux. Or aucune précision n'est donnée à ce sujet par le pétitionnaire. L'ADEBA demande un calendrier précis des différentes phases de dragage. L'avis rendu par la Mission Régionale d'autorité environnementale (MRAe), en date du 18 décembre 2019 au sujet du projet de dragage du port de La Teste fait état d'insuffisances dans la prise en compte des enjeux liés à la biodiversité concernant les zostères naines, les prés salés et l'avifaune. Elle recommande la mise en place de "protocoles de suivi des impacts et leur prise en compte par l'adaptation des process d'extraction". Jusqu'à ce jour aucune réponse convaincante à ce point de la part du porteur de projet. L'ADEBA, sensible à la problématique des zostères qui ont un rôle majeur de frayères et qui participent à la limitation de l'envasement général du Bassin d'Arcachon demande expressément à ce que cette problématique soit prise en compte et que le dragage envisagé limite la quantité de matière en suspension afin de protéger les herbiers. Selon le dossier (SMPBA, 2018, *PIECE 1* : Page 25), le phénomène d'eutrophisation ne caractérise pas le lieu de dragage. Cependant, l'envasement est un des témoins directs de ce phénomène. Il existe un phénomène d'eutrophisation à l'état naturel qui peut prendre des centaines voire des milliers d'années. L'eutrophisation anthropique quant à elle est plus rapide, c'est le cas du port de la Teste qui montre outre une fréquentation importante des bateaux de plaisance et de pêche un important apport du bassin versant par les eaux de ruissellement en provenance des berges hautement fréquentées et urbanisées. Ce niveau eutrophe est dû à une accumulation de nutriments. Ce phénomène 18 Aout 2020 Page sur 8 12 Association de Défense des Eaux du Bassin d'Arcachon Enquête publique Dragage du port de La Teste de Buch entraîne une eau faiblement oxygénée et peu transparente générant une grande épaisseur de vase réduisant ainsi la profondeur, le problème que l'on rencontre au niveau du port de la Teste. Il existe donc un risque environnemental d'agrandir cette fenêtre d'eutrophisation qui ne doit pas remonter dans la colonne d'eau pour ne pas entraîner un phénomène anoxique pouvant nuire aux différentes communautés benthiques. Or le dossier ne présente aucune mesure à mettre en oeuvre d'une part pour éviter l'augmentation de l'eutrophisation lors du dragage, et d'autre part pour éviter à l'avenir cette même eutrophisation, l'ADEBA demande à ce que ces deux points soient pris en compte et notamment à ce qu'un plan visant à réduire l'eutrophisation anthropique soit établi. Enfin, l'étude ne prend pas en compte l'impact de la turbidité sur les prés salés ouest. Ces prés salés sont alimentés en eau par un système d'écluses. La faune et la flore présents sont extrêmement sensibles à la turbidité, fermer les écluses les protège de la turbidité mais entraîne une importante eutrophisation du milieu, ouvrir les écluses pour empêcher l'eutrophisation provoque asphyxie dépérissement de la faune et de la flore présentes et par conséquent quelle que soit la solution choisie l'eau des prés salés ouest va de facto perdre sa bonne qualité. Le dragage mécanique en pleine eau, à cause de la remise en suspension des particules qu'il entraîne fait courir des risques de pollution chimique, bactériologique et la turbidité induite des risques d'eutrophisation, d'anoxie au Bassin d'Arcachon. Afin d'impacter le moins possible l'environnement aquatique, il serait donc nécessaire d'envisager une autre solution que le dragage mécanique en pleine eau et à minima de réaliser ce dragage mécanique à marée basse pour limiter l'ensemble des risques énoncés précédemment. L'ADDEBA s'étonne que dans le cadre de la démarche ERC aucun autre moyen de dragage ne soit proposé. 2. Le non respect du principe d' « action préventive et de correction»

dans le cadre de la séquence ERC . Tout projet entraînant une dégradation de la qualité environnementale des sites sur lesquels il s'installe doit intégrer des mesures, par priorité, pour éviter, puis réduire, et en dernier lieu compenser ses impacts. Il s'agit du principe d' « action préventive et de correction » énoncé à l'article L.110-1 du CE qui « implique d'éviter les atteintes à la biodiversité et aux services qu'elle fournit ; à défaut, d'en réduire la portée ; enfin, en 18 Aout 2020 Page sur 9 12 Association de Défense des Eaux du Bassin d'Arcachon Enquête publique Dragage du port de La Teste de Buch dernier lieu, de compenser les atteintes qui n'ont pu être évitées ni réduites, en tenant compte des espèces, des habitats naturels et des fonctions écologiques affectées». Ainsi aucune proposition de méthode de dragage différente n'est proposée et aucune mesure de gestion conservatoire durable du milieu n'est proposée pour éviter un nouvel envasement. Il semble acquis pour le pétitionnaire de continuer tel quel le mode d'exploitation du port de La Teste en procédant épisodiquement à des dragages aventureux pour l'environnement quand le besoin s'en fait sentir. L'ADEBA considère que ce mode de gestion délétère pour l'environnement ne peut pas perdurer et que dans ce cas précis la séquence ERC n'a pas été prise en compte. 2. Composition des sédiments et de leur stockage dans le port de la Mole. La première destination des bassins de rétention de l'ICPE Port de la Mole étaient destinés à accueillir les sédiments issus du dragage des ports de Gujan-mestras. Ces bassins de stockage peuvent contenir au maximum 35 000m3 or, ici le stockage total à prévoir pour le port de La Teste est compris entre 46 600 et 71 100m3. Les volumes en jeu sont considérables (3fois supérieurs au volume moyen d'un dragage de port gujanais), faisant craindre un remplissage « à ras-bord » du site. (SMPBA, 2018, PIECE I : page 19). Ce remplissage optimal entraînera lors de fortes pluies un déversement d'eaux pluviales souillées par la sur-verse prévue pour les dragages hydrauliques. De plus l'ADEBA s'interroge sur la possibilité réelle de réaliser, comme prévu, les dépôt des dragages des vases de La Teste et ceux des ports gujanais, phasage qui demande que le pétitionnaire trouve rapidement une solution d'évacuation des vases en transit. Or à l'heure actuelle aucune esquisse de «réhabilitation» des vases issues du dragage de La teste n'est présentée. D'une manière plus générale l'ADEBA s'interroge sur l'existence même, à proximité du bassin d'un site NON ÉTANCHE destiné à recevoir des vases riches en contaminants. (dangers dus à la lixiviation au lessivage et à la submersion). A raison de l'absence d'un calendrier précis des dépôts prévus et en l'absence d'étanchéité des bassins, l'ADEBA demande d'adapter le site de telle sorte qu'il puisse accueillir des sédiments dans des conditions de parfaite étanchéité, comme le prévoit la loi actuellement. 18 Aout 2020 Page sur 10 12 Association de Défense des Eaux du Bassin d'Arcachon Enquête publique Dragage du port de La Teste de Buch En conclusion, il apparaît que le choix du dragage mécanique à marée haute présente un risque élevé de remise en suspension des sédiments, de dispersion des polluants mais également de turbidité dans la colonne d'eau. Les sédiments de stockage à destination du site de la Mole présentent un certain risque pour la zone d'accueil suite à l'infiltration des eaux polluées dans les sols, les bassins de rétention n'étant pas étanches. Le dragage du port de la Teste-De-Buch n'est aucunement remis en cause. Il est en effet légitime d'effectuer ce dragage pour une meilleure circulation des professionnels et plaisanciers, mais également pour améliorer la qualité du milieu. L'objectif ici pour l'Adeba est de pouvoir limiter tout risque de pollution pendant le dragage à la Teste, après le dragage sur le site de stockage de la Mole. Pour cela, l'Adeba préconise à minima un dragage mécanique à marée basse et un stockage des sédiments de dragage dans des bassins étanches, afin de limiter : dans un premier temps, le risque de dispersion des polluants et dans un second temps, leur infiltration dans les nappes phréatiques, qui relarguent par la suite leurs composés dans le Bassin d'Arcachon. Enfin l'ADEBA demande de mettre en place des moyens destinés à prévenir, limiter, les sources anthropiques d'eutrophisation responsables d'une part importante dans la production de vase. Pour toutes ces raisons et celles évoquées dans le mémoire, l'association de défense des eaux du Bassin d'Arcachon émettra un avis défavorable au sujet du dragage du port de La Teste . Le président Jean Claude Daisson 18 Aout 2020 Page sur 11 12 Association de Défense des Eaux du Bassin d'Arcachon Enquête publique Dragage du port de La Teste de Buch BIBLIOGRAPHIE Alzieu C. - IFREMER (1989) *Dragages et environnement marin - Etat des connaissances* DDTM Gironde (2019) *Arrêté du 4octobre 2019 portant prescriptions complémentaires relatives à l'exploitation d'une installation de gestion à terre des sédiments SMPBA à Gujan Mestras* GEODE (2012) *Suivis environnementaux des opérations de dragage et d'immersion - Annexe 2 : Effets et impacts des opérations de dragage et d'immersion sur l'environnement* IDRA Environnement (2016) *Dossier de demande d'autorisation décennale pour les dragages d'entretien de l'anse de Pouldavid* PNMB (2019) *Avis sur le projet de dragage du port de la Teste-de-Buche et de la Canelette* SMPBA (2018) *Commune de la Teste de Buch (33) - Dragage du Port de la Teste de Buch et son chenal d'accès - PIECE I : Dossier de demande*

								<p>AG2E (Association Golf de Gujan Environnement)</p> <p>Objet :enquête publique dragagage port de La TESTE de Buch Contribution : Jean-Claude JACOB 98 Saint Andrews GUJAN-MESTRAS Président de l'association AG2E (Association Golf de Gujan Environnement) dont un des buts est : << Protéger l'environnement et le cadre de vie des habitants du Golf de Gujan-Mestras et lus largement ceux de la commune de Gujan-Mestras... >></p> <p>CONTRIBUTION A L'ENQUETE PUBLIQUE CONCERNANT LE DRAGAGE DU PORT DE LA TESTE</p> <p>Il n'est pas forcément facile d'exposé un point de vue objectif et scientifique sur le dragage du port de La Teste et ses conséquences tant sur la ville de Gujan-Mestras que sur l'ensemble du bassin d'Arcachon quand on n'est pas un spécialiste du sujet concerné mais un simple citoyen invité à s'exprimer sur le sujet.</p> <p>Cependant au vu des débats, il semble que nous pouvons bien distinguer trois sujets principaux :</p> <p>1/ La nature des boues du port de La Teste : polluées ou non, gravement ou non ?</p> <p>2/ L'étanchéité ou non du bassin destiné à accueillir et traiter ses bouses : étanche ou non, risques pour la pollution du bassin ou non ?</p> <p>3/ Les conséquences pour les riverains concernés par le transport des vases par camions tant sur les communes de La Teste que celle de Gujan-Mestras : conséquences sur la tranquillité et l'activité sur ses communes, trafic de poids lourds dans un environnement déjà perturbé par les travaux sur la voie rapide ?</p> <p>N'ayant pas de connaissance pratique j'ai donc procédé à une information qui se base sur le schéma directeur du traitement des vases portuaires, rapport de juin 2006 commandité par le Conseil général de Gironde.</p> <p>Ce document particulièrement complet nous informe sur beaucoup de techniques et de données, et j'ai donc extraits les points suivants en références aux trois interrogations ci-dessus :</p> <p>1/ La nature des boues du port de La Teste :</p> <p>Nous trouvons dans ce texte une analyse des vases des différents ports du bassin et des compositions des polluants, illustrations issus de ce texte bien sûr en ce qui concerne le port de La Teste : Voir pages 38, 60 et 61 / 174 dudit rapport en annexe.</p> <p>Et un peu plus loin : nous trouvons la création d'un centre de traitement spécifique pour les vases du port de La Teste : idem, voir page 134/174.</p> <p>Conclusion : les vases du Port de La Teste ne peuvent donc être considérée comme non polluantes et doivent faire l'objet d'un traitement dans un centre spécifique !</p> <p>Et c'est ce rapport du Conseil général de Gironde qui le dit, à moins qu'en devenant Conseil départemental le rapport se soit perdu ou modifié ?</p> <p>2/ L'étanchéité ou non du bassin destiné à accueillir et traiter ses bouses à côté du port de La Mole à Gujan-Mestras :</p> <p>Un extrait du rapport de 2006 nous précise :</p>
1	1	1	1	1	1	1	1	

										<p><< Le stockage implique la création d'une structure étanche et drainée pour permettre l'évacuation des eaux résiduelles issues de l'égouttage. Ces eaux doivent être éventuellement traitées avant leur rejet si leur qualité est incompatible avec le milieu. L'étanchéité doit être également garantie dans le temps. >></p> <p>A priori la structure de rétention à côté du port de La Mole ne semble pas répondre à ces exigences, et en plus elle est en pleine zone de risque littoral et juste à côté de l'entrée au côté sauvage et protégé du fond du littoral et du delta de la Leyre, au surplus jouxte un lycée ayant un internat.</p> <p>Toutes les conditions pour qu'une pollution est des conséquences catastrophiques tant pour le milieu que pour les hommes sont ici à priori réunies !</p> <p>A moins que les hommes et femmes politiques qui s'engagent pour cette utilisation garantissent une étanchéité et une absence de risques totale ?</p> <p>Garantie ne voulant pas dire déclarations publiques... mais sur leurs patrimoines personnels vu que le risque pris l'aura été pris volontairement ?</p> <p>3/ Les conséquences pour les riverains concernés par le transport des vases par camions :</p> <p>Il est assez curieux que partant de la mer et finissant à côté de la mer, ou si l'on préfère du bassin au bassin, on se retrouve avec des vases en risques de pollution transportées par camions (étanches ?). Même si on ne sert pas de technique de dragage par aspiration on pouvait en transportant par le bassin, donc transporter ces vases par chalands et les refouler par aspiration jusqu'au bassin de rétention, voir la page 105/174 qui qualifie le transport par camions de dangereux.</p> <p>Je veux bien qu'on avance le coût comme argument mais décidément notre conseil départemental semble ici privilégier les camions qui ne sont absolument pas polluants : diésels, bruits pour les riverains où ils passeront, augmentation du trafic et des embouteillages et donc de la pollution... sur d'autres techniques !</p> <p>Je pose la question du bilan carbone de la technique employée ?</p> <p>A moins que l'on considère ceci comme négligeable au niveau départemental et qu'après tout la lutte contre la pollution ne doit exister qu'au niveau national !</p> <p>Conclusion finale :</p> <p>Non à cette opération telle qu'elle est conçue à l'heure actuelle en raison des risques de pollution des vases draguées, du bassin de rétention et de la technique de transport non écologiste.</p> <p>Il ne s'agit pas d'une affaire entre deux villes ni de campagne pour...(les élections sont passées) mais de faire en sorte que le dragage indispensable du port de La Teste se fasse sans risques, dans l'intérêt de tous et notamment du bassin d'Arcachon.</p> <p>Gujan-Mestras, le 19 août 2020. Voir schéma directeur - 174 pages - https://www.siba-bassin-arcachon.fr/sites/default/files/2016-10/rapport_sdtvp.pdf</p>
										<p>PRÉSENCE LITTORALE (Association Testerine de Défense du Littoral Marin.)</p> <p>1</p> <p>Oui, je suis favorable au dragage du port de la Teste</p>
										<p>Association AVEC (Arcachon Voile et Croisière).</p> <p>1</p> <p>Oui, je suis favorable au dragage du port de la Teste.</p>

									PETIT Serge - la Teste
									<p style="text-align: center;">Association APTRA, représentant des associations du port de La Teste, et des anciens ostréiculteurs auprès du SMPBA</p> <p>Lacoste Jean - La Teste-de-Buch Objet : Enquête publique dragage port de la teste Contribution : Je suis favorable au creusement du Port de La Teste avec le stockage des sédiments, au lieu prévu à cet effet au port de la Molle Gujan Mestras.</p> <p>Cette aire de stockage qui a été d'ailleurs réalisée avec les deniers public,(Conseil départemental et état Français) prévu pour le stockage des sédiments pour tous les ports sud bassin, et pas uniquement pour les ports de Gujan, ne semble pas poser de problèmes a la municipalité de Gujan pour le stockage des boues des ports de Gujan.</p> <p>1</p> <p>Mais en poseraient pour les boues du Port de la Teste,(on se demande pourquoi ?....).</p> <p>Le Port de la Teste n'a pas été creusé depuis bientôt 40 ans, et il est injuste de laisser les Ostréiculteurs et les plaisanciers de ce Port dans l'état actuel qui pénalise par la hauteur des sédiments une entrée et une sortie dans ce Port à des heures de marée correctes.</p> <p>Les guerres de clochers sont d'un autre temps, nous faisons tous partie de la COBAS et il serait temps de travailler main dans la main, pour faire avancer les choses correctement.</p> <p>Jean Lacoste Président d'honneur de l'Association APTRA, représentant des associations du port de La Teste, et des anciens ostréiculteurs auprès du SMPBA</p>
									<p style="text-align: center;">A.U.P.O.R.T, Association des Usagers du Port Ostréicole De La TESTE de BUCH RABA Christian - la Teste membre fondateur</p> <p>Avis concernant le projet de dragage des sédiments de la Canelette et du port mixte de La TESTE de BUCH.</p> <p>Monsieur le COMMISSAIRE ENQUÊTEUR 1986 ; membre fondateur de A.U.P.O.R.T, Association des Usagers du Port Ostréicole De La TESTE de BUCH, de îa C.E.B.A. Coordination Environnement du Bassin d'ARCACHON, de L'A. A.P.M, Association des Amis de la Préfiguration du « Musée Maritime et Forestier ».</p> <p>* Remarques et observations sur quelques points sensibles du projet présenté aux publics ; -Page 13 et suivantes, donnent les scénarios des levées bathymétriques intéressants, bien que compliqué pour un profane, les levées demeurent indispensables pour le dossier.</p> <p>-Page T 20. dragage du chenal d'accès à l'ancienne (entreprise Couach) des prés salés, 25 m de large, cote de dragage 0,2m CM 1000m3, bassin Couach 02mmCM 4600 m3 situé à proximité ; afin d'anticiper un nouveau port dont les caractéristiques ne sont pas connues aujourd'hui ?</p> <p>1 Néanmoins ont prévoit le passage des bateaux dans les mêmes conditions que dans le chenal de la canelette ? (Cette imprécision de profondeur) laisse place aux donneurs d'ordres responsables dans l'exécution des travaux, une trop grande liberté d'agir sur un site sensible à bien des égards environnementaux (Salubrité des eaux de la maline desservant les établissements ostréicoles).</p> <p>Le SMYM est le résultat d'une concertation collective de grande qualité et exemplaire. Celle- ci à l'avantage de préciser les vocations, protections du milieu des sites testerins qui nous concerne page 112, 113.115.118.119, respecter l'hydraulique naturelle de l'anse au niveau de la cote du chenal, etc.</p> <p>-P 28 -Concentration en métaux lourds : les concentrations en tributylétain, résidu de peinture antifouling (TBT) varient de 0 à 28,6 reste partiellement élevée et dépasse le seuil NI.</p> <p>Vers 1970/1975 lors de la catastrophe sanitaire et écologique du Bassin d'Arcachon. l'ETAT et les législateurs auront mis CINQ ANS (1980) pour interdire le tributylétain, sauf que Monsieur l'Administrateur des Affaires Maritimes dans sa note de service, avait interdit l'usage du TBT sur les petits navires de (moins de 20 ns), sauf pour les chalutiers.</p> <p>Suivi des polluants : produire des analyses chimiques de contrôles à chaque scénario suivant le découpage référencé P21 ; disponible à l'affichage public.</p>

											<p>Afin de limiter ces impacts nocifs, depuis 30 années les usagers du port de la TESTE de BUCH demandent une « AIRE de CARÉNAGE », Cependant en lieu et place, la SMPBA leur offre des parkings à voitures ? A bien y réfléchir, peut-être, faudrait-il agrandir le stationnement des prés salés ouest ou bien, faire une signalisation adaptée ; En tout cas, la faire respecter.</p> <p>Depuis 30 années, les ostréiculteurs à chaque marée, perdent entre 1h30 et 2h en temps de travail journalier, d'où un impact financier très négatif pour ces professionnels, et en particulier pour 1a future génération montante.</p> <p>Je donne un avis très favorable pour entreprendre le dragage du port suivant les recommandations affirmées dans le SNVM.</p>
											 <p>ADPPM</p> <p>Association de Défense et de Promotion de Pyla-sur-Mer</p> <p>ADPPM - La Teste-de-Buch</p> <p>1 Objet :Dragage du port de La teste de Buch</p> <p>Contribution :</p> <p>L'ADPPM se prononce en faveur du dragage du port de La Teste tel qu'il est prévu.</p> <p>La nécessité du projet fait consensus. Le maitre d'ouvrage (SMPBA) et le maitre l'oeuvre (SIBA) donnent toutes les garanties.</p> <p>Le projet a reçu l'aval de toutes les instances concernées : Installations classées pour la Protection de l'Environnement, Parc Naturel Marin....</p> <p>Il est prévu un dispositif de suivi et de contrôle rigoureux.</p> <p>Nous appuyons donc ce projet sans réserve.</p>
											<p>ASSOCIATION DE DÉFENSE ET DE PROTECTION DU CANELOT (ADPC) - La Teste-de-Buch.</p> <p>Objet :Dragage du port de la teste</p> <p>Contribution :</p> <p>En temps que riveraine, l'association ADPC, est totalement favorable au dragage des boues du port de la Teste</p> <p>1 Les guerres de clocher qui semblent toucher les communes de La Teste et Gujan retardent ce projet, au détriment de l'intérêt collectif</p> <p>Le centre de la Mole a été créé en 2009 par le département pour recueillir les boues de dragage de TOUS les ports du bassin, cela n'avait pas dû échapper à la ville de Gujan !</p> <p>Il est à regretter que le dragage du Canalot ne soit pas envisagé par la même occasion. Peut-on encore l'envisager ?</p>
7	8	8	9	8	8	0	10	1	1	5	Occurrences sur les thèmes retenus par les associations

Fait à Le BOUSCAT le 27 septembre 2020.
Le Commissaire enquêteur, Jean Daniel ALAMARGOT

